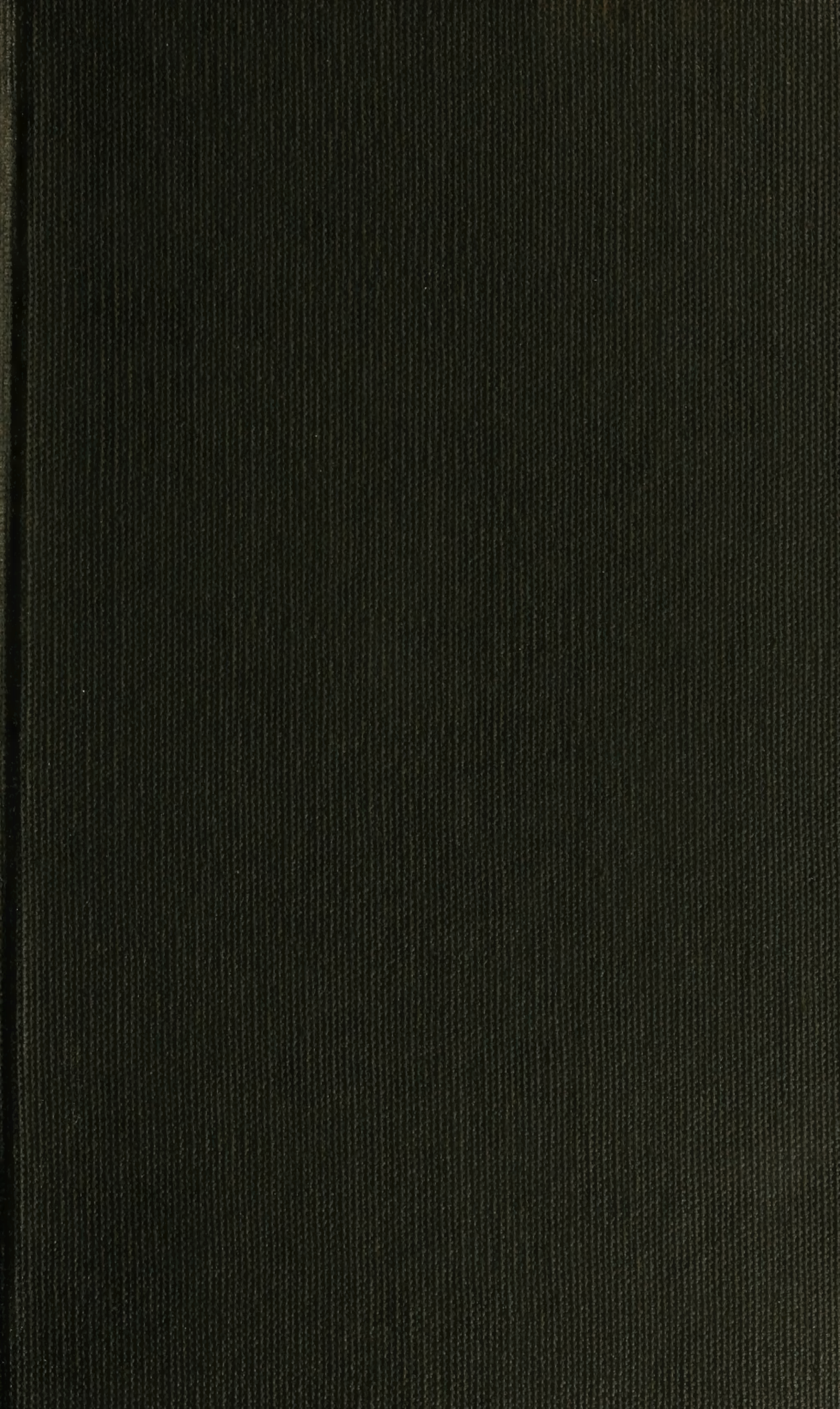



THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

M

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

Troisième Série.

TOME SIXIÈME.

Smithsonian Institution
324094
National Museum

A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

1858

Article 38 *du Règlement.* Les opinions émises dans les Annales de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

Paris. — Typ FÉLIX MALTESTE et Ce, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.



Serville

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ESPÈCES

NOUVELLES OU PEU CONNUES

DE COLÉOPTÈRES, RECUEILLIES PAR M. F. DE SAULCY.

MEMBRE DE L'INSTITUT, DANS SON VOYAGE EN ORIENT,

et décrites

par MM. L. REICHE et FÉLICIEN DE SAULCY.

(Fin) (1).

(Séance du 24 Mai 1854.)

CURCULIONII (suite).

225. ELYTRODON CHEVROLATII R. et S.

Long. rostro excl. 5 1/2-7 1/2 mill. (2 1/2-3 1/2 lin.); lat. 2 3/4-4 mill. (1 1/3-1 3/4 lin).

Pl. I, fig. 4.

Ovalis, nigro piceus, tomento sericato, pallide flavo, fusco variegatoque densissimè vestitus. Caput latum, parum convexum (si denudatum crebre punctulatum, inter oculos breviter canaliculatum). Oculis lateralibus, subrotundatis, parum convexis; rostro capitis longitudine, crasso, deplanato

(1) Voyez 3e série, tome III (1855), page 561, tome IV (1856), page 353, et tome V (1857), pages 169 et 649.

(si denudato crebre punctulato, apicem versus longitudinaliter subcanaliculato), lobis antennariis dilatatis; antennis rufescentibus, thoracis basi attingentibus, sat gracilibus, scapo thoracem attingente, funiculi articulis duobus primis ferè cylindricis, subæqualibus, tertio conico, quatuor sequentibus transversis, suborbicularibus, clava oblonga, haud acuminata. Thorax capite dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, antice valde angustatus, capitis latitudine, ultrà medium rotundato ampliatus, postice parùm coarctatus; disco (denudato crebre punctulato) medio vitta lata longitudinali fusca, utrinque flavescente; lateribus infra fuscis. Scutellum triangulare, acutum. Elytra ovalia, ventricosa, basi thoracis latitudine, medio duplò latiora, haud triplo longiora, striato punctata, fusco pallideque variegata, inermia. Subtus griseo tomentosus; pedibus rufescentibus, femoribus ante apicem dente valido armatis.

Ovale, d'un noir de poix, revêtu d'une tomentosité soyeuse, épaisse et serrée, d'un blanc jaunâtre varié de brunâtre. Tête large, peu convexe; yeux latéraux presque ronds, peu saillants; rostre de la longueur de la tête, épais, aplati; la tête et le rostre dépouillés se voient finement criblés de petits points enfoncés avec une petite ligne enfoncée, longitudinale, courte entre les yeux, et une petite impression analogue près de l'extrémité du rostre. Antennes roussâtres, atteignant en longueur la base du corselet; scape atteignant le bord antérieur de cet organe, légèrement courbé et en massue; les deux premiers articles du funicule presque égaux en longueur, cylindrico-coniques, le troisième conique, les quatre suivants transverses, presque orbiculaires; massue ovale oblongue, non acuminée. Corselet moitié plus large que la tête, un tiers moins long que large, très atténué en avant, où il n'est pas plus large que la tête, al-

lant en se dilatant, en s'arrondissant jusqu'au delà du milieu et se rétrécissant légèrement de là à la base; il est peu convexe et orné dans son milieu d'une large fascie longitudinale brunâtre, avec les côtés d'un jaune pâle et le dessous brunâtre; dénudé, on le voit criblé de très petits points enfoncés, très serrés; son bord postérieur est tronqué carrément. Ecusson en triangle allongé, aigu. Elytres ovales, ventrues, de la largeur du corselet à leur base, du double de sa largeur au milieu et n'atteignant pas trois fois sa longueur; elles ont des stries ponctuées avec les intervalles (dénudés) finement granulés de points enfoncés, et elles sont variées sur un fond jaunâtre de taches irrégulières brunâtres; leur extrémité ne porte aucune épine ou tubercule. Le dessous est d'un gris pâle uniforme; les pattes roussâtres ont leurs cuisses armées près de l'extrémité d'une forte dent.

De Naplouse.

Cette espèce prendra place dans le genre *Elytrodon,* entre le *bispinus* et l'*inermis,* duquel il se rapproche; il diffère de ce dernier par ses pattes armées et la brièveté de ses élytres, les mâles ne se distinguent des femelles que par une forme un peu moins renflée.

Nous avons dédié cette espèce à notre savant collègue et ami M. Chevrolat, qui a bien voulu mettre à notre disposition sa riche collection, si importante par les notes scientifiques qu'elle renferme. Qu'il reçoive ici nos remerciements pour son obligeance sans bornes.

Nous possédons depuis longtemps, comme venant de Grèce, une paire de l'*Elytrodon bidentatus* ♂ et ♀. Le mâle, beaucoup plus allongé que la femelle, a ses élytres inermes, tandis que celles de la femelle présentent chacune à leur

extrémité un tubercule subépineux assez prolongé et dirigé en arrière. Nous nous sommes assurés que l'individu que nous possédons de l'*Elytrodon bispinus*, et dont les élytres sont armées, est également une femelle; d'où il suit que le nom du genre ne désigne qu'un caractère sexuel et propre seulement à la moitié des espèces, si on admet, ce dont nous doutons, que les *bidentatus* et *bispinus* constituent autre chose que des variétés d'une même espèce.

226. Tychius strigosus R. et S. Cat. N° 579.

Long. rostro excl. 4 mill. (1 2/3 lin.), lat. 2 mill. (7/8 lin.).

Oblongus, piceus; pilis sat longis, fulvescentibus, dense vestitus. Caput parvum, subglobosum, punctatum; oculis rotundatis, prominulis; rostro capitis cum thorace ferè longitudine, deflexo, arcuato, basi parum incrassato, subcylindrico, subsulcato, apice ferrugineo; antennis rufescentibus, clava fusca; albido tomentosis, funiculo septem articulato. Thorax transversus, capite plus duplo latior, latitudine media multo brevior, antice valde postice parum angustatus, a latere ampliato rotundatus, medio longitudinaliter pallide lineatus. Scutellum parvum, rotundatum. Elytra thoracis latitudine, basi conjunctim parum emarginata, ponè medium usque ad apicem parum attenuata, apice rotundata, punctato striata; striis nudis. Subtus, pilis squamiformibus pallidioribus vestitus; femoribus infrà antè apicem dente acuto armatis.

Oblong, d'un brun foncé, couvert de poils assez longs, roussâtres et serrés. Tête petite, presque globuleuse, ponctuée; yeux arrondis, saillants; rostre presque aussi long que la tête et le corselet réunis, infléchi, arqué, grêle, un

peu plus renflé à la base, subcylindrique, avec quelques sillons longitudinaux, son extrémité rougeâtre. Antennes tomenteuses, roussâtres, avec la massue brune, le funicule ayant sept articles, dont le premier, près de moitié plus grand et plus gros que le deuxième. Corselet transverse, de plus de deux fois la largeur de la tête, beaucoup plus court que sa plus grande largeur, très rétréci et comme étranglé antérieurement, moins rétréci en arrière, avec les côtés dilatés, très arrondis, sa villosité soyeuse et jaunâtre devient blanche dans son milieu, où elle forme une étroite ligne longitudinale. Ecusson petit, arrondi, ponctué, velu. Elytres de la largeur du corselet, la base un peu échancrée dans son milieu et les épaules arrondies carrément; elles sont à peine atténuées de la base jusqu'au delà du milieu et s'arrondissent ensemble à l'extrémité; elles sont médiocrement convexes avec des stries ponctuées, dénudées; les poils de la suture sont un peu plus pâles que ceux qui couvrent les intervalles et la font paraître blanchâtre. Le dessous est revêtu de poils écailleux plus pâles; les cuisses sont armées en dessous près de l'extrémité d'une petite dent aiguë.

Des environs d'Athènes.

Cette espèce, par le funicule de ses antennes, composé de sept articles, par son rostre plus épais à la base et par ses cuisses armées rentre dans la première division de Schœnherr; les longs poils soyeux, non écailleux, qui le couvrent, le distinguent suffisamment des autres espèces de cette division.

227. Smicronyx fulvipes R. et S.

Syn. *Smic. cyaneus* R. et S. Cat. N° 581.

Long. rostro excl. 3 1/4 mill. (1 3/5 lin.), lat. 2 mill. (7/8 lin.).

Ovatus, niger, nitidus. Caput breve, convexum, vix punctatum, linea valde impressa rostro abrupte separatum; oculis infero-lateralibus, ovatis, depressis; rostro capitis cum thoracis longitudine, valido, arcuato, subsulcato, rugoso; antennis fuscis, sat crassis, pilosis. Thorax medio capite ferè duplo latior, latitudine haud longior, antice valde postice vix attenuatus; lateribus rotundatis; disco valde punctato punctis oblongis, a basi medio subradiantibus, medio linea longitudinali sublœvigata squamis albidis vestita. Elytra ampla, antice thoracis basi multo latiora; humeris obtuse angulatis; valde convexa, punctato striata; punctis remotis, oblongis; interstitiis latis, planis, lœvibus; basi utrinque macula subarcuata squamis fulvis composita. Subtus abdomine lœvigato; pedibus fulvis, griseo tomentosis, femoribus ante apicem dente acuto armatis.

Ovale, d'un noir brillant. Tête courte, convexe, presque lisse, séparée brusquement du rostre par une impression profonde transversale; yeux latéro-inférieurs, ovales, déprimés; rostre de la longueur de la tête et du corselet réunis, cylindrique, un peu courbé, rugueux de points enfoncés avec quelques sillons longitudinaux; antennes brunes, velues, assez fortes. Corselet de près de deux fois la largeur de la tête dans son milieu, pas plus long que large, fortement rétréci en avant, peu atténué en arrière, avec ses

côtés bien arrondis; son disque couvert de points allongés paraissant rayonner du milieu de la base; il a une ligne médiane longitudinale plus lisse, couverte de petites écailles blanchâtres. Elytres ovales, renflées, beaucoup plus larges à leur base que celle du corselet, et de près de deux fois sa plus grande largeur dans leur milieu; la base est un peu échancrée; leur surface convexe a des rainurelles ponctuées à points allongés et écartés, les intervalles larges sont très plans et presque lisses, leur base est ornée sur chacune d'une tache lunulée composée d'écailles fauves, descendant du deuxième intervalle, traversant en zigzag les troisième, quatrième et cinquième, et remontant sur le sixième jusqu'à l'épaule, l'extrémité de chaque élytre porte quelques écailles de même couleur; en dessous, la poitrine est ponctuée; l'abdomen lisse; les pattes roussâtres, velues de poils grisâtres avec les cuisses armées d'une petite dent en dessous près de l'extrémité.

Des environs d'Athènes.

Ne possédant d'abord qu'un seul individu de cette espèce, nous l'avions regardé à tort comme une variété du *Smic. cyaneus*; mais de nouveaux exemplaires nous étant parvenus, nous avons dû changer d'opinion.

Elle a le port et la taille du *cyaneus*, mais la ponctuation de son corselet, les taches de ses élytres et la couleur de ses pattes l'en distinguent complétement.

228. SIBYNES ATTALICUS (Sch.) Gyllenh. Gen. et spec. Curcul. III, p. 436.

Syn. *Sib. aurovittata* (Géné) R. et S. Cat. N° 582.

Hab. Græcia.

229. BARIDIUS VIRESCENS Brullé. Exp. scient. de Morée, p. 249.

Syn. *Barid. cribricollis* R. et S. Cat. N° 585.

Nous croyons devoir rapporter cet insecte à l'espèce de M. Brullé, quoiqu'il soit d'un millimètre plus petit; les points enfoncés, bien marqués sur les intervalles des stries le rapprochent du *Bar. punctatus* Sch.; mais il est plus petit, proportionnellement plus large, beaucoup moins atténué en arrière, son corselet plus court, subcaréné, plus ponctué, etc.

CERAMBICII.

230. HAMMATICHERUS MANDERSTJERNÆ Mulsant. Opusc. Entomol. 1856, p. 180.

Syn. *Ham. acuminatus* ? Motschoulski. Etudes entom. 1853, p. 79.

— *Ham. syriacus* R. et S. Cat. N° 595.

M. Mulsant ayant décrit cette espèce *(loco citato)* depuis la publication de notre catalogue, nous sommes forcés d'adopter le nom qu'il lui a imposé.

Nous croyons cependant que c'est la même espèce qu'a voulu décrire M. Motschoulski, dans ses études entomologiques *(loco citato)*, sous le nom d'*acuminatus*.

Si nous ne nous trompons pas, cette espèce aurait alors un habitat très étendu et de latitudes très différentes, puis-

qu'on le trouverait en Crimée (Mulsant), sur les rives de la Caspienne (Motschoulski), et en Syrie, d'après nous. Nous en possédons un bel individu mâle, pris près de Smyrne, par M. Vesco.

231. Phytoecia Jezabel R. et S. Cat. N° 612.

Long. 14 1/2 mill. (6 1/2 lin.), lat. humer. 4 1/2 mill. (2 lin.).
Pl. I, fig. 5.

♂. *Linearis, fusco picea, pilis griseis hirta. Phyt. Balcanica* Küster *vicina. Caput mediocre, cervino dense tomentosum, vertice subcanaliculatum; antennis corpore brevioribus; oculis mediocribus. Thorax subglobosus, medio capite paulò latior, latitudine tertia parte brevior, rugosus, breviter cervino tomentosus, maculis nonnullis, obscure rubris et in medio punctis duobus parvis lævibus occelliformibus, transversim positis ornatus. Scutellum transversum, dense pallide luteo tomentosum. Elytra ad humeros thorace multo latiora, indè usque ad apicem attenuata, plus triplo longiora, apice oblique truncata, disco subdeplanata, subseriatim multi punctata. Subtus humeris basi anguste aurantiacis; pedibus piceis, femoribus anticis apice tibiisque ferrugineis, intermediis ante apicem tibiis que extus ante apicem eadem colore; geniculis fuscis; posterioribus ante apicem infra tibiisque basi quoque ferrugineis; abdominis segmento pœnultimo a latere, ultimo basi late aurantiacis.* ♀ *Caput thoraceque rubro maculatis; antennis brevibus; elytris latioribus parallelis; abdominis segmento ultimo basi triangulariter aurantiaco.*

♂. Linéaire, d'un brun de poix hérissé de poils grisâtres.

Voisin de la *Phytœcia* (1) *Balcanica* Küster (*Kafer Europas* XIII).

Tête moyenne couverte d'une tomentosité dense un peu jaunâtre; front aplati; vertex subcanaliculé, obscurément maculé de rouge à la base; yeux médiocres, très profondément échancrés, presque divisés; antennes n'atteignant pas l'extrémité des élytres. Corselet presque globuleux, un peu plus large que la tête dans son milieu, moins long que large, très arrondi sur les côtés, rugueux de points enfoncés qui se confondent et revêtu d'une légère tomentosité jaunâtre; il est très obscurément maculé de rouge et a dans son milieu deux points élevés, lisses, noirs, billants, semblables à des ocelles. Ecusson transverse, revêtu d'une tomentosité d'un blanc jaunâtre. Elytres beaucoup plus larges à leur base que le corselet, à épaules saillantes, allant de là en s'atténuant jusqu'à l'extrémité, qui est tronquée obliquement; elles ont plus de trois fois la longueur du corselet; leur disque est un peu aplati et couvert de points enfoncés sérialement disposés; leur base latéro-inférieure est étroitement orangée. En dessous, le dernier segment abdominal est rouge avec l'extrémité noire, et offre de chaque côté de la base un point de même couleur; le pénultième a une tache rouge apicale de chaque côté; les pattes antérieures sont rouges avec la base des cuisses noirâtre; les intermédiaires sont d'un brun de poix avec un anneau près de l'extrémité des cuisses et la base des jambes rougeâtres, les postérieures d'un brun de poix avec la base des jambes rou-

(1) Je ne sais pourquoi on fait figurer cet insecte, dans les catalogues, comme appartenant au genre *Oberea* dont il n'a pas les caractères; il fait partie, certainement, du genre *Phytœcia*. R.

geâtre : tous les tarses d'un brun noirâtre ; la femelle plus courte, plus renflée, a les élytres parallèles presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base ; des taches rouges beaucoup plus sensibles envahissent toute la tête de manière à faire paraître cet organe comme étant rouge avec des taches noires ; ces taches sont de même beaucoup plus marquées et étendues sur le corselet. En dessous, le dernier segment de l'abdomen a une tache triangulaire rouge dans son milieu avec un point noir à la base.

Des environs de Jérusalem.

Elle n'est voisine de la *Phyt. Balcanica* que par sa forme et par les deux points lisses de son corselet, ses couleurs sont toutes différentes.

232. Phytoecia orbicollis R. et S. Cat. N° 613.

Long. 10 mill. (4 1/2 lin.), lat. 3 1/4 mill. (1 1/2 lin.).

Linearis, picea, pilis fuscis parce hirta, Phyt. scutellata Fabricius *vicina. Caput latum subrotundum, tomento griseo luteo dense vestitum, spatio longitudinale inter oculos subnudo; oculis mediocribus; antennis corpore brevioribus. Thorax transversus, subglobosus, medio capite paulò latior, latitudine tertia parte brevior, a latere valde rotundatus, subæneus, punctatus, utrinque dense griseo-luteo tomentosus, medio tomenti pallidiori linea longitudinali ornatus. Scutellum semi circulare, transversum, tomento albido-luteo dense vestitum. Elytra basi thoracis medio vix latiora, indè usque ad apicem attenuata, thorace plus triplo longiora, subseriatim sat crebre punctata, tomento brevissimo dense vestita. Subtus dense griseo tomentosa.*

Linéaire, d'un brun de poix, hérissée partiellement de poils brunâtres. Voisine, par l'aspect, de la *Phyt. scutellata* Fabricius (Entom. syst. 11-317). Tête large, presque ronde; front aplati, densément revêtue d'une tomentosité d'un gris jaunâtre et hérissée de poils gris, avec un espace longitudinal presque nu entre les yeux, sur le vertex; yeux médiocres, profondément échancrés; antennes n'atteignant pas l'extrémité des élytres revêtues d'une tomentosité grisâtre très fine et très courte. Corselet transverse, presque globuleux, à peine plus large, dans son milieu, que la tête, un tiers moins long que large, très arrondi sur les côtés, d'un bronzé obscur, légèrement rugueux de points enfoncés, revêtu sur ses côtés d'une large touffe de tomentosité grisâtre assez longue et orné dans son milieu d'une ligne longitudinale formée d'une tomentosité d'un blanc jaunâtre; sa surface est de plus hérissée de quelques poils brunâtres. Ecusson semi-circulaire, transverse, revêtu d'une tomentosité d'un blanc jaunâtre. Elytres à peine plus larges à leur base que le corselet dans son milieu et allant en se rétrécissant de là à l'extrémité, qui est tronquée presque carrément, elles sont de plus de trois fois la longueur de cet organe, à disque un peu déprimé et criblées de points rangés presque en stries; elles sont densément revêtues d'une tomentosité grise, fine et très courte, et hérissées de pois bruns très courts, d'une teinte jaunâtre à la base du repli latéral. En dessous, le corps et les pattes sont entièrement revêtus de la même tomentosité que celle qui recouvre les élytres; elle est seulement un peu plus longue.

Des environs de Naplouse.

Au premier coup d'œil, cette espèce a quelque ressemblance avec le *Phyt. scutellata*, mais elle est plus large, son

corselet plus globuleux, ses antennes plus longues et sa tomentosité plus longue et plus fournie. La femelle ne diffère du mâle que par ses élytres moins atténuées postérieurement.

233. Phytoecia humeralis Waltl. Isis 1838, p. 471, No 134.

Syn. *Phyt. humeralis* (Fischer?) R. et S. Cat. No 177.

Notre espèce est identique à celle du docteur Waltl.

Elle a été rapportée des environs d'Athènes.

234. Phytoecia croceipes R. et S. Cat. No 617.

Syn. *Phyt. puncticollis* Mulsant. Opusc. Ent. 1852-175.

Var. Syn. *Phyt. manicata* R. et S. Cat. No 618.

M. Mulsant ayant décrit cette espèce avant nous, nous eussions adopté le nom qu'il lui a imposé, si ce nom ne faisait double emploi avec celui que Falderman a appliqué à une espèce toute différente dans sa *Fauna transcaucasica* 11-291. La *Phytœcia manicata,* de notre catalogue no 618, n'est qu'une variété de cette espèce à pattes intermédiaires et postérieures entièrement noires.

235. Phytoecia Bethseba R. et S. Cat. No 615.

Long. 8-10 mill. (3-4 2/5 lin.), lat. 1 3/4-2 3/4 mill. (2/3-1 1/4 lin.).

Pl. 1, fig. 6.

Linearis, gracilis, subaureo viridis vel cyaneo viridis, niti-

dula, albo villosula. Caput, subrotundum, crebre rugoso punctatum, canaliculatum; oculis sat magnis, profunde emarginatis, ferè divisis; palpis nigris; antennis elytrorum apicem attingentibus. Thorax cylindricus, capitis latitudine, longitudine parum latior, crebre punctatus. Scutellum transversum, apice rotundatum, crebre punctatum. Elytra basi thorace multo latiora, inde usque ad apicem attenuata, crebre punctata, interstitiis scoriaceis. Subtus crebre punctata, abdominis segmentis piceo marginatis.

Linéaire, grêle, d'un vert un peu doré, quelquefois bleuâtre, légèrement brillant et hérissé de poils blancs peu serrés. Tête médiocre, presque arrondie, rugueuse de points enfoncés, gros et serrés, avec une strie longitudinale enfoncée dans son milieu; yeux assez gros, très profondément échancrés, presque divisés; antennes grêles atteignant, repliées, l'extrémité des élytres. Corselet cylindrique, de la largeur de la tête, un peu moins long que large, criblé, comme la tête, de points enfoncés qui le rendent rugueux. Ecusson transverse, arrondi, ponctué. Elytres près de moitié plus larges que le corselet à leur base, s'atténuant de là à l'extrémité, où elles sont presque arrondies, d'un peu plus de trois fois la longueur, de cet organe, criblées de points enfoncés plus gros que ceux de la tête et du corselet avec les intervalles coriacés. Dessous du corps entièrement rugueux de points enfoncés, le bord apical des segments abdominaux d'un brun de poix.

De la Palestine.

Cette jolie espèce a quelque analogie avec la *Phyt. rufimana* Fabricius; elle est comme elle d'un beau vert un peu doré et un peu brillant, mais elle est moins parallèle et ses pattes antérieures sont concolores.

236. Agapanthia osmanlis R. et S. Cat. N° 622.

Long. 15 1/2 mill. (7 lin.), lat. 4 3/4 mill. (2 lin.).

Pl. i, fig. 7.

Elongata, subviresccnti cyanea, haud nitida, pilis nigris sparse hirsuta. Caput mediocre, crebre punctatum, canaliculatum, tomento albido parce vestitum, linea albida utrinque longitudinali antè antennas; antennis corpore longioribus, nigro cœruleis, articulo primo secundoque concoloribus, sequentibus infra nigro ciliatis alboque tomentosis, basi suprà albicantibus. Thorax cylindricus, latitudine vix brevior, antice strangulatus, ultrà medium rotundato ampliatus, capiteque paulo latior, crebre punctatus; linea media albo tomentosa longitudinali alteraque utrinque marginali ornatus. Scutellum transversum, apice rotundatum, punctulatum, dense albo tomentosum. Elytra thorace basi multo latiora, indè ad apicem subattenuata, basi valde punctata, apice coriacea, tomento albido parce vestita. Subtus pectore utrinque albo lineato; abdomine pedibusque cyaneo virescentibus sat dense albido tomentosis.

Allongée, d'un bleu un peu verdâtre avec les élytres d'un bleu assez foncé, mat, hérissée de cils espacés noirâtres. Tête moyenne, à face légèrement convexe, criblée de points enfoncés avec un très petit espace lisse entre les antennes, canaliculée dans toute sa longueur, couverte d'une pubescence blanchâtre rare et ayant de chaque côté, en avant des yeux, une petite fascie longitudinale de la même pubescence beaucoup plus dense; antennes plus longues que le corps, le huitième article atteignant l'extrémité des élytres, d'une couleur bleue très foncée; leurs articles 3 à 12 en dessous, ciliés de poils noirâtres et couverts d'une pubescence blan-

châtre, en dessus garnis à leur base seulement de la même pubescence. Corselet cylindrique, plus renflé au delà du milieu, où il dépasse un peu la largeur de la tête, à peine moins long que large, rétréci et comme étranglé un peu avant son extrémité antérieure, un peu moins rétréci en arrière; ses côtés s'arrondissant au delà du milieu; sa surface criblée de points enfoncés avec une fascie étroite longitudinale, et une latérale de chaque côté d'un duvet blanc serré. Ecusson transverse, arrondi, pointillé, revêtu d'une tomentosité blanchâtre très dense. Elytres beaucoup plus larges aux épaules que le corselet et allant de là en s'atténuant à peine jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles ont plus de trois fois la longueur de cet organe; leur base est criblée de gros points enfoncés qui s'anastomosent et forment presque de petites rides transversales, cette ponctuation va en diminuant d'intensité jusqu'au milieu de leur longueur et de là se transforme en rugosités qui elles-mêmes vont en s'effaçant vers l'extrémité qui n'est plus que coriacée; elles sont couvertes d'une légère pubescence blanchâtre plus dense sur leur tranche. En dessous, la poitrine grossièrement ponctuée est ornée de chaque côté d'une fascie longitudinale de duvet blanchâtre; les segments abdominaux et les pattes beaucoup plus finement ponctués sont revêtus d'une tomentosité blanche plus serrée que sur les élytres.

De Constantinople.

Cette espèce a un peu l'aspect, pour la couleur, d'un très gros individu de l'*Agap. violacea* Fabricius, mais elle est d'une taille beaucoup plus grande et d'une forme moins cylindrique, qui la rapprochent de l'*Agap. penicillata* Gebler, dont ses couleurs l'éloignent beaucoup.

237. Agapanthia Lais R. et S.

Long. 13 1/2 mill. (6 lin.), lat. 4 mill. (1 3/4 lin.).

Elongata, viridi cœrulea, nitida, pilis nigris parce hirsuta. Caput mediocre, crebre punctatum, canaliculatum, tomento griseo, utrinque ante antennas densiore, parce vestitum; antennis corpore longioribus, articulis duobus primis cyaneis nitidis; sequentibus atro cœruleis, obscuris, infrà albo tomentosis nigroque ciliatis, suprà angustissime basi albicantibus. Thorax cylindricus; ponè medium rotundato dilatatus capitisque latitudine, longitudine vix latior; antice strangulatus, crebre punctatus, lineis tribus? albo tomentosis ornatus. Scutellum transversum albo tomentosum. Elytra thorace basi multo latiora, subparallela, valde rugoso punctata, vix albido tomentosa. Subtus pectore punctato, utrinque albido lineato, abdomine nitidiore, vix punctato, transversim vix cœlato, parce albo tomentoso; pedibus subpunctulatis albo-tomentosis.

Allongée, d'un vert un peu bleuâtre et brillant, hérissée de cils espacés noirâtres, très voisine de l'*Agap. osmanlis*. Tête moyenne, à face légèrement convexe, criblée de points enfoncés avec un canal longitudinal dans toute sa longueur, peu couverte d'une pubescence grisâtre plus dense de chaque côté en avant des yeux; antennes plus longues que le corps, leur neuvième article atteignant l'extrémité des élytres, les deux premiers d'un bleu brillant, les suivants d'un bleu foncé mat, garnis en dessous d'une tomentosité blanche et de cils noirs et en dessus très étroitement blanchâtres à la base. Corselet cylindrique, plus renflé au delà du milieu et y égalant la largeur de la tête, à peine moins

long que large, rétréci et comme étranglé en avant, moins rétréci en arrière, criblé de points enfoncés et orné de trois bandes étroites longitudinales d'un duvet blanchâtre très peu marquées, surtout la médiane. Ecusson transverse, arrondi, pointillé, revêtu d'une tomentosité blanche et dense. Elytres beaucoup plus larges que le corselet aux épaules, presque parallèles, de plus de trois fois la longueur de cet organe et arrondies à l'extrémité; elles sont criblées de gros points enfoncés qui s'anastomosent et forment presque des petites rides transversales; cette ponctuation diminue à peine d'intensité de la base à l'extrémité, leur surface est à peine tomenteuse d'un duvet blanchâtre. En dessous, la poitrine ponctuée est ornée de chaque côté d'une bande latérale de duvet blanc; l'abdomen plus brillant, presque lisse, est finement ciselé transversalement et couvert d'une pubescence blanchâtre peu serrée; les pattes pointillées sont revêtues d'une pubescence plus dense également blanchâtre.

Du Péloponèse.

Cette espèce, très voisine de la précédente, avec laquelle on peut facilement la confondre, en diffère par sa couleur d'un vert bleuâtre *brillant*, la ponctuation de ses élytres presque égale sur toute la surface, son abdomen presque lisse et encore plus brillant, etc.

238. STRANGALIA SUTURATA R. et S. Cat. N° 627.

Long. 9 mill. (4 lin.), lat. ad humeros 2 1/2 mill. (1 1/6 lin.).

Affinis St. septem-punctata Fabricius. *Elongata, attenuata, nigra, nitidula, tomento fulvescente parce vestita; capitis*

vertice abdomineque, apice excepto, rubris. Pedibus, elytrisque testaceis; his nigro maculatis. Caput mediocre, crebre punctatum, canaliculatum, inter antennas depressum, vertice macula transversa rubra; palpis ferrugineis apice fuscis; antennis brunneis. Thorax conicus, crebre punctatus, latitudine basali paulò longior, basi medio parum angulatus, utrinque arcuatus; angulis acutis. Scutellum triangulare, acutum, punctulatum. Elytra, ad basim, thoracis basi extremo latitudine et indè usque ad apicem attenuata, ferrugineo-testacea, punctata; punctis asperis; sutura, maculis tribus lateralibus apiceque nigris. Subtus pectore abdomineque punctulatis, illo rubro segmento apicale apice nigro; pedibus ferrugineo testaceis, posterioribus femoribus tibiisque apice nigrescentibus.

Voisine de *Str. septempunctata* Fabricius et *quinquesignata* Küster.

Allongée, atténuée, noire brillante, revêtue d'une tomentosité soyeuse d'un gris fauve, peu dense. Tête médiocre, criblée de points enfoncés, canaliculée dans toute sa longueur, déprimée entre les antennes avec une large tache rouge sur le vertex; bord antérieur de l'épistome d'un testacé fauve; labre brunâtre; palpes fauves avec le dernier article brunâtre; antennes atteignant aux trois quarts de la longueur des élytres, brunes avec le premier article d'un noir de poix; yeux très saillants, modérément échancrés. Corselet conique, un peu plus long que la largeur de sa base, ses côtés un peu sinués au milieu, sa base rebordée, un peu arrondie en lobe dans son milieu, assez profondément échancrée de chaque côté avec ses angles aigus sub-épineux; sa surface criblée de points enfoncés un peu aspères; sa villosité un peu plus dense et plus sensible en arrière. Ecusson en triangle allongé, aigu, finement

ponctué. Elytres à peine plus larges à leur base que la base du corselet et s'atténuant fortement, dans le mâle, des épaules à l'extrémité qui est obliquement tronquée ; elles n'ont pas tout àfait trois fois la longueur de cet organe, leur surface est criblée de points enfoncés, aspères, peu serrés, servant d'insertion à la villosité qui les garnit ; elles sont d'un testacé fauve avec la suture étroitement noire, ayant une dilatation de même couleur un peu au dessous de l'écusson, et on remarque sur chacune : 1° une fascie transverse, interrompue, tendante vers la dilatation suturale antérieure ; 2° une tache arrondie, latérale vers le milieu de la longueur ; 3° une fascie transverse reliant la suture au bord latéral ; 4° une tache apicale ; toutes ces taches et fascies noires. En dessous la tomentosité soyeuse est plus dense ; l'abdomen est rouge avec l'extrémité du segment apical noire ; les pattes sont fauves avec les cuisses postérieures brunes en dessous et à l'extrémité en dessus, l'extrémité des jambes intermédiaires et postérieures ainsi que tous les tarses brunâtres. La femelle ne diffère du mâle que par une forme moins atténuée en arrière.

Du Péloponèse.

Cette espèce est très voisine des *Strang. septempunctata* Fabricius (Ent. syst. I, II, 346) et *quinquesignata* Küster (*Kafer Europas* VI, 94). Elle est un peu plus grande et en diffère par son corselet noir, la suture de ses élytres de même couleur et ses taches plus marquées ; il ne serait pas impossible que ces trois espèces ne fussent que des variétés d'une seule, la *septempunctata*. Nous possédons un individu de la *suturata* provenant de la Romélie.

CHRYSOMELII.

239. **Clythra (Labidostomis) hebræa** Lacordaire. Monogr. p. 57.

Syn. *Cl. jota* R. et S. Cat. N° 632.

De Naplouse.

Nous n'avions pas reconnu d'abord notre espèce dans la description de l'*Hebræa* de M. Lacordaire, nous avons pu nous assurer depuis, de l'identité.

240. **Clythra novempunctata** Olivier. Entom. vi-852. Pl. 1-12.

Syn. *Cl. valerianæ* R. et S. Cat. N° 631.

Au premier coup d'œil ces deux espèces peuvent être confondues car elles se ressemblent extrêmement, nous avons commis cette erreur et nous nous hâtons de la réparer ; le *Cl. valerianæ* est une espèce beaucoup moins méridionale.

241. **Clythra nigrocincta** Lacordaire. Monog., p. 200.

Syn. *Cl. unifasciata* Ménétriés, Mém. de St-Pétersb. Série 6-v, partie ii, p. 46.

Trouvée près de Jérusalem par Félicien de Saulcy.

242. **Clythra (Tituboea) maculicollis** Brullé. Expédit. Scient. de Morée, 111-267.

Du Péloponèse.

M. Lacordaire a oublié de faire mention de cette espèce dans son excellente monographie des Clythrides. Nous croyons qu'elle fait passage de la *Tituboea sexpunctata* Olivier, à la *dispar* Lucas.

En passant nous croyons devoir signaler deux autres espèces de Grèce, décrites également par M. Brullé et omises par M. Lacordaire.

Clythra (labidostomis) chalybeicornis Brullé. Loc. cit. 268.

et

Clythra (coptocephala) tibialis Brullé. Loc. cit. 268.

A l'occasion de cette dernière espèce, nous ferons remarquer que ce nom de *tibialis* fait double emploi avec celui de la *Labidostomis tibialis* Lacordaire, monog. p. 36, que nous proposons en conséquence de nommer *Lab. Lacordairei.*

243. **Clythra (coptocephala) azurea** R. et S. Cat. N° 634.

Long. 4-5 mill. (1 3/4-2 1/4 lin.), lat. 2 1/4-3 mill. (1-1 1/3 lin.).

Cl. chalybea Germar *vicina. Oblonga, brevis, cylindrica, viridis, cyanea vel viridi-cyanea, nitidula.* ♂. *Caput latum.*

deplanatum, punctato-rugosum, inæquale; oculis subglobosis, vix antice emarginatis; epistomo parum arcuato; antennis thorace brevioribus, depressis, nigro cœruleis, articulo secundo obscure rubro. Thorax transversus, amplus, capite dimidio latior, convexus, crebre fortiter punctatus, marginatus, a latere rotundatus, postice bisinuatus; angulis posticis valdè rotundatis. Scutellum triangulare, basi depressum, apice gibbosum, punctulatum. Elytra thorace multo angustiora, capitis latitudine, thorace plus dimidio longiora, creberrime fortiùs punctata; interstitiis scoriaceis. Subtus prothorace sat fortiter oblique striolato, pectore abdomineque obsolete cœlatis; pedibus griseo tomentosis, tibiis anticis arcuatis. ♀. *Subovata; epistomo marginato; abdomine subtus nitidiore, tibiis anticis rectis.*

Voisine de la *Cl. chalybœa,* Germar. Oblongue, courte, cylindrique, d'un vert clair, d'un vert bleuâtre ou entièrement d'un beau bleu indigo, brillante surtout sur le corselet.

♂. Tête large, déprimée, très fortement ponctuée, à points confluents en strioles sub-longitudinales sur le front, moins fortement et à points écartés sur le vertex, une impression peu sensible de chaque côté de l'épistome et une autre plus ou moins effacée entre les yeux ; épistome tronqué presque carrément, où à peine arqué ; mandibules fortes, médiocrement allongées, brunes ; antennes aplaties, d'un bleu noirâtre avec le deuxième article rougeâtre ; yeux sub-globuleux, presque entiers où à peine échancrés en avant. Corselet convexe, transverse, très ample, moitié plus large que la tête, arrondi sur ses côtés, bisinué postérieurement, assez fortement marginé sur les côtés et en arrière, criblé de points enfoncés aussi gros que ceux de la tête, mais non confluents. Ecusson triangulaire, fortement déprimé à sa base, relevé

et sub-gibbeux à son extrémité, pointillé. Elytres moitié moins larges que le corselet, aussi large que la tête, un peu plus de moitié plus longue que le premier de ces organes, légèrement atténuées en arrière, criblées de points enfoncés plus serrés que ceux du corselet avec quelques rides sub-transversales et les intervalles coriacés. En dessous le prothorax est strié obliquement de chaque côté, la poitrine et l'abdomen très finement ciselés ; les pattes garnies d'une tomentosité grisâtre, les antérieures beaucoup plus longues avec les jambes arquées. ♀ Plus ovale, son épistome échancré triangulairement dans son milieu, son abdomen en dessous plus brillant, ses jambes antérieures droites.

De Syrie.

Cette espèce se distingue des *chalybœa* et *unicolor* par sa ponctuation beaucoup plus forte, par son corselet beaucoup plus large que la tête ; elle est plus grande que la *chalybœa* et un peu moins que l'*unicolor* ; elle diffère encore de cette dernière ♂ par ses mandibules moins grandes et la non-échancrure de son épistome.

Il ne serait pas impossible que la femelle de cette espèce eut été décrite par M. Lacordaire (Mon. p. 291), sous le nom de *Gynandrophthalma viridana ;* ce n'est qu'avec beaucoup de doute que j'émets cette opinion, car la description du savant monographe ne s'applique pas rigoureusement, surtout pour la ponctuation régulière de la tête, à la femelle de mon *azurea* ; la tête du mâle, large, aplatie, perpendiculaire, classe nettement cette espèce dans le groupe des *Coptocephala*.

244. CHRYSOMELA THALASSINA R. et S.

Long. 8 mill. (3 1/2 lin.), lat. 5 3/4 mill. (2 1/2 lin.).

Quadrato-rotundata, metallico-viridis, nitidissima, subtus viridi-cyanea; femoribus medio rufis. Chr. hœmoptera Linné (*Hottentota* Fabr.) *affinis. Caput mediocre, scoriaceum, laxe punctulatum, medio subcanaliculatum; antennis validis, violaceis, apice obscuris, articulis duobus primis rufescentibus, articulo tertio secundo dimidio longiore; palpis piceis, articulo ultimo cylindrico. Thorax capite ferè duplo latior, latitudine plus dimidio brevior, subconicus, antice angustior postice latior, punctulatus; utrinque basi foveola obsoleta impressus; lateribus incrassatis, sulco haud disco separatis. Scutellum triangulare, scoriaceum. Elytra ampla basi thorace paulò ultrà medium dimidio latiora, latitudine quinta parte longiora, laxe punctata; punctis minutissimis inter mixtis; stria suturali apicem versus instructa. Subtus pectore utrinque punctato; abdomine vix distante punctulato; pedibus violaceis, femoribus antè apicem rubris, tibiis apicem versus griseo tomentosis.*

Voisine de la *Chrys. hœmoptera*, Linné (*Hottentota* Fabricius). Carrément arrondie, d'un vert métallique brillant en dessus, d'un bleu verdâtre brillant en dessous, les pattes violacées avec les cuisses rougeâtres. Tête médiocre, coriacée, avec quelques petits points enfoncés, espacés, et un canal longitudinal peu marqué dans son milieu; antennes assez fortes, violacées, plus obscures vers l'extremité, leurs deux premiers articles rougeâtres, le troisième moitié plus long que le deuxième; palpes d'un brun de poix, leur dernier article cylindrique, tronqué. Corselet de près de deux fois

la largeur de la tête, moitié moins long que large, très atténué en avant, élargi en arrière, presque conique avec ses côtés, obliquement, presque droits ; il est finement pointillé avec une ligne longitudinale presque lisse à peine visible dans son milieu, et une petite impression peu marquée de chaque côté de la base près des angles postérieurs, sa marge latérale est un peu épaissie mais non séparée du disque par un sillon ou une impression quelconque. Ecusson triangulaire, coriacé. Elytres renflées, convexes, un peu plus larges que le corselet, à leur base, de moitié plus larges dans leur milieu, un cinquième plus longues que larges, à ponctuation espacée, bien marquée et irrégulière, entremêlée de points plus petits et de quelques rides irrégulieres, la strie suturale effacée de la base jusqu'au delà du milieu n'est sensible qu'au quart postérieur. En dessous le prothorax est lisse, la poitrine ponctuée seulement sur ses côtés, l'abdomen coriacé a quelques très petits points espacés ; les pattes violacées ont leurs cuisses rouges de la base jusqu'un peu avant l'extrémité, les jambes sont tomenteuses vers l'extrémité.

De Damas ; trouvée par M. de Saulcy fils, à son second voyage.

Indépendamment de sa couleur générale et de ses cuisses rouges, cette espèce diffère encore de l'*hœmoptera* par la ponctuation vague et non sériale de ses élytres.

245. Chrysomela cupreopunctata R. et S. Cat. N° 637.

Long. 7 1/2-9 mill. (3 1/3-4 lin.), lat. 5 1/2-6 mill. (2 2/5-2 3/4 lin.).

Rotundato-ovalis, viridi-œnea vel œnea vel œneo cyanea,

nitida, subtus cyanescens, punctis cupreis in elytris vage impressis. Affinis Chr. Orientali Olivier. *Caput mediocre, sublævigatum, punctis sublente vix perspicuis vage impressum, obsolete canaliculatum; epistomo magis punctato; antennis fusco piceis, articulo tertio secundo paulo longiore; palpis piceis articulo ultimo truncato, subcylindrico. Thorax capite ferè duplo latior, latitudine plus dimidio brevior, antice angustior, basi latior, vage punctulatus; lateribus incrassatis, basi sulco brevi disco separatis. Scutellum triangulare, vix punctatum. Elytra ampla, convexa, basi thorace paulò ultrà medium dimidio latiora, quinta parte longiora, punctis cupreis valdè distantibus impressa; interstitiis obsolete distante punctulatis; stria suturali postica.*

Voisine de la *Chrys. orientalis*, Olivier. (Entomol. v. 512). Ovale arrondie d'un vert bronzé, d'un bronzé pur ou d'un bleu bronzé un peu brillant en dessus, toujours d'un bleu d'acier en dessous ; élytres avec de gros points écartés cuivreux. Tête moyenne, presque lisse ou à points enfoncés très petits à peine visibles à la loupe, avec un petit sillon longitudinal dans son milieu ; épistome plus fortement ponctué ; antennes assez fortes, d'un brun de poix, leur troisième article un peu plus long que le deuxième ; palpes d'un noir de poix à dernier article tronqué, très peu dilaté à l'extrémité, sub-cylindrique. Corselet de près de deux fois la largeur de la tête , plus de moitié moins long que large , atténué en avant, élargi en arrière avec ses côtés très peu arrondis, finement et vaguement ponctué sur sa surface avec un espace longitudinal, lisse peu sensible dans son milieu ; ses côtés épaissis en bourrelets séparés du disque par un petit sillon basilaire très court et quelques points enfoncés de là au bord antérieur ; il y a en outre un groupe de points

enfoncés assez gros près de l'angle antérieur. Ecusson triangulaire à peine ponctué dans le mâle, lisse dans la femelle. Elytres renflées, convexes, un peu plus larges que le corselet à leur base, moitié plus larges un peu au delà du milieu ou est leur plus grande largeur, d'un cinquième plus longues que larges, leur surface ornée de points enfoncés d'un rouge cuivreux, assez gros, très espacés et rangés presque en séries interrompues, les intervalles lisses avec des points beaucoup plus petits, à peine visibles, non cuivreux et très écartés ; la strie suturale n'existe qu'à la déclivité des élytres. En dessous, le prothorax est lisse, la poitrine a quelques points écartés ; l'abdomen est lisse avec quelques points écartés sur sa base.

De Syrie.

Trouvée en abondance à Beyrouth et à Damas, cette espèce voisine de l'*Orientalis*, Oliv.; en diffère par sa forme plus courte, sa couleur plus bronzée et les points cuivreux écartés de ses élytres ; par ce dernier caractère, elle se rapproche de la *Chrys. regalis*, Olivier. (Entom. v. 538). et surtout de la variété sicilienne verte à points cuivreux (1).

246. Chrysomela Ægyptiaca Olivier. Entom. v-528. Pl. vi-88.

Cette espèce a été trouvée aux bords de la mer Morte.

(1) Nous apprenons trop tard que notre espèce est la même qui figure au Catalogue de Dejean sous les noms inédits de *Patruelis* Dejean, *formosa* Falderman. Nous nous serions fait un devoir de la décrire sous le nom que lui a appliqué notre illustre maître, si nous l'avions connu à temps.

247. Chrysomela Angelica R. et S.

Long. 6 1/2 mill. (3 lin.), lat. 4 mill. (1 3/4 lin.).

Pl. i, fig. 8.

Chrys. fastuosæ Fab., *affinis, viridi-cyanea, aureo variegata, nitidissima. Caput latum, lævigatum, punctis nonnullis minutissimis instructum, subcanaliculatum, auro cyaneoque variegatum; antennis sat longis, nigro piceis, articulis tribus basalibus viridi-æneis; palpis piceis articulo ultimo securiformi. Thorax capite vix duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice parum angustatus, sat profunde emarginatus angulis subacutis, postice latior angulis acutis; lateribus haud incrassatis; disco punctulato, viridi nitente, antice maculis aureis nitentibus ornato. Scutellum apice rotundatum, lævigatum, politum. Elytra basi thorace vix medio dimidio latiora, latitudine quinta parte longiora, distante punctulata, aurata; sutura vittaque longitudinali mediana cœruleis.*

Voisine de la *Chr. fastuosa*, Fabricius, d'un vert bleuâtre, métallique, varié d'un rouge doré, très brillant. Tête large d'un vert doré, lisse avec quelques points espacés très petits, obsolètement canaliculée dans son milieu ; épistome pointillé, d'un vert métallique ; labre bleu, palpes d'un noir de poix à dernier article sécuriforme ; antennes atteignant en longueur le tiers antérieur des élytres, d'un noir de poix plus obscur vers l'extrémité, avec les trois premiers articles d'un vert bronzé, le troisième plus de moitié plus long que le deuxième. Corselet d'un peu moins que deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, un peu rétréci

en avant où il est largement échancré avec ses angles un peu aigus, un peu élargi en arrière avec ses angles aigus ; ses cotés un peu arrondis ; sa base arrondie au milieu et sinuée de chaque côté ; sa surface pointillée plus fortement à la base et sur les côtés, d'un vert métallique à la base et dans son milieu et d'un rouge doré éclatant dans sa moitié antérieure ; ses bords latéraux non renflés en bourrelets. Ecusson semi-ovalaire, lisse, poli, d'un bleu miroitant. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, moitié plus larges dans leur milieu, un cinquième plus longues que larges, pointillées à points épars, d'un rouge doré éclatant, avec la suture et une large bande longitudinale d'un bleu métallique dans leur milieu. En dessous le prothorax est coriacé ; les côtés de la poitrine ponctués et son milieu doré ; les segments abdominaux coriacés, bleuâtres à leur base ; les cuisses dorées.

De Damas.

Cette charmante espèce diffère de la *Chr. fastuosa*, Scopoli (Ent. Carn. p. 74, nº 232) par ses segments beaucoup plus lisses, son corselet plus élargi en arrière avec ses côtés arrondis, ses antennes vertes à la base, etc.

248. Chrysomela æneipennis R. et S.

Long. 8 1/4 mill. (3 3/4 lin.), lat. 5 1/4 mill. (2 1/3 lin.).

Oblonga, depressa, cœrulea, nitidula ; elytris æneis. Forma ferè Linæ tremulæ *at Chrysomela. Caput latum convexiusculum, lævigatum, punctis minutissimis sparsum ; ore piceo ; antennis fuscis apice piceis. Thorax, capite dimidio latior, latitudine dimidio brevior ; antice parum attenuatus late*

emarginatus, angulis subacutis, medium versùs paulò latior, postice haud angustatus nec dilatatus, basi medio parum rotundatus, utrinque sinuatus angulis rectis; disco distante punctato; lateribus valde incrassatis, sulco profundo disco separatis. Scutellum triangulare, lævigatum. Elytra ænea, ad humeros thorace dimidio latiora, ponè medium vix dilatata, subparallela, latitudine quarta parte longiora, punctis sat grossis in seriebus quinque geminatis impressa, prima juxta scutellari interrupta; interstitiis punctulatis.

Oblongue, presque en carré long, déprimée, d'un bleu d'acier foncé brillant avec les élytres bronzées. De la forme de la *Lina tremulæ.* Tête large, un peu convexe, lisse avec quelques très petits points épars et trois petites impressions placées transversalement entre les yeux; organes de la bouche d'un brun de poix; antennes d'un brun plus clair avec l'extrémité obscure, leur troisième article moitié plus long que le deuxième. Corselet à peine moitié plus large que la tête, moitié moins long que large, très peu rétréci en avant où il est largement échancré avec ses angles un peu aigus, ses côtés à peine arrondis, un peu dilatés vers le milieu; sa base nullement atténuée ni élargie; elle a son milieu un peu arrondi, elle est un peu sinuée de chaque côté, et ses angles sont droits; le disque est lâchement ponctué, avec ses bords latéraux renflés en bourrelets ponctués et séparés du disque par un sillon profond; le bord postérieur marginé. Ecusson triangulaire lisse. Elytres bronzées, moitié plus larges aux épaules que le corselet; peu élargies au delà du milieu, presque parallèles, elles ont chacune cinq séries longitudinales géminées de points enfoncés dont la première juxta-suturale est interrompue un peu avant le milieu; les inter-

valles sont pointillés ; tous ces points vont en s'effaçant un peu de la base à l'extrémité ; le dessous du corps est d'un bleu brillant avec les pattes violacées.

De Damas.

Nous avons été fort embarassés pour le classement de cette espèce que nous étions disposés, vu sa forme, à placer dans le sous-genre Lina, où dans les Oreina, mais les lignes géminées de points qu'offrent ses élytres ne nous ont pas permis d'hésiter à la conserver dans le genre *Chrysomela* proprement dit, ce caractère ne se retrouvant dans aucune des espèces des deux sous-genres.

249. Chrysomela (Entomoscelis) Berytensis R. et S. Cat. No 639.

Long. 6 1/4-8 mill. (2 3/4-3 3/5 lin.), lat. 4-4 3/4 mill. (1 3/4-2 lin.).

Affinis certè Entom. adonidis Fab. *et difficile distinguenda. Brevior, oblonga, testacea, nigro maculata et vittata, nitidula. Caput latum, vage punctatum puncto verticali nigro; epistomo punctulato apice nigro; ore nigro piceo; antennis nigro piceis, basi fuscis, articulo tertio secundo vix dimidio longiore. Thorax capite vix duplò latior, latitudine dimidio brevior, antice vix emarginatus; angulis obtusis et rotundatis, lateribus parum rotundatus, medio vix ampliatus, basi medio paulò rotundatus utrinque sinuatus, angulis obtusis, disco medio nigro vittato; vitta antice posticeque attenuata; punctoque nigro marginali utrinque ante medium. Scutellum nigrum triangulariter rotundatum, lœvigatum, punctis nonnullis distantibus impressum. Elytra basi thoracis fere latitudine*

ultrà medium dimidio latiora, crebre punctulata, sutura, basi interrupta, vittaque longitudinali discoïdea nigris. Subtus pectore abdomineque nigris.

Très voisine et difficile à distinguer de l'*Entom. adonidis*, Fabricius, plus courte, oblongue, testacée, tachée et rayée de noir. Tête large vaguement et finement ponctuée, un point noir triangulaire sur le vertex ; épistome pointillé, noir au bord antérieur ; organes de la bouche d'un noir de poix ; antennes d'un noir de poix, d'un brun clair à la base, leur troisième article à peine moitié plus long que le deuxième. Corselet, au plus, de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, un peu atténué et à peine échancré en avant avec ses angles obtus arrondis, peu arrondi sur ses côtés, à peine élargi vers son milieu, non rétréci en arrière ; sa base un peu arrondie au milieu, sinuée de chaque côté avec ses angles obtus ; sa surface vaguement et finement ponctuée, ornée dans son milieu d'une fascie longitudinale noire, atténuée à ses deux extrémités et d'un point submarginal de même couleur un peu avant le milieu. Ecusson noir en triangle arrondi, lisse avec quelques points enfoncés, espacés. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, se dilatant un peu aux épaules et, de là, jusqu'au delà du milieu ou elles sont de moitié plus larges que cet organe ; leur surface est criblée de petits points enfoncés, la suture commence à être noire un peu au-dessous de l'écusson et se continue de cette couleur jusqu'à l'extrémité, et chaque élytre est ornée dans son milieu d'une fascie longitudinale noire plus ou moins large et quelquefois même d'un simple trait noir, en dessous, le milieu du prothorax est brunâtre, la poitrine, l'abdomen et les pattes noirs.

Des environs de Beyrouth.

Au premier coup d'œil, cette espèce peut être confondue avec l'*Entomoscelis adonidis*, Fabricius. (Spec. Insect. I-117), mais elle s'en distingue par une forme plus courte, plus renflée ; par les angles antérieurs obtus et arrondis de son corselet et par la fascie médiane noire du même organe, toujours atténuée postérieurement avant d'atteindre la base.

250. Chrysomela (Helodes) suturella R. et S.
Cat. N° 640.

Long. 4 1/3 mill. (1 5/6 lin.), lat. 2 mill. (7/8 lin.).
Pl. I, fig. 9.

Oblonga, angusta, viridi œnea nitida; pedibus testaceis; thorace testaceo medio æneo-vittato; elytris testaceis, sutura œnea. Caput mediocre, crebre punctatum; epistomo apice, labro mandibulisque testaceis; palpis fuscis; antennis obscure œneis basi testaceis. Thorax transversus, antice posticeque œqualiter parum angustatus, antè medium latior; lateribus parum rotundatis, angulis posticis subrectis; disco crebre punctato. Scutellum œneum, transversim triangulare, punctulatum. Elytra basi thorace paulo latiora, duplò et dimidio longiora, parallela, apice conjunctim rotundata, striato punctata; interstitiis scoriaceis; vitta suturali œnea apicem versus angustata et interrupta. Subtus crebre punctata; abdominis segmentis anguste testaceo marginatis, apicale toto testaceo.

Oblongue, étroite, brillante, d'un vert bronzé, les pattes testacées, le corselet testacé avec une fascie bronzée longitudinale dans son milieu, les élytres testacées avec une bande suturale bronzée. Tête criblée de gros points en-

foncés qui la rendent rugueuse; extrémité de l'épistome, labre et mandibules testacés; palpes bruns; antennes atteignant à peine en longueur la base du corselet, d'un bronzé obscur avec les quatre premiers articles testacés. Corselet transverse, tronqué presque carrément à ses deux extrémités; ses côtés un peu arrondis avec sa plus grande largeur un peu avant le milieu; presque également rétréci en avant et en arrière avec ses angles antérieurs obtus et les postérieurs droits et un peu saillants; son disque criblé de gros points enfoncés, sa fascie médiane bronzée, un peu atténuée en avant et n'occupant au plus que le tiers de sa surface. Ecusson bronzé, en triangle transversal, pointillé. Elytres très peu plus larges à leur base que la plus grande largeur du corselet, et de deux fois et demie sa longueur, parallèles, arrondies à l'extrémité, ayant onze stries de points enfoncés, dont la première se confond avec la deuxième un peu avant le milieu et dont les intervalles sont très finement pointillés ou coriacés; leur fascie suturale bronzée va en diminuant de largeur de la base aux trois quarts de la longueur des élytres, où elle disparaît. En dessous, les flancs du prothorax sont testacés ainsi que le segment apical de l'abdomen, qui a de plus une tache obscure dans son milieu, les autres segments sont très étroitement testacés à leur bord apical.

De Beyrouth.

Cette espèce est très voisine de la *Helodes phellandrii* Linné, elle en diffère par sa taille plus petite; son corselet plus court, plus arrondi sur ses côtés avec sa fascie bronzée plus étroite et sa ponctuation plus dense; ses élytres sans fascie discoïdale et à intervalles coriacés; ses pattes testacées, etc.

251. Adimonia orientalis. Osculati. *Coleot. racc.* **72-8.**

Syn. *Ad. intricata* R. et S. Cat. N° 642.

Nous n'avons pas le moindre doute sur cette synonymie. Cette espèce varie quant à la saillie plus ou moins grande des quatre côtes principales que portent ses élytres; M. Osculati les décrit comme étant très peu marquées dans l'individu qui lui a servi de type; nous en avons de semblables avec d'autres, où les côtes sont très saillantes; les côtés du corselet sont fortement sinués un peu avant la base, dont les angles sont un peu arrondis; les angles antérieurs, au contraire, sont aigus et saillants.

Dans toute la Syrie et même aux environs de Constantinople.

252. Adimonia gibbosa R. et S. Cat. N° 643.

Long. 11 mill. (5 lin.), lat. 6 1/2 mill. (2 5/6 lin.).

Affinis Ad. tanaceti at duplò major et aliter diversa. Subovata, nigra, subnitida. Caput subrotundum, punctis grossis cariosum; epistomo reflexo, incrassato; antennis validis thoracis basi superantibus. Thorax transversus, capite dimidio latior, antice parum attenuatus, late emarginatus; angulis subacutis, prominulis; basi sinuatus; angulis obtusis; a latere sinuatus, paulo infrà medium excisus; disco punctis grossis carioso, medio late subcanaliculato. Scutellum subquadratum, punctatum, medio impressum. Elytra valdè convexa, basi thorace latiora, ponè medium ampliora, plus quadruplo longiora, margine reflexa; quadri costata; costis tertia et quarta obsoletis; interstitiis crebre grosse punctatis. Subtus pectore abdomineque cælatis.

Voisine de l'*Adim. tanaceti* Linné, mais du double plus grande et bien distincte. Presque ovale, noire, peu brillante. Tête assez large, presque ronde, rongée de points enfoncés, larges et profonds, et canaliculée dans son milieu ; l'épistome renflé, réfléchi, avec un angle rentrant dans son milieu ; antennes dépassant en longueur la base du corselet, assez épaisses, à sixième article notablement plus court que le cinquième, les septième à dixième presque transverses ; yeux ovales, assez saillants. Corselet transverse, moitié plus large que la tête, moitié moins long que large, un peu rétréci en avant, où il est largement échancré avec ses angles un peu aigus et saillants, sinué en arrière avec ses angles obtus, sinué sur les côtés, qui sont réfléchis et portent une échancrure un peu au delà du milieu ; sa surface est rongée de gros points enfoncés qui se réunissent, et est creusée d'un canal longitudinal très large et très peu profond de chaque côté duquel il y a un large enfoncement peu marqué. Ecusson presque carré, à sommet un peu arrondi, ponctué avec une impression médiane. Elytres très convexes, un peu plus larges que le corselet à leur base et moitié plus larges au delà du milieu de leur longueur, qui égale quatre fois celle de cet organe ; elles ont chacune quatre côtes longitudinales, dont les deux externes peu sensibles, et les intervalles sont criblés de gros points enfoncés dont les bords forment une sorte de réseau ; leur marge externe est réfléchie. En dessous, la poitrine et l'abdomen sont assez finement ciselés ; les flancs du prothorax sont brillants, presque lisses avec quelques points enfoncés.

Du Péloponèse.

Cette espèce a la forme de l'*Adim. tanaceti*, mais elle est

beaucoup plus grosse ; ses élytres sont beaucoup plus convexes, leurs côtes plus entières, plus saillantes et leur ponctuation beaucoup plus forte ; les proportions relatives de longueur des cinquième et sixième articles des antennes séparent ces deux espèces d'une manière bien tranchée.

253. Galleruca elongata Brullé. Expéd. Scient. de Morée, III-271, pl. xliv-10.

Syn. *Gall. carinata* Falderm. Fauna Transc. 1837, II-329.

— *Gall. sublineata* Lucas. Expl. de l'Algérie, 1846. Entomol., p. 542, pl. 44-8.

— *Gall. costalis* Mulsant. Opuscules Entomol., 1852, I, p. 176.

Du Péloponèse.

Cette espèce, qui se rencontre dans le midi de la France, l'Italie, la Sicile, la Grèce, l'Immerétie, l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Egypte et l'Algérie, a, comme on le voit, été décrite quatre fois, sous quatre noms différents ; elle portait, dans le catalogue Dejean, le nom de *Gall. sublineata*, adopté par M. Lucas.

253. Agelastica dilativentris R. et S. Cat. N° 644.

Long. 3-4 mill. (1 1/3-1 3/4 lin.), lat. 1 3/4-2 1/2 mill. (3/4-1 1/6 lin.).

Oblonga, nigro cœrulea, nitida. Caput subtriangulare, subrugosum, medio bituberculatum, inter antennas carinatum;

antennis piceis, dimidio corporis longioribus; articulo secundo tertio breviore. Thorax subquadratus, antice capite vix latior postice parum attenuatus, lævigatus. Scutellum triangulare, læve. Elytra basi thorace paulo latiora, apice oblique truncu-lata et valde ampliora, abdominem involventia, duplo lon-giora, subtiliter distante punctata. Subtùs abdomine sub-lævigato; pedibus tomentosis; femoribus validis ♂. Abdomine valde dilatato, elytris superante, femoribus gracilioribus ♀.

Oblongue, d'un noir bleuâtre brillant. Tête presque trian-gulaire, très large à la base, légèrement rugueuse, avec deux petits tubercules géminés dans son milieu et une petite élé-vation longitudinale entre les antennes; yeux arrondis, peu convexes; antennes d'un brun de poix, grêles, dépassant en longueur la moitié du corps, à troisième article moitié plus long que le deuxième. Corselet de la largeur de la tête ou à peine plus large en avant, un peu rétréci en arrière, un peu moins long que large; ses côtés très peu arrondis; ses angles obtus; sa surface lisse ou à peine ponctuée sous un fort grossissement. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres très peu plus larges que le corselet à leur base et de deux fois sa longueur, très dilatées vers l'extrémité et embrassant large-ment l'abdomen, obliquement tronquées à l'extrémité; leur surface ponctuée à points écartés. En dessous, la poitrine et l'abdomen sont presque lisses; les pattes avec une légère tomentosité grisâtre; les cuisses assez robustes. ♂.

♀. Abdomen extrêmement dilaté, dépassant de beaucoup les élytres, comme dans les *Meloe*. Elytres cessant d'être embrassantes; cuisses plus minces.

Des environs de Beyrouth et de Caramanie.

C'est avec doute que nous avons placé cette espèce dans

le genre *Agelastica* (Chevrolat), tel que l'a caractérisé M. Redtenbacher ; ses ongles simples l'en éloignent. Il serait peut-être nécessaire d'en faire le type d'une coupe générique nouvelle qui se caractériserait par le troisième article de ses antennes moitié plus long que le deuxième, et par le renflement extraordinaire de l'abdomen des femelles qui rappelle les *Meloe* et l'*Adimonia brevipennis*.

254. MONOLEPTA LEPIDA R. et S.

Long. 5 mill. (2 1/6 lin.), lat. 2 3/4 mill. (1 1/4 lin.). Pl. I, fig. 10.

Affinis Mon. pauperata (Dejean) Erichson (*Fauna von angola*, p. 265). *Rubro testacea, nitida; elytris pallidioribus, basi nigris, fascia ante apicem nigra. Caput subrotundum, lœve; oculis subrotundis prominulis; antennis dimidii corporis longitudine, testaceis; articulis duobus primis nitidis. Thorax transversus, capite paulo latior, latitudine tertia parte brevior, antice vix recte truncatus, postice parum rotundatus; lateribus rectis; angulis anticis subacutis, posticis obtusis; disco parum convexo, a latere posticeque marginato, punctulato. Scutellum triangulare, lœve. Elytra basi, thorace multo latiora, pone medium ampliora, triplo longiora, punctulata, testacea, fascia basali alteraque ponè medium obliquata, nigris. Subtùs abdomine rare griseo tomentoso ; tibiis tarsisque testaceis.*

Voisine de la *Monolepta pauperata* (Dejean) Erichson. Brillante, d'un rouge testacé, élytres d'un testacé plus pâle avec deux fascies transversales noires, la première basilaire, la seconde au delà du milieu. Tête presque

ronde, lisse, avec une petite impression entre les yeux et une petite élévation longitudinale peu sensible entre les antennes; yeux latéraux, arrondis, très saillants, noirs; antennes atteignant en longueur la moitié de celle de tout le corps, testacées, tomenteuses, avec les deux premiers articles glabres, brillants, un peu rougeâtres; les deuxième et troisième subégaux et ne dépassant pas, réunis, la longueur du quatrième; labre et mandibules testacés, palpes obscurs. Corselet transverse, un peu plus large que la tête, un tiers moins long que large, tronqué presque droit en avant, un peu arrondi en arrière avec les côtés droits, les angles antérieurs subaigus, les postérieurs obtus; le disque un peu convexe, rebordé en arrière et sur les côtés, finement pointillé avec une petite impression sur chaque angle antérieur. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres moitié plus larges que le corselet à leur base, de deux fois et plus sa largeur au delà du milieu et de trois fois sa longueur; elles sont d'un testacé pâle, finement pointillées avec deux fascies noires transversales; la première couvrant la base et descendant anguleusement sur les côtés jusqu'un peu au delà de l'insertion des pattes intermédiaires; la deuxième au delà du milieu, arquée, à peine interrompue par la suture et ne touchant pas au bord latéral. En dessous, l'abdomen et les pattes sont légèrement tomenteux, les cuisses d'un testacé rougeâtre comme la poitrine et l'abdomen, les jambes et les tarses d'un testacé plus pâle, les crochets dilatés de la base jusqu'au milieu de leur longueur, s'y rétrécissant brusquement en y formant une petite dent.

Des bords du Jourdain.

M. Azambre, à qui je dois un bel individu de cette espèce,

l'a retrouvée dans la même localité, où elle volait en plein midi, à toute l'ardeur du soleil, des tiges de roseaux aux tiges de Tamarix.

Cette espèce appartient bien au genre *Monolepta*, tel que l'avait conçu M. Chevrolat, et que l'a caractérisé Erichson *Arch. fur Naturgesch* (1843), p. 265 (1).

L'insecte que j'avais rapporté à ce genre et qui m'avait même servi de type pour le caractériser de nouveau (*Voyage en Abyssinie*, de Ferret et Galinier, III, p. 403), dans l'ignorance où j'étais de la note précitée d'Erichson, pourrait même ne pas lui appartenir, ses ongles étant simples.

255. HALTICA (PHYLLOTRETA Chevrolat) CORRUGATA R. et S. Cat. N° 647.

Long. 2 mill. (5/6 lin.), lat. 3/4 mill. (1/3 lin.).

Oblonga, ænea, nitida. Caput subtriangulare, scoriaceum; inter oculos grosse distante-punctatum et antice brevi-sulcatum, inter antennas elevatum; oculis rotundatis, prominulis, nigris; antennis corporis longitudine paulò brevioribus, ferrugineis, apice obscuris validioribusque. Thorax transversus, capite vix in medio latior, antice ferè rectè truncatus, postice subrotundatus; lateribus parum rotundatis; disco crebre punctato. Scutellum transversum, apice rotundatum, punctulatum. Elytra thorace dimidio latiora, ferè triplo longiora, subparallela, apice singulatim rotundata, crebre punctata. Subtus pectore, abdomine femoribusque punctatis, æneis; tibiis tarsisque ferrugineis.

(1) C'est à tort, par conséquent, que la création de ce genre m'est attribuée dans le Catalogue de Stettin.

Oblongue, d'un brun bronzé, brillante. Tête presque triangulaire, coriacée avec de très gros points enfoncés espacés entre les yeux, et en avant de ces points un petit sillon longitudinal, l'intervalle entre les antennes est un peu élevé; les yeux arrondis, saillants, noirs; les antennes un peu moins longues que le corps, ferrugineuses, un peu renflées et obscures vers l'extrémité. Corselet transverse, à peine plus large dans son milieu que la tête, un quart moins long que large, tronqué presque carrément en avant et légèrement arrondi en arrière; ses côtés régulièrement peu arrondis, rétrécis également antérieurement et postérieurement; ses angles obtus; son disque criblé de petits points enfoncés. Ecusson très petit, transverse, arrondi au sommet, pointillé. Elytres moitié plus larges que le corselet à leur base et de près de trois fois sa longueur, presque parallèles ou à peine dilatées dans leur milieu, séparément arrondies à l'extrémité, criblées de petits points enfoncés. En dessous, la poitrine, l'abdomen et les cuisses sont bronzés, criblés de points enfoncés; les jambes et les tarses ferrugineux.

De Beyrouth.

Cette espèce est voisine de l'*Haltica procera* Redtenb. (*ærea* Dej.); elle en diffère par sa taille plus petite, sa ponctuation plus forte et plus distincte, ses antennes d'un testacé roussâtre, etc.

256. HALTICA (PHYLLOTRETA *Chevrolat*) CORYNTHIA R. et S. Cat. N° 648.

Long. 2 mill. (5/6 lin.), lat. 5/6 mill. (3/8 lin.).

Oblonga, ænea nitida. Caput subtriangulare, scoriaceum,

sublœve, inter oculos brevi-sulcatum; oculis rotundatis, prominulis, nigris; antennis corporis longitudine paulò brevioribus, ferrugineis, apice obscuris. Thorax transversus, subcylindricus, antice parum attenuatus, subrectè truncatus, postice paulò rotundatus; lateribus parum rotundatis; disco crebre grosse punctato. Scutellum transversum, apice rotundatum, subpunctatum. Elytra thorace dimidio latiora, duplo et dimidio plus longiora, ponè medium ampliora, apice conjunctim rotundata, convexa, crebre grosse-punctata. Subtus œnea, punctata pedibus testaceo ferrugineis; femoribus basi œneis.

Oblongue, d'un bronzé cuivreux brillant. Tête presque triangulaire, coriacée, presque lisse avec un petit sillon longitudinal très court entre les yeux et une petite élévation entre les antennes; les yeux arrondis, saillants, noirs; les antennes un peu moins longues que le corps, ferrugineuses, obscures et à peine renflées vers l'extrémité. Corselet transverse, subcylindrique, à peine de la largeur de la tête en avant, où il est atténué, et un peu plus large qu'elle en arrière, un quart moins long que large, faiblement arrondi sur ses côtés, tronqué presque carrément antérieurement et un peu arrondi postérieurement avec ses angles obtus; son disque criblé de gros points enfoncés. Ecusson transverse, arrondi au sommet, pointillé. Elytres moitié plus larges que le corselet à leur base, un peu dilatées au delà du milieu et d'un peu plus que deux fois et demie sa longueur, conjointement arrondies à l'extrémité, convexes, criblées de gros points enfoncés. Le dessous est bronzé et pointillé; les pattes sont d'un testacé ferrugineux avec les cuisses bronzées à leur base, les postérieures plus largement.

D'Athènes.

Cette espèce, voisine de la précédente, en diffère par sa

forme plus courte et plus convexe, sa couleur, d'un bronzé cuivreux, sa tête sans gros points enfoncés entre et au-dessus des yeux, son corselet et ses élytres à ponctuation beaucoup plus forte, etc.

257. HALTICA (LONGITARSUS Latreille, TEINODACTYLA Chevrolat) SIGNATA R. et S. Cat. N° 650.

Long. 1 3/4 mill (3/4 lin.), lat. 1 1/4 mill. (1/2 lin.).

Halt. nasturtii Fabr. *affinis, ovalis, fusco œnea, antennis, pedibus elytrisque partim testaceis. Caput subrotundum, subtœvigatum obsoletissime punctulatum, inter oculos et antennas longitudinaliter elevatum, subcarinatum, oculis valde prominulis; antennis testaceis apice subfuscis, articulo secundo tertio crassiore at eadem longitudine. Thorax capite vix latior, transversus, a latere rotundatus, antice ferè rectè truncatus, postice parum rotundatus, haud marginatus; disco crebre grosse punctato. Scutellum transversum, apice rotundatum, vix punctulatum. Elytra thorace plus dimidio latiora, ferè triplo longiora, medio ampliora, ovata, crebre punctata, testacea; sutura medium versus dilatata, margine punctoque laterali antè medium œneis. Subtùs œnea; pedibus testaceis, femoribus posticis apicem versus œneis.*

Voisine de l'*Haltica nasturtii* Fabr. Ovale, brillante, d'un bronzé brunâtre avec les antennes, les élytres et les pattes en partie testacées. Tête presque ronde, longitudinalement élevée entre les yeux et les antennes; cette élévation formant presqu'une carène en avant; yeux arrondis, très saillants; antennes dépassant en longueur la moitié de celle du corps, testacées, un peu brunâtres vers l'extrémité avec le deuxième article de la longueur du troisième, mais plus

gros. Corselet à peine plus large que la tête, transverse, assez fortement arrondi dans son milieu et très légèrement en arrière, tronqué presque carrément en avant, non rebordé; son disque criblé de gros points enfoncés. Ecusson transverse, arrondi au sommet, à peine pointillé. Elytres plus de moitié plus larges que le corselet et de près de trois fois sa longueur, arrondies sur les côtés et élargies vers le milieu, arrondies conjointement à l'extrémité, criblées de points enfoncés assez gros, testacées, avec la suture bronzée se dilatant un peu avant le milieu, le bord latéral et une petite tache arrondie latérale correspondant à la dilatation suturale de même couleur. Le dessous du corps est bronzé, les pattes d'un testacé rougeâtre avec les cuisses postérieures bronzées vers leur extrémité.

De Constantinople.

Le dessin des élytres distingue suffisamment cette espèce de l'*Halt. nasturtii*, dont elle a la taille et le port. J'en ai vu des individus de Naples, de Sicile et d'Algérie.

C'est à tort qu'on attribue à Latreille la création du groupe des *Longitarsus*, c'est Illiger qui le premier en donna les caractères (*Magazin fur Insectenkunde* VI-165), en en faisant sa VIIe famille des Altises sous le nom de Longitarses.

258. Haltica (Psylliodes Latr.) inflata R. et S. Cat. N° 652.

Long. 2-2 1/2 mill, (1-1 1/4 lin.), lat. 1 1/4-1 7/8 mill. (1/2-3/4 lin.)

Ovata, œnea, nitida; ore, antennis pedibusque testaceis; femoribus posticis, apice excepto, œneis. Caput subrotundum, crebre

grosse-punctatum, inter antennas parum elevatum; oculis parum prominulis; antennis dimidio corporis longitudine, testaceis, tomentosis, articulo secundo tertio paulò longiore. Thorax valde convexus, transversus, antice capite vix latior, postice dilatatus, a latere subrotundatus et marginatus; margine postico, medio interrupte, marginato; disco punctato. Scutellum, triangulatim transversum, sublœvigatum. Elytra valde convexa, tumida, medio thorace plus duplò latiora, striato-punctata; interstitiis remote punctatis.

Ovale, bronzée, brillante avec les parties de la bouche, les antennes et les pattes, à l'exception des cuisses postérieures, testacées. Tête presque arrondie, criblée de gros points enfoncés, légèrement élevée entre les antennes avec une petite fossette dans son milieu; yeux peu saillants; antennes testacées, tomenteuses, égalant en longueur la moitié de celle du corps, leur second article un peu plus long que le troisième. Corselet convexe, transverse, presque conique, à peine plus large que la tête en avant et de près de deux fois sa largeur en arrière, légèrement arrondi sur ses côtés; son bord antérieur tronqué presque carrément, le postérieur arrondi avec ses angles obtus; ses côtés et son bord postérieur, à l'exception du milieu, rebordés; son disque fortement ponctué, mais moins que la tête. Ecusson triangulaire, transverse, presque lisse. Elytres très convexes, renflées, dépassant en largeur dans leur milieu deux fois celle du corselet et de trois fois la longueur de cet organe; elles ont des stries de points enfoncés, plus profondes sur les côtés et les intervalles sont ponctués de points peu rapprochés.

De Beyrouth.

Cette espèce se retrouve en Sicile ; elle se distingue facilement, des espèces décrites, par sa forme très renflée.

C'est encore Illiger (*Magaz.* vi-172) qui a le premier caractérisé ce groupe dont il faisait sa onzième famille, sous le nom d'Altitarses ; Latreille s'est contenté de dire qu'il donnait à cette famille d'Illiger, le nom générique de Psylliodes; il eût pu tout aussi bien conserver le nom d'Illiger comme il l'avait fait pour la viie famille de cet auteur (Longitarses).

259. Haltica (Podagrica Chevrolat) saracena R. et S. Cat. N° 654.

Var. *Halt. cyanella* R. et S. Cat. N° 653.

Long. 3-3 1/4 mill. (1 1/4-1 1/2 lin.), lat. 1 1/2-1 3/4 mill. (2/3-5/6 lin.).

Oblonga, viridi-cyanea, nitidula; capite, antennarum basi, thorace pedibusque rufis vel capite thoraceque concoloribus, antennarum basi rufis, pedibus fuscis, genubus rufescentibus. Caput sublœvigatum, inter antennas longitudinaliter elevatum; ore nigro; oculis prominulis, ovalibus; antennis dimidio corporis longitudine, tomentosis, articulo primo vel rufo, vel fusco, secundo tertioque longitudine œqualibus cum quarto rufis, quinto basi rufescente, sequentibus atro-piceis. Thorax transversus, capite paulò latior, a latere rotundatus, antice posticeque subœqualiter angustatus, basi parum rotundatus; angulis obtusis; disco crebre punctato, basi utrinque lineola parva impresso. Scutellum triangulare, sublœvigatum. Elytra basi thorace vix latiora, pone medium ampliora, striato punc-

tata; striis ponè medium confusis; interstitiis punctulatis. Subtùs abdomine punctulato.

Oblongue, d'un bleu verdâtre, brillante, avec la tête, la base des antennes, le corselet et les pattes roussâtres ou bien entièrement d'un bleu verdâtre, avec la base des antennes roussâtre, les pattes brunes, avec la base des jambes et les genoux roussâtres. Tête lisse, avec une petite élévation longitudinale entre les antennes; les organes de la bouche d'un brun de poix; les yeux ovales, saillants; les antennes atteignant en longueur la moitié de celle du corps, tomenteuses, allant en s'épaississant du cinquième article à l'extrémité, le premier article renflé, un peu arqué, d'un roux pur ou taché de brun ou entièrement d'un brun foncé, les deuxième, troisième et quatrième, et la base du cinquième roux, les suivants d'un noir de poix, les deuxième et troisième articles égaux en longueur. Corselet un peu plus large que la tête, transverse, légèrement convexe, presque également rétréci en avant et en arrière, avec ses côtés un peu arrondis et rebordés; la base un peu arrondie et également rebordée, avec les angles obtus; le disque criblé de points enfoncés bien marqués, avec une petite ligne longitudinale enfoncée à la base, de chaque côté un peu avant l'angle postérieur. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres à peine plus larges que le corselet à leur base, et un tiers plus larges que cet organe au delà du milieu, à gros points disposés en stries irrégulières qui se confondent au delà du milieu où les points des intervalles très petits vers la base atteignent la grosseur de ceux des stries; les épaules sont un peu élevées et lisses. En dessous, la poitrine et les segments abdominaux sont légèrement ponctués.

Des environs de Damas, en Syrie.

Comme on le voit, cette espèce varie tellement pour les couleurs que, ne voyant que les deux extrêmes, nous avions été portés à en faire deux espèces. Ayant eu occasion d'en voir un plus grand nombre d'individus, nous avons trouvé tous les passages.

La variété à tête, corselet et pattes roussâtres a la plus grande ressemblance avec l'*Halt. malvæ* Illiger, mais son corselet est plus fortement ponctué et ses côtés arrondis ne se redressent pas avant la base.

260. Hispa cariosa R. et S. Cat. N° 665.

Long. 5 mill. (2 1/6 lin.), lat. 2 1/3 mill. (1 lin.).

Oblonga, atra, nitidula. Caput subquadratum, rugosum; oculis parum prominulis; antennis. . . . . . articulo primo suprà spina longa armato, secundo utrinque (extùs magis) spinoso. Thorax transversus, capite vix duplò latior, antice parum angustatus, a latere paulò rotundatus et trispinosus; disco rugoso punctato, postice transversim profundè impresso, antice utrinque spina bifida subperpendiculari armato. Scutellum semi-circulare, excavato-impressum. Elytra thorace vix duplo latiora, parallela, apice rotundata, fossulato-striata; interstitiis longe spinosis; spinis lateralibus, præsertim ad humeros, longioribus. Subtus abdomine rugoso, tibiis extùs dentatis.

Oblongue, noire, un peu brillante. Tête presque carrée, rugueuse; yeux peu proéminents; antennes à premier article armé en dessus d'une longue épine, deuxième épineux de chaque côté, mais plus fortement en dehors (1). Cor-

(1) Les suivants manquent dans le seul individu que nous ayons vu.

selet transverse, de près de deux fois la largeur de la tête, un peu rétréci en avant, arrondi sur ses côtés, qui se dilatent en trois longues épines subhorizontales, tronqué carrément en arrière ; son disque rugueux, profondément impressionné en travers le long de la base, armé en avant de chaque côté du milieu d'une épine bifide presque perpendiculaire. Ecusson semi-circulaire, un peu excavé. Elytres de près de deux fois la largeur du corselet, parallèles, arrondies à l'extrémité ; elles sont striées de points très gros et profondément enfoncés, et les intervalles portent de nombreuses épines irrégulièrement placées, plus longues sur les côtés et surtout aux épaules, l'extrémité très aiguë de ces épines se brise facilement et les fait paraître tronquées. En dessous, l'abdomen est un peu rugueux, les jambes se dilatent au côté externe, au delà du milieu, en une petite dent triangulaire.

Des environs de Jérusalem.

Cette espèce, qui se rapproche de l'*Hispa atra*, par sa forme et par les deux premiers articles épineux de ses antennes, s'en éloigne par sa taille deux fois plus grande, les gros points qui excavent ses élytres, etc.

261. Cassida Palæstina R. et S.

Long. 7 mill. (3 1/4 lin.), lat. 5 mill. (2 1/3 lin.).

Breviter oblonga, pallide viridis, subtus nigra; antennis, pedibus abdominisque limbo anguste testaceis. Thorax crebre punctatus, longitudine vix duplò latior, antice modice rotundatus, postice utrinque sinuatus medio emarginatus ; angulis acutiusculis. Scutellum triangulare, rugulosum. Elytra depla-

nata, vix convexa, thorace vix latiora et illo duplò longiora; humeris vix prominulis; apice rotundata, sat profunde crebre irregulariter punctata, lateribus explanata, obsolete bicostata.

Brièvement oblongue, très peu convexe, d'un vert pâle en dessus, noire en dessous, avec les antennes, les pattes et les bords de l'abdomen testacés. Corselet rugueux de points enfoncés confus, transverse, large de deux fois sa longueur, à peine arrondi en avant, où il est un peu atténué, fortement arrondi aux angles antérieurs et descendant de là obliquement sur la base, où il a sa plus grande largeur, bisinué de chaque côté au bord postérieur, qui est légèrement échancré au-dessus de l'écusson; ses angles postérieurs un peu aigus. Ecusson triangulaire, légèrement rugueux. Elytres de la largeur du corselet à leur base, à peine plus larges dans leur milieu et de très peu plus de deux fois sa longueur, déprimées, peu convexes, largement dilatées et aplaties sur les côtés et un peu moins en arrière, criblées de points enfoncés irrégulièrement placés avec deux côtes très peu marquées, dont l'interne, près de la suture, part de la base et va jusqu'à l'extrémité, et l'externe, vers le milieu, part de la saillie humérale, et s'atrophie un peu au delà du milieu de la longueur; les intervalles des points forment de petites rides irrégulières, qui, à la limite du disque et de la dilatation, deviennent transversales. En dessous, la tête est coriacée, avec de gros points enfoncés, la poitrine est très finement guillochée en travers, ainsi que l'abdomen, dont la bordure testacée part du deuxième segment et envahit l'extrémité du dernier.

Des environs de Jérusalem.

Cette espèce est voisine, pour la forme, des *Cassida rubiginosa* Illiger (*viridis* Fabr.) et *lata* Suffrian ; elle diffère de toutes deux par sa convexité beaucoup moins forte, ses antennes et ses pattes entièrement testacées, sa ponctuation nullement en stries; elle a, comme la *C. lata,* le corselet moins arrondi en avant que la *C. rubiginosa.*

CORRECTIONS ET RECTIFICATIONS.

Espèce n° 8. *Cymindis corrosa.*

Nous avions émis, avec doute, l'opinion que cette espèce pouvait être la même que la *Cym. adusta* Redtenbacher (Russegers Reise, p. 179). Nous nous sommes assurés depuis de la réalité du fait ; en conséquence, le nom de M. Redtenbacher doit prévaloir.

Esp. n° 15. *Coptodera plagiata.*

Dans une note insérée dans les Annales de la Société entomologique de France, 1856, p. 717, nous avons établi que cette espèce n'appartenait pas au genre *Coptodera* et que M. Peyron avait eu raison (p. 715 des mêmes Annales) d'en faire le type d'une coupe générique *(Phlœozeteus)* distincte principalement par ses palpes labiaux sécuriformes. Il faudra donc désormais appeler cette espèce *Phlœozeteus plagiatus.*

Esp. nº 26. *Pachycarus Chaudoirii.*

A la suite de la description de cette espèce, nous avons dit que les *Pachyc. cyaneus*, *Latreillei* et *aculeatus* étaient confondus dans la collection Dejean sous le nom de *Ditomus cyaneus*. C'est par erreur que nous citions là le *Pach. Latreillei* (1) que la collection Dejean ne possédait pas.

Esp. nº 31. *Pristonychus nigritus.*

Il faut lire *Prist. nigratus*. Cette espèce vient se placer à côté du *Prist. melitensis* (Fairmaire) (2), qui en est extrêmement voisin, mais le *nigratus* en diffère par sa convexité plus forte, la forme arrondie de son corselet, ses stries moins marquées, etc. Dans les deux espèces les mâles ont les jambes postérieures fortement sinuées à la base, elles sont droites dans les femelles.

Esp. nº 34. *Olisthopus orientalis.*

Nous avons reconnu (Ann. de la Soc. Ent., 1857, XCV) que cette espèce est identique avec le *Olisth. græcus* (Brullé, Exp. Sc. de Morée, III, p. 124). Ce dernier nom doit donc prévaloir.

Esp. nº 63. *Hydrocanthus diophalmus.*

D'après une communication de M. Schaum, nous rendons

(1) Cette espèce doit prendre rang après le *Ditomus chalybeus* Faldermann que M. de Chaudoir a pris pour type de son genre *Chitolomus.*

(2) M. Shaum a constaté que ce *Prist. melitensis* n'était autre que le *Sphodrus picicornis* (Dejean, Spec. des Col., V, p. 715).

à cette espèce le nom de *Hydr. notula,* sous lequel elle a été décrite antérieurement par Erichson (Fauna von Angola, n° 26).

Esp. n° 80. *P. puberulus.*

Il faut lire : *Parnus puberulus.*

Esp. n°s 86 et 87. *Pachydema Delessertii* et *Saulcyi.*

C'est par erreur que ces deux espèces portent, sur la planche 12 (1856) où elles sont figurées, le nom de genre *Dasysterna,* qui ne doit venir qu'en synonyme de *Pachydema.*

Esp. n° 129. *Melancrus lævigatus.*

Deux pages avant la description de cette espèce, où nous donnons les caractères du genre *Melancrus,* il y a eu, dans le texte, une transposition des lettres indicatives des caractères figurés dans la planche 5 (1857) : la lettre *b* doit être rapportée au palpe labial, et la lettre *c* au palpe maxillaire.

Dans la description des caractères tirés de l'épistome, après le mot : *transversa,* intercalez : *haud.*

Esp. n° 147. *Gedeon Hierichonticus.*

Le numéro a été omis dans le texte.

Cette espèce ayant été décrite par Solier sous le nom de *Pimelia arabica* (Ann. de la Soc. Ent., 1836, p. 126), ce nom spécifique doit prévaloir et l'espèce sera donc le *Ge-*

deon arabicus. Elle figurait aussi sur le Catalogue Dejean, comme nous l'apprend M. Lacordaire, sous le nom de *Melanostola oblonga*.

Esp. nº 218. *Rhytirhinus horridus*.

Ce nom ayant déjà été employé par M. Lucas (Expl. Sc. de l'Algérie, Ins., p. 341) pour une espèce du même genre, nous adoptons en son lieu celui de *Rhyt. deformis* que nous a indiqué notre savant collègue.

Observation importante.

Le travail sur les espèces de Coléoptères recueillies par M. F. de Saulcy pendant son voyage en Orient, ayant été publié dans les Annales de la Société entomologique de France en quatre ans, il est utile d'indiquer ici à quelle année appartient la description de chaque espèce :

Les espèces numérotées

de 1 à 65	ont paru dans les Annales	en 1855.
de 66 à 112	—	en 1856.
de 113 à 224	—	en 1857.
de 225 à 261	—	en 1858.

ÉTUDES ENTOMOLOGIQUES.

(Suite) (1).

REMARQUES

SUR L'ARESCUS CAUDATUS SALLÉ.

Par M. Marco A. ROJAS.

(Séance du 11 Avril 1857.)

Il est peu d'espèces dans le grand ordre des Coléoptères, dont l'étude offre plus d'intérêt que l'*Arescus caudatus* découvert par le savant naturaliste Sallé, dans son voyage à Vénézuéla.

L'uniformité de ses variétés, sa nourriture et sa manière de vivre offrent un vaste champ aux observations de l'entomologiste. La nature, dans son mystérieux laboratoire, se plaît à éblouir nos yeux par la diversité des couleurs qui ornent cette espèce, et quand notre vanité et notre orgueil nous poussent à soulever le voile qui couvre le grandiose et sublime spectacle de la fécondation, indignée de notre audace, elle nous laisse convaincus de l'exiguïté et de la faiblesse de notre intelligence.

(1) Voyez Annales 1857, 3e série, tome V, page 329.

Je crois pouvoir présenter aujourd'hui à la Société, dont j'ai l'honneur d'être membre, un travail complet sur cette espèce. Je prendrai pour type l'espèce découverte et publiée par M. Sallé dans les Annales de 1849, et dont voici la description :

ARESCUS CAUDATUS, Sallé.

Niger nitidus, caput antice flavum, postice concavum, erecto cornu aciculato. Prothorax quadratus antice deflexus et punctatus postice, lævis bi-impressus et sulcatus basi. Elytra inœqualia, coccinea maculis sex et apice nigris humeris alte et longe elevatis (1).

Long. 18 mill. Larg. 7 mill.

L'insecte décrit par M. Sallé sous le nom d'*Arescus quadrimaculatus* n'est autre que la femelle de cette espèce. Voici la description :

Niger elytra pallida margine laterali maculisque quatuor nigris; articulo primo antennarum pedibusque basi pallidis.

Long. 13 mill.; Larg. 5 mill.

Etudions maintenant les variétés du mâle et de la femelle. Pour cela je les divise toutes en trois groupes : le premier renferme les individus sur lesquels se trouve la couleur rouge ; le deuxième ceux qui présentent du jaune, et le troisième ceux qui sont noirs.

(1) Pour la description en français, voyez les Annales de 1849, pages 433 et 435, pl. 13, fig. 4 et 5.

Ier GROUPE.

MALES.

1re *Var.* Noir brillant, tête et antennes noires à premier article jaunâtre. Corselet noir, élytres rouges. La bande qui, dans l'espèce décrite par M. Sallé, ne dépasse pas les protubérances des élytres, s'avance jusqu'auprès de l'écusson et vient atteindre les taches rondes et noires qui, dans cette variété, sont plus grandes. L'espace compris entre les protubérances des élytres est noir, jambes et abdomen de la même couleur que dans l'espèce type.

2e *Var.* Tête et corselet noirs ; antennes noires à premier article jaunâtre ; écusson noir ; élytres rouges, la bande qui s'étend entre les protubérances des élytres se trouve réduite à un point ou tache noire située au sommet des protubérances, au-dessus de ces deux points il en est deux autres situés sur le bord externe recouverts par les protubérances, au tiers inférieur des élytres, se trouvent deux taches noires, celles-ci sont noires à leur extrémité.

3e *Var.* Semblable à la précédente elle n'en diffère que par l'absence des points noirs au sommet des protubérances.

4e *Var.* Tête, yeux et corselet noirs ; élytres rouges, sans taches ni points noirs, l'extrémité noire terminée en cuiller, noire en dessous.

5e *Var.* Tête rouge ; yeux, corselet et antennes noirs, premier article jaune ; élytres rouges avec les deux points de la partie inférieure presque imperceptibles, extrémité en forme de cuiller rouge. Noir luisant en dessous ; tarses obscurs.

6e *Var.* Tête rouge ; yeux noirs ; premier article des antennes jaunâtre ; corselet et écusson noirs. Elytres rouges avec quatre petits points noirs situés : deux au sommet des protubérances et les deux autres vers le tiers inférieur des élytres, qui se terminent en forme de cuiller rouge. Fémurs jaunes ; tibias jaunes intérieurement et noirs à l'extérieur ; le corps jaune en dessous. J'ai vu un ou deux individus dont le dessous était jaspé de noir et jaune.

7e *Var.* Semblable à la précédente, moins les deux points qui se trouvent au sommet des protubérances, ayant seulement les points qui sont cachés sous le bord externe et ceux qui sont au tiers inférieur des élytres.

8e *Var.* Ecusson noir ; élytres rouges, sans taches ordinaires ; tibias comme dans les variétés précédentes, jaune clair par dessous.

FEMELLES.

Dans ce groupe la femelle présente cinq variétés : la première, qui peut servir de type, est celle décrite par M. Sallé et dont nous avons donné plus haut la description.

2e *Var.* Tête et yeux noirs, antennes noires, à premier article jaune. Corselet jaune avec une tache noire ronde près de l'écusson, et arrivant jusqu'au milieu du corselet ; écusson noir ; élytres comme dans la précédente variété ; tiers inférieur des cuisses noir ; abdomen jaune sale.

3e *Var.* Tête noire avec la corne triangulaire jaunâtre ; yeux noirs ; antennes noires avec le premier article jaune ; prothorax jaune rougeâtre ; élytres et jambes comme dans la précédente variété.

4e *Var.* Tête, yeux, antennes noirs, moins le premier article qui est jaune; corselet jaune; élytres comme dans la précédente variété, bordées de noir.

5e *Var.* Tête jaune rougeâtre, yeux noirs, antennes noires, à premier article jaunes; élytres jaunes, avec les taches inférieures plus petites et n'arrivant pas à l'extrémité des élytres: bords jaunes; abdomen jaune sale.

IIe GROUPE.

MALES.

Il renferme des variétés qui diffèrent complétement du groupe précédent par leur couleur. Le mâle présente trois variétés.

1re *Var.* Tête et yeux noirs, antennes noires, à premier article jaunâtre. Prothorax et écusson noirs, élytres d'un jaune sale clair, sommet des protubérances légèrement rouge avec la bande noire. Au-dessus de la bande, vers le tiers inférieur des élytres, se trouvent les deux points noirs plus petits et presque imperceptibles. Extrémité des élytres terminées en forme de cuiller noires. Abdomen obscur.

2e V*ar.* Tête, yeux et antennes noirs, celles-ci à premier article jaunâtre; corselet et écusson noirs; élytres jaune clair; sommet des protubérances légèrement rouge avec un point noir à leur extrémité et un autre point de même couleur de chaque côté des bords huméraux, et caché, en dessous des protubérances, et un autre point de la même couleur vers le tiers inférieur de chaque élytre, qui se termine comme dans la précédente variété; le dessous obscur, presque noir.

3e *Var.* Jaune; yeux noirs; antennes noires, à premier article jaune; tête, prothorax et écusson jaunes; élytres jaunes, sommet des protubérances légèrement rouge, avec deux points sur les élytres, situés comme dans les variétés précédentes: extrémité des élytres jaune; abdomen jaune sale; articulations des jambes noirâtres.

FEMELLE.

Dans ce groupe, la femelle ne présente qu'une seule variété dont voici la description : Jaune sale clair; antennes noires, à premier article jaune; tête, yeux, corselet et écusson jaunes; élytres jaunes avec deux légères lignes ou taches noires sur les bords, l'une à la partie antérieure et l'autre à la partie postérieure, séparées par un intervalle jaune. Le dessous du corps de la même couleur; articulations des jambes et des cuisses noires, jambes légèrement noires.

IIIe GROUPE.

Ce groupe renferme les variétés noires, le mâle en offre trois et la femelle une seule.

MALES.

1re *Var.* Tête rouge; yeux noirs; antennes noires, à premier article jaunâtre; corselet rouge vif; élytres d'un beau noir brillant; fémurs d'un jaune rougeâtre, tibias noirs; abdomen d'un jaune sale.

2e *Var.* Tête jaune paille; yeux jaunes; antennes noires, à premier article jaune; corselet jaune paille; écusson noir;

élytres comme dans la variété précédente ; tibias noirs ; abdomen jaune clair.

3e *Var.* D'un noir brillant en dessus et en dessous ; dans cette variété disparaît le caractère commun à toutes les autres, qui est le premier article des antennes jaune.

4e *Var.* Noire comme la précédente et lui ressemblant en tout, à l'exception d'une petite tache d'un rouge vif vers le milieu de chaque élytre.

FEMELLE.

Noir brillant ; tête noire ; yeux noirs ; antennes noires, à premier article jaune ; corselet d'un beau jaune vif, avec une tache noire semblable en tout à celle que présente la seconde variété de la femelle du premier groupe ; écusson noir brillant ; élytres jaunes, avec deux bandes longitudinales qui se réunissent à leur extrémité inférieure, bords noirs ; fémurs noirs dans leur tiers inférieur, tibias noirs ; abdomen jaune blanchâtre.

OBSERVATIONS.

Outre l'idendité dans les caractères anatomiques, ces différentes variétés offrent un caractère qui leur est commun à toutes (moins toutefois à la troisième variété des mâles du troisième groupe), qui est le premier article des antennes jaune ; si nous joignons à cela la parfaite ressemblance de mœurs et de manière de vivre, il est impossible de ne pas reconnaître que tous ces individus ne sont que des variétés d'une même espèce.

L'harmonie qui règne parmi ces insectes vivant sur la

même plante et uniquement occupés de la grande et sublime fin de la conservation de l'espèce, est bien digne de notre étude. L'entomologiste qui, en explorant les montagnes des environs de Caracas, entendrait, lorsque la soif le presse, le bruit d'un torrent, courrait pour l'étancher dans ses eaux cristallines, et découvrirait sur ses bords une infinité de plantes du même genre, appartenant à la famille des Musacies, tribu des Héliconiées. L'aspect et la forme des feuilles de ce végétal l'engageraient à en cueillir une pour lui servir de coupe ; mais quelle serait sa surprise, lorsqu'en détachant le cœur de la plante, il verrait dans sa profondeur, alignées les unes derrière les autres, les différentes variétés que nous venons de décrire. C'est alors qu'il surprendrait leur tranquille et secrète fécondation, et en voyant que cet insecte ne sort jamais de sa retraite, il le croirait jaloux ou honteux d'avoir des témoins de sa fécondation et lui donnerait avec justice le nom de *pudique*.

C'est donc cette plante qui croît sur le bord des torrents que l'on nomme *Guanasna* (Musacée, tribu des Héliconiées) qui sert d'habitation à toutes les variétés de cette espèce. Que l'on ne croie pas cependant qu'elles se tiennent sur les feuilles à découvert ; non, elles ne se trouvent jamais que dans le cœur de la plante, dans la feuille centrale roulée sur elle-même comme un cornet, à peine cette feuille vient-elle à s'ouvrir un peu que l'insecte arrive et s'introduit jusqu'à la tige : il commence à ronger son bord interne, toute la chlorophyle et la matière aqueuse, et la laisse réduite à l'état de dentelle, les nervures seules étant épargnées. Quelquefois on ne rencontre que deux individus dans chaque feuille, d'autres fois on en trouve jusqu'à dix parmi lesquels il n'y a qu'un ou deux individus femelles. Ils sont immobiles,

les pattes cachées, et, quand on les touche, ils restent un instant comme morts, après quoi ils commencent à mouvoir. C'est sur cette plante qu'ils restent toute la journée.

En voyant ces différentes variétés de couleur, je me suis décidé à consacrer quelques jours à l'étude ce Coléoptère. Je les ai mis pour cela dans des flacons fermés ou j'avais eu le soin d'introduire des feuilles de la plante. J'ai été assez heureux pour être témoin de leur fécondation qui s'opère tranquillement sans que rien ne viennent la troubler. Le mâle se place sur la femelle où il demeure dans une immobilité parfaite de une à trois minutes, pendant ce temps on ne peut découvrir en lui le moindre mouvement qui puisse faire croire qu'il est vivant ou qu'il éprouve quelque plaisir dans cet acte. Il semble que toute la vie se concentre dans les organes générateurs. Après cela le mâle commence à se mouvoir pesamment et avec lenteur, se séparant peu à peu de la femelle, qui reste tranquille encore quelques secondes. Alors ils commencent tous les deux à manger les feuilles, comme je l'ai dit plus haut. Cet acte se répétant souvent dans la journée, je fus porté à me demander si un seul accouplement était nécessaire pour la fécondation des insectes, ou s'il en fallait plusieurs? Les observations que j'ai pu faire, non seulement sur cet insecte, mais sur beaucoup d'autres Coléoptères, qui m'ont tous présenté la même répétition de l'acte copulatif, m'ont porté à croire que dans chaque accouplement il y avait un certain nombre d'œufs fécondés, et que cet acte se renouvelait autant de fois qu'il était nécessaire pour féconder tous les œufs que la femelle pondait pendant la durée de son existence à l'état parfait.

Je n'ai pas de données suffisantes pour avancer mon opinion

comme un axiome, cependant mes observations la rendent très probable.

C'est fondé sur cette observation que j'ai divisé les variétés de cette espèce en trois groupes ; mais l'on ne doit pas en conclure que les femelles d'un groupe ne puissent être fécondées par les mâles d'un autre groupe. Cette espèce plus qu'aucune autre nous offre l'exemple de la polygamie dans certains Coléoptères.

Pour assigner une femelle à un groupe, je me suis basé premièrement sur la prédilection des mâles d'un groupe pour les femelles de ce même groupe, secondement sur le nombre de fois plus considérable que je les ai surpris se fécondant.

Ainsi mettant dans un flacon, des mâles du premier et des femelles du deuxième ou du troisième, *et vice versa*, j'ai vu que la fécondation avait lieu, mais si je mettais un couple du premier groupe, un du deuxième et un du troisième, chaque mâle recherchait la femelle de son groupe ; pour vérifier l'exactitude de cette prédilection, j'ai eu le soin de mettre dans les flacons des individus récoltés dans des localités différentes, de plus, j'introduisais un couple appartenant à un groupe et des femelles appartenant à un autre groupe, et, après les avoir bien mélangés, je voyais que le mâle recherchait toujours la femelle de son groupe pour la féconder.

C'est donc à la vue de ces faits que j'ai établi mes divisions ; elles sont basées sur des phénomènes naturels. Du croisement entre les différents groupes (qui doit être rare) est résulté cette variété de coloration dans les différents individus que nous avons décrits, mais nous devons observer que

les insectes des deuxième et troisième groupes sont plus rares que les autres, et, si ce croisement était une loi naturelle, il est indubitable que les variétés se multipliraient indéfiniment, et que toutes les années nous en verrions de nouvelles.

Il y a cinq ans que je recherche cet insecte et n'ai jamais trouvé que les variétés qui forment les trois groupes dont je viens de m'ocuper; ce croisement ne peut donc être considéré que comme une de ces anomalies de la nature que nous observons souvent dans les insectes.

C'est sur la même plante, en compagnie de l'espèce qui fait le sujet de ce travail, que se rencontre l'*Arescus cephalotes,* Chevrolat.

Ces deux *Arescus* sont propres aux climats chauds, froids, et tempérés; on les rencontre pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, leur nourriture est toujours la même; ainsi sur les bords de la rivière Catuche, au nord de Caracas, à 1041 varas au-dessus du niveau de la mer, dans le village d'Hatillo, à une plus grande élévation encore, dans les vallées d'Aragua (climat chaud) moins élevé que Caracas et sur les hauteurs de Bucaral (climat froid), à 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ils vivent sur la même plante, et ont les mêmes habitudes; jamais je n'ai rencontré un seul individu qui contrariât cette règle.

SUR LES MŒURS ET L'ANATOMIE

DE LA

MICRALYMMA BREVIPENNE.

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 28 Septembre 1857.)

L'intérêt qui s'attache à l'étude anatomique et physiologique des insectes, redouble quand on se trouve en présence des conditions d'existence spéciales qui sont le partage d'un petit nombre d'entre eux. Pendant deux années consécutives j'ai observé au Havre la *Micralymma brevipenne.* On sait que ce petit *Staphylinide* offre le curieux phénomène d'une vie passée, tantôt à l'air libre de l'atmosphère, tantôt sous les vagues pendant tout le temps que dure la pleine mer.

Je me suis déjà occupé des insectes *sous-marins.* J'ai fait connaître dans nos *Annales* (1849, page 23, pl. II), le *Trechus (Æpus) Robinii,* espèce très voisine du *T. fulvescens,* sur lequel Audouin a publié un mémoire dans les *Nouvelles Annales du Muséum,* 1834, page 117. A cette époque (1849), je pensais qu'il était inutile d'invoquer l'endosmose et l'exosmose de Dutrochet pour expliquer la respiration de l'insecte

enveloppé d'eau et placé dans une petite bulle d'air appliquée autour de son corps.

Il me semblait suffisant d'admettre que l'insecte recouvert par la mer respire un air moins riche en oxygène et que sa respiration va s'amoindrissant de plus en plus (*loc. cit*, p. 28). Je faisais remarquer d'autre part que les animaux supérieurs (Mammifères, Oiseaux), vivent très longtemps dans un air qui ne renferme qu'une très petite quantité d'oxygène, quand on a le soin d'enlever l'acide carbonique produit continuellement par la respiration. C'est d'ailleurs la condition dans laquelle les insectes sous-marins se trouvent placés, car l'eau dissout l'acide carbonique produit dans la bulle d'air qui les environne, aussitôt que ce premier gaz s'est formé.

Mon collègue et ami M. le docteur Ch. Coquerel, en découvrant plus tard (*Note pour servir à l'Histoire de l'Æpus Robinii et Description de sa larve, Annales Soc. Ent. France*, 1850, p. 529) la larve de l'*Æpus Robinii*, a confirmé par ses observations ma manière de voir. Mon illustre maître et notre vénéré doyen M. Léon Dufour a, dans un remarquable exposé « Des divers modes de respiration aquatique dans les insectes » (*Comptes-rendus de l'Institut*, 1849, XXXIX, 703), mentionné le genre de vie sous-marin des *Blemus (Æpus) fulvescens* et *Robinii*. Il a fait connaître en outre les mœurs très curieuses du *Phytobius hydrophilus* (1) qui vit constamment immergé, sans couche d'air autour de son corps.

D'après mes nouvelles recherches, je crois aujourd'hui qu'il n'est plus nécessaire d'invoquer l'indispensable, la rigou-

(1) Je crois être sûr que cet insecte doit être rapporté au *Phytobius velatus* SCHOENNHERR.

reuse nécessité d'une atmosphère bulleuse autour de l'insecte. J'ai vu des *Micralymma* rester immobiles sous l'eau, privées de la petite bulle d'air qui les enveloppe ordinairement, car je l'enlevais avec les poils d'un pinceau très fin, et les insectes se mouvaient dès qu'ils étaient mis à l'air libre. J'ai pu en laisser quelques-uns jusqu'à cinq jours sous l'eau, et ils n'en sont point morts.

On connaît les expériences de Malpighi, de Réaumur, de M. Straus-Durckheim, etc., sur l'asphyxie des insectes (*Consid. sur l'anat. comp. des animaux articulés* 1828, 308). Cette asphyxie est très difficile (1) à obtenir. J'ai rapporté des exemples de cette difficulté dans ma note précitée sur le *T. Robinii* (p. 30). L'espèce de résurrection qu'éprouvent les insectes noyés sous l'eau, tels que les *Harpalus semiviolaceus*, *Limonius nigripes*, etc., sur lesquels j'ai expérimenté cette année, paraît moins extraordinaire quand on pense aux faits d'un autre ordre, à la *reviviscence* des *Tardigrades* des-

(1) M. le professeur Claude Bernard m'a dit que M. le professeur Biot, faisant dans un cours les expériences ordinaires de la machine pneumatique, avait placé sous le récipient une *Blatta orientalis* afin de montrer aux élèves la mort de cet animal dès que le vide serait produit. L'insecte ne parut pas succomber, loin de là, et on en conclut que la machine opérait mal et qu'il y avait une issue par où arrivait l'air. La Blatte fut laissée sous le récipient. Le lendemain on s'assura que la machine fonctionnait très bien et que l'insecte était encore vivant. On recommença, on s'obstina pour faire périr la Blatte dans le vide et on ne put jamais y parvenir. Je ne conclus pas de ce fait à l'impossibilité d'asphyxier les insectes, mais simplement à la résistance très grande qu'ils offrent à l'asphyxie sous l'eau et dans le vide. Réaumur avait constaté des faits semblables sur des chenilles.

séchés et à celle des larves de l'*Anguillule du blé niellé*, qui ont fourni à mon ami, M. le docteur Davaine, le sujet d'un mémoire plein d'intérêt (*Mémoires de la Société de biologie*, 2e série, t. III, 201, 1857).

Je vais exposer ce que je sais des mœurs de la *Micralymma*, observée à l'état de liberté, ou bien pendant que je la gardais chez moi emprisonnée dans des tubes de verre.

On trouve assez abondamment, vers la fin du mois d'août et pendant le mois de septembre, la *Micralymma brevipenne* au Cap-la-Hève près du Havre. Je l'ai capturée à cette époque et à plusieurs reprises, ainsi que sa larve et sa nymphe. Il faut attendre que la marée baisse et laisse à découvert les gros blocs de roches qui sont au-dessous des phares pour aller la chercher dans les fentes de ces roches. Deux fois seulement j'ai vu l'insecte parfait et sa larve courant hors de leur retraite ordinaire. La marche de l'insecte n'est pas très vive, il relève à peine l'abdomen si on l'inquiète et il tâche de se blottir dans la fissure qu'il habite ou sous un coquillage collé auprès. L'*Achorutes maritimus*, espèce de *Podurelle* d'un gris ardoisé, est plus hardie et se trouve çà et là en assez grand nombre. Quelle que puisse être la cause qui empêche la *Micralymma* de se hasarder hors de son gîte de prédilection, je puis assurer que celui qui la rechercherait au Havre exclusivement sur les pierres ou les roches, n'en trouverait que fort peu.

Le moyen par excellence est d'avoir un ciseau ordinaire d'ouvrier, ou de tailleur de pierres, dit ciseau à froid ; les galets qui sont beaucoup trop multipliés sous les pieds de l'entomologiste servent de marteau. Il faut chercher avec soin une fente, une fissure sur la roche que la mer vient de quitter, y introduire l'extrémité du ciseau, puis frapper

pour faire éclater la pierre et regarder vite sur les deux parties disjointes. On trouve à la fois de petits coquillages, des Annélides roulées sur elles-mêmes, des *Acariens* maritimes, des *Podurelles* et leurs œufs, enfin la *Micralymma.* Les Podurelles sont très abondantes, la *Micralymma* est plus rare, ainsi que les Acariens. Elle est en quelque sorte collée à la roche, elle se met à fuir dès qu'on veut la prendre. Le doigt ou une pince à mors très doux suffisent pour cela; c'est mieux encore de placer sous les insectes un flacon à ouverture assez grande, et dans laquelle on fait tomber rapidement tous ceux qu'on a mis à découvert.

On peut constater que la *Micralymma* qui n'exhale aucune odeur quand elle est tranquille, en répand une très mauvaise et très pénétrante dès qu'on la prend.

Je n'ai pu trouver d'autres Coléoptères dans les endroits qu'habite le *Micralymma.* J'ai cherché sous les galets et sur le sable au pied des roches ou de leurs débris, je n'ai rencontré aucun autre insecte que ceux déjà signalés. Les larves identiques prises pendant ces deux années consécutives sont donc, à coup sûr, celles de la *Micralymma,* puisqu'il n'y avait qu'elle, avec l'insecte parfait, et parce qu'en outre ce sont des larves de *Staphylinide.* J'espère qu'on partagera ma conviction à cet égard.

La larve est plus agile que l'insecte parfait.

La recherche de ces insectes n'est productive qu'à la condition de ne point ménager les coups de galet sur le ciseau et d'explorer soigneusement toutes les fissures que l'on rencontre. La récolte se fait, qu'on me passe l'expression vulgaire, à la force du poignet et à la sueur du front. On doit se hâter d'ailleurs et ne point songer à faire d'autres captures, car le flot gagne, après un laps de temps rigoureuse-

ment fixé, les rivages qu'il avait laissés à découvert. L'écume des lames vient entourer le pied des roches, les gouttes d'eau retombent sur leurs parois, le vent s'élève ou souffle avec plus de violence et entraîne vers la terre plusieurs *Muscides* qui se reposaient sur les rares fucus de la côte. Il soulève leurs ailes et elles sont impuissantes à rester accrochées par leurs tarses, elles s'envolent vers la terre. La mer a bientôt recouvert la place où les *Micralymma* se tiennent blotties et immobiles.

Dès que j'avais placé dans un tube de verre un certain nombre de *Micralymma*, en ajoutant quelques algues pour entretenir une sorte d'atmosphère marine, les insectes couraient et finissaient après avoir reconnu ce terrain nouveau pour eux, par se blottir contre le bouchon. Existait-il un espace d'un demi-millimètre vers le sommet de celui-ci et la paroi, cinq ou six *Micralymma* s'y logeaient à l'envi, s'y pressaient l'une contre l'autre. Il n'était point facile de déboucher le tube ou le flacon sans les écraser.

Quand on place l'insecte sur un plan uni, il marche assez vite et cherche à gagner un abri, il se glisse sous une feuille de papier et s'y blottit. La larve est plus vagabonde; elle court en s'appuyant sur le dernier segment du corps, prolongé ou saillant en dessous. J'ai mis dans l'eau de mer restée dans un creux de rocher, ou bien chez moi dans un verre, les larves et les insectes parfaits. Ils s'abritent, ne font plus de mouvement et attendent qu'ils puissent être à découvert.

La larve n'exhale pas d'odeur particulière, mais l'insecte parfait en répand une très pénétrante, très forte relativement à sa petite taille. J'ai cherché avec un soin minutieux, à voir s'il faisait saillir un appendice à l'extrémité de l'ab-

domen, je n'en ai aperçu aucun destiné à cet usage. J'ai vu, au plus, une très petite goutte de matière sourdre près de l'orifice anal quand je pressais l'abdomen. L'organe produisant cette odeur m'est resté inconnu, malgré toutes mes recherches. Je me suis assuré que les ♂ et les ♀ la répandent également; je l'avais crue d'abord particulière à l'un des sexes, mais il n'en est rien.

J'ai gardé des larves et insectes parfaits vivants pendant huit, dix et même quinze jours, en ayant soin de renouveler les algues des tubes. Je n'ai pas observé l'accouplement, ni vu pondre des œufs.

Je vais présentement exposer dans un premier chapitre la description des trois états de la *Micralymma brevipenne.* Le deuxième chapitre sera destiné à l'anatomie de la larve et de l'insecte parfait.

CHAPITRE Ier.

DESCRIPTION DES TROIS ÉTATS DE LA *Micralymma brevipenne.*

§ 1. Larve.

(Voy. pl. II, fig. 1 à 7).

Larva *capitata, hexapoda, antennata, oblongo-elongata, piligera, grisea seu livida. Capite corneo; antennis quadri-articulatis; stemmatibus punctis quinque compositis. Segmentis corporis dorsalibus ferè coriaceis, partim obscuris; ultimo*

segmento bicaudato. Stigmatibus novem paribus. — Long. 3 mill.

Corps allongé (fig. 1), à peine élargi aux 2/3 postérieurs, presque parallèle ; composé de douze segments, la tête non comprise. Couleur brunâtre en dessus, avec les bords latéraux, les intervalles des segments et le dessous du corps plus pâles, d'un jaune grisâtre ou grisâtres. La tête et le dessus des segments présentent une résistance marquée, le dessous est mou, plus membraneux.

Tête ovale, brune, offrant un trait jaunâtre en forme d'Y à branches supérieures sinuées, allant de l'occiput sur le front, où il se bifurque, pour se rendre au delà de la base des antennes, près du labre (voy. fig. 1 et 6).

Antennes de quatre articles, le premier large et très court, le troisième le plus long, pourvu en dedans d'un appendice allongé ; le quatrième petit, avec des poils à l'extrémité (fig. 2).

Yeux très petits, paraissant formés de cinq très petits ocelles situés latéralement sur le milieu de la longueur de la tête (fig. 3, *d*).

Les *parties de la bouche* seront décrites dans le chapitre II.

Segments du corps d'inégale longueur. Les trois qui suivent la tête ou *thoraciques*, les plus grands, ayant dans leur milieu une ligne longitudinale qui fait suite à celle de l'occiput ; premier segment le plus grand de tous, ses côtés peu arrondis, angles antérieurs et postérieurs assez peu marqués. Les deuxième et troisième segments à peu près d'égale longueur, arrondis sur les côtés. Chacun de ces trois segments porte une paire de *pattes* (fig. 4), composées de cinq articles,

le premier ou la hanche, épais, arrondi, cylindrique, le deuxième très court, le troisième le plus long, le quatrième muni de poils raides, surtout en dessous et rappelant un peu une patte ravisseuse comme chez les *Mantis;* le cinquième formant un crochet ou ongle simple, légèrement recourbé, très fort.

Segments *abdominaux*, quatrième à dixième, arrondis sur les côtés; les onzième et douzième plus allongés, leurs côtés presque parallèles; le douzième terminé par deux longs appendices, articulés à leur base, obscurément formés de deux pièces (fig. 1 et 7).

Anus saillant en dessous, prolongé en bas, et formant un pseudopode (fig. 5).

Le dessus du corps offre des poils nombreux. On en trouve plusieurs rangées longitudinales sur les segments, et on observe d'autres poils divergents sur les côtés (fig. 1).

Stigmates au nombre de neuf paires. La première est exactement placée sur la membrane qui unit le segment prothoracique au segment mésothoracique; les deuxième, troisième, quatrième paires sur les quatrième, cinquième, sixième segments, sur les côtés, un peu en avant du milieu. Les cinquième, sixième et septième paires sur les septième, huitième, neuvième segments sur les côtés, exactement au milieu de leur longueur; enfin les septième, huitième et neuvième paires sur les dixième et onzième segments, un peu au delà du milieu (fig. 7).

M. Westwood a décrit *(Notes upon subaquatic Insects, with the description of new genus of British Staphylinidæ. — Magazine of Zoology and Botany conducted by* Jardine, Selby and Johnston, II, 124, 1838), une larve qu'il a rap-

portée (1) à la *Micralymma Johnstonis*, qui n'est autre que la *M. brevipenne* de Gyllenhal. L'habileté, le rare talent d'observation du savant entomologiste anglais, sont un sûr garant qu'il a dessiné ce qu'il a vu. Les dessins de M. Westwood sont signés par lui. On ne peut croire qu'il aurait méconnu ou altéré des caractères de cette larve, lors même qu'il n'aurait eu à sa disposition que des individus ou desséchés, ou raccornis par une liqueur conservatrice.

Les figures de la larve, des parties de sa bouche et des pattes données par M. Westwood diffèrent beaucoup de celles que j'ai représentées moi-même. Ceci me portait, *à priori*, à penser que nous avions eu chacun sous les yeux une larve différente. Si j'ai regretté de n'avoir rencontré au Havre que la *Micralymma brevipenne*, je suis heureux présentement de cette circonstance, car l'insecte auquel elle se rapporte ne peut être douteux.

Or, il faut remarquer que sur les côtes d'Angleterre on trouve à la fois, dans les mêmes lieux, et les *Micralymma* et les *Æpus*; on est naturellement porté à se demander si la larve figurée par M. Westwod ne serait point celle d'un

(1) Voici les paroles de M. Westwood : « Hence I feel but little hesitation in regarding these larvæ and pupæ as those of *Micralymma Johnstonis*, *loc. cit.*, 131. » Plus tard, dans son *Introduction to modern classification of Insects*, I, 169, 1839, nous trouvons : « Dr Johnston of Berwick-upon-Tweed has communicated to me specimens of the larvæ (fig. 16, 15) and pupæ (fig. 16, 16) of a Staphylinideous Insect, which I have not the least hesitation in considering as those of *Micralymma Johnstonis* (having been found in company with that species far below highwater mark on the sea coast), and of which I have published figures and descriptions in the *Mag. Zool. and Bot.*, vol. II. »

Æpus. La réponse est facile à faire, puisque mon cher ami et collègue M. le docteur Charles Coquerel a décrit la larve de l'*Æpus Robinii* Laboulbène, prise par lui à Brest, dans l'anse des gardes marines, où il n'a pas vu une seule *Micralymma*. Comparons la planche IV du *Magazine of Zoology and Botany*, 1838, à la planche XVI, n° III des *Annales de la Société entomologique de France*, 1850, et nous trouvons qu'il existe plus que de la ressemblance entre les larves représentées en Angleterre et en France, c'est presque, sinon complétement, de l'identité.

La forme de la tête, des parties de la bouche, des pattes sont les mêmes. La tête est énorme, les mandibules sont crochues, très aiguës avec une dent interne, avancée, aiguë, recourbée, les mâchoires ont un lobe interne de deux articles (M. Coquerel dit : mâchoires portant deux palpes de trois articles, mais la figure rectifie l'erreur du texte, p. 532). La lèvre offre des palpes triarticulés, etc.

Concluons de tout ceci que la larve décrite par M. Westwood est celle d'un *Æpus*, probablement du *fulvescens* et non celle de la *Micralymma*. Je crois qu'on devra rectifier sur les catalogues des larves la citation de M. Westwood, qu'Erichson, MM. Chapuis et Candèze, M. Jacquelin-Duval avaient adoptée.

Pour mieux faire juger cette question, je donne fig. 1, A, le calque de la larve figurée dans le *Mag. Zool. and. Bot.*, pl. IV. fig. 2, par M. Westwood, dont j'apprécie infiniment les travaux. Les parties de la bouche sont représentées fig. 3, C, une patte fig. 4, D.

Notre larve est manifestement celle d'un *Staphylinide*, mon savant ami M. Perris le pense comme moi-même. Je n'exposerai pas ici les raisons qui étayent mon opinion,

renvoyant, entre autres, aux larves de cette famille déjà décrites par mon ami, dans son admirable travail sur les *Insectes du pin maritime* (voy. *Ann. Ent. Fr.*, 1853, pl. XVII, et surtout fig. 44). Je ferai remarquer encore l'analogie de ma larve du Havre avec celle de l'*Oxytelus sculptus* GRAVENHORST, décrite par MM. Chapuis et Candèze (*Catalogue des larves de Coléoptères*, p. 60, pl. II, fig. 2). Elles ont toutes les deux des machoires à lobe interne fixe, non articulé, et une lèvre inférieure semblable.

§ 2. NYMPHE.

(Voy. pl. II, fig. 8 et 9).

NYMPHA *nuda, obvoluta, oblonga, grisea seu luteo-albida; capite oculto, inflexo. Thorace setis duabus longissimis antice, lateribus quinque minutis. Abdominis lateribus nec non apice setis longissimis instructis.* — Long. 2 1/2 mill.

NYMPHE d'un jaune grisâtre, avec de très longs poils sur la tête et les côtés de l'abdomen, offrant repliées sur elles-mêmes les formes des diverses parties de l'insecte parfait.

Tête penchée sur la poitrine, tout à fait cachée et fléchie sous le prothorax.

Yeux et extrémité des mandibules brunâtres.

Antennes dirigées en arrière sur la première paire de pattes.

Prothorax débordant la tête en haut, pourvu en cet endroit de deux poils très longs, à base élargie ou placés sur des mamelons, et de plusieurs autres (cinq au moins) sur les

côtés. *Fourreau* des ailes très petit. *Mésothorax* et *métathorax* bien visibles en arrière.

Pattes à jambes fléchies sur les cuisses, leurs tarses étalés longitudinalement.

Abdomen divisé en sept segments, le dernier appendiculé, pourvu de quatre longs poils, chacun des autres ayant pareillement un poil très long sur les côtes. Tous ces poils à base mamelonnée. On remarque en avant une ombre brunâtre transversale sur l'antépénultième segment. Elle est peut-être accidentelle, mais elle est évidente dans la nymphe observée.

Je n'ai eu qu'une seule nymphe pour faire cette description, je n'en ai pas pu obtenir l'éclosion, et j'ai dû la mettre dans l'alcool après l'avoir décrite.

M. Westwood (*loc. cit.* pl. IV, 1838) a figuré une nymphe qu'il regarde comme appartenant à la *M. Johnstonis.* Elle se rapproche beaucoup de celle que j'ai observée. Elles offrent toutes les deux ces poils allongés de la tête et de chaque segment abdominal, mais je n'ai pas vu les deux appendices terminaux très saillants et détachés de l'abdomen, représentés par le savant entomologiste anglais (voyez pl. II, fig. 8, E et 9, F).

Les fourreaux des ailes sont très petits, autre preuve en faveur de la ressemblance des deux nymphes observées en Angleterre et au Havre. On remarquera cependant la position des antennes et la forme différente des segments abdominaux.

Je n'oserais pas affirmer ici, comme pour la larve déjà décrite, la différence très marquée des objets observés. J'espère

qu'on fera à ce sujet de nouvelles recherches. Peut-être sur la larve et la nymphe décrites par M. Westwood, la nymphe seule appartient-elle à la *Micralymma brevipenne*.

J'ai donné, fig. 8, F, et 9, F, le calque de la nymphe figurée par M. Westwood (*Mag. Zool. and Bot.* Pl. IV, fig. 3).

§ 3. INSECTE PARFAIT.

(Voy. Pl. III, fig. 27).

Omalium brevipenne GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 234 (1810).

Micralymma Johnstonis WESTWOOD, Mag. of. Zool. and Bot. II, 130 (1838).

M. brevipenne ERICHSON, Gen. et Spec. Staphyl. 820 (1840).

M. brevipenne FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Franç. I, 625 (1856).

Nigrum, subnitidum, dense breviter pubescens; capite, thorace, elytris abdomineque creberrime reticulosis. Os piceum. Mentum distincte reticulosum, fulcrum labii mento sesqui brevius, membranaceum, exsertum, apice late rotundatum. Caput depressum; fronte clypeoque foveolis binis impressis. Stemmata minutissima. Pronotum planiusculum; angulis omnibus obtusis; linea media longitudinali, subelevata, levi. Elytra longitudine pronoti, parce punctata, apice singula leviter rotundata. Abdomen crebrius punctulatum. Pedes nigro-picei. — Long. 2 à 2 1/3 mill.

Le nom du genre *Micralymma* a été donné par M. Westwood qui l'a formé de *μικρος parvus* et *καλυμμα tegmen.*

J'ai emprunté presque textuellement cette description à M. Schiœdte (*Ueber die Gattung Micralymma, in Linnea entomol.* I, 162, 1846). Je l'ai toutefois mise en rapport avec les observations que j'ai faites sur les insectes pris au Hâvre.

On sait que M. Schiœdte a décrit (*loc. cit.*, 163) une deuxième espèce de *Micralymma* à laquelle il a donné le nom de *brevilingue*, et qui provient du Groënland, où elle a été trouvée sous la mousse dans des tombeaux par le capitaine Holbœll. Elle diffère de la *M. brevipenne*, principalement par la pièce intermédiaire de la lèvre inférieure non saillante, de telle sorte que le menton cache la base des palpes labiaux. Sa taille est plus petite, sa forme plus allongée, un peu convexe. Les antennes sont plus épaissies, ainsi que les palpes maxillaires. Les stemmates sont situés sur une ligne placée en arrière des yeux, loin de leur bord postérieur. Les élytres sont un peu plus longues que le corselet. Le corps est à peine visiblement réticulé, le menton lisse, etc.

Cette espèce vivrait à l'air libre, bien différente en cela de la *M. brevipenne.*

—

CHAPITRE II.

ANATOMIE DE LA LARVE ET DE L'INSECTE PARFAIT.

§ 1er. Larve.

(Pl. ii, fig. 3 et 6).

Tube digestif de la longueur du corps, droit, ou presque droit.

Les *diverses parties de la bouche* offrent la forme suivante :

Labre arrondi sur les côtés et largement échancré au milieu, bord corné avec six à huit longues soies (fig. 3).

Mandibules fortes, allongées, assez aiguës à l'extrémité, courbées, concaves au côté interne avec plusieurs dents bien marquées en cet endroit (fig. 3, *a*).

Mâchoires avec un lobe interne fixe, irrégulièrement triangulaire, ayant des poils disposés en dent de peigne et un palpe externe de trois articles; le premier gros et long, le deuxième plus petit, le troisième étroit, de la longueur du premier (fig. 3, *b*).

Lèvre inférieure avancée, menton subarrondi au bord antérieur; pièce intermédiaire ayant un peu la forme d'un sablier supportant les palpes labiaux (fig. 3, *c*); languette très petite, munie de deux poils. Palpes de deux articles, le premier élargi et court, le deuxième grêle et deux fois plus long.

Œsophage peu allongé, arrondi, s'ouvrant dans le ventricule chylifique sans jabot ni gésier intermédiaire (fig. 6. *b*).

Ventricule chylifique pas très allongé, droit, ou sans flexuosités, cylindrique. Surface lisse, dépourvue de papilles (fig. 6, *c*).

Vaisseaux hépatiques au nombre de quatre, insérés à l'extrémité du ventricule, leur extrémité libre, en cœcum, peu renflé (fig. 6, *c*).

Gros intestin sans dilatation cœcale marquée, rempli d'une pulpe noirâtre ou brunâtre (fig. 6, *f*).

Anus très saillant, froncé sur les bords (fig. 6, *h*).

J'ai eu à ma disposition une douzaine de ces larves. J'en ai disséqué la moitié. J'ai été heureux de déposer les autres dans la belle collection de larves de mon cher et savant ami M. Edouard Perris.

§ 2. Insecte parfait.

Tube digestif. (Pl. iii, fig. 15 à 22). Les diverses parties de la bouche présentent :

Un *labre* (fig. 16) ou lèvre supérieure, coriace, transversal, trois fois aussi large que long, largement échancré en avant dans toute sa longueur, pourvu en cet endroit de longs poils ; à côtés largement arrondis.

L'épistôme qui lui fait suite est membraneux, transversal, très étroit.

Les mandibules (fig. 17 et 18), peu allongées, en pointe

un peu mousse à l'extrémité, arquées, aplaties, larges, convexes extérieurement, concaves à leur partie interne et supérieure, ayant une membrane ciliée près de leur base depuis le milieu environ de leur longueur, et terminées par une surface élargie. Mandibule droite (fig. 17), unidentée à l'extrémité, ayant au milieu du bord interne une dent marquée. Mandibule gauche (fig. 18) bidentée au sommet, la deuxième dent située en haut.

Mâchoires (fig. 19) cornées, pen avancées, lobe interne terminé par un crochet, son bord à poils élargis et recourbés; lobe externe obscurément de trois articles, le dernier membraneux, poilu. Les palpes maxillaires de trois articles: le premier très court; le deuxième renflé à l'extrémité, allongé; le troisième le plus long (fig. 19, *a*), son extrémité obliquement et légèrement tronquée.

Lèvre inférieure (fig. 20) composée de trois parties, le menton, la pièce intermédiaire, la languette.

Menton transversal (fig. 20, *a*).

Pièce intermédiaire membraneuse (fig. 20, *b*), élargie, arrondie, recouvrant en dessous une partie seulement de la base des palpes labiaux. Ceux-ci de trois articles, les deux de la base larges. Ils sont tous cornés, ainsi que leur base qui est irrégulièrement trapézoïde, échancrée en haut (cette base insérée sur la pièce intermédiaire).

Languette (fig. 20, *d*), à lobes irrégulièrement arrondis en avant, sinués en dedans, rapprochés, ayant leur ensemble à un peu près cordiforme. Paraglosses paraissant sur le bord externe des lobes de la languette, ciliées.

Œsophage assez court (fig. 5, *b* et fig. 21), très visiblement pourvu de poils roux situés dans son intérieur et dirigés de

haut en bas. Si ces poils n'étaient pas placés plutôt vers le haut, je verrais là nettement un *gésier*, mais j'admets son existence comme rudimentaire.

Ventricule chylifique allongé (fig. 15, *c*), un peu recourbé, entièrement recouvert dans toute son étendue de papilles allongées, creuses, de diverticules en doigt de gant.

Vaisseaux biliaires au nombre de quatre (fig. 15, *d*, *d*), à contenu légèrement violacé ; extrémité terminée en cœcum (fig. 22) à peine renflée.

Intestin grêle un peu recourbé sur le gros intestin, à parois épaisses, peu allongé (fig. 15, *e*).

Gros intestin assez dilaté dans la partie du colon (fig. 15, *f*), renfermant une pulpe verdâtre. Ses parois offrent l'apparence de colonnes charnues, musculeuses, perpendiculaires.

Anus superposé à l'orifice génital, soit pénien, soit vulvaire.

Appareil de la génération male et femelle (fig. 23 à 26, etc.). L'*appareil générateur* ♂ est le premier à examiner. Il est constitué par :

Les *testicules* (fig. 23, *a*, *a*), dont la forme est quadrilobée, composés de quatre capsules spermatiques venant s'insérer sur un *canal* déférent, assez long (fig. 23, *b*).

Les *organes annexés* (vésicules séminales Léon Dufour) sont au nombre de deux paires (fig. 23, *c*, *c*), l'une plus petite, à deux branches convergentes, formant une sorte de parenthèse, l'autre plus allongée et flottante, repliée. Leurs connexions sont rendues par la fig. 24. Ils m'ont paru s'in-

sérer sur le canal déférent comme les deux canons d'un fusil double, par deux orifices rapprochés.

Je ne donne pas le nom de vésicules séminales en toute assurance à ces glandes, parce que je doute qu'elles renferment du sperme élaboré. Je crois plutôt, par analogie avec ce que j'ai déjà constaté (*Recherches sur les appareils de la digestion et de la reproduction de l'*Anthaxia manca. — *Archives entomologiques de M. Thomson*, I, 225, 1847), qu'elles contiennent une humeur propre à fluidifier ou à servir d'une manière quelconque à l'élaboration du sperme.

Les *deux réservoirs* situés en haut du canal éjaculateur après la réunion des deux canaux déférents et de leurs annexes me paraissent plutôt des réservoirs séminaux. M. Léon Dufour désigne ces organes, sous le nom de vésicules séminales principales. Ce sont elles qui concourent à former le canal éjaculateur.

Le *canal éjaculateur* (fig. 23, *d*), formé de la réunion des deux canaux déférents et de ceux des organes ci-dessus, est résistant, élastique. Il commence aux deux dilatations déjà signalées, devant renfermer le vrai sperme élaboré ; il vient se rendre à un *pénis dur*, corné, dont l'extrémité livre passage à une véritable *verge* membraneuse, terminée elle-même par une sorte de *gland* bien marqué.

Le *pénis* ou *verge* (fig. 23 et 25) offre sous l'étui corné deux *appendices* articulés très près l'un de l'autre et qui s'écartent ou se rapprochent pour embrasser l'étui corné de la verge (fig. 25, *g*). On comprend très bien que l'armure copulatrice ♂, introduite fermée dans les organes de la ♀, s'y développe ainsi que je l'ai figurée (fig. 25), et assure, de la sorte, avec cette espèce de forceps, l'acte de la reproduction.

Outre le pénis, l'armure génitale comprend d'autres pièces terminant l'abdomen du ♂ et dont nous parlerons plus tard longuement.

La dissection de l'armure génitale du mâle est ardue ; j'ai, après un grand nombre d'essais, acquis la certitude que sous le sixième segment portant une paire de stigmates (voy. pl. II, fig. 10) on trouve un segment formant un anneau presque complet (pl. II, fig. 11) fendu en arrière, où il est muni en haut de deux apophyses (fig. 12). Il résulte de cette disposition que ce segment peut s'élargir au besoin et revenir ensuite sur lui-même. En dessus, il existe (fig. 11, *c*) une pièce glissant sous lui, c'est une lame en triangle arrondi, ciliée, formant le dernier demi-segment supérieur. On trouve enfin, en dessous, pour couvrir la partie fendue du grand segment (fig. 12, *d*), une lame moins large que la première et pourvue des deux longs poils qu'on voit à l'abdomen des ♂. Cette lame est située, je le répète, en dessous et recouvre la fente du segment (fig. 13, *d*).

Ainsi donc, la verge et son étui corné pourvu des deux branches de son forceps glissent dans un segment fendu en dessous et pourvu de deux lames, l'une supérieure terminant l'abdomen, l'autre inférieure munie de deux longs poils.

Par la pression des doigts, l'abdomen laisse échapper le pénis, qui se recourbe en haut, dont les branches du forceps s'écartent, et on voit la verge elle-même faisant saillie et le plus souvent coudée à angle presque droit (pl. III, fig. 25, *h*).

L'*appareil générateur* ♀ (fig. 26) est très simple. Il se compose de deux *ovaires* (fig. 26, *a*, *a*) formés par la réunion de six gaînes ovigères allongées renfermant un, ou

au plus, deux ovules. Le premier est gros, le deuxième est très petit ou invisible. Les gaînes s'insèrent sur des *calices* latéralement et au sommet de chaque trompe.

Les *trompes* (fig. 26, *b*, *b*) sont assez courtes et convergent pour former un *oviducte* dont la partie supérieure renflée doit servir de *poche copulatrice* (fig. 23, *c*).

Le *receptaculum seminis* (capsule séminale) est arrondi et forme un réservoir résistant, blanchâtre, pourvu d'un tube excréteur (fig. 23, *d*).

Le *vagin* fait suite à l'oviducte, sans ligne de démarcation tranchée.

L'*armure génitale* ou *copulatrice* ♀ (fig. 14 et 26) se compose d'un long tube membraneux attaché au sixième segment abdominal (voy. fig. 14) rentrant sur lui-même, formé de membranes plissées en travers, et terminé par deux appendices de deux pièces, ou articles, le premier très gros et très long, le deuxième très petit, surmonté d'un long poil (fig. 26, *b*, *b*). Il offre dans son intérieur un tube trachéen latéral et une plaque en V irrégulier un peu cornée, jaunâtre, rudiment d'un demi-segment dorsal (fig. 14 et 26, *a*).

§ 3. REMARQUES.

Les difficultés qu'on rencontre pour disséquer la *Micralymma* sont fort grandes. Le corps est résistant et on a de la peine à l'attaquer parce qu'il fuit sous le scalpel. J'ai eu recours à plusieurs moyens pour le fixer. La gomme ne peut le retenir, il s'y imprime puis s'en détache à la moindre

traction, quand elle est sèche. La cire est bonne, mais elle dessèche les viscères par le calorique dégagé quand elle est liquide. J'ai éthérisé l'insecte, je l'ai placé sur un vernis siccatif.

Une lancette fine, dite à langue de serpent, des aiguilles à cataracte très tranchantes m'ont principalement servi. Je me suis bien trouvé pour apprécier certains détails, après avoir laissé l'insecte dans une atmosphère d'éther ou de chloroforme, d'arracher soit la tête ou l'abdomen, en tout ou en partie, soit l'armure génitale, etc. On attire ainsi au dehors, soit l'œsophage ou le ventricule, ou bien le canal déférent et les vésicules séminales, soit l'oviducte ou d'autres organes attachés à la partie arrachée et dont on saisit mieux de la sorte les connexions ou les détails.

Je ne me flatte point d'avoir fait un travail sans défauts, mais j'indique les précautions que j'ai prises pour arriver à connaître la véritable forme des organes internes et pour éviter des erreurs trop faciles à commettre.

J'ai enfin placé dans des verres de montre, sous l'eau, puis dans d'autres liquides, alcool, huile, essence de térébenthine, etc., les divers organes. J'ai pu de la sorte apprécier quelques détails qui sont difficiles à constater par les moyens ordinaires.

Voici les points principaux que j'ai cru devoir discuter ou faire remarquer au sujet de l'anatomie de la *Micralymma*.

LARVE.

J'ai vu des *ocelles* de chaque côté de la tête (voy. pl. II,

fig. 3, *d*). Je crois qu'il en existe cinq de chaque côté. Ce nombre a été vérifié par M. Perris.

Les *antennes* ont positivement quatre articles, le troisième est muni en dedans d'un appendice.

La forme de la *lèvre* est remarquable. Elle n'offre pas la complication de celle de l'insecte parfait. On voit nettement la pièce intermédiaire portant les palpes labiaux de deux articles et la languette terminant le tout, sans paraglosses.

Les stigmates sont placés comme d'ordinaire, il en existe neuf paires (voy. fig. 7); la première est sur la membrane du premier et du deuxième segment ou proto-mésothoracique. Ils répondent à des trachées uniquement tubuleuses.

Erichson a recherché ce que devenaient ces stigmates des larves dans les insectes parfaits en même temps que la métamorphose des divers segments de leur abdomen; or, le nombre des segments abdominaux est de neuf chez les larves de Coléoptères, tandis qu'il y en a sèpt, au plus, dit-il, chez les insectes parfaits. Il en manque deux chez ces derniers, et pour les retrouver le professeur de Berlin a proposé l'explication suivante. L'un des segments de la larve est venu former le premier segment dorsal de l'abdomen (qui est en réalité un huitième segment) de l'insecte parfait et l'autre segment de la larve vient former une partie de la région dorsale du métathorax de l'insecte développé. Ces deux segments portent des stigmates chez la larve et l'insecte qui en provient. De là leur analogie (voy. Erichson, *Archives* II, 1846).

Cette idée est ingénieuse, mais le segment de la région métathoracique de l'insecte parfait, comparable au segment médiaire des Hyménoptères, est-il réellement thoracique

ou abdominal? Je me propose de reprendre prochainement cette question sur un gros insecte, le *Buprestis gigantea*.

Munie de cet appareil respiratoire complet, comme chez une autre larve quelconque de la même famille, la larve de la *Micralymma brevipenne* reste sans asphyxie sous l'eau pendant le reflux de la mer. Ce fait, en apparence si extraordinaire, doit être rapproché des expériences de Malpighi, de Réaumur, de Lyonet, etc., qu'il rappelle sans leur être identique (voy. la note, p. 75). On sait que le premier de ces observateurs éminents n'avait pu asphyxier sous l'eau les chenilles du ver à soie (*Bombyx mori*) ; Réaumur, après avoir vérifié ce fait, avait expérimenté au moyen du vide de la machine pneumatique sans pouvoir tuer des chenilles qu'il y avait placées (*Mémoires sur les Insectes*, t. I[er], 3[e] mémoire). Lyonet avait pu laisser plusieurs heures une chenille dans le vide « Sous le récipient dont il avait pompé l'air, sans qu'elle en parût aucunement incommodée, ni que cela eût mis pendant ce temps ou après aucun obstacle à ses mouvements, et même ensuite à sa transformation. » (Lyonet, *Œuvres posthumes, dans Mémoires du Muséum*, t. XIX, p. 78.)

Les *pattes* sont comme dans toutes les larves de *Staphylinides* connues jusqu'à ce jour terminées par un ongle simple. Cet ongle a pu contribuer à induire M. Weswood en erreur. Il est prouvé aujourd'hui que l'*Æpus Robinii* et le *Cillenum laterale* proviennent de larves dont les pattes ont un seul ongle terminal. (Voy. Fairmaire, *Ann. Soc. Ent. France*, 1852, 673.)

Insecte parfait.

J'ai jugé inutile de donner une description détaillée de la

Micralymma brevipenne, page 86, parce que cet insecte est aujourd'hui suffisamment connu d'après les travaux de Gyllenhal, Westwood, Erichson, Schiœdte, etc. Je désire seulement appeler l'attention sur les points qui suivent.

Extérieur du corps. Tête. MM. Westwood et Erichson n'avaient pas remarqué les deux *stemmates* ou yeux lisses qui se trouvent dans la *M. brevipenne* en arrière du front sur le vertex, suivant une ligne qui passerait derrière les yeux. Les deux stemmates sont très apparents à un grossissement convenable et à la lumière réfléchie. Ils ont l'aspect de deux petits points brillants, de deux petites perles noires. Ils le sont encore plus si on a séparé la partie supérieure de la tête, l'épicrâne, de la boîte inférieure, et si on l'a placée entre deux plaques de verre dans le baume du Canada ou la térébenthine. Ces deux stemmates sont alors comme deux petits cercles parfaitement transparents, tandis que les parties voisines ont une opacité prononcée.

Il y a enfin une circonstance de préparation qui m'a fait penser que *peut-être* il existe un troisième stemmate placé en avant des deux autres sur la ligne médiane et encore plus petit. J'ai placé dans le baume du Canada une *Micralymma* récemment éclose, j'ai obtenu ainsi une magnifique préparation que je conserve et où les moindres détails se voient bien mieux que dans l'insecte très coriace et brun. Mais ce stemmate, s'il existe, est, je le répète, plus petit, moins appréciable encore que les deux autres, sur l'existence desquels il ne peut exister aucun doute.

Thorax. Le stigmate antérieur ou proto-mésothoracique est très évident, le deuxième ou méso-métathoracique doit exister chez la *Micralymma*, puisque Erichson l'a vu et signalé dans les grandes espèces de *Staphylinides (Gen.* et

Species Staphylinorum, page 14, 1840). Je ne puis l'apercevoir convenablement. Mais le troisième, quoique caché par les élytres, est assez facile à mettre en évidence par l'arrachement de ces organes.

Abdomen. Le nombre des demi-segments abdominaux supérieurs est de huit, portant tous des stigmates; le premier très petit est entièrement caché sous les élytres (1).

En outre, il existe un neuvième segment placé en majeure partie sous le huitième, qu'il déborde et qui est visible chez le ♂. Ce neuvième segment est suivi par une lame arrondie en dessus qui forme un dixième demi-segment. Je les ai décrits et figurés en parlant de l'armure génitale mâle, qui est fort singulière et ressemble peu à celle des autres *Staphylins.* (Voy, Erichson, *loc. cit.* 12.)

Les stigmates abdominaux sont au nombre de sept paires, sans comprendre dans ce nombre le stigmate *thoraco-abdominal*, qui est pour moi un troisième stigmate thoracique. Ils sont exactement situés près de la membrane qui unit les

(1) Ce premier segment est celui qu'Erichson regarde comme étant formé par un des segments surnuméraires de la larve.

Le nombre des segments abdominaux donne lieu à de grandes contestations. Il y a souvent plus de demi-segments en dessus qu'en dessous, et il est très difficile de les compter sur les petites espèces. Je dis ici ce qui est; je constate, je n'explique pas. Il y a certainement un grand intérêt à comparer les faits, à connaître les nombres divers des demi-segments et à les rapporter à un type. Quant au *segment médiaire* situé contre le métathorax, il est peu visible dans la *Micralymma.* On ne peut décider d'après cet insecte s'il doit être regardé comme un demi-segment thoracique ou bien abdominal, mais par analogie, je suis pour cette dernière opinion. (Voyez une note de M. J. Duval, *Genera des Staphylinides,* p. 1.)

demi-segments supérieurs et inférieurs. Leur petitesse est fort grande ; leur forme est arrondie. Ils sont très apparents sur la préparation dont j'ai parlé, leur péritrème est corné, arrondi.

M. Westwood avait trouvé cinq articles à tous les tarses de la *M. Johnstonis*. Erichson admettait ce même nombre. M. Schiœdte, dans sa note sur le genre *Micralymma* (*loc. cit.*, 160) ne donne que quatre articles aux tarses antérieurs. Je puis affirmer qu'il en existe cinq comme aux tarses intermédiaires et postérieurs. Il y a un article épais et court à la base, suivi de trois autres lobes et du dernier, avec deux crochets lisses en dessous (fig. 28). Le premier article n'est pas constitué par un prolongement de la jambe sur lequel les autres articles seraient posés. Il est lui-même articulé à sa base. Mon cher ami M. Léon Fairmaire a contrôlé ces détails sans idée préconçue, et il partage mon opinion.

Organes internes. Quelques particularités sur l'appareil digestif me paraissent dignes d'être mentionnées.

On sait combien est recommandable le travail précité de M. Schiœdte sur le genre *Micralymma*. Ce savant entomologiste a figuré avec soin les diverses parties de la bouche. Je ne suis en désaccord avec lui que sur peu de points. Le labre de l'insecte parfait est représenté (pl. 4, fig. 2, *f*) par M. Schiœdte avec des expansions membraneuses, une antérieure bilobée et deux latérales, M. Westwood avait indiqué aussi un labre arrondi en avant en trois lobes. Je dois dire que j'ai examiné le labre sur les insectes dans l'alcool et sur d'autres desséchés, et je n'ai vu que ce que j'avais constaté et dessiné au Havre, à l'état frais. Je ne nie pas que les expansions membraneuses existent, je dis seulement que je ne les ai pas vues. Loin de croire à mon infaillibilité et plein

d'estime pour les travaux de savants recommandables, je me défie de mon résultat et je regrette de n'avoir pas constaté ces expansions que j'ai vues d'ailleurs sur d'autres espèces, entre autres le *S. olens.* Le trait figuré au labre de la larve (pl. II, fig. 3) a l'air d'ailleurs de borner une expansion membraniforme.

M. Schiœdte indique huit poils à la partie antérieure du labre. M. Westwood, plus généreux, en a mis dix-huit à dix-neuf dans son dessin. Je crois que la vérité est qu'il y a un grand nombre de poils parmi lesquels huit ou dix plus longs que les autres.

M. Schiœdte dit expressément que les mandibules sont inermes. Il figure (*loc. cit.*) la mandibule droite de la *M. brevilingue*, sans dent saillante. M. J.-Duval dit comme M. Schiœdte : « mandibules mutiques intérieurement. » (*Genera des Col. d'Europe. Staphylinides*, p. 67.) Or, il existe une dent très évidente au milieu de la mandibule droite, au bord interne de la *M. brevipenne.* La mandibule gauche n'en a point, cela est vrai, mais ce caractère n'en est pas moins inexact.

La membrane finement ciliée des mandibules ne m'a pas offert les brosses de poils que M. Schiœdte a figurées. Il existe simplement une membrane ciliée.

Enfin la languette sur laquelle on discutera encore, et que M. Kraatz vient d'étudier récemment (*Zur Terminologie der Paraglossen*, in *Berliner Entomol. Zeitschrift, Band.* I, 1857), m'a paru composée de trois pièces. Je partage l'avis de MM. Schiœdte, Jacquelin-Duval et Kraatz à ce sujet. Je ne pense pas qu'on doive admettre avec Erichson une pièce uniquement formée par le support coriace ou corné des palpes labiaux. Il est d'ailleurs assez singulier qu'Erichson

qui a distingué cette pièce ne l'ait pas représentée dans son *Genera et Species des Staphylinides*.

En comparant les figures que je donne pour les organes buccaux de la *Mycralymma brevipenne* avec ceux que M. J. Duval représente chez le même insecte, on trouvera quelques légères différences. (Voy. *Gener. Staphyl.*, pl. XXIV, fig. 118, *a*, et 118, *b*.) Je crois que ces différences viennent de ce que M. J. Duval n'a eu à observer que des insectes desséchés.

Le *tube digestif* est droit dans la larve, plus long dans l'insecte parfait. Les mandibules de la première sont arquées et plus dentées au côté interne. Le ventricule chylifique n'est point papillaire, la pulpe du gros intestin est brunâtre. Ces caractères indiquent qu'elle est plus carnassière que l'insecte parfait, que sa nourriture est purement animale et séjourne peu de temps dans le tube digestif. La pulpe verte de l'intestin de l'insecte parfait indique un régime plus végétal.

Les *vaisseaux biliaires* sont terminés en cœcum à peine renflé (pl. II, fig. 6, *d*, *d* et pl. III, fig. 15, *d*, *d*) sur la larve et l'insecte parfait. J'en ai acquis la preuve répétée. J'ai vu une fois un petit filament, un prolongement dont j'ignore l'usage terminant un des vaisseaux hépatiques de l'insecte parfait. Je l'ai figuré sans y attacher d'autre importance (pl. III, fig. 22).

Organes génitaux. Les capsules spermifiques sont remarquables par leur forme quadrilobée. C'est dans leur intérieur que doivent se former les Spermatozoïdes, mais je n'en ai pas eu la preuve, je n'ai point fait l'histologie de cet organe dont j'ai eu beaucoup de peine à reconnaître les formes et les connexions.

Il m'a semblé que les deux vésicules séminales, les deux tubes ainsi nommés par M. Léon Dufour s'ouvraient côte à côte sur le canal déférent.

Le trait le plus remarquable de l'appareil générateur ♂, est la dilatation du canal éjaculateur à son origine. Il y a là un réservoir et peut-être une poche contractile destinée à la projection de la liqueur séminale.

La disposition des gaînes ovariennes uniloculaires et la simplicité du conduit des œufs sont ordinaires chez les Staphylins. Remarquons la plaque en V de l'oviducte, vestige du neuvième segment abdominal du ♂.

Il est bien extraordinaire que la *Micralymma* répande une odeur très forte sans que l'organe qui la produit soit gros ou au moins possible à trouver.

L'appareil respiratoire interne se compose, chez l'insecte parfait comme chez la larve, *de trachées* uniquement *tubuleuses* ou élastiques. Elles ne sont point très multiptiées. On comprend très bien l'absence de ballons aériens chez un insecte absolument aptère et d'un genre de vie si singulier. Les *Staphylinus olens* et *maxillosus* qui volent n'ont également que les mêmes trachées, ainsi que je l'ai constaté. Il est vrai que le vol n'est pas chez ces insectes un exercice habituel.

Le *système nerveux* ne m'a rien offert de spécial ou digne d'être noté. Les ganglions destinés aux organes générateurs sont volumineux.

Le *tissu adipeux splanchnique* est d'un blanc de lait, granuleux. Son abondance est assez considérable, mais non excessive.

Pour terminer nos remarques sur cet insecte, nous compa

rerons son organisation viscérale à celle des *Staphylinides* dont l'anatomie est déjà connue.

Remarquons les poils œsophagiens. Ces poils ont été signalés dans le *Staph. politus* par Ramdohr, dans les *S. cæsareus* (*erythropterus*), et tous les *Staphylinides* disséqués par M. Léon Dufour (*Ann. Scienc. nat.* 1re série III, 219). J'ai montré dans le gésier du *S. olens* des séries de poils (*Ann. Ent. France,* 1850, XLVIII et 1852, 337), mais dans tous ces Staphylinides, ces poils forment les parois d'un vrai gésier.

Le ventricule chylifique est très papillaire dans la *Micralymma.* On trouve qu'il l'est aussi dans le *S. politus* (Ramdohr, *Abhandlung ueber die Verdauungs werkzeuge*, etc., pl. III, fig. 6). Tous les autres insectes de cette famille disséqués par M. Léon Dufour ont des papilles ventriculaires plus ou moins saillantes, *St. olens, cæsareus (erythropterus* Fab), *maxillosus, punctatissimus.* Les *Pæderus riparius* et *ruficollis* les ont à peine marquées.

Les testicules sont oblongs et mamelonnés (multicapsulaires) dans les *St. olens, cæsareus, maxillosus, punctatissimus.* Ils ont la forme d'un sac arrondi dans les *Pæderus* (Voy. L. Dufour, *Ann. Scienc. Nat.* VI, 162, pl. V, fig. 4 à 9). Ces *Staphylins* ont deux paires de vésicules séminales, les *Pæderus* trois paires. Le *Staphylinus olens*, fig. 4, a le canal déférent renflé à son origne comme la *Micralymma.*

Enfin les ovaires ont six gaînes ovigères. Nous en trouvons le même nombre aux *Staphylinus maxillosus* d'après M. Léon Dufour (*Ann. Scienc. Nat.* VI, 436); les *Philonthus varius* et *Pæderus riparius* d'après M. Stein (*Vergleichende An. und Phys. der Ins. Die weiblichen Geschlechtsorgane der Kæfer).* Les *St. olens* et *punctatissimus* ont seulement trois

gaînes ovigères (Léon Dufour). L'*Oxytelus rugosus* en présente dix (Stein). Le *Boletobius atricapillus* douze (Stein).

Le *receptaculum seminis* n'est pas toujours simple comme dans la *Micralymma,* il offre des formes plus compliquées dans les *Pæderus riparius*, *Tachyporus chrysomelinus, Tachinus rufipes* (Stein).

M. Lacaze Duthiers n'a point parlé de l'armure génitale ♀ des Staphylins, dans son travail sur ces armures chez les insectes Coléoptères (*Ann. des Scien. Nat.*, 3e série, XIX, 1853), mais M. J. Duval a décrit avec soin, suivant son habitude, celles du *S. maxillosus,* tant mâle que femelle (*Introduction au Genera des Coléoptères d'Europe,* CXI et CXII).

M. Stein a représenté l'extrémité de l'abdomen chez les ♀ des *S. erythropterus* (ou *cæsareus?*), *Tachinus rufipes, Pæderus riparius*, *Philonthus varius*, *Myrmedonia canaliculata (loc. cit.*, pl. III, fig. 7, 11, 12, 14 et 15).

Il faudrait employer le crayon pour faire l'exposé comparatif de ces dessins, j'aime mieux y renvoyer qu'en donner un aperçu toujours incomplet.

Les gaînes ovigères de la *Micralymma* ne renfermaient pas d'œufs, mais une pulpe blanchâtre. La plupart des figures données par les auteurs n'indiquent pas, non plus, des œufs dans les gaînes. On doit remarquer le fait prouvé aujourd'hui de la grosseur relative des œufs des *Staphylinides* et leur petit nombre.

Explication des figures des planches II *et* III.

Pl. II.

Fig. 1. Larve grossie de la *Micralymma brevipenne* GYLLENHAL, et, à côté d'elle, à droite, mesure de sa grandeur naturelle.

A. Larve figurée par M. Westwood comme étant celle de la *M. Johnstonis* et, à gauche d'elle, mesure de sa grandeur naturelle.

2. Antenne gauche d'une larve de *M. brevipenne,* très grossie, ainsi que toutes les figures qui suivent.

B. Antenne droite de la larve figurée par M. Westwood.

3. Parties de la bouche d'une larve de *M. brevipenne* : *a*, mandibule droite; *b*, mâchoire gauche; *c*, lèvre inférieure; on distingue en dessus le labre et une ligne sinuée indiquant des expansions membraneuses, 3, *d*, ocelles.

C. Parties de la bouche figurées par M. Westwood.

4. Patte de la larve de la *M. brevipenne;* elle est terminée par un ongle unique, robuste.

D. Une patte de la larve figurée par M. Westwood.

5. Dernier segment abdominal vu de profil pour montrer le prolongement anal, faisant l'office de pseudopode chez la larve de la *M. brevipenne.*

6. Appareil digestif de cette larve: *a*, tête; *b*, œso-

phage; *c*, ventricule chylifique; *dd*, vaisseaux hépatiques; *e*, intestin grêle; *f*, gros intestin; *g*. dernier segment abdominal; *h*, anus.

7. Côté gauche du corps de la même larve, très grossie, pour mettre en évidence la position des stigmates; *a*, premier stigmate ou protoméso-thoracique.

8. Nymphe très grossie de la *Micralymma brevipenne*, vue par la face ventrale, et, à côté d'elle, à droite, mesure de sa grandeur naturelle.

E. Nymphe figurée par M. Westwood comme étant celle de la *M. Johnstonis*.

9. La même nymphe vue par la face dorsale.

F. Nymphe figurée par M. Westwood vue de même par la face dorsale. Entre ces deux nymphes (*E, F*) mesure de leur grandeur naturelle.

10. Abdomen très grossi de la *Micralymma brevipenne* ♂ à l'état parfait, montrant en *a* un dernier segment terminé par deux longs poils.

11, 12, 13. Parties composant le segment *a* de la figure précédente. Les figures plus grossies : 11, *b* segment en demi-anneau, ouvert par derrière, ayant en avant une lame *c* qui le termine en glissant sous lui. 12, le même segment en demi-anneau *b* vu en arrière avec la lame *d*, qui le complète et terminée par deux longs poils. Ces trois pièces *b*, *c*, *d*, font partie de l'armure génitale ♂. 13, lame *d* représentée séparément.

14. Dernier segment abdominal ♀, avec le prolonge-

ment membraneux de l'armure génitale ♀. *a*, plaque en V, un peu coriace, ambrée, indice d'un demi-segment supérieur; *bb*, appendices terminaux vulvaires.

Pl. III.

Fig. 15. Appareil digestif de la *Micralymma brevipenne* ♀, à l'état parfait.

a, Tête ayant quatre impressions et, entre le bord postérieur des yeux à réseau, deux stemmates très visibles (peut-être un troisième entre ceux-ci et plus en avant); *b*, œsophage; *c*, ventricule chylique garni de papilles; *dd*, vaisseaux hépatiques; *e*, intestin grêle; *f*, gros intestin; *g*, derniers segments abdominaux.

16. Labre suivi en arrière d'un épistôme membraneux, très étroit. Le labre est très grossi, ainsi que les autres parties de la bouche.

17. Mandibule du côté droit de la bouche.

18. Mandibule du côté gauche.

19. Mâchoire droite; *a*, palpe maxillaire.

20. Lèvre inférieure; *a*, menton; *b*, pièce intermédiaire; *c*, palpes maxillaires, et leur support coriacé; *d*, languette et ses paraglosses visibles sur les côtés qu'elles recouvrent, ciliés intérieurement.

Fig. 21. Œsophage, pour montrer la disposition de ses poils internes, dirigés en arrière et en bas.

22. Terminaison d'un vaisseau hépatique.

23. Appareil de la génération du mâle.

aa, Testicules 4-lobés ; *b*, canal déférent ; *cc c'c'*, ensemble des glandes annexes (vésicules séminales Léon Dufour) ; *d*, canal éjaculateur renflé à son origine en *e* ; *f*, pénis avec un étui corné, son forceps *g*, la verge *h*.

24. Figure schématique montrant la disposition des divers canaux déférents et excréteurs avant l'origine du canal éjaculateur. Mêmes lettres que pour la figure 23.

25. Ensemble du pénis ou verge du mâle.

f, étui corné ; *g*, forceps ; *h*, verge proprement dite terminée par une sorte de gland *i*.

26. Appareil de la génération de la femelle.

aa, gaînes de l'ovaire, monoloculaires ou biloculaires ; *bb*, trompes ; *c*, poche copulatrice (vésicule séminale) ; *d*, *receptaculum seminis* et son canal ; *e*, oviducte ; *f*, armure génitale (voy. fig. 14).

27. *Micralymma brevipenne* ♀, dessinée au trait, pour montrer la disposition générale des diverses parties du corps et les stigmates abdominaux.

28. Tarse antérieur gauche de cet insecte.

29. Tarse intermédiaire.

30. Tarse postérieur.

31. Un des deux ongles terminant chaque tarse. Il est lisse en dessous avec une seule dent près du point d'articulation.

32. Portion d'une élytre pour montrer la fine réticulation transversale et la ponctuation pilifère qu'offre le corps de cette *Micralymma.*

NOTE

SUR UN

ORTHOPTÈRE NOUVEAU.

Par M. Alexandre YERSIN.

(Séance du 9 Décembre 1857.)

Pterolepis alpina.

(Pl. 4, nº I, fig. 1 à 9.)

Vert d'herbe en dessus, plus pâle en dessous et sur la face. De chaque côté une bande noire de la cavité antennaire à l'extrémité du corps, interrompue dans son milieu sur l'abdomen. Antennes jaunes à la base, brunes au sommet, plus courtes que le corps. Pronotum sinué sur les côtés, rugueux, ponctué en dessus, recouvrant les élytres; celles-ci jaunes sur les bords, à disque noir. Pattes couleur de cuir.

♂. Dernier segment dorsal de l'abdomen échancré; lame sur-anale triangulaire; cercis arqués en dedans et terminés en pointe aiguë; lame sous-génitale ample échancrée; angles antérieurs noirs.

♀. Oviscapte presque aussi long que le corps, un peu courbé en dessus à pointe aiguë; lame sous-génitale légèrement échancrée au sommet.

Habite les sommités des Alpes.

Longueur ♂, 16 à 18 millimètres ♀, 20 à 22 millimètres.

L'insecte que je décris présente, pendant la vie, les caractères suivants :

Vert en dessus, beaucoup plus pâle sur les côtés et en dessous.

Tête verte en dessus, de l'occiput au front; plus pâle sur la face et les côtés; yeux noirâtres; une bande de la même couleur remplit la cavité antennaire, en avant des yeux, et se prolonge en arrière derrière ces organes jusqu'au pronotum. Cette bande est quelquefois bordée de jaune en dessus. Vertex convexe, un peu avancé et brusquement resserré entre les antennes en un tubercule assez large, déprimé à angle droit sur les côtés et séparé du front par un sillon transverse. Face presque verticale ou peu déclive, parsemée de points enfoncés, peu serrés et visibles à la loupe. Ocelle du milieu du front distinct et de couleur brune. Antennes plus courtes que le corps daus les deux sexes, jaunes à leurs bases, brunes au sommet, annelées de noirâtre du milieu à l'extrémité. Yeux orbiculaires, peu saillants. Tous les palpes couleur de cuir; dernier article des maxillaires un peu plus long que chacun des deux précédents, finement velu, un peu renflé et tronqué à l'extrémité. Dernier article des palpes labiaux légèrement obconique.

Pronotum (fig. 3) plan en dessus, légèrement convexe en avant sur la tête et en arrière sur les élytres dans le ♂ ; entièrement plan dans la ♀. Les côtés latéraux brusquement réfléchis à angle droit, tellement que les bords du dos sont presque carénés dans les trois quart postérieurs ; bord antérieur recouvrant l'occiput légèrement sinué ; bord postérieur un peu arrondi; les côtés rabattus échancrés et distinctements rebordés. Dessus du pronotum vert, rugueux, ponc-

tué ; carène médiane distincte dans la moitié postérieure, à peine indiquée dans la partie antérieure. Deux sillons transverses, l'antérieur légèrement arqué, le postérieur bien distinct, formé de trois lignes droites, représentant un demi-hexagone ouvert en avant. Entre les deux sillons et un peu de côté traces d'un troisième; enfin vestiges d'un ou deux replis transversaux au point où la partie postérieure du pronotum devient convexe. Les côtés rabattus, trapézoïdes, un peu ponctués en avant entre les sillons transverses, lisses dans les autres parties ; une bande sombre commence derrière les yeux et s'avance vers le bord postérieur en passant au noir. La partie marginale et tout le sommet du lobe latéral d'un blanc verdâtre, passant au jaune dans les individus secs.

Elytres du ♂ (fig. 1, 3 et 6) ne dépassant que peu les bords du pronotum ; la partie visible jaune, rugueuse, ponctuée. Sous le pronotum, disque des élytres noir ; organe stridulant distinct; le miroir de chaque élytres d'un gris plus ou moins jaunâtre. Elytres de la femelle rudimentaires, éloignées l'une de l'autre, ne dépassant que peu les bords latéraux du pronotum, et de couleur jaune.

Les côtés du mésothorax et du métathorax avec une large bande noire en partie recouverte par les élytres et occupant la moitié supérieure des flancs. Ouverture latérale du prothorax (fig. 3, *a*) grande, verticale, longue, étroite et arrondie à ses extrémités.

Antepectus (fig. 4, *a*) trilobé ; lobes latéraux courts, terminés chacun par une épine peu saillante, inclinée en arrière ; lobe médian petit, semi-lunaire, arrondi en avant et coupé

droit transversalement en arrière. — *Mésopectus* (fig. 4,*b*) plus large que long, également trilobé ; les deux parties latérales triangulaires, à sommet médiocrement aigu et dirrigé en arrière, lobe médian court, large, cordiforme, avec un sillon longitudinal profond. — *Métapectus* (fig. 4, *c*) semblable au mésopectus, plus large, les lobes latéraux moins aigus, sillon longitudinal du lobe médian moins profond.

Toutes les pattes vertes, pâles en dessus, finement pubescentes. Au-dessous des hanches antérieures une épine un peu arquée. Toutes les cuisses mutiques : les quatre antérieures peu renflées, bicarénées en dessous. Le *tympanum* des jambes antérieures indiqué par une cavité longitudinale étroite et profonde, bordée extérieurement de brun noirâtre. Trois séries d'épines sur les mêmes jambes : deux internes et une externe, cette dernière de trois épines. Quatre séries d'épines aux jambes médianes ; le plus souvent à l'extérieur la série antérieure de 2 épines et la postérieure de 4. Cuisses postérieures de grandenr moyenne, longues de 12 millimètres dans le mâle, de 13 dans la femelle, assez renflées, noires sur les côtés et au-dessous du genou, qui est rarement entièrement de cette couleur. Jambes postérieures de la longueur des cuisses, grêles, tachées de noir sur les côtés à leur base. Quatre rangées d'épines, les deux des carènes postérieures noires à leur pointe et plus fortes que les autres ; épines apicales un peu crochues et de couleur pâle. Le premier article des tarses postérieurs un peu plus long que les deux suivants, avec les deux lobes basilaires inférieurs à peine de la moitié de la longueur de l'article.

Abdomen caréné sur la ligne médiane, légèrement ponctué en dessus avec une bande noire sur chaque flanc, ordinaire-

ment interrompue vers le milieu dans le ♂. Chez la ♀ cette bande est quelquefois réduite à une tache sur les côtés du premier et des deux derniers segments. Sur le dos de l'abdomen ordinairement trois séries longitudinales de taches rosées séparées par d'autres noires, toutes ces taches placées au bord antérieur de chaque segment et visibles seulement chez les individus à abdomen distendu. Lame dorsale du dernier segment abdominal du ♂ (fig. 5, *a*) couleur de cuir, profondément échancrée et déprimée au milieu (1); lame suranale *(b)* triangulaire avec un sillon longitudinal médian peu profond. *Cercis* du ♂ couleur de cuir (fig. 5, *c*) courts, velus, courbés en dedans à leur sommet qui se termine en pointe aiguë, courte, un peu crochue et entièrement glabre. Lame sous-génitale du ♂ (fig. 5, *d* et fig. 7) grande, plus longue que large, tricarénée, profondément échancrée au sommet en deux lobes terminés chacun par un stylet court, les bords de la lame sous-génitale et les stylets finement pubescents; ordinairement une tache noire plus ou moins étendue aux angles antéro-latéraux de la lame. Oviscapte de la ♀ long de 11 à 14 millimètres (2), la base de la couleur des pattes, le sommet quelquefois légèrement enfumé, inerme, un peu recourbé en dessus et terminé en pointe assez aiguë. Cercis de la femelle courts, droits et velus. Lame sous-génitale de la ♀ (fig. 8. *a*) courte, plus large que lon-

(1) Dans les individus desséchés ou conservés dans l'alcool, l'échancrure paraît occuper toute la longueur de la lame et la diviser en deux parties complétement distinctes.

(2) Chez les individus vivants, l'oviscapte égale en longueur l'abdomen de la femelle ; en séchant, le corps se contracte assez pour que l'oviscapte soit aussi long que le thorax et l'abdomen réunis.

gue, échancrée à son sommet en deux lobes médiocrement prononcés et obtus.

L'insecte en se desséchant passe peu à peu au brun sale, particulièrement sous le ventre et sur les flancs, le dos conserve une couleur verdâtre plus ou moins prononcée, mais toujours plus sombre que sur l'animal vivant. Les cercis, que l'insecte porte habituellement écartés à leur pointe, comme le montrent les figures une et cinq, se rapprochent et finissent par se toucher à leurs sommets, aussi la lame sous-génitale fait-elle saillie au delà de l'abdomen, tandis qu'elle ne dépasse pas les cercis sur l'individu vivant.

Les larves, ou insectes non encore arrivés à létat parfait présentent les caractères suivants:

Même coloration générale que celle décrite ci-dessus .Tête et poitrine de même forme. Pronotum plus lisse, marqué de points enfoncés épars et d'autant plus nombreux et profonds que la larve est plus avancée en âge ; les côtés rabattus moins sinués sur leurs bords, à surface plus plane que dans l'insecte parfait. Sur les côtés du métathorax et non recouvertes par le pronotum, vestiges d'ailes sous forme d'une petite lame demi-circulaire, dans les larves les plus jeunes ; triangulaire dans celles plus âgées ; chez toutes attachée aux flancs par son bord inférieur. Les rudiments des élytres entièrement recouverts par la partie postérieure du pronotum. Pièces terminales de l'abdomen du ♂ à peu près de même forme que dans l'insecte parfait; dernière lame dorsale moins échancrée ; cercis moins arqués, échancrés à leur sommet de manière à présenter une épine interne d'autant plus forte que l'insecte est plus près de sa dernière mue et une seconde épine apicale et externe à peine distincte et qui s'efface en

raison du développement de la première. Lame sous-génitale peu différente de celle de l'insecte parfait; les stylets relativement plus courts et plus épais. Oviscapte, dans les jeunes larves de ♀, représenté par deux lames contiguës, horizontales, assez larges, atténuées à leur sommet en forme de stylets et dépassant plus ou moins l'extrémité de l'abdomen. Ces organes ressemblent bien plus à la lame sous-génitale du mâle qu'à un oviscapte. La forme conique des cercis chez les femelles et les larves munies de ces singulières lames, et la comparaison avec d'autres larves ♂ du même âge, ne permettent pas de douter que ces appendices ne soient bien les premiers rudiments de l'oviscapte. Cet organe apparaît sous sa forme ordinaire et composé de six lames verticales dans les larves plus âgées; il ne diffère alors de celui des femelles à l'état parfait que parce qu'il est plus court et plus droit.

Sur le conseil de M. L. Brisout de Barneville, j'ai rapporté cette Locustide au genre *Pterolepis*; la forme de sa tête et de sa poitrine et son pronotum plan en dessus le rapprochent en effet de ce genre tel que l'a circonscrit M. Fischer Fr.; toutefois l'aspect général de cet insecte, ses pattes postérieures fortes et courtes, toutes ses cuisses mutiques, certains vestiges de stries transversales sur le pronotum en font peut-être un passage entre le genre *Orphania* et le genre *Pterolepis*. Je dois ajouter que l'insecte dont on vient de lire la description est le seul de ce dernier genre que je connaisse en nature, aussi ne puis-je préjuger de ses affinités que sous toute réserve. Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, cette espèce nous paraît pouvoir se distinguer de toutes celles du même genre par la carène médiane de son pronotum indiquée dans toute sa longueur, par sa cou-

leur verte et par la forme des cercis du ♂ et de l'oviscapte de la ♀.

M. L. Brisout m'a communiqué un ♂ unique de cette espèce recueilli en 1853 par M. Guérin-Méneville à la montagne de Faillefeu (Basses-Alpes), en France ; il ne diffère de ceux très nombreux que j'ai vus vivants que par sa taille un peu plus forte. Les *Pterolepis* qui ont servi à ma description proviennent des sommités des Alpes voisines de Morcles, le village le plus élevé du canton de Vaud. Cette espèce se trouve particulièrement pendant les mois d'août et septembre au-dessus des chalets de Rosseline et de Laux et sur la montagne de Fally à une élévation supérieure à 2,000 mètres. Dans cette région le *Pterolepis Alpina* se rencontre en compagnie du *Pezotettix frigida*, Bohem. et de quelques autres Orthoptères qui se voient aussi à une moindre élévation, tels que le *Pezotettix Alpina* Kol., le *Gomphocerus Sibiricus*, L., le *Decticus brachypterus*, L., etc.

J'ai eu chez moi quelques individus vivants des deux sexes, j'en ai profité pour recueillir les observations suivantes sur leurs mœurs.

Le *Pterolepis Alpina*, mange volontiers du pain, des insectes morts Diptères ou Orthoptères ; il s'attaque aussi aux matières végétales et paraît avoir une prédilection marquée pour la tige des Plantains. Comme les Grillons, et probablement la plupart des Orthoptères, ce *Pterolepis* boit avidement les gouttes d'eau qu'il rencontre sur l'herbe, surtout lorsqu'il a été un certain temps privé de ce liquide.

Cette Locustide aime à s'exposer de flanc aux rayons du soleil en ayant soin d'abaisser, en la couchant sur le sol, la patte postérieure qui pourrait projeter ombre sur l'abdomen. En se réchauffant l'animal prend des mouvements vifs et

décidés qu'il n'a pas à l'ombre. Il paraît aussi tenir tout particulièrement à la propreté de ses antennes et de ses tarses ; chacun de ces organes est fréquemment amené dans la bouche où il est enlacé et brossé par les mâchoires article par article. Je n'ai pas remarqué que cet insecte donnât les mêmes soins aux autres parties des pattes et du corps.

La marche est aisée avec les six pattes ; le saut n'est pas fréquent et toujours peu étendu. Le mâle grimpe facilement le long du verre à vitre ; la femelle essaie en vain de l'imiter, car le poids de son corps paraît y mettre un obstacle absolu.

Lorsque des individus des deux sexes se rencontrent, le mâle s'élance brusquement sur la femelle, la renverse sur son dos, saisit fortement l'abdomen de sa compagne vers l'avant-dernière plaque ventrale, en même temps il se place en quelque sorte à cheval sur l'oviscape, la tête regardant le bout de cet organe, par conséquent opposée à celle de la femelle. Au bout d'un instant cette dernière se replace sur ses pieds et c'est alors le mâle qui se trouve sur son dos, toujours cramponné à l'oviscape qu'il mord avec ses mâchoires en même temps qu'il le frappe de petits coups avec ses palpes. L'abdomen du mâle fixé, comme nous l'avons dit plus haut, près de l'extrémité de celui de la femelle est agité pendant quelques minutes de mouvements violents et étendus pendant lesquels il m'a semblé qu'il soulevait peu à peu et refoulait en avant la lame sous-génitale de la femelle, puis au moment de l'introduction du corps fécondateur l'agitation de l'abdomen du mâle change subitement de caractère et l'on n'aperçoit plus que de légères et rapides contractions et dilatations. Huit ou dix minutes après leur rencontre les deux insectes se séparent ; le mâle pour striduler, la fe-

melle pour s'exposer aux rayons du soleil en se retournant jusqu'à ce qu'elle ait trouvé une position qui lui convienne et dans laquelle elle demeure longtemps dans une complète immobilité.

Dans l'accouplement, le mâle a engagé un spermatophore volumineux entre la lame sous-génitale qui demeure élevée et la base de l'oviscape. Le corps fécondateur est informe, mamelonné, de couleur laiteuse et de consistance molle; il s'agglutine aux corps avec lesquels il entre en contact. Il ne m'a pas été possible de voir les spermatozoïdes dans le seul spermatophore que j'ai pu examiner et qui était déjà en partie desséché.

Le jour où est morte l'unique femelle que j'ai élevée, j'ai observé que dès le matin ses mouvements étaient lents, même au soleil, et elle paraissait indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle. Chaque fois qu'un mâle arrivait dans son voisinage, il s'en approchait vivement, la frappait avec ses antennes, puis passait outre comme s'il se fût aperçu de son état maladif. Le même mâle venant à rencontrer une larve de son espèce et de son sexe, s'élançait immédiatement sur elle, en stridulant, la renversait sur son dos et en saisissait l'abdomen avec ses cercis exactement comme si cette larve eut été une femelle. Au bout d'une ou deux minutes les insectes se sont séparés sans autre incident.

Les mâles ne stridulent qu'au soleil, rarement lorsqu'ils sont seuls, mais toujours pendant et après l'accouplement régulier avec une femelle ou une tentative illégitime avec une larve (1). La stridulation se compose d'une seule note

(1) Les tentatives d'accouplement entre les mâles à l'état parfait et les larves du même sexe sont très fréquentes chez le *Pterolepis Alpina*.

fortement trillée et d'une si faible intensité qu'elle ne s'entend qu'autant que l'on est placé auprès de l'animal. On peut ainsi voir les deux élytres légèrement soulevées et agitées pendant deux à quatre minutes comme par un frémissement rapide. Après un court silence la note se répète de nouveau pendant un temps égal au premier, s'interrompt, recommence, et ainsi de suite un nombre de fois variable.

Je n'ai pas vu pondre la femelle et n'ai pu me procurer l'œuf; j'ignore également quand a lieu l'éclosion; toutefois si l'on tient compte de l'époque de l'apparition des insectes parfaits et de la longueur des hivers sur les hautes Alpes, on est conduit à admettre, comme probable, que l'œuf passe la saison rigoureuse en terre et que le développement complet de l'animal s'effectue du printemps à l'automne.

Explication de la planche 4e, no 1

Fig. 1. Le ♂ du *Pterolepis Alpina*, grandeur naturelle.

2. La ♀ id. id.

3. Profil du thorax du ♂. — *a*. Ouverture latérale du prothorax.

4. Poitrine. — *a*. Antépectus. — *b*. Mésopectus. — *c*. Métapectus.

5. Extrémité abdominale du ♂ vue en dessus. — *a*. Dernier segment dorsal de l'abdomen. — *b*. Lame

sur-anale. — *c*. Cercis. — *d*. Lame sous-génitale.

6. Elytres du ♂. (Le pronotum est enlevé.)

7. Lame sous-génitale du ♂ vue en dessous.

8. Extrémité abdominale de la ♀ vue en dessous. — *a*. Lame sous-génitale.

9. Oviscapte de la ♀ grossi (1).

(1) Les termes *antépectus*, *mésopectus* et *métapectus* employés dans la note de M. Yersin, correspondent à ceux de *prosternum*, *mesosternum* et *metasternum* qui sont plus usités. L. Brisout.

OBSERVATIONS

SUR LES

LÉPIDOPTÈRES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

(Le Vernet.)

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 9 Septembre 1857.)

Vernet-les-Bains compte environ 800 habitants, et est distant de Perpignan de 40 kilomètres. Situé dans la partie la plus méridionale des Pyrénées-Orientales, le village est bâti au pied même du mont Canigou, cette sentinelle avancée de la grande chaîne pyrénéenne, dont la cime a près de 3,000 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

Si Le Vernet jouit à juste titre, dans toute la France méridionale, d'une excellente réputation que lui ont value l'efficacité de ses eaux thermales sulfureuses et la douceur de son climat pendant l'hiver, ses productions en insectes de tous ordres doivent également lui attirer l'attention et l'estime des entomologistes. Aussi a-t-il été souvent visité par des coléoptéristes, qui en ont toujours rapporté d'abondantes récoltes; mais cette partie de la France avait été, jusqu'à

présent, fort délaissée des Lépidoptéristes, et, parmi ces derniers, n'avait guère reçu la visite que de quelques amateurs de nos départements du Midi, de l'infatigable Donzel, dont la vie a été si prodigieusement active et malheureusement si courte, et de notre collègue M. de Graslin qui, en 1847, explora pendant plus de trois mois les Pyrénées-Orientales et y fit deux importantes découvertes, celles de la *Chelonia hemigena* et de l'*Hadena sociabilis*. Il est à regretter que, en publiant dans nos Annales ces Lépidoptères nouveaux, M. de Graslin n'ait pas fait connaître le résultat de ses trois mois de chasses et n'ait pas indiqué les localités qu'il avait parcourues, les principales espèces qu'il y avait prises. Nous aurions eu ainsi, sur la Faune lépidoptérologique des Pyrénées-Orientales, des détails qui nous ont manqué jusqu'à ce jour et qui, fournis par un aussi excellent observateur que M. de Graslin, auraient été très utiles pour diriger ultérieurement les recherches des Lépidoptéristes tentés d'aller visiter ce beau pays.

Frappé de cette lacune, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de dresser le catalogue des Lépidoptères que six à sept semaines de chasses sérieuses et non interrompues aux environs du Vernet, pendant les mois de juin et juillet, m'ont permis de recueillir, de noter mes observations, de signaler les époques et les localités, et j'ose espérer que la Société voudra bien accueillir ce travail avec la même bienveillance qu'elle m'a déjà témoignée pour d'autres mémoires d'une nature analogue. Ce catalogue prouvera que la Faune du Vernet est très méridionale. L'exploration du Canigou, de Montlouis, de la Cerdagne française, m'aurait procuré des espèces très différentes, ainsi que je m'en suis assuré par quelques excursions faites dans ces hautes mon-

tagnes, mais retenu au Vernet par le désir d'y prendre les eaux et par l'éducation de nombreuses chenilles à la recherche desquelles je me suis plus particulièrement adonné cette année, j'ai dû renoncer aux courses lointaines et me contenter de l'exploration d'une localité beaucoup plus restreinte, mais qui ne laisse pas néanmoins que d'offrir un champ suffisamment vaste pour satisfaire le chasseur même le plus exigeant.

J'ai dit que la Faune du Vernet était très méridionale, ce qui n'empêche pas d'y rencontrer aussi la plupart des espèces des environs de Paris et du centre de la France, moins celles toutefois qui habitent les grandes forêts dont le pays est dépourvu. Si donc on ne voit pas figurer sur ma liste des Lépidoptères, tels que *Colias Edusa*, *Lycœna Corydon*, *Adonis*, et bien d'autres, il ne faut pas en conclure que ces espèces n'existent pas au Vernet, mais seulement qu'il m'a paru inutile d'en parler, parce qu'elles sont sans intérêt, et qu'elles appartiennent à la Faune générale de la France.

LÉPIDOPTÈRES

Recueillis dans les Pyrénées-Orientales

EN JUIN ET JUILLET 1857.

Papilio var. *Feisthamelii*, Dup. — Il remplace *Podalirius* et ne diffère point du *Feisthamelii* de Barcelonne, qui avait servi de type à Duponchel. Cet auteur, en publiant le *Feis-*

thametii, en avait fait une espèce distincte de *Podalirius*, mais plus tard, lorsqu'il fit paraître son catalogue méthodique, il réunit les deux espèces en une seule. Cette opinion, que M. le docteur Boisduval avait déjà émise en 1836, dans le Speciès général, fut combattue, on se le rappelle (voir *Annales Soc. ent.*, 1848), par le général Levaillant, ce qui donna lieu, en 1849 et en 1850, à d'excellentes observations de la part de MM. Boyer de Fonscolombe et Lucas, qui ne partageaient pas l'avis de M. Levaillant. Il n'est pas douteux pour moi, aujourd'hui, que *Podalirius* et *Feisthamelii* doivent être réunis, car j'ai élevé au Vernet *Feisthamelii*, et les premiers états de celui-ci sont identiques à ceux de *Podalirius*.

Le *Papilio Machaon* ne m'a offert aucune modification.

Thais var. *Medesicaste*, Hub. — J'en pris un seul exemplaire le 3 juillet, sur une montagne aride, à quelques minutes du Vernet, du côté de Sahorre. Quatre ou cinq jours plus tard j'eus l'idée d'y aller chercher la chenille, et je l'y trouvai en abondance. Cette localité, très méridionale, est la seule où j'ai rencontré l'*Aristolochia pistolochia* qui nourrit exclusivement la chenille de *Medesicaste*.

Parnassius Apollo, Lin. — Il est commun dans les montagnes et descend presque jusqu'au Vernet. On le voit voler depuis le commencement de juin jusqu'en août. J'ai rencontré des femelles très remarquables par leur teinte obscure, et j'en ai recueilli une chez laquelle le rouge des taches est remplacé par un jaune orangé vif. J'ai pris plusieurs fois la chenille sur des *Sedum* d'espèces très différentes. Cette chenille, bien connue du reste, est vorace et croît rapidement.

Parnassius Mnemosyne, Lin. — Je l'ai vue voler en assez bon nombre vers la mi-juin, en me rendant à Pla-Guillem, sur une montagne couverte de *Rhododendrums* alors en pleine floraison. La *Mnemosyne* des Pyrénées-Orientales est plus grande et plus caractérisée que celle des Alpes. La femelle, comme celle d'*Apollo*, a quelquefois une teinte très rembrunie. J'ai remarqué que la poche cornée dont le développement est si grand chez *Mnemosyne* ♀, manquait assez souvent. Cet organe, dont l'usage n'a pu être bien déterminé jusqu'à ce jour, disparaîtrait-il après l'accouplement ou après la ponte ?

Pieris Callidice, Esp. — Plateaux élevés du mont Canigou.

Pieris Daplidice, Lin. — Commune dans la vallée du Vernet.

Anthocharis Tagis, Esp. (*Bellezina*, Boisd.) — M. Guénée, qui a passé quelque temps au Vernet pendant que j'y étais, prit encore, à la fin de juin, un individu ♀ dans le ravin qui est au bas de la montagne du bois de la ville.

Anthocharis Eupheno, Lin. — Il vole pendant tout l'été et est assez commun. La chenille dure également fort longtemps : elle vit par petits groupes sur la *Biscutella dydima*. Je l'ai élevée en grand nombre, et j'ai pu observer un fait rare chez les chenilles de Diurnes, et produit sans doute par l'état de captivité ; c'est qu'elle est très carnassière et dévore avec avidité les chenilles de sa propre espèce. Celles qui se fixaient pour subir leur métamorphose et même les chrysalides récemment formées, devenaient fré-

quemment la proie des autres captives, bien qu'une nourriture fraîche et abondante ne leur manquât jamais.

Leucophasia var. *Diniensis,* Boisd. — Entièrement semblable à la *Diniensis* des Basses-Alpes, mais moins fréquente que le type *sinapis*. Chez *Diniensis* la tache apicale est toujours nettement arrêtée en forme de lunule et coupée par les nervures qui s'y détachent en blanc. Lorsque les premiers états de nos *Leucophasia* méridionales seront mieux connus, je ne serais pas surpris qu'on fût conduit à ériger en espèce la variété *Diniensis*. Ce type a également sa variété *Erysimi*.

Rhodocera Cleopatra, Lin. — Assez commune en juillet, dans plusieurs localités, mais difficile à prendre. On voit aussi voler *Rhamni*, qui est beaucoup plus rare.

Thecla acaciæ, Fab. — N'est pas très répandu. Il faut le chercher dans les endroits où il y a des buissons de prunelliers autour desquels on le voit voltiger.

Thecla æsculi, Hub. — Fort commun.

Thecla var. *Cerri,* Hub. — Le type est magnifique et vivement coloré ; il remplace *Lynceus*.

Thecla spini, Fab. — Commun.

Thecla Evippus, Illig. — Commun dans le ravin de Saint-Martin. Les femelles volent moins que les mâles et se tiennent souvent posées sur les frênes, abondants en cet endroit, qui nourrissent la chenille.

Polyommatus virgaureæ, Lin.—Commun. On prend quelquefois des mâles qui ont au sommet des ailes supérieures

trois petits points noirs comme l'*Ottomanus*. La femelle ne m'a pas paru varier.

Polyommatus chryseis, Fab. — Prairies de Montlouis, en juillet.

Polyommatus Gordius, Lin. — En juin et juillet, sur toutes les montagnes arides. — Assez commun.

Lycœna Hylas, Fab. — Assez rare.

Lycœna Eumedon, Esp. — Localités alpines.

Lycœna Escheri, Hub. — Le type est moins beau que celui de la Lozère.

Lycœna Icarius, Esp. — Rare peut-être parce que l'époque était passée. Il doit paraître dans les premiers jours de juin.

Lycœna Dorylas, Hub. — N'est pas fréquent.

Lycœna Arion, Lin. — Le type est magnifique et de très grande taille. J'ai pris trois femelles chez lesquelles les points ocellés du dessous sont beaucoup plus gros que d'habitude et oblongs au lieu d'être arrondis. M. Herrich-Schaëffer a figuré cette jolie aberration.

Nemeobius Lucina, Lin.— Localités un peu élevées.

Limenitis Camilla, Fab.

Argynnis Aglaja, Lin. — J'en ai élevé plusieurs. La chenille n'est pas très rare à Saint-Martin-du-Canigou, sous les *viola*.

Argynnis Adippe, Fab. — Cette Argynne est moins répandue que la précédente. Je l'ai élevée également. La

chenille a les mêmes mœurs que celle d'*Aglaja*, habite les mêmes localités et se cache également sous les plantes basses.

Melitœa Merope, Deprun. — Dans mon deuxième mémoire sur les Lépidoptères des Basses-Alpes, publié tome IV, série 3, de nos Annales, je disais, en parlant de *Merope*, qu'elle me paraissait n'être qu'une variété d'*Artemis*, et j'en donnais la raison. Les nouvelles observations que j'ai pu faire cette année-ci sur la *Merope* sont venues confirmer mon opinion. Le 23 juin, en faisant une ascension au Pla-Guillem, je trouvai snr un plateau très élevé, encore couvert de neige, une nombreuse famille de chenilles de Mélitées vivant sur une petite plante qui croissait dans les endroits où la neige venait de fondre et que je n'ai vue qu'en cette place (1). Je rapportai au Vernet une cinquantaine de ces chenilles que je réussis à élever presque toutes et qui, au bout de douze à quinze jours, me donnèrent des *Merope*. J'ai préparé plusieurs de ces chenilles et je les ai montrées à la Société dans la séance du 26 août dernier; elles ne diffèrent de celles d'*Artemis*, comme on a pu s'en convaincre, que par une taille plus petite et sont pour le reste entièrement semblables. Quant à l'insecte parfait, les individus que j'ai obtenus sont plus colorés tant en dessus qu'en dessous, que ceux du Valais et des Basses-Alpes ; mais il est facile de se rendre compte de cette différence de coloration, puisque l'éclosion a eu lieu au Vernet, où la température est très méridionale.

(1) Cette plante a été reconnue par M. le docteur Boisduval, à qui j'en ai remis quelques pieds desséchés, pour être la *Primula viscosa*.

Melitæa Phœbe, Fab. — Commune en juin et juillet. Elle présente parfois de jolies variations.

Melitæa Didyma, Fab. — Très commune partout. J'en ai élevé beaucoup, ce qui m'a procuré d'intéressantes aberrations, notamment des exemplaires correspondant exactement à la *Melitæa fascelis* d'Esper.

Melitœa Dictynna, Esp. — Rare.

Melitœa Deione, Hub. — Le type est très beau. Quelques femelles atteignent la taille de *Phœbe. Deione* précède *Athalia* et est plus rare que cette dernière; elle se montre de préférence dans les localités les plus chaudes. J'en ai élevé plusieurs. La chenille est différente de celle d'*Athalia*, mais se rapproche plutôt de la chenille de *Didyma*. Je l'ai trouvée constamment sur une linaire qui est, je crois, la *Monspeliensis.*

Melitœa var. *Pyronia*, Hub. — Pris un bel exemplaire le 11 juillet, dans le ravin de Saint-Martin.

Vanessa Antiopa, Lin. — La chenille est fort abondante sur les saules et peupliers, au bord des torrents.

Arge Lachesis, Hub. — C'est le plus commun de tous les Diurnes aux environs du Vernet. On le voit voler partout en abondance pendant les mois de juin et juillet. J'ai élevé la chenille; elle a beaucoup de ressemblance avec celle de *Galathea*; la chrysalide également. Celle-ci, comme la chrysalide de *Galathea*, est ornée, sur le devant de la tête, de deux proéminences noires, arrondies, qui servent sans doute à protéger les stigmates, et qui, vues à la loupe, sont profondément concaves et simulent assez bien des oreilles. Le *Lachesis* des Pyrénées-Orientales offre deux types distincts :

l'un est d'un blanc pur, et l'autre d'un blanc jaunâtre ; et ces deux types sont bien différents de celui de Montpellier. Un fait digne de remarque, c'est que *Galathea* manque complétement. *Lachesis* remplace à lui seul tous les autres *Arge*.

Erebia Cassiope, Fab.— Assez rare. Les points ocellés sont très gros.

Erebia Stygne, Ochs. — Très commun ; le mâle varie peu ; mais il n'en est pas de même de la femelle.

Erebia Evias, God. — Assez commun en juin. On commence déjà à le voir voler immédiatement au dessus de Castell.

Erebia Dromus, Fab. —Le type est fort différent de ceux des Basses-Alpes, de l'Auvergne, de la Savoie, etc. Il est fortement ocellé, marqué de grandes taches fauves chaudement colorées. Les femelles surtout sont remarquables.

Satyrus Actœa, Esp.— Commun à Saint-Martin du Canigou, en juillet. C'est, je crois, le type *podarce*.

Satyrus var. *Alcyone*, Hub. — Très commun. Remplace *Hermione*, dont il me paraît bien distinct, car *Hermione* affectionne les bois, tandis que *Alcyone* habite les rochers. *Alcyone* est en outre constamment plus petit qu'*Hermione*, Lin.

Satyrus Briseis, Lin.— Commun vers la fin de juillet.

Satyrus Eudora, Fab.

Satyrus Janira, Ochs.—Le *Janira* m'a offert un type assez remarquable. Le mâle de ce type est petit, de la taille d'*Eu-*

dora; les ailes supérieures sont ornées d'une large tache fauve qui partant du point ocellé s'étend quelquefois jusqu'au milieu du disque, comme chez le satyre *Nurag.* La var. *Hispulla*, Esp. est, au contraire, de très grande taille et vivement colorée.

Satyrus Pasiphae, Esp. — Beaucoup moins commun qu'aux environs de Montpellier. Je ne l'ai vu que sur la route du Vernet à Cornélia, où il voltige autour des buissons de ronces.

Satyrus var. *Adrasta,* Ochs. — Montlouis.

Satyrus var. *Meone*, Hub. — Bois du Vernet et autres endroits humides et ombragés.

Satyrus Iphis, Hub.— Prairies élevées de Montlouis, de la Cabanasse. N'est pas, à beaucoup près, aussi abondant que dans les Basses-Alpes, aux environs de Barcelonnette et de Larche.

Satyrus Dorus, Esp.

Syricthus alveus, Hub.

Syricthus carthami, Ochs. — Assez rare.

Syricthus serratulæ, Ramb.— Mont Canigou, en juillet.

Syricthus Sao, Hub.

Thyris fenestrina, Fab. — Sur les fleurs, vers la mi-juillet.

Sesia philanthiformis, Lasp. — Elle se pose sur les fleurs de la *Lavandula stœchas;* assez rare.

Sesia chrysidiformis, Esp. — Deux exemplaires seulement.

Pterogon œnotheræ, Fab. — J'ai trouvé la chenille sur l'*Epilobium angustifolium*, au bord du torrent du Vernet. Elle est parvenue à toute sa grosseur dans la seconde quinzaine de juillet.

Deilephila euphorbiæ, Lin. — La chenille est très différente de celles qu'on rencontre aux environs de Paris, et vit de préférence sur l'*Euphorbia characias*. Quant à l'insecte parfait, il ne diffère du type ordinaire que par une taille beaucoup plus grande qui atteint quelquefois celle du *Nicœa*.

Zygœna Sarpedon, Hub. — Commune vers le milieu du mois de juillet. Le type est très beau, grand, bien coloré, et l'anneau rouge est fort large. Cependant, j'ai trouvé trois individus complétement privés de cet anneau. J'ai pris aussi, au nombre de plusieurs exemplaires, une variété bien intéressante chez laquelle la bordure des ailes inférieures a envahi toute l'aile, comme cela se voit parfois chez *lavandulæ*, Fab., et *medicaginis*, Hub., de sorte qu'on n'aperçoit plus que quelques atomes de rouge. Cette variété de *Sarpedon* est, au type ordinaire, ce que la zygène *stœchadis*, Boisd., de Barcelone, est à la *Rhadamanthus*, d'où je serais très porté à croire que la *stœchadis* de M. Boisduval n'est qu'une modification locale de *Rhadamanthus*. Les *Sarpedon* que j'ai recueillies sont semblables à celles d'Espagne.

Zygœna Charon, Boisd.— Cette zygène n'est pas rare en juillet, aux environs du Vernet. Elle est la seule de son groupe. Du moins, je n'ai jamais rencontré *filipendulæ*, *Transalpina*, *trifolii*, *lonicerœ*, ni *hippocrepidis*, *Alpina*, *Minos*, etc. La *Charon* semble avoir pris la place de toutes

ces espèces. On trouve de temps en temps des individus à six taches comme chez *filipendulæ*, mais le caractère principal qui distingue *Charon* des espèces voisines, c'est-à-dire l'exiguïté de la troisième tache placée le plus près de la côte, ne fait jamais défaut. Cette tache est même quelquefois si petite qu'on a de la peine à l'apercevoir. La chenille, qui n'était pas encore connue, ressemble beaucoup à celle de la *Zygœna filipendulæ*. Elle a, comme cette dernière, six rangées de points noirs, dont deux dorsales et quatre latérales; cependant, les points de la sous-dorsale sont plus petits et plus arrondis. Elle vit sur les *lotus*. La coque est allongée comme celle de *filipendulæ*, mais plus jaune, plus rugueuse et presque autant sillonnée que le cocon d'*Hippocrepidis*.

Zygæna var. *Falcatæ*, Hub. — (*Ephialtes* à taches basilaires et anneau rouges). Rare; je ne l'ai prise que deux fois.

Zygæna hilaris, Ochs. — Très commune vers le 20 juillet dans un grand nombre de localités. Le type est magnifique et présente quelques variations. Il n'est pas rare de rencontrer des femelles de la taille d'*onobrychis*. La chenille découverte par feu Donzel en 1849, et décrite par lui dans une notice qu'il publia deux années plus tard, vit en effet sur les *ononis*. Je l'ai trouvée souvent en juin. Elle diffère beaucoup de la chenille de *fausta*. Il est inutile que j'en donne la description, puisque Donzel l'a déjà fait.

Procris var. *Micans*, Frey. — (Modification de *statices* ou peut-être bien espèce distincte).

Procris Geryon, Hub.

Procris globulariæ, Esp.

Procris infausta, Lin. — La chenille dévore les buissons d'épines. Moins répandue cependant qu'à Montpellier.

Heterogynis penella, Hub. — Cette *Heterogynis*, dans laquelle M. de Graslin s'était trop hâté de voir une espèce nouvelle quand il la publia dans nos Annales sous un nom différent de celui qu'elle portait depuis si longtemps, est extrêmement commune partout où il y a des genêts. La chenille vit en juin, sur le *Spartium scoparium*, les *Genista purgans, sagittalis*, etc. Le papillon dure lontemps : on le voit voler pendant les mois de juin et de juillet. La chenille, le cocon, l'insecte parfait se rencontrent en même temps et ne diffèrent en rien de ceux des Basses-Alpes, de la Bourgogne, etc.

Emydia cribrum, Lin. — J'en ai élevé plusieurs, et j'ai obtenu des individus qui forment bien le passage de l'*Emydia candida*, Ochs. avec l'*Emydia Rippertii*, Boisd., d'où l'on pourrait conclure que le *Rippertii* qui habite les sommets élevés n'est, comme *candida* lui-même, qu'une modification climatérique du type *cribrum*.

Lithosia griseola, Hub. — La chenille est commune au Vernet, sur les murs, le soir, surtout si on la chasse par un temps humide.

Lithosia complana, Lin. — Commune.

Lithosia complanula, Boisd.

Lithosia caniola, Hub. — La chenille, sur les rochers. — Assez rare.

Lithosia unita, Hub. — Je ne décrirai pas la jolie che-

nille de cette Lithosie, bien qu'elle soit peu connue en France, parce que Hubner en a donné une bonne figure que l'on peut consulter. Je dirai seulement qu'elle est commune en juin, aux environs de Saint Martin, sur les rochers contre lesquels elle se tient appliquée pendant le jour. Partout ailleurs elle m'a paru rare. Le papillon éclôt en juillet.

Lithosia luteola, Hub. — Beaucoup plus rare que dans les Basses-Alpes. Je n'ai pu en découvrir la chenille.

Lithosia vitellina Tr. — On la voit voltiger en juillet, dans les herbes sèches, un peu partout, mais communément nulle part.

Setina irrorea, Hub. — La chenille n'est pas très rare dans les endroits arides; elle se nourrit de lichens. L'insecte parfait est commun en juillet. Le type est beau, bien coloré.

Naclia punctata, Fab. — Assez rare.

Nudaria mundana, Lin. — Bien moins commune que dans les montagnes de l'Auvergne.

Nudaria murina, Esp. — Beaucoup plus fréquente que la précédente. Elle entre, le soir, dans les maisons.

Nemeophila plantaginis, Lin. — Assez rare.

Chelonia fasciata, Esp. — La chenille, en juin, sous les pierres ; le papillon, en juillet, contre les rochers. — Assez rare.

Chelonia casta, Fab. — La chenille, à la fin de juillet, dans les localités très arides; sous les pierres. — Rare.

Chelonia hemigena, Grasl. — Cette espèce intéressante fut découverte en 1847, dans les Pyrénées-Orientales, aux environs du Vernet, par M. de Graslin, qui la publia dans les Annales. Pendant tout le mois de juillet, je cherchai la chenille avec ardeur, sans pouvoir la trouver, aux environs du Vernet, mais enfin je fus assez heureux pour la rencontrer du côté de Montlouis. Cette chenille m'a paru rare. Elle est, en outre, fort difficile à chasser, car, vivant polyphage sur quelques plantes basses, et se cachant avec soin sous les pierres ou les détritus, rien ne trahit sa présence. De plus, elle ne se prend guère qu'isolément. En captivité, elle s'accommode très bien du *plantain lancéolé*.

Orgya aurolimbata, de Villiers. — Ce charmant Bombycide fut découvert en 1833, dans le département de l'Ariége, par feu de Villiers. Dix-sept années plus tard, M. de Graslin en fit connaître la chenille qu'il avait prise, en 1847, aux environs de Montlouis, où, dit-il, elle lui a paru rare. Je n'ai pas trouvé cette chenille à Montlouis, et je ne suis pas surpris qu'elle y soit rare, car elle m'a semblé affectionner une zone beaucoup moins élevée et beaucoup plus méridionale. En effet, c'est à Saint-Martin, tout près du Vernet, que je l'ai rencontrée. Là, elle est commune et vit indistinctement sur les différentes espèces de genêts, bien que cependant elle préfère le *purgans*. J'ai pu vérifier moi-même les excellents et minutieux détails que M. de Graslin donne sur l'accouplement de cette espèce : je n'ai rien à y ajouter, si ce n'est qu'il m'a également été impossible de faire féconder des femelles quand je les avais retirées de leurs cocons, qu'elles ne quittent jamais après l'éclosion. Le mâle d'*aurolimbata* vole le matin, à l'ardeur du soleil, avec

une rapidité telle, qu'il est bien difficile de le saisir, si on n'emploie pas le secours des femelles, que la finesse de son odorat lui fait découvrir de très loin, et avec lesquelles il est facile de l'attirer. J'eus un curieux exemple de l'action produite sur les mâles par les émanations des femelles, un jour que j'avais déposé sur un rocher une petite boîte de carton qui m'avait servi à transporter des femelles pour les faire féconder. Cette boîte était demeurée ouverte, et, quoique vide, quelques mâles ne tardèrent pas à venir voltiger à l'entour. Ils entrèrent dans la boîte, s'y posèrent et se laissèrent piquer sur place sans difficulté, eux ordinairement si vifs. Les œufs d'*aurolimbata* déposés par les femelles dans les cocons qui servent de tombeau à la mère, trouvent dans ces cocons un abri contre les rigueurs de l'hiver; ces œufs n'éclosent qu'au printemps suivant.

Bombyx castrensis, Lin. — J'en ai encore trouvé des chenilles à une très grande élévation; elles vivaient sur des *cistes.* Les papillons qu'elles m'ont donnés ne m'ont offert rien de particulier.

Typhonia lugubris, Ochs. — Localités très élevées; Pla-Guillem; rare.

Psyche febretta, Fonscol. — On voit les larves de la *febretta* promener leurs énormes fourreaux pendant le mois de juillet, sur les rochers et le long des sentiers les plus arides. Le papillon n'éclôt qu'à la fin d'août. — Assez rare.

Psyche bicolorella, Boisd., *ind. meth.* — Il n'existait encore qu'un seul exemplaire ♂ de cette *Psyche,* en fort mauvais état, dans la collection de M. le docteur Boisduval. Aussi, la description et la figure que M. Bruand en a don-

nées dans sa monographie des Psychides, d'après cet exemplaire défectueux, ne sont-elles pas irréprochables, de l'aveu même de M. Bruand. La figure surtout laisse, en effet, beaucoup à désirer. Chez les individus bien frais, la frange des quatre ailes est d'un brun très obscur qui tranche nettement avec la couleur des ailes; la base des ailes, tant en dessus qu'en dessous, est fortement roussâtre, et cette teinte rousse s'étend quelquefois jusqu'au milieu de l'aile; le corps est généralement plus long et dépasse de beaucoup les ailes inférieures; les faisceaux de poils noirs de la partie anale, chez les individus en parfait état, sont beaucoup plus longs, plus fournis; les antennes sont moins allongées, plus épaisses, et ressemblent à celles d'*Angustella*, Herr-Schæff. Enfin, les palpes sont très développés et terminés presque carrément. Cette *Psyche* intéressante m'a paru assez commune à la hauteur de 15 à 1,800 mètres. Je l'ai prise en juillet, sur la route du Pla-Guillem, puis au Pla-Cadi. Le mâle vole de huit à dix heures du matin, quand il fait du soleil, et ne s'écarte guère des touffes du *Genista purgans*, que je suppose devoir nourrir la chenille. Il eût été intéressant de connaître le fourreau, mais toutes mes recherches pour le découvrir ont été infructueuses. Je ne dois pas oublier de noter ici un fait assez curieux. J'ai été puissamment aidé dans la chasse de la *Psyche bicolorella* par un Diptère du genre *Dasypogon*, le *Dasypogon ruficornis* (1). Ce Diptère était abondant au Pla-Cadi; j'en voyais voler fréquemment autour de moi, et je fus extrêmement surpris quand je m'aperçus que presque toujours chacun de ces insectes

(1) Cet insecte a été déterminé par mon excellent collègue et ami, M. Bigot.

tenait dans ses mandibules une *Psyche bicolorella* qu'il avait été prendre je ne sais où et qu'il allait poser sur quelque pierre isolée pour en faire sa pâture. Je tirai parti, comme on le pense bien, de cette importante découverte. Mes intelligents pourvoyeurs m'apportaient des *Psyche* prises très proprement, encore vivantes, et qui n'auraient pas tardé à s'envoler si je leur en avais laissé le temps.

Psyche tabanella, Bruand. — Bien avant la publication de la monographie des Psychides de M. Bruand, je possédais dans ma collection cette *Psyche*. Je l'avais reçue de M. de Graslin, étiquetée : *tabanella*, nom de collection, je crois, que M. Bruand a conservé. Le fourreau de *tabanella* est commun dans les montagnes des environs du Vernet : on le rencontre sur un grand nombre de végétaux, et particulièrement sur les *Genista*. Lorsque la larve fixe son fourreau pour se transformer, elle le recouvre entièrement de soie. Il m'a été impossible de la surprendre pendant qu'elle se livrait à ce travail qui s'opère très rapidement, et ordinairement la nuit. L'éclosion de *tabanella* réussit fort mal. Une soixantaine de fourreaux ne m'ont donné que cinq ou six papillons.

J'ai recueilli quelques autres *Psyche* qu'il ne m'a pas encore été possible de déterminer. Je citerai, notamment, deux fourreaux qui ont quelque ressemblance avec celui de *tabanella*, mais qui sont plus forts et un peu plus allongés ; ils ne m'ont rien produit jusqu'à ce jour. Je suppose qu'ils doivent appartenir à la *Psyche atra*, de Freyer. (*Graslinella*, Boisd.)

Bryophila perla, Wien., Verz. — Le type des Pyrénées-Orientales est celui que M. Guénée désigne dans le *species*,

sous le nom de var. A. Ce type est constant : il est d'un tiers plus grand que la *perla* ordinaire ; le dessin est bien mieux écrit ; les ailes inférieures sont noirâtres, etc. Cette variété pourrait bien constituer une espèce.

Bryophila ravula, Hub. — On trouve l'insecte parfait, en juillet, sur les murs des maisons.

Calocasia chamœsyces, Guén. — La chenille vit par familles nombreuses, en juillet, sur l'*Euphorbia characias*. La route qui conduit à Sahorre est une excellente localité pour cette espèce.

Miana, var. *Fasciuncula*, Haw.— (*Apamea rubeuncula*, Donz.). Je l'ai vue voler en grand nombre, au-dessus des prairies, le soir, dans la localité même indiquée par Donzel, c'est-à-dire à La Cabanasse.

Caradrina selini, Boisd. — Cette Noctuelle, découverte dans le Valais par Anderegg, et toujours demeurée fort rare, est nouvelle pour la faune française. Je l'ai prise en juin.

Agrotis agricola, Boisd. — Assez commune pendant le mois de juillet, dans les localités élevées. Elle vole le jour. J'ai découvert la chenille, qui n'a pas encore été publiée, sous les pierres et quelquefois sous les bouses de vache desséchées. Elle a quelque ressemblance avec la chenille de *Polyodon*.

Agrotis corticea, Wien. Verz.

Agrotis cinerea, Wien. Verz.

Agrotis renigera, Hub. (*Polia dumosa*, Donzel.) — Cette rare espèce, fort peu connue en France, et que Donzel avait crue nouvelle, appartient par ses mœurs au groupe des *Agrotis* plutôt qu'à celui des *Polia*. Elle est très vive, vole le

jour, et aime beaucoup à s'appliquer contre les rochers. J'en pris trois beaux exemplaires dans ces conditions, le 14 juillet, près du village de Fonpadrose.

Tœniocampa rubricosa, Roës. — La chenille n'est pas rare en juillet, sous un grand nombre de plantes basses.

Dasycampa rubiginea, Wien. Verz. — J'ai pris plusieurs fois la chenille au Vernet.

Ilarus ochroleuca, Wien., Verz. — Assez rare. — Elle butine dans le jour comme les *Heliothis*.

Polia chi, Lin. — La chenille, assez commune en juillet, dans la vallée du Vernet.

Polia platinea, Tr. — Je l'ai élevée. La chenille non encore publiée a quelque rapport avec les chenilles d'*Agrotis*. Elle se cache le jour, sous les plantes basses.

Polia, var. *Xanthomista*, Hub. *(Nigrocincta)*. — Obtenue de chenilles vivant sur les genêts.

Polia, var. *Meridionalis*, Boisd. *(flavocincta.)* — Obtenue également de chenille. — Elle est assez commune.

Valeria jaspidea, Vill. — J'ai pris la chenille, encore jeune, en juin, sur le *Prunus spinosa*. — Je n'ai pu l'élever.

Hadena Solieri, Boisd. — J'ai obtenu d'éclosion cette Noctuelle dont la chenille n'a point été publiée jusqu'ici. La chenille se rapproche un peu de celle de *Genistœ* : elle est d'un brun roux uniforme, sans dessin bien apparent. La vasculaire est un peu plus obscure ainsi que les côtés. Chaque anneau porte quatre points bruns cerclés de jaune et disposés en forme de trapèze, mais peu visibles ; une

plaque cornée sur le premier anneau; tête grosse, d'un vert jaunâtre et chagrinée de brun. — Trouvée sous les genêts en juillet.

Calocampa exoleta, Lin. — La belle chenille de cette Noctuelle est moins rare dans les Pyrénées-Orientales qu'aux environs de Paris.

Cucullia caninæ, Ramb. — La chenille vit en famille sur la *Scrophularia canina*, en juillet, mais elle est beaucoup moins abondante que dans le département de la Lozère, où je la pris si communément en 1851.

Cucullia asteris, Wien., Verz. — La localité pour la chenille est St-Martin du Canigou, en juillet.

Cucullia santolinæ, Ramb. — La chenille vit par petits groupes sur une *Artemisia* qui croît en abondance dans les Pyrénées-Orientales, et dont j'ignore le nom. Elle paraît pendant tout le mois de juin et une partie de juillet. Elle m'a paru assez délicate à élever. Souvent elle est ichneumonée.

Omia cymbalariæ, Hub. — Cette petite Noctuelle a les mœurs de la *myrtilli*. On la voit voltiger rapidement, pendant le jour, dans les prairies naturelles des montagnes.

Leptosia polygramma, Boisd. — Rare. — Les individus des Pyrénées sont plus pâles que ceux des Basses-Alpes.

Plusia moneta, Fab. — La chenille de cette brillante Noctuelle est assez commune en juillet sur les *aconits*, dans les lieux élevés, notamment au Canigou et à La Cabanase. Si on ne veut pas se donner la peine d'élever les chenilles, on

peut chasser les cocons On les trouve fixés sous les feuilles dela plante. Le papillon éclot au bout d'une dixaine de jours.

Ophiusa Algira, Lin. — Assez commune.

Phorodesma smaragdaria, Esp. — Rare.

Hemithea coronillaria, Hub. — Commune; elle remplace *Cythisaria*. Les individus que j'ai recueillis sont un peu plus pâles que ceux figurés par Hubner.

Scodiona perspersaria, Dup. — Quand je vis éclore dans mes boîtes le premier exemplaire, je crus d'abord à une espèce nouvelle; mais, plus tard, ayant obtenu un plus grand nombre d'individus, je pensai que ces Géomètres étaient une jolie modification locale de la *Perspersaria* de Duponchel qui, d'après M. Boisduval, n'a aucun rapport avec la *Perspersata* de Treitschke. Chez les *Perspersaria*, Dup., provenant du Vernet, les quatre lignes transverses, au lieu d'être seulement ndiquées par des taches, sont très nettement écrites; la teinte grise générale est plus gaie, et les atomes jaunâtres sont beaucoup plus nombreux, surtout chez la femelle. La chenille vit sur plusieurs espèces de genêts (1).

Aspilates sanguinaria, Ramb.— Elle tient lieu de la *Purpuraria*, mais elle est moins répandue. Le type est un peu plus petit qu'en Espagne.—Espèce nouvelle pour la France.

Aspilates gilvaria, Wien-Verz. — J'ai trouvé assez com-

(1) Depuis la rédaction de ce mémoire, a paru le volume x du *Species général*, dans lequel M. Guénée rapporte la Géomètre dont il est ici question à la *Fidonia miniosaria* de Duponchel. Je n'hésite pas à me ranger à l'avis d'un Entomologiste aussi compétent; mais je pense que la *Perspersaria*, de Duponchel, et la *Miniosaria*, du même auteur, doivent être réunies.

munément la chenille en juillet sur la *Biscutella dydima*, dont elle mange de préférence la fleur et la graine. Duponchel assigne pour nourriture à cette chenille l'*Achillea millefolium*, sans doute d'après Hubner, qui l'a représentée sur cette plante.

Fidonia tæniolaria, Hub. — La chenille de cette Géomètre n'est pas très rare, pendant tout le mois de juillet, sur les genêts, principalement sur le *Spartium scoparium*. Elle s'élève aisément.

Nyssia Alpinaria? Bork. — J'ai trouvé, également en juillet, sur le *Genista purgans*, au nombre d'une douzaine seulement, des chenilles dont je n'ai pas encore obtenu les papillons, mais qui m'ont paru se rapporter à la chenille de l'*Alpinaria* figurée par Hubner sur une tige de Millefeuille.

Boarmia lividaria, Hub. — Un seul exemplaire ♂, près de Castell.

Tephrosia ambiguaria, Dup. — On la trouve sur les rochers. — Rare.

Elophos obfuscaria, Hub. — Beaucoup moins commune que dans les Basses-Alpes.

Gnophos pullaria? Hub. — J'ai obtenu d'éclosion une belle *Gnophos* ♀, que je crois devoir rapporter à la *Pullaria*, quoiqu'elle soit beaucoup plus obscure Peut-être est-ce une espèce nouvelle ?

Gnophos variegata, Dup. — Commune en juillet au Vernet.

Eubolia mæniaria, Wien-Verz. — J'en ai pris communément la chenille, en juillet, sur le genêt à balais.

Anaitis præformaria, Hub. — Elle n'est pas très rare dans les prairies un peu élevées, fin juillet.

Larentia bilinearia, Lin. — On trouve au Vernet un type qui se rapproche, par la couleur, de la *Bistrigaria* de Corse, mais il est plus rare que le type ordinaire qu'on y prend également.

Larentia molluginaria, Hub. — Assez commune dans les forêts de pins, en juin, mais difficile à prendre.

Chesias spartiaria, Fab. — La chenille n'est pas rare sur le *Spartium scoparium.*

Cidaria Genearia, Feisthamel. — Un seul exemplaire ♀, identique du reste à ceux que j'avais pris dans les Basses-Alpes en 1856.

Cidaria silacearia, Wien.-Verz. — Rare. Elle se tient dans les rochers.

Cidaria tophacearia, Wien.-Verz.

Melanippe turbaria, Tr. — Juin; bois de pins. Assez commune.

Melanthia procellaria, Wien.-Verz.

Zerene pantaria, Lin. — Je ne l'ai vue que dans une seule localité, où elle était abondante. C'était au ravin Saint-Martin, au-dessus de Castell, dans le voisinage des frênes qui nourissent sa chenille.

Acidalia contiguaria, Hub. — Rare. — Je l'ai obtenue d'éclosion.

Acidalia camparia, Herr.-Schæf. — M. Ledérer, à qui j'ai soumis cette Géomètre, pense que c'est bien la *Camparia.* Elle entre souvent, le soir, dans les chambres. Tous les exemplaires que j'ai pris sont d'une teinte plus jaunâtre que l'individu faisant partie de la collection de

M. Léderer et provenant de Smyrne, et dont M. Herrich-Schæffer a donné la figure pl. 76. Cette espèce est nouvelle pourla faune Française.

Acidalia moniliaria, Hub. — N'est pas très répandue. On ne la rencontre qu'isolément.

Acidalia rufaria, Hub. — Très commune partout.

Acidalia interjectaria, Boisd. — Commune partout, en juillet.

Acidalia Perochrearia, Fisch.— Prairies élevées de Montlouis vers la fin de juillet. — Nouvelle pour la faune Française.

Acidalia mutataria, Tr. — Très commune en juin et juillet.

Odezia chærophyllaria, Lin. —On prend dans la montagne un type bien différent de tous ceux que je connais. Les ailes sont saupoudrées de nombreux atomes jaunâtres qui donnent à cette variété un aspect singulier.

Chalybe pyraustella, Dup. — J'ai pris un individu et manqué un second aux environs de Saint-Martin-du-Canigou. Je n'ai vu cette espèce nulle autre part. Duponchel dit que cette jolie Tinéïde a été trouvée autour de Montpellier, et que lui-même l'a prise en Italie. Il ajoute que Pallas qui, le premier, a fait connaître cette espèce, l'avait rencontrée près du Volga.

Je terminerai ce mémoire en donnant des listes de quelques Coléoptères et Orthoptères recueillis dans mes excursions. MM. Fairmaire, Reiche et L. Brisout de Barneville, dont l'obligeance est si connue de tous, ont bien voulu se charger de nommer ces insectes.

COLÉOPTÈRES

RECUEILLIS DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES (LE VERNET)

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE,

ET DÉTERMINÉS

Par MM. FAIRMAIRE et REICHE.

Aptinus Pyrenæus, Dej.
Cymindis melanocephala, Dej.
vaporariorum, Linné.
axillaris, Duftschm.
Carabus hortensis, Linné.
convexus, Fab.
catenulatus, Fab.
purpurascens, Fab.
punctato-auratus, Germ.
cancellatus, Illig.
rutilans, Dej.
Nebria Jockischii, Sturm.
Amara grandicollis, Zimmermann.
trivialis, Duftschm.
erratica, Duftschm.
apricaria, Fab.
Calathus fulvipes, Fab.
punctipennis, Germ., *var*.

Pristonychus terricola, Illig.
Harpalus honestus, Andersh.
æneus. Fab., *var*.
rubripes, Creutz., *var*.
tardus, Panzer.
hottentota, Sturm.
serripes, Sturm.
ruficornis, Fab.
chlorophanus, Panzer.
Chlœnius fulgidicollis, Dufour.
Pterostichus Dufourii, Dej.
Pœcilus Koyi, Germ.
Abax Pyrenæus, Dej.
Argutor amaroides, Dej.
Anchomenus pallipes, Fab.
Aphodius obscurus, Fab.
Onthophagus Schreberi, Fab.
Geotrupes Pyrenæus, Charp.
Cetonia morio, Fab.
oblonga, Gory.
Epicometis hirtella, Lin.
Trichius fasciatus, Fab.
Anomala oblonga, Fab.
Anisoplia arvicola, Fab.
agricola, Fab.
Hoplia farinosa, Fab.
Phyllopertha horticola, Lin.
Brachyphylla ruricola, Fab.
Hymenoplia rugulosa, Muls.
Melolontha albida, Lap.

Lucanus Cervus, Lin., *var.* capra, Lin.
Dorcus parallelipipedus, Lin.
Acmæodera tæniata, Fab.
Anthaxia cichorii, Oliv.
Ampedus sanguineus, Fab.
Corymbites cupreus, Fab.
pectinicornis, Linné.
Diacanthus æneus, Fab.
Pyrenæus, Castel.
amplicollis, Germ.
Cardiophorus biguttatus, Fab.
Dolopius bisbimaculatus, Sch.
Lampyris noctiluca, Fab.
Mulsanti, Kiesenwetter.
Bellieri, Reiche, *espèce nouvelle*.
Telephorus tristis, Fab.
obscurus, Fab.
Ancistronycha abdominalis, Fab.
Silpha obscura, Fab.
nigrita, Creutz.
reticulata, Fab.
Byrrhus Bigorrensis, Kiesenw.
Hister ventralis, de Mars.
Hadrotoma marginata, Payk.
Mordellistena subtruncata, Muls.
Asida Bigorrensis, Solier.
Olocrates confusus, Reiche, Mss.
Helops Cerberus, Muls.
assimilis, Dej.
Pyrenæus, Muls.

Omophlus frigidus, Muls.
lepturoides, Fab.
Lagria pubescens, Lin.
Zonitis prœusta, Fab.
Mylabris quadripunctata, Lin.
flexuosa, Oliv.
Meloe violaceus, Msh.
Rhynchites Bacchus, Fab.
Lixus Ascanii, Fab.
Spartii, Oliv.
Sitones gressorius, Fab.
Hylobius abietis, Fab.
Barynotus squamosus, Schn.
Gymnetron longirostre, Schn.
Molytes coronatus, Lin.
Cleonus alternans, Ros.
Otiorhynchus auropunctatus, Schn.
unicolor, Herbst.
monticola, Germ.
picipes, Fab.
fossor, Bohem.
Phytonomus punctatus, Fab.
Larinus turbinatus, Sch.
Cionus scrophulariæ, Lin.
Hammaticherus heros, Scop.
Morimus lugubris, Fab.
Agapanthia angusticollis, Gyll.
suturalis, Fab.
Rhagium mordax, Fab.
Dorcadion meridionale, Muls.

Hylotrupes bajulus, Lin.
Clytus trifasciatus, Fab.
plebejus, Fab.
ornatus, Fab.
arietis, Fab.
Phytæcia Jourdani, Muls.
virescens, Fab.
Leptura hastata, Fab.
tomentosa, Fab.
livida, Fab.
Stenura melanura, Fab.
cruciata, Oliv.
Pachyta octomaculata, Fab.
Lachnaia macrodactyla, Lacord.
Labidostomis axillaris, Lacord.
pallidipennis, Gebler.
Adimonia tanaceti, Fab.
Timarcha sculptilis, Chevr. Mss.
Coptocephala scopolina, Fab.
Chrysochus pretiosus, Fab.
Smaragdina concolor, Fab.
Chrysomela graminis, Lin.
polita, Fab.
Americana, Fab.
duplicata, Germ.
Œthiops, Suff.
analis, Lin.
Cryptocephalus marginellus, Oliv.
lobatus, Fab.
imperialis, Fab.

Cryptocephalus bipunctatus, Lin.
cordiger, Lin.
bimaculatus, Fab.
aureolus, Suff.
similis, Leach.
globicollis, Suff.
Pachybrachys histrio, Fab.
Epilachna Argus, Fourc.
Lasia globosa, Fab.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE LAMPYRIS, LIN.

Par M. L. REICHE.

Lampyris Bellieri Reiche.

Oblongus, piceo-niger; antennis palpisque piceis; thorace parum dilutiore, subtestaceo, anguste marginato, semi-ovali; angulis posticis subacutis; scutello oblongo, subquadrato, apice truncato testaceoque; elytris latis, basi thorace latioribus, medio parum dilatatis, apice conjunctim rotundatis, crebre punctatis, obsolete tricostatis, brevissime griseo tomentosis. Subtus prosterno mesosternoque sanguineo-roseis; abdominis segmentibus testaceo anguste marginatis, segmento apicali testaceo; pedibus testaceis tibiis obscurioribus.

Long. 16 mill. (7 lin.); lat. 6 mill. (2 2/3 lin.).

♂. Oblong, d'un noir de poix mat sur les élytres, un peu brillant sur le corselet et l'abdomen. Antennes et palpes bruns. Corselet en demi-ovale, un quart plus large que long, sa plus grande largeur à la base, qui est largement mais peu profondément échancrée, toutes les parties dépassant la tête un peu plus claires, surtout en avant, où il y a quelques espaces transparents; ses bords extrêmes étroitement testacés; son disque finement granuleux avec une carène longitudinale peu sentie. Ecusson oblong, carrément tronqué à son extrémité, qui est testacée, finement granuleux et couvert d'une tomentosité grise à peine sen-

sible. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, et d'un peu plus de trois fois sa longueur, un peu dilatées dans leur milieu, arrondies à leur extrémité, finement granulées avec trois côtes longitudinales peu marquées, couvertes d'une pubescence grisâtre très courte, peu sensible. En dessous; le prosternum et le mésosternum (à l'état frais) d'un rose sanguin, les bords du métasternum testacés; les segments abdominaux bordés très étroitement de testacé, et le dernier segment entièrement de cette couleur; les bords latéro-postérieurs de tous ces segments, anguleux, décroissant d'acuité du premier au sixième, presque droits à partir du troisième. Pattes testacées avec les jambes et les tarses brunâtres.

♀. Inconnue. Sa nymphe d'un testacé obscur, à segments abdominaux plus larges et dépassant les segments dorsaux de chaque côté.

Cette espèce a été prise au Vernet, dans les Pyrénées-Orientales, au mois de juin 1857, par M. Bellier de la Chavignerie, Président de la Société entomologique de France pour cette année, et à qui j'ai cru devoir la dédier. Elle venait en grand nombre voltiger dans la chambre du capteur, attirée, le soir, par l'éclat d'une lumière.

La nymphe de la ♀ a été trouvée sous une pierre.

Cette espèce, la plus grande d'Europe, et, proportionnellement, la plus large; se distingue facilement des autres espèces par sa taille, son écusson presque carré, sa couleur générale plus foncée, etc.

ORTHOPTÈRES

RAPPORTÉS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

ET DÉTERMINÉS

Par M. L. BRISOUT DE BARNEVILLE.

Forficula mœsta, Géné, Serv.
auricularia, Lin.
aptera, Charp.
Gryllus campestris Lin.
Locusta viridissima, Lin.
Decticus griseus, Fab.
Stenobothrus parallelus, Zetterst.
lineatus, Panz.
rufipes, Zetterst.
biguttatus, Charp.
Acridium italicum, Lin.
lineola, Fab.
Pachytylus stridulus, Lin.
OEdipoda germanica, Latr.

QUELQUES MOTS

SUR

LES MOEURS DES CHENILLES DES TINÉITES,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES DE CETTE TRIBU

ET POUR FACILITER LEUR CHASSE,

(Suite) (1).

Par M. N.-T. STAINTON.

(**Séance du 23 Décembre 1857.**)

L'année dernière j'ai commencé une esquisse des mœurs des chenilles de Tinéites, et j'ai traité de plusieurs genres; mon premier mémoire a fini avec le genre *Depressaria*.

Maintenant je recommence du point où je me suis alors arrêté.

GELECHIA.

Il n'y a point de loi générale pour les chenilles de ce genre, mais la plupart ont cela de commun qu'elles sont

(1) Voyez Annales, 1856, 3e série, tome IV, page 749.

très vives, et remuent la tête de côté et d'autre comme si elles cherchaient quelque chose avec inquiétude.

Considérons d'abord la chenille de la *Gelechia rufescens;* celle-ci blanche, tachetée et striée de noir, vit dans les feuilles des Graminées qu'elle fait courber jusqu'à ce qu'elles forment une espèce de tuyau; elle mange alors l'intérieur de ce tuyau qui devient ainsi blanchâtre; voit-on donc une feuille de Graminée, courbée en tuyau, et blanchie, on reconnaît de suite l'habitation d'une chenille de la *Gelechia rufescens.* Ouvre-t-on alors avec soin ce tuyau, on y trouve la chenille très vive, et si on ne prend pas garde, elle s'échappe en descendant à terre. Jusqu'à présent nous ne connaissons pas une seule autre chenille qui dispose les feuilles des Graminées en tuyau comme celle-ci.

Maintenant nous considérerons la chenille de la *Gelechia malvella*; celle-ci de couleur sale et pointillée de rougeâtre vit dans l'intérieur des semences de l'*Althæa rosea* où elle fait de grands dégâts; mais elle est lourde, grosse et point du tout vive, on ne la prendrait jamais pour une chenille de ce genre; veut-on la trouver, on n'a qu'à ouvrir une demi-douzaine de semences de l'*Althæa rosea* en septembre, on est sûr de la rencontrer.

La chenille de la *Gelechia populella* est une des mieux connues du genre; elle rouille les feuilles du peuplier ou du saule presque comme une chenille de Tordeuse, et comme la vivacité extrême de ces chenilles est un caractère qu'elles partagent avec celles des Tordeuses, il est assez facile de la méconnaître.

La chenille de la *Gelechia temerella* vit aussi sur les saules-marceaux, mais elle dispose sa demeure d'une toute autre façon; elle tient ensemble plusieurs feuilles à l'extrémité

d'une tige et y mange les jeunes feuilles tendres, étant toujours bien cachée par les feuilles antérieures. La chenille de la *Gelechia lentiginorella* vit de la même manière dans les extrémités des tiges du *Genista tinctoria*, et on doit toujours regarder avec soin les pousses des plantes qui sont tordues ou qui n'ont pas leur développement naturel, parceque souvent elles contiennent des chenilles, appartenant quelquefois à des espèces très rares.

La chenille de la *Gelechia malinella* est un vrai gastronome, elle sait ce qui est bon ; veut-on la trouver, il faut visiter le genêt à balais où l'*Ulex*, lorsque ces plantes sont en fleur; en regardant ces jolies fleurs en dessous, peut-être remarque-t-on de petits trous ronds ; c'est cette chenille qui les a faits, afin d'entrer en dedans de la fleur, là elle ne mange que rarement les pétales, ils n'ont pas assez de goût, elle dévore les étamines.

La chenille de la *Gelechia arumaniatella* ne cherche pas l'intérieur des fleurs, elle préfère l'intérieur des feuilles, surtout celles du chardon. Cette chenille est une vraie mineuse, elle fait de grandes plaques brunâtres dans les feuilles de chardon ; mais elle en sort toujours pour se chrysalider.

La chenille de la *Gelechia Aundinella* mine aussi les feuilles et quelles feuilles? Les feuilles de *Carex* ; elle s'y change même en chrysalide en dedans de la galerie.

Mais nous n'avons pas encore fini. Regardez, je vous prie, ces deux chenilles sur cette mousse, qui croît sur ce mur; elles mangent vraiment la mousse y creusant des galeries qu'elles tapissent de soie ; elles viennent le matin, lorsqu'il y a de la rosée, au sommet de ces plantes pour en dévorer

la partie verte. Ce sont les chenilles des *Gelechia affinis* et *domestica*.

Voyons encore une chenille qui vit sur l'Aubépine au mois d'avril; lorsque l'Aubépine est nouvellement vêtue de ses feuilles vertes et tendres, cette chenille lie ensemble deux ou trois feuilles et mange une moitié de leur épaisseur formant ainsi de grandes plaques brunâtres ; c'est la chenille de la *Gelechia vulgella*.

Cherchons au mois d'août sur l'Érable des champs (*Acer campestris*), nous trouverons plusieurs feuilles qui sont pliées en deux, et attachées par des fils de soie. Ouvre-t-on une de ces feuilles, on trouve une chenille blanchâtre qui s'échappe avec beaucoup d'agilité ; cette chenille qui n'a mangé que l'épiderme supérieur de la feuille pliée : est celle de la *Gelechia scriptella*.

Maintenant, on dira qu'il n'est pas naturel de réunir en un seul genre tant de chenilles ayant des mœurs si diverses, mais écoutez un peu ce que nous allons dire d'une chenille qui mine les feuilles, qui réunit les jeunes pousses, et qui enfin vit dans les fruits, je veux parler de la *Gelechia maculea* : lorsque cette chenille est jeune, elle mine et vit dans l'intérieur des feuilles de la *Stellaria holostea*, plus tard elle quitte les feuilles et cherche les pousses ; elle les lie ensemble et en mange l'intérieur ainsi que les jeunes boutons ; ensuite, elle entre dans un des fruits de la *Stellaria* et en mange les semences vertes ; cette seule chenille doit-elle appartenir à trois genres différents ? Non sans doute.

La chenille de la *Gelechia fraternella*, qui vit dans les pousses de la *Stellaria uliginosa*, ne paraît jamais être mineuse, elle ne quitte jamais les pousses pour les fruits,

mais reste toujours dans les bourgeons; elle est lourde et paresseuse, et n'a pas l'agilité et l'adresse d'une chenille de la *Gel. maculea.*

La chenille de la *Gelechia mouffetella* mérite notre attention, il est vrai qu'elle ne lie ensemble que deux feuilles du Chèvrefeuille, mais elle se construit un habit de soie blanche, et si on ouvre sa demeure, on voit qu'elle est très bien cachée en dedans de ce vêtement curieux; on ne l'y aperçoit pas, à moins qu'elle ne fasse sortir sa tête pour voir qui touche à sa demeure, parce que la tête et le corps étant noirs, la robe blanche les rend, par contraste, très visibles; mais cette chenille est très vive, et si on ne prend pas garde, on peut bien la voir, mais avant qu'on ne s'en assure elle s'est échappée.

La chenille de la *Gelechia bifractella* mange les semences de la *Conyza squamosa* et de l'*Inula dysenterica*; elle les lie ensemble, et fait alors des excavations à peu près de la même manière que la chenille de la *Parasia Lappella* attaque les semences de la bardane. Comme on peut facilement le penser, une chenille qui vit de telle façon n'est pas vive, ses pattes sont si courtes qu'elle peut à peine se mouvoir; si on la force à marcher elle roule de côté et d'autre, et ne sait pas se servir de ses pattes.

La chenille de la *Gelechia cerealella* vit dans l'intérieur des graines de froment ou d'orge, chaque chenille ne mangeant qu'un seul grain. Elle y entre, dès qu'elle est éclose, par un trou très petit, et en dévore l'intérieur très heureusement pour elle, mais pas pour l'agriculteur; là elle fait son cocon, et, comme le grain ne paraît pas gâté en dehors, on pense toujours qu'il est bon pour la semence ou pour le

moulin, tandis qu'au contraire il ne renferme que ce petit animal qui s'est ainsi servi de la nourriture de l'homme.

Je donnerai encore les mœurs d'une chenille de ce genre, parce qu'elles sont encore plus curieuses que celles dont il a déjà été question. Une petite chenille qui mange les fleurs de l'origan (*Origanum vulgare*) prend de ces fleurs pour se faire une robe ; cette robe est formée de plusieurs fleurs insérées l'une dans l'autre, et comme la partie florale extérieure est plus grande que la partie intérieure, une fleur couvre un peu celle qui est attachée et forme ainsi une espèce de falbala ; les dames n'ont donc pas inventé cette espèce de vêtement ; cette petite chenille en a fait la découverte avant elles. Cette chenille singulière est celle de la *Gelechia subocellea*.

PARASIA.

Les chenilles de ce genre, au moins celles qui nous sont connues, mangent toujours ou les semences, ou le réceptacle sur lequel les semences sont placées. Elles sont toujours courtes, grosses et lourdes, et ne marchent jamais volontiers. Celle de la *Lappella* mange les semences de la bardane, celle de la *Metzneriella* les semences de la *Centaurea nigra*, celle de la *Carlinella* dévore le receptacle de la *Carlina vulgaris*.

ANARSIA.

La seule chenille de ce genre qui me soit bien connue vit dans les jeunes pousses de l'*Ulex*, qu'elle fait flétrir et de-

venir brunâtres; trouve-t-on une plante de l'*Ulex* avec les pousses tendres brunies, on est sûr d'y rencontrer les chenilles brunes de l'*Anarsia spartiella.* Fischer von Rosberstamm nous raconte l'histoire d'une autre chenille de ce genre qui vit dans les jeunes pousses des abricotiers et des pêchers auxquels elle fait de grands dégâts.

YPSOLOPHUS.

Quelques chenilles de ce genre s'amusent à filer des toiles qu'on prendrait d'abord pour des toiles d'araignées; quelquefois si on regarde les genèvriers, on voit près du bout d'une tige une masse de toile qu'on prend, jusqu'à ce qu'on l'examine, pour l'œuvre d'une araignée, mais si on l'ouvre avec soin on y trouve une chenille, qui est celle ou de l'*Yps. jemiperellus* ou de l'*Yps. marginellus*; car toutes les deux vivent de la même manière; la chenille de l'*Yps. fasciellus* vit en dessous les feuilles du prunellier, faisant courber la feuille autour d'elle-même.

HARPELLA.

La chenille de la seule espèce qui nous est aujourd'hui connue, la *Forficella* se trouve dans le bois pourri. Malheureusement toutes les chenilles (et il y en a beaucoup qui vivent de cette manière), sont très semblables entre elles, et leurs mœurs paraissent toujours les mêmes, outre qu'elles nesont pas faciles à observer en dedans du bois où elles ne sont que trop bien cachées; si on tâche de les faire venir au jour, peut-être tranche-t-on la chenille en deux, malheur

qui n'arrive que trop souvent à l'entomologiste (où plutôt à la chenille).

Hypercallia.

Ce genre ne contient que la seule et très jolie espèce *Christiernana;* quoique cette espèce ait été connue depuis longtemps, et que nous croyions même que Scopoli l'a décrite sous le nom de *Pyralis citrinalis*, la découverte de la chenille est très récente. Ce fut une des dernieres découvertes de feu M. Bremi-Wolff, de Zurich.

La chenille mange les feuilles de la *Polygala chamœbucus,* liant ensemble plusieurs des feuilles terminales d'une tige; pour se changer en nymphe; elle se fixe en dessous d'une feuille et devient une chrysalide anguleuse, semblable à celle de l'*Aucainia verrucella.*

Dasycera et Œcophora.

Les chenilles de ces genres mangent le bois pourri, et, comme nous l'avons déjà dit, elles n'offrent que très peu d'intérêt.

Butalis.

Genre assez singulier; à l'état de chenille, on le reconnaît presque toujours aux lignes distinctes sous-dorsales : ce sont des chenilles striées longitudinalement; en outre, elles savent toujours bien filer et quelquefois forment une assez grande quantité de soie, c'est ainsi qu'on peut voir de loin, pour ainsi dire, les toiles que la *Grondipennis* fait, sur l'*Ulex*,

aux mois de février et de mars ; la chenille de la *Senescens* file par terre parmi les mousses autour des plantes du *Thynus serpillum;* la chenille de la *Chenopodiella* forme des masses de soie parmi les feuilles du *Chenopodium.*

Acrolepia.

Les chenilles de ce genre minent les feuilles, elles en mangent le parenchyme formant de grandes plaques pâles; en cela elles n'offrent rien de particulier, mais le cocon qu'elles filent est toujours travaillé en treillis, d'une manière très jolie. Une espèce, la *Granitella* est très commune sur l'*Inula dysenterica* , la *Pygmœana* se trouve communément parmi le *Solanum dulcamara;* les chenilles de ces deux espèces minent toujours les feuilles; la chenille de l'*anectella* s'enfonce dans les tiges des Poireaux , où elle a été trouvée par mon ami le colonel Goureau.

Glyphipteryx.

Nous ne connaissons bien que la chenille d'une seule espèce de ce genre, c'est l'*Equitella;* elle vit dans les feuilles du *Sedum acre*, qu'elle blanchit en les faisant flétrir. La chenille de la *Haworthana* vit, comme on nous dit, sur l'*Eriophorum,* mais nous ne l'avons pas encore vue.

Perittia.

Ce genre ne contient qu'une seule espèce dont la chenille mine les feuilles du chèvrefeuille, y formant de grandes plaques brunes; quelquefois on trouve deux ou

même trois chenilles qui minent ensemble dans une même plaque. La chenille sort toujours pour se transformer et se cache sous les écorces, où elle devient une chrysalide d'une forme très aplatie.

Tinagma.

Voici un genre dont les chenilles sont assez bizarres ; on ne les prendrait jamais pour les chenilles d'un Lépidoptère. Elles sont absolument sans pattes, elles n'ont ni vraies, ni fausses pattes. Mais leur manière de vivre n'est pas moins singulière ; nous ne connaissons que la chenille d'une seule espèce de ce genre, c'est la *Resplandellana.* Voyons donc les mœurs de cette chenille. Elle mine les feuilles de l'Aune (*Alnus glutinosa*), elle commence près de la nervure principale et va au dedans d'une nervure latérale jusqu'à quelque distance, puis elle mine un sentier très étroit de cette nervure latérale jusqu'à la nervure prochaine, là elle s'enfonce et creuse une galerie en dedans vers la nervure principale sur trois cent. ou plus de longueur, alors elle s'arrête et revient presque au point où elle était entrée dans la nervure principale. Considérons un peu avec quel art cette chenille parvient à se dérober à nos yeux et à nos recherches; elle ne laisse d'apparente que la faible trace de son passage d'une nervure latérale à l'autre. Toutes ses excavations en dedans des nervures n'offrent aucune indication extérieure qu'une chenille puisse se cacher si bien en minant une feuille. Nous en sommes frappés d'étonnement, d'autant plus que cette chenille n'est pas d'une aussi extrême petitesse que l'on pourrait le croire, mais la nervure principale d'une feuille d'aune a toujours une épais-

seur assez considérable pour la contenir. Le temps arrive enfin que cette chenille doit quitter la nervure ; elle commence alors à miner la feuille d'une façon plus orthodoxe ; elle y fait une plaque brune, après quoi elle cesse de manger, et découpe de cette plaque un morceau oval, duquel elle se construit un fourreau ; elle descend alors de ce fourreau sur la terre où elle ne mange plus ; sa vie exceptionnelle est finie.

AUTISPILA.

Ce genre a été nouvellement créé par le docteur Herrich Schæffer, et je le trouve si bien constitué que je n'hésite pas à l'adopter ; il ne contient que trois espèces, la *Pfafferella*, la *Treitschkiella* et la *Rivillei*.

Ces chenilles ressemblent beaucoup, quant à leurs formes, à celles du genre précédent, et n'ont point de pattes, mais leur manière de vivre est très différente ; elles ne minent pas les nervures et forment de grandes plaques brunâtres ; mais comme les chenilles de *Tinagma*, elles découpent une petite portion ovale de ces plaques pour former des fourreaux.

Les deux espèces *Pfafferella* et *Treitschkiella*, minent les feuilles du cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), et les chenilles descendent avec leur fourreau sur la terre ; mais la *Rivillei* (dont j'ai déja parlé plus en détail dans ces *Annales*, 3e série, tome III, 1857, page 211), mine les feuilles de la vigne et la chenille y suspend son fourreau ainsi qu'à la tige des vignes.



NOTE SUR DES LARVES

APPARTENANT A UNE ESPÈCE NOUVELLE DE DIPTÈRE,

(LUCILIA HOMINIVORAX)

DEVELOPPÉES DANS LES SINUS FRONTAUX DE L'HOMME

à Cayenne.

Par M. le docteur CH. COQUEREL.

(Séance du 10 Février 1858.)

M. Quoy, inspecteur général du service de santé de la marine, a bien voulu me communiquer une mouche qui lui avait été adressée de Cayenne par M. le docteur Chapuis. Les larves de ce Diptère s'étaient développées en quantité considérable dans les sinus frontaux et les fosses nasales d'un condamné ; elles avaient déterminé chez ce malheureux des accidents mortels.

Les faits de ce genre paraissent être assez fréquents dans la Guyane ; M. Saint-Pair, médecin en chef, a observé six cas analogues. Trois malades ont succombé après de cruelles souffrances, deux ont perdu complétement le nez, le dernier en a été quitte pour une déformation de l'organe olfactif.

Cette affection est d'autant plus grave que les premiers symptômes éveillent à peine l'attention des malades. Ils

n'éprouvent d'abord qu'un léger fourmillement dans les fosses nasales, et ce n'est que lorsque des accidents redoutables surviennent qu'ils réclament les secours de l'art. Chez la plupart, les symptômes ont présenté une remarquable uniformité ; on peut les résumer ainsi : fourmillement dans les fosses nasales, céphalalgie, puis bientôt gonflement œdémateux de la région nasale se propageant plus ou moins à la face ; épistaxis abondantes, douleur susorbitaire très vive que les malades comparent à des coups appliqués avec une barre de fer, issue d'un certain nombre de larves par des ulcérations qui se produisent sur le nez ; symptômes généraux indiquant une réaction inflammatoire très vive, mort par suite de méningite ou d'érysipèle du cuir chevelu et de la face. Dans les cas de guérison, perte plus ou moins complète du nez.

Dans un cas recueilli par M. Saint-Pair, on avait déjà extrait plus de trois cents larves à l'aide d'injections, mais il fut impossible de les expulser toutes ; on les vit bientôt gagner le globe oculaire et ramper entre les deux paupières ; la paupière inférieure gangrénée, tomba en lambeau, le bord inférieur de l'orbite resta à nu. Les vers envahirent la bouche, corrodèrent les gencives et dénudèrent le maxillaire supérieur. Le malade succomba dix-sept jours après son entrée à l'hôpital.

La science se trouve malheureusement à peu près impuissante pour arrêter ces terribles ravages, les injections pénètrent difficilement jusque dans les anfractuosités des sinus dont la muqueuse irritée se boursouffle et se tuméfie. Si l'on parvient à faire périr les larves à l'aide de liquides irritants ou de solutions mercurielles, leurs cadavres agissent

encore comme corps étrangers, se putréfient dans les cavités frontales et deviennent la source de nouveaux accidents. La trépanation des sinus est peut-être le meilleur moyen qu'on puisse employer.

Un avis fut donné aux transportés des pénitenciers de Cayenne sur les dangers qui suivent l'introduction d'insectes dans les fosses nasales, et il leur fut recommandé de se présenter à l'hôpital aussitôt après qu'ils auraient pu soupçonner un accident de ce genre. Peu de jours après, un transporté sentit une mouche pénétrer dans son nez, il y porta vivement la main et s'en saisit. D'après la description que M. Saint-Pair donne de cet insecte, il me paraît évident qu'il appartient à mon espèce. En même temps on chercha à obtenir la transformation des larves ; plusieurs furent placées dans ce but sur de la viande et mises dans un vase de grès recouvert d'un tamis, toutes moururent avant d'arriver à l'état de nymphe.

Enfin, M. Chapuis, après plusieurs essais infructueux, vit naître un insecte parfait. Ce fait est de la plus haute importance, c'est la première fois qu'on a pu obtenir l'éclosion d'une larve placée dans des conditions aussi particulières. Voici la description de ce Diptère, qui m'a paru devoir constituer une espèce nouvelle.

LUCILIA HOMINIVORAX, Coquerel, pl. 2, N° II.

Long. 9 mill.

Antennes fauves, base des premier et deuxième articles, extrémité et bord supérieur du troisième et style, brunâtres ;

troisième article à reflets gris. Trompe d'un brun foncé; palpes testacés. Face et joues d'un jaune vif, à duvet fauve; quelques soies noires à l'épistôme, ce dernier sans saillie notable; front large, à deux rangs de cils noirs, jaunâtre, avec une bande médiane d'un brun rougeâtre, à reflets bruns; vertex brunâtre à reflets noirâtres. Thorax d'un bleu foncé très brillant, à reflets d'un gris blanc sur les côtés et au bord antérieur; trois larges bandes longitudinales de reflets noirs, bordées de bleu intense, changeant en violet : une bande allant de l'épaule à l'insertion des ailes d'un bleu foncé, à reflets violacés. Epaules d'un vert bleuâtre. Ecusson d'un bleu violacé, à reflets verts. Abdomen d'un bleu brillant, à reflets d'un gris blanc, et à soies noires clair-semées; noir sous l'écusson, une ligne dorsale médiane de reflets noirs. Bord postérieur des segments d'un bleu foncé changeant en violet pourpre; extrémité du cinquième segment de même couleur. Balanciers d'un testacé pâle. Cuillerons à peu près blancs; bords inférieurs d'un testacé pâle, les supérieurs brunâtres. Pattes noires; jambes à reflets d'un brun foncé. Ailes grisâtres sur le bord externe, noirâtres tout à fait à la base; nervure externo-médiaire formant un coude aigu, fortement concave ensuite; deuxième transversale sinueuse.

Cette espèce est assez voisine de la *Lucilia incisuralis*, Macquart (Dipt. exotiq., t. II, 3e partie, p. 147), indiquée du Brésil. Les nervures des ailes présentent à peu près la même disposition; mais notre espèce se distingue facilement de sa congénère par sa couleur et surtout par la grandeur de sa tête, qui offre à sa partie postérieure plus de largeur que la partie correspondante du prothorax.

Elle paraît offrir aussi une grande ressemblance avec la *L. fasciata,* Walker (Ins. Saund., p. 337), du Brésil ; elle en diffère cependant, si l'on s'en rapporte à la description, par la coloration des jambes *(pedes nigri, tibiis ferrugineis)* et des antennes *(antennæ luteæ)*, ainsi que par la couleur du bord des cuillerons *(alulæ white, with pale yellow borders).*

En voyant les larves de ce Diptère se développer en si grand nombre au sein de l'organisme humain et périr, lorsque, retirées des sinus frontaux, elles avaient été placées sur de la viande, on serait peut-être porté à croire qu'il s'agit ici d'un nouveau parasite de l'espèce humaine. En admettant cette manière de voir on commettrait une grave erreur. M. Moquin-Tandon, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris, fait observer avec juste raison que ce qui constitue essentiellement le parasitisme, c'est ce fait remarquable que le parasite vit aux dépends de l'animal qu'il habite, mais qu'il ne le fait jamais périr, à moins de circonstances tout à fait particulières : il devait nécessairement en être ainsi ; s'il en avait été autrement, l'espèce du parasite ou celle de l'animal qui le nourrit devrait nécessairement disparaître, fait contraire aux tendances générales de la nature qui, se préoccupant très peu de l'individu, assure cependant toujours à l'espèce des conditions d'existence telles, que celle-ci se perpétue.

Il faut donc considérer les ravages occasionnés par les mouches de Cayenne comme des faits insolites et accidentels. Il est probable que les œufs ont été déposés à l'entrée des fosses nasales chez des individus peu soucieux des soins de propreté et plongés peut-être dans le sommeil profond

de l'ivresse. Quand la mouche de la viande *(Calliphora vomitoria)*, trompée par l'odeur cadavéreuse du gouet *(Arum dracunculus)*, lui confie ses œufs, elle commet une erreur bien plus singulière encore.

Des faits analogues ont d'ailleurs été observés dans nos climats; mais les observations recueillies par des auteurs étrangers à l'entomologie manquent complétement d'exactitude, et il est impossible de savoir à quelle espèce de Diptère on a affaire.

NOTE

SUR UNE TINÉITE CONSTITUANT UN GENRE NOUVEAU.

Par M. BRUAND D'UZELLE.

(Séance du 24 Mars 1858.)

PATULA ASPERIPUNCTELLA, Bruand.

J'ai recueilli en 1842 cette espèce remarquable, que je ne sus rapporter à aucun des genres connus et pour qui, en publiant le *Catalogue du Doubs*, je crus devoir établir le genre *Patula*, qui tient à la fois des *Incurvaria*, et des *Elachista*.

J'ai fait voir l'espèce unique capturée par moi, à M. Herrich-Schäffer, au congrès de Montpellier, et à M. Stainton, que j'eus le plaisir de rencontrer l'an dernier chez notre estimable collègue M. le docteur Sichel. Tous deux ne purent y voir une espèce déjà déterminée, et M. Stainton me déclara qu'il ne connaissait rien de semblable.

Voici ses principaux caractères :

Ailes à peu près lancéolées ; supérieures bien plus longues que les secondes (qui sont au moins aussi larges) ; à côte très arquée, offrant un pli longitudinal fortement indiqué. Frange peu longue, surtout aux premières ailes.

Palpes tombants, assez courts, grêles et à peine curviformes.

Antennes peu allongées, légèrement et très finement subciliées, recourbées en dessous. Tête peu forte et globuleuse.

Ailes inférieures cultriformes à extrémité peu aiguë.

Cette Tinéite, qui ressemble pour la couleur à *Lobella*, présente, sur les premières ailes, trois points d'écailles saillantes, placés presque perpendiculairement au-dessus l'un de l'autre, formant une ligne légèrement courbe un peu avant le milieu de l'aile. Les secondes ailes sont, comme les supérieures, entièrement d'un brun pareil à celui de *Lobella*, et à peine soyeux. Le dessous est plus mat encore que le dessus, dans sa teinte brune uniforme. Le corps n'est pas très robuste ; il est presque cylindrique. La tête, qui est globuleuse, est moins large que le corselet. Les pattes, concolores, ne sont pas fort allongées.

L'année 1842, si exceptionnelle en Franche-Comté, m'a fourni cette jolie Tinéite, que j'ai prise dans nos montagnes, mais que je n'ai pas revue depuis. Je crois me rappeler que je l'ai recueillie sur le Prunelier, sans pouvoir le garantir.

NOTE MONOGRAPHIQUE

SUR

LE GENRE **IXA**, CRUSTACÉS BRACHYURES

DE LA FAMILLE DES OXYSTÔMES

ET DE LA TRIBU DES LEUCOSIENS.

Par M. H. LUCAS.

(**Séance du 28 Octobre 1857.**)

Le docteur Leach, dans les Trans. Linn. Societ. of London, tom. 11, p. 334 (1813), donne le nom d'*Ixa* à des Crustacés excessivement singuliers rangés par Herbst, dans le genre *Cancer*, in Naturg. der Krabb. tom. 1, p. 71 (1790) et placés par Fabricius parmi les *Leucosia*, in Suppl. Entom. syst., p. 349 (1798). Les carcinologistes modernes ont tous adopté cette coupe générique, et M. Milne Edwards, dans son Histoire naturelle des Crustacés, tom. 2, p. 134 (1857), range ce genre dans sa famille des Oxystômes et dans sa tribu des Leucosiens.

Les espèces qui composent cette coupe générique sont peu nombreuses, car on n'en connaît que deux qui sont : 1° l'*Ixa canaliculata,* Leach, Zool., Miscell., tom. 3, p. 26, pl. 129, fig. 1, qui habite l'Océan indien, et l'*Ixa inermis*, Leach, Zool. Miscell., tom. 3, p. 26, pl. 129, fig. 2, dont la patrie est inconnue. La troisième espèce, que je vais faire

connaître, n'est pas vivante, car c'est à l'état fossile que je me la suis procurée. En juillet 1850, en revenant d'explorer les hauts plateaux de la province d'Alger, je débarquai à Marseille, où je fus obligé de rester quelques jours. En allant visiter les nouveaux bassins qui étaient en voie de construction à la Joliette, je passai sur le quai et m'arrêtai à un marchand de bric-à-brac, où mes yeux furent attirés par un cadre contenant quelques Lépidoptères exotiques. En explorant cette boutique, je trouvai dans le tiroir d'un vieux meuble, avec des minéraux, des coquilles fossiles et vivantes, un petit crustacé très remarquable par sa forme, et que je reconnus tout de suite pour appartenir au genre *Ixa* du docteur Leach. Après m'être procuré ce fossile curieux, j'ai cherché à savoir du marchand quelle était la provenance de ce Crustacé, mais je n'ai pu rien recueillir; il m'est donc impossible d'en signaler la localité; quant à son gisement, il appartient à ces terrains récents désignés par les géologistes sous le nom de Post-pliocène ou période actuelle. En étudiant ce fossile, j'ai vu que j'étais obligé, pour différentier cette espèce, de la comparer avec celles qui sont décrites par les auteurs, c'est donc une monographie de ce genre singulier que j'ai l'honneur de présenter à la Société.

Plus haut, j'ai dit que M. Milne Edwards adoptait ce genre remarquable : j'exposerai alors dans cette note monographique et chronologique en même temps les caractères génériques qui lui ont été assignés par ce savant zoologiste, dans son Histoire naturelle des Crustacés, tom. 2, p. 134 (1837).

Je dois dire aussi qu'en étudiant la synonymie de l'*Ixa canaliculata*, espèce type de ce genre, j'ai vu que le docteur Leach a eu tort de rejeter le nom de *cylin-*

dricus donné par Herbst en 1790. Je ne m'explique pas non plus pourquoi Fabricius, in Entom. Syst., tom. 2, p. 456, n° 60 (1798) a changé le nom de *cylindricus* en celui de *cylindrus*, assigné par Herbst à ce Crustacé en 1790, changement qui a été adopté par le docteur Leach, dans le tome 11 des Trans. Linn. Societ. of London, p. 334 (1813). Quelques années plus tard, le docteur Leach, in Zool. Miscell., tom. 3, p. 26 (1817), non content d'avoir accepté la dénomination modifiée par l'entomologiste de Kiel, rejeta sans raison aucune les noms de *cylindricus* et de *cylindrus* qui datent, le premier, de 1790 et le second de 1798, pour y substituer celui de *canaliculata*, dénomination qui a été généralement adoptée et sous laquelle cette espèce est décrite et figurée par les carcinologistes modernes.

Dans la synonymie chronologique que j'ai faite de cette espèce, j'ai été obligé, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, et surtout par respect pour les lois de l'antériorité, de ne pas adopter le nom de *canaliculata* qui ne date que de 1817, et de le remplacer par celui de *cylindrica*, dénomination sous laquelle Herbst l'a fait connaître et figurée en 1790.

Genus Ixa, Leach, Trans. Linn. Societ. of Lond., tom. 2, p. 334 (1813).

Ejusd. Zool. Miscell., tom. 3, p. 26 (1817).

Latr., Règn. anim. de Cuv., tom. 3, p. 10 (1817).

A. G. Desm., Consid. génér. sur les Crust., p. 171 (1825).

Latr., Règn. anim. de Cuv., 2e édit., tom. 4, p. 53 (1829).

Milne Edwards, Hist. nat. des Crust., tom. 2, p. 134 (1837).

Lucas, Hist. nat. des Anim. art., p. 123 (1842).

Cancer, Herbst, Naturg. der Krabb., tom. 1, p. 37 (1790). Fabr., Entom. syst., tom. 2, p. 348 (1798).

Leucosia, Fabr., Suppl. Entom. Syst., p. 349 (1798).

Latr., Hist. nat. des Crust. et des Ins., tom. 6, p. 113 (1803).

Les Crustacés qui forment ce genre singulier se distinguent au premier coup d'œil par la forme de leur carapace, dont la portion moyenne est à peu près sphérique, ou plutôt elliptique transversalement, et se continue de chaque côté avec une portion cylindrique qui triple sa largeur et dépasse l'extrémité des pattes : ces prolongements naissent du milieu de la région branchiale, se dirigeant directement en dehors, et diminuent à peine de diamètre jusqu'à leur extrémité. La face supérieure de la carapace est plus ou moins profondément sillonnée par deux gouttières ou sillons longitudinaux qui séparent les régions branchiales des régions médianes, et qui se bifurquent antérieurement pour séparer les régions hépatiques des régions stomacales et branchiales. Le front est très relevé et assez large; les orbites présentent en dessus deux fissures. Les antennes n'offrent rien de bien remarquable, et l'appareil buccal est disposé, à peu de chose près, comme chez les *Arcania*, si ce n'est que la branche externe des pattes mâchoires externes est très large et obtuse au bout, et moins longue que la portion interne de ces organes. Les pattes sont filiformes. Enfin, l'abdomen de la femelle est très large et orbiculaire dans son ensemble, mais présente en avant un prolongement formé par son dernier article, qui s'avance dans un sillon du plastron sternal jusqu'à la base de la bouche.

1. Ixa *(Cancer)* cylindrica, Herbst, Naturg. der Krabb., tom. 1, p. 108, n° 29, pl. 2, fig. 29, 30 et 31 (1790).

Cancer cylindrus, Fabr., Entom. Syst., tom. 2, p. 456, n° 60 (1798).

Leucosia cylindrus, Fabr., Suppl. Entom. Syst., p. 352, n° 12 (1798).

Latr., Hist. nat. des Crust. et des Ins., tom. 6, p. 119 (1803).

Ixa cylindrus, Leach, Trans., Linn., Societ. of Lond., tom. 11, p. 334 (1813).

Leucosia cylindrus, Licht., Berl. Mag., p. 143 (1815).

Ixa canaliculata, Leach, Zool. Miscell., tom. 3, p. 26, pl. 129, fig. 1 (1817).

Desm., Consid. génér. sur les Crust., p. 171, pl. 28, fig. 3 (1825).

Edw., Hist. nat. des Crust., tom. 2, p. 135 (1837).

Lucas, Hist. nat. des anim. art., p. 123 (1842).

Edw., Atl. du Règne anim. de Cuvier. Crust., pl. 24, fig. 1, 1 *a* (ouvr. non daté).

Habite les côtes de l'île de France.

Les collections entomologiques du Muséum possédent à l'état fossile un bel individu de cette espèce; ce fossile appartient à la période actuelle.

2. **Ixa inermis**, Leach, Zool. Miscell., t. 3, p. 26, pl. 129, fig. 2 (1817). Desm., Consid. génér. sur les Crust., p. 171; pl. 28 (1825).

Leach et Desmarest n'assignent pas de patrie à cette espèce, et, de plus, ils ne disent pas si elle a été étudiée vivante ou à l'état fossile. Je crois que les deux Carcinologistes que je viens de citer n'ont connu ce Leucosien que sous ce dernier état.

3. Ixa Edwardsii, Lucas.

Longit. 18 millim.; lat. 49 millim.

I. *Testâ sparsìm granulatâ fortiter profundèque sulcatâ, regionibus variis prominentibus lateribusque spiniformibus: his densè granulatis; tuberculis posticis sensiter divergentibus, parvis, fortiter granulatis.*

Le front assez élevé est formé de deux lobes divergents et granuleux. Les orbites sont petits, granuleux et présentent en dessus trois fissures. Les prolongements qui partent de chaque côté des régions branchiales ne sont pas cylindriques comme chez les *I. cylindrus* et *inermis;* ils sont spiniformes, allongés, légèrement arqués en avant et devaient se terminer en pointe aiguë à leur extrémité, si on en juge par le prolongement du côté droit qui est presque complet. Les diverses régions que présente la carapace sont saillantes et séparées entre elles par des sillons beaucoup plus profonds que dans l'*I. inermis.* La région stomacale est divisée dans son milieu par la région génitale : celle-ci est

distinctement accusée ainsi que la cordiale ; la région intestinale est très développée, beaucoup plus saillante que toutes celles que je viens de signaler et présente à son bord antérieur un sillon transversal qui la circonscrit et la sépare nettement de la région cordiale. Les régions hépatiques sont petites et constatables par des sillons situés sur les côtés latéro-antérieurs, dans le voisinage de la région stomacale. Les régions branchiales sont très développées et occupent sur la carapace un espace assez considérable. Toutes ces régions sont couvertes de granules arrondies, assez fortes, peu serrées, mais qui deviennent beaucoup plus prononcées et surtout plus denses sur les prolongements spiniformes et surtout à la partie inférieure de l'expansion des régions branchiales. Les deux tubercules que présentent le bord latéro-postérieur sont petits, divergents, fortement granulés avec l'espace qui existe entre eux, plus grand que dans l'*I. inermis*. Les régions ptérygostomiennes sont fortement granuleuses ainsi que tout le bord latéral du plastron sternal.

C'est près de l'*I. inermis* du docteur Leach que l'*I. Edwardsii* vient se placer. En effet, cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*I. inermis*, mais lorsqu'on les étudie comparativement, on voit qu'elle en diffère par des caractères assez tranchés. Je signalerai d'abord les prolongements latéraux de la carapace, qui ne sont pas inermes et qui, au contraire, devaient être terminés en pointe ; de plus, ces prolongements, qui diminuent très sensiblement de diamètre jusqu'à leur extrémité, sont plus grêles, moins épais par conséquent, et affectent tout à fait la forme d'une forte épine. La carapace, quant à la forme, ressemble à celle de l'*I. inermis*, mais je dois encore signaler que les diverses

régions sont plus accusées, plus fortement granuleuses que chez l'*I. inermis*, et que, de plus, elles sont circonscrites par des sillons encore plus profonds. Enfin, un caractère tout à fait distinctif résulte des deux tubercules situés sur les bords latéro-postérieurs de la carapace. Chez l'*I. inermis*, ces tubercules sont gros, non divergents, avec l'intervalle qui les sépare, étroit, tandis que dans l'*I. Edwardsii* ces mêmes tubercules latéro-postérieurs sont petits, sensiblement divergents, et l'intervalle qui les sépare assez considérable.

Planche 4, nº III.

Ixa Edwardsii grossi, vu en dessus ; le même, vu en dessous ; et entre les deux figures la grandeur naturelle.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE PASSERINI.

Par M. Gabriel TAPPES.

(Séance du 24 Février 1858.)

Messieurs,

La Société Entomologique de France a voulu consacrer, par un témoignage matériel conservé dans ses archives, la mémoire des Membres que la mort lui enlève. Si les gages qu'ils donnèrent à la science que nous cultivons sont le domaine de cette science tout entière, elle tient à constater, en marquant la place qu'ils occupèrent dans son sein, qu'ils se firent particulièrement honneur de lui appartenir. Elle se montre jalouse de proclamer, non seulement leurs titres scientifiques, mais encore les traits saillants de leur vie qui peuvent être un exemple ou un encouragement pour les jeunes collaborateurs désireux de marcher sur leurs traces.

Parmi les pertes trop nombreuses, hélas! qui signalent l'année qui vient de s'écouler, la moins regrettable ne sera certainement pas celle du chevalier Carlo Passerini! Nous connaissons tous ses beaux travaux, mais, éloignés du théâtre de ses succès, nous ne savons de sa vie que quelques généralités. Un de ses amis et admirateurs en a donné une exquisse qu'on a bien voulu communiquer à la Société,

nous allons essayer de la suivre, autant que nous permettra le cadre restreint qui nous est imposé.

CHARLES PASSERINI naquit à Florence, le 29 octobre 1793, d'une famille patricienne de cette ville. Dès sa plus tendre jeunesse, il se montra passionné pour les études sérieuses et recherchait avec plaisir la conversation des personnes d'âge et d'expérience. Lié de bonne heure avec plusieurs des professeurs des écoles Florentines qu'il fréquentait assidûment, il hésita quelque temps entre la chimie, la botanique et la zoologie. Les premiers éléments de physique et de géométrie lui furent donnés par le célèbre Babbini ; Joseph Gazzeri, qui fut appelé le Fourcroy de la Toscane, le vit rarement manquer à ses cours, mais il s'attacha surtout au professeur de botanique Ottaviano Targioni Tozzetti qui lui ouvrit sa maison, sa nombreuse bibliothèque et ses riches collections amassées par trois générations de savants. Passerini ne pouvait manquer de profiter à si bonne école ; déjà son professeur, frappé de ses dispositions qui promettaient un botaniste distingué, avait formé pour lui quelques projets, quand, vers la fin de 1811, on lui donna une place dans l'Ecole normale de Pise, institution française d'où sortirent tant de jeunes gens qui plus tard furent l'honneur de l'Italie. Il s'y lia d'une amitié toute particulière avec Tito Gonella, un des plus illustres élèves de cette école qui subit le sort du grand Empire et fut dissoute en 1813. Après la dissolution de l'Ecole normale, l'Université de Pise reprit son ancien pied, et Passerini y fut admis avec le grade de bachelier; en 1816, il y obtint le doctorat ès-sciences naturelles. Le nouveau docteur revint dans sa patrie au mois de juin de cette même année et, au mois de décembre suivant, il fut nommé suppléant de son ancien professeur de [illegible]ni-

que. On lui confia, en 1820, le poste de conservateur du Musée physique Impérial et Royal de Florence, où il succédait à l'infatigable Giuseppe Radi.

Le premier ouvrage de Passerini fut un extrait du mémoire qu'un de ses amis de Pise, Paolo Savi, avait composé sur le *Iulus communis* ; le second : *Sur les varietés du châtaignier cultivé*, qui parut en 1825, et fut un adieu qu'il fit à la science des végétaux. A cette époque, il épousa une jeune personne qu'il aimait depuis longtemps. Tout lui souriait : heureux dans son intérieur, occupé exclusivement de ses études de prédilection, il comptait sans la maladie qui vint le terrasser au plus beau moment de son existence. Une fièvre aiguë, accompagnée d'une terrible attaque nerveuse, le conduisit aux portes du tombeau. Sa jeunesse et la force de sa nature le sauvèrent, mais il fut longtemps à se rétablir, aussi longtemps qu'il sentit peser sur lui la responsabilité de sa place. Le Grand-Duc, averti, voulut bien le décharger de cette responsabilité ; il fit mieux, il le libéra complétement en lui laissant, comme pension, ses émoluments. Délivré de tout souci, Passerini se remit promptement et revint bientôt à ses occupations favorites. C'est alors qu'il augmenta tellement sa collection entomologique, soit par ses propres récoltes, soit par des acquisitions, des échanges ou des cadeaux de ses correspondants, qu'elle devint véritablement remarquable.

Cependant, le chevalier Anténor, ami intime de Passerini, avait succédé au comte Bardi dans la direction du Musée physique ; il lui vint dans l'idée de se servir du naturaliste pensionné pour réorganiser les deux collections d'Ornithologie et d'Entomologie ; il le fit nommer adjoint à la chaire de zoologie qui venait d'être créée au Musée. Passerini s'acquitta de l'œuvre qui lui était confiée avec une ardeur et un

soin que tout le monde a pu constater. Il ne se permettait que de rares absences et revenait bien vite à ses chers travaux. Ses ouvrages les plus importants datent de cette époque ; les uns sont de zoologie pure, les autres de science et d'application tout à la fois, nous citerons :

Ses observations sur le *Sphynx Atropos*, qui présentent une description faite avec le soin le plus minutieux de l'organe qui, selon lui, produit le cri de ce singulier Lépidoptère.

Observations sur les larves, nymphes et habitudes de la *Scolia flavifrons*, cet Hyménoptère qui, à l'état de larve, vit en parasite sur l'*Oryctes nasicornis*, et s'y transforme en chrysalide. M. Coquerel a confirmé ces observations par celles qu'il a faites sur deux autres espèces du même genre.

Histoire des chenilles ou larves de la *Lithosia caniola*.

Notice sur deux espèces d'insectes nuisibles aux arbres : Une Cécydomie qui produit sous les feuilles du *Quercus cerris* certaines petites galles et qu'il appelle *C. cerrifolia*, puis les larves de la *Liparis salicis* qui attaquent le peuplier-cyprès.

Notices relatives aux insectes Coléoptères nuisibles, et surtout à quelques-uns des insectes qui habitent le *Ficus carica*, notamment le *Denops personatus* de Spinola et l'*Apate sexdentata* dont le premier est le parasite donné par la nature pour limiter la production trop féconde du second.

Enfin, Notice entomologique et histoire d'un insecte du genre *Lixus* qui vit dans les tiges de l'*Heracleum flavescens*, de son parasite la *Pimpla instigator* et du parasite de cette dernière du genre *Anomalon*. — Ouvrage publié en 1856 et qui fut son dernier travail.

Dans la plupart de ses publications, notre éminent collègue s'attachait surtout à l'application de notre science à l'agriculture; il portait particulièrement ses investigations si judicieuses et si patientes sur les insectes qui exercent leurs ravages sur les choses de première nécessité, comme la vigne, l'olivier, les grains et toutes les céréales en général; cherchant toujours à mettre le remède à côté du mal, tout en donnant ses opinions avec cette modestie et cette honnête réserve qui fut un des côtés saillants de son caractère.

La science fut pour Passerini la pensée souveraine de son âme, la suprême affection de son cœur; il l'aimait pour elle-même et non pour les honneurs ou la fortune qu'elle peut procurer. Il était toujours prêt à faire pour elle toute espèce de sacrifice, rien ne lui coûtait, peines, dépenses, privations, quand il s'agissait d'un objet à étudier ou d'un ouvrage à consulter. Tout entier à la contemplation, il oubliait jusqu'au soin extérieur de sa personne. Il fut cependant grand admirateur des beaux-arts et cultiva avec soin le dessin. Les figures qui servent d'arguments entomologiques à la belle collection de Coléoptères qu'il légua vers la fin de 1826, à son illustre ami le professeur Paolo Savi prouvent avec quel goût il s'en servait pour illustrer ses études.

Si maintenant nous quittons le savant pour examiner les traits de son caractère qui lui valurent tant d'amitiés précieuses, nous trouvons en Passerini l'homme juste et vrai par excellence, un peu minutieux peut-être dans la pratique des affaires par l'habitude des investigations scientifiques, mais toujours droit et loyal au-delà de ce qu'on peut dire. Réservé et modeste, il n'ambitionna et n'envia jamais chez les autres ces honneurs qui perdent la plus grande partie de leur valeur quand ils sont recherchés. Il se vit cependant avec

un secret plaisir réclamer par plusieurs illustres Académies d'Europe. Le Grand-Duc le décora d'une commanderie de l'ordre de Saint-Etienne, et il reçut plusieurs fois de ce prince des marques distinguées de son estime ; mais il ne se servit jamais de l'amitié des grands que pour l'utilité de la science. Il affectionnait les jeunes gens studieux et désireux d'apprendre, à quelque classe de la société qu'ils appartinssent ; il s'empressait de les aider de ses conseils et même de sa bourse, quelquefois au delà de ses moyens.

Une pulmonite aiguë qu'aucun secours de l'art ne put vaincre, enleva au mois de mars de l'année dernière cet homme de bien, ce savant distingué que l'Italie regarde comme le premier de ses entomologistes. Il est mort résigné et tranquille, comme tous ceux qui ont passé leur vie dans la méditation des œuvres du Créateur.

DESCRIPTION

DE

DIVERSES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DU GENRE **SCOLIA.**

Par M. H. de SAUSSURE.

(Séance du 14 Avril 1858.)

Depuis plusieurs mois l'étude spéciale et approfondie des Scolies occupe presque exclusivement toutes mes journées. J'avais projeté, il y a plusieurs années, de dresser un catalogue général des espèces de ce groupe qui, après celui des Vespides, a tout particulièrement attiré mon attention ; mais, ne possédant alors que des matériaux insuffisants, il me fallut me borner aux observations qui se trouvent consignées dans mes *Mélanges hyménoptérologiques* (1). Dans le courant de l'année dernière, l'acquisition de la belle collection de M. de Romand m'ayant fourni un grand nombre de Scolies, je suis revenu à mon premier projet, et M. le docteur Sichel qui, de son côté, s'est beaucoup occupé de ces insectes, m'a fait l'honneur de se joindre à moi comme collaborateur pour la rédaction d'un catalogue monographique des espèces de la tribu des Scoliens, catalogue que nous allons publier incessamment.

(1) 1er fascicule, 1854, br. 4, pl. col., Victor Masson.

Par conséquent, je me borne ici à donner la description des espèces nouvelles de ma collection et de celles qui m'ont été communiquées. Les matériaux dont nous pouvions disposer étant loin de suffire, force nous fut d'avoir recours à l'obligeance de divers savants. Plusieurs d'entre eux consentirent à me communiquer les Scolies de leurs collections ou des musées qu'ils dirigent. Je viens donc, avant d'entrer en matière, remercier ces Messieurs de la faveur exceptionnelle dont ils ont bien voulu m'honorer, en m'envoyant les précieux matériaux qu'il m'était nécessaire d'examiner, et je prie MM. MILNE EDWARDS, BLANCHARD, LUCAS, DREWSEN, DOHRN, GERSTÆCKER, GHILIANI, d'agréer le témoignage public de ma sincère reconnaissance.

L'étude des Scolies à laquelle je viens de me livrer, a complétement confirmé la manière dont j'avais précédemment envisagé la classification des Scoliens (1).

Je suis resté convaincu :

1° Qu'il est peu philosophique de partager les Scolies en quatre groupes d'une valeur zoologique égale, comme l'a fait Burmeister et d'après lui Smith.

2° Qu'il est contraire au principe de subordination des caractères de diviser ces insectes en deux sections, basées sur le nombre des cellules cubitales.

3° Que la division des Scolies en deux genres, *Elis* et *Scolia*, est parfaitement naturelle.

(1) Voyez mes *Mélanges Hymén.*, p. 29 et suiv.

Ces trois propositions, déjà discutées dans le mémoire cité, ressortent en outre de ce qui suit :

1° Les Scolies appartenant aux deux genres ci-dessus sont d'un aspect très voisin, il est vrai, mais cependant quelque peu différent, à tel point qu'un œil exercé distingue pour la majorité des espèces, au simple facies et sans recourir à l'examen de l'innervation alaire, quel est celui des deux genres qui leur convient. Les *Elis* ont quelque chose de plus trapu et de plus lourd que les *Scolia*, et on les reconnaît à un port particulier, plus facile à saisir qu'à définir.

2° Chacun de ces deux groupes a plusieurs livrées qui lui sont propres, et qui ne se retrouvent pas chez l'autre.

3° Les *Elis* offrent souvent de grandes différences de coloration entre les ♀ et les ♂, à tel point qu'on ne réussit pas toujours à rapporter les deux sexes l'un à l'autre ; cette divergence n'existe qu'à un degré beaucoup moindre chez les *Scolia*, où elle est aussi plus rare.

4° C'est chez les *Elis* seulement que les épines tibiales postérieures sont cannelées et ont une tendance à se dilater en forme de spatule.

5° Les *Elis* sont des insectes plus tropicaux que les *Scolia*. On n'en trouve point dans les zones froides ; en Europe, la première espèce n'apparaît que dans le midi (*Elis villosa*, Fab.) Il en est de même en Amérique, où l'*Elis maculata*, Drur., ne se rencontre que dans les Etats du sud de l'Union.

Les *Scolia*, au contraire, s'étendent assez loin vers le nord : En Europe, la *Sc. 4-punctata* se prend jusque sur les bords

de la Baltique et, en Amérique, les *Sc. dubia* et *nobilitata* atteignent la latitude de New-York ou même au delà. En revanche, sous les tropiques les *Scolia* paraissent être plus rares que les *Elis*.

On voit donc que ces deux groupes ne sont pas établis sur des caractères purement empiriques, qu'ils ne sont pas le résultat de combinaisons purement accidentelles de l'innervation alaire, mais qu'ils existent réellement dans la nature. Ma troisième proposition est ainsi démontrée. La seconde se trouve l'être également par le simple fait qu'il n'existe aucune des différences ci-dessus mentionnées entre les Scoliens à quatre cubitales, d'une part, et ceux à trois cubitales de l'autre. Ainsi, les *Elis* à quatre cubitales ne diffèrent de celles à trois cubitales ni par le facies, ni par aucun des autres caractères généraux dont je viens de faire mention. En d'autres termes : les différentes espèces de *Scolia* entre elles, et les différentes espèces d'*Elis* entre elles, sont intimement liées les unes aux autres, quel que soit le nombre des cellules cubitales dont leurs ailes soient munies. Mais les *Scolia* et les *Elis* ne jouissent pas de la même affinité les unes pour les autres. Les genres vraiment naturels sont donc ceux qui s'appuient sur la présence ou l'absence d'une seconde nervure récurrente, et non ceux que l'on pourrait établir d'après le nombre des cellules cubitales. Cette conclusion évidente prouve que le caractère tiré des nervures récurrentes est plus important que celui du nombre des cellules, et que par conséquent ce dernier doit être subordonné au premier. Enfin, notre première proposition découle de ce qui précède, savoir que les quatre groupes possibles dans les Scoliens ne doivent pas être considérés comme de même ordre. Il est évident qu'ils sont coordonnés selon deux groupes pre-

miers, partagés chacun en deux divisions subalternes (1). Telles sont les raisons qui m'ont fait conserver le genre *Elis*, et qui me portent à adopter pour la description des espèces qui suivent l'arrangement dont j'ai fait l'essai dans mes *Mélanges hyménoptérologiques*.

I. Genre **SCOLIA**, Fabr.

Une seule nervure récurrente.

I. Sous-genre SCOLIA, Guér., Sauss.

Trois cellules cubitales fermées.

1. Sc. insignis.

(Pl. 5, fig. 1).

Nigra, nitida, rufo-hirsutissima ; capite rufo ; abdominis segmentis rufo-ciliatis, 2[i] *et* 3[i] *maculis 2 flavis ; alis ferrugineis, apice infuscatis.*

Longueur, 30 mill.; aile 24 mill.

♀. Grande espèce de la taille de la *S. hæmorrhoidalis*. Tout le corps très velu, hérissé d'une épaisse fourrure de poils rouges. Tête luisante, rougeâtre, ou obscure, avec le chaperon, les mandibules et les antennes noirâtres ou noirs.

(1) Je ne parle pas ici des *Liacos*, Guér., qui constituent un genre naturel que nous discuterons dans notre Catalogue.

Thorax brun ou noir, souvent varié de rougeâtre, surtout à l'écusson, mais tout hérissé d'un épais duvet de poils rouges. Pattes noires, hérissées de poils rouges. Abdomen noir, très luisant ; le premier segment garni de poils bruns et rouges ; le deuxième et le troisième ornés chacun d'une bande jaune interrompue ou de deux grandes taches jaunes. Tous les segments, sauf le premier, ayant leur bord postérieur très fortement cilié de longs poils rouges très abondants. Ailes ferrugineuses, avec le bout enfumé, à reflet violet.

Cette belle espèce est asiatique (probablement des Moluques ou des Indes).

2. Sc. BREVICORNIS.

Nigra, nitida, nigro hirta, alis nigro-cœruleis.

Long. 32 mill.; aile 24 mill.

♀. Assez grande, entièrement noire. Abdomen très lisse et luisant, ainsi que le milieu du mésothorax ; le reste du thorax très finement ponctué, lisse. Poils noirs. Antennes souvent brunes. Ailes d'un noir violet opaque ; deuxième cubitale subpédicellée ; la troisième n'étant pas triangulaire, à peine rétrécie postérieurement.

♂. Comme la femelle, mais ayant l'abdomen et le milieu du thorax plus ponctués.

Habite : Java.

Par sa taille, sa couleur, le luisant de son corps et la finesse de sa ponctuation, cette espèce ressemble beaucoup à l'*E. anthracina*, Burm. Cependant, elle a des formes plus

grêles, et la troisième cubitale est plus large. La deuxième cubitale aussi est bien plus fortement rétrécie vers la radiale, à tel point qu'elle ne la rencontre que par un angle, tandis que chez l'*anthracina* ces deux cellules ont un petit bord commun.

J'avais d'abord pris la *Sc. brevicornis* pour la *Sc. nudata*, Smith, mais cet auteur, après avoir pris connaissance de notre type, l'a déclaré bien différent du sien.

II. Sous-genre LACOSI, Guér.

Deux cellules cubitales fermées.

I. *Espèces dont la patrie n'est pas connue avec certitude.*

3. Sc. polita.

Nigra, polita, nitidissima, haud punctata; antennis flavis; alis infuscatis, costa nigra.

Long. 21 1/2 mill.; aile 16 1/2 mill.

♀. Moyenne, de forme grêle, d'un noir profond et très luisante. Tête et thorax tout entier poli et luisant, point ponctué, si ce n'est sur ses bords où il offre quelques gros points en forme de trous. Prothorax ayant des poils noirs; métathorax n'offrant quelques ponctuations que sur ses angles, et garni d'un duvet argenté. Abdomen luisant, ponctué, ses poils noirs; deux taches au chaperon et orbites internes, ainsi que le flagellum des antennes, orangés. Pattes

noires, à poils noirs; spatules des tibias antérieurs ferrugineuses. Ailes brunâtres, transparentes, à reflets dorés, jaunes, et salies autour des nervures, lesquelles sont brunes; la côte, surtout la radiale et la première cubitale, d'un brun foncé.

Par sa couleur, cette espèce ressemble à plusieurs autres, mais elle s'en distingue facilement par son thorax poli comme un miroir. La *Sc. Jurinei*, il est vrai, a le métathorax poli, mais elle offre sur le disque du mésothorax des ponctuations densément disposées qui font défaut chez la *Sc. polita*, laquelle a aussi le corselet bien plus allongé et les ailes bien moins obscures.

4. Sc. EBENINA.

Nigra, abdomine nitido; alis nigris, viridi nitentibus.

Long. 23 mill.; aile 17 mill.

♀. Assez grande, grêle; d'un noir profond, à poils noirs. Chaperon luisant, point ponctué; front de même; vertex ponctué. Thorax assez finement ponctué, mais ne l'étant pas sur le milieu du mésothorax, lequel est poli et luisant. Ecussons et métathorax très densément ponctués. Abdomen poli, très luisant, peu ponctué, si ce n'est sur le premier segment qui offre à sa base une fossette ou gouttière peu marquée. Bords des segments garnis de cils abondants. Pattes noires, à poils noirs. Ailes brunes, plus noires le long de la côte, avec de magnifiques reflets verts-dorés.

Habite : La Guinée ou Java.

5. Sc. bicornis.

Nigra, antennis flavis; alis cyaneis.

Long. 18 mill.; aile 11 mill.

Petite, noire, finement ponctuée; le métathorax étant criblé de gros points enfoncés. Abdomen assez fortement ponctué. Tout l'insecte hérissé de poils noirs. Pattes, chaperon et bouche ferrugineux. Antennes jaunes; leur premier article noir, garni de poils noirs. Ailes brunes, à reflets d'un beau violet.

Var. Thorax varié de ferrugineux.

Patrie inconnue.

Cette espèce se distingue des *Sc. ruficornis, aureipennis, Abyssinica*, par sa très petite taille; de la *Sc. Jurinei* par son abdomen bien plus fortement et bien moins densément ponctué, etc.

II. *Espèces appartenant à la faune méditerranéenne.*

6. Sc. unifasciata, Fab.

La ♀ prend souvent la tête et les antennes noires, et à l'abdomen quatre taches jaunes. Elle ressemble alors exactement à certaines variétés de la *Sc. insubrica*, Rossi, qui prend souvent le vertex jaune. Ces deux espèces seraient donc peut-être les variétés d'un seul et même type? La *Sc. unifasciata* me paraît cependant avoir l'abdomen plus large, surtout le premier segment.

Le ♂ de la *Sc. unifasciata* ne serait que celui de la *Sc. insubrica,* avec le premier et le troisième segment noirs.

7. Sc. orientalis.

Sc. tridens, Sauss. Mél. hyménopt. 41.

Moyenne, ayant la taille de la *Sc. erytocephala* Fab., et ressemblant parfaitement à la *Sc. tridens*, Fab.

♀. Noire, densément ponctuée. Front et vertex orangés. Antennes brunes. Prothorax et souvent aussi le reste du dos, bruns; poils du thorax noirs. Abdomen : le premier segment noir, passant au brun ou au roux, ou avec deux taches de cette couleur. Segments 2, 3, 4 entièrement jaunes en dessus, ciliés de poils fauves; le deuxième offrant de chaque côté dans le bord de sa bande jaune une échancrure ou un point, noirs. Segments 5, 6 noirs, ciliés de noir. Pattes noires, garnies de poils noirs. Ailes d'un roux ferrugineux avec le bout enfumé, à reflets faiblement violets.

♂. Les parties brunes chez la ♀ franchement noires, avec deux points dans les échancrures des yeux, et deux taches sur les épaulettes, jaunes.

Habite : L'Orient, où elle est pour ainsi dire le représentant de la *Sc. tridens*. Prise à Chypre par M. Bellardi.

III. *Espèces appartenant à l'Afrique tropicale et aux îles africaines.*

1. *Ailes brunes, obscures, à reflets violets.*

A. *Abdomen entièrement noir.*

8. Sc. alaris.

Nigra; alis fusco-violaceis, postice albidis.

Long. 15 mill.; aile 11 1/2 mill.

♂. Moyenne, noire, densément mais faiblement ponctuée; le métathorax surtout moins fortement que chez la *Sc. maura.* Abdomen bleuâtre. Mandibules ferrugineuses. Ailes d'un brun foncé, à reflets violets; tout leur bord postérieur largement blanc, incolore; la radiale courte, arrondie et large au bout, dépassant la deuxième cubitale.

Habite : L'Afrique.

♀. Les poils noirs. Thorax criblé de gros points enfoncés, surtout les écussons. Espèce très grossièrement ponctuée.

9. Sc. Abyssinica.

Atra; antennis flavis; alis nigro-cœruleis.

Long. 16 mill.; aile 13 1/2 mill.

♀. Moyenne, entièrement noire, garnie de poils noirs; l'abdomen ayant un reflet violet. Antennes orangées, avec

le premier article noir. Ailes noires avec des reflets de bleu d'acier, un peu violettes.

Habite : L'Abyssinie.

J'avais d'abord pris cette Scolie pour un petit individu de la *S. ruficornis*, F., mais sa ponctuation l'en distingue nettement. En effet, le front et le thorax de notre espèce sont assez densément ponctués, ce qui n'est pas chez la *Sc. ruficornis;* le thorax est partout densément ponctué, même au milieu, tandis que chez l'espèce du Sénégal le milieu du mésothorax offre un espace lisse. L'abdomen est densément ponctué, et les segments ne sont pas fortement ciliés comme chez l'espèce citée. Enfin celle-ci offre à la base de son premier segment un fort tubercule qui manque chez la nôtre.

Un individu, que je crois appartenir à cette espèce, diffère de la *Sc. ruficornis* par son abdomen plus bleuâtre, très densément ponctué, sans tubercule à sa base, et par un petit espace lisse de chaque côté du métathorax. Il a les mêmes couleurs que la ♀.

La *Sc. Abyssinica* diffère de la *Sc. Jurinei* par son métathorax très ponctué. Elle a les formes et la taille de la *Sc. maura,* mais elle est moins grossièrement et bien plus densément ponctuée et a les ailes beaucoup plus opaques. Enfin cette espèce est aussi voisine de la *Sc. aureipennis,* Lepel., qui, elle, vit au Cap. Je ne connais de cette dernière qu'un mâle qui a la même taille que la *Sc. Abyssinica,* mais dont le thorax tout entier est très densément ponctué et n'offre pas les deux plaques lisses du métathorax. Ce ♂ a le métathorax extrêmement concave, entaillé en demi-cercle, à bord supérieur mousse, sans trace de dent médiane, à bords latéraux inférieurs très tranchants. La base de l'abdomen présente un tubercule qui n'est pas lisse,

mais ponctué lui-même comme le reste du segment. Les ailes ont des reflets vert doré, très forts.

10. Sc. Edwardsi.

Nigra, alis nigro-cœruleis; capite et pedibus fuscis; antennis flavis.

Long. 19 mill.; aile 14 mill.

♀. Moyenne, plutôt petite; ressemblant exactement à la *Sc. Hottentotta*, mais plus grande, colorée de la même manière, mais évidemment distincte par la ponctuation très grossière de son thorax et en particulier des écussons qui sont criblés de gros trous, tandis que chez l'espèce citée ils sont lisses, presque sans ponctuations; le métathorax aussi est couvert de très grossières ponctuations, tandis que, chez la *Sc. Hottentotta*, il est lisse, luisant, offrant seulement de très fines ponctuations éparses. Par contre, l'abdomen est moins densément ponctué. La base de l'abdomen n'offre pas de tubercule bien sensible comme chez la *Sc. ruficornis*.

Habite : Le Sénégal.

11. Sc. tropica.

Atra; alis cœruleis; fronte rubra.

Long. 22 mill.; aile 18 mill.

♀. Moyenne. Noire, ayant ses poils noirs. Tête lisse; front et vertex rouge de brique, avec la région des ocelles noire. Antennes noire. Thorax très finement ponctué;

les ponctuations de sa partie antérieure aussi fines que celles de sa portion postérieure. Face postérieure du métathorax presque entièrement ponctuée. Segments abdominaux ciliés de poils noirs. Pattes noires. Ailes noires, avec de beaux reflets d'un bleu d'acier.

Habite : Le Sénégal ?

Cette Scolie pourrait être une petite variété de la *Sc. ruficornis*, qui offre souvent des taches rouges au front ; je ne sais si la couleur noire des antennes de notre espèce et sa taille de moitié plus petite suffisent pour l'en séparer.

12. Sc. Hottentotta.

Parvula, nigra, nitida, capite rubro; antennis fulvis.

Long. 16 mill.; aile 10 1/2 mill.

♀. Très petite, noire, luisante. Tête rougeâtre; antennes fauves, leur premier article de même couleur que la tête. Ailes très obscures, à reflet bleu d'acier ; les postérieures ayant un reflet violet. Tête lisse, polie, offrant au vertex une zone de ponctuation. Thorax luisant, poli, criblé de points enfoncés assez distants ; le métathorax plus lisse encore ; ses ponctuations presque effacées. Abdomen très luisant, ayant des reflets bleuâtres, offrant des ponctuations distantes ; le premier segment le plus lisse, portant à sa base la trace d'un tubercule. Poils noirs ; aux pattes quelques épines brunes. Sixième segment présentant de chaque côté une forte dent.

Habite : Le cap de Bonne-Espérance.

B. *Derniers segments de l'abdomen frangés de poils rouges.*

13. Sc. TERMINALIS.

Nigra, abdominis apice rufo, rufo-setoso; ♀ antennis, ♂ antennarum apice, fulvis; alis nigro-cœruleis.

Long. 18 1/2 mill.; aile 13 mill.

♀. Assez petite, de forme grêle. Thorax luisant, criblé de ponctuations un peu distantes. Abdomen ponctué, luisant, armé à sa base d'un fort tubercule. Insecte noir; ses poils noirs. Tête rougeâtre, souvent variée de noir. Antennes orangées; tarses antérieurs et le dernier article des tarses des deux autres paires, roux. Dernier segment de l'abdomen roux; les trois derniers ciliés de beaux poils roux doré, et le troisième l'étant plus obscurément. Ailes noires à reflets bleu d'acier.

♂. Tête et pattes noires. Abdomen sans tubercule. Segments 1-3 de l'abdomen frangés de poils noirs; 4-7 de poils roux. Antennes noires avec l'extrémité seulement orangée.

Dans les deux sexes, la radiale dépasse fort peu la deuxième cubitale.

Habite : Le cap de Bonne-Espérance.

2. *Ailes ferrugineuses.*

14. Sc. SENEX, Smith. Catal. Brit. Mus. III. Mutillid. et Pompil. 94, 41. ♂.

Long. 15 mill.; aile 11 mill.

♀. De taille assez petite, noire, ponctuée; le milieu du

mésothorax et de l'écusson sans ponctuations; ce dernier offrant un faible sillon longitudinal. Mandibules, chaperon, antennes, pattes et écailles ferrugineux. Tout l'insecte hérissé de poils d'un roux doré, à la manière de l'*Elis ciliata;* les segments de l'abdomen en outre ciliés de poils de cette couleur; les deux derniers segments roux, ciliés de roux. Ailes transparentes avec la côte ferrugineuse et l'extrémité enfumée, offrant des reflets violets, surtout près du bord antérieur (la tache obscure est brusquement juxtaposée au ferrugineux de la côte, sans transition aucune).

Chez les individus d'un âge avancé, la plupart des poils dorés sont tombés; il ne reste que des pinceaux de poils au front, au métathorax et au collier, etc.

Habite : L'Afrique méridionale.

Il est possible que cette femelle forme une espèce à part, mais elle offre trop d'analogie avec le ♂ qu'a décrit Smith, pour que je ne l'y rapporte.

15. Sc. madecassa.

Fusca, dense punctata, fusco hirta; alis ferrugineis; antennis apice flavis.

Long. 25 mill.; aile 15 mill.

♀. Moyenne. Corps tout entier d'un brun chocolat ou d'un brun rougeâtre. Antennes obscures à la base, orangées au bout. Vertex lisse, luisant. Thorax criblé d'assez gros points; l'étant peu au milieu du mésothorax et de l'écusson. Abdomen densément ponctué, poilu. Tout le corps garni de

poils bruns. Pattes noirâtres. Sixième segment de l'abdomen ayant des poils cuivrés, roux. Ailes ferrugineuses.

Habite : Madagascar.

Cette Scolie est peut-être la ♀ de la *Sc. iridicolor*, Smith. Cependant je n'ose pas l'y réunir, vu que le thorax n'offre chez notre femelle que des poils bruns roides et courts, non une chevelure fauve comme chez le ♂ de la *Sc. iridicolor*. De plus, la nervure récurrente est très courte ; elle s'insère au premier tiers de la deuxième cubitale, ou même avant, tandis que, chez le ♂ cité, elle n'atteint cette cellule qu'après le premier tiers ou même près du milieu de sa longueur.

IV. *Espèces appartenant au continent asiatique et aux Iles de de la Sonde.*

1. *Ailes obscures, brunes, à reflets violets.*

A. *Abdomen noir, à poils noirs.*

16. Sc. cyanipennis.

Fab. S. P. 244, 35.

Sat parva, nigra ; alis cœruleis.

Long. 18 mill.; aile 14.

Nous profitons de ce que nous avons le type même de Fabricius sous les yeux pour en donner une description plus complète.

♀. Moyenne, de la grandeur de la *Sc. maura*, d'un noir luisant, garnie de poils noirs. Chaperon lisse, luisant au milieu. Front et vertex bombés, offrant autour des ocelles

des zones de ponctuations. Thorax densément ponctué, criblé de petits points enfoncés, mais les ponctuations devenant rares vers le milieu du mésothorax, qui est luisant et lisse. Sur le disque du mésothorax les ponctuations sont plus grosses et plus éparses; il en est de même sur l'écusson, où elles sont cependant encore assez serrées. Le métathorax est très densément criblé. Abdomen luisant ; ses segments ciliés de poils noirs, luisants, offrant de grosses ponctuations éparses, et le long de leur bord postérieur une large zone de très fines ponctuations; le premier segment presque aussi large que le deuxième, couvert de ponctuations qui sont très fines en arrière et qui deviennent plus grossières vers la base, où se voit une espèce de tubercule transversal. Pattes noires; tarses antérieurs bruns. Ailes d'un brun foncé, opaques, offrant de brillants reflets bleu d'acier.

Habite : Tranquebar.

De la collection Schestedt, au musée de Copenhague.

17. Sc. carbonaria.

Nigra, nitidissima; alis fusco purpureis; thorace densiter punctato.

Long. 28 mill.; aile 22 mill.

♀. De taille assez grande, entièrement d'un noir profond et très luisante, polie. Tête et thorax finement, mais densément ponctués dans toute leur étendue. Abdomen grêle, rétréci en avant, d'un noir parfait, à reflets blancs, point bleuâtres, très luisant, offrant des ponctuations éparses, devenant densément ponctué en arrière, sans trace de tu-

bercule à sa base. Tous les poils noirs. Ailes brunes, à reflets violets; la côte noire. Spatules des pattes antérieures, fauves.

Habite : Les Indes orientales.

Cette Scolie ressemble beaucoup à la *Sc. soror;* mais elle s'en distingue très nettement par le milieu de son corselet qui est ponctué, par le premier segment de son abdomen qui est bien moins large, par les reflets très roses de ses ailes, non bleus-d'acier comme chez la *Sc. soror*, par son chaperon lisse au milieu et dépourvu de fossette, etc.

Elle s'éloigne de la *Sc. cyanipennis* par sa taille double, par les reflets de ses ailes, par son abdomen plus étroit à sa base et dépourvu de tubercule. Enfin, elle diffère de la *Sc. cærulans*, Lepel. par son abdomen noir, non violet, etc.

18. Sc. erratica, Smith.

Nigra, cærulea, alis nigro-cyaneis; capite et antennis flavis.

Long. 20 mill.; aile 17 mill.

♀. De taille moyenne, noire, avec l'abdomen violet. Poils noirs; thorax poli, luisant, criblé de ponctuations éparses, distantes et peu profondes; milieu du mésothorax et de l'écusson sans ponctuations. Abdomen très violet, irrégulièrement ponctué. Tête et antennes orangées; ces dernières un peu obscures au bout; bouche noire. Pattes noires. Ailes d'un noir violet, plus foncées le long de la côte.

Habite : Les Indes orientales, Pulo-Penang.

Elle ressemble beaucoup en plus grand à la *Sc. hottentotta.* Voyez aussi la *Sc. Westermanni.*

19. Sc. Westermanni.

Nigra, capite et antennis aurantiacis.

Long. 18 mill.; aile 12 mill.

♀. Plus petite que la *Sc. erratica*, ressemblant beaucoup à la *Sc. Edwardsii*. Noire, ses poils noirs, grisonnants sur certaines parties. Tête rouge. Mandibules brunes; antennes orangées avec le premier article noir ou brun. Prothorax et ses poils passant au roux. Tout le thorax densément ponctué; les écussons et surtout le métathorax très densément criblés. Abdomen assez densément ponctué; le premier segment l'étant très densément. Ailes brunes, à reflets violets.

Cette espèce se distingue facilement de la *Sc. erratica* pår son mésothorax criblé, par son métathorax trop criblé pour être encore luisant et par son abdomen noir.

Habite : Java.

B. *Abdomen noir, avec des taches d'une autre couleur; ses poils noirs.*

20. Sc. bilunata.

Nigra, alis nigris, postice pallidis; antennis apice fulvis; abdominis quarto segmento sulphureo bimaculato.

Long. 19 mill.; aile 14 mill.

♂. Moyen. Formes grêles et allongées, mais le premier segment de l'abdomen cependant large. Insecte noir, densé-

ment ponctué, tapissé de poils noirs courts ; les tarses grisâtres. Antennes noires, ayant leur extrémité terminale fauve. Quatrième segment de l'abdomen offrant de chaque côté une demi-lune jaune-soufre, et souvent le cinquième deux petites taches fauves. Ailes noirâtres à reflets bleus, mais ayant leur bord postérieur gris, transparent ; radiale tronquée carrément, dépassant la deuxième cubitale.

Habite : Le Népaul.

21. Sc. SPLENDIDA (pl. 5, fig. 2).

Nigra, hirsuta, capite, et thorace antice, rufis ; segmenti tertii fascia interrupta rubra.

Long. 30 mill. ; aile 23 mill.

♂. Grande, irrégulièrement ponctuée ; milieu du mésothorax lisse. Ecusson criblé et métathorax trés densément ponctué. Tête, rouge de brique ; le bas du chaperon et les mandibules, noires. Antennes noires, plus pâles en dessous. Thorax très velu, surtout au métathorax qui est garni de longs cheveux noirs ; prothorax en dessus, mésothorax et écusson, rouge de brique, portant des poils rouges. Pattes noires, garnies de poils noirs. Abdomen densément ponctué, offrant à sa base un tubercule lisse ; très velu dans toute son étendue, hérissé de longs poils noirs ; les segments très fortement ciliés de poils relevés, noirs ; le troisième segment offrant une bande rouge interrompue au milieu. Pattes noires, à poils noirs. Ailes d'un noir violet.

Habite : L'Asie (sans autre indication de patrie).

Ce mâle n'est peut-être qu'une variété très colorée de celui de la *Sc. fulvifrons (personnata*, Smith.)

22. Sc. NOBILIS.

Nigra, nitida, fulvo hirta ; fronte et abdominis segmentis 2, 3 *flavo ornatis ; alis fuscis, violascentibus.*

Long. 25 mill.; aile 21 mill.

Assez grande, noire. Tête lisse, luisante, dépourvue de ponctuations, à poils fauves, courte et très plate ; front et vertex jaunes. Antennes noires, à poils grisâtres ; leurs deux ou trois premiers articles ferrugineux. Thorax garni de poils fauves ou roux, très fortement criblé dans sa portion antérieure, mais ayant le milieu du mésothorax et les écussons lisses, dépourvus de ponctuations ; métathorax couvert d'un duvet grisâtre, soyeux, lisse, luisant, à ponctuations fines et effacées. Abdomen lisse, luisant, moins ponctué, mais le devenant toujours plus vers son extrémité postérieure. Les poils fauves aux deux ou trois premiers segments, bruns aux derniers ; le deuxième et le troisième offrant chacun deux grandes taches ou une bande, jaunes. Pattes ferrugineuses, à poils roux. Ailes d'un brun transparent, à reflets violet rose.

Habite : Les Indes orientales.

Cette espèce paraît se rapprocher de la *Sc. specifica*, Smith. Elle varie avec la tête, le prothorax et le premier segment de l'abdomen plus ou moins bruns.

C. *Abdomen noir; ses segments ciliés de poils fauves ou gris.*

23. Sc. nitidula.

Nigra, alis violaceis, abdominis segmentis 1-3 *cinereo fimbriatis.*

Long. 20 mill.; aile 15 mill.

♀. Moyenne, noire, luisante. Tête assez globuleuse. Vertex luisant; chaperon offrant à son bord des stries verticales. Thorax criblé de gros points enfoncés, sauf en son milieu, où il présente un espace lisse; ces points moins gros au métathorax. Abdomen sans aucun tubercule à sa base, luisant, finement ponctué. Mandibules ferrugineuses. Poils du devant de la tête bruns et gris; ceux du cou et du prothorax noirs, mêlés de gris; flancs couverts d'un duvet argenté; poils des pattes noirs, bruns et gris; les trois premiers segments de l'abdomen ciliés de poils gris argentés; ceux des autres segments noirs ou bruns. Ailes d'un brun foncé violet.

Habite : Java.

Peut-être est-ce la *Sc. lœviceps,* imparfaitement décrite par Smith?

24. Sc. eliformis.

Nigra, alis fusco-cyaneis; segmentis 2-4 *cinereo fimbriatis.*

Long. 28 mill.; aile 22 mill.

♂. Grande, svelte, ayant le facies d'une *Elis.* Insecte en-

tièrement noir, densément criblé de ponctuations enfoncées sur toute l'étendue de son corps, qui est cependant luisant; le métathorax surtout très densément ponctué. Mandibules rousses. Poils de la tête et de la portion antérieure du thorax, gris ou bruns; ceux du métathorax et de l'abdomen noirs, mais les segments 2, 3, 4 ciliés de poils gris ou fauves. Flancs sous les ailes soyeux, argentés. Poils des pattes noirs, mêlés de poils gris; les tarses grisonnants. Les antennes ayant des reflets gris. Ailes brunes, médiocrement foncées, à reflets violets. Anus ayant souvent quelques poils roux.

Habite : Les Indes. Ceylan.

2. *Ailes n'étant pas entièrement brunes.*

25. Sc. occulta.

Nigra, abdomine fusco, secundo segmento basi bimaculato; alis fuscis, costa fulva.

Long. 15 mill.; aile 11 mill.

Petite, trapue. Thorax densément ponctué, sauf en son milieu. Tête et métathorax garnis de poils gris; poils du prothorax noirs. Couleur, noire ou brunâtre; l'abdomen surtout souvent brun; ses segments ciliés de poils noirs ou bruns. Troisième segment offrant à sa base deux taches jaunes à moitié cachées par le bord du deuxième segment. Pattes brunes, à poils bruns. Ailes ayant la côte et la base ferrugineuses, le reste de leur étendue brun, à reflets violets, surtout au delà de la radiale.

Cette espèce est étiquetée comme venant des Indes orien-

tales. Toutefois la couleur de ses ailes la rapproche beaucoup des Scolies d'Egypte, d'Arabie et de Barbarie.

V. *Espèces appartenant à la Nouvelle-Hollande.*

26. Sc. PYGMÆA.

Minuta, nigra, cinereo hirta, alis nigro-cyaneis.

Long. 12 mill.; aile 9 1/2 mill.

♂. Petite, densément et assez fortement ponctuée ; le métathorax l'étant plus que le mésothorax. Tout l'insecte couvert de poils gris. Abdomen ayant des reflets bleuâtres, garni de poils gris, mêlés de poils noirs, mais les segments n'étant pas ciliés de gris, seulement l'abdomen dans son ensemble ayant des poils grisâtres. Pattes ayant des poils gris. Ailes d'un brun obscur, à reflets violets.

Var. Bouche et orbites rousses. Poils passant tantôt au gris, tantôt au noir. Ailes souvent peu obscures postérieurement.

Habite : La Nouvelle-Hollande (Swan-River.)

Cette espèce se distingue de la *Sc. soror*, Smith, par sa taille deux fois plus petite, par les ponctuations de son thorax qui sont bien plus fortes, et qui couvrent même le milieu du mésothorax, par ses formes plus grêles, par ses poils gris. Elle diffère à peine de la *Sc. dispar*, Kl.

VI. *Espèces appartenant à l'Amérique et aux îles qui en dépendent.*

1. *Ailes obscures, avec des reflets bleus ou violets.*

A. *Corps entièrement noir.*

27. Sc. AZTECA, Sauss.

Nigerrima, nitida, alis nigro cœruleis.

Sauss., *Scolia azteca,* Rev. zool., 1857, p. 281.

Long. 27 mill.; aile 23 mill.

♀. Moyenne, d'un noir profond, luisante, ses poils noirs. Tête et thorax très finement ponctués; le métathorax l'étant plus fortement. Abdomen irrégulièrement ponctué. Ailes d'un noir profond, avec des reflets d'un bleu d'acier noirâtre.

♂. Plus densément ponctué.

Habite : Le Mexique.

B. *Abdomen taché de jaune ou de roux.*

28. Sc. GUTTATA, Burm.

Cette espèce paraît varier beaucoup. Elle est lisse, très luisante, à ponctuations fines; le disque du mésothorax en étant presque dépourvu chez les femelles. Les ailes sont d'un brun obscur, mais encore translucides, et ont des reflets violets presque roses; de même que chez les *Sc. bi-*

cinta, F., *dubia*, Say, etc. Chez les ♂ on voit souvent une tache jaune au postécusson.

Cette espèce paraît habiter, outre le Mexique, le nord de l'Amérique méridionale, la Colombie, etc.

Des individus que j'ai reçus du Venezuela, et qui ne paraissent pas pouvoir être séparés de cette espèce, offrent chez les deux sexes des taches blanchâtres sur les épaulettes et à l'écusson. Les taches de l'abdomen ne sont pas toujours parfaitement développées.

29. Sc. Mexicana.

Nigra, punctata, segmento secundo bimaculato ; alis cyaneis.

Long. 20 mill.; aile 16 mill.

♀. Un peu plus petite que la *Sc. guttata*, Burm. Noire, ayant ses poils noirs. Thorax finement ponctué ; disque du mésothorax l'étant entièrement, ainsi que l'écusson. Métathorax et premier segment de l'abdomen très densément ponctués; le reste de l'abdomen l'étant moins densément dans toute son étendue. Ses segments tous ciliés de poils noirs ; le deuxième seul orné de deux taches rondes, d'un jaune pâle. Ailes brunes à reflets violets.

Habite : Le Mexique.

J'aurais pris cette espèce pour une variété de la *Sc. guttata*, sans sa sculpture très différente. Chez cette dernière, le mésothorax, l'écusson et le premier segment de l'abdomen sont polis et presque dénués de ponctuations, tandis que dans notre espèce ces parties en sont criblées. L'abdomen

est aussi tout garni de ponctuations, ce qui n'existe qu'à un degré bien moindre chez la *Sc. guttata* ♀.

30. Sc. NOBILATA, Fab.

J'ai déjà indiqué (*Mélanges Hyménopt.*), les principales variétés de cette espèce si variable, mais il en existe encore beaucoup d'autres. Certains individus du sud des États-Unis sont assez grands: ils ont quelquefois la tête, le thorax et même l'abdomen ferrugineux, avec ses poils bruns, et les mêmes taches que chez les individus à couleur foncière noire. D'autres, qui sont noirs, ont la tête et le thorax bariolés de jaune, et portent à l'abdomen six ou huit taches jaunes. ♀. C'est alors la *Sc. maculata,* Guér., Voyage de la *Coquille* (1). Les ailes sont plus ou moins obscures. Chez les individus qui les ont le plus claires, la côte reste obscure. On voit aussi souvent à la base du radius un très petit espace ferrugineux.

C. *Bord des segments de l'abdomen tous ou en partie ciliés de poils roux.*

31. Sc. RUFIVENTRIS, Fab.

Nigra, vix punctata, nitidissima; pedibus et abdomine rufo; alis cyaneis.

Long. 27 mill.; aile 19 mill.

Cette espèce, peu commune dans les collections, est restée

(1) Dont je possède l'individu typique provenant de la collection de Romand.

presque inconnue jusqu'à ce jour, et elle mérite d'être décrite avec soin pour ne pas être confondue avec les autres Scolies qui lui ressemblent et dont la description suit.

♀. Tête et thorax noirs, *très luisants* et polis, n'offrant que des ponctuations fines et rares. Milieu du métathorax ponctué, ainsi que ses deux portions latérales en dessus, mais le bord interne de ces dernières lisse. Mandibules brunes. Pattes et abdomen d'un roux ferrugineux, garnis de poils roux. Segments ciliés de poils roux dorés. Tête et thorax (chez les individus frais) garnis d'un duvet gris ou fauve. Ailes noires, à reflets violets et pourprés.

32. Sc. anceps.

Niger, alis nigro cyaneis; abdominis segmentis 2-7 *rufis.*

♂. De taille moyenne, et de la grandeur de la *Sc. dubia.* Corps entièrement et densément ponctué, quoique luisant; les ponctuations n'étant que des points enfoncés qui ne détruisent pas le luisant du thorax. Tête, antennes, thorax, premier segment de l'abdomen et pattes, noirs, garnis de poils noirs et bruns; segments 2-7 roux, garnis de poils roux. Ailes d'un brun foncé, avec des reflets violets et pourprés.

Habite : Le Mexique :

Cette Scolie se rapproche beaucoup des *Sc. dubia* et *hæmatodes*, mais les ponctuations de son thorax sont plus distantes, et la surface de celui-ci est lisse, non finement chagrinée; l'espèce est aussi plus grande que la *Sc. hæmatodes*. De plus, la deuxième cubitale atteint aussi loin que la radiale, tandis que chez les deux Scolies citées, la radiale

dépasse la deuxième cubitale. Elle ressemble beaucoup à la *Sc. Drewseni*, et elle doit peut-être servir de ♂ à la *Sc. rufiventris.*

33. Sc. jucunda (pl. 5, fig. 3).

Nigra, valde punctata; abdomine rufo, flavo maculato; alis fusco-cyaneis.

Long. 25 mill.; aile 18 mill.

♀. De taille assez grande, grêle, plus grande que la *Sc. dubia,* mais moins que la *Sc. guttata.* Tête et thorax noirs, criblés de grosses ponctuations irrégulières ; le métathorax fortement criblé ; le milieu du mésothorax et les écussons lisses, luisants, presque sans ponctuations. Ecusson, post-écusson et souvent le prothorax, tachés de jaune. Abdomen luisant, irrégulièrement ponctué, d'un roux ferrugineux; son premier segment obscur, ayant des poils bruns, tandis que les autres ont leurs poils roux. Segments 2, 3, 4, chacun orné de deux taches jaunes latérales. Tibias et tarses bruns, à poils roux. Ailes brunes, à reflet violet.

♂. Thorax noir, plus densément ponctué.

Habite : Cette belle espèce vit au Brésil. (Des Missions.)

Nota. Les taches de l'abdomen sont sans doute très sujettes à manquer, ainsi que celles du thorax. L'abdomen peut probablement aussi devenir entièrement roux; on pourrait alors confondre cette Scolie avec la *Sc. rufiventris,* Fab. Toutefois, ces deux espèces seront toujours faciles à distinguer à leur sculpture très différente. Chez le *Sc. rufiventris,* le thorax tout entier est très luisant, peu poilu; ses ponctuations sont fines et distantes; elles ne nuisent en rien au poli du métathorax et des écussons ; chez la *Sc. jucunda,*

l'écusson n'est pas semé de ponctuations ; il en porte seulement quelques grosses le long de son bord antérieur, et le métathorax est criblé de gros trous rapprochés. Le thorax de cette espèce aussi est hérissé de gros poils noirs, tandis que chez la *Sc. rufiventris,* il offre des poils gris et soyeux.

34. Sc. Drewseni.

Rubro-ferruginea, valde punctata ; alis nigro-cyaneis.

♀. Grandeur de la *Sc. jucunda.* Tête et thorax fortement et densément ponctués ; le milieu du mésothorax, les écussons et le métathorax lisses, luisants, moins fortement ponctués. Abdomen densément ponctué. Tout l'insecte d'un rougeâtre ferrugineux, avec ses poils de même couleur. Segments abdominaux ciliés de poils ferrugineux. Antennes noirâtres avec leurs deux premiers articles de la couleur du corps. Thorax varié de noir, surtout en dessous. Ailes d'un noir violet.

Habite : Le Brésil. (Minas Geraes.)

2. *Ailes transparentes.*

35. Sc. otomita.

Parvula, nigra, cinereo hirta ; segmentorum 3-5 *fascia flava.*

Long. 12 1/2 mill. ; aile 10 mill.

♂. Petite, noire, densément ponctuée, couverte de poils gris. Une petite tache jaune argentée de chaque côté de la

face en dehors du chaperon ; deux taches au prothorax et post-écusson, jaunes. Ecailles brunes. Segments 3, 4, 5 de l'abdomen portant une bande jaune qui n'est marginale qu'au cinquième ; petit bord des segments brun ; tous les segments fortement ciliés de poils fauves ; bout de l'abdomen brun. Pattes noires, garnies de poils gris ; épines tibiales ferrugineuses. Ailes transparentes, salies autour des nervures, lesquelles sont brunes. Radiale subtriangulaire, large et tronquée.

Habite : Le Mexique.

II. Genre **ELIS**, Fabr., Sauss.

Deux nervures récurrentes.

I. Sous-genre ELIS *proprie dicta.*

Ailes offrant trois cellules cubitales fermées.

Je n'ai qu'une seule espèce à ajouter à ce sous-genre.

36. Elis texensis.

Nigra, cinereo hirta, flavo variegata ; abdominis segmentis 2, 3, 4, 5 *flavo bimaculatis ; pedibus fulvis ; alis apice subinfuscatis.*

Long. 20 mill. ; aile 15 mill.

♂. Grandeur et formes de l'*E. 6-maculata* (1), Fab., dont

(1) *Interrupta*, Fabr.

elle est très voisine, ne s'en distinguant presque que par les segments 6 et 7 de l'abdomen qui sont noirs.

Insecte noir, tout garni de poils fauves. Mandibules et bord du chaperon souvent roux. De chaque côté du chaperon un trait oblique jaune. Thorax assez finement ponctué : prothorax en dessus, une bande sur l'écusson, une sur le postécusson et une tache allongée en arrière de celui-ci, jaunes; angles du métathorax ferrugineux. Abdomen ponctué, luisant, tout hérissé de poils fauves, mais les segments aussi ciliés de poils noirs. Le premier anneau varié de noir et de ferrugineux, parfois avec, de chaque côté, un petit point jaune. Les deuxième, troisième et quatrième ornés chacun d'une bande jaune interrompue; le cinquième d'une bordure jaune; les suivants noirs, à poils noirs. Pattes fauves et jaunes. Ailes transparentes, à nervures ferrugineuses et enfumées au bout; écailles brunes.

Var. 1. Pas de roux au thorax ni à l'abdomen.

Var. 2. Chaperon, un point sous l'aile, angles du métathorax, jaunes. Premier segment roux avec deux taches jaunes; segments 4-5 bordés de jaune; le sixième avec deux points jaunes.

Habite : Le Texas occidental.

II. Sous-genre CAMPSOMERIS, Guér., Lepel.

Aile n'offrant que deux cellules cubitales fermées.

I. *Espèces appartenant au continent africain.*

1. *Ailes assez transparentes, ferrugineuses ou ayant la côte*

un peu obscure, ou faiblement enfumées dans toute leur étendue.

A. *Abdomen peint de jaune ou de roux.*

37. ELIS XANTHURA.

Nigra, cinereo hirta; abdominis segmentis aureo ciliatis, aurantiaco marginatis; alis infuscatis.

Long. 20 mill.; aile 15 mill.

♀. De taille un peu supérieure à l'*E. gracilis*, Br., et lui ressemblant beaucoup. Noire; tête et thorax garnis d'un duvet de poils gris. Prothorax et mésothorax grossièrement et densément ponctués; écusson lisse; métathorax terminé par une dent, finement et densément ponctué. Abdomen velouté; ses segments tout ciliés de poils dorés et les quatre premiers bordés d'orangé; le deuxième et le troisième souvent orangés en dessus, ou bien leur bordure offrant deux points noirs ou une ligne ondulée de cette couleur : le premier souvent noir. Pattes ayant leurs poils bruns, ferrugineux. Ailes transparentes, enfumées, brunâtres, à nervures brunes, à reflets violets; plus obscures dans la première cubitale.

Habite : La Guinée.

Elle diffère de l'*E. gracilis* par ses ailes violettes, point ferrugineuses, par les poils dorés de son abdomen, par les ponctuations plus grossières de son thorax, et surtout par son front au-dessus des antennes qui est fortement ponctué, tandis qu'il est lisse et bombé chez l'*E. gracilis*.

38. Elis Godofredi, Sichel (1).

Minuta, cinereo-hirsuta; segmentis 1-5 flavo limbatis; tibiis et tarsis rufis.

Long. 13 mill.; aile 9 mill.

♂. Petite, noire, luisante; thorax peu ponctué, poli. Tout l'insecte hérissé de longs poils gris ou fauves, comme chez l'*E. senilis* et l'*E. 5-fasciata.* Chaperon avec deux lignes obliques jaunes. Dessous des antennes, mandibules, écailles, tibias, tarses et anus, ferrugineux; abdomen très grêle, bleuâtre; ses cinq premiers segments ornés d'un liséré jaune très étroit.

Habite : Le Cap de Bonne-Espérance, la Cafrerie.

Très voisine de l'*E. 5-fasciata,* Fab., mais distincte par la couleur des antennes et des pattes et par sa plus petite taille.

39. Elis mansueta, Gerst.

♂ *Nigra, flavo variegata; abdomine fasciis 5 flavis.*

Gerstäcker, *Sc. mansueta,* Monatsber. der Königl. Acad. der Wiss. zu Berlin, 1857, Nov. — Mém. Acad. Berl., 1858, 496, tab. 31, p. 12.

Long. 17 mill.; aile 12 mill.

♂. Moyenne, très grêle. Ressemblant beaucoup au ♂ de l'*E. plumipes,* et autres voisins. Noire, garnie de poils gris.

(1) Dédiée par M. Sichel à son neveu, M. Godefroi Sichel, qui l'a découverte en Cafrerie.

Thorax luisant, n'offrant que quelques ponctuations éparses; le métathorax plus densément ponctué. Abdomen ponctué; son premier segment piriforme; bord des cinq premiers segments largement jaune; le bout de l'abdomen roux. Pattes brunes, variées de jaune. Ailes transparentes; radiale allongée dépassant de beaucoup la deuxième cubitale. Écailles jaunes. Chaperon jaune avec un point noir; milieu du prothorax et bord antérieur des deux écussons, jaunes.

Habite : Le Cap de Bonne-Espérance.

Ressemble beaucoup à l'*E. 5-fasciata*, Fabr., avec laquelle elle ne doit pas être confondue.

J'avais en portefeuille la diagnose de cette espèce lorsquelle fut décrite par M. Gerstäcker sous un autre nom dans sa Faune de Mozambique. J'en donne cependant ici la description parcequ'il ne me paraît pas entièrement certain que le type de Gerstäcker soit identique à celui-ci; c'est ce que démontrera peut-être l'étude des deux faunes de la Mozambique et du Cap de Bonne-Espérance.

B. *Abdomen noir.*

40. Elis Capensis.

Nigra, cinerascens; abdominis segmentis cinereo fimbriatis.

Long. 17 mill.; aile 12 mill.

♀. Moyenne, noire, luisante. Vertex dépourvu de ponctuations. Thorax portant quelques gros points enfoncés épars; sa partie antérieure et la postérieure seules ponctuées avec quelque régularité; métathorax légèrement prolongé en

une dent médiane. Abdomen soyeux. Tout le corps revêtu de poils gris ou fauves; segments abdominaux tous ciliés de poils gris. Épines tibiales postérieures longues, cannelées. Ailes transparentes, faiblement enfumées; radiale dépassant fort peu la deuxième cubitale.

♂. Densément ponctué, comme la ♀, mais plus fortement hérissé de poils gris. Écailles, tibias et tarses, souvent ferrugineux; ailes transparentes, à nervures ferrugineuses, avec un nuage gris au bout; la radiale, en triangle renversé, ne dépassant pas la deuxième cubitale.

Habite: Le Cap de Bonne-Espérance.

Le ♂ ressemble beaucoup à l'*E. senilis,* mais il en est bien distinct par le premier segment de l'abdomen qui est large, non piriforme, et par la forme de la radiale qui chez l'*E. senilis* est ovale, allongée, cette cellule dépassant de beaucoup la deuxième cubitale. Le même caractère le distingue de l'*E. crinita*, laquelle est plus grande.

2. *Ailes entièrement brunes, à reflets violets.*

41. Elis auraria.

Nigra, cinereo hirta, abdominis segmentis aureo fimbriatis.

Long. 18 mill.; aile 12 1/2 mill.

Moyenne, noire. Tête et thorax revêtus d'un duvet de poils gris, luisants et polis; front et vertex presque dépourvus de ponctuations; thorax parsemé de gros points enfoncés

épars, mais le milieu du mésothorax et des écussons dépourvu de ponctuations. Le métathorax densément ponctué, et n'étant pas criblé à son bord antérieur. Pattes garnies de poils gris et roux. Abdomen soyeux, ayant un reflet doré, revêtu de poils fauves à sa base; tous les segments ayant leur bord fortement cilié de poils dorés nombreux et épais; sixième segment couvert de poils dorés. Ailes brunes, à reflets violets, ayant le milieu de la côte très foncé.

Habite: La Guinée.

42. Elis Romandi.

Magna, fusca; alis fusco-violaceis.

Long. 38 mill.; aile 30 mill.

♀. Grande; entièrement noire; la tête, le thorax et souvent l'abdomen brunâtres, passant au ferrugineux, ainsi que les antennes. Mandibules bleuâtres. Poils des pattes et de l'abdomen noirs ou bruns; épines tibiales postérieures longues, grêles; l'interne spatuliforme. Ailes d'un brun foncé, à reflets violets, avec du ferrugineux dans la radiale. Premier, deuxième et troisième articles des tarses postérieurs armés en dessous de poils spiniformes ferrugineux.

Habite: Madagascar.

Cette espèce est peut-être la *Sc. fusca*, Lep., que celui-ci dit vivre en Perse, à tort ou à raison, et dont il n'indique pas la taille.

II. *Espèces appartenant à l'Asie et aux Iles qui en dépendent.*

1. *Ailes entièrement brunes, à reflets violets.*

43. Elis Asiatica.

Nigra, capite et thorace fulvo villosis; segmentis 1-4 ♀ *cinereo ciliatis,* ♂ *albido marginatis ; alis cyaneis.*

Long. 24 mill.; aile 18 mill.

♀. Taille de l'*E. Iris*, avec laquelle elle offre la plus grande ressemblance. Noire. Thorax densément ponctué ; le postécusson et le métathorax l'étant bien plus finement et plus densément. Tête et thorax tout garnis d'un duvet fauve hérissé (qui tombe avec l'usure, en sorte qu'il ne reste souvent qu'un collier de poils fauves ou gris). Abdomen luisant ; ses segments 1-4 ciliés de poils blancs, les suivants de poils bruns. Poils des pattes fauves ou bruns. Ailes d'un brun-foncé violet.

♂. Tête et thorax tout garnis de poils fauves ou gris : les flancs soyeux, offrant des reflets argentés ou dorés. Écailles ferrugineuses. Segments 1-4 ornés d'une bordure blanchâtre et ciliés de poils blancs chez les individus frais ; les autres segments à poils noirs. Le reste comme chez la ♀.

Cette espèce se distingue à première vue de l'*E. Lindenii* Lep., par ses ailes violettes ; de plus elle a le thorax plus densément et moins grossièrement ponctué.

Habite : L'Ile de Java.

2. Ailes transparentes avec le bout obscur, ou entièrement transparentes par variété.

44. Elis Drewseni.

Magna, nigra, alis subhyalinis.

Long. 37 mill.; aile 30 mill.

♀. Grande espèce. Corps noir, à poils noirs. Ailes transparentes lavées de brun-jaunâtre, de couleur d'ambre, avec les nervures brunes et offrant un faible reflet violet; leur bord antérieur brunâtre vers le bout; l'aile étant de plus salie autour des nervures. Vertex et thorax densément criblés, si ce n'est au milieu du mésothorax et de l'écusson, lequel est élevé.

Habite : Java.

Cette grande espèce ressemble étonnamment à l'*E. hyalina;* on pourrait donc supposer qu'il y a eu erreur d'étiquettes. Cependant je la crois distincte, car son écusson est très densément criblé, élevé et lisse au milieu, tandis que chez l'*E. hyalina* il est plat et couvert de petites ponctuations rares et éparses. De plus le métathorax de cette espèce est lisse au milieu et se termine par une dent, tandis que chez l'*E. Drewseni* il est arrondi et complétement criblé.

Les ailes de notre individu offrent diverses anomalies d'innervation ; en particulier une nervure transversale qui relie entre elles les deux récurrentes.

3. *Ailes transparentes ou ferrugineuses, parfois maculées de brun près du bout.*

45. Elis phalerata.

Media, nigra, cinereo hirta; *segmentis* 1-4 *flavo marginatis, cinereo fimbriatis.*

Long. 17 ou 18 mill.; aile 14 mill.

♀. Espèce un peu moins grande que l'*E. ciliata*. Noire, ponctuée; hérissée de poils fauves ou gris. Segments 1-4 de l'abdomen bordés de jaune-pâle et frangés de poils gris ; les suivants noirs, leurs poils bruns. Pattes garnies de poils roux ou gris. Ailes transparentes, ferrugineuses, avec un nuage ou une tache brune au bout. Écailles et bouche ferrugineuses.

Habite : Les Iles de la Sonde, Java.

Cette espèce me parait différer spécifiquement de l'*Elis Iris*, Lep., non seulement par les bandes jaunes de son abdomen, mais aussi par la ponctuation moins grossière de son thorax. Elle est deux fois plus petite que cette dernière.

Le ♂ est à peu près identique à celui de l'*E. Iris*, Lep. Il a quatre bandes jaunes à l'abdomen, et le thorax est en général noir, tandis que chez l'*E. Iris*, l'abdomen n'offre souvent que trois bandes jaunes, et le thorax est bariolé de taches de même couleur.

46. Elis bicolor (pl. 5, fig. 4).

Nigra, cinereo hirta, alis infuscatis; *segmentis* 2, 3 *supra rufis.*

Long. 25 mill.; aile 20 mill.

♂. Moyenne, plutôt grande, couverte de ponctuations

fines. Tête et thorax noirs, garnis d'un duvet gris, soyeux et argenté. Poils du devant de la tête souvent fauves. Métathorax criblé de ponctuations très denses ; bord postérieur des écussons lisse, luisant, sans ponctuations. Abdomen pointillé, d'un noir bleuâtre ; segments 2, 3 orangés ou rouges en dessus, présentant souvent du noir à leur base. Le premier segment offrant de chaque côté une tache orangée, sujette à manquer. Pattes garnies de poils gris ; les postérieures hérissées de poils fauves à leur face interne.

Ailes enfumées, obscures, d'un brun jaunâtre à reflet dorés et violets. Deuxième cubitale allongée, mais de beaucoup dépassée par la radiale.

Habite : Les Iles de la Sonde, Java.

47. ELIS HIRSUTA.

Minuta, nigra, nitida, cinereo hirsuta ; abdominis segmentis 1-4 *albido fimbriatis.*

♀. Très petite, noire et luisante, toute couverte de longs poils gris. Vertex luisant; front convexe, dépourvu de ponctuations en son milieu. Thorax grossièrement ponctué, mais l'écusson et le milieu du mésothorax lisses, point ponctués ; ponctuations du métathorax fines et denses. Pattes hérisées de poils gris. Segments 1-4 de l'abdomen ciliés de poils blancs. Ailes transparentes à nervures ferrugineuses.

Habite : Tranquebar.

Cette petite espèce ressemble beaucoup à l'*E. villosa*, F. Il serait possible que ce fût la ♀ de l'*E. hirtella*, Klug.

III. *Espèces appartenant à la Nouvelle-Hollande.*

48. Elis sabulosa.

Nigra, cinereo hirta; segmentis 2, 3 *supra rufis, reliquis rufo fimbriatis ; alis cinereo-cyaneis, nervis nigris.*

♀. Espèce très voisine de l'*Elis tasmaniensis*, Sauss. Même taille ; mêmes couleurs. Tête, thorax et pattes garnis de poils gris. Ailes transparentes, enfumées, grises à reflets violets-noirâtres, à nervures noires ; leur base et le disque, moins obscurs. Thorax lisse, luisant ; mésothorax très poli, ainsi que le milieu des écussons.

Habite : La Nouvelle-Hollande.

Cette espèce se distingue facilement de l'*E. tasmaniensis*, Sauss., par ses ailes lavées de gris-noir violet, car elles sont ferrugineuses, à nervures également ferrugineuses chez l'espèce citée. Ensuite chez cette dernière le thorax est bien plus ponctué, criblé et n'est pas poli comme chez l'*E. sabulosa.*

♂. Je rapporte avec doute à cette espèce un ♂ qui ressemble beaucoup à celui de l'*E. 7-cincta,* mais qui est couvert de poils fauves, dont l'abdomen n'offre que quatre ou cinq bordures fauves ; dont le premier segment est plus étroit, dont les écussons sont noirs. Les pattes des deux paires postérieures n'offrent pas de jaune, et les ailes sont grises, à reflets dorés et à nervures brunes.

IV. *Espèces appartenant au continent américain et aux îles voisines.*

1. *Ailes transparentes, corps noir* (1).

49. Elis columba.

Parva, nigra, pilosa; alis hyalinis.

Long. 18 mill.; aile 14 mill.

♀. Assez petite; tout entière d'un noir velouté et garnie de poils noirs; vertex luisant au milieu; thorax densément ponctué, aussi sur les écussons, et surtout sur tous les bords du métathorax, qui sont pour cette raison tous arrondis. Les ponctuations se continuent sur le pourtour de la plaque postérieure, dont le milieu seul est lisse et luisant; au milieu du bord supérieur on voit seulement un tubercule rudimentaire. Abdomen d'un noir profond à reflets moirés. Pattes noires, hérissées de poils noirs. Ailes transparentes faiblement lavées de gris-jaunâtre, à nervures brunes.

Habite : Le Venezuela.

Cette jolie espèce se distingue facilement de l'*E. Wesmaeli* : 1° par sa plus petite taille; 2° par la côte de l'aile qui n'est pas noire; 3° par les bords arrondis et ponctués de son métathorax, car chez l'espèce citée ces bords sont tous très tranchants, la plaque postérieure est concave, luisante, ses bords

(1) Voyez plus bas les espèces à ailes ferrugineuses ou grises.

latéro-inférieurs forment une arête tranchante en dedans de laquelle est une ligne de gros points enfoncés, puis les ponctuations s'arrêtent brusquement, tandis que chez l'*E. columba* les ponctuations sont fines et se fondent graduellement en envahissant la plaque postérieure.

Enfin chez l'*E. Wesmaeli* le milieu des écussons est lisse, et le milieu du métathorax se termine par un tranchant qui surplombe la plaque postérieure.

2 *Ailes entièrement noires, avec de beaux reflets violets.*

50. Elis Regina.

Nigra, alis nigro-violaceis; thoracis dorso lævi.

Long. 44 mill.; aile 35 ou 36 mill.

♀. Très grande, entièrement semblabe à l'*E. peregrina*, mais de taille un peu supérieure. S'en distinguant par le dos du corselet et des écussons qui sont lisses, luisants ou mats, sans ponctuations autres que quelques gros points épars, tandis que chez l'*E. peregrina* les écussons sont ponctués et surtout le mésothorax a son milieu lisse et élevé, placé entre deux zones enfoncées et très fortement criblées. Chez l'*E. Regina* le vertex est lisse, dépourvu de ponctuations; chez l'*E. peregrina* il offre de gros points épars; de plus son métathorax est couvert de ponctuations en dessus, tandis que chez l'*E. Regina* on voit trois espaces lisses, ou pour le moins deux, lorsque le médian est envahi par les ponctuations. Chez cette dernière la radiale dépasse aussi plus longuement la deuxième cubitale.

Ces deux espèces se trouvent au Brésil et au Mexique.

51. ELIS NIGRA.

Elongata, nigra; alis nigris; dorso medio densissime punctato.

Long. 35 mill.; aile 28 mill.

♀. Assez grande, allongée et très grêle. Entièrement noire; ses ailes d'un brun très obscur, à reflets violets. Tout l'insecte hérissé de poils noirs.

Cette Scolie se distingue aisément des *Sc. peregrina* et *Regina*: 1° par sa plus petite taille et ses formes très grêles; 2° par son vertex et son thorax qui sont tout criblés de grosses ponctuations, même au milieu du mésothorax, où l'on ne voit pas trace de l'espèce de plaque qui existe chez l'*E. peregrina*. Les écussons sont ponctués au milieu, lisses sur les côtés, et le métathorax offre trois espaces lisses, dépourvus de ponctuations, un de chaque côté et un autre triangulaire, sur son milieu.

Ces caractères différencient aussi notre espèce de la variété obscure de la *Sc. lucida*, Lep.

Il ne serait pas impossible qu'elle ne fût une variété très ponctuée de l'*E. peregrina*.

Habite : Le Para.

3. *Ailes brunes à reflets violets; abdomen ayant de larges bandes rouges.*

52. ELIS TOLTECA.

Saussure, *Revue zoologique*, 1857. 282.

♀. Cette espèce offre une grande ressemblance avec l'*E.*

dorsata, Fab., mais elle est plus colorée. Tête, thorax et pattes, noirs, garnis de poils gris; thorax luisant et peu ponctué en dessus. Abdomen noir, garni de poils gris à la base. Segments deuxième et troisième rouges en dessus et ciliés de poils rouges; le quatrième bordé et cilié de rouge; le cinquième cilié de poils rouges, ainsi que l'anus. En dessous, les segments 1-4 sont ciliés de poils gris; mais ceux du quatrième passent déja au rouge; cils du cinquième rouges. Ailes obscures, à reflets violets. (Chez les petits individus elles sont peu obscures à la base.)

Var. a. Premier segment de l'abdomen bordé de rouge.

Var. b. Ce segment jaune en dessus; les autres segments ornés de jaune au lieu de rouge. Ailes très peu foncées, ferrugineuses le long de la côte. Ecusson taché de jaune.

Cette variété fait tout-à-fait transition à la *Sc. limosa,* Burm.

Habite : Le Mexique; elle n'est pas commune.

53. Elis variegata, Fab. (pl. 5, fig. 5).

La ♀ de cette espèce est peu connue. Elle a la tête et le thorax très ponctués; c'est à peine si au milieu du mésothorax on aperçoit un double espace lisse, fort restreint. Les couleurs de cette Scolie sont très sujettes à varier. Les segments deux et trois de l'abdomen ont une bande jaune raccourcie sur les côtés et plus ou moins interrompue au milieu, figurant souvent deux grandes taches transversales orangées ou jaunes. Elle ressemble alors en grand à

l'*E. dorsata*, F., mais s'en distingue toujours par ses poils noirs.

Var. 1. Les deux taches du deuxième segment réunies; celles du troisième très petites.

Var. 2. Troisième segment noir; le deuxième orné d'une tache trapézoïdale.

Var. 3. Abdomen entièrement noir.

Les ailes sont plus ou moins ferrugineuses ou plus ou moins obscures et violettes; la côte est lavée de ferrugineux. Le disque du mésothorax offre parfois un espace lisse.

4. *Abdomen des femelles noir, à taches fauves ou jaunes; ailes tantôt obscures, tantôt ferrugineuses.* (Mâles très variables, en général couverts de poils gris; à ailes transparentes.)

54. Elis terrestris.

Nigra, alis ferrugineis; abdomine fasciis 2 aut maculis 4 rufis.

♀. De taille moyenne, plutôt grande, ressemblant parfaitement à l'*E. variegata* ♀, mais ayant les ailes ferrugineuses.

Noire; ses poils noirs. Tête et thorax très densément ponctués. Abdomen soyeux; tous les segments frangés de poils noirs; le deuxième et le troisième offrant chacun une bande rouge entière ou interrompue au milieu. Ailes ferrugineuses, avec le bout légèrement enfumé.

Habite : La république Argentine. — Buénos-Ayres.

55. Elis fossor.

Nigra, abdomine 4-maculato, alis ferrugineis.

♀. Ressemblant beaucoup à l'*E. campestris* ; assez grande, noire, à poils noirs. Thorax densément et finement ponctué. Segments 2, 3 de l'abdomen ornés chacun de deux taches jaunes. Ailes transparentes, ferrugineuses.

Habite : L'Uruguay et le Brésil.

Diffère de l'*E. campestris* par ses ailes transparentes, ferrugineuses.

56. Elis talpa.

Nigra, cinereo-hirta, segmentis 2, 3 rubro-maculatis : alis infuscatis.

Long. 23 mill.; aile 18 mill.

♀. Assez grande, noire; hérissée de poils fauves ou gris. Vertex luisant. Thorax tout criblé de ponctuations fines et denses, dans toute son étendue. Abdomen luisant, garni de poils gris; segments tous ciliés de poils de cette couleur; le deuxième et le troisième en outre ornés de deux taches rondes jaunes. Pattes noires hérissées de poils fauves ou gris. Ailes transparentes avec la côte faiblement ferrugineuse. Les poils du milieu du thorax sont souvent bruns. Elle varie avec la couleur foncière brune et le bout de l'abdomen ciliés de poils bruns.

Habite : Le Paraguay et l'Uruguay.

5. *Abdomen entièrement noir chez les femelles ; ailes ferrugineuses ou enfumées.*

57. ELIS LUCASIA.

Nigra, velutina, alis ferrugineis, apice violascentibus.

Long. 26 mill.; aile 20 mill.

♀. Espèce de taille plutôt grande, d'un noir velouté foncé. Tête et thorax tout criblés de denses ponctuations, celles-ci se continuant même sur le milieu du mésothorax. Poils tout noirs. Épines des tibias postérieurs styliformes, aiguës. Ailes légèrement enfumées, à reflets violets, avec la côte et leur base ferrugineuses ; nervures ferrugineuses.

Habite : L'Uruguay et le midi du Brésil.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*E. hyalina*, mais elle s'en distingue par sa plus petite taille, par ses ailes couleur d'ambre dont les nervures sont ferrugineuses, non brunes, et par ses épines tibiales plus courtes.

Elle diffère de l'*E. atrata* par sa plus petite taille et par son thorax densément ponctué au milieu, par sa deuxième cubitale tronquée, etc.

58. ELIS VESPIFORMIS (pl. 5, fig. 6).

Nigra, densiter punctata, metathorace fulvo-sericeo, segmentis 1-3 *fulvo-ciliatis* ; *alis infuscatis, apice macula nigra.*

Long. 23 mill.; aile 18 mill.

♀. Moins grande que l'*E. maculata*, Dr., noire, ayant par

sa tête et son thorax le facies d'une guêpe; le front et le dos du thorax sont bombés, et le prothorax est rétréci en avant. La tête, le vertex, le thorax sont très densément et régulièrement ponctués, chagrinés; le milieu du mésothorax n'est ni élevé, ni lisse, mais exactement ponctué comme le reste du corselet; le métathorax seul est plus finement ponctué, et se termine par une faible dent. La tête et le thorax sont garnis de poils noirs, courts et couchés, qui sortent de toutes les ponctuations, tandis que l'espace placé derrière chaque aile, le postécusson et le métathorax, même sa plaque postérieure, sont tapissés de poils dorés et soyeux. Pattes noires, à poils noirs, avec les deux épines des tibias aiguës, jaunes. Abdomen luisant, à reflets moirés, avec le bord des segments 1-3 cilié de poils fauves. Le quatrième cilié de poils bruns, les autres garnis de poils noirs. Ailes presque obscures, lavées de brun-ferrugineux, offrant au delà de la radiale une tache brune qui longe le bord de l'aile et se fond avant d'en atteindre le bout. Cellule discoïdale large et courte.

Var. Souvent le bord postérieur du prothorax est brun avec des poils fauves.

Cette belle espèce vit au Brésil (Las Minas).

59. Elis Brasiliana.

Nigra, alis ferrugineis, segmentis 1-3 cinereo fimbriatis.

Assez grande et très voisine de l'*E. vespiformis*. Noire, ses poils noirs; métathorax et pattes postérieures offrant des poils gris. Segments 1-3 ciliés de poils gris argentés. Ailes ferrugineuses.

Cette espèce se distingue de l'*E. vespiformis* par ses formes plus grêles, par ses ailes moins colorées, par le milieu du mésothorax et de l'écusson qui sont lisses, sans ponctuations, et par son métathorax dépourvu de duvet doré et chatoyant.

Habite: Le Brésil (Les Missions).

60. ELIS GERSTÆCKERI.

Nigra, atro et albido hirta; segmentis 1-3 *cinereo fimbriatis; alis subferrugineis.*

Long. 20 mill.; aile 15 mill.

♀. De taille moyenne, plutôt petite, comme l'*E. limosa.* Insecte entièrement noir, velouté; tête et thorax très densément ponctués, mais offrant de petits espaces lisses. Poils du vertex, de la nuque et du prothorax, noirs; ceux du menton, des pattes et du métathorax, gris. Segments 1-3 garnis de longs poils blanchâtres et leur bord cilié de poils de cette couleur; les anneaux 4-6 ayant leurs poils noirs, mais en offrant de gris en dessous. Epines et poils spiniformes des pattes, noirs. Ailes transparentes, à nervures ferrugineuses et légèrement enfumées vers le bout.

♂ comme la ♀, mais ayant ses poils tout gris. Abdomen bleuâtre, grêle, le premier segment en poire allongée; segment 1-4 garnis et ciliés de longs poils gris; les suivants garnis de poils noirs. Ailes grisâtres, à nervures brunâtres; la radiale dépassant de moitié la deuxième cubitale.

Habite: L'Amérique méridionale, l'Uruguay.

6. *Ailes transparentes ou enfumées avec la côte lavée de ferrugineux, offrant en général un faible reflet violet. Thorax garni de poils gris, segments de l'abdomen ornés de bordures jaunes dans les deux sexes.*

Les mâles de ces espèces sont presque identiques entre eux.

Les femelles des *Elis plumipes*, Drur., *pilipes*, Sauss., *trifasciata*, Fab., *limosa*, Burm., et *tricincta*, Fab., se distinguent, par les caractères suivants :

1° *E. plumipes*. Grande, garnie de poils gris ou fauves. Vertex lisse sans ponctuations ; thorax médiocrement ponctué ; un large espace au milieu du mésothorax presque dépourvu de ponctuations ; écusson peu ponctué, postécusson et métathorax en dessus criblés de gros points enfoncés ; bord postérieur du métathorax très tranchant, formant une lame horizontale (1). — De l'Amérique septentrionale.

2° *E. pilipes*. Grande ; garnie de poils gris ou fauves. Vertex lisse sans ponctuations ; thorax très ponctué, ne laissant au milieu du mésothorax qu'un petit espace lisse un peu élevé ; écusson et postécusson lisses au milieu, ponctués sur les côtés ; métathorax très densément et finement ponctué, son bord postérieur arrondi et ponctué, ne formant pas une crête tranchante, offrant seulement un rudiment de dent médiane (2). — Du Texas occidental.

3°. *E. trifasciata*. Moyenne, garnie de poils gris. Vertex lisse, sans ponctuations ; thorax antérieurement criblé de

(1) Une faible indication de ce caractère se voit aussi chez le mâle.

(2) Voyez plus bas la description de cette espèce, et comparez aussi celle de l'*E. chilensis*, ci-dessous décrite.

grosses ponctuations ; mésothorax au milieu, écusson, post-écusson et milieu du métathorax, lisses, luisants, n'offrant que quelques très gros points enfoncés épars ; métathorax de chaque côté en dessus, criblé de très gros points qui forment une zone tout autour de la plaque postérieure ; le milieu lisse de sa face supérieure formant en arrière une petite dent tranchante. — Des Antilles.

4° *E. limosa,* Burm. Assez petite ; fortement hérissée de poils roux ou fauves, très velue. Vertex et tout le thorax en dessus densément ponctué, sauf un petit espace luisant au milieu du mésothorax ; métathorax criblé de fines ponctuations, à bords arrondis et ponctués. — Du Mexique.

5° *E. tricincta,* F. Espèce très voisine de l'*E. limosa,* plus grande, même coloration ; ayant ses poils gris et le vertex lisse ; l'abdomen d'un beau noir velouté ; ses trois premiers segments ornés d'une bordure jaune, étroite et crénelée ; les trois derniers ciliés de poils bruns (1). — Des petites Antilles.

61. ELIS PILIPES.

Magna ; Elidi plumipedi simillima.

Taille, formes et couleurs exactement comme chez l'*E. plumipes,* Drury ; les quatre bandes de l'abdomen assez larges d'un jaune presque orangé et les intermédiaires souvent larges et échancrées, presque comme chez l'*E. limosa.* Tête et thorax hérissés de poils gris comme chez l'*E. plumipes,* mais la ponctuation du thorax différente : le mésothorax est

(1) Voyez plus bas la description de cette espèce peu connue.

plus ponctué, de façon à dessiner au milieu un petit espace lisse faiblement élevé; le post-écusson est lisse au milieu, tandis qu'il est tout criblé chez l'espèce de la Floride. Le métathorax offre en dessus au milieu une petite carène lisse, et son bord supérieur n'est pas tranchant comme chez l'*E. plumipes*, mais arrondi et ponctué. Les cils des segments 2, 3, 4 de l'abdomen sont fauves ; ceux des suivants sont bruns ou rougeâtres. Le reste est comme chez l'*E. plumipes*.

Cette espèce est bien certainement distincte, vu la forme de son métathorax. Les ailes sont transparentes, enfumées, avec de faibles reflets violets, et la côte ferrugineuse. Le post-écusson est souvent maculé de jaune. — Je ne connais pas le ♂.

Habite : Le Texas occidental.

62. Elis Chilensis.

Parva, nigra, cinereo-hirta; ♀ *segmentis* 2-6 *aureo-fimbriatis*, 1-3 *fascia flava.*

Long. 14 mill.; aile 11 mill.

♀. Petite, mais ayant le facies de l'*E. plumipes.* Noire ; thorax ponctué, mais les écussons lisses. Antennes, bouche et tarses, bruns. Tête, thorax, pattes et base de l'abdomen hérissés de poils gris. Segments 1-3 ornés en dessus d'une large bande jaune comme l'*E. trifasciata*, Fab. ; 2-5 frangés de poils dorés, roux ; en dessous 2-4 ciliés de poils gris ; anus roux, garni de poils dorés. Ailes lavées de gris-ferrugineux.

Elle se distingue des *E. plumipes* et *trifasciata*, par les poils dorés qui bordent les segments de son abdomen ; de

l'*E. pilipes* par sa petite taille et par son métathorax moins tranchant (1); de l'*E. limosa* par les poils gris de son métathorax, etc.

♂. Même taille ; chaperon ayant deux lignes jaunes latérales ; mandibules tachées de jaune ; milieu du prothorax, écaille, une petite ligne au bord antérieur de l'écusson, jaunes; segments 1-4 bordés de jaune-pâle ; les deux premiers presque entièrement jaunes en dessus ; pattes antérieures variées de jaune. Poils de l'abdomen gris.

Habite : Le Chili.

63. Elis tricincta, Fab.

♀. Fabricius n'a pas décrit la femelle de cette belle espèce. Elle est de la grandeur de l' *E. trifasciata*, noire, avec la tête et le thorax hérissés de poils roux-dorés. L'abdomen est d'un noir velouté profond; les trois premiers segments ont une bordure jaune ou orangée dont la seconde est très anguleuse, formant en avant deux pointes, placées entre trois échancrures noires ; la troisième est souvent interrompue. Les segments, à partir du deuxième ou du troisième, sont frangés de poils rouges ; les pattes sont rousses, à poils roux ; les ailes ferrugineuses avec une tache grise au bout.

Cette belle espèce habite les petites Antilles. Elle ressemble pour le facies à l'*E. limosa* qui est plus petite et qui est propre au Mexique; son abdomen est également velouté et offre les mêmes couleurs brillantes.

(1) Elle a le métathorax arrondi ; en son milieu on voit seulement un vestige de tubercule au bord supérieur. La tête est moins courte, plus globuleuse que chez les espèces citées.

Explication de la planche 5.

Fig. 1. *Scolia insignis*, de Saussure. ♀.
2. *Sc. splendidns*, de Sauss. ♂.
3. *Sc. jucunda*, de Sauss. ♀.
4. *Elis bicolor*, de Sauss. ♂.
5. *E. variegata*, Fab. ♀.
6. *E. vespiformis*, de Sauss. ♂.

DESCRIPTION D'UN NOUVEAU GENRE

DE LA

TRIBU DES LONGICOXES, AMYOT ET SERVILLE,

Groupe des EMÉSIDES,

Par M. le Docteur V. SIGNORET.

(Séance du 10 Février 1858.)

Genre STENOLEMUS.

Tête petite, arrondie postérieurement, avec un profond sillon entre les yeux et une impression informe partant du sillon et se dirigeant en avant; yeux petits, globuleux; en arrière de ceux-ci, un tubercule en forme de V et très pubescent. Pas d'ocelles qui, s'ils existaient, devraient se trouver à l'extrémité des branches de ce V; je n'ai pu les apercevoir.

Bec court, ne dépassant pas les cuisses antérieures, composé de trois articles, le premier et le troisième d'égale longueur, le second est plus court et le plus gros, le troisième est le plus fin et vient à son extrémité reposer dans un sillon sternal.

Antennes longues, capillaires, insérées à l'extrémité de la tête, de quatre articles; les deux premiers très longs, le second un peu moins que le premier, le troisième et le quatrième très courts (le quatrième plus long que le troisième), et ne formant pas, à eux deux, le tiers de la longueur du second.

Prothorax très long, formé de trois parties : 1o L'extrémité antérieure (pl. 6, no I, *a*) globuleuse se réunit à la tête très près des yeux ; 2o La postérieure (*c*) quadrituberculeuse recouvrant le mésothorax ; 3° une portion moyenne qui réunit les deux extrêmes, véritable pédoncule filiforme (*b*) cylindrique aussi long que la portion postérieure et plus large en arrière qu'en avant; la portion antérieure est à peine plus large que la tête qu'elle reçoit dans une espèce de cupule; ses angles antérieurs sont légèrement tuberculeux.

Sternum carêné présentant un fort sillon médian, dans lequel vient jouer l'extrémité du rostre. La portion postérieure est aussi creusée en gouttière profonde au milieu, et bituberculée de chque côté; saabase est échancrée.

Écusson armé, présentant sur son disque une épine droite, et à son sommet un prolongement qui se redresse et se dirige ensuite en avant.

Élytres membraneuses avec un petit nombre de nervures partant d'une branche unique à la base.

Abdomen (*e*) ovalaire rétréci à ses extrémités, à bords relevés et aplatis : chaque segment est échancré et épineux à son angle apical : les deuxième, troisième et quatrième segments présentent une épine de chaque côté sur leur portion relevée.

Pattes pubescentes, les antérieures ravisseuses et présentant, à la partie interne des femurs, une rangée d'épines dont quatre à cinq très fortes, et sur les tibias une double rangée d'épines beaucoup plus fines. Les pattes postérieures sont très longues; les tarses sont de deux articles et crochus.

Stenolemus spiniventris, Signoret, pl. 6 n° I.

Long., 0,012. Patrie : Mexique (♂).

Jaune maculé de brun; tête jaunâtre, avec les yeux, le sillon transverse et la naissance du bec noirs; antennes et pattes jaunes annelées de brun; les tibias antérieurs quadri-annelés, et les postérieurs biannelés seulement; les hanches antérieures sont aussi annelées de brun, les postérieures et les intermédiaires linéolées de noir. Prothorax jaune avec la cupule antérieure linéolée de brun; le dessous du pédoncule brun et les côtés noirs; une ligne noire transverse à l'union du pédoncule et de la portion postérieure; celle-ci jaune. Écusson jaune, épine jaune avec le prolongement brunâtre et pubescent. Abdomen d'un gris brunâtre, plus pâle à la base; segment anal noir avec une ligne médiane et deux latérales pâles; les épines jaunes. Elytres d'un blanc laiteux.

Explication de la planche 6, *n° I.*

Fig. 1. Grandeur de l'insecte;
2. Insecte grossi vu de côté;
3. Insecte les ailes étendues.

SUR LE DRASSUS SEGESTRIFORMIS,

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 10 Février 1858.)

A la mi-juillet 1857, je fis, dans la haute région des Pyrénées qui couronnent la riante vallée d'Argelez, une excursion de botanique et d'entomologie fort peu fructueuse; c'est là le sort d'une longue vie de recherches. A défaut d'autres insectes, je dus me rabattre sur mes vieilles amours, les Araignées, et j'emportai pour tout butin plusieurs *Drassus Segestriformis*, vivants et adultes, soigneusement enfermés dans leurs prisons cellulaires de papier. C'étaient des femelles.

Cette noire et belle aranéide, dont les plus intrépides montagnards avaient peur, partageait avec les *Zabrus obesus*, *Feronia Xatartii*, *Otiorhynchus monticola*, *Forficula pyrenaica*, les abris des pelouses alpines du *Pic de Léviste*. Elle était pour moi une connaissance de quarante ans de date. Je la découvris pour la première fois, en 1816, *et meminisse juvat!* dans diverses localités élevées de notre chaîne pyrénéenne, et j'en publiai la description et la figure dans les *Ann. Gén. des Sc. Phys. de Bruxelles*, dont feu mon ami Bory de Saint-Vincent, alors exilé par les événements politiques, était un des co-rédacteurs. Ainsi, en la retrouvant dans mes vieux ans, elle réveillait, au milieu de ces monumentales solitudes, des souvenirs d'amitié et un

sentiment de tendresse paternelle envers une Arachnide à laquelle j'avais donné le jour de la célébrité et le baptême de la science. Les entomologistes pur sang me comprendront. Ils m'excuseront de ce préambule.

J'aborde maintenant la question de science. Je revendique et la légitimité et la réhabilitation de l'espèce.

L'illustre arachnologiste Walckenaer avait, dans ses *Aranéides de France,* p. 174, accepté, sans nulle restriction, mon *Drassus Segestriformis* comme espèce nouvelle, et il y transcrivit textuellement ma description en citant ma figure. Plus tard, en 1837, dans son *Hist. Nat. des Aptères,* t. 1, p. 628, il réunit mon *D. Segestriformis* à son *D. Atropos.*

Une semblable réunion ne ressort nullement, ainsi que je vais le prouver, de l'analyse sérieusement comparative des descriptions de ces deux types. Dans quel flagrant quiproquo ce savant de premier ordre, cet ami si bienveillant pour moi, se laissa-t-il donc entraîner? Je l'ignore, mais je maintiens de toutes mes forces la légitimité de mon *Segestriformis* ainsi que sa description, toute subquadragénaire qu'elle est. L'intérêt de la vérité et les exigeances actuelles de la science me font un rigoureux devoir de justifier mon assertion et de restituer à mon Aranéide ses droits d'espèce injustement violés.

Afin d'abréger cette petite dissertation, je rapprocherai de mon ancienne description et de quelques observations récentes ce que Walckenaer a dit du *Segestriformis* et de l'*Atropos* dans ses deux ouvrages dont j'ai cité plus haut les titres. Une Araignée, n'importe le préjugé qui s'attache à la flétrir, a pour le naturaliste la même valeur de science que l'éléphant ou la baleine; la taille est peu de chose dans le but final de la création; le Baobab et l'Oidium ont leur

rôle respectif, leur importance dans l'universelle harmonie.

Walckenaer donne à son *Atropos* des mâchoires *rougeâtres*, et cette même teinte aux soies de leur bord interne. Ces mâchoires et ces soies sont *noires* dans le *Segestriformis*, même dans les jeunes individus. Il faut une bonne loupe pour constater *in vivo*, au bout des mâchoires, une faible couleur roussâtre que je n'avais point signalée dans ma primitive description et que je découvre aujourd'hui.

La lèvre de l'*Atropos* est rougeâtre, échancrée et de la longueur des mâchoires. Cette lèvre, dans le *Segestriformis*, est bien plus courte que les mâchoires, trait organique d'une haute valeur, tronquée, entière, noire, très peu roussâtre au bout.

Les mandibules du *Segestriformis*, loin d'être *rougeâtres* comme dans l'*Atropos*, sont *très noires*, conoïdes, avec une gibbosité basilaire précédée d'une gorge ou coulisse profonde. Elles ont, avant l'extrémité de leur bord intérieur, deux ou trois petites dents dont Walckenaer ne parle point pour l'*Atropos*.

La poitrine (sternum) du *Segestriformis* est ovale elliptique et non arrondie comme celle de l'*Atropos*.

Les yeux du *Segestriformis* ont la même disposition que dans l'*Atropos*, et celle-ci est fidèlement représentée dans ma figure, mais les inférieurs du carré intermédiaire ne sont point plus petits comme dans l'*Atropos*.

L'abdomen du *Segestriformis* a le dos uniformément *convexe* et non *déprimé* comme il est dit dans l'*Atropos*. Il n'existe, dans les divers âges du *Segestriformis* aucun indice « de la raie jaune bordée de noir, fusiforme, qui depuis le corselet (dans l'*Atropos*) se prolonge jusqu'au tiers de l'abdomen et

qui est trifide à son extrémité. (*loc. cit.*) Dans mon Aranéide pyrénéenne, le céphalothorax est noir ou noir de poix, mais unicolore, et les pattes ont une teinte plus claire. L'abdomen est d'un *noirâtre,* sans aucune autre nuance, et il est uniformément revêtu d'un feutre ras velouté.

Walckenaer ne fait aucune mention dans son *Atropos* des ongles pectinés du *Segestriformis* que j'avais mis en évidence par une figure isolée.

L'*Atropos* vit en grand nombre, dit Walckenaer, dans la forêt de Villers-Cotterets, habitat bien différent de celui du *Segestriformis* qui, je le répète, est propre aux pacages alpins et découverts de nos Pyrénées. Cet auteur dit aussi, dans ce même article, qu'il a trouvé son *Atropos* « plusieurs fois dans les Pyrénées aux mêmes lieux où M. Dufour l'avait pris. » (*loc. cit.*) Puis, un peu plus loin, il parle d'un mâle adulte qu'il aurait pris sur le plateau de la montagne qui domine la butte du Trésor aux Eaux-Bonnes. Je ferai observer que cette montagne n'est point dans la zone alpine, mais bien dans celle du hêtre, tandis que *Anouillasse,* que j'ai cité comme la patrie du *Segestriformis* et qui est une dépendance des Eaux-Bonnes, est à trois ou quatre heures de marche ascendante de la butte du Trésor et positivement dans les pacages alpins supérieurs. Plus bas, Walckenaer dit avoir trouvé à la fin de *mai* une femelle de son *Atropos* sur la montagne de Laon. Je ne connais point cette montagne, mais à en juger par la saison où il a rencontré cette femelle adulte, couvant son cocon, j'ai lieu de présumer que ce n'est point là une localité alpine.

Cet auteur, dans son *Hist. Nat. des Aptères,* dit : « je plaçai donc la description que M. Dufour avait donnée du *Segestriforme* à côté de celle de l'*Atropos,* en prévenant que

c'était celle d'une espèce très voisine, si ce n'était pas la même, de l'*Atropos.* » Eh bien, je déclare qn'il n'est nulle part question de cette analogie spécifique dans les *Aranéides de France,* invoquées par Walckenaer. Il y a sûrement eu là, de la part de l'auteur, un lapsus de mémoire.

Quant au mâle qu'il a pris aux Eaux-Bonnes, je ne conteste point que ce ne soit celui de son *Atropos.* Mais il ne ressemble pas au mâle que j'ai jadis mentionné comme appartenant au *Segestriformis.* Ce dernier était d'un pâle livide avec les mandibules brunes, à gibbosité basilaire à peine marquée, l'abdomen d'un gris obscur, les mâchoires et la lèvre noires comme dans la femelle. Le mâle de l'*Atropos* aurait le corselet et les pattes noirs, les mâchoires d'un blanc sale, la lèvre brune *grande*, les yeux blancs (ce qui n'est point dans le *Segestriformis)*, « les mandibules *très bombées* à leur insertion, simulant une espèce de coude. » La cupule génitale, ou ce que j'ai appelé le *capuchon*, est glabre dans l'espèce de l'auteur que je contrôle et velue dans la mienne. L'armure copulatrice est aussi fort différente dans les deux.

De tout ce que je viens d'exposer, je conclus que le *Drassus Segestriformis* est parfaitement distinct comme espèce du *Drassus Atropos* Walck.

La figure publiée jadis de mon espèce a été, il faut en convenir, fort défectueusement rendue par la lithographie, alors dans l'enfance. Comme je possède encore l'original de cette figure, j'espère que la Société entomologique, par quelque égard pour son vieux membre honoraire, daignera lui faire les honneurs du burin. Dans cet espoir, je l'accompagnerai d'un signalement spécifique plus en harmonie avec les progrès de la science.

Drassus segestriformis Duf. Ann. gén. des Sc. phys. de Bruxelles, tom. 6, p. 297, pl. 95, fig. I.

♀ *Nigro piceus nitidus; pedibus dilutioribus cum unguis pectinatis; labio (maxillis breviore), maxillisque nigris apice extimo vix ac ne vix rufescentibus; mandibulis nigris basi valde gibbis; abdomine subovoideo, convexo, atro-velutino; mammillis textoriis haud exsertis.* — Long. 6-7 lin.

♂ *Testaceo-pallescens, mandibulis fuscis basi vix gibbis; pedibus tenuioribus villosioribusque; genitalium operculo villoso, armatura copulativa glabra subpyriformi, subtus spinulosa.* — Long. 5 lin.

Hab. sub lapidibus in Pyreneorum regione alpina.

Les filières postérieures, quoique ne déborbant pas l'abdomen dans l'animal vivant, sont plus longues et non tronquées comme dans d'autres *Drassus*. Les sacs pulmonaires se dénotent par une tache d'un roux obscur. Ses pattes et son céphalothorax sont velus, mais modérément. Voir mon ancienne description.

Ce *Drassus* se tient habituellement dans un tube léger de soie blanche subdiaphane ouvert aux deux bouts. En le saisissant à la main sans précaution, il mord vivement, mais sa piqûre n'a pas de venin, ainsi que je m'en suis convaincu par moi-même.

Un bel individu que j'avais apporté en parfaite santé, de ma dernière ascension aux Pyrénées, fut, dès mon retour à Saint-Sever, placé dans une boîte à couvercle de gaze métallique où j'avais établi quelques abris. Dès le lendemain, il avait jeté son fourreau de soie. Je lui servais des mouches vivantes qu'il sembla dédaigner, car je ne m'a-

perçuspas qu'il les broyât pour les sucer. Au bout de quatre ou cinq jours, je constatai qu'il perdait son agilité et tout juste après une semaine de captivité il expira. Sa grosse tente de pierre, la fraîcheur des nuits et peut-être aussi son gibier de la montagne lui manquaient. Il succomba aux chaleurs continues de juillet, à la nostalgie et à la famine sans doute.

Explication des figures de la planche 6, *n° II.*

Fig. *a.* *Drassus Segestriformis* femelle, de grandeur naturelle, avec la disposition des yeux fort grossie.

b. Mâchoires, lèvre, palpe et organe copulateur du mâle, grossis.

c. Mandibule grossie, isolée, vue par sa face interne, pour mettre en évidence la gibbosité basilaire avec sa coulisse et les deux ou trois petites dents de son bord inférieur.

d. Un ongle considérablement grossi pour faire voir ses dents de peigne.

e. Une patte postérieure grossie et vue en dessous, pour mettre surtout en évidence les spinules mobiles, au nombre de trois au côté interne seulement du tibia et de cinq paires au premier article du tarse. Ces spinules sont disposées de même dans toutes les pattes. Le dernier article tarsien et le genou n'en ont point.

HISTOIRE

DES

MÉTAMORPHOSES DE LA GELECHIA CARLINELLA,

Par MM. le C[el] GOUREAU et le D[r] LABOULBÈNE.

(Séance du 10 Mars 1858.)

Les entomologistes qui cherchent à connaître les premiers états des insectes savent combien il est difficile, dans de certaines circonstances, de rapporter avec certitude un insecte parfait à une larve bien connue.

Nous avons éprouvé cette perplexité pendant plusieurs années ; nous avions étudié séparément une larve qui vit dans les capitules de la *Carlina vulgaris* LINNÉ, et nous arrivions aux mêmes résultats négatifs après avoir eu les mêmes préoccupations. Cette année seulement, la vérité nous a été dévoilée, et on va voir, par l'exposé de nos recherches, quelle peine elle a eu à sortir de son puits qui était, cette fois, un capitule de la *Carlina vulgaris*.

Voici les différents détails de nos observations. L'un de nous (M. le colonel Goureau) les a faites à Santigny, dans le département de l'Yonne, l'autre (M. le docteur Laboulbène) aux environs de Paris.

Le 27 septembre 1851, des capitules de *Carlina*, recueillis sur le bord d'un chemin à Santigny, ont offert une petite larve se tenant à la base des aigrettes et rongeant, pour se

nourrir, la substance charnue du réceptacle. Sa longueur était de quatre millimètres. Sa forme était atténuée vers l'extrémité, sa couleur blanchâtre avec la tête d'un brun marron. Elle était pourvue de pattes thoraciques; absence de pattes abdominales; pattes anales apparentes. M. le colonel Goureau pense qu'il a peut-être sous les yeux une chenille.

Le 19 mai de l'année suivante, il trouve des larves mortes dans le fond de la boîte où il avait renfermé les têtes de *Carlina*. Ces larves étaient allongées, atténuées, paraissant apodes, courbées en arc, le dernier segment prolongé en mamelon. La conclusion tirée est que ce sont probablement des larves de *Curculionite (Larinus* ou *Rhinocyllus)*. Dans les capitules ou têtes de *Carline,* on aperçoit obscurément des chenilles vivantes, mais renfermées chacune dans un tuyau de soie blanche et fine, ou *cocon*. Ce cocon est placé verticalement entre les aigrettes et enfoncé à moitié dans une galerie creusée par la chenille dans le réceptacle de la fleur desséchée. Les chenilles se tenaient immobiles, la tête en haut, attendant le moment de leur transformation en chrysalide et puis en insecte parfait. Le premier de ces changements s'est opéré en juillet et le deuxième en août.

Le 23 octobre et le 17 novembre 1855, l'examen de têtes de *Carline* récoltées dans le même endroit n'apprend rien de nouveau. Elles ne présentent que des larves de *Diptère* dont l'éclosion n'a pas lieu. Le 2 juin 1856, nouvelle récolte dans l'espérance de trouver les insectes sur le point d'arriver à une heureuse métamorphose. On ne voit qu'imparfaitement une chenille contractée, peu éloignée de sa transformation, renfermée dans une sorte de cocon ou fourreau de soie blanche, placée verticalement au milieu de la fleur.

Le lendemain, M. Goureau cueille des têtes de *Carlina.* Il trouve des larves vivantes, il les examine avec soin ; chaque larve paraît solitaire dans une cellule qui arrive du réceptacle à la base des paillettes. La larve remplit cette cellule. On lui voit une tête écailleuse, jaunâtre, un labre brun, deux mandibules de cette couleur. Le corps est fusiforme, mou, blanchâtre, composé de douze segments, les trois premiers présentent des mamelons presque effacés, il n'en paraît pas sur le corps, mais il existe un mamelon anal. On conjecture qu'elle appartient à un *Curculionite.*

Le 17 juillet, plusieurs têtes de *Carline* ouvertes montrent des chrysalides de Lépidoptères contenues dans les cocons de soie déjà signalés et placés entre les aigrettes. Le 20 juillet il éclot des Lépidoptères.

En résumé, M. le colonel Goureau observe, en septembre 1851, une jeune *chenille*, dont il voit en mai de l'année suivante le *cocon* et dont il obtient la transformation en août. En 1856, il observe de nouveau les *cocons* de cet insecte.

Mais, et c'était le point capital, en même temps qu'il avait trouvé les *cocons de Lépidoptère* en 1856, comme le 19 mai 1852, M. Goureau, avait remarqué dans les têtes de *Carline* l'existence de *larves* ressemblant tout à fait à celles d'un *Curculionite*, et il ne savait quel insecte elles pouvaient produire.

D'autre part, le 8 juin 1856, pendant l'excursion de la Société, à Bouray, plusieurs têtes de *Carline vulgaire* furent recueillies et examinées ensuite par M. Laboulbène. Il constata de la manière la plus positive l'existence de une et parfois deux larves dans la partie charnue du réceptacle arrivant jusqu'aux paillettes. Ces larves arquées, blanchâtres à

corps mou, offraient six pattes très courtes sous les segments thoraciques. Il fallait le microscope pour les démontrer. Il n'existait point de pattes abdominales, seulement un prolongement du dernier segment. La bouche était remarquable par deux mandibules fortes, 4-dentées, des mâchoires à lobe interne soudé à la tige, et à palpes au moins triarticulés. La lèvre inférieure offrait un prolongement médian, une filière et de chaque côté un palpe, etc. En même temps que ces larves, on trouva une seule chrysalide enveloppée dans une coque de fine soie blanche, allongée, située perpendiculairement entre les paillettes.

Ces renseignements recueillis, la larve fut regardée comme appartenant à un *Curculionite,* et habitant avec une chenille inconnue, mais dont on avait la *chrysalide* sous les yeux, dans la même tête de *Carlina.*

En juillet, on vit paraître, dans un grand bocal de verre où étaient enfermées les capitules de *Carline,* des *Ichneumonides* fort nombreux et se rapportant à l'*Agathis malvacearum.* Plus tard, vers la fin du mois, un grand nombre de *Lépidoptères* de la tribu des *Tinéites* se montrèrent. Mais, à la grande surprise de l'observateur, aucun *Curculionite* ne parut.

Le fait de la présence dans la *Carlina* d'une larve de *Curculionite* et d'un *Microlépidoptère* fut annoncé à la Société, les 11 juin et 24 septembre (Bulletin, LVIII et LXXXVI, 1856.)

En 1857, nouvelles recherches, à Santigny et à Bouray. M. Goureau, le 4 mai, récolte des têtes de *Carline* desséchées, il en ouvre trois. L'une renfermait une chenille enveloppée et cachée dans un fourreau de soie. L'observateur peut reconnaître en elle la *fausse larve de Curculionite,* car la seconde tête offrait un cocon semblable au premier abri-

tant une *chrysalide de Lépidoptère*. Une troisième tête de *Carline* contenait un fourreau tout pareil aux deux précédents et renfermant une chrysalide d'*Ichneumonide*.

Le 15 juillet, les *Ichneumonides* appartenant au genre *Agathis* et à l'espèce *malvacearum* Latr. se montrent ; le 25, les Lépidoptères obtenus dans les années précédentes apparaissent à leur tour.

Ayant eu connaissance des premières observations de M. Goureau, communiquées à la Société Entomologique le 25 février 1857 (*Annales Soc. Ent. France*, Bull., xxvi, 1857), son collègue avait récolté, à Bouray, le 5 mai, des têtes de *Carline* (1). Les larves présumées de *Curculionite* y étaient très nombreuses. Il en existait jusqu'à trois dans le même réceptacle. Les dessins faits l'année précédente étaient exacts. On remarquait comme antérieurement des pattes thoraciques et le dernier segment avait en dessus quelques élévations grenues, brunâtres. Aucune chrysalide ne fut trouvée, ni aucune chenille. L'idée de l'éclosion du *Curculionite* prit plus de force que jamais ; des capitules furent déposés sur du sable dans des flacons et dans des boîtes, toutes les précautions furent assurées et on attendit l'apparition des insectes parfaits.

M. Édouard Perris, dont la science et le talent d'observation, sont si remarquables, consulté par le docteur Laboulbène, pensa sur le vu des dessins que la larve était celle d'un *Curculionite*, mais le fait de la présence des pattes,

(1) C'est dans cette excursion, faite avec M. Louis Amblard, qu'ont été trouvées les larves de *Cicindèles*, dont il a été fait mention dans les *Archives de M. Thomson*, tome I[er], page 105, et la nymphe de l'*Anthrax sinuata* (*Annales Ent. Fr.*, 1857, 781).

des palpes maxillaires de trois articles au moins, la lui faisaient regarder comme anormale, comme aberrante.

Il parut d'abord dans les boîtes et dans des bocaux, au commencement de juillet une multitude de parasites, d'*Agathis,* puis une très grande quantité de *Microlépidoptères* et pas un seul *Curculionite.*

C'était vraiment désespérant. Mais une ciconstance fortuite vint mettre sur la trace de la vérité. Des larves avaient été disposées dans un flacon étroit, contre le verre, de manière à les pouvoir observer par l'enlèvement d'une portion de leur loge. Ces larves, avant d'être introduites dans le tube, étaient en partie tombées de leur demeure, et il sortait de leur bouche un fil qui en avait tenu quelques-unes suspendues. Ce fait mettait hors de doute la propriété de la filière déjà constatée. Enfin, l'une de ces larves si semblables à celles des *Curculionites,* fut aperçue filant une coque dont la paroi était attachée contre le verre du flacon, et cette espèce de coque renferma plus tard une CHRYSALIDE. Le mot de l'énigme était trouvé comme à Santigny, et la présumée larve de *Curculionite* n'était autre que cette première chenille observée par M. Goureau, en automne, et qui, au moment de sa transformation, offrait une apparence si insolite.

Cette longue histoire nous a paru utile pour faire comprendre combien on doit s'armer de patience et insister sur l'étude d'un fait avant de pouvoir le résoudre. Les entomologistes passionnés nous comprendront. Ces derniers résultats ont été annoncés à la Société Entomologique le 10 mars (*Ann. Soc. Ent. France*, Bull. XXX, 1858).

Il nous reste présentement à faire connaître les trois états du *Microlépidoptère* dont la chenille a été si difficile à

reconnaître au moment où elle a pris tout son accroissement. Nous devons à l'obligeance de notre collègue, M. Stainton, la détermination précise de l'insecte parfait, et nous avons cru devoir le figurer, d'après un dessin fait à notre demande, par notre collègue et ami, M. Bruand d'Uzelle.

DESCRIPTION DES TROIS ÉTATS DE LA PARASIA CARLINELLA.

§ Ier. *Chenille* (voyez pl. 7, no I, fig. 1 à 11).

CHENILLE (sur le point de se transformer, fig. 1 et 2), molle, blanchâtre, à tête rousse ou brune, avec les parties de la bouche brunâtres.

Corps composé de douze segments, la tête non comprise, s'atténuant vers l'extrémité, très fortement courbé en arc. Surface du corps finement grenue à un fort grossissement, offrant des poils très ras et d'autres visibles à la loupe, mous, blanchâtres, peu allongés (fig. 1 et 2).

Tête petite dans son ensemble, enfoncée à moitié dans le premier segment thoracique, bouche inclinée en bas.

Antennes composées de trois articles, le premier grand, presque carré, le deuxième supportant un long poil et un très petit article. Ce dernier terminé par une soie (fig. 7).

Labre fortement échancré au milieu, arrondi aux angles latéraux (fig. 3).

Mandibules fortes, brunâtres ou noirâtres, quadridentées (fig. 4).

Mâchoires composées d'un lobe interne fixe, avec des

saillies en dents de peigne et des poils à son extrémité supérieure, et d'un palpe externe de trois articles, le premier large, le dernier petit (fig. 5).

Nous devons ajouter qu'il semble parfois exister à la base un quatrième article, mais son existence n'est pas constante, tandis que les trois que nous admettons ont leurs bords nets, assez faciles à trouver.

Lèvre inférieure (fig. 6) composée d'une *filière* allongée, médiane, cylindrique, élargie à sa base; de deux palpes latéraux biarticulés, terminés par une soie. La filière et les palpes s'insèrent sur une pièce basilaire arrondie en avant, molle, charnue.

Segments thoraciques n'étant pas sensiblement plus gros que les médians, le premier ou prothoracique montre en dessus une ombre roussâtre ou brunâtre, formée par deux traits obliques, plus écartés en arrière. Chaque segment porte une paire de pattes à peine visibles, quadriarticulées (fig. 9). Le dernier article formé par un ongle ou crochet simple.

Segments abdominaux s'atténuant légèrement en arrière, mais moins sur la larve vue de dos, le dernier offrant, en dessus, une sorte de plaque où se trouvent des saillies grenues, roussâtres ou brunâtres ; et en dessous un prolongement bifide ou pseudopode, visible surtout quand la larve cherche à s'allonger (fig. 1 et 2).

Stigmates au nombre de neuf paires, la première située sur le prothorax, très près du métathorax, les autres disposés comme à l'ordinaire sur les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième segments. Péritrême arrondi (fig. 2 et 8).

Dans le jeune âge, la forme de la chenille est bien plus reconnaissable (fig. 10 et 11). L'animal se tient moins recourbé, les pattes thoraciques sont plus saillantes, l'extrémité du corps plus droite, plus effilée, le pseudopode anal fonctionne plus aisément et fait plus de saillie.

D'après ce que nous avons dit, la chenille passe l'hiver et se transforme en juin et juillet en chrysalide pour paraître sous forme d'insecte parfait en juillet et août. Pendant l'automne, elle est reconnaissable pour une chenille, mais, après l'hiver, au printemps suivant, elle ressemble tout à fait à une larve de *Curculionite.*

Dans le premier cahier des *Annales* de notre Société pour l'année 1848, p. 164, M. Stainton, en parlant des larves des *Parasia*, dit qu'elles sont courtes, grosses, lourdes et ne marchent jamais volontiers. Ce fait est très exact.

§ II. *Chrysalide.* (Voy. fig. 12.)

Très luisante, de couleur d'ambre, ou un peu plus foncée, à yeux noirs. Elle est remarquable par le fourreau des ailes qui atteint l'extrémité de l'abdomen. Cette disposition nous semble peu commune. La figure nous dispense d'autres détails.

Cette chrysalide est, comme nous l'avons dit, enveloppée d'un cocon de soie blanche, très fine, lâche, et placé debout, dans l'intervalle des paillettes. La chrysalide a la tête située en haut, et le papillon sort facilement par le bout supérieur qui est très faiblement tissé.

§ III. *Insecte parfait.* (Voy. fig. 13 à 20.)

GELECHIA CARLINELLA Douglas, Trans. Ent. London, I, 245 (1852).

G. Lapella, var. β. Zeller.

Parasia Carlinella Stainton, Insecta Britannica, Lépidopt. Tineina, p. 141 (1854).

P. Æstivella, Herrich-Schæffer, Schmetterlinge von Europa, V, p. 207, pl. 74, fig. 558, 559 (1855).

Longueur, 5 à 6 mill. de la tête à l'extrémité des ailes pliées ; envergure, 12 à 14 millimètres.

D'un jaune ou d'un testacé couleur d'ocre ou un peu ferrugineux.

Tête d'un blanc roussâtre ou d'un jaune d'ocre, parfois presque blanche. Yeux noirs.

Antennes filiformes, à peine de la longueur du corps et finement dentelées en dessous ♂ ; noirâtres en dessus, roussâtres en dessous à la base (fig. 18).

Palpes roussâtres ou quelquefois d'un jaune ocreux (fig. 19).

Thorax roussâtre, avec deux lignes longitudinales plus pâles ; les épaulettes d'un jaune d'ocre blanchâtre.

Ailes supérieures d'un testacé ferrugineux avec deux raies étroites, longitudinales, jaunâtres. Tantôt la couleur du fond est ferrugineuse avec les raies d'un jaune pâle, tantôt le fond est brun avec les raies d'un roussâtre ferrugineux. Une frange de longs poils bruns au bord interne et au bord pos-

térieur où elle tourne parfois soit au jaune, soit au roux (fig. 15 et 16).

Ailes inférieures presque de même largeur que les premières et d'un gris noirâtre, plombé, avec une longue frange d'un brun roussâtre (fig. 17).

Dessous des ailes d'un gris foncé, soyeux et luisant, avec la frange d'un gris jaunâtre.

Poitrine d'un jaune plus ou moins intense.

Pattes testacées, les postérieures armées de deux paires d'éperons, leurs tibias frangés de poils blonds ou jaunâtres en dessus (fig. 20).

Abdomen d'un gris noirâtre soyeux, terminé chez le ♂, par un faisceau de poils blonds, plus ou moins jaunes ou roux (fig. 14).

Le mâle se distingue de la femelle par sa taille un peu moindre, ses couleurs un peu plus tranchées, ses antennes un peu plus dentelées et généralement plus sombres ; enfin, par le pinceau de poils terminant l'abdomen (1).

(1) Voici les descriptions de MM. Douglas et Herrich-Schæffer. Ces deux estimables auteurs ont soin de différentier la *G. Carlinella* de la *G. Lappella.*

G. Carlinella DOUGLAS (*loc. cit.*)

Alæ anticæ angustæ, fulvo ochraceæ, apice saturatiori, fascia postica valdè obliqua pallidè ochracea. Alæ posticæ fusco griseæ, ciliis ochraceis. -- Expansion of wings 6-7 1/2 lines.

This species is very close to *G. Lappella*, from which it may be distinguished by its less average expansion, narrower anterior wings, which are also of a brighter, almost fulvous, yellow, and spotless; the palpi shorter and thinner, the terminal joint especially being much finer. The posterior wings are lighter than in *G. Lapella.*

M. Stainton qui publie un magnifique ouvrage sur les *Tinéides*, range la *G. Çarlinella* dans le genre *Parasia.* Dans son *Exposé sur les mœurs des chenilles des Tinéides*, (*Ann. Soc. Ent. de France* 1858, 164) il parle de la chenille de la *Carlinella* qui « dévore le réceptable de la *Carlina vulgaris.* »

Nous avons d'autre part été frappés des remarques de M. Bruand d'Uzelle, qui nous a fait observer que la *Carlinella* présentait les caractères du genre *Gelechia*, tel qu'il l'a réduit dans la classification des *Tinéides*, pour les espèces qui ont les ailes inférieures terminées en pointe plus ou moins aiguë, émarginées au sommet. Il laisse dans le genre *Lita* de Duponchel les espèces analogues dont les secondes ailes sont cultriformes ou terminées en s'arrondissant et non en pointe. Or la *G. carlinella* n'offre point les caractères que Duponchel a assignés à son genre *Parasia* dont le type est *Nevropterella.*

Bred abundantly in July and August 1850, from seed heads of the Carline thistle *(Carlina vulgaris)*, gathered at Folkestone, during the preceding winter.

Parasia Æstivella HERRICH-SHÆFFER. — *G. Carlinella* DOUGLAS.

Ferruginea, alis anterioribus inter costas plumbeis, vitta ante limbum obliqua pallidiore, punctis typicis nullis.

Düsterer als *Lapella*, mit welcher sie in der Form, namentlich der Hinterflügel übereinstimmt. Die rostgelbe Farbe bleibt nur in Längsstrahlen übrig, weil die Zwischenraüme der Rippen gleichmässig bleigrau beschuppt sind. Nur längs des Saumes bleibt ein Schrägstreif etwas bleicher als die Grundfarbe. Die typischen Punkte fehlen ganz.

Von Regensburg und Frankfurt a. M., in England, lebt die Raupe vom Oktober bis zum Februar in den Köpfen der *Carlina vulgaris.*

Nous croyons comme M. Bruand qu'il faut partir de l'état parfait des insectes pour l'établissement des genres, mais nous tenons en grand compte les premiers états. Dès lors, rien ne s'opposerait àce que *Carlinella* formâ tavec ses congénères *Metzneriella, Bifractella, Lappella, etc.*, à chenilles lourdes, arquées, semblables à des larves de *Curculionites* une bonne division du genre *Gelechia.* Peut-être aussi, notre savant collègue M. Stainton comprend-il le genre *Parasia* autrement que Duponchel ?

Du reste, cette question est pour nous secondaire. Elle doit êtrejugée en dernier ressort par des Lépidoptérologistes. Nous avons voulu seulement apporter notre tribut de recherches au sujet d'une chenille fort anormale assurément.

§ 4. *Parasites.*

Nous avons dit qu'il éclot avant les Lépidoptères un Parasite, un ennemi qui sait atteindre les chenilles dans leur retraite et qui en détruit un grand nombre. Cet ennemi est un *Ichneumon* de la division des *Braconides*; il appartient au genre *Agathis* de Latreille et à l'espèce *A. malvacearum.*

Nous devons faire remarquer les ressemblances qu'offrent les deux sexes de cet *Agathis* au premier aspect. Nees d'Esembeck, avait déjà dit que le mâle ressemblait beaucoup à la femelle *(feminœ simillimus).* Nous avons cependant trouvé quelques rares individus mâles dont l'abdomen est presque entièment noir et dont les cuisses sont rembrunies. On voit, en y regardant de près, qu'ils doivent être rapportés à l'*A. malvacearum* et non à l'*A. nigra.* La disposition de leurs cellules alaires et de leurs formes générales ne saurait

laisser de doutes à cet égard. Nees d'Esembeck a connu cette variété *(loc. cit.,* 138*)*.

Agathis malvacearum LATREILLE, Hist. Nat., Crust. et Insect., Buffon-Sonnini, XIII, 175 (1802) et Gen. Crust. et Ins. IV, 9.

NEES D'ESEMBECK, Hymenopt. Ichneumon, aff. Monogr. I, 137.

♀. Long. 5 mill.; sans la tarière. — D'un noir luisant; Tête noire ainsi que les parties de la bouche prolongées en trompe. Antennes noires, filiformes, moins longues que le corps. Thorax noir, dorsulum trilobé; métathorax rugueux, canaliculé au milieu. Abdomen sessile, ovalaire, de la longueur de la tête et du thorax réunis ; noir, avec une large ceinture fauve comprenant une partie des deux premiers segments. Pattes fauves avec les hanches, les trochanters, la base des cuisses et l'extrémité des jambes noirs ; tarses noirs. Ailes obscures en dehors, mais néanmoins transparentes en dedans à la base, nervures et stigma noirs, une tache blanchâtre sous le stigma, deuxième cellule cubitale, petite, en triangle tronqué ou quadrangulaire. Tarière plus longue que le corps.

♂, Long. 4 mill. Semblable à la ♀, mais plus petit ; tête plus large que le corselet. Abdomen ayant la bande fauve généralement plus étroite. Cette bande varie du reste beaucoup pour la largeur.

Explication des figures de la planche 7, n° I.

Fig. 1. Chenille de la *Gelechia Carlinella* DOUGLAS, ayant pris tout son accroissement, vue par la face dorsale, et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

Fig. 2. Cette même chenille vue de profil, très grossie.

3. Labre et épistôme de cette chenille, très grossis ainsi que les figures suivantes.

4. Mandibule du côté droit de la bouche.

5. Mâchoire du côté gauche de la bouche, avec son palpe externe.

6. Lèvre inférieure, avec la filière médiane et les palpes latéraux.

7. Antenne.

8. Un des stigmates dont le péritrême est arrondi.

9. Une des pattes, terminée par un crochet simple.

10. Chenille de la *Gelechia Carlinella*, encore jeune, vue de profil.

11. La même vue par la région dorsale et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

12. Chrysalide du *même insecte* et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

13. *Gelechia Carlinella* Douglas, à l'état parfait, de grandeur naturelle et représentée au repos (cette figure et les suivantes ont été peintes par M. Bruand d'Uzelle).

14. Corps du mâle du même insecte grossi du double.

15 et 16. Aile supérieure de la *Gelechia Carlinella* fort grossie ainsi que toutes les figures qui suivent.

17. Aile inférieure.

18. Antenne gauche.

19. Palpe.

20. Patte postérieure gauche.

NOTE ADDITIONNELLE.

Les capitules de la *Carlina vulgaris* ne renferment pas seulement la *Parasia carlinella*. L'un de nous (M. Goureau) y a trouvé pendant l'automne des larves et pupes de *Diptères*.

Le 27 septembre 1851, des têtes de *Carlina* prises à Santigny, renfermaient entre les aigrettes de la fleur deux pupes noires ressemblant à celles des *Siphonelles*, mais elles ne sont point écloses.

Le 17 novembre 1855, il existait dans des capitules récoltés dans le même endroit, de nombreuses larves réunies sur le réceptacle et sous les aigrettes qu'elles avaient soulevées. Ces aigrettes sont noirâtres et leur saillie fait reconnaître les fleurs habitées. Ces larves d'un *Diptère*, blanches, apodes, glabres, rétractiles, coniques, ont 4 millimètres de longueur et 6 lorsqu'elles s'étalent pour marcher.

On leur trouve deux crochets noirs à l'extrémité de la tête, ils leurs servent à ratisser, à racler leur nourriture et à la porter dans leur bouche, ils leur servent aussi de grapin pour avancer. Le corps formé de dix ou onze segments est terminé sur le dernier par deux petits tubercules d'un blanc jaunâtre, stigmatiques.

Ces larves se nourrissent de la substance du réceptacle qu'elles rongent, et probablement aussi des graines de la plante. Ces larves ont quitté les capitules et se sont répandues dans les boîtes à observation où elles sont mortes. Elles doivent probablement se métamorphoser dans la terre.

HISTOIRE

DES

MÉTAMORPHOSES DU LARINUS CARLINÆ,

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

Réunion extraordinaire annuelle de 1858.

(Séance du 14 Avril.)

J'ai trouvé la larve de cet insecte dans le mois de juillet 1857, à Villegenis, dans le domaine de S. A. I. Monseigneur le prince Jérôme Napoléon en ouvrant les capitules prêts à fleurir, ou dont la floraison s'effectuait, de la *Serratula arvensis* LINNÉ.

Il est facile de s'apercevoir si un capitule de *Serratula* est attaqué par une larve, car on voit alors sur un des côtés, un avortement, une sorte d'atrophie de quelques écailles du calice et de plusieurs fleurons qui ont pris une teinte brunâtre. La fleur composée est de la sorte infléchie sur une de ses faces. La piqûre faite, probablement par l'insecte parfait au moment où l'œuf est déposé, occasionne cette altération particulière.

On trouve la larve, à divers degrés de développement au fond de la fleur composée, sur ou dans le réceptacle dont elle se nourrit. Après avoir crû, aux dépens de ce réceptacle charnu, la larve se fait une loge qu'elle construit avec la partie inférieure des paillettes nombreuses qui sont à sa portée. Elle les réunit, les tasse, les enduit d'une substance

agglutinative, et c'est dans cette loge, ou cocon, qu'elle subit sa transformation en nymphe et d'où elle sort sous la forme d'insecte parfait.

Après avoir constaté la présence d'une larve sur plusieurs fleurs de *Serratula*, je les avais enfermées dans des boîtes, j'avais ajouté de la terre où elles pouvaient aller se transformer; je pensais néanmoins, par analogie, qu'elles devaient, comme celles du *L. maurus* rester dans la fleur composée. Ayant laissé ces larves le 12 juillet, 1857, je n'ai pu les revoir que vers le milieu du mois de septembre. A cette époque, j'ai trouvé trois insectes parfaits du *Larinus carlinæ* bien développés et morts, trois *Ichneumonides* (de deux espèces), parasites de cet insecte, enfin des nymphes mortes, desséchées. L'insecte parfait a dû éclore en août.

J'ai constaté la forme de la coque que la larve avait fabriquée et qui ressemble fort quand elle est ouverte à certains nids faits de brins d'herbe, je n'ai pas vu de fils de soie, de trame formée pour relier les paillettes du réceptacle des graines de *Serratula*. J'ai examiné à cet effet le cocon après l'avoir fait tremper dans l'eau. Cette coque est brunâtre et lisse en dedans, ovale, revêtue en dehors d'un feutrage de paillettes.

DESCRIPTION DES TROIS ÉTATS DU *Larinus carlinæ*.

§ 1er *Larve*. (Voy. pl. 7, no. II fig. 1 à 8.

LARVE (fig. 1) très fortement recourbée sur elle-même, formant environ les sept huitièmes d'un cercle complet; thorax n'étant guère plus épais que le reste du corps. Couleur grise, téguments diaphanes laissant apercevoir les organes

internes, ce qui donne parfois à toute la larve la coloration des derniers segments abdominaux des grosses larves de *Lamellicornes*.

Tête brune ou fauve antérieurement surtout, avec quelques poils rares, situés en avant.

Antennes situées à la base et un peu en dehors des mandibules, paraissant formées de deux articles très petits, le dernier terminé par un poil (fig. 7).

Epistôme et *labre* un peu échancrés au milieu, surtout ce dernier qui a quelques poils antérieurement (fig. 3).

Mandibules noirâtres, fortes, bidentées à l'extrémité (fig. 4).

Mâchoires à lobe interne large, fixe, ayant en dedans une série de poils courts, en dent de peigne ; en dehors chaque mâchoire porte (fig. 5) un palpe de deux articles, le premier épais, aussi large que long, le deuxième allongé, terminé par trois poils.

Lèvre inférieure (fig. 6) arrondie sur les côtés, arquée en avant, ayant de chaque côté un palpe de deux articles, le premier épais beaucoup plus grand que le deuxième.

Segments du corps très plissés ainsi que l'indique la fig. 1 ; doublement mamelonnés sur les côtés ; très difficiles à compter ; au nombre de douze, la tête non comprise ; tégument luisant, presque glabre. Segments thoraciques absolument apodes.

Stigmates petits, à péritrême rond (fig. 8) ; au nombre de neuf paires, situés les premiers au bord du prothorax sur la membrane qui l'unit au deuxième segment du corps, les autres sur les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième segments, vers le milieu de leurs bords latéraux.

On n'éprouve aucune peine pour reconnaître les deux articles des palpes maxillaires de cette larve. J'ai dejà dit, dans la description de la larve du *Ceutorhynchus drabæ* dans ces *Annales*, 1856, p. 158, que les palpes maxillaires ont deux articles seulement à bords nets, et un troisième basilaire, membraneux, rétractile. Cet article basilaire m'a paru indistinct dans la larve du *L. carlinæ*.

Le nombre des articles des palpes maxillaires parait d'ailleurs être de deux chez toutes les larves de *Curculionides* et de *Bostrichides* (1).

Je n'ai trouvé qu'une seule figure dans Ratzeburg où il y en ait trois représentés nettement. C'est pour la larve du du *Curculio pini L. (Hylobius abietis)*. (Voy. Ratzeburg *Die Forstinsecten*, *Coléoptères*, pl. IV, fig. 11, γ et κ.)

§ 2. *Nymphe* (Voy. pl. 7, nº II, fig. 9).

Nymphe blanchâtre, glabre ou presque glabre ; luisante, offrant les formes de l'insecte parfait. Segments thoraciques sans poils allongés ; les abdominaux n'étant pas très mamelonnés. Extrémité postérieure sans prolongements. Les fourreaux des antennes, des ailes et des pattes ne paraissent devoir offrir rien de spécial.

(1) M. Edouard Perris a parfaitement exposé ces faits dans son beau travail sur les Insectes du Pin maritime (*Ann. de la Soc. Ent. de France*, 1856, 437). M. Burmeister a trouvé deux articles seulement aux palpes maxillaires et labiaux sur une grosse larve de *Calandra*, mais il existe la trace d'un troisième article à la base des maxillaires (*Zur Naturgeschichte der Gattung Calandra*, etc., fig. 12, Berlin, 1837).

§ 3. *Insecte parfait.*

Larinus carlinæ Olivier, Ent. V, page 280, genre 83, nº 30, pl. 21, fig. 282 *(Lixus).*

Schoennher, Curcul. III, 133, nº 45.

Allongé, presque parallèle. Noir, à écailles grisâtres. Rostre plus court que le corselet, arqué, cylindrique, entier. Corselet très finement ruguleux. Elytres ponctuées-striées, intervalles larges, plans finement rugueux, à mouchetures grisâtres disposées presqu'en damier. Cuisses mutiques Gyllenhall.

L'un des trois individus éclos dans mes boîtes appartenait à la *variété B* dont la couleur est d'un brun clair.

Deux des parasites me paraissent pouvoir être rapportés au *Cœlinius viduus* Haliday ; le dernier est une *Pimpla* ♀, que je n'ai pu déterminer.

Mon cher et savant ami M. Perris, a observé aux environs de Mont-de-Marsan, la larve du *Larinus carlinæ* vivant dans le réceptacle des fleurs du *Cirsium palustre.* Mon savant collègue, M. le colonel Goureau l'a trouvée dans cette même plante à Santigny, dans le département de l'Yonne.

La science ne possède sur les métamorphoses des *Larinus* que la description de la larve du *Larinus maurus* Olivier, prise à Montpellier dans le *Buphtalmum spinosum* L. par M. Jacquelin-Duval et décrite par MM. Chapuis et Candèze dans leur *Catalogue des larves de Coléoptères*, page 212, pl. VII, fig. 7. (Voyez pour les changements de couleur de ce *Larinus* en rougeâtre et en verdâtre, les *Annales de la Société entom., de France,* 1852, page 732.)

M. Jacquelin-Duval a trouvé aussi à Montpellier la larve du *Larinus maculosus* SCHOENNHER, dans les capitules de l'*Echinops ritro*. Elle s'y creuse une vaste cellule et s'y transforme en nymphe vers la fin de juillet ou le commencement d'août. Elle se nourrit comme celle du *L. carlinæ* de la partie charnue du réceptacle. Elle construit une coque assez résistante, formée de fibrilles végétales, agglutinées par le produit d'une sécrétion. On ignore le temps qu'elle passe sous les formes de larve et de nymphe. L'insecte parfait paraît en août et septembre. Sa ponte n'a pas été observée, mais il est probable que la femelle perce avec son rostre la partie verte du périanthe et y dépose ses œufs dans la substance charnue (*loc. cit.* et *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1852, 731).

La larve du *Larinus maculosus* n'a pas encore été décrite, à ma connaissace.

Enfin MM. Goureau et Léon Dufour ont observé la larve d'un insecte voisin des *Larinus*, c'est celle du *Rhinocyllus latirostris*; le premier l'a décrite dans nos *Annales* (1845, p. 77 et suiv. et figurée pl. II, fig. 4); elle vit dans le *Carduus nutans*. M. L. Dufour l'a trouvée avec une foule d'autres insectes dans les capitules de la *Centaurea nigra*. (Voy. *Ann. Ent. de France*, 1857, page 49.)

Explication des figures de la planche 7, n° II.

Fig. 1. Larve du *Larinus carlinæ* OLIVIER, grossie.
2. Cette larve de grandeur naturelle.
3. Labre et épistôme.

Fig. 4. Mandibule du côté droit de la bouche.

5. Mâchoire du même côté.

6. Lèvre inférieure.

7. Antenne.

8. Un stigmate, pour montrer le péritrême arrondi.

9. Nymphe du *Larinus carlinæ* et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

HISTOIRE

DES

MÉTAMORPHOSES DE L'ORCHESTES RUFUS,

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

Réunion extraordinaire annuelle de 1858.

(Séance du 14 Avril.)

Une monographie des Coléoptères du genre *Orchestes* et de leurs larves serait un travail rempli d'intérêt. Les formes et les couleurs de ces petits *Curculionides*, à cuisses postérieures renflées, propres au saut, n'offrent pas une grande variété, mais elles sont agréables. Leur synonymie d'ailleurs est très embrouillée. Quant à leurs larves, elles sont mineuses de feuilles et ont fourni à Réaumur, De Géer, Ratzeburg, Bouché, Héeger, etc., le sujet d'observations remarquables.

J'ai suivi pendant deux années les métamorphoses de l'*Orchestes rufus* OLIVIER. Sa larve se trouve dans les feuilles récemment développées, ou encore tendres, de l'orme. J'en ai recueilli une grande quantité dans le domaine de Villegenis, près de Verrières.

Je dois dire qu'il est éclos des feuilles du même arbre les deux *Orchestes rufus* et *melanocephalus*.

Je crois toutefois pouvoir assurer que la larve et la nymphe des fig. 4, 5 et 11 se rapportent au *rufus*, car j'ai trouvé cet insecte dans les boîtes où j'avais laissé la nymphe que j'ai dessinée.

Les métamorphoses d'un *Orchestes de l'orme* ont déjà été suivies. Réaumur et de De Géer les ont rapportées dans leurs *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes.* Ce doit être un devoir de citer les précieux travaux de ces grands Naturalistes. Ils ont souvent épuisé le sujet et les observations ultérieures ne peuvent alors que confirmer les leurs, en ajoutant à peine quelques détails.

RÉAUMUR s'exprime ainsi dans le cinquième volume de ses *Mémoires :*

» Il nous reste à faire connaître quelques-unes des espèces de vers mineurs qui se transforment en scarabées ; il y en a une qui en veut aux feuilles d'orme et qui y est très aisée à trouver. Si on observe les feuilles de plusieurs de ces arbres à la fin du printemps, on en apercevra, qui, quoique très vertes partout ailleurs, ont quelque part près de leurs bords, une partie desséchée, mais plus renflée que le reste. Un ver blanchâtre qui a rongé l'intérieur de la feuille dans cet endroit est cause du dessèchement qui y paraît ; celui-ci se tient à peu près à égale distance du dessus et du dessous de la feuille, et il oblige les parties qu'il a séparées à prendre chacune de la convexité vers le dehors. Ce ver se métamorphose dans un très petit scarabée brun, qui est de la classe de ceux que nous appellerons dans la suite des scarabées à tête en trompe... page 31. »

Nous trouvons dans DE GÉER, tome V, page 260 de ses *Mémoires sur les insectes* :

Charançon sauteur de l'orme.—Charançon sauteur à longue trompe, à corps ovale, d'un jaune d'ocre foncé et à yeux noirs.

» Les larves de ces Charançons vivent dans les feuilles de l'orme, qu'elles minent en grand, ou en grandes aires, se

nourrissant de la substance intérieure de la feuille, qu'elles rongent en ménageant adroitement les deux membranes. Les endroits où elles se trouvent placées, se représentent comme des taches circulaires (fig. *a*, *b*, *c*) renflées dans le milieu des deux côtés de la feuille, en forme de petites vessies; ces plaques sont composées des deux membranes de la feuille qui se sont desséchées, la substance qui se trouvait entre elles deux, ayant été consumée par la larve; c'est pourquoi leur couleur est brune ou feuille morte, comme une feuille sèche. L'élévation de l'endroit miné n'est pas seulement produite par la larve qui s'y trouve placée et qui par sa grosseur excède déjà l'épaisseur de la feuille, mais elle est encore augmentée par une coque que la larve file en dedans de la feuille dans l'endroit miné, et tout cela avant que les membranes de la feuille se soient entièrement desséchées et tandis qu'elles sont encore susceptibles de quelque extension. Ces espèces de vessies sont ordinairement placées près des bords de la feuille, parce que les nervures y sont plus tendres et par conséquent plus faciles à être rongées par la larve. C'était à Utrecht au mois de mai et de juin de l'année 1736, que je découvris ces larves et leurs nids, mais je ne les ai pas encore rencontrées en Suède.

» Ces larves sont très petites, de couleur blanc-jaunâtre, avec plusieurs points obscurs (pl. 8, fig. 7), mais la tête et le premier anneau du corps sont d'un brun obscur. Le corps est divisé en douze anneaux, dont les séparations ou incisions sont profondes; les côtés sont un peu ridés et le derrière est conique. On voit tout le long du dos à travers la peau, le grand canal des aliments, qui paraît noir quand l'insecte a bien mangé. La tête est écailleuse et assez semblable à celle des chenilles, mais elles n'ont point de pattes.

Parvenues au dernier degré d'accroissement, elles filent une petite coque très mince dans la feuille même, et prennent ensuite la forme de nymphes (fig. 9 et 10), qui sont d'un beau jaune à yeux d'un brun clair, et sur lesquelles on voit toutes les parties du Charançon arrangées avec beaucoup d'ordre. Vers la fin de juin les Charançons quittent la peau de nymphe et percent la feuille pour en sortir. Ils continuent encore de manger la feuille de l'orme et j'ai observé qu'ils survivent l'hiver, les ayant souvent trouvés en hiver sous la vieille écorce à demi détachée des arbres où ils séjournent pour se mettre à l'abri du froid et c'est au printemps suivant qu'ils se multiplient de nouveau. »

Les auteurs qui ont parlé des *Orchestes de l'orme* après Réaumur et De Géer ont copié leurs œuvres littéralement comme Herbst pour De Géer, ou bien n'ont rien fait connaître de plus.

J'ajouterai seulement, pour ma part, les réflexions suivantes :

Feuilles d'Orme. Je n'ai jamais trouvé ces feuilles minées autre part que sur leurs bords (Voy.pl. 7, nº III, fig. 1, 2, 3). J'en ai vu de très peu développées renfermant des larves déjà près de se transformer. Ils est probable que l'œuf éclot dès qu'il est pondu et que la petite larve se hâte de pénétrer dans l'intervalle des deux lames de la feuille. De Géer a représenté *(loc. cit.)* une feuille d'Orme minée dans le milieu, mais son texte donne ce fait comme exceptionnel. Il parle de la préférence marquée des larves pour le bord des feuilles.

Coque. Je n'ai rien à ajouter à la description fidèle des deux *Auteurs*, sur la boursoufflure creuse et d'un roux-brunâtre où se trouve la nymphe, sur les bords de la feuille. Réaumur n'avait point remarqué l'existence d'une coque ou

cocon en cet endroit, mais cette coque n'avait point échappé à De Géer qui la regarde comme étant filée par la larve.

J'ai le regret de n'avoir pu observer complétement comment s'y prennent les larves de cet *Orchestes de l'Orme* pour construire leurs coques. J'ai essayé d'enlever une des parois de la feuille minée et de la remplacer par une lamelle de verre; mais les insectes troublés, ou peut-être se trouvant dans des conditions défavorables, n'on pas voulu filer. Je me propose d'essayer à l'occasion d'enlever sur le cocon déjà commencé une partie que je remplacerai par le fond concave d'un verre de montre en collant la feuille en cet endroit.

Tout ce que j'ai vu se réduit à des mouvements des deux extrémités du corps, et je pense, vu l'absence de filière buccale, que l'organe producteur de la matière du cocon est situé à l'extrémité ou près de l'extrémité de l'abdomen. Dans le compte-rendu de sa *Première excursion dans les Grandes-Landes* (Lyon 1850, page 44). M. E. Perris dit : « Avant de passer à l'état de nymphe, elles (les larves d'*Orchestes*) s'enveloppent d'une coque soyeuse d'un tissu lâche. La filière qui produit cette coque, se trouve à l'extrémité postérieure du corps. Cette particularité assez bizarre n'a été, je crois signalée nulle part. »

L'habile naturaliste a vu et publié depuis (dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*), les manœuvres de la larve du *Phytonomus viciæ* GYLLENHAL. C'est en prenant, avec les parties de la bouche, la liqueur sortie d'un mamelon situé à la base dorsale du douzième segment, que les larves de ce *Phytonomus* construisent leurs coques à larges mailles. M. Perris est parvenu a faire filer ces larves sous des verres de montre et les a suivies pendant cette opération en les examinant à la loupe.

Je tiens de M. le colonel Goureau qui a suivi les métamorphoses de plusieurs larves d'*Orchestes* qu'avant de se changer en nymphes, elles tapissent leur demeure avec une matière liquide qui paraît sortir des derniers segments de l'abdomen.

Quoi qu'il en soit de la manière dont la coque de l'*O. rufus* est formée par la larve, on trouve qu'elle est composée d'une sorte de membrane mince, fauve, qu'on a de la peine à détacher des deux lames écartées de la feuille, à moins qu'elle ne soit bien desséchée.

La coque forme, dans son ensemble, un petit corps ovoïde, lisse en dedans. Examinée à la loupe et au microscope, elle se trouve bâtie avec de gros fils. Il ne paraît pas exister de trame soyeuse, mais un enchevêtrement de filaments bruns ou fauves, gros et placés, surtout à angle aigu, les uns contre les autres.

J'ai fait bouillir des feuilles minées, j'ai recherché ensuite sur la coque devenue plus souple si je parviendrais à dévider les fils réunis par une matière gommeuse et j'ai pu y parvenir, quoiqu'avec peine. Je conclus de là que cette coque est formée par une matière tirée en gros filaments et non par des fils de soie, fins, proprement dits, sortis d'une filière labiale. L'analogie me porte à croire que les palpes et d'autres pièces buccales doivent servir à étendre la matière du cocon, cette matière étant fournie par un organe situé a l'extrémité de l'abdomen.

On trouve sur la feuille et la coque, après la sortie de l'insecte, un trou arrondi, assez régulier, une perte de substance. L'*Orchestes* a commencé à l'état parfait par détruire l'obstacle qui le retenait captif, puis il a paru au dehors (fig. 3).

Larve. De Géer a représenté la larve au repos et la figure qu'il en donne est assez exacte ainsi que sa description. Toutefois, j'ai pensé qu'une nouvelle figure représentant la larve allongée et une autre vue de profil ne feraient point double emploi.

J'ai insisté sur les parties de la bouche que les auteurs ont généralement négligées, par exemple Ratzeburg pour l'*Orchestes fagi.* Héeger a fait connaître les pièces buccales de l'*Orchestes populi* dans ses *Beitræge zur Naturgeschichte der Insecten (Sitzungsb. der K. Akad. der Wissenschaften zu Wien;* XI, Band., Heft I, 1853, Raf. VI). Cet auteur représente fig. 6, la lèvre inférieure, sans palpes et avec une filière au milieu. J'ai déjà dit que je n'ai vu rien de semblable. (Voy. fig. 9.)

Nymphe. J'ai éprouvé un vif sentiment de plaisir en trouvant dans les Mémoires de De Géer, le portrait d'une nymphe ressemblant beaucoup à celui que j'avais dessiné moi-même pour le même insecte. La nature ne change pas et à un siècle de distance ses productions ont une admirable conformité. J'ai pu ajouter cependant aux connaissances que nous devons au Réaumur suédois quelques détails, entr'autres ceux du dernier segment abdominal.

MM. Ratzeburg et Héeger n'ont rien signalé de spécial aux derniers segments abdominaux de la nymphe des *Orchestes fagi et populi.* Mais, mon savant ami M. Perris, m'écrit qu'il possède les larves et les nymphes des *Orchestes crinitus, pubescens, quercûs et iota* ; ces nymphes ont toutes le mamelon que j'ai observé vers la base du dernier segment ventral, mamelon surmonté de tubercules piligères.

Insecte parfait. Il est impossible de décider si Réaumur a observé l'*Orchestes rufus* ou l'*Orchestes melanocephalus*, dont les mœurs sont analogues et les larves peut-être à peine distinctes, ainsi que les nymphes. Mais il est sûr que De Géer a eu réellement sous les yeux l'*O. rufus.* C'est pour fixer l'attention, à ce sujet, que j'ai rapporté la phrase descriptive de De Géer. Je n'ai rien à mettre après ce qu'il dit des mœurs de cet insecte, sinon que les œufs sont presqu'arrondis et d'un blanc jaunâtre.

Description des trois états de l'Orchestes rufus.

§ 1. *Larve.* (Voy. pl. 7, n° III, fig. 4 à 9.)

Larve d'un jaune très clair ou d'un jaune à peine rougeâtre, allongée ; un peu élargie au delà du milieu à l'état de repos ; atténuée en arrière ; presque plane en dessus et en dessous. Corps de douze segments, la tête non comprise, non plus qu'un prolongement articulé du dernier segment.

Tête (fig. 4 et 6) brune, peu avancée, rentrant en partie dans le premier segment.

Mandibules (fig. 7) arquées au côté externe, à peu près droites et sinuées, avec une ou deux dents peu aigües au côté interne.

Mâchoires (fig. 8) avec le lobe interne arrondi en haut, pourvu de gros cils. Elles ont en dehors un palpe de deux articles : le premier gros, le deuxième grêle et terminé par trois ou quatre poils.

Lèvre inférieure (fig. 9) demi-circulaire en avant, supportant deux palpes biarticulés.

Antennes (fig. 6) très petites, situées à la base des mandibules et paraissant formées d'un, peut-être de deux articles, terminées par un poil.

Segments thoraciques (fig. 4 et 5) plus larges que les abdominaux ; le premier ou *prothoracique* subarrondi en avant, ayant en dessus deux traits arqués, brunâtres. Le deuxième ou *mésothoracique*, le plus grand de tous, arrondi sur les côtés; le troisième ou *métathoracique*, moins long, également arrondi sur les côtés.

En dessous, le premier segment offre une teinte brunâtre presque médiane, bien prononcée; les deux suivants présentent de chaque côté du milieu deux petites places obscures, à l'endroit ordinaire où s'insèrent les pattes, dont on ne voit dans cette larve, aucune trace.

Segments abdominaux, au nombre de neuf, plans en dessus, peu arrondis sur les côtés, mais offrant en dehors un prolongement saillant, lobaire, au point de réunion des demi-segments supérieurs et inférieurs; le derniers segment terminé par une saillie conique, articulée à sa base.

Quand la larve s'allonge elle prend la forme que j'ai représentée (fig. 4).

Le corps examiné à un fort grossissement est granuleux. On distingue deux ou trois poils courts, au bord de chaque segment et sur les côtés de la tête.

Stigmates au nombre de neuf paires; le premier situé au bord postérieur du prothorax, près du deuxième segment; les autres sur les quatrième à onzième segments. Le douzième en est dépourvu, comme d'habitude (voy. fig. 5).

Je n'ai pas remarqué les ocelles de cette larve. J'ai omis

de dessiner la forme du labre, mais je trouve dans mes notes qu'il est, à peu près arrondi en avant.

§ 2. *Nymphe.* (Voy. pl. 7, fig. 10 et 11).

Nymphe jaunâtre comme la larve, ovale, allongée, offrant emmaillotées les formes de l'insecte parfait.

Tête débordée par le corselet en haut, courbée. *Rostre* appliqué sur la poitrine. *Yeux* brunâtres. *Antennes* coudées, s'appuyant de chaque côté, en haut sur la première paire de pattes.

Prothorax avec deux fortes saillies supérieures terminées par un gros poil ; arrondi sur les côtés. *Mésothorax* ayant ses angles antérieurs saillants. *Pattes* à cuisses et jambes repliées, renflées au milieu ; tarses à divisions peu nettes, mais indiquées assez fortement.

Élytres recourbées, couvrant les cuisses postérieures ; *ailes* débordant les élytres en bas et en dedans.

Abdomen avec les articles presque droits, peu arrondis sur les côtés ; terminé par deux saillies, offrant chacune un prolongement articulé, aigu (fig. 10 et 11). Le dernier segment présente en avant un espace ovale, muni de huit saillies pointues, ou huit mamelons, terminées par un poil court, les deux supérieures rapprochées, les autres obliques, convergeant en bas.

Je dois faire remarquer les poils gros et courts dont la tête est munie, ainsi que ceux du thorax, de l'extrémité externe des cuisses et sur les bords des segments abdominaux. En outre, j'ai vu, sur cette nymphe une saillie, un prolongement inférieur à l'extrémité de chaque patte, près de

l'articulation de la cuisse sur la jambe, et je l'ai figurée. Je n'attache pas à ce détail plus d'importance qu'il n'en mérite. Le fourreau des antennes et des larves est épaissi, noueux, mais sans diverticules aussi marqués que sur les pattes. Nous ne devons pas, du reste, être étonnés de ces prolongements, quand nous voyons certaines chrysalides de *Lépidoptères diurnes* pourvues d'appendices extraordinaires; mais trouvant cette disposition sur les pattes de cette nymphe d'*Orchestes*, j'ai dû y insister.

§ 3. *Insecte parfait.*

Orchestes rufus OLIVIER, Ent. V, page 101, genre 83, nº 40, pl. 32, fig. 485.

SCHOENNHERR, Curcul. III, 492, genre 250, 5.

Oblong, subconvexe. D'un roux testacé, à pubescence et poils grisâtres; yeux et poitrine noirs. Corselet convexe, pointillé. Écusson concolore, presque dénudé. Elytres amples, distinctement ponctuées-striées, les points assez arrondis. Cuisses postérieures épineuses.

J'ai traduit cette description donnée par *Gyllenhall* dans l'ouvrage de SCHOENNHERR. Elle s'applique parfaitement à notre insecte. J'ai eu avec le type la *variété B* de Schœnnherr, à poitrine de la couleur du corps.

Ratzeburg a mentionné dans son ouvrage sur les *Ichneumons parasites* faisant suite à ses *Forstinsecten*, vingt-quatre espèces d'Hyménoptères parasites de l'*Orchestes quercûs* et treize parasites de l'*Orchestes fagi*. J'ai obtenu pendant deux années quatre espèces distinctes, vivant au dépens des larves de l'*Orchestes rufus*, mais je ne les ai pas encore déterminées.

Explication des figures de la pl. 7, n° III.

Fig. 1. Feuilles d'orme récemment développées dont l'une minée présente déjà une coque formée par la larve de l'*Orchestes rufus.*

2. Une feuille du même arbre, minée à l'extrémité et sur son bord droit, montrant par transparence une larve d'*Orchestes.*

3. Une feuille encore plus développée, minée à l'extrémité, avec le trou de sortie pratiqué par l'insecte parfait.

4. Larve d'*Orchestes rufus* Olivier, vue au moment où elle s'allonge pour ramper, et mesure de sa grandeur naturelle.

5. La même vue de profil mais plus contractée.

6. Ensemble de la tête.

7. Mandibules.

8. Mâchoire du côté gauche de la bouche.

9. Lèvre inférieure.

10. Nymphe de l'*O. rufus* et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

11. Dernier segment abdominal de la nymphe vue de profil.



MÉMOIRE

SUR LES

VARIÉTÉS ACCIDENTELLES CHEZ LES LÉPIDOPTÈRES,

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Congrès de Montpellier, Séance du 8 Juin 1857.)

On rencontre chez les Lépidoptères un certain nombre de variétés qui se reproduisent toujours identiques. Telles sont la *Colias helice*, la *Vanessa levana*, les *Satyrus pirata* et *Meone*, l'*Hadena cerris*, etc. Si la connaissance des chenilles de ces Lépidoptères et de tant d'autres que je pourrais citer, n'était venue prouver d'une manière péremptoire que *helice* et *edusa* ne sont qu'une même espèce, de même que *levana* et *prorsa*, *pirata* et *Briseis*, *Meone* et *Ægeria*, *roboris* et *cerris*, etc.; si, dis-je, l'étude des premiers états à laquelle le Lépidoptériste est surtout obligé de recourir dans les cas douteux, n'avait fourni des preuves qui deviennent de plus en plus nombreuses, en raison des progrès que fait chaque jour l'entomologie, les *variétés* fixes auraient pu, pendant longtemps, être considérées comme des espèces distinctes, puisqu'elles se perpétuent sans subir d'altération. Quelles sont donc les causes qui produisent ces différences dans un même type? Elles ne sauraient être douteuses : elles sont dues évidemment aux conditions géologiques ou climatériques dans lesquelles vit l'insecte, conditions qui agissant constamment sur lui de la même manière, doivent le modifier toujours de la même façon.

Mais, à côté de ces variétés fixes, dont on pourra déterminer les causes, il en est d'autres qu'on n'observe que de loin en loin, parce qu'elles sont *accidentelles*. Quelques auteurs leur ont justement appliqué le nom d'*aberratio* pour les distinguer de la *varietas* proprement dite.

La cause ou plutôt les causes qui produisent l'*aberratio* sont beaucoup plus difficiles à apprécier, car elles doivent être accidentelles comme les variétés mêmes auxquelles elles donnent naissance. Je n'ai, certes, pas la prétention de vouloir trancher une question si pleine de mystère et qui, dans l'état actuel de la science, présente encore bien des doutes et des contradictions ; je viens seulement donner le résultat de quelques observations que j'ai été à même de faire sur ce sujet intéressant.

J'ai élevé, depuis bien des années, une quantité considérable de chenilles, et j'ai pu me convaincre que l'alimentation de la larve exerçait une influence directe sur l'insecte qu'elle devait produire plus tard. Mais les variétés qu'on obtient parfois artificiellement au moyen d'une nourriture plus ou moins succulente, ou plus ou moins aqueuse, sont, en général, peu caractérisées et se bornent à des modifications très légères dans la coloration du papillon. Si l'alimentation contribue, dans la nature, à la formation des aberrations, elle n'y contribue, selon moi, que d'une manière fort secondaire et dans des proportions d'autant plus faibles, qu'à l'état de liberté, les chenilles sauront toujours fort bien se précautionner de susbtances qui leur conviennent, si, par une cause quelconque, la plante spéciale qui leur fut assignée venait à leur manquer.

Mais il me paraît beaucoup plus rationnel d'admettre que les aberrations se forment pendant le travail qui s'opère

sur les liquides dans la chrysalide, peu de temps avant la transformation, souvent même au moment de l'éclosion. Ainsi, aucun Lépidoptériste n'ignore aujourd'hui qu'on obtiendra quelquefois la jolie *aberratio* de *prorsa*, appelée *porima*, en transportant les chrysalides dans une cave profonde vers l'époque où l'insecte parfait doit sortir de son enveloppe.

Un jour, un de mes amis m'apporta plusieurs *Vanessa urticœ*, dont les ailes, prodigieusement assombries et ornées de larges taches d'un noir intense, excitèrent tout d'abord mon admiration. Il m'avoua que ces remarquables exemplaires, dont il voulut bien me faire présent, provenaient de chenilles retardataires recueillies par lui à l'arrière-saison et dont il n'avait obtenu que fort tard les papillons, en conservant les chrysalides dans une glacière.

Plusieurs fois j'ai eu la satisfaction de voir éclore chez moi la magnifique aberration de *Thais medesicaste*, l'*Honnoratii*, et j'ai toujours observé que l'éclosion de cette belle varieté avait lieu postérieurement à l'éclosion du type. La même remarque avait été faite déjà par feu Donzel à qui l'Entomologie est redevable d'importantes découvertes.

Le 15 août 1847, je m'étais rendu dans une localité où le *Lycœna Adonis* vole toujours en abondance, afin d'en faire provision. La chaleur était accablante depuis plusieurs jours, et un orage paraissait vouloir se former. En effet, je venais à peine d'arriver au lieu de chasse et je n'avais eu que le temps de piquer les cinq premiers *Adonis* qui s'étaient offerts à moi, lorsqu'un violent orage éclata tout à coup et me força de rentrer à la hâte. Quel ne fut pas mon étonnement, lorsqu'en examinant chez moi avec plus d'attention le résultat d'une chasse si brusquement interrom-

pue, je vis que la couleur de mes cinq *Adonis*, dont l'éclosion datait seulement de quelques heures, était du plus beau lilas, au lieu du bleu éclatant qui signale entre tous ce charmant Lycénide. Ce fut en vain que bien des fois je retournai visiter la même localité, jamais je ne revis cette curieuse *aberratio*. Il eût été très intéressant de savoir si tous les *Adonis*, éclos le 15 août 1847, dans la même localité, sous l'influence d'une atmosphère extrêmement chargée d'électricité, étaient semblables aux cinq individus que j'avais pris ce jour-là.

Les exemples que je viens de citer, que j'aurais pu multiplier encore, et le dernier surtout, m'ont laissé la conviction que les variétés accidentelles sont dues principalement à des causes atmosphériques parmi lesquelles le fluide électrique, qui exerce une action puissante sur tous les êtres organisés, joue un très grand rôle. Ces causes, en se produisant accidentellement dans la nature, auront une action directe sur les Lépidoptères qui subissent toutes leurs métamorphoses à l'air libre et donneront naissance parfois à de profondes modifications, modifications qui pourront varier à l'infini, par suite de combinaisons diverses souvent inappréciables pour nous.

J'ai d'ailleurs remarqué que les aberrations se rencontrent plus fréquemment dans certaines localités que dans d'autres, telles que les forêts froides et humides, les terrains très arides; qu'elles se montrent plus souvent pendant les années qu'une sécheresse extrême ou une humidité fort grande rendent exceptionnelles ; qu'elles habitent surtout les lieux soumis aux changements de température les plus brusques, comme les hautes montagnes où règne pendant le jour une chaleur accablante, tandis que,

la nuit, le thermomètre s'abaisse jusqu'à zéro et même au-dessous, et où les orages sont très fréquents.

Quand on examine un grand nombre de variétés accidentelles de Lépidoptères, et qu'on les étudie par la méthode comparative, on ne tarde pas à se convaincre que ces aberrations, quelque bizarres qu'elles paraissent souvent à la première vue, sont cependant régies par des règles à peu près constantes. On peut, je crois, établir, pour ces variétés, quatre grandes divisions et les classer ainsi.

1° Les hermaphrodites ou sujets offrant, chez un seul individu, les caractères propres à chacun des sexes, soit que ces monstres réunissent, dans des proportions à peu près égales, les signes distinctifs du mâle et de la femelle, soit que l'un des sexes prédomine sur l'autre, et, dans cette classe, je propose de ranger également les hybrides, ainsi que les aberrations qu'on désigne par cette diagnose : *Femina maris colore* ou *Mas feminæ colore.*

2° Les variétés de coloration qui comprendront les cas d'albinisme qu'on observe quelquefois chez les Satyres, les Bombycides, les Géomètres, etc., et dont les *Erebia* même m'ont offert un exemple. D'habitude, les variétés de coloration consisteront, tantôt en des nuances beaucoup plus pâles, tantôt, et c'est ce qui arrive le plus fréquemment, en des nuances beaucoup plus foncées. Aux variétés de cette seconde classe appartiennent tous les Lépidoptères chez lesquels la couleur rouge est remplacée par du jaune. Les Chélonides, les Sphyngides, les Zygénides, les Catocalides, etc., nous fournissent surtout des exemples de ces aberrations.

3° Les variétés de dessin qui se traduisent par l'absence des taches ocellées chez les espèces où elles existent ordinairement. La *Vanessa Io* et le *Satyrus Dejanira* m'en ont

présenté de curieux spécimens. Quelquefois les points ou taches seront remplacés par des traits obliques ou allongés, ou bien les taches, en se dilatant et devenant confluentes, formeront des bandes, des losanges, etc. C'est parmi les aberrations de cette troisième classe qu'on trouvera les cas les plus remarquables, les plus extraordinaires, des sujets s'écartant tellement des types qu'on sera parfois embarrassé pour savoir à quelle espèce les rapporter.

4° Enfin, dans la quatrième division on pourra ranger les aberrations appartenant en même temps à chacune des deux divisions précédentes, c'est-à-dire les aberrations qui seront tout à la fois variété de coloration et variété de dessin. Les exemples d'*aberratio* de cette sorte sont beaucoup plus rares.

On voit, d'après cet exposé succinct auquel on pourrait donner d'assez grands développements, que les variétés accidentelles, chez les Lépidoptères, sont soumises à certaines règles, et qu'il ne serait pas sans intérêt de passer successivement en revue chaque groupe, chaque genre, afin de voir comment, pour chacun d'eux, les types se modifient de telle manière plutôt que de telle autre, et afin d'en tirer des conclusions. Je me bornerai, pour aujourd'hui, à l'examen du groupe des Lycénides qui renferme les trois genres, *Thecla*, *Polyommatus* et *Lycœna*.

Les Lépidoptères de cette tribu offrent, en général, un dessin peu compliqué en dessus. Ceux du dernier genre surtout, qui est le plus nombreux, sont pour la plupart d'une seule couleur, bleue pour les mâles et brune pour les femelles. Aussi, les aberrations de dessin sont-elles fort rares en dessus. On rencontre assez souvent, notamment chez *Alexis*, *Corydon*, *Adonis*, *Argus*, etc., des femelles qui

participent plus ou moins de la couleur des mâles. On a même observé, chez les Lycénides, des cas d'hermaphrodisme en apparence complets, lesquels cas, du reste, se présentent également dans les autres genres de Lépidoptères. Mais, si les variétés sont rares en dessus chez les Lycénides, il n'en est pas de même en dessous, et les points nombreux qui distinguent les espèces se modifieront et se grouperont de bien des manières. Tantôt ils s'amoindriront ou disparaîtront même entièrement; tantôt, au contraire, ils prendront un développement considérable, s'épaissiront, s'allongeront ou se réuniront de diverses sortes, ce qui donnera lieu à de jolies aberrations. Les Argynnes, les Mélitées, les Satyres, dont le dessous est également orné de taches nombreuses ou de points ocellés, produiront des modifications analogues. Ces points ou taches affecteront souvent les mêmes formes, présenteront souvent le même dessin, parce qu'elles seront circonscrites par les nervures qui les arrêteront d'une manière identique.

J'ai placé, dans un carton que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de l'Assemblée, toutes les aberrations de Lycénides que j'ai pu réunir dans ma collection. Je n'ai pas cru devoir y faire figurer *Panoptes*, var. de *Hylas* : *Pyrenaica*, var. de *Orbitulus* : *Ceronus*, var. de *Adonis* : *Albicans*, var. de *Dorylas* : *Albicans* var. de *Corydon*, etc., etc., parce que ces variétés ne sont pas des aberrations, mais des variétés fixes de localité.

La liste qui suit indique, pour chaque aberration, la modification qu'elle a subie.

---

1. *Polyommatus Gordius* ♂ (*dessous*). Les trois points du disque des ailes inférieures sont réunis, et forment une grande lunule. — Savoie.
2. *P. Gordius* ♂ (*dessous*). Les points remplacés aux quatre ailes par des rayons noirs longs et épais.
3. *P. Gordius* ♀ (*dessous*). Aberration semblable à la précédente.
4. *P. Gordius* ♀ (*dessous*). Les points ocellés ont disparu presque entièrement aux quatre ailes. — Basses-Alpes.
5. *P. Gordius* ♀ (*dessous*). La même aberration beaucoup mieux caractérisée.
6. *P. Eurydice* ♂ (*dessous*). Variété analogue à la précédente. — Piémont.
7. *P. Eurydice* ♀ (*dessous*). *Idem*, mais du côté gauche seulement. — Basses-Alpes.
8. *P. Hiere* ♀ (*dessous*). Absence de points ocellés aux quatre ailes, si ce n'est au disque et à la base. M. Herrich-Schæffer représente, pl. 73, fig. 357, une variété mâle identique. — Allemagne.
9. *P. Hippothoe* ♂ (*dessous*). Les points ocellés remplacés aux quatre ailes par de longs rayons noirs très épais. — Allemagne.
10. *P. Thersamon* ♂ (*dessous*). Les points ocellés beaucoup plus gros. — Hongrie.
11. *P. Chryseis* ♂ (*dessous*). Les points ocellés remplacés par des traits noirs. — Forêt de Compiègne.

12. *P. Chryseis* ♀ (*dessous*). Variété analogue, mais irrégulière. L'aile supérieure gauche est dépourvue de points. — Forêt de Compiègne.

13. *P. Chryseis* ♀ (*dessous*). Des rayons noirs très longs et très épais au lieu de points marginaux.

14. *P. Ballus* ♂ (*dessous*). Sur le disque des ailes supérieures, 5 traits noirs réunis et placés parallèlement à la côte.

15. *P. Phlœas* ♂ (*dessus*). Ailes entièrement noires, sauf une large bande anté-terminale, fauve, aux inférieures. Cette belle aberration, que MM. de Villiers et Guenée désignent dans les tableaux synoptiques des Lépidoptères d'Europe, sous le nom de *Melanophlœas*, Lefebv., a été prise au bois de Boulogne où les auteurs que je viens de citer disent l'avoir rencontrée eux-mêmes.

16. *Lycæna Bœtica* ♀ (*dessus*). Une série de taches blanches formant une bande sur les ailes inférieures. — Reçue d'Auvergne.

17. *L. Meleager* ♀ (*dessus*). Entièrement brune comme la femelle du *Stewenii*. — Prise dans les Basses-Alpes; environs de Digne.

18. *L. Œgon* ♂ (*dessous*). Ailes supérieures peu ocellées; inférieures dépourvues de la bande fauve et des points métalliques.

19. *L. Œgon* ♂ (*dessous*). Aux ailes inférieures la plupart des points ocellés remplacés par des traits noirs. — Paris.

20. *L. Argus* ♀ (*dessous*). De longs traits noirs fort épais partent de la bande fauve des ailes supérieures et s'étendent presque jusqu'au point discoïdal. M. Her-

rich-Schæffer a figuré cette curieuse variété pl. 52, fig. 247.

21. *L. Argus* ♀ *(dessus). Femina maris colore.* — Basses-Alpes.

22. *L. Dorylas* ♂ (*dessous*). Aux ailes supérieures on voit, au lieu des points ordinaires, d'épaisses taches noires, cunéiformes. — Basses-Alpes.

23. *L. Alexis* ♀ *(dessous).* Les points ordinaires très allongés et bordés d'un blanc vif. — Paris.

24. *L. Alexis* ♀ (*dessous*). Les points ocellés remplacés par de grosses taches noires, oblongues, fort épaisses, mais aux ailes supérieures seulement. — Chartres.

25. *L. Alexis* ♀ (*dessus*). *Femina maris colore.* — Lozère.

26. *L. Alexis* ♂ (*dessous*). Absence des points ocellés de la base des ailes supérieures, comme chez la *Escheri.* M. Guenée dit que cette aberration n'est pas rare aux environs de Châteaudun. M. Herrich-Schæffer l'a figurée pl. 52, fig. 246.

27. *L. Alexis* ♀ *(dessous). Idem.* — Paris.

28. *L. Eros* ♂ *(dessous).* Aux ailes supérieures, trois traits noirs allant rejoindre le point discoïdal. — Basses-Alpes ; environs de Larche.

29. *L. Eros* ♀ (*dessus*). *Femina maris colore;* d'un bleu argenté. — Basses-Alpes ; environs de Larche.

30. *L. Eros* ♀ *(dessus). Femina maris colore;* d'un bleu violacé très vif. — Basses-Alpes ; environs de Larche.

31. *L. Eumedon* ♂ *(dessous).* Les quatre ailes fortement rayonnées. — Basses-Alpes; environs de Barcelonnette.

32. *L. Agestis* ♂ *(dessous).* Les quatre ailes fortement rayonnnées ; les rayons sont, en outre, bordés d'un blanc très vif. — Auvergne.

33. *L. Artaxerces* ♀ *(dessous).* La plupart des taches blanches ordinaires ont disparu aux ailes inférieures. — Ecosse.

34. *L. Melanops* ♂ *(dessous).* Les quatre ailes d'un ton plus foncé que chez le type et dépourvues de points ocellés. M. Boisduval a décrit et figuré cette curieuse aberration dans la Revue entomologique de Silbermann sous le nom de *Marchandii.* Geyer l'a représenté également pl. 201, fig. 996 et 997. — Prise par feu Cantener en Espagne, aux environs de Barcelonne.

35. *L. Adonis* ♀ *(dessus). Femina maris colore.* — Paris.

36. *L. Adonis* ♂ *(dessous).* Complétement dépourvu de points ocellés. Engramelle avait connu cette aberration; il en donne une très bonne figure pl. 39, fig. 82 *f. (L'Argus bleu céleste.)* M. Herrich-Schæffer l'a aussi figurée pl. 52, fig. 248.

37. *L. Adonis* ♂ *(dessous).* Les points ocellés des ailes supérieures remplacés par des traits noirs en forme de de larmes; ailes inférieures sans modification. — Chartres.

38. *L. Adonis* ♂ *(dessus).* Les quatre ailes d'un lilas très foncé. — Paris.

39. *L. Adonis* ♂ *(dessus). Idem.*

40. *L. Adonis* ♂ *(dessus). Idem.*

41. *L. Corydon* ♀ *(dessous).* Les quatre ailes sans points

ocellés, avec une série de points antémarginaux qui forment bande aux supérieures. Hubner donne cette aberration sous le nom de *Cinnus*, pl. 167, fig. 830 et 831. — Allemagne.

42. *L. Corydon* ♀ (*dsssous*). Même variété que la précédente, mais avec trois traits noirs obliques au bord inférieur des premières ailes. — Allemagne.

43. *L. Corydon* ♂ (*dessous*). Les ailes très pâles et à peine ocellées. — Paris.

44. *L. Corydon* ♂ (*dessous*). La même aberration encore plus caractérisée. — Pyrénées ; environs de Gavarnie.

45. *L. Corydon* ♀ (*dessus*). *Femina maris colore ;* avec des rayonnements bruns qui rappellent un peu la femelle de *Meleager*. — Paris.

46. *L. Corydon* ♀ (*dessus*). *Femina maris colore;* complétement bleu. — Paris.

47. *L. Corydon* ♀ (*dessous*). Ailes très pâles ; les inférieures presque entièrement dépourvues de points ocellés. — Paris.

48. *L. Optilete* ♂ (*dessous*). Trois longs traits noirs au sommet des ailes supérieures, s'étendant jusqu'au point discoïdal. — Prusse.

49. *L. Cyllarus* ♂ (*dessous*). Absence complète de points aux ailes inférieures. — Montpellier.

NOTE

SUR LES CITATIONS SYNONYMIQUES.

Par M. L. REICHE.

(Séance du 24 Février 1858.)

Il n'est aucun entomologiste studieux qui n'ait compris toute l'importance des citations synonymiques et qui n'ait bien des fois regretté la parcimonie de ces citations dans certaines faunes, dans certaines monographies et dans les catalogues d'espèces. En effet, en omettant de citer tous les noms synonymes de telle espèce, les auteurs nous laissent croire que ces noms omis appartiennent à des espèces distinctes ou nous condamnent à des recherches longues et pénibles qu'ils eussent pu nous épargner.

Mais s'il est utile, s'il est indispensable de citer tous les noms synonymes, il faut encore que ces citations soient rigoureusement exactes et aient été scrupuleusement relevées dans les ouvrages mentionnés et non dans les compilations postérieures.

Je pourrais citer une foule d'exemples où, faute de suivre ce précepte, des auteurs, d'ailleurs fort recommandables, ont commis les plus lourdes erreurs.

Je me contenterai d'en signaler un ou deux seulement parce qu'ils sont assez récents et bien caractéristiques.

En 1841, M. Chevrolat publia dans la *Revue Cuviérienne*, page 222, la description d'un Mélolonthide qu'il désigna sous le nom de *Leucopholis irrorata*, puis, à la suite de ce nom,

imprimé en italiques, il ajouta : Simillima (Melol.) roridæ *Fabr.*, etc.

En 1850, M. Blanchard, dans le Catalogue raisonné de la collection entomologique du Muséum de Paris, mentionna à la page 158, sous le n° 1194, cette même espèce de M. Chevrolat ; mais, par un *lapsus calami* fort excusable, il l'inscrivit sous le nom de *Leucopholis simillima*, Chevrolat.

En 1855, M. Burmeister dans le quatrième volume de l'*Handbuch der Entomologie*, page 304, admet le nom de M. Chevrolat comme synonyme de sa *Leucopholis pollinosa* (1), mais, bien plus par une coupable négligence que par distraction, se gardant bien de recourir à la *Revue Cuviérienne*, dont il cite cependant la page, il se contente de copier le nom du Catalogue du Muséum de Paris, *Leucopholis simillima* Chevrolat !

(1) M. Burmeister affirme, avec son bonheur habituel, que l'espèce de M. Chevrolat est la même que la *Leucopholis pollinosa* de la collection et du catalogue Dejean, et c'est pour cela qu'il n'admet le nom du premier qu'en synonymie. M. Burmeister, n'ayant jamais voulu voir la collection Dejean, a fait erreur; non seulement le nom de M. Chevrolat désigne une espèce différente de celle de Dejean, mais encore cette dernière appartient peut-être, par son sternum non acuminé, à une autre coupe générique. Quoique obligé, bien des fois, de corriger des erreurs de synonymie de cet auteur, je crois devoir déclarer ici que les quatre volumes de l'Haudbuch der Entomologie publiés par M. Burmeister, sur les *Melitophiles*, les *Anthobies*, les *Phyllophages*, les *Xylophiles* et les *Pectinicornes*, ont rendu à la science un immense service, en faisant connaître et classant d'une manière satisfaisante un grand nombre de Coléoptères Lamellicornes. Il est vivement à regretter que ce savant n'ait pas complété son œuvre en traitant des *Arénicoles* et des *Coprophages*.

Plus tard, M. Lacordaire, dans le troisième volume de son *Genera des Coléoptères*, page 300, copiant encore le Catalogue du Muséum de Paris, signale aussi, comme ayant été décrite dans la *Revue Cuviérienne*, la *Leucopholis simillima*, Chevrolat; espèce fantastique enregistrée ainsi trois fois comme authentique.

Comme on le voit, si MM. Burmeister et Lacordaire, au lieu de copier la citation du Catalogue susdit, avaient eu recours, comme c'était leur devoir, à la *Revue Cuviérienne*, loin de propager l'erreur ils l'eussent immédiatement corrigée.

L'auteur du Catalogue cité plus haut, tellement soigneux, en matière de synonymie, que je regarde son travail comme un modèle en ce genre, n'a pas échappé, lui-même, à l'écueil que j'ai signalé, je le vois, page 160, enregistrer une *Melolontha pepposa*, Illiger. Si au lieu de copier M. de Castelnau, Hist. des ins., t. II, page 131, il eût consulté l'ouvrage d'Illiger à la page qu'il cite, il eût écrit *Mel. papposa*.

Ce sont là, malheureusement, deux exemples entre mille, car il est bien petit le nombre des auteurs qui n'ont pas commis des erreurs autrement graves.

Il est un autre point sur lequel j'appellerai l'attention des auteurs, c'est celui de l'ordre dans lequel les synonymies doivent être rangées. L'ordre chronologique ayant été admis il importe de ne pas se contenter de mentionner le dernier ouvrage d'un auteur, tel que Linné ou Fabricius, quand le nom cité a paru pour la première fois dans un travail antérieur du même auteur; par exemple : Je vois, dans le catalogue déjà nommé, page 159, cité en tête d'une liste synonymique, le *Systema Eleutheratorum* de Fabricius (1801) et au-dessous : l'Entomologie d'Olivier (1787) (1).

(1) Il fallait (1789).

Il est évident que si l'on s'en rapportait aux millésimes de ces deux ouvrages, c'est Olivier qui devrait, ici, avoir l'antériorité ; n'était-il pas plus simple et plus exact de citer le *Systema Entomologiæ* de Fabricius, où l'insecte fut décrit pour la première fois, par cet auteur, en 1775.

Quelques auteurs croient satisfaire pleinement au devoir d'établir la synonymie d'une espèce anciennement connue, qu'ils décrivent ou qu'ils citent, en renvoyant simplement le lecteur au monographe qui s'en est occupé le plus récemment : Ainsi pour des Carabiques on renvoie au *Species* de Dejean, pour des Buprestides à Castelnau et Gory, pour des Mélasomes à Solier, etc. C'est encore là une négligence grave, car la plupart de ces ouvrages fourmillent de synonymes erronés et quand, par extraordinaire le nom synonymique est exact, vous êtes de nouveau renvoyé à la *Synonymia Insectorum* de Schœnnherr, pour savoir dans quel ouvrage de Fabricius ou d'Olivier l'espèce a paru originairement.

En citant de suite l'auteur qui a créé l'espèce et l'ouvrage dans lequel il l'a décrite pour la première fois, on évite à l'étudiant une perte de temps considérable et des recherches pénibles capables de le dégoûter et de l'arrêter sur le seuil de la science.

Puisse l'attention que j'appelle sur cette question, que je regrette de voir passée sous silence dans les traités modernes d'entomologie, la faire traiter complétement par les maîtres, de la science dans quelque ouvrage *ex professo ;* ils acquerront ainsi de nouveaux titres à la reconnaissance des Entomologistes.

DESCRIPTION

DE NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES.

Par M. Aug. CHEVROLAT.

(Séances des 25 Novembre et 23 Décembre 1857
et 27 Janvier 1858.)

1. Cicindela cherubim.

Alata, lœte cyanea, albo pilosa; palpis (ultimo art° obscuro), mandibulis basi, labio, elytrisque (punctulatis) eburneis: his in sutura antice bicruciatis, ultraque medium ramulis duobus (primo sæpius quadrifido secundo ancorali includenti primum) cyaneis; trochanteribus tibiisque basi rufis. (Pl. 8, fig. 1.)

Var. β. *Elytris cyaneis evidentius et cribrius punctatis cum lunula humata humerali apicalique strigaque media tortuosa incumbente, albis.* (Pl. 8, fig. I, *a*.)

Long. 10, 12 mill. Lat. 4 3/4, 5 1/2 mill.

Cette élégante espèce varie infiniment quant aux dessins des élytres : celles-ci chez le mâle sont subparallèles, seulement élargies vers les deux tiers postérieurs : elles sont dilatées chez la femelle à partir du tiers antérieur.

D'un beau bleu indigo qui, parfois est mélangé de vert, avec la tête, le corselet, les pattes et le dessous du corps couverts de poils blancs. *Tête* ridée entre les yeux. *Palpes* d'un jaune pâle, ayant le dernier article des quatre, d'un vert noirâtre. *Mandibules* presque aussi longues que la tête, très développées et aiguës, bidentées intérieurement, bleues,

noires sur la bordure interne, jaunes à la base jusqu'au delà (♂) ou presque en regard de la deuxième dent (♀). *Lèvre* supérieure en carré long, avancée anguleusement vers le milieu et d'une manière un peu plus prononcée chez la femelle, avec une dent médiane assez saillante, bordée de noir en avant, et munie d'une rangée transversale de huit à dix points pilifères, carène longitudinale déprimée sur chaque côté. *Antennes* bleuâtres sur les quatre premiers articles, suivants d'un beau noir opaque. *Yeux* jaunâtres, souvent maculés d'obscur. *Corselet* assez étroit, presque carré, avancé anguleusement sur le milieu antérieur, bisinueux sur la base, vert sur les bords, sillons transversaux assez forts avec le sillon longitudinal d'un beau bleu, cette couleur s'étend de là jusqu'aux extrémités, mais il est verdâtre, ruguleux et quelque peu ponctué sur chaque disque latéral. *Écusson* grand, triangulaire, aigu, vert. *Élytres* d'un jaune d'ivoire, pointillées, ornées sur la suture de dessins d'un beau bleu indigo ainsi disposés : une double croix; première basale, avancée anguleusement en dessous à son extrémité inférieure, deuxième un peu plus bas, plus étendue et étroite : au delà le dessin se rétrécit, présente plusieurs petits branchages inégaux sur ses bords et émet ensuite un petit trait transversal, ayant le plus souvent quatre branches dirigées vers le haut des deux côtés, enfin vers le tiers postérieur apparaît une sorte de rameau arqué, en forme d'ancre, il est denticulé sur son bord interne et se termine par un trait brisé oblique (et renferme en son centre, le petit trait quadridenté déjà indiqué).

Je possède deux variétés, l'une ♂ et l'autre ♀ où le bleu domine sur les élytres, où chez celles-ci les points sont davantage accusés, il en ressort des dessins jaunes qui sont tracés

comme dans la *C. Peruviana*, de Chaud. *(C. trifasciata*, F., var. *C. tortuosa,* var., Dej.); mais ces derniers sont un peu plus amples, la lunule humérale se prolonge en ligne directe jusqu'au deux tiers de la longueur de l'étui et se recourbe ensuite vers le haut, elle se détache de la marge en dessous, chez la ♀, seulement la bande du milieu est en forme d'S et présente deux à trois denticulations sur la courbure la plus rapprochée de la suture. Dessous du corps bleu; abdomen verdâtre couvert de poils blancs assez denses mais lisse vers le milieu longitudinal. *Pattes* d'un beau bleu, trochanters et base des jambes rougeâtres, les trois premiers articles des tarses chez le mâle sont allongés, le troisième seul est un peu plus élargi et tous trois sont bordés antérieurement de poils blancs.

Cette jolie espèce qui est originaire des environs de Montévidéo, m'a été donnée par MM. Wencker et Ott.

2. Mesus (Lachenus?) rugatifrons. Chev.

Alatus, niger, nitidus; palpis antennisque rufis; capite longitudine declivi, quadrato, rugato; mandibulis latis, uni-costatis, subrugosis, ad basin intus uni-dentatis; thorace elongato, subquadrato, lateribus sulcato et reflexo, punctisque quatuor piliferis impresso. Elytris elongatis, parallelis, thorace sesqui longioribus, sulcato-punctatis, in sulco tertio punctis tribus; tibiis anticis palmatis extus quadri, intusque bi-spinosis, intermediis dorso serratulis, uni-spinosis, posticis gracilioribus piceis, in dimidia parte longitudinali punctato-hispidis. (Pl. 8, fig. 2.)

Long. 13 1/2, 15 mill. Lat. 4 mill.

Ailé, d'un noir brillant. *Tête* carrée aplatie, inclinée sur sa

longueur de haut en bas, rugeuse, largement tronquée en avant, munie au delà des yeux d'un rebord droit, rectangulaire à son sommet, voûtée sur les côtés, deux fossettes antérieures, allongées, dont chacune est située entre le bord latéral et le milieu. *Lèvre* supérieure cintrée sur son bord, biponctuée. *Palpes* ferrugineux, inégaux entre eux, dernier des maxillaires fort allongé, cylindrique, arrondi au sommet. *Mandibules* robustes, aplaties, unicarénées longitudinalement, ruguleuses vers le bord externe, excavées au dehors, arquées et acuminées au sommet, élargies à leur base interne avec une forte dent. Dent médiane du menton, sillonnée longitudinalement dans son milieu et relevée sur chaque bordure externe, un peu plus avancée que les lobes latéraux ; ceux-ci sont concaves, de forme carrée, relevés sur leurs bords, avec chaque angle antérieur presque rectangulaire. *Antennes* ferrugineuses, premier article de la longueur au moins des deux suivants, deuxième un peu plus long que le troisième, renflé vers le sommet, tous deux plus luisants que les suivants, 7-10 moniliformes, onzième et dernier ovoïde, acuminé. *Yeux* latéraux, moyens, arrondis, assez saillants. *Corselet* allongé, longitudinalement convexe, en carré long, un peu plus large que la tête, légèrement et obliquement évasé sur le milieu antérieur, presque parallèle sur les côtés, cependant faiblement élargi près des angles antérieurs, muni d'un sillon latéral, lequel est assez fortement rebordé, la base rentre anguleusement sur le milieu et chaque côté postérieur est obliquement obtus, quatre points qui émettent chacun un long poil ; chacun d'eux est placé au-dessous ou au-dessus des angles antérieurs et postérieurs, sillon longitudinal étroit, réuni à un autre sillon transversal plus ténu qui existe près du bord antérieur. *Ecusson* triangulaire, alongé, uni-sillonné

sur la longueur. *Elytres* de la largeur du corselet, une fois et demie aussi longues, parallèles, arrondies presque angu-leusement sur le sommet sutural, sur chaque étui sont six stries sillonnées et ponctuées ; la troisième présente trois points dont le premier est situé un peu au-dessous de la base, le deuxième avant le milieu et le troisième entre ce dernier et le sommet : la première strie suturale se réunit à la seconde, la troisième à la quatrième et la cinquième à la sixième ; au delà se voit un sillon étroit rebordé de chaque côté, sillon latéral du double plus large ayant le fond faiblement granuleux. *Epipleures* élargis sous l'épaule, marqués en cet endroit de deux séries de points, marginés près du bord d'une faible carène légèrement canaliculée. *Prothorax* en dessous se projetant sur son milieu longitudinal en une saillie carénée, il est largement échancré et rebordé en avant, finement ponctué et plissé sur les côtés. *Poitrine* plus densément et irrégulièrement ponctuée, lisse en arrière. *Abdomen* composé de cinq segments, rugueux et ponctués ; les deuxième, troisième et quatrième sont sinueux sur leur bords postérieurs, surmontés d'un profond sillon transversal, le cinquième est le plus grand et arrondi en arrière. *Pattes* antérieures fortes ayant la cuisse courte, aplatie, largement canaliculée en dessous, jambes antérieures palmées, munies de quatre dents aiguës externes et de deux longues épines internes, ciliées au delà de poils d'un jaune doré ; médianes aplaties, arquées à leur naissance, denticulées sur leur tranche externe, fournies de longues soies épineuses et armées d'une simple épine près du sommet, elles se terminent par deux éperons assez longs et d'égale grosseur qui sont relevés ; postérieures relativement grêles, offrant sur leur bord longitudinal externe une série de points d'où ressortent des soies épineuses.

Cette espèce est originaire des environs de Montévidéo, je ne la crois pas décrite et ne puis la rapporter à aucun des genres analysés par M. Th. Lacordaire dans son intéressant ouvrage des Suites à Buffon; en conséquence je propose de lui donner le nom de *Mesus* (*μεσος* intermédiaire) car elle tient d'une part aux Clivines et de l'autre aux Scarites.

3. MALLONIA, Thoms. (MASTIGOCERA, Dej. Cat., Chev., Dict. d'Orbigny), ALBO-SIGNATA.

Fuliginosa, capite punctato, antennarum articulo 1°, 3° 4° *et* 5° *in apice brunneo fasciculatis; thorace elongato, lineis longitudinalibus quatuor albis (prima laterali duplicata, secunda infra) tuberculis tribus aliis dorsalibus, tuberculisque aliquot minutis vage dispersis, spina laterali erecta; elytris maculis duabus niveis; femoribus validis, tibiis basi arcuatis, subclavatis; corpore infra obscuro cinerascente, in pectore vitta laterali fusca.* (Pl. 8, fig. 3.)

Long. 20 mill. Lat. 7 mill.

D'un brun de suie. *Tête* ponctuée, large, coupée droit et un peu arrondie en avant, convexe en arrière, élargie au delà des yeux, puis ensuite resserrée, marquée entre les antennes de deux petites taches noires qui sont presque réunies, sillon longitudinal. *Yeux* bruns. *Antennes* espacées, ornées de touffes de poils bruns sur la partie inférieure et extrême des premier, troisième, quatrième et cinquième articles. *Corselet* droit sur le bord antérieur qui est arrondi cylindriquement; droit, sillonné et rebordé sur la base. Sur le disque sont trois élévations obtuses : deux en avant et une en arrière sur le milieu, quelques petits tubercules sont desseminés sur la surface. Épine latérale large, à pointe mousse droite et oblique.

Ecusson marqué d'une ligne longitudinale blanche. *Elytres* offrant au-dessous de la base vers le milieu une petite gibbosité ; vers l'épaule sont quelques tubercules fins ; plus loin, vers le milieu, sous la couche tomenteuse dont elles sont couvertes, apparaissent quelques points. Chaque étui offre deux taches transverses, d'un blanc nacré, la première est située vers le milieu de la longueur, de forme carrée et un peu oblique, la deuxième est étroite et subconique, toutes deux sont presque appuyées à la marge. *Corps* en dessous d'un gris obscur. *Poitrine* offrant sur le côté une grande tache d'un brun velouté, une carène s'en détache et un petit trait blanc surgit vers le bas. *Pygidium* tronqué échancré et poilu.

4. Pachystola texata.

Alata, velutina nigro-fuliginosa ; capite antice vittis duabus cinereis ; antennis corpore longioribus, basi nigris, ultra brunneis, 3o *articulo ad apicem quartoque basi simul cinereo-annulatis, ultimo acuto ; thorace lineis longitudinalibus quinque albis : tribus supra, duabus infra ; scutello lato, triangulari macula albida centrali cordiformi signato ; elytris fasciis duabus albidis, prima incipiente versus mediam basin, postice longe bifida, secunda obliqua a sutura ad marginem ducta dein arcuatim recurva secundum suturam et limbum apicalem, corpore infra pedibusque cinereo-nigroque pube densa variegatis.* (Pl. 8, fig. 4.)

Long. 19 1/2 mill. Lat. 6 3/4 mill.

Ailée, velue, d'un noir de suie. *Tête* large tronquée en avant de haut en bas, marquée de deux larges bandes longitudinales cendrées, sillon assez profond. *Antennes* un peu plus longues que le corps, épaisses, acuminées sur le der-

nier article, de couleur fuligineuse, sommet du troisième et commencement du quatrième d'un blanc sale. *Corselet* offrant quatre sillons transverses, deux près de chaque extrémité, avec cinq lignes longitudinales blanchâtres, trois en dessus et deux en dessous, chacune en regard des yeux; épine latéral eassez robuste, émoussée à son sommet. *Ecusson* subtriangulaire portant au centre une tache blanchâtre presque cordiforme. *Elytres* dépassant en largeur l'épine latérale du corselet, obtusément rectangulaires sur l'épaule, parallèles, cylindriques, arrondies chacune à l'extrémité. Sur l'un et l'autre étui deux bandes blanchâtres: Première commençant à la base sur le dedans de l'épaule et émettant deux rameaux divergents; l'externe recourbé sur la marge, l'interne dirigé obliquement sur la suture, deuxième bande liée à la suture, traversant l'élytre en oblique, se recourbant de nouveau en dessous vers la suture et contournant le sommet en se réunissant par la marge au début de cette même bande; de son centre ressort une tache fuligineuse et orbiculaire qui elle-même émet deux ou trois petites taches grises. *Corps* en dessous et *pattes* recouverts d'un pubescence épaisse cendrée, variée de brun; bord supérieur des cuisses, base et extrémité des jambes de cette dernière couleur.

Cette espèce qui fait maintenant partie de ma collection sort de celle d'Olivier. J'ignore sa véritable patrie, mais je la présume provenir de la Côte d'Angole.

PTYCHOLÆMUS (πτυχός pli; λαῖρος gorge).

Caractères; *Tête* avancée, allongée cylindriquement en arrière chez le mâle (et munie en dessous, chez le *Troberti*

d'un bourrelet transverse, saillant et un peu aplati sur son bord), plus courte chez la femelle. *Palpes* moyens, à dernier article conique, deux fois et demie aussi long que large, tronqué obtusément au sommet. *Mandibules* moyennes, subtriangulaires, arquées en dehors, aiguës, ridées longitudinalement. *Lèvre* velue. *Chaperon* coupé droit, transverse, plus ou moins étroit. *Antennes* insérées sur le milieu supérieur des yeux, ayant une fois et demie la longueur du corps, chez le mâle ; seulement un peu plus longues que ce dernier, chez la femelle : de onze articles, quatrième, cinquième et sixième un peu noduleux à l'extrémité chez le ♂ et faiblement sillonnés. *Yeux* peu saillants, latéraux, oblongs, profondément échancrés. *Corselet* allongé ovalaire, arrondi et élargi sur les côtés postérieurs, droit en avant et en arrière, ayant près du bord un sillon étroit, offrant en dessus, près de la base, une impression en fer à cheval. *Ecusson* petit, en triangle court et élargi. *Elytres* du double plus longues que le corselet, un peu plus larges que ce dernier, subarrondies sur chaque extrémité. *Pattes* un peu plus longues chez le mâle, moyennement espacées. *Cuisses* renflées vers le sommet, aplaties en dessous avec leur bord longitudinal saillant et l'extrémité inférieure brièvement échancrée, postérieures plus longues. *Jambes* droites, aplaties, allant en s'élargissant jusqu'au sommet, terminées par deux petits ergots droits presque égaux. *Tarses* courts, antérieurs élargis, premier et deuxième articles triangulaires, troisième brièvement bilobé; crochets simples, assez forts. Les quatre hanches antérieures arrondies assez grosses, principalement les médianes. *Sternum* aplati, de forme carrée, prolongé sur chaque côté antérieur, évasé et rebordé en devant, tronqué en arrière.

Ce genre se placera près des *Platyarthron*, Dejean, Guérin,

il se rapproche aussi des *Ceragenia*, Serv.; la livrée des trois espèces qui le composent aujourd'hui est d'un noir d'ébène luisant, et le corps est revêtu de lignes et de taches, avec le dessous, d'un soyeux argenté.

5. PTYCHOLÆMUS TROBERTI.

Niger, nitidus ; in thorace maculis quatuor (duabus anticis impressis) ; in singulo elytro vitta lata longitudinali pectore abdomineque albo-argenteo sericeis. (Pl. 8, fig. 5.)

♂. Long. 22 mill. Lat. 5 3/4 mill. ♀. Long. 19 mill. Lat. 5 mill.

D'un noir brillant. *Tête* cylindrique, plus allongée chez le mâle, inégale en avant, lisse en arrière, ayant la bordure interne des yeux épaisse et prolongée jusqu'au de là de l'insertion des antennes, transversalement et faiblement sillonnée au delà des premiers. *Antennes* aplaties, noires et sillonnées à la base, couvertes d'une poussière blanchâtre et soyeuse à partir du quatrième article. *Corselet* ovalaire offrant quatre taches d'un blanc argenté soyeux, les deux antérieures sont situées près du bord, dans une dépression, et les deux autres partent de la limite d'une impression en fer à cheval qui existe à la partie dorsale postérieure, et s'appuient à la base, les bords antérieur et postérieur sont droits et sillonnés sur le côté, et la base est relevée. *Ecusson* noir. *Elytres* légèrement convexes, subobliquement et obtusément arrondies sur chaque extrémité, finement et obsolètement ponctuées, chaque étui présentant sur le milieu longitudinal, une ligne légèrement arquée qui est d'un blanc argenté. *Poitrine* et *abdomen* d'un blanc grisâtre un peu argenté, le milieu des

segments est noir et leur bordure inférieure est entièrement argentée.

Cette espèce est originaire de la Guinée. Elle m'a été offerte par M. le docteur Trobert, mort l'année dernière victime de son dévouement aux devoirs de sa profession; la perte de cet homme excellent et plein de zèle, sera vivement ressentie par les siens et par ses amis.

6. Desmocerus aureipennis.

Rugulosus, nigro cyaneus, infra cinerascens pube alba indutus; thorace subtriangulari, antice recto, postice bisinuato, marginato, ad medium infra tuberculato (tuberculo apice truncato), angulis posticis acutis; elytris aurantiacis, ruge et crebre punctatis; pedibus rugose punctatis, tarsis infra luteis. (Pl. 8, fig. 6.)

Long. 23 mill. Lat. 7 1/2 mill.

Desmocerus auripennis, Chev., Rev. et Mag. de Zool., nº 4 de 1855, page 187.

D'un bleu foncé plus ou moins noirâtre. Elytres d'un jaune orangé. *Tête* avancée, subcylindrique un peu plus élargie près des yeux, longitudinalement sillonnée, chargée d'une ponctuation assez profonde, réticulée, relevée et lisse vers le milieu. *Antennes* à articles: deuxième, troisième et quatrième aplatis et excavés, suivants allongés et anguleux au sommet d'un côté seulement. *Corselet* subtriangulaire, couvert de fortes rides transverses, relevé sur le bord antérieur et postérieur, droit en avant, cintré à la base; sur les élytres, avec l'angle postérieur dirigé en une pointe directe externe; au delà du milieu vers le côté part une sorte d'épine aplatie laquelle est tronquée et dentelée au sommet. *Ecusson* trian-

gulaire, incliné, luisant et cotonneux à la fois. *Elytres* marquées sur le milieu de la base d'un point noirâtre, arrondi; couvertes de points enfoncés, moyens, assez réguliers, isolés les uns des autres, et relevés sur leur bords ; elles sont couvertes d'une pubescence fauve très courte. *Poitrine* à pubescence blanche plus longue. *Abdomen* noirâtre de cinq segments presque égaux. Pattes bleues, dessous des tarses cendrés. Femelle.

Cette espèce m'a été offerte par mon ami M. Andrew Murray ; elle est originaire des Montagnes Rocheuses.

7. Tragischoschema gracilicornis.

Alata, elongata, læte flava; ore oculisque nigris ; palpis pedibusque rubidis prunosis; antennis gracilibus corpore paululum longioribus, articulis tribus primis nigris, cæteris cinereo-brunneis; in capite fascia transversali integra percurrente oculos vittæ longitudinali et occipitali conjuncta ; in thorace vittis tribus nigris; dorsali lata, duabus infra; elytris puncto humerali, vitta communi lata ultra medium cruciformi ad marginem ducta, dein angustissima suturæ tertiaque parte apicali (sed exhibente in medio notulam arcuatam flavam transverse positam) nigris; Corpore infra nigro, vitta flava longitudinali secundum pedes lustrante thoracem pectusque, lateribus abdominis flavo-maculatis, ultimo segmento nigro, ad apicem cinereo. (Pl. 8, fig. 7.)

Long. 20 mill. Lat. 4 1/6 mill.

Tragocephala gracilis[1], Chevrolat (White Proc. zool., Sc. Lond. 1856, p. 14.

Ailée, étroite, allongée, d'un beau jaune vif en dessus. *Tête* traversée par un bandeau noir qui couvre la base de l'antenne, les yeux, et se continue jusqu'au bord du corselet, ligne longitudinale occipitale de même couleur réunie à ce bandeau, sillon très peu marqué. *Palpes* rougeâtres. *Mandibules* et *yeux* noirs. *Antennes* grêles, un peu plus longues que le corps, noires sur les trois premiers articles, d'un brunâtre cendré sur les suivants. *Corselet* une fois et demie aussi long que large, droit en avant, sinué sur chaque côté de la base et largement arqué du côté de l'écusson, deux sillons transversaux ; en dessus trois lignes longitudinales noires, dorsale très large, chacune des latérales en dessous correspond à celle située en arrière des yeux. Épine latérale courte, aiguë, placée au delà du milieu en arrière. *Ecusson* large, semi-arrondi, d'un noir luisant. *Elytres* parallèles, convexes, arrondies sur chaque extrémité et presque sur le sommet de la suture, jaunes avec toutes les parties suivantes noires ; point huméral, ligne longitudinale partant de l'écusson, large, cruciforme au delà du milieu, étroitement rétrécie au delà sur la suture avec le quart apical également noir, vers le milieu de ce quart part un trait arqué transversal jaune élargi en dehors, qui est assez rapproché de la marge mais un peu plus éloigné de la suture. *Corps* en dessous d'un noir velouté, une ligne longitudinale jaune parcourt le prothorax et la poitrine sur le dehors de l'insertion des pattes. *Abdomen* portant sur les quatre premiers segments une tache jaune latérale, oblique et entière ; le dernier est frangé de blanc.

De Port-Natal ; acquise de M. Samuel Stevens.

Je possède une autre espèce du même pays que je ne puis décrire, une partie des dessins jaunes étant usés.

8. TRAGOCEPHALA FORMOSA, Ol., var. PRÆTORIA, Chev.

Atro-velutina ; capite antice, thorace lateribus anticis aurantiacis. Elytris faciis duabus angustioribus atque integris postice undulatis lœte flavis, maculaque postica parva ad marginem anteriorem albo fimbriata, aurantiaca; in pectore macula et alia in segmento secundo, tertio, quartoque laterali abdominis, notulaque laterali ad apicem primi et quinti; aurantiacis. (Pl. 8, fig. 8.)

Long. 24 mill. Lat. 8 1/2 mill.

Cet exemplaire mâle diffère entièrement de toutes les variétés de la *Trag. formosa*, d'Olivier, qui ont été signalées par M. J. Thomson, le devant de la tête ainsi que les côtés antérieurs du corselet en dessus et en dessous sont d'un beau jaune orangé, les élytres offrent deux bandes d'un jaune jonquille plus étroites, entières, ondulées et édentées sur leurs bords inférieurs, la première occupe la place normale, mais la seconde est située beaucoup plus en arrière; et au delà il n'y a aucune trace des trois gouttelettes blanches qu'offre ordinairement chaque étui. La tache posticale est très petite, elle est d'un jaune orangé, bordée de blanc en avant et sa forme est subovalaire, transverse un peu anguleuse en dessus. *Poitrine* marquée d'une tache orangée audessus de la hanche postérieure avec la bordure terminale blanche jusque sur le côté. *Abdomen* présentant sur chacun des deuxième, troisième et quatrième segment, une grande tache orangée latérale carrée ou triangulaire qui occupe toute la hauteur, le premier et le cinquième n'offrent qu'un petit point de même couleur qui est situé vers le côté, près

du bord inférieur; la base des quatre derniers segments est bordée de blanc sur le milieu. Cuisses maculées de deux taches blanches sur les quatre postérieures.

De l'intérieur de l'Afrique méridionale.

Explication des figures de la planche 8.

Fig. 1. *Cicindela Cherubim*, 1 *a*. Elytre d'une variété de la même espèce.

2. *Mesus (Lachenus?) rugatifrons*, et, à côté, sa grandeur naturelle. 2 *a*. Tête et corselet très grossi. 2 *b*. Patte antérieure. 2 *c*. Patte intermédiaire. 2 *d*. Patte postérieure.

3. *Mallonia*, Thom. (*Mastigocera*, Dej.), *albo-signata*.

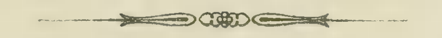
4. *Pachystola texata*.

5. *Ptycholæmus Troberti*.

6. *Desmocerus aureipennis*.

7. *Tragischoschema gracilicornis*.

8. *Tragocephala formosa*, var. *prætoria*.



NOTICE

SUR UN OUVRAGE MANUSCRIT

DU DOCTEUR J.-B. ROBINEAU-DESVOIDY

intitulé :

DIPTÈRES DES ENVIRONS DE PARIS.

Par M. H. MONCEAUX, d'Auxerre.

(Séance du 26 Mai 1858).

Le docteur Robineau-Desvoidy, dont la mort est si vivement regrettée par tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la science entomologique, a laissé de nombreux manuscrits, traitant principalement des *Diptères*, dont, on le sait, l'étude et l'observation étaient devenues sa principale préoccupation.

Il avait même commencé à publier, sous le titre de *Diptères des environs de Paris,* un ouvrage qui, complet, devait former deux volumes.

Mais la mort, en l'emportant, a nécessairement arrêté la la publication de ses travaux, et la science allait peut-être perdre du même coup le fruit de trente années d'observation de cet ardent naturaliste. Heureusement sa famille, désireuse de remplir ses dernières volontés, a généreusement fait don de ses collections et de sa bibliothèque scientifique à la *Société des Sciences naturelles de l'Yonne* dont il était membre, et elle a en même temps donné toutes ses notes et

manuscrits à la même Société pour qu'ils fussent mis en ordre, se réservant de les faire publier, dans le cas où, formant un tout complet, ils en seraient jugés dignes.

Malgré mes faibles connaissances en histoire naturelle, j'ai été chargé du soin de réunir ces notes, et c'est à ce titre que j'ai à rendre compte de leur valeur. Aussi j'espère que mes collègues de la Société entomologique voudront bien me venir en aide dans cette occasion, et après avoir examiné les manuscrits que je mets aujourd'hui sous leurs yeux, m'aider par leur avis favorable à déterminer la famille du docteur Robineau à donner suite à la publication de ses ouvrages.

Je suis déjà parvenu à réunir tous les éléments du premier volume dont presque toutes les notes ont été recopiées deux fois par l'auteur, et je compte, aussitôt que mes occupations me le permettront, continuer le même travail pour le second volume de ses Diptères, dont les notes, quoique complètes, sont éparses et me donneront sans doute plus de peine.

J'aurai aussi à faire une table et à compléter la synonymie qui est achevée dans le premier volume, et qui, dans le second, renferme quelques lacunes (1).

Mais je me charge avec joie de ce travail ingrat, en pensant que j'aurai l'insigne bonheur d'avoir sauvé de la destruction les observations délicates et profondes de nom savant compatriote.

J'aurai ainsi rempli les vœux suprêmes de celui qui,

(1) L'auteur a soigneusement relevé les espèces se trouvant au Muséum d'Histoire naturelle de Paris et provenant des collections de Meigen. On peut donc compter sur la fidélité de la synonymie.

atteint par une maladie cruelle, voyait avec désespoir qu'il n'aurait peut-être pas le temps de donner la dernière main à l'œuvre de toute sa vie.

« La mort, dit-il dans sa préface, la mort, puisqu'il faut » l'appeler par son nom, peut me revendiquer d'une heure » à l'autre ; ne m'a-t-elle pas donné déjà des avertissements » assez répétés et assez significatifs ? Chaque jour la » maladie, comme une fiancée inséparable, s'allonge côte à » côte avec moi sous les rideaux de ma couche. »

Puis il continne :

« Mon œuvre rester inachevée ! Que de fois en proie aux » frissons de la fièvre, à la défaillance ou à la surexcitation » de mes divers organes, et surtout aux angoisses de l'intelli- » gence, n'ai-je pas frémi sous l'idée que la journée présente » n'aurait peut-être point de lendemain ! Et qu'alors, peines, » travaux, études, analyses, synthèses, allaient disparaître » avec moi ! Eh quoi, tout serait donc perdu ! Il faut avoir » passé par cette épreuve cruelle pour soupçonner ce » qu'elle comporte d'amer et de navrant. Avec cela ne pou- » voir épancher mes chagrins dans le sein d'un ami capable » de me comprendre, être obligé de dissimuler mes larmes, » et d'avaler stoïquement mon désespoir, au milieu d'une » société indifférente, dédaigneuse, et qui peut-être n'eût » jeté qu'une stupide risée sur chacune de mes plaintes.

» Mais les Myodaires seront publiés ; je ne vois pas quels » obstacles sérieux cette publication pourrait rencontrer. » J'espère donc la mener à bonne fin. »

Je me suis peut-être laissé entraîner un peu loin par cette citation, mais, comme on le voit, les pressentiments de l'auteur ne se sont que trop tôt accomplis, et s'il n'est plus là pour poursuivre la publication de son œuvre, tâchons de

le remplacer dignement et *de la mener à bonne fin*, comme il en avait l'intention.

Je crois qu'il est bon d'exposer dès aujourd'hui les divisions adoptées par le docteur Robineau-Desvoidy pour ses Myodaires. On connaît déjà sur quelles bases repose sa classification, je n'en parlerais donc pas, et je vais me contenter de donner un simple *exposé de ses divisions*, sans commentaire aucun sur la valeur des différences constatées dans les espèces ou les genres.

Selon l'auteur, les *Œstrides* forment une famille spéciale parmi les *Diptères Chétoloxes*, qui comprendraient ainsi :

1° *Les Œstrides ;*

2° *Les Myodaires ;*

3° *Les Myopaires ;*

4° *Les Syrphiaires.*

Nous reviendrons plus tard sur les deux dernières familles; occupons-nous seulement des deux premières aujourd'hui.

La famille des *Œstrides* forme trois genres, dont nous donnons ici les caractères différentiels comme un spécimen des patientes observations contenues dans ce manuscrit.

I. OESTRIDES.

A.— Cellule(γ. C.), pétiolée avant le sommet de l'aile.

I. Cuillerons larges.

I. G. *Cephalemya.* — Le 3e article des antennes *globuleux.*

II. G. *Hypoderma.*—Le 3e article des antennes *transversal.*

B. Cellule (γ. C.) ouverte dans le sommet de l'aile et sans nervure transversale.

II. Cuillerons moyens.

III. G. *Œstrus.*

II. Myodaires.

Comme on le sait, les *Myodaires*, R. D. sont composées dans une portion des *Diptères Chétoloxes*, de Duméril, et correspondent à une partie des *Diptères Athéricères,* de Latreille. Elles forment la presque totalité des *Muscides* de ce dernier auteur.

Dans le manuscrit dont nous nous occupons, nous trouvons pour la famille des *Myodaires* : *deux grandes sections* basées sur la grandeur ou la petitesse des *Cuillerons.*

Nous avons pour la première section :

Les *Calyptérées* (de καλυπτω, je cours) et pour la seconde ;

Les *Acalyptérées.*

Nous trouvons maintenant la 1re section ainsi divisée :

1re Section : *Calyptérées.*

* *Chète* ordinairement nu.

A. Larves parasites des Insectes. — Les Entomobies.

Les Diptères de cette division ont été décrits par Macquart sous le nom de *Créophiles* et par C. Rondani dans son *Prodromus Dipterologiæ Italicæ* sous celui de *Tachinines*,

** *Chète* ordinairement plumeux.

B.— Larves sarcobies, coprobies, vidipares.

I. Tribu. Les GRAOSOMES.

II. — Les MACROPODÉES.

III. — Les THÉRAMYDES.

IV. — Les MUSCIDES.

L'immense famille des *Entomobies* se divise en quatre grandes sections, comme l'auteur l'a annoncé dans un mémoire publié dans les Annales de la Société entomologique, en 1846, (2e série IV. 358)

1o *Les Campéphages;*

2o *Les Carobophages;*

3o *Les Mélithophages;*

4o *Les Cimécophages.*

Les *Entomobies campéphages* forment à elles seules une série tellement considérable que, subdivisées elles-mêmes en deux sections, la première fournit à l'auteur des matériaux suffisants pour terminer le premier volume. Nous renverrons donc pour l'exposition des sections formant le deuxième volume à un autre moment, et nous nous contenterons pour aujourd'hui de donner la division de la première série.

Comme nous venons de le dire, les *Entomobies campéphages* se subdivisent en deux grandes sections.

§ I. *Yeux velus.*

§ II. *Yeux nus.*

§ I. Yeux velus.

A. Cellule longitudinale du rayon C *non spinigère.*

I. Tribu. *Les Oliviérides.*

B. Cellule longitudinale *C* plus ou moins spinigère.

II. Tribu. *Les Spinellides.*
III. — *Les Micropalpides*
IV. — *Les Isomérides.*
V. — *Les Némoréides.*

C. Cellule longitudinale du rayon *C* non spinigère.

VI. Tribu. *Les Aubéides.*
VII. — *Les Bombomydes.*
VIII. — *Les Exoristides.*
IX. — *Les Pryxides.*

a. Le 3e article des antennes trois et quatre fois aussi long que les premiers.

* Cils faciaux raides, plus ou moins cyrrhiformes.

X. Tribu. *Les Zénillides.*
XI. — *Les Clémélides.*
XII. — *Les Phorinides.*
XIII. — *Les Phorocérides.*
XIV. — *Les Dorides.*

b. Deux rangées de cils frontaux chez les mâles.

XV. Tribu. *Les Phrynides.*
XVI. — *Les Salides.*
XVII. — *Les Isménides.*

Ainsi, en résumé, l'ouvrage dont je viens d'esquisser la première partie, demande aide et protection, et je compte, Messieurs, sur votre bon concours en cette circonstance.

J'espère donc que vous voudrez bien charger une Commission de prendre connaissance du manuscrit que je dépose aujourd'hui entre vos mains et de vous en rendre compte.

RAPPORT

SUR UN OUVRAGE MANUSCRIT DE ROBINEAU-DESVOIDY SUR LES DIPTÈRES DES ENVIRONS DE PARIS.

Commissaires nommés par la Société :

MM. Léon FAIRMAIRE, rapporteur, H. LUCAS
et le docteur SICHEL.

(**Séance du 9 Juin** 1858.)

Messieurs,

S'il est une douleur pour le naturaliste véritablement épris de l'amour de la science, c'est de voir la vie lui manquer au moment d'achever l'œuvre à laquelle il a consacré son existence entière, et de ne pouvoir jouir, par la publication de ses travaux, de la juste récompense de ses longues et patientes recherches. Cette épreuve n'a pas manqué à Robineau-Desvoidy, et les tristes pressentiments que décèle chaque ligne de son avant-propos des *Diptères des environs de Paris*, suffiraient pour lui attirer les sentiments sympathiques de tous nos collègues.

Mais, ce qui doit surtout nous faire regretter la mort de Robineau-Desvoidy, c'est la persévérance et le courage avec lesquels pendant de longues années il s'est adonné, à peu près exclusivement, à l'étude d'une famille si peu en honneur

parmi les Entomologistes, si difficile à travailler méthodiquement, et qui jusqu'à nos jours a été l'écueil de tous les classificateurs.

Certes, si le courage suffisait toujours pour triompher des obstacles, on pouvait tout attendre du début de notre regrettable collègue, qui, dans son travail sur les Myodaires, présenté en 1830 à l'Institut, faisait preuve d'une ardeur juvénile et d'une véritable hardiesse dans le classement de cette trop nombreuse famille, combinant l'analyse de caractères souvent bien fugaces avec des observations de mœurs qui prouvent avec quel soin et quel amour il étudiait la vie de ces petits êtres.

Mais Robineau-Desvoidy sentait lui-même l'insuffisance de son premier essai en présence des faits nombreux, que de nouvelles observations mettaient en lumière chaque jour. Le parasitisme des Entomobies, étudié avec plus de soin depuis quelques années, et maintenant constaté, non seulement dans presque tous les ordres d'Insectes, mais même chez certains Mollusques, a augmenté considérablement le nombre des espèces inconnues des anciens Diptérites.

Grâce à l'obligeance de nos collègues, notamment de MM. Berce et Bellier de la Chavignerie, Robineau-Desvoidy a pu réunir des matériaux nombreux, extrêmement intéressants, et la publication de son travail serait un véritable service rendu à la science, en constatant l'état actuel de nos connaissances dans une question dont l'horizon s'agrandit tous les jours, et dont la solution nous montrera peut-être une espèce d'Entomobie attachée à chaque espèce ou du moins à chaque genre d'Insectes.

Nous espérons donc, Messieurs, que vous vous associerez

pleinement au vœu que votre commission exprime, celui de voir imprimer prochainement les volumes de Robineau-Desvoidy sur les Myodaires des environs de Paris, et de voir ainsi accomplir les dernières volontés d'un savant, dont les idées hardies peuvent être discutées; mais dont le dévouement à la science et le talent d'observation ne sauraient être méconnus.

Nous croyons aussi que pour mener à bonne fin cette publication, la surveillance spéciale d'un naturaliste connaissant les Diptères, est indispensable et que notre collègue M. H. Monceaux, pharmacien de l'asile des aliénés d'Auxerre, est mieux que personne en position de s'acquitter de cette tâche pieuse.

Après avoir entendu lecture de ce rapport, la Société, à l'unanimité des voix, en adopte les conclusions.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

AUDINET-SERVILLE.

Par M. AMYOT.

(Séance du 9 Juin 1858.)

Messieurs, la Société Entomologique a voulu rendre à la mémoire d'un de ses membres honoraires que la mort vient de frapper, M. Audinet-Serville, un hommage qu'elle regarde comme une dette pieuse de la science envers lui. Elle m'a chargé de remplir cette tâche douloureuse et chère à la fois. Je viens donc devant vous un moment soulever le voile, pour ainsi dire, qui le recouvre dans la tombe, pour vous montrer cette ombre aimée, qui y repose dans le calme du juste, du sage et du maître dans notre science favorite.

Jean-Guillaume AUDINET-SERVILLE est né à Paris, le 11 novembre 1775. Son père était un des esprits les plus cultivés de cette époque. Il avait été autrefois secrétaire d'un prince près duquel il fit sa fortune; il était répandu dans la société des plus grands seigneurs et reçu même à la Cour, où il fut admis à faire, avec la reine Marie-Antoinette, sa partie de trictrac, jeu dans lequel il excellait, et dont il lui donna des leçons. Ce père dirigea lui-même la première éducation de son fils, unique garçon de cinq enfants et l'aîné de quatre sœurs qu'il a tant aimées et couvertes de tant de protection pendant sa longue vie. La littérature fut la principale et presque la seule étude vers laquelle il tourna cette

jeune intelligence, mais avec cet abandon, cette liberté d'un enfant qui ne quitte pas les côtés de sa mère où on lui laisse faire à peu près ce qu'il veut. Le jeune Serville adorait cette mère, femme simple, toute d'intérieur, n'ayant jamais été une seule fois dans les sociétés de son mari, qui l'avait prise toute jeune, ne sachant qu'être sage, bonne, courageuse et dévouée. Telle est la mère pour laquelle cet enfant professa je ne dirai pas un amour mais un culte qui dura jusqu'au dernier jour où il ferma lui-même les yeux à cette mère dont il ne s'est jamais séparé. Cet enfant, je l'ai dit, presque livré à lui-même, qu'on ne mettait pas au collége parce qu'il aurait fallu lui faire quitter sa mère, et qui, malgré sa docilité, profitait fort peu des leçons que des maîtres venaient lui donner, cet enfant ne montrait qu'une aptitude remarquable sous le rapport intellectuel : c'était pour apprendre par cœur et retenir avec une sûreté de mémoire étonnante, les mots qu'on y faisait entrer et qui y restaient gravés avec une incroyable facilité. Il a pu longtemps encore après sa première jeunesse, réciter de mémoire la Henriade de Voltaire d'un bout à l'autre, sans y manquer un mot, n'importe à quel endroit du poëme ou on lui disait de prendre. Vous y reconnaissez déjà, Messieurs, cette mémoire qui lui faisait retenir plus tard, cette multitude de noms entomologiques qu'il appliquait à la première vue sur les milliers d'espèces qu'il connaissait. C'est en entomologie pratique surtout que la mémoire des mots est un don précieux, et M. Serville le possédait au suprême degré.

Il n'avait pas quatorze ans lorsque la Révolution de 1789 éclata par la prise de la Bastille. Ce grand événement, suivi des plus terribles émotions qui pouvaient agiter sa famille, eut, comme pour tous les jeunes gens de son âge à cette

époque, une influence fâcheuse sur l'achèvement de son éducation classique ; il ne put apprendre ni le grec ni le latin, deux bases essentielles, proclamons-le, pour les sciences naturelles, par le rapport intime que ces langues ont avec la nomenclature et leur communion avec les savants de toutes les nations européennes. M. Serville fut privé du bienfait de cette instruction première et je l'ai entendu le déplorer toute sa vie. Mais entraîné d'abord vers l'entomologie par le seul attrait du charme qu'excitait en lui la contemplation de cette partie des œuvres du Créateur, ne concevant, ne voulant chercher dans cette aimable science que le plaisir de la cultiver pour elle-même, se procurer une satisfaction intérieure, ou si l'on veut, céder à une passion, il ne s'apercut de cette lacune dans son esprit, qu'au moment où, attiré de proche en proche, il voulut considérer la science sous d'autres points de vue non moins attrayants quand on vient à y regarder, et, alors il trouva devant lui des ténèbres qu'il ne pouvait percer, des obstacles qu'il ne pouvait franchir qu'en s'aidant du secours des autres, en trébuchant à chaque pas et le plus souvent obligé de s'arrêter. C'est l'effet du temps qui se passa pour lui de quinze à vingt-cinq ans.

Il avait à peine quinze à seize ans, en effet, quand son père, qui voyait partir en exil et bientôt conduire à l'échafaud révolutionnaire presque tous les grands seigneurs avec lesquels il avait vécu, tremblant pour lui-même à cause des relations qu'il avait eu jadis avec eux, obligé, pour échapper aux dénonciations politiques de prendre une forme de plus en plus humble, ayant perdu d'ailleurs la majeure partie de sa fortune qui était en valeurs publiques, fit recevoir son jeune fils comme employé dans un magasin de houilles dépendant du ministère de la guerre, où l'on travaillait pour

préparer des moyens de combat aux armées patriotiques qui défendaient alors le territoire. Le père, qui avait ajouté autrefois à son nom simple d'Audinet (il était fils d'un marchand fournisseur de la cour, à Paris), le surnom nobiliaire *de Serville*, pour se mettre au ton du monde dans lequel il vivait, s'était empressé alors d'ôter de ce nom la particule de noblesse qui l'aurait compromis et l'avait ainsi réduit à celui d'Audinet-Serville, sous lequel le jeune homme fut admis dans le magasin et le seul qu'il ait pris jamais depuis. C'est dans ce magasin de houilles, ou du moins pendant qu'il y travaillait, qu'apparut pour la première fois aux yeux enchantés du jeune Serville, la belle science entomologique, qui devait fixer les destins de sa vie. Elle lui apparut d'abord sous la forme d'une femme charmante, une déesse elle-même de l'entomologie, Mme de Tigny, l'auteur de ces ouvrages si connus, qu'on relit encore de nos jours avec fruit et qui ont été publiés sous le nom de son mari. Ce mari, M. de Tigny, était précisément le directeur de ce magasin. Le jeune employé ne tarda pas à être invité dans le salon de cette dame célèbre, qui rassemblait autour d'elle par ses grâces, son amabilité et son esprit d'un ordre supérieur, tout ce que la science possédait alors d'hommes les plus illustres. Elle se livrait aussi avec le même succès à l'astronomie, et elle correspondait avec Lalande; elle composa la table raisonnée de chimie de Fourcroy. Olivier, Latreille, Bosc, Walckenaër, Duméril faisaient avec eux partie de sa société intime. Le jeune Serville vit chez elle des insectes; il chassa aux papillons avec Duponchel, aux Hyménoptères avec Lepelletier de Saint-Fargeau, que tous deux il rencontra aussi chez elle. Les grands-maîtres, les bons guides conduisirent ses premiers pas dans la science; il ne songeait pas qu'il marcherait un

jour sur leurs traces, qu'il éclairerait aussi comme eux cette science, qu'il y tracerait un sillon profond et lumineux. Il était l'humilité, la modestie même près d'eux, n'aspirant à rien qu'à voir, à recueillir, qu'à classer des insectes et à former cette collection qui, trente ans plus tard, devint célèbre et fut pendant un temps la plus belle et surtout la plus complète de Paris, car celle-là du moins embrassait tous les ordres.

M. Serville était devenu époux et père. Les fonctions qu'il remplissait dans son administration et les affections de son intérieur l'absorbaient tout entier; l'entomologie toutefois ne manquait pas d'y dérober chaque jour des instants dont les initiés seuls comprennent le charme, si compatible d'ailleurs avec tous les devoirs de la profession et de la famille. Mais d'autres commotions politiques ne tardèrent pas à lui enlever sa place; un dernier malheur vint le frapper; il perdit sa femme, qui lui laissa trois enfants a élever. C'est à partir de cette époque que, partageant sa vie entre ces enfants, sa mère qui vivait encore et sa science bien aimée, il commenca à s'occuper d'ouvrages entomologiques. Il était si modeste, si exempt d'ambition de toute sorte qu'il n'avait pas même la pensée par lui-même de vouloir se livrer à ce genre de travail. C'est Latreille, dont il se considérait comme le plus humble élève et dont toutes les décisions étaient pour lui des oracles, qui, un jour, vint lui dire qu'il l'avait désigné pour continuer l'ouvrage que Palisot de Bauvois avait commencé en 1805 et que la mort l'avait empêché d'achever. M. Serville, étonné de cette proposition, y résista d'abord, déclarant avec sincérité qu'il ne se croyait pas capable de remplir cette tâche. Latreille eut à faire des efforts pour lever ses scrupules. M. Serville, qui était un homme grave, prenant sérieusement

les choses en tout, et ne se décidant que lentement après avoir mûrement examiné les moindres questions, demanda quelque temps pour réfléchir, et c'est alors seulement que jetant un regard sur lui-même, il reconnut qu'il pouvait consciencieusement se charger de ce qu'il considérait auparavant comme une entreprise au-dessus de ses forces. Sa continuation de *Palisot de Bauvois*, c'est-à-dire la quinzième et dernière livraison parut en 1819. C'est son premier ouvrage.

Un autre ouvrage fameux, l'*Encyclopédie méthodique*, restait aussi incomplet. Le libraire, Pankoucke, ou plutôt ses héritiers tenaient également à honneur de le mettre à fin autant que possible. Latreille désigna encore M. Serville pour travailler à la partie entomologique, commencée trente ans auparavant par Olivier. M. Serville n'y consentit qu'à la condition que Lepelletier de Saint-Fargeau, resté son ami, comme tous les autres entomologistes qu'il avait connu chez Mme de Tigny, y collaborerait avec lui pour mêler ensemble leur science commune, Lepelletier de Saint-Fargeau, sa connaissance spéciale des Hyménoptères et des langues mortes, et M. Serville pour le reste, sa collection devant d'ailleurs servir de type à cet ouvrage. Je les ai *vu* y travailler tous deux pendant plusieurs années et il en résulta ce tome X de l'*Encyclopédie* qui fit époque dans la science à son apparition. On peut dire que M. Serville seul alors en France, après Latreille, était capable d'embrasser et de traiter ainsi toute l'Entomologie. Ce volume parut en 1825. M. Guérin-Méneville et Latreille lui-même y ont fait quelques articles signés d'eux ; tous les autres sont signés en commun par MM. Lepelletier de Saint-Fargeau et Serville; celui-ci se mettait toujours en seconde ligne, mais c'est lui qui a fait

tout en réalité, à l'exception de la partie concernant les Hyménoptères.

En 1830, un autre ouvrage, qui resta inachevé, la *Faune française*, eut aussi la collaboration de M. Serville. On n'entreprenait plus d'ouvrage où dût être traitée l'entomologie que ce dernier ne fût sollicité d'y concourir ; son nom avait acquis déjà une autorité européenne. Il y commença l'histoire des Coléoptères et des Hyménoptères.

En 1831 (mai), il donna une monographie du genre *Pirates* dans les Annales des Sciences naturelles, et la même année, dans le même recueil (tome 22), une *Revue méthodique de l'ordre des Orthoptères*. Ce dernier ouvrage a fait aussi époque dans la science ; il a le premier débrouillé ce qui n'était encore dans cet ordre qu'à l'état de chaos.

La Société entomologique se fonda en 1832. M. Serville en fut nommé président, le premier après Latreille, mais malgré lui, sa modestie y ayant mis tous les obstacles possibles ; honneur que depuis lors il a toujours décliné.

C'est dans les Annales de cette Société, de 1832 à 1835, que parut sa *Nouvelle classification de la famille des Longicornes*, ouvrage dont l'importance et le mérite sont appréciés par ceux qui s'occupent spécialement de cette partie des Coléoptères. Il faut y ajouter, pour la même époque, en 1833, dans ces Annales, des *Observations* sur une lettre de M. Westermann à M. Wiedmann.

En 1837, les Annales de la Société entomologigue donnèrent encore de lui un nouveau genre d'Orthoptères, *Toxodera*, et en 1839, une Notice nécrologique sur M. Arsène Maille.

Dans cette dernière année 1839, parut son grand ouvrage sur les *Orthoptères*, faisant partie des Suites à Buffon, où l'on avait voulu aussi l'avoir parmi les plus célèbres collaborateurs

On l'avait chargé en même temps du travail à faire sur les Névroptères et les Hémiptères. Mais quand il eut fini son volume sur les Orthoptères, qui lui avait coûté des années d'un labeur dont ceux qui ont fait des travaux de ce genre peuvent seuls avoir une idée, il ne se sentit pas la force, à l'âge avancé où il était déjà parvenu, d'entreprendre une tâche semblable pour d'autres ordres. M. Rambur se chargea des Névroptères et je vins en aide à M. Serville pour les Hémiptères. C'est en travaillant avec lui que j'ai pu surtout apprécier l'homme. Quelle conscience, quelle réflexion il mettait à tout ce qu'il faisait, le soumettant au scalpel du raisonnement le plus approfondi en même temps qu'au scrupule le plus sévère ! On peut dire qu'il était honnête homme dans la rédaction de ses ouvrages entomologiques comme dans les actions de sa vie privée. Oui, honnête homme ; cette expression n'est pas exagérée : car vous le savez, Messieurs, ce que j'appelle ici la probité entomologique, cette crainte religieuse de ne pas dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dans des choses que si peu de personnes peuvent vérifier après nous, cette probité est la condition essentielle de toute renommée sérieuse et durable. C'est en cela que j'ai éprouvé, quant à moi, que l'étude de l'entomologie, pour rapporter ce qu'on a vu, ce qu'on a observé, est l'école de la probité ; on y prend l'habitude d'être sincère et vrai, et nos vertus ne sont souvent que de bonnes habitudes. Ces bonnes habitudes, on ne pouvait que les prendre auprès du vénérable M. Serville; tous les souvenirs que j'ai conservé de mes longs, de mes continuels rapports avec lui, sont comme des parfums de loyauté, de justice et de délicatesse qui reviennent m'embaumer, atmosphère pure d'affection, de simplicité et d'attachement à tous ses devoirs qu'on respirait près de lui.

Nos Annales ont encore reçu deux derniers travaux de lui,

une analyse de l'Essai monographique de M. Maximilien Spinola sur les *Clérites* en 1845, et une Notice nécrologique sur son collaborateur et ami Lepelletier de Saint-Fargeau, en 1846. C'est en 1845 que vous l'avez élevé à la dignité de membre honoraire, juste récompense que vous accordez à ceux qui l'ont mérité par leurs services rendus à la science. Il avait soixante-dix ans alors. L'âge ne lui permettant plus d'entretenir ses collections, elles ont été vendues quelques années après à divers entomologistes. Mais si l'entomologie n'a plus eu désormais à s'enrichir de ses œuvres, et s'il ne lui a plus rendu un culte aussi journalier qu'autrefois, elle n'en a pas moins conservé son amour et il s'en est occupé jusqu'à ses derniers moments. Il avait été depuis quelques années vivre à la campagne, au Marais, près La Ferté-Gauché, au milieu de ses enfants et petits-enfants, qui le comblaient de soins et de tendresse. Sa verte et fraîche vieillesse, exempte d'infirmités, à l'exception de quelques embarras d'asthme qui le prenaient parfois, était un exemple à envier des suites d'une vie sobre et réglée en même temps que d'un fonds de gaîté et de bonne humeur qui ne le quittait jamais. Il est mort dans les bras de sa famille, le 27 mars 1858, deux jours après son retour au Marais, revenant d'un séjour de quelques mois à Paris, où nous avons eu la satisfaction de le voir encore une dernière fois à la séance du 9 décembre 1857 de notre Société ; il est mort, ou plutôt il s'est endormi, un soir, après avoir passé une bonne journée, comme une belle vie, pour ne plus se réveiller ici-bas, à l'âge de quatre-vingt quatre ans. Que sa mémoire soit bénie de ceux qui l'ont connu, qui l'ont aimé !

CATALOGUE

DES

COLÉOPTÈRES DES ENVIRONS DE TARSOUS (CARAMANIE),

AVEC LA

DESCRIPTION DES ESPÈCES NOUVELLE.

Par M. E. PEYRON.

(Séance du 27 Février 1856.)

Le travail que je présente aujourd'hui à notre Société, est le produit d'une exploration de quatre années dans la portion de l'ancienne Cilicie qui avoisine la ville de Tarsous. Ce laps de temps m'a paru assez considérable pour m'engager à ne point me borner à la description des espèces nouvelles que j'ai rencontrées dans ces pays, mais à donner un catalogue général de toutes celles que j'ai pu recueillir, ce qui constituera presque une véritable Faune des Coléoptères de Cilicie, quoique je n'aie point osé donner ce titre ambitieux au présent opuscule. Je ne crois pas inutile d'en agir ainsi, pensant que cette nomenclature est très curieuse au point de vue entomologique.

Cette Faune comprendra : dans la plaine, tous les environs des villes de Tarsous et de Mersine, et dans le Taurus, ceux du *Kuleg-Boghaz*, ou portes de Cilicie des anciens ; j'y joindrai quelques espèces de Caramanie, provenant de points peu éloignés de ceux que je viens de nommer, tels que *Caraman*, *Marach* et *Sélefkeh*.

Faute d'autre mérite, ce travail aura celui d'intéresser les Entomologistes de qui ces contrées ont été jusqu'ici peu connues. MM. L. Redtenbacher et E. Mulsant ont été jusqu'à ce jour les seuls qui, à ma connaissance du moins, aient publié quelques travaux sur des insectes provenant de cette localité : le premier, dans ses *Busségers Réisen*, d'après le voyage de M. Théodore Kotschy ; le second dans les 1er, 2me et 3me cahiers de ses Opuscules entomologiques, d'après mes propres envois, par l'intermédiaire de M. Wachanru.

Je dois, en terminant cet avant-propos, remercier publiquement M. L. Reiche, de l'appui et des conseils qu'il m'a donnés, des renseignements qu'il m'a fournis et des communications qu'il m'a faites ; je dois également un tribut de reconnaissance à M. E. Truqui, avec qui j'étais en Orient et qui m'a pareillement favorisé de ses lumières.

CICINDÉLIDES.

CICINDELA, L.

Campestris, L., Dej. Species I, 59.— Très rare. Un seul individu pris par M. A. Wachanru, de Marseille.

Melancholica, F., Dej. V. 243.— Syn. *Œgyptiaca* Klug. Dej. I. 96.— Très commune au bord des mares.

Fischeri, Adams, Dej. I. 103. — Rare à *Ichmé*, au pied du Taurus.

CARABIDES.

NOTIOPHILUS. Duméril.

Semipunctatus, Fabr.—Syn., *biguttatus*, Fab., Dej. II, 279.

4-punctatus, Dej. II, 280. Entre *Mersine* et *Pompeïopolis*, dans un bois de pins.

Aquaticus, L., Dej. II, 277.

LEISTUS, Froehlich.

Abdominalis, Reiche et Saulcy, Ann. Soc. Ent. Fr., 3e série, III (1855), p. 564, no 2. — Taurus, près de *Mézer-Olouk*.

J'ai pris aussi cette espèce à Constantinople.

CARABUS, L.

Paphius, L., Redtenb. Russ. Reis. 981, no 6. — Taurus, près du *Kuleg-Boghaz*.

Victor, Fischer de Waldheim. Bull. Mosc. 1836 p. 350. — Syn. *Motschulskyi* Kolenati. Meletem. Ent., I, 31. — Taurus. près du *Car. Boghaz*.

Græcus, Dej., var. *Pisidicus*, E. Peyron (*Procrustes*), Ann. Soc. Ent. Fr., 3e sér., II (1854), p. 669.

J'ai dû rapporter cette espèce, qu'une observation trop superficielle m'avait fait ranger parmi les *Procrustes*, au *Car. græcus*, Dej.

Il diffère pourtant du type décrit par cet auteur, par la ponctuation générale plus fine et par conséquent plus rapprochée et assez fortement râpeuse. La forme du prothorax est un peu différente : celui du *græcus* ayant les côtés en arc de cercle presque parfait, tandis que ceux du *pisidicus* sont arrondis seulement en avant et très visiblement obliques en arrière ; la ligne médiane est bien marquée et visible dans le milieu surtout, tandis que dans le *græcus*, elle le serait

davantage au contraire à ses deux extrémités; enfin les points des trois rangées qui sont sur les élytres, sont bien plus petits, ce qui les rend moins visibles, quoiqu'ils soient plus enfoncés que dans l'espèce en question.

Çaraman, sous la neige.

Cychropalpus (Reiche). — *Elongatus, niger, nitidus; thorace subquadrato, lateribus antice rotundatis postice obliquis, angulis obtusis; elytris punctis in seriebus dispositis, ad latera posticeque concretis, signatis.*

Long. 20-24 ; lat. 7-9 mill.

Pl. 9, fig. 1.

Allongé, parallèle, noir luisant. Tête peu visiblement ponctuée, avec des rides légères, impressionnée de chaque côté, labre un peu bisinué en devant (ce qui rapproche cette espèce des *Procrustes*), fortement impressionné au milieu ; palpes en fer de hache, du double plus grands chez les ♂ que chez les ♀. Prothorax non échancré en devant, avec les côtés arrondis en avant, obliquement rétrécis et un peu relevés en arrière, le bord postérieur à peine sinué, presque tronqué, les angles de cette dernière partie à peine prolongés et arrondis ; la ligne médiane est peu marquée et l'on voit en dessus des petites rides horizontales presque effacées sur le disque et qui se réunissent en formant des rugosités vers les angles postérieurs. Écusson assez grand, en triangle court et très élargi, impressionné au milieu. Elytres peu convexes, très parallèles dans le ♂, moins dans la ♀, à peine rebordées, arrondies à l'extrémité, marquées de points enfoncés bien visibles, formant des séries striales, ces points se changent insensiblement sur les côtés et

surtout en arrière en petites dents semblables à celles d'une râpe ; on n'y voit aucune trace appréciable des trois rangées de points plus gros qui figurent sur les élytres des espèces voisines de celle-ci.

Il doit être placé auprès du *Car. bessarabicus*, Stév., Dej.

Bords du fleuve *Cydnus*, sous les pierres et dans la terre, au pied des Tamarix.

PROCRUSTES, Bonelli.

Asperatus, Mulsant, Op. Ent. 1853, 2e cahier, p. 124.

Mopsucrenæ. — *Ater; sat minute et dense punctatus; thoracis angulis posticis productis, rotundatis; elytris ovato elongatis, granulatis, punctis, in seriebus tribus dispositis signatis.*

Larg. 24 ; lat. 10 mill.

Noir obscur. Tête marquée sur le vertex de très petits points à peine visibles à la loupe, ridée sur les côtés ; antennes dépassant de cinq articles la longueur de la tête et du prothorax. Prothorax un peu cordiforme, dilaté et arrondi vers le bord antérieur, rétréci en arrière avec le bord postérieur bisinué et ses angles assez prolongés, arrondis ; il est assez fortement rebordé sur les côtés et marqué en dessus de très petits points écartés visibles seulement à un fort grossissement, beaucoup plus sensibles et formant des rugosités sur les angles postérieurs. Écusson en triangle très élargi. Élytres ovales, allongées, rebordées, peu convexes, déclives en arrière, à peine élargies dans leurs deux tiers postérieurs, entièrement couvertes d'une rugosité assez fine ressemblant

aux aspérités d'une râpe, un peu plus serrée en arrière, avec trois rangs de points enfoncés bien marqués. Dessous du corps luisant, très lâchement ponctué.

Voisin du *Pr. Cerisyi*, Dej., il s'en distingue par une taille plus petite, le dessus du corps plus convexe, le prothorax moins retréci en arrière et les élytres plus parallèles. Il diffère du *Pr. asperatus* par l'infériorité de sa taille, le prothorax moins large, rétréci et bisinué en arrière, la forme moins allongée de ses élytres et la disposition de leurs rugosités qui se maintiennent à peu près égales sur toute l'élytre, tandis que dans l'autre espèce, elles sont tout à fait effacées en avant, très fortes et détachées en arrière.

PROCERUS, Dej.

Scabrosus, Ol. — *Olivieri*, Dej. II, 24. — Taurus, au Kuleg Boghaz.

REMBUS, Latr.

Ægyptiacus, Klug, Dej. V, 680.

L'individu ♀ que j'ai pris, quoique d'une taille moins grande (long. 12 1/4; larg. 5 mill.), se rapporte bien à la description donnée par Dejean. Il en diffère peu sensiblement par le prothorax à ligne médiane bien marquée et à impressions postérieures allongées.

Au bord du Cydnus, près du village de Mantach.

LICINUS, Latr.

Silphoïdes, Fabr., Dej. II, 394. — Un seul individu pris par M. Wachanru.

BADISTER, Clairv.

Unipustulatus, Bon. — *Cephalotes*, Dej. II, 406.
Remarquable par sa taille très petite (6 mill.).

Seriepunctatus.— Brunneus, pedibus testaceis; thorace subquadrato, marginibus lateralibus elevatis, angulis posticis obtusis; elytris striatis, interstitiis seriatim punctatis.

Long. 5 ; lat. 2 mill.

Cette espèce est très voisine du *B. peltatus*, Panz., et elle ne paraît en différer aucunement au premier coup d'œil ; je crois pourtant que les caractères suivants l'en distinguent suffisamment : la forme est un peu plus allongée, le prothorax plus court, plus échancré en avant et relevé sur les côtés, avec les angles postérieurs bien obtus, nullement arrondis ; la couleur du fond des élytres est plus pâle avec un reflet irisé plus marqué ; enfin les épaules sont bien plus saillantes. Ce qui le fera reconnaître le plus facilement, c'est que l'on voit sur chaque intervalle des élytres une série unique de points très fins et très serrés qui, sous un certain jour, paraissent doubler le nombre des stries.

Un seul individu pris au village de Hamourli, sous une pierre.

Humeralis, Bon., Dej. II, 410.

OODES, Bon.

Gracilior, Fairm. et Lab. Faune franç., I, 60.

CHLÆNIUS. Bon.

Festivus, Fabr., Dej. II, 310. — Taurus, près du Tumbelek-Boghaz.

On trouve très communément dans les marécages de Tarsous une variété de cette espèce dont voici les caractères différentiels :

La couleur générale est toujours plus foncée que dans le type ; le prothorax est un peu moins retréci postérieurement, à ponctuation moins grossière et plus disséminée ; les intervalles des élytres varient depuis une convexité presque costale jusqu'à une presque complète dépression ; de plus, ils sont ponctués beaucoup plus finement, densément et nettement : ce dernier caractère est le plus constant et le seul dont on pourrait à la rigueur se servir pour faire de cette variété une espèce.

Differens. — *Caput et thorax nitentia, cupreo-æneа, elytra viridi ænea, palpis, antennarum basi, elytrorum margine exteriore pedibusque ferrugineo-pallidis; thorace subquadrato, valde punctato; elytris parce pubescentibus, striatis, interstitiis minute et dense granulatis.*

Long. 11 ; lat. 4 1/2 mill.

Tête et prothorax cuivreux bronzé brillant, élytres d'un vert-bronzé ; palpes, les trois premiers articles des antennes, une bordure étroite autour des élytres et les pattes d'un rouge ferrugineux pâle ; dessous du corps pubescent, d'un noir cuivreux avec l'abdomen et les huit derniers articles des antennes d'un noir obscur. Tête lisse, ayant seulement quelques légères rides en arrière. Prothorax presque carré, tronqué à la base et au sommet, à côtés très faiblement et très largement arrondis, pas plus étroits en arrière qu'en avant, à angles postérieurs obtusément arrondis, très ponctué, avec une ligne médiane et une impression de chaque côté en arrière bien marquées. Élytres courtes, un

peu sinuées à l'extrémité, d'un vert-bronzé, légèrement pubescentes, striées, avec les intervalles finement et densément granulés.

Cette espèce est facile à distinguer de ses congénères à bordure jaune par sa petite taille, la ponctuation plus nette et plus serrée du prothorax et la fine granulation des élytres.

Mantach. ♂ et ♀, une seule fois.

Vestitus, Fabr., Dej. II, 320.

Lucasii. — *Viridi æneus, palpis, antennarum basi, elytrorum margine exteriore, macula apicali antice dentata, tibiis tarsisque testaceis; capite et thorace nitentibus, elytris opacis; thorace subcordato, valde punctato; elytris pubescentibus, striis parum impressis, subpunctatis, interstitiis subtilissime granulatis.*

Long. 9 ; lat. 4 mill.

Pl. 9, fig. 2.

Vert bronzé, avec les palpes, les trois premiers articles des antennes, la bordure des élytres qui est très étroite et effacée en arrière, une tache élargie et dentée de chaque côté sur l'extrémité, les jambes et les tarses testacés ; noir en dessous avec les cuisses et les huit derniers articles des antennes obscurs, un peu ferrugineux. Tête luisante, peu densément ponctuée. Prothorax cordiforme, assez luisant, à ponctuation profonde et serrée, marqué d'une ligne médiane qui n'atteint pas la base, et d'une impression de chaque côté en arrière ; angles postérieurs obtus. Elytres allongées, pubescentes presque opaques, à stries peu marquées, peu distinctement ponctuées, avec les intervalles légèrement granulés.

J'ai dédié cette espèce au savant auteur de la partie entomologique de l'Exploration scientifique de l'Algérie, en souvenir d'amitié.

Cette espèce est commune dans les marécages.

Palæstinus, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 595, nº 28, pl. 22, f. 8.

Æneocephalus, Dej. II, 362.

Varie un peu pour la couleur. La différence est surtout sensible entre les individus de la montagne et ceux de la plaine ; ces derniers sont très obscurs et tomenteux en dessus, tandis que les autres sont d'un bleu vert glauque et glabres.

Douei. — Opacus, tomentosus; niger, palpis, antennarum basi pedibusque ferrugineis ; thorace transverso, lateralibus angulisque posticis rotundatis ; elytris substriatis.

Long. 11 1/2 ; lat. 5 1/2 mill.

Opaque et tomenteux en dessus ; noir, avec les palpes, les trois premiers articles des antennes et les pattes d'un rouge ferrugineux ; le dessous est presque glabre et un peu plus luisant que le dessus. Tête, un peu luisante, d'un bronzé obscur, très légèrement ridée. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, avec une ligne médiane et deux impressions en arrière peu marquées, couvert d'une rugosité assez forte et serrée, rendue peu visible par le duvet tomenteux. Elytres faiblement striées-ponctuées, à intervalles peu sensiblement mais très densément granuleux.

Outre la couleur du corps, cette espèce diffère du *Chl. holosericeus*, Fabr., par un duvet tomenteux beaucoup plus épais et les angles postérieurs du prothorax tout à fait arrondis.

Je l'ai dédié à mon savant collègue et ami, M. Douë, dont le mérite égale la modestie.

Un seul individu ♂ de Mantach.

Laticollis, Chaud. Bull. Mosc. 1843, 757 (Dinodes).

Agilis. — *Supra viridis, valde punctatus, antennarum articulis tribus primis femoribusque ferrugineis, corpore subtus, antennarum cœteris articulis, tibiis tarsisque brunneo-piceis; thorace lateribus rotundato postice emarginato, angulis posticis obtusis; elytris ovatis, dense pubescentibus.* (Div.: *Dinodes*, Bon.).

Long. 11 1/2 ; lat. 4 3/4 mill.

Vert en dessus, avec l'extrémité des palpes, les trois premiers articles des antennes et les cuisses ferrugineux, l'écusson noir et le reste du corps d'un brun de poix. Tête assez finement pointillée, avec deux fortes impressions entre les antennes. Prothorax à ponctuation très forte et assez écartée, très serrée et presque rugueuse en arrière ; les côtés sont arrondis, un peu rétrécis en arrière avec le bord postérieur échancré et ses angles obtus. Elytres ovalaires, un peu élargies vers les trois quarts postérieurs, très pubescentes, profondément striées, à intervalles élevés, fortement et densément ponctués.

Voisin du précédent, il en diffère néanmoins par les antennes brunâtres avec les trois premiers articles ferrugineux, le prothorax à côtés régulièrement arqués, plus rétréci en arrière, échancré à la base, à angles postérieurs moins arrondis, ses élytres d'une forme moins oblongue, plus ovalaire, lui donnant un *facies* particulier par leur élargissement en arrière, et par une ponctuation encore plus forte surtout sur les intervalles où elle est en même temps plus

serrée ; elles sont aussi bien plus pubescentes. Le *Chl. (Dinodes) rufipes,* Dej., a les intervalles des élytres déprimés et beaucoup plus finement ponctués que ces deux espèces.

Taurus, au Kuleg. Boghaz.

CALLISTUS, Bon.

Lunatus, Fabr., Dej. II, 296.

Variété à élytres noires dans leurs deux tiers postérieurs, et maculées dans cette partie de deux taches blanchâtres de chaque côté, l'une oblique et l'autre apicale.

Pris par M. Wachanru dans les environs de Mantach.

BEMBIDIUM, Latr.

Flavipes, L., Jacq. du Val, Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 464.

Inserticeps (Chaudoir), J. du V., Ann. Soc. Ent. Fr. 1855, p. 668.

Rugicolle, Reiche et S., Ann. Soc. Ent. Fr. 1855, p. 635, nº 58.

Luridipes, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 636, nº 59.

Hypocrita, Dej., J. du Val, 518.

Var. *Orientale* (Mihi).

La couleur de cette variété est d'un vert plus foncé que celle du type ; les trois premières stries des élytres seules sont bien marquées ; les autres le sont beaucoup moins, surtout les externes ; les cuisses sont un peu brunâtres.

Latum. — Breviter ovale ; supra obscure nigro-cœruleum, nitidum, infra brunneum, palpis, antennis, pedibus, elytrorum macula utrinque rotundata apice et sutura postice

angusta pallidis ; thorace transverso, postice coarctato, angulis rectis, ad basin utrinque impresso ; elytris profunde striatis, striis ad tertium posticum obsoletis.

Long. 2 1/4 ; lat. 1 1/4 mill.

Pl. 9, fig. 3.

Ovale, élargi, peu convexe et rappelant la forme des *Amara ;* noir brillant et un peu bleuâtre en dessus, brun un peu rougeâtre en dessous avec les palpes, les antennes, les pattes et une bordure étroite à l'extrémité de la suture et des élytres d'un testacé jaunâtre ; chacune de celles-ci est en outre marquée au milieu vers le tiers postérieur d'une grande tache arrondie ne touchant pas la suture, d'un beau jaune-orangé. Tête lisse, à sillons faiblement carénés, parallèles. Prothorax transversal, plus large que la tête, un peu élargi en avant et retréci en arrière, avec les côtés redressés tout à fait à la base et les angles postérieurs droits, pointus ; le bord postérieur est un peu sinué ; la ligne médiane est peu sensible et représentée en arrière par un point ; on voit de chaque côté deux impressions fortement et peu densément ponctuées, dont l'externe large et profonde, l'interne plus petite, réunies entr'elles par un enfoncement transversal. Ecusson assez grand, impressionné au milieu. Elytres plus larges que le prothorax, à stries profondes, à peine ponctuées, la première entière, quoique moins enfoncée postérieurement, retournée en avant jusqu'au milieu de la base, avec un point au milieu de la partie retournée ; elle se prolonge en arrière le long du bord externe jusqu'auprès de la 9e ; les 2-6 s'arrêtent postérieurement à la tache jaune et sont graduellement plus courtes vers les côtés, les 2-4 un peu raccourcies à la base et graduellement à peine plus

longues vers les côtés, la 5e atteignant la base, et la 6e de la longueur de la 2e en avant ; la 7e est indiquée par une ligne très courte et peu marquée au milieu de la longueur de la 6e; les 8e et 9e sont plus profondément enfoncées que toutes les autres, la 8e se réunissant à la 9e aux trois quarts postérieurs, la 9e entière, très fortement sinuée à l'épaule.

Les *Bemb. amabile* et *biplagiatum* de Dejean me paraissent être voisins de cette espèce, et devoir comme elle figurer dans la cinquième division des *Bembidium* de M. J. du Val.

Tenellum, Er., J. Duv. 527.

Sturmii, Panz., J. Duv., 532.

4 *Maculatum*, L., J. Duv., 542.

Effluviorum. — *Elongatum, depressum, nitidum, testaceum viridi-micans; capite thoraceque obscurioribus; pedibus maculaque posteriori elytrorum pallidioribus; capite parce punctato ; thorace subcordato, postice utrinque biimpresso, angulis rectis, antice posticeque punctato ; elytris oblongis, punctato-striatis, striis dimidiatis* (Div.: *octava*, J. du Val).

Long. 4 1/2 ; lat. 1 3/4 mill.

Allongé, déprimé en dessus, brillant, testacé avec un reflet verdâtre, la tête brune, le prothorax ferrugineux, les pattes et une tache vers les trois quarts postérieurs très pâles.

Il diffère du *Bemb. Dahlii*, Dej., par sa taille plus petite, sa forme plus allongée et surtout plus déprimée. La tête est marquée de quelques gros points : le prothorax est moins cordiforme, plus allongé, à angles postérieurs moins saillants, à ponctuation antérieure plus faible.

Son prothorax ponctué en avant, sa poitrine couverte en

entier de gros points plus serrés et plus marqués sur les côtés, la huitième strie partout également enfoncée et rapprochée du bord, ainsi que les caractères qui précèdent, feront aisément distinguer cette espèce de toutes les autres de la même division.

Cette espèce est encore voisine du *Bemb. Nordmanni*, Chaudoir (Bull. de mosc. 1844, 452); elle en diffère par sa tête marquée de gros points, et la ponctuation de la partie antérieure du prothorax.

Moschatum. — *Oblongum, supra nigro-piceum, elytris ferrugineis, æneo vel cœruleo micantibus, infra brunneum; palpis, antennis, pedibus, elytrorum apice, et sutura postice angusta, maculaque posteriori pallidis; thorace cordato, postice utrinque biimpresso punctatoque, angulis posticis rectis; elytris punctato-striatis, striis dimidiatis* (Div.: *octava*, J. du Val).

Long. 4 ; lat. 1 1/2 mill.

Allongé ; noir obscur sur la tête et le prothorax ; élytres tantôt d'un ferrugineux obscur un peu rougeâtre, tantôt bronzées ou bleues ; brunâtre en dessous ; palpes, antennes, pattes, une bordure étroite sur l'extrémité de la suture et le bord apical des élytres, d'un testacé pâle : celles-ci ont en outre aux trois quarts postérieurs, près du bord externe, une tache assez grande, un peu lunulée, ne touchant ni la suture ni les bords, d'un jaune orangé. Tête avec quelques points épars ; sillons frontaux carénés, droits. Prothorax convexe allongé, cordiforme, arrondi et élargi sur les côtés en avant, retréci en arrière avec les angles postérieurs redressés tout à fait à la base, droits, pointus ; la ligne médiane est bien marquée et l'on voit deux impressions de

chaque côté de la base, l'externe large et profonde, l'interne petite et striale ; la base est fortement ponctuée, les côtés n'ont que quelques points écartés et peu sensibles, et l'on n'en aperçoit pas au bord antérieur. Elytres un peu convexes, très fortement ponctuées-striées, les stries graduellement raccourcies en arrière vers le bord externe, la deuxième allant jusqu'aux trois quarts de l'élytre, la première et la huitième seules sont entières, mais imponctuées dès qu'elles ont dépassé les autres, la huitième est éloignée du bord et partout également et fortement marquée. Le thorax est fortement ponctué en dessous le long des sutures pectorales.

Bords du Cydnus.

Cette espèce répand, quand on la prend, une douce odeur d'essence de roses.

Tarsicum. — *Oblongum, convexum, supra viridi-obscurum, infra nigro-piceum, palpis, antennarum basi pedibus elytrorumque macula posteriori pallidis ; capite late punctato ; thorace cordato, postice utrinque biimpresso punctatoque, angulis posticis rectis ; elytris ovato-oblongis punctato-striatis, striis dimidiatis* (Div.: *octava*, J. du V.).

Long. 4 1/4 ; lat. 1 1/2.

Diffère du *Bemb. elongatum*, Dej., par la taille plus grande, la tête marquée de points écartés très larges, les trois premiers articles des antennes roussâtres et les autres brunâtres, le prothorax non visiblement ponctué en avant, les élytres moins parallèles, un peu ovales et retrécies en avant, les points des stries plus espacés et par conséquent plus grands. Le thorax est marqué en dessous de quelques gros points épars ; l'extrémité de l'abdomen est ferrugineuse ; la hui-

tième strie des élytres est éloignée du bord. Il se distingue encore du *Bemb. rufipes*, Sturm., par sa taille plus petite, du *Bemb. albipes*, St., par ses élytres plus ovales, sa forme plus large, le prothorax moins retréci en arrière, la huitième strie également enfoncée partout.

Nitidulum, Marsh., J. du Val, 559.

Decorum, Panz., J. du Val, 568.

Prœustum, Dej., J. du Val, 576.

Femoratum, Sturm., J. du Val, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 131. Taurus, à Mezer-Olouk.

Andreœ, F., J. du Val, 137.

Ustulatum, L., J. du Val, 143.

Fockii, Hummel, J. du Val, 189. — Syn. *Elaphropus caraboïdes*, Motsch. Bull. Mosc., 1839, p. 73.

Dans les racines de roseau, au bord du Cydnus.

Globulum, Dej., J. du Val, 192. — Avec le précédent.

Hœmorrhoïdale, Dej., J. du Val, 193.

Il est parfois entièrement testacé avec un simple reflet bleuâtre.

Guttigerum, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 633, n° 57.

4-*Signatum*, Duft., J. du Val, 195. — Taurus.

Nanum, Gyll., J. du Val, 202. — Taurus, sous les écorces des sapins abattus.

Bistriatum, Duft., J. du Val, 205.

Fulvicolle, Dej., J. du Val, 208.

TRECHUS, Clairv.

Minutus, Fabr. — Syn. *Rubens*, Clairv., Dej. V, 12.

POGONUS, Dej.

Gracilis, Dej. III, 18. — Un seul individu pris par M. Wachanru.

ANCHOMENUS, Bon.

Prasinus, F., Dej., III, 116.

Austriacus, F., Dej., III (*Agonum*). — Très commun dans le Taurus

Atratus, Duft. — Syn. *Agonum nigrum*, St., Dej., III, 157. Taurus.

Lucidus, L. Fairm. et Lab., Faune fr., I, 78. — Taurus.

OLISTHOPUS, Dej.

Glabricollis, Germ. — Syn. *Punctulatus*, Dej. III, 179.

CALATHUS, Bon.

Latus, L. — Syn. *Cisteloïdes*, Illig., Dej. III, 65.

Græcus, Dej. V, 708.

Melanocephalus, L., Dej., III, 80.

PRISTONYCHUS, Dej.

Nigritus, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 599, n° 31, pl. 22, f. 9.

Quadricollis, L., Redt., Russ. Reis., 982, nº 8. — Caraman.

Nota. Le *Prist. planicollis*, Chevr., R. et S., diffère très notablement de cette espèce.

SPHODRUS, Clairv.

Leucophtalmus, L. — Syn. *Planus*, F., Dej., III, 88.

DRIMOSTOMA, Dej.

4-pustulatum. — *Convexiusculum ; nigro-cœruleum, palpis, antennis, pedibus maculisque duabus in utrinque elytro ferrugineo-pallidis ; thorace subquadrato, postice impresso punctatoque* ; *elytris striatis, interstitiis convexis.*

Long. 5 1/2; lat. 2 1/2 mill.

Pl. 9, fig. 4.

Ovale, oblong, un peu convexe, d'un noir bleuâtre avec les palpes, les pattes et quatre taches sur les élytres d'un ferrugineux pâle ; les antennes sont un peu plus foncées. Tête lisse, assez fortement bi-impressionnée entre les yeux, épistôme rebordé ; labre transversal, presque carré ; mandibules assez fortes, allongées et dentées à la base ; menton court, à peine échancré, avec une dent médiane subaiguë et ses lobes latéraux élevés triangulaires, fortement ponctué, ridé ; languettes dépassant ses paraglosses ; dernier article des palpes le plus long de tous, chez les labiaux ovalaire tronqué à l'extrémité, chez les maxillaires acuminé ; antennes de la longueur de la moitié du corps, à articles cylindriques, un peu comprimés, les trois premiers glabres, ciliés à leur extrémité, les autres pubescents, le premier le plus grand et renflé, le second petit, les suivants

subégaux. Prothorax presque carré, à côtés arrondis en avant et retrécis en arrière avec les angles postérieurs obtus, marqué d'une ligne médiane entière et d'une impression allongée et profonde de chaque côté ; il est tout à fait lisse, hormis entre les impressions où il est fortement et densément ponctué. Elytres courtes, un peu ovalaires, assez convexes, profondément striées, sans strie supplémentaire entre la première et la deuxième, sinuées à l'extrémité ; les taches ferrugineuses sont arrondies et placées, la première à l'épaule qu'elle touche extérieurement et occupe les intervalles 5 à 8, la seconde aux trois quarts postérieurs et occupe les intervalles 3 à 8. Les pattes sont assez grêles, à cuisses renflées, un peu comprimées ; les tarses antérieurs ne sont pas striés en dessus, ils sont dilatés triangulairement et garnis en dessous de squamules : le premier article est assez long, les deux autres transversaux, le quatrième très petit, les crochets sont simples.

Le *facies* de cet insecte se rapproche de celui des *Peryphus*, Je l'avais d'abord rangé parmi les *Abacetus*, mais d'après les caractères que j'ai détaillés ci-dessus, j'ai dû reconnaître que c'était un véritable *Drimostoma*.

Mantach, dans les marécages.

FERONIA, Latr.

Cuprea, L., Dej. III, 207 *(Pœcilus)*.

Var. *Cœrulescens*.— Très commune dans le Taurus.

— *Erythropa*, Stév.— dans le Taurus, très rare,

Cursoria, Dej. III, 210.

Reichciana. — *Alata, nitida, supra cyanea, infra atra, anten-*

narum articulis tribus primis, tibiis tarsisque rufo-brunneis; thorace subquadrato, postice utrinque impresso punctatoque; elytris punctato striatis, punctis duobus in interstitio tertio signatis (Div. *Pœcilus*, Bon.).

Long. 11-12; lat. 4-4 1/2 mill.

Pl. 9, fig. 5

Ailée, brillante, bleue ou violette en dessus, noirâtre en dessous avec l'extrémité des palpes, les trois premiers articles des antennes en dessous, les jambes et les tarses d'un rouge-brun. Tête arrondie, très finement pointillée; labre transversal, coupé carrément; palpes saillants; antennes ayant une carêne sur les trois premiers articles, le premier moins long que le troisième, les suivants opaques et recouverts de pubescence cendrée. Prothorax presque carré, très légèrement retréci en arrière avec les bords relevés et les angles postérieurs un peu obtus; il est marqué au milieu d'une ligne enfoncée et de chaque côté de la base de deux impressions ponctuées, l'interne bien marquée, linéaire, un peu inclinée en dedans, l'externe plus petite et située vers les angles. Elytres ovales, oblongues, un peu parallèles, striées-ponctuées avec deux points sur le troisième intervalle et plusieurs très gros sur l'extrémité du neuvième. Dessous du corps entièrement couvert d'une fine ponctuation, beaucoup plus forte sur les côtés de la poitrine. Les pattes antérieures ont les cuisses renflées et les jambes arquées, plus fortement chez les ♂.

Cette espèce est sujette à varier beaucoup: elle prend toutes les teintes depuis le bleu clair jusqu'au violet pourpré; mais je n'ai jamais vu de teinte verdâtre ou bronzée, le dessous est quelquefois un peu métallique, les antennes,

les pattes sont plus ou moins claires, les quatre jambes postérieures sont fréquemment plus obscures que les autres; la tête, le prothorax et les élytres ou une seule de ces parties sont souvent entièrement couverts de petites rides; enfin les stries des élytres sont parfois crénelées et parfois à peine sensiblement ponctuées.

Elle ressemble à la *Fer. subcœrulea*, Quens.; mais sa taille est plus grande, la couleur plus bleue jamais verdâtre, les premiers articles des antennes et les pattes sont ordinairement moins foncées, le prothorax n'est point aussi rétréci postérieurement, l'impression interne de la base est plus large, moins linéaire, les angles postérieurs ne sont pas redressés. Elle diffère de la *Fer. cyanella*, R. et S., par sa couleur foncièrement bleue qui, lorsqu'elle tourne au violet, n'a pas de reflet cuivreux; le prothorax et les élytres ne sont jamais d'une teinte différente, comme il arrive chez la *F. cyanella*; les élytres ne sont pas plus larges à la base que celle du prothorax; la partie postérieure des côtés de celui-ci est notablement plus relevée; les stries des élytres sont généralement bien plus fortement ponctuées; enfin la couleur des pattes est presque toujours plus claire.

J'ai dédié cette belle espèce à M. L. Reiche, comme un faible témoignage de reconnaissance.

Elle est très rare dans les jardins de Tarsous, commune à Bostanli-Keuy, au pied du Taurus.

Glabrata (Dahl.).— Syn. *Crenata*, Dej. III, 226.

Il est à remarquer que, comme ses congénères de la div. des *Pœcilus*, cet insecte est fort sujet à varier: la couleur est quelquefois un peu bronzée; les stries des élytres qui sont souvent criblées de points énormes sont quelquefois à

peine ponctuées; les antennes et les pattes peuvent être d'un noir foncé ou roussâtre. L'espèce est d'ailleurs facilement reconnaissable et se distingue de la *Fer. puncticollis*, Dej., par sa couleur qui n'est jamais d'un vert mat, sa forme plus parallèle et surtout les angles postérieurs de son prothorax qui sont redressés bien avant la base et aigus.

Il y a une carène sur les trois premiers articles des antennes.

J'ai dû restituer à cette espèce le nom proposé par M. Dahl., d'après M. Dejean lui-même, à cause de la *Fer. crenata*, Duft., mentionnée ci-après.

Curticollis. — *Supra œnea, infra atra, nitida; thorace transverso, lateribus anticis rotundato, postice sensim coarctato, angulis posticis subrectis, acutis, utrinque impresso, in medio baseos sat dense punctato; elytris punctato striatis* (Div.: *Pœcilus*, Bon.).

Long. 9 1/2 ; lat. 3 3/4 mill.

Bronzé foncé en dessus avec le reste du corps d'un noir plus ou moins obscur. Tête ponctuée finement et lâchement, plus fortement et densément dans les impressions qui sont entre les yeux; une carène sur les trois premiers articles des antennes. Prothorax transversal, très court, le milieu deux fois plus large que la base, échancré antérieurement, à côtés arrondis en avant et se redressant un peu en avant la base pour former des angles aigus ; la ligne médiane est bien marquée, moins enfoncée que dans la *F. glabrata*; l'impression de chaque côté de la base est très enfoncée, droite, linéaire, allongée; il a en dessus quelques rides horizontales et il est ponctué assez fortement et peu densément

dans tout l'espace compris entre les impressions. Elytres ponctuées striées, les stries ordinairement un peu crénelées. Dessous du corps très finement et densément ponctué, comme chez les espèces voisines.

Cet insecte diffère essentiellement des *Pœcilus* voisins par la brièveté de son prothorax ; il se rapproche des *Puncticollis* et *Glabrata*; les angles postérieurs du corselet redressé et aigus le font distinguer au premier coup d'œil du premier ; il n'en est pas de même des variétés du second qui sont à la fois de petite taille, de couleur métallique, à stries peu crénelées et à angles postérieurs du prothorax redressés plus près de la base ; outre le caractère indiqué plus haut, on reconnaîtra alors cette espèce à la ponctuation de la base du prothorax qui est plus serrée (quoique moins que dans le *Puncticollis*), et couvre tout l'espace compris entre les impressions, sans jamais se porter au delà comme dans le *Glabrata*, dont les angles postérieurs sont presque toujours ponctués ; les impressions sont elles-mêmes plus allongées, plus enfoncées et plus droites.

Puncticollis, Dej. III, 228.

Planata. — Oblonga, deplanata, nitida, nigro picea, palpis, antennis pedibusque ferrugineis ; thorace subquadrato, lateribus anticis rotundatis, postice sensim attenuatis, angulis posticis obtusis, basi emarginato, utrinque, impresso, elytris fortiter punctato-striatis (*Argutor*, Dej.).

Long. 8 ; lat. 3 1/2 mill.

Ovale, oblongue, très déprimée, large, lisse, luisante, d'un noir de poix avec les palpes, les antennes et les pattes d'un ferrugineux assez foncé et la base des cuisses, souvent rembru-

nie. Tête petite, impressionnée au devant des yeux, ceux-ci non proéminents; antennes allongées, dépassant notablement la tête et le prothorax, à premier article cylindrique, plus court que le troisième, les trois premiers glabres sans carène, les autres tomenteux. Prothorax à peu près aussi long que large, avec le bord antérieur droit, les côtés arrondis en avant et insensiblement retrécis en arrière où ses angles sont obtus; le bord postérieur est sinué et assez fortement échancré au milieu; la ligne médiane est bien marquée quoique peu enfoncée; il est marqué de chaque côté d'une impression allongée, linéaire, accompagnée en dehors d'une autre très petite, peu marquée, qui lui est parallèle; il est pointillé presque insensiblement à la base contre la ligne médiane et les angles; ces points et surtout ceux du milieu disparaissent souvent. Elytres à peine plus larges que la base du prothorax, en carré allongé, très larges et très déprimées, avec les stries crénelées, ponctuées, sans points enfoncés sur les intervalles, sans strie rudimentaire à la base, avec l'extrémité fortement sinuée. Dessous du corps couvert d'une fine ponctuation presque effacée sur l'abdomen et les côtés du prosternum, bien marqué sur ceux du mésosternum.

La base du prothorax et tous les bords des élytres sont fréquemment rougeâtres et comme transparents.

Cette espèce rentre très bien dans la coupe générique établie par M. Leconte sous le nom de *Loxandrus* et qui correspondrait aux *Megalostylus* de M. de Chaudoir.

Crenata, Duft. — Syn.: *Vernalis*, F., Dej., III, 241 *(Argutor).*

Ruficollis, Marsh. — Syn.: *Depressa*, Dej., III, 257.

Nigrita, F., Dej., III, 285 *(Omaseus)*.

Anthracina, Illig., Dej., III, 286.

Meridionalis, Dej., III, 289.

AMARA, Bon.

Ingenua, Duft., Dej., III, 498. — Caraman.

Ruficornis, Dej., III, 500.

Striatopunctata, Dej., III, 480.

Rufipes, Dej., III, 478.

Montivaga, Sturm., L., Fairm. et Lab., Faune fr., I, 109.

Communis, Gyll., Dej., III, 467.

Acuminata, Payk. — Syn. *Eurynota*, Illig., Dej., III, 458. — Taurus, au Kuleg. Boghaz.

Trivialis, Gyll., Dej., III, 464.

Lucida, Duft., L., Fairm. et Lab., I, 110.

ZABRUS, Clairv.

Curtoïdes, Chaud., Bull. Mosc., 1832-34, n° 7. — Taurus, au Kuleg. Boghaz.

J'en ai reçu de Rhodes deux exemplaires que m'a adressés M. le chevalier J. de Hedembourg.

Græcus, Dej., III, 449. — Taurus, à Mezer. Olouk.

Caramaniæ. — *Convexus, apterus; nigro-piceus, corpore subtus, palpis, antennis pedibusque rufo-brunneis; thorace transverso, lateribus rotundato, postice coarctato, margi-*

nibus anticis et posticis punctato; elytris striatis, interstitiis planis.

Long. 12-13 mill.; lat. 6-7 mill.

Pl. 9, fig. 6.

Convexe; aptère; d'un noir de poix assez luisant en dessus avec le dessous, les palpes, les antennes et les pattes d'un rouge brun plus ou moins foncé. Tête lisse, avec quelques points vagues et écartés, ayant entre les antennes un sillon transversal bien marqué, borné de chaque côté en arrière par une impression; épistôme légèrement rebordé et échancré; labre vaguement impressionné; menton muni d'une dent émoussée, non visiblement bifide. Prothorax transversal, arrondi et rebordé sur les côtés et retréci en arrière où ses angles sont obtusément arrondis et un peu déprimés; la ligne médiane est entière et bien marquée; le disque a quelques légères rides transversales; il est marqué en avant et en arrière de points écartés plus forts sur cette dernière partie; base très largement échancrée en arc. Ecusson petit, saillant, transversalement linéaire. Elytres assez courtes, plus larges que le prothorax à la base, à épaules arrondies, à stries bien marquées, à peine ponctuées et à intervalles plans.

Cette espèce a le port d'un *Pelor*, mais son menton à dent non bifide l'écarte de cette division. Je l'ai prise à Caraman sous la neige.

Acinopus, Dej.

Tenebrioïdes, Duft. — Syn. *Megacephalus*, Illig., Dej., IV, 33. — Taurus, au Kuleg. Boghaz.

Megacephalus, Rossi. — Syn. *Bucephalus*, Dej., IV, 36.

AMBLYSTOMUS, Er.

Metallescens, Dej., IV, 482 *(Acupalpus)*.

STENOLOPHUS, Dej.

Vaporarium, Fabr., Dej., IV, 407.

Skrimshiranus, Steph., Daws., Geod. Brit., 155. — Taurus.

Discophorus, Fischer, Dej., IV, 409.

Grandis. — *Oblongus, supra nigro-piceus, elytris cœruleo micantibus; corpore subtus, marginibus thoracis anguste elytrorum late, palpis, antennarum basi pedibusque testaceis; thorace transverso, postice angustato, angulis posticis obtuse rotundatis; elytris striatis, apice sinuatis, tarsis dense ac longiter villosis.*

Long. 8 1/2, 9; lat. 3, 3 1/4 mill.

Corps oblong, d'un noir de poix avec le dessous plus clair. Tête lisse; palpes testacés, ainsi que les deux premiers articles des antennes, les suivants pubescents, blanchâtres. Prothorax à côtés étroitement bordés de testacé; peu ou point échancré en avant avec les angles antérieurs et les côtés arrondis, retréci postérieurement et un peu redressé vers la base avec les angles postérieurs obtus, arrondis et un peu relevés; il est marqué de chaque côté d'une impression peu enfoncée, imponctuée. Elytres à reflets d'un bleu d'acier très brillant, largement bordées de roussâtre surtout en arrière avec la suture étroitement de cette couleur; elles sont sinuées à l'extrémité et profondément striées, avec un point enfoncé vers les trois quarts postérieurs du troisième intervalle, deux ou trois autres plus ou moins visibles sur

les cinquième et septième, et plusieurs plus gros sur l'extrémité du neuvième. Pattes testacées ; tarses longuement et densément velus en dessous.

Dans les marécages.

Proximus, Dej., IV, 420.

Marginatus, Dej., IV, 427.

ACUPALPUS, Latr., Lacord.

Ephippium, Dej., IV, 445.

Meridianus, L., Dej., IV, 451. — Caraman.

Flavicollis, Sturm. — Syn.: *Nigriceps*, Dej., IV, 453. — Dans les marécages.

HARPALUS, Latr.

Obscurus, Fabr. — Syn. *Monticola*, Dej., IV, 195 *(Ophonus)*.

Langloisii. — *Oblongus, parallelus, punctatus, nigro-piceus; palpis, antennis femoribusque ferrugineis; thorace subquadrato, angulis posticis rotundatis; elytris punctato-striatis.*

Long. 16 1/2 ; lat. 5 1/3 mill.

Pl. 9, fig. 7.

Oblong, parallèle ; très légèrement pubescent; brun de poix avec les côtés du thorax, les palpes, les cuisses et les tarses d'un brun marron, les antennes plus claires. Tête retrécie en arrière, à ponctuation fine et écartée, avec une ligne légèrement enfoncée transversalement entre les antennes qui sont aussi longues que la moitié du corps : leurs deux premiers articles sont glabres, les autres pubescents.

Prothorax un peu plus long que large, presque carré, à peine retréci en arrière avec les côtés arrondis et légèrement rebordés ; le bord postérieur est déprimé et ses angles sont arrondis ; il a une ligne enfoncée bien marquée au milieu avec des points écartés et peu profonds, très obsolètes sur le disque, forts et serrés en arrière. Elytres presque plus larges en avant qu'en arrière, arrondies et entières à l'extrémité, à stries bien marquées et fortement ponctuées, avec les intervalles couverts de points fins et serrés en arrière et sur les côtés, plus forts et plus écartés en avant, avec une série de gros points tout le long du huitième intervalle. Le dessous du corps est densément ponctué, le sternum plus fortement, l'abdomen plus faiblement. Tarses antérieurs revêtus en dessous d'une brosse de poils serrés cachant les squamules, à articles dilatés triangulairement, le pénultième fortement échancré.

J'ai dédié cet insecte à M. Victor Langlois, secrétaire de la Société Orientale de France dont j'ai l'honneur de faire partie ; c'est lui-même qui prit le seul individu ♂ que je possède dans une excursion que nous fîmes ensemble au Kuleg-Boghaz.

Similis, Dej., IV, 204.

Cribratus.— Oblongo-ovatus, subpubescens ; fortiter et parce punctatus ; palpis, antennis pedibusque rufo-brunneis ; thorace subcordato, postice coarctato, angulis posticis subrectis, acutis (Div.: *Ophonus*, Dej.).

Long. 8 ; lat. 3 mill.

Oblong, légèrement pubescent, avec quelques poils plus longs sur la tête et les bords du prothorax ; d'un noir de

poix, avec les palpes, les antennes et les pattes d'un rouge brun. Tête fortement et lâchement ponctuée autour du vertex qui est presque lisse. Prothorax étroitement marginé de ferrugineux, plus long que large, presque carré, à côtés arrondis, rétrécis et redressés en arrière pour former des angles presque droits, un peu aigus, pointus ; le bord postérieur est assez échancré en arc de cercle ; la ligne médiane est peu marquée, raccourcie en avant et en arrière ; il est entièrement couvert de points très gros et écartés, un peu plus serrés postérieurement. Elytres oblongues, à peine sinuées à l'extrémité, striées-ponctuées, avec les intervalles couverts d'une ponctuation forte, bien moins cependant que celle du prothorax, assez serrée en raison de sa grosseur. Dessous du corps à points assez gros et très espacés, surtout sur l'abdomen.

Voisin de l'*H. Cordatus*, Duft., il est facile à distinguer de tous ses congénères par une ponctuation beaucoup plus forte. Il diffère du *Cribrellus*, R. et S., par une taille plus petite, la forme plus étroite, le dessus moins brillant et presque mat, le prothorax plus rétréci en arrière, à angles postérieurs aigus, la ponctuation des élytres bien moins forte que celle du prothorax et par celle du dessous du corps (le *H. Cribrellus* étant obsolétement et très lâchement pointillé, surtout sur l'abdomen); enfin la ponctuation supérieure est encore plus grosse et surtout plus serrée.

Cribrellus, Reiche et S., Ann. Soc. Ent. Fr., 1855, p. 629, nº 53. — Taurus, au Kuleg-Boghaz.

Cordatus, Duft., Dej., IV, 214.

Rufibarbis, Fabr. — Syn.: *Brevicollis*, Dej., IV, 218.

Complanatus, Dej., IV, 220.

Fallax. — *Oblongus, subpubescens, parce et obsolete punctatus, piceus; palpis, antennis pedibusque ferrugineo-pallidis; thorace subquadrato, angulis posticis obtusis; elytris punctato-striatis, punctis nonnullis majoribus interstitiis signatis, postice sinuatis* (Div.: *Ophonus*, Dej.).

Long. 7 ; lat. 2 1/2 mill.

Il ressemble à l'*Harp. planicollis*, Dej., dont je le crois suffisamment distinct par les caractères suivants. La taille est plus petite ; la tête et le prothorax sont luisants et les élytres densément pubescentes ; la forme du prothorax est à peu près la même, cependant il est un peu bombé au milieu et assez déprimé en avant et en arrière, les angles postérieurs sont plus redressés, obtus et à peine arrondis ; la ligne médiane est plus enfoncée ; la ponctuation est peu sensible sur les côtés et les bords, tout à fait nulle au milieu : il est finement marginé de brun roussâtre. Les élytres sont souvent également bordées entièrement et assez largement de cette couleur sur les côtés et la suture ; les intervalles ne sont pas aplanis ; ils sont pointillés plus fortement et plus densément que dans l'*H. Planicollis* ; on y voit encore quelques points plus forts, épars irrégulièrement, et quelques-uns plus gros à l'extrémité du neuvième.

Cette espèce est extrêmement commune.

J'en ai pris à Constantinople un individu qui n'en différait que par une taille plus petite.

Ruficornis, Fabr., Dej., IV, 249.

Griseus, Panz., Dej., IV, 251.

Caïphus, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 630, n° 54.

Pharisœus, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 632, nº 55.

Diversus, Dej., IV, 273.

L'unique individu ♀ que j'ai pris ne correspond pas entièrement à la description donnée par Dejean, et j'avais cru devoir signaler cette espèce sous un nom nouveau, mais d'après les observations de M. Reiche, je préfère m'abstenir que d'introduire un élément douteux dans un genre qui en est déjà si riche.

Distinguendus, Duft., Dej., IV, 274.

Honestus, Duft., Dej., IV, 299.

Punctato-striatus, Dej., IV, 319.

Rubripes, Duft., Dej., IV, 339. — Taurus, au Kuleg-Boghaz.

Semiviolaceus, Dej., IV, 346.

Tenebrosus, Dej., IV, 358.

Anxius, Duft., Dej., IV, 375.

DIACHROMUS, Er.

Germanus, L., Dej., IV, 230 *(Ophonus)*.

J'ai pris, plus communément que le type, une variété à élytres entièrement vert-bleuâtre.

GYNANDROMORPHUS, Dej.

Etruscus, Quensel, Dej., IV, 188.

Il diffère un peu du type que l'on prend dans le Midi de la France par sa couleur plus brillante, tournant souvent au vert, les points de la partie médiane du prothorax compléte-

ment effacés et surtout par la ponctuation bien plus lâche des intervalles des élytres. Malgré ces différences, je n'ai pas cru pouvoir le séparer du type décrit par Dejean.

ANISODACTYLUS, Dej.

Intermedius, Dej., IV, 139.

Binotatus, F., Dej., IV, 140.

BROSCUS, Panz.

Nobilis, Dej., III, 432.

SCARITES, Fabr.

Punctato-striatus, L., Redtenb., Russ. Reis., II, 980, n° 3.
Cette espèce n'est probablement qu'une variété du *Sc. planus*, Bon.

Lævigatus, F., Dej., I, 398. — Mersine, sur le rivage.

DYSCHIRIUS, Bon.

Politus, Dej., I, 422, *(Clivina)*.

Rugicollis (Reiche), L. Fairm. et Lab., Faune fr., I, 47.

CLIVINA, Latr.

Fossor, L. — Syn. *Arenaria*, F., Dej., I, 413.

Subcylindrica. — *Cylindrica, suprà deplanata, nigra ; antennis pedibusque rufo-brunneis; elytris elongatis, striis leviter punctulatis*.

Long. 5 3/4; lat. 1 1/2 mill.

Corps cylindrique, déprimé en dessus ; noir assez brillant

avec les antennes et les pattes d'un rouge brun. Front élevé, chargé d'une fossette très petite sur le vertex, entouré en avant et sur les côtés d'un sillon assez profond ; yeux proéminents. Prothorax en carré aussi long que large, à angles postérieurs arrondis. Elytres allongées, étroites, parallèles avec des stries fortement enfoncées et faiblement ponctuées.

Les autres caractères ne diffèrent en rien de ceux de la *Cl. fossor.* Elle est facile à en distinguer par sa taille constamment plus petite, sa coloration toujours noire, sa forme cylindrique, parallèle et déprimée en dessus.

Commune dans les marécages.

Apotomus, Dej.

Rufus, Ol., Dej., I, 450. — Taurus.

Rufithorax, Pecchioli, Ann. Soc. Ent. Fr., 1837, p. 445. — Volant le soir à la lumière.

Carterus, Dej., Lacord.

Cribratus, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 588, nº 23. — Commun le soir, à la lumière.

Ditomus, Bon.

Calydonius, F., Dej., I, 439.

Bucidus, Reiche et S., *loc. cit.*, 585, nº 21.

Solitarius.—Fortiter punctatus, supra cœruleus, infra piceus; ore, antennis pedibusque, rufo brunneis; thorace transverso, postice coarctato, angulis anticis rotundatis posticis rectis,

elytris profunde striatis, interstiis convexis. (Div. *Chilotomus*, Chaud.).

Long. 12 1/2; lat. 5 1/2 mill.

Corps entièrement couvert d'une forte ponctuation moins serrée sur le disque du prothorax, d'un bleu foncé au-dessus avec la bouche, les antennes et les pattes d'un rouge brun, brun foncé en dessous avec les trois derniers anneaux de l'abdomen plus clairs. Tête assez grande, retrécie en arrière avec les côtés presque arrondis ; mandibules fortes, arquées ; épistôme légèrement échancré ; menton large et profond, munie d'une dent à peine saillante ; antennes dépassant la longueur de la tête et du prothorax. Prothorax transversal, plus large que la tête en devant avec les angles antérieurs avancés et arrondis, les côtés régulièrement arqués en devant, retrécis en arrière avec les angles postérieurs peu redressés et tombant carrément en formant un angle droit avec la base qui est tronquée. Elytres ponctuées très densément dans les intervalles des stries, sinuées à l'extrémité, légèrement rebordées. Pattes courtes et fortes. Trochanters postérieurs forts et épais, obtus à l'extrémité.

Pour le surplus, ses caractères correspondent rigoureusement avec ceux du genre *Chilotomus*, que M. Lacordaire a donnés dans son *genera* d'après M. Chaudoir, mais je ne crois pas qu'il puisse être conservé; la dent du menton existant bien certainement, quoique rudimentaire dans l'individu que je possède.

J'en ai pris un seul exemplaire, que je crois une ♀, grimpant sur une tige de graminée, dans les marais de Mantach.

ARISTUS, Ziégl.

Obscurus, Dej., I, 445, *(Ditomus)*.

Nitidulus, Dej., I, 447, *(Ditomus)*.

SIAGONA, Latr.

Europœa, Dej., II, 468. — Syn. *Oberleitneri*, Dej., V, 477.

Je crois ces deux espèces identiques, et je ne pense même pas que l'on puisse considérer la dernière comme une variété de l'autre. J'ai en effet constaté à Tarsous, à Chypres et à Rome que la plupart de ces Siagones avaient les élytres d'un rouge vif lorsqu'on les prenait et que cette couleur, qui se conserve quelquefois, passe ordinairement au noir après la mort de l'insecte.

MORIO, Latr.

Olympicus, L., Redt., Russ. Reiss., II, 980, nº 4. — Taurus, sous les écorces de sapins abattus.

DRYPTA, Fabr.

Emarginata, Fabr., Dej., I, 188.

Les antennes sont constamment entièrement testacées, contrairement à ce qui s'observe chez les individus de nos contrées.

Cylindricollis, Fabr., Dej., II, 441. — Prise par M. Wachanru, avec les précédentes, dans les racines des joncs.

ZUPHIUM, Latr.

Cilicium.—Punctulatum, rufo testaceum ;capite elytrorumque

disco postice nigro brunneis, hisque obsolete costatis; thorace subcarinato.

Long. 6 ; lat. 2 mill.

Pl. 9, fig. 8.

D'un rouge testacé clair, pointillé partout, très finement en dessus avec quelques poils très longs, isolés. Tête noire, luisante, un peu brune sur le front et l'épistôme. Prothorax ayant quelques rides longitudinales et trois impressions à la base, celle du milieu la plus faible ; il est muni d'une carène longitudinale peu sensible en avant, assez saillante et un peu élargie au milieu, s'arrêtant à l'impression postérieure. Elytres pubescentes, à côtes peu élevées et comme effacées, ornées vers la moitié de leur longueur d'une grande tache d'un noir brun, commune, un peu dirigée en pointe en avant le long de la suture, ne touchant ni celle-ci, ni le bord apical : elles sont arrondies postérieurement sur leur angle externe et très obliquement coupées à l'angle interne.

CYMINDIS, Latr.

Discoïdea, Dej., V, 307.—Syn. *Andrea*, Mén.— Rare à Tarsous, plus commune dans le Taurus et surtout à Caraman.

Confusa. — Nigra, punctata; ore antennis, elytris margine exteriore maculaque humerali margine conjuncta pedibusque ferrugineo pallidis; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis punctatis.

Long. 8 1/2-11 ; lat. 4-5 mill.

Tête noire ou d'un noir de poix, luisante, à points

écartés et formant quelques légères rides sur le vertex. Prothorax d'un noir brunâtre à bords plus clairs, fortement ponctué sur les côtés, plus faiblement au milieu où l'on voit plusieurs rides transversales. Elytres profondément ponctuées-striées, avec les intervalles, plans, couverts d'une ponctuation assez forte et serrée, irrégulière, avec quatre à cinq points enfoncés plus marqués sur le troisième intervalle; elles sont noires et luisantes avec le bord latéral et une tache humérale cohérente avec le bord, un peu acuminée intérieurement, d'un fauve ferrugineux : la tache du bord latéral assez large à la base, s'atténuant et disparaissant presque avant l'extrémité. Poitrine et abdomen d'un ferrugineux plus ou moins clair.

Variété distincte : couleur moins foncée en dessus, tache du bord latéral atteignant distinctement l'extrémité, tache humérale large, allant en s'atténuant un peu rejoindre la partie du bord postérieur qui avoisine la suture.

Les autres caractères sont ceux de la *Cym. humeralis* F. Elle en diffère par sa ponctuation plus forte et plus serrée, ainsi que par la couleur plus claire de son prothorax; elle se distingue de la *C. coadunata* Dej. par sa taille plus grande, son prothorax ridé au milieu et de la *C. serie-punctata*, L. Redt., dont elle est le plus voisine, par la ponctuation des intervalles des élytres. Je serais tenté de croire, tant l'analogie est grande entre ces deux espèces, que M. L. Redtenbacher a vu cet insecte sous un faux jour et qu'il s'est trompé en lui assignant pour caractère : « *interstiis planis punctisque minutis in seriem unam plus minusve regularem digestis* »

Rare à Tarsous, commune dans le Taurus, près du Kuleg. Boghaz.

Homagriea, Duft., Dej., I, 208.

Var. *lineata*, Dej.

Adusta, L., Redt., Russ. Reis., II, 979, nº 2. —Syn.: *Russipes*, Muls., Op. Ent., I, 161, nº 1. *Corrosa*, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 570, nº 8.

La *C. russipes* de M. Mulsant me paraît être la même que celle qui est décrite par M. Redtenbacher sous le nom de *C. adusta.* La différence existant entre les deux descriptions porte sur la ponctuation des stries des élytres, mais il ne me paraît pas impossible que l'auteur allemand ait mal vu, cette ponctuation étant fort peu saisissable sous un certain jour et le reste de la description correspondant si exactement à l'autre. En outre, pour la question de localité. M. Kotschy de qui provenaient les insectes décrits par M. L. Redt., m'a assuré qu'une grande confusion avait été faite dans ses boîtes de voyage et que bien souvent (ce qui a lieu pour le *Carabus Paphius* que M. Truqui n'a jamais pu, malgré ses actives recherches, trouver à Paphos ni ailleurs en Chypre), une localité avait été indiquée pour une autre; ainsi cette *Cymindis* pouvait bien provenir de Syrie et même des environs de Tarsous, où il avait recueilli beaucoup de Coléoptères.

Quant à l'insecte décrit par M. Reiche, c'est évidemment d'après la description de M. Mulsant et son type provenant de mes envois, le même que la *C. russipes* et par conséquent l'*adusta*, Redt.

Miliaris, Fabr., Dej., I, 216. — Un seul exemplaire du Taurus, au Kaleg. Boghaz, pris au pied d'un noyer.

Faminii, Dej., II, 447, dans les marais du Mantach.

Demetrias, Bon.

Atricapillus, L., Dej., I, 231. — Dans les joncs, avec la *Drypta emarginata.*

Dromius, Bon.

Sacerdos.—Elongatus, testaceus, capite nigro, thorace rufo-brunneo; elytris sutura lateribusque posticis piceis, leviter striatis, apice truncatis.

Long. 3 1/2 ; lat. 1 1/4 mill.

Pl. 9, fig. 9.

Allongé, d'une testacé pâle. Tête lisse, noire. Prothorax rouge-brun, plus foncé au milieu, court, arrondi et rebordé, fortement impressionné au milieu. Elytres striées, lisses, avec une légère impression le long de la suture : elles ont la suture entière et une tache triangulaire sur l'écusson d'un brun foncé, avec une bande transversale de même couleur prolongée sur les côtés en arrière ; celle-ci est placée vers les deux tiers postérieurs, élargie à la suture de manière à former un losange, très rétrécie et un peu sinuée au milieu, ce qui la fait paraître dentée en avant ; le bord postérieur est un peu ombré.

Cette espèce se distingue du *Dr. fasciatus*, Gyll., dont elle a les autres caractères et auquel elle ressemble, par sa taille plus grande, sa couleur plus claire, le prothorax à peine enfumé et ses taches bien arrêtées.

Un seul individu du Kuleg. Boghaz.

Obscuro-guttatus, Duft. — Syn. *Spilotus*, Dej., I, 246.

Glabratus, Duft., Dej., I, 244.

Virgatus, R. et S., *loc. cit.*, 575, n° 12. — Taurus, au Kuleg-Boghaz et Caraman.

LEBIA, Latr.

Cyanocephala, L., Dej., I, 256, var. *geniculata*, Mann. — Taurus, à Mézer-Olouk et au Tumbelek-Boghaz.

MASOREUS. Dej.

Ruficornis, Chaud., Bull. Mosc., 1850, p. 432.

BRACHINUS, Weber.

Atricornis, L. Fairm. et Lab., I, 42. — Syn. *Nigricornis*, Dej., v. 429.

Il est à observer que le *Br. obscuricornis*, Brullé n'est pas cette espèce, l'auteur ne faisant aucune mention des côtes des élytres ; il est voisin du *Br. crepitans*, L., si toutefois il en est même distinct ; il y a d'ailleurs une autre espèce désignée antérieurement sous le même nom. (Ménétriés, Cat. rais., etc., 1832).

Crepitans, L., Dej., I, 318.

Var. *immaculicornis*, Dej.

Psophia, Dej., I, 321.

Nitidulus, Mulsant, Op. Ent., I, p. 162, n° 2.

Ferrugineus, oculis abdomineque nigris, antennarum articulis 3-4 fumigatis, elytris lœte cœruleo vel viridi mican-

tibus; capite lævigato, thorace sat brevi, lateribus pone medium sinuatis, angulis posticis acutis, in medio profunde canaliculato, laxe punctulato, elytris postice latioribus, pubescentibus, sat dense punctatis, striis lævissimis subobsoletis.

Long. 7 ; lat. 2 1/5 mill.

Ferrugineux avec les yeux noirs, l'abdomen d'un noir de poix à extrémité plus claire, les articles 3-4 des antennes enfumés et les élytres d'un bleu ou d'un vert très brillant, comme dans la *Lebia cyanocephala.* Tête lisse avec quelques légères rides. Prothorax assez court, sinué sur les côtés un peu après le milieu, avec les angles postérieurs aigus, pointus, la ligne médiane est très fortement marquée et il est couvert d'une ponctuation médiane, peu serrée, à peine effacée au milieu. Elytres élargies en arrière, assez densément pubescentes, à ponctuation médiocre et assez serrée surtout dans les canaliculations striales, les quatre premières de celle-ci près de la suture sont assez bien marquées, les autres sont obsolètes et tout à fait nulles sur les côtés.

Cette espèce que M. Mulsant avait indiquée en quelques mots seulement est très voisine du *Br. explodens,* Duft. et a quelques rapports avec le *Br. Psophia,* Dej., que l'on distinguera toujours aisément à ses élytres élargies en arrière, leurs stries et leur couleur brillante, ainsi qu'à son abdomen d'un testacé noirâtre. Il est moins facile de la séparer du *Br. Sichemita* R. et S. (loc. cit. p. 581) par le prothorax plus sinué sur les côtés, plus droit vers la base, à angles postérieurs plus aigus et pointus, par la coloration des pattes qui est constante chez un très grand nombre d'individus pris aux environs de Tarsous. Je doute néanmoins

que ces deux insectes diffèrent assez l'un de l'autre pour les séparer spécifiquement.

Explodens, Duft., Dej., I, 320.

Berytensis, R. et S., *loc. cit.*, p. 582, nº 18.

Je possède des individus de cette espèce provenant de Zanthe.

Bombarda, Dej., I, 322.

Bayardi, Sol., Dej., 431.

Bipustulatus, Quensel., Dej., I, 323.

Exhalans, Rossi, Dej., 324.

Hebraicus, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 583, nº 19, pl. 22, fig. 6.

DYTISCIDES.

HALIPLUS, Latr.

Variegatus, Sturm., Aubé, Spec. des Hydr. et Gyr., 16. — Très rare.

CNEMIDOTUS, Illig.

Cœsus, Duft., Aubé, 35. — Très commun.

Il paraît remplacer les *Haliplus*, qui ne se rencontrent que très rarement dans ces contrées.

Hydroporus, Clairv.

Cleopatrœ. — *Ovatus*, *crassus, convexus, punctulatus*, *nitidulus, ferrugineus, thorace antice et postice nigricante; elytris confuse nigro vittatis; thoracis lateribus obliquis; elytris apice attenuatis, punctis nonnullis majoribus signatis* (Div. : *capite antice marginato*).

Long. 4 1/4; lat. 2 1/4 mill.

Ovale, épais et convexe, assez luisant, ferrugineux. Tête finement pointillée, rebordée en avant. Prothorax étroitement marqué de noir au milieu du bord antérieur, et ayant à la base une tache de même couleur échancrée en avant; il est faiblement pointillé et se prolonge assez fortement en arrière, au milieu, en pointe mousse ; ses côtés sont obliques. Elytres atténuées, arrondies à l'extrémité, à ponctuation fine et bien marquée, formant une réticulation, avec quelques points un peu plus gros ; marquées en outre, au tiers environ de leur largeur à partir de la suture, d'une strie peu sensible disparaissant avant l'extrémité. Elles ont la base, la suture et deux bandes longitudinales coudées à leur extrémité postérieure noires; la tache de la base est assez étroite et en occupe la moitié voisine de la suture; celle-ci est réunie à la basale en avant et un peu dilatée en arrière; la première tache part de l'épaule, qu'elle ne touche pas, se dirige d'abord un peu en dedans et ensuite en dehors, où elle s'arrête à peu près aux deux tiers de la longueur en se dilatant d'une manière arrondie vers le bord externe qu'elle ne touche pas; la deuxième partant du milieu de l'élytre vers le quart antérieur descend en droite ligne jusqu'aux

trois quarts de la longueur, où elle est sinuée et dilatée extérieurement en s'arrondissant juste au-dessous de la dilatation de la première bande. Ces taches sont très confuses et souvent se réunissent toutes entre elles, à part la tache basale qui paraît constamment séparée des dorsales.

Il doit être placé auprès de l'*Hydr. reticulatus*, Fabr.

Dans les fossés des marécages, près Mantach.

Cuspidatus, Kunze, Aubé, 477. — Rare, dans les marais de Mantach.

Geminus, F., Aubé, 491.

Exornatus, R. et S., Ann. Soc. Ent. Fr., 1855, p. 644, nº 65, pl. 22, f. 12.

Planus, F., Aubé, 583.

Angulipennis. — *Oblongo, ovatus, depressus, punctulatus, parce pubescens*; ♂ *niger*, ♀ *supra pallide ferruginea; capite antice, palpis, antennis, pedibusque ferrugineis; thorace lateribus valde rotundatis, angulis posticis obtusis; elytris subparallelis, apice sinuatis, rotundatim attenuatis, subcostatis* (Div. : *Hydr. opatrini*, Germ., L. Fairm. et Lab.).

♂. Long. 4 3/4; lat. 2 1/5 mill.

♀. Long. 3 3/4; lat. 1 4/5 mill.

Ovale allongé, assez déprimé, légèrement pubescent et finement pointillé; ♂ noir obscur, ♀ d'un ferrugineux pâle en dessus, noir obscur en dessous; tous deux ayant le devant de la tête, les antennes à part les derniers articles qui sont assombris, les palpes et les pattes ferrugineux.

Yeux saillants, ayant entre eux deux impressions obliques coudées en dehors antérieurement. Prothorax très court, très échancré en avant avec les angles antérieurs très saillants, déprimés, arrondis, les côtés arrondis en demi-cercle, un peu rétrécis en arrière, à peine relevés vers les angles, ne formant pas de bourrelet, avec les angles postérieurs très obtus, émoussés, la base très peu et largement prolongée en arrière dans son milieu en pointe très mousse, entièrement traversée horizontalement par une impression bien marquée. Elytres presque parallèles, un peu élargies vers les trois quarts postérieurs, assez brusquement arrondies, acuminées en arrière où elles sont coupées subsinueusement; elles sont plus larges à la base que le prothorax dans sa plus plus grande largeur, et forment avec lui un angle rentrant aigu; les épaules sont saillantes, angulaires et munies d'une très petite dent; elles sont très déprimées vers la suture, la dépression bornée sur chaque élytre par une côte élevée placée vers le tiers de la largeur, à partir de la suture; un autre vestige de côte se voit encore vers les deux tiers de la largeur, toutes deux sont accompagnées d'une ligne longitudinale de petits points placée contre chaque côte et en dedans de chacune: ces côtes sont moins marquées chez la ♀.

Il doit être placé auprès de l'*Hydr. ovatus,* Sturm.

Taurus, près du Kuleg. Boghaz, dans les fontaines d'eau vive.

Luctuosus, Aubé, 514. — Dans les eaux courantes. Il est très commun dans les fontaines, au mont Taurus.

Confluens, Fabr., Aubé, 557. — Dans les marécages, près du pont du Cydnus.

Mulsantis. — *Ovatus, brevis, convexus, punctulatus, ♂ nitidulus, ♀ opaca; supra ferrugineus, infra niger, palpis, antennis pedibusque rufo pallidis; thorace antice posticeque in medio nigricante, elytris basi, sutura, lineisque sex nigro-maculatis; thorace antice transversim depresso, angulis posticis rectis; elytris pone basin amplioribus, apice ovato-acuminatis, sinuatis* (Div.: *Hydr. picipedis*, F., L. Fairm. et Lab.).

Long. 5; lat. 2 1/2 mill.

Ovale, court, convexe, assez fortement pointillé, presque réticulé; ♂ luisant, ♀ terne; ferrugineux en dessus, noir obscur en dessous avec les palpes, les antennes et les pattes d'un roux clair. Le prothorax est assez étroitement rembruni en avant et en arrière, et les élytres ont la base, la suture et six lignes d'un beau noir sur chacune; la tache de la base est très étroite et occupe la moitié voisine de la suture; la tache suturale en occupe toute la longueur et est très étroite; les quatre premières lignes dorsales sont abrégées en arrière : la première et la troisième sont raccourcies en avant; la cinquième part des environs de l'épaule, qu'elle ne touche pas, et s'oblique en dedans jusqu'au milieu, où elle s'arrête; la sixième, située tout à fait en dehors, suit le bord externe jusqu'à l'angle sutural : elle est plus ou moins raccourcie en avant, d'ordinaire elle part du milieu de la longueur de l'élytre. Epistôme légèrement rebordé. Prothorax très échancré en avant : à angles antérieurs pointus, avec les côtés presque rectilignes et les angles postérieurs droits; la base est à peine sinuée; il a en avant une forte dépression transversale; il est très fortement ponctué sur tous les bords, surtout en arrière, le milieu l'est beaucoup plus faiblement. Elytres plus larges

que le prothorax à la base, formant avec lui un angle rentrant bien sensible, dilatées et réfléchies en avant et un peu acuminées, arrondies en arrière, sinuées à l'extrémité; elles sont ponctuées assez fortement, inégalement et peu densément et ont quelques lignes de points plus forts qui suivent les lignes noires, plus marqués sur les deuxième, quatrième et cinquième.

Il doit être placé auprès de l'*Hydr. nigro-lineatus*, Stév.

J'ai dédié cette espèce au savant auteur de l'*Histoire naturelle des Coléoptères de France,* en témoignage de respect pour son haut savoir.

Elle se prend communément avec la précédente.

Parallelogrammus, Ahrens, Aubé, 549.

LACCOPHILUS, Leach.

Minutus, L., Aubé, 417.

Variegatus, Germ., Aubé, 439. — Dans les marécages, près du pont du Cydnus.

AGABUS, Leach.

Maculatus, L., Aubé. Var. γ, 309. — Dans le Cydnus, près d'Ischilitz.

Bipunctatus, Fabr., Aubé, 328.

Conspersus, Marsham. — Syn. *Subnebulosus*, Stéph., Aubé, 329.

Nigricollis, Zoubkoff, Aubé, 335. — Taurus, près du Kuleg. Boghaz.

Gory, Aubé, 337. — Avec le précédent, plus commun.

Dilatatus, Brullé, Aubé, 340. — Dans le Cydnus, près de la cascade, à Oda. Baccé.

Melas, Aubé, 342. — Taurus, avec les précédents.

Bipustulatus, L., Aubé, 357. — Taurus.

ILYBIUS, Er.

Fuliginosus, L., Aubé, 284. — Taurus, au Kuleg. Boghaz.

CYBISTER, Curtis.

Rœselii, Fabr., Aubé, 66. — Mersine, dans les fossés, et surtout les réservoirs de Sangsues.

EUNECTES, Er.

Sticticus, L. — Syn. *Griseus*, F., Aubé, 124. — Dans les trous des marécages, à Mantach.

GYRINIDES.

GYRINUS, Geffroy.

Concinnus, Klug. — Syn. *Striatus*, Aubé, 717. — Commun près du Kouzou. Koulah.

Nitens, Suff. — Syn. *Æneus*, Aubé, 690.

Bicolor, Payk, Aubé, 678. — Taurus.

Var.? *Angustatus*, Aubé. — Avec le précédent.

HYDROPHILIDES.

HYDROPHILUS, Geoffroy.

Pistaceus, Castelnau, Fairm. et Lab., Faune fr., I, 225. — Un seul individu pris par M. Wachanru.

STERNOLOPHUS, Sol.

Solieri, Castelnau, Hist. nat. des Col., II, 54. — Bords du chemin de Tarsous à Adana, dans les mares.

HYDROBIUS, Leach.

Fuscipes, L. F. et L., I, 227. — Taurus, près du Kuleg. Boghaz.

Æneus, Germ., L. F. et L., I, 228.

Globulus, Payk. — Syn. *Limbatus*, F., L. F. et L., I, 229.

PHILLHYDRUS, Solier.

Marginellus, F. Var. *Minutus*, F., L. F. et L., I, 229.

Melanocephalus, Ol., L. F. et L., I, 230.

Var. *testaceus*, F.

Dilutus, Er. — Syn. *Melanophtalmus*, Muls., Palpicornes, 137.

LACCOBIUS, Er.

Minutus, L., L. F. et Lab., I, 230.

Berosus, Leach.

Spinosus, Stév., L. F. et Lab., I, 231.

Dispar, R. et S., Ann. Soc. Ent. Fr., 1856, p. 355, nº 67.

Affinis, Brullé, L. F. et L., I, 232.

Helophorus, Fabr.

Acutipalpis, Muls., Op. Ent., I, 165, nº 7.

Pallidipennis, Muls., *loc. cit.*, p. 166, nº 8.

Granularis, L., L. F. et L., I, 237.

Hydrochus, Leach.

Angustatus, Germ., L. F. et L., I, 239.

Ochtebius, Leach.

Viridis.— Ovato-oblongus, æneus; palpis, antennis pedibusque testaceis; thorace subquadrato; elytris subtilissime punctato-striatis.

Long. 1 1/2; lat. 2/3 mill.

Oblong; bronzé, avec les palpes, les antennes et les pattes d'un testacé pâle. Front ayant une impression transversale arquée suivie de trois points enfoncés, celui du milieu le plus en arrière et le plus petit. Prothorax presque carré, à peine plus large que long, arrondi en avant, rétréci seulement à la base, bordé d'une membrane, ayant une ligne médiane longitudinale bien marquée n'atteignant pas le bord antérieur, et deux fois coupée par des impressions

horizontales bien distinctes : celles du milieu des côtés sont à peine visibles, ainsi que les sillons postoculaires; les angles postérieurs sont marqués d'une fossette linéaire bien prononcée qui forme la corde de leur angle. Les élytres sont assez larges, très peu convexes, obtusément acuminées en arrière, à stries fines, mais bien visibles de points petits et serrés.

Cette espèce est voisine de l'*Ocht. margipallens*, Latr., dont elle diffère par la taille plus petite et moins robuste, les impressions moins marquées et moins accusées du prothorax et la finesse des stries des élytres. Elle se distingue de la suivante, à laquelle elle ressemble beaucoup par sa couleur bronzée et les stries bien visibles de ses élytres.

Lividipennis. — *Oblongus, punctulatus, subpubescens, testaceus ; capite et thorace viridi-æneis ; thorace transverso, postice coarctato; elytris subtilissime punctulato-striatis.*

Long. 1 1/2; lat. 2/3 mill.

Oblong, un peu allongé, très finement pointillé, un peu pubescent; testacé, avec la tête et le prothorax d'un vert bronzé obscur. Tête ayant trois fossettes, celle du milieu la plus petite. — Prothorax transversal, rétréci postérieurement et muni d'une membrane sur les côtés, avec deux sillons transversaux n'atteignant pas les bords, traversés par une ligne médiane bien marquée, au milieu de chaque côté une impression longitudinalement ovalaire, un sillon postoculaire et une fossette à chaque angle postérieur : les impressions latérales sont les plus marquées de toutes. Elytres ovalaires, acuminées à l'extrémité, à stries très fines de points très petits et serrés, plus marqués que ceux de la tête et du prothorax.

Cette espèce est voisine de l'*Ocht. marinus*, Payk, dont elle se distingue facilement par sa taille plus petite (l'*Ocht. marinus* ayant 2 mill. de long.), sa forme proportionnellement plus allongée et les stries des élytres beaucoup plus fines et plus serrées.

Sericeus, Mulsant. Ann. de la Soc. d'agriculture de Lyon, VII, 376.

HYDRÆNA, Kugel.

Nigrita, Germ., L. F. et L., I, 246.

Pulchella, Germ., L. F. et L., I, 248.

SPHÆRIDIUM, Fabr.

Scarabœoides, L., L. F. et L., I, 250.

Bipustulatum, F., L. F. et L., I, 250.

CERCYON, Leach.

Pygmœum, Illig., L. F. et L., I, 253.

Melanocephalum, L., L. Fairm. et L., I, 254.

Quisquilium, L., L. F. et L., I, 254.

Var. *Scutellare*, Stéph.

HISTÉRIDES.

PLATYSOMA, Leach.

Oblongum, F. de Marseul. Ann. Soc. Ent. Fr., 1853. p. 275. — Taurus, sous l'écorce des souches de pins.

Hister, L.

Major, L., de Marseul, Ann. Soc. Ent. Fr., 1854, p. 173.

Inæqualis, Oliv., Mars., 184. — Taurus, au Kuleg. Boghaz, dans les bouses.

Cadaverinus, Ent. Hefte, Mars, 291.

Platysomoides. Syn. *H. Peyronis*, de Mars., Ann. Soc. Ent. Fr., 1857, p. 420, nº 101.

Ovalis, subparallelus, depressus, nigro-piceus; antennis pedibus elytrorumque margine posteriori rufo-brunneis; prothorace lateribus bistriato, stria interna valde ad basin sinuata; elytris subhumerali utrinque, suturali antice abbreviatis, cœteris integris; mesosterno parce punctulato.

Long. 3; lat. 1 3/4 mill.
Pl. 9, fig. 10 (1).

Ovale, subparallèle, assez déprimé, d'un noir de poix luisant, avec les antennes, les pattes et le bord postérieur des élytres d'un rouge brun. Tête impressionnée de chaque côté des yeux avec la strie frontale entière, droite en devant; mandibules bidentées, creusées en gouttière, à pointe recourbée, aiguë. Prothorax plus large que long, très échancré en avant, avec les angles antérieurs saillants, arrondis; il est unistrié en avant; bistrié sur les côtés, avec la strie externe fine, très rapprochée du bord, l'interne profonde, très écartée de l'externe vers le bord antérieur et s'en rapprochant graduellement en arrière jusque près de la base, où elle se courbe et se réunit au bord postérieur.

(1) J'ai du changer le nom de *H. cylindricus* que porte la planche 9, fig. 10, ce nom ayant déjà été employé.

Elytres un peu plus rétrécies en arrière qu'en avant, à stries profondément enfoncées et un peu arquées vers la base, avec la subhumérale externe raccourcie des deux côtés, mais surtout en arrière, la suturale raccourcie en avant au tiers de la longueur et un peu abrégée en arrière, les autres entières au nombre de cinq; fossette latérale trisillonnée, ponctuée. Pygidium densément ponctué ; propygidium obsolètement caréné au milieu, à ponctuation plus lâche et mieux marquée que celle du pygidium. Mésosternum peu densément pointillé, les points bien visibles ; il est droit et bordé d'une strie entière. Jambes antérieures 4-dentées, les postérieures garnies de sept à huit paires de denticules.

Cette espèce doit être placée à côté de l'*H. Smyrnæus*, Mars., dont elle diffère principalement par la disposition des stries prothoraciques, ainsi que par le raccourcissement de la strie suturale.

J'en ai pris deux exemplaires, à Mantach, sous des mottes de terre.

Sinuatus, Illig., de Mars., 553.

Lugubris, Truqui, Mars., 560.

Mærens, Er., Mars., 563.

Bissexstriatus, F., de Mars., 572.

12-*striatus*, Schrank, Mars., 586.

Bimaculatus, L., Mars., 582.

Corvinus, Germ., Mars., 588.

SAPRINUS, Er.

Semipunctatus, Fabr., de Marseul. Ann. Soc. Ent. Fr., 1855, 317. — Taurus, au Kuleg. Boghaz.

Nitidulus, Payk., Mars., 402. — Avec le précédent.

Æneus, F., Mars., 413. — Avec les précédents.

Prasinus, Er., Mars., 414.

Mersinæ. Syn. *Sap. mersinæ*, de Mars. Ann. Soc. Ent. de Fr., 1857, p. 441, nº 83.

Ovatus, convexus, nitidulus; supra æneus, infra ater, pedibus nigro-ferrugineis; elytris striis quatuor dorsalibus dimidiatis, quarta ad basin suturali conjuncta; tibiis anticis 3-*dentatis.*

Long. 3 5/6; lat. 2 1/2 mill.

Pl. 9, fig. 11.

Ovale-arrondi, convexe, luisant; dessus bronzé obscur, dessous noir opaque, avec les pattes d'un ferrugineux obscur. Tête très finement rugueuse; front marqué en arrière de trois petits points enfoncés en triangle; épistôme rebordé. Prothorax presque semi-circulaire à peine échancré en devant, à angles postérieurs droits, bordé d'une strie très fine sur les tranches antérieure et latérales, couvert d'une ponctuation assez forte et peu serrée, surtout vers les angles antérieurs, laissant le milieu du disque lisse. Elytres élargies en avant, derrière l'épaule, rétrécies en arrière, avec quatre stries dorsales et une suturale, raccourcies un peu après le milieu, sauf les 2-3 qui sont plus longues, la troisième dépassant la deuxième; la quatrième est jointe à la suturale par un arc basal; entre ces deux stries, au milieu de l'élytre, on aperçoit un rudiment de cinquième dorsale; la subhumérale externe est confondue avec la marginale, l'interne raccourcie en avant et disjointe : toutes ces stries sont ponctuées; les élytres sont entièrement pointil-

lées, à points écartés, surtout dans les intervalles, avec un espace lisse entre la quatrième dorsale et la suture, vers l'écusson. Pygidium plus finement et plus densément ponctué que les élytres. Prosternum en arête, fortement bisillonné, à sillons très rapprochés dans presque toute leur longueur et réunis en avant. Strie du mésosternum subinterrompue au milieu. Mésosternum et côtés de la poitrine fortement et lâchement ponctués. Jambes antérieures à trois fortes dents suivies d'une quatrième plus petite, les postérieures garnies de denticules et de poils.

Voisin du *Sap. Ægyptiacus,* Mars.

Malgré le raccourcissement de la strie suturale, cette espèce doit être placée dans le troisième groupe de la méthode de M. de Marseul, les fossettes antennaires étant séparées par un assez large intervalle et ne remontant pas jusqu'au bord antérieur du prosternum.

Mersine, au bord de la mer.

Marseulii. Syn. *Sap. Tyrius* de Mars. Ann. Soc. Ent. Fr., 1857, p. 439, n° 83'.

Subrotundatus, convexus; nitens; æneus, tibiis rufescentibus; thorace lateribus minute et obsolete punctato, utrinque antice foveolato; elytris striis quatuor dorsalibus elongatis fere integris, quarta ad basin suturali integra anguliter conjuncta; tibiis anticis 4-dentatis.

Long. 3 1/2; lat, 2 1/4 mill.

Pl. 9, fig. 12.

Corps en ovale très court, presque arrondi, assez convexe; d'un bronzé brillant par tout le corps, avec les jambes et parfois les cuisses d'un rougeâtre toujours métallique. Tête

peu visiblement pointillée, avec un point sur le front en arrière; épistôme rebordé. Prothorax large, un peu échancré en avant, avec le bord postérieur faiblement sinué et bordé de points; les angles antérieurs sont arrondis et les postérieurs aigus; il est rétréci en avant, avec ses côtés droits, bordés d'une strie marginale entière; il est marqué en devant, vers les angles, d'une impression suivie d'une ligne enfoncée qui descend jusqu'aux deux tiers; cette impression et cette ligne sont ponctuées faiblement; partout ailleurs il paraît lisse. Elytres assez courtes, munies de quatre stries dorsales longues allant presque jusqu'au bord apical, la première plus courte que les autres, et la quatrième unie à une suturale entière par une ligne horizontale presque droite, ce qui forme un coude et non un arc; la subhumérale externe est bien marquée et séparée de la marginale; l'interne est très faible et peu visible, tandis que l'humérale est bien marquée et oblique; la marginale est simple, imponctuée, toutes les autres le sont fortement; les élytres sont entièrement lisses en devant et marquées seulement vers les trois quarts d'une ponctuation fine et peu serrée qui remonte à peine dans les interstices, excepté entre la quatrième dorsale et la suture, où elle remonte jusqu'aux deux tiers postérieurs. Pygidium et propygidium finement et obsolètement ponctués. Prosternum très rétréci en avant, bistrié, les deux bouts unis carrément en arrière, en pointe en avant. Mésosternum et côtés du métasternum à points forts et parfaitement réguliers, le premier très entier en avant, bordé d'une strie bien marquée et entière, le second un peu ponctué en arrière. Jambes antérieures garnies de trois fortes dents suivies de deux autres plus petites.

Très voisin du *S. Blanchii*, de Mars.; il en diffère principalement par l'impression du prothorax beaucoup plus marquée, les stries dorsales plus longues et leurs interstries imponctués.

Je me fais un plaisir de le dédier à M. l'abbé de Marseul, dont le talent distingué a su rendre facile et attrayante l'étude d'insectes, si négligés autrefois et si difficiles à reconnaître dans le chaos des descriptions qui les enveloppaient.

Russatus, de Marseul, 466.

Mediocris, Mars., 679.

Amœnus, Er., Mars., 681.

Conjungens, Payk., Mars., 694.

TERETRIUS, Er.

Picipes, Fabr., Mars., Ann. Soc. Ent. Fr., 1856, p. 136. — Taurus, sous les écorces des souches de pins.

PLEGADERUS, Er.

Vulneratus, Panz., Mars., 265. — Taurus, sous les écorces des sapins abattus.

Discisus. Er., Mars., 272. — Avec le précédent.

Pusillus, Payk., Mars., 278. — Avec les précédents.

ABRÆUS, Leach.

Globulus, Creutz., Mars., 587. — Taurus, au Kuleg. Boghaz, dans les bouses.

SCAPHIDIDES.

SCAPHISOMA, Leach.

Agaricinum, L., L. Fairm. et Lab., Faune fr., I, 341.

TRICHOPTERYGIDES.

PTENIDIUM, Er.

Pusillum, Gyll., L. Fairm. et Lab., Faune fr., I, 340. — Sous les détritus.

CLYPÉASTRIDES.

SERICODERUS, Stéph.

Lateralis, Gyll., Redtenbacher, Fauna Austriaca, 573. — Mantach, dans la terre.

SILPHIDES.

SILPHA, L.

Rugosa, L., L. Fairm. et Lab., Faune fr., I, 294.

Sinuata, F., L. Fairm. et Lab., I, 294.

Cribrata, Falderman, Faun. Ent. transc., I, 220 (*Phosphuga*).

AGYRTES, Froehlich.

Castaneus, F., L. F. et L., I, 298.

CHOLEVA, Latr.

Rotundicollis, Kellner, L. F. et L., I, 302. — Taurus, au Kuleg. Boghaz.

KOLON, Herbst.

Viennensis, Herbst., L. F. et L., I, 306. — En fauchant dans un jardin, derrière le Kouzou. Koulah.

PSÉLAPHIDES.

TYRUS, Aubé.

Mucronatus, Panz., Aubé, Rév. des Psélaphiens. Ann. Soc. Ent. Fr., 1844, 90. — Taurus, près de Nemroun, au bord d'un ruisseau.

BRYAXIS, Leach.

Limnophila. — *Nitida; nigro-picea, palpis, antennis, pedibusque testaceis, elytris rubris; antennis apice regulariter clavatis, ultimo articulo globoso; vertice bipunctato; thorace globoso, postice angustato et profunde circulariter sulcato; elytris striis suturali atque discoïdali abbreviata. instructis.*

♂. Long. 2 1/4; lat. 4/5 mill.

♀. Long. 1 1/2; lat. 3/4 mill.

Voisine de la *Br. sanguinea*, Fab.; elle en diffère principalement par une taille ordinairement supérieure, le dernier article des antennes globuleux et non pyriforme; par la forme de la tête et du sillon prothoracique. Tête ayant une

élévation longitudinale qui se bifurque en avant, mais sans apparence de fossette, bornée en arrière de chaque côté par un point assez petit. Prothorax ayant en arrière un très fort sillon semi-circulaire, dans lequel les impressions paraissent à peine. Abdomen légèrement rebordé comme dans l'espèce citée plus haut.

♂. Antennes très longues, atteignant l'extrémité des élytres.

♀. Antennes ne dépassant pas la base des élytres.

Commune au bord des mares.

Clavata. — Nitida, brunnea; capite, antennarumque articulis tribus ultimis clavatis, piceis; palpis, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis; capite trifoveolato; thorace convexo, postice 3-impresso et transversim sulcato; elytris unistriatis; femoribus inflatis.

Long. 1 1/3-1 1/2; lat. 1/2-2/3 mill.

Peu allongée; luisante, ordinairement d'un brun noirâtre en dessus, quelquefois rougeâtre. Tête et massue des antennes d'un noir de poix; les palpes, les huit premiers articles des antennes et les pattes d'un rouge testacé. Tête lisse, ayant deux fossettes sur le vertex et une en avant. Antennes portées sur un pédoncule, séparées à la base, à articles moniliformes, le premier et le deuxième un peu plus grands que les autres et à peine anguleux à leur extrémité, les trois derniers brusquement en massue, le neuvième obconique, à peine plus grand que les précédents, le dixième grand, presque carré, et le dernier trois fois aussi grand que le dixième, en bouton; palpes maxillaires à deuxième article assez long et un peu en massue, troisième

petit, quatrième ovalaire, acuminé et à peine tronqué à l'extrémité, avec un petit appendice au bout. Prothorax convexe, globuleux, à peine plus étroit en avant, ayant de chaque côté une fossette bien marquée située tout à fait sur les bords latéraux, et au milieu, vers la base, une autre très petite traversée par un sillon transversal. Elytres un peu convexes, avec une strie suturale bien marquée et un pli vers l'épaule. Abdomen rebordé, ayant le premier segment marqué chez les ♂ de deux stries longitudinales courbées en avant, l'intervalle qui les sépare étant un peu relevé en bosse, le second chargé d'un point élevé au milieu d'une fossette.

Avec la précédente, aussi commune.

Paludosa. — *Nigro-picea, elytris pedibusque rufescentibus; antennis apice clavatis; thorace transverso, profunde tri-impresso; elytris striis suturali atque discoïdali integra instructis.*

Long. 1 1/4 mill. lat. 1/2 mill.

Voisine de la *B. Lefebvrei*, Aubé; elle en diffère par les caractères suivants : les antennes sont noires et plus fines, à massue grossissant brusquement à l'extrémité comme dans l'espèce précédente; le prothorax est plus court, transversal, moins rétréci en arrière; enfin la strie discoïdale des élytres se prolonge jusqu'à leur extrémité, tandis qu'elle n'est visible que vers leur base chez la *B. Lefebvrei*.

Helferi, Schmidt, Aubé, 109.

Juncorum, Leach., Aubé, 113.

Impressa, Panz., Aubé, 117.

EUPLECTUS, Leach.

Fischeri, Aubé, 144.

PAUSSIDES.

PAUSSUS, L.

Turcicus, Frivalsky, Act. Hung., II, pl. 6, 5. — Syn. *Mariæ*, Muls. Op. Ent., VI, p. 43. — Dans les fourmilières, du côté de Mantach.

STAPHYLINIDES.

CALODERA, Mann.

Longitarsis, Er., Gen. Staphyl., 66.

MYRMEDONIA, Er.

Erichsonis, Peyron, Ann. Soc. Ent. Fr., 1857, p. 635.

Aptera. — Supra nitida, elytris opacis; atra, antennis ferrugineis, palpis pedibusque pallidis; punctata; thorace convexo, canaliculato, postice angustato; elytris brevibus; abdomine segmentis tribus primis gibbosis.

♂. Capite impresso; abdominis segmento 6° emarginato.

♀. Capite haud impresso; abdominis segmentis tribus primis apice transversim impressis.

Long. 4; lat. elytr. 1 mill.

Aptère. Dessus noir, luisant, à l'exception des élytres qui sont entièrement mates et parfois légèrement fuligineuses.

Tête à ponctuation fine et peu serrée; palpes testacés; antennes d'un brun de poix plus ou moins clair, à base testacée, épaisses, plus longues que la tête et le corselet. Prothorax convexe, allongé, rétréci en arrière, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus, un peu prolongé au milieu de sa base, à ponctuation très fine et peu serrée, marqué d'un sillon longitudinal très marqué en avant et profond en arrière, où il forme en s'arrêtant une impression punctiforme. Elytres un peu plus larges à leur base que celle du prothorax, faiblement élargies en arrière, d'un tiers plus courtes que lui, mates, finement pubescentes, à ponctuation bien marquée, confluente et presque rugueuse. Abdomen fortement rebordé sur les côtés, à ponctuation assez grosse, d'autant plus éparse qu'elle s'éloigne des bords des segments, leur milieu étant ainsi presque lisse : les trois premiers ont chacun à leur base, en dessus, une impression semi-circulaire qui refoule la partie comprise entre elle et le bord en une convexité gibbeuse. Pattes testacées; cuisses postérieures légèrement arquées.

♂. Une profonde fossette sur le front; gibbosité des trois premiers segments de l'abdomen entière; sixième échancré.

♀. Front sans fossette; gibbosité des segments abdominaux bornée en arrière par un fort sillon transversal qui l'encadre; sixième entier.

Assez commune, sous les pierres.

Nota. — J'ai pris un individu ♂ de cette espèce à Montpellier, près le port Juvénal, sous les feuilles sèches.

HOMALOTA, Er.

Dux. — Supra nitida; nigra, palpis, antennarum basi, pedi-

dibus, thorace, elytris, abdominis segmentis apice ultimoque toto testaceis; antennis articulis 6-10 *crassis, transversis, subæqualibus; thorace transverso, punctato, basi impresso; elytris pubescentibus; abdomine punctato.*

Long. 3 1/2; lat. 1 mill.

Voisine des *H. brunnea*, Fabr., *depressa*, Grav., et *hepatica*, Er.

Brillante; noire, avec la base des antennes, les palpes et les pattes testacés; le prothorax et les élytres ainsi que le bord apical des segments abdominaux et le sixième en entier ferrugineux. Corps large et déprimé. Tête plus large que le corselet, peu et finement ponctuée; antennes plus courtes que la tête et le prothorax, à deuxième et troisième articles à peu près égaux, le deuxième paraissant le plus long; 6-10 grossissant à peine vers l'extrémité, presque égaux, transversaux; dernier article de la longueur des deux précédents. Prothorax deux fois aussi large que long, à ponctuation faible et éparse, légèrement impressionné vers la base. Elytres un peu plus larges que le corselet, plus courtes que lui, déprimées et couvertes d'une pubescence assez longue, hérissée. Abdomen parallèle, fortement rebordé sur les côtés, à ponctuation assez profonde et éparse.

Diffère des *Hom. brunnea* et *depressa*, par la tête non impressionnée, les élytres plus courtes, la ponctuation et la coloration de l'abdomen.

Anthracina, L. Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1852, 687, et F. fr., I, 424.

Fungicola, Thomson, L. Fairm. et Lab., I, 417.

Fungi, Grav., Er., 131.

OXYPODA, Mann.

Prolixa, Grav., Er., Gen., 155. — Taurus.

ALEOCHARA, Grav.

Fuscipes, Fabr. Er., Gen., 163.

Rufipes, Rey et Muls., L. Fairm. et Lab., I, 444.

Bipunctata, Grav., Er., 163. — Taurus.

Scutellaris, Lucas, Expl. scient. de l'Algérie, Ins. 103.

Bisignata, Er., 166. — Taurus.

Nitida, Grav., Er., 168.

Morosa, Héer., L. Fairm. et Lab., I, 446. — Taurus.

Lœvigata, Gyll., Er., 174.

TACHYPORUS, Grav.

Hypnorum, F., Er., Gen., 234.

Scitulus, Er., 240. — Taurus, au Kuleg. Boghaz.

Brunneus, F., Er., 241.

PLATYPROSOPUS, Mann.

Hierichonticus, Reiche et Saulcy, Ann. Soc. Ent. Fr., 1856, 361, pl. 12, f. I. — Très commun.

XANTHOLINUS, Enc., Méth.

Fulgidus, Fabr., Er., Gen., 319.

Rufipennis, Er., 322.

♂. Abdomen à cinquième segment rouge en dessous, sixième entièrement rouge, entaillé au milieu de son bord inférieur, septième noir en dessus, rouge et trilobé en dessous.

♀. Abdomen ayant le bord apical du sixième segment rougeâtre, surtout en dessous ; bord inférieur du même arrondi, sans aucun signe.

Radiosus. — Nitidus, niger ; palpis, antennis, pedibus abdominisque segmentorum apice ferrugineis, elytris fuliginosis, limbo externo griseo; capite sparse punctato, antice 4-sulcato, sulcis radiorum modo ; thorace angulis rotundato, linea punctorum 6-dorsali, laterali litua 5 ; elytris subtiliter punctatis, seriebus tribus punctorum majorum delineatis ; abdomine pubescente, parum dense punctato.

Long. 6 1/4 ; lat. 3/4 mill.

Voisin du *X. glaber*, Nordm.

Brillant, noir, avec les palpes, les antennes, les pattes et le bord apical des segments abdominaux d'un ferrugineux assez foncé ; élytres d'un brun obscur, avec le bord latéral blanchâtre comme dans les *Phil. Xantholoma* et *Qu. lateralis*. Tête pas plus longue que large, plus étroite antérieurement, à angles postérieurs arrondis, à ponctuation forte et éparse ; vertex lisse ; ayant en avant quatre sillons très profonds, les intermédiaires droits, plus courts ; les externes convergeant diagonalement l'un vers l'autre sans se toucher. Prothorax plus étroit que la tête, un peu plus long que large, rétréci en arrière, tous ses angles arrondis, marqué sur le disque d'une série de six gros points et sur les côtés d'une autre

en crosse de cinq plus petits. Ecusson à ponctuation assez large, mais très légère. Elytres pas plus larges, mais plus courtes que le corselet, carrées, à ponctuation fine et légère, avec trois lignes de points plus forts. Abdomen pubescent, à ponctuation peu serrée, mais régulière et assez forte.

Taurus, au Kuleg. Boghaz, sous les feuilles sèches.

Lentus, Grav., Er., 325.

Hebraicus, Reiche et S., *loc. cit.*, p. 362, nº 75.

Linearis, Oliv., Er., 332.

STAPHYLINUS, L.

Maxillosus, L., Er., 348.

Chrysocephalus, Fourcroy, Er., 371. — Taurus, à Mézer-Olouk; très rare.

Cœsareus, Cederh., Er., 378.

Lutarius, Grav., Er., 381.

OCYPUS, Kirby.

Olens, Muller., Er., 405.

Œthiops, Wattl. — *Masculus*, Nordm., Er., 409.

Picipennis, Fabr., Er., 412.

Cyclopus. — *Nitidus, niger; palpis, antennarum ultimis articulis, tibiis tarsisque obscure ferrugineis; capite magno, subquadrato, laxe punctato, in medio puncto unico profundo ornato; mandibulis dentatis; palpis labialibus cylindricis; thorace nec longitudine latiore, postice angustato,*

angulis anticis designatis, posticis rotundatis, laxe punctato; *elytris thorace brevioribus, opacis, crebre punctatis, villosis; abdomine subtilissime punctulato.* (Fam., I, sec. Erichson.)

Long. 19; lat. 3 mill.

Tête et corselet très brillants; élytres presque opaques et abdomen peu luisant; noir, avec les palpes, les derniers articles des antennes, les jambes et les tarses d'un brun ferrugineux obscur. Tête grande, carrée, à ponctuation forte et peu serrée en dessus, très grossière et plus éparse en dessous; au milieu du vertex est un gros point enfoncé, précédé d'un petit espace lisse et suivi d'une ligne légèrement élevée; mandibules dentées; palpes labiaux cylindriques; antennes un peu plus longues que la tête, à deuxième article un tiers plus court que le suivant; dernier obliquement tronqué. Prothorax de la largeur de la tête en avant, pas plus long que large, fortement rétréci en arrière, à angles antérieurs très marqués et postérieurs arrondis; ponctuation semblable à celle de la tête; une ligne élevée dans le milieu de toute sa longueur. Ecusson et élytres opaques, presque mats, à points assez gros, mais moins que ceux du prothorax, assez serrés et confluents, rendus moins distincts par une villosité jaunâtre qui les couvre; celles-ci sont de la largeur du prothorax à la base et plus courtes que lui. Abdomen peu brillant, couvert d'une ponctuation très fine et très serrée, un peu élargi postérieurement.

Il diffère du *Oc. similis*, F., par la ponctuation de la tête et du prothorax plus forte et moins serrée, celle des élytres beaucoup mieux marquée et rugueuse, et l'abdomen pointillé, très serré. Il paraît très voisin du *Oc. Chevrolatii*,

Baudi, mais il s'en distingue par une ponctuation différente et la forme de la tête.

Baudii. — *Nitidus, elytris abdomineque opacis; niger, palpis, antennis pedibusque pallidis, elytris brunneis; punctatus; capite quadrato, mandibulis intus dentatis; palpis labialibus ultimo articulo securiformi; thorace capitis longitudine, postice paulo angustato, angulis anticis obtusis, posticis rotundatis; elytris thorace angustioribus et tertio brevioribus, pube vestitis; abdomine leviter pubescente.* (Fam., III, sec. Erichson.)

Long. 15; lat. 2 1/2 mill.

Noir brillant, avec les élytres et l'abdomen obscurcis par la pubescence épaisse dont ils sont couverts; palpes, antennes et pattes ferrugineux. Tête carrée, à ponctuation fine et serrée en dessus, forte et rugueuse en dessous; mandibules dentées; palpes labiaux épaissis et tronqués à l'extrémité; antennes d'un tiers plus longues que la tête, à deuxième article un tiers plus court que le troisième, les suivants subégaux, le dernier obliquement tronqué à l'extrémité. Prothorax un peu moins large que la tête, de la même longueur, paraissant à peine plus long que large et faiblement rétréci en arrière; angles antérieurs bien marqués, postérieurs arrondis; ponctuation semblable à celle de la tête; traversé dans toute sa longueur par une ligne élevée, fine et lisse. Ecusson finement ponctué. Elytres d'un brun noirâtre, plus étroites et d'un tiers plus courtes que le corselet, à ponctuation semblable, mais confluente, en nombreuses rides transversales et rendue moins distincte par une pubescence assez longue, roussâtre. Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres et s'élargissant ensuite,

ponctué plus finement que le reste du corps, moins pubescent que les élytres ; segments bordés de ferrugineux obscur.

Cette espèce doit être placée auprès du *Oc. ater*, Grav., auquel elle ressemble assez, mais la ponctuation plus fine de la tête et du prothorax, ainsi que la brièveté des élytres l'en distinguent au premier coup d'œil.

Elle est si voisine, par sa description, de l'*Oc. Syriacus*, Baudi, qu'il y a lieu de douter si elle ne lui est pas identique; ce que j'aurais cru certainement, malgré les légères différences qui existent entre elles, si l'auteur n'avait indiqué la IVe famille de la méthode d'Erichson comme celle où devait rentrer son espèce.

PHILONTHUS, Leach.

Intermedius, Lac., Er., 429. — Taurus.

Politus, Fabr., Er., 443.

Xantholoma, Grav., Er., 452. — Mersine, au bord de la mer.

Ebeninus, Grav., Er., 461.

Fumigatus, Er., 463.

Corruscus, Grav., Er-, 465.

Stragulatus, Er., 468.

Bipustulatus, Panz., Er., 468.

Varians, Payk., Er., 470.

Debilis, Grav., Er., 472.

Ventralis, Grav., Er., 473.

Discoïdeus, Grav., Er., 474.

Rubidus, Er., 475.

Quisquiliarius, Gyll., Er., 475.

Vernalis, Grav., Er., 478.

Juvenilis. — Nitidus; niger, elytris subœneis, tibiis tarsisque brunneis; capite lateribus punctato; thorace capite latiore, rotundato, angulis anticis designatis, seriebus dorsalibus punctorum 6, *lateralibus* 3-4 ; *elytris thorace latioribus et brevioribus, tenue pubescentibus, parum dense punctatis.* (Div.: *sexta*, sec. Erichson.)

Long. 7; lat. 1 1/2 mill.

Noir, brillant; élytres d'un noir bronzé; pattes et tarses d'un brun testacé. Tête arrondie, fortement ponctuée derrière les yeux; antennes plus longues que la tête et le corselet, à deuxième article égal au troisième, dernier obtusément tronqué. Prothorax à peine plus large que la tête, à peu près aussi long que large, à angles antérieurs bien marqués; séries discoïdales de six points, latérales de trois. Elytres un peu plus larges et un peu plus courtes que le prothorax, brillantes, légèrement pubescentes, à ponctuation forte et peu serrée. Abdomen pubescent, largement et obsolètement ponctué; jambes épineuses; tarses antérieurs du ♂ dilatés.

Voisin des *Ph. nigrita* et *virgo,* Grav.; diffère de tous deux par la ponctuation plus forte et moins dense des élytres et la couleur des pattes; la tête est aussi plus grande que chez le premier et les élytres moins que dans le second.

Micans, Grav., Er., 484.

Truquii. — *Caput et thorax nitentia glabra, elytra abdomenque opaca dense pubescentia. Niger, palpis pedibusque luride testaceis; antennis longitudine thoracis basin superantibus, capite oblongo, pone oculos punctato; thorace latitudine longiore, capite latiore, serie punctorum dorsali* 6, *laterali* 3; *elytris thorace latioribus et longioribus, subtilissime punctulatis; tarsis anticis in maribus dilatatis.* (Div.: *Sexta,* sec. Er.)

Long. 7; lat. 1 1/3 mill.

Très voisin du *Ph. micans,* Grav., dont une description comparative peut seule le faire aisément distinguer.

Taille constamment plus grande d'une manière notable; antennes plus longues. Prothorax un peu plus étroit en avant et plus allongé; abdomen plus étroit, à segments non bordés de ferrugineux.

Ces caractères ont été constants dans un très grand nombre d'exemplaires qui m'ont passé sous les yeux.

J'ai dédié cette espèce à mon honorable ami, M. Eugène Truqui, si zélé pour la science et explorateur infatigable dans les diverses parties du monde; je dois à ses remarques d'avoir su distinguer cette nouvelle espèce, et je le prie d'agréer cette humble dédicace comme un faible souvenir de nos relations en Orient.

Fulvipes, Fabr., Er., 485.

Aterrimus, Grav., Er., 492.

Punctus, Grav., Er., 498.

Parumpunctatus, Er., 499.

Pruinosus, Er., 510.

Heterothops, Stéph.

Binotatus, Er., 516.

Acylophorus, Nordm.

Glabricollis, Lac., Er., 519. — Mares au bord du chemin d'Adana.

Quedius, Leach.

Fulgidus, Fabr., Er., 526.

Impressus, Panz., Er., 530.

Fuliginosus, Grav., Er., 537.

Prœcox, Grav., Er., 540.

Umbrinus, Er., 541.

Infuscatus, Er., 543.

Homœotarsus, Hocchuth., Lacord.

Chaudoiri, Hocchuth., Bull. Mosc., 1851, nº 3, p. 34. — Dans les marais de Mantach.

Dolicaon, Lap.

Illyricus, Er., 577.

Venustus, Baudi, Stud. Ent., I., 134.

C'est à M. Truqui que je dois la détermination de cette espèce, et, en recourant à la description, j'ai reconnu qu'elle pouvait très bien lui être appliquée, mais que l'individu signalé par M. Baudi devait être immaturé ; je rectifierai

donc de la manière suivante, ce qui a rapport à la coloration.

Long. 2 1/4 lin. (5 mill.).

« *D. hœmorrhoi* et *biguttuli*, statura, minor » niger, ore, antennis, pedibus, macula magna apicali in utroque elytro dimidiam partem occupante, abdominis segmentis margine apicali ultimoque toto rufis.

A. *D. gracili*, Grav., cui simillimus differt magnitudine, antennis versus apicem crassioribus, thorace glabro, elytrisque thorace paululum brevioribus.

Biguttulus, Lac., Er., 578.

SCIMBALIUM, Er.

Planicolle, Er., 580.

ACHENIUM, Leach.

Depressum, Grav., Er., 582. — Taurus, à Mézer-Olouk.

LATHROBIUM, Grav.

Elongatum, L., Er., 589.

LITHOCHARIS, Lacord.

Fuscula, Mann., Er., 611.

Diluta, Er., 612.

Melanocephala, Fabr., Er., 614.

STILICUS, Latr.

Rufipes, Germ., Er., 631. — Taurus, au Kuleg. Boghaz.

SUNIUS, Leach.

Filiformis, Latr., Er., 638. — Taurus, à Mézer-Olouk.

Intermedius, Er., 640.

Angustatus, Payk., Er., 640. — Taurus.

Bimaculatus, Er., 641.

POEDERUS, Fabr.

Longipennis, Er., 651.

Geniculatus. — *Alatus, nitidus, testaceus; capite, mandibulis, mesosterno atque metasterno, ano genubusque anguste, nigris, elytris cyaneis; capite lateribus sparse punctatis; thorace globoso, punctato seriatim in disco; scutello punctato; elytris thorace latioribus et longioribus, fortiter punctatis; abdomine villoso.*

Long. 7; lat. 1 1/2 mill.

Ailé, brillant. Tête noire, aussi large que le prothorax, à ponctuation forte et éparse; front et vertex lisses : mandibules noires; palpes entièrement testacés; antennes testacées, paraissant plus foncées à partir du quatrième article, à cause de la pubescence qui les couvre, à troisième de moitié au moins plus long que le deuxième, dernier échancré obliquement à l'extrémité. Prothorax roux, globuleux, régulièrement arrondi sur les côtés, presque aussi large en arrière qu'en avant, à ponctuation éparse, formant sur le disque de chaque côté une série courbée en dehors, le milieu lisse. Ecusson roux, pointillé. Elytres un peu plus larges et un peu plus longues que le corselet, bleues ou verdâtres,

à ponctuation grosse, écartée. Abdomen roux, avec les deux derniers segments noirs, à ponctuation assez forte, mais écartée et obsolète; poitrine entièrement noire; pattes testacées, avec les genoux à peine marqués d'obscur, quelquefois concolores.

Cette espèce ressemble au *P. brevipennis*, Lac., mais elle est ailée et les élytres sont plus longues; elle diffère du *P. riparius*, L., par le corselet globuleux, les palpes entièrement testacés, les mandibules et le mésosternum noirs.

STENUS, Latr.

Biguttatus, L., Er., 690.

Nitidus, Lac., Er., 703.

Pusillus, Er., 705.

Humilis, Er., 716.

Subimpressus, Er., 722.

Plantaris, Er., 722.

Oculatus, Grav., Er., 733.

BLEDIUS, Leach.

Vitulus, Er., 761.

Antilope. — ♀. *Niger, antennarum basi, elytris, pedibus anoque rufo-brunneis; thorace antice capite latiore transverso, lateribus subrectis, angulis anticis designatis posticis rotundatis, in medio leviter sulcato, sat dense et obsolete punctato; elytris dense et minute punctatis.*

Long. 6; lat. 1 1/2 mill.

♀. Voisin des *Bl. tricornis*, Herbst et *littoralis*, Héer

(*aquarius*, Er.); il diffère du premier par le prothorax beaucoup plus densément ponctué et du second par le prothorax beaucoup moins arrondi sur les côtés, à angles postérieurs tout à fait émoussés.

PLATYSTETHUS, Mann.

Cornutus, Grav., Er., 782.

Maxillosus. — *Nitidus; niger, ore, antennarum basi piceis, pedibus fuscis, elytris plus minusve obscurioribus, testaceis; capite magno, in maribus bispinoso, mandibulis porrectis, dense et fortiter punctato; antennis elongatis, perparum incrassatis; thorace semi-circulari, transverso, in medio profunde canaliculato, disco obsoletissime lateribus vero fortiter et sat dense punctato; elytris transversis, thoracis paulo angustioribus et brevioribus, sublævibus.*

Long. 3 1/4; lat. 1 mill.

Voisin du *Pl. cornutus*, Grav., mais suffisamment distinct par les caractères suivants :

Tête et corselet très luisants, élytres et abdomen à peine brillants; noir, partie de la bouche et base des antennes d'un brun de poix; pattes fauves; élytres ordinairement d'un testacé clair un peu rembruni vers la suture, mais parfois d'un marron foncé. Tête grande dans les deux sexes, fortement ponctuée, impressionnée au milieu du vertex et faiblement de chaque côté, avec un sillon transversal en arrière; antennes à articles plus allongés que dans les autres espèces et ne paraissant pas grossies vers l'extrémité, atteignant la base du corselet; ♂ ayant les mandibules très développées et deux épines sur le front. Prothorax semi-lunaire, pas plus large que la tête, à angles antérieurs

pointus, les postérieurs à peine marqués, entièrement rebordé, profondément divisé par un sillon médian, à ponctuation très obsolète sur le disque, forte et serrée sur les côtés. Elytres plus étroites et plus courtes que le corselet, à ponctuation extrêmement fine, parfois entièrement effacée; elles ont une strie suturale ainsi que toutes les espèces de ce genre et sont imbriquées à leurs angles internes. Abdomen plus ou moins notablement élargi vers l'extrémité, à points assez gros, mais distants et effacés.

Capito, Héer., L. Fairm. et Lab., I, 608.

OXYTELUS, Grav.

Rugosus, Fabr., Er., 786.

Piceus, L., Er., 788.

Sculptus, Grav., Er., 788.

Sculpturatus, Grav., Er., 790.

Inustus, Grav., Er., 791.

TROGOPHLOEUS, Mann.

Lathrobioides. — *Scutellatus, nitidus, niger; pedibus anoque fuscis; capite bisulcato; antennis elongatulis; thorace transverso, subsemi-circulari, supra rugoso, disco fortiter biimpresso; elytris thorace latioribus et vix duplo longioribus, sutura elevata, punctatis.*

Long. 2 1/2; lat. 3/4 mill.

Noir, assez brillant; antennes d'un brun de poix foncé; pattes et anus fauves. Tête petite, rugueuse, ayant deux impressions longitudinales entre les antennes; celles-ci sont

grêles, allongées, à deuxième article de moitié plus long que le troisième, atteignant au milieu des élytres. Prothorax subsemi-circulaire, bisinué en avant, à angles antérieurs pointus, arrondi sur les côtés et en arrière, à surface entièrement rugueuse, ayant sur le disque deux impressions longitudinales très fortes, arquées en dehors, écartées antérieurement, plus profondes en arrière. Elytres plus larges que le prothorax et du double plus longues, assez convexes, déprimées de chaque côté le long de la suture, principalement vers le haut, ayant au milieu de la base de chacune une impression moins marquée qui n'atteint pas le milieu; elles sont en outre couvertes sur toute leur surface d'une ponctuation assez large, mais superficielle. Abdomen très finement pubescent, à gros points écartés peu marqués; le dernier segment en entier et la moitié postérieure du pénultième sont brunâtres.

Cette espèce, voisine du *Tr. dilatatus*, Er., ressemble au *Tr. riparius*, Lac., mais elle s'en distingue suffisamment par la présence de l'écusson, les antennes plus longues, les impressions du prothorax plus profondes, etc.

Riparius, Lac., Er., 807.

Nitidus, Baudi, L. Fairm. et L., I, 616.

Exiguus, Er., 809.

MEGARTHRUS, Kirby.

Denticollis, Beck., Er., 906.

NOTICE MONOGRAPHIQUE

SUR LES

BOMBYX EUROPÉENS DU GROUPE DU B. QUERCUS, LIN.

DANS LAQUELLE ON DÉCRIT DEUX ESPÈCES NOUVELLES ET ON FAIT CONNAITRE LES PREMIERS ÉTATS DU *B. Callunæ.*

Par M. GUENÉE.

(Séance du 24 Février 1858.)

Ayant à faire connaître aux lépidoptéristes deux *Bombyx* nouveaux du groupe de *Trifolii* et *Quercûs*, et à leur offrir l'étude comparative des premiers états du second avec la nouvelle espèce : *Bombyx Callunæ*, j'ai cru leur être agréable en donnant en même temps une sorte de monographie dont les espèces sont, pour la plus grande partie, à peine connues des amateurs. A la synonymie indispensable de ces dernières, j'ajouterai celle des deux anciennes, les auteurs ayant dû être vérifiés pour s'assurer si le nouveau *Bombyx Callunæ* n'avait pas déjà été compris dans les descriptions du *Quercûs*, comme on l'a prétendu. Enfin, j'indiquerai les races constantes de variétés, comme je l'ai fait dans le *Species général*. Pour le reste, j'abrégerai le plus possible tout ce qui concerne ces deux espèces si bien connues, me bornant à analyser les faits, publiés ou non, qui sont observés journellement par chacun de nous.

Le groupe des *Bombyx* qui nous occupe ne contenait encore, il y a peu d'années, que les deux espèces que je viens

de nommer : *Quercûs* et *Trifolii.* L'histoire du premier a été ébauchée par les plus anciens observateurs du XVIIe siècle, Moufet, Goëdart, etc., puis complétée par ceux de la première moitié du XVIIIe, en tête desquels il faut citer Réaumur, comme toujours, quand il s'agit d'observations judicieuses et de faits constatés avec exactitude. Celle du *Trifolii* marche un peu en arrière. Bien que connu aussi de Réaumur, de Rœsel et des auteurs du Catalogue de Vienne, il était trop voisin du *Quercûs* et trop peu différent par ses mœurs pour attirer l'attention au même degré. Ce n'est qu'au commencement du XIXe siècle qu'une troisième espèce, *Spartii,* vint se joindre aux deux premières, et encore la majeure partie des entomologistes n'y crut guère et le laissa dans l'ombre. Il n'en sortit bien que quand la découverte du *Cocles* et les tentatives que firent les auteurs allemands pour diviser le *Trifolii* en deux espèces vinrent donner plus de foi dans l'Iconographe qu'on accusait alors chez nous si injustement de multiplier les espèces à plaisir. Enfin, les autres espèces, *Ratamæ*, *Terreni*, *Eversmanni*, sont de découverte toute récente et dues aux explorations de nos contemporains dans l'Andalousie et la Russie méridionale, et quant au *B. Callunæ*, dont la découverte n'est guère plus ancienne, sa validité, comme espèce, est encore contestée.

Toutes les chenilles de ce beau groupe sont longues, exactement cylindriques, nullement aplaties sous le ventre et à peine atténuées aux extrémités. Elles ont les incisions d'un noir de velours et dépourvues de poils, tandis que ceux qui recouvrent le milieu des anneaux offrent une disposition toute particulière : ils sont couchés en plusieurs sens et comme feutrés ; mais ils sont entremêlés d'autres poils

redressés et, à certains endroits, des éclaircies laissent apercevoir la couleur noire du dessous. La place occupée ordinairement par les trapézoïdaux postérieurs est signalée par une de ces éclaircies et, en outre, par une mèche redressée et écartée à droite et à gauche. Quant aux dessins, une sous-dorsale blanche interrompue et mélangée de ferrugineux surmonte deux traits obliques latéraux qui, se réunissant par leurs extrémités, simulent une large boutonnière ouverte, dans le vide de laquelle sont placés les stigmates bien détachés en blanc. Enfin le premier et le dernier anneau sont marqués de fauve ou de ferrugineux. Tout ceci, bien entendu, ne s'applique qu'aux chenilles adultes, car elles changent de livrée à chaque mue et c'est alors qu'elles sont le plus faciles à distinguer par espèces. Remarquons surtout que les poils feutrés sont tout à fait absents dans le jeune âge et qu'ils ne commencent à se montrer qu'après le second ou troisième changement de peau.

Ces chenilles éclosent ordinairement à l'automne et passent l'hiver après avoir subi trois ou quatre mues. Dès le premier printemps elles recommencent à se nourrir et croissent rapidement jusqu'au mois de juin environ. Elles filent alors une coque ovoïde, régulière, consistante, imperméable et recouverte de petits poils redressés qui ne sont autres que ceux qui garnissaient le dos des chenilles. Réaumur nous a fait connaître le procédé au moyen duquel la chenille, quoique étroitement renfermée, fait passer ces poils de dedans en dehors, à travers le tissu encore imparfait de la coque. Quand on saisit celle-ci avec les doigts, ces poils font entendre en se cassant une sorte de craquement et s'attachent aux doigts comme s'ils étaient enduits de gomme ou de poix, ce que Scopoli a fort bien observé.

On sait que les papillons éclosent dans les jours les plus chauds de l'été et que les mâles sont d'une vivacité telle, qu'il suffit de les laisser dans les boîtes quelques minutes après leur développement pour qu'ils dépouillent de leurs écailles les extrémités de leurs ailes, dont ils brisent même souvent les nervures. Chacun a observé aussi la finesse presque miraculeuse d'odorat qui leur a été départie, et Scopoli l'a encore décrite en termes saisissants : « Vix inde » natam fœminam acu tabulæ ligneæ adfixeram, dit-il, » jam sexdecim mares e vicinia advolantes et cubile ingressi, » mira cupidine circa eamdem vagabantur, quales annis » prioribus nullibi videram. Quam stupendi sensus anima- » lium ! quæ vis effluviorum ! »

Les Lépidoptères du groupe qui nous occupe sont liés par une parenté aussi étroite que celle de leur chenilles, et tous leurs dessins peuvent facilement se ramener à un type uniforme. Une bandelette formée par la ligne coudée qui se détache plus ou moins en clair sur la couleur du fond, et un point cellulaire arrondi, de couleur claire, aux premières ailes ; parfois quelques traces de l'extra-basilaire, voilà tout leur dessin. Les antennes des mâles sont garnies de lames tellement serrées que le jour passe difficilement au travers. Ces lames sont, en outre. si parfaitement coupées de longueur qu'on les dirait rognées avec des ciseaux. Réaumur nous a encore expliqué cette structure en nous montrant chacune de ces lames garnie à l'extrémité d'une petite épine qui se dirige vers celle qui la précède. Au reste cette conformation n'est pas particulièrement propre à ce groupe non plus que la forme de l'abdomen, l'épaisseur et la villosité des ailes, la forme des palpes, etc. Mais ce qui le carac térise particulièrement ; à l'état parfait, c'est la nervulation.

Chez lui les cellules sont très réduites, et, conséquemment, les nervules très longues. Aux premières ailes le groupe des supérieures est très développé, au point d'occuper presque la moitié de l'aile. 1' et 2' ont un pédicule commun et court, ainsi que 3'' et 2'', et la 3' reste isolée au milieu. Aux secondes ailes, 1' et 2' sont simples et insérées sur une aréole basilaire ovale, formée par la naissance de la costale qui est reliée avec 1' par un petit rameau anastomotique. La 1 est liée très franchement au groupe des inférieures et part du même point que la 2; la disco-cellulaire remonte fortement vers la 1', à laquelle elle se rattache par un coude brusque et raccourci comme chez la plupart des *Geometra.*

Ce groupe se divise naturellement en deux sections : la première a pour type le *Quercûs*, et comprend, en outre, *Spartii* et *Callunæ.* Les mâles y sont constamment d'une couleur très différente des femelles et ont toujours la coudée nettement détachée. Le front est étroit, peu saillant et fuyant en dessous. La seconde section a pour type le *Trifolii* autour duquel viennent se ranger les six autres espèces. Les femelles ne diffèrent des mâles que par la taille et la coupe d'ailes, et le front, toujours plus large et plus bombé, y acquiert parfois un développement et une saillie remarquables. Les chenilles ne vivent jamais sur les arbres.

Section I.

1. Bombyx Quercus, Lin. (Pl. 10, fig. 4 et 4 *a.*)

Moufet, p. 92, fig. 9 et 10. — Goëd., I, pl. VII, p. 26 (non chrys.) — Albin, XVIII ? — Réaum., I, p. 515, pl. 35. — Lin., S. N., 25. — Rœs., I, pl. 35 b., fig. 2, 3, 4, 5 et 34 *a*, fig. 1-3. — Wilk., pl. 22. — Geoff., p. 111. — Scop.,

487. — Wien. Verz., p. 57. — Fab., 53. — Esp., III, pl. 13, fig. 2-6 et 14, fig. 1. — Engr., pl. 174, fig. 225 *a f* et 175 *i k*. — Bork., 22. — View., p. 33. — Brahm., 34 (larv.) — Panz. — Schr., 1460. — Haw., p. 81, nº 5. — Ochs., III, p. 366 et IV, p. 58 et 190. — Hb., 172, 225. — God., p. 95, pl. 9, fig. 1-2. — Schott Raupenk., p. 85. — Zetterst., p. 920. — Bdv., 581. — Herr.-Sch., p. 106. = *Roboris*, Steph., p. 41. — Wood, 44. — Hphry et Westw., p. 58, pl. 11, fig. 8, 10 et 12.

Larv. Rœs., Wilk., Réaum., Hb., etc.

Espèce trop connue pour que j'aie rien à ajouter à son histoire. Je ferai d'ailleurs ressortir ses caractères propres en décrivant le *Callunæ*. Je me borne ici à le diviser par races.

Le type ♂ a la bordure des quatre ailes brune et l'abdomen entièrement brun. La ♀ est d'un jaune d'ocre clair avec la première moitié un peu plus foncée, mais sans ligne coudée bien distincte.

A. *Roboris*, Schr.

Schr., 1461. — Hb., 270. — Hphry et Westw., fig. 9.

♂ ayant tout l'espace terminal jaune. Abdomen garni latéralement de poils jaunes. Cette variété semblerait avoir été connue dès le temps de Moufet, si l'on compare la phrase de cet ancien auteur à celle qui concerne le *Quercûs* typique.

Treitschke rapporte le *Quercûs*, Hb. 270 au *Spartii*. Je ne sais si l'original appartenait réellement à ce dernier, mais, quant à la figure, il faut convenir qu'elle ne présente guère ses caractères.

B

Rœs., pl. 35 b, fig. 6. — Esp., pl. 14, fig. 2.— Bork. (2e race). — Engr., fig. l. m. n. — God., p. 96. — Hphry et West., fig. 8.

♀ d'un jaune tirant sur le rouillé, avec la ligne coudée détachée en clair. Aussi commune que les ♀ typiques.

Les principales variétés *accidentelles* sont : celle du cabinet de Gerning qu'Engramelle a figurée 225 g., et qui a la bandelette coudée *verdâtre*. (Borkhausen en parle p. 464) ; et celle figurée par Humphry et Westwood, fig. 13, qui, outre les caractères de la var. A, a la base et le bord interne de toutes les ailes bordés de jaune.

2. Bombyx Spartii, Hb.

Hb., 173, 224. — Treits., Sup. X, p. 191. — Frey., I, p. 48, pl. 26. — Bdv. Icon., p. 157, pl. 66, fig. 1-2 ? — Dup., Sup. III, p. 92 et 129, pl. 8, fig. 1 ?? — Herr.-Sch., II, p. 106.

Larv. Tr., Frey.

Il diffère de *Quercûs* comme il suit : le ♂ a les ailes supérieures coupées plus carrément, c'est-à-dire à bord terminal plus droit. Leur fond est d'un brun violet plus foncé jusqu'à la coudée. Celle-ci est très étroite, presque droite, nettement limitée des deux côtés. Aux ailes inférieures, elle est encore plus rétrécie et plus rapprochée du bord terminal que chez *Quercûs* et *Callunæ;* enfin, elle est régulièrement arquée, mais non sinuée. Le plus souvent tout l'espace terminal est jaune. La ♀ est très voisine de la var. B de *Quer-*

cûs, mais la coudée est, comme chez le ♂, régulièrement arquée et beaucoup plus rapprochée du bord terminal.

Il se trouve surtout en Sicile, d'où il a été rapporté abondamment par Dahl, mais on le rencontre aussi dans nos départements les plus méridionaux : il doit également habiter l'Italie, l'Espagne et l'Algérie. Toutefois, il est toujours rare dans les collections.

La chenille diffère notablement de celle de *Quercûs*, par sa couleur plus foncée, ses premiers anneaux plus ferrugineux, les incisions noires plus étroites, l'absence de la sous-dorsale blanche et du dessin en boutonnières ; le champ qui entoure les stigmates d'un brun bleuâtre, etc. Elle vit sur les *Rubus*, et, comme le *Quercûs*, elle passe l'hiver et file en mai. Le papillon éclôt en août et septembre.

Duponchel doute de la validité de cette espèce, et il est en effet peu probable qu'il ait vu le véritable *Spartii*. Ses deux figures ne permettent guère de le supposer. Celles de M. Boisduval laissent bien aussi à désirer.

3. **Bombyx Callunæ**, Palm. (Pl. 10, fig. 3, 3 *a* et 3 *b*.)

Palmer, Zoologist, 1847, p. 1656. = *Quercûs*, Steph., II, p. 30. — Wood, 43. — Hphry et West., p. 58, n° 4 (non fig.) — Id., pl. 11, fig. 11. — Hb., 350 et Aberr., 349.

Deux questions se présentent à propos de cette espèce : 1° est-elle réellement nouvelle ? 2° est-elle spécifiquement distincte du *Quercûs* ?

Plusieurs entomologistes, et entre autres MM. Humphry et Westwood veulent faire remonter à Schranck la séparation de ce *Bombyx* avec le *Quercûs*. Il est bien vrai que cet

auteur a fait deux espèces : *Roboris* et *Quercûs;* mais le second n'est qu'une variété assez mal définie du premier dont le ♂ constitue ma var. *A*, et ne se rapporte en aucune manière au *Callunæ*. Je n'ose en donner ici des preuves qui rendraient cet article trop long, mais on s'en convaincra facilement en comparant ses deux descriptions et les citations dont il les a appuyées.

Maintenant, si l'on veut remonter encore plus haut, on peut supposer que Linné a connu le *Callunæ*, puisqu'il dit de la chenille : *habitat in Erica;* mais rien n'indique dans sa description qu'il ait connu le papillon. On pourrait avec un peu plus de fondement y rapporter la figure d'Albin, à cause de l'étroitesse de la bande fauve ; mais cet ancien auteur a élevé la chenille sur l'aubépine, et que peut-on décider d'ailleurs sur un dessin aussi grossier ? Enfin, le *Quercûs* ♂ de Hubner, fig. 172, peut laisser des doutes, si l'on considère la netteté des bandes ocracées, le bord largement brun et les atomes clairs qui indiquent peut-être la transparence du bord aux premières ailes ; mais l'absence de la tache humérale ne permet pas une conclusion positive.

Tout cela, comme on voit, est bien peu précis et je crois qu'on ne peut avec certitude dater la découverte de *Callunæ* que de Stephens, de Wood et de la figure 350 de Hubner-Geyer qui représente incontestablement pour moi la femelle de la nouvelle espèce. Seulement, il est impossible de conserver les noms des deux premiers auteurs qui ont débaptisé l'ancien *Quercûs* pour le nommer *Roboris* et qui ont donné à celui-ci le nom de *Quercûs*. On vient de voir qu'ils se sont appuyés à tort pour cela sur le texte de Schranck, et d'ailleurs il en résulterait une confusion com-

plète à propos d'un des Lépidoptères les plus connus. Il vaut donc mieux adopter le nouveau nom proposé par M. Palmer, quoique la découverte de l'espèce lui soit bien antérieure.

Passons maintenant à la seconde et plus importante question : celle de la validité de l'espèce. Pour la constater, j'ai élevé *ab ovo* deux pontes considérables, l'une de *Quercûs* et l'autre de *Callunæ*, provenant d'accouplements exécutés sous mes yeux et dont les femelles ont été, après ces accouplements, rigoureusement séquestrées. J'ai attentivement suivi les chenilles depuis la sortie de l'œuf jusqu'à leur transformation, et voici les observations que ces éducations m'ont fournies.

Disons tout de suite, pour les résumer, que les chenilles sont complétement différentes dans le jeune âge, mais que ces différences vont en s'atténuant à mesure que les mues se multiplient.

A la sortie de l'œuf (20 juillet) la jeune larve de *Callunæ* est d'un noir ardoisé. Chaque incision est marquée de deux petits traits orangés devant chacun desquels est une tache plus noire que le fond. Après la première mue, le fond reste d'un noir terne dans les incisions et d'un noir de velours au centre, avec une large tache triangulaire orangée au milieu de chaque anneau. L'angle antérieur de ce triangle est très aigu, mais concolore, et sous sa base, qui est un peu échancrée, se voient deux points orangés (les trapézoïdaux postérieurs) presque constamment reliés par un filet de même couleur. J'ajoute que ce triangle est divisé, un peu au-dessus de la base, par une ligne noire extrêmement mince. Sur les deuxième et troisième anneaux, le triangle se couronne de deux autres points, et sur le pre-

mier, qui est garni de longs poils, la couleur orangée forme une sorte de collier. Du reste, aucun autre dessin ; la région latérale est d'un noir uni, ainsi que la tête. C'est à cet âge que je la figure sur la planche 10, fig. 3 *a*, et 3 *b*, avec un des anneaux fortement grossi.

La jeune chenille de *Quercûs*, éclose chez moi le 22 août, est toute différente. Chez elle, la tache orangée est plus grande, moins vive, et rhomboïdale au lieu d'être triangulaire. Elle est divisée au milieu par un grand trait blanc cunéiforme, dont la partie la plus large est placée à son sommet. La tache orangée se lie, sur les côtés, à une sous-dorsale interrompue et ces côtés sont parsemés, au-dessous, de taches fauves inégales. Un petit trait blanc très fin se détache au-dessus de la sous-dorsale, en avant de la tache en losange. Tous ces dessins sont sur un fond ardoisé. Le premier anneau est presque entièrement orangé, la tête est d'un gris-bleu clair et les pattes sont entièrement ferrugineuses.

Après la seconde mue, la chenille de *Callunæ,* déjà grosse comme un petit tuyau de plume, reste d'un noir ardoisé, sans aucune teinte cendrée, avec les incisions orangées tendant encore à former des triangles dorsaux et une bande vasculaire velue, d'un gris sale, plus ou moins interrompue. Un léger linéament gris forme la sous-dorsale, et le dessin latéral en boutonnière se détache en fauve obscur.

Au même âge, la chenille de *Quercûs* est d'un *bleu* cendré plus ou moins recouvert de poils gris; mais le bleu persiste dans les incisions où il reçoit des lignes longitudinales blanches et quelques traits noirs. La tache blanche cunéiforme s'élargit et devient plus vague et plus velue. La sous-dorsale se prononce en blanc et est arrêtée supérieurement

par un liseré noir. Au-dessous d'elle, le fond, varié et piqueté de gris bleu, de blanc et de roux, laisse voir les stigmates blancs au milieu du dessin en boutonnière. Le premier anneau est ferrugineux, ainsi que toutes les pattes. C'est ainsi que la chenille passe l'hiver, et on la trouve, au commencement du printemps, sur les buissons encore dépourvus de feuilles, avec cette livrée si différente de celle de l'âge adulte.

Pour ne pas allonger démesurément cet article, je ne suivrai pas plus lontemps les deux larves dans leurs développements, quoiqu'elles offrent encore de l'intérêt, et j'arrive de suite à l'âge adulte. Elles sont alors toutes deux d'un noir de velours avec tout le milieu de l'anneau garni de poils blonds, feutrés. Une ligne sous-dorsale blanche, piquée de ferrugineux, surmonte le dessin en boutonnière, qui est large, et au milieu duquel le stigmate se détache en blanc vif. Au-dessous sont deux lignes interrompues qui limitent la partie ventrale, laquelle reste noire. J'avoue que les deux chenilles sont alors si voisines qu'il est difficile de les distinguer. Pourtant la *Callunæ* reste plus généralement noire; ses extrémités sont d'un roux moins vif, ses pattes plus sombres, ses dessins blancs plutôt lavés que piqués de ferrugineux, et généralement plus ternes. Ceci se remarquera surtout sur deux petites taches ovales blanches qui sont placées au-dessus de la sous-dorsale, aux anneaux antérieurs dépourvus de stigmates (2e et 3e). Ces deux taches, d'un blanc vif et marquées au centre d'un point ferrugineux chez *Quercûs*, sont ici presque entièrement rousses. Je conviendrai, si l'on y tient, que ces différences sont bien subtiles et que si l'on ne jugeait les deux chenilles qu'à ce moment de leur vie, il serait difficile d'y reconnaître deux espèces.

La chenille du *Callunæ* vit presque exclusivement sur la bruyère (*Calluna vulgaris*), tandis que celle du *Quercûs*, soit chez nous, soit en Angleterre, préfère les *Spartium*, les *Rubus* et le *Cratœgus oxyacantha*. Les arbres sur lesquels on trouve cette dernière, comme le chêne, le bouleau, etc., sont plutôt l'exception que la règle et, dans tous les cas, je ne sache pas qu'on l'ait jamais rencontrée chez nous sur la bruyère.

A ces différences de nourriture vient se joindre l'époque d'apparition à laquelle on paraît attacher une grande importance chez nos voisins. Le *Quercûs*, en Angleterre, éclôt en août et subit toutes ses métamorphoses dans le cours d'une année. Le *Callunæ*, d'après ce que me mande M. Doubleday, y paraît en juin et met deux années entières à atteindre l'état parfait. Wood et Westwood font paraître au contraire leur *Roboris* en juin et leur *Quercûs* en août. Pour ma part, le *Callunæ* est éclos chez moi à la fin de juin, et les œufs provenant de son accouplement sont éclos le 20 juillet. Quant au *Quercûs* que j'ai pris accouplé et très frais dans la nature, dans le courant d'août, ses œufs m'ont donné leurs chenilles le 21 du même mois. Cette différence d'éclosion varie probablement avec les années et les latitudes; toutefois le *Callunæ* paraît toujours précéder le *Quercûs* environ d'un mois.

Arrivons maintenant aux insectes parfaits. Voici les caractères constants que j'ai trouvés sur plus de quarante *Bombyx Callunæ* que j'ai été à même d'observer.

Le mâle est plus grand que celui de *Quercûs* et ses ailes sont généralement plus oblongues. Il est toujours d'un brun chocolat foncé et non pas roux, ni tanné. La bande jaune, toujours plus flexueuse et plus arquée au milieu de

l'aile, est souve t dentée sur les nervures. Toute la partie de l'aile qui la suit est constamment brune, mais plus transparente que le reste, excepté sur les bords, et traversée par des nervules foncées très distinctes. A la base de l'aile et sous la côte est une tache jaune formée par des poils; cette tache est plus ou moins grande, mais il est très rare qu'elle manque tout à fait; c'est le contraire chez *Quercûs*, où l'on en trouve parfois, mais très rarement, quelques traces. Les antennes, qui sont un peu plus développées et à lames plus longues que celles de *Quercûs*, ont toutes la hampe d'un jaune pâle coupé aux deux tiers par une tache brune, oblongue, bien distincte. Cette hampe, chez le dernier, est rousse avec l'extrémité plus claire. La femelle est aussi plus grande et plus oblongue que celle de *Quercûs*. Elle a toujours des poils plus clairs à la base des ailes supérieures; parfois même, chez les individus foncés, on retrouve la trace de la tache humérale du mâle. Elle est constamment d'un ton plus ferrugineux, même que la variété B du *Quercûs*, et elle n'a point de variété ocracée. La bande jaune, toujours commune aux quatre ailes, est toujours distincte; accusée des deux côtés, tendant à se denteler intérieurement. Les ailes inférieures sont partout d'un ton uniforme, sauf la bande et la frange. La denture des antennes est plus forte que chez *Quercûs*.

On voit que ces différences sont au moins aussi prononcées que celle du *Spartii*, et je crois que cette espèce est tout aussi valable. Comme nous n'avons du ♂ qu'une figure très imparfaite, celle de Wood, je crois devoir en donner une bien exacte (pl. 10, fig. 3). Quant à la femelle, la fig. 350 du *Quercûs* de Hubner en donne une excellente idée.

Le *Bombyx Callunæ* varie moins que le *Quercûs*. La fe-

melle seule subit quelques modifications. Hubner en a figuré une (349) où les bandes sont complétement absentes. J'en ai obtenu une autre dont les ailes ont toute la première moitié d'un ferrugineux foncé, presque comme chez le mâle, et la dernière d'un jaune d'ocre demi-transparent.

Tous les *Callunæ* que j'ai vus viennent d'Ecosse. On dit qu'il habite aussi le nord de l'Angleterre et peut-être aussi la Suède et la Norwège.

Section II.

4. Bombyx Trifolii, Réaum.

Réaum., I, p. 85 et 520, pl. 2, fig. 19 et 35, fig. 12 à 15. — Rœsel, pl. 35*a*, fig. 4 et 5 et 35*b*, fig. 1-3. — Wien., Vierz., p. 57, K-3. — Ladmir., pl. 31. — Engram., 226. — Bork, 23. — View., p. 33, nº 9. — Fuessly, New. Mag., III, p. 151. — Och., III, p. 262 et IV, p. 58. — God., p. 99, pl. 9. — Bdv., 582. — Hphry et Westw., p. 58, pl. 11, fig. 5-7. — Schott, p. 84. — Herr.-Sch., p. 107.

Larv. Wilk., Rœs., Réaum., Hb., Sepp., etc.

Ce *Bombyx*, aussi répandu que le *Quercûs*, quoique moins commun, offre deux races distinctes dont on a tenté de faire deux espèces. Fuessly est celui qui en a donné la première idée, par suite des différences qu'il avait cru observer dans les chenilles. Ochsenheiner, puis Treitschke, confirmèrent cette séparation, mais sans invoquer les mêmes caractères. Ceux signalés par ces derniers auteurs, ressortiront de la division en deux races que je donne ci-dessous, mais les nom-

breux entomologistes qui ne possèdent pas le *New Magazin* de Fuessly ne seront peut-être pas fâchés de trouver ici une analyse de ceux sur lesquels il fondait sa séparation, pour les vérifier sur la nature.

Suivant lui, « la première chenille est plus foncée, avec » les incisions à peine bleues, la tête à peine rousse, la » coque plutôt brunâtre que jaune, la chrysalide verte, au » moins dans les incisions. Son papillon est d'un gris jaune, » grossièrement saupoudré, avec le thorax d'un gris » ocracé. La seconde chenille est plus claire, à incisions » plus bleues et moins foncées, à tête plus rousse, à coque » d'un jaune rougeâtre. La chrysalide n'est point verte, » mais entièrement d'un brun clair. Son papillon est d'un » brun foncé, très finement saupoudré et presque uni, avec » le thorax d'un brun foncé. »

Averti par ces trois auteurs, chacun a pu facilement se livrer à des éducations soignées qui, si ces espèces étaient distinctes, auraient dû mettre leur validité hors de doute. Pour ma part, j'ai élevé des chenilles à Châteaudun, à Paris, dans l'Ouest de la France, dans les Pyrénées, à St-Sauveur, et dernièrement encore au Vernet, et nulle part je n'ai observé de différences entre elles, quoique j'aie obtenu les deux races de papillons par leur éclosion.

A. *Trifolii*, Och.

Rœsel, I, pl. 35*a* (non larv.). — Fab., 52. — Scop., II, pl. 13 et 14. — Engram., 226 *e*. — Hb., 171. — Ochs. — Haw., p. 83, n° 6. — God., fig. 5. — Treits., Sup. X. — Frey., V, pl. 434. — Wood, 41. — Dup., Sup. III, p. 85, pl. 7.

Les quatre ailes d'un brun rouge ou testacé, uni, sans atomes; la ligne coudée, étroite, claire, nettement limitée des deux côtés, l'espace qui la suit concolore au reste de l'aile : inférieures du même ton et sans ligne; leur dessous ayant toute la moitié intérieure plus foncée. Thorax et abdomen concolores. ♀ plus claire, à ligne plus vague, à ailes inférieures plus pâles que les supérieures ; leur dessous traversé par une ombre vague d'un rouge plus foncé.

a. Variété à ailes inférieures traversées dans les ♂ par une ligne claire, faisant suite à la coudée. Engr., 226 *c.* — Bdv., Icon., pl. 65, fig. 2.

Aberration : Engram., 226 *i.* — Id. 226 *h.* — Dup., Sup., pl. 7, fig. 1 *b.*

B. *Medicaginis,* Och.

Ochs., III, p. 264 et IV, p. 58 et 206. — Treits., Sup. X, p. 189. — God., fig. 3-4. — Wood, 42. — Hphry et Westw., pl. 11, fig. 5-6.

Ailes supérieures d'un gris-noisette ou carné, avec l'espace médian plus foncé, saupoudré, ainsi que l'espace terminal ; la ligne coudée claire plus vague, fondue extérieurement, ombrée intérieurement de brun-rouge foncé. L'espace basilaire indiqué par une touffe de poils clairs. Ailes inférieures d'un brun-rouge uni, ayant ordinairement une ligne claire, vague. Dessous des quatre ailes jaunâtre, avec une ombre médiane rouge, commune. ♀ très variable, mais ne différant ordinairement du ♂ que par l'espace basilaire moins net, la coudée plus oblique et plus fondue; l'espace terminal plus unicolore. Il est rare que les ailes inférieures aient une ligne claire. J'observe que, sur mes indi-

vidus, les ailes supérieures sont coupées plus carrément, ou, si l'on aime mieux, ont le bord terminal plus droit et moins convexe que chez la race *A*. Est-ce accidentel ?

a. Variétés à couleurs fortement tranchées. Coudée limitée extérieurement, fortement liserée intérieurement de brun rouge tranché. Frange du même rouge. Ailes inférieures avec la ligne claire très nette. Dessous avec la coudée d'un brun rouge, nettement tranchée. Engram., 226 *f*, *g*. — Wilk., Cl., 3, S. A 12. — (Ce dernier auteur figure la ♀ moitié rouge et moitié jaune très tranchés.)

J'ai reçu d'Angleterre un ♂ extrêmement foncé, avec l'abdomen garni en dessus de poils rouges qui tranchent fortement sur la couleur du thorax.

Je ne dirai rien sur la chenille ni sur l'habitat du *B. Trifolii*, qui sont parfaitement connus. Je remarque seulement que les individus d'Angleterre sont toujours plus petits que les nôtres. J'observe, en outre, que les femelles, bien plus sujettes à varier que les mâles, se prêtent plus difficilement qu'eux à la division en deux races.

5. BOMBYX COCLES, Hb.

Hub., 332-334. — Treits., Sup. X, p. 190. — Frey., N. B., p. 83, pl. 44. — Bdv., Icon., II, p. 160, pl. 66, fig. 3-4. — Dup., Sup., III, p. 89, pl. 7. — Herr., Sch., II, p. 107.

Le caractère principal de cette espèce me paraît être la frange des secondes ailes, *dentée et plus claire que le fond.* Chez le ♂, le brun hépatique du fond des ailes supérieures est couvert de petits poils ocracés; la ligne coudée est nettement limitée des deux côtés, le point cellulaire plus petit et plus cerclé de brun. Les ailes inférieures sont toujours tra-

versées par une ligne claire plus flexueuse que chez *Trifolii*, et tirant moins vers l'angle anal, soit en dessus, soit en dessous. Le front est plus développé. Les lames des antennes sont encore plus longues, surtout au sommet. La ♀ a les ailes inférieures plus rouges que les supérieures. L'abdomen a les incisions garnies de poils rouges dans les deux sexes. Les nervures se détachent presque toujours en clair.

Le *Cocles* paraît varier autant que le *Trifolii*; aussi aucune des figures que nous avons ne concorde-t-elle avec les autres. Celles de Hubner me semblent les mieux réussies, mais il ne faut pas se fier au double rang de traits qu'il indique sur l'abdomen et qui n'accusent pas un dessin particulier (qui serait, s'il existait, un caractère distinctif précieux), mais seulement des *dépressions*, qui sont loin de se rencontrer chez tous les individus, surtout chez les ♂.

C'est tout à fait à tort que M. Boisduval rapporte ici le *Trifolii* 264 de Hubner (voy. *Ratamæ*).

Le *Cocles* habite la Sicile, où il a été découvert par Dahl, qui l'avait d'abord nommé *Graminis*. Freyer dit qu'on le trouve en Italie, et on avait supposé qu'il habitait l'Asie-Mineure, mais la Sicile est jusqu'ici sa seule patrie bien authentique.

Sa chenille n'est malheureusement pas connue, quoique tous les individus de nos collections aient été obtenus d'éducation.

6. Bombyx Iberica, Gn. (Pl. 10, fig. 1, ♀.)

Je ne possède que la femelle de cette nouvelle espèce, mais elle est tellement tranchée, qu'il est impossible de méconnaître sa validité, même sur ce sexe, toujours moins caractérisé que le mâle, dans le groupe qui nous occupe.

Elle a à peu près la taille du *Trifolii,* mais toutes ses ailes sont moins épaisses et notablement plus étroites. Les supérieures ont l'apex plus aigu et la côte plus droite : elles sont d'un brun ferrugineux clair et un peu transparent. Elles ont, pour tout dessin, un point cellulaire plus petit que dans aucune autre espèce de ce groupe. Du reste aucune trace de lignes, ni aux supérieures ni aux inférieures, ni en dessus ni en dessous. Les secondes ailes sont un peu plus claires que les premières et d'un ton un peu carné, mais uni. Elle sont aussi proportionnellement étroites, et leur apex est visiblement prolongé. Les antennes sont moins robustes que celles de *Trifolii.*

Il a été rapporté d'Andalousie, par M. Lorquin, je crois, et se trouvait dans la collection de M. Pierret.

7. Bombyx Serrula, Gn. (Pl. 10, fig. 2, ♀.)

Je n'ai non plus que la femelle de cette nouvelle espèce, qui est encore plus distincte que l'*Iberica.*

Taille de *Trifolii.* Les ailes supérieures sont plus larges que chez la ♀ de ce dernier, avec le bord terminal coupé moins obliquement et la frange plus longue. Elles sont épaisses, d'un gris-noisette clair, aspergées d'écailles roussâtres. La ligne coudée est très distincte et forme une série de *dents* profondes et régulières sur chaque nervule. Elle est seulement un peu plus foncée que le fond et éclairée légèrement en dehors, après quoi le bord se couvre des mêmes atomes roussâtres. Le point cellulaire est très gros, très arrondi, blanc, sans bordure foncée. Les ailes inférieures sont presque concolores aux supérieures, avec la base et une légère trace de bande un peu plus claires. Le

dessous est à peu près comme chez *Cocles*, mais la bande ferrugineuse des inférieures est dentée comme la coudée des supérieures, quoique un peu moins nettement. Le corps est unicolore; les antennes comme chez *Trifolii.*

Il a été aussi rapporté d'Andalousie par M. Lorquin, et mon défunt ami, Pierret, dans la collection duquel il se trouvait, m'a affirmé qu'il n'existait que ce seul individu.

8. Bombyx Ratamæ, H.-S.

Herr.-Sch., Supl., p. 51, fig. 152, 153. — *Trifolii*, Hb., 264?

Le mâle se reconnaîtra à ses ailes supérieures courtes et obtuses, d'un ocracé pâle, avec les deux lignes ordinaires bien marquées en brun hépatique: la première fortement arquée, la seconde arrondie, avec une légère rentrée vers la quatrième; le point cellulaire très petit et fortement cerclé de brun; la frange subdentée, ferrugineuse à l'extrémité. Les ailes inférieures, d'un brun ferrugineux vif, tranchent fortement sur le jaune pâle des supérieures et sont traversées par une ligne ocracée. Leur dessous est, au contraire, d'un ocracé uni, avec une bande ferrugineuse très nette. Le front est épais et ferrugineux, ainsi que les palpes. La ♀ est plus saupoudrée que le ♂. Ses ailes inférieures sont plus claires, avec la frange ocracée et la ligne jaune à peine distincte. Chez mon exemplaire, la ligne des premières ailes est fortement coudée vis-à-vis de la cellule.

Je croyais ce *Bombyx* originaire de la Russie méridionale. M. Herrich-Schæffer lui donne l'Espagne pour patrie. Le mâle est très facile à distinguer des autres espèces, mais la femelle pourrait être confondue avec celle du *Cocles*.

Trifolii, Hb., 264, me paraît devoir être rapporté à cette espèce. Comme il est placé sur la même planche que le *Thrips*, je pensais que Hubner les avait peut-être reçus du même pays.

9. BOMBYX TERRENI, H., S.

Herr., Sch., p. 107, fig. 120-123.

Je n'ai point vu ce *Bombyx* en nature, et je pense que je ne ferais qu'allonger inutilement cet article en en donnant une description de seconde main. Dans un groupe où les espèces sont si rapprochées les unes des autres, il faut avoir vu par ses yeux, sous peine de prendre un détail variable pour un caractère solide. M. Herrich-Schæffer n'est pas, d'ailleurs, bien sûr lui-même que le mâle et la femelle qu'il décrit appartiennent bien à la même espèce.

Il les a reçus de Constantinople.

10. BOMBYX EVERSMANNI, Frey.

Eversm., Bull. Mosc., 1843, p. 542, pl. 10, fig. 2. — Frey., V, p. 77. et 158, pl. 428 et 476.—Herr.-Sch., II, p. 107, fig. 73, 74, 165.

Larv., Frey.

Il est facile à distinguer de tous les autres par la ligne extra-basilaire très rapprochée de la base et circonscrivant un petit espace ovale, isolé de la côte et du bord interne, par la ligne coudée ferrugineuse, nullement arquée à la côte, fortement sinuée et non éclairée ; l'espace médian légèrement lavé de ferrugineux dans sa partie supérieure

seulement; l'aile inférieure d'un ferrugineux clair, sans ligne transverse; les lames des antennes extrêmement longues et nè diminuant à l'extrémité que de la courbure de la hampe. La femelle presque semblable au mâle et qui dépasse bien moins la taille de ce dernier que chez les autres espèces.

Le papillon vole sur les pentes arides de l'Oural, à la fin d'août.

La chenille figurée par Freyer, et qui tient à la fois de celle de *Trifolii* et de *Quercûs*, se trouve en juin, à sa taille, sur les Scabieuses, et sur un Acacia, suivant Freyer, et sur le *Karagana frutescens*, suivant M. Herrich.

Ce dernier auteur figure une variété (165) qui serait presque à l'*Eversmanni* typique ce que son *Terreni* est au *Ratamœ*.

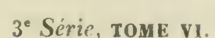
Explication de la planche 10.

Fig. 1. *Bombyx Iberica* ♀.

2. — *Serrula* ♀.

3. — *Callunæ* ♂. 3 *a*. Jeune chenille du *B. Callunæ*. 3 *b*. Un anneau grossi.

4. Jeune chenille du *B. Quercûs*. 4 *a*. Un anneau grossi.



OBSERVATIONS

SUR

DIVERS LÉPIDOPTÈRES,

DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES

PROPRES A LA FAUNE FRANÇAISE, ETC.

Par M. BRUAND D'UZELLE.

§ I. REMARQUES SUR PLUSIEURS PSYCHIDES,

POUVANT SERVIR DE SUPPLÉMENT A LA MONOGRAPHIE PUBLIÉE DANS LES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DU DOUBS, ANNÉE.

Session extraordinaire de 1858.

(**Séance du 14 Avril**).

1. PSYCHE MARITIMELLA, Bruand. (Pl. 11, nº I, fig. 2.)

Cette Psychide a été recueillie au bord de la mer, par M. Guérin-Méneville, qui a bien voulu se défaire en ma faveur de l'exemplaire unique qu'il possédait. Pour la taille, elle est l'intermédiaire de *Magnella*, Boisd. (Bruand, Monog., nº 34). et d'*Opacella*, H.-Sch. (Bruand, Monog.

n° 35); elle est à peu près de la même teinte que la première, mais un peu plus foncée; les ailes antérieures sont un peu plus étroites, avec la côte plus déprimée; l'abdomen est un peu plus grêle; les antennes sont rousses comme chez *Febrettella*, avec la tige plus claire et presque blanchâtre à la base. Le corps est noir, mais toute sa partie antérieure est recouverte de poils soyeux d'un blanc grisâtre; il en est de même pour l'abdomen, jusqu'au milieu de sa longueur. Le devant de la tête, les palpes et tout le dessous de la poitrine, sont également couverts de poils blanchâtres. Les pattes sont d'un brun clair; leur extrémité est jaunâtre. L'abdomen est d'un brun presque noir en dessous, avec les poils de cette même couleur.

Le système nervulaire se rapproche de celui de *Febrettella*, pour les ailes supérieures; cependant l'espace qui est compris entre la nervure *médiane* et le bord inférieur est beaucoup plus large que chez *Febrettella*: puis l'*interne* est courbée bien moins brusquement, et le ramuscule inférieur de cette dernière placé plus près de la base, est plus droit, et n'atteint pas tout à fait le bord inférieur.

Quant aux secondes ailes, leur nervulation ne ressemble nullement à celle de *Febrettella*, et se rapproche au contraire de celle de *Magnella*, dont elle diffère pourtant par plusieurs points essentiels : ainsi, les petites nervules transversales qui unissent et relient les trois nervures supérieures (la *costale*, la *sous-costale* et la *transverso-cellulaire*) sont placées perpendiculairement l'une au-dessous de l'autre, tandis que, chez *Magnella*, elles forment une espèce d'escalier. (Dans le groupe de *Febrettella, Cinerella*, etc., elles sont obliques.)

La base de l'*interne* est légèrement bouclée aux ailes supérieures, ce qui établit une subdivision (peu importante,

selon moi), dans le groupe C, de ma Monographie (division *H, d,* 5). J'ai de plus remarqué qu'il existe à la base de la *costale* des ailes inférieures une nervuscule qui forme boucle; mais j'ai lieu de supposer que c'est là une anomalie. Je n'ai pu m'en assurer, n'ayant pu dénuder que les ailes d'un seul côté de cette Psychide, dont jusqu'ici je ne connais qu'un seul exemplaire.

M. Guérin-Méneville, à qui je dois cette intéressante espèce, n'a pu me fournir d'autre renseignement que celui que portait l'étiquette, au milieu d'une boîte d'insectes méridionaux : « recueillie au bord de la mer. »

C'est pourquoi je l'ai nommée *Maritimella*, afin que son nom même fût une indication pour nos collègues, en même temps qu'un appel à des recherches nouvelles; sans quoi je l'aurais désignée sous le nom de notre collègue, dont les travaux entomologiques justifieraient largement cette dédicace. (Du reste, j'avais déjà nommé *Gueriniella* une *Lita* méridionale très curieuse, en ce qu'elle ressemble énormément, au premier coup d'œil, et pour la couleur, à une *Argyrolepia.*)

La *Psyche Maritimella* devra être ajoutée à la Monographie des Psychides, sous le nº 33 *ter.*

2. Psyche Erksteiniella, Lederer, 1855.

(Pl. 11, nº I, fig. 6.)

Envergure : 21 millim.

M. Lederer a publié, sous le nom d'*Erksteini*, une Psychide nouvelle qui a de très grands rapports avec *Magnella* et *Opacella.* Elle a la même forme d'ailes que *Magnella*, à peu près le même degré de semi-transparence. La forme du corps et de l'abdomen est à peu près la même seulement

le corselet semble un peu plus velu, et les poils dont l'abdomen est recouvert paraissent moins noirs et tournant davantage au blond grisâtre. Puis les antennes seraient pareilles pour la taille et pour la longueur des barbules, mais la côte est d'un gris clair.

Le système nervulaire diffère passablement de celui de *Magnella*, surtout aux secondes ailes, dont le bord inférieur présente un petit mouvement concave correspondant avec l'extrémité de la quatrième nervule ; mais moins prononcé que chez *Villosella* et *Nigricantella*. Les cuisses sont brunes, les tarses sont jaunâtres : les poils qui recouvrent le corps, principalement l'abdomen, sont d'un blond tournant au gris soyeux comme en dessus.

M. Lederer m'a envoyé un exemplaire de cette espèce, qui provient de Bude, en Hongrie; mais il n'était pas assez frais pour que j'osasse faire une peinture d'après lui. D'autant mieux que ce ne serait guère qu'une seconde édition de *Magnella*, sauf les nervures que j'ai dessinées. En revanche, j'ai reçu trois fourreaux; ils sont à peu près de la taille de celui de *Graminella*, mais bien moins recouverts de pailles sèches. Le sac de soie, presque entièrement dénudé, ne supporte que trois ou quatre pailles fines et longues, puis quatre ou cinq autres très courtes, toutes rangées parallèlement dans le sens de la longueur du fourreau.

Quoique ces trois fourreaux soient identiques, vu les très légères différences qui existent entre *Erksteinella* et la *Psyche Magnella*: la première pourrait bien n'être qu'une variété de la seconde, malgré la différence dans la nervulation ; car je n'ai pu examiner qu'un insecte parfait; et l'on sait qu'il existe souvent des anomalies, relativement à ce caractère.

Si *Erksteiniella* est reconnue comme espèce, elle devra figurer dans la Monographie, sous le nº 34 *bis*.

3. Psyche Zelleriella (*Zelleri*), Lederer, 1855.

An *Opacella*, B. var :

Envergure : 14 millim. 1/2.

M. Lederer m'a envoyé un exemplaire de cette Psychide, signalée par lui sous le nom de *Zelleri*, et qu'il m'a dit avoir reçue de Bude et de France. J'ai cru tout d'abord reconnaître une petite *Opacella*. En effet, ce n'est guère que par la taille qu'elle diffère de celle-ci. Pourtant, en l'examinant minutieusement, voici les quelques différences que j'ai cru remarquer : les ailes ont la même opacité, la même frange courte et d'un brun intense ; mais les supérieures offrent, à l'extrémité de la cellule discoïdale, un petit faisceau triangulaire de poils noirâtres, formant en quelque sorte un accent aigu facilement visible sans le secours de la loupe ; l'angle apical paraît plus arrondi chez *Zelleriella*, et un peu plus aigu chez *Opacella ;* quant aux antennes, elles paraissent, proportionnellement, plus longues et plus aiguës chez *Opacella*.

Les poils dont le corps est couvert semblent un peu plus blanchâtres chez *Zelleriella*, surtout vers le front : mais le dessous de l'abdomen, vers l'extrémité anale, est identique dans les deux espèces, c'est-à-dire tournant au gris clair. M. Mann a rapporté cette espèce de Fiume, puis de Bude, en Hongrie ; il a recueilli des fourreaux dans les deux localités. Ces fourreaux sont moins recouverts de brindilles que ceux d'*Opacella*, reçus d'Angleterre par mon ami M. Dou-

bleday (1); ils se rapprochent de ceux que m'a communiqués M. le docteur Speyer, de Prusse, c'est-à-dire que, parmi les brindilles, se mêlent quelques petits fragments de feuilles sèches, qui rappellent ceux dont est couvert le fourreau d'*Hirsutella*. (Monogr., nº 40.)

Du reste, les fourreaux envoyés par M. Mann diffèrent légèrement entre eux : ceux qui proviennent de Bude sont un peu plus dénudés que ceux de Fiume.

Il est fâcheux que l'étude des chenilles ne vienne pas faire cesser toute incertitude : mais si *Zelleriella* est définitivement reconnue comme espèce, elle devra figurer après *Opacella*, sous le nº 34 *ter*, de la Monographie des Psychides.

4. PSYCHE SICHELIELLA, Bruand. (Pl. 11, nº I, fig. 3.)

Envergure : 18 millim. 1/2.

Cette Psychide est à peu près de la taille de *Tabanella*, ou mieux encore, de sa voisine *Hirsutella*, dont elle a la forme d'ailes un peu allongée, avec les inférieures un peu plus courtes. Elle est vitrée et comme glacée, et ses ailes sont les plus luisantes que je connaisse, tout en ayant une teinte enfumée, et ayant leur surface très pelucheuse, surtout dans le premier tiers des supérieures avoisinant le corselet. Ainsi, elle est à la fois la plus glacée et la plus pelucheuse des Psychides. On remarque de petits cils cotonneux sur la totalité des ailes, mais ils sont moins épais près du bord qu'à la base ; la frange est noire, assez longue, principalement vers l'angle inférieur ; les antennes sont très longue-

(1) Monographie, nº 35 *b*.

ment pectinées, au moins comme *Hirsutella*, avec les barbules peu serrées. Les palpes sont plus longs que ceux de *Plumiferella* et de *Massilialella*. Le corps est couvert de poils noirs presque aussi longs, mais en moins grand nombre, que chez *Hirsutella*, et surtout *Constancella*.

Quant au système nervulaire, il se rapproche beaucoup de celui de *Muscella* (nº 44), pour l'aile supérieure et de celui d'*Abivitrella* (nº 24) pour l'aile inférieure. Le dessous des ailes est également très luisant et glacé, avec les nervures épaisses, d'un brun roussâtre; les cuisses sont d'un brun foncé luisant; les pattes roussâtres.

Cette intéressante Psychide, que je crois nouvelle, m'a été donnée par notre excellent collègue, le docteur Sichel, à qui je l'ai dédiée, en signe de mon estime bien affectueuse comme de ma profonde reconnaissance. L'exemplaire unique qu'il possédait, et qu'il m'a généreusement sacrifié, lui venait de la Basse-Italie.

Naturellement, c'est un mâle qui a fourni cette description : je ne connais ni la femelle, ni la chenille et son fourreau.

La *Psyche Sicheliella*, doit constituer le nº 38 *bis*, de la Monographie des Psychides.

5. Psyche Surientella (*Suriens*), Reutti.

(Pl. 11, nº I, fig. 5.)

Envergure : 17 millim.

Lorsque M. Reutti m'envoya pour la première fois la Psychide, qu'il a nommée *Suriens*, je crus reconnaître, à première vue, la *Perlucidella* (Monogr., nº 52); mais quand

j'en fis l'observation à cet entomologiste, il me répondit qu'il connaissait bien *Perlucidella*, et que son espèce était distincte.

Alors, j'examinai attentivement les exemplaires que m'avait envoyés M. Reutti, car j'en avais reçu plusieurs, et voici ce que je remarquai :

Surientella varie passablement pour la taille, j'en ai vu des exemplaires qui n'avaient que 16 millimètres d'envergure, d'autres qui atteignaient 18; mais la taille ordinaire est 17 millimètres, c'est-à-dire un millimètre de plus que la moyenne pour *Perlucidella*. Comme celle-ci, elle est demi-transparente, peut-être un peu plus opaque ou enfumée, mais avec la frange d'un soyeux luisant, plus clair que le fond, qui est mat; les nervures extrêmement fines, surtout celles des premières ailes, qu'on ne peut guère distinguer qu'à la loupe. Le corselet est noir, recouvert de poils bruns tournant au blond; mais les poils de l'abdomen sont d'un jaune ocreux, blanchissant. Les antennes sont à peu près semblables dans les deux espèces.

Quant au fourreau, au lieu d'affecter la forme conique allongée d'un cornet de papier, il est simplement tubuliforme, un peu atténué vers l'extrémité (celle par où doit sortir l'insecte), et bien peu différent par conséquent de celui de *Perlucidella*. Il faudrait donc figurer les chenilles de l'une et de l'autre pour établir une différence sensible et facilement appréciable entre ces deux Psychides.

Surientella doit occuper le nº 52 *bis*, de la Monographie des Psychides.

J'ai figuré, sous le nº 5, la femelle, et, sous le nº 5 *a*, le fourreau de *Surientella;* la figure de l'insecte parfait n'eût guère été que la reproduction de celle de *Perlucidella*.

(Monogr., fig. 52), avec la frange plus claire et plus luisante.

La femelle ressemble à celle de *Plumistrella*, elle est vermiforme, grosse et courte, avec une grosse touffe soyeuse à l'extrémité anale, puis quelques flocons, mais très légers derrière la tête, qui est d'un jaune tirant sur le brun, ainsi qu'un large écusson corné qui occupe le dessus des premiers anneaux. Ainsi, elle ne diffère de la femelle de *Plumistrella* (Monogr., nº 46) que parce que les flocons soyeux de la tête sont moins touffus que chez cette dernière.

6. PSYCHE PONTBRILLANTELLA, Millière et Bruand.

(Pl. 11, nº I, fig. 1.)

J'ai signalé cette Psychide, que m'avait communiquée mon ami Millière, dans l'une des séances de 1856 de la Société d'émulation du Doubs.

Elle tient le milieu entre *Ledereriella*, *Rotundella* et *Pullella :* un peu plus petite que la première, plus grande que la dernière, elle a à peu près la teinte de *Rotundella*, qui est pourtant un peu moins foncée. Ses ailes sont unies et non pelucheuses comme celles de *Pullella;* elles sont aussi plus transparentes: la frange est soyeuse, d'un brun plus intense que les ailes, et précédée d'un liseré très fin et noirâtre. La côte des supérieures, qui est aussi d'un brun foncé, est velue depuis la naissance des ailes. Le corps est d'un brun noirâtre ; les yeux sont gros ; les antennes de même couleur que la frange et plus longuement pectinées que chez *Ledereriella* et *Rotundella*. Ce dernier caractère saute tellement aux yeux qu'il suffit pour faire distinguer

cette espèce, au premier abord, de celles de congénères avec lesquelles elle a le plus d'analogie. Le dessous des quatre ailes est semblable au dessus ; il en est de même pour le corps. Les pattes sont d'un brun noirâtre.

Les nervures sont très fines; celles des premières ailes sont au nombre de huit, comme chez *Pullella*, et disposées identiquement (*Ledereriella*, en a neuf), du moins autant que j'ai pu en juger, n'ayant pu dénuder une aile de l'exemplaire unique qui m'a été communiqué. M. Millière a recueilli cette Psychide dans les environs de Lyon (au mont *Pila*) ; mais il n'a pu me fournir aucun renseignement sur ses premiers états. Il l'a dédiée à M. Pontbriant, amateur zélé d'Entomologie.

La *Psyche Pontbriantella* devra être ajoutée à la Monographie des Psychides, sous le n° 59 *bis*.

7. PSYCHE GRUNERIELLA, Sichel. *In ejus musco.*

(Pl. 11, n° I, fig. 4.)

M. Sichel m'a soumis une autre Psychide qui lui venait de M. Gruner, de Saxe, et qui est l'intermédiaire de *Pullella* et de *Tarnierella* (n°s 54-55 et 61) : un peu plus petite que ma variété *Pulliparvella*, la couleur est brune au lieu d'être noire, puis la frange de l'aile supérieure se continue aussi prononcée jusque contre le corselet, à l'origine du bord costal. Il est bien vrai que *Pullella* a aussi ce caractère, mais il est plus prononcé chez l'espèce saxonne, tandis que, au contraire, les ailes sont moins pelucheuses et plus claires, principalement les secondes. Le corps paraît aussi plus robuste que celui de *Pullella*. Ne serait-ce pas ici la Psychide que M. de Graslin m'a communiquée, il y a cinq

ans, comme lui venant de Barcelonne, où elle avait été prise en avril, volant au-dessus d'un étang ! Jusqu'à ce que l'éducation de la chenille vienne nous éclairer là dessus, on ne peut guère affirmer sur des espèces si petites, si voisines, et dont on ne saurait examiner minutieusement la nervulation, faute d'un exemplaire en double qu'on puisse dénuder.

Mais tandis que chez l'espèce méridionale les antennes paraissent avoir les barbules plus nombreuses et plus serrées que chez *Plumella*, *Gruneriella* semble les avoir moins nombreuses et plus claires. Malheureusement, dans les souffrances de l'agonie, l'insecte a contracté ses antennes au-dessous des ailes, contre le corselet, de sorte qu'il n'est pas facile de les étudier convenablement pour se prononcer avec connaissance de cause.

Je me contente donc de signaler le fait, engageant fortement mes collègues à le vérifier.

Il est certain que cette espèce a un aspect différent de celui de *Pullella*.

Notre bienveillant collègue m'a gratifié du seul exemplaire qu'il possédât de cette petite espèce, avec le désintéressement que plusieurs de nos confrères ont pu déjà apprécier comme moi-même.

La *Psyche Grunerietla* devra figurer, sous le n° 62 *bis*, dans la Monographie des Psychides.



§ II. NOTE SUR L'YPSOLOPHA CONGRESSARIELLA, BRUAND.

Session extraordinaire de 1858.

(**Séance du 14 Avril.**)

Je place sous les yeux de nos collègues la petite *Ypsolopha* que j'ai signalée au Congrès de juin 1857, sous le nom de *Congressariella* (pl. 11, nº I, fig. 7), et que j'ai recueillie, à Montpellier, sur l'*Inula viscosa*.

J'avais rapporté la chenille, qui s'est chrysalidée presque de suite et le papillon est éclos dans les premiers jours de juillet.

Je pensai alors, d'après la plante sur laquelle j'avais trouvé la chenille, que ce pouvait fort bien être l'*Ypsolopha Inulella* de Hubner. Mais M. Lederer, de Vienne, à qui je l'ai communiquée, n'a pas partagé cet avis.

Je lui laisse donc le nom qui rappelle la circonstance et l'époque où elle a été signalée.

Cette *Ypsolopha* se rapproche de *Verbascella;* mais elle porte aux ailes supérieures une bande brune longitudinale, qui, partant de la base, où elle s'amincit, en devenant plus obscure, s'oblitère vers le milieu de l'aile, près d'un point brun peu arrêté : l'espace qui surmonte immédiatement cette bande d'un brun marron, est d'un blanc jaunâtre, ocreux ; la côte est brune dans le premier quart de sa longueur, et on distingue deux ou trois très petits points bruns entre la bande brune et la côte ; la partie blanchâtre, vers

l'extrémité de cette strie brune, prend insensiblement la couleur du reste de l'aile, qui est un gris brun devenant assez intense au sommet apical. La frange, qui est brune, plus foncée à la naissance, est séparée du fond par une petite éclaircie blanchâtre sur laquelle on distingue une série de petites taches brunes peu nettement marquées.

Le milieu supérieur du corselet est brun et est entouré, latéralement et inférieurement de blanchâtre.

La tête est également blanchâtre, avec les yeux bruns.

Les palpes ont leur portion latérale d'un brun foncé, surtout vers leur naissance, avec les derniers articles d'un blanc jaunâtre, ainsi que la partie supérieure des poils qui entourent le premier article. Les antennes sont d'un gris brun, finement subciliées ou plutôt subcrénelées, avec leur naissance un peu noduleuse, brune en dessus, blanc jaunâtre en dessous. Les secondes ailes sont d'un gris brun, avec un liseré brun, une raie blanchâtre, puis une nouvelle ligne brunâtre avant la frange, qui est d'un jaune brun.

Le corps et les pattes sont d'un brun clair jaunâtre.

Cette Tinéite me paraît une conquête pour la faune européenne : il serait à souhaiter que notre excellent collègue, M. Daube, cherchât à la répandre.

Je lui ai rappelé la localité où je l'ai recueillie ; dans une friche couverte d'*Inula viscosa*, près du *four à chaux* de *La Vallette*.

§ III. DESCRIPTION DE LA LARENTIA MILLIERATA, BRUAND.

Session extraordinaire de 1858.

(Seance du 14 Avril.)

J'avais recueilli cette intéressante *Larentia* en août 1854, dans les hautes montagnes du Doubs, et, dès le mois de décembre de la même année, je la signalais à la Société d'émulation de Besançon, comme espèce nouvelle intermédiaire de *Sabaudiata* et de *Vetulata.* Au printemps suivant, je la communiquai à mon ami M. Lederer, qui crut voir là une variété de *Sabaudiata.* Je ne suis nullement de cet avis, et la prendrais plutôt pour une variété de *Vetulata* que pour une *Sabaudiata.* En effet : d'une taille beaucoup plus petite (environ les 2/3), elle est moins jaunâtre, plus rousse et plus hyaline que *Sabaudiata;* mais elle s'en distingue surtout par le liseré noirâtre qui précède la frange; celle-ci est fortement festonnée et anguleuse, surtout aux ailes inférieures, et rappelle tout à fait celle des Gnophos : d'une forme moins arrondie que *Certata.*

Les ailes supérieures présentent seulement, au milieu, quatre lignes transversales festonnées, qui forment deux bandes géminées : sur celle qui est la plus rapprochée de la base, on remarque un trait discoïdal bien plus visible que chez *Sabaudiata;* la base offre aussi une petite bande festonnée, mais tout près de la naissance de l'aile : enfin, il existe à la côte, près de l'extrémité apicale, quelques vestiges de raies presque terminales, tandis que, chez *Sabaudiata*, on en voit plusieurs, beaucoup plus distinctes et mieux écrites, situées entre la seconde bande médiane et le bord de l'aile.

Les secondes ailes, un peu moins larges proportionnellement que celles de *Sabaudiata*, sont presque unicolores et offrent à peine quelques traces de trois raies ondulées et festonnées, tandis qu'il en existe cinq ou six chez *Sabaudiata*, et assez bien marquées. Le point médian de ces mêmes ailes se voit bien mieux en dessous qu'en dessus; dans *Sabaudiata* c'est précisément le contraire. L'abdomen est immaculé, d'un jaune clair tournant un peu au blond; le bourrelet anal ne présente pas la longueur inusitée qu'affecte celui de *Vetulata*.

J'ai recueilli un seul individu de cette espèce, que je n'ai vue signalée nulle part, près de Jougne, sous une berge qui domine la nouvelle route de Valorve, vis-à-vis La Ferrière, le 1er d'août 1854; peut-être aurais-je pu en trouver plusieurs exemplaires si j'eusse été à même d'explorer minutieusement la localité, mais des guêpes y avaient établi leurs nids et en défendaient vigoureusement l'approche.

L'exemplaire *unique*, d'après lequel j'ai décrit, est un mâle.

Je l'ai figuré sous le nº I, fig. 9, de la planche 11.

—

Quelques-uns de nos collègues m'ont fait observer qu'il était un peu hasardeux de fonder une espèce sur un seul individu; qu'il serait bien à désirer que je pusse en présenter au moins deux ou trois exemplaires : je reconnais volontiers l'opportunité de cette observation; nul ne désire plus que moi de confirmer ma première indication, et je n'y épargnerai pas mes peines pendant la belle saison de 1858.

Mais, dès à présent, je puis dire que je considérerais cette Phalénite comme une bien plus grande rareté si c'était une aberration de *Sabaudiata* ou de *Vetulata*, que si elle est réellement espèce nouvelle.

§ IV. DESCRIPTION DE L'EUBOLIA LARENTIARA, BRUAND.

CATALOGUE DU DOUBS. VAR. *Lætaria,* DELAHARPE;
OLIM *læta-viridis,* DELAHARPE.

Session extraordinaire de 1858.

(Séance du 14 Avril.)

Je mets sous les yeux de nos collègues une Phalène fort remarquable et peu répandue dans les collections.

Je veux parler de l'*Eubolia Larentia* que j'avais signalée comme nouvelle dans le catalogue du Doubs, et qui paraît avoir été publiée à peu près en même temps en Allemagne, sous le nom de *Kollararia.*

M. Delaharpe a publié, lui, comme se rapportant à *Kollararia*, une variété verdâtre qu'il a désignée d'abord sous le nom de variété *Læta-viridis;* mais qu'il a, dit-il, reconnue ensuite comme espèce et nommée *Lœtaria,* dans son Catalogue des Phalènes suisses.

J'ai fait observer à M. Delaharpe que la *Kollararia* n'était autre chose que ma *Larentiaria*; cet habile observateur m'a répondu qu'il ne contestait nullement l'antériorité de ma publication; mais plaçant cette Phalène parmi les *Larentia,* il n'avait pu laisser subsister cette nomenclature peu agréable de *Larentia Larentiaria.* Comme je l'avais rangée parmi les *Eubolia*, car je n'admettrais pas volontiers de *Larentia* avec des antennes pectinées (ou tout au moins fortement ciliées) chez le mâle, cet inconvénient ne subsistait pas.

Quoi qu'il en soit, que mes collègues se rassurent : je n'entreprendrai pas une polémique sur un sujet aussi peu grave que la nomination d'une Phalène, et, quel que soit le nom qu'elle adoptera (celui de *Lœtaria* ou de *Larentiaria*), je me rangerai à la décision de la Société, sans réclamer. L'essentiel est que l'observation soit signalée, par un autre ou par moi, que ce soit sous le nom que j'ai choisi ou sous celui qu'un autre entomologiste lui a imposé, peu importe.

Seulement, j'aurai deux mots à ajouter :

M. Delaharpe dit que *Lœtaria* est plus petite que la *Larentiaria* (ou *Kollararia*) typique. Or, j'ai pris, au mont d'Or, quatre exemplaires de *Larentiaria* et un seul de *Lœtaria*. Et cet individu unique, qui est une femelle, est manifestement plus grand que ceux que je possède de l'espèce typique. Je regarde donc, jusqu'à nouvel ordre, la *Lœtaria*, Delah., comme une variété verdâtre de *Larentiaria*, Bruand, Catalogue du Doubs.

Peut-être que la capture de plusieurs nouveaux exemplaires, du mâle surtout, pourrait modifier mon opinion. J'appelle donc l'attention de nos collègues sur la localité si riche où j'ai recueilli cette rare espèce, ainsi que d'autres presque aussi remarquables.

J'ai pris *Larentiaria* au mont d'Or, dans le courant de juillet, près du *Trou-Pézi*, et la variété *Lœtaria*, contre les rochers qui dominent, à la gauche, la fontaine du *Cernoy*, même localité et à la même époque.

J'ai figuré, pl. 11, nº I, fig. 8, la variété *Lœtaria* ♀. 8 *a* ; les antennes du ♂ de *Larentiaria*, Bruand.

§ V. OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES

FAITES EN 1858,

relativement aux

PLOGOPHORA SCITA, SERICORIS ASTRANA ET GELECHIA VICINELLA.

Congrès de Grenoble.

(Séance du 7 Juillet 1858.)

Pour peu qu'un lépidoptériste ait observé un peu attentivement, il reconnaît bien vite cette vérité : que telles espèces ne sont *réellement* rares que parce que nous ignorons les mœurs de leur chenille. Une fois que nous connaissons la nourriture de la chenille, et l'époque à laquelle elle atteint sa taille, la localité *approximative* où croît la plante qu'elle mange, l'espèce la plus rare devient presque commune pour nous, ou du moins passablement fréquente.

Je pense donc que notre collègue, M. Stainton, a rendu un véritable service aux lépidoptérophiles en publiant les indications qu'il a fournies, dans les Annales de la Société entomologique, sur plusieurs Tinéites, dont quelques-unes sont peu répandues en France.

Quelques collectionneurs, qui, appréciant un insecte d'après sa taille, font peu de cas des petites espèces, ne sauront pas grand gré à M. Stainton de ses communications,

qui ne les intéresseront que médiocrement; mais ceux qui étudient les Microlépidoptères avec autant d'ardeur que les Diurnes, lui seront sincèrement reconnaissants. Pénétré de l'utilité que peuvent avoir des renseignements de ce genre, je viens vous soumettre, Messieurs, quelques observations que j'ai été à même de recueillir dans ces mois derniers.

PHLOGOPHORA SCITA.

Duponchel écrivait, en 1846, que cette Noctuelle était une des plus rares de l'Europe; il ajoutait, sur la foi de Treitsche, que la chenille vit sur le fraisier et la violette.

Aujourd'hui, on se procure aisément *Scita*, en la faisant venir d'Espagne.

Quant à la chenille, peu de personnes, je crois, la connaissent en France.

Je m'empresse donc de déclarer à mes collègues que je l'ai recueillie cette année, sur le sapin, au mont d'Or, près de Pontarlier : trouvée le 20 juin, cette chenille s'est nourrie de jeunes pousses de sapin, s'est chrysalidée le 5 juin, et le papillon est éclos le 24 du même mois.

Cette chenille est d'un vert tendre, tirant sur le jaune plutôt que sur le bleuâtre; la vasculaire est blanchâtre, interrompue au commencement de chaque anneau; la stigmatale est d'un vert-grisâtre, légèrement flexueuse, plus intense autour des stigmates, qui sont blancs, avec un petit point également blanc de chaque côté; on voit une raie plus claire, immédiatement au-dessous; la partie *ventrale* est vert-blanchâtre, avec la portion supérieure (celle qui suit la stigmatale) réticulée de points ou de petites taches

d'un gris-verdâtre : les points *trapézoïdaux* sont presque blancs ; mais le premier anneau ne présente, à la portion supérieure, que trois points blanchâtres plus visibles que les autres, et dont les deux postérieurs sont plus distincts et sont moins cernés de grisâtre. Sur le deuxième anneau, au contraire, les points trapézoïdaux inférieurs sont les mieux marqués. On distingue à peine un commencement de raie latérale grisâtre peu marquée.

A partir du quatrième, deux points trapézoïdaux (un de chaque côté) rapprochés, sont cernés de gris-verdâtre, et placés au milieu d'un écusson du même gris, terminé à peu près en cœur, et dont les deux raies qui se joignent pour venir serrer la vasculaire, se séparent ensuite de nouveau pour donner naissance à deux lignes un peu oblitérées qui se croisent avec l'écusson principal. Sur le douzième anneau, vasculaire, écusson et points trapézoïdaux sont oblitérés ; le dessus de la naissance des dernières pattes est seulement chargé de stries grisâtres.

La tête est marquée de trois taches foncées, placées en triangle et imitant grossièrement une ébauche de figure humaine. Elle est de couleur de corne claire, ainsi que les pattes écailleuses. Les membraneuses sont jaunâtres ; les poils trapézoïdaux sont fins et courts, blanchâtres (ou d'un gris blanchâtre), ainsi que je l'ai dit plus haut. J'ai capturé la chenille de *Scita* cette année, sur les flancs du mont d'Or, en battant les sapins : il y a quatre ans, j'avais pris le papillon dans un ravin, près de Pontarlier, le 1er août (année peu avancée), abattu par une pluie d'orage, au pied d'un rocher.

SERICORIS ASTRANA, Guenée.

Siderana, Dup., *non* Tr.

La première fois que je pris cette délicieuse *Sericoris*, je la désignai sous le nom de *Siderana*, d'après l'autorité de Duponchel; mais, M. Guenée, à qui je la communiquai, y reconnut une espèce nouvelle, qu'il nomma *Astrana*.

Je ne me rappelais plus l'endroit où je l'avais capturée, seulement, je savais que c'était aux environs de Pontarlier. Depuis lors, j'avais pris, aux alentours de cette ville, la véritable *Siderana* (que M. Guenée indique comme originaire de Hongrie et de Turquie); mais je n'avais pas revu l'*Astrana*, lorsque, cette année, au 16 juin dernier, je la retrouvai dans le même ravin où j'avais pris *Scita* en 1854.

Je me mis alors à fouiller les plantes basses avec soin, et je découvris bientôt la chrysalide sur les feuilles de *Polygonum Bistorta*.

La chenille est mince et allongée, avec la tête petite, les intersections très prononcées :

La tête, cornée et très luisante, est d'un noir intense, ainsi qu'un écusson sur le premier anneau, et un sur le douzième.

Cette chenille lie les deux bords de la feuille de la *Bistorte* dans toute leur longueur, et en fait une espèce de cornet aigu; elle ne mange que la moitié de l'épaisseur de la feuille, qu'elle crible ainsi de petite taches de couleur rouille, sans la trouer entièrement : elle conserve dans la feuille pliée ses excréments qu'elle réunit en un seul groupe, par des fils de soie, quand ils deviennent trop nom-

breux. Sur 150 feuilles, au moins, indiquant la présence d'une chenille, c'est à peine si j'en ai trouvé 20 qui eussent échappé aux Ichneumons, aux Carabes, aux Rhinchotes, aux Araignées, etc., une seule n'était pas encore chrysalidée, et m'a servi à la décrire; une quinzaine étaient écloses le 19 juin (année très avancée).

Mon ami et collègue, M. Constant, étant venu me rejoindre à Jougne, le 21 de ce mois de juin, je lui fis part de ma découverte et lui annonçai que, très probablement, nous retrouverions cette espèce si remarquable sur les *Polygonum* qui peuplent le pied du Mont-d'Or. Effectivement, nous pûmes recueillir une trentaine de chrysalides, non écloses encore, parmi une douzaine qui étaient déjà vides, et un grand nombre d'autres détruites par les parasites ou les insectes voraces.

Dès lors, je crois être sûr de reprendre cette belle espèce chaque année, au mois de juin; et je pense que mes collègues, aidés de la présente indication, la trouveront facilement dans d'autres localités.

GELECHIA VICINELLA, Douglas, Herr.-Sch., 474.

De même qu'*Astrana*, est la plus éclatante peut-être du genre *Sericoris*, ainsi, *Vicinella* est, sinon la plus riche, du moins l'une des plus jolies, la plus distinguée, selon moi, des *Gelechia*.

Elle a été nommée par M. Douglas, et figurée par Herrich-Schæffer, sur sa planche 64, des Tinéides d'Europe, sous le nº 474.

Je pense qu'elle n'avait pas encore été signalée en France;

M. Douglas, dans sa révision du genre *Gelechia*, annonce que cette espèce provient du cabinet de M. Stainton ; mais il ne dit rien de la chenille, de l'époque de son apparition, etc.

J'ai trouvé cette chenille dans les hauts rochers de la citadelle de Besançon, sur la *Coronilla Emerus*.

Elle plie une feuille, quelquefois deux, qui se joignent, ou qu'elle rapproche par des fils, de manière à s'en faire une sorte de couloir, ouvert des deux bouts et à l'entrée duquel elle se tient continuellement aux aguets, la partie postérieure toujours tournée en avant et la tête contre le rocher, prête à se laisser tomber en avant ou en arrière, au moindre attouchement qu'éprouve l'arbuste sur lequel elle vit.

Sa forme est un peu aplatie en dessous, sa couleur est d'un vert jaunâtre mat, avec la tête d'un noir intense et luisant, ainsi qu'un large écusson occupant presque tout le dessus du premier anneau, qui, lui-même, est entièrement d'un vert noirâtre, un peu moins intense à la partie *ventrale*.

Les derniers anneaux sont plus jaunâtres que les premiers, surtout le clapet anal, qui n'est pas luisant. Les points stigmataux sont peu verruqueux, d'un vert gris, distincts seulement à la loupe : c'est un petit rond blanchâtre, du milieu duquel part un poil fin d'un gris noirâtre.

La chenille de *Vicinella* est une des plus vives que je connaisse, une des plus lestes à échapper, par une chute précipitée, à l'amateur qui l'a découverte ; ce qui serait plus facile si elle tournait la tête du côté des investigateurs ; car le noir foncé et luisant de sa tête la ferait, dans ce cas, re-

marquer facilement; la couleur de la partie postérieure se confond plus facilement avec celle des feuilles.

Trouvée le 8 juin, un insecte parfait éclosait déjà le 17 : deux autres sont arrivés du 20 au 26; malheureusement, j'étais absent à cette date là; n'ayant pas été piqués de suite, ils ont volé et se sont gâtés. Mais j'espère la prendre de nouveau en 1859, et pouvoir fournir l'espèce à ceux de nos collègues qui s'intéressent aux Microlépidoptères.

Vicinella a le fond des ailes d'un brun peu foncé, un peu vineux, avec trois taches noires d'un velouté intense; la première, en partant de la base, est placée au tiers de la longueur, et a la forme à peu près triangulaire; la pointe, peu aiguë, se dirige vers la côte supérieure, qu'elle n'atteint pas; la seconde, située un peu au delà de la moitié, a la forme et l'obliquité d'un accent, dont la pointe serait dirigée vers le bord externe; la troisième, presque oblongue, précède de bien peu la frange, qui est d'un rougeâtre clair, et précédée d'un liseré noirâtre, placé sur un fond vineux, comme je l'ai indiqué plus haut : entre la deuxième et la troisième tache, on voit une raie plus claire que le fond, légèrement flexueuse, et devenant d'un blanc rosé à la côte, où elle forme une petite tache arrondie.

Nota. Depuis l'envoi de ces notes, j'ai pris de nouveau un exemplaire de *Larentia millierata* (pages 473 et 474); c'était une femelle, qui n'était déjà plus fraîche le 26 juin, vu la sécheresse exceptionnelle de cette année 1858, mais dont l'authenticité ne laissait aucun doute.

Explication des figures de la planche **11**, *n° I.*

—

Fig. 1. *Psyche Pontbrillantella*, Br. et Mill.

2. — *Maritimella*, Br. 2 *a*: Nervures.

3. — *Sicheliella*, Br. 3 *a*. Nervures.

4. — *Gruneriella*, Br. 4 *a*. Antenne.

5, 5 *a*. — *Surientella*, Br.

6. — *Erksteiniella*, Br. (Nervures).

7. *Ypsolopha Congressariella*, Br. 7 *a*. Palpe et antenne grossis.

8. *Eubolia Larentiaria*, Br. Var. *Lœtaria*, Delaharpe. 8 *a*. Antennes de *Larentiaria*.

9. *Larentia Millierata*, Br.

NOTE

SUR L'EREBIA ARETE, FAB.

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 13 Janvier 1858.)

Fabricius a décrit l'*Erebia Arete*, et lorsque cet ancien auteur applique à son *Papilio satyrus arete* cette diagnose : *Alis integris fuscis : fascia rufa, posticis utrinque strigâ punctorum alborum. Habitat in Austriœ montosis ;* c'est bien l'*Erebia* que j'ai sous les yeux qu'il a voulu désigner.

Plus tard, Hubner donna deux figures assez mauvaises du même *Erebia*, représentant une femelle vue en dessus et en dessous. La faiblesse de ces dessins si inférieurs aux autres figures de l'excellent iconographe s'explique aisément, lorsqu'on sait qu'Hubner n'avait pour modèle qu'un exemplaire très défectueux qui existait alors et existe encore aujourd'hui dans le Musée de Vienne.

Les auteurs modernes n'ayant pas vu en nature l'*Erebia Arete* n'ont parlé qu'avec la plus grande réserve de cette espèce à la validité de laquelle ils ajoutaient sans doute peu de foi.

Duponchel, dans son supplément aux tomes I et II des Diurnes, n'accorde à l'*Erebia Arete* qu'une simple mention : « non décrit ni figuré, dit-il, mais porté ici pour mémoire. »

Dans l'*Icones* des Lépidoptères d'Europe nouveaux ou peu connus, l'*Erebia Arete* est passé entièrement sous si-

lence. Toutefois, M. le docteur Boisduval l'inscrit plus tard sur son *Index methodicus,* mais avec le signe indiquant qu'il ne l'a point vu, et en faisant suivre le nom de cette note : *an species distincta?*

M. Guenée et feu de Villiers (Tableaux synoptiques des Lépidoptères d'Europe) décrivent, il est vrai, assez longuement la femelle de l'*Erebia* en question, mais ils avouent que leur description est faite uniquement d'après la figure de Hubner, qui, je l'ai dit, laisse beaucoup à désirer.

Enfin, M. Herrich-Schæffer, dans l'important ouvrage qu'il vient de terminer, ouvrage le plus complet que nous ayons aujourd'hui sur les Lépidoptères d'Europe, n'a pas cru devoir figurer cet *Erebia* dont il met tout à fait en doute l'existence, car il dit : « L'*Arete* peut se réunir à » *Cassiope* et à *Mnestra*, si l'on fait abstraction des points » blancs. Ces points, cependant, pourraient s'expliquer par » la mutilation d'un exemplaire de *Blandina*. Est-ce que » par hasard on les aurait posés artificiellement ? »

D'après ce qui précède, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de faire représenter dans nos Annales, d'après nature, le mâle et la femelle de l'*Erebia Arete* que j'ai eu l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société. Voici la description de cet *Erebia* qui a été retrouvé dans les Alpes autrichiennes, pour la seconde fois, après un intervalle de plus d'un demi-siècle.

Port et taille de *Cassiope*. Les quatre ailes, en dessus sont d'un brun noir assez luisant, avec une bande ferrugineuse sur les supérieures, comme chez *Mnestra,* mais cette bande n'existe pas aux ailes inférieures ; elle y est remplacée par six petits points blancs, qui, chez le mâle, sont beaucoup plus visibles en dessous qu'en dessus.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; le brun des ailes, ainsi que la bande ferrugineuse, sont d'une teinte plus claire. Au sommet de cette bande existent deux petits yeux noirs pupillés de blanc. La frange des quatre ailes, qui, chez le mâle, est brun noir comme les ailes elles-mêmes, se détache, au contraire, chez la femelle, très nettement sur le fonds, par sa couleur jaunâtre. Enfin, les points blancs des ailes inférieures, très apparents en dessus, le sont beaucoup moins en dessous, à l'inverse de ce qui a lieu pour le mâle.

Le dessous du mâle est d'un brun roux ; celui de la femelle d'un brun gris.

Cet *Erebia* habite les Alpes d'Autriche.

La planchə 11, nº II, représente les deux sexes de l'*Erebia Arete.*

DESCRIPTION

DE LA CHENILLE DU SPHINX TITHYMALI,

(Pl. 11, nº III.)

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 9 Décembre 1857.)

Cette chenille a le port et la taille de celle du *Deilephila Euphorbiæ*. Elle est d'un vert bleuâtre, chagrinée de nombreux points jaune clair. La ligne dorsale est d'un brun rouge très vif, ainsi que le premier anneau.

Chaque anneau porte, sur les côtés, une série de taches rondes, ocellées, assez grandes, d'un jaune très clair et cerclées de noir. Ces taches sont coupées par une large bande d'un jaune beaucoup plus intense. Immédiatement au dessous des stigmates, qui sont de la même couleur que les taches, on voit une ligne d'un jaune vif.

Tête assez grosse, d'un brun rouge uniforme, avec les mandibules jaunes. Pattes écailleuses et membraneuses, d'un brun également rouge, ainsi que la corne, qui est longue, droite, granuleuse et tronquée au sommet.

Dessous du ventre d'un vert clair.

Cette belle chenille paraît être assez commune aux environs d'Alger. On la rencontre sur le littoral, pendant une grande partie de l'année, et on trouve en même temps des individus de toutes les tailles.

L'*Euphorbia paralias* est sa nourriture habituelle. Je l'ai nourrie en captivité avec le *cyparissias*, mais elle touchait peu aux feuilles et dévorait de préférence le bas des tiges.

Cette description est faite d'après des chenilles que m'a données M. Villeneuve.

DESCRIPTION ET FIGURE

D'UNE

ARACHNIDE NOUVELLE POUR LA FAUNE FRANÇAISE [1],

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 26 Mai 1858.)

On sait combien le genre *Phalangium* des auteurs anciens a été subdivisé par les aptérologistes modernes qui se sont occupés de ces curieuses Arachnides. Je ne parlerai pas dans cette petite note des nombreuses coupes génériques qui ont été établies parmi les espèces exotiques, et je ne signalerai que celle qui a été créée par M. Koch, sous le nom d'*Homalonotus*.

M. Koch, dans son Ubersicht des Arachnidensystems, p. 23 (1839), donne ce nom à une coupe générique nouvelle qu'il a établie aux dépens des *Phalangium* des auteurs, et à laquelle il a assigné les caractères suivants :

Jambes de toutes les pattes composées d'un seul article ; dix articles aux tarses de la première paire ; dix-sept aux tarses de la seconde paire ; sept à ceux de la troisième paire, et, enfin, six à ceux de la quatrième paire.

Eminence oculaire petite, étroite, garnie de sutures finement tuberculées.

(1) Et non parisienne, Bull. de la Soc. Ent., 3e série, tome 4, p. CXI, ligne 26.

Mandibules petites.

Palpes courts, simples, inermes et un peu épais.

Abdomen lisse, offrant des segments distinctement accusés, sur lesquels sont des tubercules élevés, disposés transversalement.

Pattes courtes, robustes; la deuxième paire longue et grêle.

Si on compare ces caractères, imposés à cette coupe générique par M. Koch, avec ceux des *Phalangium* proprement dits, on voit que cet aptérologiste a eu raison de créer ce nouveau genre avec lequel il sera impossible, désormais, de confondre celui de *Phalangium*. M. Koch, en employant le nom d'*Homalonotus* pour désigner cette coupe générique nouvelle, a oublié sans doute que cette dénomination avait déjà été antérieurement employée. En effet, Schœnherr, *Curculionidum dispositio methodica*, p. 265, a donné, en 1826, ce nom à un genre de son ordre des Gonatocères de la famille des Cholides, tandis que M. Koch, dans son Ubersicht des Arachnidensystems, ne l'a employé qu'en 1839.

Afin d'éviter ce double emploi, qui est toujours nuisible à la science, en ce que cela embrouille la synonymie qui n'est déjà que trop surchargée, je propose de désigner ce nouveau genre sous le nom de *Sclerosoma* (σκληρο͂ς, dur; σωμα, corps).

M. Koch, en décrivant cette coupe générique, signale deux espèces : l'*Homalonotus* (*Phalangium*) *quadridentatus*, Fabr., Suppl. Entom., Syst., p. 273 (1798), et l'*Homolonotus monoceros*, Koch, die Arachnid., tom. 15, p. 108, pl. 534, fig. 1493 (1848). La première, décrite et figurée pour la première fois par notre célèbre naturaliste, G. Cu-

vier, In Mag. Encycl., tom. 1, p. 206, pl. 2, fig. 4 (1795) (1), et non par Fabricius, comme l'indique M. Koch, est citée comme habitant les environs de Paris, de Bordeaux et de Brives; quant à la seconde, sa patrie est inconnue. A ces deux espèces, on peut encore en ajouter deux autres que j'ai découvertes en Algérie, et que j'ai décrites et figurées sous les noms de *Phalangium tuberculiferum*, Luc., Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. 1, p. 300, nº 274, pl. 21, fig. 1, et *Phalangium oraniense*, Luc., op. cit., tom. 1, p. 301, nº 275, pl. 21, fig. 2 (1849).

D'après les espèces que je viens de signaler, on voit que cette coupe générique paraît, jusqu'à présent, propre à l'Europe et au nord de l'Afrique, et je ne doute que des recherches faites avec soin ne conduisent à la découverte d'autres espèces, car on sait combien la classe des Arachnides est, de nos jours, encore négligée par les entomologistes.

Ce genre, comme on le voit par l'énumération que je viens de faire, renferme actuellement quatre espèces dont il n'est pas inutile de donner dans ce travail les synonymies chronologiques.

Genus Sclerosoma, Lucas.

Homanolotus, Koch, Ubersicht des Arachnidensyst., p. 23 (1839). *Phalangium*, Auct.

(1) Dans ce même ouvrage, G. Cuvier décrit et figure un Diptère sous le nom d'*Asilus mantiformis*, p. 203, pl. 2, fig. 3, et que je n'ai pas vu cité dans les travaux sur ces Insectes par les Diptérologistes.

1. *Sclerosoma (Phalangium) quadridentatum*, Cuv., Mag. Encycl., tom. 1, p. 206, pl. 2, fig. 4 (1795).

Fabr., Suppl., Entom. Syst., p 293 (1798).

Latr., Hist. Nat. des Crust. et des Ins., tom. 7, p. 322. (1804).

Ejusd., Genera Crust. et Insect., tom. 1, p. 140 (1806).

Luc., Hist. Nat. des Crust., des Arach., des Myriap. et des Insect., Thys., tom. 1, p. 460, nº 2 (1842).

Gerv., in Walck., Hist. Nat. des Insect. apt., tom. 3, p. 120, nº 5 (1844).

Phalangium spinosum, Latr., Hist. Nat. des Fourmis, p. 375, nº 3 (1802).

Environs de Paris, de Bordeaux et de Brives.

2. *Sclerosoma Homalonotus) monoceros*, Koch, die Arachnid., tom. 15, p. 108, pl. 534, fig. 1493 (1848).

Patrie inconnue.

3. *Sclerosoma (Phalangium) tuberculiferum*, Luc , Hist. Nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 1, p. 300, nº 274, pl. 21, fig. 1 (1849).

Est et ouest des Possessions françaises, dans le nord de l'Afrique.

4. *Sclerosoma (Phalangium) oraniense*, Luc., Hist. Nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 1, p. 301, nº 275, pl. 21, fig. 2 (1849).

Seulement l'ouest des Possessions françaises, dans le nord de l'Afrique.

Pendant un séjour que je fis à Auberville-la-Manuel, dans le pays de Caux, en août 1856, j'eus le loisir d'explorer cette

belle partie de la Normandie, excessivement pittoresque et bien faite pour exciter les recherches de l'Entomophile. En fouillant le pied des arbres, je trouvai sous les mousses, à la base des grandes herbes, une petite Arachnide qui appartient au genre *Sclerosoma,* mais qui diffère des espèces que je viens de citer. Je l'ai désignée sous le nom d'*Homanolotus bispinosus*, dans le Bulletin des Ann. de la Sociét. Entom., 3e série, tom. 4, p. CXI (1856). Elle ne pourra être confondue avec le *Sclerosoma (Phalangium) quadridentatum*, Cuvier, parce que, chez cette espèce, l'épine conique que présente la partie intérieure et médiane du céphalothorax est conique, tandis que, dans le *Sclerosoma bispinosum,* cette épine conique offre à sa base une autre épine, mais beaucoup plus petite. Elle ressemble au *Sclerosoma monoceros* de M. Koch, mais, dans cette espèce, outre que l'épine conique est simple, les hanches et les fémurs sont lisses au lieu d'être épineux comme chez le *Sclerosoma bispinosum.* L'abdomen de cette espèce diffère encore de celui du *Sclerosoma quadridentatum*, par le nombre des tubercules qu'il présente; en effet, chez le *Sclerosoma quadridentatum,* ces tubercules forment deux rangées longitudinales, tandis que, dans le *Sclerosoma bispinosum,* ils en forment quatre et ceux qui composent les rangées médianes sont armés chacun d'une épine.

SCLEROSOMA BISPINOSUM, Lucas (1).

Long. 5 millim.; lat. 3 millim.

S. fusco-rufescens vel testaceum fuscoque maculatum; ce-

(1) *Homalonotus bispinosus,* Luc., Ann. de la Soc. Ent. de Fr., 3e série, Bull., tom. 4, p. CXI (1856).

phalothorace depresso, posticè emarginato, bituberculato, anticè bispinoso, spinâ 1â magnâ, 2â minimâ; tuberculo oculifero proeminente, spinoso; mandibulis flavo-testaceo nitidis, parvis, digitis anticè fuscis; palpis rufescentibus, exilibus, elongatis, secundo tantùm articulo spinuloso; pedibus fuscis elongatis (primo tertioque paribus brevibus), duobus primis articulis penultimoque flavo-testaceis, spinulosis metatarsis, tarsis secundoque articulo in quarto tantùm pari lævigatis; abdomine fusco, ovato, depresso, longitudinaliter quadruplici serie tuberculato, infrà flavo-rufescente, lævigato.

Le céphalothorax plus large que long, déprimé sur les côtés, en dessus, est finement rebordé sur les parties latérales et postérieurement; il est d'un brun roussâtre, quelquefois testacé et taché de brun; enfin, il y a des individus chez lesquels cet organe est entièrement noirâtre; il est légèrement caréné longitudinalement dans son milieu, et la partie antérieure est armée de deux épines dirigées en avant: la première, portée sur un tubercule saillant, est grande, conique et entièrement d'un jaune testacé, la seconde, très petite, d'un brun roussâtre plus ou moins foncé, est située sur le bord antérieur du céphalothorax; il est très finement chagriné et la saillie, qui indique la jonction du céphalothorax avec l'abdomen, est assez bien accusée, excavée dans son milieu et surmontée de deux petits tubercules mousses, d'un brun ordinairement plus foncé que le céphalothorax; il est sinueux sur les parties latérales qui présentent de chaque côté deux saillies subspiniformes. Le tubercule oculifère est grand, saillant, d'un brun noirâtre et épineux; quant aux yeux, ils sont d'un noir foncé brillant. Les mandibules, d'un jaune testacé brillant, sont petites et les doigts formant pince qui les terminent ont leur extrémité d'un

brun foncé. Les mâchoires, ainsi que la lèvre et le sternum, sont d'un jaune testacé. Les palpes, d'un jaune roussâtre, quelquefois teintés de brun, sont grêles, allongés : les premiers articles sont courts, épais, avec le second aplati et spinuleux sur les côtés ; quant au terminal, il est grêle, allongé et égale presque en longueur les articles précédents réunis. Les pattes sont grêles, allongées, à l'exception des première et troisième paires, qui sont ordinairement les plus courtes ; elles sont d'un brun foncé, avec la hanche, l'ex-inguinal et le métatarse (jambe) d'un jaune testacé ; la hanche, dans les première, seconde et quatrième paires, est épineuse ; chez la troisième paire, elle est élargie à sa partie antérieure et armée seulement d'une forte épine à son côté latéro-antérieur ; l'ex-inguinal est épineux dans les trois premières paires de pattes, tandis que, chez la quatrième paire, il est noduleux et lisse ; le fémoral, le génual et le tibial sont épineux, et ces divers articles varient de longueur et de grosseur, selon les dimensions des organes locomoteurs. L'abdomen, plus long que large, est à peu près de forme ovalaire ; il est d'un brun foncé, arrondi sur les côtés et postérieurement ; il est déprimé en dessus, de chaque côté des parties latérales, convexe dans son milieu et parcouru par quatre rangées longitudinales de tubercules : il est à remarquer que ceux qui composent les rangées médianes sont armés chacun d'une épine ; quant au bord postérieur, il présente quatre épines bien distinctes, allongées dans le jeune âge, et qui finissent ensuite par s'oblitérer et ne plus former que quatre tubercules plus ou moins mousses ; en dessous, il est d'un jaune roussâtre, lisse et parcouru transversalement par des sillons assez profonds et qui indiquent la limite de l'espace occupé par chaque segment.

Cette espèce, qui varie beaucoup pour la couleur, variation que j'attribue aux terrains sur lesquels elle vit, vient se ranger tout à côté du *Sclerosoma quadridentatum* de Cuvier. Elle ne pourra être confondue avec cette espèce, à cause de l'épine conique qui présente près de sa base une autre épine, mais beaucoup plus petite; elle en diffère encore par les tubercules qui forment sur l'abdomen, en dessus, quatre rangées longitudinales au lieu de deux, comme cela a lieu chez le *Sclerosoma quadridentatum.*

Elle habite les environs d'Auberville-la-Manuel, dans le pays de Caux, et se plaît à la base des grandes herbes, dans les lieux humides; cette espèce, dont je n'ai rencontré que six individus, est remarquable pour sa démarche, qui est très lente.

Explication de la planche 12, nº I.

1. *Sclerosoma bispinosum* grossi; 1 *a*. La grandeur naturelle; 1 *b*. Le céphalothorax vu de profil pour montrer les deux épines; 1 *c*. Tubercule oculifère vu de face.

DESCRIPTIONS

DE

NOUVELLES ESPÈCES D'HÉMIPTÈRES,

Par M. le Docteur V. SIGNORET.

§ I. NOUVELLE ESPÈCE D'HOMOPTÈRE.

(Séance du 24 Mars 1858.)

ENCOPHORA DUFOURII, Sign. (Pl. 12 nº II, fig. 1.)

Long. 0,20; enverg. 0,45. ♂ ♀. — Cayenne.

Cette espèce, très voisine de l'*Enc. variegata*, Spin., en diffère surtout par le prolongement céphalique, qui, au lieu de s'élever perpendiculairement, se renverse en arrière et s'aplatit plus ou moins sur la tête, en s'y accolant quelquefois entièrement.

Tête à peine plus longue que le prothorax, avec l'arête latérale du vertex très développée en lamelle anguleuse au niveau des yeux; vertex présentant une carène médiane peu visible et une transversale près du bord basilaire, au-dessus de cette carène deux fossettes en avant des yeux et limitant les joues; on remarque un autre prolongement lamellaire formant comme deux dents au delà des yeux. Prolongement céphalique très comprimé et caréné au milieu, ter-

miné par une sorte d'excroissance informe. Face divisée en trois facettes et offrant quelques petits points tuberculeux jaunes, points que l'on retrouve sur les côtés de la poitrine et sur le prothorax. Rostre jaunâtre et dépassant les cuisses postérieures. Prothorax avec une carène médiane très prononcée, et de chaque côté une fossette profonde. Tête, prothorax et écusson d'un brun varié de jaunâtre. Elytres jaunâtres, variées de brun. L'espace entre la côte et la première nervure, brun, avec trois macules principales, et d'autres plus petites, jaunes, avec une ramification très fine jaune. Extrémité plus transparente, avec une grande quantité de nervures parallèles et cinq à six macules petites et plus claires.

Ailes rouges à la base, entourées d'un limbe noirâtre avec des macules blanches ; ces macules formées par des espaces d'un blanc hyalin.

Abdomen rouge, caréné en dessus et offrant une bande médiane noire, dessous présentant sur chaque segment un grand nombre de petits tubercules noirs.

Pattes noirâtres annelées de jaune.

Nous figurons l'*Encophora Dufourii,* pl. 12, nº II, fig. 1.

§ II. NOTE SUR LES HÉMIPTÈRES HÉTÉROPTÈRES

DE LA

FAMILLE DES UNICELLULES.

(Séance du 10 Mars 1858).

Par opposition à la famille des Bicellules que MM. Amyot et Audinet Serville ont formé pour les Hémiptères n'offrant que deux cellules à la membrane des élytres; je me vois forcé, pour peu d'insectes, il est vrai, de former une famille pour ranger les Hémiptères qui n'offrent qu'une seule cellule à la membrane des élytres.

Dans cette famille entrera le genre *Eucerocoris* de M. Westwood, Transaction Ent., vol. 11, pl. 2, fig. 7. le genre *Monalonion* de M. Herr.-Schæffer, vol. 9, pl. 312, fig. 958, et deux genres nouveaux dont je vais donner plus loin la description.

Les insectes qui composeront ce groupe et qui ressemblent à des Capsites, se distingueront des Bicellules, par la présence d'une seule cellule allongée à la membrane des élytres, par la tête transverse tronquée au delà des yeux, par des antennes longues et grêles, par l'absence d'ocelles et par le prothorax étranglé en avant.

Pour distinguer les genres qui forment ce petit groupe, nous donnerons les caractères suivants :

A. Ecusson aplati.
  * Premier article des antennes court. Genre *Monalonion*, Herr.-Schæff.
  ** Premier article des antennes long. Genre *Eucerocoris*, Westwood.
B. Ecusson renflé. Genre *Pachypeltis,* Mihi.
C. Ecusson épineux. Genre *Helopeltis*, Mihi.

A. *Ecusson aplati.*

* *Premier article des antennes court.*

Genre Monalonion, Herr.-Schæffer.

D'une forme allongée. Tête transversale rétrécie en arrière en forme de cou, coupée en ligne presque droite au delà des yeux : ceux-ci saillants; pas d'ocelles. Rostre n'atteignant pas les hanches intermédiaires; premier article court, épais, de même grandeur que la tête; second le plus long, filiforme. Antennes plus longues que le corps; de quatre articles: le premier court, épais, pyriforme; le second plus long, puis le troisième et le quatrième. Prothorax aussi long que large, très étranglé en avant, présentant un sillon transverse près du bord antérieur. Elytres presque deux fois plus longues que l'abdomen; membrane aussi longue que la corie et offrant une seule cellule allongée. Abdomen étroit. Pattes grêles; les cuisses un peu claviformes au sommet.

1. Monalonion parviventre, Herr.-Schæffer.

Vol. 9, page 168, pl. 312, fig. 958 et *a*. — Brésil.

2. Monalonion annulipes, Signoret.

Long. 0,009; larg. 0,002. ♂ ♀. — Mexique.

De même forme que le précédent. Brun; tête noire; antennes noires avec le point d'insertion jaune. Rostre varié de jaune. Prothorax noir, avec les côtés plus ou moins bruns. Ecusson noir. Elytres brunes avec le bord externe rouge; membrane brune. Ailes brunes. Abdomen brun en dessus, jaune orangé ou rouge; organe sexuel ♀ noirâtre. Pattes d'un brun plus ou moins jaune ou rouge, suivant la

couleur du ventre; les postérieures plus foncées, avec les cuisses annelées de jaune.

** *Premier article des antennes aussi long que le suivant.*

Genre Eucerocoris, Westwood.

Ce genre, qui ressemble beaucoup au précédent, n'en diffère que par la longueur du premier article des antennes aussi long que le second. Du reste, je ne le connais que par la figure.

1. Eucerocoris nigriceps, Westwood.

Trans. Ent., pl. 2, fig. 7, vol. 2. — Brésil.

B. *Ecusson renflé.*

Genre Pachypeltis, Signoret.

Ce genre se distingue du précédent par un écusson globuleux, ridé transversalement, et présentant un sillon médian longitudinal. Bec court; antennes à premier article petit; sillon transverse du prothorax profond, lobe antérieur présentant lui-même un sillon transverse moins profond. Abdomen court, s'élargissant vers son milieu et débordant de chaque côté des élytres : celles-ci très longues.

Pachypeltis chinensis, Signoret.

Long. 0,012; larg. 0,004. — Chine.

Jaune, avec le lobe médian de la tête, les trochanters, les pattes postérieures, les organes sexuels, les bords latéraux de l'abdomen au sommet et une tache sur le disque des élytres, noirs; membranes enfumées. Elytres recouvertes d'une pubescence jaunâtre.

C. *Ecusson avec une épine.*

Genre HELOPELTIS, Signoret.

De même forme que le genre précédent, il s'en distingue facilement par l'aspect de l'écusson qui présente sur son disque une épine (pl. 12, n° II, fig. 2 *a*). Antennes avec le premier article aussi long que la tête et le prothorax ; second article le plus long ; troisième et quatrième courts. Abdomen débordant les élytres.

1. **HELOPELTIS ANTONII**, Signoret. (Pl. 12, n° II, fig. 2.)

Long. 0,011 ; larg. 0,002. — Ceylan.

Noir varié de rouge. Tête noire, bec jaune. Antennes noires, jaunes à la base. Prothorax et poitrine d'un rouge sang. Ecusson rouge avec l'épine jaune, laquelle présente à son sommet une cupule. Elytres d'un brun jaunâtre, plus foncées à la base et au sommet ; la portion médiane transparente. Abdomen jaune avec une tache basilaire et le sommet noirs. Pattes noires ; les cuisses noduleuses, les antérieures annelées de jaune à la base, les intermédiaires plus claires, variées de jaune, et les postérieures annelées de jaune au sommet.

Je dois cette espèce intéressante à l'obligeance de M. Antoine Dohrn, auquel je me fais un plaisir de la dédier.

Nous représentons cette espèce dans notre pl. 12, n° II, fig. 2.

HISTOIRE

DES

MÉTAMORPHOSES DU BOMBYLIUS MAJOR,

Par M. LÉON DUFOUR.

(**Séance du 10 Mai 1858**).

Et qui ne connaît point les *Bombyles*, leur existence tout aérienne, leur vol continu, saccadé et sifflant, leur élégante toison si fugace, leur fine trompe? Ils datent scientifiquement de l'origine de l'entomologie, et, depuis le siècle actuel, les *Systema*, les *Species* ont enregistré un nombre prodigieux d'espèces de toutes les régions sans que les novateurs aient encore tenté d'en rompre l'unité générique.

Malgré cela, les archives de la science ne renferment point encore une histoire complète des trois métamorphoses de ce Diptère. Les Geoffroy, les Réaumur, les De Géer, les Latreille, les Macquart, ces illustres historiens des insectes, sont muets sur les étonnantes transformations des *Bombyles*. Toutefois, notre collègue et habile observateur, M. H. Lucas, découvrit par un heureux hasard, sous une pierre, à Boghar, en Algérie, une chrysalide à masque armé de robustes crochets, qui, plus tard lui procura l'agréable surprise de l'éclosion d'un charmant et nouveau Bombyle, le *Bombylius Boghariensis.* Il a donné une intéressante description et de délicieuses figures des deux formes de ce Bombyle (*Ann. Soc. Ent. France,* 2e série X, pl. I). Mais M. H. Lucas n'a

point connu la larve. M. Westwood (*Introd. to Modern Classification*, etc., tom. II, p. 542, fig. 128) a publié une figure peu soignée de la chrysalide du *Bombylius major*, mais il n'en donne point la description; il se contente de dire qu'il tenait cette chrysalide de M. Pickering, qui l'avait trouvée dans une carrière de gravier sablonneux (1).

Il était réservé à mes vieux ans de remplir cette petite lacune, et je demande la permission d'en exposer l'historique.

Chaque printemps, pendant un fort grand nombre d'années, j'épiais les manœuvres du *Bombylius major* voltigeant avec animation sur les pentes méridionales de tertres sableux où nichaient diverses *Andrénètes*, notamment le *Colletes hirta*. Je le voyais parfois se poser instantanément à l'orifice d'un clapier de l'Hyménoptère, et, à son attitude, à son sérieux, je jugeais qu'il y pondait un œuf. Cependant, au départ du Diptère, je m'empressais de visiter scrupuleusement les lieux et jamais je n'y découvris un œuf. Il était sans doute, comme la vérité, au fond du puits. Cependant, cette manœuvre me semblait d'autant plus significative que, dans la même localité, sur des tertres criblés des trous de l'*Andrena nitidiventris*, j'avais souvent suivi de l'œil une Muscide, le *Chortophila floralis* qui déposait un œuf au bord du trou, et j'avais saisi sur le fait et la Muscide et l'œuf.

(1) On voit encore une figure de la nymphe du *Bombylius major* dans l'*Isis* de 1834, planche XII. M. Imhoff l'avait observée dans un endroit où il trouvait depuis longtemps des *Andrena humilis* (voy. *Isis*, p. 536). La figure est médiocre. Je ne connaissais pas ces détails quand j'ai publié dans nos *Annales* de 1857 la nymphe de l'*Anthrax sinuata*. A. LABOULBÈNE.

En mars 1857, étant allé avec mon jeune ami Pérez visiter les tertres à *Colletes,* nous eûmes l'heureuse chance de trouver à fleur du sol, par un jour sec, une dépouille en parfait état d'une chrysalide récemment émergée du sable. Son armure multiple me rappelait les chrysalides des Asiliques, et surtout celle du *Bombylius Boghariensis.* Mais à peine ce prompt souvenir m'était-il advenu que, nous inclinant de nouveau sur le sol, nous eûmes l'ineffable satisfaction de découvrir, tout à côté de la dépouille chrysalidaire, un *Bombylius major* qui venait d'en naître, car ses ailes était encore molles et chiffonnées, et il essayait de les déployer. Je m'emparai soigneusement et du berceau et du nouveau-né. Je ne me possédais pas de joie. Nous ne tardâmes pas à recueillir sept à huit de ces précieux dominos dont les hôtes s'étaient envolés.

Ces rencontres, ces manœuvres indiquaient assez que ce n'était pas le moment de chercher les larves du *Bombylius ;* mais je fis mes réserves pour plus tard.

A la mi-septembre de la même année nous revînmes sur le théâtre de nos explorations de mars, mais avec un ouvrier, un fouisseur armé de pied en cap pour défoncer les tertres jusque dans leurs profondeurs. Malgré l'ardeur de nos fouilles, cette campagne fut loin de combler nos espérances. Cependant, au milieu des déblais où gisaient par ci par là des coques de *Colletes*, je vis apparaître une larve assez grande, apode, blanche et glabre. Je m'en saisis respectueusement afin de l'étudier dans mon cabinet. Dans ma conviction, c'était celle du *Bombylius*, et, peu de jours après, mon savant ami Perris, juge suprême en pareille affaire, me confirma dans mon opinion.

Je vais procéder maintenant à l'exposition de cette triple ou quadruple transformation.

Article 1er. LARVE.

Larva apoda exoculata, subhemicephala, mandibulata, alba, lœvis, glabra, 12-segmentata, sub-semi-cylindrica, sœpius incurva; segmentis 3 primis sive thoracis paulò majoribus, utrinque uni-pilosis; ultimo rotundato inermi. — Long. 6 lin.

Hab. in nidis subterraneis Andrenetarum.

Ce signalement et la figure me dispensent de revenir sur les traits qu'ils expriment. Tête fort petite, en hémicycle, d'un blanc mat comme le corps; en quelque sorte enchâssée dans le premier segment de celui-ci. Mandibules bien distinctes, cornées, à teinte ambrée, pointues, simples, c'est-à-dire dépourvues de dents. La larve immergée vivante dans l'eau laisse apercevoir, au microscope, de chaque côté de la tête, une petite pièce conoïde rétractile qui n'est que l'antenne rudimentaire de la plupart des larves. Les segments du corps, et non les trois du thorax, présentent, à l'exception du dernier, une empreinte latérale, une sorte de pli qui s'efface dans quelques attitudes de la larve.

Mes plus puissantes lentilles ne m'ont point rendu sensibles les stigmates le long des côtés du corps. Mais le microscope m'a permis de constater, à travers la pellucidité accidentelle de quelques segments, une trachée latérale, continue. J'ai des raisons de croire qu'il n'existe, ainsi que dans les larves des *Asiliques*, qu'une paire de stigmates en

avant et une autre en arrière. Ce nombre et cette situation des stigmates se rencontrent dans beaucoup de larves de Diptères.

Ici se présente une double question. La larve du *Bombyle* vit-elle aux dépens des provisions mielleuses du *Colletes* ou bien est-elle parasite de la larve même de l'Hyménoptère? L'observation directe ne m'a rien appris de positif pour arriver à cette solution.

J'appelle donc à mon aide le mémoire si riche de faits, si saisissant de style, de M. le professeur Fabre, d'Avignon, sur les métamorphoses des Méloïdes (1). Ce sagace observateur, en ouvrant des cocons d'*Osmie*, trouva dans chacun d'eux une chrysalide d'*Anthrax sinuata*. Après avoir décrit et figuré cette chrysalide, après avoir parlé des saillies épineuses qui lui servent à déchirer le cocon usurpé et à se frayer une route jusqu'à la surface du sol où doit éclore l'*Anthrax*, il dit : « La larve de l'*Anthrax* se trouve finalement incluse côte à côte avec la larve ou la nymphe de l'*Osmie*, qu'elle doit dévorer dans un cocon intact et dans une cellule sans effraction. »

L'*Anthrax* et le *Bombylius* sont, pour ainsi dire, contigus dans le cadre classique. Quoique avec une allure différente, ils partagent les mêmes habitudes, le même genre de vie. J'ai souvent rencontré les *Anthrax* planant sur les tertres sableux avec les *Bombyles*. Je puis donc invoquer la loi de l'analogie, et l'observation de M. Fabre me laisse la conviction intime, jusqu'à preuve du contraire, que la larve du *Bombyle* vit dans le cocon du *Colletes* aux dépens de la larve ou de la nymphe de celui-ci.

(1) *Annales Sc. nat.*, 4e série, tome 7, pl. 17. 1857.

NOTA. Voici sur la larve du *Bombylius major* un fait curieux qui aura peut-être un jour sa signification. Lorsque cette larve me tomba sous la main, à la mi-septembre 1857, j'avais jugé à sa taille, à son blanc d'ivoire mat, à sa torpeur, qu'elle pouvait bien être en travail de métamorphose. Après l'avoir étudiée dans mon cabinet pour en faire le portrait, après l'avoir même tourmentée, en la plongeant dans l'eau d'un verre de montre, pour tâcher de mettre en évidence ses stigmates, je la plaçai soigneusement dans un bocal rempli d'une terre sableuse analogue à celle d'où je l'avais exhumée. Quelle a été ma surprise, à la fin d'avril 1858, lorsque déjà depuis plus d'un mois les Bombyles voltigeaient contre les tertres, de retrouver ma larve vivante, sans la moindre altération et absolument dans le même état que le jour où je l'avais placée dans son nouveau gîte sableux. Je pense que durant ce laps de temps d'environ huit mois elle n'a point pris d'aliment, à moins qu'elle n'ait sucé un peu d'humidité du sable. Cette larve, qui vit encore au moment où j'écris cette note, 8 mai, passera-t-elle encore l'année dans cet état de torpeur à élaborer les matériaux d'une chrysalide si énormément différente d'elle? C'est au temps à nous l'apprendre, et je ne manquerai pas de faire part à la Société entomologique de ce complément de l'histoire des métamorphoses du Bombyle.

Article 2. CHRYSALIDE.

Chrysalis rufescens, subconico cylindrica incurva, fronte valide bicornuto; facici utrinque spina laterali tridentata, haustelli apice acute bifido; abdominis segmentis 2, 3, 4 *cum arcubus nigris apice reflexis; aliquis spinulosis setosisque; segmento ultimo emarginato-spinoso.* — Long. 6-7 lin.

Les robustes cornes frontales du masque de notre chrysalide sont arquées de manière à ce que leur concavité est inférieure. Le trident facial a sa première dent plus longue et presque droite; la deuxième obliquement tronquée, la

troisième (qui manque quelquefois peut-être, parce qu'elle se détache) est en forme de stylet émoussé.

Le premier segment dorsal de l'abdomen a une série transversale interrompue dans le milieu, de longues soies à bulbe basilaire conoïde, noir. Les trois suivants ont une série transversale non interrompue, de neuf à dix arcs cornés fort singuliers, noirâtres, fixés au tégument par leur convexité, avec leurs bouts libres relevés. Le cinquième segment a une dégénération de ces arcs. Les segments suivants ont une série de spinules noires intercalées de longues soies. Celles-ci s'observent par paires de chaque côté des plaques ventrales de l'abdomen. Le segment anal-dorsal a une échancrure dont les côtés se prolongent en pointe.

Cette chrysalide a huit paires de stigmates, dont une à l'angle antérieur du thorax et les sept autres aux sept premiers segments de l'abdomen.

Lors de l'éclosion du *Bombyle*, une longue scissure dorsale règne depuis l'origine des cornes frontales jusqu'à la terminaison postérieure du thorax.

Il existe une frappante conformité de structure extérieure entre la chrysalide du *Bombyle* et celles des *Asiliques*, dont j'ai publié, en 1850, les métamorphoses (*Ann. des Sciences nat.*). J'avais, au mois de septembre dernier, fait remarquer cette conformité à M. le docteur Laboulbène.

Elle ne diffère que par l'absence des cornes frontales de la chrysalide de l'*Anthrax*, dont j'ai parlé plus haut.

Ces conformités structurales, qui constituent un fait comparatif remarquable, sembleraient justifier Latreille d'avoir colloqué dans une même enceinte classique, sous l'appellation de *Tanystomes,* le *Bombyle,* l'*Anthrax* et l'*Asile.* Meigen et Macquart se sont plus rapprochés de la méthode natu-

relle en constituant des familles particulières avec chacun de ces vieux genres de Diptères.

Je l'ai dit vingt fois et je le redis encore, ces cornes, ces épines multifides, ces spinules, ces arcs cornés, ces longues soies ne sont point de simples excroissances tégumentaires, de vains ornements prodigués, par une nature luxueuse, à un chétif insecte. Toute cette instrumentation a son utilité générale et spéciale, sa destination physiologique. Voyez quelle admirable série de prodiges, de miracles dans la quadruple existence d'un frêle *Bombyle*.

Au moment où une Apiaire récoltante abandonne momentanément sa profonde galerie souterraine pour aller butiner les fleurs, la mère *Bombyle*, guettant dans les airs cette absence, précipite un œuf dans l'abîme de ce puits usurpé. Là commencent et là finissent toutes ses sollicitudes maternelles.

De cet œuf abandonné naît une larve apode, blanche, nue, molle, parfaitement glabre et inerme, qui, après plusieurs mois, peut-être plus d'un an, se transforme en une chrysalide qui ne lui ressemble en rien, qui est armée de dures épines, de longs crins qui se sont improvisés on ne sait comment.

Ensevelie dans la plus complète immobilité dans les profondeurs de son ténébreux domicile, une électricité instinctive l'avertit que l'heure de la métamorphose a sonné. Alors son armure entre en activité. Son double soc frontal, ses deux rateaux à trois pointes, sa pioche bifide sous-thoracique, ses arcs dorsaux, ses spinules, tout s'ébranle, tout fonctionne. Le sol est gratté, labouré, déblayé, la progression s'opère de bas en haut dans cette longue et étroite cheminée, la chrysalide affleure à la surface du sol, son dos

se fend, s'éraille, et le moelleux, le délicat, le volage *Bombyle*, après avoir laissé son domino à la fenêtre du logis, après s'être livré à une toilette de quelques heures, s'élance dans les airs pour poursuivre la destinée de ses parents.

Pour les entomologistes qui ont l'ambition d'imiter les Réaumur et les De Géer, ces étonnantes transfigurations sont devenues familières, mais pour l'homme du monde qui en lit l'histoire dans les livres il les taxe de romans.

Article 3. Insecte parfait.

Bombylius major, Lin.

Qu'est-il besoin de donner la description d'une espèce commune partout et mentionnée dans tous les ouvrages d'entomologie ?

Explication des figures, toutes grossies, de la pl. 13, *n*o III.

Fig. 1. Larve du *Bombylius major.*
2. Mesure de sa longueur.
3. Prothorax et tête avec antennes et mandibules.
4. Chrysalide vue de profil, avec ses huit stigmates.
5. Mesure de sa longueur.
6. Rateau facial à trois pointes.
7. Soies à bulbe noir du premier segment abdominal.
8. Arc corné à bouts réfléchis du deuxième segment abdominal.
9. Spinules et longues soies des derniers segments abdominaux.

... avec plusieurs ...

... les entomologistes qui ... d'

... Bombyx ... trouvés sont

... Bombyx ... qui en

... dans ... de ...

... de ...

... *Bombyx* ...

... l'insecte de ...

... et ... tous les ouvr...

d'entomologie?

Explication des figures, toutes grossies, de la pl. 17, nº III.

Fig. 1. Larve du *Bombyx* ... major ...

... de sa longueur.

2. ... vue ... et ...

2. Chrysalide vue de profil, avec ses huit stigmates.

3. Mesure de sa longueur.

4. ... à trois ...

... bulbe noir du premier segment abdominal.

5. ... du deuxième segment ...

6. Spinules et ... soies des ... segments abdominaux.

DESCRIPTION

DES

MÉTAMORPHOSES DU DASYTES CŒRULEUS,

Par M. le D[r] Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 12 Mai 1858.)

Au commencement du mois de novembre de l'année dernière, j'ai ramassé, dans le parc réservé de Meudon, des branches mortes, tombées à terre, couvertes de lichens. Le bois en était mou, blanchâtre, décomposé; elles étaient faciles à briser. J'en ai rompu un grand nombre et j'y ai trouvé une nymphe placée dans une petite loge oblongue, creusée dans l'épaisseur du bois.

Cette nymphe, que je connaissais peu, a piqué ma curiosité. J'en ai réuni une douzaine et j'ai eu soin de recueillir les dépouilles de larve qui se trouvaient à l'extrémité de leur corps, dans la même loge. Malgré mes recherches, je n'ai pu me procurer la larve vivante, l'époque de l'année étant trop avancée, et la transformation ayant eu lieu; mais j'ai, dans une loge, pris les débris d'un insecte parfait, enveloppés de moisissure, et j'ai pareillement pris trois larves desséchées, entièrement couvertes de la même production cryptogamique.

Il m'a été facile de reconnaître, dans les débris de l'insecte parfait, un *Dasytes*, et par sa taille et ses couleurs je l'ai rapporté au *cœruleus*. D'autre part, j'ai trouvé, le 14 mars

1858, un insecte éclos dans le vase où j'avais placé les morceaux de bois ramassés. Enfin, les nymphes déposées dans la sciure de bois ont produit toutes le même insecte et, chose peu ordinaire, sans qu'aucune d'elles fût piquée par un parasite.

Il n'y a donc pas de doute à avoir sur la légitimité de l'espèce. Quant à la larve, que je n'ai point vue vivante, je l'ai dessinée d'après les dépouilles rejetées au moment de la métamorphose en nymphe et d'après les trois individus débarrassés de leur moisissure.

Les détails que j'en donne sont faciles à apprécier sur les dépouilles, ils sont même d'une netteté remarquable.

Le bois dans lequel cette larve a vécu m'a paru être du chêne.

§ Ier. LARVE (voyez pl. 13, n° I, fig. 1 à 9).

LARVE allongée, élargie en arrière; à peine ou point convexe; composée de douze segments, la tête non com prise, à poils blanchâtres, assez longs. D'un blanc jaunâtre, avec une teinte rosée ou rougeâtre en dessus, la tête et le dernier segment brunâtres, une tache latérale de cette couleur sur chaque segment du thorax et une ligne ombrée de chaque côté de l'abdomen (fig. 1).

Tête peu grande, un peu bombée, presque carrée, cornée, brune, en arrière surtout, avec de petits points sans coloration de chacun desquels sort un poil blanchâtre; deux sillons peu apparents sur les côtés et réunis en arrière formant une sorte d'Y de couleur claire, blanchâtre. Bouche d'un testacé roussâtre.

Antennes courtes, composées de quatre articles presque de même grandeur, le premier large, le troisième suppor-

tant en dedans un quatrième article allongé, terminé par un long poil et, en dehors, un mamelon très court, ou article supplémentaire (fig. 2).

Yeux situés latéralement, formés par cinq ocelles, très visibles, disposés ainsi que l'indique la figure 3, qui les montre vus de profil sur le côté gauche de la larve. Ces ocelles ou *stemmates* sont un peu bombés, luisants, dépourvus de pigment sur la dépouille de la larve et entourés d'une ombre brune qui les rend très distincts.

Labre arrondi ou subarrondi en avant, avec des poils nombreux; il est uni avec l'épistôme, en arrière, par une suture bien marquée (fig. 4). Epistôme étroit, presque transversal.

Mandibules ferrugineuses, à peine saillantes, fortes, noirâtres ou brunâtres à leur extrémité; 4-dentées au côté interne (fig. 5 et 6). Les quatre dents sont disposées sur deux lignes, les supérieures sont les plus fortes.

Mâchoires allongées, à lobe interne fixe, ayant une brosse de gros poils au sommet; palpe externe de trois articles, le premier large, le deuxième arrivant à la hauteur du lobe, le troisième article le plus grêle et le plus allongé (fig. 7).

Lèvre inférieure très petite, avec deux très petits palpes biarticulés (fig. 7).

Segments thoraciques presque carrés; le premier le plus grand de tous, trapézoïde, avec plusieurs taches noirâtres, les deux suivants ont de chaque côté une grande tache luisante noirâtre, en forme de virgule (fig. 1). Chaque segment thoracique porte une paire de *pattes* à peine roussâtres ou brunâtres aux articulations, de cinq articles, le dernier consistant en un crochet unique corné, ferrugineux (fig. 8).

Segments abdominaux un peu arrondis sur les côtés, les premiers, à partir du thorax, plus étroits que les suivants; tous offrent de longs poils blanchâtres plus marqués latéralement; les premier et huitième ont une tache ombrée, légère, brunâtre, de chaque côté de la ligne médiane, elle est moins nette sur le huitième segment. Cette tache est, en outre, comme partagée en deux par un trait transversal, une sorte de pli.

De chaque côté de l'abdomen paraît devoir exister un bourrelet (peu marqué sur les larves que j'examine), et en dehors, une tache brunâtre légère. Le neuvième segment abdominal, qui est le douzième du corps de la larve, a la forme d'une grande plaque brune, cornée, largement canaliculée, couverte d'aspérités, échancrée en arrière, où elle forme ainsi deux crochets convergents, mais dont la pointe est brusquement relevée en haut et d'une teinte plus claire (fig. 9).

Sur la dépouille de la larve, cette plaque brune, ou dernier segment, est fortement appliquée sur la face ventrale, et la tête est repliée de même, de telle sorte que ces deux parties sont rapprochées.

La tête est fendue ainsi que les segments thoraciques, le premier au moins, et c'est par cette ouverture que la nymphe s'est dégagée. La dépouille chiffonnée de la larve reste ordinairement attachée aux derniers segments de la nymphe qu'elle cache.

Les *stigmates* sont brunâtres. Le premier est très positivement situé en dessous et au bord antérieur du mésothorax (fig. 1, *s*), les autres, au nombre de huit, sont les six premiers, sur le tiers antérieur des quatrième, cinquième,

sixième, septième, huitième, neuvième segments; les septième et huitième vers la moitié de la longueur des dixième et onzième segments.

Le dessous du corps de la larve est blanchâtre, le dernier segment est brun.

La loge construite par la larve pour y subir ses transformations est oblongue, ovoïde, placée dans le sens de la longueur du bois. Elle est située au fond de galeries plus étroites, où se voit de la sorte une chambre terminale. L'extrémité des galeries est remplie d'une poussière de bois très fine, et leur orifice est ouvert à l'extérieur par un trou qui paraît anciennement fait.

J'ai trouvé dans plusieurs morceaux de bois des provisions de *Diptères* de la famille des *Tipulaires*, accumulés en grand nombre. Ce sont très probablement des *Hyménoptères*, des *Crabronides* qui ont amassé ces provisions pour leurs larves, et qui sont les auteurs de la majeure partie des galeries peu sinueuses, presque droites. On trouve dans Réaumur la description de ces magasins de *Tipules* et de *Diptères* entassés. La larve du *Dasytes cœruleus* est peut-être un parasite des larves de *Crabronites* pendant les premiers temps de sa vie, et, plus tard, elle creuse à l'extrémité des galeries une loge dans le bois décomposé et très friable. Il faut, du reste, que le bois offre peu de résistance à l'insecte parfait et que la sciure ne soit pas trop tassée pour qu'il puisse sortir au dehors. J'en ai aperçu un grand nombre morts au fond de leurs galeries, probablement parce que le bois s'était desséché dans mes boîtes et n'avait plus la souplesse qu'il conserve dehors à l'air libre et humide.

M. le Dr Aubé m'a dit avoir trouvé assez fréquemment, au premier printemps, dans la forêt de Saint-Germain, dans

des branches de bois de chêne, très décomposées, blanchâtres à l'intérieur, des *Dasytes cœruleus,* récemment transformés. Il a vu, dans ces mêmes branches, des *Elatérides*, entre autres le *Cratonychus brunnipes.* Le savant entomologiste croirait volontiers que le *Dasytes* serait à l'état de larve parasite de quelque *Elatéride.*

Je dois encore ajouter qu'il y a plusieurs années, j'ai, en compagnie de mon ami Léon Fairmaire, rencontré dans la même forêt de Saint-Germain, à la même époque des *Dasytes cœruleus*, récemment éclos dans des branches de bois décomposé. Il y avait avec eux des larves et des nymphes d'*Asiliques* du genre *Laphria.*

§ II. NYMPHE (voy. pl. 13, nº I, fig. 10 à 13).

NYMPHE très allongée, presque parallèle ♂, d'un blanc jaunâtre et un peu rosé ou rougeâtre, avec des poils blanchâtres. Deux séries de taches brunâtres le long du dos et de l'abdomen, celui-ci terminé par des appendices.

Tête penchée sur la poitrine, offrant les parties de la bouche étalées.

Yeux noirs.

Antennes repliées, longues, se rejoignant en avant.

Prothorax arrondi en avant et en arrière; *ailes* étroites enveloppant le corps; à peine débordées par les pattes, qui sont minces et ont leurs tarses étendus, articulés visiblement, mais sans saillie des ongles.

Abdomen de huit segments. Chacun d'eux porte sur les côtés et en arrière un bouquet de poils allongés. Des poils semblables existent sur la tête et le corselet. Le dernier

segment offre deux appendices très poilus (fig. 12 et 13), épais à la base, terminés par un petit crochet recourbé en arrière, vers la face dorsale de la nymphe. Ces appendices rappellent ceux de la larve situés au même endroit.

J'ai dit que cette nymphe était presque parallèle, cela est vrai le plus souvent. Quelques-unes cependant sont plus élargies vers le milieu de l'abdomen, et sur ces dernières on trouve à l'extrémité, outre les deux appendices (fig. 12) dont j'ai parlé, deux nouveaux appendices situés en avant des premiers (fig. 13). Je regarde ces nymphes à quatre appendices comme devant produire des insectes femelles, et celles à deux appendices seulement comme appartenant au sexe mâle.

Je crois aussi que les larves les plus grosses et les plus élargies en arrière doivent appartenir aux femelles, mais je l'admets par hypothèse, sans en avoir la preuve directe.

Les insectes parfaits sont éclos vers le milieu de mars, et jusqu'à la fin de ce mois dans mes boîtes. Peut-être l'éclosion est-elle un peu plus tardive au dehors.

§ III. Insecte parfait.

Dasytes cœruleus, Fabricius, Syst. Entom., p. 70, nº 5 *(Hispa)*, 1775.

Anobium cyanœum, Fab., ibid. 63, nº 6.

Allongé, un peu élargi en arrière, déprimé et d'un bleu foncé verdâtre, ou un peu violet en dessus; d'un vert assez brillant et métallique en dessous. Antennes et jambes noi-

râtres. Entièrement couvert en dessus d'une pubescence droite et noirâtre; ponctuation forte, surtout sur les élytres, dont l'extrémité est assez arrondie. — Long. 6 mill.

§ IV.

M. Edouard Perris a fait connaître dans ces *Annales* (1854, 599) la larve et la nymphe du *Dasytes flavipes* FABRICIUS. Elle est très voisine de celle que je viens de décrire.

Avant les observations de M. Perris, il n'existait dans la science qu'une description de la larve du *Dasytes serricornis*, par M. Waterhouse. (*Entomol. mag.*, II, 375, pl. X, fig. 1-2, 1835.)

M. Westwood, dans son *Introduction à une classification moderne des Insectes*, I, 260, dit qu'Audouin avait trouvé, dans le bois pourri, la larve du *Dasytes plumbeus*.

Explication des figures de la planche 13, *n°* I.

Fig. 1. Larve du *Dasytes cœruleus* FABRICIUS, grossie, et, à côté d'elle, mesure de sa grandeur naturelle.

2. Antenne de cette larve très grossie ainsi que les figures suivantes.

3. Ocelles vus sur la larve, de profil (côté gauche).

4. Labre et épistôme.

5. Mandibule (côté gauche de la bouche) vue en avant après l'enlèvement du labre.

6. La même mandibule vue en arrière, montrant les deux dents apicales et le condyle articulaire.

7. Mâchoires et lèvre, vues en dessous.
8. Une patte.
9. Dernier segment abdominal montrant l'extrémité brusquement relevée des deux crochets cornés.
10. Nymphe grossie du *Dasytes cœruleus* vue par le dos, et, à côté d'elle, mesure de sa grandeur naturelle.
11. La même nymphe vue par la face abdominale. Cette nymphe est celle d'un mâle.
12. Extrémité de l'abdomen très grossie de cette nymphe dans le mâle.
13. Extrémité de l'abdomen fort grossie, d'une nymphe femelle montrant quatre appendices, deux antérieurs et deux postérieurs.

NOTE

SUR LES

CARONCULES THORACIQUES OU COCARDES ROUGES

DU

MALACHIUS BIPUSTULATUS,

Par M. le D[r] Alexandre LABOULBÈNE.

Congrès de Grenoble.

(Séance du 7 Juillet 1858.)

Tous les entomologistes et beaucoup de gens du monde connaissent les organes singuliers, les *Caroncules* ou *Cocardes rouges*, que les Coléoptères du grand genre *Malachius* font sortir de leur corps, quand on les saisit. Les attributions physiologiques de ces organes exsertiles sont encore un problème, et je ne connais aucun travail spécial qui ait été fait sur leur structure et leur texture anatomiques.

Cette année, pendant l'excursion annuelle de la Société entomologique de France, qui a eu lieu à Fontainebleau le 6 juin, j'ai recueilli, avec l'aide de mes chers collègues, MM. Aubé, Reiche, Léon Fairmaire et Kraatz, un grand nombre de *Malachius bipustulatus* FABRICIUS, dans le but d'étudier les organes qui font le sujet de cette note. Je viens actuellement soumettre le résultat de mes recherches à la Société.

I. *Description extérieure des Caroncules.*

Les *Malachius bipustulatus* font sortir, de chaque côté de leur thorax, quand on les prend ou quand on les inquiète, des organes rouges, sous forme de prolongements ou de caroncules.

Le point précis de cette exsertion est, en avant, l'angle antérieur du corselet, près de la tête, en arrière le point de séparation du métathorax avec l'abdomen, en empiétant toutefois sur le thorax. L'une des saillies est par conséquent post-céphalique, l'autre anté-abdominale (voyez la fig. 1, pl. 12, nº II).

On sait que les téguments des *Malachius* sont peu cornés avec leurs articulations lâches, mobiles. En ces endroits l'espace articulaire est très élargi, aussi la sortie des caroncules a-t-elle lieu avec la plus grande facilité.

La forme des deux organes céphalique ou abdominal diffère. La caroncule antérieure, celle du côté de la tête, est trilobée, la caroncule postérieure, située vers l'abdomen, est seulement bilobée. Leur base est largement sessile, les prolongements un peu inégaux. Les insectes ne font pas toujours saillir au dehors ces organes dans leur maximum d'expansion; mais, quand on presse leur corps de manière à produire cet effet, on trouve sur la caroncule post-céphalique la trifurcation *a* (voy. fig. 2) située en arrière, plus longue que les deux antérieures.

La couleur des organes qui nous occupent est d'un beau rouge, un peu orangé. On remarque (fig. 2 et 3), un sillon léger, triangulaire (fig. 2) ou linéaire (fig. 3) sur les caroncules, au point correspondant à leur base. Ces sillons, bien marqués pendant le retrait des organes exsertiles et que j'ai

représentés à la place qu'ils devraient occuper, s'effacent pendant la distension extrême.

Si on veut connaître comment les *Malachius* font sortir les prolongements de leur corps, on s'aperçoit qu'ils emploient le procédé des *Helix* pour leurs tentacules oculaires. Les insectes refoulent au dehors une sorte d'extrémité de doigt de gant qui serait rentrée en dedans.

Pour savoir si ces organes exhalaient quelque odeur spéciale, j'ai un très grand nombre de fois soumis ces insectes à l'observation directe. Jamais je n'ai perçu d'odeur sortant de leur corps au moment de l'expansion des caroncules. Mes collègues, déjà nommés, n'ont pas trouvé d'odeur sensible en répétant l'expérience.

Les *Malachius* réunis en grand nombre et bien vivants, dans un tube de verre parfaitement propre, ont été effarouchés, irrités. Ils faisaient fortement saillir leurs cocardes sans produire, pour l'un de nous tous, d'odeur sensible. Cependant, en pareil cas, s'il y avait eu une odeur légère, trop faible pour être perçue avec un seul insecte, cette odeur très multipliée, accrue par leur grand nombre, aurait dû frapper notre odorat.

Le *Malachius bipustulatus* n'est pas le seul dont j'aie examiné les caroncules. Le *Malachius elegans* OLIVIER, en possède d'identiques et d'un beau jaune orangé; les petits *Malachius pulicarius* FABRICIUS, *Anthocomus equestris* FABRICIUS, *Ebæus thoracicus* FABRICIUS, en ont pareillement et elles sont presque semblables.

Ces organes ont-ils des analogues dans les autres genres d'Insectes Coléoptères. Cela me paraît évident. Je citerai les exemples qui suivent, à l'appui de mon opinion.

Je n'hésite point à regarder comme analogues aux caron-

cules thoraciques des *Malachius* les saillies abdominales et si fortement odorantes de la plupart des grands *Staphylinides*, dont le *S. olens* Linné, peut être pris pour type.

Je mets près d'elles les bourses abdominales, en cœcum, décrites par M. Léon Dufour pour les Blaps (*Ann. Sc. Nat.* 1re série, tome VIII, p. 18, pl. 20, fig. 9) et celles qu'il vient récemment de faire connaître chez le *Misolampus puncticollis* (*Annales des Sc. Nat.*, 4e série, *Zool.*, tome IX, p. 16, pl. 2, fig. 7 et 8).

Mais, en admettant l'analogie de ces organes divers (1), pouvons-nous préciser leur rôle physiologique ?

Les *Staphylinides*, et parmi eux les plus odorants, relèvent fortement l'abdomen en faisant saillir leurs bourses, exhalant l'odeur de l'éther, du chloroforme, de l'ammoniaque, etc. ; ils les dirigent vers l'objet qui les effraie. Les moins odoriférants se conduisent de même. Leurs organes exsertiles paraissent être soit des moyens de défense, ou mieux encore des moyens d'effrayer ou de produire du dégoût chez leurs ennemis.

Je m'arrêterais à ces deux dernières hypothèses pour le rôle physiologique des caroncules ou cocardes des *Malachius*, et je ne serais pas surpris qu'il s'échappât de ces organes une odeur insaisissable pour l'odorat humain, mais sensible pour d'autres animaux, contre lesquels les *Malachius* ont à se défendre.

(1) M. de Siebold est incertain s'il faut placer parmi les organes des sens et en particulier du toucher les organes mous, protactiles et souvent d'une belle couleur rouge ou orangée, que les *Malachius* possèdent sur les parties latérales du corps (*Manuel d'anatomie comparée*, Roret, tome Ier, page 565, note 5).

II. *Structure et texture des Caroncules.*

Si on détache, au moyen d'un coup de ciseaux, les caroncules au moment de leur extension, puis, si on les place entre deux lames de verre sous divers objectifs d'un microscope, on voit qu'elles sont composées d'une *enveloppe* complexe et d'un *contenu.*

L'enveloppe est formée dans sa partie la plus externe par une fine membrane paraissant amorphe, incolore, et sous laquelle est déposée une couche de *pigment* rouge, sous forme de fines granulations.

Ces granulations pigmentaires sont agitées d'un vif mouvement brownien.

Au point où l'enveloppe ne rentre pas sur elle-même, vers les parties centrales, là où se produisent les sillons dont j'ai parlé, on trouve des prolongements de l'épiderme sous forme de poils (fig. 4).

Sous cette enveloppe extérieure existent des *faisceaux musculaires*, ayant deux directions principales ; les uns transversaux et comme annulaires, les autres longitudinaux se terminant parfois en se croisant en anses avec ceux du côté opposé.

Ces deux ordres de faisceaux, quelle que soit leur direction, sont formés de *fibres musculaires*, *visiblement striées en travers*, appartenant à la vie animale et soumises à l'empire de la volonté (voy. fig. 4).

Ces fibres sont fortement marquées à la base des caroncules, où les faisceaux prennent un appui.

En résumé ; membrane épidermique, pigment, couches de fibres musculaires formant des faisceaux longitudinaux

et transversaux, telle est la texture de l'enveloppe des caroncules.

Le contenu est composé par un *liquide* peu coloré, presque transparent ou hyalin, avec des *granulations moléculaires* et des sachets adipeux (1). Y a-t-il un liquide spécial pour ces organes produisant leur exsertion, ou bien le liquide nourricier y pénètre-t-il comme dans les autres parties et cavités du corps? J'adopte cette dernière opinion et je crois que la sortie des cœcum des caroncules est due principalement à la contraction des faisceaux musculaires transversaux ou annulaires. Je pense également que leur rétraction est produite par la contraction des faisceaux longitudinaux. Il ne me paraît pas nécessaire qu'un liquide spécial vienne distendre ces organes par sa présence et les laisse flétris et rentrés en eux-mêmes par sa disparition.

(1) J'ai vu aussi, à plusieurs reprises, dans ce liquide des *corps ovoïdes* ayant une membrane d'enveloppe bien marquée, assez forte, et un contenu granuleux sous forme de gouttelettes ou de granulations graisseuses, arrondies, offrant l'aspect, la réfraction ordinaire des corps gras. J'avais déjà, en 1849, en disséquant des *Anobium* (voy. *Ann. Soc. Ent. de Fr.*, 1849), trouvé des corps pareils ; c'est pour moi le deuxième exemple de leur présence dans la cavité abdominale des insectes Coléoptères. Je ne sais encore ce que peuvent être ces corps ovoïdes.

On ne peut les regarder comme des œufs de *Malachius*, car ils ne sont pas à la place ordinaire des œufs, ils n'en ont pas exactement la forme et ils existent chez les mâles comme chez les femelles de ces insectes.

Ai-je eu sous les yeux les œufs de quelque parasite?

Est-ce une forme particulière de tissu graisseux ou adipeux splanchnique? En ce cas, il serait loin d'offrir la forme ordinaire du tissu graisseux ou adipeux des autres insectes Coléoptères.

Explication des figures de la planche 13, nº II.

Fig. 1. *Malachius bipustulatus* FABRICIUS, grossi, vu de profil, sur le côté gauche du corps et faisant saillir les caroncules thoraciques. Au-dessous de lui mesure de sa grandeur naturelle.

2. Caroncule antérieure ou post-céphalique très grossie; *a* son prolongement ou la trifurcation postérieure.

3. Caroncule postérieure ou anté-abdominale.

4. Caroncule extrêmement grossie, montrant au milieu les saillies piliformes à l'endroit du sillon de rétraction et les faisceaux musculaires striés en travers des prolongements.



DESCRIPTION

DE LA

LEPTURA MILITARIS,

Par M. Aug. CHEVROLAT.

(Séance du 25 Novembre 1857.)

Leptura militaris. (Pl. 12, nº III.)

Crebre punctata, cyaneo-obscura, thorace triangulari, antice posticeque recto, angulis posticis divergentibus, acutis; elytris ad apicem latioribus, in humero angulose ocraceo-signatis; antennis tarsisque (articulo primo tarsorum posticorum longissimo) nigris.

Long. 6 mill.; lat. 2 mill.

Leptura militaris, Chev., Rev. et Mag. de Zool, 1855, nº 4, page 187.

De la grandeur de la *Leptura ruficollis,* Say. *Tête* et *corselet* d'un bleu verdâtre obscur finement et granuleusement ponctuées. Celui-ci triangulaire, couvert d'une pubescence blanchâtre; angles postérieurs divergents, aigus. *Ecusson* petit, triangulaire, noir. *Elytres* plus larges que le corselet, allongées, élargies au sommet, à troncature étroite et un peu arrondie, finement et serrément ponctuées; elles offrent des rides transverses et une pubescence courte qui

est inclinée : leur couleur est d'un bleu brillant légèrement verdâtre ; l'épaule offre une tache triangulaire d'un jaune rougeâtre presque orangé, laquelle s'étend anguleusement sur la base jusque près de l'écusson. *Palpes, antennes* et *pattes* noirs. *Jambes* droites, terminées par un ergot mince ; premier article des tarses postérieurs excessivement long et du double en longueur des suivants. *Corps* en dessous bleu, à pubescence blanche assez allongée et épaisse.

Habite les montagnes Rocheuses, et m'a été donnée par M. A. Murray.

MONOGRAPHIE

DES CHRYSOMÈLES D'EUROPE,

(Suite) (1).

Par M. Suffrian.

Traduction de M. L. Fairmaire.

(Séance du 23 Juin 1858.)

7e Groupe.

Corps semi-elliptique, très convexe, fortement comprimé sur les côtés, presque également et obtusément arrondi en avant et en arrière. Corselet fortement rétréci en avant; bords latéraux non relevés ou faiblement relevés en arrière seulement. Elytres à peine plus larges à la base que le corselet; épaules obtuses, peu saillantes; à ponctuation plus ou moins serrée, rarement rugueuse, formant aussi des lignes géminées. Palpes à dernier article visiblement dilaté, un peu comprimé. Antennes médiocrement longues, fortes, comprimées. Jambes arrondies en dehors, ayant à l'extrémité interne un court sillon.

Espèces à corps oblong, très convexe, épais, de grosseur

(1) Voyez 3e série, tome Ier (1853), page 91, et tome II (1854), page 313.

moyenne, d'un faciès très homogène, à couleurs d'un bleu métallique, d'un vert doré ou couleur de feu ; répandues dans toute l'Europe, même en Afrique, en Asie et en Australie, où l'on trouve une espèce ressemblant à la *C. ignita.* — *Chrysomela aurulentæ; chrysonotus* Ahrens.

A. *Bords latéraux du corselet non épaissis.*

66. *C. violacea* Panz., 44, 8. — Suffr., p. 88. — *C. hæmoptera* Fab. Ent. Syst. I, 315, 37. — *C. menthæ* Herr.-Sch., 157.

Long. 3, 3 5/6 l.

Elliptique, d'un bleu métallique ou d'un vert bleuâtre. Antennes médiocres, mais fortes, les derniers articles comprimés. Corselet court et large, notablement plus large à la base qu'en avant; côtés s'arrondissant subitement près des yeux : bord postérieur sinué de chaque côté; côtés assez fortement ponctués, surtout aux angles où ces points confluents semblent parfois former une large mais faible impression. Ecusson en triangle, large, arrondi au sommet. Elytres très convexes, saillie humérale rendue plus marquée par une impression étroite et profonde : une ligne suturale sur la moité postérieure de la suture; ponctuation éparse très fine, un peu plus serrée et plus grosse sur les côtés, formant à certaines places des lignes irrégulières. Dessous finement rugueux, très brillant.

a. Coloration très variable; couleur normale d'un bleu violet métallique.

b. Une faible teinte verdâtre de chaque côté de la suture et le long du bord externe.

c. Elytres verdâtres avec la suture bleue et une bande, large ou étroite, bleue ou pourprée.

d. Elytres entièrement vertes. — Une ♀ de cette variété a été trouvée accouplée avec la *C. polita*.

Toute l'Europe centrale, depuis la Suisse jusqu'en Poméranie et en Gallicie (1), dans les endroits humides, sur plusieurs espèces de Menthes, notamment la *Mentha nepetoides*.

67. *C. menthastri* Suffr., p. 90. — *C. graminis* Redt., Faun. Austr., 546. — *Coccinella graminis* Scop.

Long. 3 1/2, 4 2/3 l.

Oblongue, d'un vert doré. Tête à peine ponctuée, avec une ligne médiane enfoncée. Antennes notablement plus longues et plus grêles que chez la précédente; deuxième article de moitié moins long que le troisième ; les deux premiers, plus rarement les quatre premiers, d'un jaune rougeâtre à l'extrémité, ou en dessous ou même entièrement. Corselet fortement rétréci en avant, en arrière deux fois aussi large que long, un fort sillon séparant les bords latéraux : ponctuation pas très serrée, mais assez profonde, mêlée de points plus fins ; une ligne médiane visible, plus saillante quand la ponctuation est plus faible. Elytres très convexes, très comprimées sur les côtés; impression subhumérale n'ayant qu'un petit pli oblique : ponctuation éparse, presque effacée sur la partie dorsale, plus grosse et plus serrée sur les côtés, formant, par place, des lignes irrégu-

(1) Cette espèce n'est pas rare dans l'est de la France, sur les mêmes plantes. L. F.

lières dont les intervalles sont un peu saillants et unis; intervalles des points lisses, traversés çà et là par de fines rides, plus grosses sur les côtés : suture notablement déprimée en arrière. Couleur très variable, ordinairement d'un beau vert doré, quelquefois avec un reflet bronzé; plus rarement avec une teinte générale, égale, peu intense, d'un jaune doré.

Var. β. D'un bleu violet, comme la précédente. — Hongrie *(Rosenhauer)*.

Le ♂ se distingue outre la forme plus étroite, et la taille plus petite, par une fossette allongée au bord antérieur du dernier segment abdominal.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, et a été confondue avec elle par plusieurs auteurs, de même que, dans les collections, elle est souvent mêlée soit avec la suivante, soit avec la vraie *C. graminis*.

Presque toute l'Allemagne; bords du Rhin, Autriche, dans les endroits humides, sur les *Mentha*, notamment la *M. sylvestris*.

68. *C. fulminans* Duft., Fn. Austr. III, 191. — Suffr., 93.

Long. 4, 5 1/4 l.; larg. 2 1/2, 3 1/6 l.

Ressemble beaucoup à la précédente, mais généralement un peu plus grande, d'un vert doré brillant; les antennes sont plus courtes, plus épaisses, le troisième article est à peine moitié aussi grand que le quatrième. Le corselet est plus large, ayant sa plus grande largeur au milieu, puis rétréci brusquement en avant; chez le ♂ la fossette du dernier segment abdominal est plus arrondie.

Trieste, Dalmatie, Italie, Grèce.

Les individus du midi de l'Allemagne sont d'un vert doré ; ceux d'Italie ont une faible teinte de feu, surtout en dessous, aux côtés du corselet et à la partie postérieure des élytres ; ceux de Grèce ne diffèrent aucunement de ces derniers.

69. *C. ignita* (1) Oliv., Ent. v, 524, tom. 6, f. 86. — Suffr., p. 94.

Long. 3 1/2, 4 2/3 l. Larg. 2 1/3, 2 5/6 l.

Je ne puis décider avec certitude si cette espèce est bien réelle, ou si elle n'est qu'une forme méridionale de la *C. fulminans*. Elle est un peu plus petite, le corselet est proportionnellement plus court, avec les côtés plus arqués en avant, de sorte que la partie antérieure paraît plus large : la ponctuation est plus fine et plus égale au milieu ; la convexité en longueur est plus forte, ce qui fait que le bord postérieur du corselet est visiblement séparé des élytres ; l'impression oblique des épaules est à peine visible ; les élytres sont fortement comprimées sur les côtés, plus convexes, à ponctuation plus faible et plus écartée, plus grosse et plus serrée sur les côtés. La couleur est ordinairement

(1) Il faut remplacer ce nom par *resplendens* et effacer la citation d'Olivier. L'insecte de cet auteur est une espèce très différente, appartenant au 13e groupe : il est aussi gros que les plus gros individus de la *C. asclepiadis* ; par sa couleur de laiton obscur, il se rapproche encore plus de la *C. aurichalcea*, mais il est d'un éclat brillant ; le corselet n'a sur les côtés que quelques gros points ; les élytres ont cinq lignes géminées de points très fins et isolés ; les antennes sont d'un brun rougeâtres. — Suffr.

d'un rouge doré brillant, sur un fond vert; elle passe au cuivreux foncé, puis au cuivreux, avec un faible reflet bronzé.

Sicile, Barbarie.

70. *C. viridana* Küst., Kæf., Ent. I, 85. — Suffr., p. 95.

Long. 3 1/6, 3 1/2 l. Larg. 2, 2 1/4 l.

D'un vert doré, avec un reflet de cuivre jaune, passant quelquefois au doré rutilant.

Ressemble beaucoup à la *C. menthastri*, mais elle est notablement plus petite et facile à reconnaître par les antennes entièrement noires et par le milieu du corselet lisse; la tête est lisse et brillante, avec une ligne élevée sur le front; le corselet est rétréci en avant, densément et grossement ponctué sur les côtés : la saillie humérale est bordée en dedans par une double impression; une ligne suturale sur le dernier tiers. La couleur est, en dessus, d'un vert doré passant au jaune de laiton; le dessous et les pattes sont un peu plus foncés; le bord postérieur des segments abdominaux et les tarses sont d'un bronzé noirâtre. ♂ une large impression au bord postérieur du dernier segment abdominal.

Sardaigne, Corse, Andalousie.

71. *C. palustris* Suffr., p. 96.

Larg. 3 1/4, 3 1/6 l. Larg. 2 1/6, 2 1/2 l.

Espèce intermédiaire entre les *C. menthastri* et *viridana*.

Voisine de la première par la couleur et l'éclat, de la dernière par le disque du corselet lisse : la taille est intermédiaire. Elle se distingue des deux par le corselet moins

rétréci en avant, moins convexe, plus élargi et plus déprimé sur les côtés, et en même temps par des lignes géminées irrégulières sur les élytres; la tête a aussi une ligne élevée sur le front; les antennes sont noires, un peu métalliques vers la base; le premier article et quelquefois l'extrémité des suivants sont brunâtres en dessous. La couleur, en dessus est d'un beau vert doré clair; le dessous et les pattes passent au vert bleuâtre; le bord postérieur des segments abdominaux est d'un bronzé noirâtre. ♂ une large impression au bord antérieur du dernier segment abdominal.

Côtes de la Méditerranée, Sardaigne, Sicile, Algérie. — C'est la *C. chloris* du catalogue Dejean.

72. *C. graminis* Linn., Fn. Suec., 160, 509. — Suffr., p. 97. — *C. fulgida* Fab., S. El. I, 432, 59.

Oblongue-elliptique, fortement convexe, d'un vert doré brillant. Antennes noires, avec la base d'un jaune rougeâtre en dessous; corselet, suture et une bande peu distincte sur chaque élytre, plus foncés. Tête finement ponctuée; front obsolètement canaliculé. Corselet court, transversal, largement échancré en avant; côtés arrondis, étroitement marginés, à peine épaissis : base subsinuée, angles postérieurs aigus; surface convexe, disque à ponctuation serrée, plus forte et confluente sur les côtés. Ecusson triangulaire, lisse, d'un vert bleuâtre. Elytres plus larges que le corselet, cinq fois aussi longues, à ponctuation serrée, formant presque des lignes vers les côtés et vers la suture. Dessous d'un vert doré très brillant, peu ponctué. Pattes d'un vert bronzé brillant.

α. D'un vert foncé avec le dessus du corps, bleu en partie. — Laponie, Russie.

β. D'un vert doré; corselet, suture et une bande vague sur chaque élytre plus foncés, passant au bleuâtre.

γ. D'un vert doré, avec de forts reflets d'un jaune de feu; corselet, suture et bandes des élytres d'un vert doré plus foncé. — Gyllenhal a donné comme type cette forme, qui est la plus commune en Suède.

δ. D'un rouge de feu très brillant; corselet, ou seulement son milieu, suture et bandes des élytres, d'un beau vert doré. — *C. rutilans* Dahl, in litt.; *C. aurolimbata* Besser, d'après Kunze.

Cette espèce ressemble extrêmement à la *C. menthastri*, avec laquelle elle est souvent confondue, mais elle s'en distingue par le corps plus convexe, presque parallèle, seulement un peu élargi en arrière chez les ♀, les élytres formant presque la continuation du corselet; le corselet plus court, notablement élargi dans sa moitié antérieure, densément ponctué, ayant quelquefois au milieu une ligne finement marquée; les élytres à ponctuation plus grosse, également serrée et rendant la couleur des élytres plus mate, un peu soyeuse.

Répandue dans toute l'Europe, au nord des Alpes, devenant plus commune vers le Nord; s'étend jusqu'en Sibérie.

Cet insecte se trouve dans les prairies arides.

Très commun dans certains endroits. Il vit sur beaucoup de plantes, notamment sur le *Tanacetum vulgare* (1)

(1) Cette espèce, qui paraît rare et peu connue en France, a été trouvée assez abondamment par notre zélé collègue, M. Le Grand, aux environs de Troyes, dans des marais et sur des *Typha*.

72 *bis.* *C. ventricosa*, Suffr.

Large, ovalaire, très convexe, d'un vert doré, avec la base des antennes d'un jaune clair; suture et une bande longitudinale sur chaque élytre, plus foncées; corselet un peu élargi avant le milieu, à gros points aux angles postérieurs seulement; élytres à lignes géminées, irrégulières, avec les intervalles brillants et lisses, à peine ponctués.

Long. 3 1/3. Larg. 2 l.

Forme intermédiaire entre les *C. palustris* et *fastuosa*, voisine de celle-ci par la sculpture, de la première, par la couleur et la forme du corselet, diffère des deux par les épaules anguleuses et les élytres larges et bouclées. Les trois premiers articles des antennes sont d'un jaune clair; le premier est en dessus d'un vert doré. Tout le corps est d'un vert doré; les élytres passent au jaune doré à la base et sur les côtés; bande suturale bleuâtre; ponctuation très écartée formant des lignes géminées irrégulières; saillie humérale et un large bord externe presque entièrement lisse.

Cette espèce varie probablement pour la couleur comme la *C. fastuosa.*

Naples (coll. Fairmaire).

73. *C. fastuosa,* Linn., Syst. Nat. II, 588, 18.—Suffr., p. 99.

Long. 2 1/3, 3 l. Larg. 1 1/3, 1 5/6 l.

Forme de la précédente, en petit, d'un vert doré, avec la base des antennes d'un jaune clair; corselet à côtés parallèles, médiocrement convexe, à ponctuation médiocre, seu-

lement plus grosse aux angles postérieurs; élytres à ponctuation grosse, moins serrée, à intervalles plus brillants; suture et une bande longitudinales plus foncées.

α. Tête et corselet d'un vert foncé passant au bleu; écusson et élytres d'un vert foncé, ayant à peine un reflet doré; suture et une large bande longitudinale d'un bleu violet foncé, parfois avec un reflet pourpre. Dessous et pattes d'un vert bleu. Variété très rare.

β. Tête et corselet d'un vert doré, le dernier passant souvent au jaune doré, avec un reflet bleuâtre seulement au bord postérieur. Elytres d'un vert doré, plus brillant à la base et sur les côtés, plus rarement bronzé et mat; suture et bande bleues, mais plus étroites, bordées de verdâtre sur les côtés. Dessous et pattes d'un vert doré. C'est la forme la plus commune.

γ. Tête et corselet d'un jaune doré, le dernier avec un reflet verdâtre au bord postérieur; élytres couleur de feu, très brillantes, souvent cuivreuses à la base; suture et bande vertes, cette dernière si étroite qu'elle disparaît quelquefois. Dessous et pattes d'un jaune doré, à reflets rouge de feu. Cette forme se rencontre isolément avec les précédentes; c'est à elle que se rapportent, selon moi, la *C. speciosa* Linn., Syst. Nat., II, 588, 19; la *C. galeopsidis* Schrank, Fn. Boic., 532, 630, et la *Coccinella fastuosa* Scop., Ent. Carn., 74, 232.

Toute l'Europe, jusqu'à Milan et en Toscane, sur les Labiées surtout, telles que *Galeopsis tetrahit* et *ochroleuca*, *Lamium album;* aussi sur *Urtica*, *Parietaria* et *Dipsacus*.

74. *C. Americana* Linn., Syst. Nat. II, 592, 46. — Suffr., p. 101.

Long. 3 1/6, 3 3/4 l. Larg. 2 1/6, 2 2/3 l.

En ellipse courte, convexe, cuivreuse. Tête lisse. Corselet à peine de moitié plus large que long, sa plus grande largeur en avant du milieu ; côtes fortement arquées ; angles antérieurs obtus, à peine saillants ; couleur d'un cuivreux verdâtre ; surface lisse et brillante ; les côtés garnis de gros points serrés. Elytres cuivreuses, très brillantes, parsemées de quelques points, à lignes géminées de points gros et serrés sur des bandes longitudinales couleur de laiton ; la deuxième et la troisième s'arrêtent avant l'extrémité de l'élytre. Dessous d'un rouge cuivreux clair, à reflet d'un vert doré ; tarses d'un brun-rouge clair.

Europe méridionale, côtes de la Méditerranée, sur le romarin, la lavande et d'autres Labiées.

A la fin de cette subdivision devrait venir la *C. aurata* Meg., Cat. Sturm. ; mais cette espèce me paraît orientale et se rapprocher de la *C. Javana* Dej.

B. *Bords latéraux du corselet renflés ou épaissis.*

75. *C. bicolor* Fab., Ent. Syst. I, 310, 12. — Suffr., p. 102. — *C. regalis* Ol., Ent. V, 538, 54, t. 7, f. 198.

Larg. 3 1/2, 4 5/12 l. Larg. 2 1/2, 3 1/6 l.

Oblongue, d'un vert dosé foncé ; extrémité des antennes noirâtre ; dessous des premiers articles plus ou moins jau-

nâtre. Corselet de moitié plus large que long; côtés arrondis; angles antérieurs courts, arrondis; disque lisse ou n'offrant que quelques points épars; côtés grossement et rugueusement ponctués : quelquefois une impression aux angles postérieurs. Elytres plus larges que le corselet, un peu comprimées latéralement; saillie humérale à peine marquée ; surface brillante, finement striolée, à lignes géminées de très gros points, presque de fossettes, ronds, d'un violet foncé, entourés d'un anneau pourpre. Dessous très brillant, finement rugueux en travers. ♂ dernier segment abdominal un peu renflé.

β. Dessous, pattes et côtés du corselet d'un bleu d'acier, anneaux des points des élytres plus foncés.

γ. Couleur de laiton, terne; dessous et pattes d'un jaune de laiton verdâtre, anneaux d'un bleu rougeâtre foncé. — *C. consularis* Er.

Côtes de la Méditerranée, Sardaigne, Sicile et au nord de l'Afrique, jusqu'en Egypte.

Ici viendrait se placer la *C. lusitanica* Gyll., Ins. Suec. III, 454, 4, mais c'est un insecte du Cap, la *Chr. metallica* De Géer. Quant à la *C. lusitanica* Fab., S. El. I, 430, 40, c'est aussi un insecte exotique, mais un *Amarygmus;* il pourrait bien en être de même pour la *C. lusitanica* Ol., Ent. V, 510, 7, t. 5, f. 19.

76. *C. quadri-impressa* Suffr., p. 105.

Long. 4, 4 1/2 l. Larg. 2 1/4, 3 l.

Ovalaire, rétrécie en avant, d'un vert doré foncé, avec des teintes cuivreuses. Tête d'un rouge cuivreux, avec un

faible reflet d'un pourpre bleuâtre. Base des antennes d'un jaune rougeâtre en dessous, d'un bleu métallique en dessus; les autres articles noirs. Corselet à ponctuation fine et éparse, un peu plus forte vers la base : quelques faibles impressions irrégulières; une impression latérale formée par de gros points confluents et interrompue au milieu. Elytres très convexes, élargies en arrière, ayant de chaque côté, derrière l'épaule, deux impressions irrégulières grossement ponctuées. ♂ dernier segment de l'abdomen ayant une large, mais courte impression au bord antérieur.

Russie méridionale, plus commune en Sibérie.

77. *C. cerealis* Linn., Syst. Nat. II, 588, 17. — Suffr., p. 107.

Long. 2 3/4, 4 1/4 l. Larg. 1 5/6, 2 2/3 l.

L'une des espèces les plus belles mais aussi des plus variables du genre. Oblongue, en dessus, d'un vert ou d'un rouge métallique; trois bandes sur le corselet, suture et trois bandes sur chaque élytre plus foncées. Chaperon séparé par un profond sillon; sur le front, une ligne saillante, fine. Antennes noires; les premiers articles violets ou d'un bleu noirâtre, avec le dessous brunâtre. Corselet pas tout à fait deux fois aussi large que long; bord postérieur fortement arqué au milieu; côtés faiblement arqués; angles antérieurs courts, un peu obtus. Disque peu convexe, tantôt finement ponctué, tantôt plus grossement et alors moins brillant; de chaque côté, une impression longitudinale formée de gros points confluents, plus profonde en arrière, interrompue au milieu; milieu du disque et impression latérale ayant une bande de la couleur de la suture. Elytres

à peine plus larges que le corselet, comprimées latéralement, peu élargies en arrière ; saillie humérale anguleuse, une strie le long du dernier quart de la suture : ponctuation assez variable, fine et éparse sur la partie dorsale, plus serrée et plus grosse sur les bandes latérales. Dessous et pattes d'un bleu noir ou violet, rarement bronzé, cuivreux chez les individus où le dessus est cuivreux. ♂ chez quelques individus, une faible impression sur le dernier segment de l'abdomen.

α. Couleur générale d'un vert bleu, bandes d'un bleu mat foncé, lignes granulées d'un bleu-violet; dessous et pattes d'un bleu-noir. — *C. laminula* H.-Sch., 157.

β. Couleur d'un vert-bleu, à reflet d'un vert doré sur la tête et le corselet; bandes d'un bleu rougeâtre, à reflets pourpres; lignes granulées d'un bleu clair, aussi à reflets pourpres; suture bronzée. Dessous et pattes d'un violet verdâtre. — *C. ornata* Ahr., Nov. Act. Hal., II, 2, 13, 3, t. 1, f. 3 *c*. Très rare.

γ. D'un rouge doré, à teintes d'un vert doré; bandes d'un bleu-violet, avec des lignes granulées d'un vert-bleu ou d'un vert doré; dessous et pattes d'un bleu-violet, avec un reflet cuivreux prononcé.

δ. Couleur de feu, avec des teintes d'un vert doré, bandes et lignes granulées d'un bleu-violet clair; dessous comme dans la var. *γ*. C'est la couleur typique.

ε. Couleur de feu ou cuivreuse; bandes vert doré; lignes granulées d'un vert de laiton ; suture quelquefois bleue; bandes s'effaçant et disparaissant même chez quelques individus. — Pyrénées-Orientales, France méridionale, Russie méridionale, Sarepta.

ζ. D'un rouge bruni, avec des teintes d'un rouge de feu: bandes d'un vert bronzé, ainsi que les pattes et le dessous.

η. Couleur cuivreuse, avec des teintes de laiton; bandes effacées d'un bleu d'acier; lignes granulées, cuivreuses. — *C. alternans* Panz., t. 7, 16; *C. Megerlei* Ol. Ent. v, 547, 68, t. 7, f. 106. — Dans les collections, on trouve aussi cette variété sous le nom de *C. ericæ* Dahl.

θ. Couleur cuivreuse, à reflets pourpres, bandes d'un brun bronzé; lignes granulées, cuivreuses; dessous d'un bleu-violet rougeâtre.

ι. Couleur d'un cuivreux clair; bandes d'un bleu rougeâtre, avec un reflet pourpre; lignes granulées, cuivreuses; dessous comme chez la variété précédente. — Un des individus de la *C. Megerlei*, dans la collection Fabricius, appartient à cette variété; il faut aussi y rapporter la *C. alternans* Küster, Kæf., Ent. II, 77, où les bandes passent un peu au verdâtre.

κ. Couleur du fond et lignes granuleuses comme dans la variété précédente, avec les grains plus bronzés; bandes semblables; dessous et pattes d'un violet rougeâtre, avec le bord antérieur des segments abdominaux d'un vert bronzé. — *C. violacea* Fab., Ent. Syst. I, 315. Dans la collection Fabricius, le deuxième individu appartient à la var. μ, le troisième est une véritable *C. violacea* Panzer. — *C. Megerlei* Fab., S. El. I, 439, 10 *b*.

λ. D'un cuivreux verdâtre; bandes d'un bleu-noir foncé; lignes granulées d'un cuivreux verdâtre; dessous et pattes d'un brun bronzé. — *C. rufolineata* Motsch. Russie méridionale.

μ. D'un bleu-violet foncé; bandes d'un bleu noir, souvent presque noires; dessous et pattes d'un bleu-noir. — *C. Me-*

gerlei Küster, l. c. I, 74. Les individus de cette variété à bandes effacées sont la *C. cerealis* Küst., var. α, β, et probablement la *C. hæmoptera* du même auteur (I, 73) n'en est pas distincte.

Toute l'Europe. La forme typique, var. δ, se trouve surtout dans l'Allemagne centrale, depuis la Baltique jusqu'aux Alpes, et au delà du Rhin; on trouve avec elle la var. γ, et très rarement la var. ζ. Les variétés α et β se trouvent principalement dans le nord de la Russie, et s'étendent jusqu'en Poméranie, en Silésie et en Franconie. La var. ε appartient au Sud et se trouve aussi dans la Russie méridionale. Les dernières formes de la var. η se trouvent principalement dans les Alpes, tandis que le type lui-même de cette variété s'étend à l'Est, par la Bohême jusqu'aux montagnes de Silésie.

Cet insecte se trouve au printemps, sous les pierres, plus tard sur les plantes, principalement sur le *Spartium scoparium;* on le prend aussi sur l'*Artemisia vulgaris*, le *Cirsium lanceolatum* et le *Carduus acanthoides;* quelquefois en masse sur les Tilleuls, d'après Rosenhauer.

78. *C. mixta* Küst., Kæf., Cuv. I, 86. — Suffr., p. 112.

Long. 3, 4 1/2 l. Larg. 2, 3 l.

Oblongue, assez large, très convexe, d'un violet sombre, avec un reflet verdâtre; base des antennes rougeâtre; bords latéraux du corselet bordés en arrière par une profonde impression; élytres grossement ponctuées, parsemées de points plus fins, et ayant des lignes élevées obsolètes. Je n'ose pas décider si cet insecte est une espèce réelle ou si elle n'est qu'une belle variété de la *C. cerealis;* je n'ai pas encore vu de passages évidents de l'une à l'autre, et le faciès

des individus assez nombreux que j'ai sous les yeux me fait croire à une espèce distincte. Cette Chrysomèle paraît plus large, plus convexe, le corselet est plus fortement et plus densément ponctué, avec une ligne médiane plus marquée, et les élytres offrent chacune deux lignes élevées, dont l'interne est souvent visible à l'œil nu. Les couleurs ne sont plus régulièrement disposées comme chez la *cerealis*, et l'on ne voit sur les élytres aucune des bandes longitudinales.

Silésie, Autriche, Hongrie, Carniole, France méridionale.

La *C. luxurians* Ol., est probablement identique avec cette espèce. La *C. luxurians* Ol., Ent. v, 546, 67, t. 7, f. 105, ne paraît pas différer de cette espèce, car Olivier ne donne comme caractère différentiel que le corps plus gros, la ponctuation plus forte et les côtes effacées.

79. *C. relucens* Rosenh., Beitr. I, 62. — Suffr., p. 114.

Long. 2 1/2, 3 l. Larg. 1 1/2, 1 3/4 l.

Faciès d'une petite *C. cerealis*, cuivreuse en dessus, d'un bleu-noir métallique en dessous, se distingue de toutes les espèces du même groupe, par les élytres à lignes ponctuées, géminées ou triplées, ondulées, avec les intervalles presque lisses et brillants; une strie ponctuée le long de la suture; corselet deux fois aussi large que long; impressions latérales profondes en arrière, presque effacées au milieu, reparaissant un peu en avant : disque lisse.

Tyrol, sous les pierres.

Un individu verdâtre, à faible reflet pourpre, venant des Alpes (coll. Chevrolat), ne diffère pas de cette espèce.

80. *C. melanaria* Suffr., p. 115.

Long. 3 l. Larg. 1 3/4 l.

Ressemble extrêmement à la *cerealis*, et pourrait être prise pour une variété locale de cette espèce; mais elle en diffère par des caractères qui ne me laissent aucun doute.

Noire en dessus, d'un bleu-noir métallique en dessous; dernier article des palpes plus large que chez la *cerealis*. Antennes plus courtes et plus fortes, avec les derniers articles comprimés. Corselet deux fois aussi large que long, fortement arqués sur les côtés, avec les angles antérieurs courts et obtus : aux angles postérieurs une impression allongée, large et profonde, n'atteignant pas le milieu, marquée en avant par quelques gros points seulement; surface finement striolée, densément ponctuée, avec une ligne médiane lisse à peine marquée. Elytres un peu plus larges que chez la *C. cerealis*; saillie humérale anguleuse : surface très densément ponctuée, plus finement vers la suture, où les intervalles sont brillants : sur les côtés, quelques lignes irrégulières de plus gros points. Abdomen faiblement ponctué, finement ridé. ♂ dernier segment abdominal offrant une fossette petite, mais visible.

Midi de la France.

81. *C. polita* Linn., Fn. Suec. I, 63, 522. — Suffr., p. 116.

Long. 2 2/3, 3 3/4 l. Larg. 1 2/3, 2 1/3 l.

Oblongue, d'un vert doré saillant; base des antennes d'un jaune rougeâtre et élytres d'un rouge brunâtre, à reflet métallique. Corselet élargi et arrondi sur les côtés, en avant

du milieu; angles antérieurs obtusément arrondis; impressions latérales grossement ponctuées, plus ou moins interrompues au milieu. Elytres un peu plus larges que le corselet, comprimées sur les côtés; ponctuation grosse, plus éparse et formant des lignes irrégulières vers la suture, plus serrée et plus grosse sur les côtés, formant aussi des lignes vers le bord externe; moitié postérieure de l'abdomen souvent brunâtre, quelquefois même l'abdomen entier. ♂ corps plus petit, plus parallèle; dernier segment de l'abdomen ayant une faible impression au bord antérieur.

Toute l'Europe, sur les Saules, les Peupliers, les Aulnes, quelquefois sur les Chardons et les Seneçons.

8e Groupe.

Corps elliptique, plus ou moins large, médiocrement convexe, un peu comprimé sur les côtés, avec la partie dorsale plus ou moins déprimée. Dernier article des palpes parallèle ou un peu élargi à l'extrémité. Bord externe des mandibules ayant à la base une petite fossette ronde. Antennes fortes vers l'extrémité. Corselet notablement convexe, côtés épais, bordés en dedans par une impression profonde, surtout en arrière. Elytres brillantes, à stries ponctuées, régulières, les points gros et profonds; vers le corselet les intervalles sont lisses ou finement ponctués. Dessus d'un bronzé métallique de toutes les nuances; dessous et pattes plus foncés; cuisses sillonnées dans leur moitié externe.

Petit groupe homogène d'espèces répandues dans toute

l'Europe et la Sibérie (*C. subcostata* Mann., *C. sylvatica* Gebler, etc.), mais se repoussant l'une l'autre, de sorte que, dans un rayon assez étendu, il est rare de rencontrer plus d'une seule de ces espèces. — *Chrysomelæ sulcicolles.*

82. *C. morio* Fabr., Fn. Transc. II, 356, 546. — Suffr., p. 118.

Long. 3 1/2 l. Larg. 2 1/3 l.

D'un bronzé foncé; base des antennes rougeâtre; surface finement et densément ponctuée : ressemble à la *C. lamina*, mais s'en distingue facilement par la couleur et la sculpture; elle est moins rétrécie aux deux extrémités, plus faiblement convexe sur la partie dorsale. Corselet court; au milieu, une impression longitudinale plus ou moins visible; côtés arqués, renflés, bordés en dedans par une impression nette, se dilatant en arrière en une large et profonde fossette. Elytres à stries de gros points. Dessous et pattes encore plus foncés que le dessus. ♂ dernier segment de l'abdomen ayant une large et profonde impression.

Europe orientale, Hongrie. Podolie, Odessa, Cherson, Kasan, steppes d'Orenbourg.

C'est probablement la *C. maura* Dej., Cat., mais les auteurs russes désignent sous ce nom une espèce sibérienne voisine de la *musiva*. La *C. morio* est encore comme en Russie, sous les noms de *C. atroænea* Stév., et *impressa* Everim. Il faut y rapporter aussi la *C. maura* St., Cat., et la *C. sulcicollis* n'en est qu'une variété. La *C. morio* Fabr., Oliv., est une *Paropsis* de Tasmanie.

83. *C. lamina* Fab., Ent. Syst. I, 311, 18. — Suffr., 120.

Long. 3, 3 2/3 l. Larg. 1 5/6, 2 1/3 l.

Elliptique, assez fortement rétrécie aux extrémités, d'un vert bronzé olivâtre, brillant. Tête à peine ponctuée; antennes beaucoup plus longues que le corselet, noires, avec la base d'un brun rougeâtre. Corselet court, transversal, très rétréci en avant; côtés droits, obliques, convergents; base subsinuée, avec les angles postérieurs acuminés; disque médiocrement convexe, très lisse, très brillant; de chaque côté, près des bords, un sillon profond, lisse, faiblement arqué. Ecusson triangulaire, obtus, lisse. Elytres à peine plus larges à la base que le corselet, s'élargissant ensuite, très convexes, ayant chacune neuf stries à gros points enfoncés, écartés; stries suturale et latérale à points plus petits et plus écartés; intervalles égaux à ponctuation très fine, écartée. Dessous d'un bleu verdâtre, moins brillant, presque lisse. Pattes fortes, bleuâtres; tarses d'un brun noirâtre; jambes antérieures et intermédiaires visiblement arquées. ♂ dernier segment abdominal relevé transversalement.

Nord et centre de l'Europe, pas rare, mais non répandue partout (1).

84. *C. lævicollis* Ol., Ent. V, 519, 22, t. 6, f. 78. — Suffr., 120. — *C. lamina* et *Hobsoni* Steph.

Long. 3 1/2 l. Larg. 2 1/3 l.

(1) Se trouve dans le nord et l'est de la France : Amiens, Nancy, Strasbourg, Vosges. L. F.

Ressemble extrêmement à la précédente, avec laquelle elle a été réunie par Fabricius et Sturm.

La couleur du corselet est d'un noir verdâtre foncé, plus marquée et plus nette sur le disque et passant au bleu-noir en dessous; les deux premiers articles des antennes sont d'un brun rougeâtre en dessous. Les élytres sont d'un bleu foncé, avec un reflet pourpre. La tête et le corselet sont presque imponctués : sur les élytres, les points des lignes sont plus petits, surtout en arrière, les lignes elles-mêmes sont souvent irrégulières; les intervalles sont visiblement réticulés, ce qui les rend mats, mais non ponctués, ce que l'on voit chez l'espèce précédente, avec un médiocre grossissement. Enfin, à longueur égale, l'espèce précédente est plus large.

Italie, Gênes, et en Angleterre, si j'ai bien compris la description de Stéphens.

85. *C. chalcitis* Germ., Ins., Sp., 587, 819. — Suffr., p. 121.

Long. 2 3/4 l. Larg. 1 5/12 l.

Elliptique, étroite, d'un bronzé brunâtre. Tête finement ponctuée; un sillon sur le front; antennes d'un brun rougeâtre. Corselet presque deux fois et demie aussi large que long, très rétréci en avant; impressions latérales enfoncées à la base et en avant : ponctuation très fine, écartée. Elytres comprimées sur les côtés, faiblement élargies en arrière, finement réticulées, ce qui les rend plus mates; lignes ponctuées, très régulières, les points plus fins en arrière; intervalles finement ponctués. Dessous et pattes d'un brun foncé,

à faible reflet bronzé, finement réticulé et ponctué; dernier segment uni, d'un brun clair.

Hongrie, très rare.

86. *C. rufoœnea* Suffr., p. 122.

Long. 3 2/3 l. Larg. 2 1/6 l.

Elliptique, étroite, d'un brun rougeâtre bronzé. Corselet proportionnellement plus long que chez les espèces voisines, pas tout à fait deux fois aussi large que long, faiblement convexe; côtés fortement arqués en avant; impressions latérales plus profondes à la base et en avant: ponctuation fine et écartée, plus serrée sur les côtés; ligne médiane lisse. Elytres aussi larges que le bord postérieur du corselet, allongées, brièvement arrondies à l'extrémité, peu convexes; à stries de points serrés, un peu ondulées; intervalles convexes, finement ponctués. Dessous brunâtre, à reflets d'un bronzé verdâtre, finement ridé et ponctué. Pattes et bord postérieur des segments abdominaux d'un rougeâtre clair.

Espagne, Vendée (coll. Chevrolat) (1).

9e Groupe.

Corps en ellipse allongée, rarement élargi en arrière, médiocrement convexe, un peu comprimé latéralement chez les petites espèces. Dernier article des palpes paral-

(1) Cette espèce a été aussi trouvée à Orléans par M. Linder et à Remiremont par M. Puton. L. F.

lèle ou peu élargi vers l'extrémité, tronqué. Antennes courtes, minces, à massue médiocrement épaisse; troisième article un peu plus long que le deuxième. Corselet court, assez parallèle chez les espèces à bords latéraux complétement épais, rétréci en avant chez les autres. Couleur d'un bleu métallique, verdâtre ou bronzé : ponctuation des élytres double, la plus grosse formant sur chaque élytre cinq lignes géminées, dont la première devient simple sur la suture en se confondant avec la ligne suturale, et forme avant l'extrémité une strie enfoncée; la plus fine ponctuation répandue dans les intervalles, quelquefois à peine visible. Pattes courtes; bord externe des jambes creusé dans le tiers apical; impressions latérales garnies de poils roux. ♀ plus grandes, plus mates, plus finement ponctuées.

Groupe peu nombreux, composé d'espèces de grosseur moyenne; la première partie est répandue dans toute l'Europe, et même dans l'Asie septentrionale; les espèces de la seconde partie sont propres à la région méditerranéenne. — *Chrysomelæ gemellatæ.*

A. *Bords latéraux du corselet n'ayant une impression marginale que vers les angles postérieurs.*

87. *C. fucata*, Fab., Ent. Syst. I, 329, 108. — Suffr., p. 124. — *C. brunsvicensis* Duft. — *C. gemellata* Rossi. — *C. hyperici* Steph.

Long. 2 1/2, 3 l. Larg. 1 2/3, 1 1/12 l.

Elliptique; couleur de laiton, d'un bronzé bleuâtre ou noirâtre. Tête petite, lisse. Antennes noires, avec la base

brunâtre. Corselet très court, largement échancré en avant, peu arrondi sur les côtés; base bisinuée; surface médiocrement convexe, brillante, à peine ou très faiblement ponctuée; impressions latérales n'existant que sur la moitié postérieure, diminuant peu à peu en avant et n'étant marquée après le milieu que par quelques gros points. Ecusson semi-ovalaire. Elytres grandes, plus larges et cinq fois aussi longues que le corselet, très convexes, arrondies à l'extrémité; sur chacune, outre une série suturale, simple en arrière, géminée vers la base, huit séries géminées de fossettes ou gros points profonds, ronds, assez réguliers, douze ou quatorze dans chaque série; intervalles très finement ponctués, les plus larges plus visiblement. Dessous du corps brillant, presque lisse; les côtés de la poitrine seulement un peu ponctués. ♂ plus petit, plus étroit, toujours plus brillant: dernier segment abdominal relevé transversalement, avec une faible impression en avant et en arrière.

α. D'un vert bronzé obscur; intérieur et tour des fossettes rougeâtres ou brunâtres; dessous et pattes d'un bleu verdâtre foncé; quelquefois une teinte faiblement rougeâtre sur les petits intervalles.

β. D'un bleu foncé de diverses nuances.

γ. Noire.

Europe septentrionale et centrale, jusque dans le midi de la France, de la Russie et en Hongrie.

Rosenhauer a trouvé, près d'Erlangen, la larve et l'insecte parfait sur l'*Hypericum perforatum*.

88. *C. quadrigemina* Suffr., p. 125. — *C. gemellata* Duft., Fn. Austr. III, 176.

Long. 2 5/2, 2 5/6 l.

Elliptique, peu convexe, d'une couleur bronzée brillante, verte ou bleue, avec la base des antennes d'un brun rougeâtre. Corselet finement ponctué partout. Elytres visiblement et assez densément ponctuées avec des lignes géminées de petites fossettes. Ressemble beaucoup à l'espèce précédente, avec laquelle elle a été vraisemblablement confondue. Elle est ordinairement plus petite, les plus gros individus ne dépassant guère la taille moyenne de l'autre espèce; la base des antennes est plus grêle, de couleur plus claire, souvent d'un jaune rougeâtre clair. Le corselet est partout finement et également ponctué; l'impression, près des angles postérieurs, est plus courte, plus large, plus profonde, ne s'effaçant pas peu à peu en avant, mais se terminant brusquement; les points en avant étant notablement plus gros. L'écusson est finement ponctué. Les élytres, dans les deux sexes, sont plus grossement et plus densément ponctuées, mais cependant beaucoup plus brillantes; le dessous est d'un noir-bleu ou vert, le dernier segment souvent bordé de brunâtre. Le dernier segment du ♂ est un peu renflé en travers, avec une large impression en demi-lune, au milieu de laquelle se trouve encore une ligne longitudinale.

Les variétés de coloration sont les suivantes :

α. Couleur de laiton verdâtre, comme dans le type de l'espèce précédente.

β. Vert foncé, avec le dessous d'un vert-noir.

γ. Bleu-vert clair, souvent avec le corselet et le dessus d'un bleu foncé, le dernier même d'un bleu-noir.

δ. Bleu foncé, avec le dessous d'un bleu-noir.

Ces deux dernières variétés ressemblent beaucoup, au premier abord, à la *C. geminata;* mais cependant elle est facile à reconnaître, par la sculpture des élytres.

France méridionale, Allemagne occidentale. Sous les pierres, au printemps. Se trouve aussi à Alger (collection Chevrolat).

89. *C. alternata* Suffr., p. 127.

Long. 3 1/2 l. Larg. 2 1/4 l.

Je n'ai vu qu'une seule ♀ de cette espèce, mais je ne puis la réunir aux deux précédentes, auxquelles du reste elle ressemble beaucoup. Elle est notablement plus grande que les plus grands individus de la *C. fucata*, et elle se distingue de cette espèce, outre la base des antennes qui est d'un vert métallique, par la ponctuation fine, mais partout visible et serrée du corselet, au milieu duquel est une ligne élevée, brillante; par l'impression allongée, placée avant les angles postérieurs, plus profonde et plus large que chez la *C. quadrigemina*, et se perdant intérieurement vers le disque; par les élytres très brillantes, presque vernissées, à ponctuation fine, effacée; par l'impression du dernier segment abdominal, qui est triangulaire comme chez la *C. quadrigemina*, et offre au milieu un sillon profond; elle diffère de cette dernière espèce par la taille beaucoup plus grande, la ponctuation plus forte, plus serrée, plus égale, et les intervalles des élytres presque lisses; celles-ci ont des

rangées géminées de grandes fossettes. La couleur est d'un jaune de laiton passant au cuivreux, l'intérieur des fossettes est d'un rougeâtre brillant; la tête et le corselet tendent plus au verdâtre que chez la *C. fucata.*

Sicile; se trouve aussi à Alger (coll. Chevrolat).

Une ♀, provenant de Sicile, et qui m'a été communiquée depuis par M. Chevrolat, est d'un vert bleuâtre; les intervalles des élytres sont un peu plus densément et plus fortement ponctués, ce qui rend la surface moins brillante.

90. *C. duplicata* Zenk. in Germ., Mag. I, 148. — Suffr., p. 127. — *C. cuprina* Duft. — *C. centaurii*, Scriba.

Long. 2 1/2, 3 l. Larg. 1 2/3, 2 1/6 l.

Très voisine, pour le faciès, des trois espèces précédentes, mais cependant facile à distinguer. Tête couleur de laiton verdâtre, presque imponctuée; antennes d'un brun-noir: les trois ou quatre premiers articles d'un jaune rougeâtre; le troisième de moitié plus long que le deuxième. Corselet deux fois aussi large que long, avec le sommet visiblement arqué; côtés faiblement arqués dès la base, plus fortement vers le milieu, convergents en avant; avant les angles postérieurs, une fossette oblongue, courte et profonde, indiquée en avant par quelques gros points; disque finement et assez densément ponctué, très brillant; couleur d'un jaune de laiton verdâtre ou d'un rouge cuivreux clair. Ecusson triangulaire, avec les côtés arrondis, d'un vert cuivreux, lisse. Elytres faiblement convexes, densément ponctuées, mais néanmoins très brillantes, à lignes géminées aussi serrées que chez la *C. geminata*, mais à gros points moins pro-

fonds, plus forts en avant, diminuant peu à peu en arrière et à peine distincts, à l'extrémité, de la ponctuation générale. Couleur d'un beau rouge cuivreux clair, brillant, avec la suture d'un doré verdâtre. Dessous et pattes d'un bronzé verdâtre, brillant. ♂ plus petit, plus étroit, à dernier segment abdominal renflé transversalement, faiblement impressionné au bord postérieur.

Allemagne centrale et méridionale; rare partout; Tyrol; Portugal.

Cette espèce est la *C. brunsvicensis* Knoch, d'après le musée de Berlin. La description de la *C. cuprina* Duft., Faun. Austr. III, 177, lui convient bien. Redtenbacher (Faun. Austr., 548) la rapporte à tort à la *C. salviæ* Germ.

91. *C. geminata* Gyll., Ins. Suec. III, 477, 23. — Suffr., p. 129. — ♀ *C. approximata* Zenk. in Germ., Mag. I, 148, 2.

Long. 2 3/4, 3 1/3 l. Larg. 1 5/6, 2 1/3 l.

Ovalaire. Tête à ponctuation fine, écartée, ayant une impression arquée au-dessus de la bouche. Antennes plus longues que le corselet, noires, un peu épaissies vers l'extrémité. Corselet transversal, rétréci en avant, presque arrondi sur les côtés qui sont étroitement rebordés; angles postérieurs presque droits; surface médiocrement convexe, brillante; impressions latérales formant à la base une fossette courte, profonde. Ecusson triangulaire, obtus, très lisse. Elytres un peu plus larges que le corselet, mais cinq fois aussi longues, très convexes; sur chacune, neuf séries de gros points, les huit externes par paires plus ou moins rap-

prochées, de vingt à trente-quatre points par série; intervalles à ponctuation très fine, vague. Dessous à peine pointillé. Pattes fortes.

La ponctuation du corselet est très variable, toujours fine, mais tantôt écartée, comme chez les *C. fucata* et *quadrigemina*, tantôt tellement serrée qu'elle rend le corselet presque mat, n'ayant plus qu'une ligne médiane brillante.

α. D'un bleu d'acier ou d'un bleu-noir, avec le dessous plus foncé; c'est la forme ordinaire.

β. D'un vert foncé, avec le dessous d'un noir verdâtre; la tête, le corselet et l'écusson passant souvent à la coloration précédente ou à la suivante.

γ. D'un violet pourpré, avec le dessous d'un bleu-noir, à faible teinte cuivreuse.

En général, les ♂ seuls offrent ces variations; les ♀ sont presque toujours bleues.

Dans toute l'Europe orientale et septentrionale (1), rare dans quelques endroits, commune dans d'autres; au printemps, sous les pierres.

92. *C. didymata* Scriba, Journ. I, 294, 192. — Suffr., p. 131. — *C. geminata* Stéph., III, IV, 341, 10?

Long. 2 3/4, 3 l. Larg. 1 3/4, 2 l.

De la taille des plus petits individus de la *C. geminata*, aussi fortement convexe, mais plus élargie sur les côtés; faciès plus analogue à celui des espèces suivantes, offrant la

(1) Cette espèce n'est pas rare aux environs de Paris. L. F.

fine ponctuation de la *C. fucata* et ses lignes géminées écartées, tandis que la ponctuation de ces lignes est celle de la *C. duplicata*. Couleur d'un beau bleu de roi clair, plus brillant sur le corselet. Tête ayant une forte impression transversale entre les yeux : front très convexe. Antennes d'un brun jaunâtre en dessous à la base, bleues en dessus, à extrémité souvent noirâtre. Corselet deux fois aussi large en arrière que long : côtés presque droits, un peu arqués avant les angles antérieurs, qui sont obtus ; disque peu convexe, fortement déclive en avant, à ponctuation fine et écartée, mais partout visible, plus serrée et plus grosse sur les côtés ; avant les angles postérieurs, une impression courte, droite, peu marquée. Ecusson en triangle allongé, lisse. Elytre continuant l'arqûre du corselet, à calus huméral largement élevé ; suture accompagnée de chaque côté d'une ligne enfoncée dans son dernier quart ; points des lignes géminées diminuant peu à peu en arrière, assez écartés, environ seize à vingt dans chaque ligne.

Odenbach ; Paris ; France méridionale ; Hongrie. — La *C. geminata* de Stéphens se rapporte peut-être à cette espèce, mais elle paraît composée de plusieurs espèces mélangées.

93. *C. lepida* Ol., Ent. v, 522, 28, t. 6, f. 83. — Suffr., p. 132.

Long. 2 1/2, 3 1/6 l. Larg. 1 2/3, 3 1/4 l.

Ressemble beaucoup, pour la couleur et la ponctuation, aux variétés bleues de la *C. quadrigemina*, mais plus analogue, pour le faciès, aux espèces précédentes, dont elle se distingue surtout par l'éclat métallique, la forme toute dif-

férente du corselet et les points des élytres en forme de fossettes. Tête peu brillante, finement ponctuée seulement à la partie antérieure du chaperon; antennes courtes et épaisses : les quatre ou cinq premiers articles d'un jaune rougeâtre, avec le dessus un peu obscur, les autres noirs. Côtés du corselet convergents en ligne presque droite jusqu'au delà du milieu, puis fortement arqués en avant; angles antérieurs tombants, assez pointus; de chaque côté, une impression allant de l'angle postérieur au milieu, assez visible, plus rarement faiblement marquée, se perdant peu à peu vers le milieu et bordée avant par de gros points; le rebord externe est un peu relevé; disque à ponctuation très fine et écartée, avec une ligne médiane lisse. Ecusson semi-elliptique, pointu, un peu ponctué. Elytres un peu plus larges que le corselet, élargies au milieu, très convexes; à ponctuation fine et écartée, fossettes des lignes géminées grandes et fortes, comme chez la *C. fucata,* mais plus serrées, environ vingt à vingt-quatre sur chaque ligne. Couleur d'un beau bleu d'acier brillant; tête, corselet et écusson un peu plus foncés et plus mats; bord réfléchi des élytres un peu brunâtre.

β. D'un vert bronzé obscur; fossettes tournant souvent intérieurement au bronzé jaunâtre ou rougeâtre, coloration analogue à celle de la *C. vernalis.*

γ. Violette, à reflets cuivreux : ces deux variétés se confondent par de nombreux passages.

Dessous plus foncé que le dessus; pattes presque noires.

France méridionale, commune.

94. *C. corcyria* Suffr., p. 133.

Long. 4 l. Larg. 2 3/4 l.

La plus grande espèce de cette division, très voisine de la *C. lepida*, mais facile à distinguer par les antennes unicolores et la forme particulière des impressions du corselet.

Brièvement elliptique, fortement rétrécie en avant, très convexe. En dessus d'un beau vert métallique foncé, très brillant. Ecusson et bord postérieur du corselet un peu bleuâtre; dessous et pattes d'un bleu-noir foncé : tarses brunâtres. Tête ayant une large impression transversale ; antennes assez longues et assez grêles, noirâtres, avec un faible reflet métallique sur les premiers articles. Corselet court, trois fois aussi large à la base que long, fortement rétréci en avant ; bord postérieur largement arrondi sur l'écusson ; ponctuation fine et assez égale ; impressions latérales courtes, profondes, même en avant : quelques gros points le long des côtés en avant. Ecusson semi-elliptique. Elytres élargies au milieu, un peu comprimées sur les côtés, fortement convexes ; fossettes des lignes géminées rondes, tellement serrées que la distance entre deux fossettes n'égale pas le diamètre d'une seule : intervalles étroits, à ponctuation fine et serrée ; la ligne suturale enfoncée à l'extrémité comme un sillon.

Corfou (1).

(1) Cette espèce n'est pas rare en Sicile ; les individus qui proviennent de cette île sont d'une couleur de laiton à peine bronzée, extrêmement brillante.

B. *Bords latéraux du corselet ayant une impression interne dans toute leur longueur.*

95. *C. salviæ* Germ., Ins. Sp., 586, 817. — Suffr., p. 135.

Long. 3 1/3, 4 l. Larg. 2 1/6, 2 1/2 l.

Ovalaire; fortement convexe; d'un bleu-violet ou bronzée, finement réticulée et densément ponctuée; élytres à grosses lignes géminées. Front à ponctuation écartée; troisième article des antennes de moitié plus long que le deuxième. Corselet presque parallèle, très légèrement élargi au milieu; impression latérale forte, un peu arquée antérieurement en dedans; disque médiocrement convexe, densément et finement ponctué, finement réticulé, ce qui le rend mat: quelques gros points dans les impressions latérales. Ecusson semi-elliptique, acuminé, avec quelques gros points. Elytres formant un angle avec le corselet, à épaules rendues saillantes par une impression oblique; s'élargissant et devenant plus convexes en arrière; partout finement réticulées, ce qui les rend mates, densément et finement ponctuées, avec de grosses lignes géminées dont les points deviennent plus faibles en arrière, mais restent visibles jusqu'à l'extrémité. Dessous plus brillant. Jambes antérieures visiblement arquées; tarses d'un brun-noir. ♂ dernier segment abdominal légèrement relevé en travers, avec un faible sillon au bord postérieur.

α. Bleue, avec le dessus passant tantôt au pourpre clair ou au lilas, tantôt au verdâtre. — Couleur typique.

β. Bronzée, à reflets cuivreux; dessous et pattes d'un bleu foncé presque noir.—*C. cuprina*, Redt., Fn. Aust., 548.

Dans toute l'Europe méridionale, Autriche, Carinthie, Istrie, Sicile, Turquie.

96. *C. stachydis* Gené, Ins. Sard., nov. II, 39, 41, t. 2, f. 17. — Suffr., p. 136.

Long. 3 1/2, 4 l. Larg. 2 5/12, 2 2/3 l.

Forme des espèces précédentes, mais plus grande.

Ovalaire, fortement convexe, d'un bleu brillant, parfois un peu verdâtre; dessous et pattes plus foncés. Tête à peine ponctuée; front convexe, avec une légère impression longitudinale. Antennes courtes et épaisses : le troisième article presque deux fois aussi long que le deuxième. Corselet presque deux fois aussi large que long, ayant sa plus grande largeur avant le milieu; disque lisse ou à ponctuation très écartée; impressions latérales faibles, ayant en dehors quelques gros points. Ecusson triangulaire. Elytres un peu plus larges en avant que le corselet, un peu élargies en arrière; calus huméral large, mais peu relevé ; suture fortement enfoncée en arrière; à lignes géminées de fossettes grosses et profondes, parfois irrégulières derrière l'épaule. ♂ dernier segment abdominal faiblement relevé en travers, avec une légère impression au bord postérieur.

Sardaigne, Corse, Andalousie.

β. Corps noir en dessus.

10e Groupe.

Corps de forme courte, fortement convexe et comprimé sur les côtés, tombant droit en arrière et sur les côtés. Der-

nier article des palpes long, parallèle; antennes courtes et épaisses; troisième article à peine de moitié plus court que le deuxième. Corselet tombant fortement en avant, à gros points sur les côtés, sans impression latérale; élytres à stries de gros points irréguliers. Jambes à peine échancrées; bord externe arrondi, n'ayant de courtes stries que vers l'extrémité.

Groupe propre à la faune méditerranéenne, dans laquelle il ne compte qu'une espèce outre celle d'Europe; plus nombreux dans le nord-est de l'Amérique. — *Chrysomelæ compressæ.*

97. *C. diluta* Germ., Ins. Sp., 591, 827. — *C. lurida* Ol., Ent. v, 528, 37.

Long. 2 1/2, 3 1/6 l. Larg. 1 2/3, 2 1/6 l.

Presque globuleuse, d'un bronzé noirâtre; base des antennes et élytres d'un rouge brunâtre. Tête à chaperon finement ponctué, avec une faible impression; un sillon frontal à peine distinct. Antennes à extrémité épaisse et comprimée. Corselet deux fois et demie aussi large que long, au bord postérieur, qui est largement arqué pour embrasser les élytres; côtés à peine arqués; angles antérieurs larges, obtusément arrondis; bord antérieur droit entre les yeux; ponctuation fine et écartée sur le disque, grosse et serrée sur les côtés; avant les angles postérieurs, ordinairement, une fossette assez grande, grossement et rugueusement ponctuée. Ecusson triangulaire, presque parallèle, lisse ou ayant quelques points à la base. Elytres courtes, à saillie humérale rendue plus marquée par une faible dépres-

sion, à ponctuation formant de grosses lignes irrégulières, ces points noirâtres en dedans : chez les grands individus, ces lignes sont si profondes que les intervalles paraissent former de petites côtes ; couleur d'un rouge brunâtre, avec une teinte noirâtre aux épaules ; en outre, les points noirs forment des lignes peu distinctes, qui souvent s'élargissent et finissent même par envahir tout le disque, ne laissant qu'une large bordure et quelques bandes qui se réunissent vers la base.

France méridionale, Suisse occidentale, Espagne, Portugal, Sicile.

Krynicki (Bull. Mosc. v, 171) donne Charkow, dans la Russie méridionale, comme localité où se trouve cette espèce.



ESSAI D'UNE CLASSIFICATION

GÉNÉRALE ET SYNOPTIQUE

DE L'ORDRE DES INSECTES DIPTÈRES,

Par M. J. BIGOT.

Session extraordinaire de 1858.

(Séance du 14 Avril.)

(VIe Mémoire. Voir : *Annales de la Société entomologique de France*, Années : 1852, p. 471 et LXXXII ; 1853, p. 295 et LXII ; 1854, p. 447 et LXVI ; 1856, p. 51 et XC ; 1857, p. 517 et CLIII.)

Tribu des **BOMBYLIDI**, (Mihi).

—

Le groupe des *Bombylides*, tel que je l'ai compris, et tel que j'essaie de le circonscrire actuellement, résume trois ou quatre types, plus ou moins distincts, adoptés par un certain nombre d'auteurs anciens et modernes. Macquart, entre autres (Dipt., Suites à Buffon), tout en conservant la tribu des *Xylotomes*, avait scindé les anciens *Bombyles*, en *Bombyliers* et *Anthraciens;* la plupart des entomologistes actuels, parmi lesquels je citerai Walker, ont cru devoir réunir *Xylotomes, Bombyliers* et *Anthraciens* en une seule tribu; d'un autre côté, Macquart (Dipt. Exot.) s'était décidé à fondre ensemble ces deux dernières subdivisions, recon

naissant enfin la fragilité des bases sur lesquelles il avait essayé de les établir.

Non seulement j'adopte moi-même ce dernier parti, mais je crois, en même temps, très rationnel de n'en pas distraire la tribu des *Xylotomes*, dont le *faciès* et les caractères particuliers n'offrent pas une physionomie assez tranchée. En outre, et sans m'efforcer d'atteindre une solution actuellement impossible, j'ai cru faire pour le mieux en renfermant dans la même circonscription le groupe singulier des *Scénopinides*, véritable pierre d'achoppement contre laquelle viennent se briser les efforts réunis des classificateurs. Je dois ajouter qu'en agissant de la sorte, je me suis conformé à l'opinion ultérieurement émise par Macquart et fondée sur les observations anatomiques du docteur Léon Dufour, quoique à vrai dire, je n'ose pas affirmer sur ce point l'infaillibilité absolue de ses ingénieuses spéculations.

Ainsi délimités, mes *Bombylides* (hormis les *Scénopines*), ne diffèrent pas tellement des *Asilides* ou des *Empides,* qu'il soit aisé de les en distinguer, pour peu que l'on veuille bien les considérer d'un point de vue collectif et suffisamment élevé. Le *faciès,* les caractères internes ou externes, peut-être même les premiers états, n'offrent aucun signe de repaire assez saillant pour servir à tracer une démarcation rigoureuse. Bien plus, et sans la juste défiance que m'inspirent mes propres appréciations, j'oserais encore les réduire jusqu'à n'être plus rien autre chose que les démembrements d'un seul tout, que j'appellerais alors *Tribu des Asilides (Asilidi)*; de même qu'on a nommé *Muscides (Muscidœ),* les innombrables *Dichètes;* de même que j'appelle *Tabanides (Tabanidi),* l'agglomération de plusieurs types aussi nombreux

que variés. Peut-être, lorsque nos connaissances anatomiques, celles des mœurs et des premiers états, seront devenues plus complètes, trouverons-nous un jour le moyen de mieux justifier des partages trop facilement acceptés jusqu'à présent? Quoi qu'il en soit, je les adopte ici sans essayer des innovations téméraires et présentement superflues, mais non sans déplorer la rédaction vague, diffuse ou obscure des diagnoses, que le présent état de la question m'impose la nécessité d'adopter.

Fidèle à la timidité urgente de mes allures, je répéterai donc que j'ai conservé, tout en le subordonnant, le groupe des *Xylotomes*, qui formera la curie des *Thérévidées (Terevidæ)*, bien que ses caractères différentiels puissent aisément se résumer dans le nombre un peu plus grand des *cellules postérieures* que présentent les ailes. *Cinq* au moins chez ces dernières, *quatre* au plus chez les *Bombylidées.*

Pour ce qui touche aux *Sénopinidées*, je déclare que je me suis résigné à les placer en sous-ordre, n'apercevant pas de lieu où elles ne vinssent troubler, d'une manière encore plus choquante, l'ordre de la série diptérologique. Car, leur organisme interne les rapproche des *Bombylides*, tandis que leur *faciès* les assimile, jusqu'à un certain point, soit avec les *Stratiomydes,* soit même avec les *Muscides.* Quoi qu'il en soit, il semble inévitable de les réunir à ces autres ébauches que Dieu, dans son œuvre infinie, n'a pas voulu parfaire, soit pour nous démontrer, une fois de plus, notre vanité et sa grandeur, soit pour tenir constamment en haleine les facultés spirituelles qu'il a daigné nous départir, soit enfin pour d'autres motifs qu'il ne nous a pas révélés.

J'ai pensé qu'il était utile de conserver presque tous les

nouveaux genres proposés par les auteurs, afin de faciliter les déterminations d'espèces au sein d'une aussi nombreuse tribu. Cependant, il faut avouer que plusieurs d'entre eux ne sont pas fondés sur des bases très solides, tandis que d'autres réclament impérieusement une segmentation nouvelle. Je signalerai, en passant, les genres *Anthrax* et *Bombylius*.

On remarquera que le chaînon des *Bombylides* semble se rattacher çà et là, au moyen d'anneaux épars, à des groupes évidemment supérieurs ou inférieurs. Ainsi, par les *Thérévidées*, il se relierait de très près aux *Asilides;* par les *Gérons*, aux *Hybotidées;* par les *Xystropes*, aux *Cérides*, aux *Conopsides*, quoique, à la vérité, d'une façon moins intime : le G. *Syneches* (Walker), emprunte, jusqu'à un certain point, la physionomie des *Rhaphides;* et, chez les *Cyrtosies*, où le type général tend rapidement à s'effacer, on apercevra, peut-être, quelques faibles tendances vers les dernières tribus de l'ordre diptérologique.

Je n'ai pas eu certainement la prétention insensée de faire mieux que mes devanciers en toutes choses; aussi m'a-t-il fallu laisser subsister dans l'arrangement des *genres*, l'empire éphémère et chancelant de l'arbitraire. Il y aurait encore effectivement aujourd'hui une témérité grande à décréter des lois définitives. Le monde des Êtres est trop vaste, celui des Diptères trop peu connu, pour qu'il nous soit loisible de tracer et ordonnancer rigoureusement ses dernières circonscriptions. Dans le présent travail, comme dans ceux qui l'ont précédé, je n'ai donc pas eu d'autre ambition que d'esquisser à grands traits les limites et la position respectives des divisions primordiades.

J'ai classé les genres *Chyromyza*, *Platypygus* et *Cyrtosia*,

parmi mes *Bombylides*, faute d'avoir pu découvrir une localisation plus convenable, car le *faciès* et les caractères particuliers qui les distinguent, s'opposent, jusqu'à un certain point, à cette assimilation.

Je *propose* deux genres nouveaux, que j'ai décrits précédemment dans nos Annales (1857, pages 292 et 294), l'un sous son ancien nom de *Cyllenia (C. elegantula)*, l'autre sous la dénomination de G. *Cyrtophorus (C. pictipennis)*; or, à l'égard du premier, je dois avouer une erreur grave, car ses caractères ne sont pas identiques à ceux dudit G. *Cyllenia*, et, l'examen plus attentif que j'en ai fait ultérieurement, me porte à le considérer comme prototype d'une division nouvelle que j'appellerai désormais G. *Acrophthalmyda?*

Liste des genres qui ne sont pas admis dans les tableaux synoptiques pour diverses raisons.

THEREVIDÆ. — G. *Hirtea* (Fabr.). Ce genre a été démembré postérieurement en plusieurs autres, parmi lesquels se trouve compris le G. *Thereva*.

BOMBYLIDÆ. — G. *Trinaria* (Mulsant). Identique au G. *Exoprosopa*.

G. *Conophorus* (Meig.). Id. au G. *Ploas*.

G. *Stygia* (Meig.). Id. au G. *Lomatia*.

G. *Volucella* (Meig.). Id. au G. *Usia*.

G. *Cytherea* (Fabr.). Id au G. *Mulio*.

G. *Musca* (Linn.), comprenant, entre autres, le G. *Anthrax*.

G. *Antonia* (Lœw., New Beitr. 1856, p. 30); la diagnose, sans figures, ne suffit pas pour m'autoriser à l'inscrire dans mes tableaux. Peut-être voisin du G. *Neuria* (New.)?

SCENOPINIDÆ. — G. *Musca* (Linn.), comprenant, entre autres, le G. *Scenopinus*.

G. *Atrichia* (Schranck). Identique au G. *Scenopinus*.

G. *Nemotelus* (De Geer), comprenant, entre autres, le G. *Scenopinus*.

Liste des genres qui, jusqu'à ce jour, ne me sont encore connus que de nom.

THEREVIDÆ. — G. *Sylvicola* (Harris, Walk. ?). Peut-être identique au G. *Thereva?*

BOMBYLIDÆ. — G. *Lygira* (Newmann, Walk.). Peut-être ident. au G. *Anthrax?*

G. *Parisus* (Walk.). Caractères insuffisants.

G. *Bombylisoma* (Rond.). Id., id. Peut-être ident. au G. *Systoechus* (Lœw.)?

SCENOPINIDÆ. — G. *Cerocatus?*.......

TABLEAUX SYNOPTIQUES DE LA TRIBU DES BOMBYLIDI.

—

Tableau synoptique des Curies.

A. Antennes; dirigées en avant. 3e art., subdivisé ou muni d'un style. Ailes; nervures postérieures, atteignant, pour la plupart, les bords internes et postérieurs.

a. Ailes; cinq cellules postérieures. . . . . 1re curie. THEREVIDÆ

b. Ailes; quatre cellules postérieures. . . . . 2e curie. BOMBYLIDÆ

B. Antennes; dirigées en bas. 3e art., simple et dépourvu de style. Ailes; nervures postérieures, n'atteignant pas les bords internes et postérieures. . . . . 3e curie. SCENOPINIDÆ

Tableaux synoptiques des genres.

—

1re Curie. THEREVIDÆ.

A. Trompe; allongée, saillante pendant le repos, lèvres peu ou point élargies.

a. Antennes; 1er article, plus ou moins grèle; 3e, allongé.

b. Antennes; 3e article, très allongé, tronqué à son extrémité.

c. Antennes; 3e article, prolongé en dessus en forme

de pointe allongée; un style, court, conique, segmenté. . . . . G. CYCLOTELUS
(Walk. Ins. Saunders, 1856, p. 4.)

cc. Antennes; 3e article dépourvu en dessus de pointe allongée; pas de style. . . . G. AGAPOPHYTUS
(Guérin-Méneville, Voyage de la *Coquille*, Dipt., p. 289.)

bb. Antennes; 3e article plus ou moins allongé, conique ou acuminé.

c. Antennes; insérées vers le bas de la face. Trompe; courte, dirigée en haut. . . G. ANABARHYNCHUS
(Macq., Dipt. Exot., 3e suppl.)

cc. Antennes; insérées vers le milieu de la face. Trompe; assez allongée, dirigée en avant. G. ECTINORHYNCHUS
(Macq., Dipt. Exot., 4e suppl.)

aa. Antennes; 1er article, très épaissi; 3e, très court.

b. Antennes; un style, épais, court, subdivisé. Trompe et lèvres; grèles. . . . . G. XESTOMYZA
(Meig., System. Beschr. etc., 1830.)

bb. Antennes; pas de style distinct. Trompe et lèvres; épaisses. . . . . G. BARYPHORA
(Lœw., Ent. Zeit. Stettin, 1844, p. 123.)

B. Trompe; courte, peu ou point saillante pendant le repos, lèvres, ordinairement élargies.

a. Antennes; 3e article, subdivisé à l'extrémité, subdivisions assez allongées; pas de style proprement dit. . . . . G. RUPPELLIA
(Wiedm., Auss. Zweifl., 1830, suppl.)

aa. Antennes; 3e article, tantôt simple, tantôt subdivisé

à l'extrémité, subdivisions courtes; souvent un style distinct.

b. Antennes; 1er article, épais, allongé, les autres, relativement fort courts; pas de style distinct. . . . . G. TABUDA (Walker, Ins. Saunders. 1856, p. 197.)

bb. Antennes; 1er article, souvent raccourci, peu ou point épaissi, les autres relativement allongés; parfois un style distinct.

c. Corps; épais, velu. Abdomen court, ovalaire. . . . . G. EXAPATA (Macq., Dipt. Exot., 2e vol.)

cc. Corps; peu ou point épaissi. Abdomen; allongé, cylindroïde ou conoïde.

d. Antennes; 3e article, atténué au bout ou acuminé. Ailes; 4e cellule postérieure, fermée.

e. Face; velue. Organe ♂; sans couronne d'épines. . . . . G. THEREVA (Latr., Meig., etc.)

ee. Face; nue. Organe ♂; entouré d'une couronne d'épines. . . . . G. PSILOCEPHALA (Zetterst., Dipt. Scandin., 1848.)

dd. Antennes; 3e article, en massue. Ailes; 4e cellule postérieure, ouverte. . . . . G. DIALINEURA (Rondani, Prodrom., 1856, p. 155.)

2e Curie. BOMBYLIDÆ.

A. Corps; assez épais. Abdomen; sessile, de longueur

moyenne, ovalaire, oblong ou conoïde, peu ou point allongé.

a. Ailes ; au moins deux cellules sous-marginales.

b. Ailes ; quatre cellules postérienres.

c. Ailes ; au moins, trois cellules sous-marginales.

d. Antennes ; 1er article, au moins égal au 3e.

e. Antennes ; 1er article, fort épais, beaucoup plus long que le 3e. . . . . G. Ploas (Latr., Fabr., etc.)

ee. Antennes ; 1er article, relativement grêle, à peu près égal au 3e. . . . . G. Tlipsomyza (Wiedm., N. Dipt. Gen., 1820.)

dd. Antennes ; 1er article, plus court que le 3e.

e. Antennes ; avec ou sans style, ce dernier variable, peu ou point distinctement subdivisé, toujours acuminé. Trompe ; ordinairement grêle, allongée.

f. Corps, abdomen ; épais, raccourcis, velus. Tête ; relativement assez petite. Antennes ; style, court et paraissant subdivisé, quand il existe. Trompe ; grêle et dépassant beaucoup les antennes.

g. Ailes ; 1re cellule postérieure, fermée. . . . . G. Triplasius (Lœw., Neu. Beitr., Berlin, 1855.)

gg. Ailes ; 1re cellule postérieure, ouverte.

h. Corps ; de forme ordinaire. Ailes ; rétrécies vers la base. . . . . G. Sobarus (Lœw., id. id.)

hh. Corps ; court, déprimé. Ailes ; élargies vers la base. . . . . G. Platamodes (Lœw., id. id.)

ff. Corps, abdomen ; peu ou point épaissis, relative-

ment étroits et allongés, nus ou tomenteux. Tête; relativement assez grande. Antennes; style, variable, quand il existe. Trompe; ne dépassant pas toujours les antennes.

g. Trompe; dépassant les antennes.

h. Trompe; dirigée en avant pendant le repos. Ailes; 1re cellule sous-marginale, peu ou point courbée.

i. Antennes; style, court; 3e article, notablement plus long que le 1er.

j. Ailes; 1re cellule postérieure, rétrécie à l'ouverture. Trompe; plus longue que la moitié du corps. . . . . G. ADELIDEA (Macq., Dipt. Exot.)

jj. Ailes; 1re cellule postérieure, largement ouverte. Trompe; à peine aussi longue que la moitié du corps.

k. Trompe; à peu près aussi longue que la moitié du corps. . . . . G. ENICA (Macq., Dipt., S. à Buff.)

kk. Trompe; notablement plus courte que la la moitié du corps.

l. Antennes; 1er art., allongé, conique. Cuisses ♂; grêles. . . . . G. MULIO (Latr., Meig., Macq., etc.)

ll. Antennes; 1er article, ovalaire, allongé. Cuisses ♂; épaisses. . . G. CYLLENIA (Latr., Meig., Macq., etc.)

ii. Antennes; style, allongé, grêle; 3e article, à peu près égal au 1er. . G. LITORHYNCHUS (Macq., Dipt. Exot.)

hh. Trompe ; relevée entre les antennes. Ailes ; 1re cellule sous-marginale, fortement courbée. . . . . G COMPTOSIA (Macq., Dipt. Exot.)

gg. Trompe ; ne dépassant pas les antennes.

h. Tête ; déprimée. Face ; très saillante, conique. Style ; peu ou point distinct. G. TOMOMYZA (Wiedm., Nov. Dipt. Gen., 1820.)

hh. Tête ; presque sphréroïdale. Face ; peu ou point saillante. Style ; distinct.

i. Front ♂ ♀ ; étroit. Antennes ♂ ♀ ; rapprochées. . . . . G. NEURIA (Newm., 1841, Walk., Trans. Ent. Soc., London, 1857, p. 136.)

ii. Front, ♂ ♀ ; élargi. Antennes, ♂ ♀ ; distantes.

j. Ailes ; 1re cellule postérieure fermée. G. ARGYROSPILA (Rondani, Prodrom., t. 1, p. 162.)

jj. Ailes ; 1re cellule postérieure, ouverte. G. EXOPROSOPA (Macq., Dipt. Exot.)

ee. Antennes ; un style épais, allongé, tronqué, très distinctement subdivisé. Trompe ; fort courte, épaissie. . . . . G. SPOGOSTYLUM (Macq., Dipt. Exot.)

cc. Ailes ; au plus, deux cellules sous-marginales.

d. Trompe ; plus courte que les antennes.

e. Antennes ; 1er article, de longueur ordinaire ; style, court, quand il existe.

f. Antennes, ♂ ♀ ; distantes. Front, ♂ ♀ ; élargi.

g. Tête; relativement grande, élargie, hémisphérique. Yeux; très distants en arrière. Trompe; assez allongée. Abdomen; variable.

h. Lèvres; peu ou point distinctes. Abdomen; oblong. . . . . G. GLOSSISTA (Rond., Prodrom., t. 1, p. 163.)

hh. Lèvres; bien distinct. Abdomen; conoïde. . . . . G. CHALCOCHITON (Lœw., Ent. Zeit. z. Stettin, 1844, p. 157.)

gg. Tête; relativement assez petite, presque sphéroïdale. Yeux; peu distants en arrière. Trompe; assez courte. Abdomen; oblong. . . . . G. ANTHRAX (Scopol., Meig., Wiedm., Macq., Zetterst., Walk., Rond., etc.)

ff. Antennes, ♂ et ♀; rapprochées. Front, ♀ et ♂; étroit.

g. Vertex; tubercule ocellifère, très peu ou point saillant. Face; peu ou point saillante.

h. Antennes; 3e article, cépaliforme. Ailes; 1re cellule postérieure, fermée. G. ANISOTAMIA (Macq., Dipt. Exot.)

hh. Antennes; 3e article, conique. Ailes; 1re cellule postérieure, ouverte. . . G. LOMATIA (Meig., Macq., etc.)

gg. Vertex; tubercule ocellifère, très saillant. Face; saillante. . . . . G. PLESIOCERA (Macq., Dipt. Exot.)

ee. Antennes; 1er article, extrêmement court; un style allongé, grêle. . . . . G. OGCODOCERA (Macq., Dipt. Exot.)

dd. Trompe; égalant ou dépassant les antennes.

e. Antennes; 1er article, plus court que le 3e.

f. Antennes; style, allongé, fortement renflé à son extrémité. . . . . G. HETEROSTYLUM (Macq., Dipt. Exot.)

ff. Antennes; style, ordinairement court et parfois peu distinct, quand il existe, jamais renflé à son extrémité.

g. Trompe; très allongée, recourbée en haut. . . . . G. CYCLORHYNCHUS (Macq., Dipt. Exot.)

gg. Trompe; plus ou moins allongée, droite.

h. Ailes; 1re cellule postérieure, largement ouverte.

i. Ailes; cellule anale, fermée.

j. Antennes; 3e article muni en dessus de soies allongées. . . . . . . G. ACREOTRICHUS (Macq., Dipt. Exot.)

jj. Antennes; 3e article, dépourvu en dessus de soies allongées.

k. Palpes; courts. Antennes; 3e article, ovalo-conique. Lèvres; indistinctes. . . . . G. PHTHYRIA (Meig., Macq., Rond., Walk., etc.)

kk. Palpes; très allongés. Antennes; 3e article, en massue. Lèvres; bien distinctes. . . . . G. MEGAPALPUS (Macq., Dipt. Exot.)

ii. Ailes; cellule anale, ouverte.

j. Trompe; épaisse, lèvres, élargies. . . . . . .
. . . . G. DASYPALPUS
(Macq., Dipt. Exot.)

jj. Trompe; grêle, lèvres, indistinctes. . . . .
. . . . G. SERICOSOMA
(Macq., Dipt. Exot.)

hh. Ailes; 1re cellule postérieure, fermée, ou rétrécie à l'ouverture.

i. Vertex; tubercule ocellifère, saillant. Ailes; cellules anales et postérieures, entr'ouvertes. . . . . G. ACROPHTHALMYDA?
(Mihi. Olim, *Cyllenia. Cyll. elegantula;* Ann. Soc. Ent. de Fr., 1857, p. 277.)

ii. Vertex; tubercule ocellifère, très peu ou point saillant. Ailes; cellules anales ou postérieures, souvent fermées.

j. Abdomen; allongé, conoïde. Ailes; 1re cellule postérieure, fermée. Tarses; dépourvus de pelotes. . . . . G. CALLOSTOMA
(Serville, Macq, Dipt. Exot.)

jj. Abdomen; court, ovalaire. Ailes; 1re cellule postérieure, souvent ouverte. Tarses; munis de pelotes.

k. Ailes; 1re cellule postérieure, fermée.

l. Ailes; cellules basilaires, inégales. . . . .
. . . . G. BOMBYLIUS
(Linn., Fab., Meig., Wied., Macq., Zetterst., Rond., Walk., Lœw., etc.)

ll. Ailes; cellules basilaires, égales. . . . . .
. . . . G. SYSTOECHUS
(Lœw., Neu., Beitr., *Bombylius*, Berlin, 1855.)

kk. Ailes; 1re cellule postérieure, ouverte.

l. Ailes; larges . . . . G. LEGNOTUS
(Lœw., id.)

ll. Ailes; étroites.

m. Ailes; rétrécies en forme de coin vers la base. . . . . G. SCYNAX
(Lœw., id.)

mm. Ailes; de forme ordinaire.

n. Pieds; dépourvus en dessous d'épines allongées. . . . . G. SPARNOPOLIUS
(Lœw., id.)

nn. Pieds; munis en dessous d'épines allongées. . . . . . . G. DISCHISTUS
(Lœw., id.)

ee. Antennes; 1er article plus long que le 3e.

f. Tête; plus ou moins sphéroïdale ou conoïde. Antennes; 3e article parfois subdivisé, ou, muni d'un style.

g. Antennes; 1er et 2e articles, assez épais: 2e relatiment court.

h. Antennes; 3e article, droit, plus ou moins allongé, souvent obtus. Ailes; parfois plus de deux cellules sous-marginales.

i. Antennes; 1er article, presque égal au 3e. Style; nul ou peu distinct. Palpes; de deux articles.

j. Antennes; 3e article, tronqué au bout. Ailes; cellule anale, ouverte.

k. Ailes; 1re cellule postérieure, fermée. . . . . G. CHORISTUS (Walk., Ins. Saunders, p. 197.)

kk. Ailes; 1re cellule postérieure, ouverte. . . . . G. CYRTOPHORUS (Mihi. Ann. Soc. Entom. de Fr., 1857, p. 292.)

jj. Antennes; 3e article, acuminé. Ailes; cellule anale, fermée. . . . . . . G. APATOMYZA (Wiedm., Nov. Dipt. Gener., 1820.)

ii. Antennes; 1er article plus long que le 3e. Style; grêle, allongé. Palpes; d'un seul article. . . . . G. ENICONEVRA (Macq., Dipt. Exot.)

hh. Antennes; 3e article, courbé, très court, acuminé. Ailes; au plus, deux cellules sous-marginales. . . . . G. LEPIDOPHORA (Westw., Macq., Dipt. Exot.)

gg. Antennes; 1er et 2e articles, extrêmement grêles; 2e, relativement très allongé. . . . . G. LASIOPROSOPA (Macq., Dipt. Exot.)

ff. Tête; hémisphérique, comprimée. Antennes: 3e article, simple et dépourvu de style distinct . . . . G. CORSOMYZA (Wiedm., Nov. Dipt. Gen., 1820.)

bb. Ailes; trois cellules postérieures.

c. Antennes; 1er article, égalant ou surpassant la longueur du 3e.

d. Antennes ; 3e article, à peu près égal au 1er. Ailes ; 3e cellule postérieure, divisée par une nervure rudimentaire, anale, ouverte. . . . . G. AMICTUS (Wiedm., Latr., Macq., etc.)

dd. Antennes ; 3e article, beaucoup plus court que le 1er. Ailes ; 3e cellule postérieure, simple, anale, fermée. . . . . G. TOXOPHORA (Wiedm., Meig., Macq., etc.)

cc. Antennes ; 1er article, plus court que le 3e.

d. Tête ; à peu près hémisphérique. Antennes ; 3e article obtus, mais non tronqué, dépourvu de style distinct. . . . . G. USIA (Latr., Meig., Macq., etc.)

dd. Tête ; sphéroïdale. Antennes ; 3e article, tantôt acuminé, tantôt tronqué à son extrémité. Souvent muni d'un style plus ou moins distinct.

e. Antennes ; 3e article, de longueur moyenne, tronqué ; un style très court. . . G. OLIGODRANES (Lœw., Ent. Zeit. z. Stettin, 1844, p. 160.)

ee. Antennes ; 3e article, long, acuminé. Style ; peu ou point distinct. . . . . G. GERON (Hoffm., Meig., Macq., etc.)

aa. Ailes ; une seule cellule sous-marginale.

b. Ailes ; une cellule discoïdale ; anale, fermée. Tête ; peu ou point allongée. Trompe ; variable.

c. Tête ; hémisphérique. Style ; variable.

d. Antennes ; 3e article, court ; style, long, grêle. Tête ; large. Ailes ; cellule discoïdale, allongée. . . . . G. SYNECHES (Walk., Ins. Saunders, p. 165.)

dd. Antennes ; 3e article, long ; style, nul ou peu dis-

tinct. Tête; étroite. Ailes; cellule discoïdale, courte, hexagonale. . . . . . . G. CHIROMYZA (Wiedm., Nov. Dipt. Gen., 1820.)

cc. Tête; sphéroïdale. Style; court, épais. . . . . G. PLATYPYGUS (Lœw., Entom. Zeit. z. Stettin, 1844, p. 127.)

bb. Ailes; pas de cellule discoïdale; anale, ouverte. Tête; ovalaire, allongée. Trompe; allongée, grêle. . . . . G. CYRTOSIA (Ed. Perris, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1839, p. 54.)

B. Corps; étroit. Abdomen; cylindroïde, fort allongé, parfois pédonculé.

a. Ailes; quatre cellules postérieures. Abdomen; sessile. . . . . G. ECLIMUS (Lœw. Entom. Zeit. z. Stettin, 1844, p. 154.)

aa. Ailes; trois cellules postérieures. Abdomen; pédonculé. . . . . G. SYSTROPUS (Wiedm., Macq., etc.

3e Curie. SCENOPINIDÆ.

Antennes; 3e article, dirigé en bas. Ailes; nervures postérieures, n'atteignant pas les bords internes et postérieurs. . . . . G. SCENOPINUS (Latr., Fabr., Fall., Meig., Macq., etc.)

Tribus des CERIDI, CONOPSIDI, LONGINIDI, PLATYPEZIDI et LONCHOPTERIDI, (Mihi).

Les entomologistes avaient été, depuis longtemps, forcés de reconnaître un certain nombre de types, évidemment ambigus, difficiles, impossibles même à classer rigoureusement. Mais, comme le but le plus net où semblent aboutir les efforts des classificateurs, est de parvenir à la détermination rapide et sûre des Tribus, des Genres et des Espèces, sans violer outrageusement le principe des affinités, il en est résulté qu'ils se sont évertués à joindre, tant bien que mal, les moins récalcitrants d'entre ces réfractaires, aux autres phalanges diptérologiques manifestement régies par un ensemble de lois générales.

Quelques organisations rebelles se refusent cependant encore à cette assimilation, donnant ainsi la raison d'être des tribus excentriques qu'on nomme *Scénopinidées*, *Platypézides*, *Lonchoptérides*, auxquelles d'éminents penseurs ont ajoutés les *Conopsides*, en apercevant les différences qui séparent ces derniers des vraies *Muscides*, malgré l'analogie frappante de leur propre physionomie avec celle des *Myopidées*.

Philosophiquement parlant, l'institution des quatre groupes en question ne paraîtra jamais qu'un adroit artifice; mais il est bon de ne pas perdre de vue que la classification tout entière n'est elle-même, au fond, qu'une œuvre artificielle, un moyen plus ou moins ingénieux d'arriver à la connaissance des êtres, par l'entremise de *Tableaux synopti-*

ques, où leurs ressemblances et leurs différences principales demeurent concentrées dans les étroites limites de notre rayon visuel. Assurément, ce serait trop prétendre que d'admettre nos classements comme l'expression rigoureuse de la vérité.

Dominé par cette pensée, contraint, ainsi que mes prédécesseurs, à subir les lois d'une impérieuse nécessité, puisque je tendais, avant tout, à me rendre *pratique,* j'ai dû conserver ces groupes transitoires, j'ai même osé en accroître le nombre, en proposant la tribu des *Longinides (Longinidi),* pour le seul genre *Longina,* et celle des *Cérides (Ceridi),* pour les *Syrphides* munis d'un *style apical.*

Or, je ne me dissimule pas la force des objections que soulèvera sans doute cette manière de voir. Aussi, m'empresserai-je de déclarer que j'adopterai avec un véritable bonheur un système nouveau, plus rationnel ou plus ingénieux que celui-ci.

Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit précédemment des *Scénopinidées*, dans mon Essai sur les *Bombylides,* me bornant à consigner sommairement les remarques suivantes, concernant les petites tribus comprises dans le présent chapitre.

On peut entrevoir : que les *Platypézides* se rapprochent des *Empides;* que les *Lonchoptérides* ont des affinités avec les *Dolichopodes;* que les *Conopsides*, voisins des *Myopidées*, confinent aux *Muscides* par l'intermédiaire de cette dernière *Curie*, tandis que, par le G. *Systropus*, ils semblent, en quelque sorte, descendre des *Bombylidées;* que mes *Cérides* tiennent tout à la fois de ces dernières, des *Conopsides* et des *Syrphides;* enfin, que mes *Longinides* se rattachant,

par leur *faciès*, aux *Leptopodidées*, et, plus spécialement au G. *Nerius*, doivent à la forme bizarre de leurs antennes, à l'insertion manifestement terminale du style, l'honneur de constituer ici une tribu proprement dite. Or, pour le dire en passant, les particularités de ce dernier organisme ne sont pas, à mon avis, d'une valeur moins grande que l'*aplatissement des tarses postérieurs* et le *mode d'insertion stylaire*, admis depuis longtemps comme signalement principal des *Platypézides* ou des *Lonchoptérides*.

Quant à mes *Cérides*, je ne puis reconnaître l'absolue nécessité de les joindre aux *Syrphides* (dans le voisinage *médiat* desquels il convient toutefois de les laisser), puisque la *fausse nervure (Spuria)*, paraît être en résumé, le véritable lien destiné à les réunir. Ne seront-ils pas aussi bien casés auprès des *Bombylides?* N'ont-ils pas le *faciès* des *Conopsides*, qu'il sera toujours rationnel de laisser à leur côté ?

Je n'ai rien fait à l'égard de ces derniers, qu'augmenter la distance qui déjà les séparait des *Myopidées* et des *Muscidées*.

En résumé, mon système est loin encore de cette perfection vers laquelle on doit aspirer sans cesse. Mais du moins, rachètera-t-il au moyen des facilités qu'il procure, les nombreux défauts dont il est entaché ?

CERIDI. — Le G. *Chymophila*, établi par Serville, sur un individu de sa collection actuellement passé dans la mienne, ne paraît pas bien assuré. En effet, cet individu porte une tête *recollée*, qui rappelle la physionomie des *Conops*, tandis que tout le reste ne se distingue guère d'un *Aphritis* exotique.

Conopsidi. — Le G. *Conops* ne contient pas encore assez d'espèces pour qu'il soit urgent de le fragmenter, comme l'a fait le savant Rondani, en plusieurs tronçons, fondés sur des caractères variables, ou d'une valeur secondaire. Au reste, j'ai inscrit la liste de ces nouvelles coupes en tête de mes tableaux.

Platypezidi. — Je ne crois pas qu'il soit possible de conserver longtemps encore cette ancienne tribu, fondée sur de médiocres caractères, et composée d'éléments assez hétérogènes. En attendant, j'en extrairai le G. *Opetia*, pour le caser provisoirement auprès du G. *Platycnema*, dans ma curie des *Empidées*, où l'on devra probablement faire rentrer, en même temps, les deux genres *Microsania* (Zetterst.), et *Platytelma* (Rondani).

Dans mon tableau général pour la classification des *Tribus* (Ann., 1852, p. 313, etc.), j'ai classé les *Conopsides* avant les *Cérides*. Or, il me semble plus conforme à l'ordre de subordination que je me suis toujours, autant que possible, imposé pour guide, de modifier leurs places respectives. En conséquence, voici la nouvelle disposition *sérielle* que je viens aujourd'hui proposer : 1° *Ceridi*, 2° *Conopsidi*, 3° *Longinidi*, 4° *Platypezidi*, 5° *Lonchopteridi*.

Liste des genres qui ne sont pas admis dans les tableaux synoptiques pour diverses raisons.

Ceridi. — G. *Conops* (Linné), comprenant, entre autres, le G. *Ceria*.

G. *Musca* (Id.), comprenant, entre autres, le G. *Callicera.*

G. *Bibio* (Fabricius), comprenant, entre autres, le G. *Callicera.*

G. *Syrphus* (Panzer), id., id., id.

Conopsidi. — G. *Asilus* (Linné), comprenant, entre autres, le G. *Conops.*

G. *Empis* (Id.), id., id., id.

Gres *Brachyglossum* ou *Leopoldius; Sphyxosoma; Conopilla; Conopejus* ou *Conopæus; Conopoideus* ou *Spariglossum* (Rondani). Ces genres, fondés sur de légères différences, ne m'ont pas semblé indispensables, principalement en ce sens, que le genre *Conops* ne contient encore qu'un nombre assez peu considérable d'espèces.

Longinidi. — G. *Diateina* (Westw., Regn. Anim. de Cuvier, traduct. anglaise). Suivant M. Macquart (Dipt. S. à Buff.), ce genre doit être identifié à l'ancien G. *Longina.*

Platypezidi. — G. *Platycnema* (Zetterst.). J'ai cru devoir ranger ce genre dans ma *Curie des Empidæ* (voy. Ann. Soc. Ent. de Fr., 1857, p. 564).

G. *Opetia* (Meig., Macq.). Doit, suivant la note explicative jointe à la présente liste (voir ci-dessus), être classé parmi les *Empidæ*, auprès du G. *Platycnema.*

G. *Dolichopus* (Fabr.), comprenant, entre autres, les Gres *Platypeza* et *Callomyia.*

G. *Empis* de Fallen, comprenant, entre autres, le genre *Platycnema.*

Lonchopteridi. — G. *Dipsa* (Fallen). Me semble identique au G. *Lonchoptera.*

Liste des genres qui, jusqu'à ce jour, ne me sont encore connus que de nom.

Platypezidi. — G. *Atelestus* (Walker). Me semble identique au G. *Platycnema?*

G. *Microsania* (Zetterst.). Diagnose insuffisante (voy. Ann. Soc. Ent. de Fr., 1857, p. 558).

G. *Platytelma* (Rondani), peut être identique au G. *Platycnema?*

Tableaux synoptiques.

Tribu des CERIDI (Mihi).

A. Trompe; fort saillante, menue, coudée. . . . . G. Chymophila ? (Serville., Macq., Suit. à Buff.)

B. Trompe; peu ou point saillante, épaisse.

a. Antennes; 3e article beaucoup plus long que les précédents. Abdomen; élargi, assez déprimé, ova-

laire ou oblongo-conique. . . . G. Callicera
(Meig., Latr., Macq., etc.)

aa. Antennes; 3e article, égalant à peine les précédents, ou plus court. Abdomen; cylindroïde ou en massue.

b. Front; prolongement antennifère, peu ou point distinct. . . . . G. Sphyximorpha
(Rondani, Prodrom., p. 55, t. 1.)

bb. Front; prolongement antennifère, très développé. . . . . G. Ceria
(Fabr., Latr., Fall., Meig., Macq., etc.)

Tribu des CONOPSIDI.

A. Antennes; fusiformes, articles, peu distincts; 1er court, en cône renversé; 2e et 3e, à peu près égaux; insérées sur les côtés d'une longue proéminence frontale. . . . . G. Pleurocerina
(Macq., Dipt. Exot.)

B. Antennes; cylindroïdes, terminées en massue; articles, bien distincts; 1er allongé, cylindrique; 2e plus long et moins épais que le 3e; insérées sur le sommet d'une proéminence frontale peu développée. . . . . G. Conops
(Linn., Fabr., Latr. Fall., Meig., Wiedm., Macq., Rond., Walk., Lœw., etc.)

Tribu des LONGINIDI (Mihi).

Antennes; 1er article, excessivement allongé, grêle; 2e et 3e, courts, épais. Style; long et brièvement plumeux. . . . . G. LONGINA (Wiedm., Macq., etc.)

Tribu des PLATYPEZIDI.

A. Tarses postérieurs; fort élargis. Antennes; 3e article, élargi, obtus. Ailes ; 2e nervure postérieure, fourchue. . . . . G. PLATYPEZA (Meig., Fall., Latr., Fabr., Macq., etc.)

B. Tarses postérieurs; peu élargis. Antennes; 3e article, conoïde. Ailes; 3e nervure postérieure, simple. . . . . G. CALLOMYIA (Meig., Fall., Latr., Macq., etc.)

Tribu des LONCHOPTERIDI.

Antennes; style terminal. Trompe; large. Palpes; en massue. Organe ♂ ; saillant, pourvu d'appendices lamelleux. Ailes; cellules basilaires, très courtes; anale, courte; pas de discoïdale. . . . . G. LONCHOPTERA (Meig., Latr., Macq., etc.)

QUELQUES REMARQUES

SUR LES CRITIQUES DU DOCTEUR GERSTAECKER.

(Voy. *Bericht. üb. d. Wissenschaft. List., etc., wahrend des Jahrs*, 1856, p. 129, etc. Berlin, 1858.)

Par M. J. BIGOT.

(Séance du 10 Novembre 1858.)

Je demande à la Société entomologique la permission de l'entretenir quelques instants sur un sujet qui m'est, jusqu'à un certain point, personnel. Il s'agit d'une longue note, insérée dans les Bericht de Gerstaecker, pour l'année 1856 (Berlin 1858), et dont je ne puis m'expliquer la rigueur. Cette note a pour objet la critique de mon *Essai sur la classification générale de l'Ordre des Diptères,* Tribu des *Tabanidi,* etc. Rassurez-vous, Messieurs, je serai bref et sobre de détails, seulement, par mon silence, je ne dois pas laisser croire que je me tiens pour battu.

Déjà, dans le susdit ouvrage pour l'année 1852, imprimé en 1854, le docteur Lœw, consulté par Schaum, qui déclinait lui-même modestement sa compétence en la matière, avait bien voulu manifester sévèrement ses opinions sur les principes généraux de mon œuvre. Ce à quoi j'avais cru devoir répondre, dans nos Annales, vol. 4, sér. 3e, page 51, etc.

Le docteur Gerstaecker, ne trouvant pas sans doute ma réplique bonne et valable, s'approprie, dans le dernier nu-

méro précité, la manière de voir du docteur Lœw, et répète, à peu de chose près, ses objections, sans les appuyer sur de nouveaux exemples.

Nonobstant les attaques auxquelles mon système sert malheureusement de but, au moins de ce côté, je me dois à moi-même de répéter que je ne vois pas encore, amour-propre à part, qu'il ait lieu d'en beaucoup souffrir. Je le maintiendrai donc avec fermeté.

Ainsi, entre autres choses, je soutiens que, en partie basé sur l'existence d'organes *complétement développés* et appréciables (mes pelotes ou *pulvilli*), à l'exclusion de leurs éléments embryonnaires, il n'est point, pour ce fait, aussi *artificiel*, aussi *arbitraire* qu'on se plaît à l'affirmer; car, si nous voulions absolument tenir compte, chez les animaux, de tout organe rudimentaire, nos classifications deviendraient bientôt impraticables. Pour n'en citer qu'un exemple entre mille, ne serait-il pas possible que l'on en vînt un jour à s'aviser de dire que les Oiseaux ont des dents ainsi que les Mammifères, parce que Geoffroy Saint-Hilaire en a retrouvé quelques germes chez le fœtus des Perroquets ?

La question capitale est présentement et uniquement de démontrer que mes *Tribus* ou *Sous-Tribus (Curies)*, sont moins naturelles ou homogènes, moins rationnelles et moins heureusement définies ou subordonnées, que dans tel ou tel autre des rares systèmes généraux publiés avant le mien.

On peut être savant entomologiste, même habile diptériste, sans toutefois avoir le droit de se considérer comme infaillible sur toutes les questions qui s'agitent dans le champ immense de la science que nous aimons.

Un ouvrage analytique tel que celui dont il est ici ques-

tion devrait toujours, ce me semble, rendre un compte impartial et complet des travaux qu'il résume, sans se borner, comme dans l'*espèce,* à relever minutieusement les moindres fautes, en passant sous silence les choses admissibles qui s'y pourraient rencontrer.

Après avoir blâmé vertement le fond, le docteur Gerstaecker s'étend avec complaisance sur les détails, et signale certaines erreurs par moi commises. D'abord, je rappellerai que j'ai corrigé avant lui quelques-unes des plus graves, (Voy. Annales, tom. 5, série 3e, page 517, etc.) Il cite, par exemple, en premier lieu, celle dont je me suis rendu coupable, sur la foi de Macquart (Dipt. Exot.); à l'égard du G. *Philopota* (Wiedm.), auquel je ne reconnaissais primitivement que *deux* pelotes tarsiennes, tandis qu'il en possède évidemment *trois*, fort bien développées. Wiedmann n'en ayant point fait mention dans sa diagnose, je n'avais pu connaître exactement leur nombre, ce que j'ai été à même de faire depuis, en étudiant un individu nommé pour ma collection par Macquart, et étiqueté de sa propre main. Faut-il supposer que mon docte adversaire ait ici, pour me flageller, saisi les verges que je lui avais complaisamment fournies ? Ma rectification a été publiée le 11 novembre 1857, à Paris (voy. Annales, *loc. cit.*), tandis que les Bericht pour 1856, n'ont paru à Berlin qu'en 1858: d'ailleurs; il ne me semble pas bien démontré que le Dr ait pu examiner lui-même un type exotique, fort rare dans les collections, particulièrement en Allemagne. Ce seul exemple, je le crois, donnera la juste valeur de la plupart des objections qui me sont faites.

Quelques-unes, cependant, sont un peu mieux fondées, je m'empresse de le reconnaître et d'en faire mon profit.

Mais, dans tous les cas, elles sont encore en bien petit nombre, et n'intéressent que les *détails*, sans entamer le *fond*. Or, c'est surtout, je le répète, le *fond* qui réclame l'attention des diptéristes sérieux. Je n'ai pas eu l'outrecuidance de tenter un *Genera* complet dans mes courts opuscules, moins encore d'entreprendre la révision de tous les *genres*. Quant à présent, j'ai simplement tenté de fournir un moyen facile d'arriver à la *Tribu*, à la *Curie ;* de réunir ce qui me paraissait trop divisé ; de définir avec rigueur ce qui l'était peu, ou point du tout. Certes, je ne me crois pas infaillible, je ne me pose pas en *réformateur*, ainsi qu'on semble vouloir l'insinuer. Néanmoins, je considère ma classification diptérologique, comme étant plus au niveau des connaissances actuelles, plus naturelle même, pour parler le langage reçu, que celle de notre illustre Latreille, laquelle on daigne m'opposer sans cesse, et qui pourtant a bien vieilli.

Enfin, si mes modestes efforts n'ont pas partout le bonheur de mériter encouragement, j'aurai du moins la consolation de me rappeler avec gratitude les précieux suffrages de quelques spécialistes compétents, tels que Macquart, Rondani, Robineau-Desvoidy, etc.

Certes, nul mieux que moi ne reconnaît l'utilité, la nécessité d'une franche critique, mais combien n'est-il pas à souhaiter, qu'en ses manifestations, elle n'outrepasse jamais certaines bornes, qu'elle n'affecte pas de dédaigner cette bienveillance, cette aménité, qui honorent l'auteur et maintiennent toujours la concorde, l'affection, entre les membres épars de la phalange scientifique.

CLASSIFICATION DES TINÉIDES

ET

EXAMEN DES CARACTÈRES ET DE LEUR IMPORTANCE RELATIVE,

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE.

(Suite et fin.)

(Voyez la 1re partie, 3e série, tome V (1857), page 807.)

Par M. BRUAND D'UZELLE.

(**Séances des 14 Avril, 12 Mai, 23 Juin, 22 Septembre et 13 Octobre 1858.**)

Tribu III. LUPLOCAMIDÆ.

Genus 7. LUPLOCAMUS.

Ailes passablement larges, légèrement arrondies au sommet. — Antennes fortement ciliées, ou pectinées et plumeuses : tige fine, mais épaisse à la base. — Palpes allongés, garnis de poils rudes, dirigés en avant, avec le dernier article légèrement redressé et grêle. — Corps cylindrique, peu velu ; l'abdomen de la femelle se terminant en pointe, avec l'oviducte saillant et très visible. — Trompe nulle.

Chenilles vivant dans le bois pourri ou les Agarics.

a. Antennes du mâle plumeuses.

Fuesslinella (*us.*), Sultz; *Anthracinellus*, Illi., D. (1).

b. Antennes seulement ciliées chez le mâle.

+ *Boletella* (*us.*), F.

Tribu IV. PSYCHIDÆ.

Port des Bombycites. Ailes plus ou moins arrondies au sommet. Femelles aptères, excepté dans deux genres qui font passage (*Typhonia* et *Psychoides*). Antennes pectinées ou ciliées dans les mâles. — Trompe nulle. — Palpes velus, souvent rudimentaires, ou même presque nuls : remplacés, dans ce dernier cas, par des poils plus ou moins nombreux. — Tête velue, généralement, au moins chez les mâles.

Chenilles vivant dans un fourreau, excepté dans un seul genre, où elles ressemblent à celles des Zygénides.

DIVISION I. Femelles ailées.

Genus 8. TYPHONIA, Brd., Monogr. (2). G. *Typhonia* et *Melasinia*, B.

Ailes allongées. — Antennes pectinées chez le mâle. —

(1) Je n'ai porté sur ce Catalogue que les espèces que j'ai vues, et pu examiner moi-même. J'aurais pu allonger cette liste du double ou peut-être davantage, en y ajoutant tous les noms cités dans les divers Catalogues français, allemands et anglais. J'aurais pu joindre aussi à chaque groupe une série de noms avec cette rubrique : *incertæ sedis*. Mais j'ai pensé que, donnant les caractères des genres, chaque lépidoptériste pourrait lui-même placer dans tel ou tel groupe les espèces que je n'ai pas pu étudier encore, lorsqu'elles lui tomberaient sous la main.

(2) L'indication suivante : Brd. Monogr. (ou simplement Mon.,

Corps assez robuste : abdomen dépassant les ailes inférieures. Tête petite. — Palpes hérissés de poils peu longs.

Chenilles à fourreaux (3).

A. Genus 9. MELASINA, B. (4).

+ *Ciliarella,* O., Brd., Mon. 1, *Ciliaris,* Tr. — × *Ciliarivicinella,* Brd., Mon. 2. *Lugubris femina,* B.

B. Genus 10. TYPHONIA, B.

× *Semilugubrella,* Brd., Mon. 3. *Lugubris, mas,* B. — × *Melanosella,* Brd., Mon. 4. *Melas,* B. (D., fig. pessima). × *Punctatella,* Brd., Mon. 5, *Punctata,* H.-Sch. (*nomen jam Nacliæ impositum*). — × *Melanatella,* Brd., Mon. 6. *Melana,* Friw. — *Lugubrosella,* Brd., Mon. 7-8. *Lugubris,* femina, H. 217, D. (fig. imperf.) — × *Phryganilugubrella,* Brd., Mon. 9. *Lugubrosellæ mas,* var. *Minor ?*

ainsi que les numéros d'ordre cités) se rapportent à la Monographie des *Psychides* publiée dans les Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.

(3) En 1852, lorsque, par analogie, j'écrivis, dans ma Monographie, que, puisque la chenille de *Ciliarella* vivait dans un fourreau, celle de *Lugubrosella* devait y vivre de même, je reçus un déni formel de mon ami M. Lederer, qui m'assurait le contraire (Mon., pag. 26). Or, en 1855, M. Lederer m'a annoncé qu'il avait pris, en 1854, trois chrysalides semblables à celles dont lui avait parlé M. Stentz, et qui lui ont donné une espèce de *Sphex* : Il pense donc que M. Stentz avait fait erreur et que j'étais parfaitement dans le vrai sur ce sujet.

(4) Pour les caractères de ces divisions, que nous supprimons ici, afin d'abréger, voir ladite Monographie.

C. Genus 11. STYGIA, Led.

× *Stygiella*, Brd., Mon. 10, *Colchica*, H.-Sch.

DIVISION II. Femelles aptères.

Genus 12. HETEROGYNIS, Ramb.

Femelles différant à peine des chenilles. — Ailes du mâle allongées : supérieures très arrondies à l'extrémité apicale. — Corps grêle. — Antennes longues, finement pectinées par des barbules assez espacées. — Palpes indiqués seulement par deux touffes de poils.

Chenilles vivant à découvert.

Penella, Ramb., Brd., Mon. 11, *Erotica*, de Grasl., Sul., var. *Hispanella*, Ramb. — × *Paradoxella*, Ramb., Brd., Mon. 12. — × *Affiniella*, R., Brd., Mon. 13.

Genus 13. PSYCHE (Psyche, Fumea, Talœporia, Solenobia, Canephora Auctorum).

Femelles vermiformes, semi-vermiformes, ou aranéiformes.

Chenilles à fourreaux.

A. Femelles semi-vermiformes. — Mâles à ailes étroites et allongées. — Corps grêle. Antennes brièvement ciliées (partie du G. *Solenobia*, Dup.), (5).

(5) Duponchel a placé dans son genre Solenobia son *Anderreg-*

Chenilles à fourreaux allongés, papyracés et unis.

Politella, O., Brd., Mon. 14. — *Clandestinella,* Mann., Brd., Mon. 15, *Minorella,* D.? — *Pseudobombycella,* H., Brd., Mon. 16, *Glabrella,* O., *Anderreggella,* D.

B. Femelles vermiformes. — Corps du mâle pelucheux. — Antennes pectinées. — Palpes à poils allongés.

Fourreaux à pailles diverses.

× *Atribombycella,* Brd., Mon. 17, *Bombyx Atra,* L.?, H.-Sch., Frey., *Ursinella,* R., *in litt.* — *Apiformella,* Brd., Mon. 18, *Apiformis,* Rossi, etc., *Fucella,* H. — × *Constancella,* Mil., Brd., Mon. 19. — + *Viciella,* W.-V., Brd., Mon. 20, *Siciella* et *Viciella,* H., non D. — × *Fasciculella,* H.-Sch., Brd., Mon. 21. — × *Stetinella,* Her., Brd., Mon. 22. — × *Tabanivicinella,* Brd., Mon. 23. — *Albivitrella,* Brd., Mon. 24, *Albida,* Esp., etc.; T. *Vitrella,* H. — × *Lorquiniella,* Brd., Mon. 25, *Albivitrella,* var.? — + *Plumosella,* R., Brd., Mon. 26, *Millierella,* B., *Albivitrella,* var. *abdomine nigro.* — *Febrettella,* Boy., Brd., Mon. 27, D. (fig. imperf.). — *Villosella,* O., Brd., Mon. 28, non G. — × *Nigricantella,* Curt., Brd., Mon. 29, *Villosellœ,* var.? — *Cinerella,* D. (*mala pictura!*), Brd., Mon. 30. — × *Casanella,* B. *(in ejus museo)*, Brd., Mon. 31. — × *Magniferella,* Brd., Mon. 32, *an Villosella?* — *Graminella,* W.-V., etc., Brd., Mon. 33. — × *Maritimella,* Brd., Soc. Ent.,

gella, qui n'est autre chose que *Pseudobombycella,* qu'il cite plus haut, sa *Lefebvriella,* qui est *Politella,* sa *Minorella,* qui est, je crois, *Clandestinella,* sa *Pectinatella,* qui est *Lapidicella* (citée plus loin), puis *Clathrella, Lichenella* et *Undulella.* Evidemment, il y avait là pour deux ou trois genres de plus ; car, une fois qu'on se met à diviser, on ne peut plus guère s'arrêter.

1854 (Mon. 33 *bis.*) — × *Magnella*, B. *(in ejus museo)*, Brd., Mon. 34. — × *Erksteiniella*, Led., 1855. — × *Opacella*, H.-Sch., Brd., Mon. 35, *Fenella*, Neum., *Eriodella*, R. *(in litt.)*, *Zelleri*, Led., 1855. — × *Siculella*, B. *(in ejus museo)*, Brd., Mon. 36. — + *Bicolorella*, B., Brd., Mon. 37. — *Hirtella*, B. (*in ejus museo*), Brd., Mon. 38, *Hirsutella*, D.? *(an Stomoxella minima?)*. — × *Stomoxella*, B., Soc. Ent., 1852, Brd., Mon. 39, *Angustella*, H.-Sch. — × *Sicheliella*, Brd., 1857 (6).— × *Hirsutella*, W.-V., H.-Sch., Brd., Mon. 40, non Dup. — × *Massilialella*, Led., Brd., Mon. 41. — × *Tabanella*, B., Brd., Mon. 43., *Trichocerella*, R. *(in litteris)*. — *Muscella*, W. V., F., Frey., H., fig. 8, D., Sup., pl. LVI, fig. 4 ?, Brd., Mon. 44. — × *Plumiferella*, O., B., H.-Sch., Brd., Mon. 45. — *Plumistrella*, H., Brd., Mon. 46, D. Cat., *Plumigerella*, B., D. *pist.* — *Culvella*, O., Germ., B., D., Brd., Mon. 47, *Hirsutella*, H., *Furca*, Wood. *Viciella*, God. — × *Helicinella*, H.-Sch., Brd., Mon. 48., *femina solummodo* (7). — × *Crenulella*, Brd., Mon. 49. —

(6) Espèce nouvelle que je dois à l'obligeance de notre excellent et estimable collègue le docteur Sichel : cette *Psychide* est voisine de *Tabanivicinella*, mais elle est plus vitrée et plus noirâtre; elle a les antennes plus pectinées que *Stomoxella*, et les palpes encore plus velus. Je la publierai incessamment avec quatre ou cinq autres *Psychides* nouvelles. Elle provient de la Basse-Italie.

(7) Il paraît bien décidément que *Helicinella* n'a pas de mâle et que la femelle pond sans accouplement, des œufs qui éclosent et et reproduisent l'espèce. Quoique la raison se refuse à admettre une semblable anomalie, les assertions deviennent si multipliées qu'il n'y a plus guère possibilité de nier. Mon ami Millière s'est occupé spécialement de cette espèce depuis trois ou quatre ans ; il doit nous faire part de ses observations.

Pectinella, F., H., W.-V., O., Brd., Mon. 50, *Murinella,* B., D., Sup. — × *Perlucidella,* Man., Brd., Mon. 52. — *Nudella,* O., B., Brd., Mon. 53, Dup., Sup., pl. LVI, fig. 8? (pessima). — × *Surientella* (*riens.*), *Reutti* (8). — × *Tarnierella,* Brd., Mon. 54. — × *Myrmidonella,* Gué. (*in litt.* et *in ejus museo*), Brd., Mon. 55 *(an prœcedent. var.?).* — + *Bombycella,* W.-V.. etc., Brd., Mon. 56, *Bombella,* F. — × *Rotundella,* Brd., Mon. 57 *(an prœcedent. var.?).* — × *Ledereriella,* Brd., Mon. 59, *Proxima,* Led. — × *Pontbriantella,* Mill. et Brd., 1858, Soc. Ent. — × *Nigrolucidella,* Brd., Mon. 60. — *Pullella,* Brd., Mon. 61, *Pulla,* Esp., etc. — × *Radiella,* Curt., Brd., Mon. 61 *ter, Pullellœ,* var.? — *Plumella,* O., B., D. (fig. pess., *an Pullellœ,* var.?), Brd., Mon. 62. — × *Reticulatella,* M., Brd., Mon. 63. — × *Undulella,* F.-R., Brd., Mon. 64. — × *Reticella,* Curt., Brd., Mon. 65. — *Lapidicella,* Réaum., Z., Gué., Brd., Mon. 66, *Pectinella, Pectinatella,* D., non *aliorum.* — × *Innitidella,* Brd., Mon. 67.

C. *Femelles aranéiformes.*

× *Crassiorella,* Gué., *Nitidella* .? — *(Sub hoc nomine Nitidellœ,* 5 *vel* 6 *Species in museis Galliœ et Germaniœ reperiuntur).* × *Saxicolella,* Brd., Mon. 71, *Comitellœ,* var.? — × *Roboricolella,* Brd., Mon. 72 *(sœpè Nitidella, prœsertim apud Parisienses museos).* — × *Anicanella,* Brd., Mon. 73, *Betulina,* Z., Speyer *(in litteris).* — × *Salicolella,*

(8) *Ps. Suriens*, Reutti; nouvelle espèce que j'avais confondue avec *Perlucidella.* Mais elle a la frange bien plus foncée, d'un soyeux luisant.

Brd., Mon. 74. — × *Tabulella*, Gué., Brd., Mon. 75, *Sepium*, Z., Speyer *(in litteris)*. — × *Conspurcatella*, Kol., Brd., Mon. 76. — *Clathrella*, Tr., F.-R., Gué., D. Sup., Brd., Mon. 77. — *Lichenella*, L.?, Z., D. Sup., Brd., Mon. 78, *Triquetrella*, Gué., non H.— × *Triquetrella*, H., Zinck., F.-R., Brd., Mon. 79, *Petrella*, Gué., *Lichenum*, Schr.? — × *Inconspicuella*, Curt., Brd., Mon. 80. — ? × *Linguliformella*, Brd., Mon. 81 (larva), *an hujus generis?*

Genus 14. PSYCHOIDES, Brd. (9).

Pat. des *Psychides*. Femelle ailée. Antennes très brièvement ciliées.

Chenille vivant dans un fourreau fixe. (Passage aux *Tinea.*)

× *Verhuella*, Heyd., Brd., Cat. du D. et Mon. 82.

Tribu V. EU-TINEITÆ.

Ailes généralement peu larges, et allongées, à angle apical non aigu. Les secondes largement frangées. Palpes inférieurs seuls visibles, terminés en pointe mousse, un peu divergents; presque droits, ou tombants. Tête plus ou moins velue ou laineuse. Trompe nulle ou rudimentaire.

(9) L'espèce unique que renferme le genre *Psychoides* tient à la fois des *Psyche* et des *Tinea* ; et, dans mon premier travail sur les *Tineides*, je l'avais placée dans ce dernier genre ; mais, plus tard, considérant que l'insecte parfait avait tout à fait le faciès de quelques *Psychides* (c'est, en quelque sorte, une *Graminella* en petit) ; je me suis décidé à la placer à la fin des *Psyche*, faisant passage aux *Tinea*.

Genus 15. Tinea.

Tête velue ou laineuse. Antennes longues, paraissant sétacées à l'œil nu, mais, en réalité, crénelées faiblement, surtout vers l'extrémité: ciliées chez une espèce *(Stelliferella)* qui fait passage. Abdomen plus allongé que dans le genre *Psychoides,* surtout chez les femelles, où il se termine en pointe avec l'oviducte presque toujours visible. Palpes peu longs, projetés en avant, horizontalement; généralement grêles et peu velus, mais garnis de poils assez nombreux chez quelques espèces.

Une partie des chenilles de ce genre vivent dans des fourreaux, tantôt fixes, tantôt portatifs; d'autres vivent à découvert, protégées seulement par un léger tissu de soie ou par une toile commune, comme celle des Yponomeuta. *On ne doit pourtant pas songer à séparer les insectes parfaits, qui ont trop d'analogie entre eux pour qu'on les place dans des genres différents.*

A. Palpes très velus.

Chenilles vivant dans les nids de fourmis.

× *Ochraceella*, Curt., Doubled., Symtrom. (Voisine de *Tinctella,* sauf les palpes). Dans les nids de *Formica herculanea* (Écosse).

B. Ailes peu allongées.

Chenilles à fourreaux.

a. Antennes faiblement ciliées.

× *Stelliferella*. F.-R., H.-Sch., Brd., Cat. du D.

b. Antennes non ciliées.

× *Vinculella*, H., H.-Sch., *Lapidicolella*, Brd., Cat. du D. — × *Vinculimarginella*, Brd. (diffère de *Vinculella* par la frange). — × *Confusella*, F.-R., H.-Sch., Brd., Cat. du D. — × *Parietella*, Brd., Cat. du D., 1847, *Parietariella*, Brd., H.-Sch. — × *Pustulatella*, Z., H.-Sch., Brd., Cat. du D.

C. Ailes un peu allongées.

a. *Chenilles sans fourreau? (pour la plupart).*

Cæsiella, H., Z., Steph., Curt., *Heroldella*, F.-R., Tr., Dup., Brd., Cat. du D. — *Cerasiella*, H., D., Brd., Cat. du D., H.-Sch. — *Cratægella*, L., etc., Brd. Cat. du D. — × *Compunctella*, M., Brd., Cat. du D., *Clematella*, F., Z., D. Cat., Brd., Cat. du D., *Repandella*, H., D. — + *Emortuella*, Z., D. Cat.—*Parasitella*, H., D. (Euplocam.) (10).— *Picarella*, H., D. (Euplocamus), Brd., Cat. du D., H.-Sch. — *Granella*, L., etc., Brd., Cat. du D. — *Oxyacanthella*, M., D. Sup., H.-Sch. — × *Quercicolella*, M., H.-Sch., Brd., Cat. du D. — *Rusticella*, H., D., H.-Sch. — × *Euplocamella*, Brd. Cat. du D. (11) (à fourreau, peut-être).

(10) M. Herrich-Schæffer cite *Carpinetella*, Sta., comme synonyme de *Parasitella*, H.; mais elles diffèrent.

(11) Espèce peu commune, voisine de *Carpinetella*, mais distincte : recueillie par moi dans nos Alpes jurassiques.

b. Chenilles à fourreau.

Ferruginella, H., Tr., D., Z., Brd., Cat. du D., H.-Sch. — + *Ganomella*, Tis., Tr., Z., D. Cat., Brd., Cat. du D., H.-Sch. — *Misella*, Z., F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. — × *Spretella*, Curt., Gué., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. — + *Fuscipunctella*, Haw., D. Append., Brd. Cat. du D. —× *Robiginella*, F.-R.— *Biseliella*, Hum., etc. *Crinella*, Tr., D. — *Imella*, H., Z., D., H.-Sch. Sup. 243. — *Pellionella*, L., etc. — *Tapezella*, L., etc. — + *Nigralbella*, F.-R., D. Cat., H.-Sch. 298., Z. — *Parasitella*, H., Z., St. Tr., Wd., D., H.-Sch., 316, suivant H.-Sch. *Carpinetella*, St., Gué., Brd. Cat. du D. 1208, non H.-S.

D. Antennes ciliées.

Choragella W., Brd. Cat. du D. 1209., H.-Sch. 314, *Boleti*, F., Z., *Mediella*, O., Tr., St., Curt., D.

Genus 16. PHYGAS, Tr., D. (Ochsenheimeria, Z., H.-Sch.)

Ailes supérieures de largeur à peu près égale dans toute leur longueur. Palpes presque droits, courts, peu écartés. entourés de poils rudes dirigés en avant. Antennes épaisses et écailleuses. Corps robuste. Abdomen cylindrique, dépassant de beaucoup les ailes étalées. Trompe nulle.

+ *Taurella*, W., H.-Sch., 248, *Vacculella*, H., D. *pictura*. — × *Imberbella*, Gué. *(in. litt.)*, (var. de *Vacculella?*). — *Vacculella*, Heyd., F.-R., Z., H.-Sch. Cat., *Prœangusta*, Haw., Vood. — × *Uralella*, F.-R., Z., Led. *(in litt.)*, *Urella*, H.-Sch. (12).

(12) Espèce recueillie à Lyon par mon ami Millière.

Genus 17. CEPHIMALLOTA, Brd. Cat du D., *Tinea*, F.-R. (13). *Incurvaria*, D.

Ailes supérieures comme dans le genre précédent. Corps robuste. Abdomen peu allongé. Antennes épaisses. Palpes écartés, très épais et poilus, surtout le dernier article dont l'extrémité est fort obtuse. Tête plutôt laineuse que hérissée. Trompe nulle.

+ *Angusticostella*, F.-R., D. Cat., *Crassiflavella*, Brd. Cat. du D. (14).

Genus 18. HERIBEIA, St., *Anacampsoides*, Brd. Cat. du D.

Ailes comme dans le genre précédent. Corps robuste. Abdomen cylindrique et très allongé. Palpes dirigés en avant, presque grêles, non velus. Trompe nulle. Antennes simples.

× *Simpliciella*, Steph., Gué. *(in litt.)*, Brd. Cat. du D., *Simplicella*, H.-Sch. 322?

NOTA : On pourrait peut-être réunir ce G. *Heribeia* au G. *Cephimallota* avec deux simples divisions A et B, qui porteraient sur la forme du corps et des palpes.

(13) En voyant que Fischer de R. avait placé *Angusticostella* dans les *Tinea*, je me suis presque reproché d'en avoir fait un genre ; mais a bien examiner, elle m'a paru différer des *Tinea*, par les caractères génériques, et former passage des *Phygas* aux *Incurvaria*.

(14) Je soupçonne que le fourreau décrit dans la Monographie des *Psychides* comme *Linguliformella*, pourrait appartenir à *Angusticostella*.

Genus 19. CALANTICA, Heyd.

(Pourrait peut-être se réunir aux *Incurvaria.*)

Tête très laineuse. Ailes passablement larges. Pattes antérieures courtes et très velues. Quatre palpes visibles : les supérieurs courts et cachés par des poils, peu distincts, si ce n'est à la loupe ; les inférieurs à pointe obtuse, presque droits ou tombants. Frange des quatre ailes courte. Antennes simples, mais peu fines, à premier article épaissi et velu.

× *Albella*, Heyd., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 262-273.

Var.? *Immaculatella*, Brd. *in Vesuntionis museo. (Tota nivea absque ullis maculis.)*

Genus 20. INCURVARIA, H.

Ailes plus larges, à côte plus arquée que chez les *Tinea.* Palpes inférieurs seuls visibles, épais, légèrement velus, dirigés en avant et presque droits, à pointe obtuse. Abdomen dépassant les secondes ailes. Antennes du mâle ciliées, pectinées, ou bien épaisses et subcrénelées.

Volent en plein jour (les *Tinea* volent le soir).

Chenilles vivant dans des fourreaux portatifs, voisins de ceux de quelques Tinea et Psyche.

A. Antennes du mâle pectinées ou fortement ciliées.

a. Palpes allongés, se rapprochant de ceux des *Ypsolopha.*

+ *Messingiella,* F.-R., D. Cat., H.-Sch. Cat.

b. Palpes plus courts.

Masculella, W., F.-H., Z., D., H.-Sch. 308, Brd. Cat. du D., St. (*Muscula,* Haw., selon H.-Sch.). — + *Melanella,* Haw., St., Z., H.-Sch., D. Append., *Atrella,* St. (15).

Zinckeniella, Zell. (*Kenii*), H.-Sch. 305-307, Brd., Cat. du D. 1217 *bis*, *Masculella,* W., *Pectinea,* Haw.

B. Antennes ciliées faiblement, ou épaisses et subcrénelées.

a. Dernier article des palpes non velu.

+ *Luzella,* H., St., Curt., Z., H.-Sch. 630-631, Staint., *Flavipunctella,* Haw., St. — *Œhlmaniella,* Tr., H. 184?, Z., Zett., D., H.-Sch. 297. — + *Maurella,* W. (Lypusa), H., H.-Sch. Cat. — *Kœrneriella*, Z., H.-Sch. Cat., *Flavicostella,* F.-R., *Albicostella,* D., *Rufimitrella,* West., 309-310 (par erreur?) (ailes étroites : passage aux *Tinea*). — + *Prœlatella,* W., etc., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 294-295, *Luzella,* Tr., Fr., non H., *Flavimitrella,* D. — *Flavimitrella,* H., Z., Brd. Cat. du D., var.? *Flavimitrella,* Dup.? — *Variella,* F., etc. *Multipunctella,* D. — *Rupella,* W., F., Z., etc., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 288-290, *Capitella,* Tr., D., Ev., Zett. — × *Unitipallidella*, Brd., var. de *Rupella,* suivant Leder., var. d'*Œhlmanniella,* suivant H.-Sch. 296. — *Marginepunctella,* St., Z., H.-Sch. Cat., Staint., *Siderella,* Z., *Isis,* H.-Sch. 319. (Les exemplaires que j'ai reçus

(15) Suivant H.-Sch. et Lederer, *Stelliferella* de F.-R. serait synonyme de *Melanella :* c'est une erreur ; *Stelliferella* est une *Tinea* à fond noir, tandis que *Melanella,* Haw. (que j'ai reçue d'Angleterre, par mon ami M. Doubledey), a le fond brun.

de Prusse sont plus grands et moins obscurs que ceux qui me viennent d'Angleterre.) — × *Astrella,* H.-Sch. 320, Z., var. de la précédente ? — × *Griseo capitella,* Gué., *Quadripunctella,* St.

b. Dernier article des palpes plus velu. (G. *Eriocottis,* Z., H.-Sch., trop subtil ?)

Fuscanella, Z., H.-Sch. Cat., Staint., *Argillella,* K., H.-Sch. 314.

c. Palpes presque semblables à ceux des *Gelechia* (allongés, aigus et peu velus).

× *Trisignella,* F.-R., Zell., H.-Sch. 403.

Genus 21. PATULA, Brd. (16).

Ailes supérieures lancéolées, et ayant à peu près la coupe de celles des *Argyresthia*, mais les supérieures à côte plus arquée, et bien plus longues que les inférieures, qui sont cultriformes, mais passablement larges ; frange courte. Palpes presque comme les *Incurvaria ;* à dernier article plus aigu. Antennes peu divergentes, recourbées en dessous, très finement subciliées.

× *Asperipunctella,* Brd. Cat. du D. 1431. (Placée à tort près des *Elachista ;* doit être rapprochée des *Incurvaria.*)

(16) J'ai établi ce genre d'après un individu unique recueilli en 1842 (dans le Doubs), mais sans que je me rappelle la localité précise. M. Stainton, qui l'a vu à Paris, en 1857, et M. Herrich-Schæffer, à qui je l'ai montré, à Montpellier, en juin 1857, m'ont dit ne rien connaître de semblable. Quand aurons-nous, en Franche-Comté, une nouvelle saison aussi favorable que 1842 ?

Tribu VI. ADELIDÆ.

Ailes supérieures plus ou moins lancéolées ; passablement larges.

Antennes au moins aussi longues que le corps, deux, trois et même quatre ou cinq fois plus longues chez plusieurs espèces. Simples dans les deux sexes, mais épaissies vers leur milieu, chez quelques femelles. Palpes peu longs, grêles, presque droits, ou recourbés et appliqués contre la tête ou la poitrine.

Genus 22. MICROPTERYX, Z.

Antennes à peu près de la longueur du corps, dans les deux sexes ; assez épaisses proportionnellement ; à extrémité obtuse ; de même grosseur dans toute leur longueur. Palpes recourbés et appliqués contre la tête, qui est laineuse. Trompe nulle ou non visible.

· × *Asmutella*, Z., *Violacella*, F.-R., suivant Led. — × *Chrysolepidella*, Koll., Z., H.-Sch. Cat., L. v, 342 (17). — *Sparmannella*, F., Z., H., H.-Sch. Cat., Brd. Cat. du D. — × *Subpurpurella*, Haw., St., Z., H.-Sch. Cat., Staint. (18). *Solierella*, D.? (suivant Stainton), var. de *Donzelella?* — × *Semi-purpurella*, St., H.-Sch. Cat., Staint., *Solierella*, D. suiv. H.-Sch. (var. de *Sparmannella?*). — *Donzelella*,

(17) *Mansuetella*, Z., est peut-être var. de *Chrysolepidella*, Koll.

(18) *Subpurpurella*, Haw. et *Fastuosella*, Z., pourraient bien être variétés d'une seule et même espèce.

D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. (19). — *Thunbergella,* F., H.-Sch. Cat., *Rubrifasciella*, Haw., Staint.? Suiv. H.-Sch., var.? *Anderschella*, D.?, *an* H.? — × *Mansuetella*, Z., Staint., H.-Sch., Microp. 3, *an Rubrifasciella*, var.? — + *Fastuosella,* Zell., D. Cat., Her.-Sch., Micropt. 10. — × *Purpurella*, Haw., Zell., Her.-Sch. Cat., — *Anderschella,* H. 352, Tr., Zell., Brd. Cat. du D., Her.-Sch. Micr. 4-5. — *Allionella,* F., H., Gué. (*in litt.*), Brd. Cat. du D., Staint., H.-Sch. Micropr. 6, *Ammannella,* Tr., D., Zell., Zett., var. *Ammanella,* H. — × *Facetella,* Man. (*in litt.*) (20). — *Aglaella*, Dup., Zett., Her.-Sch. Cat. — *Calthella,* L., Tr., Z., D., C., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — × *Unimaculella,* Zett., H.-Sch. Cat. (espèce bien plus semblable à *Purpuratella*, M. qu'à *Purpurella*, Haw., dont M. Zell. la croit variété). — *Aruncella,* Scop., Z., Tr., Staint., H.-Sch. Micr. 2, Brd. Cat. du D. — *Zelleriella,* Mann (*in litteris*), petite var. d'*Ammanella?* (de Turquie). — *Rufifrontella*, Tr., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 238, *Aurifronfrontella,* D, (passage aux *Adela*).

Genus 23. Adela.

Antennes toujours plus longues que le corps, chez les

(19) *Donzelella*, D., est regardée par quelques entomologistes comme var. de *Sparmannella*, plus marquetée de violâtre et de bleu métallique, avec une petite éclaircie au bord inférieur des premières ailes. L'espèce que j'ai reçue sous ce nom, d'Angleterre, est une var. plus petite, plus nettement réticulée, avec la tache claire du bord inférieur bien mieux marquée; celle-ci pourrait bien être une var. non de *Donzella*, D., mais de *Purpurella*, Haw.

(20) *Facetella* M., *in litt.* (espèce recueillie en Turquie), me paraît var. d'*Ammaniella.*

mâles, et dont la base est presque toujours garnie de touffes de poils. Palpes peu longs, velus, presque droits, masqués par des poils. Trompe membraneuse, généralement peu longue.

A. Antennes divergentes, écartées à leur base; deux fois aussi longues que le corps; presque aussi fines à la base qu'à l'extrémité, de même longueur dans les deux sexes. Corps robuste. Abdomen de la femelle terminé par une pointe cornée.

× *Vernella*, Brd. (21). — *Frischella*, L., H., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 224. — *Fibulella*, W.-V., Zell., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 236.

B. Antennes trois à cinq fois aussi longues que le corps, chez le mâle : plus épaisses et très rapprochées à leur base, qui est velue chez quelques espèces.

a. Abdomen terminé, chez la femelle, par une pointe cornée.

× *Purpuratella*, M., non H.-Sch. Cat. (22). — *Leucocerella*, Scop., H.-Sch. Cat., *Bimaculella*, F.-R., D., *Confor-*

(21) Me paraît distincte de *Frischella*, dont elle a la couleur (plus petite de moitié, tête très velue). Antennes plus courtes; trompe moins épaisse. Mai, côte rocheuse, près de Besançon (citadelle) Nord; Saint-Léonard).

(22) M. Herr.-Schæffer cite *Purpuratella* de Mann. comme synonyme de *Frischella ;* il y a eu sans doute ici confusion : car, j'ai reçu de M. Mann, comme étant la *Purpuratella*, une espèce presque identique à *Unimaculella*, selon Doubl., sauf les antennes qui placent celle-ci parmi les *Adela*.

mella, Z. — *Raddella*, H., Zell., D., Herr.-Sch. 255. — *Latreillella*, F., Z., D., H.-Sch. 355-356. — *Scabiosella*, Scop., Zell., Zett., Tr., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 229. — *Cupriacella*, H., Zell., H.-Sch. 220-252, *Cypriacella*, D., Ev., Brd. Cat. du D. — *Cuprella*, F., W.-V., D., Zell., H.-Sch. 219. — *Viridella*, W.-V., Scop., Tr., Zell., H.-Sch. 218, *Reaumurella*, Cl., D., Brd. Cat. du D. — *Minimella*, W., Zell., H., D., Brd. Cat. du D., Stainton. — *Molella*, H., Tr., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 234, Zell. — × *Annœella*, Z., H.-Sch. Cat. *(Annœ)* (23). — *Schiffermullerella*, W., Z., D., H.-Sch. 233, *Fasciella*, F., St., *Fascia*, Haw. — × *Paludicolella*, M., Z., H.-Sch. 226 (24). — *Violella*, W., Z., Brd Cat. du D., H.-Sch. 230. — × *Ærosella*, F.-R., H.-Sch. 256 (var. de *Scabiosella*, suivant H.-Sch.). — + *Pfeiferella*, H., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D. — × *Beyruthella*, Brd., *Histrionella*, Man., non H. (25).

b. Abdomen de la femelle non corné, et peu aigu. Base des antennes non velue, ou du moins fort peu.

(23) La plus jolie peut-être de toutes les *Adela ;* d'un violet métallique très brillant et chatoyant en lilas rosé. Nommée par M. Zeller; provenant de la Turquie d'Europe.

(24) Espèce voisine de *Minimella*, etc.

(25) Signalée sous le nom d'*Histrionella* par Mann, qui l'avait reçue de Beyruth : elle ressemble à *Scabiosella*, mais elle a les palpes bien plus fournis de poils blancs, une bande brun-violâtre au milieu de l'aile, une tache semblable vers l'extrémité et entourée d'une auréole ou cercle doré métallique. Les secondes ailes ont leur frange large et blanche à la partie inférieure. J'ai cru devoir changer le nom, car celui d'*Histrionella* a été imposé par Hubner, à une *Gelechia*.

× *Tombacinella*, F.-R., Brd. Cat. du D. 1235, H.-Sch. 40, *Violella*, Tr., Z., D. — × *Aurocyanella*, Brd. et Mill. (26). — *Associatella*, F.-R., Z., D. Cat., Her.-Sch. Cat., *Dumerilella*, D., Staint. Cat., Z., Her.-Sch. Cat., *Inauratella*, Par., D. Sup., H.-Sch. 321, 322. — + *Ochsenheimerella*, H., Tr., Z., D. Cat., H.-Sch. Cat.

c. Naissance des antennes velue.

Sulzerella, L., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 227. — *Degeerella*, L., Tr., D., Z., F.-R., Zett., Haw., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Geerella*, H.

C. Antennes d'une égale grosseur, depuis la base jusqu'à l'extrémité, qui est obtuse. Palpes un peu longs, très grêles, et recourbés contre la poitrine. Tête laineuse. Trompe visible. (Genre *Nematopogon*, Zell., genre *Nemophora*, H., D., H.-Sch.) (27).

Metaxella, H., W., D., St., H.-Sch. Cat., *Nectella*, Guen., Brd. — *Pilella*, W., H., etc., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 217, — *Pilullella*, H., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 215. — *Schwartziella*, L., Zell., Dup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 213-214, Sta. Cat. — *Swammerdammella*, L., F., W., D., etc.

(26) Espèce voisine de *Sultzella* et d'*Associatella*.

(27) Les genres *Nematopogon* ou *Nemophora* sont basés principalement sur les antennes; or, il nous semble que, dans le G. *Adela*, certaines espèces diffèrent autant entre elles par ce caractère que de *Pilella*, etc. Au reste, si quelques *Adela* ont les antennes cinq ou six fois aussi longues que le corps, surtout le mâle, d'autres les ont beaucoup plus normales; enfin *Fibulella* et *Frischella* forment passage aux *Micropteryx*.

Tribus VII. YPSOLOPHIDÆ.

Ailes d'une largeur presque égale dans toute leur longueur; à extrémité apicale très variée de formes. Palpes inférieurs seuls visibles, et très developpés, surtout le dernier article : le troisième (non visible dans le seul genre *Anarsia*) est très grêle, et se dresse soit perpendiculairement et à angle presque droit, soit en se recourbant légèrement en arrière. Antennes assez longues, à tige grêle. Trompe peu développée. Tête peu grosse et passablement détachée du corselet. Corps arrondi.

Genus 24. YPSOLOPHA.

Palpes ayant les deux premiers articles garnis de poils touffus; dirigés en avant, et du milieu desquels surgit le troisième, qui est nu, très grêle et plus ou moins recourbé en arrière. Trompe courte et peu visible. Antennes simples.

Chenilles se chrysalidant dans une légère coque de soie, en forme de nacelle.

A. (G. *Ypsolopha,* Dup.). Ailes supérieures légèrement falquées, avec l'angle apical un peu crochu. Tête hérissée d'écailles.

Horridella, Kuhlv., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 373 (28).

(28) Cette espèce fait seule exception dans le genre, par ses antennes garnies d'écailles jusqu'à moitié de leur longueur; pour tout le reste, elle est tellement voisine de *Scabrella* et de *Sylvella*,

Antennella, W., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Mucronella* et *Fasciella*, H. — + *Alpella*, W., D. Cat., et H.-Sch. 618. — *Persicella*, W , Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Nemorella*, F. — *Asperella*, L., etc., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — *Scabrella*, W., etc., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 620. — *Falcella*, W., etc., Brd Cat. du D. 1250 *bis*, H.-Sch. Cat. — × *Instabilella*, M., *in litt.*, non Douglas *(Gelechia)* (29).—*Sylvella*, L., etc., D., Brd. Cat. du D. — + *Alpella*, W., Tr., Z., D. Cat., H.-Sch. 618.

B. (G. Rhinosia, D.) (30). Ailes supérieures un peu plus étroites, et à extrémité apicale non crochue.

a. Premières ailes à angle apical aigu. Palpes à premiers articles peu prolongés. Ailes inférieures à extrémité obtuse.

Costella, F., H , Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., *Maculella* et *Maculatus*, F., *Ermineus*, Haw., *Costatella*, Gm., *Ochroleucus*, Haw. — *Lemniscella*, F.-R., D. Sup., H.-Sch. Cat. (Gelechia). — *Pusiella*, L., Curt., Steph., Guén., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Sequella*, Clerck., D., *Scalella*, Z., suiv. H.-Sch. — × *Sculpturella*, Metzn., H.-Sch. 598. — *Fissella*, H., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 376, 391, *Byssinella*, *Lutarella*, *Variella*, *Unitella* et *Sericella*, H., *Parenthesella*, Schr., *Flaviciliatus*, *Lutosus*, *Quinquepunctatus* et *Varians*, Haw., *Radiatella*, Don. suivant H.-Sch.

qu'on ne peut songer à la déplacer ; mais elle pourrait constituer à elle seule une division *A* (la division *B* commencerait alors par *Antennella*, etc.).

(29) Espèce signalée par Mann ; voisine d'*Albilineella*, Brd., de *Sculpturella*, Metzn., etc.

(30) Genre trop subtil, je crois.

— *Var. Præcedentis*, *Fulvella*, D., Brd. Cat. du D. — *Ustulella*, F., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Ustulatus*, F., *Capucinella*, H. — *Var. Burgundiellus*, Brd. *in mus. Bisunt.* (31). — *Vittella*, L., etc., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 392.

b. Ailes inférieures plus aiguës. Premiers articles des palpes plus grêles. (Alucita, Dup., Plutella, H.-Sch., Z.)

Xylostella, L., etc., D., Brd. Cat. du D., *Annulatella*, H.-Sch. 350. — *Porrectella*, L., etc., D., Brd. Cat. du D. (G. *Alucita*, 1403), *Hesperidella*, H., *Julianella*, Lat., *Vittatus*, F., *Falleniellus*, Dahl. — + *Geniatella*, F.-R., Z., D. Cat., H.-Sch. 347. — + *Bicingulatella*, Z., F.-R., D. Cat., Brd. Cat. du D. (Bullet. 1253 *bis*), H.-Sch. 347. — × *Austriacella*, Z. (suiv. Led.), Brd. Cat. du D. (Bullet. 1253 *quater*). — × *Speluncicolella*, Brd. Cat. du D. (Bullet. 1253 *ter*), peut-être *Hufnageliella*, Z., que je n'ai pas vue (32). — × *Austriacivicinella*, Brd. (33).

c. Ailes inférieures terminées d'une manière aiguë, par un mouvement concave (comme les Gelechia), G. *Megacraspejus*, F.-R.

Dolosella, F.-R., D. Sup. (Palpula), H.-Sch. Cat. — + *Separatella*, F.-R., D. Cat. (Palpula), H.-Sch. Cat.

(31) Les ailes peu colorées dans leur milieu, avec le tour d'un brun-rouge très foncé (de Nuits, Bourgogne).

(32) Voisine d'*Austriacella* et *Bicingulatella*, mais distincte.

(33) Cette espèce, que je dois à l'obligeance de mon ami M. Doubleday, me paraît différer de toutes celles que je viens de citer.

C. Ailes supérieures à extrémité aiguë. Premiers articles des palpes très développés et divergents.

a. Ailes inférieures larges et terminées très obtusément: le bord externe présentant vers la pointe un mouvement légèrement concave.

Fasciella, H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — *Illustrella*, H., H.-Sch. Cat. — × *Quadrinella*, F.-R., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 616.

b. Ailes inférieures terminées d'une manière aiguë, par un mouvement concave assez brusque.

Silacella, H., D. (34), H.-Sch. Cat. —*Binotella*, F.-R., D. Sup., H.-Sch. Cat., non Thunb. *(Œcophora)*. — × *Helveolella*, Man. (35).

D. Ailes supérieures à extrémité arrondie. Palpes divergents, à premiers articles très développés. Secondes ailes plus larges, à bord inférieur convexe.

Verbacella, W., H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 583 (*Gelechia*). — × *Congressariella*, Brd., 1857, Soc. Ent. (36). — *Juniperella*, L., W., H., Tr., Z., D., Zett., F.-R.

(34) La figure qu'a donnée Dup. n'est pas entièrement exacte (deux points au lieu de trois, qui existent réellement).

(35) Récemment signalée par Mann, comme venant de Spalato.

(36) C'est l'espèce que j'ai signalée dans le compte-rendu du Congrès de Montpellier : voisine de *Verbascella* ; mais tandis que la côte reste blanchâtre, ainsi que la base des ailes ; la partie inférieure de ces mêmes ailes est brune, avec un point foncé vers le milieu.

Genus 25. Anarsia (Anarsia et Ateliotum, Z.) (37).

Ailes supérieures à sommet arrondi ou crochu. Troisième article des palpes non visible.

A. Ailes supérieures à extrémité arrondie.

+ *Spartiella*, Schr., F.-R., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — + *Asinella*, H., Z., D. Cat., H.-Sch. 529, Brd. Cat. du D. Bull. 1852-59, 1262 *bis*. — + *Lineatella*, F.-R., Z., D. Sup. (38), H.-Sch. Cat., Kollar, — × *Punctella*, Costa, Z., H.-Sch. 363, *Monostictella*, K.

B. Ailes supérieures à extrémité crochue.

Forficella, H. (Holoscolia), Tr., Z., D. Sup., H.-Sch. Cat.

Genus 26. Palpula (Palpula, Ypsolophus, Anchina, Sophronia et Fugia, Z., H.-Sch., D.).

Ailes supérieures lancéolées, ou à extrémité peu aiguë. Palpes très développés; les deux premiers articles droits, plus ou moins divergents, poilus et épais, deux ou trois fois aussi longs que la tête; le troisième, grêle et nu, surgit de l'extrémité du second, qui est coupée obliquement. Trompe courte, mais visible.

(37) Ces deux genres diffèrent si peu l'un de l'autre, qu'il nous a semblé convenable d'en faire seulement deux divisions d'un seul genre.

(38) Herr.-Schæffer cite, dans Dup., la planche 297; c'est une erreur: Dup. a figuré *Lineatella*, à la planche 89 de son Supplément; mais c'est une *Acompsia*, baptisée par lui, et dont le nom ne peut rester, puisque celui de Fischer de R. est antérieur.

A. Ailes supérieures larges.

a. Le deuxième article des palpes extrêmement allongé; le troisième grêle, court et retombant comme les palpes eux-mêmes. (G. Anchinia, H.-Sch.)

+ *Labiosella,* H., Z., Tr., Zinch., D. Cat., H.-Sch. 389-390.

b. Le deuxième article des palpes extrêmement allongé; le troisième court et presque droit. Antennes subciliées chez le mâle. (G. Topeutis et Anchinia, H.-Sch.)

Criella, Tr., D. Sup., H.-Sch. 387-388. — *Barbella,* W.?, Z., D. Cat., H. 291., H.-Sch. 393., *Criella* var.? (39). (Les fig. 386 et 387 d'Herrich-Schæffer se ressemblent terriblement!) — *Daphnella,* W., F., H., Tr., Z., D.

B. Ailes moins larges. Le troisième article des palpes redressé. Antennes simples dans les deux sexes (G. Pleurota, H.-Sch.)

(39) Dup. cite ici deux espèces, dans son *Index,* mais il ne donne que la fig. de *Criella*; il indique deux *Barbella* de l'une desquelles il a fait sa *Crinitella* (*Palpula*) : H.-Schæffer cite, dans le texte (vol. v, p. 6), *Barbella*, F. et *Barbellus,* W.? H. 291, que Dup. rapporte aussi à sa *Fugia Barbella*, H. Sch., pl. 35, fig. 393. Ceci est un peu obscur; car la fig. de Dup. (pl. 294, fig. 8) ne ressemble guère à celle d'Herrich-Schæffer. Ce qui ne l'éclaircit pas, c'est que les figures 385-386 d'Herr.-Schæffer portent le nom de *Crinitella* (au lieu de *Barbella*), et les figures 387-388, le nom de *Crinella* (au lieu de *Criella*). Ainsi, tandis que Herrich-Schæffer rapporte la figure 291 de Hubner, à *Barbellus,* Dup. rapporte 291 H., à *Barbella.*

a. Ailes supérieures à sommet arrondi. (G. Pleurota et Ypsolopha, H.-Sch.)

Bicostella, L., Cl., Z., Zett., H., D., Brd. Cat. du D., H.-S. Cat. — *Marginella*, F., Z., Brd. Cat. du D., Sta., *Clarella*, Tr.,D., *Striatella*, H. 154.

b. Ailes supérieures à sommet plus aigu. Troisième article des palpes court, nu et peu relevé. (G. Pleurota et Palpula, H.-Sch.)

Ericella, D., Z., H.-Sch. Cat. — *Schlœgeriella*, Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 374. — *Aristella*, L., Z., D. Cat., Tr., H.-Sch. Cat., *Bitrabicella*, Germ., Tr., D. — *Pyropella*, W., H., Tr., D., Z., H.-Sch. Cat., *Metricella*, Z. — × *Heidenreichiella*, Led. (40). — *Salviella*, Mann., H.-Sch., Cat. (41), *Ericella*, D., Z., H.-Sch. Cat. — *Pungitiella*, Z., H.-Sch. 395.

c. Ailes supérieures à extrémité aiguë, à sommet surbaissé. (G. Sophronia, H.-Sch.)

Parenthesella, L. etc., Sta., H.-Sch. Cat., *Semi-costella*, H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., *Parialis*, F.-R., Tr. — *Humerella*, W., H., Z., D., H.-Sch. 1030. (Sophronia, H.-Sch.)

Genus 27. Parasia.

Ailes supérieures étroites et aiguës; les inférieures étroites à la base, s'élargissant au delà de leur moitié, et se

(40) Espèce signalée et nommée par mon ami Lederer, et qu'il indique comme provenant d'Andalousie.

(41) *Salviella* me paraît une var. un peu pâle de *Pungitiella*; la même probablement que *Metricella*, Z., H.-Sch., n° 346, p. 146.

terminant en pointe par un mouvement concave. Palpes très prolongés et aplatis, à dernier article épais et velu, terminé en pointe mousse, légèrement redressé. Abdomen allongé, cylindrique et pointu. Antennes simples. Trompe visible. Dernière paire de pattes très longue.

Nevropterella, F.-R., D., Z., Brd., Cat. du D. (Bull. 1267 *bis*).

Genus 28. MACROCHILA (du G. Pleurota, dans H.-Sch.)

Ailes du mâle comme dans le genre *Palpula*. Les supérieures, chez la femelle, sont extrêmement étroites et spatuliformes ; les inférieures sont remplacées par des rudiments qui ressemblent aux cuillerons des Diptères. Les deux premiers articles des palpes très allongé, fort épais ; à l'extrémité desquels surgit le troisième, peu long, très grêle et très aigu. Abdomen allongés, surtout celui de la femelle, qui se termine en pointe obtuse, avec l'oviducte visible. Antennes légèrement ciliées chez le mâle.

+ *Rostrella*, H., Tr., Z., F.-R., D. Cat., H.-Sch. Cat.

Genus 29. HARPIPTERYX.

Ailes supérieures plus ou moins recourbées en faucille, avec une longue frange au bord terminal ; les inférieures largement frangées aussi. Les deux premiers articles des palpes deux ou trois fois aussi longs que la tête, non divergents, projetés en avant et pointus ; le troisième article court, extrêmement grêle et aigu, surgit du milieu du deuxième et se dirige un peu en avant. Antennes longues et simples. Trompe peu longue et visible.

(Les chenilles, fusiformes, se chrysalident dans des coques soyeuses et papyracées, à forme de nacelle.)

A. Ailes étroites; supérieures peu crochues. (G. Theristis, H.-Sch.)

Cultrella, H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat.

B. Ailes plus larges; supérieures plus falquées ou crochues. (Sophronia, Rhinosia, H.-Sch.)

Sicariella, Z., D. Sup., H.-Sch. 371. — *Nemorella*, L., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat., *Hamella*, Tr., D., *Nemorum*, F. — *Harpella*, W., Tr., Z., Z., H., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Dentatus*, *Dentella* et *Harnatus*, F. (42).

Genus 30. HYPERCALLIA, Steph. (43).

Ailes supérieures larges, à angle apical aigu et légèrement falqué. Les deux premiers articles des palpes très développés, épais, aplatis et divergents; de l'extrémité desquels surgit le troisième, grêle, aigu et légèrement recourbé en arrière. Antennes du mâle très finement ciliées. Trompe nulle.

Christiernella, L. (*ana.*), etc., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat.

(42) *Harpella* pourrait être rangée parmi les *Ypsolopha*, près de *Falcella* et d'*Horridella*; ainsi ont fait les Allemands : mais ils y ont compris *Cultrella* et *Nemorella*, qui, selon nous, n'auraient pas dû y entrer et seraient bien mieux placées parmi les *Harpipteryx*.

(43) Duponchel a placé ce genre parmi ses Platyomides; mais je crois que c'est ici sa véritable place par la forme de ses ailes supérieures, de ses palpes, etc., *Christiernella* semble faire le passage de *Nemorella*, et *Harpella* à *Proboscidella*.

Genus 31. PHIBALOCERA.

Ailes larges ; les supérieures à angle apical aigu et un peu surbaissé ; la côte légèrement concave au milieu. Palpes comme dans le genre précédent. Antennes longues, non ciliées, mais très épaisses, surtout chez le mâle (44).

A. Ailes supérieures à sommet presque falqué. (G. Carcina, H.-Sch.)

Faganella, W. (*ana*), H., Z., D. (*ana.*), Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat.

B. Ailes supérieures à sommet arrondi. (G. Lecythocera, F.-R., H.-Sch.)

Luticornella, F.-R., Z., H.-Sch. 645, *Nigrana*, D.

Genus 32. LAMPROS.

Ailes supérieures à bord terminal presque droit, à angle apical arrondi ; le bord inférieur offrant un mouvement légèrement concave. Les deux premiers articles des palpes très développés, épais, très velus et divergents ; de l'extrémité desquels surgit le troisième, qui est grêle et recourbé en arrière. Antennes longues et simples. Trompe courte, mais visible.

A. Ailes supérieures étroites ; les inférieures largement frangées, et terminées en pointe aiguë par un mouvement concave. (Eupleuris, H. V., H.-Sch.)

(44) Par les palpes, le genre *Phibalocera* pourrait être placé après les *Lampsos*. Nous l'avons rangé ici à cause des antennes.

× *Palustrella*, Douglas, Sta. (Gelechia), H.-Sch. Cat. — × *Kefersteiniella*, Mann., H.-Sch., 561. — *Striatella*, F., W., H., Tr., Z., D. (Alucita), H.-Sch. 563. — + *Decurtella*, H., D. Append., H.-Sch. 539, *Turbatella*, T., D. Cat. — + *Albilineella*, Brd., *Lineatella*, Koll. (*nomen jam impositum*), H.-Sch. 560, *non Lineatella*, F.-R., *nec* Dup. (45). — *Interruptella*, H., D. (Lita, Cat., Anacampsis *opus.*), H.-Sch. Cat.

B. Ailes supérieures plus larges; inférieures peu frangées, terminées d'une manière peu aiguë et à bord convexe. (Lampros, Sulz., H.-Sch.)

Proboscidella, Sulz., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 407, *Majorella*, W., H., Tr., D., *Forficella*, Scop., *Flavella*, F. — *Bracteella*, L., F., Tr., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat.

Genus 33. Enicostoma. (Lampros, H.-Sch.)

Ailes passablement larges, à extrémité arrondie. Palpes comme dans les deux genres précédents, mais l'extrémité du deuxième article plus large. Antennes très finement ciliées. Trompe distincte.

Geoffroyella, F., H., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 377, *Geoffrella*, L., Tr., D. Opus.

Genus 34. Fugia (Enicostoma, Anchinia, H.-Sch.)

Ailes larges et arrondies; frange courte. Palpes comme

(45) Nous avons expliqué plus haut comme quoi le nom donné par Kollar ne pouvait subsister, puisqu'il a été imposé antérieurement par F.-R. à une *Anarsia;* de même pour la *Lineatella* de Dup. (Acompsia).

dans les trois genres précédents ; le deuxième article un peu curviforme. Antennes simples. Trompe à peine visible.

(Chenilles se chrysalidant à la manière des *Pieris* ou des *Ephira*.)

Lobella, W., Dougl., Sta., Brd. Cat. du D., H.-Sch., Cat., *Subnigrella* et *Nigrella*, D. (46). — + *Verrucella* W., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. (suiv. H.-Sch., *Cneorella*, H. var., *Cristalis*, Scop., *Hepaticella*, H. 84, et *Timidella*, Germ.). — × *Laureolella*, Z., H.-Sch. 421.

Genus 35. DASYCERA.

Ailes plus ou moins arrondies à l'extrémité apicale, moins larges que dans les deux genres précédents ; frange courte aux premières ailes, assez longue aux inférieures. Palpes divergents, recourbés en arrière jusque contre la tête ; les deux premiers articles écailleux, mais moins épais que dans les genres qui précèdent ; le dernier article long, nu et tubuliforme. Antennes épaisses et garnies d'écailles dans une partie de leur longueur à partir de leur naissance, avec l'extrémité nue et filiforme.

A. Ailes à peine moins larges que dans le G. *Enicostoma;* antennes renflées vers leur milieu et fortement garnies d'écailles dans leurs deux premiers tiers.

Olivierella, F., Z., D., Sta., Brd. Cat du D., H.-Sch. Cat., *Æmulella*, Tr. (47).

(46) Dup. cite *Nigrella* et *Subnigrella*, puis *Lobella*, qu'il a figurée et qui est la même.

(47) *Olivierella*, du nom du naturaliste à qui cette espèce a été dédiée, et non *Oliviella*, qui semble indiquer quelque rapport avec l'olivier.

B. Ailes plus étroites; bord terminal coupé plus obliquement. Première moitié des antennes moins fortement garnie d'écailles.

Orbonnella, H., D., H.-Sch., *Sulphurella*, F. (*nomen* Epigraphiæ *jam impositum*), Steph., Curt. Vood., Sta.

Genus 36. CEPHALISPHEIRA, Brd. Cat. du D. (48).

Ailes supérieures un peu moins arrondies. Antennes simples ou à peine subciliées ou crénelées. Tête globuleuse. Trompe courte ou même nulle.

A. Ailes inférieures terminées en pointe aiguë par un mouvement concave. Antennes épaisses chez le mâle. Trompe nulle.

× *Perniveella*, Brd., *in Di* Tarnier *museo* (49).

B. Les secondes ailes terminées en pointe obtuse par un mouvement convexe.

a. Antennes fortement épaissies chez le mâle. Tête laineuse.

Flavedinella, F.-R., H.-Sch. 460, *Luteella*, D.

b. Antennes du mâle moins épaisses. Tête non laineuse.

+ *Strœmella*, F., Z., D. Cat., H.-Sch. 405. — *Ferru-*

(48) J'ai cru devoir établir ce genre, qui indique la forme globuleuse de la tête que présentent les espèces de ce genre, et que je ne trouve pas bien placées dans les *Anacompsia*, par H.-Sch. ni dans les *Rhinosia*, par D., etc.

(49) Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce entièrement blanche, et qui m'a été communiqué par M. Tarnier, de Dijon.

gella, W., Tr., D. Sup., *Flamella*, H.-Sch., H ? (50). — *Sordidella*, H., Tr., D., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — + *Trisignella*, Z., F.-R., D. Cat., H.-Sch. 403. (Espèce communiquée par M. Millière, n° 1227.)

Tribu VIII. DEPRESSARIDÆ.

Ailes larges, à bord externe droit ou légèrement arrondi vers l'angle apical. Palpes inférieurs seuls visibles, assez longs, curviformes et recourbés vers le front, avec les premiers articles plus ou moins velus. Tête légèrement globuleuse et non déprimée contre le corselet. Antennes simples dans les deux sexes; passablement longues. Trompe nulle ou rudimentaire.

(Les espèces de ce groupe rappellent un peu les Tordeuses par leurs ailes élargies à la base.)

Genus 37. CAULOBIUS, Dup. (Hæmilis, Tr., Orthotænia, St.)

Bord externe plus droit que chez les *Depressaria;* frange plus courte. Abdomen moins aplati. Palpes à premiers articles moins velus, à troisième moins grêle.

(Chenille vivant dans l'intérieur de plantes aquatiques.)

Sparganiella, Th., Tr., D., Z., Sta., H.-Sch. Cat., var. *Palustrella*, Tr., *Venosa*, Haw., *Tortella*, H., L. IX, 347.

(50) J'ignore pourquoi M. Herrich-Schæffer a changé le nom de *Ferrugella*, plus ancien, contre celui de *Flammella*, plus récent; outre cela, la *Flammella* de Hubner paraît n'être pas celle de Treitsche, qu'a suivi Duponchel; tout cela n'éclaircit pas la question !

Genus 38. DEPRESSARIA.

Corps aplati. Palpes à premiers articles velus ; à dernier article plus grêle et plus aigu. Ailes inférieures largement frangées. Port très déprimé; au repos, l'une des ailes recouvrant l'autre en partie.

A. (G. Exærestia, Staint.)

Palpes un peu allongés et à premiers articles moins velus que chez les *Depressaria ;* forme d'ailes à peu près identique, c'est-à-dire supérieures, à angle apical très arrondi.

Allisella, Sta., H.-Sch. Cat. (51).

B. Premiers articles des palpes fortement projetés en avant et légèrement tombants. Ailes supérieures à angle apical arrondi.

Dictamnella, F.-R., Tr., Z., D., Sta., H.-Sch. 429.

C. Palpes arqués plus en demi-cercle; premiers articles moins horizontaux ou inclinés.

Sphondiliella, Brd., Cat. du D., *Heracliana,* Deg. suiv. H.-Sch., *Heracliella,* H. suiv. D., *Pastinacella,* Brd. Soc.

(51) Je dois cette espèce intéressante à l'obligeance de M. Stainton : je l'avais d'abord rangée près de *Lemm. Alienella ;* mais, après mûr examen, je crois que M. Stainton a eu raison de la placer près des *Depressaria :* seulement, je ne crois pas qu'elle doive constituer un genre; pas plus que *Dictammnella*, par exemple. Du reste, M. Herrich-Schæffer en fait une *Depressaria.*

Ent. (52), — *Signatella,* H.-Sch., an *Signella,* D.? (53). — *Pulcherrimella,* Sta., Z., L. IX, 326., H.-Sch. Cat., an *Mistellæ,* Heyd. var.? — *Conterminella,* F.-R., Z., H.-Sch., 442., *Hypericella,* H., D., Brd., Cat. du D. (non Tr., suiv. H.-Sch.), L. IX, 245.— × *Nervosella*, Haw. *(osa.)* St., Sta., var. de *Daucella?,* suiv. H.-Sch. *Daucella.* — *Pastinacella,* F.-R.?, D., non Brd. Soc. Ent., Brd. Cat. du D., Sta. (54). — × *Emeritella,* Heyd., Sta. Sup., Z., H.-Sch. 444, Lin. IX, 322. — × *Discipunctella,* H.-Sch. 446, Z., L. IX, 318. — *Pimpinella,* Z., D. Sup. (Anacampsis!), Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 439. — *Albipunctella,* H. 149, Tr., St., D., Z., Sta., non H.-Sch. (55). — + *Chœrophillella, Z.,* D. Cat.,

(52) Duponchel a nommé *Heracliella* l'espèce qu'il dit publiée par Hubner, et à laquelle il a rapporté la *Laterella*, W., rapportant au contraire à *Pastinacella* l'*Heracleana*, de Geer. Herrich-Schæffer fait une même espèce d'*Heracliella*, L. et H., et d'*Heracleana*, de G.; M. Guenée, je pense, avait des doutes à cet égard. Alors, j'ai cru devoir, lorsque je publiai le Catalogue du Doubs, adopter un nom qui rappelait la plante sur laquelle vit la chenille, qui du reste, par ses mœurs, fait passage à celle de *Sparganiella,* puisqu'elle se chrysalide dans l'intérieur des tiges de l'*Heracleum sphondilium.*

(53) La figure assez douteuse que Duponchel a donnée, pl. 312, peut être prise pour *Signella*, H., ou pour *Signatella*, H.-Sch. : Duponchel cite aussi une *Signatella*, Evers., qu'il dit être une *Lita.*

(54) Herrich-Schæffer cite *Pastinacella*, D., comme synonyme d'*Heracleana*, De G.; mais ces deux espèces diffèrent. J'ai déjà expliqué qu'*Heracleana* était la *Depr.* que j'avais nommée *Sphondiliella* dans le Catalogue du Doubs, et que j'avais rapportée alors (à tort) à la *Pastinacella*, dans les Annales de la Société entomologigique.

(55) Herrich-Schæffer n'a figuré ni *Albipunctella*, ni *Cnicella*, et

Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat.—Var.? *Mistella*, Heyd. Sec. Lederer *(in litteris)*, Brd. Cat. du D., an *Miserella*, H.-Sch. var.? — × *Miserella*, Heyd., H.-Sch. 426, Brd. Cat. du D. (Bullet. 1306 *bis*), *Douglasella*, Sta. — × *Griseirubidella*, Brd., Sec. Lederer, *Retiferella*, Koll. *(in litt.)*, Herr.-Sch. Cat. v, pag. 38. — + *Daucella*, W., Gœz., Tr., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., *Ultimella*, Sta. — × *Libanotidella*, Z., Schlæg., Z., H.-S. 423-24, Brd. Bul. 1859. — × *Veneficiella*, Z., Lin. IX, 301, Sta., H.-Sch. 422, 430. — + *Badiella*, H., Tr. Sup., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., Sta., St.. H.-Sch. 447. — + *Adspersella*, Koll., Tr., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — *Arenella*, W., Tr., F.-R., D., Brd., Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat., *Gilvella*, H., *Gilvosa*, Haw., var. *Immaculana*, St. — × *Laterella*, W., Z., Sta., H.-Sch. Cat., Brd., Cat. du D. (Bullet. 1297 *bis*), *Carduella*, H. 439, *Heracliella*, H. 417, Tr., F.-R. — *Characterella*, W., Tr., D., Z., Brd., Cat. du D., Sta., *Ocellana*, F., St., Wood., *Signella*, H. 80, et *Signiferella*, Text., *Signosa*, Haw. — × *Yeatiella*, F., Sta., Z., H.-Sch. Cat. (Sec. H.-Sch., non *Yeatiella*, H. 418, non *Yeatsii*, Haw.). — Var. de *Characterella ?*, *Rubrolineella*, Brd., Cat. du D. 1293. — + *Assimilella*, Tis., Tr., F. R., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat., *Irrorella*, St. — × *Assimilella*,

il les fait synonymes l'une de l'autre : or, il suffit de jeter les yeux sur les figures de Duponchel, qui sont assez exactes, pour se convaincre que ces deux espèces sont très distinctes. Herrich-Schæffer cite une *T. Albipunctella* (*Puncta*, Haw.) ; mais le nom était imposé antérieurement par Duponchel. Les exemplaires recueillis ici (d'*Albipunctella*) sont peu foncés ; ceux que j'ai reçus d'Angleterre sont bien plus clairs ; au contraire, ceux qui proviennent de Lyon sont beaucoup plus intenses.

var. *Obscura? Reticulatella*, Brd. Cat. du D. 1296. — + *Propinquella*, Tr., F.-R., Z., D. Cat., Sta., H.-Sch. Cat., *Gilvosa*, var. B, Sec. Sta. — *Subpropinquella*, Sta., Z., H.-Sch. Cat. (*Heracliella*, D., suiv. H.-Sch.). — *Applanella*, F., Curt., F.-R. et Sta., Haw., St., Zel., H.-Sch. Cat., *Cicutella*, H., Dup. — × *Ciliella*, Sta., H.-Sch. Cat., Sec. Zell. L. IX, 271. — *Pulverella*, H., Tr., F.-R., Brd. Cat. du D., *Atomella*, W., Sta., Z., H.-Sch. Cat. (56). — *Heracliella*, L. *(iana.)*, Z., D.?, Brd. Cat. du D., H.-Sch. 445, non Tr., *Daucella*, Bouch., *Umbellana*, F., suiv. H.-Sch. — × *Griseirubidella*, Brd. et Millière, *Retiferella*, Koll., Sec. Lederer *(in litteris)*. — + *Angelicella*, H., Tr., Z., D. Cat.?, Brd., Cat. du D., Sta., Her.-Sch. Cat., L. IX, 230. — × *Ulicetella*, Sta., Her.-Sch. 626. — × *Ulicetellæ*, var.? *Thubanella*, Sta., an ead.? (57). — + *Pallorella*, Z., Sta., D. Cat., Brd., Cat. du D., Her.-Sch. 448, L. IX, 204. — *Liturella*, W., Tr. (Sec. D. et Sta.), Sta., Brd. Cat. du D. (Bullet. 1301 *bis*), *Hypericella*, Tr., Sec. H.-Sch. 433 (58). — + *Capreolella*, Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — × *Rotundella*, Dougl.,

(56) Le nom d'*Atomella* est le plus ancien ; mais nous avons dû préférer celui d'Hubner, l'autre ayant été appliqué à une *Epigraphia*.

(57) Je crois que *Thubanella*, Sta., est la même espèce qu'*Ulicetella*.

(58) Je ne sais pourquoi Herrich-Schæffer a changé le nom du Wiener-Verzeichnitz, qui est adopté par Dup., par M. Stainton, etc., pour reprendre celui d'*Hypericella*, d'après Treitsche, dit-il : mais, dans leur synonymie, Dup. et Sta. citent également Treitsche à l'article *Liturella* ; ces deux espèces ne se ressemblent pourtant guère, et la confusion est difficile entre elles.

Sta., Herr.-Sch. 644 (59), ***Dilucella,*** Koll., Brd. Cat. du D. (Scripsit Herr.-Sch. Dilucidella). — ***Depressella***, F. (*ana.*), Z., H., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 452, ***Bluntii***, Curt., ***Collarella***, Zett. — × ***Costosella*** (*osa.*), Haw., non H.-Sch. (60). — × ***Doronicella,*** Wocke., Herr.-Sch. 622, 623, *Schimdtella*, Z., L. IX, 207. — ***Alstrœmerella***, L., etc., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat., ***Albidella***, Er., ***Monilella***, W. — × ***Doubledayella,*** Brd., ***Granulosella***, var. H.-Sch. 1001? — × ***Nanatella,*** Sta., Z., H.-Sch. Cat., ***Assimilella***, Z., Lin. IX, 216. — × ***Theophilella,*** Brd. Cat. du D., Bullet. 1301 *ter* (espèce voisine de ***Petasitella***, H.-Sch.; mais que je crois distincte) : ***Subflavella,*** F.-R. (*in litt.*), Sec. Led. — × ***Ultimella,*** Sta., Z., H.-Sch. Cat., *Daucella*, Sec. Lederer, *Daucella* var.? — × ***Glareosella,*** Z., Sec. Leder., an *Ventosella*, H.-Sch. 455? (61). — *Vaccinella*, H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., Herr.-Sch. Cat. (62).

(59) J'ai reçu cette espèce de M. Lederer, sous le nom de ***Dilucella,*** Kol., qui figure au Catalogue du Doubs, sous le n° 1304 ; M. Herrich-Schæffer écrit *Dilucidella ;* mais, du reste, il a préféré, avec raison, le nom de M. Douglas, ***Rotundella,*** comme antérieur.

(60) *Costosella*, dont Herrich-Schæffer fait un synonyme de *Depunctella* , est bien distincte de celle-ci : voir plus loin.

(61) Herrich-Schæffer ne fait pas mention de cette *Depressaria*, dans laquelle M. Guenée a cru voir la *Glareosella* de Zeller : elle se rapproche un peu de sa *Ventosella* 455, mais elle est plus foncée.

(62) J'ai reçu d'Angleterre des exemplaires de *Vaccinella* qui présentent une éclaircie blanchâtre le long de la partie antérieure des premières ailes, ainsi qu'une tache de semblable couleur contre l'agglomération obscure, centrale, desdites ailes.

D. Bord des supérieures plus droits, et angle apical moins arrondi.

× *Depunctella*, Pod. et H.? D. 291, fig. 2, Brd. Cat. du D., an H.-Sch. Cat. (63).

Tribu IX. ANACAMPSIDÆ.

Ailes plus étroites que dans la tribu précédente ; côte des supérieures presque droite. Corps légèrement aplati. Palpes inférieurs seuls visibles ; presque semblables, pour la forme, à ceux des Hémilides, mais légèrement divergents, et le deuxième article un peu falqué chez quelques espèces. Trompe tantôt longue, tantôt peu développée, mais presque toujours visible. Antennes simples, ou très finement dentelées en dessous, vers l'extrémité.

Genus 39. ANACAMPSIS.

(Partie des *Gelechia*, dans Zell., et chez les auteurs Anglais.)

Ailes supérieures à angle apical arrondi ; à frange courte, s'étendant à peine jusqu'au tiers de l'aile au bord inférieur, où elle est un peu plus longue : la côte arquée faiblement, mais par une ligne continue n'offrant pas de mouvement

(63) Herrich-Schæffer, tout en citant la figure de Dup., rapporte à *Depunctella* la *Costosella* d'Haw. ; or, ce que j'ai reçu de mon ami M. Doubleday, comme étant cette dernière espèce, ressemble beaucoup à *Pallorella* et ne se rapproche guère de *Depunctella*, D.

de dépression (comme chez les *Lita*). Ailes inférieures assez larges, munies d'une frange passablement longue; terminées en pointe obtuse par un mouvement convexe; le bord supérieur plus droit que le bord inférieur. Corps large et un peu déprimé. Tête un peu serrée contre le corselet. Palpes très voisins de ceux des *Depressaria;* à premiers articles un peu moins velus. Trompe presque toujours nulle ou épaisse. Pattes postérieures longues et velues.

(On voit, d'après cela, que les *Anacampsis* ne diffèrent guère des *Butalis* que par leurs ailes inférieures qui sont moins cultriformes et terminées obtusément; puis des *Lita,* par la côte, le corps plus aplati et un peu plus robuste.)

Obscurella, W., Koll., Tr., F.-R. Text., D., Zett., Sta., H.-Sch. Cat. (non H.-S. Pœcilopt. 949-950), *Fuscella,* Ev., *Maculatella,* H. — × Var. *Subsequella*, H. (synonyme d'*Obscurella,* suivant D. et H.-Sch.; un exemplaire, que j'ai reçu d'Allemagne, diffère pourtant par une bande transversale bien plus intense que le fond, et qui traverse l'aile supérieure un peu au delà de sa moitié). — + *Gibbosella,* Z., D. Cat., Dougl., Sta., H.-Sch. 470, *Zephyrella,* Steph., non H. — *Cautella,* Z., D. Sup., H.-Sch. 509 (*Hortella,* Wood., *Nigra,* Haw., *Rusticella,* Steph., suivant H.-Sch.). + *Muscosella,* F.-R., Z., Dup. Cat., H.-Sh. 586. — *Distinctella,* F., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat. — × *Vilella,* Z., *Argillosella,* F.-R., suivant Lederer (64). (*Terella,* D., pl. 246, fig. 8.?) — + *Umbrella,* W., H., D. Cat., Brd. Cat. du D., *Malvella,* suiv. H.-Sch.

(64) Mais M. Lederer fait aussi *Vilella* synonyme de *Lutatella*, qui est une *Acompsia* bien distincte d'*Argillosella,* F.-R.

(65). — × Var.? *Parviocellatella*, Brd. Cat. du D. 1312. — *Malvella*, H., F.-R., D., Z., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat. — *Flavicomella*, Metzn., H., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. (66). — + *Rufescentella (fescens.)* Haw., D. Cat. Append., Sta. *(in litteris)*, Brd. Cat. du D. 1858, nº 1317 *bis*, Bullet. — *Quinquemaculella*, Brd., *in museo*. (Reçue de M. Doubleday comme *Gallinella?*) (67). — *Gallinella*, Tis., Tr., D., Brd. Cat. du D., Z., Dougl., H.-Sch. 585. — *Populella*, L., etc., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — Var. *Atragriseella*, Brd., D. pl. CCXXVI, fig. 3. — *Scintillella*, F.-R., D. Cat., H.-Sch. *Bruneella*. — + *Lentiginosella*, Tis., D. Cat., F.-R., Z., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat. — × *Basimaculella*, Brd. et Doubled. (68), d'Angleterre — + *Sororculella*, H., D. Cat. (Lita), Z., Fr., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat. — *Rhombella*, W., D., Tr., Z., Dougl., Sta., H.-Sch. 479. *Rhombea*, Haw. — *Pinguinella*, Tr., D., Brd. Cat. du D., H.-S. Cat., *Nebulea*, F.-R., suiv. H.-S., *Populella*, H., *Turpella*, H.-Sch. — × *Pseupredostella*, Sta., H. Sch. 627, Brd. Cat. du D. (Bullet. nº 1314 *bis*.)

(65) Herr.-Sch. cite *Malvella*, H., comme synonyme d'*Umbrella* et *Vilella* : il m'a semblé que *Vilella* n'était pas la même qu'*Umbrella*, mais surtout celle-ci diffère de *Malvella*, H., Dougl., Zell., Sta., que mon ami M. Doubleday m'a envoyée d'Angleterre.

(66) Reçue de Lyon : n'a qu'une petite tache costale, fauve, et non pas une bande transversale, comme l'exemplaire figuré par Duponchel. Var. *Aureodorsella*, Brd. *in ejus museo*.

(67) Espèce voisine de *Pedisequella*, un peu plus petite et avec cinq taches ou points noirâtres, autrement disposés.

(68) Espèce que je crois non signalée, qui est bien remarquable par une tache brune vers la naissance de la côte, et qui la fait ressembler à *Humeralella*, *Pedisequella*, *Quinquemaculella*.

Genus 40. Anacampsoides.

Ailes supérieures comme dans le genre *Anacampsis;* les autres caractères identiques : mais les ailes inférieures terminées en pointe, plus ou moins obtuse, par un mouvement concave.

Terrella, W., H., D., F.-R., Z., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat. *Zephyrella,* Tr., *Subcinerca,* Haw., *Nebulea,* Haw., *Lutarea,* Haw. et Steph. — Var. *Parviocellatella,* Brd. Cat. du D. (69) (*Vilella,* var. Led., mais ailes inférieures diffèrent.) — + *Scabidella,* Z., D. Cat., H.-Sch. 568, *Diffinis,* Haw., Dougl., Sta., *Dissimilella,* D. — + *Galbanella,* F.-R., Z., D. Cat., Dougl., Sta., H.-Sch. 515. — + *Pedisequella,* H., Dougl., Brd. Cat du D. (Lita), *Mouffetella,* L.? Z., Steph., Vood., Sta., Dougl., Zett., Tr., *Punctifera,* Haw. — *Artemisiella.* Tis., D., Tr., F.-R., Brd. Cat. du D., Sta., Dougl., H.-Sch. Cat. — *Alburnella,* Tis., D. (Lita), H.-Sch. 489-490 (passage aux *Gelechia,* mais le corps plus aplati). — *Maculiferella,* F.-R., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. 475. — *Basaltinella,* Z., D. Cat., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat. (*Domestica*, var. Haw., suiv. H.-Sch.). — *Umbrosella*, Z,, D. Sup. (Lita), suiv. H.-Sch. Cat. *Affinis*, Haw., St., Dougl., Sta. (70). — + *Leucomelanella,* F.-R., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 473. — × *Fra-*

(69) Le milieu des ailes supérieures marqué d'un petit point obscur orné d'un cercle mince et plus clair.

(70) Herrich-Schæffer cite *Affinitella (nis.)*, Haw., comme synonyme d'*Umbrosella*, Z. ; je la crois distincte, ou tout au moins variété.

ternella, Z., Brd. Cat du D. (Bullet. 1321 *ter*), H.-Sch. Cat. (71).

Genus 43. BUTALIS.

Ailes supérieures lauréiformes (ou à forme de feuille de laurier), allongées et étroites, à pointe très aiguë, avec le bord inférieur largement frangé vers l'extrémité (la frange s'étendant presque jusqu'à moitié du bord inférieur). Secondes ailes cultriformes. Corps robuste et passablement large, mais moins déprimé que chez les *Depressaria* et les *Anacampsis*. Tête comprimée contre le corselet. Palpes recourbés contre le front, mais plus grêles et moins longs que chez les *Anacampsis*; à premiers articles moins velus. Pattes peu longues et peu velues. Antennes simples. Trompe apparente.

(Le plus grand nombre des espèces de ce genre ont une teinte noirâtre métallique, à reflets verts ou violâtres.)

a. Corps large. Trompe peu longue.

× *Grandipennella (pennis)*, Haw., Vood., Gué. *(in litteris)*, Brd. Cat. du D., Sta., *Herbosella*, Gué., suiv Herr.-Sch. (72). — × Var. *Minor? Jurassiella*, Brd. *in museo* (des hautes montagnes du Doubs). — + *Esperella*, H., Tr. Sup., D. Cat., Brd. Cat. du D., Z. Lin. x, p, 173, suivant H.-Sch., H.-Sch. Cat. (voisine de *Grandipennella*, mais la

(71) Herrich-Schæffer ne cite pas la *Fraternella* de Zell., et, en revanche, il enregistre une *Fraternella* de Douglas et Stainton (qui, selon lui, serait *Quadripunctella* d'Haw.) Alors, l'espèce nommée par M. Douglas ferait double emploi.

côte des ailes supérieures plus arquée). — × *Ærariella*, Z. Lin. x, suiv. H.-Sch., H.-Sch. Cat. (de Croatie), est-elle bien distincte de la précédente? — + *Seliniella*, Z., D. Sup., Brd. Cat. du D. (Bullet. 1324 *bis*), H.-Sch. 931, Lin. x, page 134, suiv. H.-Sch. — + *Cicadella*, Z., D. Cat., Sta., H.-Sch. 420. — × *Fallacella*, Schlæg., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 934. — × *Fuscoviridella*, St., Vood., Haw., Sta., H.-Sch. 356. — × *Apiciella*, Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch., Lin. x, p. 191, suiv. H.-Sch. (73). — + *Knochella*, F., Z. L. x, p. 252, suiv. H.-Sch., H.-Sch. Cat. — × *Curtulella*, Brd. Cat. du D. (74). — × *Fuscocuprella*, Haw., non H.-Sch. (75). — × *Subcinctella*, Brd. Cat. du Dr. *Subaureicinctella*, Brd. 1856 (Curtulellæ, *femina?*) (76). — *Ærella*, D., Brd. Cat. du D. (Lita), non *Ærella* D.

(72) Herrich Schæffer cite *Herbosella*, Gué, comme synonyme de *Grandipennella*, Haw.; or, j'ai cette espèce, nommée *Grandipennella* par M. Guenée lui-même.

(73) Diffère de *Seliniella* par sa teinte d'un brun mat et moins verdâtre.

(74) *Curtulella*, Brd., est bien voisine d'*Ærella*, D., dont elle n'est peut-être qu'une variété; pourtant la première paraît plus courte, avec le corps un peu plus gros.

(75) Herrich-Schæffer, après avoir cité *Fuscocuprella*, Haw., comme une *Coleophora*, synonyme de *Crasciuscula* v, p. 19, la cite de nouveau comme synonyme d'*Æcophora Crasciuscula*, v, p. 13, à l'article de cette dernière.

(76) *Subcinctella* porte une tache d'un beau jaune, en dessous de l'abdomen; je pense que ce pourrait bien être la femelle de *Curtulella*. En 1856, j'ai désigné cette espèce sous le nom plus caractéristique de *Subaureicinctella*.

Elachista (Gravatella, Z.?) (77). — *Amphonycella*, H., Z., H.-Sch. Cat., *Viridatella*, Man., suiv. H.-Sch., *Viridis*, Haw., *Grandipennellæ*, var.? (me paraît être la var. *Jurassiella*, Brd.). — × *Cinefactella*, Gué. *(in litteris)*, *Laminella*, H.? — + *Laminella*, W., H., Tr., D. Cat., Z. Lin. x, p. 252, suiv. H.-Sch., H.-Sch. Cat. — + *Inunctella*, Tis., Z., D. Cat., H.-Sch. 419, Lin. x, 266, suiv. H.-Sch. — + *Phycidella*, Tis., Z., D. Cat., H.-Sch. 385. — *Maculivicinella*, Brd., Doubled. (reçue comme *Maculiferella*?) (78). *Vagabundella*, Z., H.-Sch. Cat. (voisine de *Laminella*, mais d'un noir-brun plus mat). — × *Tributella*, Z., H.-Sch. 986, Lin. 211, suiv. H.-Sch. — × *Gravatella*, Z., H.-Sch. 988. — *Rectigerella*, Melz., Z., F.-R., D. Sup., H.-Sch. Cat., Lin. x, 238, suiv. H.-Sch. — *Cuspidella*, W., H., Tr., Z., D., H.-Sch. Cat.

b. Corps du ♂ moins large et déprimé. Tête moins serrée contre le corselet.

Idæella, Z., D. Sup., H.-Sch. — *Noricella*, F.-R., Z., D. Sup., H.-Sch. 990.

c. Trompe plus longue.

Chenopodiella, H., Z., F.-R., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Tristella*, H.?, D. pl. CCXCIX. — *Quadrella*, F., H.-Sch. Cat., non H., *Scopolella*, H., Tr., Brd. Cat. du D.

(77) Ne pas confondre *Ærella*, D., *Elachista* (qui n'est que *Clerkella*), avec celle-ci qui est un peu moins robuste que *Subaureicinctella*, d'un noir plus bleuâtre.

(78) Reçue d'Angleterre, sous le nom de *Maculiferella*, mais elle porte aux ailes supérieures (au tiers de la longueur), une tache noirâtre bien plus grande et bordée de blanchâtre du côté du corps.

(Roslestammia, *Olim.*), *Triguttella*, D. — Variétés *Flavi-oblitteratella*, Brd., *in museo*, et *Quadriguttella*, Brd., *ibid.*

Genus 44. Acompsia.

Ailes supérieures un peu plus larges; à bord extérieur plus droit; à côte non arquée, en offrant même un léger mouvement de dépression (comme les *Lita*). Inférieures plus larges que les premières; terminées en pointe obtuse, par un mouvement légèrement concave. Frange courte. Antennes simples. Corps peu robuste, arrondi.

A. Ailes supérieures à bord externe presque droit.

Tripunctella, W., F., H., Tr., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 562. — *Cinerella*, L., H., Tr., D., Z., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., Zett., H.-Sch. Cat. — × *Lutatella*, Metzn., F.-R.. H.-Sch. 467 (79). — × *Maculosella*, F.-R., H.-Sch. 463.

B. Ailes supérieures ayant l'extrémité un peu falquée (80).

Isabella, F.-R., Z., Dougl., H.-Sch. 457. — × *Gerronella*, Z., Dougl., Sta., H.-Sch. 464 (81).

(79) Herrich-Schæffer cite *Lutecella*, D., pl. CCCXII, comme synonyme de *Lutatella*, Metzn.; j'avoue que je ne partage nullement cette opinion : ou bien la figure serait horriblement mauvaise dans Duponchel!

(80) Les entomologistes qui veulent absolument créer doivent établir un genre sur cette légère différence : mais ce caractère peu important me paraît ne devoir constituer qu'une division, comme chez les *Ypsolopha*, où le passage est parfaitement graduel.

(81) La première à taches et couleur oblitérées; la seconde avec une quatrième tache costale à la côte, au-dessus de la troisième.

Tribus OECOPHORIDÆ (82).

Ailes étroites. Les supérieures à côte peu arquée, terminées en pointe peu aiguë, et garnies inférieurement d'une longue frange, qui, prenant naissance avant l'extrémité apicale, à la côte, s'étend à plus de moitié de l'aile le long du bord inférieur. Secondes ailes largement frangées. Palpes inférieurs seuls visibles, à premiers articles peu épais; réunis à leur base et ayant leurs extrémités plus ou moins divergentes : recourbés en arrière, mais moins développés que dans les tribus précédentes. Corps presque cylindrique. Trompe nulle le plus souvent, ou peu développée.

Genus 45. GELECHIA (83).

Ailes supérieures plus étroites, ou à peine aussi larges

(82) Il eût été plus rationnel peut-être de nommer la tribu *Gelechidæ* ou *Litidæ*, les auteurs étant si peu d'accord sur la caractérisation du genre *Æcophora*, qu'on est fort embarrassé pour définir nettement celui-ci. (Voir la caractérisation de ce genre, ci-après.)

(83) Le genre *Gelechia*, tel que l'avait établi Zeller, et tel que l'ont adopté ou modifié ensuite la plupart des entomologistes, renferme des espèces totalement disparates. Duponchel a créé son genre *Lita* aux dépens d'une partie des *Gelechia*, Z., mais il y a placé plusieurs espèces qui ont les ailes inférieures à extrémité concave; tandisque, dans la caractérisation, il dit que les *Lita* ont les secondes ailes cultriformes. J'ai cru devoir restreindre les *Gelechia* aux espèces homogènes qui ont les inférieures terminées en pointe par un mouvement concave; adoptant le genre *Lita* pour celles à ailes inférieures cultriformes.

que les inférieures; à côte peu arquée (et offrant même un léger mouvement de dépression); ovalaires, très allongées et terminées en pointe obtuse, avec la frange courte autour de la pointe apicale, et plus longue au bord inférieur, où elle s'étend jusqu'à la moitié. Secondes ailes largement frangées, terminées en pointe passablement aiguë, par un mouvement concave. Corps à peu près cylindrique; peu robuste. Tête généralement peu serrée contre le corselet. Palpes plus grêles que chez les *Depressaria*, mais ayant les mêmes formes. Antennes longues et fines (paraissant simples, mais à la loupe, on voit que, chez bon nombre d'espèces, elles sont très finement dentelées en dessous). Trompe généralement nulle.

A. Côte des supérieures peu arquée. Ailes inférieures à peu près aussi larges que les premières. Supérieures peu larges (comme celles des *Anacampsis*).

Tephritidella, F.-R., L., H.-Sch. 517, 518. — *Solutella*, F.-R., D., Sta., H.-Sch. 519, 520, 537. — + *Atrella*, H., D. Cat., Haw., Dougl., Sta., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. (84). *Histrionella*, H., D. *(index)*, H.-Sch. Cat., *Zebrella*, Tis., D. (fig. inexacte) (85), Tr., Z., *Longicornis*, Haw, —

(84) L'exemplaire que j'ai en collection a été nommé *Atrella*, H., par M. Guenée : mais Herrich-Schæffer croit que l'*Atrella* d'Hubner, n'est qu'une *Umbrosella*. (L'individu de ma collection est bien plus grand.)

(85) Duponchel a figuré *Histrionella* sous le nom de *Zebrella*, mais ses figures sont peu exactes, en ce que, au lieu d'une échancrure blanchâtre, la troisième bande transversale de l'aile supérieure présente un point plus foncé, au milieu d'une bande peu intense.

× *Krœrsmanniella*, M., H.-Sch. 581, Brd. Cat. du D. (Bullet. 1374 *bis*), *Hubneriella*, Haw., Sta. (non H.). — + *Scriptella*, H., Tr., D., Z., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. 480, 570, *Blattariæ*, Haw., *Tremella*, St., non W. — × *Elatella*, F.-R., H.-Sch. 499 (86). — *Carchariella*, Tis., F.-R., D. Sup., H. Sch. 554. — + *Lepidella*, F.-R., Z., D. Cat., Dougl., H.-Sch. 488, *Nigrofasciella*, Brd. Cat. du D. 1377. — *Lepidella*, var. *Nigrovitella*, Don., suiv. H.-Sch. — Var.? *Nigrovitella*, D. Pl. CCXCVIII, fig. 5. — × *Blandella*, F.-R., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Maculea*, Haw., Sta. — *Proximella*, H., Tr., D., Z., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. 492. — *Triparella*, Metzn., Z., D., Thunb., Dougl., Sta., H.-Sch. 482. — × Var. pâle? *Albidofulvella*, Brd. (reçue de M. Doubleday, d'Angleterre). — × *Inornatella*, Dougl., Sta., *Triannulella*, H.-Sch. 458? — *Brizella*, Tr., F.-R., D., Z., Dougl., Sta., H.-Sch. — *Interruptella*, H., Z., D. — *Vulgella*, W., H., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. 500. — *Ericinella*, F.-R., D., Z., Brd. Cat. du Dougl., Sta., H.-Sch. 540. — *Alacella*, F.-R., Z., D., Dougl., Sta., Brd. Cat. du D. (Acompsia), H.-Sch. 485. — × *Fumigatella*, Z., Brd. Cat. du D. (Röslertammia), suiv. H.-Sch., *Solutella*, Haw. (87). — *Desertella*, Edlerton,

(86) C'est peut-être bien *Kindermannella*, du Catalogue du Doubs 1332 (*Acompsia*). Je possède sous le nom de *Kindermannella*, et nommée par M. Lederer, une espèce qui me paraît une variété moins alpestre d'*Elatella*; mais elle ne se rapporte pas à la figure d'Herrich-Schæffer, celle-ci a les taches jaunes au lieu d'être blanches, et les ailes inférieures cultriformes.

(87) Herrich-Schæffer regarde *Solutella* de Haw. et Douglas comme synonyme de *Fumigatella*, Z.; alors il a eu sous les yeux, je le crois, l'une de ces deux espèces mal nommées : celles que j'ai reçues ne pouvaient pas être confondues ensemble.

Dougl., Sta., selon H.-Sch., même que *Senectella*, erreur (88). — × *Mundella*, Dougl., Sta., Herr.-Sch. 575. — — × *Apicistrigella*, F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D. (Acompsia, 1335) (89), H.-Sch. 483. — Var.? *Sequaxella* (*ax.*), Haw., Dougl., Sta., Brd. Cat. du D. (Bullet. 1383 *bis*), suiv. H.-Sch., même que *Apicistrigella*, F.-R., *Contigua*, Vood. — *Velocella*, Tis., F.-R., Z., Dougl., Sta., non D., pl. CCXCVII, fig. 3 (90). — *Nanella*, W., Z., D., Dougl., Sta., H.-Sch. 502? (91). *Padifoliella*, West. — + *Albicipella*, Z., *Albicipitella*, F.-R., D. Cat., Brd. Cat. du D.,

(88) Herrich-Schæffer cite comme synonyme *Desertella* et *Senectella*; je crois qu'il y a là une erreur : *Senectella* porte aux ailes supérieures trois points noirâtres sur un fond gris-brun plus ou moins réticulé; *Desertella* présente quatre points allongés et très nets sur un fond uni et presque blanchâtre.

(89) Herrich-Schæffer regarde *Sequaxella*, Haw., comme même espèce qu'*Apicistrigella*, F.-R.; que j'ai signalée au Catalogue du Doubs, dans les *Acompsia*, bien à tort! Les exemplaires que je possède de *Sequaxella* ne se rapportent pas parfaitement à la figure que donne Herrich-Schæffer, de *Apicistrigella* : du reste, la division B du G. *Acompsia* doit être retranchée dans mon Catalogue, et les 8 espèces qu'elles renferme doivent faire partie des *Gelechia*.

(90) Duponchel a probablement confondu cette espèce avec une autre du même envoi. *Velocella* n'a pas la petite tache blanche que sa figure indique à la côte, vers le sommet; mais seulement des traces d'une ligne transversale blanchâtre; puis elle porte quatre points plus foncés, que la figure de Duponchel n'indique pas, et dont il ne dit mot dans sa description.

(91) La figure 502 d'Herrich-Schæffer ne se rapporte pas aux exemplaires que j'ai reçus d'Angleterre; elle est bien plus obscure, et les trois raies ou taches de l'aile supérieure sont moins nettement séparées.

Dougl., Sta., H.-Sch. Cat., *Nana*, Haw., non W., *Aleella*, Steph., Vood.— × *Dodecella*, L., Z., Dougl., Sta., Bechst., Schfst., H.-Sch. 501, suiv. Dougl. *Annulicornis*, Steph., *Favillaticella*, Z., Brd. Cat. du D., *Aspera*, Vood., suivant H.-Sch. : *Paripunctella*, Thunb., *Reussiella*. Ratz. — *Luculella*, H., D., Z., Brd. Cat. du D. (Acompsia), Dougl., Sta., H.-Sch. 497. — + *Mulinella*, Tis., Z., Dougl., Sta., Her.-Sch. 588, 589. — × *Dryadella*, Koll., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 576. — *Domesticella* (*tica.*), Haw., Steph., Vood., Dougl., Sta., H.-Sch. 577. — *Rufeoformosella*, Brd., *Formosella*, H., non W. (92). — *Euratella*, Tis., H.-Sch. 493, *Notatella*, suiv. D. (H.-Sch. en doute), *Notatella*, Tr., Dougl., D., Sta. — *Contiguella*, Haw., suiv. Douglas et H.-Schæffer, c'est *Apicistrigella* de F.-R., de même que la *Sequax* du même auteur. (Voir *Apicistrigella*, plus haut.) — × *Costimaculella*, Brd., *Costella*, Steph., West., non F., H. (93) — *Peliella*, Tis., Tr., D., Z., Dougl., Sta., H.-Sch. 484. — *Atriplicella*, F.-R., D. Sup., Z., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat. (suivant ce dernier, même que *Acuminatella*, Sirc., et *Circiella*, Sta.) — *Obsoletella*, F.-R., D. Sup., Dougl., *Salinella*, Gué., *Elongella*, Mus-Schif., W. (nom déjà imposé). — *Electella*, Z., F.-R., D., H.-Sch. 504 (figure peu exacte dans Duponchel). — *Fugitivella*, Z., D. Sup., Dougl., H.-Sch. Cat. — Var.? *Fugacella*, Z., D. Sup., Tr., F.-R.,

(92) Cette espèce est voisine de *Formosella*, D. Sup, pl. LXXII, mais elle est marquée de six taches blanches longitudinales, ce qui la rapproche un peu de *Flammella*, D., non H.; ce serait là, selon M. Lederer, *Formosella* d'Hubner, mais non celle du Wienner Verzeichnitz.

(93) *Costella*, nom imposé antérieurement à une *Ypsolopha*.

Brd. Cat. du D., Sta., suivant Dougl. et H.-Sch. — Var. de *Fugacella*? *Nigrofasciella*, Brd. Cat. du D. 1377. — *Humeralella* (*alis*), Z., Brd. Cat. du D., *Humerella*, Dougl., Sta., H.-Sch. 477, 478. (Ces divers auteurs écrivent *Humerella*, nom imposé, au moins deux fois, à d'autres Tinéites.) — *Instabilella*, Dougl., Sta., H.-Sch. Cat. (94). — *Favillaticella*, Z., est *Dodecella*, L., suiv. H.-Sch. et Dougl. (voir ce nom, ici plus haut). — × *Inornatella*, Dougl., bien voisine de *Marmorella* (fond plus blanc, plus de noirâtre à la frange, etc.)— + *Marmorella* (*rea*), Haw., Dougl., Steph., Sta., D. (Append. Cat.), H.-Sch. 593. — × Var.? *Pisticella*, Mann. (un peu plus grande, et marquée d'un peu plus de jaunâtre). — × *Tamariciella*, M., Z., H.-Sch. 567. — *Subericinella*, M., Parr., D. Sup., H.-Sch. 541. — *Senectella*, F.-R., Z., D. Sup., Dougl., Sta., H.-Sch. 507. — × *Fraternella*, Z., Brd. Cat. du D (Bullet. 1321 *ter*) (95). — + *Basaltinella*, Z., Dup. Cat., Dougl., Sta., *Domestica*, var. β, Haw., H.-Sch. Cat.—*Nœviferella*, Z., Parr., D. Sup., Dougl., Sta., H.-Sch. 547, *Aurofasciella*, Steph., Sta., Cat., *Knockella*, Haw., non F., *Miscella*, Haw., non H. — *Stipella*, H., F.-R., Z., D. Sup. (96). — × Var. *Stipivicinella*, Brd. *(in museo)*, variété à taches moins grosses, reçue de M. Tar-

(94) *Instabilella* n'a qu'une raie longitudinale noirâtre à l'aile supérieure, sur un fond gris clair, avec quelques stries; puis des points avant la frange.

(95) Herrich-Schæffer enregistre une autre *Fraternella* de Douglas, qu'il croit la même que la *Quadripunctella* d'Haw. : il ne cite pas celle de Zeller, que m'a nommée M. Lederer.

(96) Herrich Schæffer n'a pas enregistré cette espèce avec ces divers auteurs; en revanche, il cite *Stipella*, L., Clerck., Z., synonyme de *Sulphurella* et *Similella* (*Similella*..., de qui ?).

nier, de Dijon. — *Hermannella*, F., Tr., D., Brd. Cat. du D. (97), Z., Dougl., Sta., *Schæfferella*, Don., *Zinchenella*, H., Curt. — × *Senecionella*, M., Brd. Cat. du D. (voisine de *Peliella*, mais fond uni, sans points foncés, ni taches plus claires). — × *Umbriferella*, F.-R., H.-Sch. 524. — *Aleella*, F., Z., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat., *Alternella*, H., Haw., Vood., *Bicolorella*, Tr., D., *Scalella*, Scop. — *Alboquadrella*, Brd, *Funestella*, D., pl. 312, fig. 9 (98). — + *Leucatella*, L, Z., W., H., D. Cat., Brd. Cat. du D., Dougl., Vood., Sta., H.-Sch. Cat., *Albocingulella*, D., pl. 298. — *Anthyllidella*, H., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. 525. — *Biguttella*, F.-R., Herr.-Sch. 521. — *Flaviguttella*, Brd. Cat. du D. 1387. — × *Leucopalpella*, H.-Sch. 523, *Coronilella*, var. Brd. *(in ejus museo)* Brd. cat. du D. Bullet. 1858, 1578 *bis* (99). — *Vetustella*, F.-R., non Mann., H.-Sch. 526., *Tripunctigerella*, Brd. *(in museo)*. — *Coronillella*, Tis., Tr., Z., D., Brd. Cat. du

(97) J'avais placé *Hermannella* dans le genre *Chrysia*, Brd., Olim., qui doit rentrer dans les *Gelechia*.

(98) Duponchel a rapporté à *Funestella*, H., sa figure 12, pl. CCXCVIII et sa fig. 9, pl. CCCXII. Il est évident que ce sont deux espèces : Herr.-Schæffer cite la figure de la planche CCXCVIII, mais ne parle pas de l'autre : celle-ci a les taches plus grandes ; la frange blanc de neige ; les épaulettes et le corselet blancs. M. Guenée avait cru voir dans cette Tinéite la *Quadrella*, F. — Ce point douteux s'éclaircira peut-être : en attendant, je la désigne sous un nom qui ne tendra pas au moins à égarer davantage. (Ressemblerait à *Amariella*, H.-Sch., fig. 379, si celle-ci avait la frange blanche.)

(99) J'avais pris cette espèce et la suivante pour des variétés de *Coronillella* ou *Anthyllidella* ; il ne m'est pas prouvé que j'aie eu entièrement tort.

D. (Acompsia), Dougl., Sta., H.-Sch. 522. — *Umbriferella*, F.-R., H.-Sch. 524. — *Bifractella*, Metzn., Par., D. Sup., Dougl., Sta., H.-Sch. 548 (100). — × *Agregatella*, Z., H.-Sch. Cat., Brd. Cat. du D., Bullet. 1882 *ter* (101). — *Tenebrella*, H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat. (suiv. H.-Sch. *Metallella*, Sta., *Subcuprella*, Steph.). — *Unicolorella*, Z., D. Sup., suiv. H.-Sch. même que *Tenebrella* (102). — × *Inopella*, Z., D. Cat., Dougl., Sta., H.-Sch. 551. — × *Walkeriella*, Curt., Dougl., Sta., suiv. H.-Sch. même que *Cœnulentella*, F.-R., H.-Sch. 562 (103), *Fuscipennis*, Haw., suiv. H.-Sch. *Cytisella*, Curt. — × *Cincticulella*, F.-R., Brd. Cat. du D. 1364, H.-Sch. 527 (104). — × *Captivella*, Mann., Z.? H.-Sch. 579 (105). — × *Cingilella*, F.-R., Z., H.-Sch. 940. — + *Tœniolella*,

(100) *Bifractella* est voisine de *Coronillella*, mais les taches sont plus jaunes et plus éloignées. Double liseré à la frange, la tête est jaunâtre. (Trompe visible.)

(101) Pourrait bien n'être que var. de *Leucopalpella. Agregatella* est moins foncée et a les palpes plus entièrement blancs.

(102) Paraît n'être qu'une petite *Tenebrella;* pourtant il semble qu'elle a le corps plus gros, avec les ailes plus courtes.

(103) L'espèce que j'ai reçue d'Angleterre ne se rapporte pas complétement à la figure d'Herrich-Schæffer; elle a la tête et le corselet tout blancs; avec la moitié inférieure des premières ailes d'un jaune clair, dérivant en blanchâtre vers la base.

(104) Bien voisine de *Tœniolella,* mais, en dessous, un petit point costal seul visible à l'aile supérieure, au lieu de la bande blanche transversale qui paraît en entier chez *Tœniolella.*

(105) *Captivella* est voisine de *Cingilella,* mais elle a la tête d'un blanc de neige, tandis que l'autre l'a noire, comme les ailes; puis le sommet de la frange est blanc chez *Cingilella.*

Tr., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., Bullet. 1363 *bis*, Dougl.' Sta., *Cinctella*, L.?, suiv. H.-Sch. (106). — *Ligulella*, W. H. 142?, Z., D., pl. CCXCVIII?, Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat., *Cinctella*, Tr.? (107). — *Vorticella*, Scop.? Tis., Z., Brd. Cat. du D., Dougl., D., pl. CCXCVIII?, *Ligulella*, var.? — × *Æthiopella*, West., Westw., Dougl., H.-Sch. 486. — × *Pictella*, Z., Dougl., Sta., Herr.-Sch. 545. — *Superbella*, Tis., Z., D. Sup., Herr.-Sch. 546. — *Interruptella*, H., Z., D., H.-Sch. Cat., *Genistella*, W., non F.

(106) *Tænionella* se distingue facilement de *Ligulella*; car, chez la première, les bandes blanches transversales des premières ailes sont visibles en dessous, tandis qu'on ne les voit point chez *Ligulella* : il n'en est pas de même de *Ligulella* et *Vorticella*; Herr.-Schæffer les regarde comme identiques. Il pourrait bien avoir raison, et je n'ai pu voir de différences entre les individus que j'ai reçus tantôt sous le premier de ces noms, tantôt sous le second; pourtant M. Douglas distingue deux espèces : *Ligulella*, W. et *Vorticella*, Z., qu'il ne rapporte qu'avec doute à celle de Scopoli. Duponchel n'a pas contribué à éclaircir la question.

(107) *Cinctella* soulève une question bien ardue à décider. Suivant Herrich-Schæffer, il n'y a pas de certitude quant à la *Cinctella* de Linné; doute sur celle de Stéphens, suivant M. Douglas : Duponchel rapporte à celle de Linné sa *Cinctella*, Sup., pl. LXXVII, dont il fait une *Æcophora*; et il rapporte à *Vorticella*, Scop., sa *Lita Cinctella*, Sup. LVVIV; Herrich-Schæffer croit plutôt que *Cinctella*, L., est une *Pæciloptilia* (H.-S. 944) à frange blanche, que j'aimerais voir figurer parmi les *Elachista*. — M. Douglas dit *Vorticella* plus petite que *Ligulella*; or, j'ai des exemplaires de cette dernière, déterminée par M. Guenée, et plus grands que *Ligulella*; et j'ai une grande confiance dans les déterminations de M. Guenée, qui est très consciencieux. *Cinctella* de Vood. paraît être *Tæniolella*; celle de Treit. serait *Ligulella*, je pense.

G. Parasia, Douglas (108).

B. Ailes supérieures un peu plus étroites; l'extrémité tendant à être falquée.

× *Lappella*, L., Z., Dougl., Sta., *Æstivella*, H.-Sch. 559. — × *Carlinella*, Dougl., Sta., H.-Sch. 558, Laboulbène, Soc. Ent. 1858, *Lappella*, var. suiv. Z. — + *Paucipunctella*, Z., Metzn.?, D. Cat., Dougl., H.-Sch. 557, *Falciformis*, St.? Wood. suiv. Dougl. (109). — × *Falcatella*, Brd., *Metzneriella*, Sta., Dougl., non Tr. (110). — × *Pyrophagella*, Koll. *(in litteris*, Z., *in litteris*, H.-Sch. Cat.*)*, suiv. Dougl., var. de *Cerealella*. — *Cerealella*, Encyclop., D. Sup., Brd. (Lépidopt. nuisibles), Dougl., Sta., H.-Sch. Cat., *Granella* (OEcophora), Latr., Olim. — × *Lucidella*, Steph., Wood., D. Append., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat., *Stagniella*, Z., suiv. H.-Sch. — × *Aprilella*, M., H.-Sch. 963.

C. Côte des supérieures plus arquée. Ailes inférieures

(108) J'avoue franchement que je ne comprends pas l'établissement du genre *Parasia* de M. Douglas (qui n'est pas celui de Dup.), du moment qu'il n'y comprend pas *Pyrophagella*, *Cerealella*, *Aprilella*, qui ont une si grande analogie avec *Carlinella*, tandis qu'il y fait entrer *Puncipunctella*.

(109) M. Douglas cite comme synonyme ? avec un point de doute, toutefois, *Falciformis*, St.; Herrich-Schæffer supprime le point de doute, et cite synonyme de *Puncipunctella*, la *Metzneriella* de Stainton qui me paraît différer. Du reste, les individus de *Carlinella*, que j'ai reçus d'Angleterre, de mon ami M. Doubleday, sont bien plus blanchâtres que ceux que m'a envoyés notre obligeant collègue M. Laboulbène.

(110) *Metznerella*, nom imposé par Treitsche à une autre Tinéide. J'ai donc dû changer ce nom.

élargies vers l'extrémité, qui est terminée, d'une manière très obtuse, par un mouvement concave. Tête globuleuse et laineuse. Antennes peu longues et un peu plus fortement crénelées ou subdentées.

Dimidiella, W., H., D. (figure pas très exacte) (111), H.-Sch. Cat., non Brd. Cat. du D. 1412.

Genus 44. LITA, D. (*Litoides*, Brd., Olim.)

Mêmes caractères que les *Gelechia* (ailes supérieures, frange, palpes, corps et tête). Ailes inférieures cultriformes. (G. *Endromis*, Z., H.-Sch.)

A. Antennes très légèrement et finement subciliées. Trompe visible.

Lacteella, W., H., Z., H.-Sch. Cat., *Betulinella*, Tr., D., *Fenestrella*, Sta., non Scop. — *Segetella*, Z., H.-Sch. 466, D. Sup., pl. LXXXIX, *Flavella*, suivant Her.-Sch., Sup., pl. LXXII, *Flammella*? (112).

B. Antennes non ciliées. Ailes peu larges. Trompe presque toujours invisible.

Epilobiella, W., etc., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch.

(111) *Dimidiella* porte trois points noirs sur l'aile supérieure; la figure de Duponcl el n'en offre que deux; sa description n'en indique aucun, c'est *Rubicinella*, n° 1412, Cat du D.

(112) Je crois que la *Flammella*, D., se rapporte à *Segetella*; Herrich-Schæffer y a rapporté la *Flavella* du même auteur; mais il faut convenir que l'une des figures ne vaut guère mieux que l'autre. Elles ne brillent pas à côté de celle d'Herrich-Schæffer. (Du reste, le nom de *Flavella* était déjà imposé à une autre Tinéite.)

Cat., *Fulvescens*, Haw., *Nebulella*, St. — × *Subaquilella*, Edlest., Sta., *Britannicella*, H.-Sch. 817. — × *Deauratella*, Gue. *(in litteris)*, Brd. Cat. du D., Doubled. *(in litt.)* (113). — *Conturbatella*, H., Tr., D. Sup., Z., H.-Sch. Cat. — × *Aureocapitella*, Brd. Cat. du D., *Aurifrontella*, F.-R. (Æcophora), an H.?, non Duponchel (114). — × *Dohrniella*, Z., H.-Sch. Cat. (115). — + *Isabellella*, Costa, D. Append. (116). — × *Salinella*, Z., H.-Sch. 572, Brd. Cat.

(113) Il est bien singulier que je n'aie pas reconnu, ni dans Duponchel, ni dans Herrich-Schæffer, cette espèce qui est très caractérisée. Elle offre presque le même dessin que *Flavella*, D., planche LXXXIX; c'est-à-dire trois raies transversales d'un jaune presque doré, sur un fond noirâtre, avec la frange, le front, et les premiers articles des palpes du même jaune. Pas rare au commencement de juillet. (Grottes et endroits frais.)

(114) *Aurifrontella*, D., paraît être *Rufifrontella*, Tr., suivant Herrich-Schæffer, qui pense que c'est l'espèce indiquée par Linné, tome VIII, page 9; elle est bien plus verdâtre qu'*Aureocapitella*, qui est entièrement noire.

(115) *Dohrniella*, est une des plus riches *Lita*, avec *Isabellella*. *Opulentella*, H.-S. 818, et *Rhamniella*, fig. 972, peuvent en donner une idée. *Dohrniella* offre quatre gouttelettes d'or comme *Rhamniella* en offre d'argent; *Isabellella* en porte une douzaine, à peu près comme *Opulentella*, mais quelques-unes moins bien formées et sur un fond bien plus pâle, avec trois petites stries blanches costales.

(116) Pourrait bien être *Opulentella* figurée d'après un mauvais individu : mais, outre qu'elle est plus blonde, elle présente une strie costale blanchâtre, près du sommet apical. Ce qui donnerait un air de vraisemblance à ma supposition, c'est qu'Herrich-Schæffer indique cette espèce comme provenant d'Italie : or, je l'ai reçue de Corse, ainsi que *Dohrniella*.

du D. (Bullet. 1375 *bis*). — + *Inspersella*, H., D. Cat., Z., H.-Sch. 982. — × *Atricomella*, Sta., H.-Sch. 952 — + *Serratella*, Tr., Z., D. Cat., H.-Sch. 978. (La *Sumptuosella* de Lederer me paraît var. de celle-ci, ainsi que l'*Admirandella* de Guenée, *in litteris*), Brd. Cat. du D. 1380 (117). — *Albiapicella*, F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 979. *Imperialella*, F.-R., Brd. Cat. du D., Sta., Z., H.-Sch. 740. — × *Tiliicolella* Brd., *Augustella*, H. (nom déjà imposé à une *Incurvaria*), Brd. Cat. du D. 1399 (118). — × *Punctipinguinella*, Brd. Cat. du D., Bullet. 1855 (voisine de *Spretella*, mais de moitié plus petite. — × *Cignivicinella*, Brd. (Mont-d'Or). (Palpes plus longs; ailes inférieures plus

(117) Le Catalogue du Doubs ayant été publié en 1844, le nom imposé par M. Guenée, et que j'ai signalé dès 1847, lors de l'impression des Tinéides (elle n'a eu lieu qu'en 1847), devrait peut-être prévaloir. Mais la figure donnée par Herrich-Schæffer a décidé la question, je pense ; l'essentiel c'est que l'espèce soit indiquée et son identité constatée convenablement.

(118) Il est certaines espèces sur lesquelles semble planer fatalement l'erreur et la confusion; telle est celle-ci, puis la *Funestella* d'Hubner. J'ai signalé (dans le Catal. du D.) les erreurs de Dup., par rapport à *Funestella*. J'en ai commis une moi-même, en rapportant à *Lita Augustella* la fig. 12, pl. 298, de cet auteur. C'est ici une *Lita*, commune en mai, sur le Tilleul (*Tilia europæa*), et qu'Hubner a désignée sous le nom d'*Augustella*, qui appartenait déjà à une *Incurvaria*. Je m'étonne que Herrich-Schæffer ne l'ait pas figurée; mais il a eu tort de rapporter à *Luctuosella* (p. 26, vol. v) les deux *Funestella* de Dup. qui appartiennent à deux espèces différentes. J'ai dû changer le nom et en adopter un qui évitât à l'avenir toute erreur, en indiquant l'arbre sur lequel on rencontre facilement cette Tinéite, au printemps. Le nom d'*Augustella*, de Hubner, était assez mal choisi, puisque cette espèce paraît en mai et juin.

blanches que chez *Cygnipennella*). — *Schæfferella*, L.?, D.?, H.-Sch., Cat. (ou bien une espèce voisine?) (119). — *Lunariella*, Haw. (selon Lederer, petit exemplaire de *Metzneriella*, mais je la crois distincte),— *Luctuosella*, D., pl. 312, fig. 10, H.-Sch. 417, *Albimaculea*, Haw. — *Minutella*, L., W., H., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat., *Oppositella*, F., Tr., Haw., D. — *Formosella*, W., H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., non *Formosella*, H., *Rufeoformosella*, Brd. — + *Metzneriella*, Tr., Tis., D. (OEcoph.), Cat. (120), Brd. Cat. du D., H.-Sch. 408. — *Cygnipella*, H., Z., Brd. Cat. du D., Steph., Sta., H.-Sch. Cat., *Cygnella*, Tr., D., Haw., *Nivella*, Mus. Schiff. — + *Pratoliniella*, Man. (bien voisine de *Rufocinercella*, Haw.). — *Rufocinereella*, Haw., Sta., H.-Sch. 1021. (Var. de la précédente?) suivant H.-Sch., même que *Pratoliniella*, M.

C. Antennes très finement ciliées chez le mâle. Les autres caractères identiques.

Similella, H , Tr., D. (Incurvaria, figure peu exacte), Z., Sta., H.-Sch. Cat.

(109) Herrich-Schæffer prétend que la figure de Dup. (pl. 306, fig. 4) représente *Linneella ;* j'ai remarqué effectivement que cette figure offre quelques différences avec l'insecte parfait, reçu d'Allemagne, mais on serait mieux édifié si on avait une bonne planche : Herrich-Schæffer n'a figuré ni *Schæfferella,* ni *Linneella.*

(120) *Metzneriella* est plus grande ; *Lunariella* a le trait noir des ailes supérieures plus large à la base, les ailes inférieures d'un gris plombé luisant ou argenté : *Metzneriella* a ces mêmes ailes plus brunes, etc.

D. Palpes moins longs, plus divergents, et un peu moins recourbés contre la tête (121).

a. Antennes épaissies à leur base.

+ *Tenebrosella*, F.-R., Z., Dougl., Sta., Herr.-Schæff. 528 (121). — *Linneella*, Cl., L., F., F.-R., Sta., H.-Sch. Cat., *Schæfferella*, D., var. à fond plus brun, *Obscuri-Linneella*, Mihi, d'Angleterre. — + *Ictella*, H., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Ictipennella*, Tr.

b. Antennes à forme ordinaire.

Modestella, Eversm., D., Brd. Cat. du D. 1350, non *Modestella*, D. *Butalis*, H.-Sch. 973 (122). — *Miscella*, H., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 975, *Staintoni*, Sirc., Sta. — *Marmoripennella*, Brd. Cat. du D. 1385 (*Ardeæpennella*, D., pl. 311, fig. 5, non Tr.), *Decorella*, Steph.?— *Permutatella*, F.-R., Brd. Cat. du D. (voisine de *Sturnipennella*, la même, suivant H.-Sch.), an *Atra*, de Haw.? *Ardeæpennella*, D. (123).—+ *Sturnipennella*, Tr., Z., Tis., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 969. — *Gibbiferella*, Z., D. Cat.,

(121) Quelques-unes des espèces suivantes diffèrent un peu par les palpes, il est vrai ; mais les autres caractères restent trop analogues pour que j'aie pensé à les séparer dans un genre séparé.

(122) L'espèce désignée par Eversman doit avoir la priorité. La *Butalis*, nommée, postérieurement, par Duponchel, doit changer de nom ; c'est-à-dire l'espèce qu'a figurée Herrich-Schæffer, qui ne cite pas celle d'Eversman.

(123) Herrich-Schæffer rapporte à *Syringella*, Tr., l'*Ardeæpennella* de Dup. ; il faudrait faire erreur fortement pour se tromper à ce point (d'une *Gracillaria* à une *Lita*, ou *Gelechia*) !

Brd. Cat. du D., H.-Sch. 971, *Basipallidella*, St. — × *Psilella*, Tis., Brd. Cat. du D., F.-R., H.-Sch. 496. — × *Psilellivicinella*, Brd., *Obscurella*, Steph., Sta.? H.-Sch. 949-950, non W. (Anacampsis). — × *Ochreomaculella*, Brd. et Mill. (de Lyon. Ressemble à *Pontificella*, mais plus petite, et quelques différences). — × *Fuscescentella*, Haw. (*cescens*), Wood., H.-Sch. Cat. (suiv. H.-Sch., même que *Luridicomella*, F.-R.). — *Pollutella*, F.-R., H.-Sch. 1026, D. (*Descriptio non pictura*, Coleophora) (124). — *Rhamniella*, Z., D (Elachista), H.-Sch. 972, non *Rhamniella*, Metzn. (Bucculatrix). — × *Lutiguttella*, Brd., *Guttella*, Haw., non H. (125). — + *Megerlella*, H.?, Steph., D. Append., H.-Sch. 954. — × *Atricomella*, Sta., Herr.-Sch. 952 (voisine de *Permutatella*, et surtout de *Luticomella*). — × *Regificella*, Sircom. (reçue d'Angleterre). — × *Maculicerusella*, Brd., *Cerusella*, Doubl., non H.

Genus 45. Chelaria, Haw.

Ailes allongées et étroites, de même forme que les *Lita*. Palpes recourbés comme chez les *Lita* ou les *Cosmopteryx*, mais à premier article entouré d'un bouquet de poils très touffu, et à base très grêle Le dernier article bifurqué, avec le milieu velu en dessus, tandis que l'extrémité est grêle et aiguë.

(124) *Pollutella* a les palpes moins longs que *Cygnipennella*, les ailes inférieures plus blanches.

(125) Reçue de mon ami M. Doubleday comme étant *Luticomella*, Z., dont elle diffère (suivant Lederer), se rapproche des *Elachista*, par ses ailes supérieures coupées un peu plus carrément (l'une des dernières du groupe D.).

Conscriptella, H., Z., D., Dougl., H.-Sch. Cat., *Rhomboidella,* St., non L., *Conscripta,* Haw.

Genus 46. CRASSA, Bruand.

Les quatre ailes plus larges que chez les *Gelechia* et les *Lita;* les inférieures cultriformes, mais à peu près aussi larges que les supérieures. Tête un peu déprimée contre le corselet. Palpes longs, recourbés contre le corselet et aigus (comme ceux des *Gelechia*).

Tinctella, H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D. (126). — × *Arcetella,* Doubled. (Angl., un peu plus pâle que *Tinctella*). — × *Fuscoaurella*, Doubled. (Angleterre), plus foncée que *Tinctella,* surtout les inférieures plus sombres. — × *Brunneotinctella*, Brd. et Mill. (intermédiaire de *Tinctella* et *Fuscoaurella.* Antennes d'un jaune fauve, comme la tête; pattes postérieures id.). — × *Capititinctella*, Brd. (plus petite que *Brunneotinctella*, la tête aussi jaune, mais les antennes brunes); de Montpellier. — × *Tinctimaculella*, Brd. (même taille que *Capititinctella;* palpes jaunes, ainsi que le front; mais antennes brunes : deux taches jaunes aux deux tiers de la côte des supérieures); bois de Boulogne.

(126) Duponchel a placé *Tinctella* dans le genre *Butalis;* elle n'en a guère les caractères! les Anglais en font une *Gelechia:* j'avoue que je ne puis laisser dans le même genre *Tinctella*, *Pyrophagella*, *Segetella*, etc. En examinant les caractères, on verra si j'ai tort ou raison.

Genus 47. Chauliodus (127).

Ailes un peu moins larges que celles des *Crassa*, comme certaines *Lita* (*Tiliicolella*, etc.); supérieures à côte légèrement arquée, tantôt arrondie, tantôt falquée, mais portant au bord interne une ou plusieurs dents, formées par des écailles, ordinairement de couleur foncée. Inférieures cultriformes. Palpes recourbés comme chez les *Lita*, mais à dernier article moins aigu; les premiers un peu velus. Tête petite et globuleuses. Antennes très finement ciliées ou subcrénelées.

A. Ailes supérieures à extrémité arrondie comme celles des *Lita*.

× *Dentosella*, F.-R., H.-Sch. 967, *Dentella*, *Æchmia?* D. Cat. — *Pontificella*, H., Tr., Z., D., H.-Sch. Cat. — × *Ochreomaculella*, Mill. et Brd. Soc. Entom. 1856.

B. Ailes supérieures falquées.

× *Scurella*, F.-R., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 598. — *Testaceella*, H., Z., D. Sup., H.-Sch. Cat. — *Illigerella*, H., Tr., Z., D., Sta., H.-Sch. Cat.

Genus 48. Cosmopterix (128).

Ailes étroites; les inférieures presque linéaires dans quel-

(127) Duponchel, à la caractérisation de ce genre, s'exprime ainsi : « ailes supérieures falquées et à angle apical courbé en crochet. » Cette particularité n'existe pas chez *Pontificilella;* en revanche, les dents du bord interne sont marquées chez *Scutella* et *Dentosella*, comme chez *Illigerella* et *Pontificella.*

(128) Les *Cosmopterix* ont les articles antérieurs des palpes

ques espèces, et largement frangées. Les supérieures à bords presque parallèles, et comme ensiformes. Palpes plus allongés que chez les *Lita*, très grêles, et brusquement recourbés contre la tête. Corps peu robuste. Antennes longues, presque toujours filiformes. Tête petite, globuleuse et bien détachée du corps. Trompe tantôt assez longue et visible, tantôt nulle ou rudimentaire (129).

A. Palpes à premiers articles velus en dessous ; antennes légèrement subcrénelées.

+ *Goldeggiella*, H., F.-R., D. Append., *Argyrogrammos*, Z., H.-Sch. 1000.

B. Palpes à premiers articles moins velus; à pointe non aiguë.

Pinicolella, Z., D., Sta., H.-Sch. Cat.

C. Palpes plus grêles.

× *Pavoniella*, Koll., Brd. Cat. du D., non *Pavoniella* (Lithocolletis), Metzn., H.-Sch. 721. — + *Præangustella*, Haw., D. Append. (même que *Turdipennella*, Koll., suiv. H.-Sch.). — *Turdipennella*, Koll., Tr., Z., D., Tis., Brd.

dirigés en avant, puis le troisième redressé brusquement : tandis que les *Gelechia* les ont tous trois redressés également ; puis ils sont moins longs proportionnellement chez ces dernières.

(129) Duponchel prétend que M. Fischer de Röslertamm lui a écrit que la chenille de *Pinicolella* habitait les chatons du Saule ; d'un autre côté, il a reçu cette espèce avec un fourreau en forme de crosse de pistolet : que croire ? *Dissonella* provient d'une chenille qui vit dans un fourreau, sur l'Origan ; serait-ce là une condition générale pour les espèce de ce genre ?

Cat. du D. Est-ce une var.? H.-Sch. 995 (voir l'article précédent). — *Pedella*, L., Z., Sta., H.-Sch. Cat., *Angustipennella*, H., Tr., D., *Alucitella*, W. — + *Pomposella*, F.-R., Z., D. Cat., H.-Sch. Sup., p. 977.

D. Ailes inférieures terminées en pointe par un mouvement concave.

× *Dissonella*, F.-R., Z., Brd. Cat. du D., Dougl., H.-Sch. Cat., *Internella*, Z., H.-Sch. 553, *Subocellea*, St., Wood., Sta.

E. Ailes inférieures presque linéaires. Palpes grêles.

× *Heydeniella*, F.-R., H.-Sch. Cat., *Fastuosella*, Heyd. — + *Zieglerella*, H., Z., Ev., D. Cat., Brd. Cat. du D. (suiv. H.-Sch., *Druryella*, F., Z., Sta.) (130).

Genus 49. ŒCOPHORA (131).

a. Corps robuste. Tête fortement comprimée contre le

(130) Si l'antériorité est reconnue, évidemment le nom de *Zieglerella* devra être remplacé par celui de *Druryella*.

(131) Les divers auteurs sont quelquefois si peu d'accord sur les caractères et la composition de certains genres, que l'on est tenté, tout d'abord, d'en changer les noms, pour arriver à plus de clarté. Tel est le genre *Œcophora*, qui, dans la classification allemande, dans celle de Duponchel, et chez les Anglais, renferme des individus différant totalement, par la forme, les palpes, la trompe, et les premiers états. Cependant, chaque fois qu'un groupe, même très faible, m'a paru pouvoir se rapporter à un genre établi par un ancien auteur, je me suis fait un devoir de le conserver. Il est à remarquer, du

corselet. Palpes recourbés comme ceux des *Gelechia*. Trompe ordinairement cachée par le premier article des cuisses antérieures, qui est très élargi et la masque complétement.

× *Nodosella*, Mann., Brd Cat. du D., H.-Sch. 964 (confondue habituellement avec *Leuwenhœchella*, W.) (132).

b. Corps un peu moins robuste. Tête moins déprimée et plus petite. Palpes identiques.

Leuwenhœchella, W., H., Z., Sta., Wood., Zett., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Schmidtella*, Tr., D. — + *Langiella*, H., Tr., Z., D. Cat., Sta., H.-Sch. 966.

c. Palpes presque droits, moins longs et presque tombants.

Roesella, L., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., etc. (Passage des Œcophoridæ aux Incurvaridæ, par les palpes). — + *Bimaculella*, Haw., non F.-R. (Adela) (133).

Genus 50. RÖSLESTAMMIA.

Ailes allongées (les supérieures à côte un peu arquée, à

reste, que le genre *Œcophora* ne contient pas une espèce dont la chenille vive dans un fourreau, quoique Latreille, en l'établissant, ait probablement voulu indiquer cette particularité (οικος φορω).

(132) *Nodosella* a les antennes plus fortes que *Leuwenhœchella*; la tête plus grosse; elle est aussi de taille un peu plus forte.

(133) Le nom de *Bimaculella* serait à changer, si l'*Adela* signalée sous ce nom par F.-R. n'avait été nommée, antérieurement, *Leucocerella* par Scopoli, ainsi que l'a rétabli Herrich-Schæffer.

frange courte, à bord externe coupé presque carrément : les secondes cultriformes, avec la frange moins longue, proportionnellement, que chez les *Gelechia* et les *Œcophora*. Palpes à peu près semblables à ceux des *Lita*. Antennes longues et fines. Tête globuleuse.

a. Palpes comme chez les *Gelechia*.

Betulella, Curt., Sta., H.-Sch. 345, *Assectella*, Z., D., Brd. Cat. du D. (134). — × *Vesperella*, Koll., Herr.-Sch. 348.

b. Palpes un peu moins recourbés, moins longs; à extrémité moins aiguë.

Granitella, Tr., D. Sup. (mauvaise figure!), Brd. Cat. du D., F.-R., Z., Sta., H.-Sch. Cat. — *Vigeliella*, Pier., D. (mauvaise figure), *Assectella*, Brd. Cat. du D. 1344, Herr.-Sch. 195?

Tribus XI. GRACILLARIDÆ.

Genus 51. Gracillaria.

Ailes allongées et étroites, surtout les inférieures. Les quatre palpes visibles; supérieurs courts et grêles, droits ou légèrement tombants : inférieurs longs et recourbés en arrière. Tête petite, globuleuse et bien détachée du corselet. Antennes longues et filiformes. (Au repos. les espèces

(134) Reçu de Lyon une variété foncée de *Betulella* (*Assectella*).

de ce groupe se tiennent la tête et la partie antérieure du corps fortement redressées.)

Les chenilles ont quatorze pattes, vivent entre le parenchyme des feuilles, et se chrysalident à une extrémité de la feuille, roulée sur elle-même.

A. (G. *Gracilloïdes*, Brd., Olim., Cat. du D.). Une petite queue linéaire à l'extrémité des ailes supérieures. Trompe nulle.

a. Palpes inférieurs grêles, presque tombants. Un cuilleron à la base des antennes (comme chez les *Opostega*).

† Palpes supérieurs non visibles (passage).

Millierella, Brd. et Mill.

†† Palpes supérieurs visibles.

Clerckella, L., etc.

b. Palpes inférieurs grêles, redressés.

Kollariella, F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D., Herr.-Sch. 720.

c. Palpes inférieurs comme chez les *Hæmilis*.

Brogniardella, F., H.-Sch. 719, *Curtisella*, D.? selon H.-Sch. — *Quercetella*, Z. (*ellum*), D. Sup., Brd. Cat. du D., même que *Brogniardella*, suivant H.-Sch. (135). — *Sub-*

(135) Herrich-Schæffer cite *Quercetella*, Z., comme synonyme de *Brogniardella*, F.; j'en doute. La figure que Duponchel a donnée de cette dernière n'est pas exacte et a été faite, je crois, d'après un individu fruste.

strigella, Steph. — *Gurtisella*, D. (figure peu exacte), H.-Sch.

B. Ailes supérieures sans queue linéaire (136).

a. Palpes inférieurs comme ceux des *Rhinosia* (partie des Ypsolopha). Trompe nulle.

+ *Citrinella*, F.-R., D. Cat., Z., Brd. Cat. du D., Herr.-Sch. Cat., *Leucapennella*, Steph., *Sulphurella*, Haw., Sta. — + *Ligustrinella, Z.* (*ellum*), D. Cat., Brd. Cat. du D. (suivant H.-Sch. même que *Cuculipennella*, H.). — × *Brunneotrigonella*, Brd. et Mill. (espèce lyonnaise, voisine de *Cuculipennella*). — + *Cuculipennella*, H., Tr., D. Cat., Ev., Sta., Z., H.-Sch. Cat. (H.-Sch. la croit identique de *Ligustrinella*, Z. et d'*Alaudella*, D.)

b. Palpes inférieurs grêles. Trompe nulle ou non visible.

Roscipennella, H., Tr.. D., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. (suivant ce dernier, synonyme de *Puncticostella*, H.-Sch. 732 ?). — *Franckella*, H., Z., D. Cat., Dougl., Sta., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Hilaripennella*, Tr., D., *Alchimiella*, Scop., suiv. H H. — *Stigmatella*, F., Steph., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., Dougl., Sta., H.-Sch. Cat., *Upupœpennella*, Tr., Ev., D. — *Semi-fasciella*, Steph., D. Append., *var.* de *Stigmatellœ?* — *Ononidella*, Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 735. — × *Diversibimacu-lella*, Brd. et Mill., Lyon 1853 (m'a paru différente de

(136) Cette subdivision répond au G. *Coriscium*, Z., trop subtil, selon moi, et dont on doit, en tout cas, retrancher *Quercetella*, qui porte une queue linéaire aux ailes supérieures.

Brunneotrigonella et *Cupreitrimaculella*). — × *Cupreitrimaculella*, Brd. et Mill. (Lyon 1854), *præcedentis varietas?* — × *Somnulentella*, Z., Sta., Dougl., H.-Sch. 819, *Convolvuliella*, Man., *Orpheella*, Sta. Cat. (137). — *Limosella*, F.-R., Z., D., H.-Sch. 677. — + *Tringipennella*, F.-R., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 733., *Fringilella*, D.?

c. Palpes inférieurs grêles. Trompe visible, mince et passablement longue.

+ *Punctella*, L., Gué., Brd. Cat. du D. (var. d'*Elongella*, suivant D. et H. Sch.), *Elongella*, L., F., Steph., Z., D. Cat., Sta., H.-Sch. Cat., *Signipennella*, H.?, Tr., D., *Hemidactyla*, Haw. — Var.? *Brunneorubella*, Brd. Cat. du D. Var.? *Numerosipunctella*, Brd. *in museo* (de Lyon, 1852). Var.? *Inconstantella*, Sta. (d'Angleterre). — *Hemidactylella*, F., W., Z., H., D., Sta., *Falconipennella*, D., non H. — + *Falconipennella*, H., Z., Sta., H.-S. 727 (138). — + *Lacertella*, F.-R., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., Herr.-Sch. 738. — *Syringella*, F., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., Herr.-Sch. 741.

C. Ailes un peu plus larges. Palpes inférieurs un peu moins développés et moins recourbés que dans les divisions précédentes. Trompe visible. Antennes longues et fines.

(137) *Somnulentella* a la tête hérissée de poils, comme certaines *Argyresthia*.

(138) Herrich-Schæffer cite la fig. de Dup., 12, pl. 311, à *Hemidactylella* et à *Falconipennella*; si elle se rapporte à *Hemidactylella*, elle ne peut convenir dès lors à *Falconipennella*.

a. Palpes inférieurs recourbés.

Guttiferella, Z., F.-R., D., H.-Sch. Cat., *Guttea*, Haw.

b. Palpes inférieurs presque tombants. Les supérieurs à peine visibles.

× *Ampliatella,* Z., Man., H.-Sch. Cat. — × Var.? *Anglicella,* Sta. (d'Angleterre), Doubled., *in litteris.* — *Meleagripennella*, H., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D. 1432. (Ornix, Olim.) (139).

Genus 52. Acrolepia, Staint.

Ailes plus larges. Palpes inférieurs légèrement curviformes, épais, à pointe obtuse. Supérieurs grêles, tombants, à extrémité peu aiguë.

Chenille vivant entre le parenchyme des feuilles (comme celle de Syringella, *etc.).*

Dulcamarella, Brd. Soc. Em. du D. 1855. (Sup. au Catal. Bullet. 1856. Argiresthia.) (140), *Pygmœana,* Mannerh.,

(139) Le genre Ornix ne m'a pas paru pouvoir soutenir l'examen. Ainsi, Duponchel l'établissait avec la trompe nulle; or, elle est visible chez *Guttiferella* et *Meleagripennella*, etc.

(140) Par ses palpes et son front hérissé, cette jolie espèce m'avait paru d'abord appartenir aux *Argyresthia*. Le premier individu que j'avais vu avait eu le front comprimé lors de sa capture et avait perdu ses palpes supérieurs : mais, en examinant quelques exemplaires intacts, la certitude de l'existence des palpes supérieurs m'a fait adopter le genre *Acrolepia*, établi par M. Stainton, et qui me semble devoir être placé naturellement à la suite de la division C (Ornix, Dup.), du G. *Gracillaria.*

Sta. *(nomen jam impositum)*, *Lefebvriella* (Hœmilis), D., pl. CCXC, suiv. Sta.

Tribus XII. COLEOPHORIDÆ.

Genus 53. COLEOPHORA.

Les ailes allongées et étroites, surtout les inférieures, qui sont cultriformes ou ensiformes; les premières terminées en pointe aiguë : frange large, surtout au bord externe des supérieures et tout autour des inférieures. Palpes inférieurs seuls visibles; velus, légèrement inclinés, ou tombant à peine : l'extrémité du second article dépassant, en dessous, la naissance du troisième, et se prolongeant même autant que ce dernier. Tête petite, arrondie, et détachée du corselet. Corps grêle et presque cylindrique. Antennes longues. Trompe courte (141).

A. Antennes simples, ou à premier article légèrement renflé.

Binderiella, Koll., Zell., D. Sup. (figure mauvaise), Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — *Alcyonipennella*, Koll., Z., D., Brd. Cat. du D. 1487, Sta., H.-Sch. 6641, 9206. — × *Annulatella*, Nyland., Z., Tengst., St., H.-Sch. 901. — × *Lutifrontella*, Brd. Cat. du D. 1489, *Limosella*, Schlœg., *Deflectivella*, F.-R., suiv. Lederer. — *Flavipennella*, F.-R.,

(141) La trompe est tantôt apparente, tantôt non visible, dans les espèces d'un même groupe : ainsi, *Onosmella* a la trompe passablement longue, tandis qu'elle est à peu près nulle chez *Rectilinellla*, *Fringilella*, etc.

D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 675. — *Troglodytella*, F.-R., D. Sup., Z., Sta., H.-Sch. 893, Brd. Cat. du D., Bullet. 1490 *bis*. — *Niveicostella*, F.-R., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 681. — + *Cæspitiliella*, Z., D. Cat., Brd., Cat. du D. 1515, H.-Sch. 877, 878. — *Otitella (itæ.)*, Z., H.-Sch. 911, 920, *Galbulipennella*, Z. *Isis*, D. Sup., non F.-R. — × *Albicantella*, Z., H.-Sch. 900, 920, *Artemisicolella*, Brd. Cat. du D. 1492, Bullet. de 1854. — × *Balloticolella*, Brd. Cat. du D., *Crocogrammella (ammos)*, Z., H.-Sch. 891, *Lineolea*, Steph., Sta. (142). — *Festaliella*, H., F.-R., Tr., Z., D., Brd., Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat. — × *Griseireticulatella*, Brd. (reçue de Lyon; Millière). — × *Montihospitella*, Brd. Cat. du D. 1496 (prise à Lyon par Millière, 1854). — *Coracipennella*, H., Z., D., Tr., Steph., Sta., Brd., Cat. du D. 1488 (à la place d'*Alcedinella*, Bullet.). — + *Paripennella*, F.-R., D. Cat., Z., Sta., H.-Sch. 665 (143). — + *Argentulella*, Steph., Z., Sta., H.-Sch. 896, 920, *Cothurnella*, F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D. — × *Albigriseella*, Brd. Cat. du D. 1498 (prise à Lyon, par Millière). — × *Micantella*, Mann. (prise à Verdun, par M. Liénard). — *Lutipennella*, Z., D., Sta., Her.-Sch. 676, non Brd. Cat. du D. 1599. — × *Saponariella*, Heyd. (suiv. Led.), Scheffer et Heeger, suiv. H.-Sch., Z.,

(142) Resterait à décider l'antériorité; mais le nom anglais ne peut guère être adopté à cause de la ressemblance; il me semble que *Balloticolella* est préférable, comme indication, à celui de Zeller (*Crocogrammos*). Du reste, la chenille se nourrit aussi de *Teucrium scorodonia*; bien moins souvent, du moins à Besançon.

(143) Les antennes de *Paripennella* ont la seconde moitié blanchâtre.

H.-Sch. 766. — × *Parmeliella*, Brd. Cat. du D. 1503 (prise aussi à Verdun, par M. Liénard). — M. Liénard a pris sur une *Parmélie* du Pommier cette *Çoleophora* entièrement d'un bronzé tirant sur le blond, que je n'ai pas retrouvée depuis 1847, et que je n'ai revue dans aucune collection.— *Murinipennella*, F.-R., D., Z., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 881. — *Limosipennella*, F.-R., D. Sup., H.-Sch. 677. — × *Fretella*, Z., H.-Sch. 698. — *Laricella*, H., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 667. — *Lacunœcolella*, F.-R., D. Sup., Man., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 390. — *Autumnella*, F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D. — (H.-Sch. cite une *Autumnella*, de Steph., mais il ne cite pas celle-ci.) — × *Lineariella*, F.-R., Z., H.-Sch. 882, 886, non Brd. Cat. du D. 108 *ter*. — *Longestriatella*, F.-R., D. Sup., H.-Sch. Cat. (*prœcedent. Var., fide* H.-Sch.)

B. Antennes simples, à premier article garni d'un bouquet de poils plus ou moins allongé.

× *Adelogramella*, Koll., Mann, Brd. Cat. du D. (Bullet. 1500 *bis*), H.-Sch. Cat. — × *Onobrychiella*, Mill. (Nov. Sp. 1858) (144). — × *Conspicuella*, Man., Z., Sta., H.-Sch. 705, non Brd. Cat. du D. 1523, *Centaureicolella*, Brd. Cat. du D. 1507 *bis*, Bullet. 1855. — × *Hemerobiella*, Scop., Zell., Tr., Steph., Sta., H.-Sch. 908, *Anseripennella*, H. — *Ballotella*, F.-R., Z., D., Brd. Cat du D., H.-Sch. 711. — × *Laticostella*, Z. (145). — × *Bilineatella*, Z., H.-Sch.

(144) Cette *Coleophora*, qui fait partie des espèces dites *à falbalas*, a été élevée à Lyon par mon ami Millière.

(145) *Laticostella*, espèce enregistrée par Zell., et omise par Her.-Sch., voisine de *Serenella* et *Trilineella*.

690, *Trilineella*, F.-R., Brd. Cat. du D. — × *Vulnerariella*, Z., Sta., H.-Sch. 693. — *Serenella*, Tis., D. Sup., Z., H.-Sch. 692, suiv. ce dernier, Réaum. III, pl. 11, f. 5-9. — *Fringilella*, F.-R., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 698. — *Vibicipennella*, H., Tr., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 706 (on écrit aussi *Vibicella*, Dnp. a écrit *Vibicella*). — + *Ochreella*, Haw., Z., Steph., D. Cat., Sta., H.-Sch. 709, *Hapsella*, Z., suivant H.-Sch., *Argentipennella*, D., Z.; j'en doute? — × *Barbatella*, F.-R., Brd. Cat. du D. 1588, non *Auricella*, F. (146), — × *Chamœdriella*, Brd. Cat. du D. 1508 *bis* (Bullet. 1850). — × *Onosmella*, Brahm., Tr., Z., Sta., H.-Sch. 716, *Struthionipennella*, H., Tr., D.? (147). — × *Auricigrandella*, Brd. Cat. du D. 1509 (voir Catal., voisine de *Tiliella*). — + *Tiliella*, Schr., D. Cat., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 907. — + *Palliatella*, Zinck., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 906 (suiv. ce dernier, Réaum. III, p. 263 et 268, pl. 16), *Palliipennella*, Tr., D. Sup. — *Rectilineella*, F.-R., Z., Man., *in litteris*, Brd. Cat. du D., H.-Sch. 697. — + *Currucipennella*, F.-R., Z., D. Cat., Sta., H.-Sch. 394, suiv. H.-Sh., *Ornatipennella*, Dougl. — × *Inulicolella* (148), Brd. Soc. Ent. 1857 (pourrait bien être *Argentipennella* de Dup.). — *Auroguttella*,

(146) Herrich-Schæffer regarde *Barbatella* de F.-R. comme synonyme d'*Auricella*, mais la première n'a rien de commun avec celle-ci; la chenille et le fourreau diffèrent essentiellement.

(147) Dup. cite *Onosmella* comme synonyme de *Struthionipennella*, mais ses descriptions, comme ses figures, méritent peu de foi dans les groupes difficiles : et c'est le cas ici. M. Lederer croit qu'il y a une différence entre *Onosmella* et *Struthionipennella*.

(148) D'un gris argenté, fourreau recueilli à Montpellier, sur l'*Inula viscosa* (Congrès de 1857).

F.-R., D. Sup., H.-Sch. Cat., Steph.? (selon Lederer, *Auricomella*, F.-R.) (149).

C. Ailes supérieures aiguës et un peu falquées. Antennes ayant leur première moitié garnie d'écailles, la seconde moitié simple : bicolores.

Mayrella, H., Z., D. [Cat., Brd. Cat. du D. 1517, H.-Sch. 662, *Fabriciella*, Vill., Sta., *Spissicornis*, Curt., St., *Semibarbella*, Koll. (150). — × *Alcedinella*, F.-R., Brd. Cat. du D. Var.? (ne me paraît pas distincte de la précédente.) — + *Albitarsella*, Z., Sta., H.-Sch. 868, *Lividella*, Mann, Brd. Cat. du D. 1518.

D. Antennes garnies dans presque toute leur longueur d'écailles implantées sur la partie supérieure de la tige : ces écailles sont plus longues à la base, et vont en diminuant vers l'extrémité. L'angle apical des ailes supérieures est un peu falqué.

Leucapennella, H., Z., Ev., Tr., D., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — + *Albifuscella*, Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 685. — *Ornatipennella*, H., Z., D., Brd.

(149) A la synonymie d'*Auroguttella*, Duponchel et Herrich-Schæffer citent Stephens; M. Lederer prétend que l'espèce de F.-R. porte actuellement le nom de *Auricomella*, l'espèce signalée par Stephens comme *Auroguttella* étant *Lacertella*. Herrich-Schæffer cite aussi *Lacertella* à l'*Auroguttella* de Douglas et Stainton : dès lors rien ne s'opposerait à ce que l'espèce de Fischer de Röslertamm conservât le nom d'*Auroguttella*.

(150) J'ai reçu *Semibarbella* (provenant d'Italie), comme espèce : je crois que c'est à peine une variété. Reçue d'Angleterre, sous le nom de *Spissicornis* (de mon ami M. Doubleday).

Cat. du D., H.-Sch. 712. — + *Onopordiella*, Mann, Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 707. — Var. *Conspicuella*, Brd. Cat. du D. 1523, non *Conspicuella*, M.

Tribus XIII. ÆCHMIDÆ.

Ailes supérieures à angle apical arrondi et dépassant fortement l'angle externe inférieur; frange plus large aux secondes ailes, qui sont cultriformes. Palpes inférieurs seuls visibles; à deuxième article assez épais, un peu curviformes, légèrement tombants ou horizontaux. Trompe rudimentaire, ou même nulle. Antennes simples et passablement longues.

Genus 54. ÆCHMIA.

Ailes supérieures ayant le sommet très arrondi, le bord externe offrant un mouvement concave. Palpes un peu curviformes, presque droits ou tombants : à dernier article non grêle et terminé en pointe obtuse. Trompe courte et épaisse.

A. (Glyphipterix, H., D.) Ailes antérieures passablement larges, à bord externe entier et sans feston. Palpes un peu curviformes.

Bergstræsserella, F., F.-R., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Linneana*, H., et *Linneella*, H., D. (151).

(151) Dup. et Bruand ont écrit *Bergtræssella*, puis *Glyphipterix*, au lieu de *Glyphopterix* qu'on lit dans Herrich-Schæffer.

B. (Æchmia, D.) Premières ailes à bord externe offrant au sommet un feston dont la dent inférieure vient couper de blanc la frange et le liseré : la côte se prolonge de manière à figurer au sommet de la frange une petite queue linéaire de couleur noire. Palpes à premiers articles un peu velus; le troisième grêle et légèrement curviforme.

Equitella, Scop., Z., F.-R., D., D. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat. (152). — *Roslertammella*, M., F.-R., D., Brd. Cat. du D., *Fischeriella*, Z., H.-Sch., Sta., var. *Desiderella*, F.-R. et *Desideratella*, D. (153). — × *Oculatella*, Z., Sta., H.-Sch. 265.

C. Ailes supérieures à angle apical arrondi. Palpes presque droits ou légèrement recourbés. Trompe presque nulle.

+ *Haworthella*, Steph., D. Append., Sta., H.-Sch. Cat., *Zonella*, Zetterst. — *Thrasonella*, Scop., F.-R., D., Z., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat. — × *Uniguttella*, Brd. Cat. du D. 1408 (G. Æchmioides, Brd. Olim.).

Genus 55. TINAGMA.

Premières ailes passablement larges; à extrémité arron-

(152) Mon ami Millière m'a envoyé de Lyon un exemplaire plus petit, un peu plus sombre, et différant par la frange, qui est coupée d'un liseré noir, tandis qu'elle est entièrement blanche dans les *Equitella* typiques. Serait-ce une espèce distincte ?

(153) Il y a peut être doute, ici, pour l'antériorité : pourtant, Fischer de Röslatamm ayant opté pour le nom de Mann, je suis l'avis de Duponchel, d'autant mieux qu'il consacre un acte de reconnaissance envers un homme qui a bien mérité de la science.

die; à bord externe sans mouvement concave : inférieures cultriformes. Palpes à peu près horizontaux, ou à peine tombants; à extrémité tantôt obtuse, tantôt aiguë; un peu épais ou velus.

a. Palpes velus et paraissant presque sécuriformes.

Perdicella, Tis., F.-R., Z., D., H.-Sch. Cat.

b. Palpes épais, à pointe mousse, légèrement curviformes, ou presque horizontaux.

Metallicella, Z., F.-R., Z., D., H.-Sch. Cat. — *Æneibrunneella,* Brd., *Transversella*, F.-R., Z., D., H.-Sch. Cat. (nom donné à une Phycis, par Dup.).

Genus 56. ÆCHCMIOIDES, Brd. Cat. du D.

Ailes un peu plus lancéolées. Palpes droits, à dernier article grêle, allongé et très aigu. Trompe nulle. Pattes postérieures courtes.

× *Uniguttella,* Brd. Cat. du D. 1488.

Tribus XIV. ARGYRESTHIDÆ.

Ailes antérieures allongées; de largeur à peu près égale dans toute leur longueur; à extrémité non aiguë; à frange peu développée. Inférieures cultriformes, à frange large, surtout à la base inférieure. Tête laineuse ou poilue, à peu près globuleuse, et un peu détachée du corselet. Palpes inférieurs seuls visibles; droits, ou un peu tombants, assez

peu développés, légèrement divergents. Trompe peu longue, ou même nulle. Antennes passablement longues.

Genus 57. ARGYRESTHIA.

A. Palpes presque droits, ou tombants (voisins, pour la forme, de ceux des *Coleophora*). Tête petite, peu laineuse. Antennes très finement subciliées ou crénelées; assez longues, à tige fine.

a. Trompe rudimentaire, épaisse, peu visible, ordinairement (154).

Comptella, H., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D. 1415, Her.-Sch., *Aurofinitella,* D. (voir la note insérée au Catal. du Doubs). — × *Niveella,* Brd. Cat. du D. 1414 (Tischera, *Olim*). — *Anserinella,* F.-R., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., 1441 (Elachista, *Olim*), H.-Sch. 1018.

b. Trompe grêle et peu longue, mais visible.

Oleœlla, F., Brd. Monog. des Lépid. nuisibles, *Oleœlla* et *Olivella,* Fonsc. et D. Sup., H.-Sch. 366. — *Illuminatella,* F.-R., D., Z., Brd. Cat. du D. (Tischera), H.-Sch. 658. — *Spiniella,* F.-R., Z., D., Brd. Cat. du D. (Tischera), Sta., H.-Sch. 647. — + *Semitestacella,* Curt., Vood., Sta., H.-Sch. 602 (*Spiniella,* var.?).

B. Premières ailes à bord externe coupé moins oblique-

(154) Duponchel a placé *Comptella* parmi les *Tinea;* il dit la trompe *nulle* ou *très courte.* J'ai reçu de Lyon une *Comptella* qui a la trompe très visible et passablement développée.

ment. Tête fortement laineuse, ce qui la fait paraître plus grosse. Antennes longues et fines.

a. Palpes presque droits.

Sorbiella, Tr., Z., F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat. — *Ephippella,* F., Sta., H.-Sch. 652, *Pruniella,* Tr., D., Brd., etc., an L.? (155). — × Var. pâle? *Concubinella,* Gué. — + *Nitidella,* F. (suiv. Gué., W.), Z., Sta., H.-Sch. 650, *Osseella,* Haw., St., Brd. Cat. du D., sous-variété de *Ephippella?* — *Tetrapodella*, Z., Dup.? L.? Brd. Cat. du D., *Mendicella,* Haw., Steph., Sta., suiv. H.-Sch. (156). — ? *Semifuscella,* Haw., Sta., Wood., suiv. H.-Sch., *Semipurpurella,* Steph. (157). — + *Albistriella,* Haw., Steph., Brd. Cat du D., Sta., *Fagetella,* Moritzi, Z.,

(155) M. Stainton croit que la *Pruniella* de Steph. (*Pruni* Haw.) se rapporte à *Nitidella,* F. (Argyresthia); il pense que ce pourrait être là *Tetrapodella* de Lin., dont *Ossea,* Haw., St., ne serait, selon lui, qu'une variété. Tout cela est peu certain : c'était donc bien le cas d'abandonner, dans les Psychides, le nom de *Nitidella,* qu'on ne saurait à qu'elle espèce appliquer *sûrement.* Ce nom n'a pas de bonheur! *Nitidella* me paraît une sous-variété d'*Ephippella.*

(156) Une fois qu'on n'est plus dans le vrai, chaque pas, au lieu d'éclaircir le doute, ne fait qu'épaissir l'obscurité : Ainsi l'on n'est pas sûr que *Tetrapodella* de Z. soit celle de Linné; même on doute que celle de Z. soit celle de Dup.; au milieu de cela Haw. vient créer une *Mendicella,* et Herr.-Sch. rapporte à celle-ci l'espèce de Z., dont M. Stainton a fait une *Spinosella.* Si on était d'accord, sur une *Tetrapodella,* une *Pruniella* et une *Ephippella!!*

(157) Encore une nouvelle création! la *Semi-fusca* d'Haw., qui est la *Semi-purpurella* de Steph.; il est fâcheux qu'on ne puisse pas décidément rapporter l'une d'elles à une figure irréprochable.

Dup., H.-Sch. 653 (158). — *Sorbiella*, F.-R., Tr., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat. — *Anderreggella*, F.-R., D., Z., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 654. — *Gœdartella*, L., W., F., H., Tr., D.; Z., Fr., Steph., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat. — *Brockeella*, H., Tr., D., Ev., Z., St., Sta., H.-Sch. Cat., *I. W. ella*, Haw., var. *Aurivittella*, Haw., *Rajella*, De Geer, etc.?, F.? — × *Albiapicella*, F.-R. (Gelechia) (Stagmatophora, H.-Sch.), H.-Sch. 979. — × *Aurulentella*, Mann, Z., Sta., H.-Sch. Cat. — × *Jerreonitidella*, Brd. (peinte d'après un individu pris à Verdun et communiqué par M. Liénard) (159). — + *Arceuthinella*, Z., F.-R., D. Cat., Brd. Cat. du D. 1420 *ter* (Bullet. 1851), Sta., H.-Sch. 688. — × *Dilectella*, Z., Sta., H.-Sch. 638. — × *Piniarella*, Z., Sta., Doubled., *(in litteris)*, H.-Sch. 659 (160).

b. Palpes tombants. Trompe visible.

× *Aureopallidella*, Brd. et Mill., *Decimella*, St., H.-S. Cat. (provenant de Lyon : Millière). — + *Pygmæella*, W., H., Tr., F.-R., D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., non *Pygmæella* (Nepticula), Haw. (161).— *Gysseliniella*, Kuhhv., D., F.-R., Z., Sta,, H.-Sch. Cat., *Fuscilineella*, Brd. Cat. du D. 1418. — *Cornella*, F., Z., F.-R., Tr., D., H.-Sch.

(158) C'est une question de priorité à décider.

(159) Cette espèce doit se rapporter probablement à l'une des nombreuses espèces nommées par les auteurs anglais.

(160) G. *Ocnerostoma*, Z., suiv. H.-S.; mais me paraît pouvoir être rangée parmi les *Argyresthia*.

(161) *Litterella*, de Haw., et Steph., enregistrée par Stainton, paraît se rapporter à *Pygmæella*, W., suiv. Her.-Sch.

Cat., *Sparsella,* W.. Z., Brd. Cat. du D., *Curvella*, L.?, Steph., Sta. *Curva*, Haw. — × *Glabratella*, Z., Brd. Cat. du D. 1420 *quater* (Bullet. 1852, 1853), H.-Sch. Cat. — × *Adspersigriseella*, Brd., *Adspersella*, Mann, non Koll. (Hæmilis), nom déjà imposé ; peut-être *Ferreonitidella*, Brd., ou *Aureocostella*, Mill. et Brd.?). — × *Aureocostella*, Mill. et Brd. (espèce bien distincte de *Aureopallidella*?). — + *Glaucinella*, Z., Sta., H.-Sch. 649. — *Fundella*, Tis., Z., F.-R., D., H.-Sch. Cat. — + *Retinella*, Z., Sta., D. Cat., H.-Sch. Cat., *Fundella*, ou var.? F.-R., *Cornella*.? Ev. — *Farinatella*, Z., F.-R., D,, H.-Sch. Cat. (162).

Genus 58. Tischera.

Ailes comme celles des *Argyresthia ;* inférieures ensiformes. Tête velue. Palpes courts et tombants. Antennes très finement subciliées chez le mâle (163).

Complanella, H., Tr., D., Z., Ratz., Evers., Sta., H.-Sch. Cat., Haw., *Rufipennella*, Steph., suivant Sta. — × *Rubicinella*, Schæff., *Emyella?*, D., Z., H.-Sch. 863, *Dimidiella*,

(162) En somme, je pense qu'il y a plus à retrancher qu'à ajouter, dans le genre *Argyresthia :* de même qu'*Ephippella*, F., paraît être *Pruniella* de Linn., *Nitidella*, var. de *Pruniella?* me semble n'être que *Maritella*, F.-R.; suivant M. Doubleday, la *Sparsella*, W.-V., qui est synonyme de *Cornella*, F., est bien *Curvella* de Linn., etc., etc.

(163) A l'énumération des caractères, Duponchel parle d'une dent latérale garnie de poils, dont serait pourvu le premier article des antennes : je ne l'ai pas observée ; n'aurais-je pas eu sous les yeux d'exemplaires assez frais ? J'en ai examiné plusieurs, cependant.

Brd. Cat. du D. 1412, non H. (paraît être la *marginea*, Haw., suivant Sta. (nom qu'on ne peut adopter).

Tribus XV. ELACHISTIDÆ.

Ailes moins allongées et plus larges, proportionnellement, que dans les genres précédents; les supérieures à extrémité très arrondie, ou à bord externe presque droit (de sorte qu'elles ne paraissent pas lancéolées ou *lauréiformes*, comme celles des *Œcophora*, des *Butalis*, etc.); les inférieures cultriformes ou ensiformes, et largement frangées. Front tantôt lisse, tantôt poilu et hérissé. Palpes peu développés, très courts dans la plupart des espèces, divergents et presque toujours tombants. Antennes généralement simples, quelquefois épaissies.

Genus 59. NEPTICULA.

Tête hérissée. Corps robuste. Antennes épaisses, à extrémité obtuse.

A. Tête très fortement velue et hérissée. Angle apical un peu aigu (passage).

× *Pilosissimella*, Brd., *in museo, Fritilella*, Brd., Cat. du D. 1430, non Tisch. (164).

B. Angle apical arrondi. Antennes courtes.

Abdominalella (*alis*), Z., D. Cat. *(ella)*, Sta., Her.-Sch.

(164) Dessin à peu près semblable; mais *Fritilella*, Tis., a la tête lisse; tandis que *Pilosissimella* l'a hérissée comme les *Phygas*.

661. — × *Turbidella*, H., Z.?, H.-Sch. 837, *Sericopezella*, D. non Z. (165). — + *Lemnicella*, Z., D. Cat., H.-Sch. Cat. (166), H.-Sch. écrit *Lemniscella*. — *Sericopezella*, Z., F.-R., Sta., H.-Sch. 841, 842, *Turbidella*, D. Sup., non H. — *Lamprotornella*, Heyd., Lederer, *in litteris* (suivant H.-Sch., est *Ruficapitella*, Haw., Steph., Sta.). — *Argyropezella*, Z., D. Cat., Brd., Cat. du D., H.-Sch. 838, 839, 930., var.? *Apicella*, Sta.

C. Tête presque lisse. (Passage aux *Elachista*.)

Saltatricella, F.-R., D. Sup., H.-S. Cat. (167). — × *Lithargyrella*, Koll., Brd. Cat. du D. 1444 (Elachista), Z., Herr.-Sch. Cat.

Genus 60. ELACHISTA.

Ailes supérieures à bord terminal presque droit; inférieures comme chez les *Tischera*. Front peu poilu, presque lisse. Tête un peu serrée contre le corselet. Palpes moins développés que chez les OEcophorides; divergents, quelquefois un peu longs, à extrémité aiguë, et dirigés en avant :

(165) Duponchel a figuré *Turbidella*, H., au lieu de *Sericopezella*, Z. et F.-R.

(166) Herrich-Schæffer écrit *Lemniscella*, ce qui fait *double* et même *triple* emploi, avec *Lemniscella* (Gelechia), F.-R.: à son tour, Duponchel écrit: *Lemnicella*, F.-R. (Ypsolophus); ceci prouve qu'il y a là au moins *un* nom de trop!

(167) Duponchel, d'après Fischer de Röslertamm, a placé *Saltatricella* dans le genre *Tinagma*; il me semble que ses divers caractères la rangent près des *Nepticula*.

le plus souvent très courts et légèrement tombants. Antennes presque toujours fines et simples.

A. Palpes un peu longs, projetés en avant, très légèrement curviformes. Antennes fines.

Bisulcella (168), F.-R., D. Sup., Z., *Zonariella*, St., Sta., Tengstr., H.-Sch. 305, 307. — *Flavitransversella*, Brd., *in museo*, *Transversella*, Z. (Tinagma), H.-Sch. Cat. — × *Rudectella*, F.-R., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 1020. — *Pollinariella*, Z., F.-R., D,, Sta., H.-Sch. 1022, Brd. Cat. du D. 1438. (Bullet. de 1854.) — *Squamosella*, F.-R., D. Sup. (Œcophora), Brd. Cat. du D., H.-Sch. 958. — × *Pullicomella*, Z., D. Cat., H.-Sch. 945, 947. — *Furvicomella*, F.-R., Brd. Cat. du D. — × *Griseipunctella*, Brd., *Incanella*, F.-R., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 536 (169). — *Nigrella*, H., Tr., Z., Curt., D. Sup.?, Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat. — *Pullinigrella*, Brd., *Pullella*, F.-R., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 946 (nom déjà imposé) (170). — *Albifrontella*, H., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat. — *Griseella*, F.-R., D. Sup., Z., H.-Sch. 948.

B. Palpes un peu moins longs, presque horizontaux : divergents.

(168) La figure qu'a donnée Duponchel, dès 1844, de *Bisulcella*, est fort imparfaite.

(169) J'ai dû changer le nom d'*Incanella*, parce qu'il appartenait déjà à une *Phycis* (*Incanella* d'Eversman). Herrich-Schæffer cite encore une *Incanella* (Coleophora) de Tengstrom et Zeller. Ne serait-ce pas *Cinereopunctella*, Haw.? ou bien une variété ?

(170) *Pullella*, nom qui appartenait déjà à une *Psychide*.

× *Disertella,* F.-R., H.-Sch. 1018, Brd. Cat. du D. 1440 *bis* (Bullet. 1852-1853). — × *Truncatella,* Z., H.-Sch. 942, *Bedelella,* Sirc., Sta. (suiv. H.-Sch. *Nigrella* de Dup.). — × *Obscuropunctella,* Sta., H.-Sch. 924, Doubled. *(in litteris).* — *Anserinella,* F.-R., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 1018. — + *Dispilella,* Z., D. Cat., H.-Sch. 1023 (suivant H.-Sch. *Triatomea,* Haw., espèce distincte? suiv. Sta.). — *Dispunctella,* F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 1024.

C. Palpes plus courts et tombants.

× *Vau-flavella (flava),* Haw., Steph., Wood., Sta., H.-Sch. 994. — *Stadtmullerella,* H., Led., *in litteris,* Brd. Cat. du D., *Pfeifferella,* H. 398, Z., Steph., Sta., H.-Sch. Cat. (suiv. Sta. et H.-Sch. *Quadriguttella,* Haw.). — × *Parvulella,* F.-R., H.-Sch. 943, Brd. Cat. du D. 1462 *bis* (Bullet. 1852-1853, Lithocolletis). Est-elle bien distincte de *Nigrella ?*) — × *Chrysodesmella,* Z., H.-Sch. Cat. (voisine de *Plusiella* et de *Magnificella*). — *Treitschkiella,* Mann., F.-R., D. Sup., Sta., H.-Sch. Cat. (bien voisine aussi de *Nigrella,* H.). — *Salaciella,* Tis., Tr., Z., D., Sta., H.-Sch. Cat., Brd. Cat. du D. (Bullet. 1858) 1447 *bis.* — *Festucæcolella,* Z., Brd. Cat. du D. 1437 *bis* (Bullet. 1857). — *Magnificella,* M., F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 1016. — × *Gleichella,* F., Haw. (171), St., Sta., Wood., H.-

(171) Hawort à cru reconnaître la *Gleichella,* F., dans une espèce que je regarde comme simple variété de *Magnificella,* Mann.; si cela est, le nom de Fabricius doit prévaloir, et la *Magnificella* de Mann. doit être ajoutée comme synonyme ou variété (au plus) de l'espèce typique.

Sch. Cat. — × *Plusiella*, Gué., Brd. Cat. du D. 1446 (variété de *Magnificella*, peut-être)? — *Frœlichiella*, Z., F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D. 1449, Sta., H.-Sch. 793. — ✝ *Hemargyrella*, Koll., Z., D. Cat., H.-Sch. Cat.

Tribus XVI. LITHOCOLLETIDÆ.

Ailes supérieures moins élargies et à extrémité plus aiguë que chez les *Elachista* : inférieures très étroites et largement frangées. Les palpes fort courts, généralement tombants perpendiculairement : quelquefois divergents, mais moins rapprochés à leur base que dans le genre *Elachista*.

Genus 61. OPOSTEGA (172).

Secondes Ailes sensiblement moins longues que les antérieures. Antennes fines et passablement longues ; garnies à leur naissance d'une sorte de cuilleron, qui, au repos, couvre les yeux de l'insecte, ou, dans quelques espèces, offrant à la base une palette très velue qui remplace le cuilleron. Palpes courts et presque toujours tombants.

A. Ailes supérieures terminées par deux ou trois petites pointes divergentes qui sont quelquefois séparées, quelquefois liées par la frange. Front non hérissé (Cemiostoma, H.-Sch., Sta.?)

Spartifoliella, H., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch.

(172) Les divers auteurs ne sont pas d'accord sur la composition du genre *Opostega* ; mais, parmi ceux que signale Duponchel, celui-ci m'a paru mériter qu'on s'y arrêtât.

Cat. (173) — × *Susinella*, Heyd., Z., Sta., H.-Sch. Cat., *Sinuella*, Reutti (variété de *Spartifoliella*)? — + *Scitella*, Metzn., Z., D. Cat., Sta., H.-Sch. 873, Brd. Cat. du D. 1453 *bis* (Bullet. 1858) (174). — *Tremulella*, F.-R., Z., Brd. Cat. du D. 1452, H.-Sch. 810, 811, non D. (Anacampsis). — × *Magnimaculella*, Brd. Cat. du D. 1451 *bis* (Bullet. de 1851) (175). — *Cerasifoliella*, H., D. Sup., suiv. H.-Sch. (V. pag. 9) var. de *Clerckella* — + *Ærella*, Tr., D. Cat. (Elachista, non Lita, D.), Cat., H.-Sch., var. de *Clerckella*. — × *Salignatella* (*igna*, Z., *ignella*, H.-Sch.) Z., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 872. — × *Lugdunensella*, Brd. et Mill. (voisine de la précédente) (176).

B. Antennes épaissies. Corps plus robuste. Cuillerons très prononcés.

× *Nepticulella*, Brd. (passage aux Nepticula).

(173) Duponchel n'indique qu'une époque d'apparition (juin) pour cette espèce : M. le docteur Sichel a pris des *Spartifoliella* depuis le 16 mai (à Bondy), d'autres (à Passy et Grenelle), les 19 août et 14 septembre.

(174) M. Stainton, dans son genre *Cemiostoma*, décrit *Scitolla*, *Susinella* et *Spartifoliella*, comme trois espèces distinctes, malgré un énorme grossissement (peut-être grâce à ce grossissement inusité), j'avoue que je ne me suis pas trouvé éclairé suffisamment; la nourriture diffère, évidemment; mais le reste est-il certain ? d'ailleurs, *Scitella* a, selon les localités, une, deux, et jusqu'à trois générations par an! (une en Angleterre, trois à Verdun.)

(175) *Magnimaculella* ressemble à *Clerckella*, mais porte un fort trait noirâtre au milieu des ailes supérieures, près du bord inférieur.

(176) Ressemble à *Salignatella*, a également des cuillerons, mais très petits.

C. Ailes supérieures à bord externe arrondi. Les cuillerons remplacés par deux palettes poilues (deux faisceaux de poils) (177). G. *Lyonetia?*

a. Front non hérissé.

Rhamnifoliella, Tis., Tr., F.-R , D., Z., Brd. cat. du D., *Frangulella*, Goez., Sta., H.-Sch. Cat. — *Comparella*, F.-R., D, Sup., Brd. Cat. du D., Z., Sta., H.-Sch. 800. — *Tenella*, Z., D. Sup.? (178), Brd. Cat. du D. (Opostega), Sta., Herr.-Sch. 763.

b. Front hérissé.

Gnaphaliella, Tr., Z., D., H.-Sch. 837, *Arenariella*, Z., non *Gnaphaliella*, Z. (Coleoph.) (179). — *Boyerella*, D., Z., Sta. (180), H.-Sch. Cat. — *Albedinella*, Z.?, D. Sup. (voir la note sur *Boyerella*), suiv. H.-Sch. *Boyerella*. — *Cratœgifoliella*, F.-R., D. Sup., H.-Sch. 856, *Cratœgi*, Z. — *Nigricomella*, Z., D. Cat., Brd. Cat. du D. (Tischeria, *Olim*), H.-Sch. 847.

(177) Cette division pourrait être remplacée par le genre *Lyonetia*, que j'aurais préféré, si les divers auteurs étaient bien d'accord sur sa composition.

(178) *Tenella*, D. Sup., pl. 76, paraît être *Cramerella*, tandis que la *Cramerella*, pl. 307, serait *Alniella*.

(179) Zeller a donné une seconde fois le nom de *Gnaphaliella* à une *Coleophora*; ce nom sera donc à changer.

(180) Suivant Herrich-Schæffer, *Albedinella*, Z., serait la même que *Boyerella*, D.; j'ai pourtant reçu de Mann. une *Albedinella* qui se rapporte à la fig. de D. Sup. 78 et non à sa *Boyerella*, pl. 309.

Genus 62. Lithocolletis.

Les quatre ailes à extrémité arrondie, semblables à la division C des *Opostega*. Front tantôt velu, tantôt lisse ; mais pas de cuillerons à la base des antennes, qui généralement sont fines et passablement longues.

A. Ailes entièrement arrondies à l'extrémité.

a. Front hérissé, fortement (G. Lyonetia, Dup.).

× *Ulicicolella*, Vaugh., Sta., H.-Sch. Cat. (peut-être *Leucographella*, Kol.)? — × *Lautella*, Heyd., Z., Sta., Doubled. (*in litteris*), H.-Sch. 750. — × *Vetustella*, Man. (suivant H.-Sch.), Heyd. (suiv. Leder.), Sta., H.-Sch. Cat. (181). — × *Ulmella*, M., Z., Sta., H.-Sch. 348, 849 (var. de *Vetustella*)? (182). — *Hippocastanella*, F.-R., D., Z., Sta., H.-Sch. 852. — *Delitella*, F.-R., D. Sup., Z., H.-Sch. 752. — *Ulmifoliella*, H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 754. — *Emberizæpennella*, Bouché, D. Sup., Z., Sta., H.-Sch. 799. — *Abrasella*, F.-R., D. Sup., Z., H.-Sch. 751. — × *Viminiella*, Sirc., Sta., suiv. H.-Sch., *Capreella*, Z., H.-Sch. 786. — × *Messaniella*, Z., Sta., Doubl., *in litteris*, H.-Sch. 769. — + *Tristrigella*, Haw., D. Append., Sta., H.-Sch. 794. — + *Pallidella*, F.-R., D.

(181) Ce nom doit être changé, car il fait double emploi avec *Anacampsis Vetustella* de F.-R.

(182) J'ai reçu de mon ami M. Doubleday, une *Vetustella* très foncée, provenant d'Angleterre ; d'après cela, *Ulmella* est-elle bien distincte de cette espèce ?

Sup. non fig. Z., (183), Brd. Cat. du D., H.-Sch. 860. — × *Torquillœvicinella*, Brd. et Mill. (Lyon), entre *Torquillœpennella*, *Populifoliella* et *Comparella*. — *Populifoliella*, Tr., Z., D. Cat., F.-R.?, H.-Sch. 807-808 (184). — *Cramerella*, F.?, F.-R., Steph., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 764 (185). — *Blancardella*, F., Tr., Z., Bruand. Cat. du D. (186).

b. Petite touffe de poils, plus ou moins intense, à la base de chaque antenne.

Pomifoliella, Tis.?, F.-R., Z., D.?, Brd. Cat. du D., Her.-Sch. 748–749 (187). — × *Tremulella*, Z., non F.-R., *Po-*

(183) Je pense qu'il y a erreur dans Duponchel, pour sa figure de *Pallidella*, qui est plutôt *Pollinariella* fruste ou *Rudectella*.

(184) Suivant Lederer, *Populifoliella*, Z., est *Tremulella*, Z., non F.-R.; *Fritilella*, Tisch., *in litt.*

(185) Suivant Herrich-Schæffer, *Cramerella*, D., est *Tenella*.

(186) Il règne une grande incertitude par rapport à cette espèce : la *Blancardella* de Duponchel paraît être *Alnifoliella* : selon Herr.-Schæffer, Zeller en a fait sa *Sorbifoliella*; *Blancardella* de Mann., *in litteris*, est la *Manniella* de Zell., qui a fait *Messaniella* de *Blancardella*, Westw.; elle est, du reste, bien voisine d'*Ilicifoliella*, surtout le ♂, mais, chez *Blancardella*, l'angle apical est marqué d'un point angulaire noirâtre entre trois taches blanches *dentées*; tandis que chez *Ilicifoliella* c'est un trait noirâtre longitudinal qui sépare quatre taches blanches terminales.

(187) Herrich-Schæffer a figuré pour *Pomifoliella* l'espèce adoptée par Zell.; il ne cite pas F.-R.; après avoir rapporté *Blancardella*, F., etc., à *Sorbifoliella* (p. 6, vol. v); il rapporte de nouveau *Pomifoliella* à la *Blancardella*, F., Th., Haw., Tr., D., St. (même

pulifoliella, Z., Isis, non Tr., H.-Sch. 810-811. — *Mullerella*, Z., suiv. Mann. et Leder.; *Mullueriella*, suiv. H.-Sch.; *Amyotella*, D.?, Z., Sta., H.-Sch. 755. — × *Salicicolella*, Sirc. (rapportée par Stainton, à sa *Pomonella*, tandis que H.-Sch. la rapporte à *Siminiella*?). — × *Alniella*, Tis., Z., H.-Sch. 761, *Alnifoliella*, H.?, F.-R., St., D., Sta., *Rajella*, L.?, Zell. — + *Kleemanella*, F., H., Z., D. Cat., Sta., H.-Sch. 790-791. — × *Suberifoliella*, Kol., Z., H.-Sch. 781. — × *Torquillœpennella*, Heyd., Brd. Cat. du D., *Heydenii*, Z., suiv. Lederer. — × *Heegeriella*, Z., Sta., H.-Sch. 762. — *Quercifoliella*, F.-R., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 786. — × *Faginella*, Z., Sta., Lederer, *in litteris*, H.-Sch. 783.

c. Front peu velu (188); base des antennes également.

× *Pilosicolella*, Brd. Cat. du D. 1459 *bis* (Bullet. 1851), sur le *Genista pilosa*, voisine de *Messaniella*. — × *Cupediella*, Z. (suiv. Leder.), M. (suiv. H.-Sch.), H.-Sch. 803. — *Schreberella*, F., Curt., Z., D. Sup., Haw., Steph., Sta., *Ulminella*, Z., Sta., H.-Sch. Cat.

d. Front lisse, en avant du moins.

× *Trifasciella*, Haw., Steph., Sta., H.-Sch. 806 (suivant

vol., p. 35) avec un? il est vrai. *Pomifoliella* de Tisch. paraît être *Cydoniella*, H., suivant Lederer; *Junoniella*, de Stainton, et *Rajella*, var. Au reste, comment ne pas hésiter parmi ces charmants petits êtres presque microscopiques, quand, sur les individus de forte taille, il y a encore tant d'indécisions ?

(188) Dans cette section *c*, *d*, le front est tantôt presqu'entièrement lisse, tantôt lisse seulement sur le devant, et velu légèrement en arrière.

H.-Sch. *Alnifoliella*, Steph.). — *Ilicifoliella*, F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D., Z., H.-Sch. 767.

B. Une petite queue linéaire à l'extrémité des ailes supérieures (189).

Saportella, D., Z., H.-Sch. 766, *Kuhlweiniella*, Z., D. Cat., *Hortella*, F.?, Haw., Sta. — × *Distentella*, F.-R., Z., H.-Sch. 756. — *Scitulella*, F.-R., D. Sup. (190), Z., Herr.-Sch. 765. — *Roborifoliella*, Z., F.-R., D. Sup., Brd. Cat. du D., *Roborella*, Sta., H.-Sch. 746 (191). — × *Iteophagella*, K., Brd. Cat. du D.

C. Antennes épaissies depuis la base jusque vers la moitié de leur longueur (comme certaines *Coleophora*).

Angusticolella, Heyd., D. Sup., Z., Brd. Cat. du D. (Tischera), H.-Sch. 864.

(189) Nul doute que j'aurais pu rapporter cette division à l'un des nombreux genres qu'on a créés ici (Cemiostoma, Heliozela et cinquante autres) ! mais le dégoût m'a pris, à la vue seule ; je laisse donc ce plaisir à ceux qui trouveront un genre convenable et suffisamment motivé.

(190) La figure de *Scitulella*, dans Duponchel, n'est pas mauvaise, comme dessin, mais pourrait être meilleure comme couleurs.

(191) Zeller avait nommé simplement cette espèce *Roboris*, selon son habitude de ne pas s'astreindre aux terminaisons généralement adoptées pour les divers groupes ; M. Stainton et Herrich-Schæffer ont adopté, dès lors, le nom de *Roborella*, sans faire attention qu'il faisait double emploi avec celui imposé déjà à une *Phycis*.

Tribus XVII. PTEROPHORIDÆ.

Les quatre ailes allongées et très étroites à la base; divisées en plusieurs branches, excepté chez une seule espèce (qui forme passage). Les branches des inférieures garnies, sur les bords, de franges ou de barbules qui les font ressembler à des plumes. L'insecte, au repos, les tient étendues presque horizontalement. Palpes inférieurs seuls visibles, projetés en avant; courts, grêles et écartés. Trompe visible. Corps long et très grêle. Tête petite, arrondie et peu serrée contre le corselet. Antennes longues et filiformes.

Genus 63. Pterophorus.

Ailes très allongées; les supérieures non fendues ou bien présentant seulement deux branches ou divisions : les inférieures en ont trois quand les premières en ont deux. Corps long et mince ; arrondi : l'abdomen dépassant beaucoup les ailes. Trompe longue. Les dernières pattes fort longues et grêles, avec de grands ergots ou éperons.

A. Les quatre ailes entières (sans branches, ou divisions) (G. Adactyla, Z., D.) (192).

Adactyla, H., Tr., D. *(ylus.)*, H.-Sch. 47, *Hubneri*, Curt., Z., D. Cat. — Var. H.-Sch. *Bennetii*, Curt.

(192) Zeller avait fait un genre avec une espèce (*Adactyla*, Tr.) : Herrich-Schæffer en a fait son genre *Agdistis*, adopté d'Hubner; il est vrai qu'il y compte six espèces, qui me paraissent simplement variétés d'une seule et même espèce *Adactyla*, H., Tr.

B. Ailes divisées.

a. Bord des branches uni et sans dents.

Ptilodactyla, H., D. *(ylus)*, Tr., Brd. Cat. du D., *Fuscus*, Retz., Z., *Fuscidactyla* (et *ilus*), Haw., St., Sta., H.-Sch. Cat. — *Pterodactyla*, L., F., W., H., Haw., Tr., St., D., Z., Brd. Cat. du D., H.-S. Pter. 27, *Monodactyla*, L.? (suiv. D.). — × *Stigmodactyla*, Z. (suiv. M., *Atodactyla*, Z., suiv. H.-Sch.), H.-Sch. 43, *Oreodactyla*, M., *in litteris*, Brd. Cat. du D., *Zophodactylus*, D.?— *Mictodactyla*, W., H., Tr., D., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 24 (193). — × *Arididactyla*, Z. *(idus.)*, H.-Sch. Cat. — × *Coprodactyla*, F.-R., Brd. Cat. du D. (194), Sta., Z., H.-Sch. 20. — × *Plagiodactyla*, F.-R., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 22. — × *Loividactyla* (195) *(ivii)*, Z., Led. *in litteris*, Brd. Cat. du D. 1530 *bis* (Bullet. 1850), *Loewii*, H.-Sch. Cat. — *Spilodactyla*, Curt., D., Z., St., Sta., H.-Sch. 25. — × *Kollaridactyla* (*ari*), Sta., Z., H.-Sch. 38 (même que *Kollari*, M., *in litteris?*). — *Xanthodactyla*, Tr., D. Sup.? (196), Z.,

(193) La figure de *Mictodactyla* est mauvaise dans Duponchel, ailes trop arrondies : puis les traits blancs pas assez indiqués à l'extrémité de l'aile, surtout en comparant avec les individus recueillis à Lyon (Millière) : quelques lépidoptéristes ont cru voir ici *Bipunctidactyla* de Scopoli.

(194) M. Lederer (*in litteris*) m'a indiqué ce nom comme provenant de F.-R. ; Herr.-Sch. l'assigne à MM. Stainton et Zeller.

(195) En ramenant la nomenclature à une terminaison uniforme (*Actyla*), on arrive quelquefois à des résultats qu'il n'est pas facile d'expliquer d'une façon intelligible : mais il nous a semblé que l'essentiel était d'aider la mémoire à travers cette foule de noms !

(196) Les figures de Duponchel sont si peu exactes, qu'elles ne

H.-Sch. 30-31. — × *Semiodactyla*, M. (espèce voisine, peut-être variété? recueillie récemment en Corse). *Tetradactyla*, L., H., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 35. — × Var.? Brd. Cat. du D., 1532. — + *Capnodactyla*, F.-R., Z., H.-Sch. 2. — + *Ischnodactyla*, Tr. Sup., Z., D. Cat., H.-Sch. 37. — *Baliodactyla*, F.-R., D. Cat., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 36. — +*Baptodactyla*, Z., H.-Sch. 39, *Leucodactyla*, K., suiv. H.-Sch. — *Microdactyla*, H., Tr., Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — × *Siceliotidactyla*, Z. (*iota.*), M. *in litteris*, H.-Sch. 40. — + *Scarodactyla*, H., D. Cat., Z., Brd. Cat. du D., H.-Sch., 26, 32. — × *Spoliodactyla*, H. (suivant Lederer), Brd. Cat. du D. 1536 (197). — + *Tephradactyla*, H., Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 28, *Pulverodactyla*, Haw., suiv. Sta. — × Var. *Inframaculella*, Brd. Cat. du D. 1557. — + *Carphodactyla*, H., Tr. Sup., Z, D. Cat., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — *Osteodactyla*, Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 29, *Microdactyla*, Zetterst., non H. — *Pentadactyla*, L., etc., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat., *Tridactyla*, Scop., *Albus*, Geof. — × *Ononydactyla*, (Ononidis), M. (espèce voisine) provenant de Lezzina. — + *Obsoletidactyla* (*etus*), Z., F.-R., D. Cat., selon H.-Sch. même que *Spilodactyla*, est-ce une var.? — + *Galactodactyla*, H., Z., Tr., H., S. Cat., *Xantodactylus*, D., *Albodactylus*, F. —

peuvent guère servir, dans tout le groupe des *Pterophorus*. Je reprocherais volontiers à Herr.-Sch. (qui, d'ordinaire, est très exact) un grossissement inusité.

(197) C'est sur l'indication de M. Lederer que j'ai compris au Catalogue du Doubs, cette espèce, qui, selon lui, aurait été nommée par H., et qui serait omise par Herrich-Schæffer.

× *Millieridactyla*, Brd. Nov. Sp. (*in ejus picturis et museo*), Lyon, 1857 (198). — *Phœodactyla*, H., Tr., Z., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. Cat., *Lunœdactylus*, Haw., St. — *Ochrodactyla*, H., Z., Tr., D., Sta., H.-Sch. 3, suiv. Sta. *Migadactylus*, F.? Haw., St., *Pallidactylus*, Haw., St., *Megadactylus*, W.? — + *Brachidactyla*, K., Z., Tr., Sta., H.-Sch. 11, *Ætodactylus*, D. — + *Baliodactyla*, F.-R., Z., D. Cat., Sta., H.-Sch. 36, *Tridactylus*, St., *Leucodactylus*, St.?

b. (199) Branches des ailes garnies d'une ou plusieurs dents, soit près de la base de la troisième division des inférieures, soit à l'extrémité apicale, etc.

× *Lœtidactyla* (Lœtus), Z., H.-S. Cat. (200). — + *Rhododactyla*, M., H., D., Brd. Cat. du D., etc., H.-S. Cat. — + *Calodactyla*, H., Tr., var. de *Zetterstedtidactyla*, suiv. D. et H.-S. — + *Megadactyla*, Charpentier, D., M., var. de *Zettersted.*, suiv. D. et H.-Sch. — *Zetterstidactyla* (*tii*) (201), Z., D., Brd. Cat. du D., var. *Gonodactyla*, W., H.-Sch. 9, var.

(198) Espèce voisine de *Stigmatodactyla*, H.-Sch., fig. 21, mais bien plus caractérisée.

(199) J'ai scindé seulement le genre en deux divisions; au lieu d'adopter six ou sept genres : Ceux qui aiment les multiplier les trouveront dans Herrich-Schæffer.

(200) *Lœtidactyla*, pris à Lyon par mon ami Millière.

(201) C'est, à la rigueur, *Zetterstedtidactyla* ; j'ai trouvé ce mot suffisamment long, et pouvant ainsi éviter les confusions : du reste, *Megadactyla*, *Macrodactyla*, *Gonodactyla*, *Tesseradactyla*, *Nemoralidactyla* paraissent n'être que des variétés (de couleur et de taille) de la même espèce.

Nemoralis, Z., H.-Sch. 7-8, *Tesseradactyla*, Zett., Tr., D. — + *Macrodactyla*, Fahrs., D. Cat., espèce déterminée par M. Lederer, mais que je crois var. plus grande de *Megadactyla*. — *Acanthodactyla*, H., Tr., D., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 5. — × *Ericetidactyla* (*torum*), Z., H.-Sch. 15 (est-il bien distinct de *Pilosid.* et *Hyeracid.?*) — + *Pilosellidactyla*, Z., D. Cat., H.-Sch. 16, *Didactylus* Zetters., D.?, St. — × *Brunneodactyla*, Mill. et Brd. Soc. Ent. (suiv. H.-Sch. var. de *Trichodactyla*). — + *Trichodactyla*, H., Z., H.-Sch. 13, Brd. Cat. du D. 1547 *bis* (Bullet. 1857), *Didactylus*, D., suivant cet auteur; mais j'en doute! — × *Obscuridactyla* (*curus*), Z., D. Sup., Haw., St., Sta., Brd. Cat. du D. 1548, H.-Sch. 17, *Obsoletus*, Z. (202). — + *Hieracidactyla* (*racii*), Z., D. Cat., Brd. Cat. du D., Sta., H.-Sch. 14. — *Tristidactyla* (*tis*), Z., D. Sup., Brd. Cat. du D., H.-Sch. 18. — × Var. (suiv. H.-Sch.). — *Distantidactyla* (Distans), Z., H.-Sch. Cat.

Genus 64. ORNEODES.

Ailes bien moins allongées: divisées chacune en six branches qui prennent naissance toutes dès la base de l'aile et forment un demi-cercle lorsqu'elles sont étalées. Palpes un peu plus longs que dans le genre *Pterophorus*; projetés en avant et à dernier article redressé. Abdomen ne dépassant pas les ailes. Trompe courte et égaisse.

(202) *Obscuridactyla*, Z., serait, suivant Stainton, *Parvidactylellus*, Haw., nom qui aurait l'antériorité, selon lui. D'après Duponchel, *Obscuridactyla*, Z., serait *Trichodactyla*, W.; ce n'est pas l'avis de F.-R.

(Les chenilles se chrysalident dans une légère enveloppe de soie à claire-voie.)

Polydactyla, H., Tr., D. Cat., Z., Brd. Cat. du D., *Hexadactylus*, D., suivant cet auteur, *Hexadactyla*, L., etc., Brd. Cat. du D., H.-Sch. Cat. — × *Desmodactyla*, Z., H.-Sch. Cat., Reutti, *in litteris* (var. pâle du précédent) ? — + *Dodecadactyla*, H., Z., D. Cat., etc., H.-Sch. Cat. — + *Grammodactyla*, Z., D. Cat., H.-Sch. Cat.

Explication des signes employés dans le mémoire sur la

CLASSIFICATION DES TINÉITES (203).

Le signe — sépare chaque espèce.

Le signe + indique que l'espèce a été mentionnée, mais non figurée par Duponchel.

Le signe ✲ ou bien × indique que l'espèce n'a été ni figurée ni mentionnée par cet auteur.

(203) Explication donnée précédemment, Annales de 1857, p. 321.



DESCRIPTION

DE

VARIÉTÉS DE LÉPIDOPTÈRES,

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance des 14 Octobre 1857, 10 Mars 858, etc.)

ARGYNNIS NIOBE ♀. (Pl. 14, fig. 1.)

Le dessin est le même que celui des individus ordinaires, mais les quatre ailes sont envahies par un brun obscur et glacées d'un reflet violet dont la peinture ne peut reproduire que très imparfaitement l'effet. J'ai observé quelquefois des modifications analogues chez plusieurs autres espèces du genre *Argynnis*, notamment chez *Ino* et chez la femelle de l'*Argynnis Isis* de Duponchel. Ce genre d'aberration paraît être dû à des conditions climatériques et à l'habitat dans des régions froides et très élevées.

Engramelle, Hubner, M. Herrich-Schaëffer et d'autres auteurs qui ont figuré de nombreuses variétés accidentelles de l'*Argynnis Niobe*, n'ont pas représenté celle-ci.

Cette aberration a été prise au Righi (canton de Lucerne), le 24 juillet 1857, par M. Gerber, qui a eu la générosité de me l'offrir, bien qu'il ne possédât que ce seul exemplaire.

THECLA W-ALBUM ♀. (Pl. 14, fig. 2.)

Cette variété accidentelle est une des plus remarquables que j'aie jamais vues, et on est surpris de la rencontrer chez une espèce si peu susceptible de varier.

Les quatre ailes présentent, en dessous, une large bande blanche sur laquelle les nervures se dessinent nettement, et qui occupe, aux inférieures, tout l'espace compris entre la ligne blanche et le rang de taches fauves; aux supérieures, une largeur égale.

Le dessus comme chez les sujets ordinaires.

Cette belle variété a eté prise en juin 1857, dans la forêt de Bondy, par M. Blondel, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

APAMEA OCULEA ♂, Linn. (DIDYMA, Bork.).

(Pl. 14, fig. 3.)

On doit considérer cette aberration d'*Oculea* comme un cas d'albinisme. Un blanc sale uniforme remplace le brun plus ou moins foncé des individus ordinaires. Les taches réniformes, qui sont d'un blanc pur, se détachent vigoureusement sur le fond.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc beaucoup plus clair que le dessus et sans aucun dessin. Les pattes, la poitrine et l'abdomen participent de la même couleur.

Cette variété appartient au type *Secalina* de Hubner. Elle m'a été envoyée de Bretagne par notre collègue M. de Léséleuc.

PIERIS NAPI ♂. (Pl. 14, fig. 4.)

L'aile supérieure droite de cette Piéride présente une anomalie singulière. Voici en quoi elle consiste : Une bande brune part de la base de l'aile, traverse dans toute sa longueur la cellule discoïdale dont elle occupe plus de la moitié, et se continue au delà de la cellule jusqu'au bord terminal, en couvrant la tache noire ordinaire.

Une seconde bande semblable à la première part également de la base de la même aile en dessous de la cellule, mais ne s'étend que jusqu'au tiers de l'aile et reparaît, après une interruption, près de l'angle interne.

Les trois autres ailes n'ont subi aucune modification.

Cette aberration a été prise aux environs de Paris, en 1857, par M. Debonnelle, qui m'en a fait présent.

VANESSA URTICÆ ♀. (Pl. 14, fig. 5.)

Au lieu d'être d'un fauve rougeâtre comme les individus ordinaires, cette Vanesse est d'un fauve très obscur. Les deux plus petites taches discoïdales des ailes supérieures ont disparu presque entièrement, et les mêmes ailes sont obscurcies dans leur partie supérieure et vers l'angle interne par une teinte brune qui s'étend comme un nuage, en se fondant insensiblement avec la couleur du fond.

Cette variété m'a été donnée par M. Blondel, qui l'a obtenue de chenille à Paris.

BREPHOS PARTHENIAS ♀. (Pl. 14, fig. 6.)

Le dessin est complétement effacé aux ailes supérieures

et tout le blanc a disparu. La subterminale seule reste faiblement indiquée. La réniforme, plus visible que chez les individus ordinaires, se présente sous l'aspect d'un gros point noir légèrement pupillé de gris.

A la base des ailes inférieures, tout l'espace noir compris ordinairement entre les nervures médiane et sous-médiane remplacé par quelques écailles brunes seulement.

En dessous, ni lignes, ni dessin, si ce n'est la tache réniforme qui est un peu marquée, et quelques atomes noirs au bord des inférieures.

Cette variété provient des environs de Paris et m'a été donnée par M. Caroff.

CHELONIA PURPUREA ♂. (Pl. 14, fig. 7.)

Cette belle variété diffère du type de la manière suivante : Les ailes supérieures sont d'un jaune pâle uni et dépourvues des taches ordinaires dont on aperçoit à peine quelques légers vestiges le long de la côte.

Les ailes inférieures, d'un carmin très clair, n'ont que deux petites taches irrégulières, cerclées de jaune, et une troisième tache qui est complétement atrophiée et qui reproduit la couleur des ailes supérieures.

Les trois séries de taches noires de l'abdomen ont disparu entièrement.

Le dessous des ailes, la poitrine, les pattes et le ventre participent de la couleur générale du dessus.

Je n'ai vu nulle part cette remarquable aberration, et aucun auteur, à ma connaissance, n'en a fait mention. Je l'ai reçue des Basses-Alpes (environs de Digne), où elle a été prise dans le mois de juillet 1858.

AGLIA TAU ♂. (Pl. 14, fig. 8.)

Remarquable variété de coloration chez laquelle le noir a envahi les quatre ailes, les antennes, le thorax, l'abdomen et les pattes. La côte des supérieures est surtout profondément modifiée.

Le dessous que représentent, sur la figure, les deux ailes de droite, est encore plus caractérisé que le dessus. Le gris brunâtre, les lignes blanchâtres et la bande ferrugineuse sinuée qui, chez les individus ordinaires, forment un dessin assez varié, le tout est remplacé par un noir intense.

Cette curieuse aberration, que je n'avais encore jamais vue en nature (1), a été prise en ma présence, et devant plusieurs de nos collègues, dans la forêt de Saint-Germain, le 25 avril 1858, par M. le comte de Wallicourt, qui a eu l'extrême obligeance de m'en faire présent.

(1) La variété représentée par Ernst, pl. CXXIX, fig. 175 *h* et 175 *i*, a quelque analogie avec celle-ci ; mais c'est une femelle. Elle fut prise, au mois d'avril 1780, dans la forêt de Francfort-sur-le-Mein, et elle faisait partie du riche cabinet de M. Gerning.

RÉVISION DES COLÉOPTÈRES

DU CHILI,

Par MM. L. FAIRMAIRE et P. GERMAIN.

(Séance du 13 Octobre 1858.)

Fam. BUPRESTIDÆ.

Cette famille, si riche dans les régions équatoriales, n'était, jusqu'à présent, représentée au Chili que par un petit nombre d'espèces, dont quelques-unes sont assez remarquables et offrent une analogie frappante avec celles de l'Australie, comme les *Epistomentis*, plusieurs *Stigmodera*, les *Curis*. Les espèces décrites dans l'histoire du Chili de M. Gay s'élèvent à 22; celles énumérées dans notre travail s'élèvent à 42. Il est probable que de nouvelles recherches enrichiront encore la faune chilienne de plusieurs espèces de ce groupe intéressant.

G. PSILOPTERA Sol.

M. Lacordaire réunit sous ce nom plusieurs genres de faciès différents, au nombre desquels se trouvent les *Ectigonia* de Spinola et la grande majorité des *Latipalpis* de Solier. Ces insectes offrent cependant cette différence, que

leur prosternum ne présente aucune trace de sillons. Leurs espèces, encore peu nombreuses, semblent représenter au Chili les *Capnodis* et les *Dicerca* de l'ancien monde.

1. *P. angulicollis.* — Long. 20 mill. — *Nigro-œnea, cupreo et cyaneo tincta, infra viridi-metallica, cyaneo tincta, undique flavo-pulverulenta, in foveis punctisque elytrorum densius; prothorace transverso, lateribus crenulatis, parallelis, antice subito convergentibus, angulis posticis productis; elytris apice bidentatis, punctato-lineatis, interstitiis alternatim costulatis, foveis interruptis, sutura elevata.*

Forme du *P. Decaisnei*, mais un peu plus court; d'un bronzé noirâtre, avec quelques reflets bleus et cuivreux: dessous et pattes d'un bleu verdâtre métallique; couvert d'une pulvérulence jaune, assez épaisse sur la tête, dans les enfoncements du corselet, dans les fossettes des élytres et sur les côtés du sternum et de l'abdomen. Tête rugueuse. Corselet transversal plus de deux fois aussi large que long; côtés crénelés, parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, puis anguleusement convergents en avant; angles postérieurs saillants, dépassant un peu de chaque côté la base des élytres; sur le disque, une dépression large, assez profonde; de chaque côté, une impression peu marquée. Elytres beaucoup moins acuminées que celles du *P. Decaisnei*; à lignes de gros points séparés par des intervalles alternativement peu saillants, étroits, formant de petites côtes, les deux premières marquées jusqu'à l'extrémité, ces côtes interrompues par des fossettes assez écartées; extrémité de chaque élytre tronquée obliquement et bidentée. — Désert d'Atacama; fort rare.

Cette espèce se distingue facilement du *P. Buqueti*, par

la forme du corselet, à angles postérieurs débordant les élytres, ainsi que par les élytres à côtes plus marquées, interrompues par des fossettes et non par des places ponctuées, et à bord postérieur non crénelé avant l'extrémité; du *Decaisnei*, par les élytres moins acuminées en arrière, beaucoup plus courtes, et par son éclat métallique.

2. *P. Decaisnei* Sol. l. c. 500, pl. 12, fig. 9. — Long. 25 à 27 mill. — *Præcedenti simillima, sed major, latior, magis depressa, postice magis angustata, obscurius colorata, prothorace lateribus plerumque magis angulato, angulis posticis magis regulariter striatis, interstitiis elevatis vix interruptis.* — Copiapo, Coquimbo, pied des Cordilières.

Difficile à distinguer du précédent, par sa taille plus grande, sa forme plus large, plus déprimée et les élytres plus acuminées en arrière; les élytres sont plus régulièrement striées, les intervalles élevés sont à peine interrompus, la suture se relève derrière l'écusson en une petite saillie oblongue assez lisse, et les angles postérieurs du corselet sont plus prolongés en arrière.

3. *P. Buqueti* Spin., Ann. Soc. Ent. Fr., 1837, 112. — *Buprestis Dufourii* Cast. et Gor., Mon. II, 107, pl. 27, fig. 147. — Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. IV, 500 (*Latipalpis*). — Long. 20 à 25 mill. — Ænea parum nitida; capite valde rugoso, inæquali, prothorace transverso, subquadrato, lateribus fere parallelo, antice tantum angustato, rugoso, impressionibus tribus magnis, media majore et profundiore, medio linea elevata, parum distincta, interrupta, notata, lateribus valde rugatis, margine externo fere crenulato; elytris postice acuminatis, productis, apice oblique

truncatis, bidentatis; punctis grossis lineatis, interstitiis alternatim elevatis lævibus, plagis punctulatis interruptis, interstitiis planis punctulatis; subtus cupreis, nitidior, griseo pubescens, rugoso-punctata. — Très commun à Santiago, surtout sur le *Colliguaya odorifera;* Copiapo; Coquimbo.

Cet insecte est extrêmement variable, tant sous le rapport de la forme que sous celui de la ponctuation et de la sculpture.

4. *P. speciosa* Germain, Anal. Univ. de Chile, 1855, 392. — *Latipalpis metallica* L. Fairm. Rev. et Mag. Zool. 1856, 485. — Long. 13 à 18 mill. — *Oblonga, fere parallela, postice valde attenuata, supra depressa; cyaneo-viridis, subænea, sat nitida: prothorace transversim subquadrato, rugoso, medio late impresso, lateribus late impressis, inæqualibus, fere rectis, antice tantum arcuatis: elytris apice bidentatis; utrinque costis tribus elevatis, obscuris, fere lævibus, interstitiis biseriatim foveolatis: ad scutellum utrinque carinula brevis; ante apicem costa submarginali sæpius interrupta, ad medium ascendente: subtus nitidior, valde punctata.*

Oblong, presque parallèle, mais fortement atténué en arrière; déprimé en dessus; d'un vert bleuâtre un peu bronzé de teinte variable, assez brillant. Corselet en carré transversal, côtés droits, s'arrondissant seulement en avant, très rugueux, surtout sur les côtés; sur le disque, une impression large, ovalaire, bordée de chaque côté par une élévation arquée, presque lisse. Elytres ayant chacune trois côtes lisses, noirâtres, ainsi que la suture, intervalles ayant deux rangées de gros points enfoncés, presque carrés, séparées par des points très petits, assez serrés; une très

petite côte près de l'écusson; une autre, interrompue, le long du bord externe, depuis l'extrémité jusqu'au milieu : bords latéraux rugueux transversalement; extrémité bidentée. Dessous de même couleur, mais plus brillant, très rugueux, à poils gris. — Cette espèce ressemble beaucoup au *P. Dufourii;* elle en diffère, outre la couleur, par le corselet un peu plus court, à impression médiane plus profonde, plus relevée sur les côtés, et par les élytres plus parallèles, plus brusquement rétrécies en arrière, à côtes plus saillantes, moins interrompues et à crénelures latérales presque nulles. — Cordilières de Santiago, de 2,000 à 3,300 mètres d'élévation. Sous les pierres.

5. *P. verrucifera.* — Long. 17 mill. — *Cupreo-œnea, capite valde inœquali, prothorace antice angustato, lateribus fere rotundatis, fovea media lata, profunda, carinula media et lateribus elevatis politis, nitidis; elytris postice attenuatis, dense tenuiter punctatis, punctato-lineatis, interstitiis alternatim elevatis, politis, late interruptis; subtus cuprea.*

D'un bronzé un peu cuivreux, presque mat. Tête fortement rugueuse et inégale. Corselet rétréci en avant, côtés presque arrondis au milieu ; finement et densément rugueux ; au milieu, une large dépression ayant au milieu une fine carène très lisse ainsi que les rebords latéraux : quelques rugosités lisses le long des bords latéraux et antérieur. Elytres assez doucement atténuées en arrière, extrémité tronquée obliquement, faiblement bidentée; finement et densément rugueuses et ponctuées, à lignes de gros points, les intervalles relevés alternativement, très lisses et largement interrompus. Dessous d'un cuivreux assez brillant. — Santiago.

PTEROBOTHRIS, n. g.

Fossettes porifères des antennes paraissant terminales. Antennes courtes, robustes, dentées à partir du troisième article; le premier le plus long et le plus gros, les suivants de longueur presque égale, plus large que long : cavités antennaires ouvertes en dedans, se prolongeant l'une vers l'autre par une fente qui se confond avec le sillon qui sépare l'épistôme du labre, renfermant des tubercules frontaux et relevées au bord interne. Yeux gros, médiocrement saillants. Corselet transversal, rétréci vers la base, fortement angulé sur les côtés. Ecusson un peu plus étroit à la base, extrémité arrondie, presque tronquée. Elytres couvertes de grosses fossettes, fortement et assez brusquement rétrécies avant l'extrémité, qui est bidentée. Hanches postérieures en lames presque parallèles, légèrement sinuées près des trochanters; métasternum fortement sillonné au milieu, échancré en avant. Tarses ayant le premier article assez grêle, un peu plus long que le deuxième, le deuxième triangulaire, et les troisième et quatrième cordiformes, d'égale longueur, tous prolongés en dessous en une petite lamelle; le cinquième allongé, à crochets assez grêles.

Ce genre, dont le faciès rappelle assez celui des *Dicerca*, paraît devoir être placé avant les *Bubastes*.

1. *P. corrosus.* — Long. 11 mill. — *Nigro-cuprarius, sat nitidus, elytris utrinque flavo bifasciatis; prothorace valde inæquali, lateribus fortiter angulatis, medio profunde bifoveato, foveis medio carinatis; elytris seriatim fortiter foveatis, ante apicem abrupte angustatis, apice ipso truncato, bispinoso.* (Pl. 15, fig. 2.)

D'un brun noirâtre, à reflets cuivreux, brillant sur la tête, le corselet et le dessous du corps ; élytres plus noirâtres, ayant chacune deux bandes jaunes transversales, n'atteignant pas la suture, l'une, avant le milieu, remontant par le bord vers l'épaule, l'autre après le milieu. Tète et corselet inégaux, rugueusement ponctués, à pubescence grise, éparse. Corselet trois fois aussi large que long ; côtés fortement angulés au milieu, puis échancrés en avant, se rétrécissant vers la base ; au milieu, deux larges et profondes fossettes, carénées au milieu. Elytres plus larges à la base que le corselet, environ trois fois aussi longues que larges, presque parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, puis fortement rétrécies en arrière, avec l'extrémité tronquée et bidentée ; couvertes de fossettes assez peu régulières, mais disposées en lignes longitudinales, intervalles finement ponctués : le deuxième intervalle relevé à la base, se rapprochant en arrière de la suture et formant une carène assez saillante. Dessous densément ponctué, à pubescence blanchâtre, plus serrée sur les côtés. — Forêts subandines de Chillan, sur un *Fagus pumilio*, à plus de 2,600 mètres.

G. Epistomentis Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. iv, 480.

Ce genre est fort remarquable en ce qu'il contribue à établir, comme plusieurs autres groupes du même pays, un parallélisme curieux entre les Insectes du Chili et ceux d'Australie ; il rappelle, en effet, beaucoup le G. *Cyria;* à l'exemple de M. Lacordaire, nous croyons devoir y adjoindre, au moins provisoirement, le *Buprestis Gaudichaudii,* qui ne

diffère guère que par un écusson plus distinct, et le dernier article des palpes maxillaires cylindrique.

1. *E. pictus* Cast. et Gor., Mon. Bupr. Supp. 64, pl. 12, f. 64 *(Chrysochroa)*. — Sol., l. c. 479, pl. 12, f. 1. — Long. 20 à 22 mill. — Elongatus, parum convexus, niger, nitidus, capite fortiter punctato, medio impresso et sulcato, clypeo lateribusque flavis; prothorace vitta media lœvi et lateribus flavis; sparsim punctato, lateribus densius; elytris elongatis, postice attenuatis, apice emarginatis bispinosis, striatis, striis leviter punctatis, lateralibus apice minus impressis; testaceis, nitidis, margine externo flavo, vitta subhumerali brevi et post medium vittis tribus, apice conjunctis, duobus submarginalibus, tertia suturali, communi, plus minusve abbreviatis, nigris, nitidis; subtus chalybeo-niger, sat nitidus, dense griseo pubescens, abdomine medio tectiformi, ♂ apice bispinoso. — Concepcion, fort rare.

2. *E. Gaudichaudii* Sol., l. c. 498, pl. 12, f. 8 *(Buprestis)*. — Long. 11 mill. — Elongatus, parum convexus, atro-violaceus, nitidus; capite ruguloso, æneo-aureo ; prothorace longitudine vix dimidio latiore, lateribus parallelis, antice tantum leviter angustato, sparsim punctato, medio et utrinque ante marginem sulcato ; lateribus flavis ; scutello lœvi, transverso; elytris elongatis, post medium attenuatis, apice emarginatis, bispinosis; punctato-substriatis, interstitiis levissimè convexis; flavis, nitidis, sutura latè, utrinque vitta longitudinali ante basim et ante medium abbreviata, post medium vittis tribus transversis, tertia apicali, per suturam junctis, nigris, nitidis; subtus splendide violaceus, cyaneo

tinctus, abdominis apice acute bispinoso. — Santiago; sur le *Maytenus Chilensis*; fort rare.

G. Anthaxia Esch.

1. *A. marginicollis* Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. iv, 502, pl. 12, f. 10. — Long. 9 mill. — Nigra, subviolacea, subopaca, prothorace late cupreo marginato; subtus cyanea, metallica, medio viridis; antennis atro cyaneis; capite prothoraceque tenuiter rugoso-punctato, elytris minus forte rugoso-punctatis, apice tenuiter denticulatis; subtus laxe punctata. — Forêts subandines de Chillan; Coquimbo.

2. *A. cupriceps.* Long. 5 mill. — *Obscure virescens, opaca, prothorace nigricante opaco, medio leviter virescente, lateribus capiteque cupreis, nitidis; capite prothoraceque dense reticulatis, subrugulosis, hoc lateribus parallelis, antice tantum angustatis, elytris sparsum tenuiter asperatis, apice separatim rotundatis.*

Oblongue, presque parallèle, déprimée, d'un verdâtre obscur, mat; corselet presque noir, mat, avec une petite teinte verte métallique au milieu : de chaque côté, une large bande d'un rouge cuivreux ainsi que la tête : labre d'un bleu d'acier. Tête unie, un peu convexe, couverte comme le corselet d'une fine réticulation très serrée, qui la fait paraître rugueuse. Corselet un peu plus d'une fois et demie aussi large que long; côtés presque parallèles, rétrécis seulement en avant, bords légèrement relevés en arrière. Elytres très finement granulées, arrondies chacune

à l'extrémité : à la base, une légère dépression, terminée par une espèce de sillon allant de l'écusson à l'épaule. — Valdivia.

3. *A. concinna* Mann. Enum. Bupr. 88. — Cast. et Gor. Mon. II, 3, pl. 1, f. 3. — Sol. l. c. 504, pl. 12, f. 11 *(Cylindrophora)*. — Long. 4 à 5 mill. — Supra æneo-aut aureo-viridis ; tenuiter dense granulosa, capite sublœvi ; prothorace postice utrinque late foveolato, disco interdum obscuro, aut vittis duabus diverse coloratis; elytris aut fuscis aut rubro-aureis, basi, sutura et macula oblonga marginali, viridibus; subtus virescens aut cœrulea, abdomine levi, ano serrulato.

b. Elytrorum macula marginali ad apicem producta.

c. Tota viridis.

Commune dans tout le Chili.

4. *A. angulosa* Sol. l. c. 495, pl. 12, f. 7 *(Trigonophorus)*. — Long. 9 à 14 mill. — Oblonga, parallela, subdepressa, supra undique punctata, æneo-viridis, nitida, prothorace cupreo marginato, elytris margine externo et plaga suturali cupreo-æneis; capite antice leviter concavo; prothorace cupreo marginato, elytris margine externo et plaga suturali cuprea æneis, capite antice leviter concavo, prothorace brevissimo, lateribus medio rectis, antice posticeque coarctatis, utrinque late sat profunde impressis, punctis majoribus confluentibus; elytris inœqualibus, rugulosis, punctato-lineatis, prope suturam fere striatis, apice leviter denticulatis; subtus convexa, punctata, cuprea, sat nitida.

Var. *B*. Tota ænea.

Vallées subandines de Santiago et forêts subandines de Chillan, sur la *Duvaua dependens* et la *Fabiana imbricata.*

G. CURIS Cast. et Gor.

1. *C. bella* Guér. Voy. Coq. Zool. II, 66, Ins., pl. 2, f. 1 *(Buprestis).* — Cast. et Gor. Mon. II, 3, pl. 1, f. 2 *(Anthaxia).* — Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. IV, 503 *(Cylindrophora)* — Long. 6 à 8 mill. — Oblonga, supra depressa, capite viridi-aureo, prothorace viridi-metallico; elytris cupreis, nitidis, vitta lata longitudinali nigra, sutura aurata, subtus, cum pedibus, viridi-cyanea, nitidissima; capite dense punctato, medio latè impresso; prothorace laxe punctato, lateribus impressis rugoso punctatis; elytris medio parum punctatis lateribus et sutura rugulosis, apice denticulatis; sutura sœpe virescentis interdum cupreo-aurata. — Très commune sur les fleurs à Santiago et dans presque tout le Chili.

2. *C. chloris* Germain, Anal. Univers. de Chile, 1855, 391 *(Ctenoderus).* — Long. 13 mill. — *Lœte viridi-metallica, leviter cyanescens, nitida, elytris utrinque ante basim striga obliqua, suturam versus paulo dilatata, atro-cyanea, corpore dense punctato, prothorace lateribus rugoso-punctato, elytris densissime rugulosis, postice transverse sub trigatis, et subcostulatis, tibiis quatuor anticis leviter arcuatis.* (Pl. 15, fig. 1.)

Presque parallèle, d'un beau vert gai métallique, brillant, légèrement bleuâtre, à reflets un peu dorés sur la partie scutellaire, en avant d'une bande oblique, courte, partant de l'épaule, n'atteignant pas tout à fait la suture, d'un bleu

noirâtre, parfois presque indistincte. Tête à ponctuation extrêmement serrée, assez fortement creusée entre les yeux. Corselet deux fois aussi large que long; côtés peu arrondis; un peu rétréci vers la base, mais assez fortement en avant; angles postérieurs presque droits, assez pointus; ponctuation assez grosse, peu serrée sur le disque, qui est brillant, fort serrée et rugueuse sur les côtés qui sont mats ; bord postérieur très lisse; une petite fossette vis-à vis l'écusson; celui-ci ovalaire. Elytres à peine plus larges à la base que le corselet, parallèles, rétrécies en arrière, à partir des deux tiers de leur longueur; suture un peu déhiscente à l'extrémité, qui est tronquée, mais en s'arrondissant; finement, mais très visiblement denticulée au bord externe, vers l'extrémité; couvertes de fines rugosités très serrées, très visibles, paraissant former en arrière de petites rides transversales; sur chaque élytres des vestiges de quatre ou cinq côtes peu saillantes. Dessous et pattes d'un vert bleuâtre extrêmement brillant; jambes antérieures notablement arquées. — Vallées subandines de Santiago; sur le *Duvaua dependens*.

G. Stigmodera Esch.

Il nous paraît impossible de séparer de ce genre les *Zemina* de Castelnau et Gory: le seul caractère qui puisse les faire séparer est tiré des antennes, car celui des tarses, dont le premier article serait aussi long que les deux suivants réunis, est inexact, au moins pour les espèces que nous citons, chez lesquelles cet article est seulement un peu plus long que le deuxième. Nous nous bornerons à faire deux divisions pour ne pas éloigner des espèces évidemment très voisines.

I. *Antennes dentées à partir du cinquième article* (Zemina).

1. *S. minor* Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. IV, 484 (*Zemina*). — Long. 8 à 10 mill. — Oblonga, parallela, supra paulo depressa viridis, ænea, nitida, longe griseo fulvo-pilosa, elytris cyaneo-violaceis, nitidis, vittis duabus flavis, apice conjunctis; prothorace convexo, medio haud foveolato, basi utrinque foveata, antice leviter angustato, sat dense fortiter punctato, lateribus flavo anguste marginatis; ad basim transversim depresso, margine postico elevato; scutello concavo; elytris apice sensim denticulatis; prosterno medio abdominisque spina flavis. — Santiago, Quillota.

Cette espèce paraît très voisine de la *pudibunda* C. et G. (avec laquelle il ne faut pas confondre le *Dactylozodes alternans* Chev.); mais, chez cette espèce, qui vient de Patagonie, le corselet ne paraît pas avoir de fossettes sur les côtés, la bande jaune interne est beaucoup plus large, la bande suturale est fortement rétrécie à la base et dilatée un peu avant l'extrémité, qu'elle n'atteint pas.

2. *S. bivittata* Cast. et Gor., Mon. II, 6, pl. 2, f. 8 *(Zemina)*. — (non Sol. in Gay). — Long. 11 mill. — Elongata parallela, supra paulo depressa, viridi-ænea, nitida, longe griseo-pilosa, elytris elongatis, cyaneo-nigris, parum nitidis, vittis duabus latis flavis, basi et apice conjunctis, externa ante apicem fere interrupta; prothorace convexo, longiore, basi haud foveolato, medio leviter carinato, dentissimè punctato, scutello concavo; elytris apice leviter 3 vel 4 denticulatis; subtus unicolor, dense sat tenuiter punctato. — Santiago, Quillota.

Cette espèce est bien facile à reconnaître par la fine carène du milieu du corselet, qui est en outre complétement dépourvu de fossettes à la base.

3. *S. cribricollis* — Long. 10 mill. — *Oblonga, parallela, supra paulo depressa, obscure ænea, sat nitida, rarius griseo-pilosa, elytris apice vage denticulatis, æneo-nigris, parum nitidis, vittis duabus, flavis, vitta externa angustissima; prothorace sat dense fortiter punctato, basi media fovea triangulari profunda, antice sulciformi, et utrinque foveola minore; scutello fere lævi, vix apice impresso; subtus punctatissima, prosterno medio flavo.* (Pl. 15, fig. 8.)

Oblong, parallèle, un peu déprimé en dessus; d'un bronzé un peu doré, médiocrement brillant, à pilosité grisâtre moins longue et moins épaisse. Tête très densément ponctuée. Corselet convexe, à peine rétréci en avant, un peu plus large, avant le milieu, que les élytres; à ponctuation forte, peu serrée; au milieu de la base, une large et profonde impression presque triangulaire, se terminant en avant par un fort sillon; de chaque côté, une fossette plus petite, mais profonde. Ecusson cordiforme, lisse, à peine creusé vers la pointe. Elytres d'un noir bronzé, à deux bandes jaunes, l'externe très étroite, le long du bord, atteignant à peine l'extrémité; côtes très saillantes, la première surtout, portant la bande jaune, très droite, la deuxième s'effaçant vers la base, la troisième assez fortement ondulée vers le milieu, diminuant vers l'extrémité, la quatrième séparant la bande jaune externe; intervalles à séries de fossettes, et rugueusement ponctués: extrémité ayant quelques denticulations à peine marquées. Dessous à ponctuation

assez forte et assez serrée ; milieu du prosternum jaune. — Santiago, avec le *bivittata*.

4. *S. confusa.* — *Zemina bivittata* Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. IV, 483, pl. 12, f. 3 (non C. et G.). — *Stigmodera conjuncta*, Cast. et Gor. Mon. Suppl. IV, 197, pl. 33, f. 189 *bis* (non Chevr.). — Long. 12 à 14 mill. — Subcylindrica supra depressiuscula, oblonga, capite prothoraceque viridi aut cœruleo-æneis, hoc lateribus flavis, medio sulcato, utrinque foveola basali, sat dense et sat fortiter punctato; margine postico medio elevato, polito; elytris utrinque tricostatis, costa prima validiore, crassiore, interstitiis seriebus duabus punctorum majorum impressis, viridi-cœruleis, margine externo et vitta media longitudinali, sœpe interrupta, basi dilatata, flavis; subtus cœruleo-ænea, nitidior, densius pilosa, prosterno medio maculisque in medio abdominis flavis, his plus minusve deficientibus.

B. Ænea metallica, vittis elytrorum flavis dilatatis, ad apicem confluentibus. — Santiago, dans la plaine et dans la Cordilière, jusqu'à 2,700 mètres d'élévation, sur les composées des genres *Flourensia*, *Pyrrocoma*, *Aplopappus*, etc.

5. *S. vittata* Cast. et Gor. Mon. II, 5, pl. 2, f. 6. — Sol., l. c. 485. — Long. 15 mill. — Oblonga, supra depressa, capite prothoraceque æneis, hoc lateribus omnino flavis, medio sulcato, ad basin late et valde impresso, lateribus valde impressis, sat dense et fortiter punctato ; elytris utrinque tricostatis, vitta prima validiore, crassiore, viridi cœruleis, margine externo et vitta media longitudinali, basi dilatata, flavis ; subtus ænea, nitidior, prosterno medio

flavo, abdomine unimaculato. — Commun à Quillota, sur le *Baccharis rosmarinifolia.*

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais elle s'en distingue par la taille plus grande, le corps plus large, le corselet plus court, plus rétréci en avant, à large impression au milieu de la base.

6. *S. amplicollis.* — Long. 18 mill. — *Oblonga, depressa, postice attenuata, capite prothoraceque æneis, grosse ac dense punctatis, hoc elytris latiore, antice a medio valde angustato, medio sulcato, ad basin impresso, utrinque profunde impresso, lateribus flavo marginatis; elytris nigro-æneis, margine externo et vitta media flavis; subtus ænea nitidior, prosterno medio flavo.* (Pl. 15, fig. 4.)

Ressemble au *S. vittata*, mais en diffère notablement par la taille beaucoup plus grande, le corselet plus large, plus rétréci en avant, à bords latéraux plus larges, plus creusés, par les élytres plus acuminées en arrière, ayant la côte externe beaucoup plus saillante, et l'intermédiaire moins marquée. — Forêts subandines de Chillan, sur un *Baccharis.*

7. *S. conjuncta* Chevr., Rev. Silb. 1838, 52 (non C. et G.). — Long. 14 mill. — Oblonga, minus depressa, postice sensim attenuata, capite prothoraceque obscure æneis, griseo pilosis, hoc fere conico, lateribus vix arcuatis, sat anguste flavo marginatis, medio sulcato, basi sat profunde impresso, utrinque fovea basali profunda, dense et fortiter punctato; margine postico minus elevato; elytris post medium sensim attenuatis, nigro-æneis, vittis duabus testaceo-

flavis, interna basi dilatata, ad apicem fere conjunctis; subtus tenuiter sat dense punctata, prosterno medio flavo. — Quillota, sur le *Baccharis rosmarinifolia.*

Cette espèce est remarquable par son corselet presque conique, plus étroit que les élytres, et la forme allongée de ces dernières, qui sont beaucoup plus atténuées en arrière que dans les autres espèces du même groupe.

8. *S. Rouletii* Sol., l. c. 487 *(Zemina).* — Long. 13 à 16 mill. — Oblongo-elongata, subparallela, viridi-metallica, nitida; prothorace lateribus anticis anguste rubro marginatis, punctato, medio sulcato, ad angulos posticos foveola profunda impresso; elytris margine coccineo, punctato-reticulatis, utrinque tricostatis, apice subtiliter denticulatis; subtus punctata, prosterno medio spinaque abdominali coccineis. — Copiapo, Santiago.

b. Elytris basi macula suboblonga coccinea notatis.

c. Elytris vitta longitudinali abbreviata et fascia postica transversa brevi, notatis.

La *Zemina depressa* Sol., l. c. 488, ne diffère de cette espèce que par la bordure latérale du corselet plus large.

9. *S. cupricollis* Cast. et Gor. Mon. II, 2, pl. 1, f. 1 *(Zemina).* — *Z. Montagnei* Sol., l. c. 488. — Long. 16 à 20 mill. — Oblongo-elongata, parallela, sat crassa, supra depressa, viridi-ænea, parum nitida, griseo hirta; capite dense punctato, medio sulcato; prothorace convexo, dense et fortiter punctato, elytris haud angustiore, antice angustato, medio sulcato, basi ad angulos foveolato, utrinque rubro marginato; scutello æneo, impresso; elytris apice

attenuatis, extremo apice leviter denticulatis, utrinque tricostatis, costis fere æqualibus, secunda ad basim, tertia apicem versus attenuatis, interstitiis punctulatis biseriatim foveolatis ; rubris, basi, sutura, utrinque vitta lata humerali longitudinali cum sutura transversim juncta, medio et post medium vittis 2 latis transversis, ultima cum sutura postice dilatata, cyaneis aut virescenti-cyaneis; subtus dense punctata, viridi-ænea, prosterno medio rubro. — Santiago ; commun sur le *Proustia glandulosa (Composée).*

Les ♂ sont plus étroits et plus parallèles.

10. *S. picta* Cast. et Gor., Mon. II, 3, pl. 1, f. 3 (*Zemina*). — Long. 15 à 17 mill. — Oblonga, subparallela, supra depressa, viridi-cœrulescens, nitida, capite rugoso punctato, medio leviter impresso; prothorace lato, elytris fere latiore, antice rubro marginato, basi trifoveato, foveis profundis, media latiore antice sulcato; fortiter punctato, lateribus et in foveis densius; scutello lœvi, impresso; elytris planatis, apice obtusis bidentatis, coccineis aut flavo-rubris, basi anguste, et 3 vittis transversis, latis, per suturam late conjunctis, cyaneis, subtus viridi-cœrulescens, prothoracis lateribus late rubris. (Pl. 15, fig. 9.)

B. Elytrorum vittis plus minusve interruptis aut deficientibus.

Assez commun dans la Cordilière de Santiago, à 2,000 mètres, sur l'*Adesmia arborea* (*Légumineuse*); la variété vient du versant oriental, dans la Cordilière du Maule et vit sur l'*Adesmia horrida?*

Peut-être faut-il réunir à cette espèce, comme simple variété de taille, la *Zemina rubro-notata* Sol., l. c. 486. qui n'aurait que environ 9 mill. de longueur.

11. *S. semivittata.* — Long. 16 mill. — *Viridi-œnea, nitida, prothorace grosse et sat dense punctato, basi elytris paulo latiore, antice angustato, medio et ad latera sat forte impresso, scutello lœvi, apice acuto, excavato; elytris flavis, sutura nigra, utrinque a basi ultra medium vitta abbreviata, æneo-nigra, extus leviter biproducta, basim apice tenuiter denticulato utrinque 4 costatis, costa prima basi maxime convexa, secunde basi parum distincta; interstitiis fortiter punctato-lineatis.* (Pl. 15, fig. 5.)

Oblong, presque parallèle. D'un vert bronzé foncé, mais assez brillant, à poils d'un gris roussâtre, assez longs. Elytres jaunes, avec la suture d'un noir un peu bronzé; de chaque côté, avant le bord, une bande d'un bronzé noirâtre, partant de la base et s'arrêtant un peu après le milieu, un peu inégale en dehors, se joignant à la suture par une bande basilaire, étroite. Ecusson bronzé, brillant, lisse, pointu à l'extrémité et creusé avant cette pointe. Corselet court, transversal, rétréci assez fortement en avant, à partir du milieu, à ponctuation assez grosse et serrée, surtout aux côtés; disque convexe, mais ayant à la base une large et profonde fossette, se terminant en avant par un sillon, et presque partagée en deux par une courte carène au milieu de sa base : de chaque côté du corselet, une forte impression oblongue; bord postérieur dépassant la base des élytres; angles postérieurs anguleusement arrondis. Elytres presque parallèles, se rétrécissant peu à peu en arrière; ayant chacune quatre côtes : la première extrêmement forte et saillante, surtout à la base, la deuxième marquée, seulement depuis le milieu; la troisième assez saillante, s'effaçant en arrière; intervalles à double rangée de gros points;

suture relevée. Dessous finement et densément ponctué; milieu du prosternum jaune. — Forêts subandines de Chillan, sur le *Baccharis concava*, très rare.

II. *Antennes dentées à partir du quatrième article* (Stigmodera).

12. *S. Rousselii* Sol., l. c. 489. — Long. 13 à 16 mill. — Elongata, apice attenuata, supra depressa, griseo hirta, viridi-æneа, nitida: capite punctato, medio canaliculato; prothorace antice vix angustato, convexo, medio sulcato, basi medio et lateribus profunde foveato, disco parum, foveis dense, punctato; lateribus flavo marginatis: scutello impresso; elytris fortiter punctato substriatis, interstitiis alterne costatis; flavis, duabus vittis submarginalibus medium superantibus, transversim bis conjunctis, ante apicem maculis duabus triangularibus anguste transversim conjunctis, et sutura, atra cyaneis; subtus cum pedibus viridi-ænea. — Forêts subandines de Chillan, sur la *Fabiana imbricata (Solanée)*. (Pl. 15, fig. 10.)

13. *S. hastaria*. — *Pithiscus sagittarius* L. Fairm., Rev. Zool. 1856, 484. — Long. 15 mill. — *Oblonga, subparallela, viridi-metallica, nitida; prothorace basi parallelo, antice angustato; sparsim sed grossè punctato, disco sparsius, lateribus rugosis; disco cupreo-æneo, violaceo tincto, lateribus viridibus aut violaceis; basi medio late foveato, hac fovea medio carinata; lateribus basi impressis; elytris flavis, sutura, macula ante apicali sagittæformi, vitta media transversa, et utrinque ab humeris vitta longitudinali abbreviata, nigris;*

subtus, cum pedibus, viridi aut cyaneo-metallica. (Pl. 15, fig. 12.)

Allongé, presque parallèle, un peu déprimé en dessus; d'un vert métallique brillant. Tête rugueusement ponctuée. Antennes courtes, d'un noir violacé. Corselet d'un quart plus large que long, rétréci en avant, droit sur les côtés, qui s'arrondissent en avant du milieu; disque un peu convexe, bronzé, parsemé de gros points peu serrés; côtés très rugueux, ayant une impression à la base; vis-à-vis l'écusson, une fossette assez profonde, très rugueuse, séparée en deux par une petite carène peu saillante. Elytres parallèles, se rétrécissant à partir du quart postérieur; sur chacune, deux côtes saillantes; la première commençant à la base, sur le deuxième intervalle; la deuxième plus carénée, commençant à l'épaule; bord externe épais, convexe, en forme de bourrelet; angle sutural bidenté; d'un jaune brillant, avec une bordure étroite à la base, une bande suturale étroite, traversée, un peu après le milieu, par une bande transversale, ne touchant pas le bord externe, dilatée à la suture, et ensuite une tache en forme de fer de flèche, dont la pointe est presque à l'extrémité de la suture, enfin, de chaque côté, à la base, une bande partant de l'épaule, s'arrêtant avant la bande transversale, d'un noir brillant, à reflet verdâtre. Dessous d'un vert métallique brillant, à poils grisâtres. Sternum densément ponctué, rugueusement sur les côtés du prosternum. Abdomen à ponctuation moins serrée. — Forêts subandines de Chillan, sur le *Baccharis Magellanica.*

M. Lacordaire ayant, avec juste raison, réuni les *Polychroma* et les *Pithiscus* aux *Stigmodera,* nous avons dû

changer le nom de *sagittaria* qui est déjà porté par un *Polychroma*.

14. *S. viridiventris* Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. IV, 491, pl. 12, f. 5 *(Pithiscus)*. — Long. 15 mill. — Oblonga, subparallela, supra depressa, viridi-metallica, nitida; prothorace basi minus parallelo, antice angustato, sparsim sed grosse punctato, disco sparsius, lateribus minus rugosis; disco æenescente, lateribus lœte viridi-metallicis; basi medio late minus profunde foveato, hac fovea medio linea elevata obsoleta; lateribus basi impressis; elytris ochraceo-flavis, sutura, vittis post medium duabus transversis, posteriore per suturam ad apicem producta, et utrinque ab humeris vitta longitudinali, abbreviata, transversim per maculam suturalem conjunctis, atro cyaneis; subtus, cum pedibus, lœte viridi-metallica. (Pl. 15, fig. 11.)

Ce *Stigmodera* ressemble extrêmement au *hastaria*, mais le corps est plus court, moins déprimé, le corselet un peu moins ponctué, surtout moins rugueux sur les côtés, qui sont moins parallèles en arrière, plus rétrécis en avant; les intervalles relevés des élytres sont plus arrondis; la ponctuation du dessous du corps est moins serrée; le dessin des élytres est à peu près le même, le fond est d'un jaune plus foncé; les deux premières bandes longitudinales recouvrent l'épaule et se rejoignent transversalement avant le milieu: la première bande transversale atteint le bord externe et est placée un peu plus en arrière; la dernière bande se relève un peu de chaque côté pour toucher le bord externe, mais n'a pas la forme d'ancre ou de fer de flèche qu'on voit chez la *S. hastaria*.

15. *S. Souverbii* Germain, Anal. Univ. de Chile 1855,

392 *(Pithiscus?)*. — Long. 20 à 29 mill. — *Cupreo-orichalcea, sat nitida, grosse et sat densè punctata; prothorace lateribus varioloso, dorso deplanato, basi latè impresso, utrinque fortius impresso; scutello fere lævi, excavato; elytris flavis, sutura et utrinque vitta submarginali, nigris, interdum ante apicem conjunctis; utrinque tricostatis, interstitiis biseriatim punctatis, apice acuminato aut subtruncato, angulo suturali spinoso.* (Pl. 15, fig. 3.)

Oblong, presque parallèle, épais. D'un bronzé cuivreux brillant, surtout en dessous, avec quelques reflets d'un bleu verdâtre; cette dernière couleur dominant parfois en dessous. Tête, corselet et dessous du corps à longs poils d'un gris blanchâtre. Elytres jaunes, à bande suturale noire, entière; de chaque côté, près du bord externe, une bande longitudinale noire, se dilatant un peu dehors, à deux ou trois endroits, n'atteignant pas quelquefois l'extrémité de la bande suturale; sur chacune trois côtes, dont l'externe souvent peu distincte, intervalles à deux rangées de gros points et parsemés de très petits points irréguliers; en dehors ces lignes de points forment presque des stries; région suturale déprimée, mais suture un peu relevée; extrémité de forme assez variable, tantôt pointue, avec une simple petite épine, tantôt presque tronquée, avec une petite dent à l'angle sutural. Tête et corselet grossement ponctués; la première finement carénée au milieu; ce dernier transversal, très peu rétréci en avant, à ponctuation plus grosse et plus forte sur les côtés, crénelant presque les bords; disque déprimé, ayant en arrière une impression large, mais peu profonde; de chaque côté, une impression oblongue, plus profonde en arrière. Ecusson lisse, bronzé ou cuivreux,

creusé au milieu. Elytres à peine plus larges que le corselet, presque parallèles, jusqu'aux deux tiers environ, puis se rétrécissant en arrière. Dessous et pattes de même couleur que le corselet, un peu plus brillant; abdomen plus densément et plus finement ponctué. — Cordilières de Chillan et de Santiago, rare; sur la *Priva lœvis (Verbénacée)*.

16. *S. chalybeiventris*. — Long. 20 mill. — *Oblongo-elongata, subdepressa, cupreo-violacea, sat nitida, prothorace antice post medio attenuato, disco grosse parum dense punctato, lateribus punctis profundioribus et confluentibus rugosis, basi medio foveolato, lateribus fortirer impressis; scutello lævi; elytris apice denticulatis flavis, utrinque vitta subhumerali longitudinali ante medium abbreviata et vittis duabus latis transversis, per suturam conjunctis, prima fere media, altera ante apicem, per suturam ad apicem producta, cyaneo-nigris; subtus cupreo violacea.* (Pl. 15, fig. 14.)

Allongé, presque parallèle, déprimé en dessus, d'un cuivreux assez brillant avec des reflets violacés. Tête rugueusement ponctuée, ayant une petite place lisse au-dessus du labre. Corselet court, deux fois aussi large que long, se rétrécissant en avant un peu après la base; à la base, au milieu, une impression peu profonde, sur les côtés, une impression allongée bien marquée; ponctuation très grosse, écartée sur le disque, très rugueuse et confluente sur les côtés, surtout dans les impressions. Ecusson uni, cuivreux. Elytres d'un jaune d'ocre; une étroite bande suturale, n'atteignant pas le milieu; de chaque côté, une bande latérale, commençant presque à l'épaule, n'atteignant pas le milieu et rejoignant le bord externe; un peu avant le milieu, une large bande transversale, et avant l'extrémité, une autre

moins large, lobée en avant, se prolongeant, par la suture, jusqu'à l'extrémité, d'un bleu d'acier; s'élargissant à peine vers le milieu et s'atténuant vers l'extrémité qui est denticulée; angle sutural assez fortement échancré, bidenté; à lignes assez fortement ponctuées, intervalles alternativement relevés, les externes à peu près égaux. Dessous et pattes d'un bleu d'acier à reflets cuivreux; sternum fortement et densément ponctué; abdomen plus finement et moins densément ponctué. — Forêt subandines de Chillan, sur le *Fagus pumilio*.

17. *S. Chiliensis* Guér., Voy. de la Coq., Zool., II, 66 (*Buprestis*). —Cast. et Gor., Mon., II, 67, pl. 15, f. 84.— Long, 20 mill. — Oblongo-elongata, subdepressa, viridimetallica, nitidior, prothorace antice angustiore, minus grosse punctato, lateribus paulo minus impressis; elytris apice denticulatis flavis, utrinque vitta humerali longitudinali ante medium abbreviata, sutura angusti, et vittis duabus latis transversis, per suturam late conjunctis, prima fere media, altera ante apicem, per suturam ad apicem producta et dilatata; subtus cum pedibus, viridi-metallica. (Pl. 15, fig. 13.)

Cette espèce ressemble extrêmement au *S. chalybeiventris;* mais la tête et le corselet sont moins rugueusement ponctués; ce dernier est moins et plus atténué en avant; la bande humérale atteint complétement la base de l'élytre à l'épaule, les côtes sont moins saillantes et l'extrémité des élytres est moins fortement échancrée et bidentée; la région humérale est plus convexe et sans dépression transversale; la couleur du dessous du corps est bien différente et la ponctuation est bien moins forte et moins serrée.

Chez l'individu décrit dans le Voyage de la Coquille et figuré dans la Monographie de MM. Castelnau et Gory, la bande du milieu est interrompue et se compose de trois taches; la bande noire qui termine la suture paraît aussi plus élargie.

18. *S. costipennis* Germain, Anal. Univ. de Chile, 1855, 392 (*Pithiscus*). — *Conognatha splendidicollis* L. Fairm., Rev. Zool., 1856, 484. — Long. 18 à 20 mill. — *Oblonga, depressa, viridi-metallica; prothorace brevi, antice attenuato, grosse sed sparsim punctato, lateribus rugosis, depressis; basi medio late sed vix impresso; antice medio foveola minuta notato; scutello impresso; elytris flavo-testaceis, sutura anguste, utrinque vitta subhumerali abbreviata et vittis duabus latis transversis prima media, altera antice apicem, cyaneis; subtus griseo pilosa.* (Pl. 15, fig. 7.)

Oblong, déprimé en dessus; d'un vert métallique très brillant. Tête très rugueuse, ayant une faible impression en avant. Antennes d'un vert brillant sur les premiers articles. Corselet de moitié plus large à sa base que long, rétréci en avant, côtés s'arrondissant depuis la base; à la base, au milieu, une impression peu profonde; une autre en avant, plus petite et plus marquée; sur les côtes, une impression assez profonde à la base; ponctuation écartée sur le disque, très rugueuse et confluente sur les côtes, surtout dans l'impression latérale. Ecusson d'un vert brillant, creusé au milieu. Elytres d'un jaune testacé; une bande suturale étroite, une bande latérale commençant presque à l'épaule, n'atteignant pas le milieu et touchant à l'extrémité le bord externe, au milieu une large bande transversale, une autre aussi large avant l'extrémité, d'un bleu d'acier; un peu ré-

trécies sur les côtés avant le milieu, puis s'élargissant et s'arrondissant vers l'extrémité, qui est finement dentée; angle sutural bidenté; sur chacune quatre côtes saillantes ainsi que le bord externe, à points très écartés; intervalles finement ridés en travers. Dessous et pattes aussi brillants que le corselet, à poils blanchâtres; sternum rugueusement ponctué; abdomen à ponctuation assez serrée à la base, écartée à l'extrémité. — Vallées subandines de Santiago, sur le *Duvaua dependens (Anacardiacée).*

G. Polycesta Solier.

P. carnifex Germain, Anal. Univ. de Chile, 1855, 390 *(Nemaphorus).* — *P. rubropicta* L. Fairm., Rev. Zool., 1856, 484. — Long. 19 mill. — *Viridi-cyanea, metallica, elytris coccineo signatis; prothorace punctis grossis rugoso, lateribus fortius rugosis, medio postice latè impresso; lateribus medio haud angulatis, sed antice angustatis; elytris utrinque 4-carinatis, secunda quartaque apice conjunctis, tertia postice abbreviata, interstitiis biseriatim foveolatis; apice leviter denticulatis; subtus cyanea, subnitida punctatissima.* (Pl. 15, fig. 6.)

Oblong, un peu déprimé en dessus; d'un bleu métallique, parfois un peu verdâtre. Tête rugueusement ponctuée. Corselet plus de deux fois aussi large que long, très rétréci en avant; côtés fortement arrondis au milieu, mais non angulés; surface couverte de gros points enfoncés, devenant confluents sur les côtés, ce qui les rend très rugueux et inégaux; sur le disque, une grande impression peu profonde, plus marquée à la base, ayant au milieu une ligne un peu élevée, plus lisse, terminée à la base par une petite

fossette. Ecusson extrêmement petit, ovalaire, très finement ponctué. Elytres presque parallèles, se rétrécissant en arrière après le milieu ; sur chacune quatre côtes élevées, parsemées de points enfoncés, les deux internes plus saillantes, la troisième n'atteignant ni la base, ni l'extrémité; intervalles ayant une double série peu régulière de gros points ressemblant à des fossettes et parsemés de point plus petits; suture un peu élevée; une petite côte près de l'écusson; extrémité ayant quelques denticules; tachetées de rouge cocciné, une très petite tache à la base de la deuxième carène; vers le premier quart, une tache sur la première carène et une plus longue sur la troisième; après la moitié, une tache depuis la suture jusque sur la deuxième carène; enfin, vers le troisième quart, une tache oblique, interrompue, partant de la suture, remontant sur le bord externe; à l'extrémité de la quatrième carène, une petite tache se joignant parfois à la supérieure; une autre petite sur le bord externe après l'épaule. Dessous d'un bleu peu brillant, très densément ponctué, à poils blanchâtres. — Cordilières de Santiago, sur le *Kagenetia angustifolia;* forêts subandines de Chillan et montagnes d'Aculco, sur le *Fagus procera.*

Peut-être faut-il rapporter cette espèce au *Nemophorus costatus* Sol., in Gay, Hist. de Chile, Zool., IV, 490, mais la description et la figure ne peuvent que donner de grands doutes à cet égard. Quant au G. *Nemophorus,* il n'est évidemment pas possible de le séparer des *Polycesta.*

G. TYNDARIS Thomson, Arch. Ent., I, 168.

Ce genre, voisin des *Ptosima,* en diffère par le corps plus trapu, les cavités antennaires grandes et arrondies, les an-

tennes grêles, dentées à partir du cinquième article, l'épistôme faiblement échancré, l'écusson allongé et les crochets des tarses simples.

1. *T. Gayi* Chevr., Rev. Silb., 1838, 53 *(Stigmodera)*. — *Ptosima planata* Cast. et Gor., Mon., I, 5, pl. 1, f. 4. — Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool., IV, 494, pl. 12, f. 6. — Long. 8 à 9 mill. — Oblongus, crassus, convexus, elytris dorso paulo planatis; capite prothoraceque fortiter ac rugose punctatis, viridi-cœruleis, parum nitidis; hoc antice angustato, medio postice lœviter sulcato; elytris cyaneo-violaceis, nitidis, utrinque strigis quatuor flavis signatis, prima obliqua ad basim, secunda marginali subhumerali, tertia obliqua subtransversali post medium, quarta minuta fere apicali; punctato striatis, striis externis fortiter punctatis, foveolatis, interstitiis serie punctorum instructis; apice ferè truncato, bispinoso; subtus convexus, nigro-metallicus, nitidus, dense punctatus. — Santiago.

B. Elytris et tergo prothoracis rufo-luteo haud maculatis; elytris capite et tergo prothoracis concoloribus. — Nous ne connaissons pas cette variété qui est mentionnée par Solier, l. c.

2. *T. marginellus*. — Long. 12 mill. — *Fusco violaceus, parum nitidus, subtus nitidior, prothorace utrinque flavo maculato, elytrisque externe flavo anguste marginatis; capite convexo, densè punctato; prothorace medio sparsim, lateribus rugosè punctato, basi latè impresso; elytris tenuiter striatis, interstitiis punctatis transverse rugatis, apice subtruncatis, tridenticulatis.*

Corps épais, mais un peu déprimé en dessus; d'un brun

un peu cuivreux ou violacé, assez terne en dessus, mais plus cuivreux et plus brillant en dessous, surtout sur l'abdomen ; de chaque du corselet, une large tache jaune ; élytres avec une étroite bordure externe de même couleur, n'atteignant pas l'extrémité. Tête convexe, densément et assez fortement ponctuée. Corselet un peu plus large que les élytres, côtés arrondis tout à fait en avant; ponctuation écartée sur le disque, plus forte et rugueuse sur les côtés ; au milieu, à la base, une impression large mais peu profonde. Elytres deux fois et demie aussi longues que larges, légèrement rétrécies vers l'extrémité qui est presque tronquée et paraît tridenticulée, à stries très fines, un peu ponctuées ; intervalles ponctués, ridés transversalement, presque plans, sauf le dernier externe qui est relevé, surtout en arrière ; sur l'épaule une petite impression qui rend la saillie humérale plus marquée. Dessous très densément et fortement ponctué ; abdomen plus lisse, surtout au bord des segments qui sont très brillants. — Forêts subandines de Chillan, sur la *Priva lœvis*.

3. *T. guttulatus.* — Long. 11 mill. — *Oblongus, crassus, nigro-œneus, sat nitidus, capite rugoso-punctato, medio subcarinato, prothorace valde convexo, dense rugoso, medio sulcato, antice guttis tribus flavis; elytris nigro-subœnea, sat nitida, rufo guttulatis, profunde striato-punctatis, interstitiis convexis, alternatim convexioribus, externis angustioribus, costis punctatis, punctis distantibus, costis externis asperatis, margine externo postice subdenticulato.*

Oblong, très convexe et épais en avant, atténué en arrière. Tête rugueusement ponctuée, presque carénée au milieu. Corselet très convexe, fortement et densément

rugueux; au bord antérieur, trois petites taches jaunes. Elytres peu convexes, un peu inégales, tronquées à l'extrémité, avec trois ou quatre faibles denticules; à stries assez profondes, fortement ponctuées; intervalles assez convexes, alternativement plus relevés, les externes plus étroits et également relevés, marqués de points assez gros, écartés, mais devenant plus gros, plus serrés, accompagnés de rugosités qui rendent les intervalles externes très rugueux, presque denticulés, ainsi que le bord externe. Couleur d'un noir un peu métallique assez brillant, avec de petites taches d'un jaune-rouge, deux tout à fait à la base, une troisième sur le bord externe, en arrière; deux avant le milieu, et deux autres après le milieu. — Copiapo, Santiago.

G. Acmoeodera Esch.

1. *A. rubronotata* Cast. et Gor. Mon. I, 5, pl. 1, f. 5. — Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. IV, 481, pl. 12, f. 2. — Long. 5 à 6 1/2 mill.—Cylindrica, obscure ænea, subnigra; prothorace granuloso, lateribus rufo, medio sulco longitudinali impresso, basi transversim tripunctato; elytris fuscis, luteo maculatis, maculis sœpe confluentibus; striato-punctatis, striis dorsalibus profundioribus.

b. Elytris luteo-testaceis, fusco maculatis.

c. Prothorace luteo-testaceo, fascia transversa fusca; elytris luteo-testaceis, fusco maculatis. — Santiago, Copiapo, etc., sur les Composées des genres *Pyrrhocoma*, *Aplopappus*, etc.

2. *A. Chiliensis* Cast. et Gor. Mon. I. 24. pl. 7. f. 40. —

Long. 3 lignes. — *Nigro-cuprea, punctata, albo-villosa.* — D'un noir cuivreux, finement ponctué, parsemé de poils gris. Corselet avec une petite ligne longitudinale au milieu, seulement visible à la base, et une petite impression de chaque côté. Elytres couvertes de petites lignes longitudinales formées de points enfoncés. — Chili. — Nous ne connaissons pas cette espèce que nous citons d'après la Monographie de MM. de Castelnau et Gory.

G. AGRILUS Curtis.

1. *A. thoracicus* Cast. et Gor. Mon. 3, 58, pl. 13, f. 76. — Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool. IV, 507. — Long. 6 1/2 mill. — Obscure-æneus, dense punctulatus; capite rubro-aureo, medio impresso, macula antica cinereo-pilosa, rotundato, prothorace medio antice sulcato, postice late foveato, utrinque valde transversim impresso; angulis posticis acutis; elytris obscure æneis, dense tenuiter granulosis, ad basim impressis, ante medium leviter compressis et angustatis, apice rotundatis; subtus æneus, nitidior, prothorace antice transversim sulcato. — Santiago, Quillota; sur un *Senecio.*

2. *A. quadrifossulatus.* — Long. 7 1/2 mill. — *Viridi-æneus, sat nitens, elongatus, subparallelus, densissime granuloso-squamosus, capite antice late impresso, medio sulcato; prothorace lateribus leviter rotundato, basim versus leviter angustato; medio bifoveolato, lateribus medio foveolatis; elytris ad basim sat fortiter impressis, apice subrotundatis; prosterno margine antico recto, fortiter transversim impresso.*

Allongé, presque parallèle, d'un vert bronzé, assez brillant, couvert de petites granulations en forme d'écailles très serrées. Tête ayant une large impression en devant avec un fort sillon médian, les bords de cette impression presque carénés de chaque côté vers les yeux. Corselet à peu près aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, assez rétréci en arrière avec les angles postérieurs droits, pointus; au milieu, deux impressions, l'une à la base, l'autre en avant; de chaque côté, au milieu, une impression un peu plus forte; bord postérieur fortement sinué de chaque côté, légèrement échancré vis à vis l'écusson. Celui-ci court, transversal. Elytres se rétrécissant légèrement avant le milieu, presque arrondies à l'extrémité; à la base, une assez forte impression, rendant les épaules presque carénées. Dessous plus brillant que le dessus; prosternum ayant le bord antérieur droit, avec une forte impression transversale. — Forêts subandines de Chillan.

Extrêmement voisin du *thoracicus,* mais le corselet, outre la différence de coloration, n'a pas les impressions latérales aussi profondes ni transversales, le sillon médian est remplacé en avant par une impression plus large, et la surface est ridée obliquement.

3. *A. sulcipennis* Sol. l. c., 506, pl. 12, fig. 12. — Long. 8 mill. — Parum elongatus, parallelus, obscure cupreus; capite late impresso, medio sulcato; prothorace elytris fere latiore, basin versus haud angustato, dense tranversim strigoso, antice obsolete bi-impresso, medio basin versus canaliculato, lateribus impressis; elytris dense granulosis, ad suturam longe depressis et griseo-tomentosis; subtus cu-

preo-nitens, vitta laterali albido-sericante. — Cordillières de Coquimbo ; Quillota, sur un *Senecio*.

G. MASTOGENIUS Sol. in Gay, Hist. de Chil., Zool., IV, p. 507.

M. parallelus Sol. l. c., p. 507, pl. 12, f. 13. — Long. 4 mill. — Oblongo-elongatus, crassus parallelus, obscure æneus, parum nitidus, undique fortiter punctatus ; capite medio sulcato ; prothorace transverso, convexo, medio elytris paulo latiore ; medio leviter canaliculato ; lateribus antice tantum sed fortiter rotundatis ; scutello elongato, fere lœvi ; elytris inæqualibus, apice rotundato-truncatis, haud striatis, sutura elevata. — Santiago ; sur la *Mentha piperita*, rare.

ESSAI

SUR LES

COLÉOPTÈRES DE BARBARIE,

Par MM. L. FAIRMAIRE et le Dr C. COQUEREL.

(Séance du 10 Décembre 1856.)

La presqu'île marocaine qui regarde l'Espagne, dont elle n'est séparée que par un détroit de quelques lieues, présente, sous le rapport de l'entomologie, des productions très intéressantes à étudier, notamment au point de vue de la distribution géographique. En effet, la position de cette contrée intermédiaire entre l'Andalousie, l'Algérie et la véritable Afrique donne à son entomologie un caractère très varié. Ce qui frappe cependant au premier coup d'œil, c'est l'analogie qui existe entre la faune de ce pays et celle de l'Andalousie ; aussi l'on retrouve journellement sur l'une des rives du détroit de Gibraltar des espèces que l'on croyait particulières à l'autre. Cependant quelques espèces, assez communes sur la côte africaine, ne se retrouvent pas en Andalousie, par exemple le *Prionus forficatus* Fab., qui n'a été rencontré encore que sur la côte marocaine où il vit dans les troncs du *Chamœrops humilis*.

Pour rendre notre travail plus complet, nous avons cru devoir ajouter aux Coléoptères du Maroc ceux récoltés

depuis quelques années sur les côtes de Barbarie. Un séjour de deux années fait par l'un de nous à Mers-el-Kébir, nous a permis d'augmenter la faune algérienne de plusieurs espèces remarquables ; l'obligeance de nos collègues et de diverses personnes nous a fait connaître aussi un certain nombre d'insectes nouveaux. Peut-être les entomologistes trouveront-ils quelque intérêt dans notre travail comme supplément à l'ouvrage de notre collègue et ami M. H. Lucas sur les insectes d'Algérie.

Grâce aux recherches de M. Favier, la série des Coléoptères de Tanger sera probablement aussi complète que possible, eu égard aux difficultés des explorations dans ce pays ; nous y ajoutons quelques espèces, malheureusement peu nombreuses, récoltées à Rabat et à Mogador par M. Olcèse.

Fam. CICINDELIDÆ.

Cicindela luctuosa Dej. Sp. V, 227. — Long. 13 mill. — Subcylindrica, nigro-subcyanea ; elytris lunula humerali apicalique integris, fasciaque media lata transversa subsinuata abbreviata, albis.

Ce bel insecte paraît spécial aux environs de Tanger ; il n'a été retrouvé ni dans l'Algérie ni dans l'Andalousie. En sens inverse, il est assez curieux que la *C. hispanica* Gory, qui se trouve aux environs de Cadix, n'ait pas encore été prise sur la côte du Maroc.

C. trisignata Dej. — *C. flexuosa* Fab. — *C. littoralis* Fab. (1).

(1) Toutes les espèces dont la localité n'est pas indiquée, viennent des environs de Tanger.

C. neglecta Dej., Sp. I, 114. — Long. 10 mill. — Supra obscuro-viridi-œnea; elytris margine laterali, lunula humerali subhamata apicalique, fascia tenui media recurva suturaque sinuata abbreviata subinterrupta albis. — Cette espèce sénégalienne se retrouve en Algérie (coll. Reiche).

C. leucosticta F. — Long. 17 mill. — *Nigra, opaca, mandibulis labroque pallide testaceis, hoc medio dentato, utrinque vix angulato, prothorace subquadrato, transversim ruguloso, elytris utrinque maculis 7 et vitta marginali antice abbreviata albidis, dense ac confuse asperatis; subtus nitidior, coxis 4 anticis niveo pilosis.*

Oblongue, déprimée, en dessus d'un noir mat. Tête finement ridée; mandibules d'un testacé pâle avec l'extrémité noire; labre d'un testacé pâle, ayant au milieu une dent visible, à peine angulé de chaque côté. Antennes ayant à la base une petite touffe de poils blancs, atteignant à peine la base du corselet; derniers articles non transversaux. Corselet presque carré, finement ridé en travers; bord antérieur légèrement arqué. Elytres moins parallèles, plus arrondies à l'extrémité, densément rugueuses, ayant chacune sept taches blanches : l'une oblongue près de l'écusson et de la suture, une petite lunule humérale, une très petite tache entre celle-ci et la première, une plus grosse un peu en arrière de l'épaule, une avant le milieu près la suture, allongée, une grande oblique un peu dilatée vers la suture, puis un point rond; en outre une bande marginale, commençant à l'angle apical et allant en diminuant vers l'épaule sans l'atteindre. Dessous assez brillant, des touffes de poils blancs aux quatre hanches antérieures; tarses postérieurs aussi longs que les jambes; les deux premiers articles égaux, les

autres presque égaux. — Tunis; communiquée par M. le lieutenant-colonel Pradier.

Cette belle espèce est fort intéressante en ce qu'elle augmente le groupe si peu nombreux des *C. Ritchii, Truquii* et *Audouinii ;* elle est facile à distinguer par les macules plus nombreuses, les élytres moins parallèles et la longueur relative des articles des tarses.

Fam. CARABIDÆ.

Notiophilus punctulatus Wesm. — *N. geminatus* Dej.

Nebria complanata L. — *N. andalusiaca* Ramb. (*N. variabilis* Luc.)

Leistus afer, C. — Long. 9 mill. 1/2. — *Supra cyaneus ; capite profunde punctato utrinque inter oculos, postice subtiliter punctulato ; thorace cordato, antice posticeque rugoso-punctato, lateribus punctatis, reflexis, in medio leviter punctulato ; elytris subparallelis, interstitiis subconvexis, striis postice leviter punctulatis ; abdomine rufescente ; pedibus ferrugineis.*

D'un bleu assez brillant en dessus. Il ressemble au *Spinibarbis ;* mais la tête et le corselet sont proportionnellement plus petits. La tête présente deux impressions profondes, rugueuses entre les yeux, et sur le vertex, en arrière, une ponctuation très fine. Les antennes et les palpes sont fauves. Le corselet est moins large que dans l'espèce d'Europe, les bords sont plus relevés et plus tranchants, les bords antérieur et postérieur plus fortement ponctués, ainsi que les côtés, et le dessus est très finement ponctué. Les

élytres sont plus fortement abaissées vers les épaules, et les stries ne sont fortement ponctuées que vers la base; les intervalles sont plus plans. Le dessous de l'abdomen est d'un brun rougeâtre ainsi que les pattes.

Il diffère du *puncticeps* (Faun. Ent. Fr.) par les élytres qui sont remarquablement courtes chez ce dernier, et du *rufipes* Chaudoir (Bullet. de Moscou, 1843, pag. 747), par le même caractère; de plus, dans le *rufipes*, le dessus du corps est d'un vert bleuâtre et l'abdomen d'un noir de poix; les pattes seules sont ferrugineuses. — D'Algérie; communiqué par M. Reiche.

Carabus Aumonti Lucas, Rev. et Mag. Zool. 1850, 504, pl. 9, f. 4. — Long. 40 à 44 mill. — Elongato-ovatus, supra niger; capite prothoraceque elongatis, angustatis, hujus elytrorumque margine laterali cupreo-violaceo metallico; elytris elongatis, postice convexis, subtiliter punctatis, subcostatis, costis basique elytrorum leviter tuberculatis.

Ce beau Carabe, fort rare dans les collections, et dont M. E. Desmarest (*Encycl. d'Hist. nat.*, dirigée par M. le docteur Chenu, *Coléoptères*, 1re partie, p. 52) fait un sous-genre particulier sous le nom de *Macrothorax*, est extrêmement remarquable par la forme atténuée de la tête et du corselet: mais l'ensemble du corps, les élytres surtout, doivent le faire classer près du *morbillosus*, et aucun caractère important ne peut le séparer des autres *Carabus*. Il a été trouvé pour la première fois dans la province d'Oran et a été repris depuis dans les montagnes des environs de Tanger.

C. rugosus Fab. — Le *C. barbarus* Dej., d'Andalousie, est

une variété un peu affaiblie; elle est au *rugosus* de Tanger ce que le *C. Servillei* de Sicile, est à l'*alternans* d'Algérie.

C. Maillei Sol. *(C. Peletieri* Lap.*)*. — Long. 22 mill. — Breviter, ovatus, convexus totus, niger, sat nitidus, prothorace lateribus rotundatis, marginatis, rugosis; elytris dense seriatim tuberculatis, vage tricostulatis. — Extrêmement commun d'Oran à Mers-el-Kébir.

C. Lucasii Deyr. Ann. Ent. Fr. 1852, 247 *(C. rugosus* Luc. non Fab.). — Long. 27 mill. — Breviter ovatus, convexus, niger, prothoracis elytrorumque margine externo cupreo-violaceo; prothorace lateribus minus rotundato, toto dense rugoso; elytris dense tuberculatis, evidenter utrinque tricostatis, costis sæpe interruptis, interstitiorum tuberculis majoribus catenulatis. — Ce Carabe, qui paraît assez rare, se trouve depuis Bône jusqu'à Tanger.

Le *C. numida* Lap. *(C. Varvasi* Sol.*)* est extrêmement voisin de cette espèce; il en diffère par la couleur d'un bronzé verdâtre ou cuivreux, plus brillante, par le corselet beaucoup moins rugueux sur le disque, par la tête plus lisse, par les épaules un peu plus arrondies, et par les côtes des élytres un peu plus régulières. Il ne paraît pas se trouver dans le Maroc.

C. cychrocephalus L. Fairm., Ann. Ent. fr. 1857, Bullet., p. CLVII. — Long. 27 mill. — *Ovalis, crassus, convexus, niger, subnitidus ; capite angusto, mandibulis palpisque elongatis, his articulo ultimo valde securiformi; prothorace brevi, lato, lateribus valde rotundato, angulis posticis obtusis; elytris latis, brevibus, apice obtusis, sat fortiter ac irregula-*

riter pertusis et asperatis, utrinque vage trisulcatis. (Pl. 16, fig. 2.)

Ovalaire, épais, convexe, d'un noir assez brillant. Tête très étroite et allongée : yeux petits; palpes à dernier article triangulaire, presque aussi dilaté que chez les *Cychrus*. Antennes assez courtes, dépassant à peine la base du corselet. Celui-ci semblable au corselet des *Calosoma*, transversal, fortement arrondi et relevé sur les côtés, fortement rebordé en avant, faiblement ridé et à peine ponctué sur le disque; angles postérieurs presque nuls. Elytres très larges et courtes, marquées d'impressions avec des aspérités, et ayant chacune trois espèces de sillons. Pattes robustes.

Ce Carabe est extrêmement remarquable par la forme de la tête et du corselet ; la sculpture des élytres rappelle tout à fait celle du *C. Faminii*, de Sicile, près duquel nous croyons devoir le placer.

C. melancolicus Fab. — Cette espèce n'a pas encore été signalée en Algérie. M. Lucas a fait remarquer (Ann. Soc. Ent. fr. 1858, Bull., p. IV) que les individus provenant des environs de Tanger sont d'une couleur noirâtre, comme les a décrits Fabricius, tandis que ceux d'Europe sont d'une couleur bronzée obscure un peu cuivreuse. Les individus des Pyrénées orientales sont aussi plus brillants que ceux du midi de l'Espagne. On peut faire une remarque analogue sur le *C. clathratus*; les individus provenant du midi de la France sont presque noirs, tandis que ceux pris dans les îles Orcades et auprès de Saint-Pétersbourg sont presque entièrement cuivreux.

Calosoma indagator Fab.

Drypta emarginata Fab. — *D. distincta* Rossi (*cylindricollis* Fab.). Cette espèce se trouve également en Algérie et en Andalousie, ainsi qu'en Sicile et dans le midi de la France.

Aptinus longicornis F. — Long. 8 1/2 mill. — *Oblongus, elytris cyaneis, nitidis, griseo parce pubescentibus, leviter costulatis, antice parum, apicem versus leviter angustatis, capite thoraceque rufo-testaceis, antennis pedibusque flavo-testaceis, subtus fuscus, pectore medio testaceo.*

Oblong. Tête et corselet d'un roux testacé; à ponctuation assez forte, peu serrée : ce dernier rétréci en arrière, avec les angles postérieurs un peu aigus et divariqués : au milieu, une ligne enfoncée assez profonde, atteignant presque les deux bords. Ecusson de même couleur. Elytres d'un bleu brillant, à pubescence grisâtre peu serrée, un peu convexes, légèrement atténuées en avant, mais à épaules non effacées, un peu rétrécies tout à fait à l'extrémité : à petites côtes peu marquées, surtout en dehors : deux fois aussi longues que la tête et le corselet. Dessous d'un brun noirâtre, milieu de la poitrine testacé, quelquefois aussi le milieu de l'abdomen à la base. Pattes et antennes d'un jaune testacé : ces dernières plus longues que la moitié du corps.

Cet insecte a tout à fait le faciès d'un *Brachinus crepitans*, mais les élytres sont un peu plus courtes ; il n'y a pas d'ailes en dessous ; le corselet est aussi plus étroit.

A. angustatus Dej. Sp. Sup., p. 410. — Long. 6 à 7 mill. — Oblongus, fuscus, elytris fere opacis obsolete striatis,

subpubescentibus, subplanatis, antice angustatis, apice abrupte truncatis; capite thoraceque rufo-testaceis, antennis pedibusque testaceis; pectore abdomineque obscure testaceis, interdum brunneo-testaceis.

A. pygmæus Dej. Sp. II, 461. — Long. 4 à 5 mill. — Capite thoraceque elongato rufis, subtilissimè punctatis; elytris obscuris, substriatis; antennis pedibusque testaceis. — Cette espèce est remplacée en Andalousie par l'*A. testaceus* Ramb., qui diffère par le corselet plus large, non cylindrique et la taille un peu plus grande.

A. andalusiacus Ramb. — *A. bæticus* Ramb. — Ces deux espèces, de l'Espagne méridionale, se retrouvent aux environs de Tanger.

Brachinus hispanicus Dej. — Les individus provenant de Tanger sont plus grands et plus robustes que ceux d'Andalousie. La bande jaune au milieu des élytres s'élargit parfois de manière à n'être séparée de la tache humérale que par une bande noire très étroite et même interrompue. — Ce Brachine n'a pas encore été signalé en Algérie.

B. crepitans L., et var. *immaculicornis* Dej. — *B. bombarda* Dej. — *B. sclopeta* Fab.

Cymindis suturalis Dej. — Long. 9 mill. — Pallida; capite prothoraceque ferrugineis, elytris striato-punctatis, sutura lineolaque postica obsoleta fuscis, ad scutellum interdum infuscatis.

Cette espèce égyptienne a été rapportée par le capitaine

Loche du Sahara algérien ; elle se retrouve jusqu'aux îles de Madère et des Canaries.

C. confusa F. — Long. 9 1/2 mill. — *C. homagrica minis affinis, similiter colorata, at minus nitida, elytris magis quadratis, apice magis abrupte truncatis, longioribus, distincta.*

Extrêment voisine de la *C. homagrica*, mais distincte par la couleur moins brillante, les élytres plus longues, plus carrées, moins rétrécies en avant, plus carrément tronquées à l'extrémité ; la couleur est presque semblable, mais les élytres sont moins noires, parfois d'un brun rougeâtre, la tache humérale est souvent plus distincte, l'abdomen est le plus ordinairement d'un testacé rougeâtre, avec les bords noirâtres ; les stries des élytres sont un peu moins profondes, et la ponctuation des intervalles est encore moins serrée.

C. mauritanica Dej. — Se retrouve en Andalousie. — Nous croyons, avec M. H. Lucas, qu'il faut rapporter à cette espèce, et non à la *C. Faminii*, la *Galerita bufo* Fab., indiquée par cet auteur comme venant de Tanger.

C. carinulata F. — Long. 6 1/2 mill. — *Nigra, opaca, capite tenuissime striatulo, prothorace transversim rugosulo, longitudinaliter sulcato, postice leviter angustato, angulis posticis subprominulis, subacutis ; elytris rugosulis, sulcatis, interstitiis elevatis, alternatim carinatis, apice valde emarginatis.*

Ressemble à l'espèce précédente, en diffère seulement par la taille beaucoup plus petite, la tête et le corselet plus

étroit, ce dernier à angles antérieurs moins pointus, à côtés moins largement rebordés, à angles postérieurs un peu moins saillants, et par les élytres un peu plus étroites; elle diffère de la *gracilis,* par le corselet moins étroit, à angles antérieurs bien moins pointus. — Alger (coll. Reiche).

C. gracilis Dej. — Tanger. — La *C. protensa* Rosenh., est évidemment la même espèce, comme, du reste, M. Rosenhauer le suppose dans son ouvrage. Elle est facile à reconnaître par sa petite taille (6 à 7 mill.), sa forme étroite et par les angles antérieurs du corselet qui sont fort aigus.

Singilis soror Ramb. Faun. d'Andal. 27. — Long. 4 1/2 mill. — Oblonga; capite nigricante prothoraceque ferrugineo dense punctatis, hoc lateribus antice rotundatis postice sinuatis, angulis posticis acutis; elytris punctato-substriatis, interstitiis planis, sparsim punctatis; nigris, basi late rufis; abdomine postice nigricante. — Extrêmement rare en Andalousie, à Tanger et à Oran.

Demetrias atricapillus Linn.

Dromius tener C. — Long. 3 mill. — *Elongatus, angustatus; capite elongato oblongo, nigro, nitido; antennis fulvis, palpis rufo-flavis; thorace lœvigato, rubro ferrugineo; elytris pallidis, stria suturali elevata infuscata, lœvigatis, pedibus pallidis.*

Allongé, étroit, beaucoup plus grêle que le *D. melanocephalus;* antennes fauves, palpes d'un brun fauve avec l'extrémité du dernier article d'un jaune pâle. Tête d'un noir brillant, très lisse, grande, assez notablement élargie au milieu. Corselet un peu moins large que la tête en avant,

rétréci en arrière; disque élevé; angle postérieur déprimé, formant avec la base un angle un peu saillant; bord légèrement échancré, très lisse, uni, ligne longitudinale bien marquée, d'un brun rougeâtre brillant. Elytres presque deux fois aussi larges à leur base que le bord postérieur du corselet, s'élargissant peu à peu jusque près de leur extrémité, puis arrondies et coupées presque transversalement en arrière; strie suturale d'un brun fauve, légèrement élevée; surface unie, d'un jaune pâle, légèrement tachée de brun à la base; stries presque entièrement effacées, n'offrant quelques traces que vers l'extrémité, où se voit près de la suture, de chaque côté, un gros point enfoncé. Dessous du corselet de la même couleur que le dessus; poitrine et abdomen d'un brun assez foncé; pattes d'un jaune pâle.

J'ai pris cette espèce en fauchant sur des herbes, aux environs de Mers-el-Kébir.

D. scapularis Dej. (*D. andalusiacus* Ramb.) — *D. foveolatus* Dej. — *D. foveola* Gyll. Il faut réunir à l'une de ces deux espèces le *D. cupreus* Waltl., Reis. Andal. 52. — *D. glabratus* Duft. — *D. plagiatus* Duft.

Lebia fulvicollis Fab. — Je ne crois pas qu'on puisse sérieusement séparer de cette espèce la *L. pubipennis* Duft. et la *L. africana* Sol. Ann. Soc. Ent. fr. 1835, 114.

Siagona Dejeanii Ramb. — *S. Jenissonii* Dej. — Toutes deux se retrouvent en Andalousie, mais non pas en Algérie, où la seconde est remplacée par la *S. rufipes*, qui n'a pas encore été signalée en Espagne. Ces deux espèces sont très faciles à confondre et ne se distinguent guère que par la

ponctuation, qui est beaucoup plus serrée chez la *S. Jenissonii.*

D'après une note de M. Rambur (Faune d'Andal. 41), la *S. europœa* se trouverait aussi en Algérie : M. Reiche possède dans sa riche collection un individu indiqué comme venant de cette contrée.

Graphipterus variegatus Fab. — Cette espèce égyptienne a été rapportée du Sahara algérien par M. le capitaine Loche ; M. Reiche en possède un individu pris à Bouçada.

Aristus opacus Er. Wagn. Reise, p. 168 *(Ditomus)*. — Long. 12 mill. — Niger, opacus, capite grosso prothoraceque dense punctatis ; antennis piceo-ferrugineis, basi nigris ; palpis rufis ; prothorace cyathiformi ; elytris oblongo-subovatis, regulariter punctato-striatis, interstitiis 1°, 3° 5° que punctis nonnullis subtilibus, distantibus, longitudinaliter dispositis, reliquis lœvibus. — Cette espèce, qui paraît fort rare, a été prise à Alger par M. Lallemant.

Ditomus cephalotes Dej. — Cette belle espèce n'avait été encore signalée qu'en Andalousie.

Carterus tomentosus Dej. Sp. Sup. 519 (*Ditomus*). — Long. 11 mill. — Piceus, fulvo pilosus, punctatissimus ; capite prothorace dimidio angustiore ; prothorace parum convexo, cordato, lateribus valde rotundato, angulis posticis rectis, subacutis ; elytris oblongis, punctato-striatis, interstitiis densissimè punctulatis. — Tanger. (Pl. 16, fig. 1.)

Cette espèce, qui paraît fort rare, est remarquable par la pilosité qui recouvre le corps. Elle a été trouvée aux envi-

rons d'Alger, dit Dejean, d'après un individu communiqué par Schœnherr sous le nom de *Ditomus hirticollis* Dalm.

C. femoralis C. — Long. 8 mill. — *Nigro-piceus supra, rufo-brunneus infra, antennis pedibusque fulvo-brunneis; valde punctatus; thorace cordato, angulis rotundatis, basi sinuato; elytris striato-punctatis, interstitiis valde punctatis; femoribus anticis dilatatis.*

D'un noir de poix, foncé sur les élytres, plus clair sur la tête et le corselet; dessous du corps d'un brun rougeâtre; pattes et antennes de la même couleur. Tête petite, très fortement ponctuée, surtout en avant, où elle présente la trace d'une dépression rugueuse. Corselet fortement cordiforme, coupé transversalement en avant, échancré vers le milieu à sa base, qui est beaucoup plus étroite; angles et côtés arrondis et légèrement rebordés; couvert en entier d'une ponctuation très forte, plus serrée à la base et vers les angles postérieurs, qui sont légèrement déprimés; ligne médiane lisse et bien marquée. Elytres aussi large dès leur origine que la partie la plus élargie du corselet; parallèles, déprimées, faiblement atténuées à l'extrémité, couvertes de stries fortement indiquées; intervalles plans, remplis de points enfoncés, très fins et très serrés. Dessous du corps fortement ponctué. Cuisses renflées, surtout les antérieures, qui sont les plus fortes. — Voisin du *rotundicollis* Ramb.

J'ai trouvé cette espèce sous des pierres, aux environs de Mers-el-Kébir.

C. microcephalus et *rotundicollis* Ramb. — Se trouvent en Andalousie, et le dernier aux environs d'Oran.

Apotomus rufus Ol.

Scarites Pyracmon Bon. — *S. Polyphemus* Bon. — *S. hespericus* Dej. (*S. collinus* Ramb.).

S. costulatus F. — Long. 22 mill. — *Oblongus, subparallelus, sat convexus, niger, parum nitidus ; capite prothorace angustiore, biimpresso, antice striolato; elytris striatis, striis haud punctatis, interstitiis sat convexis, alternatim convexioribus, tenuissime et sparsim asperatis, lateribus densissimè asperatis.*

Oblong, assez parallèle, assez convexe, d'un noir peu brillant. Tête un peu moins large que le corselet, striolée en avant, avec deux impressions longitudinales bien marquées. Antennes n'atteignant pas la base du corselet, d'un brun rougeâtre; premier article assez court, pas plus long que les deux articles suivants. Corselet d'un tiers plus large que long, assez convexe, légèrement arrondi sur les côtés, qui forment une petite dent aux angles postérieurs; au milieu, un sillon entier bien marqué. Elytres relevées en dent aux épaules, s'élargissant peu à peu en arrière, à stries peu profondes, non ponctuées; intervalles un peu convexes; les deuxième, quatrième, sixième et septième plus saillants que les autres, couverts de très fines aspérités très écartées, plus visibles le long des stries; côtés couverts d'aspérités semblables, mais extrêmement serrées. Côtés du sternum granuleux. Tibias antérieurs tridentés, l'apicale très longue, au-dessus de la première, trois fines dentelures. — Un seul individu de Tanger, communiqué par M. Reiche.

Ressemble assez à l'*hespericus*, mais plus étroit, plus convexe, à rides beaucoup moins marquées sur la tête et le corselet, à antennes plus grêles, remarquable surtout par les intervalles relevés des élytres.

S. compressus C. — Long. 16 mill. — *Niger, nitidus, compressus, antennis brunneis; capite lœvi, antice biimpresso, lateribus posticis utrinque foveolatis; thorace lœvi, angulis posticis oblique truncatis, profundè foveolatis; elytris suprà compressis, post medium paululum dilatatis, striatis, apice lateribusque punctatis.*

Noir brillant, avec les antennes brunes. Tête lisse, saillante et relevée au devant des yeux; ces deux saillies séparées de chaque côté de la partie médiane par une impression longitudinale, profonde à son origine, prolongée en arrière jusqu'au delà du milieu du vertex, une petite fossette oblongue assez profonde, de chaque côté, vers l'angle postérieur, en dedans des yeux. Mandibules saillantes, bidentées, présentant deux lignes élevées qui se réunissent avant d'atteindre l'extrémité de la dent terminale. Corselet un peu plus large que la tête, en avant, très comprimé en arrière, côtés arrondis, angles postérieurs très obliquement échancrés, offrant une fossette profonde, surface lisse, ligne médiane bien marquée, ainsi que celle qui suit le bord antérieur, côtés rebordés, bord postérieur fortement rebordé. Elytres comprimées en dessus; angles huméraux saillants; légèrement élargies un peu au delà de leur milieu, faiblement rétrécies en arrière. Stries bien marquées, les médianes offrant des points presque effacés à leurs parties moyennes, ponctuations mieux indiquées à leur extrémité, ainsi que sur le trajet des latérales; pas de points enfoncés particuliers; intervalles lisses, brillants, ceux des côtés légèrement saillants, ceux du milieu aplanis. Dessous du corps lisse, saillant. Jambes antérieures tridentées en dehors, bidentées à leur côté externe.

Ce Scarite provient d'Algérie, collection de M. Reiche.

Il est moins grand et plus comprimé que l'*arenarius*, dont il se distingue facilement par sa tête lisse, n'offrant pas de stries longitudinales ondulées, et par les impressions profondes qui se trouvent en dedans des yeux et par les fossettes des angles postérieurs du thorax. Les élytres sont plus courtes et les stries beaucoup moins régulièrement ponctuées.

S. planus Bon. — *S. lœvigatus* Fab.

Epomis circumscriptus Duft.

Chlœnius auricollis Gené (*C. Borgiæ* Dej.). — *C. holosericeus* Fab. — *C. azureus* Dej. — *C. virens* Ramb. (*cyaneus* Br.).

Dinodes rufipes Dej. — Les individus de Tanger sont plus grands et plus robustes que ceux du midi de la France : en outre leurs jambes sont brunes.

Oodes hispanicus Dej.

Licinus brevicollis Dej.

Badister unipustulatus Bon.

Diachromus germanus Linn.

Anisodactylus Dejeanii Buq., Rev. Zool. 1840, 241. — Cette espèce ressemble extrêmement à l'*A. heros* Fab., et n'en diffère que par les angles postérieurs du corselet, qui sont bien plus pointus et non arrondis. — *A. binotatus* Dej.

Acinopus megacephalus Rossi (*bucephalus* Dej.). — Il faut réunir à cette espèce l'*A. gutturosus* Luc.

A. grassator C. — Long. 13 à 14 mill. — *Niger, nitidus, lœvigatus, valde convexus; capite lœvi, magno; thorace quadrato, postice vix attenuato; elytris striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis lœvigatis; antennis tarsisque ferrugineis, pedibus nigro-piceis.*

D'un noir lisse, très brillant, très convexe. Tête grosse et arrondie, surtout chez les mâles, deux impressions larges, mais peu profondes entre les yeux; lisse et unie. Antennes ferrugineuses. Corselet très convexe, grand, presque carré, à peine plus large que long, très peu rétréci en arrière, son bord antérieur légèrement arrondi en avant et à peine plus large que la tête chez les mâles; côtés arrondis; angles postérieurs obtus; bord postérieur légèrement sinueux; surface lisse et brillante, couverte de rides transversales presque effacées et très fines; de chaque côté, près de la base, une impression faiblement rugueuse; strie longitudinale-médiane peu marquée, surtout vers ses extrémités. Elytres très convexes, un peu plus larges que le bord postérieur du prothorax à leur base, s'élargissant ensuite pour s'atténuer assez brusquement en arrière; très lisses et unies, couvertes de stries ponctuées très peu profondes; intervalles lisses, plans et unis. Dessous du corps finement ponctué; partie antérieure du sternum, en dessous, prolongée en tubercule légèrement saillant; jambes d'un brun de poix; tarses ferrugineux.

Cet *Acinopus* est commun aux environs de Mers-el-Kébir, sous les pierres, il s'enfonce souvent assez profondément dans les terrains meubles. Il a été pris aussi près d'Alger, par M. Lallemant.

Il se distingue facilement des espèces voisines, par son

aspect lisse et brillant, et sa forme très convexe; son corselet rappelle un peu celui du *tenebrioides*, mais il est beaucoup moins rétréci en arrière et les stries des élytres sont bien plus effacées que dans l'espèce européenne.

Bradycellus puncticollis C. — Long. 3 mill. — *Convexus, brunneo-piceus, nitidus, antennis fulvis, articulo primo flavescente, elytrorum sutura lateribusque flavescentibus; pedibus fulvis; capite lœvi, nitido, vertice impresso; lateribus thoracis rotundatis, angulis posticis fere rotundatis punctulatis; elytris convexis, nitidis, striatis, unipunctatis.*

D'un brun de poix très brillant, la suture et le bord des élytres d'un brun rougeâtre; antennes d'un fauve obscur, avec le premier article et l'extrémité du dernier d'une teinte plus claire; pattes d'un brun rougeâtre. Tête lisse, très brillante, offrant sur le milieu du vertex une impression assez profonde. Corselet plus large que la tête en avant, un peu rétréci en arrière; côtés arrondis; angles postérieurs très peu saillants, presque arrondis; surface très lisse; ligne médiane bien marquée; de gros points enfoncés garnissent la partie déprimée des angles postérieurs, et se continuent le long du bord postérieur sur la partie relevée qui sépare ces deux parties; bord postérieur légèrement échancré au milieu. Elytres plus larges que le corselet à leur origine, s'élargissant légèrement ensuite, et se terminant en arrière par un bord sinué; stries bien marquées, un point presque effacé vers le bas de la seconde strie; intervalles lisses et brillants. Dessous du corps d'un brun noirâtre.

J'ai pris cette espèce au bord d'un ruisseau, sous des pierres, dans un ravin, près de Mers-el-Kébir.

Harpalus (*Selenophorus*) *glebalis* C. — Long. 9 mill. — *Parum convexus, piceo-niger, nitidus; antennis pedibusque rufis; capite magno, lœvissimo; prothorace magno, postice angustato, lateribus rotundatis, subtilissime punctulatis; elytris curtis, nitidis, valde striatis.*

Peu convexe, d'un brun noir brillant; les antennes et les pattes d'un brun rougeâtre; le labre et les palpes de la même couleur, mais d'une teinte plus foncée, ainsi que les parties médianes du sternum et de l'abdomen en dessous. Tête très grande, présentant entre la base des antennes une ligne enfoncée, horizontale, unissant deux impressions peu marquées; une impression mieux indiquée à l'angle supérieur interne de chaque œil; vertex très lisse; ponctuation très fine sur les côtés; mandibules fortes, rougeâtres à la base, noires à l'extrémité. Corselet très grand, plus large que la tête à sa base, très rétréci postérieurement; côtés très régulièrement arrondis, rebordés; sillon médian, lisse et bien marqué; finement et irrégulièrement ponctuée sur les côtés et un peu après le bord inférieur; ponctuation plus forte à la base, où se trouve de chaque côté une impression rugueuse assez prononcée; angles postérieurs presque effacés. Elytres assez courtes, un peu plus larges que le corselet dans leur plus grand diamètre, qui se trouve au delà de leur milieu; stries régulières et bien marquées; les intervalles très lisses et brillants. Jambes garnies d'épines courtes, plus prononcées aux intermédiaires.

Par son faciès général, cet insecte s'éloigne des vrais Harpales; c'est encore là une de ces formes ambiguës qui se rencontre dans ce groupe et en rend la classification si

difficile. C'est avec le *Harpalus (Selenophorus) scaritides* Sturm. qu'il offre le plus d'analogie.

J'ai trouvé plusieurs individus de cette espèce sous des pierres, à Mers-el-Kébir (province d'Oran), dans un terrain argileux.

H. (*Selenophorus*) *piceus* Dej. Sp. IV, 124. — Long. 12 mill. — Oblongo-ovalis, subdepressus, nigro-piceus, nitidus ; prothorace transverso, brevi, postice leviter angustato, angulis posticis obtuse rotundatis, basi transversim impresso, utrinque leviter punctato; elytris sat fortiter striatis, striis obsolete punctatis, interstitio tertio punctis nonnullis; pedibus antennisque rufo-testaceis. — Cette espèce sénégalienne se retrouve en Algérie (coll. Reiche).

Harpalus. — 1re division : *Ophonus.*

H. rotundicollis Fairm. et Lab. (*H. obscurus* Dej.).

H. laminatus F. — Long. 10 mill. — *Oblongus, depressiusculus, pernitidus, capite prothoraceque cœruleo-atris, hoc basi viridi-micante ; elytris cyaneo-violaceis; labro, palpis, antennis pedibusque testaceo-flavis; capite tenuiter parum dense punctato, prothorace rotundato-subquadrato, disco vix perspicue punctulato, lateribus basique fortiter sparsim punctato, basi utrinque leviter unistriato; elytris striatis, striis fere lævibus, interstitiis subplanis, dorso tenuissime, lateribus fortius crebriusque punctatis ; subtus fusco-violaceus, parum nitidus.*

Oblong, un peu déprimé. Tête et corselet d'un noir brillant, à reflets bleus, un peu verdâtres à la base du corselet. Elytres d'un beau bleu-violet brillant; bouche, antennes et pattes d'un jaune testacé; extrémité des mandibules noi-

râtre. Tête à ponctuation très fine, peu serrée. Corselet d'un tiers plus large que long, assez fortement arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, à ponctuation extrêmement fine, peu serrée sur le disque ; de gros points peu serrés aux angles postérieurs, s'étendant un peu sur les côtés et sur la base ; de chaque côté à la base, une strie très courte peu marquée ; ligne médiane à peine enfoncée. Elytres oblongues, presque parallèles, à stries assez fortes, paraissant presque lisses ; intervalles presque plans, à ponctuation extrêmement fine, plus serrée et plus forte sur les côtés et à l'extrémité. Dessous d'un brun foncé un peu violacé, peu brillant ; abdomen un peu rougeâtre. — Cette espèce, voisine du *diffinis*, est fort remarquable par la fine ponctuation à peine marquée du disque du corselet.

H. rupicola St. — *H. planicollis* Dej.

2e division. — *Harpalus.*

H. neglectus Dej. — *H. siculus* Dej. — Cette espèce est fort variable soit pour la taille, soit pour la coloration ; les pattes sont parfois entièrement testacées, parfois entièrement noires ; les élytres sont aussi souvent noirâtres.

H. punctato-striatus Dej. — *H. fulvus* Dej.

Amblystomus mauritanicus Dej.

Stenolophus vaporariorum Fab., et var. *abdominalis* Gené. — *S. marginatus* Dej.

Astigis Salzmanni Germ.

Feronia (Pœcilus) cupripennis L. Fairm. Ann. Ent. Fr. 1852, 70. — Long. 10 mill. — Brunneo-nigra, nitida ; an-

tennis brunneis, articulis 2 primis obscure rufis; prothorace latitudine longiore, lateribus antice leviter rotundatis, ad basim rectis, angulis posticis acutis; utrinque bistriato, cœruleo-micante; elytris cupreis aut violaceis, oblongo-elongatis, profunde ac late striatis, striis fortiter punctatis, crenatis; abdomine punctato; tibiis tarsisque rufescentibus.

Cette espèce, très voisine de la *purpurascens,* en diffère par le corselet plus étroit, un peu moins arrondi en avant sur les côtés, et par les élytres plus étroites, à stries beaucoup plus fortement crénelées.

F. (Pœcilus) numidica Luc. — *F. (Pœcilus) mauritanica* Dej.

F. (Pœcilus) murex C. — Long 13 mill. — *Alata; depressa, purpureo-cyanea; antennis pedibusque nigris, pilis fulvis; thorace subcordato, postice utrinque biimpresso; elytris oblonguis, subparallelis, depressis, striis lœvigatis, punctibus tribus impressis.*

Ailée; d'un bleu profond, à reflets pourprés en dessus, noire en dessous; antennes et pattes noires; tarses garnis de poils fauves; épines et poils des jambes de cette dernière couleur. Tête lisse, présentant quelques ruguosités en avant et les impressions intrà-oculaires peu marquées; corselet lisse, brillant, dépourvu de ponctuation, déprimé en dessus, arrondi sur les côtés; bords externes marginés; un peu rétréci et coupé transversalement en arrière; angles postérieurs non émoussés; ligne médiane bien marquée; de chaque côté, vers l'angle postérieur, deux impressions longitudinales profondes, dont l'externe, plus petite, présente

en dehors un bord saillant ; du fond de la première partent quelques lignes transversales peu rugueuses. Elytres déprimées, surtout à leur origine, plus larges que le prothorax vers leur milieu ; stries profondes, très lisses, non ponctuées, trois points enfoncés sur la troisième ; intervalles lisses, un peu saillants, surtout en arrière ; dessous du corps noir, offrant quelques points enfoncés, épars sur les côtés du prosternum, du mésosternum et des segments abdominaux.

D'Algérie ; collection de M. Reiche.

F. (*Pœcilus*) *æraria* C. — Long. 12 mill. — *Aptera? convexa, supra obscure œnea, antennarum articulis duobus primis brunneis ; thorace subcordato, postice utrinque profunde impresso punctatoque, lateribus rotundatis, angulis posticis obtusis ; elytris oblongo ovatis punctisque tribus impressis.*

Aptère ? D'un bronzé obscur en dessus, plus brillant sur la tête et le corselet que sur les élytres ; les deux premiers articles des antennes d'un brun noirâtre plus clair en dessus ; les articles suivants noirs, ainsi que les pattes et le dessous du corps. Vertex lisse, brillant : deux impressions profondes, quelques lignes rugueuses et des points enfoncés peu marqués entre les yeux. Corselet presque cordiforme, large en avant et très convexe, plus rétréci en arrière, lisse et brillant en avant et en dessus ; côtés marginés, arrondis ; ligne médiane bien marquée, mais n'atteignant ni le bord antérieur, ni le bord postérieur ; de chaque côté, vers le bord postérieur, une fossette profonde fortement ponctuée ; quelques points enfoncés entre cette fossette et les angles postérieurs ; ceux-ci obtus et émoussés. Elytres convexes, un peu plus larges que le prothorax, moins brillantes ; stries

fortement ponctuées dans leurs deux premiers tiers; trois points enfoncés sur la troisième; intervalles lisses, un peu convexes ; dessous du corps et pattes noirs; dessous du thorax assez fortement ponctué; ponctuation légère sur les côtés de l'abdomen; quatre gros points le long du bord postérieur du dernier segment.

Ce *Pœcilus,* remarquable par la forme de son prothorax, a été trouvé à Djijelli; il fait partie de la collection de M. Reiche.

F. (Argutor) inepta C. — Long. 5 mill. et 1/2. — *Brunnea, subconvexa; capite parvo, punctulato; antennis brunneis; prothorace subquadrato, angulis anticis dilatatis, rotundatis, posticis leviter acutis, utrinque profunde striato, lateribus externis basis fossulæ punctatis; elytris parallelis, punctato striatis, striis crebre punctatis, interstitiis elevatis; pedibus brunneis.*

D'un brun rougeâtre brillant. Tête petite, offrant un espace lisse et brillant sur le vertex, le reste de sa surface couvert d'une ponctuation très fine, plus abondante et plus serrée en avant et sur les côtés. Antennes d'un brun fauve. Corselet beaucoup plus large que la tête en avant, un peu rétréci en arrière; côtés larges, arrondis, ne commençant à se rétrécir que vers le second tiers; angles postérieurs légèrement aigus; surface lisse, unie, brillante; ligne médiane bien marquée; de chaque côté, une impression longitudinale profonde à la base, prolongée jusque vers le milieu; bord externe de cette impression présentant quelques points enfoncés bien marqués, qui couvrent la partie du bord postérieur comprise entre l'impression longitudinale et l'angle; la partie médiane de ce bord presque lisse.

Elytres un peu plus larges que le bord postérieur du corselet à leur base, assez régulièrement parallèles, presque arrondies en arrière, couvertes de stries très fortement ponctuées; intervalles légèrement relevés; dessous du corps d'un brun rougeâtre, entièrement couvert d'une ponctuation fine, très serrée. Pattes fauves.

Guelma (province de Constantine), communiquée par M. Bellevoye. — Extrêmement voisine de la *F. longicollis* Duft., mais plus petite, tête encore moins grande, corselet plus dilaté sur les côtés en avant, moins ponctué aux angles postérieurs, et élytres à stries plus fortement ponctuées.

F. (Argutor) aquila C. — Long. 7 mill. et 1/2. — *Depressa, nigro-picea, antennis flavis, pedibus brunneis; thorace quadrato, plano, postice utrinque striâ obliqua et impressione rugosa notato; elytris oblongo-ovatis, striis lævigatis, secunda tertiaque puncto impressis.*

D'un brun de poix foncé, plus clair aux angles postérieurs du corselet. Antennes et palpes fauves; pattes brunes. Tête lisse; impression rugueuse assez marquée au devant des yeux, vers la base des antennes. Corselet presque carré, très plan; angles antérieurs légèrement abaissés et faiblement arrondis, les postérieurs droits; surface très lisse; ligne médiane bien marquée; de chaque côté, vers les angles postérieurs, une ligne enfoncée, oblique, infléchie vers la ligne médiane, en dehors, une seconde impression longitudinale moins marquée et remplacée quelquefois par une simple dépression rugueuse. Elytres un peu plus larges que le bord postérieur du corselet dès leur origine, presque parallèles, arrondies postérieurement; stries bien marquées, très lisses, un point enfoncé situé au côté interne de la

troisième strie; un peu avant son premier tiers, un second point vers le milieu de la seconde strie placé au côté externe de cette ligne. Segments thoraciques et abdominaux finement ponctués en dessous, sur les côtés, surtout les premiers.

D'Algérie; collection de M. Reiche.

F. (*Argutor*) *rubicunda* C. — Long. 8 mill. — *Brunneo-picea, convexa, antennis fulvis; thorace antice subquadrato, convexo, postice depresso, stria impressioneque rugoso utrinque inscripto, stria media postice bifurcata; elytris subparallelis, postice angustatis, stria tertia bipunctata.*

D'un brun marron foncé, très brillant en dessus. Antennes et pattes d'un brun plus clair. Tête lisse, brillante, une ligne élevée au devant des yeux, de chaque côté, vers la base des antennes. Corselet presque carré, convexe en avant et sur les côtés; déprimé en arrière; angles antérieurs peu saillants, côtés arrondis, angles postérieurs légèrement obtus; ligne médiane peu prolongée en avant et vers la partie postérieure, où elle semble se bifurquer de manière à venir rejoindre de chaque côté la strie longitudinale interne; celle-ci courte, mais bien marquée; l'externe peu apparente ou remplacée par une simple dépression légèrement rugueuse. Elytres presque parallèles et un peu plus larges que le corselet peu après leur origine, rétrécies en arrière; stries lisses bien marquées, deux points enfoncés sur le bord interne de la troisième strie; segments thoraciques lisses et brillants en dessous; côtés des segments abdominaux rugueux. — De Bône (Algérie). Collection de M. Reiche.

F. *(Argutor) modica* C. — Long. 6 mill. — *Brunnea, subconvexa, antennis fulvis; thorace subquadrato, postice parum angustiore, utrinque profunde striato; elytris subparallelis, postice angustatis, stria tertia unipunctata.*

D'un brun châtain foncé, un peu plus clair sur le corselet et sur la tête. Antennes fauves; tête lisse, brillante, impressions entre les yeux peu marquées. Corselet un peu plus large en avant qu'en arrière, à angles antérieurs légèrement avancés; côtés arrondis; angles postérieurs coupés carrément; bord postérieur échancré au milieu, ligne médiane bien marquée; des impressions transversales latérales, l'interne bien marquée, un peu inclinée en dedans, l'externe plus courte et moins bien indiquée. Elytres parallèles et un peu plus larges que le prothorax, rétrécies à l'extrémité; stries lisses, intervalles légèrement relevés, surtout à leur origine; un seul point enfoncé placé à la partie interne de la troisième strie, un peu au delà de son milieu. Segments thoraciques lisses en dessous; côtés des segments abdominaux légèrement rugueux — De Bône (Algérie). Collection de M. Reiche.

F. (*Platyderus*) *alacris* C. — Long. 6 à 7 mill. — *Depressa, piceo-brunnea, antennis pedibusque brunneis; thorace plano, lateribus angulis posticisque rotundatis, utrinque linea impressa notato; elytris depressis oblongo-ovatis, striatis, punctis 3 inscriptis.*

Déprimée, d'un brun rougeâtre brillant; les antennes, les palpes, les pattes et le dessous du corps d'un rougeâtre plus clair. Tête très lisse, brillante, sans points enfoncés. Corselet un peu plus large en avant qu'en arrière, plan, lisse

et brillant, rebordé dans tout son contour; angles antérieurs mousses; côtés arrondis; angles postérieurs très arrondis; bord postérieur légèrement échancré au milieu; ligne médiane bien marquée; de chaque côté, vers la base, une petite ligne longitudinale peu marquée dans quelques individus; en dehors de cette ligne, quelques rugosités plus ou moins indiquées, le reste de la surface du corselet parfaitement uni et sans ponctuation. Elytres de la largeur du prothorax à leur base, s'élargissant ensuite un peu et se terminant en ovale allongé, couvertes de stries bien marquées; intervalles lisses, plans, deux points enfoncés sur la troisième strie; le premier placé peu après la partie supérieure; le second un peu avant son milieu; le troisième point situé le plus souvent vers le bas de la seconde strie se trouve quelquefois sur la troisième; dessous du corps offrant une ponctuation fine et peu régulière.

J'ai trouvé plusieurs individus de cette espèce aux environs de Mers-el-Kébir, dans des terrains argileux. Elle m'a été envoyée aussi de Lalla Marghnia, par M. Cotty.

M. Reiche a décrit (Ann. Soc. Ent. de Fr. 1855, p. 610 et suiv.) plusieurs Féronies du Levant qui, comme notre *alacris*, rentrent dans le groupe des *Platyderus* de Stéphens. Il fait observer que toutes ces espèces ont un point enfoncé, très marqué sur le rebord des angles postérieurs du corselet, l'*alacris* présente la même particularité, il en est de même pour l'espèce suivante.

Feronia (*Platyderus*) *notata* C. — Long. 6 mill. — *Nitida, piceo-fusca, antennis palpis pedibusque ferrugineis; capite lævigato; thorace subquadrato, angulis anticis rotundatis, posticis acutis, margine antico sinuato, medio angulatim*

proeminenti, margi postica sinuato, basi utrinque impressa, medio subrugosa; elytris oblongo-ovatis striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, lœvibus, punctis 4-impressis.

D'un brun foncé brillant, avec les antennes, les palpes et les pattes d'une couleur ferrugineuse. Tête lisse, brillante, avec deux impressions peu marquées au devant des yeux et deux points enfoncés le long du bord interne de chaque œil. Corselet presque carré, un peu plus long que large, déprimé, faiblement rétréci en arrière; bord antérieur légèrement avancé au milieu, ses angles obtus, arrondis; angles postérieurs aigus, rebordés et marqués sur le rebord d'un gros point enfoncé; disque lisse, uni; ligne longitudinale-médiane bien marquée, base légèrement rugueuse au milieu, marquée de chaque côté d'une impression rugueuse assez large, mais peu profonde. Elytres plus larges que le corselet, ovalaires, striées, à points effacés; intervalles plans, lisses, offrant chacun quatre points enfoncés bien marqués; le premier à l'origine de la première strie entière, les trois autres sur la troisième strie; de ces derniers, le premier est placé avant le quart de l'élytre, le second vers son milieu, le troisième un peu au delà des trois quarts de l'élytre et en dedans de la strie ou sur l'intervalle qui la sépare de la seconde; dessous du corps lisse et brillant. Pattes ferrugineuses. — De Guelma (province de Constantine). Communiquée par M. Bellevoye.

Cette espèce est voisine de l'*alacris*, mais s'en distingue facilement par son corselet marqué de deux fortes impressions, rugueux à sa base et à angles postérieurs aigus. Elle est également voisine de la *F. depressa* Dej. (*ruficollis* Marsh.), mais son prothorax est moins arrondi sur les côtés que dans cette dernière, les fossettes latérales sont moins

prolongées en avant, et le milieu de la base est rugueux, tandis qu'il est lisse dans l'espèce de France.

F. (Omaseus) elongata Dej.

Zabrus rotundipennis F. — Long. 11 mill. — *Brevis, crassus, convexus, niger, nitidus, antennis palpisque rufescentibus, prothorace longitudine duplo latiore, antice leviter angustato, angulis posticis subacutis; disco lœvi, basi sat dense punctulato, margine antico tenuiter sparsim punctato; elytris brevibus convexis, striis tenuissime punctatis, interstitiis planis; pedibus brevibus, femoribus crassis.*

Ovalaire, court, épais, très convexe, d'un noir brillant en dessus; antennes et pattes rougeâtres. Tête lisse, une ligne arquée, peu distincte entre les yeux. Corselet deux fois aussi large que long, légèrement rétréci en avant; angles antérieurs presque arrondis, les postérieurs plus que droits, presque aigus, disque lisse, au milieu, un sillon peu profond; assez densément ponctué à la base, moins vers les angles postérieurs, finement et peu densément au bord antérieur. Elytres courtes, convexes, à stries très finement ponctuées, les intervalles plans. Dessous d'un brun foncé; bord réfléchi des élytres rougeâtre. Pattes courtes; cuisses robustes. — Algérie. — Se place près du *Grœcus*, dont il diffère par la taille plus petite, le corps plus étroit, surtout plus convexe et les stries moins ponctuées.

Z. semipunctatus F. — Long. 12 à 14 mill. — *Brevis, crassus, convexus, niger, nitidus, palpis, pedibus antennarumque basi rufo-piceis; capite prothoraceque dense tenuiter punctatis, lateribus et angulis posticis subrugose punctatis, margine laterali reflexo, crasso; elytris ovatis convexis, striis*

sat profundis, dense punctulatis : pedibus brevibus, femoribus parum incrassatis.

Court, épais, convexe, d'un noir brillant; palpes, pattes et base des antennes d'un rougeâtre obscur. Tête et corselet finement et densément ponctués. Corselet presque de moitié plus large que long, peu rétréci en avant et à peine en arrière; angles postérieurs droits, émoussés ; bords latéraux épais, relevés; ponctuation plus forte, presque rugueuse sur les côtés et aux angles postérieurs. Elytres presque parallèles à la base, convexes, à stries assez profondes, densément ponctuées, les intervalles presque plans. Dessous du corps et bord réfléchi des élytres d'un brun rougeâtre. Pattes courtes; fémurs peu épaissis.

Cette espèce, qui se trouve dans l'est de l'Algérie, depuis Bône jusqu'à Constantine, est remarquable par la fine ponctuation de la tête et du corselet, dont la plus grande largeur est non pas à la base, mais un peu avant le milieu: elle a la forme du *Z. incrassatus* ♂, mais s'en distingue très facilement par le corselet entièrement ponctué et les stries moins profondes.

Z. contractus F. — Long. 11 mill. — *Præcedenti affinis at paulo brevior, capite lævi, prothorace basi tantum punctato, disco lævissimo, linea media profundiore, margine postico elytrorum basi paulo latiore, angulis posticis rectis; elytris brevioribus, paulo convexioribus, striis profundioribus.*

Ressemble extrêmement aux petits individus du précédent, mais s'en distingue facilement par la tête et le disque du corselet lisses ; le corselet est moins déprimé sur les côtés, plus fortement sillonné au milieu, les élytres sont

plus convexes, leurs stries sont plus profondes et lisses. — Oran (coll. Reiche)

Z. ovalis F. — Long. 11 1/2 mill. — *Præcedenti affinis at angustior; capite lœvi; prothorace multo longiore, antice angustiore, disco lœvi, angulis posticis obtusis; elytris longioribus, striis valde punctatis; corpore subtus pedibusque piceis.*

Plus étroit que le précédent; corselet ayant les côtés plus arrondis en arrière; les élytres sont plus allongées, à stries assez fortement ponctuées. — Algérie (coll. Reiche).

Amara (*Percosia*) *Reichei* C.—Long. 11 mill. Larg. 6 mill. — *Ovata, convexa, nigra nitidissima; antennis palpisque piceis; prothorace transverso, antice angustato, lateribus depressis, punctulatis, basi utrinque bifoveolatâ, non punctata*; *elytris curtis, oblongis*, *striato-punctulatis*, *striola prima obsoleta, depressa.*

Ovale, convexe, très large, d'un noir très brillant. Tête lisse, ayant de chaque côté une strie courte, mais bien marquée entre les yeux. Palpes et antennes d'un brun de poix foncé. Corselet étroit en avant, très large et coupé transversalement en arrière; côtés étroitement ponctués, base présentant deux impressions assez fortes, dont l'interne légèrement ponctuée ; entre les deux impressions internes, quelques rides transversales qui se continuent en s'affaiblissant de chaque côté de la ligne médiane; celle-ci bien marquée. Elytres de la largeur du prothorax à leur base, régulièrement ovalaires, mais assez atténuées à l'extrémité; stries bien marquées; points enfoncés, petits et peu serrés; intervalles lisses; le premier offrant une im-

pression assez profonde qui descend au-dessous de l'écusson, et renferme la petite strie interne qui est peu marquée et qui n'atteint pas la première strie entière. Ecusson large, triangulaire, lisse et brillant. Dessous du corps d'un noir brillant très finement ponctué. Pattes d'un noir brunâtre; les tarses et les genoux d'une teinte plus fauve.

Cette espèce remarquable provient de Constantine; elle est voisine de l'*A. sicula* Dahl., mais s'en distingue facilement par la base de son prothorax, qui n'offre que quelques rides transversales peu marquées au lieu des gros points enfoncés qu'on remarque dans l'espèce de Sicile. Les élytres de cette dernière sont en outre plus fortement striées et ne présentent pas de fossette autour de l'écusson. — De la collection de M. Reiche, à qui je me fais un plaisir de la dédier.

A. obsoleta Duft.

A. fervida C. — Long. 6 mill. — *Brunneo-picea, submetallica, parum convexa; capite lævi, palpis antennisque fulvis; prothorace subquadrato, lævi, angulis posticis utrinque biimpressis, fortiter punctatis; elytris oblongis, striatis, striis leviter punctatis, interstitiis planis, margine fulvo, canaliculato; subtus brunnea, pedibus fulvis.*

Oblongue, peu convexe, d'un brun de poix, à reflets légèrement métalliques. Tête moyenne, lisse; impressions longitudinales faiblement marquées entre les yeux. Corselet presque aussi large en avant qu'en arrière; côtés arrondis formant avec le bord postérieur un angle presque droit; surface lisse; bord postérieur non déprimé; deux impressions assez bien marquées aux angles postérieurs, ceux-ci

très fortement ponctués, la ponctuation n'atteignant pas les côtés, l'angle lui-même restant lisse et brillant; entre les deux impressions internes, le long du milieu du bord postérieur, ponctuation forte mais moins serrée; ligne médiane bien marquée. Elytres très légèrement plus larges que le bord postérieur du prothorax à leur origine; angles huméraux faiblement rentrants, régulièrement ovalaires, à peine sinuées à l'extrémité; stries bien marquées, faiblement ponctuées; bord réfléchi, brunâtre, canaliculé. Dessous du corps d'un rouge-brun assez foncé. Pattes fauves. — Environs de Mers-el-Kébir.

A. Cottyi C. — Long. 4 à 5 mill. — ***Flavo-brunnea, lata, depressa**; capite lœvi, palpis antennisque flavis; prothorace transverso, angulis posticis fere rotundatis, lœvigatis; basi sinuato fere lœvigato, biimpresso; elytris latis, ovatis, striatis; subtus flavo-brunnea, pedibus flavis.*

Large, déprimée. D'un jaune brunâtre, plus foncée sur la tête et le corselet, à reflets légèrement métalliques. Tête lisse, très faiblement marquée entre les yeux. Corselet lisse, brillant, très uni, à peine plus large en arrière qu'en avant, à bords arrondis; angles postérieurs presque arrondis; bord postérieur légèrement sinueux. De chaque côté de la ligne médiane, près du bord postérieur, une impression longitudinale assez profonde, garnie de quelques points enfoncés, l'impression externe complétement effacée chez quelques individus, indiquée chez d'autres par une très faible dépression offrant quelques points enfoncés très petits; l'espace qui sépare les deux impressions internes, presque lisse et ne présentant que quelques rides longitudinales souvent presque entièrement effacées. Elytres courtes,

plus larges que le corselet dès leur origine, extrémités obtusément arrondies, très peu sinuées ; stries bien marquées, mais n'offrant pas de ponctuation visible même à l'aide d'une forte loupe. Dessous du corps d'un jaune fauve. Pattes d'un jaune pâle.

J'ai reçu plusieurs individus de cette jolie espèce, de Lalla-Maghrnia, où elle a été prise par M. Cotty, officier comptable. Elle ne se trouve point aux environs de Mers-el-Kébir.

A. (*Leirus*) *solata* C. — Long. 7 mill. — *Æneo-brunnea, submetallica, convexa ; capite magno, lœvi, palpis antennisque fulvis; prothorace transverso, margine antico punctato, lateribus rotundatis, basi utrinque biimpresso, fortiter punctato ; elytris oblongis, punctato-striatis, interstitiis planis, margine reflexo fulvo ; subtus rufo-brunnea, pedibus fulvis.*

Oblongue, convexe, d'un brun brillant, à reflets bronzés, un peu métallique. Tête grosse, lisse, impressions longitudinales bien marquées entre les yeux. Corselet transversal, un peu moins large en avant qu'en arrière ; côtés arrondis, formant avec le bord postérieur un angle légèrement obtus ; le long du bord postérieur une ligne peu régulière de points enfoncés, plus serrés et plus nombreux vers le milieu ; surface lisse et brillante, fortement convexe ; bord postérieur déprimé, couverts de gros points enfoncés ; deux impressions plus ou moins distinctes de chaque côté, couvertes de gros points enfoncés qui garnissent les angles postérieurs et remontent un peu sur les côtés. Elytres un peu plus larges que le bord postérieur du corselet à leur origine ; bords presque droits, extrémité légèrement sinuée, à stries peu profondes et peu ponctuées, moins bien mar-

quées; intervalles plans; bord réfléchi, d'un fauve rougeâtre. Dessous d'un brun rougeâtre, plus foncé sur l'abdomen. Pattes fauves; cuisses fortes, surtout les postérieures. — J'ai trouvé plusieurs individus de cette espèce aux environs de Mers-el-Kébir, dans des lieux arides.

Sphodrus Deneveui F. — Long. 18 mill. — *Oblongus, aterrimus, capite prothoraceque sat nitidis, elytris subopacis; capite prothorace angustiore; antennarum articulo 3o quarto dimidio longiore; prothorace latitudine haud breviore, basin versus leviter angustato; elytris prothorace duplo latioribus, sat brevibus, subtilissime punctato-substriatis.*

Oblong, peu convexe, d'un noir foncé assez brillant sur la tête et le corselet, presque mat sur les élytres. Tête lisse; antennes dépassant un peu la base du corselet; troisième article de moitié plus long que le quatrième. Corselet pas plus long que large, rétréci en arrière, arrondi en avant, sur les côtés qui se redressent légèrement à la base; au milieu, un sillon longitudinal bien marqué et quelques rides transversales peu distinctes; de chaque côté, à la base, une impression large, peu profonde. Elytres deux fois aussi larges que le corselet, courtes, un peu ovalaires, à stries très fines, très peu profondes, finement ponctuées; intervalles plans, lisses. Dessous du corps et pattes d'un brun-noir à peine brillant. — Cette espèce, remarquable par sa forme courte et ses élytres presque mates, à peine striées, a été trouvée aux environs d'Alger par M. Lallemant, attaché à l'exposition permanente de cette ville. Par son faciès intermédiaire entre les *Sphodrus* et les *Pristonychus*, elle montre le peu de valeur de la division de ces deux groupes que M. Schaum a réunis avec grande raison.

Pristonychus mauritanicus Dej. — Long. 14 à 16 mill. — Oblongus, ater, capite prothoraceque nitidis, elytris subopacis, subtus fusco-piceus, abdomine pedibusque piceis; antennis rufo piceis ; capite prothoraceque lœvibus, hoc latitudine paulo longiore, postice paulo angustiore, angulis posticis obtusis; elytris parum profunde striatis, striis lœvibus, interstitiis planis; tibiis omnibus rectis. — Cette espèce se trouve surtout aux environs de Tanger : elle est remarquable par la couleur presque mate des élytres.

P. punctatostriatus F. — Long. 15 mill. — *Oblongus, sat convexus, niger, nitidus, palpis antennisque rufo-piceis; prothorace postice leviter angustato, ad basim utrinque valde impresso, linea media profunda, angulis posticis rectis; elytris oblongis, convexis, valde striato-punctatis, interstitiis convexis : pedibus rufo-piceis, femoribus obscurioribus, tibiis posticis leviter incurvis.*

Oblong, assez convexe, d'un noir brillant; palpes et antennes d'un brun rougeâtre. Corselet aussi long que large, se rétrécissant un peu en arrière, avec les côtés légèrement arrondis en avant ; angles postérieurs droits, pointus ; de chaque côté de la base, une impression assez large et assez profonde, rugueuse et un peu ponctuée; ligne médiane assez profonde, entière. Elytres convexes, oblongues, peu élargies en arrière, à stries profondes, assez fortement ponctuées ; intervalles très convexes, lisses. Dessous d'un brun un peu rougeâtre; pattes plus claires; tibias postérieurs visiblement arqués.—Par ses stries ponctuées, ce *Pristonychus* paraît se rapprocher du *barbarus* Luc.; mais chez cette dernière espèce, les côtés du corselet et des élytres sont violacés; les stries seraient moins ponctuées, etc.

Anchomenus algericus Buq. Rev. Zool. 1840, 999. — Long. 11 mill. — Niger nitidus, depressus, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis : capite lœvigato, prothorace cordato, lateribus marginatis, reflexis, dense punctatis, angulis posticis obtusis, intus late et profunde impressis, sulco medio profunde abbreviato ; elytris apice oblique emarginatis, profunde striatis, interstitiis convexis, basi parum sed valde punctatis. — Algérie. — Cette espèce est remarquable par sa forme déprimée et fait le passage entre les *Platynus* et les vrais *Anchomenus*.

A. prasinus Fab. — *A. numidicus* Luc. — Se trouve à Tanger, mais ne paraît pas avoir été encore rencontré en Andalousie ; cependant il existe en Sicile.

A. (Agonum) fulgidicollis Er. Wagn. Reise, p. 168. — Long. 10 mill. — Niger, nitidus, capite thoraceque aureo-purpureis, splendidis, hoc subquadrato, angulis posterioribus obtusis ; elytris lœte viridibus, nitidis, subtiliter punctato-striatis, interstitio tertio punctis sex impressis.—Statura et summa affinitas *A. modesti*, at color magis splendidus et prœterea thorace breviore distinctus. — Sur toute la côte de Barbarie.

Olisthopus interstitialis C. — Long. 6 lignes. — *Fusco-œneus, nitidus ; thorace postice rotundatissimo, lateribus valde punctatis ; elytris planiusculis, striatis, interstitiis lœvigatis, obsolete punctulatis, inœqualibus, interstitio secundo majore ; pedibus flavescentibus.*

Il ressemble beaucoup au *rotundatus*, mais il est un peu plus grand, plus large, et les élytres plus aplanies ; le corselet est plus régulièrement arrondi sur les côtés et en

arrière, les côtés sont plus fortement ponctuées. Ce qui le distingue d'une manière évidente de son congénère, c'est la disposition des interstices des stries, qui offrent une inégalité remarquable. Le second intervalle est en effet deux fois aussi large que le premier dans toute sa longueur, le troisième n'est guère plus large que le premier et plus étroit que les suivants, le quatrième est un peu plus large que ces derniers, mais n'égale pas cependant le second en largeur. Ces points enfoncés principaux sont disposés comme dans le *rotundatus*, mais la fine ponctuation qu'on aperçoit à la loupe sur les interstices est un peu moins effacée. — J'ai trouvé plusieurs individus de cette espèce sous des pierres, au bord des champs, dans la plaine d'Aïn-el-Turck (province d'Oran).

Cardiomera Genei Bassi. — Trouvé par l'un de nous, M. Coquerel, dans une grotte des gorges de la Chiffa.

Patrobus punctatissimus F. — Long. 11 1/2 mill. — *Rufus, sat nitidus, capite prothoraceque paulo obscurioribus, capite basi lateribusque fortiter punctato, prothorace lateribus antice valde rotundato, disco sparsim, lateribus basique dense punctato; elytris striatis, striis dense striatis, interstitiis minus planis, dense tenuiter punctatis.*

Ressemble extrêmement au *P. rufipennis*, mais s'en distingue facilement par la ponctuation fine et serrée des élytres. Le corps est plus large, les élytres sont notablement plus courtes; la tête est beaucoup plus ponctuée à la base; le corselet, plus fortement arrondi sur les côtés, est ponctué sur le disque et très densément sur les côtés; les élytres ont les intervalles moins plats et les stries très densément

ponctuées; enfin, la couleur est d'un rougeâtre assez terne, à peine plus obscur sur la tête et le corselet. — Trouvé à Alger par M. Prophette, et communiqué obligeamment par notre collègue, M. de Baran.

Pogonus viridimicans L. Fairm., Ann. Ent. fr. 1852, 69. — Long. 8 à 9 mill. — Oblongus, viridi-nitens, antennis, palpis, pedibus margineque elytrorum reflexo flavo-testaceis; prothorace lateribus rotundato, margine postico transversim impresso, sat fortiter punctato, utrinque bifoveolato; elytris obovalibus, sat fortiter striatis, striis apice paulò obsoletis: subtus nigro-brunneus. — Tanger. — Ce joli insecte a été aussi trouvé par l'un de nous, M. Coquerel, aux environs de Mers-el-Kébir dans le sable au bord de la mer.

P. halophilus Nic.

Trechus Lallemantii F. — Long. 5 1/2 mill. — *Rufus, nitidus, elytris leviter viridibus, palpis, antennis pedibusque paulo dilutioribus; antennarum articulo secundo quarto paulo breviore; prothorace transverso, basi leviter angustato, utrinque valde impresso, medio valde sulcato, angulis posticis rectis, acutis; elytris striato-punctatis, striis dorsalibus magis impressis, stria tertia punctis 2 grossis impressa.*

Oblong, d'un roux très brillant, un peu irisé sur les élytres, avec les palpes, les antennes et les pattes un peu plus pâles. Tête fortement sillonnée entre les yeux. Corselet transversal, peu rétréci en arrière, fortement arrondi en avant, sur les côtés, qui se redressent à peine pour former les angles postérieurs : ceux-ci droits, presque aigus ; sillon médian très profond ; de chaque côté, à la base, une forte

et large impression, limitée en dedans par une petite fossette, près du sillon médian. Elytres plus larges dès la base que le corselet, à stries ponctuées, bien marquées, plus fortes vers la suture; les deuxième, troisième et quatrième réunies un peu avant l'extrémité, et ayant de chaque côté une impression; sur la troisième strie, deux très gros points, le premier vers la base, le deuxième au milieu. — Trouvé à Alger par M. Lallemant. — Voisin du *longicornis*, mais plus grand, plus ovalaire, plus convexe, à corselet moins rétréci vers la base et avec les angles postérieurs moins saillants.

Bembidium (Tachypus) flavipes L.

B. (Cillenum) laterale Stp. (*Leachii* Dej.). — Les individus provenant de Tanger sont remarquables par leur couleur pâle, bien qu'ils soient complétement développés; la tache brune des élytres est effacée complétement.

B. ambiguum Dej. — *B. normannum* Dej. — *B. hœmorrhoidale* Dej. — *B. cruciatum* Dej. — *B. bistriatum* Duft. — *B. Dahlii* Dej.

Fam. DYTISCIDÆ.

Haliplus fulvus Fab.

Cnemidotus rotundatus Aubé.

Pelobius Hermanni Fab.

Hyphydrus variegatus Aubé.

Hydroporus bicarinatus Clairv. — *H. Goudotii* Lap. — *H. 12 pustulatus* Fab. — *H. pubescens* Gyll. — *H. marginatus* Duft. — *H. lineatus* Fab. — *H. varius* Aubé. — *H. lepidus* Ol. — *H. formosus* Aubé.

Noterus lœvis St.

Laccophilus testaceus Aubé.

Agabus agilis Fab. — *A. brunneus* Fab. — *A. conspersus* Marsh.

Cybister Rœselii Fab. — *C. africanus* Lap. Etud. Entom. 99. — Long. 27 à 30 mill. — Oblongo-ovalis, postice dilatatus, ad apicem paulo oblique rotundatus, depressiusculus, nitidus, supra nigro-olivaceus, infra nigro-piceus; labro, epistomate, thoracis lateribus vittaque longitudinali, apice hamato-dilatata, in elytrorum margine, luteis; pedibus anticis luteis, nigro-variis, posticis nigro-ferrugineis. — ♂ et ♀ : thorace et elytris lœvibus. — Se retrouve en Andalousie, en Sicile.

C. binotatus Klug, Erm. Reise, Ins. 28 (*C. bivulnerus* Aubé, Monog. 91). — Long. 26 mill. — Elongato-ovalis, vix postice dilatatus, ad apicem anguste rotundatus, depressiusculus, nitidus, supra nigro-olivaceus, infra nigro-piceus; labro luteo; thoracis lateribus confuse ferrugineis; elytris ad apicem macula ovali rufo-lutea notatis; pedibus piceo-nigris, anticis rufo-variis. — Cette espèce sénégalienne se retrouve aussi en Andalousie, où elle a été signalée par M. Rosenhauer.

C. bimaculatus Aubé. — Pris aux environs de Bone par M. Leprieur.

Dytiscus circumflexus Fab.

Eunectes sticticus Linn.

Fam. GYRINIDÆ.

Gyrinus urinator Ill.

Fam. HYDROPHILIDÆ.

Hydrophilus pistaceus Lap.

Hydrobius convexus Illig. — *H. fuscipes* Linn. — *H. æneus* Germ.

Philhydrus lividus Fœrst.

Laccobius minutus Linn.

Berosus æriceps Curt.

Limnebus papposus Muls. — *L. atomus* Duft.

Cyllidium seminulum Payk.

Elophorus aquaticus Linn. — *E. granularis* Linn.

Hydrochus foveostriatus F. — Long. 3 1/2 mill. — *Elongatus, æneus, sat nitidus, capite fuscescente, antennis, pedibus palpisque testaceis, his articulo ultimo apice nigro; capite grosse punctato, inæquali; prothorace grosse parum dense punctato, postice leviter tri-impresso; elytris oblongis, subparallelis, striatis, striis parum profundis sed valde crenato-punctatis, interstitiis æqualibus, leviter convexis.*

Allongé, d'un bronzé assez brillant, avec la tête plus foncée, noirâtre même; antennes, pattes et palpes testacés, extrémité du dernier article noirâtre. Tête à ponctuation très grosse, peu serrée; quelquefois à la base trois petites lignes élevées. Corselet légèrement rétréci en arrière, bordé de roussâtre au bord antérieur; ponctuation grosse, forte, médiocrement serrée; au milieu, vers la base, trois impressions à peine marquées. Elytres oblongues, presque paral-

lèles, à stries peu profondes, mais fortement ponctuées; intervalles égaux, convexes; extrémité un peu roussâtre. — Voisin du *nitidicollis*, mais plus allongé, plus grand, moins métallique ; diffère de l'*angustatus*, outre la couleur, par la tête noirâtre, le corselet à ponctuation et surtout à impressions moins fortes, et par les stries des élytres à fossettes moins fortes. Cette espèce se trouve aussi en Espagne.

Fam. HISTERIDÆ.

Hister 4 maculatus Linn. — *H. carbonarius* Ill. — *H. mœrens* Er. — *H. bissexstriatus* Fab.

Carcinops minimus Aubé.

Saprinus cruciatus Payk. — *S. apricarius* Er. — *S. dimidiatus* Ill. — *S. serripes* Mars.

S. Portus-magni C. — Long. 2 à 3 mill. — *Oblongus, convexiusculus, piceo-niger, nitidus ; antennis pedibusque brunneis; capite lœvi, transversim stria carinata; pronoto marginato, undique subtiliter punctulato, supra fere lœvi, margine postico fortius punctato; elytris postice punctulatis, antice et suprà lœvissimis, nitidis; stria suturali integra 4 dorsali arcuatim juncta; striis dorsalibus arca basali connectis, post medium inequaliter abbreviatis, 1 et 3 longioribus, 2 et 4 brevioribus; pygidio subtuliter punctulato; tibiis anticis denticulatis.* (Pl. 16, fig. 7.)

Oblong, assez convexe, noir brillant, quelques reflets brunâtres sur les élytres. Front lisse, plan, bordé d'une strie et d'une carène peu élevées. Pronotum échancré en avant, avec les angles antérieurs arrondis; bordé d'une strie

marginale entière en avant et sur les côtés, couvert de très petits points enfoncés à peine visibles à la loupe, une rangée de points beaucoup plus gros, assez irréguliers le long du bord postérieur. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, très légèrement dilatées à l'épaule, rétrécies et tronquées en arrière; couvertes en arrière, un peu au delà de leur milieu, de points enfoncés, très fins, plus serrés vers la partie postérieure; lisses et brillantes dans le reste de leur étendue; strie suturale entière se continuant encore à la base avec la quatrième dorsale: les stries dorsales unies à leur origine de la même manière, n'occupent que les deux tiers supérieurs de l'élytre; la première et la troisième sont les plus longues et à peu près égales, les deux autres plus courtes; une seule humérale oblique. Pygidium très finement ponctué. Pattes brunes; jambes antérieures dentées, les postérieures épineuses. — J'ai trouvé un grand nombre d'individus de cette espèce le long d'un mur qui borne la route de Mers-el-Kébir à Saint-André, je ne l'ai jamais rencontré ailleurs. Le nom que je lui ai donné rappelle celui de la localité qu'il habite ; on sait que Mers-el-Kébir (la *grande baie,* en arabe) était le *Portus magnus* des anciens.

Dimerocerus C., n. g. (Pl. 16, fig. 8.)

Corps court, ramassé, très convexe, presque globuleux.

Tête (fig. 8 *c*) très enfoncée dans le prothorax, fortement inclinée en bas; *front* convexe, sans stries ni sillon qui le sépare de l'épistôme; *labre* large, transversal, à angle médian légèrement marqué; *mandibules* (fig. 8 *c* et *g*) épaisses, très fortes, recourbées, terminées par une pointe aiguë,

suivie d'une dent tranchante, garnie de poils très fins, depuis l'excavation que la dent surmonte; yeux ovales, transverses, saillants.

Antennes (fig. 8 *c* et *d*) insérées immédiatement en dessous et en dedans des yeux; *scape* énorme, recourbé, très épais, de forme triangulaire, presque prismatique, donnant insertion au funicule par son bord postérieur et se prolongeant au delà de ce point d'insertion de manière à offrir l'aspect d'une petite corne saillante de chaque côté et placée au devant de l'antenne; une fossette très profonde et garnie d'un rebord saillant, située sur les côtés du front, reçoit le scape pendant la contraction. *Funicule* formé de sept articles épais, le premier semi-circulaire, les deux suivants obconiques, plus petits, les quatre suivants presque cylindriques, augmentant assez régulièrement de grosseur. Massue ne paraissant formée que d'un seul article presque cylindrique, de la longueur des trois derniers segments du funicule et aussi épais que le dernier à son origine, augmentant graduellement de volume, jusqu'à l'extrémité, qui est coupée transversalement et munie de poils très fins.

Mâchoires (fig. 8 *e*) formées de deux lobes inégaux, le supérieur large, arrondi, garni de poils très fournis en dessus et en dedans, jusqu'au sommet de l'inférieur : celui-ci petit, étroit, allongé, garni à son bord interne de poils beaucoup plus courts. *Palpes maxillaires* de quatre articles; le premier petit, court, le second obconique, plus long que le précédent, le troisième plus épais, mais moins long que le second; le dernier presque cylindrique, un peu acuminé à son extrémité, de la longueur des trois premiers réunis. *Menton* (fig. 8 *f*) trapézoïdal, garni de poils disposés parallèlement et remarquables par leur longueur et leur rigidité.

Paraglosses membraneux, étroits, ciliés à leur bord interne, allongés, atteignant jusque près du milieu du dernier article des palpes labiaux. *Palpes labiaux* allongés, plus grêles, mais plus longs que les maxillaires, de trois articles ; les deux premiers obconiques, égaux ; le dernier aussi long que les précédents réunis, terminé en pointe mousse.

Prothorax beaucoup plus large que long, très convexe ; à angles antérieurs saillants et relevés.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres très convexes, à stries faibles. *Prosternum* saillant ; *mesosternum* très large (fig. 8 *b*).

Pattes courtes : les deuxième et troisième paires très distantes à leur insertion. Cuisses aplaties ; jambes dilatées en lames triangulaires qui s'appliquent sur les côtés de l'abdomen pendant la contraction : tarses minces appliqués le long de la jambe pendant la contraction.

Dimerocerus sociator C. — Long. 2 mill. et 1/2. — *Nigro-piceus, nitidus, orbicularis ; capite, prothorace elytrisque subtilissime punctulatis ; elytrorum striis abreviatis, stria 4 breviore, tibiis anticis denticulatis.* (Pl. 16, fig. 8.)

D'un brun de poix très brillant ; couvert d'une ponctuation serrée qui paraît très fine, même à une forte loupe. Prothorax très convexe en dessus, déprimé sur les côtés, surtout vers les angles postérieurs qui présentent une légère excavation rugueuse ; les angles antérieurs avancés, légèrement relevés, coupés obliquement. Elytres très bombées, surtout entre la suture et la quatrième strie. Pas de strie suturale ni humérale ; les quatre dorsales très fines ; la première, qui est la plus longue, presque distincte jusqu'à l'extrémité de l'élytre ; la deuxième dépassant le second

tiers; la troisième descendant un peu moins bas, et la quatrième n'atteignant pas le premier tiers. Pygidium très finement ponctué. Jambes antérieures garnies de petites dents à leur bord externe; les autres munies de quelques épines. — J'ai trouvé trois individus de cette curieuse espèce dans la même fourmilière que hante l'*Hetœrius punctulatus*, celle de la *Myrmica testaceo-pilosa*. Ces fourmis habitent sous de grandes pierres plates, et sont abondantes sur les coteaux qui bordent le grand ravin de Saint-André, près de Mers-el-Kébir.

Ce genre nouveau doit être placé à la suite du genre *Eretmotus*, établi par M. de Marseul (Ann. de la Soc. Ent. de Fr. 1855, p. 141, pl. 20, fig. XXIX) pour un petit histérien d'Algérie trouvé par M. Lucas dans une fourmilière, aux environs de Médéah. Ces deux genres présentent une certaine analogie, mais le nôtre s'en distingue facilement par la grandeur de son mésosternum, ses mandibules dentées, et surtout par l'énorme développement du scape de ses antennes qui ne se retrouve avec de pareilles proportions chez aucun histérien connu.

Fam. SILPHIDÆ.

Silpha sinuata Fab. — *S. puncticollis* Luc. (*S. hispanica* Küst.) — *S. ruficornis* Küst. — Nous sommes forcés de conserver à cette espèce, qui se trouve sur toute la côte nord d'Afrique et en Espagne, le nom donné par M. Küster postérieurement à celui de *tuberculata* Lucas, parce qu'il existait déjà une *Silpha* d'Amérique portant le même nom.

Cholcva rufipennis Luc. — Les antennes de cette espèce se rapprochent singulièrement de celles des *Catopsimorphus*. Cet insecte a été pris par M. Coquerel, aux environs de Mers-el-Kébir, avec des fourmis noires.

Anisotoma obscura F. — Long. 2 1/2 mill. — *Anis. dubiæ affinis, colore obscuriore, elytris minus fortiter striatis, interstitiis tenuiter sat dense punctulatis, scutello minore, fortius punctato, distincta; ♂ femoribus posticis apice extus sat acute dentatis, intus spina divergente armatis.*

Extrêmement voisine de l'*A. dubia*, en diffère par la couleur d'un testacé rougeâtre obscur, la massue des antennes moins grosse, par l'écusson plus petit, plus fortement ponctué, et par les élytres à stries moins fortes, à intervalles finement et assez densément ponctués. ♂. Tibias postérieurs légèrement arqués; cuisses postérieures se terminant en dehors par un angle un peu aigu, et armées en dedans d'une épine courte, assez pointue, un peu divergente. — Trouvée à Mers-el-Kébir, par M. Ch. Coquerel.

Fam. PSELAPHIDÆ.

Ctenistes barbipalpis F. — Long. 1 1/2 mill. — *Castaneo-brunneus, nitidus, antennis pedibusque rufo-testaceis; palpis articulis pyriformibus, elongatis, longe penicillatis; antennis articulo ultimo breviter ovato, crasso; capite antice bicarinato, postice bifoveolato, rugoso-punctato; prothorace subgloboso, postice medio fovea profunda et utrinque foveola minore signato; abdomine segmento secundo maximo.* (Pl. 16, fig. 5.)

D'un brun marron brillant ; antennes, pattes et palpes d'un roux testacé. Tête inégale, rugueusement ponctuée, ayant en avant deux courtes carènes arrondies et deux petites fossettes en arrière; antennes assez courtes, dépassant à peine la base du corselet, à articles serrés, grossissant légèrement vers l'extrémité, le dernier très gros, brièvement ovoïde ; palpes maxillaires ayant leurs trois derniers articles pyriformes très allongés, portant chacun un appendice filiforme aussi long que chaque article. Corselet presque globuleux, à ponctuation écartée ; ayant à la base trois fossettes, la médiane grande et profonde. Elytres à peine plus longues que le corselet ; strie suturale assez profonde ; strie du milieu entière, formant à la base un profond sillon. Abdomen avec le deuxième segment très grand ; assez fortement ponctué sur les côtés et à la base des segments. — Le *C. Aubei* Ros., d'Andalousie, se distingue facilement par le dernier article des palpes non pénicillé et par la forme des antennes.

C. integricollis F. — Long. 2 1/2 mill. — *Totus castaneus, nitidus ; palpis articulo secundo elongato, clavato, tertio quartoque subglobosis, omnibus breviter hamatis ; antennis elongatis, articulis 3 ultimis longioribus et crassioribus ; capite punctato antice foveolato, postice elevato ; prothorace subgloboso, foveis nullis : abdomine segmento secundo maximo.* (Pl. 16, fig. 4.)

Entièrement d'un roux marron brillant. Tête fortement ponctuée, ayant en avant, entre les antennes, une fossette allongée, deux petites fossettes entre les yeux : sommet de la tête relevé, convexe ; antennes longues, atteignant le milieu des élytres, les trois derniers articles beaucoup plus

longs et plus gros que les autres, le dernier aussi long que les deux précédents réunis : palpes maxillaires courts, le premier article allongé, claviforme, les deux derniers presque globuleux, tous munis d'un crochet très petit, court. Corselet presque globuleux, lisse, sans fossettes. Elytres plus longues que le corselet, à stries fortement sillonnées à la base. Abdomen avec le deuxième segment très grand.

Pselaphus Sencieri C. — Long. 2 mill. — *Elongatus, depressus, lævigatus, nitidus, brunneus; capite intrà oculos foveolato, prothorace lævigato; elytris lævigatis, ad basim bifoveolatis, linea suturali elevata, pilis albis postice ornatis; pedibus flavo-brunneis.* (Pl. 16, fig. 3.)

D'un brun rougeâtre brillant. Tête creusée d'une fossette profonde entre les yeux. Antennes grêles, longues, leur dernier article en massue garnie de poils. Palpes maxillaires égalant presque les antennes en longueur, leur dernier article en massue oblongue, garnie de petites épines. Prothorax étroit, allongé, étranglé supérieurement, un peu renflé vers son milieu, atténué en arrière, à côtés arrondis. Elytres élargies en arrière, présentant en avant une dépression au fond de laquelle se trouvent deux fossettes arrondies, à bords très nets qui touchent le bord supérieur; ligne suturale élevée; surface lisse; bord postérieur garni d'une frange très épaisse de poils blanchâtres. Abdomen largement rebordé, à grand segment très lisse et brillant. Pattes grêles, d'un fauve clair. — J'ai trouvé plusieurs individus de cette curieuse espèce sous des pierres, dans un ravin humide, près de Mers-el-Kébir, en hiver. Je me fais un plaisir de la dédier à M. le lieutenant de vaisseau

Sencier, directeur du port de Mers-el-Kébir, qui m'est venu en aide avec la plus grande obligeance dans mes recherches entomologiques, et à qui je dois la découverte de plusieurs espèces intéressantes.

Bryaxis furcata Motsch. Mém. Soc. Mosc. IV, 316, pl. 11, f. *c*, tabl. XI, f. *c*.—Aubé. Révis. Psélaph. in Ann. Soc Ent. Fr. 1844, p. 112, nº 11. — Nigro-picea; elytris piceo-ferrugineis; thorace subgloboso.

Mas. Abdominis segmento primo apice lato emarginato, secundo profunde excavato et apice apophysis duabus acutis furcato.

Ce singulier *Bryaxis* a été pris à Tiflis, dans la Géorgie russe, par M. Motschoulsky; M. Lucas en a trouvé une paire aux environs d'Alger. La figure de M. Motschoulsky étant tout à fait insuffisante, nous en donnons une nouvelle d'après un individu mâle de la collection de M. Reiche, provenant d'Algérie. (Pl. 16, fig. 6.)

[illegible] étroit, allongé, [illegible] peu [illegible] atténués en arrière, à côtés arrondis [illegible] élargie [illegible] précédent [illegible] fond de laquelle se trouvent [illegible]

[illegible]

[illegible] du [illegible] [illegible]

HISTOIRE

D'UN

ICHNEUMON PARASITE DES ARAIGNÉES

(Pimpla Fairmairii)

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 12 Mars 1858).

Au mois de juin 1856, j'ai trouvé dans le parc de Villegenis, sur une feuille de chêne tenant encore à la branche, mais sèche et relevée sur les bords, trois larves d'un gris satiné et un peu luisant. Elles se mouvaient lentement au milieu d'une toile blanche d'Araignée, à tissu fin et soyeux, occupant l'espèce de gouttière formée par la feuille. Sur cette toile était l'Arachnide morte, une *Clubione holosericea* Linné.

Ces larves avaient l'apparence de certains vers de Diptères, mais elles portaient leur tête à droite et à gauche, et paraissaient fixées par des pattes au plan de position. J'en ai sacrifié une pour l'examiner, et, après de longues hésitations, je suis parvenu à reconnaître que les pattes, les pseudopodes existaient, non point sur la face ventrale de la larve, mais bien sur la face dorsale, suivant la ligne médiane du corps. Cette larve singulière se tient, par conséquent,

sur le dos, renversée, et c'est dans cette position qu'elle marche lentement et qu'elle présente sa tête avec la bouche non point inclinée en bas, mais relevée en haut.

On voyait dans l'intérieur du corps des larves une ombre noirâtre (pl. 17, nº II, fig. 2) qui m'a paru tenir au tube digestif plein d'aliments. Je ne crois pas qu'il y eut dans l'intérieur de ces larves une autre larve incluse.

De quelle substance ces larves s'étaient-elles nourries pour parvenir à leur croissance complète, au moment où je les ai trouvées? Avaient-elles vécu aux dépens de l'Araignée morte? ou bien cette toile remplissant le fond de la feuille et ayant été filée par la *Clubione*, renfermait-elle le cocon de ses œufs, et alors ceux-ci avaient-ils servi d'aliment aux larves parasites? Cette dernière assertion est la plus vraisemblable. L'Araignée dont il s'agit n'a point le volumineux abdomen des *Epeira*, et il est douteux qu'elle eût suffi à nourrir les trois larves. J'ai trouvé d'ailleurs une coque soyeuse, d'un beau blanc, d'une forme aplatie au fond de la gouttière formée par la feuille; elle ne renfermait plus que des œufs vidés, des pellicules sans contenu. Les larves avaient donc dévoré les œufs de la *Clubione*.

Ayant placé la feuille supportant les deux larves vivantes, entièrement pareilles à celle que j'avais examinée, dans une boîte à observation, j'y ai trouvé, quinze jours plus tard, deux *Ichneumons* femelles qui y étaient éclos et y étaient morts. Ils étaient sortis d'une coque de soie oblongue, fine, blanchâtre, filée sans nul doute par les larves. Il était donc évident que les deux larves étaient celles des deux Hyménoptères parasites que j'avais sous les yeux, car, je le répète,

je ne crois pas que ces insectes soient venus d'une larve incluse dans le corps des premières (1).

Le nombre des larves d'*Ichneumonides* actuellement connues n'est pas très considérable. Plusieurs de celles qu'on a figurées sont remarquables par des mamelons latéraux, quelques-unes paraissent même, si on juge par les dessins quelquefois assez imparfaits qui en ont été donnés, avoir des mamelons sur la région dorsale du corps. Toutefois, l'observation positive de larves d'*Ichneumons*, à pseudopodes dorsaux munis de crochets comme les fausses pattes des chenilles, m'a semblé digne d'être rapportée dans ces *Annales*. Je l'ai décrite avec soin et accompagnée de figures.

Je n'ai pas fait des recherches assez complètes pour pouvoir transcrire ce qu'on trouve dans la science sur toutes les larves des *Ichneumons*. Un pareil travail ne serait point ici, d'ailleurs, à sa place. Je vais me borner à citer ce qui a trait aux *Ichneumons parasites des Araignées* et à leurs larves, puis après avoir décrit la larve de la *Pimpla Fairmairii*, je rapporterai quelques extraits ou opinions d'Auteurs avec les figures où les pseudopodes dorsaux ont été indiqués ou paraissent exister. Je terminerai en faisant connaître l'insecte Hyménoptère parvenu à l'état parfait.

(1) J'ai observé, au mois de juin 1858, dans un lieu sablonneux, un cocon d'Araignée, arrondi, revêtu de sable fin à l'extérieur, et attaché à une tige de graminée comprise dans sa paroi. L'intérieur était tapissé de soie très blanche, il s'y trouvait avec des débris d'œufs une larve à pseudopodes dorsaux qui est morte sans se transformer. Mon collègue, M. H. Lucas, pense que ce cocon a été fait par un *Drassus*.

§ I. *Indication de plusieurs Ichneumons parasites des Araignées.*

DE GÉER, dans le tome II de ses *Mémoires sur les Insectes*, rapporte l'histoire d'un très petit *Ichneumon* provenant d'une larve parasite qu'il avait vue sur le corps d'une Araignée. Cette Araignée était morte par suite de ce parasitisme et la larve de l'*Ichneumon* s'était filé une coque oblongue de fine soie, au milieu des fils que l'Araignée avait tendus avant de mourir. Il était sorti de cette coque un très petit *Ichneumon noir, à antennes filiformes, à deux raies jaunâtres sur le corselet et à pattes jaunes* (tome II, page 863 et suiv., pl. 30, fig. 1, 2 et 3).

GEOFFROY décrit un *Ichneumon à anneaux sur le ventre et femelle sans ailes*. — Long. 2 1/3 lignes. — « Il est sorti de nids d'Araignées dont il avait dévoré les œufs. Il paraît que cette espèce dépose ses œufs principalement dans ces nids. » (*Histoire des Ins. des environs de Paris*, tome II, 361, 1762.)

BOHEMAN a fait connaître une *Pimpla ovivora*; « e nido Araneæ semel specimina septem exclusa. » (En ny art af Insect-slägtet Pimpla hwars law uppehåller sig i Spindelbon. — *Kongl. Vetenskaps Academiens Handlingar*, 1821, page 335, tab. IV, fig. 1 et 2.)

GRAVENHORST, en parlant des mœurs des *Ichneumons*, s'exprime ainsi : « Vero etiam in nymphas insectorum et in ova Aranearum, seu forsan in coactile densum sericeum quo quædam Araneæ ova sua obducunt, Ichneumonides nonnulli, v. c. *Pimpla oculatoria* et *Hemiteles palpator* ova

ponunt; larvæ exclusæ autem substantiam internam ovorum Aranæ comedunt, et in ipso Araneæ nido in nymphas et insecta declarata commutantur. » (*Ichneumologia europæa,* 1829, I, pag. 96.)

En faisant connaître plus tard (tomes II et III) la *Pimpla oculatoria* et l'*Hemiteles palpator,* Gravenhorst ne décrit point leurs larves, il dit seulement, en parlant de la *Pimpla oculatoria,* qu'il était sorti le même jour trois *Ichneumons* de cette espèce, deux ♂ et une ♀, d'un nid d'Araignée trouvé dans l'herbe pendant l'automne de l'année précédente. « Larvæ eorum fere omnia ovula comederant, etc. » Il décrit les petites Araignées qui provinrent des œufs épargnés par les larves.

Quant à l'*Hemiteles palpator,* il mentionne qu'il lui avait été envoyé comme étant sorti « e folliculo ovis Araneæ cujusdam repleto. »

Dans le supplément du tome III[e] de l'*Ichneumologia*, **Gravenhorst** rapporte, page 1096, la description de l'*Ichneumon aranearum* de Fourcroy, Villers, qui est celui de Geoffroy; il lui donne pour synonyme l'*Ichn. audax* d'Olivier, Walckenaer; il fait remarquer que le genre de vie de cet insecte est celui de l'*Hemiteles palpator.*

Gravenhorst dit enfin que l'*Ichneumon aranearum* d'Olivier et de Walckenaer ne se rapporte pas à l'espèce qu'il vient d'indiquer précédemment sous ce nom.

Davis, en décrivant un nid d'Araignée fort remarquable, signale un *Ichneumon* aptère qui est parasite à l'état de larve des œufs renfermés dans ce nid (On a beautiful Nidus of a Spider, and a Hymenopterous Parasite found within it. *Magazine of Natural History*, IV, 236, 1831).

Bouché (*Naturgeschichte der Insecten*, p. 145, 1834) dit que l'on trouve des larves de la *Pimpla rufata* pendant l'hiver et le printemps, dans les nids de l'*Aranea diadema*, dont elles dévorent les œufs. Elles se changent en nymphes dans une coque blanche, elliptique, un peu aplatie, et semblable à du papier ; ces coques, serrées les unes contre les autres, se trouvent au nombre de 10 à 15, dans le propre cocon à œufs de l'Araignée. Les insectes parfaits paraissent au printemps.

Dilwynn s'exprime ainsi : « I have frequently observed a small black species successively deposit an egg in the abdomen of two or more spiders on the sand hills, and I doubt whether the spider had in any case arrived at its maturity. On one of those occasions, I perfectly recollect having seen a young brood of dark-coloured spiders on Cromlyn burrows, and that when the Ichneumon hovered over them, they appeared, and instinctively endeavoured to escape » (*Swansea Coleopt.*, p. 27, et *Westwood, Introd. modern Classif.* II, 143).

Walckenaer, dans son *Histoire naturelle des Insectes aptères*, tom. 1, p. 175, 1837, rapporte ce qui suit sur les ennemis des Araignées. Il ne devait pas connaître, *de visu*, les *Pimpla* dont il parle ; ses remarques s'appliquent à de très petites espèces d'*Ichneumonides*. « Le *Pimpla ovivora* et le *Pimpla arachnitor* perçent avec leurs invisibles tarières la tendre pellicule de l'œuf de l'Aranéïde, et sans le rompre introduisent leurs propres œufs dans la liqueur. . . . . Il sort finalement de l'œuf un insecte ailé, phénomène qui avait fait croire aux naturalistes que les Araignées pouvaient procréer des mouches à quatre ailes... C'est aussi ce qui a

fait croire à Aristote que les œufs d'Araignées produisent de petits vers; *Hist. An.*, lib 8, cap 27. »

Walkenaer avait observé, en outre, une larve très probablement d'*Ichneumonide*, parasite de la *Lyniphia montana* (*Aptères*, t. II, p. 233). Une de ces Araignées prise par lui sur sa toile dans les Pyrénées avait « une larve blanchâtre pareille à une petite chenille le long de son dos. L'abdomen de l'Araignée avait une ligne et quart de longueur et la larve deux tiers de ligne. » L'Auteur décrit incomplétement cette larve qu'il ne sait à quel insecte rapporter. Il hésite même s'il doit la regarder comme une véritable larve et se demande si elle ne renfermerait pas une chrysalide incluse (*loc. cit.* 176).

J. Blackwall a fait connaître (*Report on the* 12 *meeting of the British Association*, *etc.*, *held at Manchester*, 1842, p. 68) le parasitisme d'un Ichneumon sur plusieurs espèces d'Araignées (*Account of a Species of Ichneumon whose larva is parasitic on Spiders*). Ces observations établissent que les Ichneumons attaquent, non seulement les œufs d'*Arachnides*, mais bien les Araignées elles-mêmes. Je transcris textuellement : « Immature spiders of the species *Linyphia minuta* and *L. pusilla*, are frequently infested by the larva of a small Ichneumon, which feeds upon their juices and ultimately occasions their death. This parasite is always attached to the upper part of the abdomen, near its union with the cephalothorax, generally in a transverse but occasionally in a longitudinal direction, and, though it proves a source of constant irritation, is secured by its position from every attempt of the spider to displace it. Being apodous, it appears to retain its hold upon its victim solely by the instrumentality of the mouth and of a viscid secretion

emitted from its caudal extremity. More than one larva is never seen on the same spider, wich, indeed, could not supply sufficient nourishment for two. » Suit une rapide description de la larve d'une « smooth uniform surface » et qui file ensuite une coque de soie après avoir quitté le corps de l'Araignée. L'Ichneumon sort au bout d'un mois et la femelle pond ses œufs sur le corps de ses nouvelles victimes.

Le MÊME AUTEUR a publié en 1843, dans les *Annals and Magazine of natural history*, tom. XI, p. 1, sous le même titre, l'histoire qui précède, mais plus détaillée. Une jeune femelle d'*Epeira antriada* a été capturée en avril 1838, portant une de ces larves parasites d'Ichneumon ; celui-ci s'est développé entièrement le 27 juin. C'était une femelle du *Polysphincta carbonaria* (il faut lire *carbonator*) de Gravenhorst.

Il est éclos, le 16 août, le mâle de ce même *Polysphincta* d'une autre *Epeira antriada* prise le 20 juillet 1838.

Sur une femelle adulte de *Linyphia minuta*, trouvée le 26 octobre 1841, était une larve parasite qui est parvenue à toute sa grosseur, en faisant périr l'Araignée. Elle a filé sa coque le 1er février 1842, mais elle est morte sans s'être changée en insecte parfait.

On trouve à la fin de ce travail une note que j'ai cru devoir rapporter, car elle mentionne l'existence d'un fait connu de Geoffroy, et que Ratzeburg a plus tard établi, à savoir, que certains *Ichneumonides* ont des femelles toujours aptères dont on avait fait à tort un genre spécial.

« The Insect is not uncommon in this neighbourhood (Oakland); indeed, the *Ichneumonidæ* abound throughout the district. Two other species belonging to this family,

which deposit their eggs in those of spiders, have come under my observation; one is very small and black; the other is small, though larger than the former; and the female, which is apterous, is of orangered colour, with a black head, and a zone of the same hue encircling the abdomen » (*loc. cit.*, p. 4).

Boie (*Entom. Zeitung Stettin*, 1846, 292) décrit aussi les mœurs du *Polysphincta carbonator*, dont il a trouvé les larves sur deux individus jeunes de l'*Epeira diadema*. Ces larves se tenaient de chaque côté de l'abdomen à des intervalles si réguliers qu'on aurait pu les prendre pour des taches blanchâtres épidermiques. Sur l'une des Araignées, il y en avait deux, sur l'autre trois. Ces larves, comme de vrais vampires, augmentèrent de volume aux dépens des Araignées qui filèrent incomplétement une toile, et moururent. Deux larves seulement, une sur chaque Araignée, avaient pris leur accroissement. Elles construisirent un cocon d'un gris verdâtre et se changèrent en insectes parfaits le 1er juillet. Elles avaient été prises avec les Araignées, le 14 juin, et avaient filé leur coque le 21 du même mois, au moment de la mort de leurs victimes.

Ratzeburg est l'auteur qui a donné la plus longue liste des Ichneumons parasites des Araignées. On trouve dans ses *Ichneumonen der Forstinsecten*, pages 261 et 262, 1852, les espèces suivantes dont il a, par lui ou par d'autres naturalistes, constaté le parasitisme.

Microgaster aranearum?
perspicuus.
Cryptus titillator.
Hemiteles fulvipes.
Hemiteles ? palpator.
rufocinctus.
Mesochorus aranearum.
splendidulus.

Pezomachus instabilis.	*Polysphincta carbonator.*
Pimpla angens.	*Pteromalus ater.*
rufata.	*punctatus.*

Voici quelques détails sur ces divers parasites, d'après l'ouvrage cité de Ratzeburg. Ce savant entomologiste a vu sortir une centaine de *Microgaster perspicuus* d'un cocon de *Salticus*, d'où sont provenus en même temps des *Hemiteles* et des *Pezomachus instabilis* (page 55). — Le *M. aranearum?* s'était échappé d'un nid d'Araignée avec des *Hemiteles*, des *Pezomachus* et des *Mesochorus splendidulus* (p. 55). (Saxesen, Brischke et Reissig.) — *Cryptus titillator*, deux individus ayant vécu d'œufs d'Araignées (Reissig, p. 139). — L'*Hemiteles fulvipes* avait attaqué les *Bombyx pini* et *dispar*, une *Coleophora;* Brischke l'a vu éclore des nids à œufs d'Araignées ainsi que le *Microgaster perspicuus* et le *Pezomachus instabilis* (p. 151). Ratzeburg prouve que les *Pezomachus* sont tous des insectes ♀ et les *Hemiteles* tous des insectes ♂, d'où il a conclu (p. 150) que ces insectes ne forment qu'un seul genre.

L'*Hemiteles rufocinctus* est provenu en grand nombre de coques d'œufs d'Araignée avec le *Pezomachus instabilis*, qui est la ♀ de cette espèce (p. 157). — Le *Mesochorus aranearum* est sorti de nids d'Araignée (p. 118), ainsi que le *Mesochorus splendidulus* (Reissig, p. 117), mais ce dernier insecte a pareillement vécu aux dépens de *Phalœna, Bombyx, Hyponomeuta, Pyralis, Sphinx, Zygœna, Papilio*, etc. (p. 117). — La *Pimpla rufata* vit dans les nids d'Araignées (Reissig), mais elle est sortie également de *Bombyx, Phalœna, Tortrix, Sphinx, Papilio* (p. 101). — La *Pimpla angens*, comme sa congénère, n'attaque pas seulement les

œufs d'Araignée, mais encore les *Geometra*, *Tortrix* et les *Tenthredo* (p. 101). — *Polysphincta carbonator* a vécu d'œufs d'Araignée (p. 111) à l'état de larve. — Le *Pteromalus ater* est sorti d'un cocon d'Araignée vivant sur le Pin; avec lui étaient des *Microgaster* (p. 233). — Le *Pter. punctatus* a vécu pareillement aux dépens d'une Araignée (p. 237).

En résumé, les *Ichneumonides*, qui sont, à l'état de larve, parasites des Araignées, ne s'attachent pas tous exclusivement à ces animaux. Ils attaquent aussi les insectes de divers ordres; toutefois, quelques-unes de ces larves parasites n'ont encore été trouvées que dans les nids des *Aranéides*.

On a pu croire, et avancer comme règle, que les larves parasites qui nous occupent vivent toujours de la substance des œufs renfermés dans les nids. Mais j'ai prouvé, par plusieurs des citations précédentes, que les Araignées elles-mêmes portent les larves d'Ichneumon attachées sur leur corps; ces larves, comme des vampires, suivant l'expression de Boie, se nourrissent en aspirant les substances fluides de leurs victimes, qu'elles font mourir d'épuisement.

§ II. *Description de la larve de la Pimpla Fairmairii.* (Voy. pl. 17, n° II, fig. 1 à 5.)

Larve allongée, un peu courbée (fig. 1 à 3), composée de 13 segments, y compris un mamelon terminal, mais la tête non comprise. La couleur est d'un gris blanchâtre, un peu luisant, satiné. Le tube digestif paraît brunâtre à l'intérieur (fig. 2), et sous l'enveloppe tégumentaire on

aperçoit une foule de granulations blanchâtres. — Long. 7 millim.

La région ventrale est concave, lisse, sans pattes; les côtés du corps sont fortement arrondis; mais le point le plus important de la configuration de cette larve est l'existence de pseudopodes, de fausses pattes placées sur le milieu de la région dorsale ou convexe, et dont je vais bientôt parler.

Tête petite, en triangle curviligne, brunâtre, paraissant munie de deux petites antennes biarticulées (fig. 5 *a*); d'un labre subarrondi, cilié; de deux mandibules. Les parties de la bouche sont très difficiles à apprécier.

Segments thoraciques les plus grands de tous, arrondis sur les côtés et en dessus.

Segments abdominaux mamelonnés? sur les côtés, les 1 à 7e ayant sur le dos, dans son milieu, de véritables pseudopodes rétractiles entièrement comparables aux fausses pattes des chenilles, ayant comme elles une couronne de crochets qui les fixent solidement au plan de position (fig. 4). Les deux derniers segments (8e et 9e) trapézoïdes et formant avec l'appendice terminal un cône renversé.

Stigmates au nombre de neuf paires. La première située au bord antérieur du métathorax, la deuxième sur le premier segment abdominal (quatrième du corps de la larve), les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième stigmates sur les deuxième à huitième segments abdominaux. Une longue souche trachéenne règne le long du corps et envoie une branche à chaque stigmate.

La figure 2 représente cette disposition. Les trachées

sont blanches, argentées sur le tube intestinal, et la dernière ainsi que le stigmate correspondant, paraissent noires par la transparence du corps de la larve placée sous la lentille d'un microscope.

La surface du corps de cette larve est très finement ruguleuse ou couverte de très fines rides qui lui donnent un aspect satiné. Je dois faire remarquer les granulations blanchâtres, très nombreuses et placées sous le tégument (fig. 2). Des granulations semblables ont été parfaitement décrites par M. Fabre, dans un intéressant travail sur les Sphégides (*Annales des Sciences naturelles, Zool.*, 4[e] série, VI, 167). Il a démontré que ces grains blanchâtres étaient composés par des sels uriques, et servaient d'organe d'excrétion à la larve du *Sphex flavipennis* et à plusieurs autres larves.

Dans un travail récemment publié dans les mêmes Annales (*Etudes anat. et phys. sur un Diptère Tachinaire, parasite de la chenille du Sphinx euphorbiæ, Ann. Scienc. natur.*, 4e série VII, 115), M. Barthélemy a constaté les mêmes granulations blanchâtres et leur nature urique sur la larve du *Scenometopia atropivora.*

J'ai déjà insisté sur le point le plus remarquable que présente la larve de la *Pimpla Fairmairii*, c'est-à-dire sur les pseudopodes dorsaux. Il existe peut-être des mamelons latéraux sur cette larve, je ne les ai point notés. Je ne crois pas cependant avoir été préoccupé des pseudopodes de la région dorsale, au point d'avoir négligé l'étude des mamelons de la région latérale. S'ils existent, ils ne doivent pas être très marqués.

Parmi les Auteurs qui ont parlé des pseudopodes dorsaux

ou qui les ont figurés se trouvent Réaumur, Rœsel, Bouché, M. le colonel Goureau.

Réaumur a décrit, dans le IIIe volume de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Insectes*, deux larves trouvées par lui dans les galles ligneuses, en groseilles, venant sur la face inférieure des feuilles du chêne (p. 496, pl. 45, fig. 2, 3 et 4). Elles avaient des mamelons dorsaux et « ressemblant si fort aux jambes membraneuses des fausses chenilles que ce ver paraît avoir des jambes presque tout le long du dos. »

Il avait encore observé « que l'intérieur de quelques vers était presque rempli de petits corps ronds qui se touchaient les uns les autres » (XIIe mémoire, *loc. cit.* 497) et il les prenait pour des œufs. C'étaient probablement des granulations graisseuses ou de nature urique.

Réaumur savait que les pattes dorsales n'existent pas chez « les vers de très grosses galles en boutons, les vers des galles ligneuses en boules » (p. 496). Il ne distinguait point toutefois les vers de ces galles en habitants légitimes et en parasites, ces derniers ayant seuls les mamelons ambulatoires sur leur dos. Les observations de Réaumur ont été mal comprises plus tard, par ceux qui les ont copiées sans les étudier suffisamment et sans contrôle. On trouve dans plusieurs ouvrages que les *Cynips* ont des larves remarquables par des pattes dorsales, suivant Réaumur. Nous voyons ce qu'on doit admettre à cet égard.

Roesel a figuré, dans ses *Belustigungen*, tome III, p. 299, Suppl., pl. LIII, fig. *c*, une larve à pattes dorsales, habitant une galle du chêne. Elle produit un *Misolampus* ou *Eurytoma* (fig. *H*), d'un vert doré, à longue tarière.

Bouché, dont j'ai déjà parlé comme ayant observé les mœurs aranéivores de la larve de la *Pimpla rufata*, décrit (*loc. cit.*, p. 145) cette larve comme ayant des pseudopodes dorsaux incontestables. Sa description remarquable doit être citée en entier : « Die Larve ist halbwalzig, etwas gekrümmt, gelbweiss, weich, fleischig, wulstig gerandet, fein murikat, mit sehr einzeln stehenden kleinen Borsten. Der kleine eiformige Kopf ist blassbraun, und hat einen vorstehenden Mund mit undeutlichen Theile. An den Seiten stehen kleine kegelige, zweigliedrige Fühler. Die kleinen blassgelben Stigmen stehen wie bei den Räupen. Auf dem Rücken der Abschnitte — den Prothorax und die beiden Hintersleibsabschnitte ausgenommen — steht je eine, als Forstbewegungsmittel dienende Quererhöhung, und darauf zwei, in den Seiten sich vereinigende Doppelreihen kleiner rothbrauner Stacheln. Diese Erhöhungen können eingezogen werden, und bilden alsdann kleine elliptische Vertiefungen, in denen die Stachelreihen stehen. Das Aftersegment ist klein und rundlich. — Lange 3 linien.

Bouché a encore décrit (*loc. cit.* 144) trois autres larves de *Pimpla*. Celle de la *Pimpla (Lissonota) setosa* a seulement le sommet des segments dorsaux un peu gibbeux « Der Rücken der Abschnitte ist etwas bucklig. » Le même savant a noté dans la larve de la *Pimpla instigator* (p. 146) la teinte grise du tube digestif. Il l'aperçevait à travers les téguments et il a vu plusieurs grains (Körnern) blanchâtres dans l'intérieur du corps. Il ne parle pas de pseudopodes.

M. le colonel Goureau a représenté, dans ces *Annales* (1845, pl. 7, III, fig. 1), la larve d'un *Microgaster*, qui paraît avoir des pseudopodes dorsaux, d'après le dessin. D'autre

part, le texte ne fait pas mention spécialement de ces pseudopodes dorsaux, mais il fait connaître sur cette larve des mamelons exsertiles « des jambes qui sortent horizontalement de son corps, au nombre de cinq paires, sur les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième anneaux, et que l'animal fait rentrer et sortir à volonté (*loc. cit.*, 1845, page 357). »

Mon savant collègue, M. Goureau, a eu, en outre, l'obligeance de me communiquer les figures qu'il a faites, et encore inédites, de la larve de l'*Eurytoma abrotani* NEES D'ESENBECK. Cette espèce est parasite d'un *Cynips* d'une galle du Chêne (galle dure en grain de groseilles, ou plutôt en pois du chêne, se trouvant à la face inférieure des feuilles) ; cette larve paraît avoir des pseudopodes dorsaux. C'est probablement celle que Réaumur a connue.

Une autre larve, observée par M. Goureau, vit en parasite dans les Bédéguars, et produit un insecte qui est peut-être, suivant cet auteur, l'*Ichneumon parasiticum* d'OLIVIER, ou l'*I. bedeguaris* de FOURCROY. Elles est pourvue de deux fortes mâchoires et couchée sur le côté, elle dévore les habitants légitimes de la galle ou bédéguar. Après avoir achevé de manger la larve occupant une cavité, elle passe dans la cavité voisine en détruisant la cloison mitoyenne et dévore le nouvel habitant qu'elle a découvert. Cette larve, sur les dessins que j'ai vus, paraît avoir des mamelons dorsaux, mais elle est surtout pourvue de mamelons latéraux.

On a fait remarquer, à juste titre, que les *Ichneumonides* s'attaquaient aux autres Insectes, sous tous leurs divers états, sans respecter les larves de leur propre famille. Les uns en veulent aux œufs, les autres aux larves, d'autres

aux nymphes, aux chrysalides, certains aspirent la substances des Arachnides et des Insectes à l'état parfait, on en a la preuve incontestable. Les *Ichneumonides* sont de la sorte, tantôt parasites internes, tantôt parasites externes. Je me fais un plaisir de citer, à cet effet, la communication suivante de M. Goureau.

Mon savant collègue dit, à propos de l'*Ichneumon* précité des galles de l'églantier. « L'*Ichneumon* dont il s'agit est donc un parasite extérieur. Ce fait mérite d'être signalé, quoique déjà connu, afin que les compilateurs ne disent plus, comme règle générale, que les larves d'*Ichneumonides* vivent exclusivement dans le corps des chenilles ou des autres larves.

» Leur manière de vivre est variée, puisque nous savons qu'il y en a qui sont parasites, en partie intérieurs et en partie extérieurs. Ces derniers sont plongés à moitié dans le corps de leur victime. J'ai élevé un *Cryptus* qui a beaucoup d'analogie avec le *Cryptus tarsoleucus* Grav., dont la larve dévore la chrysalide d'une tordeuse du noisetier, et se tient à moitié plongée dans sa proie. Elle s'y introduit pardessous le fourreau d'une des ailes. »

Il faut remarquer enfin que les larves extérieures, celle que je fais connaître dans ce travail, celles des *Pimpla*, que Bouché a décrites, etc., ont des stigmates. Les larves qui sont intérieures ne paraissent pas en avoir le plus souvent. On connaît les belles observations de Ratzeburg à ce sujet ; les faits que j'ai vus me paraissent entièrement les confirmer.

La dépouille des nymphes de la *Pimpla Fairmairii* ne m'a rien offert de particulier. Je n'en parle que pour mémoire.

§ III. INSECTE PARFAIT.

Pimpla Fairmairii, ♀. (Voy. pl. 17, nº II, fig. 6 à 11.)

Longueur 6 3/4 mill.; plus la tarière 3 mill.

Tête noire, plus large que le corselet, ayant un point jaune devant la base de chaque antenne (fig. 6). *Antennes* plus longues que la moitié du corps, assez grêles, de vingt-cinq articles environ, le dernier du double plus long que le précédent et arrondi à l'extrémité. Couleur brunâtre, jaune à la base, surtout en dessous, jaunâtre à l'extrémité. *Yeux* noirs, assez grands, non contigus. *Ocelles* rougeâtres, disposés en triangle presque équilatéral. *Labre* roussâtre. *Mandibules* noires. *Palpes* et parties inférieures buccales entièrement d'un jaune clair.

Thorax noir, très finement pointillé et à fine pubescence, varié de fauve et de jaune. *Prothorax* noir. *Mésothorax* noir en dessus, avec deux raies d'un fauve rougeâtre foncé, longitudinales; la majeure partie des flancs et le mésosternum sont fauves ou d'un jaune foncé, ainsi que les sutures latérales. *Métathorax* noir. Région de l'*écusson* d'un jaune un peu fauve, à extrémité d'un jaune clair, suivie de deux traits arqués, à concavité antérieure, jaunâtres, répondant à des sutures.

Ailes irisées à base jaunâtre. *Stigma* brunâtre. *Nervures* disposées ainsi que l'indiquent les figures 8 et 9.

Pattes antérieures d'un jaune clair ; les *intermédiaires* également d'un jaune clair avec l'extrémité de quelques articles des tarses à peine obscure; les *postérieures* d'un jaune foncé à la base, les trochanters blanchâtres, extrémité des cuisses avec un anneau obscur; jambes blanchâtres

ayant un anneau près de la base et leur sommet noirâtres ; extrémité des articles des tarses noirâtres.

Abdomen noir, ponctué, pubescent ; les segments ont une élévation latérale lisse, luisante, et au bord postérieur une large surface également luisante (Voy. fig. 11). *Tarière* ayant au moins la longueur des deux tiers de l'abdomen ; valves latérales noires, ciliées de noir, portion médiane fauve.

Je ne connais pas le mâle de cet insecte. Cette description est faite sur deux individus femelles que j'ai déposés dans la collection de mon excellent ami Léon Fairmaire.

La *Pimpla Fairmairii* est très voisine de ses congénères les *Pimpla rufata*, *angens*, *oculatoria*, *ovivora*. Elle se distingue essentiellement, et au premier coup d'œil, de la *rufata*, à laquelle elle ressemble extrêmement, et qui a comme elle deux lignes roussâtres sur le dos, par la longueur de sa tarière qui chez la *rufata* est courte, n'égalant que la quatrième partie de l'abdomen.

Elle n'a point la ponctuation abdominale de l'*angens ;* elle est plus fortement ponctuée, les espaces élevés sont bien plus marqués ; sa tarière est plus longue.

Elle n'a point la coloration rousse du corselet et des anneaux de l'abdomen de l'*oculatoria*, et sa tarière est bien plus longue, le corps plus grêle, etc. La figure me dispense d'autres détails. L'*ovivora* décrite par M. Boheman s'en distinguerait, au premier coup d'œil, par les taches roussâtres du côté de l'abdomen.

Je n'ai pas trouvé, sur ces trois dernières *Pimpla*, si voisines de la *Fairmairii*, la cellule aréolaire ouverte ou fermée très obscurément comme dans cette espèce. Ce

caractère remarquable se présente dans l'aile des *Polysphincta.*

Je dirai encore, au sujet des ailes de la *Pimpla Fairmairii*, que j'ai représenté, chez cet insecte, les crochets de la partie supérieure de l'aile de dessous, ou petite aile (fig. 9 et 10). Ces crochets se retrouvent, comme on le sait, dans presque toutes les ailes des Hyménoptères. Ils sont, dans notre espèce, arqués et simples et au nombre de cinq à six plus ou moins développés.

L'abdomen de la *Pimpla Fairmairii* est remarquable par les espaces lisses, élevés, qui lui donnent un aspect noueux. La tarière de la femelle a aussi une longueur qui la distingue des espèces congénères, qui lui ressemblent le plus pour la taille et la couleur.

Explication des figures de la planche 17, *n° II.*

Fig. 1. Larve grossie de la *Pimpla Fairmairii* vue de profil, et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

2. La même larve, montrant par transparence le tube digestif noirâtre sur lequel se détachent en blanc les granulations et, en outre, les trachées et leurs stigmates, qui ont sur la larve vivante un reflet argenté.

3. La même larve, vue par la région dorsale et offrant sur les quatrième à dixième segments des pseudopodes dorsaux médians.

4. Deux segments du milieu du corps fort grossis.

vus de profil et montrant les crochets des pseudopodes dorsaux.

5. Tête fort grossie de cette larve. *a.* Antenne biarticulée.
6. *Pimpla Fairmairii* ♀, fort grossie.
7. Le même insecte de grandeur naturelle.
8. Aile supérieure très grossie.
9. Aile inférieure encore plus grossie que la supérieure. On voit, sur le bord supérieur, les crochets qui lient cette aile à la grande aile. Ces crochets sont plus fortement indiqués que le grossissement ne le comporterait, afin de les mettre plus nettement en évidence.
10. Un de ces crochets extrêmement grossi.
11. Abdomen très grossi.

RAPPORT

SUR LA

SESSION EXTRAORDINAIRE TENUE A GRENOBLE,

Au mois de Juillet 1858.

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(**Séance du 22 Décembre** 1858.)

Messieurs,

Vous avez accueilli, avec une faveur marquée, le Rapport dans lequel M. Léon Fairmaire vous décrivait, en historien fidèle, la première session extraordinaire de la Société Entomologique de France. Mon cher ami et savant collègue avait constaté le succès du Congrès de Montpellier. Il applaudissait aux utiles, aux excellents résultats de ces réunions nouvelles, car elles viennent rapprocher des collègues séparés par la distance, ou bien, elles cimentent de vives amitiés que les mêmes goûts scientifiques avaient fait naître, depuis longues années, entre des naturalistes qui ne s'étaient jamais vus précédemment.

C'est qu'en effet, Messieurs, le but de ces excursions éloignées est à la fois de rattacher les membres de la Société les uns aux autres par les liens d'une affectueuse confraternité, et d'explorer tour à tour les diverses contrées de notre admirable pays. Les collections s'enrichissent par la récolte

des insectes, par les échanges rendus plus faciles. Si les espèces rares qui nécessitent, pour être trouvées, un long séjour dans la contrée qu'elles habitent ne sont pas découvertes par nous-mêmes, nous aurons stimulé l'esprit de recherches, montré un zèle utile et bien mérité de la science.

La réunion des entomologistes avait été nombreuse à Montpellier, elle l'a été pareillement à Grenoble, et un grand nombre de Savants étrangers à notre Société sont venus prendre part à nos excursions.

L'organisation du Congrès avait été parfaitement établie par notre honorable président, M. le docteur Boisduval, et par notre secrétaire, M. Eugène Desmarest, dont le dévouement vous est bien connu. Je ne dois point oublier de signaler le concours de plusieurs membres de la Société, concours d'autant plus méritoire que ceux qui l'avaient donné étaient obligés de rester à Paris.

Les diverses compagnies de chemins de fer ont eu pour nous leur libéralité accoutumée. Nous tenons à constater cette bienveillance que l'un de nos collègues, venu de Berlin, donnait récemment comme modèle aux administrations des chemins de fer de l'Allemagne.

Dès le 6 juillet, la majeure partie des entomologistes voyageurs était rendue à Grenoble, par la voie de Lyon et de Saint-Rambert. Cet itinéraire est trop connu pour que je le répète ici, mais ceux qui voyaient pour la première fois le Dauphiné ont admiré les paysages de Voiron et la situation de Grenoble au milieu des montagnes qui l'entourent.

Après les visites officielles faites par le Président et les membres du Bureau aux autorités de la Ville qui donnait

l'hospitalité à notre Société, les premiers arrivés ont exploré aux portes de Grenoble les bords de l'Isère et du Drac. Mais la première excursion entreprise en commun a été celle de la montagne de Saint-Nizier ; les autres ont eu lieu successivement à la Grande-Chartreuse et au Lautaret. Je vais, Messieurs et chers collègues, essayer de vous en rendre compte.

I. SAINT-NIZIER DE PARISET.

Le 7 juillet, dès six heures du matin, une corbeille (1) pouvant donner place à un grand nombre de voyageurs, stationnait devant l'hôtel des Trois-Dauphins, où la plupart d'entre nous avaient pris gîte. Le temps s'annonçait peu favorable, d'épais nuages couronnaient toutes les cimes autour de Grenoble.

Nous nous sommes mis en route, néanmoins, en partie sur le véhicule, et le plus grand nombre à pied. Vers sept heures et demie, la voiture arrivait au terme où par suite des difficultés du terrain elle devait s'arrêter. C'était sous la grande avenue de tilleuls séculaires qui forment un beau couvert devant le château de M. Félix Réal, ancien député du département. Notre Président sachant que le propriétaire présidait aussi une Société savante, s'adjoignit l'Archiviste, et tous deux allèrent rendre visite à M. F. Réal, qui leur fit le plus gracieux accueil, ainsi qu'à la troupe pédestre de nos collègues qui arriva peu après.

(1) On désigne sous ce nom les chars-à-bancs servant aux excursions dans les environs de Grenoble.

Celle-ci, sous la conduite de M. le professeur Verlot, qui avait bien voulu la diriger, avait suivi les magnifiques boulevards de la ville ; elle y constatait les dégâts causés aux ormes par la *Galleruca calmariensis* et une immense quantité de chenilles du *Liparis dispar*, qui, huit jours plus tard, s'étaient métamorphosées. Elle atteignit les bords du Drac par une pluie battante ; on ne put, ce jour là, rechercher les chenilles du *Deilephila hippophaes* sur l'arbrisseau qui les nourrit et qui croit si abondamment au bord de cette rivière torrentueuse (1). Bientôt elle commença à gravir la montée de Pariset et trouva une Faune et une Flore bien différentes de celles des plateaux du nord de la France. Les nuages s'éclaircissaient, la pluie cessait de tomber; les premiers rayons de soleil joyeusement accueillis permettaient de voir voler quelques Lépidoptères diurnes, et les mâles du *Rhizotrogus ater*. Nos collègues, après avoir atteint un petit plateau sur le sommet duquel on aperçoit la vallée du Grésivaudan, arrivaient devant le château de M. F. Réal.

Nous avions reçu, avec un accueil cordial, d'utiles renseignements sur les moyens de gravir la montagne en partie couverte de roches au milieu desquelles il n'était pas toujours facile de trouver un passage. Mais la tâche, quoique rude, était loin de nous décourager ; on soulevait des pierres et les insectes de la zone sous-alpine commençaient à être pris. Dans de petites grottes et sur les rochers du parc, les lépidoptéristes recueillaient la *Gnophos pullata*, la *G. fur-*

(1) Le mauvais temps empêcha plusieurs de nos collègues d'aller à Seyssins pour y recueillir les chenilles des *Sphinx vespertilio* et *œnotheræ* sur l'*Epilobium angustifolium*

vata, et les *Larentia tophaceata* et *olivata.* On fit une halte au petit hameau de Pariset, pour y prendre un modeste repas qu'un bon appétit rendit excellent.

Pourquoi ne consignerais-je point ici un fait qui nous a frappés? Il prouve que les montagnards ont gardé un reste des vertus et de la bonne foi primitives dont, trop souvent, on cherche en vain la trace chez les habitants de la plaine bien plus avancés en civilisation.

Après avoir payé notre déjeuner, dont le prix était fort modéré, nous donnâmes, à notre vieille hôtesse, la moitié d'un saucisson volumineux, apporté par précaution de Grenoble. La bonne femme voulait absolument réduire la carte déjà soldée, et ce ne fut qu'à grand'peine que nous avons pu lui faire accepter, comme don gratuit, cet échantillon des produits culinaires de la ville.

Le repas terminé, les nuages avaient disparu, un soleil radieux brillait sur nos têtes, nous partîmes pleins d'ardeur. Une vaste grotte située auprès du hameau fut explorée dans toutes ses profondeurs, et les amateurs de *Géométrides* et de ces *Microlépidoptères*, si intéressants à étudier, nous signalèrent la prise, par MM. Millière et Bruand, d'une jolie Platyomide, *Tortrix dumicolana.* On trouva dans cette grotte une variété d'un gris-blanc de la *Gnophos pullata*, les *Acidalia contiguaria*, *incanaria* var. *Canteneraria*, et bon nombre d'autres espèces dont j'aurai soin de vous donner plus tard la liste exacte.

Mais la chasse aux insectes, la recherche des plantes, avaient commencé de toutes parts en quittant les maisons, ou plutôt les chaumières de Pariset. Nous nous disposions à gravir la montagne de Saint-Nizier jusqu'au sommet tridenté, appelé les Trois-Pucelles. Il ne pouvait plus y avoir

d'ensemble dans notre pérégrination; dispersés par petits groupes, nous ne devions plus nous réunir que pour le retour. On ramasse autour de Pariset, quelques Coléoptères, *Aphodius scrutator*, *Staphylinus fossor* et *lutarius* etc., M. Daube trouve la *Capnodis tenebricosa;* dans une sorte de défilé, entre des roches, les *Satyrus Hermione* et *cordula* étaient très abondants.

Nous visitons un petit plateau où se trouvent les ruines d'une Tour, appelée *Tour-sans-venin*, bâtie, dit la légende, par Roland, et que devaient fuir tous les animaux venimeux. Près de là est un cimetière où la rareté des tombes indique à la fois le petit nombre d'habitants du hameau et leur longévité.

Aux environs de la Tour-sans-venin, nous aurions pu prendre abondamment le *Parnassius Apollo* qui planait ou volait doucement parmi une myriade de sombres *Satyrus cordula*; ils formaient de la sorte un singulier mélange de blanc et de noir.

En continuant l'ascension, nous atteignîmes la faune exclusivement alpine. Les noirs *Erebia* faisaient à leur tour ressortir les teintes dorées des *Polyommatus virgaureæ* et *eurydice*. Puis les prairies pastorales nous offraient le *Lycæna damon*, la gracieuse *Acidalia flaveolaria.* Sur la *Scabiosa sylvatica* nous observâmes une assez grande quantité de *Zygæna trifolii.* Tout en butinant, et après avoir traversé les zones de sapins, où nous voyions les travaux de l'*Anobium abietis*, nous avons atteint la base des inaccessibles dentelures dont j'ai parlé. Nous trouvons alors, en soulevant des pierres, les *Cymindis axillaris*, *Feronia Hagenbachii*, *Amara picea*, etc.

La journée s'avançait, nous avons dû penser à regagner

Grenoble, où notre première séance devait avoir lieu. La descente ne fut pas faite sans profit, car les *Géomètres* commençaient à sortir de leurs retraites. M. E. Martin prenait, près de Pariset, la *Typhonia lugubris*, mais il ne put trouver le fourreau de la chenille, malgré toutes ses recherches.

Ceux qui n'avaient point gravi les hauteurs et qui revenaient les premiers reçurent, chez M. Réal, un accueil non moins bienveillant que celui du matin. Il leur fit visiter sa belle propriété, d'où la vue des montagnes et de la magnifique vallée du Graisivaudan est vraiment admirable ; il les conduisit, tout en leur communiquant ses expériences et ses recherches sur la conservation des *vers à soie* et leurs maladies, jusqu'à l'hermitage de Jean-Jacques Rousseau, faisant partie de son domaine. Plusieurs *Sphinx pinastri* furent trouvés venant d'éclore au pied des arbres qui avaient nourri leurs chenilles. Vers six heures du soir notre réunion était effectuée et nous partions pour Grenoble, où la première séance fut tenue; vous en connaissez déjà les détails par le procès-verbal que j'ai eu l'honneur de vous soumettre.

II. LA GRANDE-CHARTREUSE.

Notre visite au célèbre couvent fondé par Saint-Bruno, avait été décidée par acclamations. Il n'y eut pas de retartaires au moment du départ. On était heureux de se mettre en route et on le témoignait. Pour les uns, c'était la satis-

faction de revoir le Monastère et le sévère désert qui l'entoure, pour les autres, l'attrait de la nouveauté et la certitude de trouver la réalité à la hauteur des espérances; pour tous, le plaisir d'être réunis. Nous nous plaçâmes gaiement dans les voitures disposées à la file qui devaient nous conduire à Saint-Laurent-du-Pont.

Les touristes ont célébré à l'envi le chemin qui conduit à la Grande-Chartreuse. Je ne répéterai pas leurs descriptions. Vous préférez aux détails sur l'étendue de la route, ou sur son altitude, le souvenir des insectes ou des plantes qu'elle vous a offerts.

Notre caravane sortit de Grenoble en traversant l'Isère, et se dirigea sur Voreppe. Les montagnes étaient encore à demi-cachées par le brouillard du matin. Nous eûmes bientôt dépassé St-Martin, St-Égrève; nous avions hâte d'atteindre Voreppe. Nous y sommes descendus, et, quoique certains de trouver à Saint-Laurent-du-Pont des cannes solides pour nos courses montagnardes, la plupart se munirent aussitôt de forts bâtons ferrés. Plusieurs d'entre nous ont rapporté à Paris ces utiles compagnons de voyage. Notre Président en avait un terminé par une sorte de crosse, ce qui lui donnait un air abbatial qui était de bon augure.

Après Voreppe, la route monte et nous avons mis pied à terre pour alléger nos véhicules et leurs montures, ou plutôt pour commencer nos recherches. Nous jetons un regard sur le couvent des Dominicains, situé entre ciel et terre, sur le flanc du Pic-de-Chalais qui domine Voreppe. Le torrent, le *Royse*, était presque desséché, mais sa pente rapide et les grosses pierres dont il est encombré, indiquent assez quelle impétuosité il doit avoir pendant la mau-

vaise saison. Son lit est large, et, sur la rive gauche, on trouve une scierie qui met en planches le bois descendu de la montagne.

Le soleil s'était levé. On cherchait avec ardeur bêtes et plantes. L'entomologie n'eut guère de captures. Le *Satyrus Hermione* volait moins communément qu'à Saint-Nizier, et seul, peut-être, je ne le dédaignai point. Je le plongeai dans l'esprit de vin en compagnie de quelques *Arge* et *Polyommates*, destinés à des recherches anatomiques.

Nous allions vers Saint-Laurent-du-Pont en suivant un chemin sinueux bordé, de chaque côté, de gros noyers et de châtaigniers. Nous traversons le vallon de Pommier et dépassons successivement plusieurs villages. A notre droite apparaissent les montagnes qui vont de Chalais au delà de Saint-Laurent. Nous apercevons enfin ce dernier. La première occupation en y arrivant fut de faire une reconnaissance, un appel général, et de commander un déjeuner. substantiel. J'entends dire que les *Salmo thymalus* et *fario* y figureront pour la forme; nous les retrouverons à la Chartreuse, où les aliments gras nous seront interdits.

En traversant les maisons disséminées de Saint-Laurent-du-Pont pour arriver jusqu'au fond du village, nous avions remarqué des constructions nouvelles, des toitures neuves que le temps n'avait pas encore recouvertes de cette couche byssoïde noire ou brunâtre qu'il leur donne si vite dans les pays de montagnes. On nous apprit que ce village avait été incendié pendant l'été, il y a quatre ans. Une voiture chargée de paille s'enflamma par accident, et pendant qu'on l'éloignait du village, qu'elle dut traverser, les flammèches mirent le feu partout où elles tombèrent. Les Pères Chartreux ont puissamment aidé à la reconstruction du village

incendié. Sans avoir aujourd'hui rien de bien remarquable, il est intéressant par sa position ; les environs sont très productifs pour l'Entomologie et la Botanique.

Au sortir de Saint-Laurent, plusieurs mulets portaient nos bagages, ils prirent les devants; nous les suivions à pied avec notre attirail de recherches entomologiques et botaniques. Notre caravane s'avançait le long du ruisseau, du Guiers, qui coulait assez doucement dans un lit incliné. Sur ses bords et dans l'eau peu profonde nous avons pris les *Hydroporus Sanmarkii, septentrionalis, Davisii*, les *Elophorus arvernicus, Bembidium eques, Pœderus longicornis* La solitude commençait, les conversations étaient animées. M. Charles Dat parlait d'un *Pristonychus* nouveau découvert au fond d'une caverne souterraine, à Sorrèze, par M. Nauziel. Notre Président nous racontait son premier voyage à la Chartreuse, fait, il y a trente ans, en compagnie de MM. Rambur et de Brébisson. Mais le Guiers, assez calme naguère, est devenu plus bruyant, bientôt c'est le bruit d'une chute d'eau. Sur la rive droite sont des forges, des bâtiment enfumés, dans leur intérieur brille la teinte rouge de la flamme; devant nous, une seule arche de pierre traverse le torrent, l'eau tombe et bouillonne en formant une cascade. Quelques pas encore et nous nous trouvons en face d'une scissure immense, entre deux rochers gigantesques dont la route entaille la base ; le Guiers tumultueux coule au fond, et, par l'ouverture étroite, on aperçoit une verdure luxuriante.

Sans être d'un enthousiasme novice ou d'un étonnement complaisant, il est impossible de n'être pas frappé de l'aspect grandiose de ce lieu. C'est l'entrée du désert de la Chartreuse, et certes il y avait un contraste saisissant entre

ce bruit des forges de Fourvoirie, ces traînées de feu qui s'en échappaient, et ce calme, cette sérénité de la nature qui leur succède.

Chacun de nous avait admiré cette entrée du désert et franchi la porte surmontée des armes de l'Ordre des Chartreux (1). Les recherches avaient commencé. On ne rencontrait toutefois, sous les pierres, que des Carabiques de la plaine; le *Byrrhus ornatus* fut pris sous la mousse. Mais le temps s'était assombri; la pluie tombait, et, en cherchant un abri sous le rocher creusé en demi-voûte, nous avons trouvé quelques *Bembidium* et les vulgaires *Anchomenus angusticollis* et *pallipes*. Un prêtre venant de la Chartreuse et des paysans des environs se réfugient avec nous sous le même rocher.

La route, très belle aujourd'hui et qu'on rend aussi douce que possible en rectifiant les montées trop raides, est d'abord à droite du Guiers, et la pente n'est pas trop sensible. Cependant nous trouvons bientôt des sapins mêlés aux hêtres. Il est rare de voir d'aussi beaux rideaux de verdure que ceux qui revêtent les parois de cette vallée de rochers. Grâce à sa situation de l'est à l'ouest, le désert de Chartreuse est constamment d'une grande humidité, très favorable à la végétation.

L'entomologie n'avait point à espérer de belles prises avant d'arriver au couvent; toutefois, nous avons récolté contre les pierres, la *Machilis annulicornis,* le *Glomeris guttata*, ainsi que des *Helix*, *Bulimes* et *Clausilies* de ces régions alpestres. Des *Tinéites*, des *Geomètres* saxicoles

(1) Elles consistent en un globe surmonté d'une croix entourée de sept étoiles. La devise était : *Stat crux dum volvitur orbis.*

étaient appliquées sur les rochers, entr'autres, les *Gnophos pullata, Nudaria mundana;* mentionnons seulement, parmi la flore de cette route, si digne d'être parcourue par le naturaliste, les *Saxifraga aizooides*, le *Prenanthes purpurea* et le *Chrysosplenium alternifolium.*

Nous voici dans un endroit où les sapins dominent. Le chemin est au bord du précipice; le Guiers coule au fond avec un bruit sourd. Le tronc des sapins s'élance droit à une grande hauteur; les branches latérales s'étendent au loin. Les monts se dénudent à leur cime et forment des sommets ou *som*, des arêtes découpées, des *sierras* en miniature. La route traverse le torrent, sur un pont hardi, d'une seule arche (pont de Saint-Bruno ou pont Parant), bâti en dolomie, qui est la pierre la plus répandue dans les gorges du désert.

Des ouvriers travaillent à la route qui s'est éboulée en plusieurs endroits sous l'effort des avalanches. Il y a grande abondance de pierres. Nous les soulevons sans prendre autre chose que les *Feronia striola* ou *concinna.* Nous passons sous de petits tunnels creusés en trois endroits dans le roc vif.

Un rocher en forme d'aiguille, de cône très pointu et très escarpé s'élève à notre droite, près de l'abîme taillé à pic. Contre lui est une porte ou plutôt la ruine d'une porte. Là existait le fort de l'Aiguille ou de l'OEillette. Une croix formée de deux branches de sapin a été placée sur le sommet de l'Aiguille. De hardis montagnards ont accompli cette périlleuse escalade, mais l'un d'eux est resté, dit-on, trois jours sans pouvoir parvenir à descendre.

Une grande corde attire notre attention au sortir de cette deuxième porte du désert. Elle est fixée au rocher opposé

et traverse la vallée. On y suspend les troncs des sapins, qui, glissant à l'aide de poulies, viennent tomber sur la route, car, de notre côté, la corde est attachée à un anneau fortement scellé dans le rocher-paroi.

Plusieurs arbres abattus et dans l'état de vétusté furent dépouillés de leur écorce sans grands résultats; en continuant à marcher nous fouillâmes des souches de hêtre à demi-décomposées qui nous offrirent des larves aplaties de *Pyrochroa*. L'*Eurebia ligœa* commençait à paraître. Sur les rochers, il eût été facile de prendre une grande quantité de chrysalides du *Bombyx monaca* et plusieurs chenilles de *Lithosies* saxicoles.

La pente devient de plus en plus raide, en certains endroits la route est couverte de menus débris. Nous entendons un bruit sourd, prolongé par les échos, et semblable à un coup de tonnerre, c'est l'explosion d'une mine qui vient d'éclater. Les pierres roulent de rocher en rocher, jusque dans l'abîme.

Nous touchons presque aux murs du couvent. Nous trouvons plusieurs entrepôts de bois; nous arrivons enfin aux bâtiments de la Correrie. M. Boisduval nous fait remarquer et froisser entre les doigts une belle et aromatique Ombellifère, le *Myrhis odorata;* un *Apollo* est pris au repos sur une plante Synanthérée.

La journée s'avançait et la température commençait à baisser quand nous entrons dans le Couvent, qui à l'air d'une petite ville. Après avoir traversé une vaste cour, nous trouvons au fond d'un corridor une salle où brille un bon feu. Un frère Chartreux en vêtement blanc nous accueille et nous offre la liqueur de Chartreuse, que nous acceptons de grand cœur. C'est ainsi qu'a commencé l'hospitalité du frère

Gérasime, dont la complaisance et la cordialité à notre égard ont été parfaites.

Le dîner nous attendait. Quels fruits savoureux et parfumés que ceux du *Fragaria alpina*, d'où proviennent les fraises cultivées des quatre saisons ! Je tiens encore à vous rappeler le *Salmo alpinus* et le *Sium sisaron*, dont la racine frite avait un goût assez agréable. Tout fut mangé et de grand appétit. Consignons ici, avec justice, que nous avons fait de bons dîners maigres à la Chartreuse.

Vous savez, Messieurs et chers collègues, qu'on nous reproche d'aimer les descriptions parce qu'on nous voit étudier et faire connaître un monde merveilleux qui, par sa petitesse, échappe aux regards du vulgaire. Pour moi, surtout médecin et entomologiste, la remarque risque d'être vraie. J'espère, cependant, rester dans de convenables limites. Je venais d'ailleurs pour la première fois à la Grande-Chartreuse et dans les Alpes du Dauphiné, et, si je leur paie ici notre tribut d'admiration collective, qui de vous penserait à m'en blâmer.

Le repas fini, les nouveau-venus entourent le Président. On le questionne sur les environs de la Grande-Chartreuse ; il est entraîné au dehors et fait aux derniers rayons du jour une reconnaissance devant le Monastère. Nous remarquons la porte simple du couvent, les deux statues de Chartreux à côté d'elle, les clochers qui dominent les bâtiments. Nous rentrons dans la salle où nos amis parlent et se chauffent. On discute sur les projets du lendemain, sur les excursions à faire.

Assis au coin du feu de la grande salle et crayonnant mes notes, je remarque les solives brunes et rapprochées du plafond, les larges croisées, les solides assises de pierre des

murailles, l'immense cheminée en marbre du pays, les trois tables que nous remplissions il y a un instant. Les parois de la salle sont blanchies à la chaux, et, le dirai-je, rayées de trop de noms et de trop de dates qu'un nouveau badigeon fera disparaître avec justice. Quelques gravures anciennes et non sans mérite, jaunies ou plutôt roussies par les années, décorent seules les murs blanchis.

Nous demandons à présenter, le lendemain matin, nos respectueux hommage au Révérend Père Général, supérieur de l'Ordre. On nous conduit dans nos cellules. J'examine aussitôt la mienne. Elle est presque carrée ; un lit, une table, une chaise, un prie-Dieu, le tout en bois de sapin. Encore ces solives rapprochées au plafond, et brunies par le temps. Une seule croisée aux petits vitraux enchâssés dans le plomb. Je me hâte de souffler.... non point la lampe fumeuse, non point la chandelle de suif, mais la bougie qu'on m'a donnée. Notre dîner lui-même a eu lieu aux bougies. L'hospitalité des Chartreux est aussi confortable que cordiale.

Après une bonne nuit, bien calme, je vais frapper à la porte du Président. Sa cellule contiguë à la mienne est beaucoup plus grande; elle a deux croisées, une table-bureau, une cheminée et un bon feu, une vaste armoire avec trois flacons à liqueurs blanche, jaune et verte, qui sont restés intacts, et deux paires de larges et chaudes pantoufles qui ont été chaussées avec plaisir. Le quartier-général présidentiel a été, comme vous le pensez, très apprécié et très fréquenté.

Rentré chez moi, je commence, avec M. Perroud, la dissection d'un *Apollo* pris à Saint-Nizier. Je le place sur une planchette de liége immergée dans un verre ordinaire.

C'était probablement la première fois qu'on fouillait les entrailles des Insectes dans une cellule de la Chartreuse.

Le Président et le Secrétaire ont été admis dans la matinée chez le Révérend Père Général, supérieur de l'Ordre; il connaissait l'arrivée de la Société à Grenoble, où le *Journal de l'Isère* l'avait annoncée. La bienveillance du Révérend Père Général est extrême.

Peu après, je revoyais la façade et les murs du Couvent; j'avais rencontré dans la cour d'entrée plusieurs collègues qui avaient pris des *Hydroporus* dans les deux grands bassins pleins d'eau qu'y s'y trouvent. Le religieux ayant un vêtement blanc et portant la barbe, le même qui nous avait si cordialement accueillis, donnait des instructions à des ouvriers prêts à partir et à un autre religieux vêtu de brun. On me dit à l'oreille que les religieux bruns ne sont que des serviteurs, des frères donnés n'ayant fait aucun vœu, les religieux vêtus de blanc et laissant croître leur barbe, ou frères convers, ont prononcé des vœux, mais ne sont pas prêtres. Les Pères Chartreux seuls ont l'habit blanc, le visage et la tête rasés, et sont tous entrés dans les ordres sacrés.

Notre déjeuner finissait à peine, quand on est venu nous annoncer que le Révérend Père Général venait, en personne, nous chercher pour nous faire les honneurs de la Grande-Chartreuse. Vous avez été, Messieurs et chers collègues, vivement touchés de cette marque de haute faveur. La Société a été présentée au Révérend Père Général par le Président. A peine est-il besoin de vous rappeler le calme et le respect avec lesquels notre visite a été faite.

Il existe dans divers ouvrages, plusieurs descriptions exactes du Couvent des Chartreux, et je ne dois ni ne veux

les répéter. Mais puis-je ne point vous rappeler cette longue galerie des Cartes où sont représentées toutes les maisons de l'Ordre et où le Révérend Père Général voyait avec plaisir plusieurs de nos collègues, venus de loin, reconnaître des lieux qui leur étaient familiers ? Et la salle capitulaire avec la statue de Saint-Bruno, les portraits des cinquante premiers Généraux des Chartreux et la copie retouchée par Le Sueur, de la vie de Saint-Bruno, dont vous avez tous admiré au Louvre la belle collection originale ? Pour moi, je l'avoue, j'ai regretté de les avoir vus trop vite, j'y suis revenu avec M. Goumain, nous y avons même copié plusieurs inscriptions, que je reproduis dans une note (1).

Faut-il passer sous silence, la chapelle de Saint-Louis, si richement ornée, fondée par Louis XIII, la chapelle des morts et le buste remarquable en marbre blanc, qui est sur la porte d'entrée ? Je tiens à vous rappeler d'une manière toute spéciale, la chapelle dans laquelle le Révérend Père Général dit sa messe habituelle, et où il a eu la bonté de nous introduire. Le maître-autel est un curieux ouvrage de

(1) La sentence qui occupe la place où ne se trouvera pas de longtemps, nous l'espérons bien, le portrait du R. P. Général, est la suivante : *Judicium durissimum his qui præsunt, fiet.*

Voici quelques-unes des inscriptions placées sur la porte des Chartreux. Cellule C. *Ibit homo in domum æternitatis suæ. Omni momento ad ostium æternitatis sto.* — Cellule E. *Vanitas vanitatum et omnia vanitas præter amare Deum et illi soli servire.* — Cellule G. *Domine si sine te nihil, totum in te.* — Cellule M. *Quam amabilis est locus iste : non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli.* — Cellule O. *Pax huic domui.* — Cellule X. *Mane in secreto et fruere Deo tuo.* — Cellule LL. *Dum non es in patria, cella tua sit paradisus.*

marqueterie fait avec les racines de divers bois du désert de Chartreuse et très artistement ajustés. Il n'y a que deux stalles située l'une et l'autre de chaque côté devant l'autel; elles sont destinées aux grands personnages qui ont seuls le privilége d'assister à cette messe.

Quel touriste n'a pas été frappé d'admiration en parcourant le vieux cloître éclairé par cent trente fenêtres et où les chapiteaux des colonnes sont d'une ciselure si délicate. Nous sommes passés respectueusement devant le champ du repos situé au milieu de ce cloître. Deux de nos collègues qui avaient vu le portrait d'un oncle parmi les Généraux de la salle capitulaire, ont retrouvé dans le cimetière le nom qu'ils cherchaient, sur la croix de pierre qui indique seule les tombes des supérieurs.

Il nous a été permis de voir un vénérable Père Chartreux dans sa retraite. Il réclamait les secours de la médecine, et réunis en consultation MM. les docteurs Boisduval, Cartereau et moi-même avons été heureux de les lui donner. Sa cellule, comme toutes celles des Pères, offrait une première pièce ou oratoire, et, à l'étage inférieur, un atelier et un petit jardin.

En revenant par les cloîtres, le silence que nous gardions a cessé un instant, une légère animation s'est manifestée dans notre petite troupe. C'était la découverte d'une *Apamea captiuncula*, espèce considérée jusqu'à ce jour comme exclusive aux Alpes de la Styrie et de l'Oural, et qui doit faire dorénavant partie de la Faune française.

Elle venait d'être prise dans le cloître même, sur la muraille, auprès de l'une des fontaines où l'eau en tombant rompt seule le silence de cette solitude.

Le Révérend Père Général a bien voulu nous laisser péné-

trer dans la cuisine où s'apprêtaient les repas auxquels nous faisions si bien honneur. Nous y avons remarqué des dalles gigantesques en dolomie, servant de tables et une exquise propreté. Dans la grande salle du réfectoire, nous avons touché les humbles objets qui servent aux vénérables Pères dans les repas que la règle leur permet de prendre en commun.

Le Révér. Père Général a eu encore l'extrême obligeance de nous montrer plusieurs manuscrits précieux renfermés dans sa propre cellule et de placer sous nos yeux les richesses de la bibliothèque du Monastère. Nous avons, M. Léon Fairmaire et moi-même, sollicité l'honneur de lui offrir la *Faune Entomologique Française,* et j'espère, Messieurs et chers collègues, que vous donnerez un souvenir à l'ouvrage qui vous est dédié lorsque vous retournerez à la Grande-Chartreuse.

Après avoir remercié le Révérend Père Général, notre petite troupe se répandit au dehors et s'y dispersa dans toutes les directions. Ce jour là et pendant ceux qui suivirent, malgré un temps peu favorable, nous avons exploré la bergerie de Vallombrey, la ferme de Chartreusette, la montagne du Col d'où l'on découvre le lac du Bourget, le mont Bovinant, le mont Aliénard.

En soulevant des pierres, près de la bergerie et de Bovinant, nous avons trouvé les *Feronia Prevostii* cuivreuses, et leurs variétés noires ou bronzées, *Feronia Hagenbachii, externepunctata*, *Yvanii*, l'*Athous Dejeanii* ♂ et ♀, le *Corymbites cupreus,* les *Otiorhynchus armadillo* et *tenebricosus*, etc. Sur les fleurs, et, entr'autres, sur la *Spiræa aruncus*, qu'on pourrait appeler la plante des précipices,

étaient posées la *Pachyta virginea,* la *P. octomaculata,* et beaucoup d'autres espèces moins spéciales aux montagnes.

Nous nous sommes à plusieurs reprises rendus à la chapelle de Saint-Bruno, en passant devant Notre-Dame de Casalibus. Toutes les fois que le soleil brillait nous avons pu prendre, en fauchant dans les clairières ou les petites prairies, le *Molorchus umbellatorum* et diverses espèces d'*Anthophagus* et d'*Oreina.*

M. Bellevoye a trouvé le rare *Trigonurus Mellyi* dans la mousse recouvrant un vieux tronc de sapin. L'*Erebia Pyrrha* se reposait sur les épis de l'*Orchis globosa.* La *Geometra tinctaria* n'était pas rare dans ces localités.

La prairie qui domine le Monastère nous a offert, au milieu de plantes superbes de végétation, des *Lilium martagon,* une grande quantité de Lépidoptères diurnes; parmi les autres insectes, je ne ferai que mentionner une très grande quantité de *Locusta verrucivora*, d'*Acrydidæ,* tels que les *Stenobothrus scalaris, variegatus,* et de la *Tipula varipennis.*

Autour du monastère, plusieurs espèces de Lépidoptères ont été prises; je dois vous signaler plus spécialement les *Eupithecia semigraphata, Larentia infidata, flavicinctata,* la variété *citrinata* de la *Gnophos glaucinata, Tinea Cartusianella,* etc.

Dans les bois de sapins qui se trouvent contre les rochers, M. Boisduval a remarqué sur la *Dentaria pinnata,* la chenille d'une *Piéride*, probablement la *P. rapæ*, qu'il ne s'attendait point à trouver à une pareille hauteur et sur cette plante.

L'ascension du grand Som n'a pu être faite par la majeure

partie d'entre nous. Quelques-uns plus privilégiés ont attendu le beau temps pour atteindre ce sommet élevé. Leurs récoltes entomologiques n'ont pas été extraordinaires. L'exploration des sommets de Charmanson, de Chamechaude n'a pas donné de grands résultats.

La veille du départ officiel, plusieurs de nos collègues sont revenus à Grenoble, par la route du Sappey. Ils nous ont fait part de leurs impressions. En passant près de Saint-Pierre-de-Chartreuse, dont les maisons sont espacées au pied du mont de Chamechaude, jusqu'au col d'Entremont, et, en traversant le col de Portes, ils ont pris quelques Lépidoptères saxicoles. Je citerai la rare *Polia dumosa* trouvée par M. E. Martin, près du hameau du Sappey.

Notre Président avait été obligé, par suite de la disparition, pour ne pas dire plus, des plantes vivantes et destinées à son jardin qu'il avait recueillies sur le mont Bovinant, de revenir les chercher; il avait gravi les hauteurs d'Aliénard. Il a rapporté avec les mêmes plantes plusieurs Coléoptères de ces régions alpines, *Feronia* et *Otiorhynchus*, et une galle de *Rhododendron*, dont l'habitant, à mon grand regret, ne s'est point développé.

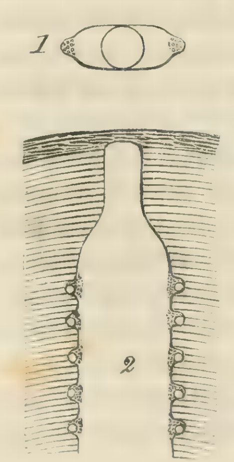
Quelques collègues retardataires étaient arrivés à la Chartreuse, dans les derniers jours. J'avais entendu dire que l'un d'eux était venu tout exprès de Saint-Étienne pour chercher la larve du *Ceruchus tarandus*. J'ai vu, en effet, les captures que M. Chambovet était venu faire en toute assurance, grâce à la connaissance qu'il avait des mœurs de cette larve. Je tiens même à vous donner ici les renseignements que j'ai écoutés avec tant de plaisir à la Grande-Chartreuse.

Ces faits ont été observés par un collègue aussi modeste que zélé.

Les larves de *Ceruchus tarandus* que M. Chambovet a élevées, ont mis quatre années pour se transformer en insectes parfaits. Il est probable, cependant, que ce terme doit être réduit de moitié dans l'état de nature, car, dans les éducations que l'on fait artificiellement, on retarde souvent les larves dérangées dans leur accroissement.

Les larves élevées provenaient d'œufs récoltés le 15 août 1854, et c'est à la fin du mois de mai de la présente année 1858 que M. Chambovet a obtenu l'éclosion d'une femelle. Les autres larves ne se sont pas développées complétement.

Ce n'est qu'en juin et juillet qu'on trouve à la Grande-Chartreuse, mais non pas toutes les années, des mâles et des femelles de *C. tarandus*; plus tard, du 10 au 20 août, on ne rencontre plus que des femelles occupées à pondre. A cet effet, elles percent les troncs de sapins, renversés à terre et décomposés, d'un trou perpendiculaire d'abord rond dans sa partie supérieure, puis ovale dans le reste de sa profondeur. La partie ronde a le diamètre de la largeur de l'insecte; la partie ovale en a la largeur et la longueur, et quelquefois trois ou quatre fois la longueur lorsque deux ou trois femelles s'y sont réunies. Quant à la profondeur, elle atteint le centre de l'arbre et souvent le dépasse de beaucoup. J'indique par un dessin cette disposition facile à comprendre. *(1. Coupe transversale. 2. Coupe longitudinale.)*



C'est dans la partie ovale que les femelles déposent leurs œufs, dans des entailles faites les unes au-dessus des autres aux deux pôles extrêmes de la cavité ovalaire et dans toute la hauteur. Les œufs sont d'un jaune ferrugineux, sans éclat, presque tomenteux. Ils sont recouverts avec soin dans leur loge d'un peu de sciure de bois bien tassée.

Après la ponte, il est sûr que les femelles meurent dans les trous qu'elles ont creusés, car, dans presque tous et à toutes les époques de l'année, on trouve leurs corps ou leurs débris.

Je m'abstiendrai de parler de la larve dont vous connaissez la description donnée par M. Mulsant, dans son Histoire naturelle des Lamellicornes de France, page 593.

M. Chambovet a remarqué encore que les larves, en petit nombre, qui ont atteint tout leur développement à la fin du mois d'août se changent en nymphe à cette époque et donnent l'insecte parfait en octobre. Notre collègue m'a écrit qu'il a vu éclore dans le courant de ce mois une des larves que j'avais vues à la Grande-Chartreuse; elle a produit un insecte femelle. Il est probable que ces insectes précoces passent l'hiver dans l'intérieur des troncs de sapins et n'en sortent qu'avec les autres éclos plus tard. On ne peut, en effet, trouver des individus avant le mois de juin.

M. Chambovet a observé les deux larves du *Callidium rufipes* et du *Molorchus umbellatorum* qui vivent dans les tiges mortes de la Ronce. La première après avoir acquis tout son développement entre l'écorce et le bois, pénètre dans la moelle pour s'y changer en nymphe; la seconde passe toute sa vie dans la moelle, où elle trace une longue galerie. Les deux insectes parfaits éclosent du 20 au 25 mai.

Voici quelques détails intéressants sur les larves de l'*Hyle-*

cœtus dermestoides. Elles vivent dans les souches de Hêtre encore saines et revêtues de leur écorce. Elles perçent une galerie droite et horizontale de 20 à 25 centimètres de profondeur, d'égale largeur à peu près partout. Cette galerie, qu'elles élargissent à mesure que leur corps grossit, se termine à la surface de l'écorce par une très petite ouverture. Ce pertuis a probablement servi à l'introduction de l'œuf; la larve en profite pour nettoyer sa galerie, et ce sont les débris déblayés par cette voie qui dévoilent sa présence. Cette larve met deux années pour atteindre son développement complet; l'insecte parfait éclot du 5 au 15 mai.

Le fait le plus curieux de l'histoire de cette larve est la manière dont elle avance dans sa galerie. Son corselet se dilate ou se contracte latéralement, suivant la volonté de l'animal, non pas en se gonflant ou en se dégonflant tour à tour, mais bien en s'aplatissant ou en se creusant en tuile à canal, ses bords se relevant en haut. Elle prend de la sorte un point d'appui antérieur en aplatissant son corselet, le second point d'appui est fourni par la pointe cornée et fortement râpeuse qui termine son corps. Veut-elle avancer, elle arcboute sa pointe terminale et s'étend le plus possible; elle dilate alors son corselet et, se raccourcissant, elle arcboute de nouveau la pointe cornée, pour étendre de nouveau son corps et ainsi de suite. Ces mouvements sont très rapides, et, quoique la larve de l'*Hylecœtus* soit privée de pattes, elle s'enfonce rapidement au fond de son trou.

Une des larves que M. Chambovet a le plus facilement élevées, est celle de la *Pyrochroa coccinea*. Vous savez que mon vénéré maître, M. Léon Dufour, en a publié la description et l'anatomie dans les Annales des Sciences naturelles (2e série, tome XIII, page 321, 1840). M. Chambovet

a constaté qu'elle se contente du liber décomposé et humide des arbres les plus opposés, tels que Peuplier, Chêne, Pommier, Noyer et Frêne. Il suffit, pour en avoir constamment, d'établir les unes au-dessus des autres, dans un grand pot à fleurs de jardinier, des couches de vieilles écorces garnies de leur liber et de combler les joints avec cette espèce de sciure produite par les larves des gros Longicornes. Quand le pot est presque rempli, on y met les premières larves de *Pyrochroa* qu'on a pu se procurer, puis on le recouvre d'une gaze métallique. Les insectes qui naîtront s'y propageront indéfiniment si on laisse quelques femelles fécondées.

La durée totale de la vie de ces larves est de deux années. L'époque de leur éclosion est très irrégulière, mais c'est du 15 mai au 15 juin que paraît le plus grand nombre d'individus.

Après avoir eu les renseignements qui précèdent, nous allons faire une dernière promenade sur les prairies qui dominent la Chartreuse. Chemin faisant, je trouve la *Strangalia aurulenta* dans une souche de sapin. Sur les deux espèces de *Cacalia* nous prenons les *Oreina*, qui y sont abondantes. La Grande-Chartreuse attire nos regards et nous paraît, en quelque sorte, en relief avec son immense cloître rectangulaire, ses bâtiments d'entrée surmontés aux quatre angles par un toit aigu, ses clochers, son grand mur d'enceinte. En revenant par la prairie, je cueille plusieurs pieds de *Campanula rhomboidalis* qui me paraissent anormaux. Les fleurs offrent un gonflement de l'ovaire, et je constate qu'il est habité par des larves ou des nymphes. Je vous donnerai, en terminant mon Rapport,

l'histoire de cette galle de la *Campanula rhomboidalis* produite par un *Curculionite.*

Pendant cette dernière journée de notre séjour à la Chartreuse, et c'était un dimanche, nous avions assisté à l'office du matin, comme le lendemain de notre arrivée nous avions assisté à l'office de la nuit.

Vous vous rappelez, Messieurs, que l'église de la Grande-Chartreuse n'offre rien de saillant, au point de vue de l'architecture. Les Pères Chartreux occupent seuls le chœur, une séparation en boiserie surmontée d'un groupe sculpté, les isole des frères convers et donnés. L'office est psalmodié simplement; quand il touche à sa fin, les religieux se couchent à terre. Pendant sa durée, ils relèvent et abaissent plusieurs fois leurs capuchons blancs.

Les matines, ou l'office de la nuit, ont un caractère sépulcral. Les religieux arrivent successivement avec une lanterne, dont la lumière disparaît aussitôt qu'ils ont pris place dans leurs stalles. On n'aperçoit que vaguement les vêtements blancs au milieu des ténèbres, rendues visibles par la tremblante clarté de la lampe du chœur. Les chants s'élèvent et se poursuivent dans l'obscurité, puis ils cessent tout à coup pour recommencer sur le même mode lent et grave.

Les préparatifs du départ ont été faits, en mettant à contribution la pharmacie du couvent, où nous avons trouvé du chloroforme pour asphyxier nos captures entomologiques et les empêcher de s'entre-dévorer. Nous y avons remplacé les flacons, qui ne se brisent que trop souvent pendant les chasses. De cette pharmacie assez complète sortent en foule des médicaments distribués gratuitement à tous les nécessiteux, et la liqueur si connue de la Chartreuse. Les rayons

offrent de curieux vases à médicaments d'une forme antique, et portant l'indication de leur contenu pharmaceutique, tracée en vieux caractères. Le frère jardinier a eu besoin de nos conseils pour les pieds d'Angélique couverts d'*Aphis*, qui leur étaient fort nuisibles. Appelé auprès de ces malades d'un nouveau genre, j'ai prescrit pour traitement les lotions savonneuses, et je sais que les plantes ont été débarrassées de leurs parasites.

Nous avons pris congé du Révérend Père Général des Chartreux en lui témoignant combien nous avions été touchés de l'accueil qui nous avait été fait, et nous avons quitté les bons Religieux, dont l'hospitalité restera toujours présente à notre souvenir.

En revenant par Saint-Laurent-du-Pont, et en suivant le cours du Guiers, j'ai eu pour compagnon M. Chambovet. J'étais sûr qu'il ne m'avait encore fait connaître qu'une partie de ses remarques entomologiques. Cet obligeant collègue m'a communiqué, de grand cœur, ses observations faites à Saint-Étienne, et l'intérêt que j'ai eu à les entendre m'engage à les rapporter.

Vous savez, Messieurs, que les femelles de l'*Hoplia cœrulea* sont difficiles à trouver ; M. Mulsant signale ce fait, sur lequel M. Léon Dufour a pareillement insisté (1). M. Chambovet est parvenu à en prendre un grand nombre, et voici comment. Il avait essayé bien des fois de chercher, sur les bords de la Loire, la femelle de ce joli insecte au pied des plantes sur lesquelles les mâles étaient extrêmement communs. Je creusais la terre, me disait-il, je retournais les pierres

(1) Voyez Mulsant, *Lamellic. de France*, p. 517, et L. Dufour. *Ann. Sc. naturelles*, 4e série, IX, p. 5.

sans rien trouver. Découragé, j'abandonnai ce système et me mis à étudier l'allure des mâles, qui, placés de manière à être bien éclairés par le soleil, se tenaient cramponnés au sommet des Saules nains au moyen de leurs quatre pattes antérieures, tandis qu'ils avaient leurs deux grandes pattes libres, relevées au-dessus de leurs élytres.

Insensibles à mon passage ou à mon approche, ces *Hoplia* ♂ ne donnaient aucun signe de cette crainte, que l'instinct de la conservation produit chez la plupart des autres insectes. Or, comme ils n'étaient point endormis, mais en éveil, leur attitude n'était point indifférente ou prise en vain. Pour m'en assurer, j'en ramassai un grand nombre que j'établis autour de moi, et j'attendis. Bientôt, je vis passer au vol un insecte peu brillant, que j'atteignis d'un coup de filet, c'était une femelle de cette espèce d'*Hoplia*, bientôt j'en eus pris une seconde, en une heure, j'en avais, par ce moyen, recueilli une douzaine.

J'étais curieux de savoir comment la réunion des sexes s'effectuait dans ce sérail de mâles où la femelle jetait le mouchoir. Je ne perdis pas de vue la première qui parut. Elle vint, après quelques détours, se poser sur un mâle aux aguets, qui, la saisissant aussitôt avec ses longues pattes élevées au-dessus de ses élytres, la fit glisser sous lui et s'en rendit maître.

Mais les choses ne se passent pas toujours aussi simplement. Il arrive parfois qu'au moment où une femelle s'abat sur un mâle un peu trop lent, elle s'envole de suite, ou bien un mâle, voisin du premier, ayant vu la femelle se poser, s'en empare sur le corps même du premier mâle. Il s'ensuit alors une lutte pendant laquelle d'autres mâles arrivent et les combattants ne forment plus qu'une boule

vivante d'un azur brillant, jusqu'au moment où l'un d'eux est resté vainqueur.

La même femelle s'accouple plusieurs fois, puis elle s'enfonce dans la terre pour lui confier sa progéniture.

M. Chambovet a élevé un grand nombre de larves. Les habitudes de la plupart d'entr'elles sont connues. Mais comme les faits de cette nature ne perdent pas à être constatés plusieurs fois, je les consigne tels que notre collègue me les a communiqués :

Les larves des *Pogonocherus pilosus* et *Grammoptera ruficornis* vivent dans le canal médullaire du Lierre, et ne creusent une loge dans le bois que pour s'y métamorphoser. Elles éclosent du 10 au 30 mai.

Les *Hallomenus fuscus*, *Orchesia micans*, *Mycetophagus multipunctatus* et *Dorcatoma Dresdensis*, vivent et subissent toutes leurs métamorphoses dans l'intérieur du *Polyporus sulphureus* desséché. Les insectes parfaits éclosent tous du 15 mai au 10 juin.

Les *Lycoperdons* morts ont fourni à notre collègue, les *Pocadius ferrugineus*, *Golgia succinta*, *Lycoperdina bovistæ* et *Dorcatoma bovistæ*. Tous ces insectes sont éclos au premier printemps. Cependant, il lui est souvent arrivé de prendre, vers la fin d'octobre, des *Pocadius* et des *Lycoperdina* à l'état parfait.

Le Peuplier nourrit les larves du *Melanophila decastigma* et de l'*Agrilus sexguttatus*. Le premier est éclos du 1er au 15 août, l'*Agrilus*, du 25 au 30 juin. Ces insectes déposent leurs œufs sur les arbres récemment abattus. La larve du *Melanophila* vit entre l'écorce et le bois, et, lorsque le moment de la transformation en nymphe approche, elle établit

sa loge dans l'écorce. La larve de l'*Agrilus* passe sa vie entière dans l'épaisseur de l'écorce du Peuplier.

La route m'a paru courte, grâce à la causerie. Nous avons remarqué, à plusieurs reprises, le volume accru des eaux du Guiers ; nous trouvions souvent des cascades descendant des rochers, et qui n'existaient pas à notre premier passage. La pluie qui avait duré longtemps n'expliquait que trop cette exubérante humidité.

Notre rentrée à Grenoble ne fut pas directe, à partir de Saint-Laurent ; nous nous fîmes transporter à Sassenage, dont nous voulions visiter les grottes et *cuves*. Un guide fort peu intelligent nous y précéda muni d'une chandelle qui menaçait à tout instant de s'éteindre. Or, cette promenade dans des anfractuosités de rocher, dans des sortes de tuyaux de pierre entrecoupés d'abîmes où l'eau bouillonne, n'est pas sans danger. Je ne la conseille point aux personnes ankylosées. On s'étonne à bon droit que l'autorité, qui permet la visite de ces grottes, n'en facilite pas le passage au moyen d'anneaux de fer placés de distance en distance, et qui ne gâteraient point l'originalité du lieu. Disons, enfin, qu'une *Larentia dubitaria* a été prise par M. Millière, au fond de ces cavernes.

En quittant Sassenage, nous trouvions, sur notre droite, des roches calcaires disposées comme des fortifications, et formées d'assises d'une grande régularité qui augmentait la ressemblance. Tantôt ces assises étaient parfaitement horizontales, d'autres fois elles avaient une inclinaison oblique. Arrivés à Grenoble, nous avons arrêté, pour le lendemain, notre départ pour le Lautaret.

III. LE LAUTARET.

Tous les entomologistes qui avaient pris part à l'excursion de la Grande-Chartreuse n'ont pu venir dans les Hautes-Alpes. Ils ont employé le temps dont ils pouvaient disposer, en explorant Uriage, Allevard, la Chartreuse de Prémolles, en un mot, la plupart des environs de Grenoble. Je citerai, parmi les Insectes récoltés dans ces localités, les *Cymindis humeralis, Licinus Hoffmanseggii*, *Feronia externepunctata*, *Ocypus ater*, *Podabrus alpinus* et *Parmena Solieri*, pris à Uriage par plusieurs de nos collègues, et plus particulièrement par M. Bellevoye; le *Carabus nodulosus*, trouvé à la Chartreuse de Prémolles par M. Charles Dat. Les bords du Drac avaient offert les chenilles du *Deilephila hippophaes*, et, sur les fleurs composées, les *Zygœna erythrus* et *sarpedon;* en outre, les *Apion* et *Tychius meliloti*, *Pachybrachys hippophaes*, *Sciaphilus viridis*, etc.

M. Léon Fairmaire, qui avait remonté le cours de l'Isère, jusqu'à Conflans avait rapporté de cette localité, les *Lampra rutilans* et *conspersa*, le *Coniatus repandus*, qui se trouvait abondamment sur les *Tamarix* des sables de l'Isère, l'*Altica hippophaes*, très commune sur l'*Hippophae rhamnoides*, le *Bembidium bisignatum*, assez rare sous les graviers, la *Xanthochroa carniolica*, prise le soir pendant qu'elle volait autour des fleurs de Jasmin. Il avait capturé le *Cerceris arenaria*, emportant entre ses pattes un *Otiorhynchus sulcatus*. Vous avez, comme moi, Messieurs et chers collègues, admiré les travaux de MM. Léon Dufour et H. Fabre, sur l'instinct des *Cerceris*, et vous connaissez les mœurs de l'*arenaria*, qui fait une guerre acharnée aux *Curculionites*.

Une voiture spéciale et assez commode devait nous conduire à petites journées jusqu'au Lautaret. Quittant Grenoble de grand matin, nous avons pris une route opposée à celle de Voreppe. Elle est large et droite, jusqu'au moment où nous apercevons le Pont de Claix, jeté sur le Drac par Lesdiguières; mais alors, laissant le Drac sans le traverser, nous nous sommes dirigés sur Vizille. Le pays que nous parcourions ainsi est d'une grande fertilité; tantôt de belles prairies, parfois un peu humides, tantôt de riches moissons, de beaux arbres, des vignes, des champs de *Solanum*, de *Cannabis*. Les *Vanessa Antiopa, Papilio Podalyrius*, l'*Apatura Ilia,* viennent se reposer sur la route et s'envolent à l'arrivée de la voiture. Ces Lépidoptères sont très communs en cet endroit. J'éprouve un grand plaisir à écouter le chant des Cigales; je l'ai bien vite reconnu, quoiqu'il n'eût pas frappé mon oreille depuis plus de douze ans.

Vizille a été notre première étape. Après y être restés le temps d'un repas, nous continuons notre route. Traversant la Romanche, nous trouvons une suite de collines qui vont s'étageant les unes sur les autres, mais le fond large des vallées est toujours couvert d'une belle végétation, de moissons et d'arbres fruitiers. Bientôt, cependant, après avoir dépassé Séchilienne, la vallée se rétrécit et nous apercevons à l'horizon un haut sommet et de la neige. Profitant du ralentissement forcé des chevaux qui conduisent au pas notre maison roulante, nous montons et descendons bien souvent par la portière toujours ouverte. M. Paul Lambert prend le *Dolichus flavicornis* sous une pierre, on trouve encore les *Chlœnius tibialis*, *Carabus intricatus*, etc. Les rochers commencent à être tapissés du charmant *Sempervivum arachnoideum.* Ils nous offrent aussi l'*Asplenium sep-*

tentrionale, et dans les parties schisteuses et humides, la *Primula viscosa.* L'*Erebia euryale*; des *Polyommates* et d'autres Lépidoptères alpins viennent se reposer sur les parties humides des rochers et au bord des petites flaques d'eau que les infiltrations produisent sur la route.

Nous avons rencontré, après avoir dépassé Séchilienne, des cantonniers brisant des pierres granitiques, sur une sorte d'enclume cylindrique et creuse, formée d'un tronc d'arbre, évasée en haut, cerclée de fer. L'un d'eux nommait cet appareil, une *guise*, si je l'ai bien compris.

Après avoir traversé un défilé assez large, nous entrons dans un véritable cirque de montagnes et, par une route d'une rectitude et d'une longueur désespérantes, nous arrivons enfin au Bourg-d'Oisans. L'aspect en est sombre, les maisons sont brunâtres et enfumées.

Nous avions résolu de passer au Bourg-d'Oisans la fin de cette journée et celle tout entière du lendemain. Nous traversons la Romanche pour nous rendre au pied de la cascade, située en face du Bourg; elle arrive et tombe entre deux rochers escarpés, dont la base est nue, semée de débris, où se plaisent les Vipères. Avant d'atteindre la cascade, on voit des cultures bien arrosées, entourées de fossés bordés de saules.

Au pied même de la cascade, nous prenons une grande quantité de *Bembidium*, parmi lesquels je ne mentionnerai que l'*eques;* les *Nebria picicornis*, *Heterocerus sericans*. Je trouve le *Parnassius Apollo* endormi sur une Carduacée. Les *Verbascum*, fort nombreux parmi les pierres éboulées, m'offrent en grand nombre les *Cionus ungulatus* et *Gymnetron thapsicola*.

Le soir, au crépuscule, la chasse des Microlépidoptères

nous donne un grand nombre de *Pyrausta sanguinalis* et de *Pterophorus*, tels que : *adactyla, megadactyla, nemoralidactyla, tristidactyla, paludidactyla.* Quand nous rentrons au Bourg-d'Oisans, les sommets couverts de neige des montagnes environnantes étaient seuls éclairés de ces teintes rosées, violâtres ou dorées, d'une délicatesse extrême que se rappellent toujours ceux qui les ont vues une fois.

Le lendemain, notre troupe s'est divisée en deux camps. L'un, sous la direction de M. Boisduval, a parcouru les montagnes du Sud, jusqu'à Villard-Eymond et Villard-Reymond ou St-Jean. Ces localités sont extrêmement intéressantes. Elles offrent presque l'Entomologie et la Flore du Lautaret. Notre Président y a retrouvé le *Lycœna Donzelii,* qu'il y avait découvert il y a trente ans; il y a pris, en outre, une variété de cette espèce sans points marginaux, le *Polyommatus Eurydice*, les espèces alpines d'*Erebia*, etc. Un montagnard lui a montré des *Carabus nodulosus* qu'il avait ramassés sur les hauteurs; M. P. Lambert a pris les *Cychrus attenuatus* et *Feronia metallica*; M. Boisduval a rapporté, dans sa boîte d'herborisation, les *Pinguicula grandiflora* et *alpina*, *Corallorhiza Halleri*, *Goodyera repens*, *Orchis albida*, *Artemisia Bocconi*, *Sibbaldia procumbens* et un grand nombre d'autres plantes rares.

La petite troupe qui suivait notre Président et qui s'était égarée dans ces régions alpestres conservera le meilleur souvenir de l'hospitalité cordiale de M. le curé de Villard-Eymond.

De notre côté, en compagnie de MM. Martin, Bruand Constant, Bellevoye, etc., nous avons exploré les montagnes du Nord. M. Martin et moi-même gravissons, non sans peine, ni danger, un des rochers de la cascade où croissait

l'*Asclepias vincetoxicum,* émaillé, comme de coutume, de nombreux *Chrysochus pretiosus.* Après avoir frugalement déjeuné au bord du torrent, dans un endroit où voltigeait par essaims le *Lycœna damon*, nous continuons notre ascension jusqu'au village d'Huez. Les prairies nous avaient abondamment offert sur ces hauteurs les *Polyommatus Eurydice*, *virgaureæ*, *Argynnis Niobe*, *Ino,* et une quantité vraiment considérable d'*Apollo.* Près d'Huez, j'ai pris au vol l'*Anthrax capucina.*

En arrivant dans ce malheureux village d'Huez, incendié depuis un mois à peine, nous avons trouvé le plus triste spectacle. Sur une centaine de maisons, disposées en amphithéâtre et rapprochées les unes des autres, quelques-unes à peine étaient restées debout, les autres avaient été dévorées par les flammes. Ce n'étaient plus que toits renversés, murailles noircies et tenant à peine sur un sol encombré de débris calcinés. Nous avons parcouru ces ruines. Un villageois nous a appris, non sans doléances, et elles n'étaient que trop justes, qu'une batiture de fer partie d'une forge était tombée sur un toit en chaume, où elle avait porté l'incendie qui avait couvé lentement.

Les flammes, poussées par un vent très fort et favorisées par une température élevée avaient enveloppé tout le village ; les habitants, dispersés dans les champs et revenus à la hâte n'ont pu qu'assister à cette scène de désolation. L'eau manquait, tout a été rapidement consumé.

On se hâtait de rebâtir quelques maisons et nous avons vu des mulets portant des ardoises sur le dos arriver jusqu'à Huez. Il serait indispensable de supprimer dans les villages les toitures en chaume qui propagent si vite l'incendie.

Nous dépassons Huez et atteignons les sommets. En face

de nous est la montagne limitrophe du Piémont. On en extrait une houille abondante, mais de mauvaise qualité.

Sous les pierres, nous trouvons en grand nombre, avec les *Cymindis humeralis*, *Calathus fulvipes*, *alpinus*, une belle variété d'un vert-bronzé foncé du *Carabus cancellatus*, l'*Amara rufocincta*, le *Cryptocephalus imperialis* à taches confluentes, la *Chrysomela limbata* et la commune *Forficula bipunctata*. Je dois mentionner le *Capsus triguttatus*, à cause de la taille qu'offre cet Hémiptère dans cette localité, il est du double plus grand que celui des environs de Paris.

Plusieurs *Aphodius* alpins fouissaient dans leur demeure ordinaire. J'ai pris au vol les *Rhizotrogus ochraceus* et *assimilis*. M. Bellevoye a trouvé le *R. cicatricosus*. Le *Stenobothrus variegatus* était fort commun.

Nous sommes revenus au Bourg par un chemin moins pénible que celui de l'ascension, mais néanmoins très fatiguant par ses zig-zag interminables.

C'est par une route moins longue que celle de notre arrivée, mais droite comme elle, que nous quittons le cirque de montagnes, où est situé le sombre Bourg-d'Oisans. Il est infiniment probable que l'espace renfermé entre ces monts a été jadis occupé par un vaste lac dont les eaux se seront écoulées du côté de Vizille. La route que nous suivons s'élève et nous traversons un défilé. Bientôt elle est tracée sur le flanc du rocher et bordée, à notre gauche, d'affreux précipices au fond desquels la Romanche coule dans un lit torrentueux. Le *Centranthus angustifolius*, la *Lavandula spica* nous offrent quelques *Zygènes* et des *Lépidoptères* diurnes alpins qui vont se reposer sur les sommités fleuries. A plusieurs reprises, nous passons sous de petits tunnels creusés dans le rocher. Cette route est

très accidentée ; elle avait parfois des aspects vertigineux, quand, lancés à toute vitesse, nous regardions à notre côté, sans trottoirs, ni garde-fous, le torrent, dont le lit rempli de blocs ou de pierres énormes, grondait sourdement au fond d'abîmes taillés à pic ou hérissés de pointes aiguës.

Derrière nous sont le *Pémoutet* (mont du pied de mouton) et mont de Lans sur notre droite. En nous éloignant d'eux, je dois mentionner certaines cultures particulières aux Alpes et que nous avions, du reste, observées dans le département de l'Isère avant d'arriver au Bourg-d'Oisans. Elles donnent un aspect tout spécial au paysage.

Sur le bord des rochers, sur les pentes les moins escarpées, partout où se trouve de la terre végétale, on remarque des sortes de zones, de bandes transversales, couvertes de moissons et de cultures diverses. Quelques-unes arrivent au bord même du précipice, et il faut un pied montagnard pour aller les recueillir.

Près du Freney, on vient de construire un tunnel assez long, au sortir duquel la route sera considérablement élevée sur une terrasse bien bâtie. L'ancienne route est en mauvais état.

Nous atteignons le Pont-du-Dauphin, presque détruit par les inondations de 1856, et nous passons la Romanche qui coulera désormais à notre droite. Sur le bord des eaux, nous prenons la *Cicindela transversalis*, des *Chlœnius*, des *Bembidium ;* l'*Apollo* vole en grand nombre, les *Lycœna*, les *Polyommates* alpins se reposent sur les fleurs déjà signalées. Plusieurs cascades tombent et s'effilent en longues traînées vaporeuses du haut des arêtes de rochers. D'autres forment de petites bandes sinueuses et argentées, qui

roulent avec bruit et conduisent à la Romanche le tribut provenant de la fonte des neiges.

Le pays que nous traversons est de plus en plus désert et sauvage; ce ne sont plus les aspects des environs de Grenoble et de la Chartreuse, la route a été emportée en plusieurs endroits, nous en profitons pour descendre et butiner en marchant. Des arbres jetés en travers sur la Romanche servent de pont aux montagnards. Les cascades se multiplient; nous apercevons même sur les rochers à droite, opposés à ceux que nous cotoyons, de grands espaces couverts de neige provenant d'avalanches non fondues. Ils semblent rapprochés de nous, mais on sait combien les distances sont trompeuses dans les pays de montagnes. Nous remarquons dans un talus de pierres et de fragments éboulés à notre gauche, sur les *Lavandula*, les *Centranthus*, les *Thymus alpinus*, *Centaurea paniculata*, *Artemisia camphorata*, bon nombre d'espèces alpines de Lépidoptères et d'Hyménoptères. Parmi elles, nous reconnaissons parfaitement la *Thais Medesicaste*.

Quelques chétives cabanes, situées au pied de la montagne, de l'autre côté de la Romanche, consistent en murs de pierre sèche adossés au rocher-paroi, leur toit est incliné pour ne pas céder sous le poids de la neige; elles sont groupées les unes auprès des autres, et leur aspect est misérable.

Nous remarquons, sur les hauteurs et sur le flanc des montagnes de droite, les bois d'Efraux, composés en grande partie de Mélèzes. On y fait la chasse aux grands coqs de Bruyère *(Tetrao urogallus)* et aux Tétras à queue fourchue *(Tetrao tetrix)*.

D'énormes blocs de rocher se sont détachés et ont roulé jusque sur la route, qui a dû se détourner devant ces obstacles. Nous découvrons de loin un sommet neigeux, un véritable glacier. La couche est considérable, éternelle. Nous touchons à la Grave en Oisans, village très heureusement situé pour le naturaliste.

Il est décidé que nos montures se reconforteront à la Grave et nous pareillement. Nous y avions été annoncés et nous y sommes convenablement reçus. On cultive à la Grave, dans quelques champs en zone dont j'ai déjà parlé, le *Secale cereale* et le *Solanum tuberosum* qui ne peuvent pas toujours y mûrir ou s'y multiplier. On y fait aussi un pain en forme de pavé cubique, composé de seigle, d'orge et de très peu de blé moulus. On le fait cuire pendant longtemps et pour la majeure partie des habitants à la fois; il est d'une longue conservation. Sa dureté est celle du biscuit de mer; nous en avons vu de trois années de date et qui ne paraissait point altéré. Pendant qu'on nous montrait ce pain, un petit garçon s'occupait à en grignoter un morceau.

Sur la terrasse de l'hôtellerie de La Grave on jouit d'un coup d'œil magnifique, la Romanche coule au bas, en face sont de vertes prairies, des sapins et des mélèzes espacés ou groupés en petites masses, le glacier couronne le tout. C'est un des sites les plus intéressants que nous ayons vus dans les Alpes. Je donnerai encore un souvenir à La Grave.

Les bords de la Romanche nous ont offert, sous les pierres, quelques *Carabiques,* la *Nebria picicornis* et une grande quantité de *Bembidium.*

Au sortir de La Grave, nous trouvons un tunnel considé rable, sa longueur est de 800 mètres; il n'est pas droit, mais un peu recourbé; en pénétrant au fond des ouvertures

latérales qui ont servi aux déblais, la vue tombe sur d'effrayants précipices. On terminait les travaux de maçonnerie de ce tunnel du côté de La Grave, à l'époque de notre passage.

La route continue à s'élever, chacun de ses détours est marqué par un long poteau de bois, pareil à ceux des télégraphes électriques sur les lignes de chemins de fer. Ils sont destinés à indiquer la route dans la saison des neiges. Le paysage devient de plus en plus sauvage. Les monts ont leur cime dépouillée, leurs flancs sont grisâtres, raboteux, et n'offrent plus d'arbres, de sapins éparpillés. Toute végétation frutescente a disparu. Par contre, le long de la route, à notre gauche, l'œil se repose sur de belles prairies alpines.

Nous apercevons le clocher incliné de Villar d'Arène. La route s'élève toujours. Nous la faisons à pied, et, en cherchant sous les pierres, MM. Bellevoye et Lambert prennent la *Cicindela chloris* qui s'y était réfugiée.

Enfin, avançant toujours, et après une montée extrêmement raide, nous apercevons de loin un bâtiment fort bas, situé à l'extrémité d'une magnifique prairie. La route fait un détour pour s'y rendre. Nous sautons tous dans l'herbe et arrivons au Lautaret, à travers les plantes hautes d'un mètre en plusieurs endroits.

En soulevant les pierres des sentiers qui traversent la prairie, j'ai trouvé quelques intéressants Carabiques, *Cymindis axillaris* et *coadunata, Harpalus lœvicollis*, *Amara monticola*, et dans leur gîte habituel, les *Aphodius obscurus* et *alpinus*.

L'impression que produit à première vue l'ancien Hospice du Lautaret n'est pas des plus attrayantes. Le bâtiment

se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage peu élevé, solidement construits, ayant la forme rectangulaire. Il est placé sur le point le plus élevé de la route de Turin, et toutes les voitures s'y arrêtent en passant.

Pénétrons dans l'intérieur. C'est d'abord une sorte de vestibule obscur, à sol inégal; dans un recoin à droite se trouve une fontaine où coule une eau abondante; nous cherchons à gauche et à tâtons la porte d'entrée. Nous voici dans une salle assez vaste, mais sombre, chauffée par un poêle. Elle est voûtée, avec les arêtes de la voûte simples, sans ornements. Autour d'une longue et solide table sont nos collègues et quelques montagnards, qui bientôt nous cèdent la place. La famille Amieu, qui habite le Lautaret, nous reçoit avec bonheur et nous comble de prévenances.

A la suite de cette pièce en est une autre, voûtée comme elle, où s'est déjà établi notre collègue, M. Thibézard, qui nous a précédés au Lautaret. Je pourrais l'appeler chambre présidentielle, parce qu'elle a reçu notre Président. Il y a trouvé un bon lit, mais, en outre, une collection de *Pulex* et une grande humidité.

J'ai toujours aimé à voir les objets dans leur ensemble; je suis plusieurs collègues qui grimpent déjà sur un monticule, en face de l'ancien Hospice. En soulevant les pierres, nous prenons en grand nombre la *Feronia Honnoratii*, la *Cymindis axillaris;* des *Rhododendron ferrugineum* rabougris couvrent le sol autour de nous, ainsi que l'*Empetrum nigrum* et l'*Arnica montana* en pleine floraison. La *Zygœna exulans* se trouve par milliers sur toutes les plantes. Elle est d'une abondance excessive.

Vu de notre observatoire, le Lautaret forme le seul relief de la route sinueuse qui s'élève du côté de Villar d'Arène,

et qui va s'abaissant du côté de Briançon. Le premier étage va toucher le sol sur notre droite, d'où nous pouvons conclure que les animaux domestiques, les bestiaux, peuvent s'y rendre quand le rez-de-chaussée a disparu sous la neige. Derrière nous est le mont Haut-Richard, devant nous le Galibier, que nous gravirons demain ; à droite, au loin, un poste de douaniers établi dans une maisonnette et formaut un point dans cet espace désolé, encombré de montagnes nues et grisâtres, étagées, amoncelées les unes sur les autres.

La nuit arrive subitement dans ces hautes régions, hâtons-nous de revenir. Nous nous assurons que le toit du Lautaret, vu horizontalement, est au-dessus de ces grandes plaques de neige qui revêtent le Haut-Richard. Entrons de nouveau au Lautaret. Prenons gaîment notre repas d'une simplicité rustique. Le *Génépi* des Alpes a remplacé la liqueur de la Chartreuse. J'apprends que l'ancien Hospice du Lautaret a été construit pour recueillir les voyageurs pendant l'hiver.

On y avait placé une cloche qui était sonnée pendant les tourmentes et quand la neige tombait, mais on a été obligé de l'enlever parce que le son de cette cloche répété par les échos des montagnes trompait souvent le voyageur et l'égarait au lieu de le diriger. Ces longs poteaux, qui indiquent la route et qui me paraissaient fort élevés, sont parfois enfouis sous la neige. Alors on en place d'autres à l'endroit qu'occupaient les premiers, et ils servent de guide aux courriers qui vont en traîneau sur la route et auxquels il arrive peu d'accidents. Quand l'usage des poteaux superposés est devenu indispensable, les habitants du Lautaret gagnent Villar d'Arène et laissent leur domicile enfoui dans la neige.

Le moment du repos étant venu, je cherchais des yeux où pourraient être les lits de notre troupe. J'ai été bientôt satisfait. Nous repassons dans le vestibule, et là, grimpant à une échelle assez droite, nous nous trouvons dans le premier étage, grenier et remise, tout à la fois, où nous nous étendons dans des couvertures et sous des couvertures, sur les graminées desséchées de la prairie. La même couverture *sus–enveloppante* recouvrait de deux à trois d'entre nous, suivant son ampleur. Quelles gaies réflexions avant le sommeil! Nous n'avons pas eu le lit de la chambre du rez-de-chaussée, mais l'humidité ne nous a point incommodés et nous n'avons pas constaté la présence des *Pulex, Cimex,* etc.

Sur pied avant l'aube, après les ablutions ordinaires, nous commençons l'ascension du Galibier en traversant de superbes prairies. Nous y remarquons, entre autres plantes, parmi le *Veratrum* aux larges feuilles, les *Gentiana bavarica*, *Anemone narcissiflora*, *Brassica Richeri*, *Aquilegia alpina*, etc., un *Narcissus* voisin du *poeticus* et qui constituera peut-être, suivant M. Boisduval, une nouvelle espèce. Nous franchissons un torrent peu profond, mais assez large, puis par un sentier raide, nous arrivons aux châlets qui dominent le Lautaret, et au-dessus desquels la montagne devient de plus en plus escarpée. Au soleil levant, nous avons pris les *Parnassius Phœbus*, *Lycœna optilete, orbitilus, eros*, *pheretes*, *eumedon,* etc. Autour des châlets, nous trouvons une collection fort singulière, et parfaitement alignée en quinconces, de *stercus bovinum* séchant à l'air sur la terre ou sur des toits inclinés. Il était évident que ces étranges produits avaient été soigneusement ramassés dans les prairies ou le long des sentiers et transportés de là et de l'étable au séchoir commun, où ils avaient été disposés avec

ordre. Quelle pouvait être leur utilité? On me l'expliqua et j'y ai cru plus tard, *de visu,* en apercevant les petites masses avec lesquelles le feu du foyer était entretenu au Lautaret. L'odeur elle-même avait quelque chose de spécial qui révélait la nature du combustible. Le bois n'existe pas à plusieurs lieues à la ronde. Le *stercus bovinum* desséché en tient lieu. Nous avons mangé de la cuisine préparée avec ce feu d'origine nouvelle pour nous.

Les *Stenobothrus viridulus* sautent dans les prairies alpines; les *Erebia alecto*, *gorge,* et sa jolie variété *erynnis* volent sous les rayons d'un chaud soleil. Le *Cirsium spinosissimum*, d'une superbe végétation, borde les sentiers que nous suivons, mais il est de moins en moins avancé à mesure que l'altitude est plus considérable.

Les *Aphodius* qui fréquentaient les quinconces des châlets étaient fort nombreux, nous y avons trouvé, ainsi que sous les déjections nouvellement déposées sur le sol et non encore récoltées, les *Aphodius obscurus*, *atramentarius*, *alpinus, nivalis,* etc.

Les pierres soulevées avec persévérance nous ont fourni les *Amara ingenua, picea,* les *Harpales monticoles*, et surtout une grande quantité de *Forficula bipunctata.* Cette espèce est encore plus commune au Lautaret qu'à la Grande-Chartreuse et au-dessus du village d'Huez.

Notre ascension se poursuivant toujours, je trouve l'alpestre *Gomphocerus (Stenobothrus) sibiricus.* Nous dépassons des creux remplis de neige qui, en fondant, forme le torrent que nous avons dû franchir au départ. Près de la neige, nous trouvons les *Nebria castanea* et *nivalis,* le *Bembidium bipunctatum*, puis nous élevant toujours par des sentiers en zig-zag et à peine tracés sur un sol incliné,

très garni de menus débris, fort peu commode à gravir, nous touchons au point terminal de notre ascension. Nous sommes sur le faîte du Galibier, où nous pouvons mettre un pied en France et l'autre en Sardaigne.

Le spectacle que nous avions de ce haut sommet nous dédommageait de nos fatigues. Le mont Blanc apparaissait avec sa large cime neigeuse, le mont Ventoux, le mont Viso, le mont Pelvoux, dominant d'autres pics moins élevés, s'élevaient autour de nous. Sur la petite plateforme où nous étions placés, M. Martin prit une *Pieris callidice* qui passait à tire-d'aile de France en Piémont. Il me montrait aussi, dans sa boîte de chasse, l'*Anaitis simpliciaria* (1), publiée, comme vous le savez, sous les noms de *Magdalenaria* et de *Pierretaria,* et que M. Azambre avait déjà prise sur les hauteurs du Lautaret (2).

N'oublions pas de noter les captures de la *Pachyta interrogationis*, *Luperus viridipennis*, *Oreina nivalis* faites sur les fleurs, à moitié chemin de notre ascension. N'omettons ni les plantes que nous avions si près de nous sur le sommet du Galibier, le *Ranunculus glacialis*, les deux *Saussurea alpina* et *discolor*, le *Dracocephalus Ruyschianus*, le *Dianthus neglectus*, le *Myosotis nana*, ni les diverses espèces de Génépi que nous avons trouvées sur notre route. La descente fut rapide, chacun allant de son côté. J'ai suivi dans le bas le sentier qui mène à la demeure des Douaniers, j'y ai pris, au vol, la *Cicindela chloris* et au bord du torrent, l'*Anthrax bifasciata*.

(1) Voyez Guénée, *Hist. nat. des Lépidoptères*, etc., tome X, page 501, n° 1732, 1857.

(2) Voyez *Annales de la Société Entomologique de France*, 1858, Bullet. XII.

Je dois dire que les *Tabanus micans* et *luridus* étaient extrêmement communs et qu'ils n'ont cessé de voler autour de nous, se reposant, s'envolant et revenant se poser encore jusqu'auprès du sommet, pour devenir nos insupportables compagnons jusqu'à la porte du Lautaret.

Nous avons remarqué souvent, sur les gros blocs de rochers éboulés, le *Fringilla nivalis* et l'*Accentor alpinus*, qui s'y posent pendant longtemps et qui font entendre un petit cri plaintif et monotone. Des bandes nombreuses de *Pyrrhocorax* volaient sur les hauteurs, et, le matin, le toit et la cheminée du Lautaret en étaient couverts. Nous les avons aperçus en aussi grand nombre à La Grave.

Après un repas aiguisé par un bon appétit, nos courses recommencent. Autour du Lautaret, je trouve en quantité l'*Ocypus picipennis* sous des pierres, et je vois là, pour la deuxième fois, des provisions considérables du même combustible que j'avais trouvé séchant près des châlets.

M. Boisduval ne résiste pas à l'envie de monter sur le Haut-Richard, et je l'accompagne. Un petit berger nous guide, et il emmène une chèvre dont l'agilité nous aiguillonne. Cette course a été moins productive pour l'Entomologie que pour la Botanique; nous n'avons pris que des Coléoptères, quelques *Erebia* et quelques *Géomètres* peu rares pour nous et déjà capturées la veille ou le jour même sur le Galibier.

Dans la soirée, les lépidoptéristes ont pu chasser avec succès au crépuscule. Devant le Lautaret, ils ont pris en grand nombre l'*Hepialus humuli*, dont le vol saccadé est si particulier.

Plusieurs de nos collègues partent le soir pour atteindre Villar d'Arène. Nous passons une deuxième nuit, dans les

mêmes conditions que la veille, et, le lendemain, de grand matin, nous quittons le Lautaret et retournons à La Grave, en revoyant les sites désolés que nous avions si lentement parcourus à notre arrivée; vers le milieu du jour, nous étions rendus au Bourg-d'Oisans.

Favorisés par une belle journée et un chaud soleil, nous chassons avec ardeur près de la cascade. Nous nous assurons par nos prises *Pandarus tristis*, *Mylabris variabilis*, *Satyrus eudora*, *Rhodocera Cleopatra*, que cette localité est très méridionale.

Nous trouvons les chenilles de la *Cucullia canina* sur la *Scrophularia canina*, le *Syrichthus lavateræ*, le *Lycæna dorylas* se reposant sur une *Toffieldia*.

Nous cueillons de belles touffes de la jolie *Linaria alpina*. Plusieurs espèces intéressantes sont récoltées par nos collègues, entr'autres, les *Deleaster dichrous*, *Haliplus elevatus*, *Anthaxia sepulchralis*, *Syncalypta setigera*, *Xyletinus pectinatus*, *Lampyris splendidula*, des *Cetonia*, *Hoplia*, *Anomala*, les *Otiorhynchus hirticornis*, *Astynomus griseus*, *Cryptocephalus bilineatus* à taches confluentes, etc., etc.

Dans un champ où l'herbe est clair-semée, je prends en grande abondance la *Cicindela germanica* et cette fois encore je m'assure qu'elle peut voler, mais peu loin. Au bord d'un fossé, je recueille aussi des *Cicindela transversalis ;* au vol, quelques Diptères, tels que l'*Anthrax fenestrata* et *sinuata*, les *Leptis lineola* et *Xylota segnis*.

Ce qui m'étonne le plus, c'est de trouver un grand nombre d'*Acrydium migratorium* à l'état parfait et faisant bruyamment usage de leurs ailes, près du champ où j'ai pris la *Cicindela germanica*.

Avant de revenir au Bourg-d'Oisans, nous avons mis à mort, sans pitié, une Vipère. Mais, à notre retour, nous

sommes bien étonnés de voir une immense quantité d'*Acrydium* à l'état de larve et de nymphe noyés ou écrasés à l'entrée du Bourg, sur la route. Nous apprenons que ces insectes existent par myriades de ce côté de la Romanche, qu'ils n'ont pu franchir. Ainsi m'est expliquée la présence exclusive des individus parfaits de l'*Acrydium migratorium*, près de la cascade, car ils ont pu traverser la Romanche à l'aide de leurs ailes. Les larves de ces insectes ont déjà produit d'effroyables dégâts; les récoltes de céréales ont été détruites sur pied, les végétaux ligneux dépouillés de leurs feuilles, ils attaquent même les *Arundo phragmites*.

On nous dit qu'un habitant du pays ayant aperçu une sorte de nuage qui arrivait du côté du Sud, fut très étonné de voir, après la chute de ce nuage, la terre littéralement couverte de *Sauterelles*. C'étaient les *Acrydium* qui s'abattaient aux environs du Bourg-d'Oisans. On traita l'observateur de visionnaire, mais il ne s'était pas trompé, il n'avait que trop bien vu.

L'*Acrydium*, qui a causé les ravages que nous avons constatés au Bourg-d'Oisans, est le *migratorium* de Linné ou le *Pachytylus migratorius* des auteurs modernes. Vous savez, Messieurs, que cette espèce, si anciennement connue, a été plusieurs fois observée en France; et cette année même des milliers de ces Insectes dévastateurs se sont répandus en Suisse (1) et dans plusieurs contrées (2).

(1) Voyez un récent travail de M. A. Yersin, sur le *Pachytylus migratorius*, publié dans la *Bibliothèque universelle de Genève* (*Arch. Sc. phys. et nat.* LXIII année, III, 267, 1858). — Voyez aussi une note de M. le docteur H. Dor, insérée dans ce volume, page ccxxiv du *Bulletin*.

(2) J.-A. Barral, *Journal d'Agriculture pratique*, 1858, II. n° 15, page 92.

Les larves et nymphes, si voraces, étaient assurément celles de l'*Acrydium migratorium*. Elles offraient des taches bleuâtres très remarquables de chaque côté de leur thorax. Plusieurs larves d'*Acrydidæ* présentent cette livrée pendant les premières périodes de leur existence.

Depuis les dégâts des *Acrydium*, signalés dans plusieurs passages des livres sacrés, ces insectes ont acquis la plus grande et la plus triste célébrité par leurs ravages extraordinaires. Je ne puis, Messieurs et chers collègues, que vous rappeler, à ce sujet, les récits rapportés dans les ouvrages spéciaux. Audinet-Serville, Solier (1), Fischer de Waldheim (2), MM. Brullé (3), Fischer de Fribourg (4), Levaillant, Guyon (5), etc., ont été les historiens de ces calamités, de la destruction des récoltes et de toutes les matières végétales accessibles à la dent meurtrière de ces insectes.

La plupart des bandes de *Sauterelles de passage*, qui ont paru en Europe à diverses époques, étaient composées de *Pachytylus migratorius* et parfois de *P. cinerascens* F. L'*Acrydium italicum* Linn. est encore une espèce qui a été signalée en Europe comme émigrante (6).

(1) Aud.-Serville, *Histoire des Orthoptères*, Suites à Buffon, page 555 et suiv. — Solier, *Ann. Soc. Ent. de Fr.*, 1833, 436.

(2) Fischer de Waldheim, *Orthoptères de la Russie*, page 21 et pages 293 et suiv.

(3) Audouin et Brullé, *Hist. des Insectes*, etc., tome IV, p. 199 et suiv.

(4) Fischer de Fribourg, *Orthoptera Europæa*, pages 49, 50, 292 et 293.

(5) Levaillant, *Comptes-rendus de l'Acad. des Sciences*, 1845, tome XX, page 1041.—Guyon, *idem*, page 1499, et tome XXI, page 1107.

(6) Aud.-Serville, *Orthoptères*, page 687.

Dans le nord de l'Afrique et en Orient, l'*Acrydium peregrinum* OLIV. est une des espèces dont les migrations se renouvellent le plus souvent et qui causent le plus de ravages (1). L'*Acrydium lineola* F. a été aussi indiqué dans le nord de l'Afrique, comme pouvant émigrer.

Enfin, le *Stenobothrus cruciatus* CHARP. (*Stauronotus cruciatus* FISCH.), est une des espèces émigrantes les plus dévastatrices du nord de l'Afrique.

Vous vous rappelez, Messieurs, les calamités qui suivent l'apparition de ces insectes; la famine obligée, les maladies résultant de la viciation de l'air par les émanations pestilentielles de leurs innombrables corps en putréfaction. M. Guyon (2) a signalé les odeurs infectes répandues par leurs déjections. J'ai été moi-même étonné de la très grande quantité d'excréments que plusieurs de ces insectes, rapportés vivants à Paris, ont fournie avant de mourir.

Leurs troupes, quoique considérables au Bourg-d'Oisans, n'ont pas, que nous sachions, produits d'autres malheurs que ceux d'une disparition des récoltes. Espérons que ces insectes ne se reproduiront pas en grand nombre, l'année prochaine, dans les contrées qu'ils ont dévastées.

Après une nuit passée à Bourg-d'Oisans, nous rentrons à Grenoble, où nous restons une journée avant de regagner Paris.

Avant de quitter cette ville de Grenoble, si intéressante pour nous, nous avons visité ses collections d'histoire natu-

(1) OLIVIER, *Voyage dans l'Empire Othoman, l'Egypte et la Perse*, tome II, pages 424 et 425. — A.-SERVILLE. *Hist. Orth.*, page 667, et *Ann. Soc. Ent. France*, 1845, *Bull.* CXI.

(2) GUYON, *Comptes-rendus de l'Acad. des Sciences*, 1845, tome XX, page 1500.

relle, son riche Musée de tableaux, sa Bibliothèque publique, ses monuments, sa Citadelle, etc. Les renseignements qui suivent sont dignes de fixer votre attention.

Les collections d'histoire naturelle du Musée sont admirablement tenues. Elles sont classées et étiquetées avec soin. Les oiseaux des Alpes y sont très complétement représentés; les insectes de l'Isère et des Alpes y figurent en assez grand nombre, à part les petites espèces. Les collections de minéralogie peuvent être citées au nombre des plus riches et surtout des plus remarquables de France pour la beauté de leurs échantillons. Cet établissement fait le plus grand honneur à M. le professeur Bouteille, qui en est le conservateur éclairé.

Le Jardin botanique pourrait servir de modèle à plusieurs jardins de ce genre. M. le professeur Verlot, qui a l'amour des plantes, apporte à l'arrangement un soin de tous les instants. C'est, sans contredit, l'un des jardins publics de France où les espèces sont le mieux classées. Nous regrettons seulement que les serres d'un établissement aussi remarquable ne soient pas en rapport avec son importance.

L'Ecole d'arboriculture est bien dirigée et nous avons été étonnés d'y rencontrer des arbres aussi bien conduits. Le local servant à la Société d'acclimatation, sous la haute direction de M. Réal, nous a paru beaucoup trop resserré. Il renferme quelques animaux assez précieux qui paraissent bien portants. Nous avons remarqué, entr'autres, quelques belles races de Poules et une belle paire de Yack.

Je vous rappellerai, en terminant, que M. le Secrétaire général de la Préfecture de l'Isère a consulté votre Prési-

dent sur les ravages des *Acrydium migratorium* et sur les moyens à prendre pour y remédier.

Tels sont, Messieurs et chers collègues, les principaux détails de la deuxième session extraordinaire de notre Société. Elle a satisfait tous ceux qui ont pu y prendre part. C'est une joie pour le naturaliste de se soustraire momentanément à la vie ordinaire et aux intérêts matériels dont aucun de nous ne peut être exempt, de ramasser bêtes et simples et de se reposer au milieu des Alpes, dans une cellule de la Grande-Chartreuse ou sous le toit du Lautaret.

Il me reste à vous faire connaître les noms des principaux insectes et des plantes qui ont été recueillis pendant nos excursions. Vous y trouverez peu d'espèces nouvelles; le temps nous a été médiocrement favorable, et nous avons parcouru trop vite les meilleures localités.

Mais, pourrions-nous ne pas signaler, avec la Grande-Chartreuse et Saint-Laurent-du-Pont, les environs de Grenoble, de Vizille, Séchilienne, le Bourg-d'Oisans, et surtout La Grave? A ceux qui iraient s'établir pendant une saison convenable dans ces endroits privilégiés, nous pouvons promettre une abondante, une précieuse récolte, aussi leur disons-nous avec le poète :

Les moissons de ces champs lasseront vos faucilles...
Et les fruits passeront les promesses des fleurs !

LISTE DES INSECTES PRINCIPAUX

Recueillis aux environs de Grenoble, à la Grande-Chartreuse et dans les Hautes-Alpes (au Bourg-d'Oisans et au Lautaret) pendant la Session extraordinaire de Juillet 1858.

COLÉOPTÈRES (1).

Cicindela sylvicola. — Grande-Chartreuse.
{ *gallica* BRULLÉ. — Lautaret.
{ *chloris* DEJ.
hybrida var. *riparia.* — Route de Bourg-d'Oisans.
transversalis.—Gr.-Chartreuse et Bourg-d'Oisans.
Nebria picicornis. — Bourg-d'Oisans, La Grave.
nivalis. — Lautaret.
Jockischii. — Id.
castanea. — Grande-Chartreuse et Lautaret.
Leistus fulvibarbis. — Grande-Chartreuse.
Carabus monilis var. noire. — Sur toutes les montagnes.
cancellatus var. d'un vert bronzé obscur.—Montagnes d'Huez.
nodulosus. — Chartreuse de Prémolles, Villard-Eymond.
auronitens. — Grande-Chartreuse.

(1) Cette liste a été rédigée d'après les notes et les communications qui nous ont été fournies à M. Léon Fairmaire et à moi-même, par MM. Bellevoye, Cartereau, Gougelet, Paul Lambert et Legrand.

Carabus violaceus (1). — Grande-Chartreuse.
convexus. — Id.
intricatus. — Bourg-d'Oisans.
Cychrus rostratus (2). — Gr.-Chartreuse, Bourg-d'Oisans.
attenuatus. — Id., id. et Chartreuse de Prémolles.
Cymindis humeralis. — Commune sur toutes les montagnes.
axillaris. — Saint-Nizier, Lautaret.
coadunata. — Bourg-d'Oisans et Lautaret.
vaporariorum. — Lautaret.
Dromius fenestratus. — Grande-Chartreuse.
quadrillum. — Id., Bourg-d'Oisans.
Lebia crux minor. — Bourg-d'Oisans.
Chlœnius tibialis var. à pattes brunes. — Séchilienne, La Grave.
Licinus cassideus. — Bourg-d'Oisans.
Hoffmanseggii. — Uriage.
Dolichus flavicornis. — Route de Bourg-d'Oisans.
Calathus fulvipes. — Sur toutes les hauteurs, très commun.
micropterus. — Uriage, Bourg-d'Oisans, Prémolles.
alpinus. — Grande-Chartreuse, Huez, Lautaret.
Taphria nivalis. — Grand-Som.
Feronia cuprea var. noire. — Sur toutes les montagnes.
dimidiata. — Grande-Chartreuse.

(1) Les individus trouvés à la Grande-Chartreuse (à Bovinant) se rapportent parfaitement au *Carabus exasperatus* DUFTS., qui n'est qu'une variété du *C. violaceus* LINN., (*Faun. Ent. Fr.*, I, 20). C'est la variété C du *Carabus violaceus* décrite par M. Schaum (*Naturg. Ins. Deut.*, I, 154, 1856).

(2) Cet insecte a constamment été pris dans les troncs d'arbres décomposés.

Feronia lepida var. noire. — Sur toutes les montagnes.
spadicea. — Grande-Chartreuse.
maura. — Grande-Chartreuse, Lautaret.
parumpunctata. — Uriage, Saint-Nizier, Prémolles, etc.
Panzeri. — Grande-Chartreuse.
Lasserrei. — Id.
Hagenbachii. — St-Nizier, Grande-Chartreuse.
Honoratii. — St-Nizier, Prémolles, Lautaret.
Prevostii. — Id., Grande-Chartreuse.
externepunctata. — Uriage, Prémolles.
Yvanii. — Grande-Chartreuse, Lautaret.
metallica. — Prémolles, Villars-Eymond.

Amara patricia. — St-Nizier, Prémolles, Lautaret.
ingenua. — Lautaret.
municipalis. — Grande-Chartreuse.
monticola. — Lautaret.
communis. — Grande-Chartreuse.
familiaris. — Id., Lautaret.
curta. — St-Nizier.
picea. — Id.
crenata. — Lautaret.
{ *rufocincta* Sahlb. — Montagnes d'Huez.
{ *grandicollis* Zimm.

Diachromus germanus. — Uriage, etc.

Harpalus rubripes. — Prémolles, Grande-Chartreuse.
patruelis. — Sur toutes les montagnes.
honestus et var. *ignavus.* — Grande-Chartreuse.
consentaneus. — Id.
hottentota. — St-Rambert, Grande-Chartreuse.

Harpalus { *fulvipes* F. — Grande-Chartreuse.
{ *limbatus* GYLL.
{ *lævicollis* DUFT.—Prémolles, Grande-Chartreuse,
{ *satyrus* DEJ. Lautaret.
Trechus areolatus. — Grande-Chartreuse, Bourg-d'Oisans.
Bembidium 4-signatum. — Bourg-d'Oisans.
{ *varium* OLIV. — Au bord des torrents, commun,
{ *ustulatum* FAB. Gr.-Chartr., B.-d'Oisans, etc.
fulvipes. — Id., Bourg-d'Oisans.
nitidulum. — Id., Grande-Chartreuse.
{ *fasciolatum*. — Bourg-d'Oisans, La Grave, etc.,
{ var. *cœruleum*. commun.
tibiale var. — La Grave.
bisignatum. — Conflans.
eques. — St-Laurent-du-Pont, Bourg-d'Oisans.
tricolor. — Bourg-d'Oisans, La Grave.
conforme. — Id., rare.
{ *Andreæ* FAB. — Bourg-d'Oisans, etc.
{ *cruciatum* DEJ.
femoratum. — Id.
distinguendum. — Bourg-d'Oisans.
rufipes. — Id., commun.
Sturmii. — St-Nizier.
bipunctatum. — Lautaret.
caraboides. — Bourg-d'Oisans.
Agabus guttatus. — Grande-Chartreuse.
Hydroporus Davisii. — Saint-Laurent-du-Pont et dans les bassins du Couvent.
septentrionalis. — St-Laurent-du-Pont, Grande-Chartreuse.

Hydroporus Sanmarkii. — St-Laurent-du-Pont.
vittula. — Grande-Chartreuse.
Haliplus elevatus. — Bourg-d'Oisans.
Elophorus elevatus. — St-Laurent-du-Pont, Lautaret.
Hister marginatus. — Grande-Chartreuse.
funestus. — St-Nizier, Grande-Chartreuse.
Saprinus conjungens. — St-Rambert, Grande-Chartreuse.
Silpha nigrita var. *alpina.* — Gr.-Chartreuse, Lautaret.
Anisotoma rotundata. — Lautaret.
Batrisus formicarius. — Grande-Chartreuse.
Othius alternans, — Id.
Staphylinus hirtus. — St-Nizier, Huez, etc.
lutarius. — St-Nizier.
chalcocephalus. — Id.
pubescens. — Id.
fossor. — Id., Prémolles.
picipennis. — Lautaret.
fulvipennis. — Grande-Chartreuse.
ater. — Uriage.
Philonthus intermedius. — St-Nizier.
nitidus. — Grande-Chartreuse.
decorus. — Prémolles.
lucens. — St-Nizier.
Pœderus longicornis. — St-Laurent-du-Pont, St-Rambert.
Deleaster dichrous. — Bourg-d'Oisans.
Trigonurus Mellyi. — Grande-Chartreuse.
Anthophagus armiger. — Id.
alpinus. — Id.
caraboides. — Id.
Thymalus limbatus. — Id.

Syncalypta setigera. — Bourg-d'Oisans.
Byrrhus signatus. — Grande-Chartreuse.
ornatus. — Id.
arcuatus. — Id.
fasciatus. — Id.
varius. — Id.
Parnus striato-punctatus. — St-Laurent, Gr.-Chartreuse.
viennensis. — St-Rambert.
auriculatus. — Grande-Chartreuse.
substriatus. — Id.
Elmis angustatus. — St-Laurent, Gr.-Chartreuse.
subviolaceus. — Id.
Heterocerus fossor. — St-Rambert.
sericans. — Bourg-d'Oisans.
Ceruchus tarandus (larve). — Sapins de la Gr.-Chartreuse.
Onthophagus nutans. — St-Nizier.
lemur. — Id.
Aphodius scrutator. — Id.
{ *hæmorrhoidalis.* — Id., Prémolles.
{ var. *sanguinolentus* HERBST.
immundus. — St-Rambert.
{ *alpinus* SCOPOLI. — Grande-Chartreuse, Huez,
{ *rubens* COMOLLI. Lautaret.
bimaculatus var. noire. — Gr.-Chartreuse.
{ *obscurus* FAB. — Sur toutes les montagnes,
{ *sericatus* SCHMIDT. commun.
discus. — Lautaret.
atramentarius. — Gr.-Chartreuse, Lautaret.
{ *carinatus* GERM. — Lautaret.
{ *nivalis* MULS.

Hoplia farinosa. — Bourg-d'Oisans.
Rhizotrogus cicatricosus. — Id.
{ *ochraceus* Knoch. — Id., Hucz, Prémolles.
{ *Fallenii* Gyll.
{ *assimilis* Herbst. — Bourg-d'Oisans et mont.
{ *aprilinus* Dufts. d'Hucz.
ater. — St-Nizier et Bourg-d'Oisans.
Cetonia œnea. — Bourg-d'Oisans.
marmorata. — Id.
Trichius fasciatus. — Grande-Chartreuse, Prémolles, Bourg-d'Oisans.
Capnodis tenebricosa. — St-Nizier.
Anthaxia sepulchralis. — Bourg-d'Oisans.
Athous Dejeanii. — St–Nizier, Grande-Chartreuse.
Cryptohypnus rivularius. — St-Laurent-du-Pont.
Diacanthus æneus. — St-Nizier, Grande-Chartreuse.
Corymbites cupreus. — Grande-Chartreuse.
Campylus linearis. — Uriage.
Telephorus albo-marginatus. — Gr.-Chartreuse, Prémolles.
Rhagonycha abdominalis. — Grande-Chartreuse.
testacea. — Id.
fuscicornis. — Id.
Malachius marginellus. — Prémolles.
ruficollis. — Id.
Colotes trinotatus. — Grande-Chartreuse.
Lampyris splendidula. — Bourg-d'Oisans.
Podabrus alpinus. — Uriage, etc.
Ochina sanguinicollis. — Lautaret.
Xyletinus pectinatus. — Bourg-d'Oisans.
Cis nitidus. — Grande-Chartreuse.
Pandarus tristis. — Bourg-d'Oisans.

Boletophagus { *reticulatus* LINN. — Grande-Chartreuse.
{ *crenatus* FAB.

Oplocephala hæmorrhoidalis. — Grande-Chartreuse.

Prionychus ater. — Grenoble, bords du Drac.

Pyrochroa coccinea. — Grande-Chartreuse.

Notoxus major. — Bourg-d'Oisans.

cornutus. — Id.

Mylabris variabilis. — Id.

Œdemera tristis. — Grande-Chartreuse.

Anoncodes adusta. — Id.

Apion meliloti. — Grenoble, bords du Drac.

Sciaphilus viridis (1). — Id.

Chlorophanus salicicola. — Id., Bourg-d'Oisans.

viridis. — Bourg-d'Oisans.

Gronops lunatus. — Id.

Liophlœus Herbstii. — Grande-Chartreuse.

pulverulentus. — Id.

ovipennis nov. spec. (2). — Id.

(1) Cette espèce n'a pas encore été signalée en France, à notre connaissance.

(2) *Liophlœus ovipennis* L. FAIRMAIRE. — Longueur 9 mill. — Oblongus, niger, squamositate sat densa cinereo-metallica tectus, capite, rostro prothoraceque dense rugulosis ; capite inter oculos foveola signato ; rostro crasso, apice latiore et triangulariter impresso, medio vix perspicue carinulato ; antennis nigris, clava fusco-picea, sericea ; prothorace lateribus rotundato longitudine dimidio latiore, antice paulo quam postice angustiore, rugoso, medio linea subelevata, postice abbreviata ; scutello parvo, angusto, triangulari ; elytris breviter ovatis, antice prothoracis basi parum latioribus, medio ampliatis, convexis, sat fortiter punctato-lineatis, interstitiis planis, tenuissime alutaceis, femoribus clavatis, angulatis, anticis fere dentatis, tibiis haud arcuatis. — Grande-Chartreuse (*L. Fairmaire*).

Barynotus mœrens. — Grande-Chartreuse.
Tropiphorus mercurialis. — Bourg-d'Oisans.
Molytes germanus. — Grande-Chartreuse.
Leiosomus ovatulus. — Id.
Phyllobius calcaratus. — Id.
atrovirens. — Id.
psittacinus. — St-Nizier.
Peritelus mus. — Grande-Chartreuse.
Phytonomus globosus nov. spec. (1). — Lautaret.
Otiorhynchus niger. — Grande-Chartreuse.
fuscipes. — Id.
tenebricosus. — Id.
armadillo. — Id.
unicolor. — Id.

Obs. Il paraît voisin du *L. lentus*, mais, chez cette dernière espèce, le rostre est canaliculé à la base, le corselet presque deux fois aussi large que long, avec une impression transversale en avant, sans ligne élevée médiane, et les élytres ont des stries ponctuées fines; elles sont plus courtes que chez le *L. nubilus.*

(1) *Phytonomus globosus* L. Fairm. — Long. 7 à 8 mill. — Subovatus, niger, squamulis fuscis griseisque tectus, antennis rufo-piceis, rostro crasso, arcuato, sat acute carinato, prothorace lateribus valdè rotundatis, basi rectis, dense ruguloso, medio sæpius linea elevata, parum distincta; elytris ovatis, sat fortiter punctato-striatis, interstitiis leviter convexis, cinereo tessellatis, femoribus clavatis. — Lautaret (*Bellevoye*) ; se retrouve aussi dans la Lozère, à Hyères, etc. — Voisin du *P. salviæ*, en diffère par le rostre caréné, bien plus allongé, le corselet plus arrondi sur les côtés, non sillonné à la base, et les élytres moins courtes, moins fortement striées.

Obs. Cette espèce n'a jamais, que nous sachions, été décrite, nous lui maintenons le nom qu'elle porte dans la collection de M. Chevrolat.

Otiorhynchus ebeninus. — Grande-Chartreuse.
hirticornis. — Bourg-d'Oisans.
porcatus. — Grande-Chartreuse.
Grypidius equiseti. — Bourg-d'Oisans.
Orchestes sparsus. — Id.
Cionus ungulatus. — Id.
Gymnetron campanulæ (larve). — Grande-Chartreuse.
Xyloterus domesticus. — Id.
Scolytus villosus. — Id.
Rosalia alpina. — Id.
Criomorphus { *castaneus* LINN. / *aulicus* FAB. } — Bourg-d'Oisans.
Clytus mysticus. — Id.
Molorchus minor. — Grande-Chartreuse.
Parmena Solieri. — Uriage.
Acanthoderes varius. — Grande-Chartreuse.
Astynomus griseus (1). — Id., Bourg-d'Oisans.
Leiopus nebulosus. — Bourg-d'Oisans.
Pogonocherus fascicularis. — Grande-Chartreuse.
Agapanthia angusticollis. — Id.
Saperda scalaris. — Id.
punctata. — Id., chemin de Fourvoirie.
Rhagium indagator. — Grande-Chartreuse.
Pachyta interrogationis. — Lautaret.
8-*maculata.* — Gr.-Chartreuse, Prémolles.
virginea et var. corselet rouge. — Gr.-Chartreuse.
Strangalia aurulenta. — Id.

(1) M. Kraatz a pris un insecte de cette espèce dans la grande église des Chartreux.

Leptura { *testacea* LINN. — Grande-Chartreuse.
{ *rubrotestacea* FAB.
maculicornis. — Id.
rufipennis. — Id.
Anoplodera rufipes. — Bourg-d'Oisans.
Grammoptera levis. — Grande-Chartreuse.
Clythra cyanicornis. — Bourg-d'Oisans.
longimana. — Grande-Chartreuse.
Cryptocephalus imperialis var. — Montagnes d'Huez.
gracilis. — St-Nizier, Grande-Chartreuse, Bourg-d'Oisans.
bilineatus var. — Bourg-d'Oisans.
Chrysomela limbata. — Montagnes d'Huez.
cacaliæ. — Grande-Chartreuse.
senecionis. — Id.
vittigera. — Id.
pretiosa. — Id.
nivalis. — Lautaret.
speciosa. — Grande-Chartreuse.
Luperus viridipennis. — Lautaret.
Cassida languida. — Prémolles.
Harmonia impustulata. — Id.
Coccinella labilis. — St-Nizier.
Endomychus coccineus. — Grande-Chartreuse.

ORTHOPTÈRES (1).

Forficula biguttata. — Très commune sur toutes les montagnes.
Decticus verrucivorus. — Grande-Chartreuse, très commun.
Stenebothrus viridulus. — Lautaret.
bicolor. — Grande-Chartreuse.
scalaris FISCH. WALD. — Gr.-Chartreuse.
melanopterus BORCK.
variegatus. — Sur toutes les montagnes.
sibiricus (Gomphocerus). — Lautaret.
Pachytylus migratorius. — Bourg-d'Oisans.
Œdipoda cœrulans. — Id., Huez.

LÉPIDOPTÈRES (2).

Parnassius Apollo. — Sur toutes les montagnes.
Phœbus. — Lautaret.
Pieris Callidice. — Sommet du Galibier.
Rhodocera Cleopatra. — Séchilienne et Bourg-d'Oisans.
Colias phicomone. — Lautaret.
palœno. — Id.

(1) Cette liste a été dressée par M. Louis Brisout de Barneville, sur les quelques Orthoptères que j'avais rapportés. Je n'indiquerai point les insectes trop peu nombreux des autres ordres, ils ont été mentionnés dans le Rapport.

(2) Cette liste m'a été fournie par MM. Boisduval, Bruand d'Uzelle, E. Martin et P. Millière.

Polyommatus Eurydice. — St-Nizier, Lautaret, etc.
virgaureæ. — Sur toutes les montagnes.
Gordius. — Bourg-d'Oisans.
Lycæna Amyntas. — St-Nizier.
optilete. — Villard-Eymond, Lautaret.
Eumedon. — Id.
orbitulus. — Id.
Eros. — Lautaret.
Pheretes. — Id.
Donzelii (1). — Villard-Eymond.
Damon (2). — Partout.
Alcon. — Basses prairies.
Argynnis Niobe. — Prairies alpines.
Amathusia. — Chartreuse de Prémolles.
Daphne. — Id.
Ino (3). — Partout, commune.
Pales. — Extrêmement commune au Lautaret.
Melitæa cynthia. —Lautaret.
didyma. — Bourg-d'Oisans.
Arge var. *procida.* — Sur toutes les montagnes.
var. *leucomelas.* — Bords du Drac.
Erebia Cassiope. — Lautaret.
Mnestra. — Villard-Eymond.
Pyrrha. — Grande-Chartreuse.

(1) Pris par M. le docteur Boisduval, dans les localités où il avait découvert cette espèce il y a trente ans.

(2) Il volait par essaims sur toutes les montagnes, autour des places humides des chemins.

(3) J'ai rencontré à la Chartreuse de Prémolles, près Uriage, de belles ♀ de cette espèce d'une teinte violacée très foncée (E. Martin).

Ceto. — Lautaret.
Stygne. — Grande-Chartreuse.
Alecto. — Sommet du Galibier, Haut-Richard.
Arachne. — Villard-Saint-Jean.
ligea. — Grande-Chartreuse.
Gorge var. *Erynnis*. — Galibier, Haut-Richard.
Manto. — Id.
dromus. — Sur toutes les montagnes.
Satyrus cordula. — St-Nizier et Bourg-d'Oisans.
Hermione var. *Alcyone*. — Prairies un peu élevées.
Eudora (1). — Bourg-d'Oisans.
Pasiphae. — St-Nizier.
hiera. — Montagnes d'Huez.
Iphis. — Lautaret.
Syrichtus altheæ. — Id.
lavateræ (2). — Bourg-d'Oisans.
serratulæ. — Lautaret.
Deilephila lineata (chenille). — Grenoble, bords du Drac.
hippophaes (3). — Id.
Zygæna Erythrus (4). — Bords du Drac, St-Nizier, etc.

(1) J'ai pris au bourg d'Oisans, près de la cascade, des individus de cette espèce, d'une fort grande taille et très caractérisés en dessous. Le type est remarquable (E. Martin).

(2) Cette jolie espèce était assez commune au bourg d'Oisans, près de la cascade (E. Martin).

(3) La chenille de cette espèce était commune sur les bords du Drac, où l'arbrisseau qui la nourrit est très abondant, M. Daube en prit un grand nombre.

(4) Assez commune sur les bords du Drac, à Saint-Nizier et à la Chartreuse de Prémolles. Le type est dans l'Isère, de fort belle taille (Docteur Boisduval et E. Martin).

Zygæna Minos (1). — Partout, commune.
Sarpedon. — Bords du Drac, St-Nizier.
exulans (2). — Lautaret.
Charon. — Bourg-d'Oisans.
hilaris. — Grenoble, bords du Drac.
Procris infausta. — Bourg-d'Oisans.
Heterogynis penella. — Lautaret.
Lithosia luteola. — Prairies alpines.
vitellina. — Grande-Chartreuse.
Setina ramosa. — Villard-Eymond, Lautaret.
Naclia ancilla. — Bourg-d'Oisans.
punctata. — Id.
Nudaria mundana. — Rochers de la Gr.-Chartreuse.
Callimorpha dominula (3). — Grande-Chartreuse.

(1) Nous prîmes, avec M. E. Martin, au bourg d'Oisans, au-dessus de la cascade, sur les lavandes, un joli type de cette espèce, qui ressemble beaucoup, pour la disposition des taches *sécuriformes*, qui sont très amincies et étroites, à la *Zyg. scabiosæ*, mais qui s'en distingue facilement par les antennes.

(2) Excessivement commune au Lautaret, surtout près de l'hospice, où il était impossible de marcher sans en voir un grand nombre. J'ai pu observer plusieurs fois sur cette espèce, deux mâles accouplés en apparence à une femelle. Un seul, bien entendu, l'était réellement, le second avait l'extrémité de son abdomen fixée, tantôt sur le corps de la femelle, tantôt sur celui du premier mâle.

J'ai pris une magnifique aberration de cette *Zygène* avec les points et les ailes inférieures d'un beau jaune (E. Martin).

(3) Je ne cite cette espèce commune que parce qu'elle a été trouvée au-dessus du monastère de la Grande-Chartreuse, a plus de 2,000 mètres de hauteur.

Nemeophila plantaginis. — Lautaret.
var. *hospita.* — Id.
Arctia luctifera (chenille). — St-Nizier.
sordida (1). — Route de La Grave.
Hepialus humuli. — Lautaret.
Typhonia lugubris. — Pariset.
Psyche nitidella. — Grande-Chartreuse.
albida (fourreaux). — Contre les rochers
febretta (id.). — Id.
Bryophila glandifera. — Vizille.
Apamea captiuncula (2). — Grande-Chartreuse.
Noctua candelisequa (3). — Lautaret.
Erastria candidula. — Environs de Grenoble.
Agrotis { *renigera* HUBN. — Grande-Chartreuse.
{ *Polia dumosa* DONZ. (4).
Plusia circumflexa. — Grenoble, bords du Drac.

(1) La chenille fut trouvée plusieurs fois par des coléoptéristes, sous les pierres de la route du Bourg-d'Oisans à la Grave (E. Martin).

(2) Deux exemplaires de cette rare espèce ont été pris, l'un dans le Couvent même et l'autre contre les rochers qui bordent le chemin de la Grande-Chartreuse, par M. P. Millière.

(3) J'avais pris autour du saut du Doubs, il y a seize ou dix-huit ans, cette *Noctuelle* que l'Index de M. le docteur Boisduval et le catalogue de Duponchel indiquent comme provenant d'Autriche et du Valais. Elle figure au catalogue du Doubs, sous le n° 329 (Bruand d'Uzelle).

(4) C'est en revenant de la Chartreuse à Grenoble, que M. E. Martin a pris près du village du Sappey cette rare espèce que M. Guénée a retiré des *Polia* pour la placer dans le genre *Agrotis.*

Catocala pellex. — Bourg-d'Oisans.
Grammodes geometrica. — Bords du Drac, St-Nizier.
Metrocampa margaritata. — Grande-Chartreuse.
Nychiodes lividaria. — Citadelle de Grenoble.
Boarmia abietaria. — Grande-Chartreuse.
Gnophos furvata. — St-Nizier et bords du Drac.
ophtalmicata (1). — St-Nizier et La Grave.
{ *pullata* (2). — Grande-Chartreuse.
{ *impectinata* GUÉN. olim.
glaucinata. — Lautaret.
var. *citrinata* BRUAND. — Gr.-Chartreuse.
Dasydia obfuscata. — Lautaret.
Psodos trepidaria. — Id.
Pygmæna venetaria. — Id.
Acidalia confinata H.-S. (3); GUÉNÉE, tome IX. p. 389.
moniliata (4). — Bords du Drac.
mutata (5). — Contre les rochers.

(1) Trouvée contre les rochers de Saint-Nizier, par M. P. Millière, et à la Grave, par M. Guénée.

(2) Nous avons pris à la Chartreuse, appliqué contre les rochers, un grand nombre d'individus de cette belle et peu commune *Gnophos* ; le type est très clair et se rapproche beaucoup de la *Gnoph. canitiaria* GUÉNÉE (P. Millière et E. Martin).

(3) A l'entrée du désert. Nouvelle pour la Faune française (P. Millière).

(4) Cette petite *Acidalie* était assez commune sur les bords du Drac, près de Grenoble (E. Martin) ; elle était rare sur les rochers, près de l'entrée du désert (P. Millière).

(5) Prise à Saint-Nizier et à la Chartreuse, par M. P. Millière ; elle était commune.

Acidalia strigaria (1). — Prés de la Gr.-Chartreuse.
filicata. — Grenoble et Bourg-d'Oisans.
contiguaria. — Pariset.
submutata (2). — St-Nizier.
flaveolaria. — St-Nizier et Lautaret.
rufaria. — St-Nizier, Gr.-Chartr., Bourg-d'Oisans.
{ *perochraria* FREYER. — Grande-Chartreuse.
{ *ochrearia* BDV. Ind.
politaria. — Bords du Drac.
suffusata. — St-Nizier.
comparia HER.-SCH. (3). — Gr.-Chartreuse.
argilata GUÉNÉE (4). — Bords du Drac.
Stegania permutaria var. *commutaria*. — Grenoble.

(1) Rare (P. Millière).

(2) Prise à l'entrée de la grotte de Pariset (P. Millière).

(3) Cette petite espèce du groupe de l'*herbariata* FAB., n'était encore connue que de l'Asie-Mineure. M. Bellier l'a trouvée l'année dernière, dans les Pyrénées-Orientales ; c'est donc la seconde fois qu'elle est prise en Europe, elle est désormais acquise à notre Faune française. Je l'ai prise dans le monastère même de la Grande-Chartreuse (E. Martin).

(4) Cette espèce, encore peu connue, avait été décrite d'après un individu ♀ unique rapporté de la Lozère par M. Bellier de la Chavignerie. M. Delamarche et moi même, nous avons été assez heureux pour capturer quatre ♂ (E. Martin).

M. Lederer de Vienne auquel M. Bellier avait envoyé une de ces *Géomètres* la reconnut pour la véritable *pallidata* du WIEN. VERZEICHNISS. M. Guénée ayant reçu de M. E. Martin cette espèce en communication depuis la Session de Grenoble, lui affirma que c'était bien l'*argilata*. Après l'avis de ces entomologistes éminents il est difficile de se prononcer. La *pallidata* et l'*argilata* appartiendraient-elles à une seule espèce ?

Cabera confinaria FREY. (1). — Prés de la Gr.-Chartreuse.
Aleucis pictaria. — Bourg-d'Oisans.
Halia Wavaria. — Huez.
Tephrina artesaria. — Bords du Drac.
Numeria capreolaria. — Grande-Chartreuse.
Fidonia atomaria (2). — Bords du Drac.
moniliaria. — Id.
Cleogene { *lutearia* FAB. — Lautaret.
{ *tinctaria* BDV. Ind. 1411.
Aspilates calabraria. — Bourg-d'Oisans.
Larentia cæsiata. — Grande-Chartreuse et Prémolles.
cyanata. — Grande-Chartreuse.
infidata DELAH. (3). — Id.
flavicinctata (4). — Id.
tophaceata. — St-Nizier et Gr.-Chartreuse.
{ *larentiata* (5) BRUAND. — Grande-Chartreuse.
{ *Kollararia* HERR.-SCH.
frustrata. — St-Nizier et Grande-Chartreuse.

(1) Très rare et nouvelle pour la Faune française (P. Millière).

(2) Je pris, au bord du Drac, une belle variété à large bordure brune autour des quatre ailes (E. Martin).

(3) Cette espèce a deux types bien distincts. J'ai trouvé à la Grande-Chartreuse des individus dont la bande transversale est d'un jaune safrané, tandis qu'à Prémolles, près Uriage, j'en ai pris un certain nombre à bandes d'un gris très foncé, que j'avais d'abord rapportés à tort à la *Lar. flavicinctata* HUBN. (E. Martin).

(4) Très commune partout à la Grande-Chartreuse, mais pas plus haut que le couvent (P. Millière).

(5) Voyez GUÉNÉE, Species général tome X, page 285. Rare, chemin de la Bergerie, dans les sapins (P. Millière).

Larentia aptata. — Partout, très commune.
olivata. — St-Nizier et Grande-Chartreuse.
turbata. — Grande-Chartreuse, sapins.
{ *aqueata* HUBN.—Route de B.-d'Oisans au Lautaret.
{ *lotaria* BDV. Ind. 1625.
Emmelesia { *alchemillata* LINN. — Grande-Chartreuse.
{ *rivularia* BDV. Ind. 1785.
Eupithecia semigraphata BRUAND (1); GUENÉE, X, 310. — Rochers de St-Nizier et de la Gr.-Chartreuse.
Thera variata. — Grande-Chartreuse.
Melanipe molluginata. — Id.
Anticlea sinuata. — Chartreuse de Prémolles.
berberata. — Montagnes d'Huez.
Camptogramma scripturata. — Grande-Chartreuse.
riguata. — St-Nizier.
Cidaria aptaria (2). — Id.
silaceata W. V. — Roches de la Gr.-Chartreuse.
capitata HERR.-SCH. — Id., très rare.
Anaitis præformata. — Sapins de la Gr.-Chartreuse.
{ *simpliciata* TREITS. — Lautaret.
{ *Magdalenaria* BELLIER.
Tanagra chœrophillata. — Sur toutes les montagnes.

Botys sophialis (3). — Grande-Chartreuse.
olivalis. — Id.

(1) Variété caractérisée par la coloration foncée (Bruand d'Uzelle et P. Millière).

(2) Type à peu près semblable à celui de la Franche-Comté (Bruand d'Uzelle).

(3) Type blanchâtre, tirant sur le bleu (Bruand d'Uzelle).

Pyrausta sanguinalis (1). — Bourg-d'Oisans.
Xylopoda pariana. — Grande-Chartreuse.
scitulana. — Bourg-d'Oisans.
Tortrix dumicolana ZELL. (2). — St-Nizier.
gallicolana HEYD. (3). — Id.
Sericoris Charpentiana HUBN. (4). — Id. et Gr.-Chartreuse.
Crambus { *pyramidellus* TREIT. (5). — Gr.-Chartr., Lautaret.
{ *adamantellus* GUÉNÉE.
Eudorea ingratella HER.-SCH. (6). — St-Nizier, Lautaret.
ambiguella H.-SCH. 109 ou 108? — Lautaret.
{ *muranella* H.-S. — Grande-Chartreuse.
{ *parella* ZELLER.
{ *trumicolella* STAINTON.
frequentella (7). — Grande-Chartreuse.
{ *asphodeliella* MAN. — Bourg-d'Oisans.
{ *manifestella* HER.-SCH. 104?
{ *pyralella* HUBN. (8). — Bourg-d'Oisans.
{ *dubitella* ZELLER.

(1) Très commune au pied de la montagne d'Huez.

(2) Espèce non signalée en France jusqu'à ce jour, à ce que je crois (Bruand d'Uzelle); grotte de Pariset, sur des lierres (P. Millière).

(3) Peu rare dans la grotte de Pariset (Bruand d'Uzelle).

(4) Rare, bois de Hêtres de la Bergerie (P. Millière); à Saint-Nizier (E. Martin).

(5) Commun près de la Vacherie (P. Millière), et au Lautaret (Bruand d'Uzelle).

(6) Sapins de Saint-Nizier, rare (P. Millière).

(7) C'est une variété de *cratægella*, suivant Delaharpe (Bruand d'Uzelle).

(8) *Dubitella* de ZELLER paraît n'être qu'une variété de *pyralella*; du reste, il règne une telle incertitude, qu'HERRICH-SCHÆFFER

Anacampsis galbanella FREY. (1).— Sapins de la Gr.-Chartr.
Gelechia peliella. — St-Nizier.
alticartusiella (2). — Grande Chartreuse.
Lampros bractella LINN. — Sapins de la Gr.-Chartreuse.
Cochylis magnicitrana BRUAND (3). — Route de St-Nizier.
Tinea { *Cartusianella* BRUAND (4).—Rochers de la Gr.-Chartr.
var. de *fulvimitrella* SODOFFSKI (H.-S. 283 ?).
Coleophora { *Constantella* BRUAND (5). — St-Nizier.
non *Gelechia coronilella* TISCH.
gallipenella HUBN. non TISCH.

a cru devoir abandonner le nom de *pyralella.* C'est ici un des groupes que la Société entomologique devrait bien mettre à l'étude pour ses congrès (Bruand d'Uzelle).

(1) Espèce très commune en cet endroit et nouvelle pour la Faune française (P. Millière).

(2) Entre *pisticella* HEYD., et *marmorella* HAW., mais le fond des premières ailes entièrement noir. Cette *Gelechia* ressemble à la *Lita decora* STEPH., que j'ai désignée sous le nom de *marmoripennella*, et dont elle semblerait n'être qu'une variété sans taches jaunâtres au milieu du noir dans les ailes inférieures, qui sont de forme différente. C'est une *Gelechia* et non une *Lita* (Bruand d'Uzelle).

(3) Rare ; c'est la plus grande espèce de *Cochylis* (P. Millière).

(4) Voisine de *fulvimitrella*, mais les deux taches du bord bien plus larges, puis quatre ou cinq petits points blancs agglomérés à la côte près du tiers de la longueur et une autre tache dont le centre est marqué de noir près du sommet apical (Bruand d'Uzelle).

(5) Le nom de *coronilella* ayant été primitivement appliqué par TISCHER à une *Gelechia,* j'ai dû désigner cette *Coleophora* sous une autre dénomination ; j'ai choisi le nom de mon ami et collègue CONSTANT, lépidoptériste aussi zélé que consciencieux.

TREITSCHKE avait appliqué à cette Tinéide le nom de *gallipennella*, mais ce n'est pas l'espèce qu'avait nommée TISCHER antérieurement (H.-SCH., page 11). (Bruand d'Uzelle.)

Argyreithia { *spiniella* (1). — Bourg-d'Oisans.
{ *semitestaceella* CURT.

Pterophorus plagiodactyla FREY. — St-Nizier.

xanthodactylus ZELL. (2). — Gr.-Chartreuse.

{ *adactyla* (3). — Bourg-d'Oisans.
{ var. *Delphinensella* BRUAND.

megadactyla HUBN. (4). — Bourg-d'Oisans.

nemoralidactyla. — Id.

tristidactyla ZELL., HER.-SCH. — Id.

{ *paludidactyla*. — Id.
{ *paludum* ZELL., HER.-SCH.

(1) J'ai reçu d'Allemagne, comme *spiniella*, une *Argyreithia* qui se rapporte exactement à celle-ci, mais ce n'est nullement celle d'HERRICH-SCHÆFFER, figure 648. Elle se rapporterait au contraire à sa figure 603, qu'il cite comme variété de *semitestaceella* CURTIS; j'ai reçu d'Angleterre, de mon ami M. Doubleday, sous le nom de *semitestaceella*, l'espèce nommée *spiniella* par M. Lederer (Bruand d'Uzelle).

(2) Commun près de la Chapelle de Notre-Dame (P. Millière).

(3) HERRICH-SCHÆFFER a fait six espèces des variétés d'*adactyla* (*paralia, tamaricis, meridionalis, Heydenii, Frankeniæ* et *adactyla*); on pourrait en faire une septième avec cette variété ci, que j'ai désignée sous le nom de *Delphinensella*, et qui est plus foncée que toutes celles qu'il a figurées. Elle se rapproche beaucoup de la figure de DUPONCHEL (Bruand d'Uzelle).

(4) Dont *gonodactyla* Ev., paraît être une variété plus brune (Bruand d'Uzelle).

PLANTES

Recueillies ou observées pendant la session extraordinaire, dans l'Isère et les Hautes-Alpes.

—

Nous pouvons vous offrir une corbeille de fleurs alpines extraites des boîtes à herborisation de plusieurs collègues qui cultivent à la fois la Botanique et l'Entomologie. Notre Président, qui visitait les Alpes pour la cinquième fois, nous a fourni la majeure partie des renseignements et les plus précieuses indications. Cet aperçu vous donnera une idée des richesses botaniques que nous avons observées.

Je diviserai cette corbeille en bouquets séparés de Saint-Nizier, de la Grande-Chartreuse, de Bourg-d'Oisans et du Lautaret :

Bouquet alpestre de Saint-Nizier de Pariset (1).

Anemone alpina.
Ranunculus Seguieri.
— montanus.
Trollius europæus.
Biscutella lævigata.
Polygala chamæbuxus.
Dianthus sylvestris.
Silene quadridentata.
Mœhringia muscosa.
Geranium sylvaticum.
— pratense.
Ononis minutissima.
Astragalus aristatus.
Dryas octopetala.

(1) Il a été composé uniquement des plantes recueillies depuis la montée de Pariset jusqu'au haut de Saint-Nizier. Lorsque nous ferons un nouveau Bouquet, nous ne parlerons plus des mêmes espèces que nous avons retrouvées dans beaucoup d'autres lieux à la même élévation.

Valeriana tripteris.
Scabiosa alpina.
Sonchus alpinus.
Centaurea crupina.
— paniculata.
Aster amellus.
Achillæa tomentosa.
Vaccinium vitis idœa.
Arbutus uva ursi.
Pyrola media.
— chlorantha.
— secunda.
Gentiana acaulis var. angustifolia.
— verna.
Verbascum chaixi.
Linaria alpina.
Veronica saxatilis.
— urticæfolia.
Euphrasia lutea.
Thymus alpinus.
Scutellaria alpina.
Globularia nudicaulis.
— cordifolia.
Polygonum alpinum.
Salix arenaria.
Orchis pallens.
— sambncina.
Allium narcissiflorum.
— victoriale.
Luzula nivea.
Phalaris alpina.
Avena pubescens.
Lycopodium selago.
Asplenium Halleri.
— viride.
Cœnopteris fragilis.
Polypodium calcareum.

BOUQUET DE LA GRANDE-CHARTREUSE (1).

Thalictrum alpinum.
Aconitum paniculatum.
— anthora.
Arabis serpyllifolia.
Cardamine thalictroides.
Dentaria digitata.
— pinnata.
Viola biflora.
Saponaria ocymoides.
Dianthus cœsius.
Silene acaulis.
— exscapa.
Arenaria ciliata.
Geranium phæum.
Anthyllis montana.
Spiræa aruncus.

(1) Plantes récoltées depuis Saint-Laurent-du-Pont jusqu'à la Grande-Chartreuse, ainsi que dans les prairies et les montagnes qui environnent le Monastère.

Potentilla caulescens.
— nitida.
Sedum rhodiola.
— atratum.
Saxifraga moschata.
— aizooides.
— oppositifolia.
Astrantia minor.
Athamanta cretensis.
— Mathioli.
Lonicera cœrulea.
Valeriana montana.
Scabiosa sylvatica.
Prenanthes purpurea.
— tenuifolia.
Leontodon montanum.
Centaurea phrygia.
Carduus personatus.
Cirsium spinosissimum.
Aster alpinus.
Senecio doronicum.
Arnica scorpioides.
Achillæa macrophylla.
Campanula thyrsoidea.
— rhomboidalis.
— latifolia.
Vaccinium uliginosum.
Pyrola rotundifolia.
Gentiana punctata.
Veronica aphylla.
— saxatilis.
— bellidioides.
Bartsia alpina.
Pedicularis giroflexa.
— folisoa.
Betonica alopecuros.
Primula auricula.
— integrifolia.
Polygonum viviparum.
Rumex arifolius.
— patientia.
Daphne alpina.
Salix retusa.
Chamorchis globosa.
Nigritella angustifolia.
Ophris alpina.
Lilium martagon.
Anthericum liliastrum.
Toffieldia palustris.
Luzula spicata.
Carex montana.
Lycopodium complanatum.
Botrychium lunaria.
Asplenium fontanum.
Cœnopteris regia.
— montana.
— alpina.
Polypodium phægopteris.
— lonchitis.
— Rhæticum.
Polystichum aculeatum (vrai).
— rigidum.
— oreopteris.
Pteris crispa.

—

Bouquet du Bourg-d'Oisans (1).

Thalictrum fœtidum.
— angustifolium.
Anemone vernalis.
Ranunculus alpestris.
— Villarsii.
— thora.
Erysimum strictissimum.
Arabis Halleri.
Cardamine resedifolia.
— asarifolia.
Biscutella auriculata.
Vesicaria utriculosa.
Iberis nana.
Viola Valderia.
— montana.
Stellaria cerastoides.
Cherleria sedoides.
Arenaria Austriaca.
— Gerardi.
Geranium aconitifolium.
— argenteum.
Ononis fruticosa.
Trifolium saxatile.
— alpestre.
Oxytropis pilosa.
Astragalus vesiculosus.
— onobrychis.
Potentilla grandiflora.
— rupestris.
Geum reptans.
Sibbaldia procumbens.
Paronychia serpyllifolia.
Herniaria incana.
— alpina.
Sedum anacampseros.
Sempervivum montanum.
— arachnoideum.
Saxifraga cuneifolia.
— muscoides.
— exarata.
Buplevrum longifolium.
— stellatum.
Selinum Austriacum.
Laserpitium hirsutum.
Ligusticum apioides.
— mutellinum.
Imperatoria montana.
Lonicera alpigena.
Centranthus angustifolius.
Eryngium spina alba.
Sonchus Plumieri.
Hieracium aurantiacum.
— cymosum.
— collinum.

(1) Plantes recueillies depuis Séchilienne jusqu'au Bourg-d'Oisans, et particulièrement dans les montagnes de Villard-Eymond, Villard-Saint-Jean, etc. On ne saurait trop recommander ces précieuses localités.

Hieracium piloselloides.
— fallax.
— cerinthoides.
— prunellæfolium.
Serratula rhaponticum.
Tussilago nivea.
Gnaphalium leontopodium.
Artemisia Bocconi.
Inula Vaillantii.
— verbascifolia.
Senecio uniflorus.
— doria.
Achillæa moschata.
Phyteuma pauciflora.
— Charmelii.
Pyrola uniflora.
Azalea procumbens.
Veronica Allionii.
Lavandula spica.
Pinguicula alpina.
Betonica hirsuta.
Primula viscosa.
Androsace lactea.
Orchis incarnata.
— albida.
Goodyera repens.
Corallorhiza Halleri.
Carex leporina.
Festuca spadicea.
— violacea.
— pumila.
Poa miliacea.
Lycopodium selaginoides.
— alpinum.
Asplenium septentrionale.
— Breynii.
Woodsia hyperborea.

Bouquet du Lautaret (1).

Thalictrum aquilegifolium.
Anemone Halleri.
— Baldensis.
— narcissiflora.
Ranunculus rutæfolius.
— parnassiæfolius.
— glacialis.
Aquilegia alpina.
— viscosa.
Brassica Richeri.
Erysimum ochroleucum.
— repandum.
Sisymbrium tanacetifolium.
— acutangulum.
Arabis bellidifolia.
— cœrulea.
Draba stellata.
— nivalis.
Dianthus atrorubens.
— neglectus.

(1) Formé de plantes recueillies dans les prairies qui entourent l'Hospice et sur les montagnes, jusqu'aux Glaciers.

Lychnis alpina.
Arenaria biflora.
— liniflora.
— recurva.
Geranium nodosum.
Ononis rotundifolia.
Trifolium alpinum.
Phaca alpina.
— frigida.
— australis.
Oxytropis fœtida.
Potentilla sabauda.
— frigida.
Geum montanum.
Alchemilla pentaphylla.
Sedum repens.
Saxifraga bryoides.
— biflora.
— retusa.
Buplevrum ranunculoides.
Selinum palustre.
Laserpitium simplex.
Ligusticum meum.
Valeriana Celtica.
— saliunca.
Scabiosa graminifolia.
Hieracium alpinum.
— glabratum.
— Halleri.
— villosum.
— lanatum.
— succisæfolium.
— albidum.
— grandiflorum.
— blattarioides.
Centaurea uniflora.
Carduus podacanthus.
Cirsium ambiguum.
Saussurea alpina.
— discolor.
Carlina acanthifolia.
Cacalia leucophylla.
Artemisia tanacetifolia.
— mutellina.
— glacialis.
Gnaphalium alpinum.
Senecio incanus.
Arnica bellidiastrum.
Achillæa nana.
Campanula barbata.
— spicata.
Phyteuma hemisphærica.
Empetrum nigrum.
Gentiana asclepiadea.
— alpina.
— Bavarica.
— Cenisia.
— nivalis.
— glacialis.
Swertia perennis.
Myosotis nana.
Pedicularis verticillata.
— incarnata.
— rostrata.
— tuberosa.
— comosa.
Dracocephalus Ruyschianus.
Primula farinosa.
Androsace chamœjasme.
Aretia vitaliana.

— Helvetica.
— alpina.
— pubescens.
Soldanella Clusii.
Salix herbacea.
Nigritella suaveolens.
Narcissus nivalis, n. s.?
Ornithogalum fistulosum.
Allium schœnoprasum.
Juncus alpinus.
Luzula flavescens.
Schœnus ferrugineus.
Kobresia scirpina.
Carex rupestris.
— curvula
— spadicea.
Phleum Gerardi.
Agrostis filiformis.
Avena distichophylla.
— setacea.
Festuca alpina.
— Halleri.

MÉTAMORPHOSES DU GYMNETRON CAMPANULÆ.

Pendant les derniers jours passés à la Grande-Chartreuse, j'avais remarqué et recueilli des pieds de *Campanula rhomboidalis* dont les fleurs étaient déformées, comme boursouflées à leur partie inférieure. La fig. 1 de la pl. 17, nº I rend cette disposition, elle me dispensera d'une description minutieuse. L'ovaire de la fleur est hypertrophié, gonflé sur un des côtés. Quand on le fend avec précaution, on y trouve une loge habitée par une larve ou une nymphe de *Curculionite*. Cette excroissance est une *galle* produite par le séjour de l'insecte parasite. Il n'existe point de graines dans la partie occupée de l'ovaire, mais on en trouve le plus souvent dans le point opposé à la loge de la larve.

J'avais emporté à Paris un grand nombre de tiges gallifères de cette *Campanula*. Les unes étaient mises dans des tubes de verre de manière à être conservées fraîches aussi longtemps que possible, les autres avaient été déposées simplement dans des boîtes de carton à couvercle vitré. Les premières n'ont rien produit; leurs habitants sont morts,

tandis que les secondes m'ont fourni leur insecte parfait pendant le séjour que j'ai été obligé de faire au Havre, au mois d'août et de septembre.

Les insectes éclos ont vécu longtemps (1). Ils appartiennent à une espèce Linnéenne, au *Gymnetron campanulæ*. Le mâle est remarquable par les deux pointes terminant l'abdomen, et la nymphe présente également ces deux appendices.

§ Ier. *Larve.* (Voyez pl. 17, n° I, fig. 2 à 4.)

LARVE blanchâtre, molle, courbée en arc, composée de douze segments, la tête non comprise, pourvue de pseudopodes ou de mamelons thoraciques.

Tête roussâtre ou brunâtre, luisante, lisse, presque cornée, avec quelques poils fins. Un sillon bien marqué en arrière, se divise en avant en forme d'Y, dont les branches se rendent près des mandibules.

Antennes extrêmement petites, paraissant composées de deux articles (fig. 3).

Labre un peu arrondi en avant, cilié; épistôme presque droit.

Mandibules noirâtres, fortes, bidentées à l'extrémité.

Mâchoires à lobe interne arrondi au sommet, muni, en dedans, de poils raides ou en dent de peigne; palpes biarticulés.

Lèvre consistant en un mamelon arrondi à l'extrémité; charnue, soudée au menton, qui est également charnu, formant avec lui un triangle dont les angles antérieurs sont

(1) Un de ces insectes ne s'est développé entièrement qu'à l'automne, et il est encore vivant au moment où l'on imprime ces lignes (mars 1859) ; il y a, par conséquent, des éclosions tardives et plusieurs de ces *Gymnetron* doivent hiverner.

arrondis; prolongée entre les palpes labiaux, qui sont très petits et composés de deux articles.

Segments thoraciques n'étant pas plus grands que les abdominaux; le premier, ou prothoracique, portant en dessus une double tache noirâtre transversale, et, en dessous, une paire de mamelons rétractiles, de pseudopodes rapprochés. Ils consistent en une surface circulaire, légèrement brunâtre, à centre plus clair et pourvue de quelques poils. Entre les deux pseudopodes du prothorax, on remarque deux points noirâtres et un autre point des deux côtés entre chaque pseudopode et le stigmate (fig. 4, *s*). Les deuxième et troisième segments thoraciques ont en dessous une paire pareille de pseudopodes, mais plus écartés, et l'ensemble de ces mamelons forme un fer à cheval (Voy. fig. 4).

Segments abdominaux ridés en travers, les derniers moins épais; une double série de bourrelets le long des flancs; un petit mamelon anal, rétractile. A peine existe-t-il quelque poils fins le long du corps, mais la surface tégumentaire, vue au microscope, est chagrinée, couverte de petites aspérités.

Stigmates au nombre de neuf paires : la première paire est située au bord postérieur du prothorax, elle est plus grande, légèrement ovalaire et placée plus bas que les paires abdominales qui se trouvent sur les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième segments. La forme de ces derniers stigmates est à peu près arrondie.

Le point le plus intéressant de la configuration de cette larve consiste dans l'existence des mamelons sous-thoraciques, rétractiles, pouvant être comparés à des pseudopodes (fig. 4). Mon cher et savant ami M. Edouard Perris en a mentionné d'analogues chez la larve du *Tomicus steno-*

graphus (*Ann. Soc. Ent. France,* 1856, 176); Héeger les a observés et figurés pour la larve de l'*Apion basicorne* Illiger (*Sitzungsb. der K. Acad. d. Wissenschaften math.-naturw. Classe,* xxiv Band, 2 Heft, 1857). On devine facilement la présence de ces mêmes organes sur les figures de plusieurs larves xylophages dans les *Forstinsecten* de Ratzeburg.

§ II. *Nymphe.* (Voy. pl. 17, nº 1, fig. 5 à 7.)

Nymphe blanchâtre peu après la transformation, devenant plus tard brunâtre avec un reflet d'un vert bronzé ; courte, voûtée sur le dos et l'abdomen, ce dernier terminé par deux saillies épineuses, recourbées en arrière, plus ou moins marquées et un peu convergentes. Quelques poils blanchâtres ou roussâtres sur la surface du corps et à l'extrémité des cuisses. Tête fortement fléchie, fourreau du bec arqué. Extrémité du dernier segment abdominal un peu bombée en avant, comme tuberculeuse et pourvue en arrière de deux appendices (fig. 5, 6 et 7).

La surface du tégument est finement chagrinée, les bords des segments ont de petites aspérités dirigées en arrière. Je ne sais si toutes les nymphes ont les saillies aussi fortes que celles que j'ai représentées, et qui, peut-être, appartenaient à des nymphes mâles.

Le *Gymnetron campanulæ* paraît rester quinze ou vingt jours à l'état de nymphe, mais, après sa dernière transformation, il demeure dans sa cellule jusqu'à ce que ses téguments soient raffermis ; alors il pratique avec ses mandibules un trou assez nettement arrondi, par lequel il s'échappe de sa prison (Voy. fig. 1).

§ III. *Insecte parfait.*

Gymnetron campanulæ Linné, Syst. Nat. I, II, pag. 607, 7 (Curculio).

SCHOENHERR, Curcul. IV, 773.

Subovatus, niger, subdepressus, pilis brevibus cinereo-albidis adspersus, elytrorum seriatis; rostro elongato tenui; elytris punctato-subsulcatis; femoribus omnibus muticis; ano apice foveolato, maris bidentato. — GYLL.

Le mâle est très remarquable par les deux saillies épineuses qui terminent l'abdomen.

Explication des figures de la planche 17, *n° 1.*

Fig. 1. Tige de *Campanula rhomboidalis* portant à droite des fleurs normales, et, sur la gauche, des fleurs à ovaire gallifère; celle de ces dernières, qui est à la base, est percée d'un trou pratiqué par l'insecte parfait pour sa sortie.

2. Larve grossie du *Gymnetron campanulæ* et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

3. Antenne très grossie de cette larve.

4. La même larve, très grossie, vue par sa partie antérieure pour montrer les six pseudopodes thoraciques.— *s.* Stigmate prothoracique.

5. Nymphe grossie du même insecte vue par sa face antérieure et à côté d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

6. Cette nymphe vue de profil.

7. Dernier segment abdominal très grossi et vu par la face postérieure, pour mettre en évidence les deux appendices terminaux.



NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. BLUTEL,

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 8 Décembre 1858.)

Messieurs, vous avez bien voulu, dans une de nos précédentes séances, me confier le soin de recueillir et de vous présenter quelques-uns des traits de la vie de l'un des vétérans de l'Entomologie, de M. Blutel, que la mort est venue frapper tout récemment.

Lié avec M. Blutel pendant un grand nombre d'années, j'ai accepté cette mission bien plutôt en raison de l'amitié qui nous unissait, que confiant dans mes souvenirs autres que ceux se rattachant à notre science favorite. J'ai pu heureusement suppléer en partie à leur insuffisance, en puisant dans le XI[e] volume des *Biographies des hommes marquants du XIX[e] siècle* des renseignements authentiques sur l'existence de celui dont aujourd'hui nous déplorons tous la perte. J'extrairai donc de cet ouvrage les passages suivants :

Jean-Pierre-Esprit Blutel, né à Caen (Calvados), le 18 août 1782, était fils d'un avocat distingué au parlement de Rouen, que les circonstances politiques appelèrent, de 1792 à 1797, dans nos assemblées législatives et ensuite à la direction des douanes d'Anvers, alors l'une des plus

importantes de la France; M. Blutel embrassa, dès l'âge de quinze ans, la même carrière, et, à dix-neuf ans, il comptait déjà au nombre des premiers commis de direction.

Promu, en 1808, au grade d'inspecteur de 3me classe, à Gênes, et en 1809, de 2me à la Spézia, les employés de son inspection, presque tous anciens soldats, furent organisés militairement en 1812, et formèrent un bataillon dont le commandement lui fut confié.

La même année, ce bataillon se distingua à la prise de Pontremoli, et en 1814, aux affaires de Recco, du pont de Sturla, etc.

A Recco, dans la nuit du 10 avril 1814, alors qu'on ignorait encore en Ligurie la déchéance de l'Empereur Napoléon, l'armée battant en retraite, M. Blutel fut choisi, avec son bataillon, pour former l'arrière-garde et sauver, s'il était possible, un convoi d'artillerie et de munitions, malgré la présence de sept bâtiments de guerre anglais embossés le long de 300 mètres d'une route taillée à pic, au bord de la mer, et sous le feu desquels il fallait nécessairement passer pour rentrer à Gênes; M. Blutel donne le signal, s'élance au pas de course, mais s'apercevant qu'il était abandonné par les conducteurs de mulets et son convoi compromis, il rétrograde aussitôt, confie un de ces animaux à chaque préposé, et passant, pour la troisième fois, sous la mitraille de l'ennemi, les entraîne par son exemple, et remplit ainsi dignement sa mission, ce qui lui valut les félicitations des généraux Frésia et Pégot.

Deux jours après, au combat du pont de Sturla (torrent en avant et près de Gênes), que les Français défendirent intrépidement avec une poignée d'hommes, M. Blutel se trouvait à côté du général Pégot, lorsque celui-ci fut atteint

de trois balles; jeté à bas de son cheval, on le crut mort, mais M. Blutel s'aperçevant qu'il respirait encore, concourut à le faire transporter à Gênes, où, grâce aux soins qui lui furent prodigués, il revint à la vie.

A la même époque, Gênes ayant été cerné par les Autrichiens et les Napolitains, l'intérim de la direction des Douanes de cette ville fut confié à M. Blutel, qui, au péril de sa vie, menacée par une populace révoltée, s'empara d'une centaine de mille francs, qu'à sa rentrée en France il réintégra dans la caisse du Trésor public.

Appelé, en mai et juin 1814, à l'inspection d'Entrevaux, il concourut à l'établissement et à l'organisation de la nouvelle ligne des Douanes des Alpes, depuis Mont-Dauphin jusqu'à l'embouchure du Var, travail aussi pénible qu'important, et pendant l'exécution duquel il dut souvent lutter contre les fraudeurs.

Pendant les Cent-Jours (1815), le personnel de son inspection ayant été réorganisé militairement, il contribua pendant plusieurs mois à la défense de nos frontières des départements des Basses-Alpes et du Var; le 25 août de la même année, les habitants d'Entrevaux, fêtant le retour des Bourbons, à l'occasion de la Saint-Louis, se livrèrent à des excès blâmables, insultèrent gravement le colonel Broyer, commandant de la place, et commençaient même à employer contre lui les voies de fait, lorsque M. Blutel l'apprenant, accourut au milieu de la population irritée, et parvint à l'apaiser.

A la fin de 1815, il quitta l'inspection d'Entrevaux, emportant l'estime des habitants qui avaient voulu l'appeler à la chambre des Cent-Jours, et passa, le 1er janvier 1816, à l'inspection de Vannes (Morbihan), ville qu'il habita pen-

dant quinze ans ; en se livrant à l'étude des sciences naturelles, il contribua puissamment, conjointement avec quelques amateurs, à créer une Société des sciences, des arts et belles-lettres, sous le nom de *Polymatique*, un Cabinet d'histoire naturelle et une Bibliothèque publique.

A la révolution de juillet 1830, M. Blutel fut chargé, pendant dix-huit mois, de l'intérim de la direction de Lorient, qui comprenait alors le département du Morbihan et une partie du Finistère. En 1831, nommé directeur des Douanes à Toulon, il passa, sur sa demande, à La Rochelle, où il ne tarda pas à être appelé, par le vœu des habitants, à faire partie du Conseil municipal.

Pénétré de dévouement aux sciences naturelles, ne trouvant à La Rochelle qu'une seule Société consacrée à l'agriculture, stimulé par M. Callot aîné, alors maire de la ville, et rencontrant d'ailleurs des goûts semblables aux siens chez MM. Fleurian de Bellevue, d'Orbigny et Bompland, M. Blutel les réunit chez lui, et là, s'étant adjoint MM. Sauvé, Dubeugnon, Hubert, Élie Chevallier, Alphonse de Beaupreau, Paul Drouineau, etc., ils se constituèrent sous le titre de *Société des sciences de la Charente-Inférieure,* que plus tard un décret de l'Empereur compléta par celui de *Société impériale d'utilité publique des sciences naturelles, etc.*

Appréciant les avantages qu'il y aurait à rassembler au chef-lieu du département toutes les productions naturelles qui se rencontrent dans les six arrondissements, le but principal que se proposèrent les sociétaires fut de créer, en 1835, un Muséum départemental, pour l'installation duquel le Conseil municipal s'empressa de mettre un local convenable à leur disposition.

En 1852, M. Blutel reconnaissant de plus en plus combien il était regrettable que la ville de La Rochelle, qui s'était autrefois distinguée par son goût très prononcé pour les belles-lettres, les antiquités, l'histoire, etc., n'eût plus de temple qui leur fût consacré, quoique possédant tous les éléments propres à le réédifier, chercha à en rassembler les matériaux, et fut assez heureux pour y réussir, en concourant à créer la *Société littéraire*.

En 1853, les succès qu'il avait obtenus sous ce rapport l'enhardirent et le déterminèrent à chercher à faire revivre l'ancienne Académie des belles-lettres, sciences et arts de cette même ville; fortement secondé dans cette tentative par MM. le comte Edmond de Saint-Marsault et Sauvé, et appuyé par les autorités locales, une décision du ministre de l'Instruction publique du 5 janvier 1854, autorisa l'Académie à se reconstituer définitivement sur de nouvelles bases; et si la ville de La Rochelle possède aujourd'hui diverses Sociétés savantes, elles sont dues, en grande partie, au zèle et à la persévérance de M. Blutel.

Dans sa jeunesse, M. Blutel, sous Cuvier, Alexandre Brongniart, Duméril, s'était adonné à l'étude des principales branches d'histoire naturelle; depuis, il s'est borné à l'Entomologie, dont il s'est occupé pendant plus de soixante ans, ce qui lui a permis de rassembler une nombreuse collection d'insectes Coléoptères, riche particulièrement en Cicindélètes, Carabiques, Hydrocanthares et Buprestides, dont il possédait plus de 4,000 espèces; les autres familles non encore définitivement classées en comptaient au moins 10,000, dont plus de 60,000 individus. M. Blutel est auteur de plusieurs mémoires et brochures sur les Douanes, l'Agriculture, les Sciences naturelles, etc.

Dans sa longue et honorable carrière administrative, il s'est toujours fait chérir des employés sous ses ordres; lorsqu'il quitta Toulon, au mois de juin 1832, le journal de cette ville, *l'Eclaireur de la Méditerranée*, s'exprimait de la manière suivante :

« M. Blutel passe de la direction de notre ville à celle de
» La Rochelle : il emporte, en quittant notre département,
» l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont connu, no-
» tamment de ses subordonnés, qui ont constamment trouvé
» dans son caractère un heureux mélange de sévérité et de
» droiture. Ce qui console un peu de son éloignement, c'est
» que la mutation lui est avantageuse, et doit être regardée
» comme un acte de justice envers un bon citoyen. »

En juin 1848, lors de son admission à la retraite, l'un des journaux de La Rochelle s'exprimait en ces termes :

« M. Blutel était un fonctionnaire intègre, actif, labo-
» rieux, éclairé. Sa haute position, il l'avait conquise en
» passant par tous les grades de la hiérarchie, et c'est par
» une initiation successive dans la pratique constante de
» l'administration, qu'il avait puisé les connaissances spé-
» ciales dont il faisait preuve dans la direction d'un service
» difficile et compliqué.

» Tous les employés sous ses ordres rendaient hommage
» à sa paternelle sollicitude pour leurs intérêts, et aux
» sentiments d'impartialité qui dictaient ses décisions;
» d'un accès facile pour les inférieurs comme pour les
» chefs, il écoutait les plaintes légitimes, prenait note des
» réclamations fondées, encourageait le zèle, appuyait les
» droits acquis auprès de l'autorité centrale, et apportait
» dans l'ensemble et dans les détails du service cet esprit

» d'ordre et d'équité qui est la garantie de toute bonne » administration. »

Nous terminerons cette courte notice, par ces mots que nous empruntons à la *Biographie* citée plus haut :

Tout ce que le cœur est capable de renfermer d'affections aimables, de douces et bienveillantes qualités, de tendances généreuses, le cœur de M. Blutel le contenait.

Plus que personne, j'ai pu apprécier combien ces éloges étaient justes et mérités, et combien aussi est grande la perte que notre Société a faite dans la personne de M. Blutel, décédé à La Rochelle, le 10 septembre dernier, dans sa soixante-dix-septième année.

NOTA. La collection de Coléoptères de M. Blutel sera vendue à l'amiable, soit en totalité, soit par familles, au gré des amateurs. Il en sera de même de sa riche bibliothèque entomologique. S'adresser pour les renseignements à M. L. Buquet, rue Hautefeuille, n° 19.

BULLETINS TRIMESTRIELS

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE,

RECUEILLIS PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME SIXIÈME.

ANNÉE 1858.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM. le docteur BOISDUVAL.
1er *Vice-président.*	J. BIGOT.
2e *Vice-président.*	le docteur Al. LABOULBÈNE.
Secrétaire.	E. DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	H. LUCAS.
Trésorier.	L. BUQUET.
Trésorier-adjoint.	L. FAIRMAIRE.
Archiviste.	A. DOÜÉ.
Archiviste-adjoint.	le docteur V. SIGNORET.

BULLETIN TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1858.

JANVIER, FÉVRIER, MARS.

1° SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 13 Janvier 1858.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, lu par M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, M. Bellier de la Chavignerie remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en lui confiant la présidence pendant l'année 1857, et il cède ensuite le fauteuil à M. le docteur Boisduval, Président pour l'année 1858.

Correspondance. Lettres de MM. W. Douglas, de Londres, et A. Gautier, de Nice, qui, ne pouvant plus s'occuper d'Entomologie, prient la Société de vouloir bien accepter leur démission. — La Société, consultée, accepte les démissions de MM. Douglas et Gautier.

Rapport. Aux termes de l'article 22 du règlement, M. L. Buquet, Trésorier, présente un état de la situation financière de la Société au 31 décembre 1857, accompagné d'un inventaire détaillé de toutes les propriétés qu'elle possède, avec leur évaluation approximative. Dans un rapport à l'appui, notre collègue établit que notre position financière est très satisfaisante et qu'elle s'est encore améliorée pendant l'exercice qui vient de s'écouler.

Après cette communication, les comptes du Trésorier sont renvoyés à l'examen d'une commission, composée de MM. Amyot, Reiche, et le colonel Goureau, rapporteur.

Communications. M. H. Lucas communique plusieurs individus des deux sexes du *Carabus melancholicus.*

Cette espèce décrite par Fabricius dans son *Systema Eleutheratorum*, tom. 1, p. 177, n° 39 (1801), provient de Tanger, et, quand on compare ces individus à ceux d'Europe, on remarque combien ces derniers sont modifiés par les influences climatériques. En effet, le comte Dejean, en décrivant cette espèce dans son *Spécies général des Coléopt.*, tom. 2, p. 122, n° 69, n'a pas connu les *Carabus melancholicus* qui habitent l'Afrique tingitanienne, aussi les caractères de couleur qu'il a assignés ne peuvent s'appliquer qu'aux individus d'Europe qui forment une belle variété climatérique; en effet, les *Carabus melancholicus* européens sont toujours, en dessus, d'une couleur bronzée obscure un peu cuivreuse, tandis que ceux qui habitent l'Afrique tingitanienne sont ordinairement d'un noir plus ou moins obscur.

— Le même membre fait également la communication suivante :

Je ferai passer, dit-il, sous les yeux de la Société, plusieurs individus des deux sexes du *Dorcus parallelipipedus*, Linné, Syst. Nat., p. 561, N° 6; Mulsant, Hist. Nat. des Coléopt. de France (Lamelli-

cornes), p. 591. Cette espèce, qui n'est citée par les auteurs que d'Europe, particulièrement de la France et de l'Espagne, a été rencontrée aux environs de Tanger par M. Favier. Au sujet de cette découverte, curieuse au point de vue de la géographie entomologique, j'ajouterai que cette espèce, qui n'a pas été modifiée par les influences climatériques, n'a pas encore été rencontrée dans l'Afrique mauritanienne, où elle est représentée par le *Dorcus musimon*, Gené, que j'ai trouvée dans les grandes forêts de chênes-liéges des environs du cercle de la Calle.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de ses collègues des *Chelonia Quenseli* avec la chenille préparée. Ces Chélonides, auxquelles tous les auteurs donnaient jusqu'ici pour habitat la Laponie et la Norwège, ont été capturées en 1856 dans les Alpes autrichiennes, mais n'y ont plus été reprises depuis cette époque.

Après cette communication, M. le docteur Boisduval dit que M. le docteur Rambur a rencontré cette *Chelonia Quenseli* à Chamounix, dans un nid d'Araignée.

Lectures. M. Chevrolat présente un travail ayant pour titre : Descriptions et figures de plusieurs Longicornes appartenant aux genres *Tragocephala*, *Tragischoschenus* et *Pachystola.*

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société des *Erebia Arete* mâle et femelle qu'il vient de recevoir; il lit quelques notes sur cet Erébie, dont il n'existait qu'un exemplaire fort défectueux dans le Musée de Vienne, et qui n'avait pas été retrouvé depuis un demi-siècle. Ce travail est accompagné de figures coloriées, représentant les deux sexes.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

MM. Bogdanow (Anatole), membre de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, secrétaire des Comités Zoologique et Botanique d'Acclimation de la Société Impériale d'Agriculture de Moscou, membre de la Société d'Acclimation de Paris, etc., à Moscou *(Entomologie générale)*, présenté par M. H. Rouget. — Commissaires-rapporteurs : MM. E. Desmarest et H. Lucas;

Fallou, à Paris, 30, rue Hautefeuille *(Lépidoptères d'Europe)*, présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. le docteur Boisduval et Delamarche ;

Hampe (Clément), médecin du prince régnant de Leichtenstein, à Vienne en Autriche *(Coléoptères d'Europe)*; présenté par M. Reiche. — Commissaires-rapporteurs : MM. A. Chevrolat et A. Deyrolle;

Le Maout, docteur en médecine, membre de la Société Botanique de France, etc., à Paris, rue de Pontoise, 3 *(Entomologie générale)*, présenté par M. H. Lucas. — Commissaires-rapporteurs: MM. le docteur Boisduval et Reiche;

Villeneuve (Charles), libraire à Paris, rue de Douai, 4, *(Lépidoptères d'Europe)*, présenté par M. Bellier de la Chavignerie, au nom de M. Poupillier. — Commissaires-rapporteurs : MM. Martin et Rattet.

(**Séance du 27 Janvier 1858.**)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. Bogdanow, Fallou et Villeneuve, nouvellement admis au nombre des membres, ainsi que M. le marquis de Saint-Paul, assistent à la séance.

M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, et, après son adoption, M. E. Desmarest reprend les fonctions de secrétaire.

Rapports. M. le colonel Goureau, rapporteur, au nom d'une commission composée de MM. Amyot, Goureau et Reiche, présente le rapport suivant sur les comptes du trésorier pendant l'année 1857 :

Messieurs,

La commission instituée, aux termes de l'art. 22 du règlement de notre Société, pour examiner les comptes de son Trésorier pour l'exercice de 1857, vient vous rendre compte de ses investigations.

Les pièces soumises à la commission se composent :

1° Du compte général arrêté au 31 décembre 1857, lequel est suivi de l'inventaire des valeurs mobilières appartenant à la Société.

2° D'un état n° 1, dit des recettes.

3° D'un état n° 2, dit des dépenses auquel est jointe une liasse de quittances au nombre de trente pièces.

Il résulte de ces documents que les recettes effectuées se composent : de l'encaisse au 31 décembre 1856; de recouvrements de cotisations sur les exercices antérieurs à 1857; de recouvrements de cotisations sur ce dernier exercice; de vente de numéros des Annales; des arrérages de rentes 3 °/₀; d'une subvention de notre collègue M. Bigot; enfin, de sommes perçues pour affranchissement

d'Annales, tirages à part et recettes diverses, montant ensemble à la somme de. . . . . 10,740 fr. 97 c.

Que les dépenses consistent : dans les frais d'impression de 64 feuilles d'Annales ; dans l'exécution de 18 planches, tant noires que coloriées ; dans les frais de location de l'emplacement de la bibliothèque ; dans les frais de bureau alloués au secrétaire de la Société ; dans les gages du garçon de salle ; dans l'acquisition d'un corps de bibliothèque et de trois ouvrages d'entomologie ; enfin, dans l'affranchissement des Annales, dépenses qui s'élèvent ensemble à la somme de. 6,408 22

D'où il résulte un encaisse, au 31 décembre 1857, égal à la différence de ces deux sommes, c'est-à-dire. 4,332 fr. 75 c.

A quoi il faut joindre le montant des cotisations à recouvrer sur l'année 1857 et sur les années antérieures, formant ensemble la somme de. . . . . 4,786 »

Dont la majeure partie rentrera à la caisse, grâce aux soins et à l'activité de notre Trésorier.

La richesse mobilière de la Société consiste dans la valeur :

1° Des volumes de sa bibliothèque, évaluée.	7,126	»
2° Des divers meubles estimés.	742	»
3° Des Annales disponibles évaluées approximativement.	21,120	»
4° D'un coupon de rente 3 % de 480 fr., qui, au cours du 12 janvier 1857, représente un capital de.	11,168	»
5° De son encaisse au 31 décembre 1857. .	4,332	75
Et dans le recouvrement éventuel des cotisations arriérées.	4,786	»
Ce qui forme un total de.	49,274 fr.	75 c.

Le recouvrement des cotisations arriérées n'étant pas compris dans l'état des valeurs mobilières présenté par le Trésorier, le total de ces valeurs mobilières ne figure que pour la somme de. . . . . 44,488 fr. 75 c.

Si l'on compare l'exercice de 1857 à l'exercice précédent, on trouve les résultats suivants :

	1857		1856	
Encaisse au 31 décembre.	4,332 fr.	75 c.	3,640 fr.	47 c.
Total des recettes (y compris l'encaisse).	10,740	97	10,371	34
Total des dépenses. . . .	6,408	22	6,730	87
Valeurs mobilières. . . .	44,488	75	42,717	47
Cotisations à recouvrir. .	4,786	»	4,030	»

Ces résultats montrent que la Société continue à marcher dans la voie de prospérité qu'elle s'est ouverte depuis nombre d'années, ce qu'elle doit non seulement aux travaux des savants éminents qu'elle renferme dans son sein, mais encore à son excellente administration.

Les comptes que nous avons examinés sont présentés de la manière la plus simple et la plus nette qu'on puisse désirer ; les dépenses sont faites sur des autorisations données par la Société et sont justifiées par des reçus signés des parties prenantes ; tout atteste dans cette comptabilité les soins intelligents, l'économie, le zèle et l'activité de votre Trésorier, et nous avons l'honneur de vous proposer de lui voter des remerciements pour sa bonne gestion.

Il termine le compte général en faisant remarquer que le nombre des exemplaires des Annales qu'il doit distribuer, à raison du nombre des membres de la Société et des sociétés savantes avec lesquelles nous sommes en relation d'échange de publications, s'élève à 289, et que le tirage des Annales ne monte qu'à 300 exemplaires, et qu'il conviendrait de porter ce nombre à 350, en prévision de l'augmentation probable du nombre des membres de la Société. Bien que cette proposition ne se rattache pas directement à la comptabilité de 1857, votre commission, autant qu'elle a droit de la prendre en

considération, la croit utile et même nécessaire et à l'honneur de vous proposer de l'adopter.

La Société, d'après les conclusions de ce rapport : 1º vote à l'unanimité des remerciements à M. L. Buquet, trésorier, pour son zèle, son activité et son dévouement à toute épreuve ; 2º elle décide que, d'après l'accroissement du nombre de ses membres, la Société fera tirer ses Annales, à partir de 1858, à 350 exemplaires au lieu de 300 ; 3º enfin sur la proposition de M. le docteur V. Signoret, elle décide également que ce rapport sera imprimé dans le Bulletin.

— La Commission chargée de l'acquisition de livres d'Entomologie de la bibliothèque de M. de Romand, indique ceux des ouvrages qu'elle a acquis, au moyen des fonds Pierret, pour la Bibliothèque de la Société *(Voir au Bulletin bibliographique).*

Communications. M. H. Lucas présente l'observation entomologique qui suit :

Je ferai passer sous les yeux de la Société, dit-il, plusieurs graines appartenant à une Euphorbiacée, et qui, exposées à une température de quinze à vingt degrés, marchent par saccades et sautent même au-dessus du sol à une hauteur pouvant égaler cinq à six millimètres environ. J'avais d'abord pensé que ces mouvements étaient dus à la graine elle-même, mais, en étudiant ce phénomène, j'ai observé que ces vibrations étaient produites par une larve probablement de l'ordre des Lépidoptères. En effet, si on entame la surface de cette graine, on aperçoit une larve d'un blanc jaunâtre, plus longue que large et munie de seize pattes bien distinctes. N'ayant pas encore obtenu d'insecte parfait, il me serait difficile de dire à quelle famille appartient cette curieuse larve, qui a été rencontrée dans les environs de Mexico.

— M. le colonel Goureau lit la note suivante :

Le Saule Marceau est un arbre dioïque ; les fleurs mâles viennent sur un pied et les fleurs femelles sur un autre pied. Ces dernières sont formées d'un chaton allongé, dont les semences sont rangées autour d'un axe et ornées d'une aigrette de filaments blancs soyeux, en sorte que chaque fleur ressemble à un flacon de coton. Ce chaton femelle nourrit plusieurs insectes, entre autres une petite larve qui se tient dans son axe et le mine dans toute sa longueur, ce qui fait tomber la fleur avant que les graines ne soient complétement mûres. Lorsque cette larve a pris tout son accroissement, elle sort de sa galerie et se renferme dans une sorte de cocon, fait des filaments soyeux des aigrettes qu'elle entremêle et feutre pour donner un peu de consistance à son logement, après quoi elle se change en chrysalide, d'où l'insecte parfait sort dans la première quinzaine de juin sous la forme d'un Curculionite du genre *Erirhinus*, qui est l'*E. tæniatus* Schœnherr.

Outre cette larve mineuse, on trouve encore dans les chatons femelles une petite larve de Diptère qui ronge les graines. Elle s'enveloppe, comme celle du Curculionite, dans un cocon ou plutôt dans un fourreau volumineux de filaments soyeux croisés et feutrés ; elle laisse l'une des extrémités entr'ouverte, afin de pouvoir faire sortir sa tête et saisir les graines qu'elle ronge successivement. Cette larve ne m'a pas encore donné son Diptère, que j'essaie d'élever depuis trois ans sans succès.

Ces deux larves, au moins l'une d'elles, sont attaquées par des parasites, comme on doit bien s'y attendre ; il est sorti de celles que j'ai tenues captives, deux très petits Chalcidites faisant partie du genre *Pteromalus*, N. d. E., et du genre *Semiotus*, Walk., formé d'une partie des *Pteromalus* du premier de ces auteurs, dont je n'ai pas pu reconnaître les espèces parmi celles qu'ils ont décrites.

A la suite de cette communication, MM. Chevrolat et le docteur Boisduval présentent quelques remarques sur les larves de Coléoptères et sur les chenilles de Lépidotères nocturnes observées dans le Saule Marceau.

— M. Bellier de la Chavignerie communique le passage d'une lettre que lui a écrite M. le docteur Rambur, et dans laquelle cet entomologiste lui fait part de la capture qu'il a faite en Touraine des *Cleophana Cymbalariæ* et *Anarrhini*, espèces qu'il était loin de s'attendre à rencontrer dans ce pays. M. le docteur Rambur croit aussi avoir pris la chenille de *Cymbalariæ* qui n'aurait aucun rapport avec celles connues des *Cleophana*, et serait carpophage.

Notre collègue fait remarquer qu'il serait fort intéressant de connaître la chenille de la Noctuelle *Cymbalariæ*, car la découverte de cette chenille pourrait démontrer d'une manière péremptoire, si M. Guenée a eu tort ou raison de séparer la *Cymbalariæ* des *Cleophana*, pour la placer, dans le genre *Omia* où elle figure à côté de la *Cyclopœa*.

— Le même membre montre à la Société un nouvel exemplaire de la *Cleophana* qu'il a décrite et figurée dans les Annales (année 1857) sous le nom de *Cl. Ferrieri*. Deux exemplaires mâles entièrement semblables aux deux premiers ont été repris l'été dernier dans les Alpes du Piémont.

— M. Azambre lit la note suivante :

Parmi les captures intéressantes que j'ai faites en insectes des divers ordres dans mon voyage des Alpes françaises, piémontaises et savoyardes, et dont nous nous proposons, mon ami M. Martigné et moi, d'entretenir bientôt la Société, je signalerai au premier rang l'*Anaitis Magdalenaria*, Bellier ; *Pierrettaria*, Guillemot

Ce n'est pas sur les bords du lac de la Madeleine, ni sur les pentes gazonnées du Lauzanier ; ce n'est pas même sur les hauts sommets qui dominent Larche que j'ai rencontré cette *Anaitis*. C'est en vain que je l'ai cherchée dans ces localités, sans doute parce que la saison de chasse n'était pas encore assez avancée. A mon grand étonnement, c'est sur le sol du Lautaret, entre Grenoble et Briançon, que

j'ai capturé cette Phalène, et cela à plus de trois journées de marche de la montagne où elle avait été rencontrée par MM. Bellier et Guillemot, ce qui me fait croire que cette Géomètre doit être répandue dans toutes les Alpes. Quand je dis dans toutes les Alpes, je n'entends parler bien entendu que des plus hauts sommets. On la chercherait vainement ailleurs; aussi, c'est sur le point le plus élevé du sol, au-dessus même de la route et en face de ces magnifiques glaciers du Lautaret, qui ne le cèdent en rien à ceux de la Savoie, que j'ai fait partir cette *Anaitis*. La pente sur laquelle je chassais était fort raide et garnie d'une herbe touffue. Dans l'Alpenstok toute poursuite eût été impossible, heureusement point de rochers. En marchant, je faisais envoler cette *Aniatis*, et j'avais soin de remarquer l'endroit où elle se posait. Je dois le dire, ma conviction est que cette Géomètre recherche les pentes herbeuses et ne descend jamais sur les plateaux. Et en cela, elle ressemble à ces plantes qui grimpent toujours sur les versants escarpés, et que le botaniste ne rencontre jamais dans les fonds. Un peu au-dessous du mamelon où je capturais mes *Anaitis*, et quoique l'herbe fut très haute, je n'en vis pas une seule, et cela parce que le plan n'était pas assez incliné. La végétation m'a paru beaucoup plus avancée au col du Lautaret qu'elle ne l'était à Larche à notre départ. L'exposition de la montagne y est sans doute pour beaucoup.

— M. H. Lucas communique la note qui suit :

Notre honorable Président de l'année dernière a communiqué, dans la séance du 9 octobre 1857, des chenilles et des insectes parfaits du *Deilephila tithymali*, observés en Algérie, par M. Poupillier, en disant que les *Deilephila* observés par moi dans cette même partie de l'Afrique appartiennent à cette espèce. Aujourd'hui j'apporte à la Société les *Deilephila* que j'ai obtenus d'éclosion pendant les deux séjours que j'ai faits dans le nord de l'Afrique, et on remarquera que ce sont des *euphorbiæ*, et non des *tithymali*, comme le pense M. Bellier de la Chavignerie. En effet, si on jette les yeux sur les individus des deux sexes que je fais passer, on remarquera qu'ils ne diffèrent de ceux d'Europe que par la teinte plus pâle des couleurs qui ornent les ailes et tout le corps. En terminant cette communication, j'ajouterai aussi que n'ayant pas rencontré les chenilles de cette

curieuse variété climatérique, je ne puis dire si ces chenilles sont modifiées par le climat comme l'insecte parfait, et si elles diffèrent de celles qui habitent l'Europe. Enfin, j'ajouterai encore que je ne nie pas la présence du *Deilephila tithymali* dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, et la communication que je viens de faire à la Société a seulement pour objet de démontrer que les *Deilephila* découverts par moi aux environs d'Alger et sur les plateaux de Médéah et de Boghar, n'appartiennent pas à cette espèce, mais bien au *Deilephila euphorbiæ*, dont ils ne sont réellement qu'une variété climatérique.

Lecture. M. Chevrolat dépose sur le bureau les descriptions et figures de deux Coléoptères nouveaux : *Cicindela Cherubini* et *Lachenus? rugatifrons.*

(Séance du 10 Février 1857.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. Léon Fairmaire lit l'extrait suivant d'une lettre qui lui a été adressée par notre collègue, M. Moufflet, chirurgien de la marine, aujourd'hui à la Guadeloupe, et qui donne des détails intéressants sur l'entomologie de cette île.

Dans la notice que notre ami M. Ch. Coquerel a publiée sur les métamorphoses du *Sphenophorus liratus* (Annales de la Soc. Ent., août 1849), il se demande si ce Curculionite attaque les Bananiers encore vivants. Je puis aujourd'hui répondre à cette question. Les larves des *S. hemipterus* et *liratus* n'attaquent que les Bananiers abattus. Je les ai vainement cherchées sur la plante encore vivante. Une seule fois, j'ai trouvé deux Calandres accouplées sur un Bananier encore sur pied, mais dont le tronc avait été profondément entamé

d'un coup de hache, et les insectes se tenaient dans l'anfractuosité de la plaie. J'ai abattu des Bananiers et j'ai laissé les troncs couchés à terre ; huit mois après, j'y ai trouvé des cocons de *Sphenophorus* et des insectes ayant déjà subi leur dernière métamorphose ; ce Curculionite ne mettrait donc que six à huit mois pour accomplir son évolution complète.

J'aperçois souvent dans les écrits des naturalistes des faits inexacts ou des règles trop absolues ; ainsi, je lis dans l'introduction à l'Entomologie de M. Lacordaire (T. II, p. 533), que les arbres transplantés hors de la terre natale ne sont pas attaqués par les insectes de leur nouvelle patrie, et l'auteur cite les Caféiers, les Manguiers, les Gérofliers, transplantés en Amérique. Cependant, ici nos Caféiers sont très souvent attaqués par la chenille d'un petit Lépidoptère qui creuse des sillons entre les deux épidermes de la feuille ; cette chenille est quelquefois assez abondante pour causer un dommage réel. J'ai trouvé des larves de *Solénoptères* et de *Trachydères* dans un Gérofliier ; enfin, j'ai rencontré sept à huit espèces de larves dans le tronc d'un Manguier. Je dois ajouter que le Manguier était mort, et que je n'ai jamais rien trouvé sur l'arbre vivant ; l'immunité cesserait donc avec la vie. Quant au Gérofliier, il était couvert de fleurs lorsque j'ai pris des larves dans quelques-unes de ses branches.

Le même auteur (Genera, III, p. 445), parle du *Scarabæus Hercules* comme ayant la faculté de scier les branches d'arbres en les saisissant entre la corne prothoracique et la corne céphalique, et en prenant son vol circulairement. Le fait aurait été rapporté par M. Lherminier. J'ai montré ce passage à M. Lherminier, que je connais beaucoup, et il m'a affirmé que non-seulement il n'avait jamais rien avancé de pareil, mais que, depuis cinquante années qu'il habite la Guadeloupe, il n'avait jamais vu le *S. Hercules* se livrer à cette manœuvre. Ici c'est un bruit accrédité, tout le monde assure que le fait est exact, mais personne n'a pu me dire l'avoir vu. On trouve fréquemment dans les bois des branches coupées par un Longicorne, un *Oncideres*, je crois ; j'en ai pris plusieurs en flagrant délit. Si le *Scarabæus Hercules* sciait les branches à l'aide de ses cornes, il ne pourrait le faire sans user les poils qui garnissent le côté inférieur de la corne prothoracique et toujours ce poil est intact, si ce n'est au point de rencontre de la corne opposée.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

Les Figites sont de petits Hyménoptères de la famille des Pupivores et de la tribu des Gallicolles de Latreille. Ils sont placés dans la classification tout à côté des Cynips, auxquels ils ressemblent beaucoup par la taille, la forme, la couleur et les ailes, mais ils en diffèrent par les antennes qui ont un article de moins et qui sont un peu moniliformes. S'ils ont le faciès de ces insectes ils s'en éloignent considérablement par les mœurs, car les vrais Cynips se développent dans des galles végétales, tandis que les Figites sont parasites. Cette habitude a déjà été signalée par plusieurs entomologistes, comme on peut le voir dans le 4e vol. des *Hyménoptères*, par Saint-Fargeau, où M. Brullé, son continuateur rapporte que la larve des *Figites syrphi* vit dans la larve du *Syrphus ribisii*, selon M. Newman ; qu'une espèce du même genre, selon M. Costa, est parasite des insectes qui attaquent l'Olivier, enfin qu'une autre espèce de Figites attaque la nymphe d'une Muscide du genre *Authomyia*, suivant M. Bouché.

J'ai eu deux fois l'occasion de voir un insecte de ce genre sortir d'une pupe de Diptères ; la première à Cherbourg, en 1850, où j'avais ramassé des pupes de *Muscides* déposées dans le sablon sec au bord de la mer. Ces pupes ont produit la *Sarcophaga agricola*, Macq., mais l'une d'elles a laissé sortir un *Figites* qui ressemble beaucoup au *scutellaris*, et qui l'est probablement, si on s'en rapporte à la description de cette espèce donnée dans le 3e vol. de l'*Hist. des Isn.* par M. Blanchard. La deuxième fois s'est offerte en 1857, pendant que j'élevais les insectes qui vivent dans les têtes de la Jacée. Cette plante a produit assez abondamment la *Tephritis onotrophis*, Lœw., mais il est sorti de deux de ses pupes deux *Figites* qui ressemblent encore au *scutellaris*, mais qui diffèrent du précédent par les nervures des ailes plus épaisses et plus noires, et la membrane des ailes moins fine et moins blanche. S'ils ne se rapportent pas au véritable *scutellaris*, ils constituent une espèce particulière.

D'après ce qui précède, on doit regarder les *Figites* comme des parasites qui s'attachent spécialement aux Diptères de la famille des Muscides.

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

On se rappelle que j'ai communiqué à la Société, dans la séance

du 11 mars 1857, Bulletin, p. XXX des *Cimbex amerinæ* à l'état parfait, et que j'ai fait connaître aussi la singulière contexture du cocon tissé par la larve de cet Hyménoptère pour subir ses métamorphoses. Lorsque j'ai fait cette communication, il me restait encore quelques cocons à éclore, et, en examinant l'année dernière la boîte qui les contenait, j'ai trouvé un assez grand nombre d'Ichneumonides, ♂ et ♀, parasites de cette *Cimbex*, qui volaient çà et là.

Si on examine le cadavre ou plutôt l'enveloppe d'une larve de cette espèce que je fais passer sous les yeux de la Société, on remarquera que cette larve n'a pas pu se métamorphoser en nymphe, et que c'est sous le premier état ou celui de larve que les parasites de cette *Cimbex* ont subi leurs diverses transformations. En effet, le corps de cette larve est rempli de petits cocons blancs, et on remarque que son épiderme est percé çà et là de petits trous arrondis indiquant la sortie des parasites qui ont vécu aux dépens de cette larve.

Ayant communiqué ces Hyménoptères à notre honorable collègue M. le docteur Sichel, j'ai appris de cet entomophile que ces Ichneumonides appartenaient au genre *Mesochorus* et étaient le *Mesochorus testaceus* de Gravenhorst, tome II, p. 973. Je ne sache pas que ce parasitisme ait été signalé par les auteurs, et je crois être le premier à faire connaître ce fait qui me semble ne pas manquer d'intérêt. En effet, on ignorait jusqu'à présent que le *Mesochorus testaceus* fût parasite de la *Cimbex amerinæ*. Je dois dire aussi que cet Hyménoptère, térébrant ou porte-scie, nourrit encore un autre parasite qui appartient au genre *Campoplex*, et dont M. Sichel n'a pu déterminer l'espèce. A ce sujet, je ferai observer que je n'ai obtenu qu'un seul individu de ce genre et que cet individu unique appartient au sexe femelle.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de la Société un Lépidoptère excessivement rare, provenant des Alpes de la Suisse, la *Chelonia flavia*.

— M. Bruand d'Uzelle adresse quelques remarques relatives à divers Lépidoptères.

1° *Hermaphrodisme* observé sur un *Smerinthus populi*. Un amateur de Besançon a trouvé cette année, le 1[er] juin, un *Sim. populi* ayant la taille et le corps d'une femelle, mais portant à gauche une antenne de mâle, tandis que celle de droite était bien semblable à celle d'une femelle. L'aile gauche ou plutôt les ailes de gauche étaient aussi plus colorées que les ailes droites. Ce fait est sans doute peu intéressant; mais comme j'ignore si l'hermaphrodisme a été déjà constaté sur un *Smerinthus*, je livre l'observation pour ce qu'elle vaut.

2° *Éclosion de* Nerii *en Alsace*. En 1856, un jeune horloger de Besançon a recueilli plusieurs chenilles de Sphinx *Nerii*, sur une terrasse, hors de ville; une dizaine de ces chenilles se sont chrysalidées. Notre jeune amateur a placé alors ces chrysalides sous un poêle, pour les maintenir au chaud, se figurant qu'il devait remplacer pour elles la chaleur du midi, puis il a fait ensuite tellement de feu, qu'il les a cuites pour ainsi dire, ou du moins desséchées complétement.

En 1857, un de mes amis qui habite Mulhouse apprit, au commencement de septembre, qu'on avait trouvé plusieurs chenilles de *Nerii* aux environs de cette ville. Il y alla et parvint à en capturer une quarantaine. Pressé par divers ouvrages, il ne put y retourner; mais il enseigna la localité à un jeune homme qui en retrouva encore une vingtaine. Ces chenilles ont réussi parfaitement et lui ont produit vingt-cinq éclosions. Du 3 octobre au 8 novembre, le jeune homme qui avait profité de l'aubaine, a obtenu de son côté une quinzaine d'éclosions, et il a envoyé à M. Evans, marchand naturaliste, une quinzaine d'individus. Cette apparition de 1857 en Alsace est-elle la suite de l'apparition de 1856 à Besançon? Je ne chercherai pas à approfondir cette supposition, qu'il serait bien difficile de vérifier. Mais j'indique le fait pour qu'il serve à l'histoire du *Nerii*, et qu'il vienne augmenter les nombreuses observations dont ce magnifique Lépidoptère a été l'objet.

Après avoir entendu la lecture de cette note, M. le docteur Boisduval fait remarquer que Cramer a figuré, il y a déjà longtemps, un cas d'hermaphrodisme du *Smerinthus populi*, et que lui-même en possède deux exemplaires dans

sa collection. Dans un mâle, l'hermaphrodisme, ce qui est rare, est du côté gauche, et dans l'autre l'hermaphrodisme est à droite, ce qui a lieu le plus ordinairement. — Le même membre ajoute que l'on a déjà parlé bien des fois des apparitions en France du *Sphinx nerii*, et qu'il ne lui semble pas étonnant qu'on ait constaté de ces apparitions en Alsace et aux environs de Besançon.

Lectures. M. le docteur Laboulbène fait connaître une note de M. Léon Dufour intitulée : Remarques sur le *Drassus segestriformis.*

— M. le docteur V. Signoret donne lecture d'une notice sur un genre nouveau d'Hémiptères de la tribu des Longicornes, groupe des Emésides, auquel il applique le nom de *Stenolemus* et qui provient du Mexique.

— M. le docteur Ch. Coquerel, momentanément à Paris, fait passer sous les yeux de la Société une figure représentant un Diptère qu'il nomme *Lucilia hominivorax*, et qui a été trouvé à Cayenne dans les sinus frontaux d'un homme. Notre collègue entre dans de nombreux détails à ce sujet (voir page 171).

Membres reçus. La Société admet, à la majorité des suffrages, au nombre de ses membres :

MM. Dor (Henri), docteur en médecine, à Vevay (Suisse), (*Coléoptères d'Europe*) ; présenté par M. Javet. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Gautard ;

Jourdheuille (Camille), juge suppléant, à Troyes (Aube), rue Jaillant-des-Chainets, 4 (*Lépidoptères d'Europe*) ; présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. Berce et Martin.

Montrouzier, missionaire-mariste, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, auteur d'un Essai sur la faune de Moodlark ou Moiou et d'un grand nombre de mémoires zoologiques. (*Entomologie générale. Coléoptères*); présenté par MM. le docteur Boisduval et Doüé. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et le docteur V. Signoret.

(**Séance du 24 Février** 1858.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. Dor et Le Maout, membres nouvellement admis, assistent à la séance.

Communications. M. James Thomson signale qnelques insectes remarquables faisant partie de trois envois arrivés récemment à Londres : 1° de Natal par M. Gnenzins, où l'on remarque surtout l'*Eunotus Gnenzinii*; 2° de l'Amazone par M. Bates, comprenant particulièrement l'*Aulacinia rhysodoïdes*, et 3° des îles Arroo par M. Wallace.

— Le même membre fait passer sous les yeux de ses collègues une boîte de sa collection comprenant le genre *Agra* qui renferme soixante-cinq espèces et un très grand nombre d'individus.

— M. Wencker communique la description de trois nouvelles espèces du genre *Apion*, Herbst.

1. Apion Caullei, Wencker.

Long. 2 mill. 1/2.

Noir terne, en ovale allongé, un peu pubescent, bec cylindrique, courbé, terne dans les deux sexes, brillant à l'extrémité, couvert d'une ponctuation écartée, légèrement dilaté près de l'insertion des antennes chez le ♂, moins chez la ♀.

Antennes fortes insérées postérieurement, à premier article légèrement pyriforme chez le ♂, plus long que les deux suivants, massue en ovale-allongé et pointue; yeux saillants entourés de quelques poils blancs.

Tête moins large que le corselet, rugueusement ponctuée postérieurement, finement ridée entre les yeux : cet espace plan.

Corselet aussi long que large, cylindrique, coupé droit sur les côtés, très légèrement rétréci antérieurement, couvert d'une ponctuation grosse et serrée, non confluente; une petite fossette allongée avant l'écusson; ce dernier visible, ponctiforme.

Elytres noires, un peu plus larges à leur base que le corselet, ovales, légèrement élargies vers les deux tiers postérieurs, puis en ogive, arrondies à l'extrémité; largement striées-ponctuées, intervalles légèrement convexes, finement ponctués, chaque point donnant naissance à un poil blanc fin et couché, de même que sur la tête et le corselet; stries disposées comme dans l'*Onopordi*; c'est-à-dire les stries suturales formant ensemble une pointe un peu en arrière de l'écusson, la suivante naissant au-dessus de la suturale à côté de l'écusson, sans toucher ce dernier ni le corselet; la troisième enfin allant jusqu'à la base, ainsi que les suivantes.

Dessous du corps et pattes noirs, couverts comme le dessus d'une fine pubescence; ces dernières assez robustes.

Cet insecte, qui par son faciès ressemble au premier coup d'œil à l'*Onopordi*, s'en distingue par sa couleur terne, ♂ *Bec* plus long que la ♀, les jambes antérieures du mâle, armées intérieurement d'une dent très pointue avant leur extrémité, lorsqu'on regarde l'insecte par-dessus, paraissant très obtuse quand on l'examine la tête dirigée

vers soi, et nulle en le regardant de profil ; dans le dernier cas les jambes semblent dilatées seulement à leur extrémité.

J'ai dédié cette espèce à M. Caulle qui l'a prise en Bretagne.

2. APION GALACTIDIS, Wencker.

Long. 2 à 3 mill.

Noir, terne paraissant légèrement gris, par suite de la pubescence blanchâtre couchée.

Bec de la ♀ aussi long que la tête et le corselet, moins long chez le ♂, légèrement courbé, terne à ponctuation écartée, légèrement pubescent à sa base, armé des deux côtés de l'insertion des antennes d'une dent obtuse saillante ; antennes noires insérées postérieurement, fortes, à premier article aussi long que les deux suivants, légèrement épaissie à son extrémité : massue ovalaire, pointue.

Tête, rugueuse après l'enlèvement de la pubescence, l'espace entre les yeux est plan et finement ridé.

Yeux, un peu saillants.

Corselet à peine plus long que large, coupé droit sur les côtés, jusqu'aux deux tiers antérieurs, légèrement rétréci de ce point au bord antérieur, qui est rebordé, couvert d'une ponctuation fine et serrée ; une petite fossette allongée avant l'écusson : ce dernier ponctiforme.

Elytres allongées, trois fois et demie aussi longues que le corselet, peu convexes, de deux tiers plus larges à leur base que ce dernier, presque parallèles, légèrement rétrécies vers l'extrémité à partir des deux tiers postérieurs.

Stries disposées comme chez le *Caullei*, plus fines ; intervalles plus larges, non convexes, à deux ou trois séries de poils blancs couchés, naissant dans un petit point enfoncé ; pattes noires allongées.

Cet insecte confondu dans les collections avec le *gibbirostre*, Gyl , s'en distingue par sa forte pubescence, son corps plus allongé et le bec plus épais.

Je l'ai pris en Septembre à Viterne (Meurthe), et à St-Germain. M. Chevrolat l'a rapporté de Montpellier, M. Robert me l'a envoyé du Var; il vit sur la *Galactis tomentosa.*

13. Apion Linderi, Wencker.

Long. 1 mill. 1/2.

Plus courte que le Pallipes, *très facile à reconnaître par sa tête et son bec très brillants. Noir ovalaire très convexe, à pubescence très courte et peu visible; bec presque de la longueur de la tête du corselet : noir, cylindrique, très luisant, quelques points excessivement fins et écartés vers les côtés ; antennes insérées plus près du milieu du bec que de la base, épaisses, noires : premier article à peine plus long que le suivant, brunâtre à sa base, massue ovoïde, grosse, distinctement articulée, pointe obtuse.*

Tête très brillante, une dépression transversale derrière les yeux en forme de cou, ce qui fait paraître le front convexe, quelques points très fins et écartés sur les côtés, visibles seulement à un fort grossissement; au milieu de la dépression on remarque un point un peu plus fort.

Corselet plus brillant que les élytres, à peine plus long que large; à sa base une petite strie allongée, légèrement rétréci antérieurement, cylindrique, presque droit sur les côtés, couvert d'une fine ponctuation assez serrée, mais non confluente, à pubescence à peine visible.

Écusson ponctiforme.

Elytres très convexes, de moitié plus larges à leur base que le corselet, s'élargissant vers le milieu, à stries très fines, à ponctuation un peu écartée et visible, les intervalles très finement chagrinées et pubescentes, ce qui leur donne cette couleur terne; la pubescence est disposée sur deux ou trois rangées.

Trochanters brunâtres; cuisses testacées, moins leur extrémité qui est noire ; tibias mêlés de brun et de rouge ; tarses bruns et non noirs.

Cette jolie et rare espèce n'est basée que sur un individu que j'ai pris à Strasbourg. J'ai dédié cette espèce à mon ami et collègue M. Linder, de Strasbourg.

— M. le secrétaire fait connaître la lettre suivante qui lui a été adressée de Stettin, 20 février 1858, par M. Dohrn, et qui est relative à plusieurs notes publiées dans le Bulletin des Annales.

Dans les Annales de la Société entomologique de France, on a parlé plusieurs fois du *Catalogus Coleopterorum Europæ*; je citerai par exemple : l'année 1855, où M. Jacquelin du Val (page 661) dit quelques mots sur l'arrangement des Bembidiites dans le Catalogue de Stettin, 1855 ; — dans la même année, M. Reiche en fait mention, (page LXXV), et plus tard (1857 page 265), il le cite à l'occasion de l'*Iphthinus croaticus*. Dans le même trimestre (page LXXIX), M. le Docteur Schaum en parle à l'occasion d'une remarque de M. Jekel ; il joint à cela une réponse aux observations mentionnées plus haut de M. J. du Val en déclarant, que c'est *lui*, qui est seul responsable de l'édition IV (1852) dudit catalogue, mais que c'est M. Dohrn, qui doit accepter la responsabilité des éditions V (1855) et VI (1856).

Donc il me paraît que je puis demander à juste titre la parole sur un fait personnel.

Je commence par la préface de l'édition V, dans laquelle je dis : » la *quatrième* édition dont, malgré quelques points douteux et susceptibles d'être discutés, personne ne mettra en doute les mérites sous le rapport critique, a servi de base à cette *cinquième* édition dans tous les points essentiels; je l'ai rendue plus complète en suivant les conseils de plusieurs amis et en mettant à profit *les observations publiées sur le Catalogue dans la Zeitung de Stettin.*

A ceci je me permets d'ajouter en passant, que les 500 exemplaires de l'édition V[e] furent vendus dans le cours d'une année, et que je me vis obligé d'ordonner l'impression de la VI[e] au moment où je me rendais pour quelques mois en Italie. Je dus donc me borner, à faire changer l'ordre des genres, en acceptant pour base nouvelle l'excellent travail de mon digne ami M. Lacordaire, et à corriger ce qui

avait été indiqué dans les articles de notre *Zeitung*, relatif à ce sujet. Au retour d'Italie, je trouvai l'impression à peu près finie et je mis à dessein dans la préface, (datée d'Août 1856), les termes suivants : » je me permets de réitérer la demande que j'ai déjà exprimée dans la cinquième édition de ce Catalogue, qu'on communique toute espèce de supplément, d'observations, de corrections à la *Zeitung de Stettin*, pour qu'on puisse discuter et vérifier ces remarques. Il est sans cela impossible de donner à un ouvrage compilatoire de cette nature le degré désirable d'utilité, d'autant plus, que malgré toute l'assiduité et toute la peine qu'on y voue, un tel catalogue devient trop tôt suranné. »

Je crois donc avoir indiqué, dans les deux éditions qui portent ma signature, jusqu'à quel point j'accepte la responsabilité des éditions Ve et VIe. Passons aux spécialités.

M. J. du Val se plaint (*loc. cit.*) :

1° De ce que le Catalogue de Stettin (V, 1855), n'adopte point ses divisions et partage le genre *Bembidium* en 12 groupes, classés d'une manière peu naturelle — car les *Cillenum* et *Lymnæum*, se trouvent en tête à côté des *Tachypus*, dont ils s'éloignent énormément, et les *Tachys* au contraire, sont placés loin d'eux à la fin, au lieu d'être rapprochés des *Trechus*, qui précèdent . . . » Je ferai remarquer, qu'il n'est pas possible que l'auteur se soit donné la peine de consulter avec soin mon travail ;

2° De ce que le Catalogue adopte un nombre d'espèces, (par exemple, le *B. rhœticum*, *alpinum*, etc.), qui selon le travail de M. du Val ne sont que des synonymes.

M. Schaum, (1857, LXXIX) constate, qu'il a rédigé à lui seul la quatrième édition du catalogue de Stettin, publiée en 1852, mais qu'il est resté entièrement étranger à la rédaction des éditions suivantes, dont la quatrième constitue cependant la base. » Ce n'est donc pas moi, continue-t-il, mais M. Dohrn, l'unique rédacteur des additions suivantes, qui est responsable du *mauvais traitement* du genre *Bembidium* dans la cinquième édition, que M. J. du Val a signalé (*loc. cit.*), car le travail de M. du Val n'était publié qu'en partie en 1852. *Cette partie a été consultée par moi*, la suite ne l'a pas été par M. Dohrn. »

Vis-à-vis de ces formidables reproches, surtout celui de « *mauvais traitement* » (et M. Schaum en sa qualité de docteur-médecin doit s'y connaître) ; je me sentis d'abord un tant soit peu consterné, d'autant plus que je me disais : M. du Val, qui est assez bon de me faire grâce à cause de mon ignorance du français (662, *loc. cit.*), se trouve peut-être dans un cas analogue et n'a pu comprendre la préface allemande du catalogue (1855), où je dis expressément, que l'édition de 1852 en est restée la base et que les changements se limitent aux corrections discutées dans la *Zeitung de Stettin.*

Sans connaître, à ce qu'il paraît, la quatrième édition (1852), M. Jacquelin du Val, vis-à-vis du fait indubitable, que son travail excellent sur les *Bembidium* était à ma disposition en 1855 et en 1856, sans que j'en ai tiré parti, était parfaitement dans son droit de s'exprimer comme il l'a fait; j'en conviens franchement. Je crois cependant qu'il sera assez équitable pour admettre en ma faveur comme circonstances atténuantes du crime de lèse-majesté d'auteur : d'abord le peu de loisir qui me reste pour des travaux *extra ordinem* (comme ceux de rédaction et de correction du Catalogue), vis-à-vis du temps que je dois sacrifier depuis 1842 à l'administration, à la correspondance, à la rédaction des publications régulières de la Société de Stettin; j'ai de plus à regretter sincèrement, que par hasard parmi les corrections proposées et discutées en fait du Catalogue de 1852 dans la *Gazette de Stettin*, pas une ne se soit dirigée sur les *Bembidium*, ce qui sans le moindre doute aurait amené une amélioration de la cinquième édition, dans le sens de M. du Val. Mais quel fut mon étonnemement, lorsque je me mis à vérifier en détail les reproches, que M. Schaum a la modestie de m'adresser (dans vos Annales et en même temps en Allemagne dans le nouveau journal entomologique de Berlin), et que je vis, que les termes polis dont il daigne se servir en cette occasion ; — » *mauvais traitement*, et » *négligence choquante*, (dans son expectoration allemande) — doivent sans merci retomber de préférence sur lui-même !

M. Schaum convient, qu'avant d'arranger les *Bembidium* du Catalogue, IVe éd., 1852, il a eu entre les mains la partie du travail de M. du Val, insérée aux Annales de 1851. Or ce travail commence par une table, qui explique l'ordre des groupes adoptés, en assignant à

chaque groupe son caractère. Viennent ensuite les 9 premiers groupes avec leurs espèces jusqu'au numéro 64, *Bemb. præustum*, Dej.

M. Schaum, qui a consulté cette partie du travail de M. du Val, ne fait pas la moindre attention à l'indication donnée, *expressis verbis*, par l'auteur de la monographie, qui voulait attacher son premier groupe aux *Elaphrus* (1851 page 464), mais M. Schaum commence les *Bembidium* du Catalogue, *more solito*, par *Cillenum* et *Lymnæum*, auxquels il joint, » *ex abrupto* » le groupe de M. J. du Val, (*Tachypus*), et, copie ensuite, à peu près littéralement les espèces, du travail français, en intercalant (lui, M. Schaum) les *Bemb. rhæticum* Heer et *alpinum*, Dej.

Retirez maintenant, s'il vous plaît, les griefs, dont M. Jacquelin du Val s'est plaint vis-à-vis du Catalogue de Stettin, et je m'imagine, que vous conviendrez avec moi que les expressions de M. Schaum se ressentent un peu de son voyage en Égypte en fait d'hiéroglyhes.

Et pourtant M. Schaum a raison de me gratifier du reproche de » *négligence choquante*; seulement j'ai mérité ce » *mauvais traitement* » en me confiant trop aveuglément dans le savoir-faire d'un homme, qui depuis longtemps traitait le département des *Bembidium* comme son patrimoine *Dei gratia*. Ce n'est malheureusement que trop tard que j'ai appris par la critique un peu sévère de M. J. du Val, que parmi les révélations canoniques en bembidiologie de M. Schaum, s'étaient glissées plusieurs apocryphes.

Restent deux mots à répliquer à mon cher confrère, M. Reiche. Quant au gant, qu'il jette aux » *profonds hellénistes* » du Catalogue de Stettin pour l'étymologie de *Cholovocera*, ce n'est pas moi qui le relèverai; j'ai combattu mainte et mainte fois ces *grands inquisiteurs de syllabes suspectes*. Que M. de Motschulsky écrive le grec à sa manière ou à la nôtre, peu m'importe.

Le reproche relatif à l'*Iphthinus angulatus*, Rossi, s'adresse encore à M. Schaum, qui a introduit cette espèce dans la *quatrième* édition, où selon sa préface, ne devaient figurer que des espèces *vérifiées* comme *décrites*. Si l'espèce en question, ne se trouve décrite par Rossi nulle part, ce que je crois sur la parole de M. Reiche, je me permettrai cependant, de trouver excusable le fourvoiement de

M. Schaum, puisque le comte Dejean, dans son Catalogue cite le *Tenebrio angulatus*, de Rossi comme synonyme de l'*Iphthinus ialicus*, de Bonelli.

— M. H. Lucas fait connaître la note qui suit :

Je communiquerai à la société plusieurs individus des deux sexes, d'un Curculionite appartenant au genre *Spermophagus* , qui détruit des haricots provenant de la Plata, et que je dois à l'extrême obligeance de notre collègue M. Allard. Lorsqu'on étudie les Légumineuses attaquées par ces Insectes, on remarque qu'un seul de ces haricots nourrit souvent sept et même huit individus de ce *Spermophagus*. La larve se nourrit de la partie germinative de cette Légumineuse, y établit des galeries plus ou moins grandes, et se transforme ensuite en nymphe. Lorsqu'on examine les haricots contenant de ces *Spermophagus*, rien à l'extérieur n'annonce d'une manière bien sensible la présence de ces Curculionites ; la nymphe se change en Insecte parfait, et celui-ci pour sortir de la cellule dans laquelle il a subi ses diverses transformations, entaille le péricarpe de cette légumineuse, et découpe avec ses mandibules une parcelle ayant une forme plus ou moins arrondie ; celle-ci, tombe, et l'Insecte parfait sort très agile de sa cellule pour aller ensuite à la recherche de la femelle ; il est à remarquer, que souvent le même haricot sert de berceau à plusieurs individus des deux sexes. Le savant Schoenherr est le premier qui ai fait connaître cette espèce à laquelle il donne le nom de *Spermophagus semi-fasciatus*, Genera et Spec. Curcul. tom. I, part. 1er, p. III, n° 12 ; mais il n'a connu que la femelle et n'a pas signalé à la suite de sa consciencieuse description, la manière de vivre de cette jolie petite espèce.

Le mâle est plus petit que la femelle, car il n'égale environ qu'un millimètre 3/4 à deux millimètres. Il est entièremennt d'un gris plus ou moins chatoyant, tirant un peu sur le roux, et les élytres sont parcourues pas des stries, présentant une ponctuation très fine et peu serrée ; les pattes et tout le corps en dessous, sont d'un gris cendré clair. Les antennes sont grises avec leur premier article roussâtre.

— M. Bellier de la Chavignerie montre un Lépidoptère mâle hybride qu'il a reçu de Bordeaux, et lit la note suivante :

L'hybride, que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, est un de ceux obtenus par MM. Serisié frères, entomologistes aussi intelligents que zélés. Il provient de l'accouplement d'une *Dicranura Vinula* ♂ avec une *Dicranura Erminea* ♀.

Je ne reviendrai pas sur les détails de l'hybridation accomplie à Bordeaux chez MM. Serisié ; ils ont été consignés avec soin dans une notice publiée par M. Guillemot, tome 4e, série 3e de nos Annales ; mais j'ai pensé que la Société ne verrait pas sans intérêt, en nature, un de ces sujets hybrides, dont l'authenticité ne saurait être contestée. D'ailleurs mon exemplaire diffère assez sensiblement de celui figuré dans les Annales, lequel, au dire de la notice, a plus de rapports avec *Vinula* qu'avec *Erminea*. C'est le contraire qui a lieu, ainsi qu'on peut s'en assurer, pour l'hybride que je soumets aujourd'hui à l'examen de la Société, surtout quand on le rapproche des *Vinula* et *Erminea* de Bordeaux que MM. Serisié ont eu aussi l'obligeance de m'envoyer et que je présente également à mes collègues. Le dessin des ailes supérieures, la couleur des ailes inférieures, leurs nervures, la série des points marginaux, et surtout l'abdomen, principal caractère différentiel entre les deux espèces ; tout le *faciès* enfin de cette *Dicranura* hybride rappelle bien plus *Erminea* que *Vinula*.

Après cette communication, M. le docteur Boisduval fait remarquer qu'il possède également dans sa collection plusieurs individus hybrides des *Dicranura vinula* et *erminea*.

Lectures. M. Gabriel Tappes donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de Passerini, travail qui lui avait été demandé par la Société et qui est imprimé page 187.

— M. Reiche lit une note sur les citations synonymiques en entomologie.

— M. Bellier de la Chavignerie dépose sur le bureau un

mémoire de M. Guenée, portant pour titre : *Notice monographique sur les Bombyx européens du groupe du Bombyx quercus, dans laquelle on décrit deux espèces nouvelles et on fait connaître les premiers états du Bombyx callunæ.*

Décision. Sur la demande de M. Ch. Villeneuve, la Société décide qu'une commission composée de MM. Reiche, le docteur Laboulbène et L. Fairmaire, rapporteur, sera chargée de présenter prochainement un rapport relativement à la proposition de M. Bruand d'Uzelle, tendant à ce que la Société tienne annuellement à Paris des congrès entomologiques.

(**Séance du 10 Mars 1858**).

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Communications. M. le docteur Laboulbène fait connaître un mémoire très intéressant, dont la publication vient d'avoir lieu dans les *Annales des sciences naturelles* (5e et 6e numéros de 1857. Zoologie, 3e série, tome VII, pages 299 à 365 et pl. 17), dans lequel M. Fabre, d'Avignon, donne une histoire complète de l'hypermétamorphose et des mœurs des *Méloïdes*, et où il démontre, comme l'avait fait précédemment notre collègue M. Laboulbène dans les Annales de la Société, que l'*Anthrax sinuata* est un Diptère parasite des Hyménoptères.

— M. V. Signoret communique la note suivante :

J'ai décrit, dans le genre *Micropus*, *Ann. Soc. Ent.*, 1857, page 26, une espèce que je rapportais au *Micropus fulvipes* de De Géer ;

M. Stal de Stockholm, qui est placé de manière à pouvoir comparer l'espèce que j'ai décrite avec l'espèce typique de la collection de De Géer, que possède le Musée de Stockholm, me fait part que mon espèce est nouvelle, et pour m'en convaincre m'envoie la description du typique que je joins ici.

Je proposerai donc de remplacer le nom de *fulvipes* par celui de *Stalii;* de plus, j'ajouterai que dans l'indication des espèces de ce genre, j'ai oublié d'indiquer celles de Caffrerie décrites par M. Stal, dans les mémoires de l'Académie de Stockholm et qui sont les suivantes :

M. fusco-nervosus, M. brevicornis, M. ochripes, M. linearis. décrites dans *Ofvers af K. vet-akad.,* Hlandl., 1855, page 35.

Notre collègue fait ensuite connaître la description suivante de notre confrère, M. Stal.

MICROPUS FULVIPES, De Géer.

Nigricans, opacus, punctulatus, breviter pilosulus et parce griseo-sericeus; antennis testaceis, art. apicali fere toto nigro-fusco; thorace margine postico nitido, tincto, abdomine pedibusque flavo-testaceis; hemelytris testaceo-albidis, corio apice testaceo, ante apicem cum membrana nigro-fusca, hujus basi limboque apicali testaceo-albidis. ♀. Long. 8, Lat. vix 2 mill. *(sec. Exempl. typicum).*

Caput latitudini intraoculari subæquilongum. Antennæ thorace capite scutelloque paululum longiores, testaceæ, art. basali reliquis nonnihil crassiore, capitis dimidio nonnihil breviore, secundo capitis latitudine (cum oculis) fere longiore, tertio præcedente fere 1/3 breviore, quarto illo æquilongo, basi excepto nigro-fusco. Thorax latitudine basali nonnihil longior, medio utrinque leviter sinuatus, antennis nonnihil angustatus, medio transversim læviter depressus, opacus, nigricans, punctulatus, margine et angulis posticis nitidis, flavo-testaceis scutellum nigricans, opacum. Hemelytra abdomine nonnihil breviora, testaceo-albida, corio apice testaceo, ante apicem et margine apicali ad membranum nigro-fusco; membrana nigro-

fusca, basi et limbo apicali testaceo-albidis. Subtus nigricans. Abdomen ferrugineo-nigrum, limbo flavo-testaceo. Pedes cum rostro flavo-testaceis.

— M. V. Signoret fait connaître également des rectifications synonymiques relatives à divers Hémiptères.

Tettigonia hieroghlyphica, Say, Journ. Acad. VI, 313, n'est autre que ma *Tett. gothica.*

T. 3-punctata, Fitch., que j'ai confondue avec la *Tettigonia nigrofascia*, Walk., forme une espèce distincte beaucoup plus petite et se rapprochant de ma *Tett. unimaculata.*

T. coagulata, Say, est synonyme de *T. vitripennis*, Germar. Mais c'est ce dernier nom qu'il faut admettre comme antérieur à celui de Say.

Cicada maura, Fab., que j'indique comme appartenant au genre *Eurymela*, est un *Eurybrachys.*

Il faudrait donc rectifier la synonymie de mon *Eurymela maura*, page 507, 2e série, tome VIII, en retranchant les indications synonymiques de l'espèce spécifique.

Quant à la *Cic. maura*, que j'ai vue à Londres dans la collection Bancks, ce serait un *Eurybrachys* véritable, l'un des plus petits et très voisin du *læta*, Walk., dont il diffère par l'absence de fascies sur les élytres.

— M. Ch. Villeneuve montre à la Société plusieurs chenilles de *Bombyx*, qui lui ont été envoyées d'Algérie par notre collègue M. Poupillier, et qu'il croit devoir rapporter aux *B. trifolii* et *quercus*. Il fait également voir la *Zygœna Algira*, à l'état d'insecte parfait, qui lui a été aussi adressée par M. Poupillier.

— M. le docteur Laboulbène annonce que la Tinéide des têtes de la *Carline* dont il a étudié les métamorphoses et dont il a déjà parlé à la Société, est selon, M. Stainton, la *Parasia*

carlinella. Il offre, conjointement avec M. le colonel Goureau, un mémoire pour les Annales sur les premiers états de ce Lépidoptère.

— M. le docteur Boisduval dit que M. H. Lucas, absent de la séance, se proposait d'annoncer à la Société que les larves contenues dans des graines qui présentent cette particularité curieuse de pouvoir produire de petits sauts, quand on les échauffe légèrement, se sont transformées en nymphes, puis en insectes parfaits, et que ces derniers se rapportent à une Platyomide.

M. Guérin-Méneville ajoute qu'on lui a donné également plusieurs de ces graines, et que quelques-unes des larves qu'elles contiennent ressemblant assez à des larves de Curculionites, sont aujourd'hui transformées en nymphes.

Lectures. M. le docteur V. Signoret lit une note sur une nouvelle famille faisant partie des Hémiptères-Hétéroptères, qu'il nomme UNICELLULE, et qui contient les genres *Monolonion*, *Encerocoris*, *Pachypeltis* et *Helopeltis,* ainsi que la description de plusieurs espèces. Ce travail est accompagné de la figure coloriée de l'*Helopeltis Antonii*, Signoret.

— M. Bellier de la Chavignerie dépose sur le bureau la description et la figure d'une variété femelle de l'*Argynnis Niobe*, qu'il fait passer sous les yeux de la Société.

Décision. Sur la propostion de M. le docteur Boisduval, la Société décide qu'à partir de 1858, on donnera trimestriellement, dans le Bulletin des Annales, la liste des ouvrages offerts à la Société et de ceux qu'elle achète avec l'indication sommaire des travaux entomologiques qui y sont compris.

Une commission composée de MM. Bellier de la Chavignerie, L. Fairmaire, docteur V. Signoret, et à laquelle sont joints l'archiviste et le secrétaire, est chargée de ce travail.

Séance du 24 mars 1858.

Présidence de M. J. BIGOT, 1er vice-président.

Rapport. M. L. Fairmaire, rapporteur, au nom d'une commission composée de MM. L. Fairmaire, le docteur Laboulbène et Reiche, donne lecture du rapport suivant sur la proposition de M. Bruand d'Uzelle, tendant à ce que la Société tienne annuellement à Paris des congrès entomologiques (1).

Messieurs,

Notre honorable collègue, M. Bruand d'Uzelle, frappé des avantages qu'un congrès pourrait assurer à tous les membres de notre Société, a pris l'initiative d'une proposition tendant à faire instituer une triple réunion annuelle. Dans la première, qui aurait lieu au mois d'avril, à cause des vacances de Pâques, on proposerait une série de questions à étudier et qui seraient mises à l'ordre du jour pour la deuxième réunion ou Congrès de décembre ; en outre, on déterminerait la localité où les divers membres de la Société se rendraient pour faire des excursions.

Dans la réunion de décembre, les membres d'une commission désignée devraient se rendre à Paris au moins dès la veille pour se communiquer mutuellement leurs travaux et s'entendre sur la nomination

(1) Voyez la note de M. Bruand d'Uzelle insérée en entier dans le *Bulletin* des *Annales de* 1857, *pages* CXXII *et suivantes.*

d'un Secrétaire qui rendrait compte du résultat des investigations individuelles; les membres empêchés devraient adresser des mémoires au Président.

Voilà, Messieurs, en abrégé, la proposition de notre estimable collègue. Elle vous prouve que la session de Montpellier, quelque soit le nom qu'on veuille lui donner, a produit du moins, quoi qu'on dise, un heureux résultat, celui d'inspirer à l'immense majorité des membres qui y ont pris part, le désir de se trouver de nouveau réunis.

Personne n'apprécie plus que nous, Messieurs, les avantages qui résulteraient pour la science de l'établissement à Paris des congrès proposés par M. Bruand : les collections, les bibliothèques rendraient les discussions scientifiques plus sérieuses, plus approfondies, et les débats contradictoires qui s'élèveraient finiraient par résoudre quelques-unes de ces difficultés synonymiques ou autres, qui sèment l'entomologie de problèmes insolubles ou d'obscurités périlleuses.

Mais malheureusement les difficultés d'exécution paraissent n'avoir pas été suffisamment envisagées par notre collègue, et notre mission nous oblige à vous les exposer en détail.

Et d'abord, quels sont parmi nous les membres assez libres, assez maîtres de leur temps, et, disons-le, dans une position de fortune assez indépendante, pour se rendre trois fois par an à de longues distances de leurs domiciles, soit à Paris, soit aux extrémités de la France ?

Mais, en outre, comment espérer que les voyages nécessaires pour la réunion de ces congrès puissent s'opérer à prix réduits ? Il faudrait connaître les nombreuses démarches, les longues négociations et les difficultés de toutes sortes qu'a nécessitées notre session de Montpellier pour comprendre l'impossibilité de nouvelles demandes aux compagnies de chemins de fer. Heureux si nous pouvons, cette année encore, obtenir une concession à peu près semblable à celle que nous avons eue l'an dernier, pour faire une nouvelle excursion !

Cependant, Messieurs, la proposition de M. Bruand nous paraît inspirée par un sentiment trop vrai et par un amour de la science trop éclairé pour qu'elle puisse être simplement écartée, et nous avons cru pouvoir vous présenter une contre-proposition, moins

étendue que la première, moins complète, mais d'une mise à exécution plus simple et plus facile.

Nous vous proposons de décider :

1° que la Société se réunira chaque année en séance extraordinaire le deuxième mercredi de novembre.

M. Bruand proposait le mois de décembre et les vacances de Pâques; ces dernières étant mobiles, ne peuvent s'accorder avec la fixité de nos mercredis; quant au mois de décembre, il nous paraît bien avancé dans l'année, tandis qu'au mois de novembre on voit encore à Paris quelques membres étrangers. L'époque la plus naturelle eût été le 28 février, anniversaire de la création de la Société; mais cette date ne coïnciderait presque jamais avec nos séances.

2° Tous les membres non résidants seront convoqués extraordinairement à cette séance.

3° Tous les membres de la Société seront invités à adresser des mémoires pour cette séance et à indiquer des questions qui, approuvées par la Société, pourront être discutées dans la séance extraordinaire de l'année suivante.

4° Ces mémoires et ces questions devront être adressés au moins huit jours d'avance à M. le Secrétaire de la Société.

5° Dans cette séance, la Société fixera la localité où se fera l'excursion entomologique annuelle.

Pour ce qui concerne les transports à prix réduits, la Société ne peut évidemment prendre d'engagement vis-à-vis de ses membres; ce que nous avons dit plus haut doit vous le faire comprendre. Mais nous ne pouvons nous dissimuler que, sans ces facilités de voyage, les congrès que nous vous proposons de constituer n'auront qu'une existence presque illusoire.

Cependant, nous vous demandons d'en faire l'essai afin de prouver au moins à nos collègues des départements et de l'étranger le désir que nous avons de les voir assister plus souvent à nos réunions.

Après la lecture de ce rapport et après avoir entendu les observations de MM. Bellier de la Chavignerie, J. Bigot, E. Desmarest, le colonel Goureau, H. Lucas, L. Reiche,

Thomson, Ch. Villeneuve, ainsi que de plusieurs autres membres, la Société décide à l'unanimité :

1° Qu'il y aura chaque année, à Paris, une séance extraordinaire, exclusivement scientifique, pour laquelle seront convoqués tous les membres qui habitent la France et les pays voisins;

2° Que le lieu où se fera l'excursion entomologique annuelle, sur quelque point de la France, sera fixé dans cette séance ;

3° Que tous les membres seront engagés à présenter ou à envoyer des mémoires pour cette réunion dans laquelle seront indiquées aussi des questions entomologiques qui, approuvées par la Société, seront discutées dans la séance extraordinaire de l'année suivante ;

4° Que ces mémoires et ces questions devront être adressés au moins huit jours d'avance à M. le secrétaire de la Société.

5° Que cette séance aura lieu le jour de réunion ordinaire qui suivra Pâques (1); époque qui pourra permettre de faire, aux environs de Paris, une ou plusieurs chasses entomologiques, et qui, outre qu'elle peut faire espérer, plutôt que la fin du mois de novembre, la présence de membres des départements et de l'étranger, assure d'avantage celle des membres de Paris, absents en grande partie vers la fin de l'automne.

6° Que cette décision sera exécutée immédiatement, c'est-

(1) La Société n'indique pas une date constamment fixe, parce qu'elle ne peut, maintenant au moins, disposer du local de ses séances, à l'Hôtel-de-Ville, que pour les jours qui lui ont été accordés par arrêté de M. le Préfet du département de la Seine.

à-dire à partir de l'année 1858, et qu'en conséquence, la première séance extraordinaire annuelle, à Paris, de la Société, aura lieu le 14 avril prochain.

Communications. M. Reiche annonce la mort d'un entomologiste célèbre, M. Nées von Esembeck.

— M. James Thomson montre à la Société deux magnifiques espèces de *Passalus*, provenant de l'Amérique méridionale ; l'une est le *P. Goryi*, et l'autre constitue probablement une espèce nouvelle.

— Le même membre fait également voir un type nouveau et des plus curieux de Scaritides.

— M. le docteur V. Signoret lit la note qui suit :

M. Stäl, de Stockolm, a fait connaître dans une notice imprimée dans les comptes rendus de l'Académie de Stockolm (*Ofvers of k vet Akad forh*), du 10 septembre 1856 ; un groupe nouveau dans l'ordre des Homoptères, et qui se distingue par la présence de trois ocelles, dont un sur chaque joue et le supplémentaire sur le front en avant du chaperon. Ce groupe se compose des genres suivants : *Brixia*, Stal, *Adana*, Stal. *Phenice* et *Mysidia*, Westwood, *Phrygia*, Stäl.

Comme je crois utile, ajoute notre collègue, de faire connaître ce caractère intéressant ; je fais passer sous les yeux de la Société plusieurs individus de ce groupe, dont quelques-uns mêmes former ont des genres nouveaux, que je me propose de décrire.

— Le même membre communique les rectifications synonymiques suivantes :

Dans les Annales entomologiques de Berlin (*Berliner entomologische Zeitschrift*), pour 1857 ; M. Baerensprung, de Berlin, passe en revue le petit groupe dans lequel entre le genre *Microphysa*, et le subdivisant, il en forme deux genres nouveaux : le genre *Myrme-*

cobia, pour le *Salda coleoptera*, Fall., *Microphysa myrmecobia*, Maerkel; ici il convient d'ajouter *Motachrus* Amyot. Plus loin, page 165, il décrit un genre nouveau pour un Insecte que j'ai figuré dans nos *Annales*, page 541, vol. 1852, sous le nom de *Astemma Mulsanti*, et qu'il nomme *Lichenobia ferruginea*, laissant subsister le nom de genre, il convient de dire *L. Mulsanti*, Signoret. Page 168, il décrit la *Microphysa pselaphoides*, Burm., sans indiquer la synonymie de *Loricula*, Curtis, qui est antérieur, nom que M. Westwood a cru devoir remplacer par celui de *Microphysa*; *Loricula* ayant été employé par Cuvier, pour un genre de Coralline (Polype).

— M. le colonel Goureau donne lecture d'une note sur les Hyménoptères qui se trouvent dans l'intérieur des tiges de la Ronce.

MM. Dufour et Perris ont publié dans les Annales de la Société entomologique pour l'année 1840, un très beau mémoire sur les Insectes qui vivent dans les tiges sèches de la ronce commune. Ils ont fait connaître les mœurs de ces petits animaux, et les ont décrits et nommés systématiquement. Ce travail mérite d'être étudié et mis à profit par tous les entomologistes qui s'occupent des Hyménoptères. J'ai été curieux de savoir, si dans la campagne que j'habite, très peu fertile en Insectes de cet ordre, je rencontrerai quelques-unes des espèces qu'ils ont signalées, et j'ai été agréablement surpris en voyant mes récoltes dépasser mes espérances. Je vais donner la liste de ces espèces écloses dans mes boîtes d'observation, et sorties de de fragments de ronces sèches, récoltés dans les premiers jours du mois de mai, je les diviserai, à l'imitation des entomologistes du département des Landes, en deux catégories. Les nicheurs et les parasites. Je m'abstiendrai d'entrer dans les détails des observations qu'elles m'ont donné lieu de faire.

HYMÉNOPTÈRES NICHEURS.

Osmia tridentata, Duf., *Osmia parvula*, Duf. Ces deux espèces

ne sont pas décrites par St.-Fargeau, ni dans l'Ecy., à l'article Osmie rédigé par Lutreille.

Ceratina callosa, Lat. *Ceratina albilabris*, Lat. Ces deux espèces, regardées comme parasites par St.-Fargeau parce qu'elles n'ont ni brosse abdominale, ni houppes de poils aux jambes pour la récolte du pollen, sont cependant récoltantes et construisent des nids, comme l'ont prouvé MM. Dufour et Perris.

Cemonus unicolor, Dahlb. Ce Crabronien est le *Pemphredon unicolor*, des auteurs cités ; je les regarde comme nicheur quoiqu'ils le donnent pour un parasite de l'*Osmia parvula* et du *Trypoxylon figulus*.

Passalacus gracilis, Dahlb. Ce Pemphrédonien niche dans les tiges sèches de la ronce et dans le bois mort, et n'est pas réellement parasite, comme le prétend Saint-Fargeau.

Psen atratus, N. d. E. Ce Crabronien établit aussi son nid dans les ronces sèches.

HYMÉNOPTÈRES PARASITES.

Ephialtes divinator. Grav. Cet Ichneumonien est parasite du *Cemonus unicolor*.

Cryptus bimaculatus, Grav. Autre Ichneumonien parasite de l'*Osmia parvula*.

Cryptus splendidus, G. Cet Ichneumonien, à qui j'ai donné un nom provisoire, parce que je ne l'ai pas reconnu dans les espèces, décrites par Gravenhorst, est parasite de l'une des *Ceratina*, probablement de la *callosa*.

Cryptus albipis, G., même observation que ci-dessus. Probablement parasite de l'*Osmia parvula*.

Euritoma verticillata, N. d. E. Ce Chalcidite est parasite du *Trypoxylon figulus*.

Diomorus imperialis, G., Ce Chalcidite n'est pas décrit par Nées d'Esembeck, ni par M. Walker. Il se rapporte au genre *Torymus* du premier de ces auteurs. C'est le plus beau de nos Chalcidites. Il se trouve dans le nid du *Cemonus unicolor*.

Chrysis cyanea, Lin. Parasite du *Cemonus unicolor*.

Elampus auratus, Lat. Cette Chryside est parasite du même *Cemonus*.

— M. Fallou montre à la Société un Lépidoptère qu'il a pris, le 28 juin dernier, à Auch, à la suite du Congrès de Montpellier; c'est une aberration de l'*Arge Galathea*. Cette variété est remarquable en ce que les taches marginales des quatre ailes ont complétement disparu, sauf un large bord noir, et elle diffère de la variété *Procida* par les taches du centre des ailes qui sont réservées comme dans le type de l'espèce.

— M. Bellier de la Chavignerie communique deux Noctuelles : l'*Anarta Zettersdtetti*, Staud., et la *Simyra Büssneri*, Hering.

La première de ces espèces, orginaire de la Laponie, appartient au groupe de *Algida*, *Melaleuca*, et se distingue de toutes ses congénères par la couleur des yeux qui sont glabres et non veloutés comme chez les autres *Anarta*.

La *Simyra Büssneri* a été découverte en Prusse, l'été dernier, au nombre de neuf exemplaires seulement. C'est la plus petite espèce du genre.

— M. H. Lucas, en faisant passer sous les yeux de la Société une planche représentant les métamorphoses d'une nouvelle espèce du genre *Carpocapsa*, dont la chenille imprime des mouvements à des graines d'une Euphorbe du Mexique, dans lesquelles elle vit et subit ses diverses transformations, communique la note suivante :

Plusieurs végétaux nous fournissent des graines qui ont la propriété de se mouvoir d'une manière très sensible, mais je ne sache

pas qu'aucun naturaliste ait jamais signalé un pareil mode de mouvement dans celle dont il est ici question, et que j'ai déjà eu l'honneur de communiquer à la Société. Rien n'est plus curieux, en effet, que de voir les soubresauts imprimés à ces graines par la présence des chenilles, de ce Microlépidoptère qui appartient au genre *Carpocapsa,* de la tribu des Platiomydes ; il forme dans cette coupe générique une nouvelle espèce à laquelle je donne le nom de *Carpocapsa Dehaisiana,* et qui vient se ranger tout près de la *Carpocapsa splandana* de M. Guenée.

Exposées à une température tant soit peu élevée, ces graines commencent par se mouvoir d'une manière presque imperceptible ; puis la chaleur se faisant sentir, leurs mouvements deviennent brusques, rapides, et on les voit alors progresser, marcher par saccades ; enfin, si on les laisse exposées à la chaleur, elles ne tardent pas à sauter et à s'élever au-dessus du sol à une hauteur de cinq à six millimètres environ.

J'avais déjà été témoin d'un fait à peu près semblable pour des fruits de *Tamariscus,* dans la province de Constantine, particulièrement aux environs de Bône et du cercle de la Calle. Ainsi le *Nanodes tamarisci,* dont les larves se nourrisent des graines de *Tamariscus,* font marcher et sauter les fruits de cet arbrisseau. Mais ce fait n'avait encore été observé que pour des insectes appartenant à l'ordre des Coléoptères, et je ne crois pas qu'un fait identique ait jamais été constaté par rapport aux insectes de l'ordre des Lépidoptères. Cette chenille, dont toute l'existence est cellulaire, fait un séjour de sept mois environ dans sa cellule, et j'ai remarqué que l'espace de temps qui existe entre l'état de nymphe et celui d'insecte parfait est beaucoup plus court.

Lorsqu'on étudie la surface externe de cette graine, rien à l'extérieur ne signale la présence de la chenille sauteuse et lucifuge qui y fait sa résidence, mais si l'on observe avec beaucoup d'attention cette même graine au moment où le papillon est sur le point de sortir de sa cellule, on voit que la surface de son péricarpe est entaillée de manière à représenter une figure circulaire plus ou moins parfaite.

Pour que ces chenilles puissent se transformer en insecte parfait, il faut les placer dans des conditions de température ordinaire et

toujours égale. J'ai remarqué, en effet, que celles qui se trouvaient dans la ménagerie des reptiles, où il existe jour et nuit la même température, ont commencé leur éclosion à partir du 20 février, tandis que celles placées dans les serres du Muséum, où la température est plus élevée, mais humide, n'ont pu se développer et ont fini par succomber.

Quand cette chenille est sur le point de se transformer en nymphe, elle se tisse une coque soyeuse, spacieuse, relativement à la dimension de la nymphe, et afin de faciliter la sortie de l'insecte parfait, elle emploie un moyen qui nous démontre dans le plus merveilleux instinct la prévoyance de la nature en faveur des êtres qu'elles a créés.

On sait que les Lépidoptères ne sont pas pourvus d'organes buccaux bien développés, que généralement ces organes sont rudimentaires, et que cette conformation les rend tout à fait impropres à entailler des corps durs.

La *Carpocapsa Dehaisiana* serait par conséqnent condamnée à mourir dans la graine où elle a vécu sous ses premiers états, dans cette cellule qui lui a servi de berceau, qui a protégé les phases les plus difficiles de son existence, celles d'œuf et de chenille, si celle-ci, avant de subir sa pénultième transformation, ne préparait à l'avance la sortie de l'insecte parfait.

En effet, cette chenille, avant de se transformer en nymphe, a la prévoyance instinctive de découper avec ses mandibules, qui sont cornées et finement dentelées. une rondelle dans le péricarpe de la graine, de manière que le papillon, dans les mouvements qu'il fait pour se débarrasser de l'enveloppe de la nymphe, pousse cette rondelle qui forme opercule; celle-ci cède et reste attachée au péricarpe au moyen de quelques fils de soie qui font l'office de charnières. L'insecte parfait n'éprouvant plus aucune résistance sort de la cellule en entraînant avec elle une partie de la dépouille de la nymphe qui reste engagée dans l'ouverture; puis il ne tarde pas à acquérir ses organes du vol qui se développent rapidement au contact de l'air.

Quand on examine l'issue pratiquée par cette prévoyante chenille dans le péricarpe de la graine, on est surpris en la voyant dé-

coupée avec autant de finesse et de régalarité. On s'étonne bien davantage encore quand, en replaçant l'opercule dans son ouverture, on voit qu'il la ferme si hermétiquement qu'il est difficile à la simple vue d'y remarquer la moindre trace de découpure.

Un fait encore bien curieux et qui mérite de fixer l'attention des naturalistes est celui-ci : il semble que cette chenille ainsi enfermée dans sa cellule, sans aucune ouverture, doit être à l'abri de tout danger venant de l'extérieur. Cependant il n'est pas ainsi, car quoique tout semble la protéger, elle sert de nourriture à un parasite de l'ordre des Hyménoptères et qui appartient à la tribu des Ichneumonides. Comment cet hôte étranger pénètre-t-il dans la cellule où se tient cette chenille? Il est probable que l'œuf de l'Ichneumonide est déposé dans le pistil de cette Euphorbe en même temps que celui de la chenille qui doit un jour se nourrir de la partie germinative de ses graines.

— M. Guérin-Méneville montre à la Société plusieurs petits Crustacés du genre *Phyllosome* des naturalistes qui, d'après les observations récentes et plusieurs fois répétées, ne sont autre chose que le premier état des Langoustes.

Après avoir rappelé les discussions auxquelles ont donné lieu les singuliers Crustacés dont Bosc a fait le genre *Zoe*, qui est évidemment composé de jeunes individus appartenant à des Crustacés probablement très connus (peut-être aux Pagures), et avoir indiqué les descriptions et les figures de plusieurs de ces Crustacés fantastiques, publiées par lui dans l'*Histoire naturelle de l'île de Cuba*, il a annoncé qu'à la suite de travaux analogues à ceux de la pisciculture, entrepris sur les côtes de Bretagne par un pêcheur et maître pilote de Concarnau, M. Guillon, MM. Coste et Gerbe viennent d'observer et ont annoncé à l'Académie des sciences, qu'il naît des œufs des Langoustes de nos côtes, du *Palinus vulgaris* des auteurs, des petits Crustacés transparents, aplatis et foliacés, munis d'yeux portés sur de longues tiges, de grandes pattes, d'une tête immense relativement au reste du corps, qui ne sont autres que des *Phyllosomus*.

Notre collègue a vu des carafes pleines de ces jeunes Langoustes, au Collége de France, ainsi que des dessins très exacts de ces jeunes individus, faits par M. Gerbe et constatant une identité parfaite entre ces jeunes Langoustes et des Phyllosomes bien plus grands, rapportés par beaucoup de navigateurs qui les ont toujours pêchés en haute mer.

L'immense différence qui existe entre les jeunes et les vieilles Langoustes, dans la consistance et la forme de leur corps et dans leurs mœurs, est un fait des plus remarquables. M. Guérin-Méneville insiste à ce sujet et montre la sollicitude avec laquelle la nature a protégé les premiers âges de ce Crustacé, ces jeunes individus qui auraient été broyés sur les rochers, à la moindre agitation de la mer, si elle ne leur avait pas donné l'instinct de vivre dans la haute mer, de s'y développer jusqu'à un certain âge, en demeurant ainsi à l'abri de tout danger, presque invisibles à leurs ennemis par leur corps semblable à une lame de verre, et dont la présence n'est décélée que par les yeux, qui sont d'un beau bleu, seule partie de leur corps qui ne ressemble pas à du cristal. De même que chez les Zoé, les Mégalopes, etc., qui ne sont probablement que les premiers états d'espèces plus grandes, ces jeunes Langoustes ne se montrent pas aptes à une reproduction immédiate, car on ne trouve jamais d'œufs sous leurs lames ventrales, qui sont elles-mêmes rudimentaires. Il est évident que les organes de la reproduction sont, chez ces jeunes animaux, dans le même état que ceux des chenilles, et qu'ils ne se développent que peu à peu, à la suite des diverses transformations de cette véritable larve de Crustacé.

L'immense différence qui existe entre les Phyllosomes et les Langoustes n'est pas une raison pour faire penser qu'il en est de même pour tous les autres Crustacés. M. Guérin-Méneville pense qu'il faut bien se garder de le croire et d'établir sur cette base quelque règle générale. Il rappelle à ce sujet ce que l'on sait des premiers états des Ecrevisses et de quelques autres genres voisins des Langoustes, dont les jeunes, au sortir de l'œuf, sont à peu près semblables à leurs parents, sauf quelques légères différences, et ont le même genre de vie.

Lectures. M. Doüé dépose sur le bureau un mémoire de notre collègue M. Montrouzier, sur un grand nombre de nouvelles espèces d'insectes de l'île d'Art (Nouvelle-Calédonie).

— M. V. Signoret lit deux notices, accompagnées de figures, et intitulées :

1° Monographie du genre *Corizus*, Fallen ;

2° Description d'une nouvelle espèce d'Homoptère, l'*Eucophora Dufourii.*

— M. Bruand d'Uzelle adresse une note descriptive sur une nouvelle espèce de Tinéite constituant le genre *Patula.* (Voyez page 177).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DU

PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1858 (1).

A. LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

ET

INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES

QUI Y SONT COMPRIS.

Académie des sciences de l'Institut de France. Comptes-rendus hebdomadaires des séances, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XLV (2e semestre 1857). Nos 25 et 26, et tome XLVI (1er semestre 1858). No 1 à 11. Br. in-4o.

1857, n° 25, (21 décembre). Notes sur les Vers à soie, par MM. de Bailly et Barthélemy.— N° 26, (28 décembre), Note sur la rétractilité ou la non-rétractilité des ongles dans les tarses des Aranéides, du genre *Mygale*, par M. H. Lucas. — 1858, n° 8, (22 février), Quesleu.

(1) Nous avons, M. Doüé et moi, dressé cette liste trimestrielle des ouvrages offerts à la Société ou acquis par elle, et, pour nous conformer à la décision du 10 mars 1858, nous avons brièvement indiqué la substance des articles relatifs aux animaux articulés insérés dans ces divers ouvrages. — E. DESMAREST.

remarques sur la manière de vivre d'un Hyménoptère fouisseur, le *Cerceris arenarius*, par M. H. Lucas. — Sur les moyens pratiques et rationnels de restaurer la graine de ver à soie, par M. Guérin-Méneville. — N° 9 (1er mars). Faits pour servir à l'histoire de la fécondation chez les Crustacés, par MM. Coste et Gerbe. — Mémoire sur l'hypermétamorphose et les mœurs des Méloïdes par M. Fabre. — N° 11, (15 mars). Note sur l'éducation des Vers à soie à Philippeville, par M. Champoiseau. — Observations sur la maladie des Vers à soie, par M. Nadal. — Sur une éducation de Vers à soie faite en Algérie (à Jamma), par M. Hardy. — Observations de M. de Quatrefages sur ces trois notes.

Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Mémoires, 2e série, tome 5, 1856. 1 vol. in-8° avec atlas in-folio.

Études zoologiques sur la famille des Ichneumonides. Article 1er, de la distribution des Ichneumonides en séries. Article 2e, études des groupes de transition, par M. Aug. Brullé. — Observations entomologiques : *Chryside enflammée*. — *Simule vernale*. — *Musca vitripennis* et *Araignée diadème*, par M. Vallot.

Bogdanow. Note sur le pigment rouge des plumes du *Calurus auriceps*. Br. in-4°.

Comités botanique et zoologique d'acclimation de Moscou. Bulletin des séances (1857), par M. Bogdanow, secrétaire. Br. in-8°.

Gervais. Rapport sur les travaux de la Faculté des sciences de Montpellier, pendant l'année scolaire 1856-1857. Br. in-8°.

Grimaux de Caux. De la manière d'enseigner et d'étudier l'histoire naturelle. Br. in-8°.

Hewitson et Saunders. Illustration de nouvelles espèces de Lépidoptères exotiques. Exotic bullersties, beig illustrations of the new species scheted chiefly foom the collection of the authors. Nos 23, 24 et 25. Gr. in-8°, avec pl. col.

Descriptions et figures d'un grand nombre de Lépidoptères étrangers à l'Europe.

Linnea entomologica. Zeitschrift herausgegeben von dem entomologische Vereine in Stettin. Zwœlfter Band. Mit. vier tafeln abbilduugen, 1858, 1 vol. in-8°. avec pl.

Monographie des Termites, par M. Hagen.— Monographie des Cryptocéphaliens. par M. Suffrian.— Catalogue de Lépidoptères par M. Speyer. — Description de nouvelles espèces de *Carabus*, par M. Gerstaecker.

Revue et Magasin de zoologie pure et appliquée, par M. Guérin-Méneville, 2e série, tome IX (1857). Nos 7 à 12, Br. in-8°, avec pl. (Offert par le Ministre de l'instruction publique.)

N° 7. Diagnoses de quelques Crustacés nouveaux des Antilles et du Mexique, (Genres : *Chlorodius*, *Gecarcinus*, *Cardisoma*, *Pseudo-Thelphusa*, *Sesarma*, *Sicyonia*, *Cymothoa*, *Armadillo*, *Porcellio* et *Pseudo-Armadillo*), par M. de Saussure.— Enumération des espèces mexicaines du genre *Passalus*, par M. Truqui.— Travaux d'entomologie appliquée, présentés en 1856-1857, à la Société impériale d'Agriculture de Paris, rapport de M. Guérin-Méneville. — Notes sur les éducations de Vers à soie, destinées à la confection de la graine, faite en 1857, en Suisse, dans les Basses-Alpes, etc., par M. Guérin-Ménéville.— N° 8. Note et figure sur une nouvelle espèce d'Orthoptère du Mexique (*Acridium Velasquezii*), par M. Nieto.

— Agents anesthétiques employés pour la destruction des Insectes, qui dévorent les céréales et surtout pour celle de l'*Alucite*, par M. Herpin, et observations de M. Garvan à ce sujet.— N° 9. Notice supplémentaire sur le genre *Euryprosopus* de l'ordre des Coléoptères, suivie de la description de deux espèces nouvelles (*E. Chabrillacii* et *angustissimus*), par M. L. Buquet. — Recherches historiques sur les espèces d'insectes qui rongent et perforent le plomb, par M. C. Duméril ; observations de M. Guérin-Méneville au sujet de ce travail. — N° 10. Coléoptère nouveau de la république de Venezuela (*Epicausta caustica*), par M. Rojas. — Observations sur quelques particularités des mœurs de la petite Blatte des cuisines (*Blatta Germanica*), et sur les effets de la poudre persane comme moyen de destruction de cet insecte, par M. Waga ; travail terminé dans le n° 11. —Note sur le ver à soie du Ricin, par M. Isidore-Geoffroy-Saint-Hilaire.— Observations de larves vivantes dans les sinus frontaux d'une jeune fille, par M. Legrand de Saulle. — Remarques et expériences sur l'éducation du ver à soie et sur la conservation de la graine pour les éducations d'automne, par M. Barthélemy, et observations de M. Guérin-Méneville à ce sujet. — Monographie des Sangsues médicinales, par M. Ebrard. — Catalogue des Coléoptères d'Europe, par M. de Marseul. — Sur la *Cetonia aurata* présumée efficace contre l'hydrophobie ; nouveaux indices relativement à son emploi en Russie, par M. Guérin-Méneville. — N° 11. Diagnoses de quelques Crustacés nouveaux de l'Amérique tropicale (Genres : *Pericera*, *Mithrax*, *Lambrus*, *Panopeus*, *Portunus*, *Lupa*, *Metopograpsus*, *Remipes*, *Pagurus*, *Cambarus*, *Palæmon*, *Amphitoe*. *Caridina*, *Anilocra*), par M. de Saussure. — Note sur quelques expériences relatives à l'emploi des Sangsues algériennes, et à la conservation des sangsues en général, par M. de Quatrefage. — Proportion de matière soyeuse contenue dans les cocons du ver à soie du Ricin, par M. Guérin-Méneville. — Œufs d'insectes servant à l'alimentation de

l'homme, et donnant lieu à la formation d'oolites dans les calcaires lacustres du Mexique, par M. Viriet d'Aoust, et observations de M. Guérin-Méneville sur le même sujet. — N° 12. Matériaux pour servir à une monographie des Coléoptères du groupe des Eumorphides et plus spécialement du genre *Eumorphus*, par M. Guérin-Méneville.

Société académique de Maine-et-Loire. Mémoires. 1er vol., n° 2, br. in-8°, 1858.

Catalogue des Lépidoptères des environs d'Angers, recueillis de 1855 à 1857, et remarques diverses, par M. Toupiolle.

Société botanique de France. Bulletin. Tome IV (1857), n° 7. — Session extraordinaire à Montpellier en juin 1857. Br. in-8°.

Société entomologique de Stettin. Mémoires pour 1857. Entomologische zeitung. Herausgegeben von dem Entomologischen Vereine zu Stettin. Achtzehnter Jahrgang. 1 vol. in-8° avec pl.

Ce volume comprend un très grand nombre de notes sur des insectes de tous les ordres, et il serait impossible de l'analyser sans dépasser les limites qui nous sont tracées.

Société impériale des naturalistes de Moscou. Bulletins. Années 1856, nos 2, 3 et 4. — 1857, n° 1. — Vol. in-8°, avec pl.

1856, n° II. Mémoire sur les Noctuélides de la Russie (suite). Genres *Agrotis* et *Amphipyra*, par M. Eversmann. — N° III. Suite du travail de M. Eversmann, sur les Noctuélides de la Russie (famille des Hanénides). — Description de diverses espèces de Carabiques de la famille des Chléniens, par M. Chaudoir. — N° IV. Meletema entomologica

Hemipterorum Caucasi. Famille des *Harpagocorisiæ*, par M. Kolenati. — 1857. N° I. Mémoire sur les Noctuélides de la Russie (suite). Genres *Cucullia*, *Xylina*, *Cleophana*. *Abrostola*, *Plusia*, *Heliothis*, *Anarta*.

Société Linnéenne de Londres. The transactions Linnean Society of London, vol. 22, part. the second. Br. in-8°, avec pl. — Journal of the proceedings of the Linnean Society Zoology, vol. 1, nos 4, 5 et 6, et Botany, vol. 1, nos 4, 5 et 6. Br. in-8°, avec pl. — List of the Linnean Society, 1857. Address, etc. Br. in-8°.

Transactions. Note anatomique sur les ailes et les balanciers des insectes, et remarques sur la structure organique des antennes, par M. Hichs.

Société royale de Londres. Philosophical transactions of the royal Society of London for the year, 1856, vol. 146, part. 2 et 3, et Proceedings of the royal Society of London, vol. 8, nos 23, 24, 25 et 26 (9 novembre 1856 à juin 1857).

Proceedings, n° 25. Note sur les organes reproducteurs des Annélides, par M. Thomas Williams.

Thomson. De trois Eumorphides, etc. Br. in-8°.

B. LISTE DES OUVRAGES ACQUIS PAR LA SOCIÉTÉ

SUR LES FONDS PIERRET (1).

Latreille. Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux composant les classes des Crustacés, des Arachnides et des insectes. 1 vol. in-8°, relié.

Latreille. Des Abeilles, et plus particulièrement des insectes de la même famille qui sont propres à l'Amérique méridionale. Br. in-8°, avec pl.

Latreille. Familles naturelles du règne animal, avec l'indication de leurs genres. 1 vol. in-8°, relié.

Latreille. Les Crustacés, les Arachnides et les Insectes distribués en familles naturelles. 2 vol. in-8°, reliés.

Perty. Delectus animalium articulatorum quæ in intinere per Brasiliam collegerunt, Dr Spix et Martius. 2 vol. in-folio, cartonnés.

Réaumur. Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes. 6 vol. in-4°, avec pl. reliés.

Wiedemann. Histoire des Diptères. Anberenropaïsche zweiflugelige Insecten. 2 vol. in-8°, avec pl. reliés.

(1) Ces divers ouvrages, trop connus pour que nous ayons cru devoir les analyser, ont été acquis à la vente de la Bibliothèque de M. de Romand.

Outre ces divers ouvrages, la Société a placé dans sa bibliothèque deux exemplaires de ses ANNALES pour le premier trimestre de l'année 1858. — Ce numéro, publié le 12 mai 1858, comprend : texte, page 1 à 192; Bulletin, page I à LIV.

M. le Trésorier informe MM. les Membres de la Société qu'il peut disposer encore de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° *Annales de la Société entomologique de France*, 1re série, années 1837 à 1842, au prix réduit de 12 *francs* chaque volume; et 2e et 3e séries, années 1843 à 1856, au prix de 24 *fr.* chaque vol.

2° Monographie des Cicindélides ; par M. THOMSON. Prix de la première livraison : 9 francs.

3° Archives entomologiques; par M. THOMSON. Prix de la première livraison : 2 fr. 50 cent. (3 ont paru).

4° Catalogue des Coléoptères de la collection de M. J.-B. Géhin, 1er et 2e fascicules ; prix : 1 fr.

5° Genera des Coléoptères d'Europe, par MM. JACQUELIN DU VAL et MIGNEAUX. Prix de la livraison 1 fr. 75 c. La 57e livraison a paru.

6° Faune Entomologique française, par MM. L. FAIRMAIRE et A. LABOULBÈNE. Prix du premier volume : 15 fr.

7° The Entomologist's Annual (1855 et 1856), par M. Stainton ; prix des deux volumes : 6 fr.

8° *Catalogus Curculionidum*, etc., ou Catalogue de tous les Curculionides décrits dans les divers ouvrages de Schönherr ; coordonné par H. Jekel. Prix réduit : 2 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50.

9° *Fabricia Entomologica* : 1re partie. — Révision monographique du genre *Hypsonotus* Germ. et de ses démembrements. 1re et 2e livraisons. Prix : 1 fr. 50 chaque.

10° Catalogue des Coléoptères d'Europe; par M. de Marseul. Prix : 3 fr. 30.

11° *Essai monographique sur les Clérites*, par M. le marquis Spinola (2 volumes in-8°, avec 47 planches coloriées); prix : 60 *fr*.

12° Histoire naturelle des *Anthicites*, par M. de la Ferté-Sénectère ; 1 vol. in-8°. Prix : fig. coloriées, 18 fr. ; noires, 14 fr.

13° Situation, maladies et amélioration des races du Ver à soie; par M. Guérin-Méneville. Prix : 1 fr.



BULLETIN
TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1858.

AVRIL, MAI, JUIN.

1° SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 14 Avril 1858.)

SESSION EXTRAORDINAIRE ANNUELLE.

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

La Société se réunit à huit heures du soir dans le local ordinaire de ses séances, à l'Hôtel-de-ville de Paris.

Cinquante-trois membres sont présents, savoir : *Membre honoraire* : M. C. Duméril. *Membre étranger* : M. Manderstjerna, de Saint-Pétersbourg ; *Membres régnicoles* : MM. André, de Beaune ; Th. Bruand d'Uzelle, de Besançon ; L. H. Ducoudray Bourgault, de Nantes ; le comte de Guernisac, de Morlaix ; Martigné, du Mans ; E. Mocquerys, d'Evreux ; *Membres résidants* : MM. Allard, Amyot, le docteur Ch. Aubé, Baulny (Ogier de), Becker, Bellier de la Chavignerie,

Berce, J. Bigot, le docteur Boisduval, L. Buquet, Aug. Chevrolat, Delamarche, E. Desmarest, Achille Deyrolle, Henri Deyrolle, A. Doüé, L. Fairmaire, Fallou, le baron Gautier des Cottes, le docteur Girard, le colonel Goureau, Gougelet, Guérin-Méneville, le docteur Grénier, Javet, H. Jeckel, le docteur Laboulbène, Lafont, le docteur Le Maout, H. Lucas, Martin, J. Migneaux, le comte de Mnizeck, J. B. Montagné, Moritz, le colonel Pradier, Fr. Rattet, L. Reiche, H. Rouzet, A. Sallé, le docteur Sichel, le docteur V. Signoret, Gabriel Tappes, Ch. Villeneuve, Wencker.— Plusieurs entomologistes étrangers à la Société, particulièrement M. Eversmann, de Moscou, assistent également à la séance.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance (24 mars 1858), et la rédaction en est adoptée par la Société.

Correspondance. MM. Blutel, de La Rochelle; Edme de Selys Longchamps, de Liége, et James Thomson, de Paris; prient la Société de les excuser de ce qu'ils ne peuvent assister à la séance.

— M. Ménestries, de Saint-Pétersbourg, écrit pour prier la Société d'accepter les deux premières parties du Catalogue des Lépidoptères du Musée de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg.

Décisions. Il est donné lecture d'une demande, signée par MM. le docteur Aubé, J. Bigot, Aug. Chevrolat, H. Deyrolle, C. Duméril, Reiche, Sallé et le docteur Signoret; tendant à ce qu'il soit procédé à la nomination de deux nouveaux membres honoraires.—Cette proposition,

mise aux voix par M. le Président, est prise en considération par la Société et une commission composée de MM. Bellier de la Chavignerie, A. Doüé, L. Fairmaire, le colonel Goureau et H. Lucas, est chargée de présenter, à la prochaine séance, une double liste de candidats pour deux places de membres honoraires déclarées vacantes : l'une de ces listes doit contenir des noms d'entomologistes français et l'autre ceux d'entomologistes étrangers.

— La Société, à l'unanimité des voix, décide que la session extraordinaire provinciale de 1858, se tiendra à Grenoble et que les chasses entomologiques auront lieu dans les Alpes françaises, et principalement à la Grande-Chartreuse. L'époque précise de cette réunion, qui devra durer une quinzaine de jours et qui aura lieu probablement à la fin du mois de juin, sera définitivement fixée ultérieurement.— Une commisson composée de MM. le docteur Boisduval, E. Desmarest, A. Doüé, et le docteur Sichel, est chargée de l'organisation de ce Congrès.

— Il est également décidé, sur la demande de M. le docteur Ch. Aubé, que, comme les années précédentes, une chasse entomologique aux environs de Paris, aura lieu le 1er dimanche de juin. La forêt de Fontainebleau est choisie pour le lieu de cette excursion.

— Après avoir entendu plusieurs de ses membres et particulièrement les remarques de M. le docteur Sichel, la Société décide qu'une commission permanente spéciale sera chargée de recueillir les diverses observations et propositions qui pourraient être présentées au sujet des sessions qui seront tenues à Paris.— Cette commission composée de MM. Berce, J. Bigot, L. Reiche, le docteur Sichel, le

docteur Signoret, et à laquelle est adjoint le secrétaire, M. E. Desmarest, est aussi spécialement chargée de l'organisation de la séance extraordinaire de 1859.

Communications. M. le Secrétaire annonce la perte que la Société vient de faire en la personne de l'un de ses membres honoraires, qui avait été aussi l'un de ses fondateurs et en même temps plusieurs fois membre de son bureau. Jean-Guillaume Audinet Serville, est décédé à la papeterie du Marais, près de La Ferté-sous-Jouarre, (Seine-et-Marne), le 28 mars 1858, dans sa 83e année.

La Société désirant rendre un témoignage public à la mémoire de l'un des plus savants entomologistes français, décide qu'une notice sur la vie et les travaux de Serville sera insérée dans les Annales et elle charge M. Amyot de ce travail.

— M. Kiesenwetter annonce que la Société entomologique de Berlin se propose de tenir le 22 mai 1858, un Congrès entomologique à Dresde et que les entomologistes français sont priés de s'y rendre.

— M. de Selys Longchamps écrit que la Société entomogique belge, dont il est le président, continue ses travaux préliminaires pour la publication de la faune des Insectes de la Belgique, et que le catalogue raisonné complet des Lépidoptères belges sera publié en 1858.

— M. J. Bigot exprime les vœux suivants, qu'il soumet à la Société :

Je n'ai pas, Messieurs, la prétention de donner aux simples paroles que j'ose faire entendre dans cette mémorable occasion, la forme d'un long discours, entreprise qui dépasserait assurément mes forces. Je viens demander à votre bienveillante indulgence quelques

instants d'un temps précieux, pour émettre en peu de mots les vœux ardents que je forme dans le double intérêt de la science et de notre propre gloire.

Notre Société, vous ne l'ignorez pas, depuis sa fondation, fut toujours, avec juste raison, considérée par le monde entomologique, comme un brillant foyer dont les irradiations bienfaisantes éclairent et réchauffent les germes nombreux qu'elle a semés. Nous devons certainement tenir à honneur de conserver et d'accroître une pareille renommée, de garder, en un mot, le rang éminent que nous avait acquis notre illustre fondateur.

Or, je ne sais si ma pensée s'égare, j'ignore si mes craintes sont fondées, mais mon devoir de vice-président m'impose l'obligation de dévoiler enfin ce que je considère comme une triste vérité, tout en m'efforçant de conduire dans la voie que je crois la meilleure ceux qui daignèrent m'honorer deux fois d'un suffrage aussi précieux que trop peu mérité.

Quoi qu'il en soit, amis et collègues, sans vous arrêter à la forme, veuillez agréer l'intention.

Avec quels profonds regrets ne voyons-nous pas chaque jour, diminuer le nombre restreint de ces esprits d'élite qui ne craignent pas d'embrasser d'un regard l'immense horizon où fourmillent les myriades d'atomes animés, indéfiniment variés, qui font l'objet de nos infatigables recherches, de notre constant amour ! Chaque jour, en effet, le champ fertile de l'entomologie générale se fait de plus en plus désert ; les travailleurs y succombent, mais de leurs cendres fécondes naît-il de nombreux rejetons ?

S'il est vrai que la puissance et l'étendue soient des bienfaits rares accordés à l'esprit humain, par son divin Créateur, du moins il est facile de ne pas resteindre outre mesure les limites que chacun peut atteindre sinon dépasser, limites qui bornent l'étroit espace où s'agitent ce que l'on nomme des spécialités. Cependant, plus le temps marche, et plus les spécialités se resserrent, se fractionnent, s'amoindrissent, plus leurs fervents adeptes, cessant d'être entomologistes, tendent à devenir simples collectionneurs.

Sur une pente rapide qui aboutit au néant, ces mêmes spécialités,

jadis nombreuses et variées, disparaissent successivement, et bientôt il n'en restera qu'une seule, ou peu s'en faut.

Ce n'est pas tout. Cette dernière paraît trop vaste de nos jours, maintes autres, formées de ses débris épars, s'arrêtent tantôt à la famille, au genre, tantôt à des limites géographiques, plus ou moins stables, plus ou moins définies.

Quand donc notre petite armée retrouvera-t-elle un guide capable de la diriger ? L'ordre a fui ses bataillons ; les lois anciennes sont dédaignées ; presque toutes ont succombé sous les efforts de notre moderne orgueil, et nous n'avons pas su les réédifier. Plus de foi, plus de croyances !... Notre vue, notre esprit s'amoindrissent comme les sujets de plus en plus infimes auxquels nous ne cessons de les appliquer ; le chaos règne, ou va régner ; il est temps de sacrifier une partie de notre personnalité à l'avantage collectif, au véritable progrès de l'entomologie. Prouvons que parmi les républiques, la nôtre du moins sut conserver, et bientôt elle saura créer !

Je conclus, en énonçant enfin les vœux que j'ai voulu vous soumettre.

Demeurons spécialistes, si nous ne pouvons davantage, mais gardons-nous d'être exclusifs. Divisons le travail avec égalité, afin de préparer des matériaux homogènes à l'architecte futur.

Conservons religieusement les anciennes règles, tout en nous efforçant de les approprier graduellement aux éléments nouveaux qui nous sont révélés. Bâtissons du moins sur les ruines. Classons nos richesses pour mieux les apprécier et pour en mieux profiter. N'oublions pas que les plus grands génies, Linné, Cuvier, Latreille, ont dû la meilleure partie de leur immortalité à l'œuvre de la classification.

Enfin, si les monographies sont précieuses, travaillons à les coordonner entre elles, pour qu'elles puissent aisément un jour se rattacher au grand tout. Que leurs limites soient nettement tracées. Mieux vaudrait faire connaître une famille, une tribu, un seul genre, dans son intégralité, qu'une faune géographique, variable comme ses frontières que l'insecte franchit sans effort.

Si mes vœux obtenaient la faveur que j'envie, si, de nos efforts dé-

sormais réunis, coordonnés pour atteindre un même but, ressortaient, comme je l'espère, des résultats inattendus, la foule, souvent même la classe éclairée, ne se rirait plus des sages, aux yeux desquels l'humble *Acarus* vaut l'orgueilleux *Eléphant*, pour qui tout enfin, dans la nature, devient un sujet de respect, de profonde admiration !

La Société approuvant les vœux émis dans la note de M. J. Bigot, décide l'impression dans son Bulletin du travail de notre collège et le renvoie à la Commission spéciale des sessions extraordinaires de Paris.

— M. Bellier de la Chavignerie, émet le vœu suivant :

La Société, dit-il, en décidant qu'elle se réunirait chaque année en assemblée extraordinaire à la première séance qui suivrait les fêtes de Pâques, n'a pas eu seulement pour but de chercher à faciliter les relations entre ses membres et à les rendre plus fréquentes, mais elle a pensé aussi que stimuler le zèle des entomologistes était le meilleur moyen de faire progresser la science à laquelle nous sommes tous dévoués et que nous devons nous efforcer de maintenir au niveau de l'impulsion qui lui est donnée aujourd'hui de toutes parts. Je profiterai donc de l'occasion offerte par cette première séance générale à laquelle assistent un grand nombre de nos collègues pour prier la Société de vouloir bien adopter le vœu suivant que j'ai l'honneur de lui soumettre.

La Société verrait avec plaisir ceux de ses membres qui habitent la province réunir, chacun selon l'objet spécial de ses études, le plus de matériaux possibles en vue de la publication de bonnes faunes locales des départements qu'ils explorent, afin d'arriver à posséder un jour une faune générale bien complète de toute la France.

La Société approuve le vœu formé par notre collègue, et décide que sa note sera insérée dans le Bulletin et renvoyée à la commission spéciale.

— M. L. Reiche, en soumettant à la Société une question

à discuter, conformément au programme de la séance extraordinaire pour l'année 1858, donne lecture, à cet effet, de la note qui suit :

Je vais appeler, Messieurs, l'attention de la Société sur un abus introduit dans la nomenclature entomologique par C. Illiger, continué par Germar et d'autres entomologistes plus ou moins éminents, et poussé de nos jours à un point qui menace de rendre cette partie importante de la science complétement inextricable. Je veux parler de la manie qui porte des savants, fort recommandables d'ailleurs, à corriger, sans pitié, les noms génériques ou spécifiques sous prétexte que ces noms sont mal composés ou mal orthographiés. Ces savants, grands grammairiens et profonds hellénistes sans doute, sans réfléchir aux conséquences de leurs actes, ont fait main basse sur une foule de noms publiés depuis longtemps par les maîtres de la science et par leurs disciples, et les ont remplacés par des noms de leur façon, construits dans toutes les règles et orthographiés, croient-ils, d'une manière irréprochable.

L'ordre des Coléoptères a particulièrement eu à souffrir de cette manie ; aussi dois-je prier la docte assemblée de me permettre de lui citer quelques faits. — Sous prétexte que le K *grec* doit se traduire en latin par un C, les noms de *Kolon* et de *Akis* de Herbst ont été changés en *Colon* et en *Acis*. Si cette correction est juste, il s'en suit nécessairement que les noms des espèces qui ont pu être dédiées à des savants dont les noms commençent par un *K* tels que Kareline, Kirby, Kiesenwetter, Klug, Knoch, Kollar, etc., devront s'écrire par un C. Voyez vous d'ici l'*Apion Cirbyi*, l'*Elater Ciesenwetteri*, l'*Ancylonycha Cnochii*, le *Cyphonotus Anceteri* (pour *Anketeri*), le *Trichonyx Mœrceli* (pour *Mœrkeli*) !...

Parce que le *V* des langues modernes n'existait pas, d'après ces correcteurs, dans la langue latine, ils le remplacent partout par un *U*, ainsi le *Carabus Lefebvrei*, ainsi nommé par Dejean en l'honneur de notre membre honoraire, M. Al. Lefebvre, est devenu pour eux le *Carabus Lefeburei*, ce qui peut faire soupçonner que la dédicace a été faite à M. Lefébure, notre collègue de Toulon ; par la

même raison, le nom de *Cholovocera* a été changé en *Choluocera* (1); en appliquant cette règle, le nom de *Kiesenwetteri*, que nous venons de voir se changer en *Ciesenwetteri* va subir une seconde métamorphose ; son W sera remplacé par deux U, et il s'écrira *Ciesenuuetteri*. Que doit dire le savant qui se voit aussi mal traité par ses amis les plus intimes ?

En conséquence de leur mauvaise orthographe, un de ces correcteurs veut changer les noms de *Œdemera* et de *Œdichirus* en *Œdomera* et *Œdochirus*, et prétendra sans doute que Sophocle devrait aller suivre un cours de grec à l'Université de Halle, puisqu'il a été assez ignorant pour appeler un de ses héros οιδιπους au lieu de οιδοπους ! Un autre change *Altica* en *Haltica*, parce que dans ἁλτικος, l'α porte l'esprit rude. Enfin pour en finir, un correcteur plus radical, et logique dans sa manie, reforme tous les noms fautifs à son point de vue : *Hydrophilus*, *Hydrobius*, *Hydroporus*, se changent en *Hydatophilus*, *Hydatobius*, *Hydatoporus* ; *Ilybius* en *Hyobius*, *Haliplus* en *Haliplous*, *Callisoma* en *Callisomum*, *Panagæus* en *Panagius*, *Badister* en *Badistes*, *Geotrupes* en *Geotrypes*, *Copris* en *Coprius*, *Oxyomus* en *Oxeomus*, *Cerambix* en *Ceratambix*, etc. Je vous fais grâce du reste. Evidemment M. le docteur Gistel a pleinement raison. Si l'on admet en principe la correction des noms mal orthographiés ou mal composés, il n'en faut pas laisser échapper un seul ; c'est une règle qui ne peut admettre qu'une seule exception relative aux noms barbares, c'est-à-dire aux

(1) M. de Motschoulsky, qui a créé ce genre *Cholovocera*, fait dériver ce nom de χολουειν, *Tronquer* et de κερας, *Corne !* Ce savant s'est évidemment trompé, car *Tronquer* s'écrit en grec à l'indicatif κολοβοω et au participe κολοβος, ou bien encore κολουω, tandis que χωλευω, qu'on pourrait supposer, avec Agassiz, être la même racine qu'a voulu citer M. de Motschoulsky, signifie *Boiter*, et a servi à la formation du nom de genre *Choleva*. Il s'en suit que de κολοβος et de κερας, on devrait faire *Kolobocera* ou *Kolovocera* ; le β grec devant se traduire en latin par V, ainsi que l'ont fait les anciens latins dans leurs mots tirés du grec. Exemple : βιω (*vivo*) ; βιοτος (*vita*) βουλομαι (*volo*) ; βορα (*voratio*), etc.

noms forgés sans racines, sans signification, tels que : *Batrisus, Faronus, Tyrus, Trimium,* etc.

Ce principe étant donc admis où nous mènera-t-il, si ce n'est au bouleversement complet de la nomenclature et à un surcroît considérable de synonymies, ces écueils de la science ? Qu'y gagnera l'Entomologie? pour ne parler que de ce rameau des sciences naturelles. Le premier écolier venu, fraîchement sorti des bancs de l'Université, pourra-t-il s'attaquer aux noms créés par les Linné, les Fabricius, les Latreille, les analyser pour y découvrir quelque faute grammaticale et les transformer impitoyablement en noms plus ou moins euphoniques de sa façon? Et vous naturalistes qui avez vieilli dans le respect des noms imposés par les auteurs, qui vous êtes contentés de sourire avec indulgence aux fautes grammaticales de quelque confrère plus fort en histoire naturelle qu'en grec et en latin, consacrerez-vous par votre silence une semblable profanation, ne la regarderez-vous pas comme un crime de lèse-science? J'ose espérer que vous partagerez mon opinion à cet égard et que vous admettrez les résolutions suivantes.

La Société entomologique de France est d'avis : 1° Qu'il est d'une grande importance en entomologie que les noms génériques ou spécifiques créés par les auteurs soient orthographiés et composés grammaticalement, et d'après les règles formulées par Linné et dès longtemps admises dans les sciences naturelles ; qu'il convient d'inviter les auteurs à s'abstenir de former des noms peu euphoniques, trop compliqués dans leur composition, trop longs ou pouvant prêter au ridicule, et que tout nom qui ne remplirait pas ces conditions devra être considéré comme un nom barbare sans signification.

2° Que les noms une fois publiés doivent être admis dans la nomenclature, si les noms de genre ne font pas double emploi dans l'entomologie et les noms spécifiques dans leur genre et les genres immédiatement voisins ou qui en sont démembrés, et ce, quel que soit le bien ou mal fait de ces noms que l'article précédent qualifie de barbares.

3° Que la correction des noms faisant déjà partie de la nomenclature, *sous quelque prétexte que ce soit,* constitue un abus dangereux que l'assemblée dénonce aux naturalistes et les invite à décou-

rager par la non adoption de ces corrections dans leurs citations, dans leurs synonymies, dans leurs catalogues, enfin dans aucun de leurs travaux.

En adoptant et proclamant les résolutions que je viens de poser, la Société atteindra plusieurs buts désirables, d'abord celui d'arrêter l'invasion du pédantisme qui menace de plonger la nomenclature dans une anarchie complète, ensuite celui d'inviter les auteurs à apporter désormais plus de soins dans la composition et l'orthographe des noms qu'ils croiront devoir créer. La mesure est radicale, il est vrai, mais elle doit l'être pour en combattre une qui l'est de même et dont l'application n'est rien moins que le changement des neuf dixièmes des noms existants.

Je me suis contenté de signaler peu de faits pour ne pas abuser des moments de l'assemblée. Les membres qui voudront savoir jusqu'à quel point la manie des corrections a déjà été poussée, n'ont qu'à consulter le catalogue de Stettin et surtout un petit livre de M. le docteur Gistel, intitulé : *Die Mysterien der Insectenwelt* (1856).

Si le pédantisme n'est pas arrêté à temps, on peut être certain qu'il ne s'en tiendra pas là, et que, logique avec son principe, aucuns noms ne lui échapperont, pas même ceux qu'il aura déjà corrigés lui-même une ou deux fois. Il nous demandera sans doute l'inversion de tous les noms composés de deux racines dans lesquels le participe ou l'adjectif ne précèdera pas le nom; il changera *Pterostichus* en *Stichopterus*, *Rhinocyllus* en *Cyllorhinus*, *Rhinoncus* en *Oncorhinus*, *Rhinobatus* en *Batorhinus*..... Je m'arrête, je vous ai signalé le danger, faites en justice.

La demande de M. L. Reiche, est admise par la Société et sera discutée dans la séance extraordinaire de 1859. La Société décide, en outre, que la note de notre collègue, renvoyée à la commission spéciale, sera imprimée en entier dans le Bulletin.

— M. Bruand d'Uzelle soumet à la Société la proposition suivante :

J'ai l'honneur de proposer à la Société de mettre à l'ordre du jour,

pour le Congrès de Paris de 1859, l'examen des trois groupes suivants : 1° Les *Hesperia*, 2° les *Eupithecia*, 3° les *Zygæna*. Chaque membre de la Société sera invité à soumettre aux commissions qui seront désignées *ad hoc*, toutes les espèces qu'il possède dans ces différents genres. La Société désignera un président pour chaque commission, ou bien la commission le choisira dans son sein ; en tout cas, celle-ci nommera un secrétaire qui devra rendre compte à la Société du résultat des débats, des opinions émises et des divers points adoptés. Je ne doute pas que cette mesure, renouvelée à chaque congrès, ne tourne à l'avantage individuel de chacun de nous, et que la science n'y gagne beaucoup par les doutes qui seront éclaircis, et les erreurs qui seront dissipées.

La proposition de M. Th. Bruand d'Uzelle est adoptée par la Société, qui décide que la note de notre collègue sera imprimée dans le Bulletin et qu'elle sera renvoyée à la Commission spéciale des sessions extraordinaires, qui pourra nommer des sous-commissions spéciales si elle le juge utile.

— Il est donné lecture d'une lettre de MM. Bellevoye et Gehin, de Metz, qui regrettent que la Société n'ait pas choisi pour la session extraordinaire annuelle le mois de novembre, indiquée par la commission chargée d'étudier la proposition de M. Th. Bruand d'Uzelle, parce qu'ils pensent que cette époque est celle où un plus grand nombre de membres régnicoles et étrangers se trouvent à Paris.

Cette lettre est renvoyée à l'examen de la Commission des sessions extraordinaires.

— M. Amyot demande que la Société entre en rappport avec la commission des sociétés savantes qui vient d'être récemment instituée auprès du Ministre de l'Instruction publique.

La Société renvoie cette proposition à la Commission de publication.

— M. Guérin-Méneville fait une communication d'entomologie appliquée sur un insecte, qui, en Chine, produit de la cire.

Quelques entomologistes, dit-il, avaient pensé que cette cire était produite par un *Aphis*, mais grâce aux matériaux rapportés par l'évêque Perny, a qui l'on doit aussi le ver à soie du chêne (*Bombyx Pernyi*), et beaucoup d'autres productions utiles de la Chine, j'ai pu étudier les deux sexes de l'insecte producteur de la cire et reconnaître que c'est une espèce du grand genre Cochenille (*Coccus*), formant un sous-genre auquel j'assigne le nom de *Ericerus* (*E. ceriferus. Cocc. ceriferus*, Fabr.).

En faisant cette étude difficile, car il a fallu chercher les cadavres de ces insectes dans les débris de matière cireuse qui couvrent les branches rapportées par le zélé missionnaire, j'ai pu observer jusqu'à quatre espèces d'insectes parasites de cette Cochenille, trois Chalcidites et une Coccinelle (Le *Cocc. monacha*, Mulsant), que je ferai connaître prochainement, et dont j'ai déjà pu faire des dessins exacts. Je puis ajouter aujourd'hui que l'arbre à cire a été rapporté vivant par Mgr Perny, qui en a fait généreusement don à la Société impériale d'acclimatation, et que l'année prochaine il enverra un autre arbre vivant sur lequel il aura eu soin de mettre un grand nombre de Cochenilles pour en introduire l'espèce en Europe.

— M. E. Mocquerys, qui continue toujours ses intéressantes recherches sur les insectes nuisibles à l'agriculture et à la sylviculture, montre une écorce d'arbre présentant des perforations et des traces nombreuses faites par le *Tomicus chalcographus*.

— M. le baron Gautier des Cottes donne communication des notes entomologiques suivantes :

1° Remarques sur divers Coléoptères propres à la faune française.

Nous avons pris, M. Henri Tournier et moi, dans le mois d'août 1857, en France, sur les sommités du Jura vis-à-vis Genève : 1° *Nebria fossulata*, Lasserre, sous une pierre avoisinant une source ; 2° *Pterostichus cribatus*, Bonelli. Même localité (espèce du Piémont, jusqu'à présent) ; 3° *Pterostichus bicolor*, Peiroleri. Cette dernière espèce étant déjà signalée dans le catalogue Gaubil, comme se trouvant aux Pyrénées ; pourquoi alors ne figure-t-elle pas dans la Faune française de MM. Fairmaire et Laboulbène ? Car le catalogue de Gaubil est bien antérieur à cette dernière publication ; 4° En descendant le Rhône depuis Genève jusqu'à Seyssel (France), j'ai trouvé dans le tronc de vieux saules baignés par les eaux du Rhône, le *Patrobus septentrionis*, Dej., Schœnherr, de Laponie. Plusieurs de nos collègues en sont possesseurs par mes soins, et je leur ai bien fait remarquer qu'il n'y avait pas d'équivoque pour la dénomination de mon *Patrobus*, puisqu'il est ailé.

2° Description d'un Coléoptère nouveau.

PTEROSTICHUS BISPINOSUS, Gaut. des Cottes. — *Pyrenæis hispan.*

Long. 10 à 10 1/2 mill.

Oblong, parallèle, ovalairement arrondi à l'extrémité. Entièrement d'un ferrugineux, assez foncé en dessus, plus clair en dessous.

Mandibules développées, d'un ferrugineux presque noir, ainsi que la tête qui est très brillante : cette dernière offrant, au-dessus des yeux qui sont petits, deux carênes en forme de stries, courtes et obliquant vers le prothorax.

Palpes maxillaires d'un roux testacé, assez allongés.

Prothorax en forme de cœur, très arrondi sur les côtés, convexe ; angles antérieurs obtusément marqués, les postérieurs très obtus, émoussés ou plutôt arrondis ; à la base deux petites impressions ponctuées et réunies entre elles par une ligne *transversale, ponctuée, élipsoïdale ;* au milieu une forte ligne enfoncée, tombant perpendiculairement sous celle de la base. Il est de plus rebordé dans tout son pourtour.

Élytres oblongues, parallèles, finissant en s'arrondissant, striées : les stries ponctuées ; sur la troisième, trois points enfoncés ; de cou-

leur un peu plus claire que le prothorax; bords latéraux d'une couleur moins foncée et similaire à celle des pattes et de la bouche.

Jambes antérieures armées de deux longues épines.

Dessous du corps presque lisse. Dernier segment de *l'abdomen* muni d'une fossette.

Cette description s'applique au mâle.

Observation. Au premier abord, ce *Pterostichus* a le facies d'une *Nebria*; mais si on examine les palpes maxillaires et les labiaux, non tronqués obtusément, les tarses des pattes antérieures fortement dilatés : le premier *triangulaire, plus long que les deux autres*, ceux-ci cordiformes, etc., et les trois premiers articles des antennes glabres. Il est facile d'en déduire que cet insecte n'est autre qu'une *Feronia.*

Il a été pris par un de mes amis dans les Pyrénées espagnoles sous une pierre, auprès d'une grotte; malgré des recherches réitérées, le mâle seul a été rencontré.

Je crois que cet insecte pourra également se trouver dans les Pyrénées françaises et faire partie de notre Faune.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

Je montrerai à la Société un individu presque encore vivant, de très petite taille (32 millimètres) du *Cerambyx heros* ♀, Sch. tome 3, p. 356, n° 141, Mulst. His. nat. des Coléopt. de France, Longicornes, p. 30, n° 1, et qui est sorti du bois dans lequel il s'est transformé vers les premiers jours de février. Je tiens ce Longicorne dont les métamorphoses ont été hâtives, de M. le docteur E. Rousseau, qui l'a rencontré dans son grenier sur des bûches de *Quercus robur*, dans lesquelles la larve avait probablement vécu.

— M. Guérin-Méneville montre deux Coléoptères du genre *Sepidium*, et il en fait connaître la description suivante :

Nous devons la communication de ces deux singuliers insectes à M. le lieutenant colonel Pradier, qui les a reçus de son frère, officier supérieur de la marine, lequel les a trouvés dans le désert, aux envi-

rons de Moka. Ils appartiennent évidemment au genre *Sepidium*, mais quoiqu'ils soient très remarquables par leur forme, ils n'auraient pas mérité autant l'attention des entomologistes, si l'un des deux individus, le plus petit et le plus mince, n'offrait pas une particularité des plus curieuses. Cet insecte appartenant évidemment à un genre entièrement hétéromère, est cependant complétement pentamère. *Tous* ses tarses sont composés de cinq articles, tandis que tous les individus connus du genre auquel il appartient ont seulement quatre articles aux tarses postérieurs, ce qui a lieu avec la dernière évidence chez le second individu, plus épais et qui paraît être une femelle.

Sepidium Pradierii. — Oblong, noir, rugueux et couvert d'une production crétacée d'un blanc pur comme de la farine et qui a disparu sur toutes les parties où un frottement quelconque a pu avoir lieu. Tête penchée en bas, insérée en avant et à la partie inférieure du corselet, avec les antennes allongées, terminées par deux articles un peu plus épais, très distincts et dont le dernier est le plus grand. Chez l'individu présumé femelle ces deux articles sont un peu moins épais. Corselet plus long que large, très bombé et élevé à la partie antérieure, surmonté en avant de deux fortes cornes dirigées latéralement un peu en haut, faiblement arquées en arrière, aiguës et rugueuses ; ses côtés offrent au milieu une faible pointe, et étant un peu plus étroit en arrière, de la largeur de la base des élytres. Celles-ci n'offrent aucune saillie aux épaules indiquant qu'elles peuvent recouvrir des ailes ; elles sont soudées à la suture et embrassantes sur les côtes et portent chacune, sur le bord supérieur externe, quatre fortes dents aiguës, à pointe arquée et dirigée un peu en arrière, reliées entre elles par deux carènes crénelées. Il y a latéralement, entre ces dents et le bord inférieur, une carène également crénelée qui part de la base et va se terminer à l'angle postérieur. Les pattes sont assez grêles, de forme ordinaire.

Ces insectes sont décrits et figurés avec de grands détails dans la Revue et Magasin de Zoologie, numéro de mars 1858, p. 127, planche IV.

— M. Edme de Selys Longchamps, écrit qu'il est occupé à corriger les épreuves de la monographie des *Gomphines*

qu'il publie avec la collaboration de M. Hagen, dans les *Mémoires de la Société royale des sciences de Liége*, et qu'il compte offrir à la Société. On imprime, dit-il, la table des matières, et le volume paraîtra dans peu de temps. Cent neuf Gomphines sont décrites et réparties en trente-sept sous-genres : vingt planches gravées sur pierre représenteront les principales espèces.

— M. H. Lucas fait connaître une note sur les mœurs de la *Sesamia nonagrioïdes*.

M. le professeur Eversmann de Kasan, qui vient de passer l'hiver de 1857-1858 à Alger, a observé, dit-il, un fait assez curieux au sujet de la manière de vivre de la chenille de la *Sesamia nonagrioïdes*, Lefèbvre, Ann. Soc. Linn., tom. 6, p. 98, pl. 5. On sait que cette chenille, qui a été parfaitement décrite par notre collègue, M. le docteur Rambur, est signalée comme vivant dans l'intérieur des tiges du Maïs (*Zea mais*). M. le professeur Eversmann a remarqué que la chenille de cette Leucanide, qui est d'un blanc terne avec quelques points sur le dos, se tenait aussi dans l'intérieur des tiges du Sorgho (*Sorghum saccharatum*, Perron), plante qui est cultivée actuellement en grand dans nos possessions d'Afrique, particulièrement aux environs d'Alger, en ce qu'elle fournit de l'alcool dépourvu de saveur désagréable. M. Eversmann, qui a observé cette chenille, dit qu'elle vit dans l'intérieur de la tige de cette graminée, qu'elle se nourrit de la moelle, et que souvent il y a deux et même trois chenilles dans la même tige. La moelle gâtée par cette chenille et ses excréments sont d'une couleur rouge foncé, et c'est à ces indices que l'on reconnaît facilement si cette graminée est attaquée ; il est aussi à remarquer que le suc que l'on pressure de ces tiges ainsi avariées est également d'un rouge foncé. Cette chenille, après avoir pratiqué un trou sur le côté, se chryalide dans la tige même ; souvent il arrive qu'elle est expulsée par la plante qui continue à croître, et alors on la trouve cachée à la base des axilles des feuilles. Le papillon éclot trois semaines après. M. le professeur Eversmann a observé, dans la propriété d'un de ses amis, à Alger, que les deux tiers de la

récolte du Sorgho étaient perdus par la présence de cette chenille dévastatrice.

— M. Edme de Selys Longchamps adresse quelques détails sur le résultat de chasses entomologiques aux Eaux-Bonnes, au Cirque de Gavarnie et à Biarritz. Notre collègue s'occupe plus spécialement des Lépidoptères Diurnes qu'il a trouvés dans ces divers endroits.

1° Lépidoptères Diurnes observés aux Eaux-Bonnes, pendant une saison. Du 15 juin au 10 juillet 1857.

La liste en est très pauvre, quoique j'aie chassé avec zèle et presque chaque jour. Je n'ai vu que quarante espèces. Les plus remarquables sont : l'*Anthocharis simplonia*, le *Spilothyrus altheæ* et un *Syrichthus* à déterminer. Il n'y avait encore qu'une seule *Erebia* (et encore l'*E. stygne!*) Les trente-sept espèces restantes se trouvent en Belgique. Ce fait doit suffire pour engager un entomologiste à choisir toute autre localité que les Eaux-Bonnes, pour but d'une excursion dans les Pyrénées.

2° Lépidoptères Diurnes observés en un seul jour, le 14 juillet 1857, dans une excursion au *Cirque de Gavarnie*, en partant de Saint-Sauveur.

La richesse de la liste constraste avec la pauvreté de celle des Eaux-Bonnes, constatée après une observation vingt-cinq fois plus prolongée. J'ai observé cinquante-trois espèces, dont cinq *Erebia*, quoique je n'aie pas gravi les côtes au-dessus du Cirque. Les plus remarquables sont : *Parnassius Apollo* et *Mnemosyne*, *Colias callidice ; Anthocharis simplonia ; Anthocharis eupheno!* (Cette espèce dans la vallée chaude à mi-chemin de Saint-Sauveur à Gavarnie). *Argynnis pales ; Erebia Lefebvrei, gorgone, cassiope, var. Nelamus ; Dromus ; Satyrus alcyon ; Hiera* (le *Megæra* se trouve un peu plus bas que le Cirque). *Spilothyrus altheæ ; Syrichthus...*

On peut facilement s'imaginer, d'après ce que j'ai vu en un seul jour, où, pendant une course à cheval faite rapidement, je n'ai pu

chasser que deux heures, combien cette localité peut être considérée comme le paradis d'un entomologiste dans les Pyrénées. Le contraste du climat est suffisamment constaté par la présence à deux ou trois kilomètres des *Anthocharis simplonia* et *Eupheno* et du *Pinus cimbro* à deux pas de champs de *Maïs.*

3° Lépidoptères Diurnes observés a Biarritz, pendant une saison de bains. Du 20 juillet au 5 août.

Là, j'ai observé quarante-quatre espèces, dont plusieurs caractérisent bien les bruyères, les prés et les broussailles que l'on rencontre aux environs de Biarritz, ce sont surtout : *Polyommatus phlœas*, variété *melanophlœas ; Lycæna bœticus*, *amyntas*, *hylas ; Melitæa phœbe; Satyrus fauna*, *phædra*, *arethusa* ; *Steropus aracynthus; Syrichthus* (deux ou trois espèces à étudier).

Somme toute, il m'a paru que l'entomologiste peut trouver quelques ressources aux environs de Biarritz, surtout autour d'un étang nommé le *Lac de Chamiague*, qui m'a offert en deux ou trois excursions vingt-sept espèces d'Odonates (Libellules), dont plusieurs très intéressantes, dont j'adresserai la liste à la Société (surtout *Libellula albistyla*, de Selys; *Cordulia Curtisi*, Dall.; *Calopteryx hæmorrhoidalis*, V. D. L.; *Platycnemis acutipennis*, de Selys; *Agrion viridulum*, Charp.; *Agrion cærulescens*, Fonsc.; *Agrion Lindenii*, de Selys).

J'ai pris aussi de très beaux *Acridium*, que j'aurai l'honneur de communiquer à M. Brisout de Barneville.

— M. Ch. Villeneuve montre à la Société une *Dicranura vinula* éclose le même jour et provenant d'une chrysalide qui lui a été adressée d'Alger par notre collègue M. Poupillier. Cette *Dicranura* est étiolée, et la couleur générale des ailes est plus pâle que dans les individus que l'on prend habituellement en Europe.

— M. Millière adresse l'*errata* suivant relatif à son mé-

moire intitulé : Description de l'*Hastula Hierana*, inséré dans le quatrième numéro des Annales de 1857 :

Page 799, ligne 11, au lieu de : *rayées et pourpres*, lisez *rayées de pourpre.*

— 804, — 25, — *ne s'aperçoit pas en dessous*, lisez : *ne s'aperçoit en dessous.*

— M. le docteur Ch. Aubé donne communication de la note suivante :

A la suite d'un fait observé ces jours derniers, un doute s'est élevé dans mon esprit sur l'identité des deux Muscides qui attaquent le froment, l'une immédiatement après les semis d'automne, et l'autre au moment où cette céréale commence à découvrir ses épis. Ces deux insectes ont été parfaitement étudiés dans leurs mœurs ; le premier par le docteur Dagonet, de Châlons, et le second par M. le docteur Herpin, de Metz, et considérés par les deux observateurs comme deux générations successives d'une seule et même espèce.

Vers la fin du mois de mars dernier, après un hiver qui, sans avoir été trop rigoureux, s'est cependant prolongé assez avant dans la saison, j'ai, en compagnie de notre collègue M. le colonel Goureau, recueilli quelques milliers de *Chlorops nasuta* en état d'hivernation. Ces petites mouches s'étaient mises à l'abri derrière les feuilles très serrées d'un pied de lierre qui tapisse un mur exposé au levant et s'y trouvaient en masse si considérable, que malgré la difficulté que j'eus à les saisir, j'ai pu, en trois séances de quelques minutes, et sur une surface de quatre mètres carrés, m'en procurer une quantité suffisante pour remplir une boîte de cinq centimètres de diamètre ; et je puis affirmer que les neuf dixièmes de la petite colonie m'ont échappé. En effet, comment après avoir donné un coup de filet, faire entrer dans un vase quelconque de petits animaux, si agiles, volant en tous sens dans l'instrument de chasse et s'accrochant avec ténacité à ses parois.

Cette mouche appartient bien à celle que M. Guérin-Méneville (1), d'après des échantillons observés par M. Herpin sur des tiges de blé un peu avant la récolte, a cru devoir rapporter au *Chlorops lineata* de Fabricius, et que M. Zetterstedt considère comme l'*Oscinis nasuta*, Schrank, et qu'il décrit lui-même sous ce nom dans ses *Insecta Lapponica* et *Diptera Scandinaviæ*. Mais sommes-nous également assurés que l'insecte qui attaque le blé au moment de son premier développement, c'est-à-dire l'hiver et au printemps, soit le même. M. Guérin-Méneville n'a pas été à même de le constater, et il me paraît difficile de concevoir qu'une mouche appartenant à une seule et même espèce ait deux genres de vie si différents, vivant l'hiver aux dépens du blé, lorsqu'il n'est encore qu'herbacé, et l'été s'attaquant il est vrai à la même plante, mais sous un état tout différent. En outre, comment expliquer l'existence d'une aussi grande quantité d'une même espèce de mouche à une époque où elle devrait être encore à l'état de larve. N'est-il pas plus naturel de penser que tous ces petits *Chlorops*, éclos au mois d'août et de septembre, se sont réunis dans un endroit convenable pour les protéger contre le froid de l'hiver et qu'ils y attendaient le moment favorable pour s'accoupler et aller pondre comme leurs devanciers sur les plantes auxquelles ils confient habituellement leurs œufs destinés à perpétuer leur race ; et que ceux au contraire qui causent aux jeunes pieds de froment et de seigle, ces dégâts si bien observés par M. Dagonet, appartiennent à une tout autre espèce, peut-être même au véritable *Oscinis pumilionis*, de Bierkander.

Cette vie de repos hivernal n'est pas rare parmi les insectes et souvent l'hiver l'on rencontre des groupes plus ou moins nombreux d'une même espèce qui attendent des temps meilleurs et surtout le développement des conditions qui leur permettent d'atteindre le but pour lequel ils ont été créés. J'ai quelquefois vu chez moi, à la campagne, derrière les volets des appartements des quantités si considé-

(1) Notions entomologiques relatives aux espèces mentionnées dans un mémoire de M. Herpin, sur les insectes nuisibles au froment, à l'orge et au trèfle. Extrait des Mém. de la Soc. roy. et cent. d'agriculture, année 1842.

rables de la *Curtonevra pascuorum* de Macquart, que, sans beaucoup de difficulté, j'eusse pu en quelques minutes ramasser près d'un litre de cette Muscide, lorsque les premiers froids de l'hiver se sont fait sentir et l'ont déjà engourdie.

Le doute que j'exprime ici n'a d'autre but que de provoquer de nouvelles recherches, me promettant bien moi-même de ne négliger aucune occasion pour arriver à la connaissance de la vérité, au culte de laquelle nous devons tous consacrer nos efforts.

Après cette communication, M. Guérin-Méneville rappelle qu'il a pris des quantités innombrables de *Chlorops lineata* dans l'habitation de M. Panckoucke, à Fleury-sous-Meudon, et que de Waga en a également observé des myriades dans une maison et dans l'observatoire de Varsovie. Notre collègue ajoute que quant au *Chlorops nasuta* des auteurs, il ne croit pas qu'il doive former une espèce, mais qu'il pourrait bien être l'état d'avortement d'individus du *Chlorops lineata,* dont la partie antérieure de la tête, très développée chez les Muscides qui éclosent, se serait desséchée avant d'avoir eu le temps de rentrer et de prendre la forme normale. Du reste, dit-il, en terminant ses remarques, relativement à la question des générations de ces mouches et de cette sorte d'avortement de leurs frontaux, de nouvelles observations sont nécessaires.

M. J. Bigot ajoute que la synonymie spécifique des *Chlorops,* de même que celle des *Cecidomyia,* est entièrement à refaire et qu'il serait très utile que quelque entomologiste voulût bien se charger de traiter ce sujet difficile.

— M. Bellier de la Chavignerie montre une pupe probablement de Diptère, trouvée dans une chrysalide de *Saturnia pyri,* produit par une chenille élevée à Paris par notre collègue M. Delamarche.

— M. J. Bigot fait passer sous les yeux de la Société un spécimen des planches photographiées que M. Schiner, de Vienne, lui a remises et qui seront annexées au grand travail que cet entomologiste va publier sur les diptères du genre *Trypeta*.

Lectures. M. le docteur Al. Laboulbène dépose sur le bureau deux mémoires portant pour titres :

1° Histoire des métamorphoses de l'ORCHESTES DE L'ORME *(Orchestes rufus)*:

2° Histoire des métamorphoses du *Larinus carlinæ.*

— M. le docteur Sichel fait connaître un travail, accompagné de figures coloriées, de notre collègue M. Th. de Saussure, intitulée : Descriptions de diverses espèces nouvelles ou peu connues des Hyménoptères du groupe des SCOLIA.

— M. le docteur Pâris, de Gray, adresse un mémoire portant pour titre : Observations physiologiques sur les Lépidoptères ; servant d'introduction à une classification naturelle des Diurnes propres à l'Europe.

— M. Bruand d'Uzelle, communique plusieurs mémoires accompagnés de figures coloriées sur divers Lépidoptères :

1° Classification des Tinéites, examen de leurs caractères et de leur importance relative dans la méthode naturelle.— Suite du travail du même auteur, dont le commencement est inséré dans le quatrième numéro des Annales pour l'année 1857 ;

2° Description d'espèces nouvelles de *Psychides*, pouvant servir de supplément à la monographie de ces Lépidoptères

publiée dans les Mémoires de la Société libre d'émulation du Doubs ;

3° Description de la *Larentia Milleriana :* nouvelle espèce de Tinéite ;

4° Description d'un Lépidoptère nouveau l'*Eubolia Larentiaria ;*

5° Description d'une nouvelle Tinéite, l'*Ypsolophus congressuriella*, découverte aux environs de Montpellier, pendant la session de 1857.

— M. J. Bigot fait connaître une nouvelle suite de son Essai d'une classification générale et synoptique de l'ordre des *Insectes diptères* (VI° mémoire : contenant la tribu des *Bombylidi.*

Membres reçus : La Société, à la majorité des suffrages admet au nombre de ses membres :

M. Cartereau, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube), (*Coléoptères d'Europe* ; *Mœurs et Métamorphoses des Insectes*), présenté par M. de Marseul.— Commissaires rapporteurs : M. L. Fairmaire et H. Lucas ;

M. Dat (Charles), conducteur des Ponts-et-Chaussées, membre de la Société des Arts et des Sciences, à Carcassonne (Aude), *(Coléoptères d'Europe)* ; présenté par M. de Baran. — Commissaires-rapporteurs : MM. Azambre et le docteur Grénier ;

M. le vicomte Roger de Bonneul, à Paris, 31, rue Saint-Guillaume (Coléoptères), présenté par MM. Doüé et de Marseul.— Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et L. Reiche.

La séance est levée à 11 heures.

La séance indiquée pour le 28 avril n'a pu avoir lieu, parce ce que la salle de nos réunions à l'Hôtel-de-Ville, n'a pas été mise à notre disposition en raison de la fête donnée ce jour là par M. le Préfet du département de la Seine.

(**Séance du 12 Mai 1858.**)

Présidence de MM. le docteur BOISDUVAL et J. BIGOT.

M. C. Duméril, membre honoraire ; le docteur G. Kraatz, de Berlin, et Thibésard, de Laon, membres de la Société, assistent à la séance.

Correspondance. M. E. Desmarest communique une lettre de M. Fontaine, secrétaire de la Société entomologique belge, annonçant l'envoi de la première partie des Annales de son association et demandant que la Société française entre en rapport d'échange de publications avec la Société belge.— Cette demande est renvoyée à l'examen de la Commission de publication.

Communications. M. L. Buquet annonce que la Société vient de faire une nouvelle perte en la personne de M. Renard, de Saint-Quentin (Aisne), qui faisait partie de notre association depuis 1846.

— M. J. Thomson présente quelques observations générales sur le genre *Cicindela,* et indique les subdivisions de ce groupe comme il se propose de les adopter dans le travail monographique qu'il publie en ce moment.

— M. H. Lucas donne lecture des trois notes suivantes :

1° Sur un point de géographie entomologique relatif au *Platydema europœa.*

Je ferai passer sous les yeux de la Société, dit-il, plusieurs individus d'un Coléoptère Taxicorne, qui appartient à la famille des Diapérides de Latreille. Ce Coléoptère, qui est le *Platydema europea*, Lap. et Brull. Monog. du genre *Diaperis*, extr. des ann. des sc. nat., tome 23, p. 41, n° 37 (1829), n'était connu que d'Europe, particulièrement des environs de Marseille. Il a été rencontré aussi en Catalogne, et M. Godet l'a rapporté du Caucase. Les quelques individus que je communique ont été pris par notre collègue, M. le docteur Dours, dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, particulièrement aux environs de Ponteba, sur les bords du Chélif. Cette espèce curieuse au point de vue de la géographie entomologique, habite aussi les hauts plateaux, surtout ceux de Medéah et de Boghar où je l'ai capturé en 1850.

2° Sur les mœurs de l'*Altica* (*Longitarsus*) *anchusæ.*

Je montrerai à la Société un tube rempli d'une espèce de Coléoptères appartenant au genre *Altica*, d'Illiger. Depuis longtemps j'avais observé que des pieds de Consoude (*Symphytum officinale*, Linné), cultivés au Jardin-des-Plantes étaient chaque année détruits. et que les feuilles étaient criblées de petits trous et ensuite desséchées. Je me mis donc à la recherche de l'insecte cause de ces dégâts, et dernièrement, en observant des pieds de *Symphytum officinale*, j'ai vu que toutes les feuilles étaient perforées et que chacune de ces perforations, en forme arrondie, contenait une *Altica* (*Longitarsus*) *anchusæ*, Payk., Fn. II. 101, 21. Nul doute que ces dégâts doivent être attribués à cette petite espèce qui, après avoir détruit les feuilles de cette plante, se jette ensuite sur la Cynoglosse (*Cynoglossum officinale*, Linné), et sur la Buglosse (*Anchusa italica*, Retz.). Je ne suppose pas que l'*Altica anchusæ* ait été signalée jusqu'à présent par les entomologistes comme nuisant au *Symphytum officinale* et au *Cynoglossum officinale.*

3° Sur un Hyménoptère qui cause des dégâts dans un magasin de chocolat.

Je communiquerai enfin un assez grand nombre d'individus du *Diplorhoptrum* (*Formica*) *fugax* de Latreille, Hist. nat. d. Fourm., p. 265, Mayer, in *Formica austriaca*, p. 178. Cette espèce, dont je n'ai pu me procurer que des neutres, cause de très grands dégâts à Paris, dans un des magasins de chocolat de la Compagnie coloniale; elle y a établi son nid et s'attaque particulièrement aux matières sucrées; plusieurs fois on est venu me consulter, et comme remède, j'ai conseillé la benzine. Je ne sais si ce liquide à odeur très pénétrante a donné de bons résultats, mais il y a déjà longtemps que je n'ai vu les personnes qui m'ont signalé les dégâts causés par cette petite Formicide.

— M. Fernand Ogier de Baulny fait connaître la note suivante :

Le 25 avril, j'ai observé un fait assez curieux, qui m'a paru valoir la peine d'être rapporté. J'étais allé à Saint-Cloud, une pluie abondante m'obligea à me réfugier dans la Lanterne de Diogène. Au centre de cette tour se trouve un pilier en bois : je remarquai dans une fente du bois beaucoup d'insectes, j'en pris quelques-uns et je reconnus la *Galleruca calmariensis* de Linné. Je continuai mes recherches : ce pilier en bois était couvert de fentes depuis le bas de la tour jusqu'en haut, et partout ces fentes se trouvaient remplies de *Galleruca calmariensis*. La chaleur qu'il a fait dernièrement en a dû faire sortir beaucoup ; et, en outre, j'en ai vu une grande quantité qui a été écrasée sur toutes les marches de l'escalier.

A la suite de cette communication, M. le docteur Aubé fait remarquer que ces *Galleruca calmariensis*, si abondamment répandues dans le parc de Saint-Cloud, avaient dû se réfugier dans la Lanterne de Diogène pour y hiverner.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société deux *Bombyx quercûs* ♀, et fait la communication suivante :

Ces deux *Bombyx quercûs* proviennent des environs de Paris (forêt de Bondy). L'un d'eux est remarquable par une touffe de poils jaunâtres placée sur chacune des ailes supérieures, à la base, et formant, comme chez la *B. callunæ*, des taches oblongues ou épaulettes d'environ 4 millimètres de longueur. Ainsi ce caractère ne suffirait pas, seul, pour constituer une espèce, puisqu'il est commun au *callunæ* et au *quercûs*. C'est la seconde fois que je l'ai observé chez ce dernier.

L'autre *Bombyx quercûs* a la bande des ailes inférieures complétement jaune. Schranck donne à ce type le nom de *Roboris* (le *Roboris* de Wood est le *quercûs* ordinaire), et plusieurs autres auteurs, notamment Hubner, l'ont aussi mentionné. Cette variété n'est donc point spéciale à nos départements méridionaux ni aux environs de Bordeaux, puisque je l'ai obtenue à Paris où la ♀ à teinte roussâtre se trouve également. Et je pense que ce type peut se rencontrer partout où existe le *Bombyx quercûs*.

— M. Ch. Villeneuve fait voir à la Société plusieurs Lépidoptères, qui lui ont été envoyés d'Alger, par notre collègue, M. Poupillier, et qui ont été pris pendant les mois d'avril et de mai. Ce sont plusieurs exemplaires de l'*Anthocharis Doucï* mâles et femelles, le *Papilio Feisthamelii*, la *Zygæna Algira*, l'*Aspilates citraria*, le *Thais rumina*, la *Pieris Daplidice*, le *Polyommatus Ballus* et le *Syricthus Malvæ*. Cette dernière espèce ne diffère de celle d'Europe que par sa taille beaucoup plus petite.

Notre collègue montre aussi la Sauterelle qu'il croit être la *ravageuse*.

— M. Fernand Ogier de Baulny dit que dans les Suites à Buffon que publie l'éditeur Roret, il a remarqué, dans le tome X des Lépidoptères, deuxième volume de la famille des Phalénites, que M. Guenée a créé un genre du nom de *Liodes*; et que ce nom ayant déjà été employé par Latreille

pour un genre de Coléoptère de la famille des *Sylphidæ*, il est d'avis que pour éviter toute confusion, M. Guenée change le nom du genre qu'il vient de fonder.

Lectures. M. le docteur Al. Laboulbène dépose sur le bureau deux mémoires portant pour titres :

1° Histoire des métamorphoses du *Dasytes cœlureus ;*

2° Notice sur un *Ichneumonien* provenant d'une larve à pseudopodes dorsaux.

— Le même membre fait connaître une notice de M. Léon Dufour, intulée : Histoire des métamorphoses du *Bombylius major.*

— M. Bruand d'Uzelle adresse la suite de sa classification des Tinéites.

— M. le docteur Pâris, de Gray, envoie la suite d'un travail déjà présenté à la Société et ayant pour titre : De la classification naturelle des Lépidoptères Diurnes d'Europe.

— M. le docteur Girard donne lecture d'un mémoire intitulé : Quelques remarques sur l'*Astacus fluviatilis.*

Nominations. M. Bellier de la Chavignerie, rapporteur, au nom d'une commission composée de MM. Bellier de la Chavignerie, A. Doüé, L. Fairmaire, le colonel Goureau et H. Lucas, donne lecture d'un rapport détaillé concernant la nomination de deux membres honoraires : l'un étranger, l'autre français. Après avoir discuté les titres des divers candidats, la commission présente à la Société la double liste suivante : 1° pour le membre honoraire étranger, *ex æquo* et par ordre alphabétique, MM. Westwood et Zetterstedt ; 2° pour le membre honoraire français, également *ex æquo* et par ordre alphabétique : MM. le docteur Boisduval et Th. Lacordaire.

Après avoir entendu lecture de ce rapport, la Société procède immédiatement et au scrutin à la nomination de deux membres honoraires. MM. Zetterstedt et Th. Lacordaire, ayant réuni la majorité des suffrages, sont proclamés membres honoraires par le 1er vice-président, qui occupe le fauteuil en l'absence du président.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

M. Brun (Pierre-Marie), licencié en droit, avoué, 3, rue de Constantine, à Lyon (Rhône) (*Lépidoptères d'Europe),* présenté par M. L. Buquet, au nom de M. Daube. — Commissaires-rapporteurs : MM. E. Martin et Bellier de la Chavignerie ;

M. Caulle, 27, quai des Tournelles, à Paris *(Coléoptères d'Europe),* présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. Gabriel Tappes et Ch. Javet ;

M. Condat, chef de la Lithographie générale au chemin de fer du Midi, à Bordeaux (Gironde) *(Coléoptères de France),* présenté par M. Allard. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et H. Lucas ;

M. Ducoudray Bourgault fils (Albert), membre de la Société botanique de France, à Nantes (Loire-Inférieure) (*Entomologie générale. Lépidoptères*), présenté par M. le docteur Boisduval. — Commissaires-rapporteurs : MM. A. Doüé et L. Buquet ;

M. Duverger (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes) *(Lépidoptères d'Europe),* présenté par M. le docteur Boisduval. — Commissaires-rapporteurs : MM. Berce et Bellier de la Chavignerie ;

M. Fridrici (Christian), professeur d'histoire naturelle aux

écoles municipales de la ville de Metz, etc., à Metz (Moselle) (*Entomologie générale française*), présenté par M. le président, au nom de MM. Bellevoye et Gehin. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et H. Lucas ;

M. le baron Edgard de Harold, officier de la garde du roi de Bavière, etc. ; à Munich (Bavière) (*Coléoptères*), présenté par M. H. Lucas. — Commissaires-rapporteurs : MM. Emile Blanchard et le docteur Al. Laboulbène ;

M. Lafaury, à Dax (Landes) *(Lépidoptères d'Europe)*, présenté par M. le docteur Boisduval. — Commissaires-rapporteurs : MM. Berce et Bellier de la Chavignerie ;

M. Masse, français, résidant à Londres, professeur de littérature aux écoles de commerce et de navigation près le Ministère du commerce, etc., à Londres, 4, Birchfield Jerrace Ead India Road *(Coléoptères et Orthoptères)*, présenté par M. E. Desmarest. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. Lucas et L. Fairmaire ;

M. Monceaux, pharmacien à l'hospice des aliénés d'Auxerre, membre de la Société des sciences naturelles de l'Yonne, et chargé de la conservation des collections entomologiques et paléonthologiques léguées à cette association par Robineau-Desvoidy, à Auxerre (Yonne) *(Entomologie générale. Diptères)*, présenté par MM. Doüé et H. Lucas. — Commissaires-rapporteurs : MM. J. Bigot et le colonel Goureau ;

M. Schuster (Maurice), à Saint-Louis (Missouri), États-Unis d'Amérique *(Coléoptères)*, présenté par M. L. Buquet. — Commissaires-rapporteurs : MM. James Thomson et Henri Deyrolle.

(Séance du 26 Mai 1858.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. Duméril, membre honoraire, le docteur Kraatz, de Berlin, Thibésard, de Laon, Caulle et Monceaux, nouvellement admis membres de la Société, assistent à la séance.

Correspondance. M. le président donne lecture de la lettre suivante de M. Th. Lacordaire remerciant la Société de ce qu'elle a bien voulu le nommer l'un de ces membres honoraires.

Mon cher Président,

Je reçois la lettre par laquelle vous et notre honorable confrère M. Desmarest, m'annoncez que, dans sa dernière séance, la Société entomologique de France a bien voulu m'inscrire au nombre de ses membres honoraires.

Cet honneur, que j'accepte avec toute la gratitude qu'il mérite, me touche d'autant plus vivement qu'en jetant les yeux sur la phalange aujourd'hui si nombreuse des Entomologistes, j'en vois plus d'un qui étaient au moins aussi dignes que moi des suffrages de la Société. Je dois penser qu'en me donnant la préférence, elle a voulu m'encourager dans l'exécution du travail qui m'occupe déjà depuis tant d'années, et qui sera probablement la clôture d'une carrière scientifique dont je commence à entrevoir le terme. D'un autre côté cette haute marque de sa bienveillance m'inspire le regret d'avoir pris, moi l'un de ses plus anciens membres, une part si insignifiante aux remarquables travaux dont elle ne cesse, depuis vingt-six ans, d'enrichir la science. Je m'excuse à peine à mes propres yeux en me disant que, pendant ce long espace de temps, je ne suis pas resté absolument oisif. Quoiqu'il en soit, la Société vient de m'imposer l'obligation de m'acquitter quelque jour envers elle. Qu'elle veuille bien me permettre, avant de

le faire, d'accomplir la tâche que je me suis imposée, et dont rien ne doit me détourner si je veux la conduire à sa fin.

Veuillez, mon cher Président, être l'interprète de ma reconnaissance et de mon dévouement auprès de nos savants confrères, et me croire,

Votre tout dévoué, TH. LACORDAIRE.

Liège, 15 mai 1858.

Communications. En déposant sur le bureau le premier cahier des mémoires de la Société entomologique de Berlin, M. le docteur Kraatz demande que les deux Sociétés entomologiques de France et de Berlin échangent mutuellement leurs publications. — Cette proposition, appuyée par plusieurs membres, est renvoyée à l'examen de la Commission de publication.

— M. Reiche donne lecture de la note qui suit, de M. Schaum, en réponse à une notice de M. Dohrn, relative au Catalogue des Coléoptères redigé par la Société entomologique de Stettin.

Quel que soit le peu d'importance des attaques que M. Dohrn a dirigées contre moi dans sa lettre à la Société Entomologique (insérée au Bulletin 1858, p. XXIV), je crois devoir signaler leur peu de fondement.

Ne sachant pas, en 1852, où M. J. du Val mettrait, dans son ouvrage sur les *Bembidium*, les groupes *Cillenum* et *Lymnæum* (1), je les ai mis, dans la 4e édition du Catalogue de Stettin, en tête du genre parce qu'ils s'éloignent le plus du type ordinaire, et sont même pour quelques entomologistes des genres distincts à conserver. Il me paraît indifférent que l'on commence (à l'exemple de Dejean) ou que l'on finisse (comme M. J. du Val) par ces groupes anormaux ; le *Cillenum*

(1) Le tableau qu'a donné M. J. du Val de ses groupes (Annales 1851, p. 461) n'indique pas les espèces qui se rapportent à chaque groupe.

ayant aussi peu de rapports avec les *Tachys* et avec les *Lymnæum* qu'avec le groupe des *Tachypus*. M. du Val commence par ce dernier pour le rapprocher des *Elaphrus*; mais cette raison n'existait pas pour moi qui, suivant l'ordre de Dejean, avait dû placer les *Elaphrus* à la page 5 et les *Bembidium* à la page 12 du Catalogue.

Le *Bembidium Rhæticum* (Heer), que M. du Val avait réuni au *Pyrenæum* (Dejean), fut maintenu par moi comme espèce parce que Heer dit qu'il se distingue du *Glaciale* « *Elytris ovatis convexioribus*, » ce qui ne convient pas au *Pyrenæum*; le *Bembidium Alpinum* (Dejean) fut maintenu parce que je désirais un nouvel examen des types, ayant de la peine à croire qu'un aussi bon observateur que Dejean eut mis, en indiquant les différences, l'*Alpinum* comme distinct à côté du *rufipes*, dont il ne serait pas même une variété, à en croire M. J. du Val.

Voilà les faits que me reproche l'éditeur de la 6e édition du Catalogue de Stettin.

M. Dohrn se posant en juge des points en litige entre M. J. du Val et moi (1) ne peut trouver mauvais que, dans l'intérêt de la science, je fasse savoir que sur les cinq espèces dont il a enrichi le groupe des *Bembidium*, dans cette sixième édition, quatre font double emploi avec d'autres; savoir: le *puncticolle*, Duf., avec l'*elongatum*, le *bilunulatum*, Bielz, avec le *pygmæum*, l'*acuticolle*, Dufour, avec l'*areolatum*, le *cursor*, Fabr., avec le *modestum*, et que deux de ces cinq espèces sont mises dans des groupes auxquelles elles n'appartiennent pas (*puncticolle* et *bilunulatum*),

Les entomologistes français comprendront pourquoi je n'ai pas voulu accepter la solidarité des 5e et 6e éditions du Catalogue de Stettin.

— **M. le docteur Kraatz montre plusieurs Coléoptères intéressants pour la faune européenne, provenant principale-**

(1) Je n'ai pas répondu aux répliques de M. J. du Val, quoique aucune ne me paraisse fondée, parce que je ne voulais pas continuer une discussion qui n'aurait eu de l'intérêt que pour nous deux. Chacun ayant émis son opinion, il reste maintenant à d'autres entomologistes compétents à donner leur jugement dans chaque cas.

ment des grottes de la Carniole et de la Hongrie, et il en donne la liste suivante ainsi que celle d'autres espèces intéressantes :

Carabus auratus, couvert d'*Acarus*, pris à Ahwreiter.

Typhlobium stagophilum, Kraatz, provenant des grottes de Carniole, Staphylin de la grandeur du *Lathrobium spadiceum*, Er. (*Tarnieri*, Rouget). — A ce sujet, notre collègue offre un certain nombre d'exemplaires du tirage à part de la description de cette espèce, provenant des *Verhandlungen der Zool., Bot. Vereins in Wien*, 1856.

Troglorhynchus anophthalmus, Schmidt, des grottes de Carniole, qui ressemble beaucoup à quelques Otiorhynques.

Drymeotus Kovaksii, Miller, et *Kraatzii*, Frivaldsky, et

Pholeuon leptoderum, Frivaldsky, des grottes d'Hongrie.

Oryotus Schmidtii, Miller, des grottes de Carniole, ♂, très remarquable par la dilatation des tarses antérieurs.

Euryommatus Mariæ, Roger, nouveau genre de Curculionites, trouvé en Silésie.

Un individu du genre *Taranistes*, Erichson, de Ceylan,

Et un nouveau genre de la famille des *Staphyliniens*, provenant de Guinée, distingué par la brièveté des antennes.

— M. Wencker signale une nouvelle espèce de Coléoptère pour la faune de France, l'*Epierus comptus*, trouvé par M. Robert à Luc (Var).

— Le même membre dit que l'*Apion squammigerum* de M. Jacquelin du Val, espèce provenant du Cap de Bonne Espérance, est le même que Schoënherr a décrit sous le nom d'*Apion squammulatum*.

—M. L. Fairmaire présente, au nom de M. Ch. Coquerel, la description sommaire d'un nouveau genre d'Histéride découvert par notre collègue aux environs de Mers-el-Kébir.

DIMEROCERUS, n. g.

Corps presque globuleux. Antennes insérées au-dessous et en dedans des yeux ; scape énorme, très épais, triangulaire, donnant insertion au funicule par son bord postérieur, et se prolongeant au delà de cette insertion en formant une espèce de petite corne ; massue presque cylindrique, tronquée à l'extrémité, ne paraissant formée que d'un seul article. Prosternum saillant ; mésosternum très large. Pattes courtes, cuisses aplaties, jambes en lame triangulaire.

D. SOCIATOR.

Long. 2 1/2 mill.

Nigro-piceus, nitidus, orbicularis ; capite, prothorace elytrisque subtilissimè punctulatis ; elytrorum striis abbreviatis, stria 4ª breviore, tibiis anticis denticulatis.

Fort rare, avec l'*Hetœrius punctulatus*, sous des pierres, dans les fourmilières de la *Myrmica testaceo-pilosa.*

— M. Bellier de la Chavignerie montre uue femelle d'*Anthocharis Simplonia* provenant de chenilles qu'il a élevées dans les Basses-Alpes en 1856, et éclose seulement le 14 mai 1858, après avoir passé deux hivers en chrysalide. Notre collègue entre dans quelques détails à ce sujet. Il rappelle qu'il a déjà fait voir des *Alexanor* et des *Medesicaste* éclos au bout de deux ans, et que dans la séance du 26 août 1857 il a de nouveau soumis à l'examen de la Société, trois *Alexanor* et un *Medesicaste* qui n'étaient même éclos que la troisième année. Ces éclosions tardives, assez fréquentes chez les Nocturnes, notamment dans les *Sphinx*, les *Bombyx*, les Noctuelles du genre *Cucullia*, etc., sont au contraire tellement rares chez les Diurnes, que l'*Alexanor*, la *Medesicaste* et la *Simplonia* sont les seules espèces de cette tribu qui en aient jusqu'ici offert des exemples. M. Bellier de la Chavignerie ajoute qu'il tient toujours chez lui ses chrysalides

dans la même température, et que cette température est généralement plus élevée que celle à laquelle les chrysalides seraient exposées à l'air libre.

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

Je ferai passer, dit-il, sous les yeux de la Société plusieurs espèces de Lépidoptères Diurnes, encore fort peu connues des entomologistes, et qui ont été recueillies à Kiachta (frontière chinoise) par M. Nicolas Popoff. Ces espèces sont : la *Colias chloe* ; les *Melitœa latonigena* et *didymoides;* les *Hipparchia Urda* et *Sedakowii ;* l'*Hesperia argyrostygma* et la *Lycœna pheretioides* : cette dernière espèce est citée comme habitant particulièrement les environs de Tchikoï. Toutes ces espèces, remarquables par leur bon état de conservation, ont été décrites par M. Eversmann, et font partie des collections entomologiques du Muséum.

— M. le docteur Boisduval donne quelques détails sur les chenilles de Lépidoptères qui en ce moment font de grands ravages dans le bois de Boulogne, particulièrement dans les taillis de chênes des environs de Longchamps ; il signale spécialement un grand nombre de chenilles de *Tortrix* et de *Geometra*, etc. Notre collègue ajoute qu'une grande quantité de *Colosoma inquisitor*, qui dévorent ces chenilles, se trouvent avec elles et tendent à en diminuer considérablement le nombre.

— M. Berce communique la note suivante :

Dans la séance du 14 octobre 1857, notre collègue, M. Bellier de la Chavignerie, a signalé le grand nombre de galles qu'il a trouvées en Belgique sur le hêtre. M. L. Fairmaire et moi avons observé le même fait dans la forêt de Fontainebleau. J'ai ramassé un certain nombre de ces galles, mais soit que je les aie gardées dans de mauvaises conditions, soit par d'autres motifs, aucune de ces galles ne m'a donné l'insecte qui les produit. En revanche j'ai obtenu plusieurs

Hyménoptères qui sont probablement les parasites de la *Cecidomyia fagi*. Il y en a, je crois, deux espèces que je laisse à déterminer à ceux de nos collègues qui s'occupent de cet ordre d'Insectes. J'ajouterai que ces parasites ne sortent pas de la galle par l'ouverture pratiquée à cet effet par la Cécidomyie, mais par un petit trou qu'ils perforent vers l'extrémité de la galle, au moins c'est le plus grand nombre. L'histoire de cette galle et son Insecte sont très bien décrits et figurés par M. Raspail dans son Histoire de la santé et de la maladie sous le nom de *Diplolepis fagi*.

Lectures. M. Azambre donne lecture d'un travail ayant pour titre : Examen entomologique d'une excursion faite en juin, juillet et août 1857, par MM. Azambre et Martigné dans les montagnes de la Provence, sur le littoral de la rivière de Gênes, et sur les versants les plus élevés des Alpes piémontaises, françaises et suisses.

— M. H. Lucas lit une note intitulée : Description et figure d'une Arachnide nouvelle pour la faune française (*Sclerosoma bispinosum*) et examen des espèces du groupe auquel elle appartient.

— M. H. Monceaux montre le premier volume manuscrit de l'Histoire naturelle des Diptères des environs de Paris, que se proposait de publier Robineau-Desvoidy, et donne une analyse de ce travail.

Sur la demande de M. H. Monceaux, la Société charge une commission, composée de MM. L. Fairmaire, H. Lucas et le docteur Sichel, de lui présenter un rapport sur l'utilité de la publication de cet ouvrage posthume de notre savant collègue.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

M. le docteur Haag-Rutenberg, de Franckfort-sur-le-Mein (*Coléoptères*), présenté par M. le docteur Kraatz. — Commissaires-rapporteurs : MM. le docteur Aubé et L. Reiche ;

M. Kohlman, éclésiastique du Séminaire St-Sulpice (*Coléoptères*), présenté par M. l'abbé de Marseul.—Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Ch. Javet ;

M. le docteur Roger, médecin particulier du duc de Ratibor, à Randen (Silésie) (*Coléoptères et Hyménoptères*), présenté par M. le docteur Kraatz. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et L. Reiche.

(**Séance du 9 Juin 1858.**)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

MM. le docteur Kraatz, de Berlin, et Ch. Coquerel, de retour de Mers-el-Kébir, assistent à la séance.

Correspondance. M. le secrétaire lit la lettre suivante qu'il a reçu de M. Zetterstedt :

Monsieur le Président,

Messieurs les Membres de la Société entomologique de France.

Au jour même anniversaire de ma naissance, le 20 mai, j'ai eu l'honneur de recevoir l'aimable lettre du bureau de la Société m'annonçant ma récente admission au nombre de vos membres honoraires.

C'est avec la plus vive reconnaissance que j'ai reçu cette marque d'honneur des savants distingués qui composent la Société, et je regarde comme une glorieuse récompense pour les services que j'ai pu rendre aux sciences naturelles, de voir mon nom placé auprès de ceux de MM. Boisduval, Cuvier, Léon Dufour, de Humboldt, Latreille, etc.

Je serai heureux si je puis à quelque égard être utile à la Société entomologique de France, et tous mes efforts tendront à ce but.

Veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de la haute considération,

de votre tout dévoué serviteur, J.-W. ZETTERSTEDT.

Lund, en Suède, le 23 mai 1858.

— M. le trésorier communique une lettre à M. Géhin, de Metz, qui regrette que la Société ait fixé cette année son excursion provinciale de 1858 à Grenoble, et qu'elle n'ait pas choisi, conjointement avec la Société botanique de France, Strasbourg pour lieu de réunion.

Proposition administrative. M. L. Reiche, tant en son nom qu'en ceux de MM. le docteur Aubé, Bellier de la Chavignerie, Chevrolat et L. Fairmaire, dépose sur le bureau une proposition tendant à ce qu'il soit procédé à la nomination d'un président honoraire, qui serait choisi parmi les membres honoraires régnicoles.

Cette proposition, appuyée par tous les membres présents à la séance, est prise en considération à l'unanimité des voix, et renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. le docteur Boisduval, H. Lucas et L. Reiche.

Rapport. M. L. Fairmaire, en son nom et en celui de MM. H. Lucas et le docteur Sichel, donne lecture d'un rapport sur l'ouvrage manuscrit de Robineau-Desvoidy sur les Myodaires des environs de Paris, qui a été soumis par M. H. Monceaux à l'examen de la Société.—MM. les commissaires démontrent l'utilité de la publication de cet important travail relatif à des Insectes si négligés par les entomologistes.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et la Société

décide que ce rapport, ainsi que la note de M. H. Monceaux présentant l'analyse de l'ouvrage de Robineau-Desvoidy, seront insérés dans le deuxième numéro des Annales pour 1858. (Voyez ce volume pages 331 à 341.)

Communications. Il est donné quelques détails relativement aux Insectes qui ont été recueillis dans la chasse entomologique annuelle de la Société qui a eu lieu dans la forêt de Fontainebleau, le dimanche 6 juin.

M. Fallou annonce particulièrement qu'il a trouvé pendant cette excursion un individu de l'*Anthocharis Ausonia*, Lépidoptère que l'on n'avait pas encore signalé comme propre à la faune parisienne.

— M. Reiche rapporte, d'après M. le docteur Schaum, que le *Cychrus acuticollis,* décrit par M. Léon Dufour comme provenant d'Espagne, a été trouvé dans les Pyrénées françaises, au bord d'un lac, dans les environs de Bagnères, et que, dès lors, cet insecte appartient à notre faune.

— M. Léon Dufour adresse la note suivante sur l'habitat de la *Pimelia coronata,* Olivier.

Tous les jours on découvre et l'on découvrira dans l'Algérie des espèces de végétaux et d'animaux qu'avant notre possession africaine on avait cru propres à l'Egypte. De ce nombre est la *Pimelia coronata* dont Solier a fait le genre *Prionotheca.* Cette espèce est remarquable et par sa grande taille et par la rangée régulière de fortes épines qui bordent ses élytres. Jusqu'à ce jour on ne l'avait rencontrée que dans la haute Egypte ; mon ami le docteur Reboud m'en a envoyé un individu bien complet qu'il a pris aux environs de Djelfa. Notre collègue M. H. Lucas ne la mentionne point dans son entomologie Algérienne (1).

(1) Notre collègue M. H. Lucas n'a pas, en effet, mentionné la *Pimelia coronata*, Olivier, dans son Entomologie Algérienne ; mais

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à une espèce d'Orthoptères :

Vers la fin du mois de mai, M. L. Audé, secrétaire général de la Vendée, en revenant de Mortagne aux Herbiers, fut assailli par une forte tempête du nord-ouest, qui, avec une pluie épaisse, couvrit sa voiture d'une nuée de *Gryllus*. Le vent était froid et ces Orthoptères en tombant au milieu de la pluie paraissaient inanimés. Ces *Gryllus* adressés à M. Flourens me furent communiqués, et je reconnus que ces Orthoptères sauteurs, quoique seulement à l'état de larve, étaient le *Gryllus domesticus* des auteurs.

J'ai tenu à signaler à l'attention de la Société ce fait qui me paraît avoir un certain intérêt scientifique ; il a déjà été souvent question, comme on le sait, de pluies d'Insectes, particulièrement d'Orthoptères, mais je ne sache pas que le *Gryllus domesticus* ait jamais été rencontré dans de semblables conditions.

— Le même membre lit la note qui suit, surtout intéressante au point de vue de l'entomologie appliquée :

M. A. Lavallée me remit vers le milieu d'avril une boîte contenant des cocons des *Saturnia cecropia* et *Polyphemus*, et dont les trois quarts au moins avaient déjà opéré leur éclosion pendant la traversée de la Nouvelle-Orléans en France. Ayant placé les quelques cocons qui

il parle de cette espèce (sous le nom de *P. carinata*, imprimé par erreur), comme ayant été trouvée dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, dans les environs de Biskara. (Voyez les *Annales de la Société entomologique*, 2e série, VIII, 1850, Bulletin LXII.)

Je tiens de M. H. Lucas que le nom de *P. carinata* résulte d'une faute de typographie, et il ne peut rester aucun doute à cet égard puisqu'on trouve dans l'Entomologie d'Olivier, à l'endroit cité dans les *Annales* (tome III, n° 59, p. 4, pl. 2, fig. 17), le nom de *P. coronata*, et non point celui de *carinata*.

Le nouvel habitant signalé par M. Léon Dufour, vient confirmer la présence de la *P. coronata*, Olivier, dans nos possessions de l'Algérie.

A. LABOULBÈNE.

restaient dans des conditions convenables, j'obtins plusieurs paires de *Saturnia cecropia*, mais il me fut impossible d'avoir un accouplement. Les chenilles de troisième âge, que j'ai l'honneur de communiquer à la Société, proviennent d'un accouplement de *Saturnia Polyphemus*; les œufs ont été pondus le 24 avril, et c'est le 4 mai que ces petites chenilles commencèrent à percer l'enveloppe qui les retenait prisonnières. Ces œufs avaient été placés dans la ménagerie des Reptiles, où il existe jour et nuit une température de 20 degrés environ. Le gardien de ces animaux, M. Vallée, déjà initié depuis longtemps à ces sortes d'éducations, s'occupe avec soin de les élever, et peut-être parviendra-t-on à obtenir des insectes parfaits de cette première génération. Comme je suis attentivement cette éducation, mon intention est d'entretenir mes collègues des remarques diverses que je serai à même de faire sur ces chenilles jusqu'à leur complète transformation. Je dois dire aussi que la chenille du *Saturnia Polyphemus*, remarquable par sa belle couleur verte, par la tête et les pattes écailleuses rousses, par les tubercules rougeâtres, et par le dernier segment bordé en dessus de gris cendré violacé, ronge avec plaisir les feuilles d'une espèce de chêne d'Europe, à laquelle les botanistes ont donné le nom de *Quercus pedunculata*.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de ses collègues un assez grand nombre de chenilles vivantes de l'*Orgyia aurolimbata*, et donne lecture de la note suivante :

L'œuf du *Bombyx aurolimbata* est d'un blanc mat, parfaitement sphérique, un peu déprimé au centre, et très gros relativement à la taille de l'insecte ; aussi chaque femelle n'en produit-elle guère plus d'une vingtaine. J'ai été à même d'observer ce que M. de Graslin avait déjà fait connaître, savoir, que la femelle de l'*aurolimbata* ne sortait pas de son cocon après l'éclosion, que le mâle pénétrait dans l'intérieur de la coque pour l'accouplement, et j'ai ajouté que ce fait une fois accompli, la femelle commençait à pondre ses œufs dans le cocon même qui lui servait de tombeau. En effet son cadavre qui, après la ponte, se trouve réduit à un volume extrêmement petit, re-

couvre les œufs et les protège, ainsi que la bourre du cocon, contre les rigueurs de l'hiver, et surtout contre les nombreux ennemis qui pourraient concourir à leur destruction.

Les œufs que j'avais obtenus dans les Pyrénées-Orientales à la fin de juillet, et que j'ai conservés à Paris durant tout l'hiver, ont commencé d'éclore le 23 avril suivant; j'ai obtenu les premiers cocons le 3 juin. Les chenilles ont donc mis une période de 41 jours pour parvenir à tout leur développement, et, pendant cet espace de temps, elles ont changé quatre fois de peau, à des intervalles à peu près égaux, soit de 10 en 10 jours. N'ayant à ma disposition ni le *Genista purgans*, ni le *sagittalis*, ni les autres espèces de genêts, alpines ou méridionales, je présentai à mes jeunes chenilles le *Spartium scoparium* dont elles dévorèrent avidement les fleurs. Elles se sont toujours accommodées fort bien de cette nourriture, et, plus heureux que notre collègue M. de Graslin, qui dit que : « la chenille d'*Auro-limbata* est fort délicate à élever, et meurt très facilement, » j'ai eu la satisfaction de mener à bien jusqu'au bout mon éducation, sans perdre plus de cinq à six chenilles sur un nombre de pontes assez considérable.

J'ajouterai qu'aucune des chenilles que j'ai recueillies dans les Pyrénées-Orientales, et que j'ai élevées en grande quantité pendant l'été de 1857, ne m'ont jamais donné ni Ichneumon, ni autre parasite, et que les papillons, il s'agit du mâle bien entendu, ne m'ont pas paru être sujets à l'avortement, comme cela n'a lieu que trop souvent chez certaines espèces.

— Le même membre montre trois jolies variétés de Lépidoptères appartenant au *Bombyx Tau* ♂, aux *Noctua Oculea* ♂, Linné, (*Didyma*, Bork.), et *Parthenias* ♀. Il dépose sur le bureau les descriptions avec figures de ces trois aberrations.

— M. Bruand d'Uzelle adresse quelques observations sur la notice de M. Bellier de la Chavignerie insérée dans le premier numéro des Annales de 1858 (Voyez ce volume

page 123 à 148), relativement aux Lépidoptères qu'il a recueillis en 1857 dans les Pyrénées françaises.

Parmi beaucoup d'indications dont un certain nombre ne manquent pas d'intérêt, et plusieurs sont fort curieuses, M. Bellier en a émis quelques-unes auxquelles je crois devoir répondre :

Page 136. *Heterogynis Penella* : — L'espèce que j'ai reçue sous le nom d'*Erotica*, de Graslin, m'a paru se rapporter à *Astiniella*, plutôt qu'à *Penella*, qui est plus blonde, a les antennes un peu plus allongées, tandis que la première a les antennes à barbules plus courtes, avec les ailes à fond plus noirâtre. Du reste il se pourrait que ce ne fût là qu'une variété locale.

Page 139. *Psyche Bicolorella* : — La prétendue *Bicolorella* de M. Bellier ne ressemble pas plus à l'individu que m'a communiqué M. Boisduval qu'à une *Pyri* ou tout autre Nocturne !

Il est bien vrai que l'exemplaire qui existait dans la collection de M. Boisduval n'était pas irréprochable (pas plus que toutes ses Psychides qui étaient plus ou moins vieilles de collection), mais cela ne change pas la forme des antennes, qui n'ont rien de commun avec celles de l'espèce rapportée des Pyrénées-Orientales par M. Bellier ; cela n'enfle pas les yeux, que *Bicolorella* a deux fois aussi gros.

La figure que j'ai donnée aurait été meilleure, j'ose l'espérer, si j'avais eu affaire à une espèce fraîche ; mais telle qu'elle est, elle ne peut être confondue avec l'espèce que m'a envoyée M. Bellier comme étant *Bicolorella*, B.

Dès le premier coup d'œil, j'ai cru reconnaître la *Ps. Hirtella*, Boisd. Si nos collègues veulent bien jeter les yeux sur les figures 37 et 38 de ma monographie, ils seront persuadés que la Psyche de M. Bellier peut se rapporter à *Hirtella* (Monogr., f. 38), mais en aucun cas à *Bicolorella*, B. (Monogr., f. 37). *Bicolorella* pourrait bien, selon moi, être une petite *Siculella*, B. (Monogr., fig. 36), car elle a la même forme d'antennes.

Mais, franchement, je vois autant de différence entre la Psychide que m'a communiquée M. Boisduval et celle rapportée par M. Bellier, qu'entre un *Rhamni* et une *Graminella* ! Mon ami M. Millière, en voyant l'espèce que j'avais reçue de M. Bellier de la Chavignerie, a

cru y reconnaître une petite *Stomoxella* ; je pense qu'il pourrait bien être dans le vrai. Il m'a fait voir, en effet, des *Stomoxella* identiques pour la taille, et ayant des antennes semblables, tandis que celles de *Bicolorella*, Boisd., sont rousses et aiguës (au lieu d'être noires et en panache).

Page 141, *Psyche Tabanella* : — Cette Psychide était nommée ainsi par M. Boisduval, dans sa collection. J'ai dû conserver le nom d'un individu que me communiquait notre éminent collègue. Plus tard M. le docteur Rambur m'envoya cette même espèce sous le nom de *Trichocerella;* je prévins M. Rambur que j'avais adopté antérieurement le nom donné par M. Boisduval ; sans quoi j'aurais été enchanté de prendre celui qui avait été choisi par un de nos collègues les plus zélés, et à qui la science entomologique doit de nombreuses découvertes.

Même page : — A propos du *Bombyx Atra* (1) (*Atribombycella*, Bruand., Monog., fig. 17). Je dois dire que j'ai reçu naguère des individus très frais, qui ont la partie antérieure des ailes (surtout des secondes) tournant au blanchâtre, presqu'au laiteux. Le fourreau, du reste, ressemble bien plus à celui de *Comtancella* (Mon., fig. 19 *d.*) qu'à celui de *Tabanella* (Mon., fig. 43 *b.*). Voir la figure 17 *c* pour s'en assurer.

Page 148. *Chalybe Pyraustella* : — Cette remarquable espèce a été prise par moi autour de Besançon, ainsi que *Flaviancella*, Tr.

Toutes deux ont été signalées dans le catalogue du Doubs, sous les numéros 903 et 904.

— M. Bellier de la Chavignerie répond :

J'ai cru devoir rapporter à la *Penella* de Hubner, l'*Heterogynis* qui est si commune dans les Pyrénées-Orientales, non seulement

(1) Le nom d'*Atra* ne pouvait rester, puisque je plaçais les Psychides dans les Tinéites ; au reste, j'ai expliqué dans la Monographie, page 37, qu'il n'y a aucune certitude quant au *Bombyx Atra*, L. ; mais j'ai laissé subsister le nom et l'observation, tout en ramenant la nomenclature à celle adoptée pour les Tinéites.

parce que ses premiers états sont entièrement semblables à ceux de la *Penella* des Basses-Alpes et de la Bourgogne, mais encore parce que les différences extrêmement légères qu'on peut remarquer chez les insectes parfaits, sont assez insignifiantes, et la conséquence naturelle d'influences géologiques et climatériques. En effet, la *Penella*, qui n'est pas moins abondante dans les Basses-Alpes que dans les Pyrénées-Orientales, se rencontre partout où croissent les diverses espèces de genêts, depuis les vallées basses et chaudes, jusqu'aux sommets élevés. Je l'ai encore vue voltiger sur les derniers plateaux du Cousson, l'une des montagnes les plus hautes des environs de Digne, et j'ai observé que plus on s'élevait, plus le type dégénérait et perdait en grandeur et en coloration. Quant à l'*Heterogynis affinis*, Rambur., (*Affiniella*, Bruand.), est-ce une espèce distincte de *Penella?* J'en doute; et je crois que la question est encore loin d'être résolue, car M. le docteur Rambur n'a, malheureusement, pas fait connaître les premiers états de son *Affinis*.

C'est chez M. le docteur Boisduval, et avec le concours de cet obligeant et savant entomologiste que j'ai déterminé la *Psyche* prise par moi en assez grand nombre dans les Pyrénées-Orientales. L'exemplaire unique de *Bicolorella*, Boisd., qui existait dans la collection de notre honorable collègue, et qui, en ma présence, fut détruit et remplacé par deux des miens, était, du reste, je dois le dire, en fort mauvais état, et très difficile à reconnaître dans un groupe où les espèces sont souvent voisines les unes des autres. Cet exemplaire défectueux avait les ailes d'une teinte plus rousse que les miens; mais on sait que chez les *Psyche*, l'action du temps produit fréquemment cette altération de couleur. Lorsque j'envoyai quelques exemplaires de ma *Psyche* à mon ami M. Lédérer, de Vienne, cet entomologiste éminent, dont l'opinion en pareille matière est d'un grand poids, me répondit : « Votre *Bicolorella* est l'espèce que Herrich-Schaëffer a » figurée sous le nom d'*Angustella*. L'un de vos exemplaires a la base » des ailes un peu roussâtre et paraît s'accommoder à la description » de M. Boisduval : *statura Plumiferæ*; *alæ pallide nigro-fuscæ*, » *omnium basi late fulvo-lutescente.* » Dans une autre lettre, le même entomologiste me disait : « *Psyche Angustella*, Herr-Schaëf,

» et *Stomoxella* (de Lyon), sont la même espèce, et *Bicolorella* une » variété; mais il faut restituer à cette espèce son nom plus ancien, » *Atra*, Esper. » Esper avait reçu de Lyon sa *Psyche Atra*; elle lui avait été envoyée par Devillers. D'après l'opinion de M. Lédérer, qui me paraît très vraisemblable, les *Psyche Atra*, Esp., *Bicolorella*, Boisd., *Angustella*, Herr-Schëf., *Stomoxella*, Boisd., devraient donc être réunies, et le nom d'*Atra*, Esper, définitivement adopté pour rendre hommage au principe si équitable du droit d'antériorité.

Quant aux fourreaux de *Psyche* que j'annonçais comme supposés appartenir à la *Psyche Atra* (1) de Freyer (*Graslinella*, Boisd., et *Atribombycella*, Br.), ils ne m'ont définitivement rien produit; mais depuis la rédaction de mon mémoire, j'ai reçu quelques *Psyche Atra*, Freyer, avec leur cocon, et je persiste à croire que mes fourreaux rapportés des Pyrénées-Orientales, sont bien ceux de cette espèce.

En rappelant, à propos de la *Chalybe pyraustella*, Dup., prise par moi à Saint-Martin-du-Canigou, que cette belle espèce avait été rencontrée près du Volga, puis autour de Montpellier, et en Italie, j'ignorais que M. Bruand d'Uzelle en eût également trouvé deux exemplaires aux environs de Besançon, sans quoi je n'eusse pas manqué de mentionner l'intéressante capture, faite dans le département du Doubs, par notre honorable collègue.

— M. Villeneuve dit à la Société qu'il a l'intention de s'occuper spécialement de la reproduction des Lépidoptères en captivité. Il rapporte que le dimanche 10 juin à la nuit il a vu s'accoupler une paire de *Deilephila porcellus*, qu'il avait renfermée dans une boîte, et qu'ayant remué les deux insectes pour s'assurer du fait, et voir s'ils étaient bien accouplés, ils ne se sont pas séparés.

(1) La *Psyche Atra* d'Esper, et la *Psyche Atra* de Freyer, que M. Bruand paraît avoir confondues, sont deux espèces très différentes. Si le nom d'Esper est adopté, celui de Freyer devra disparaître pour éviter la confusion, et être remplacé par le nom de *Graslinella*, Boisduval.

— M. Léon Dufour envoie une note sur une nouvelle espèce d'Hippobosque (*Hippobosca Camelina*).

En 1857 dans un envoi, assez insignifiant, d'insectes provenant du sud de la province d'Oran, je remarquai un seul individu d'un *Hippobosque* ayant toute la physionomie de l'*H. Equi*, mais d'une taille bien supérieure. Après l'avoir attentivement étudié je vis qu'il avait des rapports avec une espèce mentionnée par Macquart (*Hist. Nat. d. Dipt.*, 2, p. 639) comme variété de son *H. maculata* du Cap de Bonne Espérance à laquelle il ne donne que trois lignes et demie de longueur. L'auteur assigne à cette variété le Sénégal pour patrie.

Je supposais avec quelque probabilité que l'Hippobosque d'Oran devait être parasite du chameau, et je m'empressai d'écrire à mes correspondants du sud de l'Algérie pour éveiller leur attention sur cet insecte, et sur son gîte présumé dans les aines du ruminant. On ne manqua pas de l'y découvrir, malgré l'assertion contraire des Arabes propriétaires de chameaux, qui disaient n'avoir jamais constaté cette mouche, et qui demeurèrent ébahis quand on la saisit en leur présence.

Tout récemment, en mars 1858, mon ami le docteur Reboud vient de m'en envoyer de Djelfa huit individus.

Voici le signalement de cette espèce:

HIPPOBOSCA CAMELINA.

Capite luteo-testaceo, linea frontali immersa nigra; prothorace, mesosthoracis maculis utrinque duabus haud raro coadunatis, alia humerali, altera in medio marginis postici; metathoracis utrinque macullula dorsali alioque laterali, scutellique macula centrali, luteis; abdomine nigro murino villoso, pedibus nunc nigris nunc rufo nigroque variis; alis obscure diaphanis, nervis costalibus basilaribusque nigris. Long. 4 1/2—5 lin.

Hab. Camelos Algiriæ Australioris.

Lectures. M. Amyot lit une Notice sur la vie et les travaux d'Audinet-Serville; travail qui lui avait été demandé pour les Annales.

La Société en décide l'impression immédiate dans son recueil trimestriel, et décide également qu'un portrait lithographié, reproduit d'après une beau portrait photographié de Serville, sera joint à la notice.

— M. Bellier de la Chavignerie dépose sur le bureau un travail accompagné de figures coloriées, relatif à trois variétés de Lépidoptères observées dans un *Brephos parthenias* femelle, dans un *Aglia tau* mâle, et dans un *Apamea oculea* mâle, Linné (*didyma*, Borck.).

Décision. La Société prenant en considération les nombreuses réclamations de numéros des Annales, qui, confiés à la librairie, ne sont pas parvenus à nos membres, surtout à l'étranger, décide que le réglement sera strictement observé pour l'expédition des Annales, c'est-à-dire qu'elles ne seront plus envoyées que par la poste.

(**Séance du 23 Juin 1858.**)

Présidence de M. le Dr LABOULBÈNE, 1er vice-président.

MM. Léon Dufour, membre honoraire, et le docteur Kraatz, de Berlin, assistent à la séance.

Correspondance. M. Bellier de la Chavignerie écrit qu'il part pour deux ou trois mois pour une excursion entomologique dans les Basses-Alpes, et qu'il fera son possible pour rejoindre la Société à Grenoble.

— M. le Secrétaire communique diverses lettres des directeurs des administrations de chemins de fer de Paris à Lyon, Lyon à la Méditerranée et du Dauphiné, d'où il résulte

que les membres de la Société qui se rendront à Grenoble jouiront d'une réduction de moitié sur le prix de transport, à partir du 3 juillet jusqu'au 5 août, et qu'ils auront la faculté de scinder le parcours et de s'arrêter où ils voudront.

Communications. M. Delarouzée donne quelques détails sur divers Coléoptères nouveaux ou rares pour la faune française, qu'il a trouvés aux environs d'Hyères (Var); il cite plus particulièrement un genre nouveau de Carabiques, voisin de celui des *Anophthalmus*, et les *Calicnemis Latreillii*, Muls., *Stenidea Troberti*, ♂ ♀, *Stenidea Foudrasei*, Muls., *Agriotes rufipalpis, Moronillus ruficollis*, J. du Val, *Bythinus nodicornis*, Aubé.

— M. Wencker dépose sur le bureau la description de trois nouvelles espèces du genre *Apion*.

N° 1. Apion Capiomonti, Wencker.

Long. 3 à 3 1/2 mill. Larg. 1 3/4 à 2 mill.

Couleur ardoisée à reflets bleuâtres, assez brillant, pubescence blanchâtre rare; bec de la ♀ plus long que la tête et le corselet réunis, ♂ moins long, ponctué, sauf l'extrémité et une ligne longitudinale comprise entre la tête et la naissance des antennes ; yeux peu saillants ; antennes insérées vers le milieu, entièrement noires : funicule aussi long que les deux articles suivants : massue ovoïde.

Corselet très convexe en dessus, aussi long que large, plus rétréci antérieurement que postérieurement, ponctuation peu profonde, serrée, plus écartée sur le disque, une fossette oblongue peu visible avant l'écusson, le bord antérieur quelquefois très relevé. Ecusson visible. Elytres convexes, beaucoup plus larges que le corselet, trois fois aussi longues, épaules saillantes, un peu élargies vers les 2/3 postérieurs, striées ponctuées, intervalles plans, larges, finement chagrinées, à reflets soyeux. Dessous du corps ponctué, pubescent. Pattes

noires, longues. La couleur générale se rapproche de celle du *curvirostre*, Schönh.

J'ai dédié cet insecte à notre collègue, M. Capiomont, qui l'a prise à Toulon; Nîmes (Ecoffet).

N° 2. Apion arrogans, Wencker.
Long. 1 3/4 mill.

Très voisin du *punctigerum*, mais de moitié plus petit, en diffère par la couleur des élytres d'un bleu d'acier très brillant, par les stries moins enfoncées, deux fossettes profondes entre les yeux.

France méridionale; un seul exemplaire.

N° 3. Apion Rougeti, Wencker.
Long. 2 1/2 mill.

Ressemble au premier aspect au *violaceum*, un peu plus petit. Bec plus arqué, très densément ponctué, ainsi que la tête et le cou; antennes plus longues: premier article testacé à la base, les suivants plus allongés. Corselet plus visiblement rétréci antérieurement, un peu relevé au bord; la ponctuation est très serrée mais non confluente, non fovéolée postérieurement. Ecusson visible. Elytres d'un bleu-violet assez brillant, striées-ponctuées; intervalles deux fois aussi larges que ces dernières, plans. Dessous du corps noir: à pubescence blanchâtre, ponctuée.

Pattes noires; tibias d'un ferrugineux-obscur, ceux de devant ont un petit crochet à leur extrémité: ce caractère est très remarquable. N'ayant vu qu'un exemplaire de cette espèce, il n'est guère possible de savoir si ce crochet est un caractère sexuel ou spécifique: je pense qu'il est sexuel.

Cette espèce se trouve dans la collection de M. Rouget, qui a eu l'obligeance de me la communiquer.

Dijon. Mœurs inconnues.

— M. Doüé fait la communication suivante:

A la page 424 du premier volume des Archives entomologiques de notre collègue M. Thomson, on lit la note ci-après:

« *Essai sur la Faune de l'île de Woodlark ou Moiou,* par le » père Montrouzier.

» L'auteur de cet excellent ouvrage, que la Société entomologique » de France compte aujourd'hui au nombre de ses membres, n'a » rien négligé pour rendre son œuvre aussi complète et aussi impor- » tante que possible ; aussi ne saurais-je trop la signaler à l'attention » des entomologistes. Espérons que le P. Montrouzier, qui habite » actuellement la *Nouvelle-Calédonie,* pourra bientôt publier, ou » mettre les entomologistes à même de publier une faune de cette » belle contrée, encore si peu connue et pourtant si digne de l'être. » Un tel ouvrage serait aussi glorieux pour celui qui le ferait que » pour la France elle-même. »

A ce qui précède, j'ajouterai que, depuis dix-huit mois, j'ai entre les mains l'ouvrage que notre collègue, M. Thomson, appelle de tous ses vœux. Dès que le P. Montrouzier a été admis dans notre Société, je me suis empressé de présenter son manuscrit en séance, et M. le Secrétaire l'a inscrit, le 24 mars dernier, parmi les ouvrages à publier. C'est à peu près à la même époque que les types des insectes décrits me sont parvenus.

La seule difficulté que présente la publication, c'est que le père Montrouzier, qui, par sa position tout exceptionnelle, n'est pas et ne peut pas être bien au courant de la science, n'a pas toujours classé les nouvelles espèces qu'il a découvertes dans les genres auxquels elles appartiennent réellement. Ses descriptions sont, en général, très bien faites, et il a souvent créé des genres nouveaux qui devront être admis ; mais, pour faire rentrer méthodiquement une partie des espèces nouvelles dans les genres déjà connus, il faudrait que d'habiles entomologistes voulussent bien prêter leur concours. Ce ne serait pas, au reste, un travail bien long, puisqu'il s'agit à peine de 150 espèces de Coléoptères en partie bien classés dans des genres connus et que d'autres forment de nouveaux genres à conserver. Il n'y en aurait donc qu'un nombre assez peu considérable à rétablir dans la place qu'ils doivent occuper.

Un autre manuscrit du même anteur m'a été remis par le savant M. Mulsant. Il comprend d'abord des descriptions d'insectes apparte-

nant à différents ordres : des Blattes, des *Acridium*, des Scolopendres, etc., etc. Il y a, de plus, des oiseaux, des reptiles, des poissons : mais je ne possède pas les types qui s'y rapportent.

Je crois que le moment est venu de prendre un parti au sujet du travail du P. Montrouzier. Celui qu'il a fait sur l'île de Woodlark a donné la mesure de ce dont il est capable comme naturaliste. Il serait bien à regretter que sa Faune entomologique de la Nouvelle-Calédonie ne vînt pas bientôt enrichir nos Annales.

Par suite de cette communication, la Société décide que le premier des deux manuscrits du P. Montrouzier sera renvoyé à l'examen de la Commission de publication afin d'aviser aux moyens de l'insérer dans notre recueil.

— M. Jules Pradier fait la communication suivante intéressante sous le point de vue de l'entomologie appliquée :

J'ai l'honneur de faire part à la Société d'une lettre que j'ai reçue du Puy (Haute-Loire) dans le courant du mois dernier. Voici ce que m'écrit le Président de la Société d'agriculture de cette ville :

« Notre Société, dans sa dernière séance, a eu communication d'un fait entomologique agricole dont elle désire avoir une explication aussi complète que possible. A cet effet, elle vient recourir à vous pour la détermination de l'espèce d'insecte qui lui a été présentée.

» Il s'agit d'une nuée considérable d'insectes qui ont dévasté, dans le courant du mois dernier (avril), les prairies de la commune de St-Julien-Molhesabate, arrondissement d'Yssengeaux (Haute-Loire). Ces animaux, qui marchent en colonnes serrées et larges de 35 à 40 centimètres, pénètrent dans les prés et, littéralement, les fauchent aussi bien que pourraient le faire les plus habiles ouvriers.

» Les faits de ce genre sont assez rares dans le département, et c'est la première fois qu'ils ont été signalés à la Société. Il serait donc à désirer que l'on en fît l'objet d'un rapport spécial.

» Nous avons déjà toutes les données sur la marche du fléau dans

la commune qui en est atteinte, et ce que nous désirons savoir, c'est le nom de cet insecte et l'ordre auquel il appartient. »

M. le président m'avait envoyé, dans une lettre, comme spécimen, plusieurs larves ou chenilles de cet insecte, mais la pression du papier les ayant rendues méconnaissables, un second envoi, fait dans d'autres conditions, a été plus heureux et m'a permis de les voir manger. Je me suis procuré du gazon sur lequel elles se sont jetées avec avidité; deux ou trois jours après elles ont formé leur enveloppe en la fixant sur les parois du bocal où je les ai élevées; elles sont passées maintenant à l'état de chrysalide.

Je pourrai tenir la Société au courant de cette éclosion, si toutefois elle réussit; en attendant, je lui montrerai trois individus qui suffiront peut-être pour faire connaître à quel ordre appartient cet insecte.

Notre collègue, M. J. Pradier, soumet à la Société plusieurs larves, malheureusement en assez mauvais état, qui lui ont été adressées par M. le président de la Société d'Agriculture du Puy.

Divers membres prennent la parole à ce sujet, et reconnaissent dans ces larves des chenilles de Lépidoptères se rapportant probablement aux groupes des Tinéides ou des Psychides.

— M. Guérin-Méneville entretient la Société des observations qu'il vient de faire dans le Midi de la France et en Espagne, sur la désastreuse maladie des vers à soie appelée *gattine*.

Il a remarqué, dans beaucoup de localités, la maladie des mûriers, qu'il a signalée le premier et qu'il regarde comme l'une des principales causes de celle des vers à soie.

Toutes les graines faites en France ont donné des éducations plus ou moins atteintes de l'épidémie régnante. Ainsi qu'il le craignait, le mal s'est étendu et a gagné quelques rares localités montagneuses en France et en Suisse; et toutes les graines qu'il

avait faites avec tant de soins l'année dernière dans les Hautes et Basses-Alpes, ainsi que celles qu'il a reçues de Lauzanne, ont été plus ou moins gravement atteintes. Celles qui ont été faites dans les mêmes localités par d'autres éducateurs ou par des marchands, qui s'y étaient rendus en apprenant qu'elles étaient encore exemptes du mal, ont également donné des éducations fortement atteintes.

Cependant M. Guérin-Méneville a reconnu que l'épidémie tend à perdre de son intensité et semble ainsi entrer dans la période décroissante. En effet, elle atteignait, l'année précédente, les vers dès leur naissance, au premier ou au second âge; cette année, elle ne s'est généralement montrée qu'après la quatrième mue.

Notre collègue a fait de nombreuses études anatomiques et chimiques sur les vers malades, et il fait passer sous les yeux de la Société des dessins représentant les principaux faits qu'il a observés.

— Le même membre montre à ses collègues quelques individus à l'état d'œufs, de larves, de nymphes, et d'insectes parfaits, d'un Psyllide nouveau qui vit sur les ognons, dans le midi de la France, et cause le contournement des feuilles de cette plante.

Il a observé aussi un petit Chalcidite parasite de ce Psyllide; il annonce qu'il va publier une notice sur ce sujet, dont il poursuit l'étude depuis l'année 1854, et montre les dessins coloriés et remplis de détails, qui accompagneront ce travail.

Ce qu'il y a de curieux chez cette espèce, c'est que ses œufs portés sur un long pédicule transparent, semblent ainsi soutenus en l'air, et pourraient être pris pour des Cryptogames du groupe des *Oïdium*.

Il a observé une autre espèce du même groupe sur les jeunes pousses du prunier sauvage. Les larves de cet insecte sont fréquentées par des fourmis qui viennent sucer l'humeur sucrée qu'elles sécrètent, et le miellot qu'elles procurent à la plante qu'elles sucent.

— M. Guérin-Méneville présente à la Société des chenilles et des insectes parfaits d'un petit Lépidoptère Nocturne du groupe des *Tortrix,* qui nuit considérablement aux ormes qui ornent le cours de la ville d'Aix.

En passant dans cette ville, vers la fin de juin, notre collègue a été frappé de l'aspect desséché qu'offraient plusieurs de ces ormes, ce qui lui rappelait les ravages faits par la *Galleruca calmariensis* sur les ormes de Saint-Cloud en 1856 et 1857, et il a pensé que ce Coléoptère en était l'auteur. Cependant, en examinant ces arbres de plus près, il a été surpris de ne voir ni Galléruques ni larves de ces Coléoptères, et de trouver sur les feuilles une quantité de petites chenilles dont plusieurs se laissaient filer à terre suspendues à un brin de soie. Il a trouvé contre le tronc de ces arbres beaucoup de chenilles qui se cachaient dans les anfractuosités de l'écorce et de nombreuses chrysalides près desquelles il a pris de petits Lépidoptères en état d'accouplement et appartenant à ce groupe des Tortricides dont la Pyrale de la vigne fait partie.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que plusieurs autres arbres de la même espèce n'ont pas été attaqués par ces chenilles. Le seront-ils l'année prochaine?

— Le même membre entretient enfin ses collègues des observations qu'il a été à même de faire au sujet des parasites de l'Abeille maçonne dont il a pu observer des nids contre les volets d'une fenêtre de la maison qu'il habite à la Magnanerie expérimentale de Ste-Tulle.

Il a trouvé dans ces nids, à la place du légitime propriétaire, des larves rouges du *Trichodes alvearius,* des larves de Chalcidites et celle du *Leucospis dorsigera.* A cette occasion, il ajoute qu'il a été témoin de la manière dont la femelle du *Leucospis* fait pénétrer son oviducte dans le nid de l'Abeille maçonne, et qu'il a fait un dessin représentant l'insecte introduisant son œuf en traversant le véritable mur de terre qui ne peut protéger la larve du légitime propriétaire.

— M. le Secrétaire fait observer que le nom de *Leucospis*

qui est sans signification aucune, résulte d'une faute typographique. Le nom veritable était *Leucopsis*, qui signifiait yeux blancs. M. C. Duméril a relevé cette erreur dans un article du Dictionnaire des Sciences Naturelles.

— M. H. Lucas dit également quelques mots sur les parasites du genre *Chalicodoma*.

Je ferai remarquer, dit-il, que pendant mon séjour sur les hauts plateaux algériens, en 1850, particulièrement sur celui de Boghar, j'ai observé sur des rochers qui se trouvaient au sud de cette ville des nids de la *Chalicodoma Sicula* contenant des individus parfaits du *Leucopsis miniata*, Klug, Symb. Phys. Dec., 4, pl. 37, fig. 1; Luc., Hist. Nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 3, p. 316, pl. 18, fig. 2. J'avais déjà signalé ce parasitisme curieux dans le tome 3 de mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, p. 316, mais n'ayant pu observer dans ce temps l'architecte de ces nids, il m'avait été impossible de dire aux dépens de quelle espèce le *Leucopsis miniata* vivait parasite.

— M. le docteur Laboulbène annonce qu'il a trouvé dans le parc de Villegenis, près de Verrières, sur un talus à pic, des nids de l'*Odynerus spinipes* recouverts de leur tuyau recourbé, et formé de terre. Dans ces tuyaux, près de leur orifice, ou contre les parois du talus, il y avait un grand nombre de dépouilles de nymphes de l'*Anthrax sinuata*, pareilles à celles que notre collègue a fait connaître dans les Annales de 1857.

Une de ces nymphes renfermait encore l'insecte parfait qui n'avait pu entièrement se dégager, et qui était mort à la peine. En mettant cet insecte dans l'eau et en étalant les ailes, il a reconnu l'*Anthrax sinuata*, ainsi que le prouvent les débris qu'il fait passer sous les yeux de la Société. Notre collègue ajoute qu'il a pris les *Anthrax sinuata* et *semi-nigra* volant sur ce talus, et qu'il a trouvé au fond des nids d'*Ody-*

nère si bien décrits par Réaumur, et en dernier lieu par MM. Léon Dufour et Audouin dans les Annales des sciences naturelles, le *Chrysis ignita* qu'il faut aussi compter comme parasite de ces insectes.

Sur ce talus il y avait encore un grand nombre d'*Anthophora pilipes* faisant leur nid, M. Laboulbème a constaté sur plusieurs d'entr'elles des larves de *Meloïdes*, probablement du *Sitaris humeralis*, accrochées aux poils de leur corselet, dans la position qui a été si bien décrite par M. Fabre d'Avignon.

En résumé M. Laboulbène a constaté que l'*Anthrax sinuata* est parasite des Odynères, comme il l'est des Abeilles maçonnes et des Anthophores, que le *Chrysis ignita* est également parasite des Odynères.

— M. Laboulbène ajoute que depuis la publication de son travail sur l'*Anthrax*, il a trouvé dans un ancien auteur, Schæffer, les figures de la larve et de la nymphe d'un *Anthrax* qui vit dans les nids de l'Abeille maçonne en Allemagne, et qui paraît être l'*A. ornata*. Il dit encore que Imhoff a figuré la nymphe du *Bombylius major* dont notre savant membre honoraire M. Léon Dufour a récemment mis au jour, et bien mieux fait connaître les métamorphoses. Imhoff a trouvé la nymphe du *Bombylius* avec des *Andrena* dont il est parasite.

— M. le docteur Sichel, au sujet des diverses communications qui précèdent, fait remarquer combien les études des parasites est intéressante. Il faut même des conditions particulières pour que le parasite attaque telle espèce qu'il détruit dans certaines localités seulement. Réaumur avait trouvé un *Trichodes* dans les nids de l'Abeille maçonne, et il n'y avait pas rencontré l'*Anthrax sinuata*.

— M. H. Lucas lit la note suivante relative au *Saturnia Polyphemus* :

Je fais passer sous les yeux de mes collègues plusieurs chenilles de la *Saturnia Polyphemus* ayant atteint leur dernière mue et deux cocons de cette jolie espèce. Cette éducation, qui a duré quarante-six jours (du 4 mai au 22 juin), a été faite seulement avec les feuilles du *Quercus pedunculata* et a parfaitement réussi ; on a eu a regretter qu'un très petit nombre de chenilles : celles-ci ayant subi leur dernière mue sans aucune difficulté. Je ne sais si cette espèce, que j'avais déjà élevée en France, sera susceptible de s'acclimater et si le cocon qu'elle produit pourra être de quelque utilité à la sériciculture. N'ayant eu à ma disposition qu'un nombre très limité de chenilles, je n'ai pu faire aucun essai comme nourriture, mon seul but étant de les élever afin d'obtenir des cocons. Si l'année prochaine j'ai des éclosions et des accouplements de cette première génération, j'entretiendrai de nouveau la Société des diverses remarques que j'aurai été à même de faire sur ces individus provenant d'une éducation faite en France.

A la suite de cette communication, M. Guérin-Méneville félicite notre collègue M. H. Lucas d'avoir pu élever enfin cette espèce en France, dit qu'il est d'autant plus satisfait de cet heureux succès qu'il craignait sérieusement que l'élève de cette espèce ne fût pas possible à cause de la répugnance de ces papillons pour s'accoupler en domesticité. Il rappelle qu'à plusieurs reprises, depuis cinq ans, il a fait éclore quelques papillons de cette belle espèce, mais qu'il n'a jamais pu obtenir la fécondation des femelles, peut-être parce qu'il n'a jamais eu assez d'individus pour se livrer à des expériences convenables à cet effet.

— M. Villeneuve fait voir un certain nombre de petites chenilles de la *Callimorpha Dominula* venant d'éclore ledit jour et provenant de l'accouplement de papillons éclos chez

lui et qu'il avait fait accoupler le soir à la lumière. Notre collègue a remarqué que, par ce dernier moyen, un grand nombre de papillons s'accouplaient, et il dit qu'il a obtenu ainsi un nombre considérable d'œufs fécondés.

— M. Bruand d'Uzelle adresse au Secrétaire les communications suivantes relatives à divers Lépidoptères :

Le Catalogue de Duponchel ainsi que l'*Index* de M. Boisduval indiquent le mois de mai comme l'époque de l'apparition de la Noctuelle *Pancratii* (Genre *Glottula*, Guenée, et *Brythia*, B.). Il n'est guère de nos collègues, parmi ceux qui sont venus au Congrès de Montpellier, qui n'ait recueilli quelques chenilles de cette intéressante espèce. Or, de celles que j'ai recueillies, le plus grand nombre est éclos dans le mois de juillet suivant; quelques autres viennent seulement de paraître au commencement de juin (14) 1858, année fort avancée.

Fort avancée effectivement, puisque j'ai capturé le 20 mai des espèces que mon Catalogue indiquait aux mois de juin et juillet; entre autres *Variata* et *Capreolaria ;* j'ai pris aussi *Hospitata*, Tr. *Hospitata* est indiquée par MM. Boisduval et Duponchel comme étant de la Hongrie, et ils assignent le mois d'octobre comme époque de son apparition. M. Delaharpe, dans son Catalogue des Phalènes suisses, dit qu'on l'a prise en Suisse, mais rarement, près de Schüpfer, du 20 avril au 12 mai. Il n'est donc pas étonnant que cette Phalénite m'ait échappé, puisque je n'avais jamais chassé dans notre haute montagne avant le 15 juin.

M. Delaharpe ajoute que l'*Eupithecia hospitata* n'a jamais été prise en octobre, comme l'indiquent MM. Boisduval et Duponchel (probablement d'après lui), mais je crois qu'il ne faut pas prendre trop à la rigueur son assertion, car les époques d'éclosion changent énormément selon les localités (sans parler des différences climatériques dans les années). Ainsi, M. Stainton n'indique pour *Scitella* qu'une génération en Angleterre; ici nous en avons deux, la seconde est en chrysalide au milieu du mois d'août; à Verdun-sur-Meuse, il y a trois générations par année, à ce que m'a affirmé M. Liénard.

Hospitata figurera, avec sept autres espèces, au Bulletin entomologique de 1858. J'espère bien augmenter ce nombre dans la course que je compte entreprendre au Mont-d'Or avec mes amis et collègues Millière et Constant; mais, dès à présent, ces huit Lépidoptères portent à 1,736 le chiffre des espèces ou variétés signalées dans le département du Doubs.

Sur cette quantité, il en est beaucoup qui passaient pour être d'Allemagne, de Prusse, de Hongrie, etc., mais je n'ai pas jugé toutes ces prises assez importantes pour en faire l'objet de communications isolées, qui ne se seraient pas élevées à moins de 200.

Je ferai seulement remarquer à nos collègues qu'il y a encore beaucoup à récolter dans un pays aussi riche et où je n'ai jamais fait un séjour d'une semaine entière, pendant la saison favorable, c'est-à-dire dans les mois de mai, juin, juillet et août.

J'ai recueilli une dizaine d'espèces de chenilles tant de Noctuelles que de Phalénites (parmi elles, celles de *Variata, Capreolaria, Prasinaria*). Si j'obtiens quelques raretés, je ne manquerai pas de vous en avertir, afin que tous les entomologistes soient à même de profiter des indications que je pourrai recueillir.

— M. H. Lucas, en montrant plusieurs individus du genre *Chelonia,* présente les observations suivantes :

Je ferai passer sous les yeux de la Société deux individus d'une espèce du genre *Chelonia* à laquelle M. Eversman a donné le nom de *Chelonia alero ;* ils proviennent de Kiachta et font partie des collections du Muséum. Lorsqu'on examine cette jolie *Chelonia* et qu'on la compare surtout avec notre *Chelonia hebe,* on est frappé au premier aspect de la ressemblance qui existe entre ces deux espèces. En effet, chez la *Chelonia hebe,* les bandes noires envahissent les ailes et celles présentées par les secondes ailes sont aussi très prononcées. Dans la *Chelonia alero,* c'est la couleur jaune des premières ailes qui domine et les bandes noires sont beaucoup plus étroites et même interrompues ; il en est de même pour les bandes présentées par les ailes postérieures. Chez la *Chelonia hebe*, l'abdomen est entièrement noir en dessous, tandis que ce même organe, dans la *Chelonia alero,* est en dessous d'un jaune rougeâtre seule-

ment vers la partie médiane ; il est aussi à remarquer que les fémurs de toutes les pattes sont plus largement bordés de rouge que chez la *Chelonia hebe.* Telles sont les différences qui existent entre ces deux *Chelonia*, et je me demande si ces deux caractères ont assez de valeur pour en faire deux espèces et s'il ne vaudrait pas mieux considérer la *Chelonia alero* de M. Eversman comme n'étant qu'une variété climatérique de notre *Chelonia hebe?* Chacun de nous sait combien certaines espèces varient sous le rapport des nuances de leurs couleurs, et surtout combien les couleurs, les bandes et les taches qui ornent les ailes des *Chelonia* sont sujettes à des modifications. C'est d'après ces considérations que je fais cette communication à la Société à laquelle je soumets ces observations.

— M. Berce fait la communication suivante :

J'ai l'honneur de montrer à la Société la chenille d'un Lépidoptère qui, je crois, n'a pas encore été décrite ni figurée en France.

C'est celle d'une Géomètre, la *Zerenia panteria* de Duponchel et Boisduval. *Abraxas*, Leach, Guenée.

Dans son dixième volume du Species général des Lépidoptères, M. Guenée n'en donne pas la description, il se borne à dire qu'il a vu cette chenille, qui est très voisine de celle de la *grossularia.* Elle en est en effet très voisine par sa forme, mais elle en diffère beaucoup par le dessin, ainsi que l'on peut en juger par les deux chenilles que je fais passer sous les yeux de la Société.

Cette chenille est très commune dans le Midi de la France ; elle vit sur les frênes. Je l'ai élevée d'œufs qui m'ont été envoyés l'année dernière du Vernet par notre collègue M. Bellier de la Chavignerie. L'éducation a très bien réussi ; le papillon est éclos cette année au mois de mai.

Lectures. M. le Secrétaire fait connaître deux mémoires adressés à la Société :

1o Suite de la classification des Tinéites, par M. Bruand d'Uzelle ;

2o Suite des observations sur une classification physiologique des Lépidoptère d'Europe, par M. Pâris (de Gray).

— M. Léon Fairmaire dépose sur le bureau la suite de sa traduction abrégée de la Monographie des *Crysomèles d'Europe* de M. Suffrian ; il étudie spécialement les groupes 7e, 8e, 9e et 10e qui suivent ceux publiés dans les Annales en 1853 et 1854.

Nomination. M. L. Reiche, rapporteur, au nom d'une commission composée de MM. le docteur Boisduval, H. Lucas et L. Reiche, donne lecture d'un rapport relatif à la proposition présentée dans la séance du 9 juin, et tendant à l'élection d'un président honoraire, place laissée vacante depuis la mort de Latreille. MM. les commissaires-rapporteurs demandent que la Société élève à la dignité de président honoraire M. André-Marie-Constant Duméril, membre honoraire depuis la fondation de la Société en 1832 et doyen des entomologistes français.

Après avoir entendu lecture de ce rapport, la Société procède immédiatement, et au scrutin secret, à la nomination d'un président honoraire. M. C. Duméril, ayant réuni la grande majorité des suffrages, est proclamé président honoraire, et les membres du bureau sont chargés d'aller lui annoncer officiellement sa nomination.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. Armand Gerber, dessinateur, à Paris, 19, rue Buffault (*Lépidoptères d'Europe*), présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. Berce et Rattet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DU

DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1858.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

ET

INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES

QUI Y SONT COMPRIS.

Académie des sciences de l'Institut de France. Comptes-rendus hebdomadaires des séances, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XLVI (1er semestre 1858), nos 12 à 26, et tome XLV, Table des matières. In-8o, Paris, 1858.

N° 12. Sur la larve des Langoustes, indiquée anciennement sous le nom de *Phyllosoma*, par M. Coste. — Rapport de M. C. Duméril sur un mémoire de M. Fabre ayant pour titre : Sur l'hypermétamorphose et les mœurs des *Meloïdes*. — Transformations, mœurs et habitudes des Pranizes et Ancées, par M. Hesse. — N° 13. Sur la reproduction des Homards et sur les Zoés de Bosc, par M. Valenciennes. — N° 14. Observations sur la manière de vivre d'une nouvelle espèce de *Carpocapsa* et remarques sur les mouvements que la chenille de ce Lépidoptère imprime à des graines d'une Euphorbe du Mexique dans lesquelles elle se métamorphose, par M. H. Lucas. — N° 16. Métamorphoses chez les Crustacés Décapodes, par M. Joly. — N° 17. Sarcopte de la gale du *Lama*, par MM. Delafond et Bourguignon. — N° 18. Mémoire sur le sang chaud des

Mammifères considéré dans ses divers rapports avec l'économie des sangsues médicinales, par M. Vayson. — N° 20. Sur l'hypermétamorphoses des *Sprepsiptères* et des *OEstrides*, par M. Joly. — N° 21. Etat présent des éducations de vers à soie dans le Vivarais, par M. de Rets. — Sur le Tsétsé (*Glossina morsitans*) de l'Afrique australe : lettre de M. Ludovic de Castelnau. — N° 22. Recherches analytiques et expérimentales sur les alvéoles des Abeilles, par lord Brougham. — Des moyens à l'aide desquels certains Crustacés parasites assurent la conservation de leur espèce, par M. Hesse. — Pluie d'Insectes aux Herbiers (Vendée), par M. Audé. — N° 23. Nouvelles observations sur le caractère chimique général des maladies des vers à soie, par M. Guérin-Méneville. — Sur l'éducation des vers à soie et sur un moyen pour combattre la maladie actuelle de ces Insectes, par M. Cauvy. — N° 25. Note de M. V. de Motschoulsky sur l'*Urocerus juvencus,* Linné, qui a perforé des balles de plomb de l'armée française en Crimée. — Notice sur une matière pharmaceutique nommée *Tréhalose,* produite par un insecte de la famille des Charançons, par M. Guibourt. — N° 26. Anatomie, physiologie et histoire naturelle des *Galeodes,* par M. L. Dufour. — Rapport de M. Milne-Edwards sur un travail de M. Hesse, relatif aux métamorphoses des Ancées et des Caliges. — Sur la *Tréhalose,* nouvelle espèce de sucre, par M. Berthelot.

Archives entomologiques, par M. James Thomson. 1er volume, livraisons 9e, 10e, 11e, et 12e. Brochure grand in-8° avec planches coloriées.

Ce recueil comprend un grand nombre de travaux importants ; parmi lesquels nous citerons : 1° de nombreuses descriptions de Coléoptères, renfermant quelques genres nouveaux, par M. J. Thomson ; 2° des observations du même auteur sur les Eumorphides ; 3° la description de

Coléoptères nouveaux provenant de l'Asie orientale, décrits par M. J. Thomson ; 4° des descriptions de Longicornes nouveaux, par M. Chevrolat ; 5° une note sur l'anatomie des Buprestides, par M. Léon Dufour ; 6° la description anatomique du *Buprestis gigantea*, par M. le docteur Laboulbène, etc. — Les Archives entomologiques ne se bornent pas, comme on vient de le voir, à donner des descriptions isolées d'insectes, illustrées par de magnifiques planches, elles donnent encore des travaux anatomiques, des monographies et faunes de pays peu connus ; c'est ainsi que l'on peut citer les Coléoptères de l'Asie Orientale recueillis par M. Wallace, et celle des insectes du Gabon principalement trouvés par notre collègue M. H. Deyrolle.

Archives rurales de Lisbonne. O Archivo rural, jornal de agricultura, artes e sciencias correlativas. 1re année, n° 1, mai 1858. Br. in-8°.

Bogdanow (Anatole). Mémoire sur le pigment des plumes des oiseaux. Br. in-8° (en russe).

Boheman. Insectes de Cafrerie recueillis par M. Wahlberg et décrits par M. Boheman. Insecta Caffrariæ, annis 1838-1845 a J. A. Wahlberg collecta, descripsit Car. H. Boheman, pars 2. Coleoptera. 1 vol. in-8° avec planches.

Dans cet important ouvrage M. Boheman fait connaître un grand nombre de Coléoptères nouveaux de la Cafrerie, et donne, en quelque sorte, la faune de ce pays.

Boheman et Stal. Remarques sur divers Hémiptères, et note sur le *Cimex augur* Thunberg. In-8°.

Ces notes en suédois, et extraites des Mémoires de l'Académie des sciences de Stockolm, doivent être consultées par les personnes qui s'occupent spécialement des insectes de l'ordre des Hémiptères.

Catalogue des Etoiles. Ecliptic Stars. Vol. 4. Containing 14951 stars. 1 vol. in-8° relié.

Congrès scientifiqne de France devant être tenu à Auxerre le 2 septembre 1858. 25e session. Br. in-4°.

Coquerel (Docteur). Des larves de diptères développées dans les sinus frontaux et les fosses nasales de l'homme à Cayenne. Br. in-8° avec pl.

Dans ce travail, notre collègue donne l'histoire médicale complète de la *Lucilia hominivorax* qu'il a décrite dans nos Annales (Voy. ce vol. pag. 171), et il passe en revue les divers faits qui se rapportent au même sujet.

Dahlbom. Icheumonides. Svenska sm. Ichneumoneras familgen och Stagten. Br. in-8°.

Travail intéressant sur les Ichneumonides.

Deyrolle (H.). Lettre extraite des Archives entomologiques. Gr. in-8°.

Dufour (Léon). Mémoire sur une nouvelle espèce de Belostoma, et réflexions sur ce genre d'Hémiptère aquatique. Br. gr. in-8° avec fig.

Guérin-Méneville. Rapport à la Société impériale zoologique d'Acclimatation sur des moyens pratiques et rationnels de restaurer la graine des vers à soie. Br. in-8°.

Dans ce court travail l'auteur donne d'utiles matériaux qui viennent se joindre à tous ceux que nous possédons relativement à l'éducation des vers à soie.

Hewitson et Sanders. Illustrations de nouvelles espèces de Lépidoptères exotiques. Exotic Buttersflies, being illustrations of the new species scheted chiefly from the collections of the authors. N° 26. Gr. in-4° avec pl. col.

Holmyren. Tryphonides suédoises. Monographia Tryphonidum Sueciæ (Ex Acta reg. Academiæ scientiarum Holmiæ). 1 vol. in-4° avec pl., 1855.

Ce beau travail monographique sera consulté avec fruit par tous les Hyménoptérologistes.

Kraatz. Description du *Typhlobium stagophilum*, des grottes de la Carniole.

Lespès (Docteur). Insectes des grottes de l'Ariége (Extrait des Annales des Sciences naturelles). Br. in-8° avec pl.

Dans ce travail l'auteur donne quelques matériaux nouveaux pour l'histoire des insectes souterrains ; il s'occupe plus spécialement de diverses espèces des genres *Leptoderus* et *Adelops*.

Le même. Recherches sur l'organisation et les mœurs du Termite lucifuge. Br. in-8°.

Quoique ce sujet ait déjà été traité bien des fois, notre collègue a su présenter des faits nouveaux sur le Termite lucifuge qu'il a étudié aux environs de Bordeaux et de La Rochelle, où il fait d'assez grands dégats.

Ménétriès. Enumeratio corporum animalium Musei imper. Academiæ Petropolitanæ. Classis Insectorum, ordo Lepidopterorum. Pars I et II. *Diurna* et *Heterocera*. 2 br. in-8° avec pl.

Comme tous les Catalogues des Musées des grandes villes, ce travail sera très utile pour les naturalistes.

Nourrigat (Emile). Nouvelles considérations sur la nécessité d'augmenter la production de la soie en France et sur les causes qui ont amené la maladie des insectes et les moyens de les prévenir. Br. in-8°, accompagnée : 1° d'une notice sur la nécessité d'étendre la culture du mûrier dans les circonstances présentes et d'améliorer le système

d'éducation des vers à soie ; 2o d'un grand tableau de sériciculture et 3o d'une boîte contenant divers échantillons de cocons de vers à soie.

L'auteur de ce travail, dont la Société a pu apprécier tout le savoir et tout le dévouement pour la sériciculture lors de son congrès de Montpellier, l'auteur de ce travail expérimente en grand dans sa belle magnanerie de Lunel (Hérault) tout ce qui se rapporte à l'éducation des vers à soie, et il est du petit nombre de ces hommes qui peuvent à la fois allier la science à la pratique. Ce sont surtout des travaux semblables, dont les résultats ont été présentés à notre Académie des sciences, qui doivent être recommandés et aux savants et aux praticiens, et qu'il serait utile que notre Société pût publier dans ses Annales. Dans l'impossibilité où nous sommes d'analyser complétement les travaux de M. Nourrigat, nous dirons seulement que l'auteur traite son sujet en praticien habile, qu'il s'occupe non seulement de la propagation et des maladies des vers à soie, mais encore de l'introduction en France de nouvelles variétés de Mûriers, telles que celle du *Morus japonica* qui n'est pas encore attaqué par la maladie végétale ; et enfin nous rapporterons les conclusions de son principal travail. Il résulte pour lui de tous les faits qu'il a étudiés : « Que le Mûrier est malade et que l'affection dont il est atteint est la cause déterminante de celle des insectes ; que toutes les autres causes qui ont pu concourir, dans la limite de leur action, à la marche plus ou moins précipitée de la maladie, ne sont qu'accessoires ; qu'en conséquence, la maladie des vers à soie n'est pas constitutionnelle, mais accidentelle et curable pour les sujets qui en sont atteints ; que les moyens préservatifs consistent : dans le traitement de la feuille du Mûrier par le soufre ; la substitution de la feuille sauvage à celle du Mûrier greffé ; les petites éducations isolées et spéciales pour graines ; le redoublement de soins hygiéniques dans l'éducation de la chenille. » Tels sont les moyens qui semblent les plus propres à M. Nourrigat pour ramener notre indu-

strie sérigène à son état normal, et nous devons faire remarquer, en terminant, que ce sont aussi les principaux moyens indiqués par M. Guérin-Méneville.

Pâris (d'Epernay). Exposé fait à la commission du comité agricole de l'arrondissement de Reims relativement à la Pyrale de la Vigne. Br. in-8°.

Sujet important dont on s'est beaucoup occupé déjà en France et qui n'est pas encore épuisé.

Selys-Longchamps et Hagen. Monographie des Gomphines. 1 vol. in-8° avec 20 pl. noires.

Cet important ouvrage, publié dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liége*, est, dès aujourd'hui, un travail classique pour ceux qui s'occupent de l'ordre des Névroptères. Les auteurs donnent la description de plus de cent espèces de Gomphines, qu'ils repartissent en trente-sept sous-genres.

Société académique de Maine-et-Loire, 1857. 1 vol. in-8°.

Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Mémoires. 2e série, tomes 5e, 6e et 7e. 3 vol. in-8°. Angers 1854 à 1857.

Société entomologique belge. Annales, tome 1er, vol. 1. Gr. in-8°, Bruxelles, 1858.

Catalogue des Lépidoptères Diurnes, Crépusculaires et Nocturnes belges (commencement). Catalogue des Coléoptères belges (commencement). — C'est la première publication de la Société entomologique belge, et on peut déjà dire que cette Société marche sur les traces des nombreuses associations qui s'occupent spécialement de l'histoire naturelle des insectes.

Société d'histoire naturelle de Vienne. Verhaudlungen der

K. K. landwirthschafts-gesellschaft in Wien. Dritter folge 5, 6, 7 bands. Br. gr. in-8o.

Société royale de Londres. Philosophical transactions of the royal Society of London for the year 1857. Vol. 147, part I and part II. Proceedings. Vol. 8, nos 27, 28 et 29. Address and report, etc. 1 vol. in-4°, et br. in-8o.

Thomson (James). Voyez *Archives entomologiques.*

Trimoulet (H.). Catalogue des Lépidoptères de la Gironde, in-8o.

Chaque jour des Catalogues sont publiés dans nos diverses villes ; ce sont des pierres qui serviront au monument d'une faune française générale qui nous manque encore.

Outre ces divers ouvrages, la Société a placé dans sa bibliothèque deux exemplaires de ses ANNALES pour le deuxième trimestre de l'année 1858. — Ce numéro, publié le 8 septembre 1858, comprend : texte ordinaire, page 193 à 378 ; Bulletin, page LV à CXXVI, et planches 5, 6, 7, 8 et 9, ainsi que le portrait lithographié d'Audinet-Serville.

E. DESM.

BULLETIN TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1858.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE.

1° SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

A. EXCURSION EXTRAORDINAIRE DANS LES ALPES.

CONGRÈS DE GRENOBLE.

(**Séance du 7 Juillet** 1858.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

La Société se réunit à huit heures du soir, dans une des salles de la Faculté des sciences, au Jardin botanique de Grenoble. M. le professeur Bouteille, conservateur du Musée, avait fait prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'installation de la Société entomologique de France dans ce local, désigné pour elle par M. le Maire de Grenoble.

Vingt-six membres de la Société sont présents à l'ouver-

ture de la séance, à laquelle assistent un grand nombre de naturalistes étrangers. Parmi eux se trouvent MM. le professeur Bouteille, conservateur du Musée, le professeur Verlot, Goumain, secrétaire général de la mairie du 12e arrondissement, Maillard, Servant, Malet, Locré, Lhuys, docteur Perréal, Plessis père et fils, Robinet, Hubert, Tronson, Fontannes, etc., etc.

M. le docteur Laboulbène, Vice-Président, remplit les fonctions de Secrétaire.

M. le Président déclare la session ouverte, puis il prononce le discours suivant :

Messieurs,

L'année dernière, à pareille époque, la Société entomologique de France se réunissait pour la première fois en session extraordinaire à Montpellier. Vous avez tous conservé le souvenir de l'accueil bienveillant dont elle fut l'objet de la part des autorités et des diverses Facultés du département. La préférence donnée à cette ancienne cité si renommée autrefois comme le centre scientifique de notre patrie, n'a dû étonner personne. N'était-ce pas là le lieu où les Sociétés de Botanique et Entomologique de France devaient faire leur premier pèlerinage ? La tradition leur avait appris que Linné, ce grand maître, le premier des naturalistes modernes, je dirais presque avec le général Dejean, *des temps passés, présents* et *futurs*, avait quitté momentanément sa chaire d'Upsal, à une époque où les moyens de transport étaient rares et difficiles, pour traverser une partie de l'Europe et venir visiter les environs de Montpellier, dont la flore et la faune sont si différentes de celles des régions du Nord. Déjà en ce temps des savants de premier ordre y enseignaient les sciences naturelles, Dodart, Gouan, Broussonnet, dont les chaires ont été successivement occupées par des hommes non moins illustres, tels que Decandolle, Delile, Dunal, etc. Nous pourrions même ajouter, si nous ne craignions de blesser la modestie de nos collègues, qu'au-

jourd'hui même la Faculté des sciences de Montpellier soutient dignement son antique réputation.

Grâce à la bienveillance éclairée de nos administrations de chemins de fer, la Société entomologique de France vient cette année visiter ces contrées qu'exploraient jadis Allioni et Villars, et demander l'hospitalité à cette vieille ville de Grenoble, qui a bien aussi ses souvenirs et ses parchemins, pour y tenir sa deuxième session extraordinaire.

Ici, Messieurs, au lieu d'une faune exclusivement méditerranéenne sous une température presque constante, en passant successivement par divers climats, vous rencontrerez les plantes et les insectes de l'Europe moyenne, de quelques parties de la Provence et des régions septentrionales. Dans cette belle vallée du Grésivaudan, à Allevard, vous vous croirez presque à Fontainebleau; dans les plaines au sud de Grenoble, vous retrouverez çà et là de nos vieilles connaissances de Montpellier, que vous reverrez encore dans les gorges chaudes du bourg d'Oysans en compagnie d'espèces alpines; à la Grande-Chartreuse, dans les vastes prairies qui entourent le couvent et dans ces bois de hêtres et de sapins, dont certains arbres sont si vieux qu'ils tombent de vétusté, apparaîtront les espèces propres aux montagnes alpines proprement dites, mais ce n'est que là, où la végétation frutescente disparaît, comme sur le grand Som, les montagnes du mont Lans, de Champ-Rousse, de Villars-ès-Monts, de Villars-Saint-Jean, de Saint-Christophe, du Haut-Richard, du mont Viso, du Galibier, sur les glaciers de la Grave, etc., que vous trouverez les insectes et les plantes du haut nord. Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont admiré plus d'une fois les beautés sauvages de ces hautes montagnes et savent sans doute mieux que moi quelle ample moisson ils rapporteront de leur voyage. Plusieurs aussi, sans avoir parcouru ces hautes régions, ont visité le couvent de Saint-Bruno et ont encore présent à la mémoire l'accueil affable et bienveillant que faisait aux voyageurs ce vénérable frère Jean-Marie, qui dort aujourd'hui du sommeil du juste sous les dalles glacées de la Chartreuse.

Les personnes étrangères aux sciences naturelles se demandent sans doute à quoi sert l'entomologie et considèrent ceux qui s'occupent de son étude comme des gens désœuvrés employant leur temps

à des futilités. Nous pourrions leur répondre : *In natura nil inane*, dans la nature rien n'a été fait en vain; vous admirez un Eléphant ou un Rhinocéros aux proportions gigantesques, et vous ne vous doutez pas que l'organisation des insectes est tout aussi compliquée et tout aussi admirable que celle de ces animaux, que leurs instincts sont en général beaucoup plus merveilleux, et que celui qui leur a donné la vie tient également et sans distinction de classe, à la conservation de l'espèce de tous les êtres, et qu'à chaque insecte comme à tout autre animal il a donné le droit de s'asseoir au banquet de la création. Leur rappellerons-nous qu'il y a certaines espèces dont l'homme a su tirer parti? S'il n'y avait pas une Société d'apiculture, nous citerions ces Hyménoptères, connus de la plus haute antiquité, qui, au temps des Philistins, déposaient des rayons de miel dans la gueule d'un lion assommé par Samson, et qui dans l'île de Crète fournissaient le sucre destiné à édulcorer le lait de la chèvre Amalthée pour son nourrisson. Mais nous laissons à cette Société le soin d'expliquer comment les anciens et les poètes ont pu confondre avec des abeilles ces Muscides qui se nourrissent de matières animales en décomposition. Leur parlerons-nous de ces chenilles importées de la Chine et de l'Inde, qui filent nos étoffes de luxe, de ces Coléoptères vésicants qui, depuis Hippocrate jusqu'à nous, ont rendu tant de services à l'humanité, de ces Hémiptères tinctoriaux que l'on élève aujourd'hui avec succès sur les *Opuntia*, en Algérie, de cet autre *Coccus*, jadis si célèbre en médecine et servant encore maintenant à colorer cette liqueur florentine que l'on vend au poids de l'or aux voyageurs, dans le couvent de Sainte-Marie-Nouvelle? Nous ne leur parlerons pas d'avantage du *Cossus* des anciens, qui était pour les romains une friandise de luxe, du Charançon palmiste des Antilles, que les créoles mangent comme un mets très délicat; des Sauterelles voyageuses dont St-Jean se nourrissait dans le désert et qu'Olivier et Bruguères ont vu vendre à la fin du siècle dernier sur les marchés de Bagdad, par sacs comme des céréales; de cet autre insecte qui, dans les contrées arides et incultes de l'Arabie, détermine par sa piqûre sur les rameaux d'un *Tamarix* cette manne qui servit de nourriture aux Hébreux, ni même de cet

Hémiptère aquatique dont les œufs sont si abondants aux bords de quelques lacs du Mexique que les indigènes les recueillent pour s'en nourrir et les conservent dans des sacs comme de la semoule. Non, mais ce que nous voudrions, c'est que l'histoire des insectes fût plus connue des gens du monde et surtout des horticulteurs et des agriculteurs, et qu'ils sussent au moins distinguer leurs ennemis de leurs amis, c'est-à-dire les espèces qui leur rendent des services de celles qui leur sont nuisibles, s'il en était ainsi, ils respecteraient ces Carabes dorés et généralement tous les Coléoptères de la même famille qui se promènent dans leurs bois, leurs champs et leurs jardins, se livrant à une chasse incessante aux lombrics, aux limaces et aux chenilles des *Agrotis*, appelées vulgairement *vers-gris*, etc. Ils respecteraient aussi religieusement ces Coccinelles, que le peuple appelle *bêtes à bon Dieu*, et dont les larves dévorent si vite les Puçerons de nos arbres fruitiers. Ils ne mettraient pas sur le compte des Fourmis la maladie de leurs pêchers quand les feuilles sont recoquevillées par les Puçerons; ils sauraient, au contraire, que les Fourmis viennent là pour les titiller avec leurs antennes et recueillir la matière mielleuse sécrétée par ces Hémiptères, et que souvent même elles les emportent et les soignent dans leur fourmillière comme des sortes de *vaches à lait*. Ils considéreraient comme leurs meilleurs auxiliaires ces Hyménoptères qui creusent des trous dans le sable et dans la terre sèche pour y inhumer de nombreuses chenilles qui doivent servir de pâture à leur postérité, et surtout ces Ichneumonides et ces nombreuses Chalcidites qui déposent leurs œufs dans le corps même des chenilles, et dont les races s'accroissent en raison de l'abondance de ces dernières, ils sauraient en même temps que c'est au développement de ces parasites qu'il faut attribuer la disparition complète de la Pyrale de la vigne qui malheureusement depuis a été remplacée par un autre fléau qui tient à l'état pathologique, dont plusieurs de nos végétaux souffrent depuis quelques années sans qu'il ait encore été possible d'en apprécier les causes. Ils auraient constaté comme nous ce fait positif, que lorsqu'une espèce se multiplie outre mesure, les parasites se multiplient dans les mêmes proportions, de manière à ce que l'équilibre reste toujours le même dans la nature. Ils comprendraient, enfin, que ces mouches qui nous importunent en venant se réfugier dans nos habitations ont aussi

leur raison d'être, que les unes ont pour mission de détruire d'énormes quantités de chenilles en déposant leurs œufs dans leur substance adipeuse, et que la plupart des autres espèces sont chargées d'anéantir les restes des matières organiques, qui, sans ce secours hygiénique, se réduiraient à leurs éléments et se répandraient en miasmes pestilentiels dans l'atmosphère. Linné a donc pu dire avec vérité que trois mouches feront disparaître plus promptement le cadavre d'un cheval, qu'un lion ne pourrait le faire en employant le même temps.

Messieurs, s'il est à désirer que les agriculteurs connaissent bien les mœurs des insectes qui leur sont utiles et dont nous venons de vous signaler seulement quelques espèces, à la hâte, il n'est pas moins nécessaire pour eux de faire connaissance avec leurs ennemis afin de les attaquer plus sûrement. Depuis longtemps ils ont observé les mœurs du *Bombyx chrysorrhée,* et le seul échenillage qu'ils pratiquent consiste à enlever, à la fin de l'hiver, ces nids que l'on aperçoit au bout des branches des arbres comme des paquets de feuilles sèches, mais ils ne font nulle attention aux espèces qui passent l'hiver à l'état d'œufs. Ils laissent inaperçus ces trainées d'œufs du *Bombyx dispar* qui ressemblent à des morceaux d'amadou appliqués sur le tronc des arbres des promenades publiques, et dont les nombreuses chenilles qui en sortent au printemps ne tardent pas à les dénuder de leurs feuilles. Nous pourrions dire la même chose du *Bombyx du Saule,* dont les paquets d'œufs se font remarquer sur le tronc des peupliers par la couleur blanche, luisante, spumeuse, des plaques qui les renferment et du *Bombyx neustrien* appelé *livrée,* dont les œufs sont disposés autour des jeunes branches de nos arbres fruitiers comme une large bague. Rien ne serait plus facile que de se préserver de la voracité des chenilles de certaines Phalènes appelées *Geometra brunaria, defoliaria et aurantiaria*, dont les femelles sont dépourvues d'ailes et ressemblent presque à des Araignées. Toutes ces espèces se métamorphosant en terre, il suffirait d'entourer le tronc des arbres, au mois de novembre, époque de l'éclosion, d'une couche annulaire de goudron de gaz pour les empêcher d'y monter et d'y déposer des milliers d'œufs qui éclosent au moment de l'évolution des bourgeons. Si l'année dernière on eût fait usage de ce procédé au bois de Boulogne, nous n'eussions pas eu.

cet été, le triste spectacle de Chênes complétement dépourvus de feuilles comme au milieu de l'hiver. Il n'est encore venu à l'idée de personne de détruire ces *Cossus*, et ces Longicornes qui perforent nos plus gros arbre comme avec une tarière ; la chose n'est pourtant pas impossible, il suffirait d'injecter dans leurs trous ou sous les écorces malades une solution étendue de sulfate de cuivre. Les jardiniers pourraient facilement aussi, en détruisant ces Criocères dès qu'ils commencent à paraître, préserver les différentes espèces de Lys de la saleté et de la voracité de leurs larves. Enfin, nous voudrions ne plus entendre dire, par des agriculteurs d'ailleurs fort habiles, que leurs arbres ont reçu des *vents roux*, lorsque leurs pommiers sont enveloppés comme dans des toiles d'araignées par de nombreuses familles d'Yponomeutes qui rongent tranquillement sous leur tente le parenchyme des feuilles et les fleurs à peine épanouies, ou lorsque les fleurs de ces arbres ressemblent à des clous de girofles, parce que, dans chacune d'elle, il y a la larve d'un Anthonome dont l'œuf a été pondu avant l'inflorescence. Ou bien encore lorsque les fruits de leurs poiriers nouvellement noués prennent cette forme désignée sous le nom de *calebasse*, parce que au moment de l'épanouissement des fleurs une Cécidomyie y a déposé des œufs qui produisent ces petites larves qui rongent l'intérieur de l'ovaire et donnent aux poires rudimentaires une forme plutôt globuleuse que turbinée. Mais il faut espérer maintenant que l'histoire naturelle est enseignée partout, dans les lycées, dans les colléges, dans les séminaires et dans les hautes écoles, que ces vérités seront mieux comprises, et qu'en faisant une plus large part à l'entomologie on rendra un véritable service à l'agriculture et à l'horticulture.

Ce discours remarquable, qui met en lumière les principales applications de l'Entomologie, est plusieurs fois accueilli par des marques unanimes d'approbation.

Dès qu'il l'a terminé, M. le Président se lève et offre la présidence d'honneur à M. le professeur Bouteille, qui s'excuse d'abord et finit par accepter l'insigne honneur qui lui est décerné; mais il désire que M. le docteur Boisduval

continue à diriger l'ordre de la séance et demeure Président réel.

M. le docteur Laboulbène émet le vœu que l'assemblée vote des remercîments aux organisateurs du Congrès de Grenoble et aux autorités de la ville, qui ont si dignement et si généreusement accueilli la Société entomologique de France. Cette proposition est votée par acclamations.

M. le Secrétaire donne ensuite lecture de l'ordre du jour de la session extraordinaire, arrêté à Paris par la Société dans la séance du 23 juin 1858.

ORDRE DU JOUR DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

TENUE A GRENOBLE.

Constitution du Congrès.

En vertu d'une décision prise dans la séance extraordinaire du 14 avril dernier, sur la proposition de M. le docteur Boisduval, la Société Entomologique de France se réunit en session extraordinaire à Grenoble, le 7 juillet 1858.

Composition du Bureau.

MM. le docteur Boisduval, *Président.*

le docteur Laboulbène, *Vice-Président*, remplissant les fonctions de *Secrétaire.*

Léon Fairmaire, *Trésorier-Adjoint.*

Doüé, *Archiviste.*

La durée de la session extraordinaire, tenue à Grenoble en 1858, est de douze jours, à partir du 7 juillet jusques et y compris le 18 du même mois.

Pendant le Congrès, plusieurs excursions seront dirigées dans les environs de Grenoble ainsi que dans les Hautes-Alpes.

Il sera tenu deux séances dans l'une des salles de la Faculté des Sciences :

La première, le 7 juillet, à huit heures du soir ;

La seconde, le 18 juillet également à huit heures du soir.

Les personnes étrangères à la Société, et présentées par un de ses membres, seront admises aux excursions et aux séances.

Ordre du jour de la première séance.

1° Lecture des noms de MM. les membres de la Société Entomologique et des personnes assistant à la séance ;

2° Lecture de la correspondance ;

3° Réception des ouvrages offerts à la Société ;

4° Lecture de mémoires et travaux scientifiques ;

5° Communications verbales ;

6° Discussion sur la direction à donner aux excursions.

Ordre du jour de la seconde séance.

1° Lecture et vote du procès-verbal de la séance précédente ;

2° Lecture des noms de MM. les membres et des personnes assistant à la séance.

3° Lecture de la correspondance.

4° Compte-rendu des excursions faites par la Société entre les deux séances ;

5° Lecture de mémoires et travaux scientifiques ;

6° Communicutions verbales ;

7° Lecture et vote du procès-verbal de la seconde séance.

Dispositions communes aux deux séances.

Le peu de temps dont les sociétaires présents à Grenoble pourront disposer, à l'effet de se réunir en séances pendant le Congrès, dont le but principal est l'exploration des montagnes alpines et l'examen des travaux entomologiques, ne permettent pas de s'occuper des questions qui peuvent être soumises à la Société dans ses séances ordinaires, les présentations de candidats et toutes les propositions étrangères au but de cette session, purement explorative et scientifique, seront renvoyées à l'examen de la Société à Paris.

M. le Secrétaire lit les noms de Messieurs les membres de la Société ayant écrit qu'ils assisteraient à la session extraordinaire tenue à Grenoble. Il fait ensuite connaître les noms des naturalistes qui assistent à la séance et qui ont signé la feuille de présence déposée sur le bureau.

Correspondance. Lettre de M. E. Desmarest, Secrétaire de la Société, retenu à Paris, et témoignant de ses vifs regrets de ne pouvoir remplir ses fonctions ordinaires à Grenoble.

Sur la proposition de M. Bruand d'Uzelle, la Société charge M. le Secrétaire de témoigner à M. E. Desmarest sa vive sympathie.

— Lettre de M. Henri Delamain, qui écrit de Jarnac, qu'un accident imprévu, lui rendant la marche impossible, l'empêche de pouvoir prendre part au Congrès.

Lectures. M. Bruand d'Uzelle lit un travail sur plusieurs espèces de Lépidoptères : *Phlogophora scita*, *Sericoris atrana* et *Gelechia vicinella*.

— M. le docteur Laboulbène fait connaître ses recherches anatomiques sur les organes que les *Malachius* font sortir chaque de côté de leur corps, près du thorax, et qui sont vulgairement connus sous le nom de *Cocardes rouges*.

— Le même membre fait ensuite passer sous les yeux de la Société, une longue suite de dessins représentant les organes internes des Lépidoptères. Ces recherches ont pour but, dit M. Laboulbène, de servir de matériaux à l'anatomie des Lépidoptères que prépare mon vénéré maître, M. Léon Dufour. Je m'estimerai heureux de lui servir de manœuvre. Je prie mes collègues de penser à moi pendant les excursions de ce congrès, et de vouloir bien me réserver les Lépidoptères dont les ailes usées par le vol n'enrichiraient pas leurs collections. Ils seront utilisés soigneusement pour des recherches anatomiques.

Communications. M. le docteur Kraatz donne quelques détails sur les insectes Coléoptères pris dans une excursion faite ce jour même à Saint-Nizier.

M. L. Fairmaire ajoute plusieurs particularités à la communication de M. Kraatz.

— M. Bruand d'Uzelle annonce qu'il a trouvé la *Tortrix dumicolana*, Zeller, espèce nouvelle pour la Faune française. Il l'a prise à Parizet, dans une grotte, sur des lierres.

Décision. M. le Secrétaire invite M. le Président à vouloir bien consulter la Société pour fixer l'ordre des excursions qui auront lieu pendant la session extraordinaire.

Après une discussion animée, il est décidé : que la Société

explorera, outre les environs de Grenoble, les montagnes de la Grande-Chartreuse, du bourg d'Oysans et du Lautaret. Les membres de la Société entomologique et les naturalistes présents au Congrès se diviseront par groupes pour faire leurs recherches. Plusieurs d'entre eux manifestent l'intention d'aller en outre à Uriage, Allevard, à la Chartreuse de Prémolle, etc.

M. le professeur Bouteille, MM. Boisduval, Ducoudray-Bourgault, Thibézard, Perroud, Léon Fairmaire, Martin et plusieurs autres naturalistes donnent des indications relatives aux localités à explorer.

La séance est levée à dix heures.

(**Séance du 18 Juillet 1858.**)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

Les membres de la Société encore présents à Grenoble et plusieurs naturalistes étrangers assistent à la séance. Quelques membres de la Société qui n'avaient pu arriver à temps pour se trouver à la première réunion font partie de la seconde.

M. Laboulbène, secrétaire, lit le procès-verbal de la séance tenue le 7 juillet, et donne de nouveau lecture de l'ordre du jour de la deuxième séance, tel qu'il a été arrêté à Paris par la Société.

M. le Président met ensuite aux voix le procès-verbal de la séance précédente et sa rédaction est adoptée.

M. le Secrétaire fait connaître les noms de MM. les mem-

bres de la Société présents à la séance, ainsi que ceux des naturalistes étrangers.

Correspondance. Lettre de M. Bellier de la Chavignerie, qui explore les montagnes des Basses-Alpes et regrette de n'avoir pu venir à Grenoble. Il annonce que plusieurs localités des environs de Larche ont été assaillies cette année par une chenille qui a presque causé des dégâts. Cette chenille est celle de l'*Heterogynis penella*, qui vit habituellement sur différentes espèces de genêts. Ne trouvant pas ces plantes, qui manquent presque entièrement, elle s'est jetée sur les prairies, où elle vit polyphage, affectionnant toutefois les trèfles et les sainfoins.

Communications. M. le Président expose le résumé des explorations entomologiques faites par la Société à Saint-Nizier, à la Grande-Chartreuse, dans les montagnes du bourg d'Oysans et au Lautaret. Il appelle l'attention des entomologistes sur la grande quantité de *Zygœna exulans* qu'on voyait au Lautaret. Cette Zygène s'y trouvait par milliers, tandis qu'il y a déjà longtemps M. Boisduval ne l'avait rencontrée dans ces mêmes localités qu'en petit nombre et sur les prairies les plus élevées où croît le *Phaca glacialis*.

En terminant cette revue, M. le Président fait remarquer d'une manière toute particulière la présence d'innombrables *Acrydium migratorium* qui sont venus, portés par le vent, s'abattre sur le bourg d'Oysans. Ces Orthoptères, bien autrement redoutables que les chenilles de l'*Heterogynis penella*, ont dévoré la plupart des récoltes, ils attaquent même les *Arundo phragmites*.

M. le Secrétaire général de la préfecture de l'Isère a consulté M. le Président et M. le Secrétaire du Congrès sur les moyens à prendre pour s'opposer à ce fléau.

M. E. Martin a été frappé comme tous les membres de la Société qui ont fait l'excursion du Lautaret, du grand nombre de *Zygæna exulans* qu'on y a vues. Notre collègue avait déjà trouvé très abondamment cette Zygène aux environs du lac de la Magdeleine, dans les Basses-Alpes, mais en bien moindre quantité.

M. Bruand d'Uzelle montre plusieurs *Acrydium* à l'état de larve et de nymphe, ceux-ci ayant deux taches bleuâtres de chaque côté du thorax. Il demande s'il est bien sûr que ces larves et nymphes, qu'on observe par myriades et qui causent tant de dommages au bourg d'Oysans, appartiennent bien à l'*Acrydium migratorium*.

Une discussion s'engage sur ce point. M. le docteur Boisduval affirme le fait. D'autres le nient. M. le docteur Laboulbène pense qu'un examen approfondi de ces larves et de ces nymphes est nécessaire pour résoudre la question.

— MM. Emmanuel Martin, docteur Paul Lambert, docteur Titon, Bruand d'Uzelle, etc., font plusieurs communications relatives aux insectes de divers ordres, qu'ils ont pris dans leurs excursions et dont ils donneront une liste à M. le Secrétaire pour le rapport général.

— M. Bellevoye communique des observations qu'il a faites à Metz, sur les mœurs du *Brachytarsus varius,* dont les larves, selon lui, se nourriraient du bois de vieux poiriers, à l'endroit où les branches ont été coupées ras du tronc.

M. le docteur Laboulbène fait remarquer à M. Bellevoye

que les habitudes des *Brachytarsus* déjà observées ne sont pas toujours aussi inoffensives. Le parasitisme de leurs larves a été démontré. Il engage M. Bellevoye à s'assurer si ces larves étaient seules dans le bois de poirier et si elles n'y ont pas vécu aux dépens de quelques autres.

— Avant de clore la session extraordinaire, M. le Président propose de voter des remercîments aux autorités municipales et scientifiques de la ville de Grenoble, pour l'accueil bienveillant fait par elles à la Société entomologique de France, ainsi qu'aux Savants et aux Naturalistes qui ont bien voulu assister à nos séances et prendre part à nos excursions.

Ces remercîments sont votés à l'unanimité.

— M. le Secrétaire lit ensuite le procès-verbal de la deuxième séance, qui est mis aux voix et adopté.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Vingt-sept membres de la Société ont assisté au Congrès de Grenoble : ce sont MM. Bellevoye, venu de Metz; docteur Boisduval, de Paris; Th. Bruand d'Uzelle, de Besançon; docteur Cartereau, de Bar-sur-Seine; Constant fils, d'Autun; Charles Dat, de Carcassonne; Chambovet, de Saint-Etienne; Daube, de Montpellier; Delamarche, de Paris; Doüé, de Paris; L.-A. Ducoudray-Bourgault, de Nantes; L.-H. Ducoudray-Bourgault, de Nantes; L. Fairmaire, de Batignolles; Gougelet, de Montmartre; Guenée, de Châteaudun; Kœchlin, de Darnach; docteur Kraatz, de Berlin; docteur Laboulbène, de Paris; docteur Paul Lam-

bert, de Saumur; Legrand, de Troyes; E. Levrat, de Lyon; Emmanuel Martin, de Paris; Millière, de Lyon; Perroud, de Lyon; Rattet, de Paris; Thibézard, de Laon, et le docteur Titon, de Châlons-sur-Marne.

B. SÉANCES ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ A PARIS.

(**Séance du 14 Juillet** 1858.)

Présidence de M. REICHE.

MM. C. Duméril, président honoraire, et M. le docteur Kraatz, de retour de l'excursion de Grenoble, assistent à la séance.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal de la précédente séance, lu par M. E. Desmarest, secrétaire, où la nomination aux fonctions de Président honoraire est annoncée, M. C. Duméril prend la parole et, en remerciant la Société, fait verbalement la communication suivante :

Je crois devoir témoigner à MM. les membres combien j'ai été sensible à la distinction si honorable que la Société vient de me confier à l'âge avancé auquel je suis parvenu et que je dois à mes anciens travaux sur la classe des Insectes. Mon intention est d'assister dorénavant, autant que je le pourrai, aux séances de chaque quinzaine; heureux de pouvoir faire la connaissance personnelle de la plupart des membres que je n'ai eu occasion de distinguer nominativement que par leurs travaux; cette circonstance me privant pendant quelque temps de l'honneur de prendre place au bureau pour diriger les discussions scientifiques.

Je prie la Société de reconnaître que pour inscrire si honorable-

ment mon nom à la tête de sa liste, mes confrères ont bien voulu se rappeler que je suis peut-être aujourd'hui le plus ancien entomologiste de notre époque. En effet, au nombre de mes travaux sur l'étude spéciale des insectes, je pourrais présenter divers manuscrits qui datent de 1795. L'un est la traduction complète de la *Philosophie entomologique de Fabricius ;* un autre est l'*Histoire des Insectes des environs de Paris* rangés par familles naturelles, présentée à la Société philomatique le 13 brumaire an IX, et paraphée par son secrétaire. A la fin du premier volume des *Leçons d'anatomie comparée* de Cuvier, ouvrage d'ont j'étais le rédacteur, j'ai publié en 1800, et avant Latreille, un vaste tableau analytique qui comprenait tous les genres d'insectes connus à cette époque, et ils y sont rangés sous des noms de familles créés par moi et que j'ai conservés depuis dans tous mes ouvrages.

C'est en 1805 que je publiai ma *Zoologie analytique*, et, en 1823, le volume qui a pour titre : *Considérations générales sur la classe des Insectes*. Ce dernier ouvrage est un court extrait des soixante volumes du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, dont j'ai été seul chargé de rédiger la partie entomologique, mais subordonné malheureusement à suivre l'ordre alphabétique ; j'y ai consigné tout ce que je savais sur la classe des Insectes, au point de vue de leur histoire scientifique et plus particulièrement de leurs mœurs et de leur organisation, dont je m'étais beaucoup occupé.

Aujourd'hui, je reviens à ces études qui ont fait toujours le charme de ma vie; je laisse à mon fils, qui me remplace comme professeur au Muséum, le soin de continuer l'Histoire des Reptiles et des Poissons, dont je n'ai cessé de suivre les progrès pendant plus de soixante ans. J'ai l'intention de publier une *Entomologie analytique* pour les Insectes de France, les seuls dont je me suis plus particulièrement occupé. Mettant à contribution les recherches intéressantes que la plupart de vous, Messieurs, avez publiées, j'en profiterai, pour les indiquer dans l'extrait méthodique des articles que j'ai primitivement composés pour le Dictionnaire. J'ai déjà rédigé les chapitres généraux ; dans le premier j'établis, comme naturaliste, le rang que les insectes semblent devoir occuper dans l'échelle des êtres ; un second chapitre traite de leurs formes si variées pour leurs détails ; dans un

troisième, j'ai essayé d'exposer, ce qui manque dans la plupart des ouvrages, tout ce qui a rapport à la physiologie des Insectes, en donnant l'explication de leurs diverses fonctions.

Si, par la suite, dans l'une de vos séances, il survient quelque lacune dans les lectures ou dans les communications qui s'y font, je vous demanderai, dans mon intérêt personnel et afin de recueillir vos conseils et vos observations, à vous communiquer quelques passages de ce chapitre important sur la physiologie.

La Société remercie son honorable Président honoraire de son intéressante communication, prend acte de celles qu'il compte nous adresser et regrette vivement qu'il ne veuille pas présider actuellement nos séances.

Communications. M. Guérin-Méneville fait la communication suivante d'Entomologie appliquée :

Je fais, dit-il, passer sous les yeux de mes confrères quelques feuilles de mûrier cueillies aux environs de Paris et couvertes de nombreuses taches rousses qui sont une des principales conséquences de la maladie générale de ces arbres, que j'ai observée depuis quelques années dans le midi de la France, en Italie et en Espagne. Ainsi que je l'ai annoncé le premier, et comme le reconnaissent aujourd'hui tous les sériciculteurs praticiens, cette maladie des arbres coïncide partout avec l'épidémie des vers à soie, et je pense, avec tous ceux qui ont fait comme moi des études de grande pratique en parcourant un grand nombre de localités, que si cette maladie des arbres n'est pas la cause unique de la gattine des vers à soie, elle est au moins pour beaucoup dans cette cruelle épidémie, qui a considérablement nui à la récolte des cocons depuis trois ou quatre ans. J'annonce aussi que la gattine a atteint, cette année, des vers à soie élevés à Paris et j'insiste sur la coïncidence de l'apparition de cette maladie des mûriers et de l'insecte qui s'en nourrit.

A la suite de cette communication, M. Delarouzée se demande, si, dans le Midi, la maladie des mûriers, et par

suite celle des vers à soie, ne serait pas elle-même produite par les nombreux canaux d'irrigation que l'on a creusés dans cette partie de la France; et, d'après cette hypothèse, il parle de la maladie des orangers, principalement aux environs d'Hyères.

L'oranger, dit-il, comme tous les arbres du Midi, à feuilles persistantes absorbe plus d'eau par le feuillage grâce aux abondantes rosées de ces pays où il ne pleut presque jamais, que par les racines. Les habitants d'Hyères, en détournant à grands frais les eaux du Gapeau, ont fait de fortes irrigations dans leurs jardins. Leurs orangers, qui formaient une des sources principales de leur revenu, sont alors tombés malades, leurs racines pourrissaient couvertes de petites moisissures blanches ; somme toute, ils ont fini par les perdre presque tous, sans vouloir pour cela remonter à la cause, qui était une irrigation trop abondante pour des arbres créés pour un ciel sans pluie. Quelques jardins qui n'ont pas encore de prise d'eau ont conservé leurs orangers, mais les habitants se hâtent d'obtenir des concessions d'eau, et je ne doute pas que ce progrès n'amène le même résultat que chez leurs voisins.

M. Guérin-Méneville, répondant à M. Delarouzée, ne pense pas que les irrigations soient la cause de la maladie des mûriers, car il a remarqué partout que cette maladie atteint indifféremment ceux des plaines irriguées et ceux des collines sèches. Il ajoute qu'il a attribué à l'irrigation, il y a plusieurs années, la maladie qui a sévi sur les orangers de la ville d'Hyères, mais que ce fait n'a rien de commun avec celui qui nous occupe aujourd'hui. Pour un arbre à feuilles persistantes, épaisses et destinées à puiser l'humidité dans l'atmosphère, pour un arbre de pays secs et chauds, l'irrigation est une condition contraire à sa nature, et il est positif que les orangers ne pouvaient longtemps y résister.

— M. Delarouzée fait connaître la note suivante, intéressante sous le point de vue des habitudes naturelles de quelques Coléoptères longicornes.

Les larves de quelques Longicornes paraissent assez indifférentes au sujet du végétal qui doit les nourrir ; ainsi, j'ai pris à Hyères la larve de la *Niphona pecticornis*, dans le lentisque, le figuier et le grand genêt épineux. La larve du *Pogonocherus pilosus* vit également dans le lierre, le chèvre-feuille et aussi le figuier qui nourrit également le *Pogonocherus Perroudi* que j'ai pris à Hyères, surtout sur le pin d'Alep. Quant à la *Stenidea Foudrasi*, elle vit dans les branches du chêne-liége, ainsi que sa congénère la *Stenidea Troberti*, Mulsant, qui n'avait encore été prise qu'en Sicile.

— M. J. Thomson fait passer sous les yeux de la Société une espèce nouvelle de *Scarabœide*, qu'il se propose de décrire et de faire figurer prochainement.

Voici la diagnose de cet insecte :

GOLOFA IMPERIALIS, Thomson.

Patrie : Mexique. Long. 42 mill. ; larg. 22 mill. (Grand dévelop.)

♂. Dessus d'un châtain jaunâtre, plus rougeâtre sur le prothorax, ayant les cornes céphaliques et thoraciques, la bordure du prothorax, de l'écusson et des élytres, ainsi que la suture de celles-ci, noires ; dessous et pattes également noirs, pubescents.

Corne céphalique longue, légèrement recourbée en arrière, comme chez la *G. pelagon*. Prothorax ponctué, la ponctuation très espacée ; corne robuste, recourbée en avant ; vue de face, à bords parallèles et de largeur égale dans toute sa longueur ; subtriangulaire à l'extrémité. Elytres deux fois et un tiers aussi longues que le prothorax, à ponctuation grossière et peu profonde.

♀. Entièrement d'un noir brillant, fortement ponctuée en dessus.

Voisine de la *G. pelagon*, Burm., de Bolivie ; elle en diffère principalement par la forme de sa corne thoracique, qui n'est jamais rétrécie au milieu de sa longueur ni arrondie à l'extrémité, ainsi que par la couleur des ♀, qui est toujours noire.

— M. C. Duméril met sous les yeux de la Société, de la part de M. Guibourt, professeur à l'Ecole de pharmacie, une substance médicinale que l'on vend à Constantinople, sous le nom de *Tréhala*. Cette matière amylacée et sucrée est produite par une coque d'un Curculionite du genre *Larinus*, Schœnherr, qui vit sur une plante du genre *Echinops*.

D'après M. Chevrolat, le *Larinus* qui produit cette matière, et qui provient de la Perse et de la Lybie, constitue probablement un type spécifique nouveau.

— M. C. Duméril, à l'occasion d'une note de M. Motschulski, insérée dans le numéro 25, 1er trimestre de 1858, des comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences, relativement à l'*Urocerus juvencus*, qui a percé des balles de plomb en Crimée, exprime son opinion, qui est contraire à celle de M. Motschulski et qui a été partagée par quelques entomologistes. Ce ne sont certainement pas, dit-il, les larves de l'*Urocère jouvenceau;* mais bien les insectes parfaits qui ont limé les balles de plomb; ayant moi-même, ajoute-t-il, observé les larves de ces Uropristes, j'ai reconnu qu'elles subissent leurs métamorphoses dans l'intérieur du bois qu'elles rongent, et en laissant les dépouilles de leurs nymphes à la sortie de la galerie qu'elles ont creusée comme le font celles des Cèphes, des Sésies et des Xiphydries.

Plusieurs membres disent quelques mots au sujet de cette communication.

M. Guérin-Méneville fait remarquer qu'il est porté à penser que les Urocères ont perforé les balles de plomb sous leurs deux états de larve et d'insecte parfait. Les Urocères ont

beaucoup d'analogie avec les *Cephus* qui traversent, à l'état de larve, les nœuds des tiges de blé et d'avoine, et qui, devenus insectes parfaits, perçent ces mêmes chaumes pour en sortir.

M. E. Desmarest dit que, comme il l'a imprimé il y a une douzaine d'années dans nos Annales, il a constaté que des *Apate capucina* et des *Callidium sanguineum* avaient perforé des plaques de plomb, mais à leur état parfait seulement. Dès lors il se range à l'opinion de notre savant Président honoraire.

— M. H. Lucas, en montrant à la Société des Lépidoptères excessivement rares dans les collections, fait connaître la note suivante :

Je ferai, dit-il, passer sous les yeux de la Société plusieurs exemplaires d'un Lépidoptère Crépusculaire encore fort peu répandu dans les collections et avec lequel les entomologistes russes ont fait deux espèces à cause des couleurs très différentes que présentent les ailes de ce Crépusculaire. C'est M. Ménétriès qui le premier a réuni ces deux espèces en une seule et cette observation curieuse a paru dans un travail consciencieusement fait ayant pour titre : *Enumeratio corporum animalium Musei imperialis Academiæ scientiarum Petropolitanæ,* et dont deux cahiers ont paru.

Au sujet de ce travail, je dirai que cet ouvrage a l'avantage de donner un aperçu exact des espèces de Lépidoptères que renferme le Musée impérial de Saint-Pétersbourg; de plus, M. Ménétriès décrit et fait représenter à la fin de chaque cahier les espèces nouvelles que renferme ce même Musée. Il est actuellement facile de se faire une idée des espèces de Lépidoptères Diurnes et Crépusculaires que contiennent les collections entomologiques du Musée de Saint-Pétersbourg puisque les deux cahiers donnés par M. Ménétriés à la bibliothèque de notre Société renferment ces deux grandes divisions. C'est à M. Ménétriès qu'appartient la rédaction de ces deux cahiers, et

les entomologistes qui se livrent exclusivement à l'étude de l'ordre des Lépidoptères doivent lui savoir gré d'un semblable travail.

M. Popoff, en faisant une espèce nouvelle de *Smerinthus* avec les variétés qu'il a trouvées aux environs de Kiachta, base ses caractères spécifiques sur les couleurs, mais chacun de nous sait combien certaines espèces varient sous le rapport des nuances de leurs couleurs, et c'est d'après ces considérations que M. Ménétriès a réuni le *Smerinthus Eversmannii,* Popoff, au *Smerinthus Tatarinovii*, Bremer. D'après cette observation, la synonymie de cette espèce doit être ainsi établie :

Smerinthus Tatarinovii, Bremer, Etud. Ent. de Motschoulsky, p. 62 (1852). Bremer, Beitr. Zur. Schmetterl., Fauna des Nordl. China's, p. 13, n° 57 (1853). Ménétr., Enumerit. Corp. Anim., pars secunda, Lépidop., p. 133, pl, 13, fig. 1 (1857), *Smerinthus Eversmannii,* Popoff. Eversm. Bull. de la Soc. Imp. des Natura istes de Moscou, 2e part., p. 182, pl. 1, fig. 5 (1854).—Les collections entomologiques du Muséum possèdent trois individus de cette jolie espèce, dont un, remarquable par sa petite taille (envergure, 59 mill.), a été donné par M. le comte de Mniszech.

Dans la deuxième partie de son Catalogue, plusieurs erreurs se sont glissées, et cela est dû à la non-connaissance de l'ouvrage de M. Walker. M. Ménétriès me prie de corriger les fautes suivantes, ainsi :

La *Castnia Langsdorfii,* Ménétr., Enum. Corp. Anim., pars secunda, p. 127, n° 1450, pl. 11, fig. 1 (1857), est la *Castnia Zerinthia,* Gray, Trans. of the Entom. Soc. of Lond., vol. 2, p. 144, n° 11 (1837). Walker, List. of the Spec. of Lépidopt. Ins. in the Coll. of the British Museum, pars prima, p. 18, n° 6 (1854) ;

La *Castnia umbrata,* Ménétr., op. cit., p. 128, n° 1451, pl. 11, fig. 2 (1857), est la *Castia Orestes,* Walker, op. cit., pars prima, p. 26, n° 27 (1854).

La *Castnia Beskei,* Ménétr., op. cit., p. 129, n° 1452, pl. 11, fig. 3 (1857), est la *Castnia Boisduvalii,* Walker, op. cit. pars prima, p. 27, n° 28 (1854) ;

Le *Smerinthus sperchius,* Ménétr., op. cit., p. 137, n° 1565.

pl. 13, fig. 5 (1857), est le *Smerinthus Dyras*, Walker, op. cit., pars octava, p. 250, n° 13 (1856);

La *Charidea fastuosa*, Ménétr., op. cit., p. 143, n° 1688, pl. 14, fig. 8 (1857), est l'*Euchromia jucunda*, Walker, op. cit., pars prima, p. 216, n° 18 (1854).

— Le même membre fait la communication suivante :

En me rendant dans la journée du 12 juillet à la Bibliothèque du Muséum, je rencontrai quelques *Gracilia pygmæa* qui voltigeaient çà et là. Sachant que ce joli petit Longicorne n'est pas très commun, je me mis à sa recherche et surtout à explorer les environs du lieu où j'avais rencontré ces premiers individus. En m'approchant des treillages qui bordent les allées du labyrinthe, j'aperçus ce Longicorne errant çà et là sur les bâtons qui forment ces treillages, et, en moins d'une heure, je pris une centaine d'individus de la *Gracilia pygmæa* dont les uns étaient accouplés et les autres cherchaient à accomplir ce grand acte de la nature. En examinant de plus près ces treillages, je remarquai que les bâtons étaient perforés de petits trous arrondis, et, en observant attentivement, j'aperçus des *Gracilia pygmæa* des deux sexes sortir de ces petites ouvertures. Le lendemain et jours suivants, j'explorai ces mêmes treillages et je pris encore un certain nombre d'individus de cette espèce, mais en bien moins grande quantité.

Je dois dire aussi qu'en observant ce Longicorne sortir des ouvertures qui conduisent aux galeries dans lesquelles il s'est transformé, j'ai aperçu un petit Ichneumonide ayant sa tarière engagée dans ces ouvertures et dans lesquelles il déposait ses œufs. Nul doute que cet Hyménoptère dont il m'a été impossible de me procurer un individu ne soit le parasite de la larve de la *Gracilia pygmæa.*

A l'appui de l'observation que je viens de communiquer à mes collègues, je ferai passer sous leurs yeux quelques bâtons de ces treillages, et on remarquera combien sont grands, malgré la petitesse de ce Longicorne, les dégâts qu'il peut causer lorsque cette espèce est réunie en quantité considérable sur un même point. Enfin, je terminerai cette observation en disant que c'est dans du châtaignier (*Castanea vesca*, Linné) que la larve de cette espèce se plaît, et je

ne sache pas que cette larve ait été jusqu'à présent signalée comme attaquant cette essence d'arbre.

— M. Guérin-Méneville rappelle qu'il a entretenu la Société, il y a un an, des tentatives qu'il avait faites alors pour l'introduction d'une espèce de ver à soie de Chine, le vrai *Bombyx cynthia* des auteurs, qui se nourrit, suivant les missionnaires, des feuilles d'une espèce de frêne.

Aujourd'hui, dit-il, l'on sait que l'arbre que le père d'Incarville prenait pour un frêne est le faux vernis du Japon *(Aylanthus glandulosa)*, si commun en France et si facile à multiplier. Notre confrère annonce avoir reçu des œufs fécondés de ce *Bombyx cynthia,* qui a été élevé, cette année, en Piémont, par les soins de MM. Griseri et Comba. Il rappelle que, s'il n'a pas réussi lui-même à multiplier cette espèce, l'année passée, c'est que, ne possédant que trois cocons, il lui est éclos d'abord deux mâles, et que, après leur mort, le troisième cocon lui a donné une femelle. L'année dernière, il a présenté ces trois papillons à la Société en exprimant l'espoir que les entomologistes piémontais, qui lui avaient remis ces cocons, pourraient peut-être obtenir simultanément des mâles et des femelles, ce qui a eu lieu en effet. Il donne des détails intéressants sur ce ver à soie et promet de tenir la Société au courant de l'éducation qu'il va en faire.

— M. Becker dit qu'il a entre les mains des œufs du *Bombyx Prometheus,* et il ajoute qu'il mettra ces œufs à la disposition de ceux de ses collègues qui voudront en essayer l'éducation.

MM. Guérin-Méneville et H. Lucas acceptent cette offre généreuse et vont faire en commun cet essai.

— M. Villeneuve montre à la Société plusieurs centaines d'œufs du *Sphynx porcellus*, dont il vient d'obtenir l'éclosion et qui proviennent d'accouplements obtenus sous l'action de la lumière d'une lampe.

— Le même membre dit que, dans une excursion récente à Lardy, il a trouvé le *Satyrus Hermione,* espèce rare pour la Faune parisienne.

Notre collègue rapporte également que, deux années de suite, et à peu près à la même époque, le 10 juillet 1857 et le 6 juillet 1858, il a pris, auprès de la tour de Pocancy, dans les mêmes bois de Lardy, si riches pour l'Entomologie, l'Ascalaphe (*Myrmeleo vulgaris*), et qu'il a pu observer les entonnoirs qu'il se construit dans le sable.

M. Delarouzée fait remarquer, au sujet de ce Névroptère, qu'outre l'espèce vulgaire, on trouve communément à Hyères, le *Myrmeleo libelluloïdes*, dont l'énorme larve creuse ses entonnoirs dans une terre dure, peu sablonneuse, qu'elle pulvérise, et ne songe pas, comme la nôtre, à s'abriter d'un rocher, la pluie n'entrant pas dans ses prévisions, sous un ciel ou huit mois s'écoulent souvent sans qu'il tombe une goutte d'eau.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

M. Hénon, interprète du Bureau arabe de l'armée française, à Constantine (Algérie) *(Coléoptères* et *Lépidoptères)*, présenté au nom de M. Lucien Lethieny. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Buquet et A. Deyrolle ;

M. Félix Caignart de Saulcy, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) *(Entomologie générale)*, présenté par M. L. Reiche. — Commissaires-rapporteurs : MM. Guérin-Méneville et H. Lucas;

M. Tournier (Henri), de Genève *(Coléoptères européens)*, présenté par M. A. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. Jules Migneaux et Ch. Javet.

(Séance du 28 Juillet 1858.)

Présidence de M. le Dr LABOULBÈNE, 2e vice-président.

MM. C. Duméril, président honoraire et le docteur P. Lambert, de Saumur, assistent à la séance.

M. le Président présente les excuses du docteur Boisduval, qui, obligé de s'absenter de Paris pour un triste devoir, ne peut assister à la séance.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal de la précédente séance tenue à Paris, M. le docteur Laboulbène, vice-président, ayant rempli à Grenoble les fonctions de secrétaire, fait connaître les procès-verbaux des deux séances des 7 et 18 juillet, tenues à Grenoble par la Société (voyez *Bulletin*, pages CXXVII à CXLII), lit le discours d'ouverture de l'excursion prononcé par le président, M. le docteur Boisduval, donne quelques détails sur les courses scientifiques qui ont eu lieu, et annonce qu'il communiquera d'ici à quelque temps son rapport général sur le Congrès de 1858, dans lequel il insérera les listes qui doivent lui être adressées par plusieurs de nos collègues, relativement aux insectes qui y ont été recueillis.

Après avoir entendu ces communications, la Société, comme en 1857 au sujet de l'excursion de Montpellier, décide que des extraits des procès-verbeaux, en ce qui concerne le Congrès de Grenoble, le rapport de M. le docteur Laboulbène et les listes des insectes qui ont été pris dans les diverses courses entomologiques, seront tirés à deux cents exemplaires outre le tirage ordinaire des Annales.

Communications. M. L. Reiche présente quelques observations sur les moyens propres à conserver les collections

d'Histoire naturelle et spécialement sur l'emploi pour cet objet d'une substance actuellement très usitée pour la destruction des punaises. Notre collègue lit à ce sujet la note suivante :

La conservation des collections zoologiques et botaniques est trop importante pour que les collecteurs n'accueillent pas avec quelque intérêt tout ce qui peut tendre à ce but. C'est à ce titre que je viens vous entretenir d'une substance dont l'emploi se généralise à Paris pour la destruction de l'Hémiptère parasite qui infeste nos lits : la punaise. Cette substance, qui se vend sous une multitude de noms différents, est une poudre qui devrait conserver son véritable nom, celui de *poudre persanne.* En 1846, M. le comte de Mannerheim, notre très regrettable collègue, m'écrivait à ce sujet « la boîte de » M. D..... fourmillait de *Ptinus* et d'*Acarus* vivants, et cette vermine » fatale s'était communiquée aux boîtes qui me venaient de vous en » y occasionnant des dégâts bien fâcheux. Heureusement il m'a » réussi d'exterminer ces insectes vivants par la poudre de Perse » qu'on emploie dans tout l'Orient. » Comme on le pense bien, je m'empressai de demander à mon savant correspondant ce que c'était que cette précieuse poudre de Perse; mais il oublia de me le dire dans les lettres qui suivirent celles-là, et ce n'est que par le cahier des Etudes entomologiques de M. V. de Motschulsky pour 1856, que j'appris que cette poudre était faite des capitules de deux espèces d'Anthemidées du genre *Pyrethrum* : les *P. Caucasicum* et *roseum.* Il est plus que probable que la poudre insecticide qui se vend partout à Paris est composée des mêmes plantes ou d'autres espèces voisines, et que, suivant l'usage, elle est falsifiée.

Je crois qu'il serait facile de se procurer des graines de ces *Pyrethrum* et par suite de les cultiver dans nos jardins ; ce qui permettrait d'en obtenir la poudre sans mélange.

M. de Motschulsky affirme que l'emploi de la poudre Persanne, sèche ou en infusion ou même en fumigations, détruit les Blattes, les Grillons, les Punaises, les Mouches, les Pucerons, les Tiques, les Poux, les Puces, etc.; il prétend même que l'*Acarus scabiei* ne résiste pas à des lotions pratiquées avec l'infusion de cette poudre, et

il n'est pas éloigné d'en recommander l'emploi pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.

En présence d'allégations aussi positives, devant l'authenticité de la réussite de cette poudre pour la destruction des Punaises de nos habitations et des Puces de nos animaux domestiques, il doit nous paraître urgent de faire quelques expériences. Je n'en ai fait qu'une pour ma part et je crois qu'elle a réussi, mais j'espère que ceux de mes collègues qui sont mieux placés que moi et qui ont plus de loisir ne manqueront pas d'expérimenter l'efficacité de la poudre Persanne dans tous les emplois possibles. L'expérience qui m'est propre, a consisté à saupoudrer légèrement les fonds de boîtes remplies de Coléoptères infectés de larves d'Anthrènes et d'*Acarus*, après avoir préalablement exterminé tout ce qui en était visible, et à poser ces boîtes à plat. En les visitant trois jours après, je vis qu'une grande quantité de jeunes larves, sorties sans doute du corps des insectes, s'étaient réfugiées dans les angles de la paroi supérieure, que la plus grande partie était morte et que le peu qui survivait était près de mourir.

A la suite de cette communication, M. L. Reiche donne lecture de la note suivante, sur le même sujet, adressée à la Société par M. André, de Beaune :

La récolte des Insectes est le principe et la base de l'Entomologie, et, si ce n'était pas une naïveté, je dirais qu'avant d'étudier et de classer ces petits êtres, il faut les trouver. Il ne suffit même pas de les avoir trouvés, il faut encore savoir les rapporter chez soi sans accident et sans que leurs couleurs, souvent fort délicates, puissent être altérées. Or, c'est précisément pour arriver à ce but que je veux proposer à mes collègues un moyen qui m'a réussi et qu'ils n'écouterons peut-être pas sans intérêt.

Il est d'usage, afin d'asphyxier les insectes et de les empêcher de de se dévorer entre eux, d'introduire dans les flacons de chasse des bandelettes de papier ou de la sciure de bois imbibées de benzine, d'éther ou d'alcool. Je me suis moi-même servi pendant longtemps de ce procédé et j'en ai reconnu les inconvénients. En effet, l'humidité,

quelque faible qu'elle soit, que conserve le flacon, suffit souvent pour ternir les nuances très tendres, pour détacher les écailles et la matière pulvérulente qui composent les dessins d'un grand nombre d'espèces comme la plupart des Curculionites, et pour altérer les reflets soyeux ou veloutés de plusieurs autres espèces. Le système que j'ai l'honneur de proposer à la Société, tout en ayant tous les avantages de ces derniers, n'en a pas les inconvéments.

Tout le monde connaît cette poudre qu'on vend aujourd'hui chez tous les épiciers, décorée de noms plus ou moins barbares destinés à *éclairer* le consommateur sur ses propriétés, et qui sert à détruire les Punaises et autres insectes malfaisants. Cette poudre n'est autre chose que la fleur séchée et pulvérisée d'une espèce de Pyrèthre que je laisse aux botanistes le soin de déterminer.

Frappé de l'efficacité de cette poudre pour la destruction des insectes nuisibles, j'ai pensé qu'on pourrait, en modifiant sa préparation, la faire servir à remplacer avantagement le papier ou la sciure de bois imbibés des liquides dont je viens de parler. Pour m'en assurer, je pris des fleurs de Pyrèthre que je mis dans un flacon en me contentant de les concasser légèrement. Je pus alors constater que les insectes que j'y introduisais périssaient presque aussi promptement qu'avec l'ancienne méthode et se conservaient dans un état de fraîcheur parfait, ce qui tenait à l'absence de toute humidité.

J'ai même entendu dire que les insectes asphyxiés de cette manière développaient en mourant leurs antennes, leurs palpes, leurs mandibules, etc., ce qui épargnerait à l'entomologiste un temps précieux et un travail souvent difficile. Je n'ai pu vérifier ce fait, car les espèces que j'ai recueillies par ce moyen n'étant pas destinées à ma collection, ont été mises sans précaution dans des flacons de doubles et trop froissées pour pouvoir fournir aucune preuve.

Une autre considération qui doit faire adopter cette plante par tous les entomologistes, c'est l'emploi de sa poudre pour détruire les larves d'*Anthrenus* qui sont le fléau de nos collections. Quelques pincées de cette poudre semées dans une boîte infestée suffisent pour donner la mort aux ennemis qui l'habitent sans aucun danger pour les richesses qui y sont renfermées.

La personne qui m'a fourni les échantillons de Pyrèthre, dont je

me suis servi pour mes expériences, est son introducteur en France, qui a obtenu à ce sujet plusieurs médailles d'encouragement avec le titre de membre de la Société impériale et centrale d'horticulture. Il se propose de faire en grand la culture de cette plante, qui est originaire du Caucase, mais qui s'acclimate parfaitement, et il espère pouvoir ainsi la livrer à un prix assez bas pour la faire servir à la destruction des insectes nuisibles aux Vignes et aux Blés.

Ceux de mes collègues qui désireront s'en procurer, soit en fleurs, soit en poudre, n'auront qu'à s'adresser à M. Willemot, rue Vieille-du-Temple, 26, à Paris.

Quelques observations relativement à ces communications sont présentées par divers membres.

M. Duméril dit que plusieurs plantes de la même famille que les *Pyrethrum* doivent produire un effet analogue, et il cite pour exemple le *Semen contrà*, dont les propriétés vermifuges sont bien constatées et qui est produit par les capitules de l'*Artemisia Judaica* réduites en poudre.

M. Reiche ajoute qu'il croirait utile d'essayer la poudre des fleurs de certaines *Anthemis*, telle, par exemple, que la *Camomille romaine.*

MM. Berce, Coquerel, Gougelet et Laboulbène disent quelques mots sur le même sujet, tendant à ce que des expériences aient lieu ; ils ajoutent que la poudre Persanne détruit facilement les Pucerons des jardins et qu'elle est sans action nuisible sur l'homme ainsi que sur les animaux supérieurs.

Dans la séance du 11 août, il a été également présenté quelques remarques sur le même sujet.

M. le docteur Grenier fait observer qu'il a employé sans succès la poudre de *Pyrethrum* pour faire périr des insectes. M. Doüé a fait de même des essais infructueux. D'après

M. Villeneuve, au bout de six heures un *Bombyx* couvert de la même poudre était encore vivant.

M. Buquet dit que des commissions des ministères de la guerre et de la marine ont constaté l'inefficacité de diverses poudres qui leur avaient été soumises comme propres à détruire les insectes, mais qu'il n'était peut-être pas question de celle dont on s'occupe en ce moment ou que les poudres sur lesquelles on a expérimenté étaient éventées.

M. Coquerel a réussi au contraire à faire mourir une larve au bout d'un quart d'heure, en faisant usage des fleurs que lui a procurées M. Reiche. M. Guérin-Méneville cite aussi un cas dû à M. Waga, dans lequel la poudre Persanne a fait périr toutes les Blattes qui se trouvaient dans une cuisine.

— M. Gougelet dit que l'*Apion Caullei*, décrit récemment par M. Wencker, dans le *Bulletin* de nos Annales, d'après des individus trouvés en Bretagne, a été pris par lui, auprès de Brunoy, et que, par conséquent, ce Coléoptère appartient à la Faune parisienne.

Notre collègue a fait depuis remarquer qu'il avait encore rencontré, au mois de septembre, le même insecte dans les environs d'Eu.

— Le même membre donne lecture de la lettre suivante, adressée par M. Linder, de Strasbourg, à M. Wencker, et contenant des détails intéressants sur une excursion faite par MM. Linder et Pandellé, dans une grotte des Pyrénées, ainsi qu'une liste des Coléoptères les plus remarquables, trouvés dans les Pyrénées et aux environs d'Auch.

Je m'empresse, écrit M. Linder, de vous informer d'une petite nouvelle entomologique assez intéressante. Je suis allé avant-hier, avec M. Pandellé, un excellent chasseur, visiter la grotte de Bé-

tharram, et nous y avons pris chacun deux exemplaires du fameux *Anophthalmus Gallicus* qui y fut découvert l'an dernier par M. Delarouzée; quatre individus d'un genre voisin des *Catops*, mais aveugles et munis de longues antennes et semblant se rapprocher des *Drimeotus ;* puis une vingtaine d'*Adelops*, mais qui ne me paraissent pas se rapporter au *spelaucarum*, et enfin un *Leptinus*, le *testaceus*, je crois.

Vous pouvez penser avec quelle allégresse j'ai mis la main sur ces rarissimes insectes, surtout sur l'*Anophthalmus* : cette magnifique capture m'a fait pousser de véritables cris de joie. Mais, par exemple, ce n'est pas sans peine que nous avons découvert ces habitants des ténèbres, et des gens moins ardents, moins patients que nous se fussent découragés. Imaginez-vous que nous avons retourné certainement plus de mille pierres et que nous sommes restés dans la grotte cinq heures entières.

Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure environ que je pris le premier insecte : c'était le *Catops* en question. Cela nous donna du courage, et à force de remuer, de chercher, de scruter, nous découvrîmes l'*Anophthalmus*. Ce bizarre petit Coléoptère vit, comme le dit M. Delarouzée, sous les pierres mouillées par l'eau tombant des stalactites, au milieu d'une obscurité complète, à plus de cent ou deux cents mètres de distance de l'ouverture de la grotte. Il court très rapidement et ressemble, au premier abord, à une Fourmi jaune. Comment fait-il pour trouver sa nourriture et rechercher sa compagne? Le chapitre de ses amours doit être fort curieux. — Tous les quatre individus que nous avons pris étaient isolés.

Le *Catops* et le *Leptinus* vivent exactement dans les mêmes conditions que l'*Anophthalmus*.

L'*Adelops* ne me semble être qu'un Insecte demi-cavernophile. Nous l'avons trouvé au nombre de vingt à trente sous une motte de gazon arrachée qui avait été jetée par hasard sur le sol de la grotte, à trois pas de l'ouverture.

Ce résultat nous engage à visiter d'autres grottes, et c'est ce que je me propose de faire, lorsque je pourrai, de nouveau, disposer d'un moment.

Ma visite à Bétharram a été précédée d'une excursion de quatre

jours dans les Pyrénées, en compagnie de M. Pandellé, qui connaît toutes ces montagnes, et qui, par parenthèse, possède une bien belle collection d'insectes Pyrénéens, dans un état de propreté et de conservation parfaites. Malgré le temps, qui nous a été contraire, j'ai pris de très bonnes choses, outre les vulgarités que chacun possède, mais qu'on est bien aise de prendre soi-même, comme *Carabus splendens*, *Zabrus obesus*, *Argutor abaxoides* et *pusillus*, *Byrrhus Pyrenœus*, *Adimonia monticola*, *Otiorhynchus Pyrenœus* et *Navarricus*. J'ai pris l'*Athous mandibularis* et une autre espèce du même genre, intermédiaire entre le *subfuscus* et le *longicollis*, qui n'est pas décrite ; le joli *Barynotus viridanus* ; *Cyrtomus Dufourii*, *Chrysomela carbonaria*, le rare et peu connu *Otiorhynchus planidorsis*, qui ne se trouve qu'à de grandes hauteurs, près des neiges ; le *Carabus punctato-auratus*, le *Molytes Illyricus?* les *Plinthus Megerlei* (une centaine) et *nivalis* ; les *Barynotus alternans* et *Schœnherri*. Ces cinq dernières espèces se tiennent dans les ruisseaux d'irrigation des prairies, au milieu des débris de plantes entraînés par l'eau.

Quoique les environs d'Auch, consistant exclusivement en collines argileuses et cultivées, soient assez peu favorables à l'entomologie, je n'ai pas laissé d'y chasser fréquemment et d'y faire quelques bonnes prises, telles que : *Ludius ferrugineus*, *Staphylinus latebricola*, le charmant *Cryptocephalus bimaculatus* (environ une quarantaine), *imperialis*, *Pottii* et *4-punctatus*, *Clytha Xanthaspis?* (abondante), la belle *Saperda punctata*, qui ne paraît pas rare ; le beau *Cerambyx velutinus*, qui vit sur le chêne tanzin, etc.

— M. L. Fairmaire annonce que notre collègue, M. Ch. Dat, a découvert dans l'une des cavernes souterraines du département du Lot, une nouvelle espèce de *Pristonychus*, dont il donnera la description à la Société.

— M. le docteur Laboulbène montre plusieurs individus de l'*Acridium migratorium* qui a été pris en énorme quantité au bourg d'Oysans, pendant l'excursion de Grenoble, et

qui, par leur grand nombre, formaient de véritables nuées dévastant tout sur leur passage.

— M. H. Lucas parle de l'éducation qu'il tente en ce moment de deux espèces de *Saturnia*, les *S. Prometheus* et *Polyphemus*.

1° M. Becker ayant remis à M. Guérin-Méneville et à moi des œufs de la *Saturnia Prometheus*, nous les confiâmes à M. Vallée pour les placer dans la ménagerie des Reptiles où se trouvent toutes les conditions de température voulues pour le développement de ces insectes. En effet, à partir du 19 juillet, ces jeunes chenilles commencèrent à éclore et aussitôt diverses espèces de *Dyospiros* leur furent données, parmi lesquelles nous citerons les *Dyospiros virginiana*, *lotus*, *calycina* et *lucida*. Malheureusement les trois quarts de ces chenilles périrent en subissant leur premier changement de peau; mais les quelques-unes qui nous restent ont une allure assez vive : elles paraissent être actuellement dans de bonnes conditions de santé et mangent avec plaisir de diverses espèces de *Diospiros* que nous venons de citer. Nous dirons aussi qu'elles ne dédaignent pas les feuilles de l'Abricotier et cette dernière observation est due à M. Guérin-Méneville.

2° Au sujet de diverses communications que j'ai faites sur l'éducation de la *Saturnia Polyphemus* dont j'ai obtenu vingt-sept cocons sur vingt-huit chenilles, je dirai que depuis une dizaine de jours cette espèce commence à éclore. Ces individus, dont je n'ai encore obtenu que des mâles, ne sont nullement dégénérés et sont remarquables au contraire par leur grande taille et l'éclat de leurs couleurs. Je ne sais comment expliquer ces éclosions si hâtives, car elles ne devaient avoir lieu qu'au printemps de l'année prochaine. J'avais d'abord pensé que cela pouvait être dû à la température; mais j'ai appris de M. Vallée que pour notre *Saturnia pyri*, élevée dans les mêmes conditions de température que la *Saturnia Polyphemus*, ces éclosions ne se sont faites que deux ou trois ans après la transformation en nymphe.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, M. Fabre, d'Avignon (Vaucluse) *(Entomologie générale — Mœurs des Insectes)*, présenté par M. le docteur Laboulbène. — Commissaires-rapporteurs : MM. E. Desmarest et H. Lucas.

(Séance du 11 Août 1858.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

En l'absence des Président et Vice-présidents, M. Guérin-Méneville occupe le fauteuil, et, en l'absence également des Secrétaires, M. le docteur Coquerel donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Correspondance. M. le docteur Laboulbène écrit du Havre, où il est retenu par son service médical auprès de S. A. I. le prince Jérôme, qu'il s'occupe de l'anatomie de l'*Achorutes maritimus*, et qu'il se propose de présenter un travail à ce sujet à la Société.

Communications. M. le docteur Coquerel communique la note suivante :

Dans le 4e volume de son *Genera des Coléoptères* (p. 564), M. Lacordaire reproduit la description de la larve du *Fornax Madagascariensis* qui a paru dans nos Annales (1856, p. 511). J'ai dit dans ce travail que le corps de cette larve est composé de *douze segments*, et malheureusement la figure que j'en donne reproduit cette erreur. M. Lacordaire fait observer, avec juste raison, que ce nombre n'est guère admissible, puis il ajoute : « N'est-il pas probable que la tête est très petite, entièrement rétractée dans l'intérieur du prothorax et par suite invisible, ou bien qu'elle est confondue avec les pièces que M. Coquerel regarde avec quelque doute

comme appartenant aux organes buccaux. » Il est très vrai que la larve que je présente encore aujourd'hui à l'examen de la Société est bien divisée en *treize* segments et non pas en *douze* segments, comme je l'ai écrit et dessiné par erreur; mais ce que j'ai dit sur les organes buccaux n'en est pas moins exact, et les pièces que j'ai figurées à part me semblent devoir représenter les organes buccaux dont la plupart sont soudés entre eux. Le segment que j'ai omis appartient à l'abdomen, et ces anneaux sont tellement semblables, qu'on pourra comprendre que j'aie pu négliger une de ces divisions en remettant au net mes croquis. Quelle que puisse être d'ailleurs la cause de cette inadvertance, je m'empresse de la reconnaître; M. Lacordaire ne pouvait pas s'y tromper, d'autres, moins sagaces, auraient pu le faire, et je dois remercier cet excellent observateur d'avoir appelé mon attention sur ce sujet. Quant à l'ouverture buccale, je n'ai pu l'apercevoir, même avec le secours de forts grossissements, je ne puis que maintenir ce que j'ai dit à ce sujet.

— M. H. Lucas adresse la note qui suit :

Je communiquerai à la Société un Orthoptère du genre *Barbitistes*, décrit et figuré par notre collègue le docteur Rambur dans la Faune entomologique de l'Andalousie. Cet Orthoptère, qui est le *Barbitistes Bœtica*, Rambur, Fn. Entom. de l'And., tom. 2, p. 54, pl. 3, fig. 1 à 2, n'était connu que d'Europe, et l'individu femelle que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues a été pris dans l'ouest de nos possessions d'Afrique. C'est M. le capitaine Loche qui a découvert cette jolie espèce, curieuse au point de vue de la géographie entomologique et qui démontre combien est mixte la faune de l'Algérie et surtout combien celle de l'ouest qui tend à rappeler la faune de l'Espagne méridionale. Il est aussi à remarquer, suivant notre collègue M. L. Brisout de Barneville, que cet Orthoptère habite l'est de nos possessions, particulièrement les environs d'Aumale.

— M. Bruand d'Uzelle adresse une note sur la *Psyche (Melasina) Ciliarella* :

J'ai recueilli, dit-il, de nouveau cette année (1858), le 28 juillet,

un fourreau de la *Psyche Ciliarella* (Bruand, Monogr., n° 1, *a*, *d*) dans les environs de Jougne, non loin de la localité où j'avais trouvé les premiers : il était à peu près à sa taille, ainsi que la chenille qu'il renfermait; ainsi cette observation n'éclaircit en rien la question que j'avais soulevée dans ma monographie.

En effet, le 15 juin 1852, j'avais rencontré un mâle qui éclosait, une chenille (avec son fourreau) ayant atteint toute sa grosseur et quatre autres qui étaient à peine au quart de leur taille. J'en étais donc à me demander si ces petits fourreaux contenaient des chenilles produites par une femelle éclose beaucoup plus tôt et si l'éclosion du 15 juin était un peu tardive, ou bien si, au contraire, l'individu mâle recueilli alors n'était pas en avance sur l'époque normale de l'apparition ordinaire.

Pour chercher à vérifier le fait, je suis allé à Jougne cette année, dès le 20 mai; mais je n'ai pu découvrir qu'un seul fourreau d'une espèce voisine, et que je crois pouvoir rapporter à la *Psyche Lugubrosella* (Bruand, Monog., n[os] 7, 8).

Le fourreau de *Ciliarella*, recueilli le 28 juillet, renfermait une chenille exactement semblable à celle que j'ai décrite et figurée dans la Monographie; mais il ne peut guère m'aider à une conclusion : puisqu'on peut croire que, au 15 juin dernier, il devait avoir la taille des petits fourreaux observés à la même époque de 1852.

Quant à l'autre fourreau, observé le 20 mai 1858, il était de même forme que celui de 1852, mais le tiers inférieur était simplement en terre et non revêtu de petites parcelles de pierre. La chenille, au lieu de présenter les écussons et raies écailleuses qui ornent les premiers anneaux (tels que je les ai indiqués fig. 1, *d*), a les trois anneaux antérieurs entièrement d'un blanc sale ocreux, avec deux petites taches noirâtres, carrées, placées sur le milieu de la partie supérieure du premier anneau. Le second et le troisième n'offrant ni écusson, ni raie écailleuse.

Je crois donc que c'est là une espèce bien distincte de la *Psyche Ciliarella*, peut-être la *Lugubrosella*.

Lorsque j'ai pris ce fourreau dans une anfractuosité de rocher, il paraissait adhérent et même fixé avec une certaine force. Une fois dans la boîte, il resta, pendant sept jours, dans la position où je

l'avais mis; ce n'est qu'au huitième jour que, visitant toutes mes boîtes, le matin, j'aperçus la chenille susdite accrochée contre une des parois.

Le lendemain, elle avait repris sa place et son immobilité, qu'elle n'a plus voulu quitter depuis lors, quoique je lui aie présenté de la nourriture.

J'espère qu'elle était sur le point de subir sa transformation, qu'elle s'est chrysalidée, et qu'elle me donnera bientôt l'insecte parfait.

Je ne manquerai pas d'en faire part à la Société entomologique.

Nota. Notre collègue, M. Martin, a pris, dans la course à Saint-Nizier (lors du Congrès de Grenoble), un individu de la *Psyche Ciliarella* ou *Lugubrosella.* Si j'avais été près de lui en cet instant, j'aurais cherché à trouver le fourreau; car je crains fort que, ce renseignement manquant, il ne soit bien difficile de décider sûrement à quelle espèce appartient le mâle qu'il a capturé. J'invite donc nos collègues à communiquer à la Société les moindres détails qu'ils seront à même de recueillir sur ce groupe si intéressant, do. quelques espèces sont encore entourées de tant de doutes à éclaircir.

— Le même membre envoie une liste des Lépidoptères recueillis par lui, du 7 au 19 juillet 1858, dans les diverses courses exécutées pendant l'excursion extraordinaire de la Société à Grenoble. Cette liste est renvoyée à M. le docteur Laboulbène, secrétaire du Congrès, chargé de recueillir les diverses observations de nos collègues.

— M. Guérin-Méneville, poursuivant ses études d'entomologie appliquée, entretient ses confrères de la présentation qu'il a faite le même jour à la Société impériale et centrale d'Agriculture, de graines de vers à soie ordinaires qu'il vient de confectionner à Paris, pour la Société impériale d'Acclimatation, avec des cocons obtenus par M. le professeur Sacc, de Wesserling, d'une éducation qu'il a

faite en Alsace, et qui n'a montré aucun symptôme de l'épidémie régnante.

Si quelque graine indigène peut offrir des garanties pour l'éducation prochaine, dit il, c'est certainement celle qui a été produite dans de telles conditions, dans une région située au Nord, relativement à la Provence et au Languedoc, placée dans une condition climatérique analogue à celle que l'on trouve dans les Alpes. Cependant je n'oserais garantir que l'épidémie n'a pas pénétrée dans le pays où cette éducation a été faite, car elle est arrivée l'année dernière en Allemagne. Elle peut avoir respecté cette localité jusqu'à présent, mais il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'elle s'y fût développée pour la première fois cette année, comme cela a eu lieu l'année dernière dans les montagnes des Basses-Alpes et en Suisse, où j'avais fait de la graine qui a donné cette année des vers à soie plus ou moins fortement atteint de la gattine.

Il serait trop long de suivre notre confrère dans les intéressants détails qu'il donne sur l'épidémie de la gattine et sur l'un de ses symptômes consécutifs, les taches des chenilles et des papillons, *redécouvertes* récemment, et qu'il avait décrites et figurées dès 1849. Nous renverrons donc les personnes qui s'intéressent plus spécialement à ces questions à l'excellent journal agricole publié à Valence (Drôme), sous ce titre : *Le Commerce séricicole*, numéro du 18 août 1858, dans lequel la note de M. Guérin-Méneville a été publiée en entier.

M. Villeneuve, à la suite de cette communication, dit que, en 1854, 1855 et 1856, il a pu parfaitement bien élever à Paris des chenilles de *Bombyx carpini* avec des feuilles d'osier, mais que depuis cette époque il n'a pu y parvenir; ses chenilles deviennent malades et ne tardent pas à périr; ce qu'il attribue à une affection morbide des feuilles dont elles se nourrissent. Notre collègue admet donc que des

végétaux malades peuvent altérer la santé des chenilles qui s'en nourrissent exclusivement.

M. Guérin-Méneville rappelle qu'il a signalé, dans divers écrits, et depuis quelques années, la diminution notable du grand nombre d'individus de certains Lépidoptères et autres Insectes, et que cette observation a aussi été faite et publiée par d'autres personnes. Il est évident, suivant lui, que les vers à soie ne sont pas les seuls insectes affectés par cette cause générale d'épidémie.

—M. Guérin-Méneville montre à ses confrères les premiers cocons du ver à soie chinois de l'Aylanthe (vernis du Japon), qu'il a enfin réussi à introduire en France.

Déjà, l'année dernière, il avait entretenu la Société de ses tentatives pour effectuer cette utile introduction, et il avait dit qu'il pensait que ce *Bombyx* chinois était le vrai *Cynthia* de Drury, formant une espèce distincte, quoique très voisine, du *Bombyx* des Indes anglaises, que Roxburg, Hugon, Helfer et d'autres, d'après ces auteurs, avaient désigné par ce même nom de *Cynthia*.

Si l'on ne s'en était rapporté qu'aux légères différences que l'on observe dans ces deux *Bombyx* à l'état parfait, on aurait encore hésité à en faire autre chose que des variétés locales d'une même espèce ; mais l'étude que notre confrère a faite des chenilles, des cocons et des mœurs de ce nouveau ver à soie a levé tous ses doutes et a démontré qu'il forme réel ement une espèce distincte qui se rapporte très bien aux figures données par Drury, Daubenton jeune et Cramer, du *Bombyx* chinois qu'ils nomment *Cynthia*.

M. le Dr Boisduval a eu raison d'en separer l'espèce indienne, plutôt certainement par cette habitude pratique de l'étude des Lépidoptères que par des caractères spécifiques très positifs, et en proposant de lui donner le nom spécifique de *ricini*, il la désignait très convenablement. De son côté, M. Milne Edwards, à la suite d'un examen comparatif d'individus Chinois et Indiens fait au Muséum par M. Boisduval, avait reconnu aussi que ce *Bombyx* devait former une espèce

distincte, et il en avait de suite informé la Société Impériale d'Agriculture en désignant ce nouveau Nocturne sous le nom spécifique d'*Arrindia*.

M. Guérin-Méneville ajoute que ce nom de *B. ricini* ne peut être maintenu et que c'est celui d'*Arrindia* qui devra devra prévaloir, car, dit-il, il y a un autre *Bombyx ricini* dans les Lépidoptères décrits par les auteurs.

Notre confrère fait ensuite ressortir les caractères qui distinguent les *Bombyx Cynthia* et *Arrindia*, lesquels sont principalement dans la coloration de leurs chenilles et de leurs cocons et dans des mœurs différentes appropriées aux climats sous lesquels ils vivent.

— Le même membre donne également des nouvelles des éducations qu'il fait et fait faire, conjointement avec M. Lucas, d'un autre ver à soie, du *Bombyx Promethœus* de l'Amérique du Nord, dont des œufs fécondés leur ont été donnés, dans une précédente séance, par notre confrère, M. Becker.

Les chenilles nées de ces œufs sont nourries au Muséum par les soins de M. Vallée, gardien de la ménagerie des Reptiles, avec les feuilles de diverses espèces de Plaqueminiers. M. Guérin-Méneville en élève quelques-unes chez lui avec des feuilles d'Abricotier et il les a dessinées à leurs divers âges. Du reste, dit-il, il est probable que nous ne connaissons pas encore quel est le végétal qui forme le fonds de leur nourriture car beaucoup de ces jeunes chenilles sont mortes avant leur première mue, et il n'y a que celles qui ont pu franchir cette époque critique de leur vie, après s'être accommodées assez difficilement des feuilles de Plaqueminiers et d'Abricotier, qui fassent espérer qu'on obtiendra des cocons pour essayer une nouvelle éducation l'année prochaine.

— M. H. Lucas adresse la note suivante sur l'entomologie appliquée :

Dans la dernière séance, j'ai dit que déjà plusieurs *Saturnia Polyphemus* étaient éclos et, à la suite de cette communication, j'ai

ajouté que je ne savais comment expliquer ces éclosions si hâtives. Depuis cette communication, tous les cocons provenant de l'éducation faite au Muséum ont opéré leur éclosion et j'ai obtenu à peu près autant de mâles que de femelles, mais malheureusement à des intervalles beaucoup trop longs. J'ai dit aussi que ces individus nés au Muséum ne présentaient aucune dégénérescence ni dans leur développement, ni dans la vivacité des couleurs qui ornent les ailes, et, à ce sujet, je ferai observer que, sur vingt-quatre éclosions des deux sexes, il nous a été impossible d'obtenir un seul accouplement. Je dois ajouter que pour faciliter ce grand acte de la nature, tous les moyens ont été employés : tels que l'isolement, la liberté, la privation et la non privation de lumière, et malgré tous ces essais, on n'est parvenu à opérer aucun rapprochement. Je ne sais comment expliquer le peu d'ardeur des mâles pour les femelles ; la dégénérescence résiderait-elle dans les organes de la génération ? C'est une question à étudier que je pose avec doute et que je soumets à la Société.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, M. Henry Onffroy de Vérez, vérificateur de l'Enregistrement et des Domaines, à Thionville (Moselle), présenté par M. Bellevoye, et qui s'occupe spécialement de l'étude des Coléoptères européens. — Commissaires-rapporteurs : MM. Delarouzée et A. Deyrolle.

(**Séance du 25 Août** 1858.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. C. Duméril, président honoraire et le docteur Lespès, de Bordeaux, assistent à la séance.

Correspondance. M. L. Buquet lit une lettre du Ministre de l'Instruction publique, annonçant que, par arrêté du

14 août courant, il a alloué, à titre d'encouragement, sur les fonds de l'État, une somme de trois cents francs à la Société entomologique de France.

— Le même membre communique une lettre de M. le marquis de Saporta, d'Aix (Bouches-du-Rhône), qui, ne s'occupant plus d'Entomologie depuis de longues années, prie la Société d'accepter sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. C. Duméril montre à la Société un *Phalangium* qui semble avoir seize pattes. Cette Arachnide, qui venait d'éprouver une mue lorsqu'elle a été prise, porte son ancienne dépouille encore attachée en arrière de son corps, et y tenant si intimement que l'animal paraît offrir un nombre de pattes double de celui qu'il a réellement.

A la suite de cette communication, quelques membres, particulièrement MM. Amyot, Boisduval, C. Duméril et Lespès, prennent successivement la parole et présentent diverses remarques sur la manière dont les larves et les nymphes se débarrassent de leur vieille peau au moment de la mue. M. le docteur Boisduval parle de ces changements dans diverses chenilles. M. C. Duméril s'occupe des métamorphoses des Phryganes qu'il a observé le premier. M. Lespès rapporte qu'il a vu que, chez les Termites, l'ancienne peau au moment des mues adhérant trop fortement aux tissus sous-jacents, des ouvriers ou neutres doivent aider les nymphes qui vont prendre des ailes à se dépouiller de cette enveloppe inutile.

— M. H. Lucas communique diverses notes sur plusieurs Arachnides et Insectes provenant de la Martinique :

1° Je fais passer sous les yeux de mes collègues un jeune individu vivant de la *Mygale avicularia*, De Géer, et qui égale en longueur 25 millimètres environ. Lorsqu'on examine cette espèce, qui est une femelle, on remarque que les poils qui hérissent les organes de la locomotion et l'abdomen en dessus sont irisés de vert violet, et que ceux dont le céphalothorax est couvert sont d'un vert clair métallique. Cette *Mygale*, dont les ongles des tarses et des palpes sont rétractiles, fuit la lumière, et, pendant le jour, les organes de la vue sont cachés par les pattes de la première paire. Pendant la nuit, elle est très agile et erre çà et là ; j'ai observé aussi qu'elle se tient sur les corps les plus lisses et même sur le verre. En effet, je l'ai souvent surprise marchant sur le couvercle de la boîte qui la renferme et ayant toute la région dorsale tournée vers la terre. Je possède cette jolie espèce depuis une dizaine de jours et je la nourris avec des Diptères du genre *Musca* qu'elle suce avec plaisir et même avec avidité. J'ai remarqué que les parois de son habitation présentent des fils de soie d'une belle couleur blanche qui sont tendus çà et là et sur lesquels sont déposés les restes des insectes qui ont servi à la nourrir. Cette espèce, qui a pour patrie la Martinique est venue en France dans une caisse contenant des plantes de la même Antille.

2° Dans cette même caisse, il a été trouvé plusieurs Myriapodes appartenant au genre *Iulus ;* ils sont encore vivants, et je me fais un plaisir de communiquer cette espèce remarquable par sa couleur qui est d'un ferrugineux foncé avec les organes de la locomotion beaucoup plus clairs. La tête est lisse et présente dans son milieu un sillon longitudinal qui part de la partie antérieure et ne dépasse pas l'article basilaire des antennes. Les yeux sont d'un brun foncé et représentent par leur disposition une figure triangulaire. Les antennes sont d'un ferrugineux clair. Le premier segment, de même couleur que la tête, est entièrement lisse ; ceux qui suivent, finement et irrégulièrement ponctués en dessus et striés sur les côtés, ont tout leur bord antérieur d'un brun ferrugineux foncé ; il est aussi à remarquer que ces mêmes segments présentent sur les côtés une petite tache brune, mais faiblement accusée ; le dernier segment lisse, terminé en pointe, offre en dessus un sillon transversal. Les pattes,

d'un ferrugineux clair, ont leur article basilaire testacé. Cette espèce, qui égale en longueur 45 millimètres, et que je désigne sous le nom de *Iulus ferrugineus*, a pour patrie la Martinique, où elle a été découverte par M. Bélanger.

3° Avec la *Mygale avicularia* et le *Iulus ferrugineus*, il a été rencontré un Lamellicorne appartenant au genre *Heteronychus*. Cette espèce est vivante, et je demanderai à mes collègues s'ils ne connaîtraient pas le nom spécifique de ce Lamellicorne lucifuge et fouisseur et qui, pendant tout le jour, se tient caché dans la terre humide.

— M. L. Reiche dit que pendant une excursion dans les dunes, aux environs de Granville (Manche); il a trouvé plusieurs Coléoptères qu'il croit devoir signaler :

1° La *Cicindela maritima*, dont la limite méridionale n'était indiquée jusqu'à présent qu'à la latitude de l'embouchure de la Somme, c'est-à-dire un degré plus au nord ;

2° La *Cicindela littoralis*, dont l'habitat le plus boréal connu jusqu'à présent était la côte sud de la péninsule armoricaine, c'est-à-dire un degré de plus au sud ;

3° L'*Harpalus melancholicus*, qui paraît être un insecte arénicole habitant les rivages sablonneux de la France depuis Saint-Jean-de-Luz jusqu'à Calais, et qu'on retrouve dans les sables de Fontainebleau ;

4° La *Psylliodes marcida*, qu'il a reconnu vivre sur le *Crambe maritima ;*

Et 5° une larve qu'il croit être celle du *Cafius xantholoma.*

— M. le docteur Boisduval communique la note suivante que vient de lui adresser d'Avenay (Marne), notre collègue M. Paris, d'Epernay, et qui contient des détails intéressants sur les mœurs de la chenille de la *Cucullie de la Scrophulaire.*

Je rencontrai hier, 14 juillet, sur la *Scrophulaire aquatique*,

trois chenilles de *Cucullia scrophulariæ,* toutes trois à des degrés de développement différents. Je les renfermai dans ma boîte de chasse, dans laquelle je déposai aussi quelques têtes de la plante. En rentrant chez moi, je voulus mettre ces chenilles dans une des boîtes où j'élève quelques chenilles. Je fus fort étonné de trouver alors la plus grosse de mes trois prisonnières qui venait immédiatement de saisir l'une des nombreuses larves d'un brun verdâtre, très visqueuse et hexapodes, qui se trouvent toujours en grande quantité sur cette plante, et que je soupçonne être celles du *Cionus scrophulariæ,* et qui se mit de suite à la dévorer. Je supposai d'abord qu'elle n'obéissait qu'à un mouvement d'impatience et de colère, excitée par la réclusion à laquelle je l'avais soumise ; mais je ne tardai pas à me convaincre du contraire en voyant cette chenille continuer son repas avec une très grande avidité jusqu'à ce qu'il ne restât plus aucune trace de la larve, sans être même ralentie dans ses mouvements de mastication par les parties cornées de celles-ci, qui fut complétement engloutie en moins de deux minutes, quoique cette larve, très courte d'ailleurs, fut d'un diamètre presque égal à celui de la chenille. Et quand tout eut disparu, cette dernière resta longtemps tranquille et immobile contre la paroi de ma boîte de chasse.

Il résulte de ce fait, qu'il serait bon de voir se renouveler dans un état complet de liberté, que la chenille de cette Cucullie, que l'on regarde généralement comme exclusivement *phytophage,* n'en a pas moins des goûts très carnassiers.

Au sujet de cette observation, M. le docteur Boisduval ajoute qu'il avait déjà remarqué qu'une autre chenille de Cucullie, celle de la *Cucullia verbasci* dévore parfois les larves du *Cionus* du *Verbascum;* et que dès lors on doit admettre que plusieurs chenilles de *Cucullia* se nourrissent non seulement de végétaux, mais encore de larves d'insectes vivant sur les même plantes qu'elles.

— M. H. Lucas communique plusieurs chenilles du troi-

sième âge de la *Saturnia Prometheus*, dont l'éducation se poursuit à la ménagerie des Reptiles du Muséum.

— M. Guérin-Méneville parle de l'éducation, dans l'Inde, du ver à soie ordinaire (*Bombyx mori*); il dit que, d'après des renseignements dignes de foi, il paraît que les chenilles ne montent pas d'elles-mêmes sur l'appareil employé dans nos magnaneries pour qu'elles y construisent leurs cocons et qu'on est obligé de les y placer pour qu'elles ne se transforment pas sur leur litière et que la soie des cocons ne soit pas salie.

Décision. Sur la demande de M. le Trésorier, la Société décide que le portrait d'Audinet-Serville qui accompagne la notice de M. Amyot, dans le deuxième numéro des Annales de 1858, sera tiré à part, sur papier de Chine et in-4°, et qu'un certain nombre en sera mis à la disposition des membres de la Société, au prix de 1 franc chaque exemplaire.

(**Séance du 8 Septembre 1858.**)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

M. Fridrici, de Metz, assiste à la séance.

Communications. M. Guérin-Méneville lit la note suivante au sujet de la poudre de Pyrèthre employée pour la destruction des Insectes nuisibles aux collections :

A la suite des communications qui ont été faites à la Société sur les effets de la poudre de Pyrèthre employée pour faire mourir les insectes nuisibles, je me suis mis en relations avec M. Willemot, qui a le premier introduit la culture de cette plante, et j'ai fait quelques

expériences avec la poudre qu'il a bien voulu mettre à ma disposition.

L'objet principal de mes recherches était de voir si cette poudre faisait périr les larves d'Anthrènes qui ravagent les collections entomologiques et nuisent considérablement à la mienne, composée de tous les ordres ; principalement de ces Hyménoptères, Diptères et Orthoptères, surtout si susceptibles d'être détruits en très peu de temps par ce fléau des collections.

Ayant trouvé, dans mes magasins de doubles, deux boîtes d'Arachnides littéralement ravagées par les Anthrènes ; j'ai réuni tous les débris au milieu de l'une de ces boîtes, le 1er septembre, en y laissan de nombreuses Anthrènes de tout âge, et j'ai cerné le tout par une bordure de poudre de Pyrèthre régnant à l'entour et placée près des parois de la boîte, de manière à ce que les larves d'Anthrènes soien obligées de passer sur cette poudre pour s'enfuir. De plus, j'ai placé un papier flexible sur la boîte, de manière à la bien fermer quand le couvercle a été abaissé, en ayant soin de mettre sur ce papier une assez grande quantité de la même poudre de Pyrèthre.

Aujourd'hui, 8 septembre, avant de venir à la séance, je secoue quelques Araignées de cette boîte, et j'en fais tomber des larves d'Anthrènes très vives et alertes, qui se sauvent en courant sur la poudre qui les cerne et qui ne paraissent nullement incommodées d'un séjour de huit jours dans cette boîte.

Hier, 7 septembre, ayant reçu la visite de notre confrère, M. Chevrolat, je lui ai montré mes expériences, les Anthrènes très vivantes dans des boîtes dans lesquelles j'ai mis de la poudre de Pyrèthre depuis huit jours, et j'ai institué une nouvelle expérience en sa présence, en accumulant au milieu de ma seconde boîte d'Arachnides tout ce qui était rempli de larves d'Anthrènes, et en cernant le tout avec de la poudre de Pyrèthre. Ouverte aujourd'hui, à 7 heures 1/2 du soir, cette boîte contient toutes ses Anthrènes très vivantes, pas une n'a pu s'échapper, pas une n'est morte.

Il semblerait, d'après ces expériences, faites avec le plus grand soin, que cette poudre n'a pas d'action sur les larves des Anthrènes; mais ce n'est pas à dire pour cela, qu'elle ne tue pas d'autres Insectes. Ainsi, elle a agi très rapidement, le 2 septembre, sur cinq à

six Hyménoptères que j'avais dans un tube de verre, où ils vivaient depuis deux jours. Elle les a tués au bout de cinq heures au plus, tandis que d'autres que j'avais laissés dans un tube semblable comme point de comparaison, y ont encore vécu jusqu'à hier matin.

Je crois que ces premières expériences ne peuvent être considérées comme définitives pour établir que la Pyrèthre ne peut détruire les larves des parasites des collections entomologiques, mais je pense qu'il est nécessaire que ces essais soient répétés par nos confrères, avant qu'on se prononce. Certainement la poudre de Pyrèthre aurait rendu un immense service aux entomologistes, si elle avait été susceptible de les débarrasser de la terrible Anthrène, mais s'il est établi qu'elle n'a pas d'action sur ces larves, ni, peut-être, sur d'autres, mais qu'elle tue les Insectes parfaits, on pourra peut-être l'utiliser encore pour préserver les collections zoologiques, et elle demeurera très utile contre certains Insectes parfaits nuisibles à l'agriculture et à l'homme. M. Willemot aura ainsi rendu un grand service en vulgarisant cette plante en France.

A la suite de cette communication, quelques membres prennent successivement la parole.

M. le Président dit que plusieurs circonstances peuvent faire manquer l'action de la poudre de Pyrèthre, et qu'elle ne doit plus agir quand elle est éventée; il ajoute qu'il est bien démontré qu'elle est très bonne pour tuer les pucerons et les punaises.

M. Bellier de la Chavignerie rapporte que cette même poudre, placée dans les tiroirs dans lesquels étaient disposés des étaloirs contenant des Lépidoptères, n'a pas empêché ces insectes d'être dévorés, mais que plusieurs chenilles soumises à son action ont été asphyxiées en quatre ou cinq minutes.

M. Villeneuve dit qu'une *Chelonia caja,* à l'état parfait, placée pendant six jours avec cette poudre n'en a pas moins continué à vivre.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Notre collègue M. Doüé ayant reçu du sud des Possessions françaises, dans le nord de l'Afrique, une boîte contenant quelques insectes, eut l'extrême obligeance de les mettre à ma disposition, et je le prie d'agréer ici mes bien sincères remercîments pour cette intéressante communication. Après un examen attentif et après avoir étudié ces Insectes appartenant tous à l'ordre des Coléoptères, soit dans les auteurs, soit dans les collections, je ne tardai pas à rencontrer des espèces excessivement remarquables, dont les unes sont nouvelles et les autres, quoique connues, n'en sont pas moins intéressantes au point de vue de la géographie entomologique, car elles viennent démontrer combien est mixte la Faune de cette partie de nos possessions.

Parmi les espèces connues, je citerai l'*Heteracantha depressa*, Brullé, Hist. nat. des Ins., tom. 4, p. 384, pl. 16, fig. 1, 1 *a* (1834). Ce genre, placé provisoirement dans la tribu des Pseudoféronides, par M. Lacordaire, dans son utile ouvrage ayant pour titre : *Genera des Coléoptères*, tom. 1, p. 306 (1854), n'était connu que d'Egypte, où il avait été découvert par Bové, et les deux individus que je fais passer sous les yeux de la Société ont été rencontrés dans les environs de Tugurt. Ce genre, dont les collections du Muséum possèdent l'individu type qui a servi à M. Brullé pour l'établissement de cette coupe générique, est remarquable par sa forme large et déprimée; M. Brullé lui donne 16 millimètres de longueur, et parmi les deux individus femelles que je communique, il y en a un dont la longueur égale environ 20 millimètres (1).

Je signalerai encore à l'attention de la Société un *Glaphyrus*, que j'ai désigné sous le nom de *pulchellus* et dont la description a paru dans la Revue et Mag. de zoologie, tom. 7, p. 290 (1855). Je ne le connaissais que des environs de Biskara, et les deux individus qui

(1) M. A. Deyrolle (séance du 22 septembre 1858) fait remarquer que le même *Heteracantha* lui a été donné comme pris dans les plaines de Houda.

m'ont été communiqués ont été rencontrés dans les environs de Tugurt.

Les espèces qui suivent sont nouvelles.

SCARITES ENCEPHALUS, Luc.

Long. 38 millim.; lat. 14 millim.

S. nigro-nitidus; capite magno, lævigato; mandibulis magnis, validis, costatis, striatis; thorace lævigato, magno, angulis anticis acutis; elytris elongatis, latis, depressis, profundè striatis distinctè punctatis, interstitiis latis, elevatis, punctisque tribus impressis; tibiis anticis tridentatis, externè subtiliter denticulatis.

Plus grand que le *S. Polyphemus,* avec lequel il ne pourra être confondu à cause de sa couleur d'un noir beaucoup plus brillant, de la tête et du thorax, qui sont beaucoup plus robustes et surtout plus grands; les élytres sont aussi beaucoup plus allongées, plus larges, plus aplaties, et les stries qu'elles présentent sont aussi plus profondément marquées, plus distinctement ponctuées, avec les intervalles plus larges et plus élevés; les tibias des pattes de la première paire présentent aussi trois dents, mais, avant la première dent, on remarque sur leur bord externe une fine denticulation et que n'offrent pas ces mêmes organes dans le *S. Polyphemus.*

Environs de Tugurt.

OXYTHIREA COSTATA, Luc.

Long. 9 millim.; lat. 5 millim.

O. nigra; elytris, abdomine pedibusque castaneis; capite thoraceque fortiter punctatis, hoc in medio unisulcato, utrinque depresso, marginibus supràque albo-lineatis; scutello magno, nigro, striato, posticè acuto; elytris albo-maculatis, striato-punctatis, fortiter costatis, interstitiis lævigatis; abdomine lævigato; pygidio punctato, albo-maculato.

Elle ressemble un peu à l'*O. deserticola*, Luc., Ann. de la Soc. Entom., 3e série, Bullet., tom. 5, p. LVI, (1857), mais elle est bien moins allongée et proportionnellement plus large ; de plus, les taches blanches qui ornent les élytres sont plus grandes, moins nombreuses et plus irrégulièrement disposées.

Environs de l'oasis de l'Aghouat.

POLIARTHRON BARBARUM, Luc.

Long. 29 millim. ; lat. 8 millim.

P. fuscum ; capite irregulariter punctato, in medio longitudinaliter unisulcato ; mandibulis brevibus ; antennis filiformibus ; thorace subtiliter granario, convexo. lateribus non marginatis sed utrinque fortiter unituberculatis ; elytris brevibus, angustis, punctatis, subcostatis, posticè acuminatis ; abdomine longiore elytris, lævigato, fusco-nitido.

Cette jolie espèce, dont je ne connais que la femelle, vient se placer tout à côté du *P. pectinicorne*, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de sa taille plus petite et plus étroite ; de plus, la tête est unisillonnée dans son milieu et les mandibules sont beaucoup plus petites ; quant aux antennes, elles présentent de grandes différences : chez le *P. pectinicorne* femelle, les articles qui composent ces organes sont petits, courts, en forme de dent, tandis que, dans le *P. barbarum*, les articles qui constituent ces mêmes organes sont allongés et lisses ; le thorax n'est pas rebordé sur les côtés et les élytres sont plus courtes, plus étroites, non parcourues par des côtes aussi saillantes que chez le *P. pectinicorne*, et leur extrémité, au lieu d'être large comme dans cette espèce, est, au contraire, presque acuminée ; enfin, l'abdomen est plus étroit et dépasse de beaucoup les élytres.

Environs de Tugurt.

PIMELIA RETROSPINOSA, Luc.

Long. 28 millim. ; lat. 15 millim.

P. nigro-nitida ; capite sparsè granulato ; thorace densè for-

titerque granulato præsertìm ad latera, in medio ferè lævigato utrinque posticè profundè excavato; elytris rotundatis, fortiter granulatis, posticè retrospinosis; corpore nigro, subtiliter granario; pedibus exilibus, nigro nitidis, granulosis.

Elle vient se placer près de la *P. exasperata*, Dej., Cat., p. 197.

Environs de l'Aghouat.

PIMELIA NIGROPUNCTATA, Luc.

Long. 9 millim.; lat. 5 millim.

P. elongata, angusta, nigra, cinereo-squamosa, irregulariter nigro-punctata; labro lævigato, nigro nitido; palpis maxillaribus labiisque nigris; rufescente pilosis; antennis filiformibus, rufescentibus, squamoso-cinereis; oculis nigris; capite, thorace elytrisque nigro-punctatis: his angustis, suprà planis; pedibus exilibus, cinereo-squamosis, tibiis anticis extùs quadrispinosis, tarsis rufescentibus, rufescente-pilosis.

Cette jolie petite espèce ressemble à la *P. liliputana,* Luc., Ann. de la Soc. Ent., 3e sér., Bullet., tom. 5, p. LVI (1857), avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de ses élytres qui sont plus allongées, plus étroites et non striées; les tibias des pattes de la première paire présentent, chez la *P. liliputana,* cinq épines à leur côté externe, tandis que ces mêmes organes n'en offrent que quatre dans la *P. nigropunctata.*

Environs de Tugurt.

ERODIUS EXILIPES, Luc.

Long. 10 millim.; lat. 5 millim.

E. nigro-nitidus, gibbosus; capite anticè granulato; thorace lævigato, angulis anticis acutis, lateribus subtiliter marginatis, subgranulosis, angulis posticis granulosis; elytris convexis, anticè lævigatis, posticè subtiliter densèque granulatis, suturâ longitudinaliter profundè depressâ; sterno striato; corpore

laxè granulato, segmento ultimo nigro-rufescente, fortiter densèque punctato; pedibus exilibus, tibiis sensiter arcuatis tarsisque rufescentibus.

Cette espèce est remarquable par ses élytres qui sont lisses antérieurement, finement granuleuses postérieurement et dont la suture est profondément déprimée.

Oasis de l'Aghouat.

— M. Reiche annonce à la Société le retour de M. Peyron, de son voyage en Caramanie, d'où il a rapporté une quantité considérable d'insectes, parmi lesquels beaucoup d'espèces grossiront le catalogue en voie de publication dans nos Annales.

M. Peyron signale, entre autres, la *Coptodera unifasciata*, Dej., trouvée en abondance à Tarsous, dans des criblures de sésame, de blé et d'autres produits locaux tout autour des magasins ; or, Tarsous étant un pays producteur de ces grains, qu'on n'y a jamais importés, d'où viennent ces *Coptodera*, qui ne sont pas plus acclimatées là qu'à Marseille, car il lui a été impossible d'en trouver ailleurs que dans les criblures.

M. Reiche ajoute :

L'insecte dont il est ici question et que nous savons être une *Lebia*, pourrait bien être encore la *Lebia ephippium* décrite par Stéphens (*Manual of British Coleoptera appendix*, p. 433), mais je doute fort qu'il soit, ainsi que l'affirme M. Brullé (*Revue Entomol.*, 2, p. 108), le *Carabus elevatus*, Fabricius (*Entomol. Syst.*, 1, p. 162, n° 166), que cet auteur dit être : « *Statura et magnitudo omnino Carabi crux-minor* , » ce qui serait complétement inexact.

L'observation de M. Peyron prouve une fois de plus que cette espèce est cosmopolite, que le commerce l'a transportée dans les ports où on emmagasine des substances féculentes, qu'elle s'y nourrit des insectes qui vivent de ces substances et qu'elle s'y perpétue très probablement.

Le type de la *Lebia unifasciata* de Dejean provenait de l'île de

France, les exemplaires de la collection de Bosc (au Muséum de Paris) viennent de l'île Bourbon, elle a été trouvée en abondance à Marseille, dans les débarquements des graines de Lin arrivant du Sénégal ; à Bordeaux, au Havre, à Rouen, parmi les Arachides arrivant du Sénégal, et une seule fois à Londres.

D'un autre côté, on sait que le sésame, originaire de l'Inde, a été importé de là à l'Ile de France, à l'île Bourbon, en Guinée et au Sénégal, où cette plante est cultivée comme en Caramanie, il n'y a donc rien d'étonnant que l'insecte se soit propagé avec sa graine.

— M. Bellier de la Chavignerie, de retour d'une longue excursion entomologique à Larche, dans le nord-est du département des Basses-Alpes, donne à la Société des détails sur la Faune de ce pays, qu'il a exploré avec soin et sans interruption pendant près de trois mois, et il montre de nombreux Lépidoptères recueillis par lui dans ce voyage.

On remarque beaucoup d'espèces intéressantes qui n'avaient jamais été observées en France jusqu'ici. Notre collègue appelle surtout l'attention des lépidoptéristes sur l'*Anaitis lithoxylata* de Hubner, qu'on n'avait pas retrouvée, et qu'il a pu prendre en certain nombre ; sur une belle *Agrotis*, qu'il pense être tout à fait nouvelle ; sur la *Spælotis Honnoratina*, Donz.; l'*Helvetina*, Boisd.; l'*Agrotis incurva*, Her.-Sch., etc. Il fait voir aussi de magnifiques *Plusia uralensis*, Eversm., qu'il a obtenues d'éclosion, et il fait remarquer les chenilles préparées de cette Noctuelle, découverte en Russie, il y a quelques années.

Notre collègue dit qu'il a élevé beaucoup de chenilles, la plupart inédites ; qu'il n'a pas négligé d'en préparer des exemplaires, mais qu'il ne peut encore faire connaître à quelles espèces elles appartiennent. Il ajoute qu'il a chassé également, avec soin, les insectes des autres ordres, et qu'il a recueilli, notamment, une grande quantité de Coléoptères, d'Hyménoptères et d'Orthoptères. Il n'a pas eu le temps, depuis son retour, de mettre en ordre tous ces insectes, afin de soumettre à l'examen de la Société ceux qui lui paraissaient dignes de fixer son attention ; mais il se propose de

rédiger, pour nos Annales, une notice dans laquelle il fera connaître avec détail le résultat de ses chasses, et ses observations nouvelles sur la Faune des environs de Larche, qui lui a paru être assez restreinte, mais extrêmement intéressante.

— Le même membre indique la rectification suivante :

Dans le deuxième numéro qui vient d'être distribué, on me fait dire, à propos d'une communication sur des *Bombyx Quercûs*, que je montre à la Société : 2 *Bombyx Quercûs* ♀, » — c'est 2 *Bombyx Quercûs* ♂ qu'il fallait mettre, car, si ma communication portait sur des *femelles* de *Quercûs*, elle n'aurait aucun sens.

— M. Guérin-Méneville fait connaître les deux notes suivantes, relatives à l'Entomologie appliquée et concernant deux espèces de *vers à soie* étrangers qu'il cherche à acclimater en France.

1° Remarques sur l'éducation du vrai *Bombyx cynthia*.

J'ai terminé, à la fin du mois d'août, les éducations du ver à soie du vernis du Japon, tant chez moi que chez M. Année, et au Muséum. Toutes mes chenilles se sont développées sans montrer aucune trace de maladies, et elles ont fait des cocons, en pliant une foliole des feuilles d'*Aylanthus*, pour y filer.

Cette première éducation va me donner des papillons qui pondront immédiatement et donneront lieu à la seconde, comme en Chine, et les cocons seront terminés vers le milieu ou, au plus tard, à la fin d'octobre. Ces cocons, ainsi que cela a lieu en Chine, passeront l'hiver et ne donneront leurs papillons que vers le milieu du printemps prochain.

J'avais un cocon de cette espèce, le premier de mon éducation, qui avait été fait le 6 août. Son papillon est éclos juste un mois après, le 5 septembre. C'est un mâle de grande taille, qui s'est admirablement développé et qui présente au plus haut degré les caractères spécifiques du véritable *Bombyx cynthia* de Drury.

Dans quelques jours, j'aurai une éclosion de la principale masse de mes *Cynthia*. Je compte profiter de cette circonstance pour faire

une expérience d'hybridation ou de croisement de cette espèce et de celle qui en est si voisine, et qui est originaire du Bengale et de l'Assam. Il sera intéressant de savoir ce que produiront des œufs des femelles du *Bombyx Arrindia* de l'Inde, fécondées par des mâles du *Bombyx cynthia* de la Chine, *et vice-versa.* Y aura-t-il création d'une variété constante? Je ne le crois pas, mais l'expérience seule pourra nous éclairer.

2° Observations sur l'éducation de l'*Attacus Prometheus.*

J'ai l'honneur de présenter à la Société Entomologique de France, le premier cocon d'*Attacus Prometheus*, obtenu cette année en France, et provenant des œufs qui nous ont été généreusement donnés, à M. H. Lucas et à moi, par notre confrère, M. Becker.

Les jeunes chenilles provenant de ces pontes, ont été élevées en partie chez M. H. Lucas, en partie chez moi; mais l'éducation principale a été confiée par nous à M. Vallée, gardien de la Ménagerie des Reptiles au Muséum, qui les a nourries avec les feuilles de diverses espèces de Plaqueminiers (*Dyospiros*), cultivés en pleine terre au Jardin-des-Plantes.

Ces chenilles se sont développées péniblement au commencement, et il y a eu parmi elles une grande mortalité. Cela tient probablement à ce que nous n'avons pu leur donner les végétaux dont elles se nourrissent en Amérique, et qui sont, suivant Smith et Abbott (Nat. Hist., Lépid., Georgia, p. 92, pl. 46, 1797), l'*Halesia tetraptera*, le *Sassafras* et le *Peuplier.*

Ne possédant que très peu de ces chenilles, qui mangeaient très bien les feuilles des Plaqueminiers, je n'ai pas jugé à propos de tenter de les nourrir avec les feuilles du Peuplier et des autres espèces indiquées par les auteurs américains. J'aurais craint qu'un changement de nourriture ne fût plus susceptible de leur nuire, et je n'ai pas proposé à M. H. Lucas de le faire tenter sur la portion de notre éducation soignée par M. Vallée.

Quant à cinq individus élevés chez moi pour être à même d'observer leurs changements de couleurs aux diverses mues et de les dessiner, je les ai nourris avec des feuilles d'Abricotier qu'ils ont très bien mangées, mais soit que cette nourriture ne leur convienne pas,

soit que les variations de température qu'elles ont subies dans mon appartement aient altéré leur constitution, il en est mort successivement trois, et je n'ai amené à bien que deux individus, qui ont fait leurs cocons le 27 et le 30 août.

Quant à celles que nous faisons élever dans la Ménagerie des Reptiles, elles commencent à faire des cocons depuis quelques jours, mais on voit qu'elles ne se trouvent pas dans des conditions complétement favorables et qu'elles ont aussi beaucoup langui.

Dans son pays natal, cet *Attacus* a pour ennemi un Ichneumonide, qui a été décrit par Say, sous le nom de *Cryptus nuncius*, dans le Journal d'Histoire naturelle de Boston, vol. 1, p. 237. Je dois la connaissance de ce fait à l'heureuse habitude qui m'a été donnée, depuis plus de trente ans, par G. Cuvier, mon maître, de prendre des notes dans tous les recueils que je puis étudier et de les classer chez moi comme on classe une collection. On sait que ces notes, aujourd'hui très riches de renseignements, sont toujours ouvertes aux entomologistes qui veulent travailler sérieusement.

A la suite de cette communication, M. le docteur Boisduval dit qu'il a déjà élevé, à Paris, des chenilles de l'*Attacus Prometheus* dont les œufs lui avaient été envoyés de l'Amérique, et que deux ou trois espèces d'Ichneumonides sont sorties des chenilles de ce Lépidoptère.

— M. Legrand adresse, par l'entremise de M. le Président, la communication qui suit sur des Entozoaires qui vivent dans des Coléoptères.

Dans la séance du 11 novembre 1857, plusieurs membres ont parlé d'Helminthes observés dans divers insectes. Bien que les faits de cette nature ne soient pas rares (Dujardin en cite de nombreux exemples, pages 62 et suivantes, de son ouvrage d'Helminthologie), en voici un qui m'a vivement intéressé et que je crois devoir porter à la connaissance de mes collègues.

A la suite de recherches faites dans un petit ruisseau des environs

de Troyes, nommé La Vienne, des *Dytiscus marginalis* ♂ et ♀ furent abandonnés dans des vases pleins d'eau.

Le même jour, ou dans la nuit suivante, ces *Dytiscus* rendirent des entozoaires. Il s'en trouvait un dans un vase contenant cinq *Dytiscus* et cinq autres dans un second vase contenant deux *Dytiscus*. Me tenant aux aguets, je ne tardai pas à constater, de mes propres yeux, la sortie d'un septième, d'un huitième, puis enfin d'un neuvième Helminthe. Chaque expulsion s'est faite en 20 à 25 minutes. Ainsi que je m'en suis assuré, en pressant légèrement l'abdomen de l'insecte, l'Helminthe sort, la tête la première, par le segment anal. Pendant ce temps, le pauvre *Dytiscus* reste à la surface de l'eau, immobile, comme mort, les pattes étendues. Mais ensuite, comme s'il était tout joyeux de la délivrance d'un hôte si dangereux ou si incommode, il nage et s'agite vivement.

L'Helminthe dont il s'agit me paraît appartenir au genre *Gordius*, Linné. Je le nommerai GORDIUS DYTISCORUM.

En voici la description :

Longueur $0^m, 25$ à $0^m, 35$.

Diamètre 1/2 millimètre à 2/3 de millimètre.

Brun, cylindrique, presque pas élastique, solide. Diamètre à peu près égal dans toute la longueur ; pas de contractions partielles apparentes. Bouche terminale, ronde, noire, blanche en avant. Anus également terminal, noir, bilobé ou simple, selon le sexe. Animal se déformant et devenant flasque et ratatiné hors de l'eau ; reprenant sa forme et renaissant quand on le plonge de nouveau dans le liquide.

En résumé :

1° Un seul *Dytiscus marginalis* peut renfermer plus de trois *Gordius* mesurant ensemble environ un mètre ;

2° Les *Gordius* sortent la tête en avant, par le segment anal ;

3° Ces Helminthes étant trop volumineux pour loger dans l'intestin, ils se placent sans doute dans le tissu adipeux et dans les liquides,

entre les viscères, au-dessous des stigmates, d'où ils peuvent facilement se perforer un passage pour gagner l'anus.

Je me propose de continuer cet examen à la première occasion; mais, dès à présent, je vous adresse, à l'appui de cette lettre, quatre exemplaires du *Gordius dytiscorum*.

J'espère qu'ils vous parviendront vivants et que vous pourrez les faire passer en cet état sous les yeux des membres de la Société.

A l'appui de cette communication, M. le docteur Boisduval montre un flacon qui lui a été adressé par M. Legrand, et qui contient quatre des *Gordius* indiqués dans la note précédente.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, M. Ranton, commissaire de police à Nantes (Loire-Inférieure), présenté par M. L. Buquet, et qui s'occupe spécialement de l'étude des Coléoptères. — Commissaires-rapporteurs : MM. Reiche et Javet.

(Séance du 22 Septembre 1858.)

Présidence de M. REICHE.

M. Dohrn, de Stettin, assiste à la séance.

Communications. M. L. Buquet annonce à la Société la nouvelle perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Blutel, mort le 10 septembre, à l'âge de 77 ans. — La Société charge M. L. Buquet de donner pour les Annales une notice sur notre honorable collègue.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société une nouvelle espèce de Coléoptère :

Je donne, dit-il, le nom de *Piestognathus* à un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Mélanosomes, et qui, à cause de son analogie avec les *Erodius* et les *Leptonychus*, semble établir un passage entre ces deux coupes génériques. Il est plus allongé que les *Leptonychus*, moins large et bien moins ovalaire que les *Erodius*, et ce qui le différentie surtout de ces deux genres, ce sont les mandibules, qui sont très déprimées, larges et aplaties. Un caractère encore bien curieux, et qui empêchera de le confondre avec les *Erodius* et les *Leptonychus*, c'est le dernier article des antennes qui égale en longueur les cinq premiers articles réunis, tandis que, dans les deux genres que je viens de citer, ces articles terminaux sont ordinairement courts et plus ou moins en massue.

La seule espèce que je connaisse de cette curieuse coupe générique, est le :

PIESTOGNATHUS DOUEI, Lucas.

Long. 12 millim.; lat. 6 millim

P. ater ; capite fortiter profundèque punctato ; antennis nigro-rufescentibus , articulo terminali subarcuato ; thorace nigro-nitido, convexo, latiore quàm longiore, laxè irregulariterque punctato , marginibus rotundatis ; elytris elongatis, gibbosis, ovatis, anticè quasi cælatis , posticè spinosa tuberculatis ; pedibus exilibus , laxè punctatis, unguiculis elongatis, rufescentibus; abdomine nigro-nitido, densè subtiliterque punctato.

Je dois la communication de cet intéressant Mélanosome à mon collègue et ami M. Doüé, auquel je me fais un plaisir de le dédier ; il a été rencontré dans les environs de Tugurth.

— M. Kraatz adresse la note suivante contenant la description de quelques nouvelles espèces de Coléoptères.

1. ALEOCHARA CUNICULORUM. *Nigra, nitida, antennis gracilibus, articulis 4-10 vix transversis, pedibus rufo-piceis, thorace crebre subtiliterque æqualiter punctato, elytris thoracis longitudine, crebre punctatis, macula apicali rufa, abdomine parallelo, subtiliter minus crebre punctato.* — Long. 1 1/2-2 lin.

Aleocharæ bisignatæ Er. valde similis et affinis, sed plerumque major, thorace longiore, antennis gracilioribus, etc., facile distinguenda, nigra, nitida, griseo-lanuginosa. Antennæ capitis thoracisque longitudine, longiusculæ, nigræ, articulo secundo tertioque æqualibus, 5-10 longitudine vix latioribus, ultimo præcedentibus duobus fere æquali. Caput parce subtiliter punctatum. Thorax latitudine plus dimidio brevior, coleopterorum latitudine, antrorsum parum angustatus, lateribus leviter rotundatus, angulis obtusis, supra subtiliter minus crebre punctatus. Elytra thoracis longitudine, crebre punctata, macula magna apicali rufa prope suturam signata. Abdomen parallelum, supra parce subtiliter (præcipue apicem versus) punctata. Pedes picei, tibiis tarsisque piceo-rufis.

Cette jolie nouvelle espèce a été trouvée près de Paris par MM. Jaquelin du Val et Henry de Bonvouloir, dans les trous de lapins, en société du *Catops depressus* Murray, espèce fort remarquable dont il n'existait autrefois qu'un seul individu dans la collection de M. Chevrolat, et dont la patrie était inconnue.

J'ajoute la description de deux nouvelles espèces du genre *Aleochara*, dont l'une m'a été communiquée par M. Aubé, comme venant de Marseille ; l'autre a été trouvée en Espagne et en Algérie. Dans ce dernier pays se trouve aussi l'*Aleochara crassa* Baudi, d'après deux individus communiqués par M. Reiche.

2. Aleochara leucopyga : *Piceo-nigra, nitida, antennarum basi, elytrorum limbo, abdominis apice pedibusque rufis, antennis crassiusculis.* — Long. 1 1/2 lin.

Statura et magnitudo fere *Haploglossæ prætextæ*, sed paulo brevior, antennis crassiusculis facile distinguenda, linearis, flavo-pilosa, colore supra indicata. Antennæ capite longiores, fuscescentes, basi rufo-testaceæ, articulo secundo tertio fere breviore, quarto transverso, 5-10 fortiter transversis, ultimo præcedentibus duobus longitudine subæquali. Caput nigrum, vix punctulatum. Thorax coleopterorum latitudine eaque duplo fere brevior, antrorsum angustatus, lateribus angulisque rotundatus, illis fortiter deflexis, rufo-translucidis, supra leviter convexus, parce subtiliter punctatus. Elytra tho-

race vix longiora, minus crebre et subtiliter punctata, picea, limbo suturali apicalique rufis. Abdomen parallelum, nigro-piceum, segmentis singulis margine summo apicali rufis, supra parce modice profunde punctatis, sexto apice septimo toto rufo-testaceis. Pedes rufi.

Abdominis segmentum septimum inferum in femina leviter triangulariter productum. Mas latet.

Patria : Massilia (Mus. Aubé).

3. Aleochara hæmatoptera : *Nigerrima, nitida, elytris sanguineis, antennis longiusculis in basi piceis, abdomine parce fortiter punctato.* — Long. 2 lin.

Magnitudo et statura fere *Aleoch. lanuginosæ* Grav. Corpus nigerrimum, nitidum, fulvo pubescens. Antennæ capitis thoracisque fere longitudine, nigræ, articulis 3 primis piceis, tertio secundo paulo longiore, quinto modice transverso, 6-10 latitudine duplo fere brevioribus, ultimo præcedentibus duobus longitudine æquali. Caput parce punctatum. Thoracis forma fere eademquæ in *Aleoch. lanuginosa*, punctatura crebra et distincta. Elytra thoracis longitudine, tota sanguinea, dense fortiter profundeque punctata. Abdomen parallelum, parce fortiter basi crebrius punctatum. Pedes piceo-nigri, tibiis tarsisque piceo-rufis.

Patria ; Hispania, Algiria.

4. Coproporus colchicus : *Leviter convexus, nigro-piceus, nitidus, thoracis elytrorumque limbo marginali apicalique piceo-rufis, ano, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis, capite thoraceque lævissimis, elytris crebre subtilissime punctatis.* — Long. 1 lin.

Corpus leviter convexum, nigrum, nitidum. Antennæ capitis thoracisque prope longitudine, apicem versus parum crassiores, rufo-brunneæ, basi rufo-testaceæ, articulo tertio secundo tenuiore et prope breviore, 4-10 versim paulo latioribus, penultimis leviter transversis, ultimo breviter ovato. Caput læve, ore cum palpis rufo-testaceo. Thorax basi coleopterorum basi paulo latior, latitudine

duplo brevior, antrorsum fortiter angustatus, basi utrinque leviter sinuatus, angulis posticis retrorsum paulo prominentibus, parum acutis, externe rotundatis, supra convexiusculus, lævissimus, margine postico lateralique piceo-rufis. Elytra thorace sesqui-longiora, apicem versus leviter angustata, angulo apicali exteriore subrotundato, secundum marginem lateralem longitudinaliter modice impressa, crebre subtilissime punctata, margine laterali apicalique rufo-piceis. Abdomen subtiliter punctulatum et pubescens, segmentis singulis margine apicali anoque rufo-testaceis. Pedes testacei.

Cette jolie espèce, qui ressemble beaucoup au *Coproporus* (*Tachinus*) *ventriculus* Say (*gibbulus* Er.) de l'Amérique septentrionale, m'a été communiquée par M. Aubé, comme venant de Batoum.

Aux espèces voisines des *Lithocharis fuscula* Mnh. et *brunnea* Er., il faut en ajouter une nouvelle, qui se trouve près de Paris, et qui ressemble par la couleur à la *Lithocharis rufiventris* Nordm.; je la nomme :

5. LITHOCHARIS PICEA : *Picea, elytris piceo-castaneis, antennis pedibusque rufis, capite subquadrato, confertissime punctato, thorace confertim obsolete punctato, linea longitudinali media lævi, elytris thorace sesqui-longioribus.* — Long. 2 lin.

Colore et habitu *L. rufiventri* Nordm. simillima, capite confertissime punctato facile distinguenda. Antennæ rufæ, simili modo ut in specie alata constructæ. Thoracis forma eademquæ in speciebus affinitus. Elytra thorace sesqui-longiora, piceo-castanea, confertissime subtilius punctata, subtiliter griseo-pubescentia. Abdomen confertissime subtiliter punctatum subtiliterque griseo-pubescens, parce nigro-pilosellum, piceum, apice vix dilutius. Pedes rufi.

Mas abdominis segmento sexto inferiore apice truncato, septimo triangulariter exciso ; *femina* sexto apice leviter rotundato septimo parum producto.

Differs a *L. fuscula* colore et statura paulo minore, a *L. brunnea* punctatura subtiliore elytrisque longioribus, a *L. rufiventri*

capiter punctatura; mares segmento sexto infero apice truncato (neque exciso, neque emarginato) sat insignes.

6. Colon Barnevillei : *Oblongo-ovatum fuscum, fulvo-pubescens, antennis pedibusque ferrugineis, thorace transverso sæpius fusco-piceo, confertim profundius ruguloso-punctato, angulis posticis obtusis, elytris confertim subtiliter punctatis.* — Long. 1-1 3/8 lin.

Mas femoribus posticis apice crassioribus, spina elongata, arcuata, acuta armatis, tibiis rectis; *femina* femoribus posticis simplicibus.

Col. Zebei simillimum, et facile cum eo confundendum, sed plerumque minus, thorace sæpius fusco-piceo, minus fortiter fere ruguloso-punctato præcipue distinctum. Antennæ ferrugineæ, apicem versus modice incrassatæ. Caput confertim profunde punctatum. Thoracis forma fere eademque in specie alata. Elytra rarius rubro-fusca. Femora maris spina plerumque minus elongata quam in *Col. Zebei* armata.

J'ai reçu plusieurs exemplaires de cette espèce, trouvés par M. Charles Brisout de Barneville, à qui je l'ai dédiée.

—M. Reiche fait remarquer que le *Leptodirus Querilhacii*, Lespès, cette récente et intéressante découverte de notre collègue le savant professeur du collége de Bordeaux, ne paraît pas appartenir au genre *Leptodirus*; la forme de ses antennes, dont le premier article est de la longueur du deuxième, s'il n'est plus long, le place dans le genre *Drimeotus*, Miller, dont il constituerait ainsi une troisième espèce.

— Le même membre dit que M. Bellier de la Chavignerie, dans sa dernière excursion aux Basses-Alpes, a trouvé les *Harpalus marginellus*, Dejean, et *rugulosus*, Heer, non mentionnés dans la Faune française.

— M. L. Fairmaire rapporte que l'*Oophorus algiricus*, qui n'avait encore été pris que dans nos possessions du nord de l'Afrique, doit être compris au nombre des Coléoptères propres à la France, car il vient d'être rencontré aux environs de Perpignan.

— M. L. Buquet montre un Longicorne très rare, le *Platyterna hebrœus*, Olivier, de Cayenne.

— M. Guérin-Méneville rapporte qu'il fait en ce moment une expérience physiologique qui, selon lui, n'est pas peut-être sans quelque intérêt; il cherche à obtenir le croisement des *Bombyx cynthia* et *arrindia* qui, excessivement voisins l'un de l'autre, et pour cela même, doivent pouvoir s'accoupler quoique appartenant à des espèces distinctes, et il présente également les observations suivantes sur le *Bombyx* du Ricin :

Dans les séances précédentes, j'ai eu l'honneur de faire connaître à la Société les principaux résultats de mon introduction en France, du vrai *Bombyx Cynthia* de Drury. Aujourd'hui, je viens lui présenter quelques autres observations relatives à cette nouvelle acquisition.

Les cocons provenant de la première génération ont donné leurs papillons un mois juste après avoir été tissés par les chenilles. Ces papillons se sont tous développés parfaitement, se sont montrés vifs et vigoureux, volant comme des oiseaux, surtout vers le soir.

Ces papillons montrent, dans toutes leurs allures, qu'ils sont bien moins domestiques que ceux de l'espèce indienne, qui vit du Ricin et qui en est si voisine. Ainsi, ils ne s'accouplent pas à toute heure du jour comme ces derniers, et il faut qu'ils soient isolés, dans un lieu sombre et tranquille, pour que le rapprochement ait lieu pendant la nuit seulement.

Les deux sexes ne sont pas fixés ensemble d'une manière aussi forte que dans l'espèce indienne. J'ai reconnu cela en prenant des accou-

plements, le matin, dans un panier que j'avais laissé toute la nuit couvert d'une serviette. En effet, dès que je les touchais pour les séparer des papillons non encore réunis, ils se détachaient, ce qui n'arrive jamais ni au ver à soie du Ricin, ni à celui du Mûrier.

J'ai reconnu et constaté par l'anatomie, et en comptant des pontes faites isolément, que chaque femelle contient de 140 à 160 œufs.

Cent de ces œufs pèsent 0 gr. 150 milligr., ou chaque œuf, le lendemain de la ponte, pèse 1 milligr. 1/2.

Ce poids est le même pour les œufs du ver à soie du Ricin.

Comme dans les œufs du ver à soie ordinaire, et, du reste, de tous les Insectes, leur poids diminue considérablement quand ils approchent du moment de l'éclosion. Ainsi, pour ceux du ver à soie du Ricin, un gramme pesé deux jours après la ponte en contenait 653, et, dix jours après, la veille de leur éclosion, il fallait 916 de ces mêmes œufs pour peser un gramme (1).

Je me suis encore livré à quelques expériences pour établir comparativement la richesse en matière soyeuse des cocons des vers à soie de l'Aylanthe, du Ricin et du Mûrier. Voici les résultats de la pesée de 25 cocons, vides de leur chrysalide, de ces trois espèces.

25	Concons	de l'Aylanthe	pèsent	6 gr.	800 mill.
25	Id.	du Mûrier	—	6	450
25	Id.	du Ricin	—	6	000

Actuellement, je m'occupe d'une enquête pour arriver à connaître la valeur commerciale de ces cocons; je suis entré en correspondance avec les principaux fileurs de soie du midi la France et de l'Alsace, où l'on consomme beaucoup de bourre de soie, ils se sont empressés de faire des expériences à cet effet, et j'espère bientôt être à même de faire connaître les résultats de ces essais à mes honorables confrères.

(1) Ayant reçu, aujourd'hui même (22 septembre), la ponte d'une femelle de *Bombyx Mylytta*, obtenue à Lausanne par M. Chavannes, je constate que cette ponte contient 189 œufs, et que 100 de ces œufs pèsent 1 gramme juste deux jours après la ponte.

— M. Th. Bruand adresse l'*errata* suivant, relatif au Bulletin trimestriel du deuxième numéro de 1858.

page XCIX, ligne 7, *Artiniella*, lisez : *Affiniella*.

Page C, ligne 19, *Comtancella*, lisez : *Constancella*.

— Le même membre, au sujet de la réponse qui lui a été adressée par M. Bellier de la Chavignerie, et qui est également insérée dans le Bulletin de 1858, deuxième trimestre, envoie la note qui suit :

A propos de *Bicolorella*, *Stomoxella* et *Angustella*, tout ce que je puis en dire, c'est que les Psychides que m'a communiquées M. Boisduval étaient *toutes* dans un état assez mauvais : je pense donc qu'on aurait pu facilement confondre ensemble deux, trois, ou quatre espèces différentes du groupe de *Stomoxella*, c'est-à-dire ayant les antennes en panache ; mais je persiste à croire qu'il est difficile de confondre avec une de celles-ci une Psychide qui a les antennes comme les indique la fig. 37, de ma monographie.

Par les mêmes raisons, je pense que *Stomoxella* peut être la même espèce qu'*Angustella* : mais *Atribombycella* est bien différente.

Le nom d'*Atra* le plus ancien est celui de Linné : mais, comme on n'a pas de certitude, j'ai cru devoir le faire disparaître, tout en conservant la désignation de *Bombyx Atra*, au moyen du nom : *Atri-bombycella*. Le fourreau de cette dernière n'est guère que celui de *Constancella*, un peu plus allongé ; du reste, quant à cette espèce, je maintiens ce que j'en ai dit, page C, du Bulletin de 1858 (lignes 15 et suivantes).

— M. Villeneuve dit à la Société que, dans les derniers jours de juin, notre collègue, M. Bellier de la Chavignerie, a pris à Larche une femelle de *Nemeophila plantaginis* ; que cette femelle ayant pondu dans sa boîte, il lui a envoyé tous les œufs ; qu'il les a reçus le 3 juillet et que les chenilles sont

écloses les 8 et 9 juillet; qu'il les a élevées dans leur jeune âge avec de la Laitue et de la Romaine; qu'après leur premier changement de peau, il a varié leur nourriture et leur a donné du *Plantago major*, *minor*, et *lanceolata*, de la Chicorée sauvage, du Pissenlit et diverses autres plantes; qu'elles ont mangé jusqu'à des feuilles de Laurier rose, ce qui prouve bien que cette chenille est polyphage: qu'aujourd'hui, 22 septembre, il lui est éclos un insecte parfait, et qu'enfin il a encore des chenilles toutes petites (1).

— M. H. Lucas lit la note suivante, relative à l'Entomologie géographique.

Je ferai passer sous les yeux de mes collègues plusieurs Lépidoptères diurnes bien connus des lépidoptérophiles, mais qui sont curieux au point de vue de la géographie entomologique. Ce sont la *Limenitis lucilla*, Fabr., connue du Piémont et de la Styrie, et la *Nymphalis populi*, Linné, qui n'avait encore été signalée que comme habitant l'Europe boréale.

Ces deux espèces, qui font partie des collections entomologiques du Muséum, ont été prises aux environs de Kiakhta (frontières chinoises), par M. Nicolas Popoff, et c'est, je crois, la première fois que ces Rhopolocères sont signalés comme habitant cette partie de l'Asie.

(1) Depuis, séance du 13 octobre, M. Villeneuve dit que le 27 septembre il lui est éclos deux femelles et le lendemain un mâle du même *Nemeophila plantaginis*; que les 30 septembre et 1er octobre ce mâle s'est accompli avec les deux femelles. Notre collègue fait remarquer que les femelles, dont il a environ 200 œufs, mettent plusieurs jours à pondre, et enfin il ajoute que les 9 et 11 octobre il lui est encore éclos deux mâles, et que l'éclosion doit probablement encore continuer.

— M. Dohrn dit qu'il pourrait faire une nouvelle réponse aux observations présentées par M. Schaum, et insérées dans le premier numéro des Annales de 1858, mais que cette discussion devenant désormais plutôt personnelle que scientifique, il la croit inutile et pense qu'il ne faut pas la continuer d'avantage.

Décision. M. L. Reiche fait à la Société la proposition suivante :

Le Trésorier ayant commencé les travaux préliminaires pour l'établissement des comptes qu'il doit présenter à la Société à la fin de l'année. Je crois, d'accord avec lui, devoir appeler votre attention sur les points suivants :

1° Les cotisations arriérées sont portées à l'avoir de la Société ; dès lors, il y a lieu de porter à son débit les Annales afférentes à ces cotisations ;

2° Le prix de revient de chaque numéro des Annales étant d'environ 10 francs, il conviendrait, dans l'inventaire de l'avoir mobilier de la Société, de ne les compter qu'à cette valeur.

Cette proposition, mise aux voix par M. le Président, est adoptée par la Société, à l'unanimité des voix, et M. le Trésorier est prié de vouloir bien s'y conformer en présentant les comptes pour 1858.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, M. Emile Nourrigat, sériciculteur à Lunel (Hérault), présenté par M. E. Desmarest. — Commissaires-rapporteurs : MM. Guérin-Méneville et H. Lucas.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DU

TROISIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1858.

A. LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

ET

INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES

QUI Y SONT COMPRIS.

Académie des sciences de l'Institut de France. Comptes-rendus hebdomadaires des séances, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XLVII (2e semestre 1858), nos 1 à 11. Brochure in-4o.

N° 1. Introduction d'un nouveau ver à soie de Chine (*B. cynthia* des auteurs) qui vit des feuilles du Vernis du Japon *(Aylanthus glandulosa)*, par M. Guérin-Méneville. — N° 3. Maladie des feuilles du Mûrier et de ses rapports avec la maladie des vers à soie, par M. Guérin-Méneville. — N° 4. Sur les maladies des vers à soie et sur une tache qui se développe sur les chenilles et qui caractérise l'une de ces maladies, par M. de Quatrefages. — N° 5. Note sur la découverte de cette même tache sur des chenilles à l'état de liberté, par M. Armand Angliviel. — N° 7. Nouvelle note sur l'introduction du ver à soie de Chine qui se nourrit des feuilles du Vernis du Japon par M. Guérin-Méneville. — N° 9. Mémoire sur l'appareil auditif des insectes (extrait), par M. Lespès. — Note sur les maladies des vers à soie et

sur la coloration des cocons par l'alimentation au moyen de la Chica, par M. Guérin-Méneville.

Académie des sciences de Turin. Memorie della reale Academia delle scienze di Torino. Seria seconde, tomo XVI et XVII. 2 gr. vol. in-4° avec planches.

Un seul mémoire sur l'entomologie se trouve dans ces deux volumes : les *Anthicides* de l'île de Chypre et de Syrie, par M. Eugène Truqui, (tome XVI, page 339). Le savant entomologiste de Turin donne un catalogue complet des Anthicides propres aux deux pays que nous avons nommés, et il suit dans ce travail la Monographie de M. le marquis de Laferté ; il décrit et figure une espèce nouvelle de *Notoxus (N. rubetorum)*, treize espèces d'*Anthicus* (*A. glabrellus*, *erro*, *fatuus*, *incomptus*, *villosulus*, *cerastes*, *phœnicius*, *ornatus*, *armatus*, *scurrula*, *aspelius*, *sidonius*, *Lafertei* et *gorgus)* et une espèce d'*Ochthenomus (O. bivittatus)*

Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Compte-rendu de l'année 1856, par M. Middendorff. Br. in-8° offerte par l'Académie de Saint-Pétersbourg. 1857.

Pas de travaux entomologiques.

Archives entomologiques ou recueil contenant des illustrations d'insectes nouveaux ou rares par M. James Thomson. Tome deuxième, 15e livraison, 1858.

Suite de la faune du Gabon. Descriptions d'un grand nombre de Coléoptères (genres et espèces) nouveaux, par M. J. Thomson. — Supplément aux Coléoptères du Gabon *(Cerambycidæ)*, par M. Aug. Chevrolat. — Description d'espèces nouvelles.

Archives rurales de Lisbonne. O Archivo rural, Jornal de

agricultura, artes et sciencias correlativas, nos 4, 5 et 6, 1o anno, 1858. In-8o, Lisboa.

Pas de zoologie.

Curtis. Rapport sur les insectes, etc., nuisibles à l'agriculture. Sixteen reports on the insects, etc., injurious to Agriculture, by John Curtis, London, 1841-1857. Br. in-8o.

Dans ce travail, l'auteur s'occupe plus spécialement des insectes et autres animaux (tels que des Hélices et Lombrics) qui nuisent aux paturages; il passe en revue les travaux de ses devanciers sur le même sujet, et donne des détails sur un grand nombre de Coléoptères, ainsi que sur divers insectes propres à d'autres ordres; il indique les moyens de les détruire, et termine sa note par une planche représentant les métamorphoses des *Apion apricans* et *pomatia* et de la *Chrysomela (Phædon) polygoni.*

La publication de semblables travaux doit être fortement encouragée, car elle rend à la fois de grands services à l'agriculture et à la science, et démontre l'utilité pratique de l'entomologie.

Duméril. Organes des sens et en particulier de ceux de l'odorat, du goût et de l'ouïe chez les Poissons. Br. in-8o.

Dans cette notice, l'auteur présente des considérations générales qui sont applicables à tous les animaux, aussi bien aux Vertébrés qu'aux Articulés, et ce n'est que ce point une fois établi qu'il s'occupe spécialement des Poissons.

Graells. Zoologie espagnole, Insectes. Memorias della comision del Mapa zoológico de España, año de 1855. Parte zoolôgica por el doctor D. Mariano della Paz Graells. Br. in-8o avec pl. col.

Dans cet important travail, notre savant collègue donne

le catalogue complet de tous les Coléoptères espagnols des deux familles des *Cicindélides* et *Carabiques,* puis il décrit et figure un assez grand nombre d'insectes nouveaux découverts en Espagne, qu'il serait trop long d'énumérer; nous renvoyons, pour leur étude, nos collègues à l'ouvrage lui-même.

Guérin-Méneville. Rapport sur les expériences théoriques et pratiques de sériciculture faites en 1857 pour la Société impériale zoologique d'Acclimatation à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle. Br. in-8o.

Cette notice, qui vient se joindre aux nombreux travaux du même auteur relativement à l'éducation des vers à soie, comprend des détails utiles à consulter, surtout en ce qui concerne les œufs de diverses races du *Bombyx mori.*

Revue et Magasin de Zoologie pure et appliquée, par M. Guérin-Méneville, année 1858, nos 1 à 6. Br. in-8o avec planches. Offert par le Ministre de l'Instruction publique.

No 1. Matériaux pour une Monographie des Coléoptères du groupe des *Eumorphides* et plus spécialement du genre *Eumorphus;* description d'espèces nouvelles (G. *Eumorphus*, *Eumorphoides*, *Enaisimus*, *Haplomorphus* et *Heterandrus*) (suite), par M. Guérin-Méneville. — Indication des années 1856 et 1857 des *Etudes entomologiques* de M. Motschoulski. — No 2. Description de *Longicornes* nouveaux du vieux Calabar, sur la côte occidentale d'Afrique *(Hamaticherus nitidipennis*, *Œmona pilosella*, *Batocera Wyliri*, *Ceroplexis Calabarica*, *Tragocephalo senatoria* et *chloris)*, par M. Aug. Chevrolat. — Matériaux pour une Monographie des *Eumorphides* (G. *Rachidophorus*), par M. Guérin-Méneville. — Note sur la famille des *Vespides* (G. *Zethus*), par M. H. Saussure. — Notes pour servir à la faune du département de Seine-et-Marne (Ordre des *Névro-*

ptères, famille des *Libellulidées*), par M. le comte de Sinety. — Longicornes nouveaux (*Tmesisternus viridicollis*, *Navomorpha sanguinicollis*, *Macrocyrta macilenta*, *Scopodes bicuspis* et *Stegetus denticornis*), par M. Aug. Chevrolat. — N° 3. Description de deux Coléoptères du genre *Sepidium*, dont l'un est pentamère et paraît être le mâle, et l'autre est hétéromère et semble être la femelle (*S. Pradieri*), par M. Guérin-Méneville. — N° 4. Note sur la famille des *Vespides* (G. *Zethus*, *Eumenes*, *Odynerus*) (suite), par M. H. de Saussure. — Insectes nuisibles au Colza, par MM. Pommier et Guérin-Méneville. — N° 5. Description de Coléoptères nouveaux de la partie méridionale de l'île de Cuba (*Stenolophus cruentatus*, *Colopteron albicolle*, *Lychnuris miniaticollis*, *Tripanidius flavipennis*, *Tetraonyx Cubensis*, *Prapodes hybridus* et *lepidus*, *Trichous* (G. n.) *divisus*, *Leucocera sex-guttata*), par M. Aug. Chevrolat. — Description de l'*Ino præusta*, de la Guadeloupe, par M. Aug. Chevrolat. — Les Insectes ou Réflexions d'un amateur de la chasse aux petits Oiseaux, par M. Gand. — Indication d'une Monographie du G. *Catops*, de M. A. Murray. — Analyse des *Dipterologiæ italicæ* de C. Rondani. — N° 6. Note sur la famille des *Vespides* (G. *Polistes*), par M. H. de Saussure. — Sur la prétendue pluie d'Insectes, par M. Waga. — Extrait des Considérations sur l'utilité de l'Entomologie et sur son application à l'Agriculture, par M. V. Ghiliani. — Indication d'un genre nouveau de Coléoptères (*Leptomastax*), par M. Piazzoli. — Analyse de l'histoire des métamorphoses de divers insectes, de M. Ed. Perris.

Société entomologique des Pays-Bas. Mémoires d'entomologie, 2e à 6e livr. In-8o, La Haye, 1857.

Rapport de la séance annuelle tenue à Utrech le 4 juillet 1857 (en hollandais). — Notes de MM. Mulder, Six, van Hasselt, Maitland, Snellen van Vellenhoven et de Graff sur divers points entomologiques. — Deux genres de Crustacés parasites (*Cecrops Latreillei*, Leach et *Læmargus murica-*

tus, Kröyer), par M. Vander Hoeven, avec 2 pl. — Notes diptérologiques (G. *Ctenophora, Tipula præpotens*, espèces de *Ptilocera, Rhaphiocera* et *Clitellaria),* par M. Snellen van Vollenhoven. — Description de la *Degeeria pi* et du *Palæmon Vollenhovenii*, par M. Herklots. — Chenille du *Hepialus sylvinus,* par M. Snellen van Vollenhoven. — Annotations sur la métamorphose et la physiologie de quelques Lépidoptères, par M. Snellen van Vollenhoven. — Métamorphose des Tenthredinites indigènes, par M. Snellen van Vollenhoven. — Espèce hybride de *Smerinthus,* par M. de Roo van Westmans. — Description du *Phyllodes Verhuellii,* par M. Snellen van Vollenhoven. — Sur le changement de peau et de couleur du *Dolomedes fimbriatus,* par M. van Hasselt. — Note sur quelques Aranéides par M. Six.

On voit, d'après cette courte indication, que la Société entomologique des Pays-Bas donne des mémoires utiles à consulter et qu'elle les accompagne de bonnes figures.

Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg. Mémoires publiés sous la direction de M. Aug. Le Jolis, archiviste perpétuel, tome v, année 1857. 1 vol. in-8o.

Depuis sa fondation, en 1853, la Société des sciences naturelles de Cherbourg publie chaque année un volume de mémoires qu'elle nous a gratuitement offert. Jusqu'ici la Zoologie et surtout l'Entomologie n'a malheureusement pas tenu une grande place dans ce recueil important : c'est ainsi que dans le présent volume nous ne voyons que l'indication sommaire (page 349) d'un rapport de M. le docteur Guiffard sur une notice de M. Eyriès concernant l'histoire naturelle du *Morpho Idomeneus*, de la Guyane. La Botanique comprend des mémoires d'une grande valeur : nous citerons particulièrement l'Histoire naturelle des Végétaux de l'archipel de Mendana et des Marquises, par M. Ed. Jardin, et nous voudrions y voir, en 1858, l'histoire naturelle des Animaux de ces mêmes pays.

Société royale de Londres. Philosophical transactions of the royal Society of London for the year 1857. Vol. 147, part III, in-4°, et Proceedings of the royal Society, vol. IX, n°s 30 et 31, in-8°. Londres, 1858.

Pas de travaux entomologiques.

Société zoologique et botanique de Vienne. Verhandlungen der zoologisch-botanischen Vereins in Wien, Band VII, Jahrgang, 1857; et Personen, Orts-und Sache-register der fünf ersten Jahrgänge (1857-1858) der Sitzungsbericht und Abhandlungen der Wiener zoologisch-botanischen Vereines, vom Grafen Marschall. 2 vol. in-8°, Vienne, 1857.

Un grand nombre de notices ou de mémoires zoologiques sont publiés dans les mémoires de cette savante Société. Parmi les travaux entomologiques de ce volume, nous citerons surtout : 1° divers fragments sur les *Diptères,* par M. Schiner; 2° des descriptions de Coléoptères des cavernes *(Anophthalmus Redtenbacheri, Pholeuon letdodirum* et *Drimeotus Kraatzii)*, par MM. E. et J. Frivaldzzky; 3° un Névroptère nouveau *(Boreus hiemalis),* par M. F. Brauer; 4° des remarques sur les *Diptères de Syrie*, par M. Loew; 5° Description d'une espèce de *Scenopinus (S. pygmeus),* par le même; 6° description de nombreux Hyménoptères nouveaux ou rares, par M. Giraud; 7° remarques sur le *Callidium russicum*, le *Bostrichus curvidens* et l'*Agriotypus armatus*, par M. Kollar; 8° des Diptères d'Autriche, par M. Schiner (ce travail important, qui comprend près de la moitié du volume, devra être consulté par tous les Diptérologistes); 9° sur les *Cynips* du *Quercûs serris*, par M. Kollar; 10° sur le genre *Chrysochlamys*, par M. Loew, etc.

Dans un volume séparé, la Société zoologique et botanique de Vienne donne, sous le titre singulier : *Des personnes, des choses et des lieux*, une table générale des sept premiers

volumes de son recueil annuel et qui permet d'y retrouver facilement les innombrables communications qui y sont insérées.

Stainton. Histoire naturelle des Tinéites. The natural history of the *Tineina*, vol. III. 1 vol. in-8o, cartonné, avec planches.

Tous nos collègues connaissent les importants travaux de M. Stainton sur les *Microlépidoptères*, et nous ne chercherons pas à faire connaître son ouvrage classifique sur les *Tinéites;* nous nous bornerons à dire que dans ce volume, accompagné de belles planches coloriées avec soin, et dont le texte est en anglais, en français, en allemand et en latin, l'auteur donne la description des espèces si nombreuses des grands genres *Elachista* et des *Tricheria*, et qu'il fait connaître de curieux détails sur les chenilles, les chrysalides et les insectes parfaits de ces Lépidoptères jusqu'ici si incomplément connus.

Wesmael. Remarques critiques sur diverses espèces d'Ichneumons de la collection de feu le professeur Gravenhorts, suivi d'un court appendice ichneumonologique. Br. in-8o.

Le savant entomologiste donne de nombreuses rectifications de diverses espèces d'*Ichneumons* décrites par Gravenhort, d'après les types mêmes qui font actuellement partie du Musée de Breslau; il crée quelques sous-genres nouveaux et fait connaître plusieurs espèces nouvelles et propres à différentes parties de l'Europe.

B. OUVRAGE ACQUIS PAR LA SOCIÉTÉ

SUR LES FONDS PIERRET.

Lepelletier de Saint-Fargeau et Brullé. Histoire naturelle des insectes Hyménoptères, faisant partie des Suites à Buffon de l'éditeur Roret. 4 vol. in-8o, reliés, avec un atlas colorié.

Outre ces divers ouvrages, la Société a placé dans sa bibliothèque deux exemplaires de ses ANNALES pour le troisième trimestre de l'année 1858. — Ce numéro, publié le 24 novembre 1858, comprend : texte ordinaire, page 377 à 600 ; Bulletin, page CXXVI à CCVI et planches 10, 11, 12 et 13.

E. DESMAREST.

BULLETIN TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1858.

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE.

1° SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 13 Octobre 1858.)

Présidence de M. le Dr A. LABOULBÈNE, 2e vice-président.

MM. C. Duméril, président honoraire, de Sélys-Longchamps, de Liége, et le docteur Hornebeck, ancien médecin à l'île Saint-Thomas (Antilles), assistent à la séance.

Communications. M. E. Desmarest, secrétaire, annonce la mort de notre collègue M. Jules Pradier, chef du bureau du contrôle au Mont-de-Piété, décédé à Paris, le 27 septembre 1858, à l'âge de cinquante et un ans.

Sur la demande de la Société, M. E. Lafont adresse (séance du 10 novembre) la courte notice biographique suivante sur notre confrère :

La Société entomologique vient de faire une perte douloureuse dans la personne de Jules Pradier, un de ses membres déjà anciens.

Nous croyons n'être que l'interprète des sentiments de nos collègues, en leur offrant quelques lignes comme hommage au souvenir de notre confrère.

Dès sa jeunesse, Pradier se livra avec passion à l'étude des sciences naturelles, et, comme tous les jeunes gens qui doutent peu, il crut pouvoir embrasser à la fois toutes les branches de cette vaste science, mais, à mesure qu'il avança en âge, il abandonna successivement l'ornithologie, la botanique, et se renferma spécialement dans l'étude de l'entomologie.

Sa position de fortune, loin d'être précaire, n'aurait pu cependant suffire à toutes les exigences d'une passion telle que Pradier la comprenait. Aussi, plus tard, restreignit-il encore son cadre et se consacra-t-il exclusivement à la classification des Coléoptères d'Europe.

Pradier n'a laissé aucun travail; plusieurs de ses confrères lui doivent cependant de nombreuses observations sur les Coléoptères du Puy-de-Dôme et du Mont-d'Or.

Nous regrettons que notre confrère n'ait pas réuni en un corps d'ouvrage, ses observations, toutes verbales, qu'il nous donnait avec tant de savoir et tant de justesse.

Pradier est né au Puy, c'est là qu'il avait sa famille, dans laquelle il se rendait souvent, et c'est cette circonstance qui nous explique la quantité d'espèces de ce pays, que nous avons vues dans sa collection, et la connaissance approfondie qu'il avait des Coléoptères de cette région de la France : région si intéressante, et qui mériterait d'être connue davantage.

— M. L. Buquet fait connaître une lettre de M. Azambre annonçant que ses fonctions actuelles étant incompatibles avec l'entomologie, il se voit forcé de présenter sa démission de membre. — La Société, tout en regrettant la décision prise par M. Azambre, accepte sa démission.

— M. L. Brisout de Barneville fait savoir qu'il a reconnu

que M. Bellier de la Chavignerie a recueilli dans les Basses-Alpes le *Stenobothrus miniatus,* Orthoptère nouveau pour la faune française.

— M. Bellier de la Chavignerie dit que, pendant un voyage qu'il vient de faire en Belgique, il a été visiter de nouveau la forêt de hêtres où la *Cecidomyia fagi* s'était montrée en si grand nombre pendant l'année 1857, et que cette année ce Diptère avait presque entièrement disparu sans qu'on ait rien fait pour le détruire.

M. Berce fait remarquer que ces mêmes insectes ont été aussi communs dans la forêt de Fontainebeau en 1858 qu'en 1857.

— M. le docteur Laboulbène montre les dessins d'un travail qu'il fait en ce moment sur l'anatomie du *Parnassius Apollo*, et il entre dans quelques détails à ce sujet.

— M. Guérin-Méneville présente quelques remarques sur l'hybridation des vers à soie du Ricin et du Vernis du Japon qui constituent deux espèces voisines, quoique zoologiquement distinctes. Il donne des détails sur les expériences physiologiques qu'il a tentées à ce sujet et dont il a communiqué les résultats à l'Académie des sciences dans la séance du 4 octobre dernier. Les conclusions du travail de notre collègue sont les suivantes :

1° Les œufs pondus par les femelles du ver à soie de l'Aylanthe, ou Vernis du Japon, fécondées par desmâles de celui du Ricin sont entièrement semblables à ceux des vers à soie de l'Aylanthe pur sang, c'est-à-dire couverts d'un enduit gommeux portant de petites particules noires, ce qui leur donne un aspect particulier, taché de noir;

2° Les jeunes chenilles provenant de ces œufs offrent tous les

caractères du ver à soie de l'Aylanthe, leur mère, et non ceux de leur père, le ver à soie du Ricin ;

3° Les œufs pondus par les femelles du ver à soie du Ricin, fécondées par des mâles de celui de l'Aylanthe, sont entièrement semblables à ceux du ver à soie du Ricin, ou entièrement blancs, sans taches noires ;

4° Les jeunes chenilles provenant de ces œufs offrent tous les caractères du ver à soie de l'Aylanthe, sans tenir le moins du monde de leur père, le ver à soie du Ricin.

De ces premiers résultats, il ressort un fait très curieux et peut-être inattendu, savoir : que, dans la première expérience, l'influence du mâle du ver à soie du Ricin n'a pas dominé, puisqu'on ne trouve rien encore des caractères du mâle du ver à soie du Ricin, dans ces jeunes chenilles ; et que, dans la seconde expérience, l'influence du mâle du ver à soie de l'Aylanthe a complétement dominé, puisque les jeunes chenilles offrent tous les caractères du ver de l'Aylanthe, leur père et rien de leur mère, du ver du Ricin. Dans ces deux circonstances, une espèce semble dominer très nettement. Il semble qu'il y a là une dérogation à la loi de prédominance du sexe masculin sur les produits de l'hybridation. Comme il y a une grande différence dans la force et dans l'énergie des papillons des deux espèces, que ceux du ver à soie du Ricin sont plus amollis par une vraie domesticité et volent à peine, tandis que ceux de l'Aylanthe sont presque sauvages et volent comme des oiseaux, on doit admettre, soit d'une manière générale, soit du moins pour les Insectes, que dans l'hybridation la vraie influence sur les produits est celle du degré supérieur de force d'une espèce, relativement à l'autre.

— M. de Sélys-Longchamps fait connaître le résultat de quelques recherches entomologiques, particulièrement sur les Lépidoptères diurnes, faites aux Eaux-Bonnes, au Cirque de Gavarnie et à Biarritz. Les résultats principaux de ses observations ont déjà été indiqué au Bulletin de la Société dans la séance extraordinaire du 14 avril 1858 (voy. pages LXXII et LXXIII), et notre savant collègue dépose sur le bu-

reau les deux listes suivantes des Lépidoptères diurnes qu'il a recueillis aux Eaux-Bonnes et à Gavarnie.

Liste des Eaux-Bonnes (du 15 juin au 12 juillet 1857).

1. Papilio machaon.
2. Leuconea cratægi.
3. Pieris brassicæ.
4. — napi.
5. — rapæ.
6. Anthocharis simplonia.
7. — cardamines.
8, Leucophasia sinapis.
9. Gonopteryx rhamni.
10. Colias edusa.
Var. ♀ *helice*.
11. Polyommatus phlæas.
? Thecla spini (non capturé).
12. Lycæna bœticus.
13. — œgon.
14. — agestis.
15. — Alexis.
Var. *thersites*.
16. — Adonis.
17. — acis.
18. — alsus.
19. — argiolus.
20. — arion.
21. Argynnis Aglaia.
22. — Euphrosyne.
23. Melitæa Athalia.
24. Vanessa Antiopa (*à bande blanche*).
25. — urticæ.
26. — c.-album.
27. Arge Galathea.
28. Erebia Stygne.
29. Satyrus janira.
30. — mœra.
Var. *Adrasta*.
31. — Megæra.
32. — Ægeria.
Var. *Meone*.
33. — arcanius.
34. — Pamphilus.
35. Hesperia sylvanus.
36 Spilothyrus altheæ.
37. Thanaos tages.
38. Syrichthus alveolus.
39. — fritillum?

Liste de Saint-Sauveur à Gavarnie (le 14 juillet 1857).

1. Papilio Machaon.
2. Parnassius Apollo.
3. — Mnemosyne.
4. Leuconea cratægi.
5. Pieris brassicæ.
6. Pieris rapæ.
7. — napi.
Var. *sabellicæ*.
8. — callidice.
9. Anthocharis simplonia.

10. Anthocharis cardamines.
11. — eupheno.
12. Leucophasia sinapis.
13. Gonopteryx rhamni.
14. Colias edusa.
15. Polyommatus phlœas.
16. — Xanthe.
Var. *obscurior.*
17. Lycœna œgon.
18. — Alexis.
19. — Adonis.
20. — Dorylas.
21. — Acis.
22. — alsus.
23. — Arion.
24. Argynnis Aglaia.
25. — lathonia.
26. — paphia.
27. — pales.
28. — Euphrosyne.
29. Melitæa Athalia
30. — parthenias (*Semi-Mélanisme*).
31. — dictynna.
32. Vanessa Atalanta.
33. — Io. !
34. — Antiopa.
35. Vanessa urticæ.
36. — c.-album.
37. Limenitis Camilla.
38. Arge Galathea.
39. Ereb'a Cassiope.
Var. *nelamus.*
40. — Stygne.
41. — Lefebvrei.
42. — gorgone.
43. — dromus.
44. Satyrus Hermione.
Var. *alcyone.*
45. — janira.
46. — Tithonus.
47. — Mœra.
Var. *Adrasta.*
48. — Megæra.
49. — hiera.
50. — Ægeria.
Var. *Meone.*
51. — Arcanius.
52. — Pamphilus.
53. Hesperia linea.
54. Spilothyrus altheæ.
55. Syrichtus alveus?
56. — alveolus?

— M. H. Lucas, en faisant passer sous les yeux de la Société un Crustacé de l'ordre des Isopodes, qui n'avait pas encore été signalé comme se trouvant en France, communique la note suivante :

M. Brandt, dans son *Conspectus Monographiœ Oniscodorum* désigne sous le nom de *Platyarthrus* un Crustacé Isopode excessivement curieux, et qui n'était connu que d'Allemagne ; il habite aussi

le sud de l'Angleterre, particulièrement les environs de Weymouth, où il a été rencontré par M. Kinahan. Lorsqu'on examine ce petit Crustacé, on le confondrait presque avec le genre des *Porcellio*, dans le voisinage duquel il vient se ranger, et dont il ne diffère que par la conformation des antennes. Ces organes sont composés de sept articles, comme chez les *Trichoniscus*, et leur dernier article est conique, comme d'ordinaire, mais l'avant-dernier article est plus large et plus long que les précédents, oblong, dilaté du côté externe, et très comprimé. On en connaît qu'une seule espèce, qui est le *Platyarthrus Hoffmanseggii*, Brandt, Consp. Monogr. Onisc., p. 12; Edw., Hist. Nat. des Crust., tom. 3, p. 175, pl. 33, fig. 20. Les individus que je communique ont été pris en juin et juillet, dans les forêts de Sénart, de Saint-Germain et de Fontainebleau, et c'est la première fois que cette espèce entièrement blanche est signalée comme habitant les environs de Paris.

Les conditions dans lesquelles nous avons rencontré, MM. Chevrolat et moi, ce Crustacé, sont assez curieuses et méritent d'être signalées: c'est sous les pierres humides, en compagnie de la *Formica rufa*, que nous avons toujours capturé ce singulier Isopode, qui maintenant doit être considéré comme appartenant à la Faune parisienne.

Lectures. M. L. Fairmaire adresse un mémoire accompagné d'une planche sur de nouvelles espèces de *Buprestides* propres au Chili.

— M. Bruand d'Uzelle envoie la fin de son Catalogue des *Tinéites*.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. Lefranc, pharmacien militaire à Batna (Algérie), qui s'occupe spécialement de l'étude des Insectes de l'ordre des Coléoptères, présenté par M. A. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. Lucas et H. Deyrolle.

(**Séance du 27 Octobre 1858.**)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. C. Duméril, président honoraire, James Thomson, de retour à Paris, et Staudinger, de Dresde, assistent à la séance.

Communications. M. Tappes annonce qu'il vient de trouver dans le département du Cher, sous une pierre, avec des Fourmis un *Catopsimorphus* qui doit probablement constituer une nouvelle espèce.

M. Reiche a, dans sa collection, une variété de *C. arenarius* tout à fait identique.

—M. Tappes dit aussi qu'il a pris, dans le même endroit, sur le Serpolet, la *Teinodactyla consociata,* Forster, qu'il croit n'avoir pas encore été trouvée en France.

— Le même membre montre une *Coccinella septem-punctata* qui a la surface de la tête, du corselet et des élytres toute chagrinée et entièrement mate au lieu d'être lisse.

— M. Guérin-Méneville donne lecture d'un *Rapport sur l'emploi industriel de la bourre de soie provenant des cocons du ver à soie du Ricin.*

Voici un court extrait de ce travail :

Cette espèce en est arrivée aujourd'hui à la seconde phase de son acclimatation et de son introduction en Europe, car, il est démontré : 1° qu'elle peut y vivre et se reproduire comme dans son pays d'origine; 2° que ses produits sont utiles en Europe et peuvent entrer avantageusement dans l'industrie.

Il ne reste donc plus qu'à arriver à la troisième phase, qui consiste à démontrer les avantages que l'agriculture peut retirer de l'élève de ce nouveau ver à soie.

La constatation de la possibilité de l'emploi industriel de cette soie est due au zèle de MM. Sacc, de Jough et H. Schlumberger, qui viennent de fabriquer avec les cocons du ver du Ricin, des filés de la plus grande beauté.

Ces filés, obtenus par ces habiles manufacturiers à l'aide de machines perfectionnées de leur invention, sont analogues au plus beau fil, connu sous le nom de *galette*, et qui provient des cocons percés du ver à soie ordinaire du Mûrier.

Avec 25 kilogrammes de cocons du Ricin produits en France et en Algérie, ces savants manufacturiers ont fabriqué 3 kilogrammes 300 gr. des beaux filés déposés sur le Bureau de la Société, et 6 kilogrammes 625 gr. de bourre ou déchets destinés à faire un fil moins fin, d'une valeur totale de 99 fr. 06 cent., ce qui fait ressortir la valeur des cocons vides de 3 à 4 fr. le kilogramme.

L'emploi de ces filés est assuré dans l'industrie européenne, car les fabriques d'étoffes de fantaisie de l'Alsace, et surtout de Roubaix, manquent constamment de cette matière textile. On peut donc être assuré, dès à présent, que les chefs de filature accepteront ces cocons au prix de 3 à 4 francs le kilogramme, et qu'on ne saurait trop leur en envoyer.

Actuellement, dit M. Guérin-Méneville en terminant, il ne reste plus qu'à arriver à la troisième phase de l'acclimatation du ver à soie du Ricin, celle qui consiste à savoir si son élève donnera aux agriculteurs une rémunération suffisante pour les engager à s'y livrer. Ces expériences ne tarderont pas, j'ose l'espérer, a être entreprises pour cette espèce et pour mon ver à soie du Vernis du Japon, qui donne des cocons semblables en ce qu'ils sont également percés, mais dont la soie aura une valeur supérieure, parce que le savant chimiste, M. Sacc, assure qu'elle pourra être blanchie et recevra les teintes les plus claires comme celle du ver à soie du Mûrier.

— Le même membre met sous les yeux de la Société des vers à soie du Ricin et du Vernis du Japon, des vers à soie provenant du croisement de mâles du Ricin avec des femelles du Vernis du Japon, et de celui de mâles du Vernis du Japon avec des femelles du Ricin.

Ainsi qu'il l'avait fait connaître dans une précédente communication, et dans une note lue à l'Académie des sciences, dans sa séance du 4 courant, les deux croisements ont donné des œufs fécondés, dont il est né des chenilles très remarquables, en ce que toutes présentaient l'ensemble des caractères de l'espèce du Vernis du Japon.

A chaque mue, elles ont conservé ces mêmes caractères généraux de l'une des espèces, et il est évident actuellement que c'est l'espèce du Vernis du Japon qui a dominé dans les deux croisements et non l'influence du mâle.

La couleur de ces cocons n'est presque pas différente de celle des cocons du ver à soie du Vernis du Japon pur sang, et ces chenilles, en les construisant, ont montré tous les instincts de l'espèce dominante, car elles les ont fortement attachés aux rameaux et pétioles des feuilles, tandis que celles du Ricin, peut-être plus domestiques et plus dégénérées, les font ordinairement entre des feuilles tombées, et les fixent bien moins solidement aux branches.

Il ne reste plus aujourd'hui qu'a connaître les Papillons métis, et à savoir s'ils seront inféconds comme certains mulets de Vertébrés. Si la prépondérence de l'espèce du Vernis du Japon continue de dominer, ces cocons n'éclôront que l'année prochaine, au milieu du printemps. S'ils éclosaient plus tôt, cette circonstance montrerait qu'ils tiennent, en cela, de l'espèce du Ricin, qui ne peut rester plus d'un mois dans le cocon, et dont il faut faire continuellement des éducations.

M. le docteur Boisduval présente quelques observations à l'occasion de cette communication ; il fait surtout remarquer que si les produits du croisement sont féconds cela tendrait à démontrer que les *Bombyx cynthia* et *arrhindia*, dont ils proviennent ne doivent pas constituer deux espèces particulières, mais simplement deux races d'une seule et même espèce, et, qu'au contraire, si les hybrides ne sont pas féconds, cela montrerait que les vers à soie du Ricin et du Vernis du Japon sont bien spécifiquement distincts.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux

de la Société deux variétés remarquables de Lépidoptères se rapportant à une *Chelonia Caja*, trouvée auprès de Paris, et à une *Chelonia purpurea* provenant des Basses-Alpes.

— M. Villeneuve montre des chrysalides de *Sesamia nonagrioides,* Lefebv., qui ont été prises en Algérie dans l'intérieur d'épis de Maïs.

— M. James Thomson, qui est de retour des États-Unis où il a passé l'été, fait voir à la Société deux boîtes renfermant des espèces très remarquables d'Insectes de divers ordres, parmi lesquelles on remarque surtout trois individus de l'*Heteracantha depressa,* d'Algérie ; un individu ♂ de *Megasoma Mars,* des rives de l'Amazone, et deux individus ♂ ♀ du *Rhopalomerus angusticollis*, de Natal.

— Le même membre annonce que, pendant son séjour en Amérique, il a pu recueillir quelques espèces et plusieurs larves assez remarquables. Il dit avoir vu, à Philadelphie, la collection de notre collègue, M. le docteur Le Conte, dans laquelle on remarque surtout : quatre individus ♂ ♀ de l'*Amblycheila cylindriformis,* dont il n'existe en Europe qu'un seul individu (coll. de M. le baron de Chaudoir, en Russie) ; huit individus de *Cychrus viduus;* six ou huit espèces de *Cychitæ,* nouvelles pour les collections européennes; une belle suite de *Pasimachus,* et un très grand nombre d'autres insectes nouveaux ou intéressants.

Lectures. M. L. Fairmaire dépose sur le bureau une nouvelle suite de ses *Miscellanea entomologica,* comprenant la description de nouvelles espèces de Coléoptères découvertes aux environs de Paris, dans les Pyrénées et auprès de Constantinople.

— M. Bruand d'Uzelle adresse à la Société un mémoire déjà présenté le 13 décembre 1857, mais considérablement augmenté, et ayant pour titre : Essai monographique sur le genre *Coleophora*, accompagné de deux planches coloriées.

— M. Girard lit un travail intitulé : Sur une particularité qui suit l'action toxique de la Benzine sur certains insectes.

(**Séance du 10 Novembre** 1858.)

Présidence de M. J. BIGOT, 1er vice-président.

MM. C. Duméril, président honoraire, et le docteur Cartereau, de Bar-sur-Seine, assistent à la séance.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie montre quelques-uns des Lépidoptères rapportés de l'Espagne méridionale par M. Staudinger et fait les observations suivantes :

Plusieurs de ces espèces avaient été prises déjà dans la même localité, soit par MM. de Graslin et Rambur, soit par M. Lorquin, notamment : *Anthocharis tagis*, Esp.; *Thecla spini*, var.; *Lynceus*, Hub.; *Lycœna Idas*, *Lorquinii*, *Lysimon*; *Sesia Doryliformis*; *Heterogynis paradoxa*; *Chelonia Villica*, var. *Bombyx Ratamæ*, *Herculeana*; *Megasoma repandum*; *Cerocala scapulosa*; *Sesamia nonagrioides* (*hesperica*); *Ophiusa Ephialtes*; *Phytometra sanctiflorentis*; *Rhoptria asperata* (*collaria*); mais quelques-unes sont nouvelles, ce sont :

Anthocharis, var. *Allambra*, Staud., jolie variété qui est au type *Tagis*, Esp, ce que *Glauce* est à *Belemia*, ce que *Ausonia* est à *Belia*.

Psyche Malvinella, Staud., qu'on pourrait prendre pour un diminutif d'*Albida* (elle n'a que 11 millimètres), si le fourreau ne différait essentiellement de celui de cette dernière.

Ennomos? cauteriata, Staud., dont la coupe d'ailes singulière nécessitera peut-être la création d'un genre nouveau.

Enfin une charmante *Acidalia* que M. Staudinger n'a pas encore eu le temps de publier.

M. L. Reiche, à la suite de cette communication, donne également quelques détails sur les Coléoptères nombreux et dont quelques-uns sont très intéressants ou probablement nouveaux, recueillis aussi en Espagne par M. Staudinger.

Lectures. M. L. Fairmaire, en son nom et en celui de M. Germain, fait connaître un travail qui leur est commun et qui a pour titre : *Révision des Coléoptères du Chili* : familles des *Silphaidæ* et des *Cerambydæ*.

— M. Bellier de la Chavignerie dépose sur le bureau la description et le dessin d'une variété de *Chelonia purpurea* qu'il avait soumise à l'examen de la Société dans la précédente séance.

— M. J. Bigot lit quelques remarques sur les critiques de M. le docteur Gerstaecker relativement à sa classification des Diptères.

— M. Girard donne lecture d'une note monographique sur les Crustacés des genres *Crabe* et *Platycarcin* avec indication d'espèces nouvelles : 1re partie, genre Crabe.

(Séance du 24 Novembre 1858).

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

M. le docteur Amblard assiste à la séance.

En l'absence de M. E. Desmarest, M. H. Lucas remplit les fonctions de secrétaire.

Communications. M. H. Lucas donne la description de plusieurs Mélanosomes nouveaux qui habitent le sud des possessions françaises, dans le nord de l'Afrique.

PIMELIA CONSOBRINA, Luc.

Long. 25 millim.; larg. 13 à 14 millim.

Plus allongée et plus ovale que la *P. exasperata* Dej. D'un noir légèrement brillant. La tête, subdéprimée dans son milieu, présente antérieurement et sur les côtés une granulation fine et très espacée. Le thorax, plus allongé et plus large que chez la *P. exasperata*, est fortement granulé sur les parties latérales et offre en dessus, sur les côtés postérieurement, une impression transversale fortement prononcée; les élytres, beaucoup plus allongées et plus ovales que dans la *P. exasperata*, sont aussi moins convexes; elles sont parcourues de chaque côté, en dessus, par trois rangées longitudinales de tubercules assez saillants, espacés et spiniformes; quant aux intervalles, ils sont très larges et présentent des tubercules petits, peu saillants, espacés et irrégulièrement disposés. Les pattes sont rugueuses et tout l'abdomen en dessous est chagriné.

Entre el-Enibed et Mamma-el-Caid (collect. de M. Doüé).

PIMELIA INTERTUBERCULATA, Luc.

Long. 17 millim.; larg. 11 millim.

Beaucoup plus petite et moins convexe que la *P. Servillei.* La tête est noire et légèrement rugueuse. Le thorax sensiblement plus

étroit que chez la P. *Servillei*, est noir et couvert de granules assez forts, saillants et peu serrés ; il est arrondi, légèrement renflé sur les côtés, et sa partie médiane, en dessus, présente un espace plus long que large et qui est lisse. Les élytres sont larges et presque planes en dessus ; elles sont à épaules proéminentes, d'un noir brillant et parcourues par trois côtes sensiblement en saillie et tuberculées ; les intervalles sont larges, couverts de tubercules assez forts, peu serrés et irrégulièrement disposés. Les pattes sont d'un noir brillant, et rugueuses. Tout le corps, en dessous, est d'un noir mat et finement chagriné.

Environs de Guayata (collect. de M. Doüé).

PIMELIA BUQUETII, Luc.

Long. 16 millim. ; larg. 10 millim.

A peu près de la taille de la P. *Boyeri*, mais plus convexe et surtout plus étroite. La tête, d'un noir mat, est lisse, à l'exception de la partie antérieure, qui est couverte de gros points irrégulièrement disposés. Le thorax, plus étroit et un peu moins allongé que celui de la P. *Boyeri*, est d'un noir mat ; il est lisse, avec les côtés renflés, arrondis et fortement granulés. Les élytres, d'un noir brillant, sont convexes et parcourues par trois côtes peu saillantes et fortement tuberculées ; quant aux intervalles, ils sont larges, couverts de tubercules moins gros que ceux des côtes ; de plus, ils sont plus serrés et irrégulièrement disposés. Les pattes, d'un noir mat, sont finement granulées. Tout le corps, en dessous, de même couleur que les pattes est très finement chagriné.

Oasis de l'Aghouat.

PIMELIA TUBERCULIFERA, Luc.

Long. 11 millim. ; larg. 7 millim. 1/2.

La tête, noire, couverte de granules fins, peu serrés, présente vers sa partie antérieure un sillon transversal distinctement marqué. Le thorax, noir, arrondi, renflé sur les côtés, est légèrement convexe ; il présente, en dessus, de chaque côté, deux impressions, et

les granules dont il est couvert sont d'un noir brillant, plus gros et moins serrés que ceux de la tête. Les élytres, convexes et arrondies, sont d'un noir mat; elles sont parcourues par des rangées longitudinales de tubercules mousses, régulièrement disposés, et dont les plus gros sont ceux qui représentent la troisième rangée; quant aux intervalles qui existent entre les tubercules qui forment ces rangées, ils sont couverts de granules très fins et peu serrés. Les pattes sont noires, granulées. Tout le corps, en dessous, est d'un noir mat, finement chagriné, et présente des granules d'un noir brillant, placés çà et là.

Sur la route de Boghar à l'Aghouat, en juin 1850.

ZOPHOSIS DEPRESSIPENNIS, Luc.

Long. 6 millim.; larg. 4 millim.

Plus ovalaire et moins allongé que le *C. minuta* de Latreille. Noir, suborbiculaire. La tête, couverte d'une ponctuation fine et serrée, présente dans son milieu une impression profonde et lisse. Le thorax, finement et très légèrement ponctué, offre dans son milieu un sillon longitudinal faiblement accusé; il est très finement rebordé et les angles latéro-postérieurs sont aigus et plus prolongés que dans le *Z. minuta*. Les élytres, plus larges et moins convexes, sont lisses; elles sont sensiblement déprimées le long de la suture, et, un peu avant leur partie postérieure, on aperçoit deux impressions sensiblement accusées et situées de chaque côté de la suture. Tout le corps, en dessous, et les pattes, sont d'un noir brillant.

Environs de Tugurt (collect. de M. Doüé).

MESOSTENA LONGICOLLIS, Luc.

Long. 9 millim.; larg. 3 millim. 1/4.

Se rapproche, par sa forme, des *M. punctipennis, Klugii* et *puncticollis*, avec lesquelles elle ne pourra être confondue à cause de son thorax non cordiforme et qui est plus long que large. Noire; la tête allongée, carénée, présente une ponctuation fine et très espacée. Le thorax, sensiblement plus long que large, est lisse et en-

tièrement d'un noir brillant en dessus et en dessous. Les élytres, étroites, oblongues-ovales, sont parcourues par des stries ponctuées très faiblement accusées, à l'exception de celle qui touche au rebord latéral, qui est sensiblement plus marquée ; quant aux intervalles, ils sont larges et entièrement lisses. Les pattes sont ponctuées et d'un noir teinté de roux. L'abdomen, d'un noir brillant, est entièrement lisse.

Environs de Tugurt (collect. de M. Doüé).

— M. L. Reiche fait connaître la note suivante concernant divers Coléoptères, et relative à une application importante de l'Entomologie.

Dans la séance du 14 mai 1858, je communiquai à la Société une note sur des Coléoptères trouvés dans des ballots de laines achetés aux Docks de Londres, et j'appelai son attention sur le fait que la détermination de ces Coléoptères m'avait amené à conclure que ces laines provenaient de la Nouvelle-Hollande et de Natal.

Je viens aujourd'hui faire passer sous vos yeux un certain nombre de Coléoptères qui m'ont été envoyés par notre collègue M. Thibesart. Ces insectes ont été trouvés dans des ballots de laines achetés par un fabricant de Guise (Aisne), comme provenant d'Espagne et de la Nouvelle-Zélande.

Parmi ces Coléoptères, deux espèces, le *Copris lunaris* et l'*Ateuchus sacer*, var. *striatus* Dej., proviennent certainement d'Espagne, mais toutes les autres sont évidemment de la Nouvelle-Hollande : ce sont l'*Harpalus inornatus* Germar, le *Liparetrus sylvicola* Fabr., le *Figulus regularis* Westwood, l'*Onthophagus Darwinii* Hope, l'*Aphodius Adelaidæ* Hope, un *Harpalus*, une *Clivina* et un *Heteronyx inédits*; parmi ces laines, il n'y en a donc pas de la Nouvelle-Zélande.

Ne croyez-vous pas, Messieurs, par ce que je viens de vous dire, que l'Entomologie peut être appelée un jour à résoudre quelques difficultés commerciales sur la provenance de certains produits contenant des Insectes ? Supposons, par exemple, que les laines d'Espagne soient supérieures en qualités à toutes les autres, et plus chères sur le marché ; ne se rencontrera-t-il pas quelque négociant

peu scrupuleux, qui fournira, comme laines de Ségovie, des produits inférieurs provenant de Natal ou de l'Australie; s'il trouve des insectes dans ces laines, l'acheteur, en s'adressant à un entomologiste, sera renseigné facilement et infailliblement sur le pays de provenance de cette marchandise.

— M. le docteur H. Dor de Vevey adresse au Secrétaire la note qui suit, relativement à une apparition en Suisse, d'une horde immense de Sauterelles, qui, d'après les individus qu'il envoie également, sont bien des *Acrydium migratorium*.

Vous avez sans doute appris que des hordes de Sauterelles se sont abattues sur plusieurs contrées du midi de la France. Les habitants de ces contrées croyaient qu'elles venaient d'Afrique et s'expliquaient leur présence par la fréquence des vents du Midi. Je ne sais pas si ces Insectes sont les mêmes que ceux que je vous envoie, mais le fait est que quelques contrées de la Suisse ont également été ravagées par ces Insectes destructeurs. A ma connaissance, c'est la première fois qu'on a observé un fait semblable au nord de cette immense chaîne des Alpes valaisannes qui sépare la Suisse de l'Italie, etc.

C'est pendant les quatre derniers jours de juillet et la première semaine du mois d'août que ces immenses Sauterelles s'abattirent dans la vallée du Rhône, près de la petite ville d'Aigle (canton de Vaud). Elles descendaient la vallée, car plusieurs personnes en trouvèrent quelques individus isolés dans divers endroits du Valais. Je ne crois pas qu'on en ait rencontré au delà du village de Viège, à l'entrée de la vallée du même nom.

Elles ravagèrent à Aigle tout ce qu'elles trouvèrent, principalement les champs d'avoine et de blé. Après cela, elles se levèrent en masses, suivirent le cours du Rhône, et, après un vol de 8 kilomètres, s'abattirent de nouveau près du village de Chessel, à 2 kilomètres environ de l'embouchure du fleuve, dans le lac Léman. Les personnes qui les virent arriver crurent que des tourbillons de poussière s'élevaient sur les champs et obscurcissaient le soleil, mais bientôt elles reconnurent leur erreur, car les Sauterelles arrivèrent en grand

nombre et il leur suffit de quelques instants pour causer de grands dégâts. Plusieurs agriculteurs se virent forcés de faire rentrer de suite des céréales qui n'avaient point encore atteint leur maturité. De là, ces terribles Insectes reprirent leur vol et se dirigèrent sur Lausanne, en traversant probablement le lac, car, à Vevey, je ne pus en trouver que quelques individus qui probablement s'étaient égarés ou qui, trop fatigués, n'avaient pu supporter un vol non interrompu de 20 kilomètres au moins. Ce fut là le dernier théâtre de leurs dévastations dans notre patrie. Ici aussi s'arrêtent mes observations. J'ai vainement cherché à les suivre dans leurs migrations ultérieures ; les journaux nous apprirent que l'on en avait aperçu quelques-uns dans le nord de la Suisse (canton d'Argovie), mais nulle part on ne revit le corps d'armée principal, si je puis m'exprimer ainsi. Que sont-elles devenues ? Je ne le sais pas d'une manière bien certaine. Il me paraît cependant probable qu'elles auront suivi le cours du Rhône, et que ce sont les mêmes que l'on vit ensuite à Grenoble et aux environs de Marseille.

Enfin, d'où venaient ces Insectes ? Je ne le sais pas davantage; cependant on croit généralement qu'elles proviennent d'Afrique. Si, en effet, elles viennent du Midi, elles doivent, vu leur présence à Viège, avoir passé les Alpes, par le Simplon, car, *quelques jours* après, j'ai moi-même remonté la vallée de Viège et celle de Saas, franchi le Monte-Moro, qui, par le val Anzaska, conduit au lac Majeur, puis revenant sur mes pas, je passai successivement dans toutes les vallées qui se trouvent sur le versant méridional des Alpes valaisannes jusqu'à Aoste, où je quittai l'Italie pour rentrer en Suisse par le Saint-Bernard, et nulle part je ne rencontrai la moindre trace du passage de ces Sauterelles.

— M. Bellier de la Chavignerie montre des *Agrotis molothina* (*ericæ*) qu'il a reçues de la France occidentale, et il fait remarquer que cette race, qui est constante, diffère tellement, par sa coloration, du type de la France centrale, qu'on serait tenté, à la première vue, de la prendre pour une espèce particulière.

— M. Villeneuve signale une erreur grave qui s'est glissée dans une communication de lui, publiée dans le Bulletin du 3e numéro des Annales de 1858, page CLI. Par suite d'une transposition de nom on a imprimé : *Sphinx porcellus* au lieu de *Callimorpha dominula ;* ce qui rend son observation inintelligible.

Lectures. M. le docteur Ch. Coquerel lit une note intitulée : Renseignement pour servir à l'histoire de Tsétsé (*Glossina morsitans* Westwood), extrait de l'ouvrage de M. Livingstom.

— M. le docteur A. Doumerc, ancien membre de la Société, adresse une notice sur les métamorphoses des Eulophes.

Décision. M. A. Doüé, archiviste, en rappelant qu'aux termes d'une décision du 9 mai 1855, les arrérages des fonds Pierret doivent être exclusivement consacrés à l'entretien et à l'augmentation de la bibliothèque de la Société, fait remarquer que, en 1858, une partie seulement de ces arrérages a reçu la destination indiquée.

La Société, ajoute-t-il, ne pourrait, sans fausser sa décision, augmenter son fonds de réserve de ce qui n'aurait pas été dépensé en valeur de livres dans le cours d'une année. Il propose, en conséquence, de décider que toute somme restée disponible pour l'emploi spécial auquel elle était destinée viendra en augmentation de celle qui, l'année suivante, doit être utilisée dans l'intérêt de la Bibliothèque.

La Société consultée adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

M. Lecorreur, ancien élève de l'École Polytechnique, à Amiens, département de la Somme (*Entomologie générale*), présenté par M. Dours.— Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et le docteur Sichel ;

M. Remquet, à Brest, département du Finistère (*Entomologie générale — Coléoptères*), présenté par M. Allard. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et H. Lucas;

M. Staudinger (Otto), docteur en Philosophie, à Dresde, Lüttichan Strasse, 21 (*Coléoptères* et *Lépidoptères d'Europe*), présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. Berce et le docteur Boisduval.

(Séance du 8 Décembre 1858.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

M. C. Duméril, président honoraire, assiste à la séance.

M. H. Lucas donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

Communications. M. H. Lucas fait connaître la description suivante d'une nouvelle espèce de *Chlœnius* qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique, et, comparativement, il décrit une autre espèce du même genre, propre à Tanger.

En déterminant les *Chlœnius* que j'ai rapportés de mon voyage

sur les plateaux de Médéah et de Boghar, j'ai rencontré une espèce qui est nouvelle et qui est bien distincte du *C. azureus*, tout à côté duquel elle vient se placer. En décrivant cette espèce, à laquelle je donne le nom de *C. montanus*, j'ai été conduit, par l'étude compative que j'ai faite de ces deux espèces, à distinguer une autre espèce nouvelle et qui est bien distincte des *C. azureus* et *montanus*. Ce *Chlœnius*, qui habite les environs de Tanger, et que je désigne sous le nom de *C. Favieri*, est remarquable par sa forme et offre des caractères qui empêcheront de le confondre avec les *C. azureus* et *montanus*.

CHLOENIUS MONTANUS, Luc.

Long. 8 millim. 1/2 à 9 millim. 1/2 ; larg. 3 millim. 1/2 à 4 millim.

Il a beaucoup d'analogie avec le *C. azureus*, Dej., Spec. des Coléopt., t. v, p. 664 (1851) et il se rapproche aussi, par sa forme, du *C. virens*, Ramb., Faune Entom. de l'And., t. I, p. 69, pl. 4, fig. 1 *a* (1839); mais ses élytres sont plus convexes et surtout plus élargies; il en diffère encore par ses antennes qui sont plus filiformes, moins épaisses et sensiblement plus allongées. Il est d'un bleu verdâtre, quelquefois entièrement de cette dernière couleur. La tête glabre, d'un bleu à reflets verdâtres, présente une ponctuation moins forte et plus serrée. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes labiaux et maxillaires sont d'un rouge ferrugineux. Les antennes, beaucoup plus allongées et moins épaisses que chez le *C. azureus*, ont leurs deux premiers articles d'un rouge ferrugineux ; ceux qui suivent sont d'un brun obscur, à l'exception cependant des articles terminaux, qui sont légèrement teintés de ferrugineux. Le thorax, d'un beau bleu violacé, quelquefois verdâtre, est plus large que la tête et recouvert d'un duvet roussâtre ; il est un peu plus rétréci vers les angles latéro-postérieurs, et ceux-ci sont plus aigus et plus relevés ; il est entièrement ponctué, et les points sont plus petits et sensiblement plus serrés que dans le *C. azureus* ; la ligne longitudinale du milieu est plus fine, plus profondément marquée, et les impressions longitudinales de chaque côté de la base sont plus grandes, plus obliques et plus fortement accusées. L'écusson est noirâtre et entièrement lisse.

Les élytres bleues, quelquefois entièrement vertes, sont couvertes d'un duvet roussâtre et sont plus allongées, et surtout plus larges que chez le *C. azureus :* elles sont plus fortement striées, et les points que présentent les intervalles sont moins gros et sensiblement plus serrés. Tout le corps, en dessous, est d'un brun brillant et moins fortement ponctué. Les pattes sont entièrement d'un rouge ferrugineux.

Habite les hauts plateaux, particulièrement ceux de Médéah, de Milianah, de Boghar et de Teniet-el-Haad. Il se plaît sous les pierres légèrement humides.

CHLOENIUS FAVIERI, LUC.

Long. 8 millim. 1/2 à 10 millim. 1/2 ; larg. 4 millim. à 4 millim. 1/2.

Il ressemble beaucoup aux *C. azureus* et *montanus* et établit un passage entre ces deux espèces. Il diffère du *C. azureus* par sa forme plus allongée et par ses antennes filiformes et sensiblement plus longues. Il ne pourra être confondu avec le *C. montanus*, non seulement à cause de sa forme plus allongée, mais encore à cause de ses élytres, qui sont plus planes, du thorax, qui est proportionnellement plus étroit et du sillon médian, qui est plus prolongé que chez les *C. azureus* et *montanus*. Entièrement couvert d'un duvet court, serré, jaunâtre. La tête, d'un vert brillant à reflets bleus, est couverte de points beaucoup plus forts et moins serrés que dans le *C. azureus*. Les palpes labiaux et maxillaires sont d'un brun ferrugineux ; les suivants sont d'un brun obscur et couverts d'un duvet gris-cendré clair. Le thorax, d'un bleu verdâtre, est proportionnellement plus étroit et plus allongé que dans les *C. azureus* et *montanus*, et les angles latéro-postérieurs sont moins saillants et moins relevés que chez cette dernière espèce ; il est couvert de points plus forts et plus serrés que dans le *C. azureus*, et la ligne longitudinale du milieu, plus finement accusée que chez ces deux espèces, est plus prolongée et atteint presque le bord postérieur ; quant aux impressions situées de chaque côté, vers les angles de la base, elles sont obliques e tplus profondément marquées que chez les *C. azureus* et *montanus*. L'écusson est lisse et d'un noir brillant teinté de vert. Les élytres,

d'un violet légèrement teinté de bleu, sont plus allongées, plus planes, et proportionnellement plus étroites que dans les *C. azureus* et *montanus* ; elles sont aussi plus profondément striées et les points présentés par les intervalles sont plus gros, plus nettement accusés et moins serrés que chez ces deux espèces. Tout le corps, en dessous, est ponctué et d'un noir brillant. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux légèrement teinté de brun.

Il habite les environs de Tanger, et se plaît sous les pierres légèrement humides.

— M. Guérin-Méneville présente une note sur une nouvelle espèce de *Bruchus* parasite des semences de l'*Icama*, plante cultivée à Quito (capitale de l'Équateur) et produisant des tubercules alimentaires.

L'auteur a reçu ces Insectes vivants de S. A. I. le prince chargé du ministère de l'Algérie et des colonies. Ils étaient arrivés dans des graines d'*Icama* que le ministre a adressées à la Société Impériale d'Acclimation. Après avoir fait un véritable travail monographique pour fixer la place de cette jolie espèce et constater qu'elle n'a pas été publiée, M. Guérin-Méneville la décrit ainsi :

Bruchus (*Pachymerus*) Icamæ. — Presque carré, assez aplati en dessus. D'un brun fauve et entièrement couvert d'un duvet soyeux jaune-chamois. Tête allongée avec une forte carène longitudinale sur le front. Antennes d'un jaune pâle, avec les trois ou les quatre avant-derniers articles noirs. Corselet presque triangulaire, très rétréci en avant, sinueux en arrière, avec les angles postérieurs aigus et ayant au milieu deux larges bandes longitudinales et vaguement limitées, noirâtres. Ecusson carré, échancré en arrière et blanc. Elytres ayant chacune dix stries fines, dont les intervalles, de la seconde à la troisième, de la quatrième à la cinquième, et ainsi de suite, portent de petits traits obliques et noirs, suivis alternativement de parties presque blanches. Pygidium sans tache, avec l'apparence de quatre petites fossettes. Les quatre pattes antérieures petites, d'un jaune pâle comme la base et l'extrémité des antennes ; les postérieures grandes, à cuisses fortement renflées, avec une forte dent

en dessous, près de l'extrémité inférieure, suivie de quatre autres petites dents, avec la jambe arquée et terminée par une forte pointe à l'extrémité inférieure. Tarses pâles avec les crochets seulement noirs. — Long. 5 mill., larg. 3 mill. — Habit. Quito.

Cette espèce vient se ranger dans la première division du groupe des *Pachymerus* de Latreille, entre les *Pach. Brasiliensis*, *scurra* et *inæqualis*, à cause de ses antennes d'un jaune testacé, mais elle se distingue de la première par sa taille presque de moitié moins grande et par sa coloration, et des autres par ses antennes, par son corselet sans tubercules et sans tache blanche en forme d'ancre, etc.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante relative aux mœurs d'une espèce d'Hyménoptères.

L'entomologie appliquée à l'horticulture offre de l'intérêt au naturaliste, au jardinier et à tous ceux qui possèdent des arbres fruitiers. C'est d'un fait qui s'y rapporte que je vais avoir l'honneur d'entretenir la Société.

Il n'est pas rare de remarquer dans un jardin, pendant le printemps et l'été, des jeunes pousses de Poirier qui se flétrissent graduellement, qui se dessèchent, noircissent et meurent. Si on les examine avec attention on y observe des petites piqûres noires, également espacées, disposées en ligne spirale autour de la branche dont elles font une ou deux fois le tour. La petite branche est un peu renflée dans la partie blessée et se casse assez facilement en ce point. En fendant par le milieu, dans le mois de juillet ou d'août, cette pousse noircie, on trouve à son centre une larve blanche qui en a rongé le cœur, qui s'avance en galerie vers le point d'où part la pousse, et qui laisse derrière elle une masse de poussière noirâtre formée de ses excréments et des débris du bois qu'elle a rongé. Parvenue à toute sa taille, en septembre, elle s'enferme dans un léger cocon de soie blanche à l'extrémité de sa galerie pour y passer l'hiver et attendre le moment de sa métamorphose en chrysalide et en Insecte parfait, qui ne doit avoir lieu qu'au printemps suivant. L'insecte parfait ouvre un trou rond dans la paroi de sa prison et s'échappe à la fin de mai. Cet Insecte nuisible au Poirier est une Tenthrédine du

genre *Cephus*, qui se rapporte au *Cephus compressus*, St-Farg. Sa larve n'a aucune ressemblance avec celles des Tenthrédines, mais elle se rapproche de celles des Urocérides, ce qui indique que Linné avait placé, avec un tact exquis, dans le genre *Sirex*, devenu la famille des Urocérides, le *Cephus pygmæus*, la seule espèce qu'il connût. Latreille, guidé par des considérations tirées de l'Insecte parfait, a réuni le genre *Cephus* à la famille des Tenthrédines, où on l'a laissé jusqu'à ce jour.

Le moyen de combattre le *Cephus compressus* est simple et évident. Il faut enlever toutes les jeunes pousses, flétries ou noircies, en les coupant contre la tige ou la branche qui leur sert de base et les brûler.

La larve de ce *Cephus* est atteinte dans son gîte par un parasite qui la dévore et dont le développement est beaucoup plus rapide que le sien, car j'ai obtenu ce parasite, à l'état parfait, dès le 14 août 1857, de petites branches de Poirier qui n'ont donné leur *Cephus* que le 31 mai 1858. C'est un Ichneumonien du genre *Pimpla* que je rapporte au *Pimpla stercorator*, Grav.

On lit dans l'ouvrage de notre collègue, M. Géhin, qui traite des Insectes nuisibles au Poirier, à l'article *Rhynchites cupræus*, que M. Noerdlinger attribue à ce Curculionite, les piqûres en ligne courbe qu'il a observées sur les jeunes pousses de Poirier dans lesquelles il a trouvé des œufs d'Insecte. Je conjecture que les piqûres observées par M. Noerdlinger ont été faites par le *Cephus compressus* et non par le *Rhynchites cupræus*.

— M. le professeur Girard fait passer sous les yeux de la Société plusieurs échantillons curieux. Ils se composent d'abord de quelques Crustacés fossiles, types paléontologiques toujours assez rares, à savoir : de quatre sujets du *Cancer Leachii*, de l'argile de Londres (terrain tertiaire inférieur, contemporain de notre calcaire grossier), remarquables par la belle conservation de leurs pinces intérieurement dentelées, du *Gonoplax Latreillii*, du même terrain, d'un Crustacé à test seul conservé et venant des calcaires

blancs d'Egypte, qui paraît être le *Cycloxanthus Dufourii* ou le *C. quadrilobatus*, des formations nummulitiques du midi de la France, et enfin d'un individu d'espèce nouvelle, le *Platycarcinus Bervillei*, décrit par M. Girard, dans une note monographique sur le genre Platycaricin, remise à la séance, et dédié par lui à M. Berville, jeune paléonthologiste et géologue, dont les sciences déplorent la mort toute récente.

— Le même membre montre également deux espèces vivantes de la classe des Arachnides. L'une est une *Phryne* femelle, d'espèce nouvelle, rapportée du Grand-Bassam, provenant de M. Deyrolle, déterminée et décrite par M. H. Lucas, dans la faune entomologique du Gabon, publiée par notre honorable collègue M. Thomson, sous le nom de *Phrynus bassamensis*. L'autre espèce est un individu femelle de la *Mygale de Leblond*, sec et monté avec beaucoup d'habileté par M. Arthur Eloffe.

Les dimensions de cette Arachnide sont gigantesques, comme on peut en juger par les nombres suivants :

Céphalothorax : longueur	34 mill.
— — largeur	33
Patte de la première paire rectifiée. . . .	124
— de la deuxième.	112
— de la quatrième.	129
Chélicère rectifiée.	22
Pied-mâchoire, id.	67
Filière abdominale.	13

Ces deux Arachnides appartiennent à la collection du collége Rollin.

Lectures. M. L. Buquet donne lecture d'une notice né-

crologique sur M. Blutet, qu'il avait été chargé de faire par la Société.

— M. L. Reiche adresse des notes synonymiques sur le cinquième volume de l'*Handbuch der Entomologie*, par M. H. Burmeister (Berlin 1840); *Coléoptères Lamellicornes Xylophiles* : faisant suite au travail analogue, sur les *Pectinicornes*, du même auteur, publié dans les Annales de 1852.

— M. Bellier de la Chavignerie dépose sur le bureau une note accompagnée de figures ayant pour titre : Description de l'*Agrotis occidentalis* (variété de l'*A. molothina* Esp.; *ericœ* Boisd.; *velum* Herr.-Schæff.).

— M. J. Bigot lit un mémoire, accompagné de figures de M. Nicollet, sur les Diptères de Madagascar, avec quelques remarques de M. le docteur Coquerel, sur les mœurs de ces Insectes.

— M. le professeur Girard fait connaître la suite de sa note monographique sur les Crustacés des genres *Cancer* et *Platycarcinus*, comprenant spécialement la description du genre Platycarcin.

Décisions. La Société, prenant en considération la réclamation de quelques membres des départements qui n'ont pu encore recevoir le 3e numéro des Annales de 1858 (car 50 exemplaires seulement en avaient pu être livrés pour la séance du 24 novembre), décide que, à l'avenir, tous les exemplaires des Annales devront lui être *rigoureusement* remis à la fois, afin que tous les membres de la Société puissent les recevoir à peu près en même temps.

— La Société décide également que son Bulletin bibliographique, qui a été publié trimestriellement en 1858, ne sera plus fractionné et sera donné en entier à la fin de chaque volume, à partir de 1859.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

M. Raoul Le Roy, chirurgien de la Marine impériale (*Entomologie générale*), présenté par M. le docteur Ch. Coquerel. — Commissaires-rapporteurs : MM. Aug. Sallé et L. Reiche ;

M. Marmottant, docteur en médecine, à Passy, rue Notre-Dame, 4 (*Coléoptères d'Europe*), présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. le docteur Grenier et Ch. Villeneuve.

(Séance du 22 Décembre 1858.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL.

MM. C. Duméril, président honoraire et Massen, entomologiste d'Aix-la-Chapelle, assistent à la séance.

Correspondance. M. Sallé donne lecture d'une lettre de M. le baron de Chaudoir, annonçant qu'il se propose d'envoyer à la Société divers mémoires sur de nouvelles espèces de Carabiques, et que, pour en hâter autant que possible la publication, il se propose de contribuer en partie aux frais de l'impression.

La Société accueille avec plaisir la proposition de M. de

Chaudoir et imprimera le plus tôt qu'elle le pourra les travaux de notre honorable collègue.

Rapport. M. le docteur Laboulbène dépose sur le bureau un rapport sur la session extraordinaire de la Société tenue à Grenoble en juillet 1858, suivi de listes des Insectes qui ont été recueillis pendant le Congrès.

L'impression en est immédiatement votée dans le quatrième numéro des Annales de 1858.

Communications. M. Wencker adresse la description de plusieurs Coléoptères nouveaux.

ANTHONOMUS ROBERTI, Wencker.

Long. 0,004 millim.

Ovale, brun rougeâtre, couvert d'une pubescence peu serrée; corselet à peine plus large que long, rétréci antérieurement; une tache transversale rougeâtre couverte d'un duvet blanc mêlé de vermillon, avec trois quarts postérieurs des élytres et une tache apicale de même couleur; pattes rougeâtres : extrémité des cuisses et tibias brunâtres.

Ovale : de couleur très variable, généralement d'un brun foncé couvert d'une pubescence blanche, courte. Bec plus long que la tête et le corselet, noir, peu courbé, finement strié-ponctué à la base; antennes testacées. Corselet à peine plus large que long, assez brusquement rétréci antérieurement, couvert d'une ponctuation serrée et profonde, ligne médiane formée par une pubescence blanche. Ecusson blanc. Elytres noires, trois fois et demie environ plus longues que le corselet, élargies à partir du quart antérieur, finement striées-ponctuées; calus huméral couvert d'un duvet rouge. Une tache transversale bien limitée, denticulée, située un peu après le milieu, de couleur plus claire que le reste des élytres, couverte d'une pubescence blanche : la pubescence avoisinant la suture est d'un rouge vermillon très prononcé chez les individus bien frais, et

une tache apicale de même couleur couverte d'un duvet blanc et se confondant aux bords externes des élytres avec la tache dorsale : l'espace entre les deux taches forme une petite ligne transversale noire bien limitée. Dessous du corps noir, couvert d'une pubescence plus rare. Pattes rougeâtres, extrémités des cuisses et des tibias plus foncées. Cuisses antérieures armées d'une forte dent, les intermédiaires d'une faible dent, les postérieures sont à peine armées.

Vit sur le poirier pyramidaliforme.

L'entomologie doit au zèle de M. Robert du Luc la découverte de cet insecte (département du Var)

APION MARQUETI, Wencker.

Long. 1 1/2 millim.

Ovale, noir. Antennes insérées vers le milieu : premier article allongé, testacé à la base. Tête fortement ponctuée, striée entre les yeux ; ces derniers saillants ; bec ponctué, moins long que le corselet et la tête, cylindrique. Corselet carré, légèrement rétréci antérieurement ; ponctuation moins serrée que celle de la tête. Ecusson visible, ponctiforme. Elytres un peu plus larges à la base que le corselet, légèrement élargies aux trois quarts postérieurs, striées-ponctuées ; intervalles chagrinés transversalement, d'un beau vert irisé, mêlés de violet en arrière et aux bords externes ; pattes noires.

France méridionale.

APION BURDIGALENSE, Wencker.

Long. 1 millim. 1/2.

Ovale, noir. Antennes insérées vers le milieu, noires : premier article peu allongé. Tête à ponctuation écartée ; yeux saillants. Corselet à peine aussi long que large, noir, légèrement relevé au bord antérieur, à ponctuation peu serrée, fine ; une impression oblongue en avant de l'écusson ; ce dernier à peine visible. Elytres un peu plus larges que le corselet, d'un bleu métallique, finement striées-ponctuées, à peine élargies postérieurement ; pattes noires.

Bordeaux.

APION PERRISII, Wencker.

Généralement d'un bleu verdâtre. Bec de la ♀ aussi long que la tête et le corselet, celui du ♂ moins long, brillant. Front profondément ponctué; une strie profonde entre les yeux. Antennes insérées vers le milieu, noires : premier article allongé. Corselet globuleux, plus rétréci antérieurement que postérieurement, à ponctuation allongée et confluente; les intervalles formant des rides. Ecusson visible. Elytres plus larges à la base que le corselet; épaules bien prononcées; intervalles concaves sous un certain jour, fortement chagrinées et portant une série de poils blancs en forme de brosses. Pattes noires, métalliques. Diffère du *rugicolle* (*setiferum*) par les intervalles non ponctués, sa taille plus grande, sa forme plus large; du *tubiferum* par le bec moins long, le corselet plus globuleux.

Cet insecte porte dans les collections les noms de *rugicolle*, Germ., *insculpticolle* (Perris).

Pyrénées. Je l'ai dédié à notre savant collègue M. Perris (de Mont-de-Marsan).

— Le même membre signale comme faisant partie de notre faune la *Saperda Seydlii*, qu'il a prise à Haguenau (Bas-Rhin).

— M. Allard fait connaître la note suivante, relative aux Haltises européennes.

J'ai l'honneur de soumettre à la Société la liste des Haltises d'Europe, que j'ai pu reconnaître depuis une année environ que je m'occupe de ce joli groupe de Coléoptères. Ma liste comprend 167 espèces, dont 159 trouvées en France.

Elles sont classées d'après la méthode indiquée par Illiger, sous des noms décrits ou connus déjà, sauf deux *Graptodera* que j'ai distinguées de l'*Oleracea*, une *Aphtona* voisine de la *Cærulea*, et une *Teinodactyla* voisine de la *Ballotæ*, en tout quatre espèces dont je publierai prochainement la description.

Je me propose d'offrir ultérieurement à la Société une étude dans

laquelle je passe en revue et décris sommairement les Coléoptères cités dans la liste ci-contre, mais j'attends, pour le faire, l'arrivée d'un certain nombre de types que j'espère recevoir prochainement d'Autriche, de Suède et d'Angleterre.

Je serai reconnaissant, en attendant, à ceux de mes collègues qui voudront bien me communiquer des notes ou des Insectes propres à me faire compléter mon travail et à le rendre plus utile pour tous.

1er Groupe. PHYSAPODES, Illig.

Genre Lithonoma, Rosehn.

Marginella, Illig. Espagne.

2e Groupe. COESÆ, Illig.

Genre Crepidodera, Chev.

A. *Elytres testacées.*

Lineata, Illig.
Impressa, Fab., Illig. Espagne.
Transversa, Marsh.
Ferruginea, Illig.
Exoleta, Gyll.
Ventralis, Illig.
Abdominalis, Kuster.

B. *Elytres de couleur foncée.*

† *Corselet rougeâtre.*

Rufipes, Illig., Gyll.
Ruficornis, Fab.
Melanostoma, Redt.
Femorata, Gyll.
Femoralis, Duft.

†† *Corselet et élytres unicolores.*

Cyanescens, Duft., Redt. Autr.
Nitidula, Illig., Gyll. Suède.
Helxines, Ent. H., Gyll.
Aurata, Marsh.
Cyanea, Marsh., Duft.
Nigritula, Gyll. Autriche.
Modeeri, Lin., Gyll.
Pubescens, Ent. H.
Atropæ, Mark.

3e Groupe. SULCICOLLES, Illig.

Genre Graptodera, Chev.

A. *Antennes à base rougeâtre.*

Mercurialis, Fab.
Cicatrix, Illig.

B. *Antennes unicolores.*

Erucæ, Fab., Aubé.
Ampelophaga, Guér.-Mén.
Populnea, Mihi.
Oleracea, Lin.
Carduorum, Guér.-Mén.
Rugosula, Mihi.
Lythri, Aubé.
Hippophaes, Aubé.

4e Groupe. SALTATRICES.

I. *Corpore oblongo aut ovali.*

A. *Corpore depresso.* Genre Phyllotreta, Chev.

a. *Elytres testacées.*

Armoraciæ, Ent. H.

b. *Elytres noires à dessins jaunes.*

† *A quatre taches jaunes.*

Brassicæ, Fab., Ill.
4-pustulata, Ent. H., Gyll.
4-Signata, Duft.

†† *A bande jaune, droite à son bord antérieur.*

Nemorum, Lin., Ent. H.
Flexuosa, Ent. H.
4-pustulata, Fab., Marsh.
Vittula, Redt.

††† *A bande jaune, sinueuse à son bord antérieur.*

Sinuata, Redt.
Excisa, Redt.
Tetrastigma, Comolli.

c. *Elytres unicolores, vertes, bleues ou noires.*

† *Antennes à base rouge.*

Antennata, Ent. H.
Nodicornis, Marsh.
Ærea, Dej.
Atra, Ent. H., Gyll.
Var. Obscurella, Illig.
Var. Pœcilocera, Comolli.

†† *Antennes unicolores.*

Procera, Redt.
Lepidii, Ent. H.
Punctulata, Marsh.
Melæna, Illig.

B. *Corpore convexo.* Genre Aphtona, Chev.

a. *Elytres testacées sans tache.*

Cyparissiæ, Illig., Ent. H.
Var. Nigriventris, Motsch.
Lævigata, Fab., Illig.

b. *Elytres testacées avec taches.*

Lutescens, Gyll.
Nigriceps, Redt.

c. *Elytres vertes, bleues ou noires.*

† *Angle huméral bien marqué.*

Cœrulea, Gyll.
Semi-cyanea, Mihi.
Violacea, Ent. H., Illig.
Pseudacori, Marsh.
Sublœvis, Boh.
Cyanella, Redt.
Campanulæ, Redt.

†† Angle huméral effacé.

Lacertosa, Rosenh. Tyrol.
Herbigrada, Curtis.
Euphorbiæ, Ent. H.
Atrovirens, Forster.

II. *Corpore subhemisphœrico.*

A. *Corpore rotundato.* Genre Argopus, Redt.

Hemisphæricus, Duft.

B. *Corpore parum elongato.* Gre SPHOERODERMA, Redt.

Testacea, Panz.
Cardui, Gyll.
Discolor. Rtz., Herm. Autriche.

5e Groupe. STRIATÆ, Illig.

I. *Corps en ovale allongé.*

× Tibias simples.

A. *Corselet plus étroit que les élytres.* Gre Podagrica, Chev.

† Un petit sillon à la base du corselet.

Fuscipes, Fab.
Malvæ, Illig.
Distinguenda. Jacq. Duv.
Fuscicornis, Lin.

†† Sans sillon à la base du corselet.

α. Corps testacé.

Salicariæ, Illig.
Striatella, Illig.

β. Corps noir ou vert.

Rubi, Gyll.
Ærata, Marsh.
Rubivora, Dej., Chev.

B. *Corselet aussi large que les élytres.* Gre Balanomorpha, Ch.

Rustica, L.
Obtusata, Gyll.
Chrysanthemi, Gyll.
Ænea, Marsh.
Æraria, Dej.

×× *Tibias dentés extérieurement et ciliés.*

Genre Plectroscelis, Redt.

† *Elytres regulièrement ponctuées-striées.*

Major, Jacq. Duv.
Semi-cœrulea, Ent. H., Redt.
Meridionalis, Dej.
Concinna, Mars.
Dentipes, Ill.
Tibialis, Illig.
Ærosa, Redt.
Angustata, Rosenh.
Chlorophana, Duft.
Conducta, Motsch.
Schupelii, Dej.
Tarda, Mark.
Solieri, Dej.

†† *Elytres confusément ponctuées sur le disque.*

Mannerhemii, Gyll.
Sahlbergi, Gyll.
Confusa, Boh.
Aridella, Payk.
Aridula, Gyll.

II. *Corps arrondi.*

A. *Corps globuleux.* Genre Apteropeda, Redt.

Ciliata, Ol.
Hederæ, Illig.
Ovulum, Illig.
Conglomerata, Illig.
Globosa, Panz.
Caricis, Mark.

B. *Corps hémisphérique.* Genre Mniophila, Steph.

Muscorum, Ent. H.

6e Groupe. LONGITARSES, Illig.

Genre Teinodactyla, Chev.

† *Elytres noires, vertes ou bleues.*

Echii, Illig.
Linnœi, Duft.
Fusco-ænea, Redt.
Niger, Gyll.
Anchusæ, Gyll.
Parvula, Ent. H., Gyll.
Convexa, Steph.
Consociata, Forster.

†† *Elytres à taches testacées.*

Holsatica, Gyll.
4-pustulata, Illig.
Analis, Duft.

††† *Elytres noires bordées de jaune.*

Dorsalis, Illig.

†††† *Elytres testacées à suture noire.*

Thapsi, Marsh.
Sisymbrii, Fab., Ill.
Nasturtii, Lin.
Atricapilla, Duft.
Abdominalis, Duft.
Melanocephala, Gyll.
Atricilla, Ent. H.
Lateralis, Illig.
Oblongiuscula, Duft.
Signata, Reiche. Sicile, Grèce.

††††† *Elytres testacées.*

Rutila, Illig.
Tabida, Gyll.
Verbasci, Gyll.
Ochroleuca, Gyll.
Bonpartiensis, Bac.
Pratensis, Ent. H., Gyll.
Femoralis, Marsh.
Ballotæ, Marsh.
Candida, Mihi.
Lævis, Duft.
Lurida, Gyll.
Pusilla, Gyll.

7e Groupe. CRYPTOCEPHALÆ, Illig.

Genre Dibolia, Lat.

Femoralis, Redt.
Cynoglossi, Redt.
Timida, Illig.
Cryptocephala, H. Ent.
Occultans, Ent. H.
Depressiuscula, Redt.

8e Groupe. ALTITARSES, Illig.

Genre Psylliodes, Lat.

A. *Elytres vertes, bleues ou bronzées.*

† *Corps ovale.*

Dulcamaræ, Ent. H.
Chalcomera, Illig.
Cupronitens, Forster.
Hyoscyami, Ent. H.
Cuprea, Ent. H.
Brunnipes, Duft.
Cupreata, Duft.
Picicornis, Kirby, Steph.
Napi, Ent. H.
Rapæ, Illig.
Rufilabris, Ent. H.

†† *Corps elliptique.*

Chrysocephala, Ent. H.
Attenuata, Ent. H.
Fusiformis, Illig.
Cyanoptera, Illig.
Cucullata, Illig.

B. *Elytres testacées.*

Marcida, Illig.
Crassicollis, Fairm.
Nucea, Illig.
Nigricollis, Marsh.
Circumdata, Redt.
Affinis, Ent. H.
Propinqua, Redt.
Picea, Redt.
Melanophthalma, Duft.

— M. J. Thomson fait connaître la diagnose spécifique suivante d'un nouveau Psalidognathe :

PSALIDOGNATHUS SALLEI, Thomson. — Patria : Venezuela. Long. 74 m ll, larg. 22 mill. — ♂. Supra viridi-nitens, metallicus, granulatus ; antennis spinosis ; mandibulis bidentatis ; capite medio longitudinaliter valdè excavato vel canaliculato ; thorace transverso, quadridentato, spina postica parva, obtusa ; scutello transverso ; elytris elongatis, spina humerali parva, acuta, extremitate bispinosis. Subtus brunneo-metallicus micans, glaber. Differt *P. Friendii* præcipice granulatione elytrorum leviore.

— M. le docteur Laboulbène dit qu'en publiant cette année dans nos Annales (page 279) les premiers états du *Larinus carlinæ*, il a mentionné comme étant déjà connues les trois larves des *Larinus maurus* et *maculosus* et du *Rhinocyllus latirostris*. Depuis cette époque, il a eu connaissance, grâce à l'obligeance de M. Guérin-Méneville, d'une autre larve de *Rhinocyllus* décrite par GERBI dans un ouvrage peu répandu et intitulé : *Storia naturale di un nuovo insetto,* di Ranieri Gerbi, in-8°, Florence, 1794.

Cette larve vit dans le réceptacle des fleurs d'un Chardon très épineux. Une planche représente cette larve, sa nymphe et l'insecte parfait qui est le *Rhinocyllus antiodontalgicus*, mais les figures en sont grossières. Il y a même des détails anatomiques du tube tigestif et de l'appareil générateur de l'insecte parfait, mais ils sont entièrement insuffisants.

— M. Ch. Dat adresse la note suivante :

Dans le Bulletin entomologique, 3e trimestre 1858, page CLX, il est dit que mon *Pristonychus,* annoncé par M. Fairmaire comme espèce nouvelle, avait été découvert dans les cavernes souterraines du département du Lot. Je n'ai jamais exploré ces cavernes ni ce département ; ce n'est donc pas là où l'on peut espérer le capturer.

Ce nouveau *Pristonychus*, baptisé par M. Fairmaire *P. latebricolla*, a été trouvé *à Sorèze, département du Tarn*, dans la *grotte* dite *Traouc dal calel*, traduction : Trou de lampe à queue.

Il est, je crois, de l'intérêt des entomologistes de leur bien désigner le lieu précis où l'on peut trouver cet insecte, afin de leur éviter des recherches infructueuses dans une localité où le nouvel insecte peut ne pas se trouver.

Après cette communication, M. Delarouzée fait observer que ce *Pristonychus* a été trouvé pour la première fois par M. Nauziel.

— M. le docteur Sichel donne communication de la note suivante sur un insecte hyménoptère hermaphrodite (*Bombus lapidarius*).

Les insectes hermaphrodites ne sont pas très rares parmi les Coléoptères et surtout parmi les Lépidoptères. M. Burmeister dans l'introduction de son *Handbuch der Entomologie*, et Klug dans ses *Jahrbücher der Insektenkunde*, en ont réuni un grand nombre d'exemples. Plusieurs fois il en a été question dans les séances et dans les Annales de la Société entomologique ; en dernier lieu, notre collègue, M. Bellier de la Chavignerie, vous a soumis un Lépidoptère hermaphrodite dont la description a été insérée dans nos Annales. Dans l'ordre des Hyménoptères, l'hermaphroditisme est excessivement rare. Jusqu'ici il n'en existe, à ma connaissance, que six exemples : 1° et 2° deux hermaphrodites d'Ichneumons décrits par M. Wesmael (Bulletin de l'Académie des sciences de Belgique, t. III, n° 10, et t. VI, n° 11), et qui tous les deux étaient doublement intéressants en ce qu'ils étaient composés chacun de deux espèces regardées jusqu'alors comme différentes, l'un de l'*Ichneumon extensorius* ♀ et de l'*I. luctatorius* ♂, l'autre de l'*Ichn. fasciatorius* ♂ et de l'*I. 4-maculatus* ♀; 3° un hermaphrodite de *Diapria elegans*, décrit par M. Fœrster (Gazette entomologique de Stettin, 1845, p. 390) ; 4° un hermaphrodite d'*Anthophora retusa*, décrit et figuré

par M. F. Smith (The Zoologist, t. III, 1845, p. 890) ; 5° un hermaphrodite de *Formica sanguinea* ♂ ☿, décrit et figuré par MM. Tischbein et Klug (Gaz. entom. de Stettin, 1851, p. 295 ; 1853, pl. III ; 1854, p. 102) ; 6° un hermaphrodite d'un Braconide, *Blacus maculipes*, Wesm., décrit par M. Ruthe (*Ibid.*, 1857, p. 160).

Je suis heureux de pouvoir mettre sous les yeux de la Société un septième exemple d'hermaphroditisme très remarquable, d'autant plus frappant qu'il existe sur le *Bombus lapidarius*, espèce de grande taille et dont le ♂ et la ♀ se distinguent par des caractères spécifiques très tranchés et même par un caractère générique : la patte de derrière autrement conformée dans les ♀ du genre *Bombus* que dans les ♂, chez lesquels la corbicule, la palette et l'auricule manquent. La moitié gauche est ♀, la moitié droite ♂. La taille est celle d'une ♀ un peu petite, taille beaucoup supérieure à celle du plus gros ♂. Voici la description succincte de cet hermaphrodite.

Tête noire dans sa moitié gauche, jaune dans sa moitié droite, avec l'antenne gauche plus courte, semblable à celle de la ♀, la droite plus longue, semblable à celle du ♂. Prothorax noir dans toute sa moitié gauche, occupé dans toute sa moitié droite par la ceinture jaune propre au ♂. Patte postérieure gauche conformée comme chez la ♀, c'est-à-dire ayant une corbicule au tibia, une palette et une auricule au premier article du tarse, et, de plus, frangée de poils noirs comme chez la ♀. Patte postérieure droite conformée comme chez le ♂, c'est-à-dire tibia sans corbicule, premier article du tarse allongé, sans palette ni auricule ; de plus, toute cette extrémité postérieure droite frangée, et en partie couverte, de poils roux comme chez le ♂.

Reste à décider s'il s'agit ici d'un véritable hermaphrodite muni des parties génitales des deux sexes, ou seulement d'une de ces monstruosités n'appartenant qu'à un seul sexe, mais présentant dans une moitié du corps les formes extérieures de l'autre sexe. Pourtant, comme la fente anale entrebâillée ne laisse entrevoir ni pinces copulatives mâles, ni aiguillon, et que l'insecte, pris à Moutiers en Savoie par M. Excoffier, zélé entomologiste, est déjà conservé dans ma collection depuis deux ans, je ne pourrai trancher la question que par

la dissection et après avoir soigneusement ramolli ce bourdon. Je tiendrai la Société au courant de mes recherches sur ce point. En attendant, la conformation du dernier segment abdominal et des valvules anales me fait croire qu'il s'agit ici d'un ♂ gynandromorphe.

NOTA. Dans la séance où je fis cette communication, la Société reçut le *Entomologist's Annual for* 1859, à la page 116 duquel M. F. Smith fait connaître trois nouveaux hermaphrodites d'Hyménoptères : un de *Nomada baccata*, pris par lui ; le second d'*Anthophora acervorum*, pris par M. Walcott ; le troisième d'*Andrena nitida*, pris par M. James Stokes, ce qui porte à dix le nombre total des Hyménoptères gynandromorphes connus jusqu'ici.

— M. J. Bigot communique la description d'une espèce nouvelle du genre *Heteromyza*.

Notre obligeant collègue, M. Delarouzée, dit-il, ayant bien voulu enrichir ma collection de trois individus ♀, appartenant à une espèce de Diptère qu'il a découverte dans une grotte de la montagne Noire (département du Tarn), à plus d'un kilomètre de l'ouverture extérieure, je me suis empressé de les étudier attentivement.

Je crois cette espèce nouvelle, et je pense qu'il est intéressant d'en publier la description détaillée, car elle vient s'ajouter à la liste, encore peu nombreuse, des êtres mystérieux qui passent leur vie au sein des ténèbres.

Ces Insectes ont été capturés sur un amas de *fœces* produit par les chauve-souris.

Ce sont des Muscides, ils appartiennent au genre *Heteromyza* (Fallen), lequel a été subdivisé, par Robineau-Desvoidy, Macquart, etc., en plusieurs autres, qui, pour la plupart, ne me semblent pas fondés sur d'importants caractères.

Ainsi, le genre *Blephariptera* (Macq.), ne diffère des Hétéromyzes proprement dites, que par la présence de certaines soies ou cils, plus ou moins allongés, qui garnissent le bord externe de l'aile. Or, la plupart des Diptères, des Muscides, en particulier, possèdent ces mêmes *appendices* (qu'on aurait tort, à mon avis, de regarder

comme des *organes*), à des degrés très variables, de telle sorte qu'il est fort difficile, sinon impossible, d'exprimer ainsi nettement, le point séparatif des deux genres.

Robineau-Desvoidy, suivant sa coutume dans ses Myodaires, en subdivisant l'ancien genre *Heteromyza*, a eu le tort grave de ne point appliquer ce nom, consacré par l'usage, à l'un des groupes formés par suite du démembrement. En outre, il a fondé son genre *Thelida*, sur un léger rétrécissement du front chez le mâle, rétrécissement souvent peu appréciable et très difficile à indiquer clairement dans une description; enfin, le caractère qu'il tire de la forme de l'abdomen est également médiocre, car, la qualification de *filiforme*, qu'il lui applique, n'est pas rigoureusement exacte. Cet abdomen, étroit à la vérité, ne l'est cependant pas au point de mériter une semblable appellation. D'autre part, il est bon de faire observer que, sauf une absolue nécessité, les caractères génériques, basés uniquement sur l'un des sexes, doivent être très parcimonieusement employés.

Je crois cette espèce inédite, mais, peut-être, cela résulte-t-il de ce que les descriptions des représentants nombreux que renferme le genre *Heteromyza* (Fallen) sont incomplètes ou inexactes. Ainsi, elle semble se rapprocher beaucoup de l'*H. atricornis* (Meig.), mais la couleur de ses cuisses est différente. Ce ne peut-être l'*H. atricornis* de Macquart (Suit. à Buff.), qui répète la diagnose de Meigen. Ce n'est pas la *Thelida vespertilionis* (Rob. Desv., Annales de la Soc. Ent. de France, 1re sér., t. 10), puisque la trompe est un peu brunâtre, et non pas *jaune*, les ailes teintées de testacé très pâle, vers le stigmate, et non pas *entièrement hyalines*, enfin, les cuisses d'un gris brunâtre, et non pas testacées ou *jaunes*.

Je la dédie à son inventeur.

H. Delarouzei ♀. (n. sp. Bigot.)

Long. 5 millim.

Antennis; nigris. Palpis; flavidis. Haustello; testaceo-fusco. Vertice, griseo; fronte, fulvâ, albido pulverulentâ; facie, al-

bida. Thorace; griseo. Abdomine; fulvo. Alis; hyalinis, stigmate, testaceo pallidissimo. Calyptris; albidis, testaceo marginatis. Halteribus, testaceo pallido, apicè, albidis. Pedibus; fulvis, apice, brunneis, femoribus anterioribus, obscure brunnescentibus.

Antennes; troisième article orbiculaire, comprimé. Palpes; filiformes. Tubercule ocellifère ; saillant. Front ; large, un peu proéminent ; face, très légèrement concave, à peu près perpendiculaire ; épistôme, bordé de soies courtes, deux soies allongées au bord supérieur. Style ; très brièvement cilié. Bord extérieur des ailes ; très brièvement cilié. Antennes et style ; entièrement d'un noir intense. Palpes ; d'un testacé jaune, pâles. Trompe; roussâtre. Vertex; noirâtre, à reflets gris ; front, fauve, à reflets gris-blancs ; face, blanche ; joues, grises, bords de l'ouverture buccale, testacés. Bords des orbites; blancs ; yeux, d'un brun rougeâtre. Toutes les soies noires. Thorax, flancs, poitrine, écusson ; entièrement d'un gris foncé à reflets blanchâtres, clairsemés de poils noirs. Cuillerons ; blancs, finement bordés de testacé pâle. Balanciers ; d'un testacé pâle, avec la massue blanche. Abdomen ; d'un testacé fauve, une petite tache orbiculaire, noirâtre, à la base du premier segment, sous l'écusson. Quelques poils courts, vers le bord postérieur des segments, bruns. Pieds ; fauves, extrémité des tarses ; largement noirâtre. Hanches antérieures ; à reflets noirâtres, lavés de gris. Cuisses antérieures ; noirâtres, surtout en dessus et extérieurement, avec quelques reflets gris ; genoux, fauves. Pelotes, testacées. Ailes, hyalines, nervures brunes, stigmate, d'un testacé très pâle.

Trouvé par M. Delarouzée, dans une grotte de la montagne Noire (département du Tarn).

— M. le docteur Ch. Coquerel montre une larve d'*OEstride* extraite du bras d'un homme à Cayenne.

— M. Rautou adresse la note suivante, relative à diverses observations sur l'éducation des vers à soie :

Depuis longtemps j'entends dire par plusieurs éleveurs de vers à soie que les mûriers noirs ne fournissent à nos vers qu'une soie grossière, et que les mûriers blancs en donnent, au contraire, une plus

fine en y joignant la propriété de garantir les chenilles de diverses maladies auxquelles elles sont sujettes. Ce préjugé semble surtout très répandu chez les éleveurs du département de l'Isère puisqu'ils préfèrent, dans les années de disette, aller chercher des feuilles de mûriers blancs à plusieurs kilomètres de leurs résidence plutôt que de se servir de celles des mûriers noirs qu'ils ont sous la main.

Voulant vérifier le fait par moi-même, je priai un de mes amis, domicilié à Nantes, de me faire venir de son pays natal, Goucelin (Isère), quelques œufs de *Sericaria mori*, que je reçus au mois de mars dernier (200 environ), et qui éclorent dans les derniers jours d'avril, sans les avoir soumis à une température artificielle. Mon intention étant d'en prendre le moins de soin possible, je commençai par donner à mes jeunes vers quelques feuilles d'un mûrier noir; les vers s'en accomodèrent très bien et continuèrent d'en faire leur nourriture jusqu'au 18 juin, époque de leur complet développement.

Le résultat que j'ai obtenu a dépassé mes espérances, d'autant plus que ma magnanerie consistait en un fond de caisse suspendu dans mon cabinet dans lequel je n'ai jamais fait de feu et où la température est d'environ quinze degrés. J'ai laissé éclore tous mes papillons, au nombre de 162, et j'ai obtenu environ 25 grammes de graine.

De ce qui précède il résulte donc que je n'ai perdu que 40 chenilles environ sur 200. Les mues m'en ont le plus enlevé et quelques-unes seulement sont mortes de la jaunisse. Arrivées à leur maturité, ces chenilles mesuraient 8 centimètres de longueur sur 4 centimètres de circonférence. En présence d'une aussi beau produit obtenu sans soins, je suis fondé à croire que la précaution que j'ai toujours eu de jeter quelques gouttes de vinaigre aromatique dans le fond de la caisse où se trouvaient les chenilles, après les avoir nettoyées, et le soin que j'ai eu de maintenir à leur portée soit des roses, soit des fleurs de Magnolia, ne sont pas étrangers à mon plein succès, car j'ai constamment remarqué chez ces insectes plus de vigueur quand je renouvelais ces fleurs odorantes.

Lecture. M. Bellier de la Chavignerie dépose sur le bureau un mémoire ayant pour titre : *Observations sur les Lépidop-*

tères des Basses-Alpes (environs de Larche). Ce travail est accompagné d'une planche coloriée et renferme, outre de nombreuses observations, la description d'une Noctuelle nouvelle dont voici la diagnose :

Agrotis Celsicola, Bell. — *Antennæ maris feminæque simplices. Alæ anticæ cinereo fuscoque variæ, strigis nigerrimis ornatæ ; macula reniformis strangulata, albida, in medio obscurior ; orbicularis elongata, nigro circumscripta. Posticæ in utroque sexu fuscæ, basi pallidiores. Femina oviducto eximia facilè distinguitur. Habitat, mense Julii, in petrosis celsisque locis montium Galliæ Provincialis.*

— M. le professeur Girard communique une note sur une nouvelle espèce du genre *Hemerobius* (*H. trimaculatus,* de l'île de Sumatra) de l'ordre des Névroptères ; travail accompagné d'une figure.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

M. Mathieu, membre de la Société entomologique belge, etc., à Bruxelles *(Entomologie générale)*, présenté par M. A. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. Aug. Chevrolat et J. Migneaux ;

M. Niviller (Charles) dessinateur, rue des Filles-du-Calvaire, 15 *(Lépidoptères)*, présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. Berce et E. Martin.

Nominations. Aux termes des articles 15 et 35 de son règlement, et pour la vingt-huitième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement annuel des membres de son Bureau et de sa Commission de publication.

Ont été nommés pour 1859 :

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM. J. BIGOT.
1er *Vice-président.*	le docteur Al. LABOULBÈNE.
2e *Vice-président.*	le docteur V. SIGNORET.
Secrétaire.	E. DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	H. LUCAS.
Trésorier.	L. BUQUET.
Trésorier-adjoint.	L. FAIRMAIRE.
Archiviste.	A. DOÜÉ.
Archiviste-adjoint.	le docteur Ch. COQUEREL.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE PUBLICATION.

Outre les membres du Bureau,

MM. AMYOT.
le docteur BOISDUVAL.
le docteur LE MAOUT.
L. REICHE.
James THOMSON.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DU

QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1858.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

ET

INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES

QUI Y SONT COMPRIS.

Académie des sciences de l'Institut de France. Comptes-rendus hebdomadaires des séances, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XLVII (2e semestre 1858), nos 13 à 26, et tables du tome XLVI (1er semestre de 1858). Brochure in-4o.

Les détails entomologiques purs ou appliqués que l'on peut trouver dans ce recueil sont les suivants :

N° 13. Recherches sur les maladies des *Vers à soie*, par M. A. Ciccone. — N° 14. Réponse aux observations de M. A. Ciccone, par M. de Quatrefages. — Sur l'*hybridation* des *Vers à soie du Ricin* et du *Vernis du Japon*, par M. Guérin-Méneville. — N° 15. Maladie des Vers à soie et remarques au sujet d'un passage d'un Mémoire de M. Joly, par M. de Quatrefages. — N° 16. Des Vers à soie du Chêne, par M. Guérin-Méneville. — N° 18. Rapport sur un Mémoire de M. Ch. Lespès, relatif à l'appareil auditif des Insectes, par M. C. Duméril. — Note accompagnant la présentation de cocons formés par des hybrides du Ver à

soie du Ricin et du Ver de l'Aylanthe, par M. Guérin-Méneville. — N° 19. — Soie du Ver du Ricin, par M. Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire. — N° 22. Maladie des Vers à soie; a. Lettre de M. G. Méjean, au sujet de l'extension en Italie du mal qui frappe l'industrie séricicole; b. Lettres de M. Champoiseau, relatives à l'état sanitaire satisfaisant des Vers à soie dans la province de Philippopolis. — N° 25. Note sur le grand sympathique chez les Animaux articulés, par M. E. Blanchard. — N° 26. Remarque sur la composition de la peau des Vers à soie, par M. Peligot.

Académie des sciences naturelles de Philadelphie, Bulletins. Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. Mars 1858. — Notice sur les Vertébrés fossiles de la vallée du Niobraca river, par M. Leidy. Notice of remarc of extinct Vertebrates from the valley of the Niobraca river. 1 vol. in-8°.

Ce recueil contient une assez grande quantité de Notices entomologiques. Nous citerons particulièrement les suivantes :

Catalogue des *Bembidium* et des *Buprestides* des régions du Nord, par M. Leconte. — Synopsis des *Clivina* de l'Amérique du Nord, par M. Leconte. — Description de nouveaux *Coléoptères* du Mexique et des États-Unis, par M. Leconte. — Des *Crustacés ocypodoïdes*, recueillis dans l'Expédition à l'océan Pacifique septentrional, par MM. Cadwaladaro Ringgelder et Johanne Rodgers Ducibus, et décrits par M. Stimpson. — Larve du *Thyreus Abbottii*, par M. Hirtland. — Description de nouvelles espèces de Névroptères recueillis dans l'Expédition du nord de l'océan Pacifique, et décrites par M. Uhler. — *Crustacés cancroïdes* et *corystoïdes*, de la même expédition, décrits par M. Stimpson. — Coléoptères nouveaux du Mexique et des États-Unis, par M. Leconte (2e partie).

Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, Mémoires. — Classe des Sciences (nouvelle série), tome III (1853) et tome IV (1854), et classe des Lettres (nouvelle série), tome III (1853). 3 vol. gr. in-8o avec planches.

Dans la partie scientifique de cet ouvrage, nous trouvons plusieurs travaux importants d'Entomologie.

Dans le tome III : 1° Essai d'une division des derniers *Mélasomes*, par MM. E. Mulsant et Cl. Rey, contenant la suite des *Pedinites;* genres *Trigonopus* Solier, *Pedinus* Latr., *Colpotus* Muls. et Rey, *Cabirus* Muls. et Rey, comprenant la description de nombreuses espèces nouvelles, suivi de tableau méthodique des Pédinites, et accompagné de quatre planches; 2° Description d'un Coléoptère nouveau *(Cryptocephalus gloriosus)* de Caramanie, par MM. Mulsant et Wachanru; 3° Carabique nouveau *(Procrustes asperatus)* de Caramanie, par MM. Mulsant et Wachanru.

Dans le tome IV. — 1° Description d'une nouvelle espèce de *Chrysomela (C. Ludovicæ)* des Pyrénées, par M. Mulsant; 2° *Trichophorus Guillebelli* des environs de Narbonne (g. n. d'Elatéride), par MM. Mulsant et Godart; 3° *Erelus sulcipennis*, de Sicile (g. n. de Taxicornes), par MM. Mulsant et Cl. Rey; 4° *Crepidophorus anthracinus* (g. n. d'Elatéride), de France, par MM. Mulsant et Guillebeau; 5° Essai d'une division des derniers Mélasomes, par MM. Mulsant et Cl. Rey. Tribu des *Pandarites*: genres *Melanopterus* M. et R., *Eurynotus* Kirby, *Lasioderus* M. et R., *Isocerus* Megerle, *Pandarus* Megerle, *Pandarinus* M. et R., *Biophanes* Muls., *Melambius* M. et R., *Litoborus* M. et R., *Phylax* Megerle, *Micrositus* M. et R., et indication de nombreuses espèces nouvelles.

Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg.

Comptes-rendus pour 1857, par M. C. Vessèlosky, secrétaire perpétuel. Br. in-8°. Saint-Pétersbourg, 1858.

Pas d'entomologie.

Archives entomologiques ou recueil contenant des illustrations d'insectes nouveaux ou rares par M. James Thomson. 16e et 17e livraisons. Br. in-8° avec 2 pl. col.

Ces nouvelles livraisons contiennent la suite de la faune entomologique du Gabon ; elles comprennent spécialement les diverses espèces des ordres des *Orthoptères*, *Névroptères*, *Hyménoptères*, par M. Léon Fairmaire, et des *Hémiptères*, par MM. Léon Fairmaire et Victor Signoret.

Congrès d'agriculture de l'Ohio. Eleventh annual report of the Bard of Agricultura of the Ohio : to the governor. For the year 1856. 1 vol. in-8° cartonné. Columbus, 1857.

Pas d'Entomologie.

Congrès de l'Institution Smithsonienne pour 1856. Annual report of the Board of regents of the Smithsonia Institution showing the operations, expenditures, and condition of the Institution, for the year 1856. And the proceedings of the Board ap to January 28, 1857. 1 vol. in-8° cartonné. Washington, 1857.

Pas d'Entomologie.

Delaharpe (Dr). Faune suisse : Lépidoptères. VIe partie : *Tortricides*, in-4°. — Catalogue des *Tortricides* suisses. — Catalogue des *Phalénites* suisses. — Catalogue des *Pyrales*, (Linné), suisses. — Notice sur quelques *Pyrales*

suisses. — Sur quelques *Géomètres* rares eu Suisse ou souvent méconnues, in-8°, — 6 br.

Dans ces diverses notices, tout en faisant spécialement connaître divers petits Lépidoptères propres à la Suisse, l'auteur indique de nouvelles espèces et donne des détails de mœurs intéressants pour l'Entomologie générale, en même temps qu'il rassemble des matériaux pour une faune européenne. De semblables travaux doivent être encouragés, surtout quand, comme ceux de M. Delaharpe, ils se rapportent à la division des Microlépidoptères, si longtemps négligée des entomologistes.

Fitch (Asa). Second rapport sur les Insectes utiles et nuisibles des environs de New-York. First and second Report of the noxion, beneficial and other Insects of the state of New-York, by Asa Fitch. 1 vol. in-8° cartonné. Albany, 1856.

Cet ouvrage est l'un des plus importants que l'on ait publié jusqu'ici, relativement à l'*Entomologie appliquée*, et quoique ne concernant que des Insectes américains, il présente cependant des considérations générales et particulières qui seront consultées avantageusement par les Naturalistes de tous les pays. Le travail de M. Asa Fitch est accompagné de nombreuses figures sur bois, très bien exécutées et qui viennent aider puissamment les descriptions.

Guérin-Méneville. Rapport sur le projet de voyage en Chine de MM. les comtes Castellani et Freschi, ayant pour objet d'étudier les vers à soie dans ce pays et d'y faire faire de la graine pour essayer de régénérer nos races atteintes depuis quelques années par l'épidémie de la gattine, par M. Guérin-Méneville, secrétaire-rapporteur.

(Extrait des Bulletins de la Société impériale zoologique d'Acclimatation.) Br. in-8°.

Le titre détaillé de cette notice indique suffisamment le sujet qui y est traité; aussi n'avons-nous pas besoin d'en donner une analyse.

Henry (Joseph). De la Météorologie dans ses rapport avec l'Agriculture. Meteorology in the connection with Agriculture. Br. in-8°. Washington, 1858.

Pas d'Entomologie.

Hewitson (Williams), Illustrations ou descriptions de nouvelles espèces de Lépidoptères étrangers à l'Europe. Exotic Batterflies being illustrations of new species of Sanders and Hewitson. In-4° avec pl. col., parties 27, 28.

Dans ces deux nouvelles livraisons, M. Hewitson fait connaître de nouvelles espèces des genres *Leptalis, Euploca, Dædalma, Mesosemia* et *Catagramma.*

Mocquerys. Recueil de Coléoptères anormaux. Nouvelle livraison. Br.in-8°.

Dans ce cahier, notre collègue fait connaître et figure huit cas d'anomalies remarquables présentées par divers Coléoptères; les *Ornithognathus generosus* Murray, *Blaps attenuata* et *cylindrica* Fischer, *B. mucronata*, Latr. (*Chevrolatii* Solier), *Malachius marginellus* Fabr., *Anchomenus angusticollis* Fabr., *Brachinus crepitans* Linné, *Timarcha rugosa* Fabr. — M. Mocquerys désire continuer cet intéressant travail et sollicite des entomologistes la communication des matériaux qu'ils auraient à leur disposition.

Rondani (Camille). Prodrome de l'histoire naturelle des

Diptères d'Italie. Dipterologiæ italicæ prodromus; species italicæ. 1 vol. in-12. Parme, 1857.

Dans cet utile travail notre savant collègue passe en revue les espèces italiennes des grandes divisions des *Œstridæ*, *Syrphidæ* et *Conopsidæ*, et fait connaître des genres et espèces qui n'avaient pas été précédemment décrits. — C'est une pièce nouvelle ajoutée à celles qui doivent servir à élever le mouvement diptérologique encore si incomplet.

Sacken (Osten). Catalogue des Diptères de l'Amérique du Nord. Catalogue of the described *Diptera* of North America. Br. in-8°. Washington, 1858. Offert par l'Institution Smithsonienne.

Notice d'une centaine de pages, qui sera utilement consultée par les personnes qui s'occupent des Insectes de l'ordre des Diptères.

Société de physique et d'histoire de Genève (Mémoires). Tome XIV, 2e partie. 1 vol. in-4°. Genève, 1858.

Ce volume comprend un Mémoire sur divers Crustacés nouveaux des Antilles et du Mexique, par M. H. de Saussure. — Ce travail important, accompagné de 6 planches, renferme les descriptions de nombreuses espèces nouvelles, et des remarques intéressantes sur des espèces déjà connues.

Société entomologique belge. Annales, tome 2e. In-8°. Bruxelles, 1858.

La Société entomologique belge, fondée en 1856, poursuit avec succès le but principal qu'elle s'est proposé : celui de donner une faune entomologique complète de la Belgique, et, dans le deuxième volume qu'elle nous adresse, présente, en outre, des observations importantes.

Les mémoires publiés dans ce volume sont : 1° un rapport général sur les travaux de la Société pendant l'année 1856-1857, par son président, M. de Selys-Longchamps; 2° un numéro de la faune entomologique belge, par M. Bouillon, renfermant des tableaux au moyen desquels on peut parvenir à déterminer les 53 espèces de *Coccinelles* connues en Belgique, etc.; 3° Catalogue de la famille des *Hydrophilidées* de Belgique, par M. C. Mathieu, suivi du Catalogue des *Elmidées, Parnidées,* et *Hétérocéridées ;* 4° Catalogue des *Microlépidoptères* de la Belgique, par M. Ch. de Fré : d'après l'auteur, ces Lépidoptères, si négligés pendant si longtemps, et dont la liste sera très utile pour les entomologistes, renferment, pour la Belgique seule, 673 espèces, tandis que, anciennement, M. de Selys Longchamps n'en signalait que 362, sur lesquelles 41 doivent être supprimées pour défaut de justification suffisante; 5° Catalogue des Coléoptères de la famille des *Curculionidées* de Belgique, par M. C. Mathieu, contenant l'indication de 528 espèces; 6° Observation sur la chrysalidation du genre *Brephos,* par M. E. Palogne ; 7° Observations sur des accouplements d'espèces différentes (la *Coccinella variabilis* avec la *C. dispar,* et la *C. dispar* var. *quadripustulata),* par M. J.-B. Bouillon.

Société entomologique de Berlin. Journal pour 1858. Berliner Entomologische Zeitschrift. Herausgegeben vom dem Entomologischen Vereine in Berlin : Zweiter Jahrgang (1858), rédacteur, M. le Dr Kraatz. 1 vol. in-8o. Berlin, 1858.

Parmi les nombreux et importants mémoires entomologiques compris dans ce volume, nous citerons : 1° Des remarques de M. Lœw, sur les Diptères; 2° Observations sur divers *Parnidæ, Heteroceridæ, Lamellicornia* et *Buprestidæ,* et description d'espèces nouvelles, par M. Kie-

senwetter; 3° Monographie des *Otiorhynchus* de Suisse, par M. le docteur Stierlin; 4° Remarques sur les Etudes hyménoptérologiques du docteur Arn-Förster, relativement aux familles des *Chalcididæ* Spin., et *Proctotrupii* Latr., par M. H. Reinhard; 5° sur les travaux récents publiés relativement aux Diptères, par M. Lœw; 6° Description de trois espèces d'*Oligota*, par M. le docteur Kraatz; 7° Mélanges lépidoptérologiques (*Psyche atra; Notodontides* et *Cymatophorides*), par M. J. Lederer; 8° genres et espèces nouveaux de Coléoptères (Genres : *Pygostenus, Glyphesthus* et *Cyrtothorax*), par M. le docteur Kraatz; 9° descriptions ou observations d'Insectes nouveaux ou peu connus, par MM. Bach, Tiffenbach, J. Roger, H. Lœw; 8° remarques synonymiques sur divers Coléoptères, par MM. Kraatz et H. Schaum, etc.

Société impériale d'Agriculture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles de Lyon. Annales des Sciences physiques et naturelles, d'Agriculture et d'Industrie. Deuxième série, tome VI (1854) et tome VIII (1856), et troisième série, tome I (1857). 3 vol. in-8°, avec planches.

Ce recueil important, qui nous est donné depuis plus de dix ans, et dont nous n'avons pas reçu l'année 1855 (2e série, tome VII), ne comprend que les deux mémoires entomologiques suivants :

Année 1856. Suite de l'*Essai sur la faune de l'île de Woodlark ou Moiou*, par le père Montrouzier, comprenant la description d'un assez grand nombre de *Lépidoptères* nouveaux.

Année 1857. Note sur la récolte de 1857, et sur la maladie des *Vers à soie*, par M. Duseigneur.

Société impériale des Naturalistes de Moscou. Bulletin publié sous la direction du Dr Renard. Année 1857, nos II, III et

IV (tome 30), et année 1858, nº I (tome 31). 4 vol. in-8º, avec planches.

1857. Nº II. *Melemata entomologica*, par M. le docteur Kolenati. Dans ce travail, l'auteur fait connaître les espèces propres à l'empire russe, dont quelques-unes sont nouvelles des genres *Cicada*, *Chanithus*, *Tettigometra*, *Chelifer*, * *Obisium* (1), *Ixodes*, * *Hæmalaster*, et *Lycosa*.

1857. Nº III. Mémoire sur la famille des Carabiques, par M. le baron de Chaudoir (suite). CHLÉNIENS. Genres : * *Harpostomus*, * *Anomoglossus*, *Ceroglossus*, *Hololius*, *Rhopalopalpus*. OODIENS : G. *Anatrichis*, * *Systolocranius*, *Oodes*, * *Stenous*, * *Stenocrepis*, * *Chætocrepis*, * *Crossocrepis*, *Dercyllus*, *Hoplolenus*, * *Coptocarpus*. FERONIENS (Sup.) : G. * *Metaxys*, dont le type (*bipustulatus*) avait été réuni aux *Oodes*, par Dejean. SCARITIDES (Sup.) : G. *Oxylobus*, * *Coptolobus*, * *Macromorphus* et *Scarites*. — Remarques microscopiques sur l'organisation de divers Insectes (*en russe*), par M. Maslowsky.

1357. Nº III. Revue des Crustacés fossiles du *Thiere Russlands* (*en allemand*), par M. le docteur Eichwald. Familles des *Cyprinïdées*, *Agnostidées*, *Trilobitidées*, etc. — Les Noctuélistes de la Russie, par M. le docteur Eversmann (suite). ACONTIDES : Genres *Acontia*, *Catephia*. OPHIUSIDES : G. *Catocala*, *Ophiodes*, *Toxocampa*, *Ophinsa*. ANTHOPHILIDES : G. *Anthophila*, *Hydrelia*, *Erastria*. GONIATIDÉS : G. *Euclidia*. BRÉPHIDES : G. *Brephos*. — Enumération des nouvelles espèces de Coléoptères rapportés de ses voyages, par M. V. Motschoulsky. Dans ce mémoire, l'auteur fait connaître un assez grand nombre d'espèces nouvelles, propres à presque toutes les parties du monde, même aux environs de Paris, et qui font partie de sa collection ; il s'occupe uniquement des *Staphyliniens*. — *Fauna hymenopterologica Volgo-Uralensis*, par M. le docteur

(1) Les genres marqués d'une astérisque sont nouvellement créés.

Eversmann. Genres *Cleptes*, *Omalus*, *Elampus*, *Holopyga*, *Hedychrum*, *Chrysis*, *Stilbum*, *Euchroeus* et *Panorpes*.

1858. N° I. *Meletemata entomologica*, par M. le docteur Kolenati. Le savant naturaliste s'occupe spécialement, dans ce mémoire, des *Curculionites*, qu'il a recueillis, surtout dans le Caucase, la Sibérie et la Russie méridionale, dont plusieurs espèces sont nouvelles et se rapportent aux genres *Bruchus*, *Spermophagus*, *Urodon*, *Brachytarsus*, *Tropideres*, *Platyrhinus*, *Apoderus*, *Attelabus*, *Rhynchites*, *Rhinomacer*, *Auletes*, *Apion*, *Brachycerus*, *Deracanthus*, *Homalorhinus*, *Thylacites*, *Cneorhinus*, *Strophosomus*, *Brachyderes* et *Piazomias*. — Rectification au Catalogue des Lépidoptères de la Russie, par M. Ménétriès.

Outre ces cahiers, la Société de Moscou nous a adressé les numéros suivants manquant à notre bibliothèque, savoir : 1839, nos I, II et III; 1840, nos I et II; 1842, n° IV; 1843, n° I; 1846, nos I et II; 1847, n° II; 1850, n° III, et 1852, n° III. — Volumes in-8° avec planches, renfermant beaucoup de travaux entomologiques.

Stainton. Calendrier entomologique pour 1859. The Entomologist's annual for MDCCCLIX. Londres 1859, vol. in-12 cartonné avec pl. col.

Comme dans les ouvrages de la même collection publiés pendant ces dernières années, M. Stainton donne une liste à peu près complète des entomologistes d'Angleterre, en indique 967 et signale les ordres d'Insectes dont ils s'occupent. Cette liste est suivie de travaux originaux : 1° de M. Hagen, sur les Phryganides anglaises; 2° de M. Fr. Smith, sur des espèces rares d'Hyménoptères capturés en 1858; 3° de M. Janson, sur de nouvelles espèces anglaises de Coléoptères, trouvées en 1858; 4° de M. Stainton, sur les Lépidoptères remarquables recueillis cette année sur les Tinéites anglaises, etc.

Tulasne. Note sur les *Isaria* et *Sphæria* entomogènes. Br. in-8°, extraite des Annales des Sciences naturelles, 1858.

On sait que ces Cryptogames se développent sur les larves le divers Insectes; M. Tulasne entre à ce sujet dans d'intéressants détails, et s'occupe plus spécialement de la *Sphæria militaris* Ehr., qui tue si souvent les chenilles du *Bombyx rubi* Linné, et semble ne se reproduire que sur les larves de ce Lépidoptère. L'auteur pense que l'*Isaria spherophila* Ditm., appartient à quelqu'une de ces espèces, dont il est fait mention sous le nom de *Guêpes végétantes*, dans les auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle du Nouveau-Monde.

Outre ces divers ouvrages, la Société a placé dans sa bibliothèque deux exemplaires de ses ANNALES pour le quatrième trimestre de l'année 1858. — Ce numéro, publié le 23 mars 1859, comprend : texte ordinaire, depuis la page 601 ; Bulletin, de la page CCVII à la fin du volume, et planches 14, 15, 16 et 17.

E. DESMAREST.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1858. — VINGT-SEPTIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1853. Allard (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, etc.; rue du Faubourg-Saint-Denis, 95. — *Coléoptères.*

1853. Amblard (Louis), docteur en médecine, etc.; rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1853. Amor (Fernando), professeur à la Faculté des Sciences, etc.; à Cordoue. — *Coléoptères.*

1834. Amyot, avocat à la Cour impériale, etc.; rue des Prouvaires, 3. — *Entomologie générale. Hémiptères.*

1857. André (Ernest); rue des Tonneliers, à Beaune (Côtes-d'Or), et à Paris, rue de Rivoli, 48. — *Coléoptères d'Europe.*

1847. **Arias Teijeiro**, ancien magistrat espagnol ; à Beaune (Côte-d'Or). — *Coléoptères d'Europe.*

* **Aubé**, docteur en médecine, membre des Sociétés Entomologiques de Londres et de Stettin, impériale zoologique d'Acclimatation, impériale et centrale d'Horticulture, etc. ; rue de Tournon, 8. — *Coléoptères d'Europe.*

1854. **Bar** (Constant), naturaliste-voyageur ; à Cayenne. — *Lépidoptères.*

1848. **Baran** (Gabriel de), membre de la Société impériale et centrale d'Horticulture, etc. ; rue de Vaugirard, 158, à Paris, et rue de Pontoise, 26, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe et d'Algérie.*

1857. **Baron** (l'abbé) ; rue Demours, 15, aux Thernes. — *Coléoptères.*

1846. **Baudi de Selve** (le Chevalier) ; à Turin. — *Coléoptères.*

1851. **Bayle**, négociant ; à Aigueperse (Puy-de-Dôme). — *Coléoptères.*

1851. **Bazin** (Stéphane) ; au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères.*

1835. **Becker**, membre des Sociétés Entomologique de Londres, des Naturalistes de la *Vétéravie* du duché de Nassau, etc. ; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis. — *Lépidoptères.*

1857. **Bellevoye**, graveur, rue Fournirue ; à Metz (Moselle. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. Bellier de la Chavignerie, membre de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, des Sociétés Entomologiques de Berlin et de Stettin, correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, etc.; rue de Parme, 10. — *Lépidoptères d'Europe.*

1835. Berce, place Laborde, 14. — *Lépidoptères d'Europe.*

1844. Bigot, membre des Sociétés zoologique d'Acclimatation, Entomologique de Stettin, Zoologique et Botanique de Vienne, impériale et centrale d'Horticulture, etc.; rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*

1857. Blampignon (l'abbé), professeur de Philosophie au grand Séminaire de Troyes (Aube). — *Coléoptères.*

1837. Blanchard (Émile), aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société Philomatique de Paris, etc.; rue Saint-Jacques, 161. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1858. Bogdanow (Anatole), membre de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, d'Acclimatation de Paris, secrétaire des comités zoologique et botanique d'acclimatation de la Société impériale d'Agriculture de Moscou; à Moscou. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1832. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm. — *Colépotères.*

1851. Boieldieu (Anatole); rue du Dragon, 12. — *Coléoptères d'Europe.*

* Boisduval, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, membre des Sociétés Bota-

nique de France, impériale et centrale d'Horticulture de Paris, etc.; rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*

1842. BOISGIRAUD, ancien doyen de la Faculté des sciences de Toulouse, etc.; à Gemozac (Charente Inférieure). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1842. BONARD, chirurgien-major en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. BONNEUIL (le vicomte Roger de); rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères.*

1855. BOUCHER, docteur en médecine; à Eu (Seine-Inférieure). — *Coléoptères.*

1846. BOUCLEY, chevalier de la Légion d'honneur, ancien recteur de l'Académie de Pau; rue de Tournon, 13. — *Lépidoptères.*

1857. BOUDIER fils (Emile), pharmacien; à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1852. BOUTEILLER (Ed.), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*

1843. BOUVIN (Charles), ancien employé du Laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Vieille-Notre-Dame. 4. — *Entomologie générale.*

1855. BOYER (le baron), capitaine d'état-major, etc.; rue Vintimille, 24. — *Coléoptères.*

1838. BRÊME (le marquis de), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, etc.; à Turin. — *Coléoptères.*

1847. Brisout de Barneville (Louis); place du Château, 14, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Orthoptères et Hémiptères d'Europe.*

1834. Bruand d'Uzelle (Théophile), secrétaire de la Société libre d'émulation du Doubs, etc.; à Besançon (Doubs). — *Lepidoptères. Microlépidoptères.*

1858. Brun (Pierre-Marie), licencié en droit, avoué, à Lyon (Rhône), rue Constantine, 3. — *Lépidoptères d'Europe.*

1832. Bugnion, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne (Suisse). — *Entomologie générale.*

1833. Buquet (Lucien), s.-chef de bureau au ministère de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, membre correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, de la Société d'Histoire naturelle de Prague (Bohême), etc.; rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères. Longicornes.*

1852. Bureau (Edouard), docteur en médecine; rue Gresset, 15; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Entomologie générale.*

1851. Burnett, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Boston (Etats-Unis). — *Entomologie générale.*

1856. Candèze, docteur en médecine, à Liége (Belgique). — *Coléoptères* (surtout *Élatérides*). *Métamorphoses.*

1855. Capiomont, pharmacien en chef de l'hôpital militaire, etc.; à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1856. Carreras y Ferrer, professeur suppléant à l'Université de Barcelone. — *Entomologie générale.*

1858. Cartereau, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Coléoptères et Diptères d'Europe. Mœurs et métamophoses des Insectes.*

1858. Caulle (Pierre), percepteur des contributions directes, à Saint-Dié (Vosges). — *Coléoptères, Lépidoptères et Hémiptères d'Europe et d'Algérie.*

1855. Chabrillac (Fr.), de Saint-Etienne, naturaliste-voyageur, au Brésil. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1850. Chambovet aîné, courtier de commerce, etc.; à Saint-Etienne (Loire). — *Entomologie générale.*

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), conseiller de cour au service de Russie, gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur, membre des Sociétés impériale des Naturalistes de Moscou, Entomologique de Stettin, etc.; à Stary-Koastantgnow (Wolhynie). — *Coléoptères, Carabiques.*

* Chevrolat, membre de plusieurs Sociétés savantes; rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères.*

1857. Clark (le Reverand Hamelet); à Londres. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1839. Colin, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle, etc.; à Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères.*

1856. Comendador (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone. — *Entomologie générale.*

1858. Condat, chef de la lithographie générale au chemin de fer du Midi, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères de France.*

1854. Constant fils; à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères.*

1842. Coquerel (Ch.), docteur en médecine, chirurgien de la marine, etc.; rue Bourbon-le-Château, 1. — *Entomologie générale.*

1834. CURTIS (John), membre des Sociétés Linnénne de Londres, d'Oxford, des Georgofili de Florence, de Philadelphie, etc.; 18, Belitha Villas Barnsbury Park, London. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1849. Cussac (Emile), attaché au Musée d'histoire naturelle, etc.; rue de Thionville, 29, à Lille (Nord). — *Coléoptères.*

1833. Dahlbom (A.-G.), professeur d'Entomologie à l'Université de Lund (Suède). — *Hyménoptères.*

1853. Dallas, membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; à Londres. — *Hémiptères.*

1836. Dardouin, peseur du commerce, etc.; rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*

1858. Dat (Charles), conducteur des ponts-et-chaussées, membre de la Société des arts et des sciences ; à Carcassonne (Aude). — *Coléoptères.*

1832. Daube, propriétaire, faubourg de Nîmes, rue Blanquerie, 37 ; à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. Dawson (J.-F.) ; à Bedford (Angleterre). — *Coléoptères.*

1854. Decaix (J.-A.-C); rue de Longchamps, 40, à Chaillot. — *Coléoptères d'Europe.*

1839. Delacour, juge d'instruction, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

1855. **Delamain** fils ; à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1856. **Delamarche** (Charles), s.-chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, etc.; rue des Marais-Saint-Germain, 18. — *Lépidoptères.*

1853. **Delarouzée** (Charles) ; rue de Vaugirard, 73. — *Coléoptères de France.*

1845. **Démoulin**, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Mons (Belgique). — *Entomologie générale.*

1856. **Depuiset**, naturaliste ; rue des Saints-Pères, 17. — *Lépidoptères.*

1853. **Dert**, rue de la Taupe, 55 ; à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe.*

1838. **Desmarest** (Eugène), membre des Sociétés Entomologique de Stettin, de Biologie, du comité zoologique d'Acclimatation de la Société impériale d'Agriculture de Moscou, du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Sainte-Catherine d'Enfer, 6. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1842. **Deyrolle** (Achille), naturaliste ; rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1856. **Deyrolle** (Henri), naturaliste ; rue des Dames, 46 ; à Batignolles. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques,*

1851. **Dohrn** (C.-A.), président de la Société Entomologique de Stettin, etc. ; à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1858. **Dor** (Henri), docteur en médecine, à Vevey (Suisse). *Coléoptères d'Europe.*

1845. DOUBLEDAY (Henry) ; du British-Museum, à Epping (Angleterre). —*Lépidoptères.*

1833. DOÜÉ, membre de la Société Entomologique de Stettin, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, officier de la Légion d'honneur, etc. ; rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères.*

1852. DOURS (Antoine), docteur en médecine, etc.; rue du Champ-des-Buttes, 22, à Amiens (Somme). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1834. DREWSEN, négociant ; à Strendsmollen, près Copenhague. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1856. DUARTE (Pedro-Carolino); à Rio-Janeiro. — *Entomologie générale.*

1851. DUCOUDRAY-BOURGAULT, membre de plusieurs sociétés savantes ; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Lépidoptères.*

1858. DUCOUDRAY-BOURGAULT (Albert), membre de la Société Botanique de France, etc.; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Lépidoptères.*

1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sever (Landes). — *Entomologie générale. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1832. DUMÉRIL, Président honoraire, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc. ; au Muséum. — *Entomologie générale.*

1850. DUTREUX (Aug.), membre des Sociétés Entomologiques de Stettin et de Bruxelles, président de la

Société des Sciences naturelles du grand-duché de Luxembourg, membre des Sociétés d'Archéologie de Luxembourg et d'Arles, des Sciences de Liége, de Munich, Géologique de Vienne et Berlin, chevalier de la Couronne de chêne, etc.; à Luxembourg. — *Lépidoptères des trois grandes familles. Lépidoptères exotiques diurnes*

1858. DUVERGER (Joseph-Alexandre); à Dax (Landes). — *Longicornes. Lamellicornes. Libellulides. Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1833. ECOFFET, directeur des contributions, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Nîmes (Gard). — *Coléoptères.*

* EDWARDS (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, doyen de la Faculté des sciences, etc.; au Muséum. — *Entomologie générale. Anatomie. Crustacés.*

1858. FABRE; à Avignon (Vaucluse). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1842. FAIRMAIRE (Léon), membre des Sociétés Entomologiques de Stettin et de Berlin, d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, Zoologique et Botanique de Vienne et royale d'Edimbourg, Licencié en droit, employé de l'administration de l'Assistance publique, etc.; rue de l'Eglise, 2, à Batignolles. — *Entomologie générale. Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères.*

1858. FALLOU; rue Hautefeuille, 30. — *Lépidoptères d'Europe.*

1833. **Farhoeus**, membre du Conseil d'Etat, chef du département de l'Intérieur en Suède, grand'-croix de l'Etoile polaire ; à Stockholm. — *Coléoptères.*

1857. **Felder** (Gaëtan), avocat, membre de la Société géographique de Vienne (Autriche). — *Entomologie générale.*

1854. **Fitch** (Asa), docteur en médecine, membre de l'Institut d'Albany, de la Société Entomologique de Pensylvanie, etc. ; à Salem (Etats-Unis d'Amérique). — *Entomologie générale.*

1856. **Foerster** (Arnold), docteur en philosophie, professeur à l'Ecole supérieure, etc.; à Aix-la-Chapelle. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1855. **Forte** (Francesco), zoologiste ; à Naples. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe.*

1858. **Fridrici** (Christian), professeur d'histoire naturelle aux écoles municipales de la ville de Metz ; à Metz (Moselle). — *Entomologie générale française.*

1838. **Frivaldzky**, docteur en médecine; à Pesth. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1855. **Gandolfe** (Etienne) ; rue Dragon, 34, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*

1857. **Gandolphe** (Paul), propriétaire ; rue Jean-Bart, 2, à Alger. — *Coléoptères.*

1850. **Garden**, conservateur du Musée; rue Balay, 14, à Saint-Etienne (Loire). — *Entomologie générale.*

1851. **Gautard** (de), rue Montyon, 15. — *Coléoptères.*

1856. **Gautier des Cottes** (le baron) ; rue Saint-Louis, 36, à Batignolles. — *Coléoptères.*

1842. Géhin, pharmacien de première classe, membre de plusieurs Sociétés nationales et étrangères; à Metz (Moselle). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits. Buprestides en général.*

1847. Genin, conservateur du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères.*

1858. Gerber (Armand), chimiste, maison Rift, à Dornach près Mulhouse (Haut-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe.*

1857. Girard (Maurice), agrégé ès-sciences physiques, professeur au Collége municipal Rollin, etc.; impasse Saint-Dominique-d'Enfer, 5. — *Entomologie générale.*

1852. Giraud (Joseph-Jules), docteur en médecine; Landstrasse Ungargasse 348, à Vienne (Autriche). — *Hyménoptères.*

1844. Goubert (Léon), garde-magasin de l'Administration des Tabacs, etc.; à Montreuil (Pas-de-Calais). — *Entomologie générale.*

* Gougelet, employé à l'Administration de l'Octroi de Paris, etc.; rue Poulet, 10, à Montmartre.—*Coléoptères.*

1835. Goureau, colonel du génie en retraite, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Santigny, par Lille-sur-Serein (Yonne), et à Paris, place du Marché-Saint-Honoré, 26. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1833. Graells, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Madrid. — *Coléoptères.*

1853. GRANDIN, capitaine au 7e régiment de chasseurs ; à Vendôme (Loir-et-Cher). — *Coléoptères.*

1832. GRASLIN (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc. ; à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe ; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*

1851. GRATIOLET (Pierre-Louis), aide d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société Philomatique de Paris, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Guy-de-Labrosse, 15. — *Entomologie générale. Anatomie. Annélides.*

1857. GRAY (John); à Balton (Lancashire) Angleterre. — *Coléoptères.*

1857. GRÉNIER, docteur en médecine, etc.; rue Neuve-des-Petits-Champs, 95. — *Coléoptères de France.*

1849. GRIVEAU (Alfred) ; rue de Seine, 41. — *Coléoptères.*

1849. GRUÉ (Marius) ; à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1836. GUÉNEAU D'AUMONT (Philibert), s.-intendant militaire, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Mâcon (Saône-et-Loire). — *Coléoptères.*

1832. GUENÉE (Achille), avocat, etc.; à Châteaudun (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères.*

* GUÉRIN-MÉNEVILLE, membre des Sociétés impériale et centrale d'Agriculture de Paris, zoologique d'Acclimatation, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue des Beaux-Arts, 4. — *Entomologie générale et appliquée. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1846. GUERNISAC (le comte de); à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*

1855. GUILLET (l'abbé), professeur d'histoire naturelle, à l'Institution de Cambrée, près Segré (Maine-et-Loire). — *Coléoptères.*

1853. GUIRAO NAVARRO (Angel), professeur de zoologie à l'Institut royal de Murcie. — *Entomologie générale.*

1847. GUTH (J.-G.), zoologiste ; à Londres. — *Entomologie générale.*

1856. GUYON (Georges); de Richemond-Surry (Angleterre). — *Coléoptères.*

1858. HAAG-RUTENBERG, docteur en médecine, etc. ; à Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1856. HALIDAY (Alexandre-Henry) ; à Dublin, Harcourt-Streed, 23. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1858. HAMPE (Clément), médecin du prince régnant de Liechtenstein ; Banernmarkt, 587, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. HAROLD (le baron Edgard de), officier de la garde du roi de Bavière, membre des Sociétés Entomologiques de Berlin et de Stettin, etc. ; Cadetencorps ; à Munich (Bavière). — *Coléoptères en général.*

1858. HÉNON, interprète du bureau arabe de l'armée française, à Constantine (Algérie). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1835. HERRICH-SCHŒFFER, docteur en médecine ; à Ratisbonne. — *Coléoptères. Lépidoptères. Hémiptères.*

1852. HEURTAUX (Alfred), docteur en médecine, etc.; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1852. HEWITSON, membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; Oatland Cottage Walton on Thames Surry, à Londres. — *Lépidoptères.*

1847. HEYDEN (von), burgermeister, sénateur, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; à Francfort-sur-le-Mein. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1857. HIMMINGHOFEN (Jacob), de Gracia, à Barcelone (Espagne). — *Lépidoptères.*

1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin. — *Entomologie générale.*

1854. JANSON (Edward), directeur des collections de la Société Entomologique de Londres, etc. ; à Londres. — *Entomologie générale.*

1847. JAVET (Ch.), négociant, membre de la Société Entotomologique de Stettin et de plusieurs autres Sociétés savantes, etc.; rue Geoffroy-Marie, 10. — *Coléoptères.*

1843. JEKEL (Henri), rue des Saints-Pères, 17. — *Coléoptères. Curculionites.*

1858. JOURDHEUILLE, juge suppléant; rue Jaillant-Deschainets, 4, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*

1849. KIESENWETTER (Hellmuth von), membres des Sociétés Entomologiques de Berlin et de Stettin; à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Kœchlin (Oscar); à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères.*

1858. Kohlmann (l'abbé); à la Guadeloupe. — *Coléoptères d'Europe.*

1846. Kolenati (Frédéric) ; à Brünn (Moravie). — *Coléoptères. Hémiptères.*

1855. Kraatz, président de la Société Entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc.; à Berlin. — *Coléoptères.*

1846. Laboulbène (Alexandre), médecin par quartier de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, secrétaire de la Société de Biologie, correspondant de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, etc.; rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1857. Lacerda (Antonio de); à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1832. LACORDAIRE, professeur de zoologie et d'anatomie comparée et recteur de l'Université de Liége, etc.; à Liége. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1858, Lafaury; à Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de), membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1853. Lafont, négociant, etc.; rue de Buffon, 27. — *Coléoptères.*

1848. Lambert (Paul), docteur en médecine, etc.; à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1848. Lamotte (Martial), pharmacien ; à Riom (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1857. Landolt (Henri), docteur en médecine, etc.; Talgasse, à Zurich (Suisse). — *Lépidoptères.*

1855. Larralde (Martin) ; rue des Basques, 50, à Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1856. Leboutellier, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères.*

1855. Leconte, docteur en médecine, etc.; à Philadelphie. — *Coléoptères des États-Unis.*

1858. Lecorreur, ancien élève de l'École Polytechnique; rue du Soleil, 4, à Amiens (Somme) —*Entomologie générale.*

1851. Lederer (Julius); à Vienne, Stadt, 393. (Autriche). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1833. Lefebure de Cérisy, ingénieur de la marine en retraite, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

* LEFEBVRE (Alexandre), chevalier de la Légion d'honneur, membre des Sociétés savantes de Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure). — *Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères.*

1858. Lefranc, pharmacien militaire; à Batna (Algérie). — *Coléoptères.*

1856. Legrand, agent-voyer en chef du département de l'Aube, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Troyes (Aube). — *Coléopètres d'Europe.*

1858. LE MAOUT, docteur en médecine, membre de la Société Botanique de France, etc.; quai de la Tournelle, 39. — *Entomologie générale.*

1837. LEPRIEUR jeune, pharmacien major; à Bône (Algérie). — *Coléoptères.*

1858. LE ROY (Raoul), chirurgien de la marine impériale; rue Saint-Guillaume, 2. — *Coléoptères.*

1857. LESCHENAULT DE VILLARS (Louis), avocat; à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1843. LÉSÉLEUC (de), chirurgien de la marine, rue du Château, 46; à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1853. LESPÈS, docteur ès-sciences et en médecine, professeur au Collége de Bordeaux; rue du Pingue, 57, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1857. LETHIERRY (Lucien); rue Fien, 3, à Lille (Nord). — *Coléoptères.*

1855. LEVRAT (Gustave), membre des Sociétés Entomologique de Stettin, Linnéenne de Lyon, de Statistique de Marseille, etc.; rue Madame, 41, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

1856. LINDER, conseiller de préfecture; à Auch (Gers). — *Coléoptères d'Europe.*

1832. LUCAS (H.), aide-naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de la Commission scientifique de l'Algérie, des Sociétés Philomatique de Paris et Entomologique de Stettin, correspondant de la Société royale des Sciences de Liége et de la Société des Sciences naturelles de

Cherbourg, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum. — *Entomologie générale.*

1846. MANDERSTJERNA, colonel des gardes de S. M. l'empereur de Russie, etc.; à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1855. MANOEL DO REDO MACEDO, chirurgien de brigade de l'armée brésilienne; à Rio-Janeiro. — *Coléoptères.*

1853. MANUEL (le comte Alfred de); à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères.*

1857. MANUEL, commis greffier près la Cour impériale, etc.; rue du Collège, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1857. MARCELIN (Augustin), de Sennes (Basses-Alpes), aide d'anatomie à la Faculté de médecine de Montpellier, place du Palais, 3, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1858. MARMOTTANT, docteur en médecine; rue Neuve-Notre-Dame, 4, à Passy. — *Coléoptères d'Europe.*

1835. MARSEUL (l'abbé de); rue de Demours, 15, aux Thernes. — *Coléoptères.*

1857. MARTIGNÉ, avocat à la Cour impériale de Paris, etc.; rue de l'Etoile, 15, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères.*

1855. MARTIN (Emmanuel); rue de Sèvres, 111. — *Lépidoptères.*

1858. MASSÉ, professeur de littérature aux écoles du commerce et de la navigation du ministère du commerce, etc.; à Londres, 4, Birchfield terrace eas India Road. — *Coléoptères et Orthoptères.*

1858. Mathieu, secrétaire-trésorier de la Société Entomologique belge, etc.; à Bruxelles. — *Entomologie générale.*

1852. Melly (Charles); à Liverpool. — *Coléoptères.*

1849. Mieg (Don Juan), directeur du Cabinet royal de physique de Madrid, docteur en philosophie, membre de l'Académie médicale, etc.; Calle de las Porcas, 7, à Madrid. — *Entomologie générale.*

1853. Migneaux (Jules), peintre et graveur d'histoire naturelle; rue du Four-Saint-Germain, 60. — *Iconographie entomologique.*

1856. Milhau, frère de la doctrine chrétienne, professeur à l'Institut Agronomique de Beauvais, etc.; à Beauvais (Oise). — *Coléoptères. Entomologie agricole.*

1850. Millet, secrétaire de la Société d'Agriculture, et d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire, etc.; à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1851. Millière (Pierre), membre des Sociétés Linnéenne de Lyon et Entomologique de Stettin, etc.; avenue de Saxe, 57, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères.*

1851. Mniszech (le comte Georges de); à Berditcher (Russie), et à Paris, rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*

1858. Monceaux (H.), pharmacien à l'hospice des aliénés d'Auxerre, membre de la Société des Sciences naturelles de l'Yonne, etc.; à Auxerre (Yonne). — *Entomologie générale. Diptères.*

1844. Mocquerys (Emile); à Evreux (Eure). — *Coléoptères. Entomologie appliquée.*

1854. Montagné fils (J.-B.); rue des Gravilliers, 7. — *Coléoptères.*

1858. MONTROUZIER (le rév. père), missionnaire apostolique, membre de la Société Orientale de Paris, des Sociétés Linnéenne de Lyon et de Bordeaux, d'Agriculture, Histoire naturelle et Beaux-Arts de Lyon, etc.; à l'île d'Art (Nouvelle-Calédonie). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1835. MORISSE, membre de la Société Géologique de France, etc.; rue Beauverger, 12, au Havre (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale. Lépidoptères.*

1853. MORITZ, naturaliste-préparateur ; rue de l'Arbre-Sec, 50. — *Entomologie générale.*

1855. MOUFFLET, chirurgien de la Marine, etc.; à Rochefort (Charente-Inférieure). — *Coléoptères.*

1850. MURRAY (Andrew), W. S. 7, Nelson-Street; à Edimbourg (Ecosse). — *Coléoptères.*

1852. NARCILLAC (le comte de), licencié ès-sciences, sous-préfet, à Bar-sur-Aube (Aube) et à Paris, rue Saint-Dominique, 58. — *Entomologie générale et anatomique.*

1857. NICKERL, docteur en médecine, professeur de zoologie à l'Académie de Prague (Bohême). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1845. NICOLET, peintre d'histoire naturelle, ex-conservateur des collections de l'Institut Agronomique de Versailles, etc.; rue Duplessy, 32; à Versailles (Seine-et-Oise). — *Iconographie entomologique. Acariens.*

1858 NIVILLER (Charles), dessinateur; rue des Filles-du-Calvaire, 15. — *Lépidoptères.*

1858. NOURRIGAT (Émile), propriétaire-sériciculteur; à Lunel (Hérault). — *Entomologie appliquée. Vers à soie.*

1856. OGIER DE BAULNY (Fernand); rue du Cherche-Midi, 15, et à Coulommiers (Seine-et-Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. ONFFROY DE VÉRÉZ, vérificateur de l'Enregistrement et des Domaines, etc.; à Thionville (Moselle). — *Coléoptères d'Europe.*

1850. PANDELLÉ (Louis); à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1834. PARIS, ancien notaire, etc.; à Epernay (Marne).— *Coléoptères.*

1846. PARIS, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône). — *Lépidoptères. Etudes physiologiques.*

1857. PELLET, avocat, etc.; quai Bourbon, 19, île Saint-Louis. — *Coléoptères.*

1850. PEREZ ARCAS (Laureano), professeur de zoologie au Musée royal de Madrid. — *Coléoptères.*

1838. PERRIS (Edouard), conseiller de la préfecture de Mont-de-Marsan, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1851. PERROUD (Benoist-Philibert), membre de la Société d'Agriculture et Histoire naturelle de Lyon, etc.; rue Saint-Pierre, 23; à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

1854. Peyron (Edmond), négociant, membre de la Société Orientale de France, etc.; rue de Lodi, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1857. Piccioli (Ferdinand), professeur suppléant de zoologie au Musée impérial et royal de Florence. — *Entomologie générale.*

1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève. — *Entomologie générale. Névroptères.*

1852. Pilate ; à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de la Havane. — *Lépidoptères.*

1854. Poupillier ; à Alger. — *Etudes entomologiques dans ses rapports avec la Botanique. Coléoptères.*

1849. Pradier, lieutenant de vaisseau à Lorient (Morbihan). — *Coléoptères.*

1857. Pradier (Ernest), lieutenant-colonel au 1er régiment d'infanterie de ligne, chevalier de la Légion d'honneur ; caserne de la Pépinière, à Paris. — *Coléoptères.*

1850. Prophette, chirurgien-dentiste, etc.; à Alger. — *Coléoptères.*

1856. Puton (A.), étudiant en médecine; carrefour de l'Odéon, 5, et à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

* Rambur, docteur en médecine, membres de plusieurs Sociétés savantes, etc.; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères. Lépidoptères. Névroptères.*

1855. Rattet (Frédéric), employé à la Banque de France, etc.; rue des Prouvaires, 10. — *Lépidoptères.*

1858. Rautou, commissaire de police; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*

* Reiche, négociant, membre des Sociétés impériale des Naturalistes de Moscou, Entomologique de Berlin, etc.; rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*

1835. Reichenbach, docteur en médecine, professeur et directeur du Muséum royal d'histoire naturelle, etc.; à Dresde. — *Coléoptères.*

1855. Reissing, secrétaire intime du Ministère de l'Intérieur, etc.; à Darmstadt. — *Entomologie générale*

1858. Remquet (Albert); à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1856. Révérend, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1857. Riant (Paul), licencié ès-lettres, etc.; rue de Vienne, 2. — *Coléoptères d'Europe.*

1849. Robin (Charles), professeur agrégé à l'École de Médecine, membre des Sociétés de Biologie, Philomatique de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Annélides.*

1858. Roger, medecin particulier du duc de Ratibor, à Randen (Silésie). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1851. Rojas, docteur en médecine, etc.; à Caracas, province de Vénézuéla (Colombie). — *Coléoptères.*

* Romand (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vernon-sur-Brenne (Indre-et-Loire). — *Hyménoptères.*

1840. Rondani (Camillo), membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.; à Parme. — *Diptères.*

1848. Rosenhauer (W.-G.), docteur-médecin, conservateur du Musée et professeur d'histoire naturelle de l'Université; à Erlangen (Bavière). — *Coléoptères.*

1844. Roser (de), conseiller intime de Légation, etc.; à Stuttgard (Wurtemberg).—*Entomologie appliquée. Lépidoptères.*

1841. Rouget (Auguste); rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères (surtout européens). Mœurs des Insectes.*

1847. Rouzet (J.-H.), du Laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés d'Horticulture et d'Agriculture du Cantal, du Comité zoologique d'Acclimatation de la Société impériale d'Agriculture de Moscou, etc.; rue de Calais, 44, à Belleville.—*Coléopt. d'Europe.*

1833. Sahlberg, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande). — *Coléoptères.*

1852. Sallé (Auguste), naturaliste-voyageur; rue Guy-de-Labrosse, 13.—*Entomologie générale. Coléoptères américains.*

1855. Sand (Maurice); au château de Nohant, près La Châtre (Indre).—*Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1851. Saulcy (Félicien-Henry Caignart de) ; rue du Port-Moreau, 6, à Metz (Moselle). — *Coléoptères.*

1858. Saulcy (Félix Caignart de), membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), etc.; rue du Cirque, 5. — *Entomologie générale.*

1835. Saunders (Sidney-Smith), consul d'Angleterre en Epire et Albanie. — *Coléoptères.*

1842. Saunders (Williams-Wilson), membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, etc.; à Wandsworth, près Londres. — *Coléoptères.*

1851. Saussure (de), licencié ès-sciences, etc.; à Genève, Cité 23. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1843. Schaum (Herman), docteur en médecine, professeur de zoologie à l'Université de Berlin, membre des Sociétés Entomologiques de Stettin et de Berlin, etc.; Oberwalstrats, 3, à Berlin. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1841. Schmid (le chevalier Louis de), chambellan de S. A. R. le duc de Lucques ; à Florence. — *Entomologie générale.*

1853. Schiner (le docteur J. Rud.), membre des Sociétés Zoologique et Botanique de Vienne, « *Lotos* » de Prague, de la Société d'Histoire naturelle d'Hermanstadt, Entomologique de Stettin, etc.; à Vienne (Autriche). — *Diptères.*

1858. Schuster (Maurice) ; à Saint-Louis, Missouri (États-Unis d'Amérique). — *Coléoptères.*

1834. Selys Longchamps (Edmond de), membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, de la Société Entomologique Belge, etc.; à Liége (Belgique). — *Névroptères.*

1855. SEOANE, au Ferrol, province de Gallice (Espagne).— *Entomologie générale.*

1851. SICHEL, docteur en médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue de la Chaussée-d'Antin, 50. *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, membre correspondant de la Société impériale de Médecine de Constantinople, des Sociétés Entomologique de Londres, Zoologique et Botanique de Vienne, etc.; rue de Seine, 51.— *Hémiptères.*

1834. SOMMER, négociant, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Altona. — *Coléoptères.*

1833. SPENCE (Henri), président de la Société Entomologique de Londres. — *Coléoptères.*

1850. STAINTON, secrétaire de la Société Entomologique de Londres; Monutsfield-Lewisham near London. — *Microlépidoptères.*

1854. STAL (Charles); à Stockholm. — *Hémiptères.*

1858. STAUDINGER (Otto); Luttichan Strasse, 21, à Dresde. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1852. STEUART (Henri), membre de la Société Entomologique de Londres; à Londres. — *Coléoptères.*

1849. STEVENS (Samuel); à Londres. — *Entomologie générale.*

1856. TAPPES; rue de La Bruyère, 31. — *Coléoptères d'Europe.*

* Theis (le baron de), consul général de France à Gênes, membre de la Société des Sciences et Arts de Saint-Quentin , etc. ; à Gênes. — *Lépidoptères.*

1846. Thibésard, ancien fondé de pouvoirs du receveur-général du département de l'Aisne, membre de la Société Botanique de France, etc.; à Laon (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. Thomson (James), membre des Sociétés Entomologiques de Londres, de Berlin et de Philadelphie, impériale zoologique d'Acclimation, Géographique de Paris, du Lycée d'histoire naturelle de New-York, etc.; rue de l'Université, 23. — *Coléoptères.*

1852. Titon (Auguste), docteur en médecine, etc.; à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères.*

1858. Tournier (Henri); à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Trimoulet (Henry); à Bordeaux (Gironde). — *Lépidoptères.*

1844. Truqui (Eugène), officier-consulaire de Sardaigne, etc.; à Rio-Janeiro. — *Coléoptères.*

1850. Vacherot (Louis), conservateur du Mobilier de l'Etat, etc.; à Alger. — *Coléoptères.*

1856. Valdan (de), chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie). — *Coléoptères.*

1855. Vastel (Alexandre), fabricant de cardes; rue du Nouveau-Monde, à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères.*

1855. Vesco, chirurgien de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

1850. Vilanova y Piera (Juan), professeur de géologie au Muséum royal d'histoire naturelle de Madrid, etc. — *Entomologie générale.*

1851. Villa Vicencio, gouverneur de Napo, province de Quito (Equateur). — *Entomologie générale.*

1858. Villeneuve (Charles), libraire; rue de Douai, 4. — *Lépidoptères d'Europe et d'Algérie; reproduction des Lépidoptères en captivité.*

1852. Wachanru (Adrien); rue de Rome, 66, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1836. Waga (de), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée.*

1854. Wailes (Georges), zoologiste; à Newcastle. — *Entomologie générale.*

1857. Wencker, membre de la Société Entomologique de Berlin, dessinateur au bureau des études du pont du Rhin; Grand'-Rue, 26, à Strasbourg (Bas-Rhin), — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1834. Westermann, négociant; à Copenhague. — *Entomologie générale, Coléoptères.*

1856. Westring, employé supérieur des douanes; à Gottenbourg. — *Coléoptères.*

1833. Westwood, membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, etc.; à Oxford. — *Entomologie générale.*

1849. Wollaston, membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; à Londres. — *Coléoptères.*

1855. Yersin, instituteur, etc.; à Morges (Suisse).—*Orthoptères, Anatomie des Insectes.*

1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, membre d'un grand nombre d'Académie et de Sociétés savantes ; à Lund (Suède). — *Entomologie générale. Diptères, etc.*

292.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1858.

MM.

1833. Blutel, directeur des douanes en retraite, président de la Société des Sciences, etc.; à La Rochelle (Charente-Inférieure). — *Coléoptères.*

1854. Pradier (Jules) ; rue Saint-Pierre-Popincourt, 2. — *Coléoptères.*

1846. Renard, à Saint-Quentin (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

* SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, etc.; au Marais, près la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale. Coléoptères. Hémiptères.*

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1858.

MM.

1853. Azambre (Auguste), avocat, etc.; rue de Seine, 43. — *Coléoptéres et Lépidoptères d'Europe.*

1845. Douglas (John Williams); à Londres. — *Entomologie générale.*

1846. Gautier (Antoine); à Nice (Sardaigne). — *Coléoptères.*

1832. Saporta (le marquis de); à Aix (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale.*

MEMBRE RAYÉ

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A SES ENGAGEMENTS.

(Décision du 12 *mai* 1858.*)*

M.

1852. Delaplace fils, libraire, à Gap (Hautes-Alpes).

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

Abeille maçonne (Note sur les parasites de l'), Guérin-Méneville. cxi
Acinopus grassator (sp. nov.), Coquerel. 660
Acridium migratorium (sur les ravages causés par l'), Boisduval, Bruand d'Uzelle. . . . . . cxxxix et cxi
Acridium migratorium (Ravages causés en Suisse par l'), Dor. ccxxiv
Acridium migratorium (Notes sur les ravages causés par l'), Laboulbène. . . . . clx et 866
Adimonia gibbosa 46, *orientalis*, Reiche. 40
Agapanthia Lais 21, *osmanlis*, Reiche. 19
Agelastica dilativentris (sp. nov.), Reiche. 42
Aglia Tau (var.), Bellier de la Chavignerie. . . . 707
Agrilus quadrifossulatus (sp. nov.), L. Fairmaire. 740
Agrotis celsicola (sp. nov.), Bellier de la Chavignerie. ccliii

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu se charger de dresser cette table ainsi que celle des auteurs.

Agrotis molothina (Note sur une variété de l'), Bellier de la Chavignerie. CCXXV
Aleochara cuniculorum CLXXXVIII, *hœmatoptera* CXC, *leucopyga*, Kraatz. CLXXXVIII
Altica anchusœ (Note sur les ravages causés par l'), H. Lucas. LXXX
Amara Cottyi 777, *fervida* 776, *Reichei* 775, *solata*, Coquerel et L. Fairmaire. 778
Anaitis magdalenaria (Note sur la manière de vivre de l'), Azambre. XII
Anarta Zettersdtettii (Note sur l'), Bellier de la Chavignerie. XLI
Anchomenus Algericus, prasinus, L. Fairmaire . 781.
Anisotoma obscura, L. Fairmaire. 792
Anthaxia cupriceps (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . 717
Anthocharis simplonia (Note sur une éclosion tardive de l'), Bellier de la Chavignerie. XC
Anthocharis ausonia rencontrée aux environs de Fontainebleau (Note sur une), Fallou. XCV
Anthonomus Roberti (sp. nov.), Wencker. CCXXXVI
Anthrax sinuata et *semi-nigra*, parasites de l'*Odynerus spinipes* (Note sur les), Laboulbène. . . . CXII
Remarques au sujet de cette note, Sichel. . . CXIII
Apamea oculea (var.), Bellier de la Chavignerie. . 704
Apion arrogans CVI, *Capiomonti* CV, *Rougeti*, Wencker. CVI
Apion Burdigalense CCXXXVII, *Marqueti* CCXXXVII, *Perrisii*, Wencker. CCXXXVIII
Apion Caullei (Note géographique sur l'), Gougelet. CLVIII
Apion Caullei XXI, *galactidis* XXII, *Linderi*, Wencker. XXIII

Apion squammulatum, Sch., à cette espèce doit être rapporté l'*Apion squammigerum*, J. Duv., Wencker. LXXXIX
Aptinus longicornis (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . 750
Arachnide nouvelle pour la faune française (Description et figure d'une), H. Lucas. 489
Arescus caudatus (Remarques sur l'), Rojas. . . . 61
Arge galathea (Note sur une aberration de l'), Fallou. XLI
Argynnis Niobe (var.), Bellier de la Chavignerie. . 702

B.

Badister seriepunctatus (sp. nov.), Peyron. 359
Barbibistes bœtica (Note géographique sur le), H. Lucas. CLXIII
Baridius virescens, Reiche. 12
Bembidium effluviorum 366, *latum* 364, *moschatum* 367, *tarsicum*, Peyron. 368
Bledius antilope (sp. nov.), Peyron. 431
Bombylius major (Histoire des métamorphoses du), L. Dufour. 503
Bombyx callunœ 442, *cocles* 452, *Eversmanni* 456, *iberica* 453, *quercûs* 439, *ratamœ* 455, *roboris* 440, *serrula* 454, *spartii* 441, *Terreni* 456, *trifolii*, Guenée. 449
Bombyx carpini nourri avec des feuilles d'osier (Note sur des chenilles du), Villeneuve. CLXVI
Bombyx cinthia (Note sur l'introduction d'une espèce de ver à soie de Chine, le vrai), Guérin-Méneville. CLI

Bombyx cinthia (Remarques sur l'éducation du vrai), Guérin-Méneville. CLXXXIII
Remarque sur le même sujet, Boisduval. . . CLXXXV
Bombyx arrindia et *cinthia* (Expériences physiologique sur les), Guérin-Méneville. CXCIII
Bombyx européens du groupe du *B. quercûs* (Notice monographique sur les), Guenée. 435
Bombyx mori (de l'éducation dans l'Inde du), Guérin-Méneville. CLXXIV
Bombyx Prometheus (Note sur de nouvelles éducations du), Guérin-Méneville. CLXVIII
Bombyx quercûs (Note sur une variété du), Bellier de la Chavignerie. LXXXI
Bombus lapidarius (Note sur un cas d'hermaphrodisme observé chez un), Sichel. CCXLVII
Brachinus nitidulus, Peyron. 394
Bradycellus puncticollis (sp. nov.), Coquerel. . . . 761
Brephos parthenias (var.), Bellier de la Chavignerie. 705
Bruchus icanæ (sp. nov.), Guérin-Méneville. . . . CCXXX
Bryaxis clavata 415, *limnophila* 414, *paludosa*, Peyron. 416

C.

Carabus cychrocephalus (sp. nov.), L. Fairmaire. . 748
Carabus cychropalpus (sp. nov.), Peyron. 356
Carabus melancholicus (Note sur le), H. Lucas. . IV
Carpocapsa Deshaisiana (1) (Note sur les métamorphoses d'une nouvelle espèce de *Carpocapsa*,

(1) Et non *Dehaisiana*, par erreur typographique.

dont la chenille imprime des mouvements à des graines d'un Euphorbe du Mexique), H. Lucas. x et XLI
Carterus femoralis (sp. nov.), Coquerel. 756
Cassida palœstina (sp. nov.), Reiche. 55
Castnia Boisduvalii, Walker, à cette espèce doit être rapportée la *C. Beskei* de Ménétr. CXLIX; *Castnia Orestes* Walker; à cette espèce doit être rapportée la *C. umbrata* de Ménétr. CXLIX; *Castnia Zerinthia* Gray; à cette espèce doit être rapportée la *C. Langsdorfii* de Ménétr., Ménétriès. CXLIX
Catopsimorphus arenarius ? (Note sur le), Reiche et Tappes. CCXIV
Cecidomyia fagi (Note sur la), Berce, Bellier de la Chavignerie. CCIX
Cecidomyia fagi (Note sur des galles produites par la), Berce. XCI
Cephus compressus (Note sur les dégâts causés par le), Goureau. CCXXXI
Cerambyx heros (Note sur une variété *(minima)* du), H. Lucas. LXIX
Chelonia alero (Observations sur la), H. Lucas. . . CXVI
Chelonia caja et *purpurea* (Montre des variétés de), Bellier de la Chavignerie. CCXVII
Chelonia purpurea (var.), Bellier de la Chavignerie. 706
Chelonia Quenselii (Note géographique sur la), Bellier de la Chavignerie. V
Observations sur le même sujet. Boisduval. V
Chlœnius agilis 363, *differens* 360, *Douei* 362, *festivus* (var.), Peyron. 360
Chlœnius Favieri CCXXIX, *montanus*, H. Lucas. . . CCXXVIII

Chlorops nasuta rencontré par milliers (Note sur le), Aubé. LXXIV
Remarques au sujet de cette communication. Guérin-Méneville, Bigot LXXVI
Chrysomèles d'Europe (Monographie des), par Suffrian. L. Fairmaire. 531
Chrysomela alternata 557, *americana* 541, *bicolor* 541, *cerealis* 543, *chalcitis* 552, *corcyria* 563, *didymata* 560, *diluta* 566, *duplicata* 558, *fastuosa* 539, *fucata* 554, *fulminans* 534, *geminata* 559, *graminis* 537, *ignita* 535, *lemina* 551, *lepida* 561, *lævicollis* 551, *melanaria* 548, *menthastri* 533, *mixta* 546, *morio* 550, *polita* 548, *quadrigemina* 556, *relucens* 547, *rufoænea* 553, *salviæ* 564, *stachydis* 565, *violacea* 532, *ventricosa* 539, *viridana*, L. Fairmaire. 536
Chrysomela angelica 33, *berytensis* 36, *cupreopunctata* 30, *ægyptiaca* 32, *æneipennis* 34, *suturella* 38, *thalassina*, Reiche. 39
Cicindela Cherubini (sp. nov.), Chevrolat. 315
Cicindela leucosticta (sp. nov.), L. Fairmaire. . . 745
Cleophana Anarrhini et *cymbalariæ* (Note sur les), Bellier de la Chavignerie. XII
Clivina subcylindrica (sp. nov.), Peyron. 386
Clythra azurea 26, *chalybeicornis* 26, *hebrœa* 25, *maculicollis* 26, *nigrocincta* 25, *novempunctata* 25, *tibialis*, Reiche. 26
Coccinella septem-punctata (Note sur une variété de la), Tappes. CCXIV
Coléoptères, rédigé par la Société entomologique de Stettin (Réponse à une notice de M. Dohrn,

relative au Catalogue des), Schaum. LXXXVII
Coléoptères de Barbarie (Essai sur les), C. Coquerel et L. Fairmaire. 743
Coléoptères du Chili (Révision des), L. Fairmaire et P. Germain. 709
Coléoptères des environs de Tarsous (Catalogue des), Peyron. 353
Coléoptères intéressants pour la faune européenne (Note sur plusieurs), Kraatz.. LXXXVIII
Coléoptères nouveaux ou rares de la faune française (quelques détails sur divers), Delarouzée. CV
Coléoptères propres à la faune française (Remarques sur divers), Gauthier des Cottes. LXVII
Coléoptères des Pyrénées-Orientales (Note sur les), Fairmaire et Reiche. 149
Coleopterorum europæ (Observations sur le *Catalogus*), Dohrn. XXIV
Colon Barnevillei (sp. nov.), Kraatz. CXCII
Coprophorus colchicus (sp. nov.), Kraatz. CXC
Coptodera unifasciata trouvé en abondance à Tarsous (Note au sujet du), Peyron, Reiche. CLXXXI
Crustacés fossiles (Note sur plusieurs), Girard. . . CCXXXIV
Ctenistes barbipalpis 792, *integricollis*, L. Fairmaire. 793
Cucullia scrophulariæ (sur les mœurs de la chenille de la), Pâris. CLXXII
Note sur le même sujet, Boisduval. CLXXIII
Curis chloris (sp. nov.), L. Fairmaire. 719
Cychrus acuticollis (Note géographique sur le), Reiche. XCV

Cymindis carinulata, confusa (1) (sp. nov.), L. Fairmaire. 752
Cymindis confusa (sp. nov.), Peyron. 390
Cymindis adusta, Redt. A cette espèce doit être rapporté le *C. russipes*, Mulsant, Peyron. . . . 392

D.

Dasytes cœruleus (Description des métamorphoses du), Laboulbène. 513
Deilephila nerii en Alsace (Note sur l'éclosion du), Bruand d'Uzelle. XVIII
Deilephila tithymali (Note sur les variétés climatériques du), H. Lucas. XIII
Desmocerus aureipennis (sp. nov.), Chevrolat. . . . 325
Dicranura erminea ♀ avec une *Dicranura vinula* ♂ (Note sur l'accouplement de la), Bellier de la Chavignerie. XXIX
Dimerocerus (genus novum) 788, *sociator*, Coquerel. . . . . xc et 790
Diplorhopterum fugax (Note sur les dégâts causés par le), H. Lucas. LXXXI
Diptères (Essai d'une classification générale et synoptique de l'ordre des Insectes), J. Bigot. . . 568
Ditomus solitarius (sp. nov.), Peyron. 387
Dorcus parallelipipedus (Note géographique sur le), H. Lucas. IV

(1) Ce nom étant déjà antérieurement employé par M. Peyron, je propose de désigner cette espèce sous celui de *C. Favieri*.

Drassus segestriformis (Observations sur le), L. Dufour. 255
Drimeotus. A ce genre doit être rapporté le *Leptodirus Querilhacii*, Lespès. Reiche. CXCII
Drimostoma 4-pustulatum (sp. nov.), Peyron. . . 371
Dromius sacerdos (sp. nov.), Peyron. 393
Dromius tener (sp. nov.), Coquerel. 753

E.

Elis asiatica 231, *auraria* 231, *bicolor* 233, *brasiliana* 243, *capensis* 228, *chilensis* 247, *columba* 236, *Drewseni* 232, *fossor* 241, *Gerstœckeri* 244, *Godofredi* 227, *phalerata* 233, *hirsuta* 234, *Lucasia* 242, *mansueta* 227, *nigra* 238, *pilipes* 246, *regina* 237, *Romandi* 230, *sabulosa* 235, *talpa* 241, *terrestris* 240, *texensis* 224, *tolteca* 238, *tricincta* 248, *variegata* 239, *vespiformis* 242, *xanthura*, de Saussure. 236
Elytrodon Chevrolatii (sp. nov.), Reiche. 5
Encophora Dufourii (sp. nov.), Signoret. 497
Entomologie de la Guadeloupe (Note sur l'), Moufflet. XIV
Entomologie appelée un jour à résoudre quelques difficultés commerciales (Note sur l'), Reiche. CCXXIII
Entomologie appliquée (Communication sous le point de vue de l'), J. Pradier. CVIII
Entomologie appliquée (Notes diverses d'), Delarouzée et Guérin-Méneville. . . . . CXLIV et CXLV
Entomologique (sur un abus introduit dans la nomenclature), Reiche. LXII

Entomologique, dans les grottes des Pyrénées (détails intéressants sur une excursion), Linder. CLVIII
Entomologique, faite dans les dunes, aux environs de Granville (Note sur une excursion), Reiche. CLXXII
Entomologiques (fait connaître le résultat de quelques recherches), de Selys-Longchamp. CCX
Entomologiques, aux Eaux-Bonnes (quelques détails sur le résultat des chasses), Edme de Selys-Longchamp. LXXII
Epierus comptus nouveau pour la faune française (Note sur l'), Wencker. LXXXIX
Erebia arete (Note sur l'), Bruand d'Uzelle. . . . 485
Ericerus ceriferus et ses parasites (Note sur l'), Guérin-Méneville. LXVII
Erirhinus tœniatus (Note sur les manières de vivre de l') et sur ses parasites, Goureau. XI
Remarques au sujet de cette communication. Boisduval et Chevrolat. XI
Erodius exilipes (sp. nov.), H. Lucas. CLXXX
Errata. CCXXVI
Eubolia larentiaria (Description de l'), Bruand d'Uzelle. 475
Eucerocoris nigriceps, Signoret. 501
Euchromia jucunda Walker. A cette espèce doit être rapportée la *Charidœa fastuosa* Ménétr. Ménétriès. CL
Excursion entomologique à Larche (Note sur une), Bellier de la Chavignerie. LXXXII

F.

Feronia alacer 770, *aquila* 768, *cupripennis* 764,

inepta 767, *modica* 770, *murex* 765, *notata* 771, *œraria* 766, *rubicunda*, Coquerel et L. Fairmaire. 769
Feronia curticollis 375, *planata* 376, *Reicheiana*, Peyron. 372
Fornax madagascariensis (Note sur le nombre des segments du corps dans la larve du), Coquerel. CLXII

G.

Galleruca calmariensis rencontrée en grand nombre à Saint-Cloud (Note sur la), Ogier de Baulny. . LXXXI
Note sur le même sujet. Aubé. LXXXI
Galleruca elongata, Reiche. 42
Gelechia carlinella (Histoire des métamorphoses de la), Goureau et Laboulbène. 263
Gelechia vicinella (Note sur la), Bruand d'Uzelle. 481
Glaphyrus pulchellus (Note géographique sur le), H. Lucas. CLXXVII
Golofa imperialis (sp. nov.), Thomson. CXLVI
Gordius dytiscorum observés chez un *Dytiscus marginalis* (Note sur plusieurs), Legrand. CLXXXVII
Gracilia pygmœa (Note sur la manière de vivre de la), H. Lucas. CL
Gryllus domesticus (Note sur la rencontre en grand nombre du), H. Lucas. XCVI
Gymnetron campanulœ (Métam. du), Laboulbène. 900

H.

Haltica corrugata 46, *corynthia* 47, *inflata* 50, *saracena* 52, *signata*, Reiche. 49
Haltises d'Europe (Liste des), Allard. CCXXXVIII

Hammaticherus Manderstjernæ, Reiche. 12
Harpalus cribratus 382, *fallax* 384, *Langloisii*, Peyron. 381
Harpalus glebalis 762, *laminatus*, Coquerel et L. Fairmaire. 763
Harpalus marginellus et *rugulosus* (Note géographique sur les), Reiche. CXCII
Heliopeltis (genus novum) *Antonii* (sp. nov.), Signoret. 502
Hémiptères (rectifications synonymiques relatives à divers), Signoret. . . . . XXXII et XXXVIII
Hémiptères hétéroptères de la famille des Unicellés (Note sur les), Signoret. 499
Heteracantha depressa (Note géographique sur l'), H. Lucas. CLXXVII
Heterogynis penella (sur les dégâts causés par la chenille de l'), Bellier de la Chavignerie. . . . CXXXIX
Heteromyza Delarouzei (sp. nov.), Bigot. CCL
Hippobosca camelina (sp. nov.), L. Dufour. . . . CIII
Hispa cariosa (sp. nov.), Reiche. 54
Hister platysomoides, Peyron. 407
Histoire naturelle (Note sur les moyens propres à conserver les collections d'), Reiche. CLIII
Note sur le même sujet. CLV
Remarques au sujet de ces diverses notes. Berce, Buquet, Coquerel, Duméril, Grenier, Gougelet, Reiche, Villeneuve. . . . CLVII et CLVIII
Homalota dux (sp. nov.), Peyron. 419
Hydrochus foveostriatus (sp. nov.), L. Fairmaire. . 786
Hydroporus angulipennis 398, *Cleopatræ* 397, *Mulsanti*, Peyron. 400

Hyménoptères nicheurs qui vivent dans les tiges sèches de la ronce (liste des), Goureau. XXXIX
Hyménoptères parasites des espèces qui vivent dans les tiges sèches de la ronce (liste des), Goureau. XL

I.

Ichneumon parasite des Araignées *(Pimpla Fairmairei)*, Laboulbène. 797
Insectes nuisibles aux collections (sur la poudre de Pyrèthre employée pour faire mourir les), Guérin-Méneville. CLXXIV
Remarques sur le même sujet. Bellier de la Chavignerie, Boisduval, Villeneuve. CLXXVI
Insectes principaux recueillis aux environs de Grenoble, pendant la session extraordinaire de juillet 1858 (liste des) et détails sur ce Congrès, Laboulbène. 819, 871
Insectes remarquables de divers ordres (Note sur des), James Thomson. CCXVII
Iulus ferrugineus (sp. nov.), H. Lucas. CLXXII
Ixa (Note monographique sur le genre) 179, *cylindrica* 183, *inermis* 184, *Edwardsii*, H. Lucas. 184

L.

Lampyris Bellieri (sp. nov.), Reiche. 155
Larentia Millierata (sp. nov.), Bruand d'Uzelle. . 473
Larinus carlinæ (Histoire des métamorphoses du), Laboulbène. 279

Larinus (substance médicinale connue sous le nom de *Trehala,* produite par une coque du genre), Duméril. CXVII
Note au sujet de cette communication. Chevrolat. CXVII
Lebia ephippium et *unifasciata* (Note sur les), Reiche. CLXXXI
Leistus afer (sp. nov.), Coquerel. 746
Lépidoptères diurnes des frontières chinoises (Note sur plusieurs), H. Lucas. XCI
Lépidoptères (Mémoire sur les variétés accidentelles chez les), Bellier de la Chavignerie. . . . 299
Lépidoptères rencontrés en Algérie par M. Poupillier (Note sur des), Villeneuve. LXXXII
Lépidoptères des Pyrénées-Orientales (Observations sur les), Bellier de la Chavignerie. 123
Lépidoptères (Note sur divers), Bruand d'Uzelle. CXV
Lépidoptères en captivité (de la reproduction des), Villeneuve. CII
Lépidoptères recueillis en 1857 dans les Pyrénées françaises (quelques observations sur la notice de M. Bellier de la Chavignerie, relativement aux), Bruand d'Uzelle. XCIX
Réponse au sujet de cette note. Bellier de la Chavignerie.. C
Lépidoptères (Note sur trois variétés de), Bellier de la Chavignerie. XCVIII
Lépidoptères causant de grands ravages dans le Bois de Boulogne (quelques détails sur les chenilles de), Boisduval. XCI
Lépidoptères rapportés de l'Espagne méridionale

par M. Staudinger (Observations sur des), Bellier de la Chavignerie. CCXVIII
Leptura militaris (Description de la), Chevrolat. . 529
Leucopsis dorsigera parasite de l'Abeille maçonne, Guérin-Méneville. CXI
Leucopsis miniata parasite de la *Chalicodoma sicula* (Note sur le), H. Lucas. CXII
Limenitis lucilla (Note géographique sur la), H. Lucas. CXCVI
Liophlœus ovipennis (sp. nov.), L. Fairmaire. . . 878
Lithocharis picea (sp. nov.), Kraatz. CXCI
Lucilia hominivorax (sp. nov.) (Note sur les larves de la), C. Coquerel. 171

M.

Malachius bipustulatus (Note sur les caroncules thoraciques ou cocardes rouges du), Laboulbène. 522
Mallonia albosignata (sp. nov.), Chevrolat. 320
Mesochorus testaceus parasite du *Cimbex amerinæ* (Note sur le), H. Lucas. XVI
Mesostena longicollis (sp. nov.), H. Lucas. CCXXII
Mesus rugatifrons (sp. nov.), Chevrolat. 317
Micralymna brevipenne (sur les mœurs et l'anatomie de la), Laboulbène. 72
Micropus fulvipes (Description du), Stal. XXXI
Micropus Stalii (à cette espèce doit être rapporté le *Micropus fulvipes*), Signoret. XXX
Monalonion (genus novum) 500, *annulipes* 500, *parviventre*, Signoret. 500
Monopleta lepida (sp. nov.), Reiche. 44

Mygale avicularia observée vivante (quelques remarques sur une jeune), H. Lucas. CLXXI
Mygale Blondii (Note sur un individu de grande taille de la), Girard. CCXXXIII
Myrmedonia aptera (sp. nov.), Peyron. 417
Myrmeleo libelluloides et *vulgaris* (Note sur les entonnoirs des), Delarouzée et Villeneuve. . . . CLII

N.

Nemeophila plantaginis (Note sur les chenilles de la), Villeneuve. CXCV
Niphona picticornis (sur les habitudes de la), Delarouzée. CXLVI
Notice nécrologique sur Passerini, par G. Tappes. 187
Notice nécrologique sur Audinet-Serville, par Amyot. 343
Notice nécrologique sur Jules Pradier, par E. Lafont. CCVII
Notice nécrologique sur Blutel, par L. Buquet. . 907
Nymphalis populi (Note géographique sur la), H. Lucas. CXCV

O.

Ochtebius viridis (sp. nov.), Peyron. 404
Ocypus Baudii 424, *cyclopus*, Peyron. 422
Olisthopus interstitialis, Coquerel. 781
Oophorus algiricus (Note géographique sur l'), L. Fairmaire. CXCIII
Orchestes rufus (Histoire des métamorphoses de l'), Laboulbène. 286

Orgyia aurolimbata (Note sur des chenilles vivantes de l'), Bellier de la Chavignerie. XCVII
Orthoptères des Pyrénées-Orientales (Note sur les), L. Brisout de Barneville. 157
Oxythirea costata (sp. nov.), H. Lucas. CLXXVIII

P.

Pachypeltis (gen. nov.) 501, *Chinensis* (sp. nov.), Signoret. 501
Pachystola texata (sp. nov.), Chevrolat. 321
Parasia carlinella (Description des trois états de la), Goureau et Laboulbène. 269
Patrobus punctatissimus, L. Fairmaire. 782
Patula asperipunctella (Note sur une Tinéite constituant un genre nouveau), Bruand d'Uzelle. . 177
Phalangium (Note sur la mue d'un), Duméril. . . CLXX
Remarques sur le même sujet. Amyot, Boisduval, Duméril, Lespès. CLXX
Philonthus juvenilis 426, *Truquii*, Peyron. 427
Phitœcia Bethseba 17, *croceipes* 17, *humeralis* 17, *Jezabel* 12, *orbicollis*, Reiche. 17
Phlogophora scita (Note sur la), Bruand d'Uzelle. 478
Phrynus bassamensis, Lucas (Note sur un individu de grande taille du), Girard. CCXXXIII
Phyllosoma qui ne sont que le premier état des Langoustes (Note sur les Crustacés du genre), Guérin-Méneville. XLIV
Phytonomus globosus (sp. nov.), L. Fairmaire. . 879
Pieris napi (var.), Bellier de la Chavignerie. . . . 705
Piestognathus (genus novum) *Douei* (spec. nov.),

H. Lucas. CLXXXVIII
Pimelia Buquetii CCXXI, *consobrina* CCXX, *intertuberculata* CCXX, *tuberculifera*, H. Lucas. CCXXI
Pimelia coronata (Note sur la rencontre en Algérie de la), L. Dufour, Laboulbène, H. Lucas. XCV
Pimelia nigropunctata CLXXX, *retrospinosa* H. Lucas. CLXXIX
Plantes recueillies à Grenoble, etc., Boisduval. . . 894
Platyarthrus Hoffmanseggii rencontré aux environs de Paris (Note sur le), H. Lucas. CCXII
Platydema europœa (Note géogr. sur le), H. Lucas. LXXX
Platystethus maxillosus (sp. nov.), Peyron. . . . 432
Pœderus geniculatus (sp. nov.), Peyron. 430
Pogonocherus Perroudi et *pilosus* (sur les habitudes naturelles des), Delarouzée. CXLVI
Pogonus viridimicans, L. Fairmaire. 783
Poliarthron barbarum (sp. nov.), H. Lucas. . . . CLXXIX
Polycesta carnifex (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . 735
Pristonychus latebricola (Note sur le), Dat. . . . CCXLVI
Pristonychus punctatostriatus (sp. nov.), L. Fairmaire. 780
Procrustes mopsucrenæ (sp. nov.), Peyron. . . . 357
Psalidognathus Sallei (sp. nov.), Thomson. . . . CCXLVI
Pselaphus Sencieri, Coquerel. 794
Pterolepis alpina (sp. nov.), Yersin. III
Ptycholœmus (genus novum) 322, *Troberti* (sp. nov.), Chevrolat. 324
Psyche angustella, *bicolorella* et *stomoxella* (Réponse adressée à M. Bellier de la Chavignerie, au sujet des), Bruand d'Uzelle. CXCV
Psyche ciliarella (Note sur la), Bruand d'Uzelle. CLXIII

Psyche Erksteinella 461, *Gruneriella* 468, *maritimella* 459, *Pontbrillantella* 467, *Sicheliella* 464, *surientella* 465, *Zelleriella*, Bruand d'Uzelle. . 463
Psyllide nouveau et sur son parasite (Note sur un), Guérin-Méneville. CX
Psyloptera angulicollis 710, *speciosa* 712, *verrucifera*, L. Fairmaire. 713
Pterobothris (genus novum) 714, *corrosus* (sp. nov.), L. Fairmaire. 714
Pterostichus bispinosus (sp. nov.), Gautier des Cottes. LXVIII

R.

Rhinocyllus antiodontalgicus (Note sur la larve du), Laboulbène. CLXLVI

S.

Saperda Seydlii (Note géographique sur la), Wencker. CCXXXVIII
Saprinus Marseulii 410, *Mersinæ*, Peyron. . . . 409
Saprinus portus-magni (sp. nov.), Coquerel. . . . 787
Saturnia Cecropia et *Polyphemus* (Note sur plusieurs éclosions de), H. Lucas, ... XCVI
Saturnia Polyphemus (Note sur plusieurs chenilles de la), H. Lucas. CXIV
Remarques au sujet de cette note. Guérin. CXIV
Saturnia Polyphemus (Note sur des éclosions hâtives du), H. Lucas. CLXVIII
Saturnia Polyphemus et *Prometheus* (Note sur une éducation des), H. Lucas. CLXI

Satyrus Hermione rencontré à Lardy (Note sur un), Villeneuve. CLII
Scarites compressus 758, *costulatus* (sp. nov.), L. Fairmaire. 757
Scarites eucephalus (1) (sp. nov.), H. Lucas. . . . CLXXVIII
Sclerosoma (genus); à ce genre doit être rapporté celui d'*Homalonotus* de Koch., H. Lucas. . . . 491
Sclerosoma bispinosum 493, *monoceros* 492, *oraniense* 492, *quadrilineatum* 492, *tuberculiferum*, H. Lucas. 492
Scolia (Description d'espèces nouvelles ou peu connues du genre) 193, *abyssinica* 203, *alaris* 203, *anceps* 221, *azteca* 218, *bicornis* 201, *bilunata* 212, *brevicornis* 198, *carbonaria* 210, *cyanipennis* 209, *Drewseni* 223, *ebenina* 200, *Edwardsii* 205, *eliformis* 215, *erratica* 211, *guttata* 218, *hottentota* 206, *insignis* 197, *jucunda* 222, *madecassa* 208, *mexicana* 219, *nitidula* 215, *nobilata* 220, *nobilis* 214, *occulta* 216, *orientalis* 202, *otomita* 223, *polita* 199, *pygmea* 217, *rufiventris* 220, *senex* 207, *splendida* 213, *terminalis* 207, *tropica* 205, *unilineata* 201, *Westermanni*, de Saussure. 212
Sepidium Pradieri (sp. nov.), Guérin-Méneville. . LXX
Sericoris astrana (Note sur la), Bruand d'Uzelle. . 480
Sesamia nonagrioides (Note sur les mœurs de la), H. Lucas. LXXI
Sesamia nonagrioides qui ont été prises en Algérie dans l'intérieur d'épis de maïs (indication de

(1) Et non *encephalus*, par erreur typographique.

chrysalides de), Villeneuve. CCXVII
Sibynes attalicus, Reiche. II
Simyra Bussneri (Note sur la), Bellier de la Chavignerie. XLI
Smerinthus Dyras, Walker; à cette espèce doit être rapporté le *S. sperchius*, Ménétriès. CXLIX
Smerinthus populi (hermaphrodisme observé sur un), Bruand d'Uzelle. XVIII
Remarques sur le même sujet. Boisduval. . . XVIII
Smerinthus Tatarinovii (Note synonymique sur le), H. Lucas. CXLIX
Smicronyx fulvipes (sp. nov.), Reiche. 10
Sphinx porcellus provenant d'accouplements obtenus sous la lumière d'une lampe (Note sur plusieurs centaines d'œufs du), Villeneuve. . . CLI
Sphinx tithymali (Description de la chenille du), Bellier de la Chavignerie. 488
Spermophagus semi-fasciatus (Description du mâle et observations sur la manière de vivre du), H. Lucas. XXVIII
Sphodrus Deneveui, L. Fairmaire. 779
Stenidea Foudrasi et *Troberti* (sur les habitudes naturelles des), Delarouzée. CXLVI
Stenobothrus miniatus recueilli dans les Basses-Alpes (Note sur le), L. Brisout. CCIX
Stelonemus (genus novum) 251, *spiniventris* (sp. nov.), Signoret. 253
Stenolophus grandis (sp. nov.), Peyron. 380
Stigmodera amplicollis 724, *chalybeiventris* 732, *costipennis* 734, *cribricollis* 722, *hastaria* 728, *semivittata* 727, *Sowerbii*, L. Fairmaire. 730

Strangalia suturata (sp. nov.), Reiche. 22
Synonymiques (Note sur les citations), Reiche. . 311

T.

Thecla W-album (var.), Bellier de la Chavignerie. 704
Tineides (Classification des), Bruand d'Uzelle. . . 601
Tinéites (quelques mots sur les mœurs de chenilles des), Stainton. 159
Tortrix nuisant considérablement aux ormes qui ornent le Cours de la ville d'Aix (Note sur une), Guérin-Méneville. CXI
Tragischoschema gracilicornis 326, *formosa*, Chevrolat. 328
Trechus Lallemanti, L. Fairmaire. 783
Trogophlœus lathrobioides (sp. nov.), Peyron. . . 433
Tychus strigosus (sp. nov.), Reiche. 8
Tyndaris guttulatus 738, *marginellus*, L. Fairmaire. 737

U.

Urocerus juvencus (Note sur des balles de plomb perforées par l'), Duméril. CXVII
Remarques au sujet de cette note. Desmarest et Guérin-Méneville. CXLVIII

V.

Vanessa urticæ (var.), Bellier de la Chavignerie. . 705
Vers à soie (Note sur une éducation de), Rautou. CCLIII

Vers à soie chinois de l'Aylanthe (Note sur les premiers cocons du), Guérin-Méneville. CLXVII
Vers à soie (sur la désastreuse maladie appelée *gattine*, des), Guérin-Méneville. CIX
Vers à soie ordinaires, qu'il vient de confectionner à Paris (Note sur des graines de), Guérin. . . CLXV
Vers à soie du Ricin (Rapport sur l'emploi industriel de la bourre de soie provenant des cocons du), Guérin-Méneville. CCXIV
Vers à soie du Ricin et du Vernis du Japon (Remarque sur l'hybridation (des), Guérin. . . . CCIX
Vers à soie du Ricin et du Vernis du Japon; des Vers à soie provenant du croisement des mâles du Ricin avec des femelles du Vernis du Japon, et celui des mâles du Vernis du Japon avec des femelles du Ricin (Observations sur des), Guérin-Méneville. CCXV
Remarques sur le même sujet. Boisduval. . CCXVI

X.

Xantholinus radiosus (sp. nov.), Peyron. 421

Y.

Ypsolopha congressariella (sp. nov.), Bruand. 471

Z.

Zabrus caramaniæ (sp. nov.), Peyron. 378

Zabrus contractus 774, *rotundipennis* 773, *semipunctatus*, Coquerel et L. Fairmaire. 773
Zerenia panteria (Note sur la chenille de la), Berce. cxvii
Zophosis depressipennis (sp. nov.), H. Lucas. . . ccxxii
Zuphium cilicium (sp. nov.), Peyron. 389
Zygœna exulans (sur la grande quantité de), Boisduval et Martin. cxxxix



TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

Amyot. Notice nécrologique sur Audinet-Serville. . 343

Bellier de la Chavignerie. Chenille du *Sphynx tithymali*. 488

Le même. Descriptions et figures de diverses variétés de Lépidoptères. 703

Le même. Note sur l'*Erebia arete*. 465

Le même. Sur les Lépidoptères des Pyrénées-Orientales (Le Vernet). 123

Le même. Variétés accidentelles chez les Lépidoptères. 299

Bigot. Essai d'une classification générale et synoptique des Diptères : *Bombylidi*, *Ceridi*, *Conopsidi*, *Longinidi*, *Platypezidi* et *Lonchopteridi*. 569

Le même. Réponse aux critiques du docteur Gerstaëcker. 597

Brisout de Barneville (Louis). Orthoptères des Pyrénées-Orientales (Le Vernet). 157

Bruand d'Uzelle. Classification des Tinéites. 601

Le même. *Eubolia larentiaria* 475

Le même. *Larentia Millierata*. 473

Le même. *Patula aureipunctella*, nouveau genre de Lépidoptères. 177

Bruand d'Uzelle. *Phlogophora scita*, *Sericoris astrana* et *Galechia vicinella* 477
Le même. Sur divers *Psychides*. 459
Le même. *Ypsolopha congressariella*. 471
Buquet. Notice nécrologique sur Blutel. 905

Chevrolat. Description de Coléoptères nouveaux. . . 315
Le même. Description de la *Leptura militaris*; nouveau Coléoptère. 529
Coquerel. *Lucilia hominivorax*, développée dans les sinus frontaux de l'homme, à Cayenne. 171

Desmarest. Bulletin bibliographique. 1er trimestre, XLVII. — 2e trimestre, CXIX. — 3e trimestre, CXCVIII. — 4e trimestre. CCLV
Le même. Bulletin entomologique des séances. 1er trimestre, III. — 2e trimestre, LV. — 3e trimestre, CXXVII. — 4e trimestre. CCVII
Dufour (Léon). Métamorphoses du *Bombylius major*. 503
Le même. Note sur le *Drassus segestriformis*. . . 255

Fairmaire et Coquerel. Essai sur les Coléoptères de Barbarie. *Cicindelidæ*, *Carabidæ*, *Dytiscidæ*, *Gyrinidæ*, *Hydrophilidæ*, *Histeridæ*, *Silphidæ* et *Pselaphidæ*. 743
Fairmaire et Germain. Révision des Coléoptères du Chili. *Buprestidæ*. 709
Fairmaire et Reiche. Coléoptères des Pyrénées-Orientales (Le Vernet). 149
Fairmaire. Rapport sur l'ouvrage manuscrit de Robineau-Desvoidy, sur les Diptères des environs de Paris. 339

Goureau et Laboulbène. Métamorphoses de la *Gelechia carlinella*. 263
Guenée. Monographie des *Bombyx* européens du groupe du *B. quercûs*. 435

Laboulbène. Anatomie et mœurs de la *Micralymma brevipenne*. 73
Le même. Ichneumon parasite des Araignées *(Pimpla Fairmairii)*. 797
Le même. Métamorphoses de l'*Orchestes rufus*. . . . 286
Le même. Métamorphoses du *Dasytes cœruleus*. . . . 513
Le même. Métamorphoses du *Gymnetron campanulæ*. 900
Le même. Métamorphoses du *Larinus carlinæ*. . . . 279
Le même. Rapport sur le Congrès de Grenoble, suivi de listes des Coléoptères, Orthoptères, Lépidoptères et Plantes qui y ont été recueillis. 819
Le même. Sur les caroncules thoraciques du *Malachius bipustulatus*. 522

Lucas (H.). Monographie du genre *Ixa*. 179
Le même. *Sclerosoma bispinosum* : Arachnide nouvelle. 489

Monceaux. Sur un ouvrage de Robineau-Desvoidy, intitulé : Diptères des environs de Paris. 331

Peyron. Catalogue des Coléoptères des environs de Tarsous (Caramanie). 353

Reiche et de Saulcy. Coléoptères d'Orient. 5
Reiche. *Lampyris Bellieri*. 155
Le même. Sur les citations synonymiques. 311
Rojas. Variétés de l'*Arescus caudatus*. 61

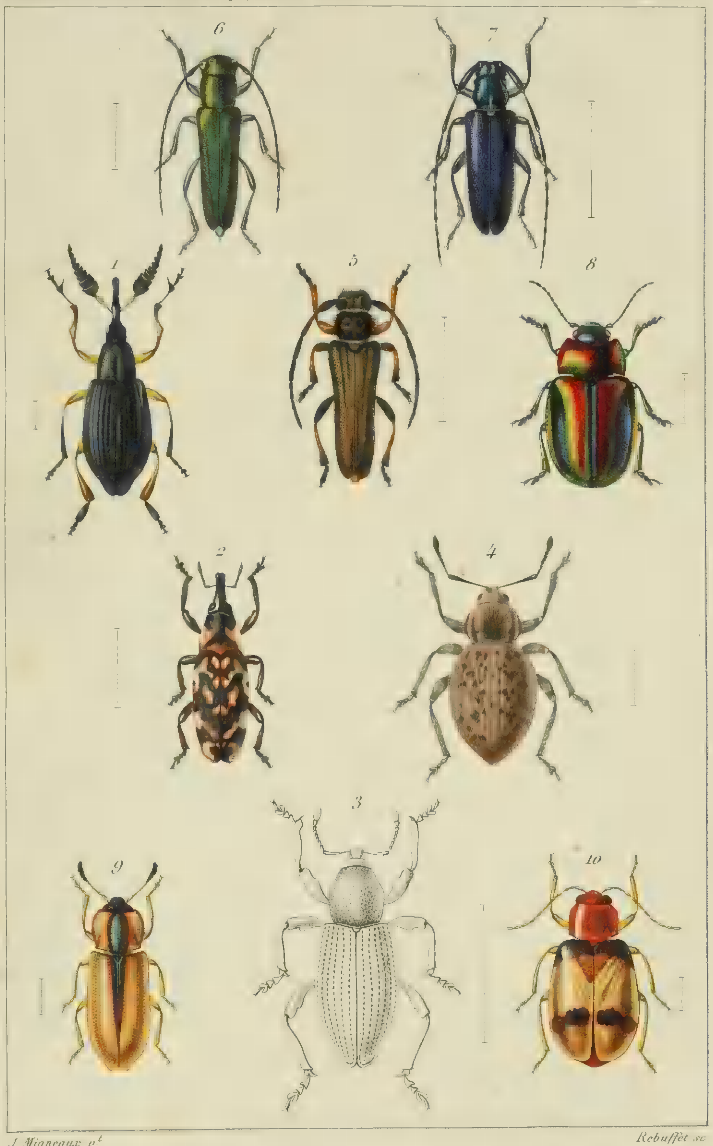
Saussure (H. de). Espèces nouvelles de *Scolia*. . . . 193

Signoret. *Encophora Dufourii*, nouvel Homoptère. . 497
Le même. Note sur les Hétéroptères de la famille des Unicellules. 499
Le même. *Stelonemus spiniventris*, nouveau genre d'Hémiptères. 251
Stainton. Mœurs de chenilles des Tinéites. 159
Suffrian et Fairmaire. Monographie des Chrysomèles d'Europe. 531

Tappes. Vie et travaux de Passerini. 187

Yersin. Orthoptère nouveau *(Pterolepis alpina)*. . . 111

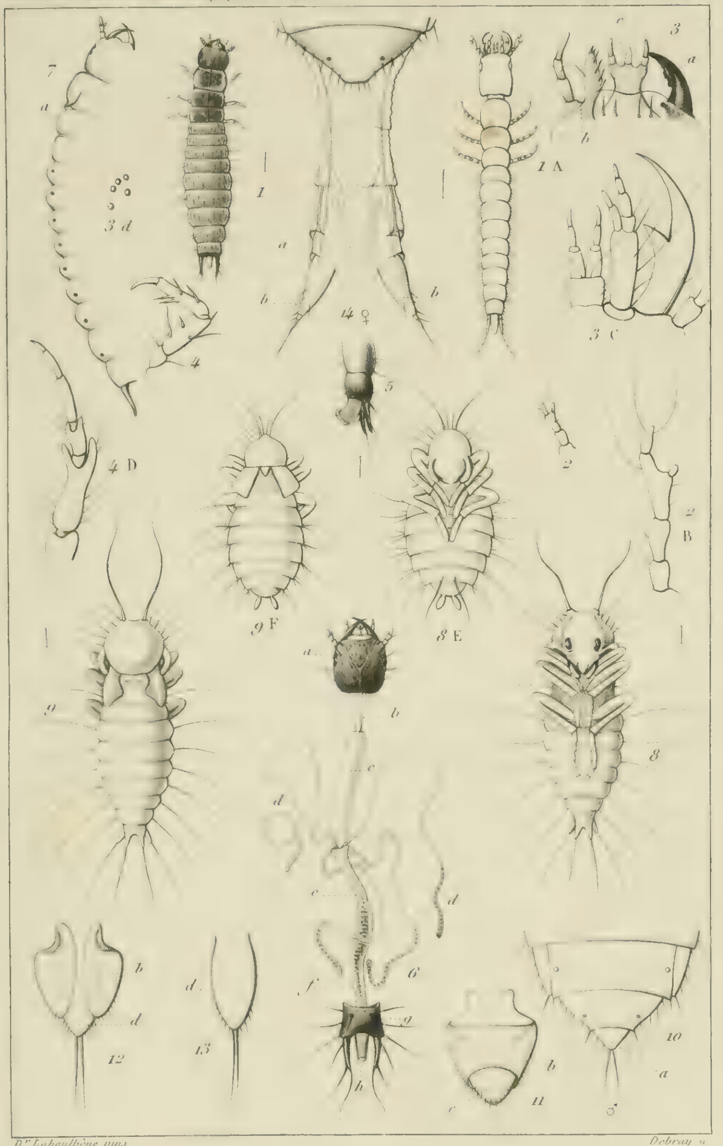




J. Migneaux p.t Rebuffet sc.

1 *Apion Truquii.*
2 *Cleonus ornatus.*
3 *Hylobius Alpheus.*
4 *Elytrodon Chevrolatii.*
5 *Phytæcia Jezabel.*
6 *Phytæcia Bethseba.*
7 *Agapanthia Osmanlis.*
8 *Chrysomela Angelica.*
9 *Helodes suturella.*
10 *Monolepta lepida.*

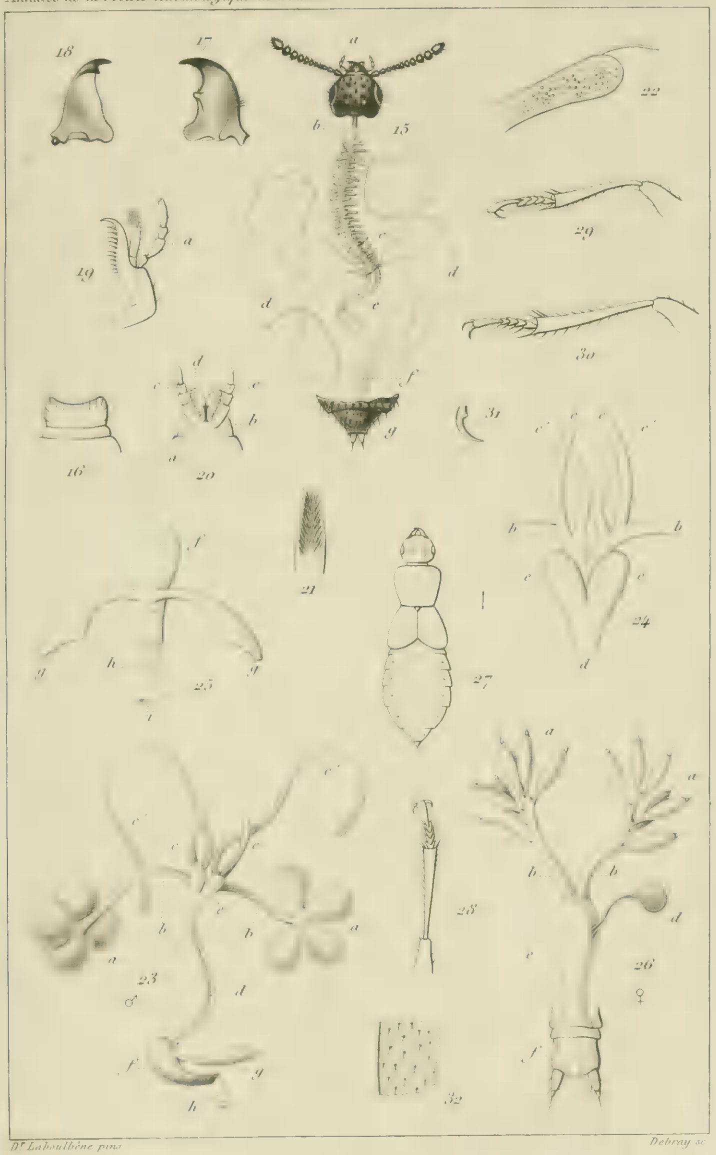
Tourfaut imp.



Dr Laboulbène pinx. Debray sc.

Anatomie de la Micralymma brevipenne.

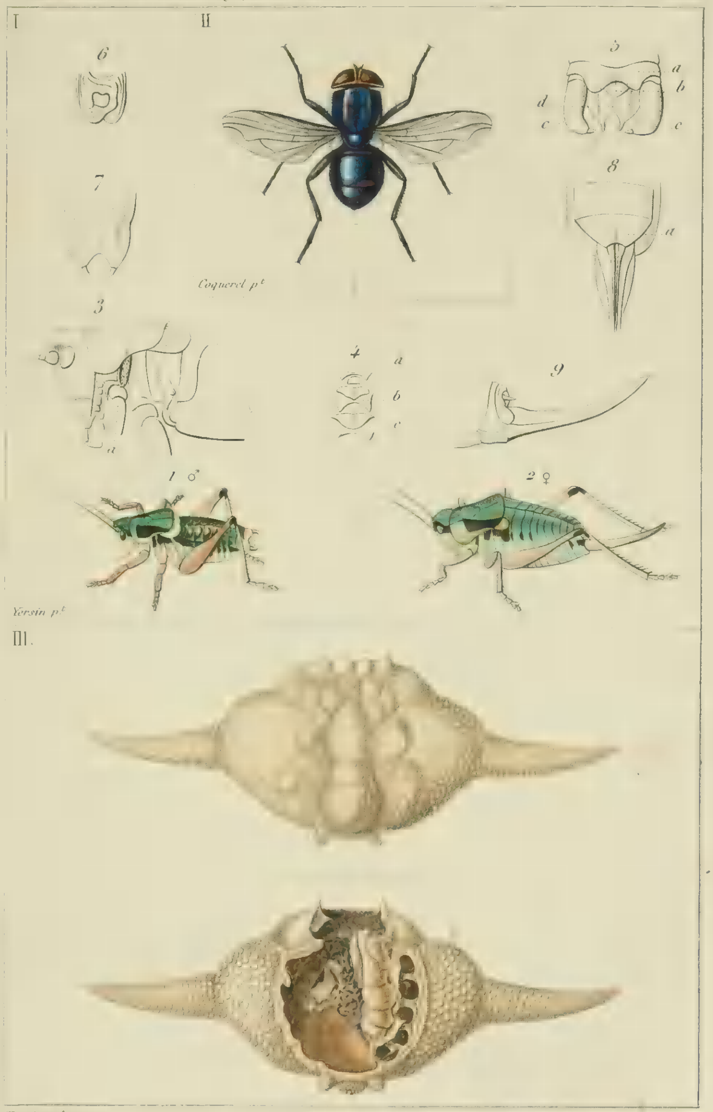
Tourfaut imp.



Dr Laboulbène pinx. Debray sc.

Anatomie de la Micralymma brevipenne.

Tourfaut imp.



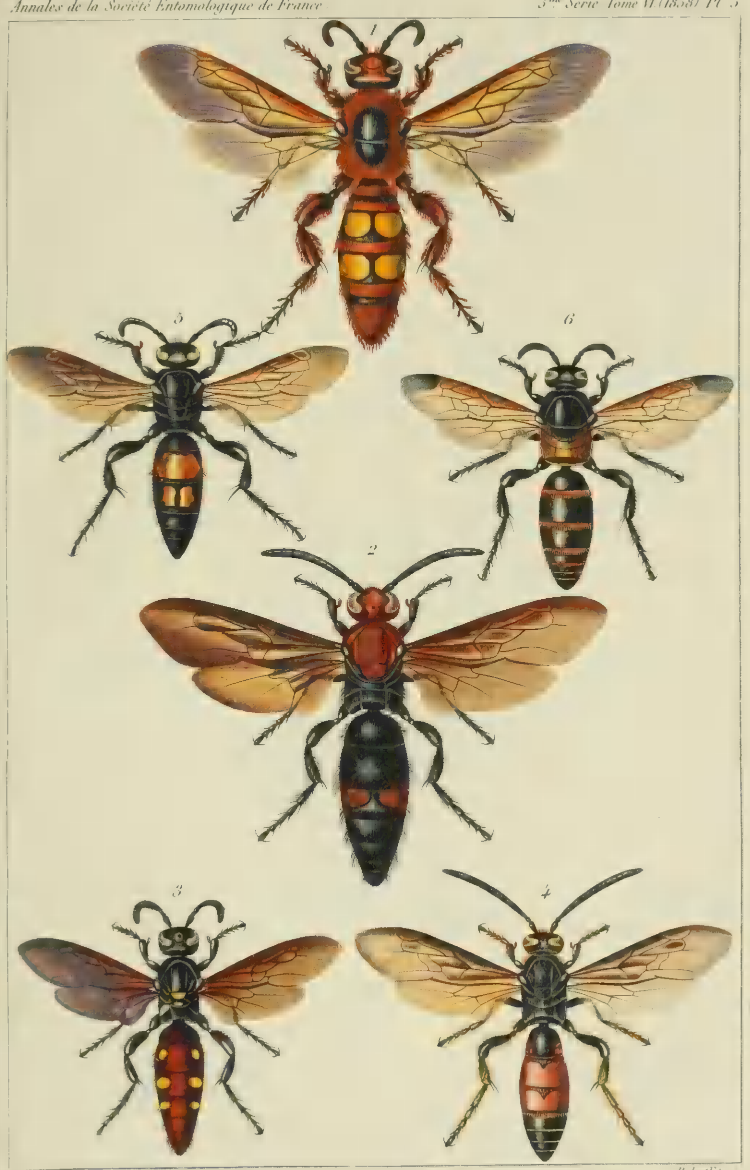
Nicolet p.t Rebuffet sc.

I. *Pterolepis Alpina.* Yersin.

II. *Lucilia hominivorax.* Coquerel.

III. *Ixa Edwardsii.* Lucas.

Tourfaut imp.

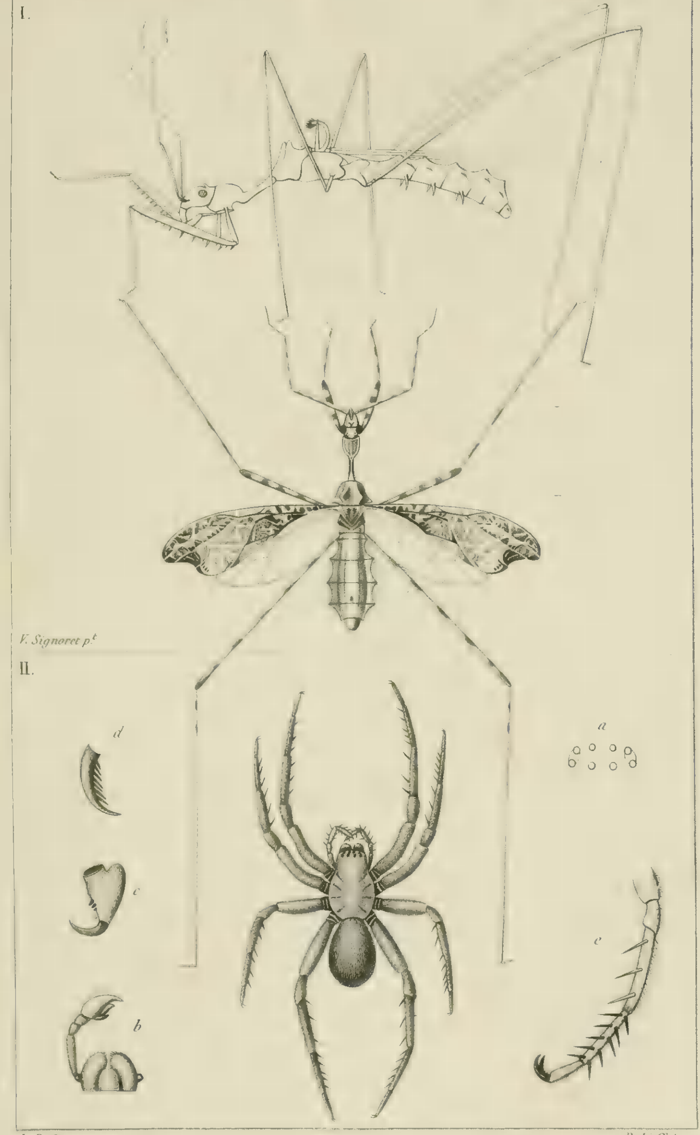


A. Lunel pinx. Rebuffet sc.

1. Scolia insignis de Saussure ♀ 4. Elis bicolor. de Sauss. ♀
2. " Splendida de Sauss. ♂ 5. " variegata. Fab. ♀
3. " jucunda de Sauss. ♀ 6. " vespiformis. de Sauss. ♂

Imp. Tourfaut

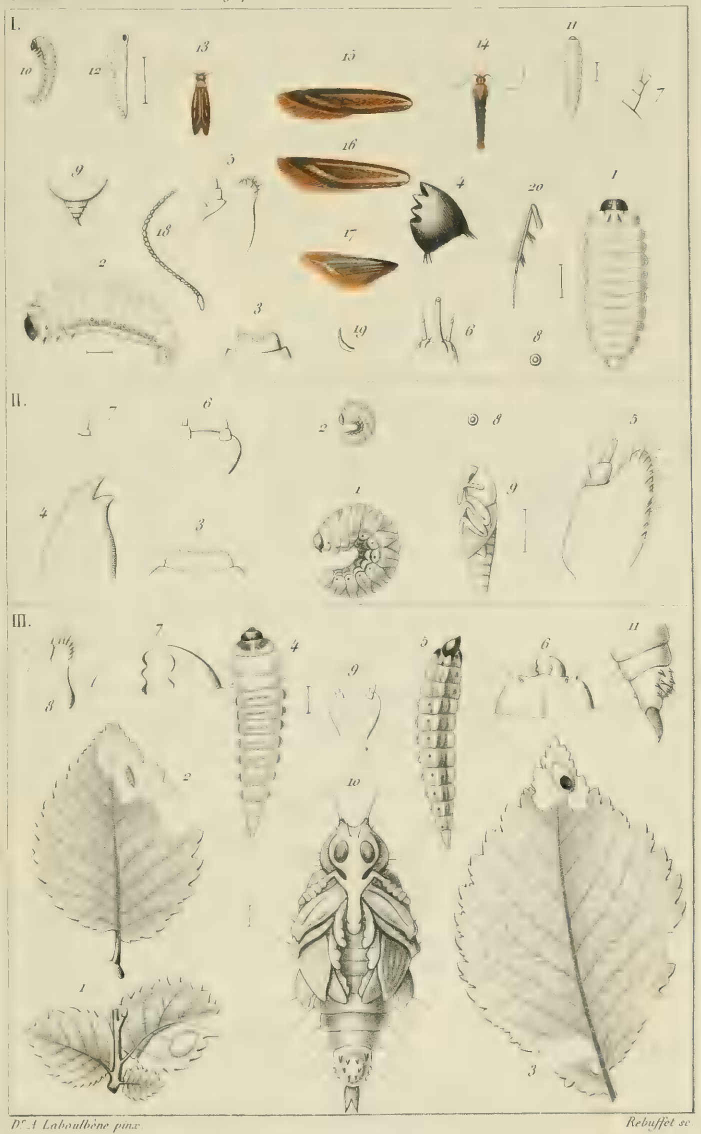




I. *Stenolemus spiniventris.* ♂. Signoret

II. *Drassus Segestriformis.* L. Dufour.

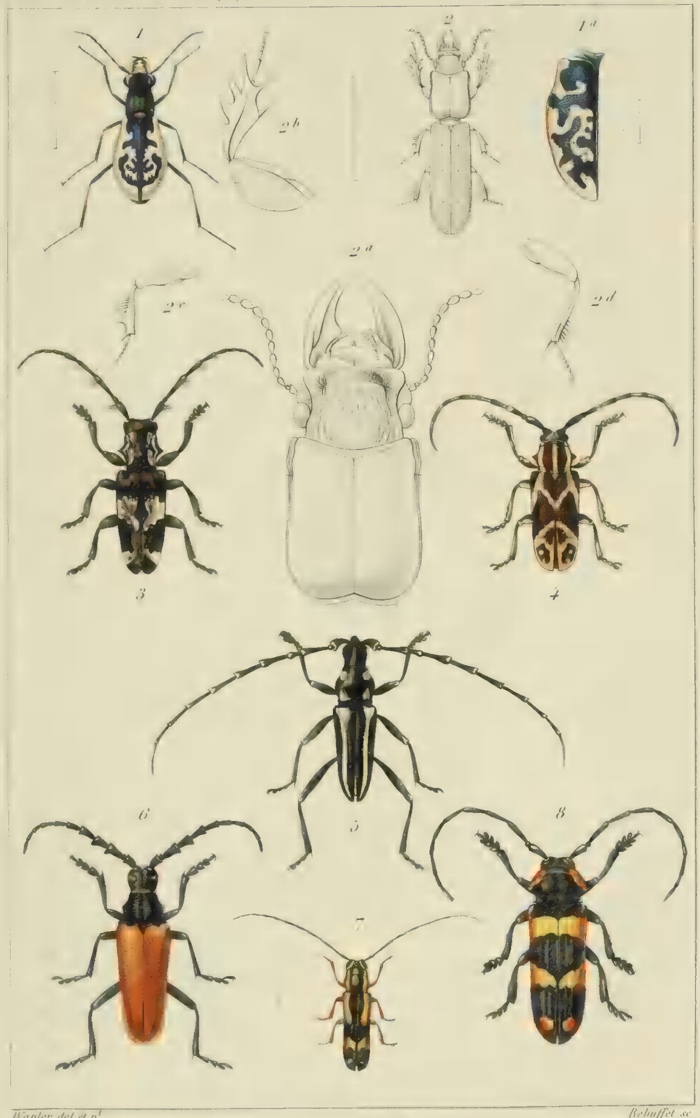
Imp. Tourfaut



Dr. A. Laboulbène pinx. Rebuffet sc.

I. *Métamorphoses de la Gelechia carlinella.* Douglas
II. " *du Larinus carlinæ* Oliv.
III. " *de l'Orchestes rufus.* Oliv.

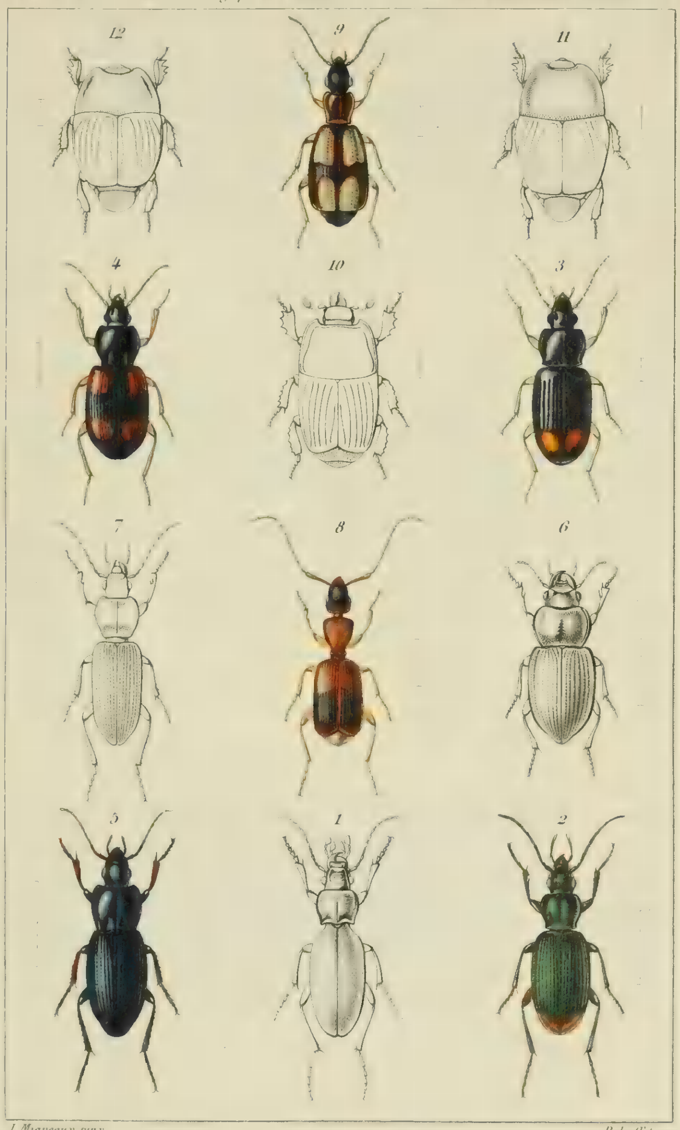
Imp. Tourfaut.



Wapler del et pt. Rebuffet sc

1. Cicindela Cherubim
2. Lachenus ? rugatifrons.
3. Mallonia albo-signata.
4. Pachystola texata.
5. Ptycholæmus Troberti.
6. Desmocerus aureipennis
7. Tragischoschema gracilicornis.
8. Trogocephala formosa.

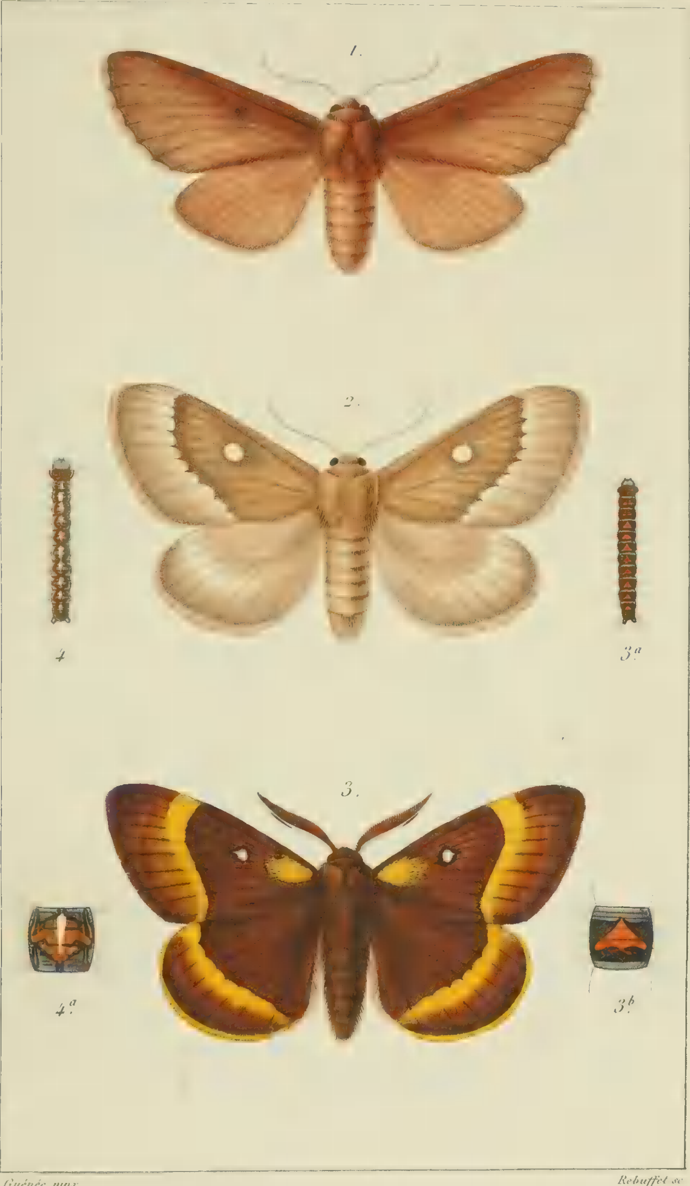
Imp Tourfaut



J. Migneaux pinx. Rebuffet sc.

1. *Carabus Cychropalpus.*
2. *Chlænius Lucasii.*
3. *Bembidium latum.*
4. *Drimostoma 4-pustulatum.*
5. *Feronia Reicheana.*
6. *Zabrus Caramaniæ.*
7. *Harpalus Langloisii.*
8. *Zuphium Cilicicum.*
9. *Dromius Sacerdos.*
10. *Hister Cylindricus.*
11. *Saprinus Mersinæ.*
12. " *Marseulis.*

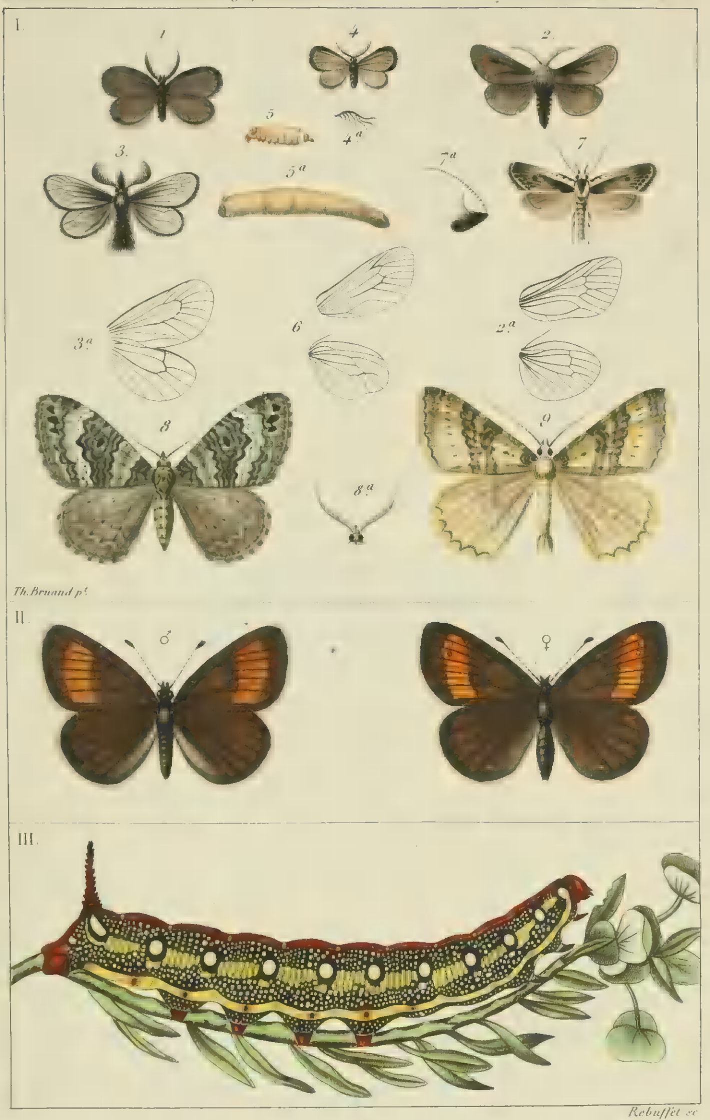
Imp. Tourfaut



Guénée pinx. Rebuffet sc.

1. Bombyx Iberica ♀. Guénée. 2. B. serrula ♀. Guénée.
3. B. Callunæ ♂ Palm. 3a jeune chenille. 3b anneau grossi.
4. B. Quercus. L. (jeune chenille du) 4a anneau grossi.

Imp. Tourfaut



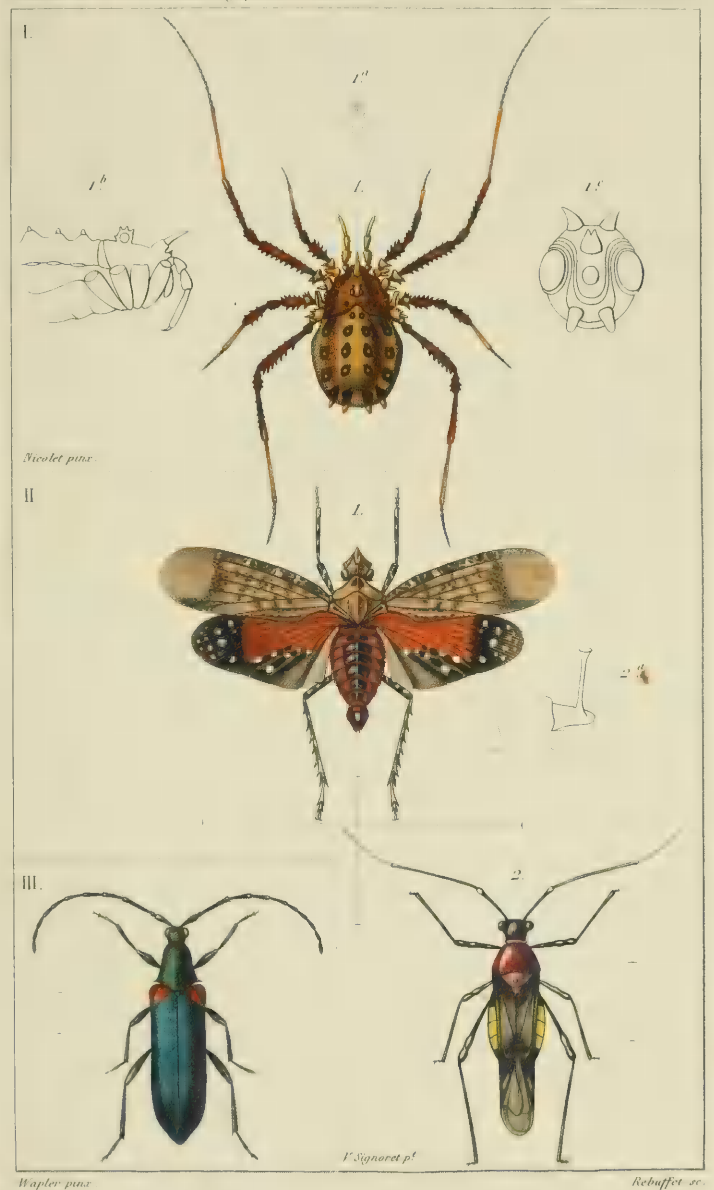
Rebuffet sc.

I. 1. *Psyche Pontbrillantella.* Br. et Mill.
2. „ *maritimella.* Br.
3. „ *Sicheliella.* Br.
4. „ *Gruneriella.* Br.
5. „ *Surientella.* Br.
6. *Psyche Erksteiniella.* Br.
7. *Ypsolopha Congressariella.* Br.
8. *Eubolia Larentiaria.* Br. var. *Lætaria.* Delaharpe
9. *Larentia Millierata.* Br.

II. ♂ ♀ *Erebia Arete* F.

III. *Sphynx Tithymale.* (Chenille)

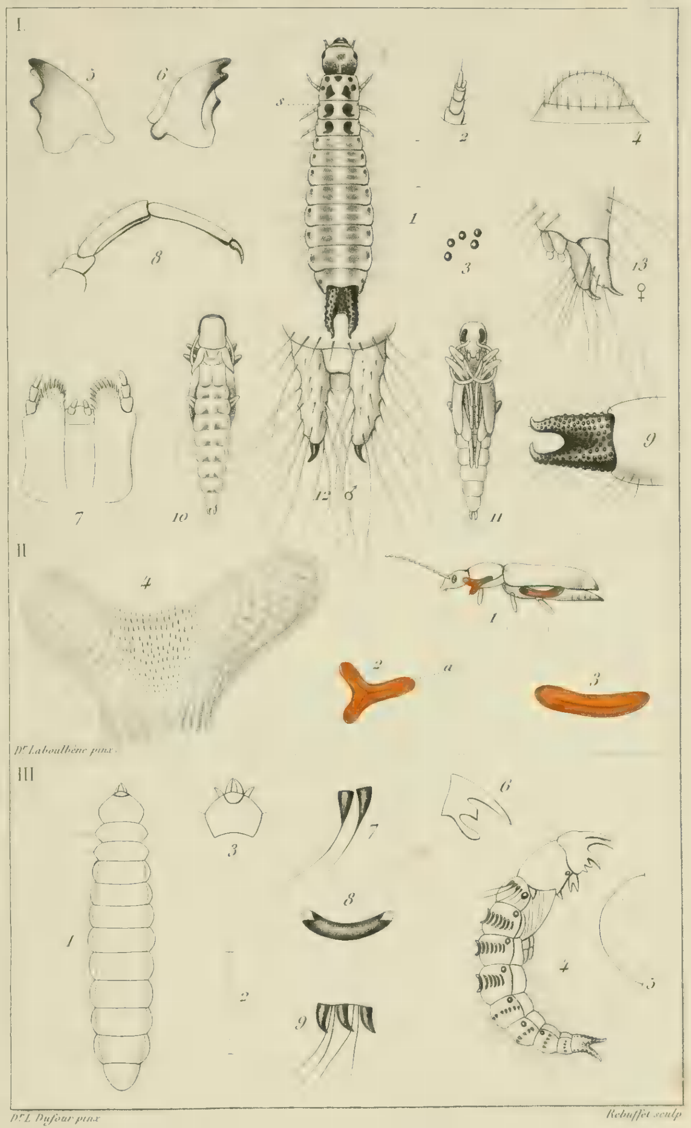
Imp. Tourfaut



Wapler pinx. Rebuffet sc.

I. *Sclerosoma bispinosum*. Lucas.
II. 1. *Encophora Dufourii* ♀. Sign. 2. *Helopeltis Antonii*. Sign.
III. *Leptura militaris*. Chevrolat.

Imp. Tourfaut



Dr. Laboulbène pinx.

Dr. L. Dufour pinx. Rebuffet sculp.

I. Métamorphoses du Dasytes cœruleus.

II. Caroncules thoraciques du Malachius bipustulatus.

III. Métamorphoses du Bombylius major.

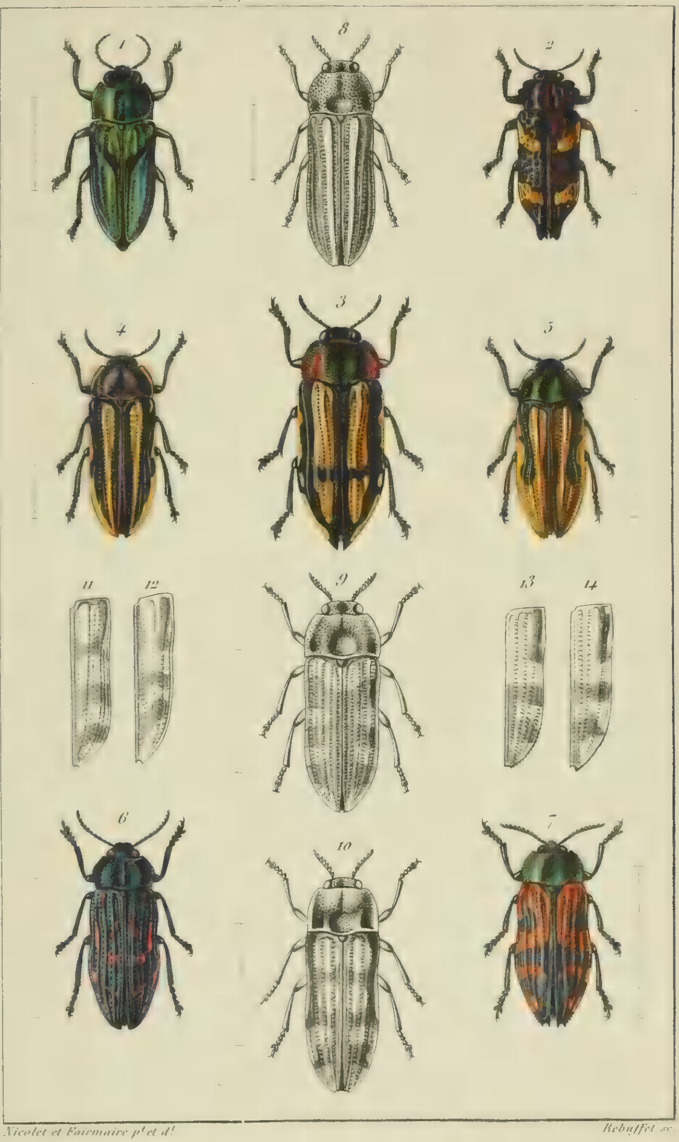
Imp. Tourfaut



E. Bellier pinx. Rebuffet sc.

1. *Argynnis Niobe* ♀.
2. *Thecla W. album* ♀.
3. *Apamea oculea* ♂.
4. *Pieris Napi* ♂.
5. *Vanessa urticæ* ♀.
6. *Brephos parthenias* ♀.
7. *Chelonia purpurea* ♂.
8. *Aglia tau* ♂.

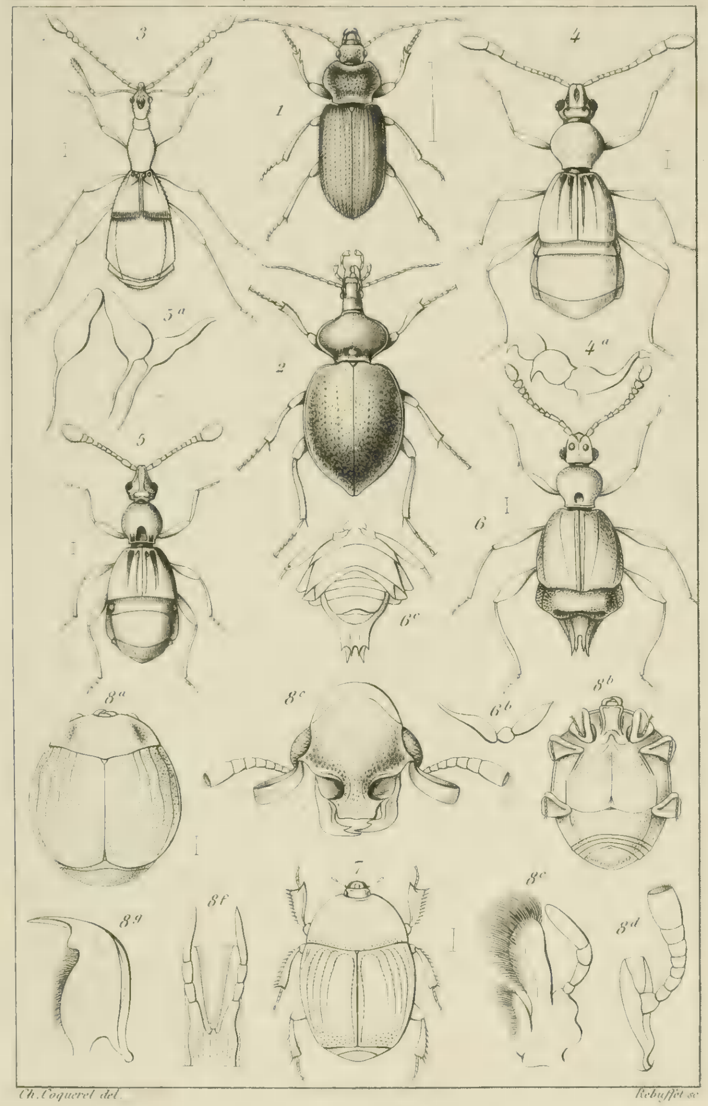
Imp. Tourfaut



Nicolet et Fairmaire p.t et d.t — Rebuffet sc.

1. Curis Chloris, Germ.
2. Pterobothris corrosus, F. et G.
3. Stigmodera Souverbii, Germ.
4. " amplicollis, F. et G.
5. " semivittata, F. et G.
6. Polycesta carnifex, Germ.
7. Stigmodera costipennis, Germ.
8. Stigmodera cribricollis, F. et G.
9. " picta, C. G.
10. " Rousselii, Sol.
11. " viridiventris, Sol.
12. " hastaria, Fairm.
13. " Chiliensis, Guér.
14. " chalybeiventris, F. et G.

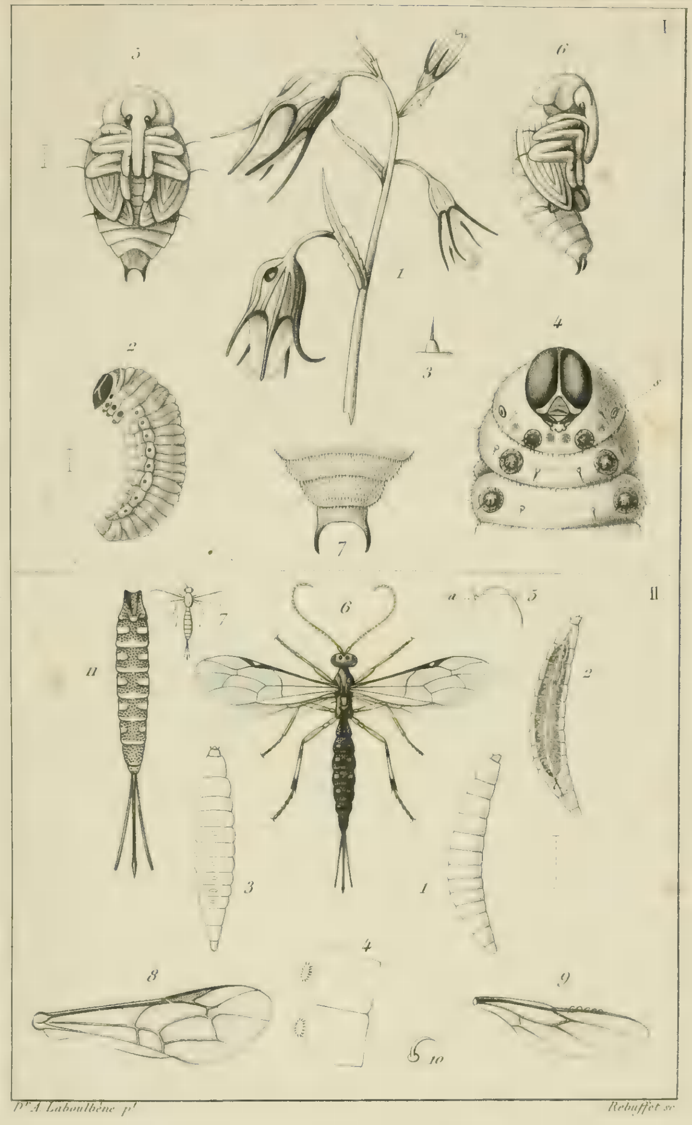
Imp. Tourfaut



Ch. Coquerel del. Rebuffet sc

1. *Carterus tomentosus*, Dej.
2. *Carabus cychrocephalus*, Fairm.
3. *Pselaphus Sencieri*, Coquerel.
4. *Ctenistes integricollis*, Fairm.
5. *Ctenistes barbipalpis*, Fairm.
6. *Bryaxis furcata*, Motsch.
7. *Saprinus Portus-magni*, Coquerel.
8. *Dimerocerus sociator*, Coquerel.

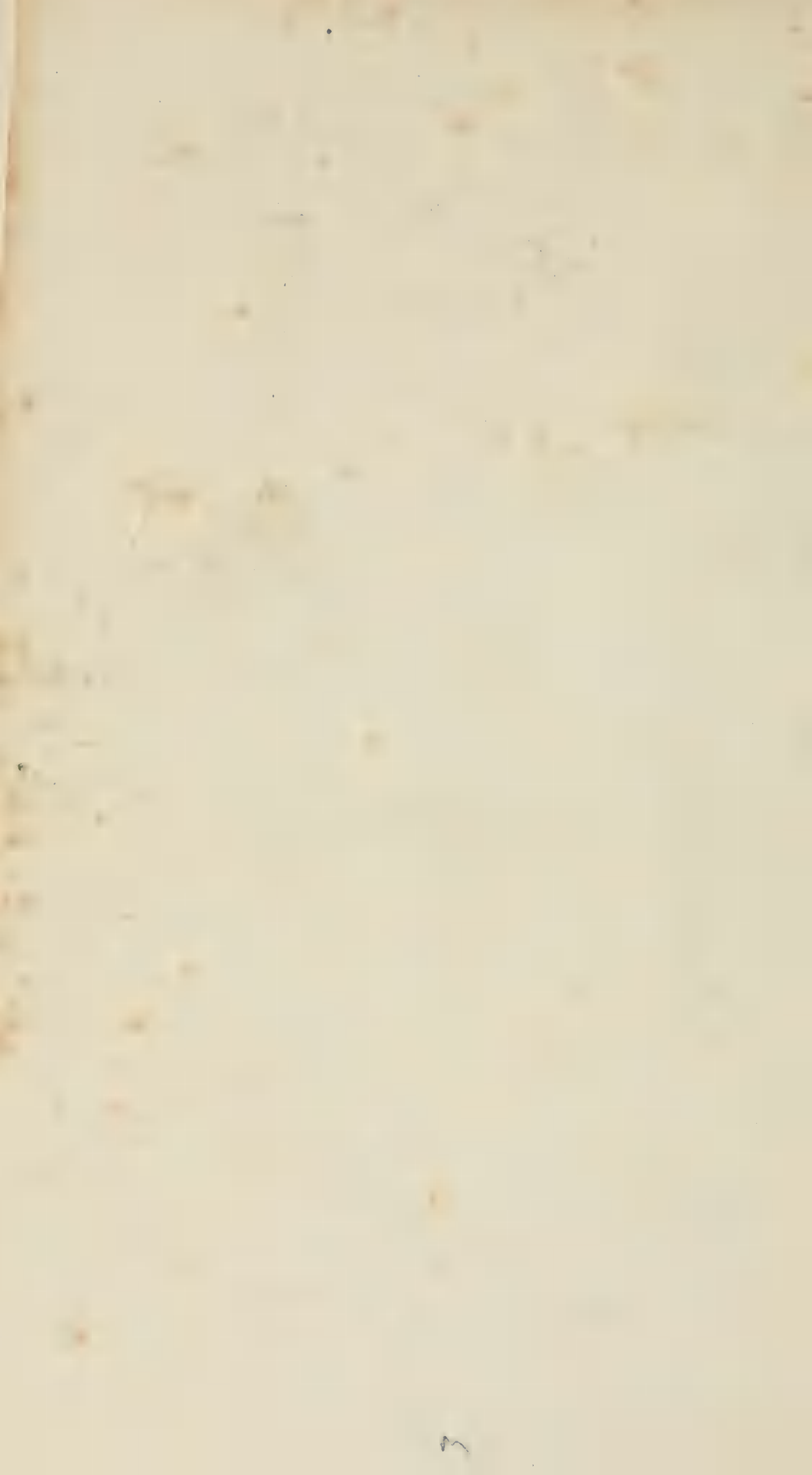
Imp. Tourfaut

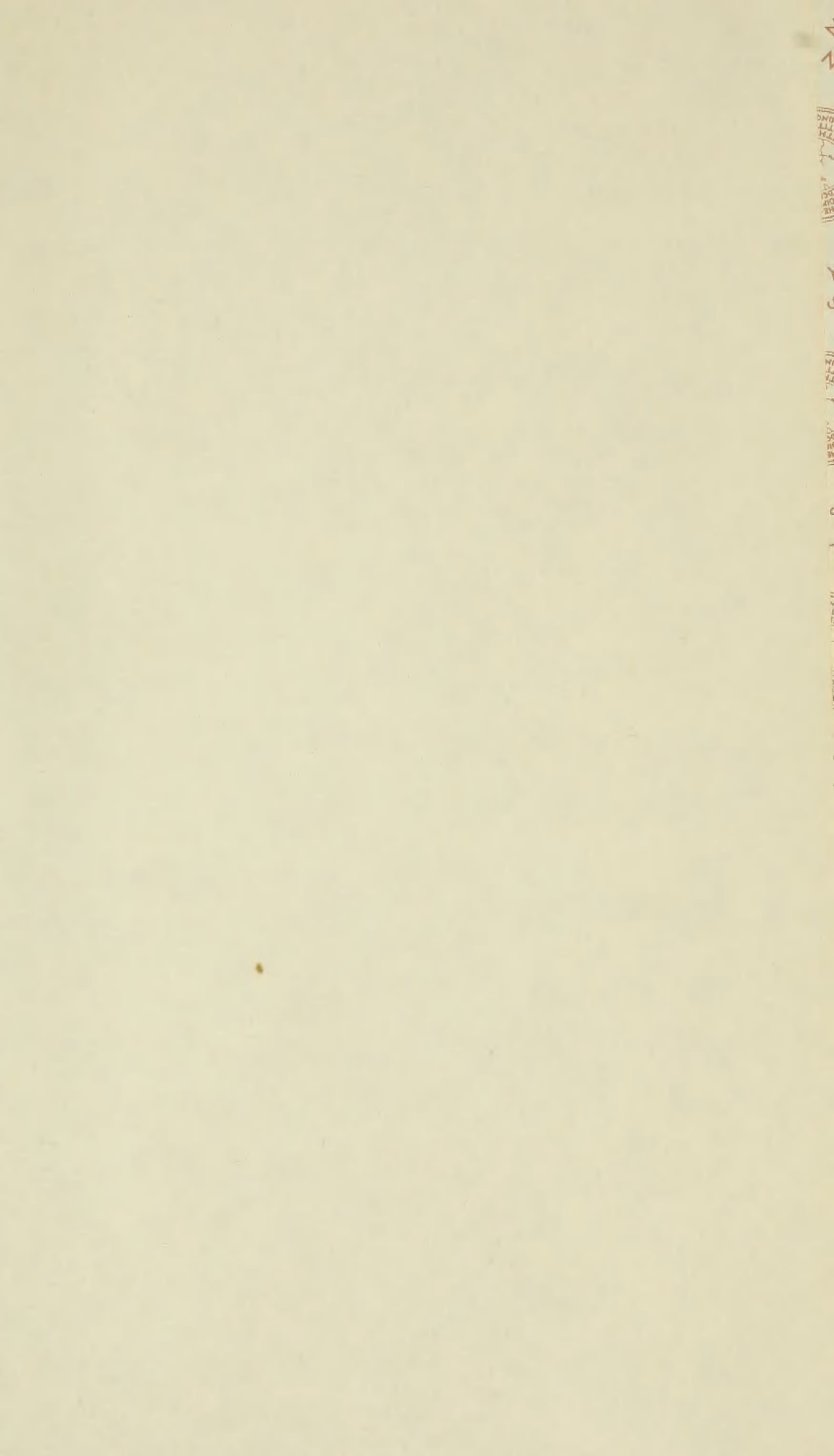


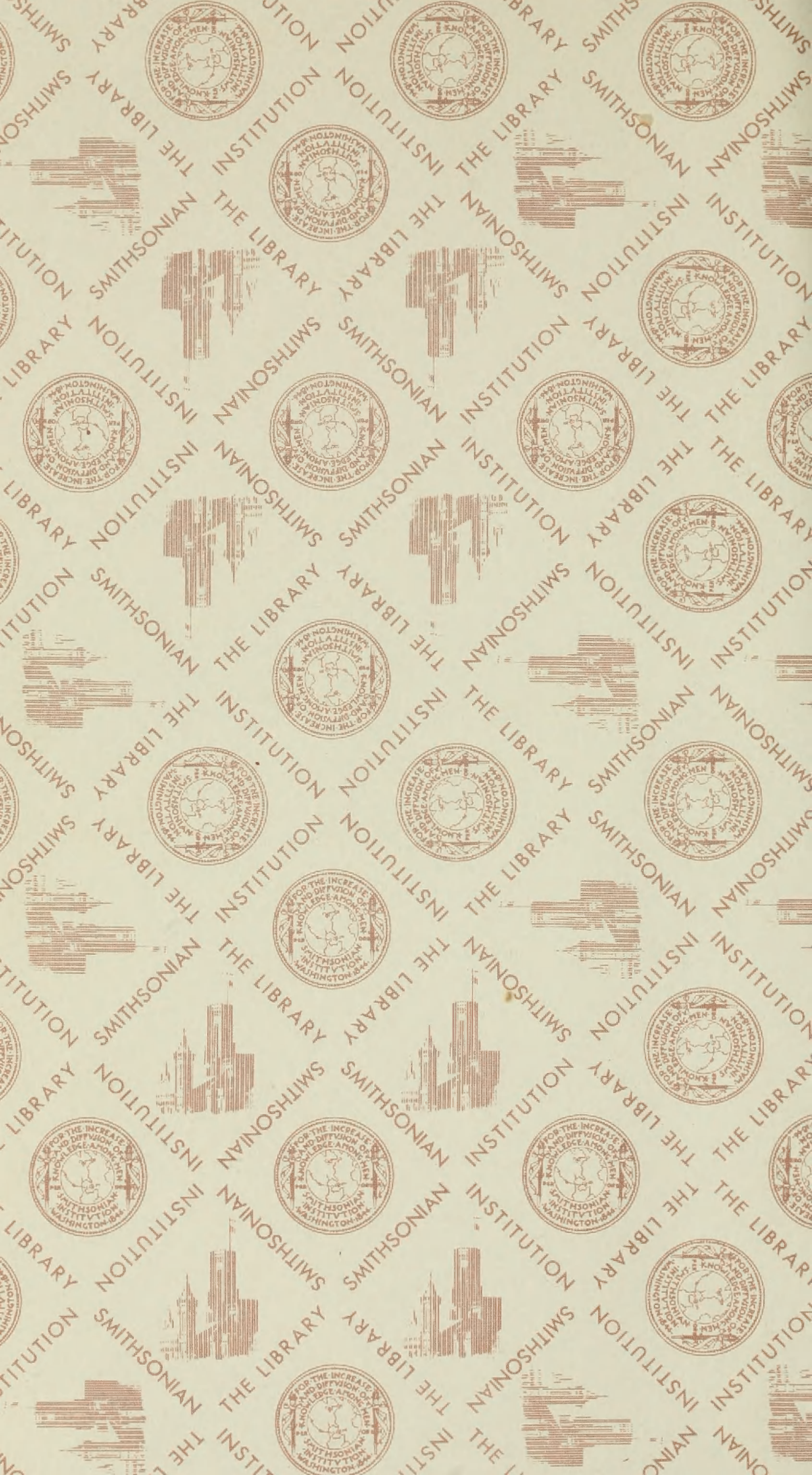
Dr A. Laboulbène pt. Rebuffet sc.

I. *Métamorphoses du Gymnetron Campanulæ*
II. " *de la Pimpla Fairmairii.*

Imp. Tourfaut






THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION
WASHINGTON 1846



SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4318